Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd40jull

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XL.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

OCTOBRE 1828.

LIBRARY
JUL 13 1910
UNIVERSITY OF TORONTO
AP
20
R55
t.40

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DE L'INFLUENCE DES *REVUES* SUR LA PROPAGATION DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

Comme il convient de généraliser les idées, les observations et les connaissances, on est conduit à faire la même opération sur les signes des idées, à étendre, autant qu'il est possible, la signification des mots. On comprendra donc, dans la dénomination de REVUES, non seulement les ouvrages périodiques auxquels on a donné ce titre, mais tous ceux qui ont le même but et le même mode de publication; qui analysent les plus importantes productions de la presse, observent les progrès de la civilisation, enregistrent les faits qui doivent trouver place dans l'histoire de l'esprit humain, etc. La république

des lettres ne manque plus de ces sortes d'écrits; il semble même qu'ils y sont en surabondance, et ne peuvent obtenir tous des lecteurs en assez grand nombre ou assez attentifs. Cette opinion, qu'un premier coup d'œil fait naître, mérite qu'on l'examine soigneusement, quel que puisse être le résultat de cette investigation. Si l'on parvenait à connaître le degré d'influence qu'atteignent les *Revues* actuelles, on saurait un peu mieux ce qu'elles sont en état d'opérer, à l'aide du tems, de l'accroissement des lumières, du perfectionnement des méthodes, de toutes les causes d'améliorations sociales. On ne sera pourtant pas encore en état de décider si ces moyens de propager l'instruction suffisent, si les ressources qu'ils offrent sont en raison de nos besoins, s'ils les dépassent, ou s'ils restent en arrière : cette question est tellement complexe, qu'avant d'essayer de la résoudre, on sent la nécessité de faire de profondes recherches sur les moyens de solution.

Si les travaux de l'écrivain périodique sont dignes de quelque estime, s'ils peuvent hâter ou assurer les heureux effets de l'instruction dont on pouvait être privé, ou dont on n'aurait joui que plus tard, il faut avouer que nul service n'obtient moins de reconnaissance, que nul travail n'est moins encouragé. C'est au milieu des orages que l'écrivain poursuit sa pénible carrière, sur des routes mal tracées, sans aucune station de repos où il puisse se délasser et prendre de nouvelles forces. Sa pensée, ramenée sans cesse sur les pensées d'autrui, dans des voies qu'elle n'eût point choisies, ne connaît plus les charmes de la liberté; elle ne prend plus l'essor, transportée par des inspirations dont sa propre activité soit la source; elle néglige les exercices salutaires qui entretiennent et accroissent la vigueur intellectuelle. Moins indépendant

qu'un lecteur ordinaire, l'écrivain périodique doit rendre compte de ses lectures, et revêtir ses jugemens de formes variées, quoique, le plus souvent, la même formule les eût exprimées avec plus de justesse et de brièveté. On lui impose le joug d'une foule de convenances dont ses lecteurs n'auront aucune idée, qu'on n'observera point à son égard, en sorte qu'il sera jugé lui-même avec une sévérité qu'il s'est efforcé d'adoucir pour les productions de quelques auteurs fort peu reconnaissans. Des occupations aussi pénibles, aussi rebutantes, seraient complètement abandonnées, si elles n'offraient point des compensations morales qui puissent faire supporter les fatigues et les dégoûts d'une interminable polémique : et quelles peuvent être ces compensations, sinon la certitude d'avoir accéléré la propagation des connaissances utiles par des moyens dont le concours était indispensable? Si les services rendus par les Revues sont constatés par des résultats qui leur appartiennent, elles ne manqueront point de rédacteurs, même parmi les notabilités littéraires les plus imposantes. Voyons donc s'il est possible de reconnaître quelques traces durables de leur circulation dans la république des lettres, quelques effets de leur influence sur les progrès de l'instruction et de la raison publique.

L'instruction a deux parties distinctes, mais inséparables, savoir : les habitudes que l'esprit contracte par l'étude, et les connaissances positives dont il fait l'acquisition.

L'étude est la meilleure gymnastique de l'intelligence; elle la développe et la fortifie beaucoup plus que la controverse : celle-ci n'exerce que la *logique*, et l'autre cultive, non l'art de l'argumentation, mais l'éminente faculté de *raisonner*. Elle va droit aux vérités qui sont l'objet de ses recherches, elle les reconnaît par des mé-

thodes sûres, par des caractères déduits du fond des choses, et non des formes de la pensée et de son expression. La logique peut former des avocats, des orateurs, et non des philosophes.

L'habitude de diriger continuellement sa pensée vers des objets accessibles à nos recherches, et dont la connaissance soit profitable; de séparer, par une opération rapide et sûre, le vrai du faux, le bon de l'inutile et du nuisible; d'apprécier le savoir en raison des bienfaits qu'il peut répandre sur l'humanité; voilà ce qui est digne du noble titre de *philosophie :* l'esprit qui a contracté cette habitude est, sans contredit, un *esprit philosophique.*

L'enseignement est la voie ordinaire par laquelle l'intelligence arrive aux connaissances positives, et peut se les approprier. Si l'instituteur n'a pas l'esprit philosophique, ce qui n'est que trop commun, les connaissances qu'il transmettra seront plus ou moins altérées; ses élèves apprendront plus difficilement, et sauront moins bien, il est même à craindre que les esprits ordinaires ne puissent résister à la dangereuse influence de cette instruction mal dirigée. Mais il est des intelligences plus robustes dont la vigueur native ne se ressent point de ces atteintes, qui trouvent en elles-mêmes les moyens de corriger les vices de l'enseignement qu'elles ont reçu. Quelques études leur suffisent pour que leur raison soit exercée; l'esprit philosophique s'y développe en dépit de tous les obstacles.

Lorsque l'enseignement est dirigé par l'esprit philosophique, ses méthodes sont meilleures, et les études plaisent au lieu de fatiguer. Les disciples ne sont plus dans la nécessité de recommencer leur instruction au sortir des écoles. Les opérations de l'intelligence sont

faciles, lumineuses; ses développemens paraissent naturels, spontanés. Les habitudes qu'elle contracte augmentent à la fois son activité et ses forces : des esprits ordinaires prennent un degré remarquable de justesse, et ne le perdent point. Ces heureux effets d'une instruction *philosophique* peuvent être obtenus, quand même elle n'embrasserait qu'une seule des divisions des connaissances humaines; mais ils sont plus assurés et plus étendus lorsque l'intelligence est exercée sur des objets variés, pourvu qu'ils ne soient point au-dessus de sa portée.

Ainsi, l'enseignement *philosophique* est le meilleur moyen de former et de propager l'*esprit philosophique;* car la disposition habituelle de l'intelligence à laquelle on donne ce nom est un fruit de la méditation, de l'étude, de l'instruction. Il serait absurde de supposer que des esprits non exercés pussent être pourvus d'avance de règles sûres pour analyser, de termes de comparaison, de moyens d'apprécier et de juger. Un *enseignement philosophique* est peut-être le don le plus précieux qu'un gouvernement puisse faire à la nation dont il règle les destinées, la plus sûre garantie des institutions bienfaisantes, de la conservation des États. C'est par son influence, par l'action continue de l'esprit philosophique dont il est la source la plus abondante, que les abus disparaissent peu à peu, que les lois se perfectionnent, que tous les mouvemens du corps social sont mieux réglés. Que chaque nation se dégage un moment des illusions de l'amour-propre, et qu'elle se demande si une véritable philosophie dirige ses écoles : si la question est faite avec sincérité, et si la réponse est exacte, les nations auront reçu de salutaires avertissemens; elles connaîtront mieux leur situation présente, et se

tromperont moins sur l'avenir qui leur est préparé.

Hors des écoles, les études finissent pour la plupart des hommes avant que l'instruction soit suffisante, et l'intelligence assez exercée. Des connaissances trop imparfaites, appliquées avec une présomptueuse confiance, sont les causes ordinaires de mécomptes ruineux, de pertes irréparables; l'esprit philosophique est à l'abri de ces désastres. L'homme guidé par cet esprit conserve dans tous les tems le désir d'apprendre, et il en cherche les moyens. Si des occupations journalières, des fonctions publiques, des devoirs à remplir ne lui permettent plus de se livrer à des études régulières, il y supplée par des lectures instructives; c'est ici que commence l'office des ouvrages périodiques, des *Revues*. Mais qu'on ne se méprenne point sur leur véritable destination, et que l'on n'y cherche point des connaissances assez complètes, assez mûries pour être appliquées immédiatement avec succès; leur titre même annonce qu'elles n'aspirent point à cet emploi : ce sont, comme dit Montaigne, des *livres sur les livres, plutôt que sur les choses dont les livres parlent.* C'est dans cette dernière sorte de livres qu'il faut chercher une instruction suffisante, réelle. Quelques recueils périodiques possèdent, à tous égards, les précieuses qualités de ces livres; tels sont, dans notre langue, le *Bulletin de la Société d'encouragement*, les *Annales de physique et de chimie*, les *Annales de la Société centrale d'agriculture*, et en général, les collections de Mémoires qui, en raison de leur étendue et de leur importance, doivent être assimilées aux publications académiques.

Mais, quel sera donc l'emploi des *Revues?* Quels titres peuvent-elles conserver à l'estime et aux faveurs du monde savant et littéraire, puisqu'elles ne sont point

immédiatement un moyen d'instruction? Se borneront-elles au mérite obscur d'indiquer les sources où l'homme peut aller puiser les connaissances qui lui manquent? Quoiqu'un pareil service soit sans éclat, et qu'une haute ambition puisse dédaigner ce qui n'illustre point, il faut pourtant que cette tâche soit remplie. Jamais on ne vit une aussi prodigieuse quantité de livres, et dans la multitude toujours croissante des nouvelles productions de la presse, il est indispensable de faire un choix, impossible au plus grand nombre des lecteurs de choisir autrement que sur la foi des titres des ouvrages. Les Revues arrivent ici très à propos, et mettent fin aux perplexités des lecteurs; les bibliothèques se remplissent de bons livres, et les œuvres qui ne méritent point d'être conservées sont abandonnées à leur destinée. On suppose que les rédacteurs de Revues sont fidèles à leur mandat, juges intègres, éclairés, et qu'ils ne prodiguent point les éloges.

Il serait donc imprudent de ne pas encourager les ouvrages périodiques dont l'intervention est devenue aussi nécessaire. Il en faut, et il en faut plusieurs, dans les pays où la fermentation des esprits est plus active, et la presse plus occupée. L'expérience et une libre concurrence doivent seules en limiter le nombre, et la concurrence ne commence réellement que lorsque toutes les nouvelles productions de la presse peuvent être soumises aux réviseurs. Jusqu'à ce moment, tous les écrivains qui exercent avec constance et dignité les pénibles fonctions de critiques littéraires sont collaborateurs, associés au même travail, et ne doivent être rivaux que dans le sens le plus honorable pour leur caractère; qu'ils disputent entre eux le prix du zèle, de l'amour de la vérité, de la sagacité pour la découvrir, du courage pour la défendre.

Mais il est un titre de véritable gloire auquel ces écrivains ont le droit de prétendre, et bien capable d'exciter l'ambition des grands talens. Lorsque les Revues sont bien faites, elles agissent fortement sur l'opinion; elles entretiennent et propagent l'esprit philosophique. En effet, une analyse d'ouvrages importans ne mérite ce titre qu'autant qu'elle est une œuvre éminemment philosophique, mise à la portée des intelligences ordinaires. Ces écrits accoutument les lecteurs à l'ordre des idées, à la justesse des expressions; ils en font sentir les avantages et contracter le besoin; ils exercent sur les hommes faits l'influence qu'un bon enseignement obtient sur la jeunesse; ils raniment la pensée, font renaître le goût de la méditation, quelquefois même celui de l'étude; l'homme est rendu à l'instruction, avec les ressources d'une raison plus exercée et d'une volonté plus énergique. Une dissertation lumineuse, méthodique, et que l'on peut suivre sans fatigue, sans une attention long-tems soutenue, contribue si efficacement à la conservation des forces intellectuelles, qu'on ne la placera point au dessous des bonnes analyses d'ouvrages. Quoique ces écrits ne puissent être aussi instructifs qu'un enseignement bien dirigé, qu'on ne se permette même point de les mettre sur la même ligne que des traités *ex professo* sur des sujets graves, on ne leur contestera point le mérite d'être accessibles à tous, et dans tous les tems. Ils n'exigent point, comme les traités, des études réglées et le recueillement du cabinet; ils sont prêts à nous suivre partout; c'est des ouvrages de cette sorte que l'on peut dire : *Nobiscum peregrinantur, rusticantur.* Cependant, ils font arriver jusqu'à nous d'utiles avertissemens; ils excitent la pensée, quelquefois dans les momens les plus favorables pour la méditation, lorsque

les passions se taisent, et que les préjugés ne se tiennent pas sur leurs gardes, lorsque la vérité nous trouve le mieux disposés pour l'accueillir.

C'est en Angleterre que les Revues ont pris naissance; aujourd'hui même elles y sont en plus grand nombre que dans aucun autre pays. La *Revue mensuelle* (*Monthly Review*) ouvrit la carrière à ses sœurs puînées; mais bientôt l'orgueilleuse *Revue trimestrielle* (*Quarterly Review*) prononça des arrêts dictés le plus souvent par l'esprit de parti, par des haines nationales, et quelquefois, sans doute, par des motifs encore moins excusables. Les accès de sa fièvre politique étaient si rapprochés, et d'une telle violence, que ses momens lucides ne pouvaient être que rares et courts; mais ces retours à la raison étaient marqués par d'excellentes analyses et par des dissertations approfondies qui attirèrent l'attention du monde savant, dans les deux hémisphères. Le parti qu'elle attaquait sans ménagemens ne voulut point rester sur la défensive, il s'arma de Revues, et la guerre fut allumée dans la république des lettres. Au milieu de ces discordes et de ces combats, l'art d'écrire se répandait de plus en plus; les auteurs étaient retenus par une crainte salutaire, ils n'osaient plus livrer au public des œuvres négligées, dont une censure inexorable n'eût point manqué de dévoiler toutes les imperfections. Comme cet état des choses s'est maintenu, malgré quelques variations peu importantes, le perfectionnement littéraire a continué, et se fait sentir aujourd'hui jusque dans des imprimés qui n'ont rien de littéraire, et dont quelques négligences de style ne diminueraient pas le mérite.

On peut déja faire la même observation en France, depuis qu'une critique décente, mais rigoureuse, inévitable, y poursuit sans relâche les mauvais écrivains, et

ne leur laisse ni repos ni refuge; on les contraint à mieux dire, et des choses plus dignes d'être dites. Le tems approche, peut-être, où Thémis même sera forcée de renoncer à son langage barbare et de parler français. Voilà des améliorations réelles, et dont la cause ne peut être méconnue. Aussi long-tems que nous aurons des *Revues* soigneusement élaborées, organes de la vérité et du bon goût, le caractère de notre littérature s'élèvera de plus en plus; les œuvres de nos écrivains attesteront la noble indépendance, la dignité du caractère national, et répondront victorieusement à nos détracteurs. L'esprit philosophique fera sentir partout sa bienfaisante influence, dirigera nos études, nos institutions, inspirera nos législateurs. Mais, si le flambeau de la critique venait à s'éteindre, des lueurs perfides se mêleraient bientôt aux lumières pures qui nous éclairent, la forme des objets paraîtrait changée, l'erreur se propagerait sans obstacle; nous n'ignorons point tout ce qu'elle traîne à sa suite.

Il est donc permis de le dire, même dans une *Revue*, ces ouvrages périodiques sont un puissant moyen de perfectionnement social, lorsqu'ils sont guidés par l'esprit philosophique. Cependant, que les rédacteurs de ces ouvrages n'aillent pas concevoir un orgueil démesuré; qu'ils ne se considèrent point comme des instituteurs universels, sans lesquels il n'y aurait ni pensée, ni raison, ni vrai savoir; ces vertiges de l'amour-propre feraient dévier l'intelligence la plus exercée et la plus sûre dans ses opérations. Heureusement cette démence est rare, mais elle atteint quelquefois des écrivains périodiques très dignes d'estime, et se manifeste par de singulières prétentions; elle leur persuade, par exemple, que seuls ils ont compris Voltaire, et l'ont fait comprendre à leur

siècle, qui, sans eux, se serait complètement trompé sur les pensées du philosophe de Ferney, et n'aurait pu faire un bon usage d'aucune de ses œuvres. Il suffit de signaler de pareilles extravagances pour faire sentir aux rédacteurs de *Revues* à quels dangers un amour-propre excessif peut les exposer. On ne peut trop le redire, ces écrivains, et les ouvrages périodiques où leurs dissertations sont déposées préparent l'instruction et ne la donnent point; ils peuvent entretenir et propager l'esprit philosophique, le goût de la méditation; c'est assez pour qu'ils aient bien mérité de la république des lettres. Sur quelques sujets qu'ils écrivent ils devraient adopter l'épigraphe que Condorcet plaçait en tête de ses mémoires de mathématiques pures :

Fungar vice cotis, accutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi. (HORACE.)

L'ÉDUCATION DOIT-ELLE ÊTRE LIBRE?

Cette DISSERTATION, à laquell el'Académie française a décerné une mention honorable dans sa séance publique du 25 août 1828, était écrite lorsqu'ont paru les fameuses ordonnances qu'une partie du clergé a voulu parodier en édits de persécution. Alors on a entendu invoquer à grands cris la liberté d'enseignement, la liberté d'éducation, par des voix dont on s'est effrayé; et beaucoup se sont dit que ces libertés devaient être mauvaises, puisque les ennemis habituels de tant d'autres libertés les appelaient à leur aide. La question toutefois n'était pas changée.

D'autres personnes, sans se prononcer contre la liberté, se rabattent à la trouver inopportune, et craindraient, en convenant qu'elle est bonne, d'ôter au gouvernement quelque chose de la force dont il a besoin pour faire plier les jésuites sous le joug des lois universitaires. Qu'il soit permis à l'auteur

de cette dissertation de se citer lui-même, et de rapporter la réponse qu'il faisait à cette objection, au mois d'août 1826, en motivant son adhésion à la consultation délibérée en faveur de la dénonciation de M. de Montlosier. Il s'agissait, alors comme aujourd'hui, d'appliquer contre les jésuites une législation hostile à la liberté. L'auteur s'exprimait ainsi :

« Voici maintenant une difficulté sérieuse, une objection de conscience. Il n'appartient, dira-t-on, qu'à ceux qui consentent à approuver cette législation de la déclarer applicable. Mais comment admettre que ceux qui la blâment puissent, avec quelque convenance, pousser à son application?

« A cette objection il est facile de faire une réponse franche et claire.

« Il y a quelque chose de plus fâcheux encore que l'existence d'une mauvaise loi : c'est qu'à la faveur d'un silence qui en tolère l'inexécution, et qui échappe à toute responsabilité, elle puisse peser sur les uns et épargner les autres. Il ne faut pas qu'une partie considérable des citoyens soit dupe tout à la fois de l'existence d'une loi et de son inapplication. Conserver une mauvaise loi dans nos codes, sauf à ne pas l'appliquer, c'est un grand mal; conserver cette loi pour l'appliquer arbitrairement, c'est la plus intolérable des calamités judiciaires.

« Il faut que les jésuites subissent notre législation, ou qu'ils la combattent ouvertement.

« On s'expose à un grand danger en fournissant aux congréganistes et aux jésuites des prétextes spécieux pour se soustraire aux poursuites de notre loi, à l'aide d'interprétations forcées. Qu'arrivera-t-il de là? Après s'être dégagés, pour leur compte, des liens de la loi, ils feraient leurs efforts pour la maintenir afin d'y enlacer le reste des citoyens. On leur dirait vainement ensuite qu'ils l'ont interprétée en leur faveur dans le sens de la liberté; la loi n'en subsisterait pas moins avec son texte et son vice d'origine.

« Au lieu de favoriser ainsi la marche naturelle des jésuites et de les laisser échapper en entr'ouvrant la porte des inter-

prétations, il est bon qu'emprisonnés avec nous dans la législation, ils ne puissent devenir libres qu'en la brisant pour leur avantage et pour le nôtre.

« Quiconque a examiné attentivement la marche des affaires publiques depuis quelques années conviendra que nous devons au côté droit l'acquisition de beaucoup de liberté politique. L'exemple est encourageant. Il permet d'espérer que la position actuelle des jésuites nous vaudra quelque chose pour la liberté religieuse, pour la liberté d'association, pour la liberté d'enseignement. »

La question grave que l'auteur de cette dissertation n'a fait qu'effleurer mérite de bien autres développemens. D'excellens articles ont paru à ce sujet dans le *Globe*. Trois Sociétés de Paris, les *Sociétés d'Instruction élémentaire*, *de la Morale chrétienne* et *des Méthodes d'enseignement*, se sont réunies pour ouvrir un concours sur la liberté d'éducation. Il est donc permis d'espérer que cette importante matière ne tardera pas à être convenablement traitée. On annonce aussi que le gouvernement s'occupe de préparer un projet de loi sur l'instruction publique. Puisse la présentation en être retardée jusqu'à l'époque où l'on sera enfin généralement détrompé sur le monopole!

Nos droits nous ont été donnés comme moyens d'accomplir nos devoirs.

Il existe des opinions fort diverses sur la nature des relations qui doivent s'établir entre l'éducation et l'État. Ces opinions se rangent sous trois systèmes principaux.

L'un est celui de la liberté; il part du principe que l'éducation est le droit et le devoir de la famille, et il ne fait intervenir l'autorité publique que pour exercer un rôle de surveillance et de répression. Un second attribue l'éducation à l'État. Enfin, dans un troisième ordre d'idées, on se place entre les deux autres systèmes, et l'on emprunte quelque chose à chacun

d'eux : c'est ainsi que notre régime actuel combine le monopole universitaire avec la liberté absolue de l'éducation domestique.

Cherchons à apprécier successivement ces trois systèmes.

Si le choix à faire entre eux n'était qu'un calcul de convenance et d'utilité, variable suivant les circonstances ; si le droit et le devoir ne s'y trouvaient point engagés ; si l'on pouvait indifféremment, sans blesser aucune conscience, décréter que l'éducation sera libre, ou qu'elle ne le sera pas, la question n'offrirait qu'un assez médiocre intérêt et se réduirait à une simple affaire de prudence administrative.

Mais si la liberté d'éducation est un droit ou détruit un droit ; si elle est nécessaire à l'accomplissement des devoirs de famille, de patrie, d'humanité, ou incompatible avec ces devoirs ; si enfin elle est ou juste ou injuste, et importe aux consciences autant qu'à la police des cités, il faut bien qu'on y voie une des plus sérieuses applications de la morale à la politique ; et c'est à la philosophie qu'il appartient de déclarer si le respect dû à la liberté veut que ses principes généraux reçoivent cette application spéciale.

PREMIÈRE PARTIE.

Tant qu'il ne s'agit que de l'éducation physique, les droits et les devoirs sont facilement aperçus et fort peu contestés.

La conformation même de l'enfant démontre la nécessité des soins qui lui sont dus, et sans lesquels sa vie serait impossible.

C'est aussi l'évidence des faits naturels qui désigne les instituteurs physiques de l'enfant. La mère qui l'a porté dans son sein, qui l'a enfanté au milieu des douleurs, qui a reçu du lait pour le nourrir, est sa première protectrice. Le père sent le besoin d'obéir à un instinct de devoir et de tendresse qui lui commande de subvenir à l'existence de l'enfant et de la mère placés sous sa sauvegarde.

La mère est maîtresse de déléguer à une nourrice ses soins de maternité. L'État ne s'interpose pas au milieu de cette délé-

gation; il ne s'occupe pas de choisir et de diriger les nourrices.

Ce serait tuer les enfans que de les délaisser sans secours. A défaut des pères et mères, le reste de la famille leur doit un appui. Autour des familles au centre desquelles les enfans sont placés s'étend le cercle plus vaste de la patrie, qui lui-même est enfermé dans la circonférence de l'humanité tout entière. Si la mère meurt ou languit, si le père manque à son enfant, si l'indigence ou le crime ont brisé la famille, tous les devoirs n'ont pas cessé envers l'être faible qui vient d'arriver au monde, et dont le sort ne doit pas être de périr par l'isolement. C'est alors à la patrie, à l'humanité à le recueillir.

Le sentiment de ce devoir a fondé les pieux asyles qui s'ouvrent aux enfans abandonnés. Il serait hors de propos d'entrer ici dans l'appréciation des reproches que l'économie politique adresse à ces institutions. Quelle que soit la divergence des avis sur le choix des moyens, l'idée fondamentale reste la même; c'est toujours le respect pour la vie des hommes. Quelques précautions que l'on recommande contre cette bienfaisance meurtrière, qui, en prodiguant avec indiscrétion les remèdes incomplets, multiplie les maux qu'elle croit guérir, on s'accorde pour convenir que la société entière serait coupable si, après qu'un enfant est né, elle aimait mieux le condamner à la mort que de lui donner des secours.

L'existence des enfans est sacrée; et cependant la loi s'abstient de déterminer et de prescrire les soins qui doivent être pris d'eux, bien convaincue que ces soins regardent les parens et non pas elle. C'est ainsi que, par exemple, elle s'est toujours considérée comme incompétente pour commander le bienfait de la vaccine. Elle ne se reconnaît un droit d'intervention dans l'éducation physique des enfans que pour les cas, heureusement très rares, où leur existence est mise en péril par des délits.

Sortons de l'éducation physique, et examinons si les droits qui la gouvernent ne se retrouvent pas entièrement les mêmes dans le reste de l'éducation.

On n'est pas quitte de tous devoirs envers un enfant quand

on a rempli l'obligation de l'allaiter, de le nourrir, de le protéger contre l'intempérie des saisons, contre les chocs extérieurs, contre l'invasion des maladies. Lui conserver la vie et le laisser manquer d'une nourriture intellectuelle et morale, ce serait bien souvent ne lui avoir rendu qu'un triste service.

Les hommes les moins clairvoyans, les moins généreux, reconnaissent la nécessité de l'éducation physique. Pourquoi si souvent, et même sans que la conscience en fasse reproche, se dispense-t-on de donner des soins au développement de l'intelligence et de la moralité de ses enfans? C'est une inconséquence qui peut s'expliquer sans peine.

A côté de l'éducation proprement dite, qui résulte de l'action volontaire des hommes sur les hommes, vient se placer cette éducation de la nature qui agit par les événemens et les choses, et par ces mille frottemens inaperçus qu'amènent toutes les relations de la vie. L'entendement et la volonté grandissent sous cette double influence. La raison de l'enfant très-imparfaite, mais très-active, impatiente de se suffire à elle-même, mais cependant souple et confiante, fera dès son premier éveil un choix à sa mode parmi les enseignemens volontaires qu'on lui donnera, et parmi les enseignemens accidentels de la nature et de la société. Si les directions d'une éducation attentive lui manquent, elle ne cessera pas pour cela de se développer; mais elle ne le fera qu'au hasard, et en s'abandonnant aux caprices de l'instinct et aux inspirations fortuites que lui apporteront les événemens.

Cette considération explique, sans l'excuser, le trop fréquent abandon de l'intelligence et de la moralité des enfans. On se repose sur le hasard du soin de les élever. On se révolterait contre l'idée de délaisser un pauvre enfant tout nu, sans alimens, sans défense; et l'on ne voit pas que livrer sa jeune âme à toutes les impressions qui d'aventure la viendront frapper, que laisser sa faible raison flotter sans guide, et sans qu'une raison plus forte prenne le gouvernail de sa liberté, c'est lui faire plus de mal encore.

L'État qui, en l'absence des soins de la famille, soutient la

vie physique de l'enfant, lui doit, de même, à défaut aussi de la famille, l'éducation intellectuelle et morale.

L'État est tenu de cette dette, dans l'intérêt des enfans, qui sont au nombre de ses membres, et dans le sien propre.

L'expérience la plus constante enseigne assez maintenant de quels dangers l'ignorance menace la société, combien de désordres et de crimes elle enfante. C'est là une vérité fondamentale, sur la démonstration de laquelle la morale et la statistique sont d'accord. Lors donc que l'État cherche à assainir le pays en y propageant les lumières, et à détruire le foyer d'infection que crée l'ignorance, c'est à sa propre sûreté qu'il pourvoit. Songeons bien d'ailleurs que ceux qui naissent pauvres et sans appui naissent cependant avec le droit de vivre : une organisation sociale qui ne leur permettrait pas de subsister par leur travail, ou qui ne veillerait pas à ce qu'ils apprissent à travailler, aurait mauvaise grâce à exiger d'eux qu'ils se sacrifiassent pour son maintien. C'est risquer beaucoup que de tenter la patience de masses redoutables, et que de les vouloir contraindre à s'arrêter long-tems avec respect devant un ordre de choses qui, trop étroit pour leur laisser place, les rejetterait hors de son sein avec mépris comme sans pitié.

Toutefois l'on n'estimerait pas à sa valeur le devoir de subvenir à l'éducation de ses semblables, si on le réduisait à n'être qu'un calcul de prudence politique. Il a droit à une plus haute place dans l'échelle des devoirs. S'il est vrai que les hommes sont frères, si chacun doit travailler au perfectionnement de son âme, si tous ont pour loi de s'entr'aider dans cette œuvre de salut, il faut, pour apercevoir la cause de l'obligation sainte qui nous lie envers nos semblables, et nous défend de les abandonner sans nul souci de leur avenir, remonter jusqu'à la source pure d'où ces sublimes préceptes découlent.

L'humanité, la religion, savent comprendre ce devoir. Ce sont elles qui, dans l'abandon des familles et dans l'insuffisance des secours de l'État, suscitent des associations charitables de la nature de celles qui, dans la plupart des pays

chrétiens, offrent une instruction gratuite aux enfans dont les parens sont trop pauvres pour les élever.

Mais, que l'on y fasse une sérieuse attention, car là se trouve le principe fondamental, ni l'État ni la charité publique n'ont à s'immiscer dans l'éducation de l'enfant, si la famille consent à y suffire.

L'existence des familles n'est pas de création humaine. Le droit civil qui peut les régler ne les fonde pas. Ce ne sont pas les injonctions de la loi, ni des délibérations prises en conseil public, qui nourrissent l'enfant du sang et du lait de sa mère, qui lient l'époux à l'épouse, les frères aux frères, qui donnent au sentiment maternel son admirable dévoûment, qui échauffent cette tendresse de père, où l'entraînement de l'instinct s'identifie avec la conviction du devoir. Quel que puisse être le langage des codes, je ne consentirai jamais, tant que je jouirai de ma raison, à reconnaître que personne sur la terre ait droit de m'ôter mes enfans, ni de faire, malgré moi, leur éducation à ma place. C'est à moi que la nature a donné la garde de leur corps et de leur âme; je n'en dois compte qu'à eux, et à cette autorité suprême de laquelle seule je les tiens, dont relève ma conscience, et en présence de qui la loi civile n'est plus rien. Responsable de l'éducation de mes enfans, j'ai le droit de n'être gêné par personne dans l'accomplissement de ce devoir.

Tous les hommes ne pouvant pas instruire tous les hommes, pourquoi ne pas laisser à chacun le soin d'élever ceux dont la garde lui est spécialement confiée? Ne sait-on pas que plus les obligations touchent de près les individus, plus il existe de probabilités qu'elles seront remplies?

Tantôt les parens s'occupent eux-mêmes de l'éducation des enfans, tantôt ils la déléguent à d'autres.

On sait quelle multitude de causes peuvent engager les pères à confier leurs enfans à des maîtres. Le tems, les connaissances peuvent manquer. Réunirait-on, ce qui est rare, assez d'aptitude et assez de loisir, on se dit encore que l'instruction vaut mieux lorsqu'elle est donnée par ceux qui en font l'occupation de toute leur vie; qu'il y faut une certaine fermeté de discipline

plus facile à un étranger qu'à un père; qu'on doit se garder de priver ses enfans des bienfaits et des leçons de la vie commune.

Déléguer ainsi à d'autres le soin de ses enfans, c'est encore agir en vertu du droit qu'on avait de les élever soi-même. Le père n'abdique point par là l'autorité paternelle. C'est lui qui préside à l'éducation, lorsque c'est lui qui choisit ses délégués, qui les surveille, qui les paye; lorsque c'est avec lui qu'ils traitent, envers lui qu'ils répondent.

Si l'on gêne la famille dans le choix des maîtres, on nuit à bien des droits comme à bien des intérêts : à la famille, que l'on empêche de s'acquitter, comme elle l'entend, d'un devoir dont elle est juge et responsable; aux enfans, dont le sort est mieux garanti par la surveillance d'une responsabilité plus immédiate; à la bonne éducation qui, comme tout le reste, prospérerait par la concurrence; enfin au droit d'enseigner.

Envisagée sous ce dernier point de vue, la question de liberté d'enseignement prend une étendue nouvelle.

Qu'est-ce en effet qu'enseigner, si ce n'est produire sa pensée au dehors, et en vertu du même droit que celui qui rend libre de parler, d'écrire, d'imprimer? C'est une des formes de la liberté qu'il faut admettre si l'on accepte les autres.

Mais, comme toute liberté suppose, avec la faculté de choisir le bien, la possibilité d'opter pour le mal, reconnaître la liberté c'est prendre l'engagement d'établir des peines sévères pour punir les délits et pour réprimer les abus qui peuvent être commis dans son exercice.

Dans les cas de répression, l'État doit intervenir, non parce qu'il s'agit d'éducation, mais parce qu'il s'agit de pénalité.

Il est un autre cas dans lequel l'État intervient, et cette fois à titre d'instituteur : c'est quand la famille, se reconnaissant impuissante pour donner l'éducation, consent à laisser élever ses enfans au nom de la société entière.

Hors ces cas de surveillance et de secours, l'État n'a rien à faire dans l'éducation. Il n'a pas le droit d'obliger le père à donner à ses fils tel ou tel enseignement, pas plus que le droit de prescrire tel ou tel mode d'éducation physique.

Le rôle de l'autorité publique ainsi borné n'en acquiert que plus d'importance. On ne la condamne pas à rester oisive, ou à demeurer spectatrice impassible des maux dont elle serait témoin. N'est-ce donc rien que d'examiner si l'enseignement ne blesse pas l'ordre et les lois? N'est-ce rien que de prêter son aide à tous ceux qui sans elle manqueraient de moyens pour acquérir l'instruction?

Prodiguer les deniers des contribuables pour parvenir à imposer de force tel ou tel enseignement aux enfans que leurs familles pourraient et voudraient instruire, soit par elles-mêmes, soit par des maîtres délégués, c'est toujours, quelque pure intention qu'on ait, se permettre une exaction pour faire de la tyrannie. Ah! sachez plutôt réserver vos secours pour les cas où ils seront tout à la fois indispensables et sollicités! Quelque abondans que vous les recueilliez, ils ne seront toujours que trop rares. Craignez-vous donc que les occasions vous manquent? N'existera-t-il pas dans tous les tems assez de misères et d'inégalités sociales, pour que la condition intellectuelle du pauvre éprouve plus de besoins que les contributions publiques n'en pourront jamais satisfaire? N'y a-t-il pas aussi certains enseignemens que l'État seul pourra faire subsister? L'utilité générale veut que nulle branche de science ne demeure sans culture; car toutes les connaissances se tiennent, et aucune des faces de la vérité n'est inutile à connaître, alors même qu'on ne s'est pas d'abord rendu compte du parti qu'on en tirera. Tous ont donc intérêt à ce que quelques personnes reçoivent des encouragemens pour se livrer aux études qui exigent des capacités spéciales, qui absorbent tout entiers les hommes assez zélés pour les entreprendre, qui imposent de longs travaux préliminaires, des dépenses considérables, mille charges enfin presque toujours trop lourdes pour des efforts individuels. C'est alors que l'État doit s'empresser d'apporter son aide; qu'il favorise, qu'il soutienne les enseignemens longs, ingrats, coûteux, sans résultats immédiats, qui sans lui resteraient abandonnés ou languiraient : mais qu'il livre sans inquiétude à la concurrence individuelle les études qui conviennent au grand

nombre, dont le besoin est général, dont les maîtres abondent, et que soutient suffisamment l'émulation des citoyens. J'avoue que je m'explique beaucoup mieux la nécessité d'une chaire de Chinois que l'utilité d'une chaire de poésie française.

Il est d'autres études pour lesquelles l'État a droit et devoir d'intervenir, je veux parler de celles qui ont pour objet des services publics. L'administration a des fonctionnaires à choisir; rien n'est plus licite que de la laisser exiger d'eux telle ou telle connaissance spéciale ou la garantie d'un enseignement déterminé.

Jusqu'où n'irait-on pas avec ce large système? La liberté d'éducation, liberté sage et sujette des lois qui la surveillent, prendrait pour ses premiers points d'appui l'autorité paternelle dans toute sa plénitude, et le droit de tous à enseigner : elle s'aiderait ensuite des secours de l'État pour tous les cas où les efforts privés ne sauraient être assez efficaces: après l'État, dont les ressources sont limitées et les besoins immenses, elle appellerait ces associations volontaires que rassemblent des sentimens de religion, d'humanité, de patriotisme. J'ignore si toujours l'universalité d'éducation ne restera qu'une chimère; mais s'il est quelque jour donné aux hommes d'entrevoir un but si désirable, ce sera quand on aura pu voir adopter un pareil ensemble d'institutions, qui laisse à la liberté ses droits, son activité, l'efficacité de la concurrence; qui, après avoir tiré d'elle tous les résultats qu'elle est capable de produire, et après s'être gardé de dissiper les ressources publiques, ne sollicite des encouragemens que pour accomplir ce qui est resté impossible à la liberté; et complète ensuite, par le concours des associations privées, la plus grande généralité possible d'éducation.

Ce ne serait pas un des moindres résultats de l'éducation ainsi étendue que d'élever à une meilleure et plus haute condition la classe inférieure tout entière. Il s'en faudrait bien que ce fût là bouleverser les positions sociales. La même hiérarchie peut subsister entre elles, et le degré inférieur être relevé tout entier. La prospérité de l'industrie dans les pays

civilisés offre un exemple remarquable de ce progrès universel. Il ne cesse pas d'y avoir des pauvres et des riches; et cependant les progrès de chaque jour permettent au pauvre d'être moins misérable. On peut supposer un état de choses où, par un heureux effet des conquêtes de l'intelligence humaine sur la nature matérielle, les objets les plus nécessaires à la vie seraient descendus à un prix assez bas pour que tous pussent y atteindre par le travail. On peut de même supposer une société dont l'organisation serait assez perfectionnée pour que tous, même les plus indigens, apprissent à lire et à écrire. Dans une société pareille, l'ordre social, loin d'être ébranlé, serait affermi : il subsisterait avec ses inégalités, mais le dernier rang serait moins malheureux.

L'espérance d'une éducation universelle n'est pas un de ces rêves de la pensée que le bon sens puisse sans danger rejeter avec dédain. Le beau idéal, le bien absolu, sont en dehors aussi de l'humanité. Quelqu'un interdira-t-il à l'artiste, au poëte, au philosophe, au chrétien, d'y tendre sans cesse comme au but suprême de leurs efforts? Ce but est placé bien haut, bien loin, par delà les limites de la vie; et cependant la plus belle route à suivre est celle qui nous en approchera de quelques pas. Heureux mille fois le pays où l'universalité d'éducation ne laisserait la dignité humaine s'effacer dans aucun homme, et ne permettrait pas que tant d'êtres intelligens pussent végéter et mourir sans avoir eu le tems de vivre et de penser! mais heureux aussi le pays où chaque jour dissipe quelques ténèbres devant quelque lumière, où le culte religieux se spiritualise, où l'industrie se perfectionne, où la civilisation s'étend, où l'éducation se propage!

Aucun système ne nous paraît plus favorable à de tels progrès que celui de la liberté. Nous ne l'avons pas été chercher dans des théories imaginaires. Nous nous sommes contentés d'appliquer à l'éducation intellectuelle et morale ce que le consentement universel admet lorsqu'il s'agit d'éducation physique. Si nous étions chargés de donner la vie à ces idées par une application immédiate, nous nous bornerions à demander une

loi fortement répressive contre les abus de la liberté, puis à proposer d'ouvrir chaque année une place au budget pour les institutions que l'État jugerait utile d'entretenir ou d'encourager.

Ces vues, toutes simples qu'elles sont, rencontrent, de toutes parts, des objections à combattre. Nous parcourrons les principales en jetant les yeux sur les deux autres systèmes dont l'examen affermira notre confiance dans la liberté.

SECONDE PARTIE.

L'opinion qui confère à l'État le droit et le devoir de donner l'éducation compte en sa faveur beaucoup de suffrages imposans. Son principe, embrassé avec ardeur par des esprits aussi élevés que généreux, est que l'enfant appartient à sa patrie plus qu'à sa famille : ce qui est une conséquence de cette autre proposition plus générale qui considère chaque citoyen comme appartenant moins à lui-même qu'à la patrie.

C'est parce que cette croyance a dominé l'antiquité que les Crétois, les Spartiates, les Perses, enlevaient l'enfant à sa famille pour l'élever aux frais, sous la responsabilité et au profit de l'État. La même idée, descendue fort avant dans les tems modernes, y a trouvé de sincères et éloquens apologistes, à la tête desquels vient se placer Rousseau.

Rousseau distinguait soigneusement l'homme de la nature et l'homme citoyen. A chacun d'eux il donnait un maître différent, laissant le premier se régir lui-même, et soumettant l'autre à l'état social. Cet état, Rousseau le détestait : son ardente sensibilité s'était prise de colère contre les obstacles factices et conventionnels dont l'homme et ses caprices ont obstrué nos sociétés; cette simplification sociale vers laquelle nous aspirons, il l'appelait de tous ses vœux, bien que ne saisissant pas les vrais moyens d'y parvenir. Mais en même tems qu'il protestait contre les sociétés, Rousseau, avec ce désintéressement admirable qui anime si éloquemment ses paroles, ne comprenait pas que l'on osât se dire citoyen sans se sacrifier pour elles; il voulait que quand on avait fait choix de l'état

de société, l'on ne prétendît pas à profiter de cette indépendance, de cette jouissance de soi-même, dont il ne comprenait l'existence que dans l'état de nature, et dont la contemplation séduisait sa pensée. Son erreur était de ne pas voir que l'homme selon le vœu de la nature, c'est l'homme civilisé par la société, et que le commerce avec nos semblables est notre seul moyen de travailler à l'œuvre de perfectionnement progressif qui est la loi de notre espèce. Nous manquons à notre nature, non parce que nous ne sommes plus assez sauvages; mais, hélas! parce que, de tous les côtés encore, nous sommes enveloppés dans la barbarie. On conçoit comment, préoccupé de son antithèse, Rousseau écrivait dans *Émile* ces paroles qu'il y a développées avec complaisance : « Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme;» et celles-ci : «Celui qui dans l'ordre social veut conserver la primauté des sentimens de la nature ne sait ce qu'il veut.»

Les conséquences des opinions de Rousseau ont été appliquées par lui fort explicitement à l'éducation publique, dans son article sur le mot *Économie politique,* pour l'*Encyclopédie.* Le passage suivant représente très-bien ses doctrines sur ce sujet :

«S'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres; et comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'État encore plus qu'aux pères : car, selon le cours de la nature, la mort du père lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'État demeure et la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place du père et se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, et qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçaient séparément sous le nom de

pères, et n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi qu'ils l'étaient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des règles prescrites par le gouvernement et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des lois de l'État et des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples et d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle et du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'homme et de citoyen au stérile et vain babil des sophistes, et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie dont ils auront été si long-tems les enfans.»

Il y a de la grandeur dans cette abnégation de soi-même avec laquelle l'individu s'efface et s'immole devant la patrie, et fait taire, en présence de l'intérêt général, ses affections les plus vives. Ce sentiment généreux brille d'un éclat que l'enthousiasme des souvenirs historiques relève encore, et tant de merveilles d'héroïsme auxquelles il a servi de mobile l'embellissent de leur beauté.

Mais sous une générosité si séduisante l'examen de la raison ne tarde pas à découvrir une théorie incomplète qui se guinde sur une fausse grandeur, et qui déplace l'ordre vrai des devoirs.

Le but de la mission de l'homme sur la terre n'est pas d'arriver à je ne sais quel bien collectif et vague dont on n'assignerait le siége nulle part. Dieu qui n'a créé que des devoirs individuels, puisqu'il n'a fait responsables que des individus, a d'abord donné à chaque homme la garde de lui-même, puis celle des êtres qui lui sont indiqués comme naturellement confiés à ses soins. Le premier devoir pour l'homme, celui qui renferme tous les autres, est de faire son bien et

celui des siens, mais à la charge de ne pas se méprendre sur ce qui constitue le bien véritable.

Trois élémens le composent, quoiqu'ils y concourent à degrés fort inégaux : le bien-être physique, le bien-être intellectuel, le bien-être moral. Négliger d'acquérir ou de conserver, quand on le peut, le bien-être physique, quelque inférieur qu'il soit aux deux autres, ce serait prétendre se montrer plus sage que l'auteur de notre être qui nous a donné l'instinct du plaisir, l'aversion de la douleur, l'amour de notre conservation. Toutefois nous sentons au dedans de nous que le bien-être intellectuel vaut mieux; qu'il y a un plaisir plus noble, plus vrai, une dignité mieux satisfaite, à servir notre pensée, à agrandir notre être, à le faire entrer en rapport avec la contemplation de l'univers et avec les lois de la création, qu'à procurer à notre corps des jouissances fugitives, incertaines, incomplètes. Le bien-être moral est placé plus haut : les autres biens servent à la vie, lui seul est la vie véritable, et s'étend par delà les limites de notre existence terrestre. Dans la garde d'autrui, nous avons à obéir aux mêmes lois que dans la nôtre. Il est bon de procurer aux autres le bien physique; il est mieux de les faire arriver au bien intellectuel, qui compte à peine pour quelque chose en présence du bien moral.

Demander si les hommes, parce qu'ils restent en société, renoncent à la recherche de leur bien-être, ou peuvent cesser de prendre sous leur surveillance personnelle et sous leur responsabilité immédiate le bien-être des leurs, c'est demander si l'homme, quand il obéit à la loi de sa vocation en devenant citoyen, cesse d'être homme; s'il peut dépouiller comme un vêtement importun et jeter loin de lui sa nature et ses facultés. Telle n'est point, telle ne peut pas être la volonté de celui qui nous a créés : en nous faisant hommes et sociables, il n'a pas entendu prendre pour jouets les perpétuels combats de nos devoirs d'hommes et de nos devoirs de citoyens. A juger des augustes desseins de sa providence par le peu qu'il nous est donné d'en entrevoir, l'harmonie est dans sa loi, la paix

entre ses commandemens; et quand sa voix se révèle à notre conscience, ce n'est pas pour nous désoler par des ordres qui s'entrechoqueraient, et par le tumulte de volontés contradictoires.

Lorsqu'on place en première ligne la recherche du bien individuel, il n'y a rien là au profit de l'égoïsme; lorsqu'on présente les devoirs comme plus strictement imposés à mesure que les êtres qu'ils concernent se rapprochent davantage de la personne de l'agent libre, on ne sacrifie en rien les intérêts généraux. En effet, il est de l'essence du bien moral, régulateur souverain et suprême de tout bien-être individuel, de ne savoir se prêter jamais au plus léger envahissement des droits d'autrui, et de se complaire à procurer aux autres tout plaisir dont on aimerait à jouir soi-même. Compatible avec toute espèce de dévoûment, avec tout sacrifice du bien-être physique et du bien-être intellectuel, le bien moral trouve souvent dans ces sacrifices son aliment et sa joie; c'est lui seul qui est inviolable et jaloux, et qui ne permet jamais qu'on agisse à son détriment.

Le choix est à faire entre deux systèmes, dont l'un exige que l'homme s'immole au citoyen ou le citoyen à l'homme, et dont l'autre accorde, conserve et l'homme et le citoyen. Nous n'hésitons pas à préférer celui qui accepte toute complète notre nature, telle qu'elle nous a été donnée; celui aux yeux duquel les droits de l'individu, la recherche de son bien, loin de périr ou de diminuer sous la loi des sociétés, y trouvent au contraire leur consécration et leur maintien, puisque chacun, pour les défendre, y est investi de la force de tous. Quant à envahir ou à diminuer mes droits, lorsqu'ils ne portent pas atteinte à ceux d'autrui, je comprendrais que ce fût la prétention de la force, je ne comprends pas que ce puisse jamais être la volonté de la loi. Autant vaudrait dire qu'il lui est loisible d'agir pour moi, de faire ou de défaire ma moralité.

L'organisation de l'État et la conscience de chaque individu reconnaissent des lois parfaitement distinctes et également

souveraines. Les faire concorder n'est point une chimère. On a pu le croire difficile, tant qu'on a vu dans l'État un être réel doué d'une individualité propre, ayant ses intérêts, ses besoins. Il fallait bien, alors, devant la supériorité de sa masse, devant l'immensité de sa puissance, faire prévaloir ses besoins, ses intérêts sur ceux des individus isolés; et les citoyens mettaient leur gloire à s'anéantir devant lui. Quand chacun n'hésitait pas à se reconnaître ainsi comme propriété de la patrie, il n'était pas possible de s'en tenir là; au risque de se déchirer le cœur, la vertu commandait d'en arracher les plus doux sentimens de la nature, et de reconnaître l'État pour propriétaire de ses enfans, sauf à rabaisser par le nom de faiblesses les saintes et tutélaires affections de la tendresse paternelle.

Mais il n'est pas vrai que l'État soit un maître à part ayant ses devoirs et ses droits. L'État n'est qu'une collection, et une collection n'a ni mérite ni démérite; l'État n'est ni bon ni mauvais; il n'y a de bon, il n'y a de mauvais que les citoyens dont il se compose, pris chacun à part. L'État c'est nous.

Renonçons donc à ces froides et cruelles théories qui se font gloire de mutiler notre nature et d'étouffer ses plus généreuses inspirations. N'échangeons pas les saints devoirs, les plaisirs purs de notre paternité, contre cette quote part d'autorité commune dont parle Rousseau, et qui s'étendrait sur la masse entière des enfans du pays. Un sentiment profond de cette honte douloureuse qui vient contrister l'âme à la vue des chûtes du génie, ne se mêle-t-il pas à la réfutation de ce système, lorsque la pensée se reporte sur celle des fautes de Rousseau dont il s'est fait toute sa vie les reproches les plus amers? Tant il est vrai que les sophismes de l'esprit peuvent égarer les plus nobles cœurs!

Citons un remarquable exemple, où les idées de Rousseau ont reçu la plus exacte application : on y verra la même révolte contre cette sagesse qui place en première ligne les droits et les devoirs de l'individu; le même dédain pour l'obéissance aux sentimens naturels; la même exaltation en

l'honneur de l'être abstrait et idéal d'une patrie, qui, supérieur à tous ses citoyens, aurait son existence, ses intérêts, sa gloire à part d'eux et dans une plus haute sphère.

Michel Lepelletier venait d'être assassiné. Parmi ses papiers on trouve un écrit que Robespierre vient lire le 13 juillet 1793 à la tribune de la Convention comme le plus bel hommage à rendre à la mémoire du républicain qui n'était plus. C'était un plan d'éducation nationale; en voici quelques passages :

« Je demande que vous décrétiez que depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze ans pour les garçons, et jusqu'à onze pour les filles, tous les enfans, sans distinction et sans exception, seront élevés en commun aux dépens de la république, et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtemens, même nourriture, même instruction, mêmes soins... A cinq ans la patrie recevra donc l'enfant des mains de la nature; à douze, elle le rendra à la société...

« L'institution publique des enfans sera-t-elle d'obligation pour les parens, ou les parens auront-ils seulement la faculté de profiter de ce bienfait national ?

« D'après les principes, tous doivent y être obligés.

« Pour l'intérêt public, tous doivent y être obligés.

« Dans peu d'années, tous doivent y être obligés.

« Mais dans le moment actuel, il vous semblera peut-être convenable d'accoutumer insensiblement les esprits à la pureté des maximes de notre nouvelle constitution. Je ne vous le propose qu'à regret; je soumets à votre sagesse une modification que mon désir intime est que vous ne jugiez pas nécessaire. Elle consiste à décréter que d'ici à quatre ans l'institution publique ne sera que facultative pour les parens; mais ce délai expiré, lorsque nous aurons acquis, si je puis m'exprimer ainsi, la force et la maturité républicaines, je demande que quiconque refusera ses enfans à l'institution commune soit privé de l'exercice des droits de citoyen pendant tout le tems qu'il se sera soustrait à remplir ce devoir civique, et qu'il paye en outre double contribution dans la taxe des enfans. »

Tout le monde n'a pas droit de s'indigner de ce plan ou

de le prendre en pitié. Nous le pouvons, nous, partisans de la liberté, qui voulons que l'enfant appartienne non à l'État, mais à lui-même; nous qui demandons que, pendant tout le tems où sa liberté mineure aura besoin d'être prise en tutelle, sa famille seule soit appelée à le gouverner; nous qui ne consentons pas à nous décharger sur la patrie du soin d'élever nos enfans; nous qui gardons pour notre conscience la responsabilité des leçons qu'ils devront recevoir; nous qui nous croirions aussi coupables de négliger le salut de leur âme que d'abandonner la culture et le perfectionnement de la nôtre. Nous pouvons frémir avec toutes les mères de cette menace d'une éducation forcée, qui dissout la famille, qui jette au souffle des inspirations étrangères cette fleur confiée à la culture paternelle. Nous pouvons traiter avec quelque moquerie ces souvenirs de collége qui s'efforçaient de tailler nos modernes sociétés sur le patron des anciennes républiques. Mais quant à ceux qui donnent à l'État un droit sur l'enfant, quant à ceux qui croient à la légitimité d'une intervention publique dans l'éducation, qu'ils y prennent garde : la logique leur commande, sous peine de la plus évidente inconséquence, d'admirer Lepelletier et Robespierre, et de se prosterner devant leur projet.

Je me trompe. Il y avait encore dans Lepelletier un tribut payé à la faiblesse de l'humaine nature. Ce n'est pas du délai de quatre ans que je parle; car il n'y faut voir que ce qui y est, c'est-à-dire une concession transitoire, sans sacrifice du principe : je parle de cette douceur de peines contre les pères dont la tendresse se serait obstinément révoltée et aurait, malgré la loi, retenu leurs enfans auprès d'eux. La logique voulait que, sans se contenter de punir ces réfractaires, on leur enlevât de force leurs enfans, auxquels ils faisaient, sans droit, le tort de les priver du bienfait de l'éducation distribuée officiellement par la république.

L'inconséquence n'est pas toujours mauvaise dans la vie réelle; c'est le remède pratique des systèmes erronés. Mais, dans une discussion philosophique, elle ne doit trouver aucune

grâce; car elle sert de pierre de touche pour dénoncer les faux systèmes.

Allez donc jusqu'au bout, vous qui regardez l'éducation comme une affaire officielle. Enlevez-la nettement et de vive force à la famille, qui usurpe, quand elle donne l'éducation au lieu et place de l'État. Si vous reculez devant cette conséquence, vous jugez votre système, et vous le confessez vaincu. (*La suite au cahier prochain.*)

Forces productives et commerciales du midi de la France.

Suite du département de l'Hérault.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII. — Janvier 1828; pag. 34 - 42.)

La statistique de l'Hérault fait connaître d'abord la topographie de ce département, qui semble réunir tous les genres de territoires : littoral maritime, étangs et marais, vastes plaines, partie montueuse et sites volcaniques. Parmi ces derniers, on cite le volcan d'Agde, celui de Saint-Thibéry, la montagne basaltique de Montferrier, etc.

M. *Hippolyte de* Lesser examine la nature des diverses substances minérales que présente le sol du département.

Le département est sillonné par un grand nombre de rivières, parmi lesquelles la plus importante est l'*Hérault*, dont il a pris le nom. L'Hérault se jette dans la mer, après avoir reçu les eaux de vingt-deux affluens; le port d'Agde est situé sur la rive gauche, et près de son embouchure.

Le port de Cette, beaucoup plus important et plus fréquenté par les navigateurs, est à la pointe d'une presqu'île qui sert de digue au lac appelé l'*Étang de Thau*, du côté de la mer.

Le célèbre canal connu sous le nom de *Canal des deux Mers*, ou *du Languedoc*, ou *du Midi*, entre dans le département à peu de distance de Capestan, passe auprès de cette ville et de Béziers, et débouche dans l'Hérault un peu au-

dessus du port d'Agde, croise ce fleuve et débouche ensuite dans l'étang de Thau. La ligne de navigation continue dans toute la longueur de cet étang, et passe successivement dans les autres étangs, qu'on pourrait appeler les *lagunes* du département de l'Hérault, et vient aboutir à Lunel, un peu au-dessus de l'étang de Manguio; tandis qu'un autre embranchement parti de cet étang se bifurque pour aller d'un côté à Aigues-Mortes, puis à la mer, et de l'autre à Beaucaire, pour déboucher dans le Rhône.

Ainsi, le département de l'Hérault jouit dans toute sa longueur du bienfait de la communication établie par le canal des deux Mers.

Le sol du département de l'Hérault s'élève rapidement à mesure qu'on s'éloigne de la mer pour avancer vers le nord; ce qui conduit au pied des Cévennes. Cette pente générale rend torrentueux la plupart des cours d'eau du département. Très-peu sont flottables dans une certaine partie de leurs cours; et l'Hérault même n'est navigable qu'à peu de distance au-dessus de son embouchure jusqu'à Besson.

Un bon système de routes, quelques canaux de petite navigation semblent les seules communications avantageuses qu'on puisse établir dans l'intérieur du département.

Quelques routes en fer habilement tracées pourraient établir de grandes communications pour amener du combustible et des matériaux d'un grand poids des confins de l'Aveyron, du Tarn et du Gard, jusqu'au centre de l'Hérault, et pour faire remonter vers les régions supérieures de ces trois départemens les produits apportés par le commerce maritime ou par la navigation intérieure du canal des deux Mers. Voilà l'un des grands objets d'étude qui doivent attirer toute l'attention des ingénieurs et des administrateurs, des propriétaires et des industriels, dans les quatre départemens contigus que nous venons de citer.

On peut entreprendre avec fruit de très-grands travaux pour assainir le voisinage des étangs, pour en faciliter les débouchés dans la mer, pour en régulariser, en améliorer la

navigation intérieure par un emploi judicieux de la machine à draguer mue par la force de la vapeur. On peut opérer des desséchemens qui diminuent convenablement la superficie des étangs et fassent disparaître d'insalubres marécages, pour donner à l'agriculture un sol susceptible d'être rendu extrêmement fertile.

Les innombrables cours d'eau qui sillonnent le département en différens sens peuvent servir à établir un système général d'irrigation infiniment précieux sous un ciel aussi chaud que celui du Bas-Languedoc.

Je crois qu'on devrait chercher en même tems à replanter beaucoup de sommités déboisées dans les parties supérieures du département de l'Hérault et des départemens limitrophes. Ces plantations fourniraient avec plus d'abondance et de permanence aux cours d'eau de ce département.

Ce département est riche en eaux minérales, et la célébrité des médecins de Montpellier a dû favoriser beaucoup la fréquentation de ces eaux. On a formé des établissemens thermaux à Balaruc, dans l'arrondissement de Montpellier; à Avesnes, dans l'arrondissement de Lodève; à La Malou, dans l'arrondissement de Béziers.

L'établissement de Balaruc aurait besoin d'un plus grand nombre de baignoires, d'appareils pour donner les douches, et de logemens appropriés aux besoins des malades. Il faudrait aussi que les propriétaires du voisinage cultivassent de beaux jardins, plantassent des vergers, des bosquets, des allées, fissent des prairies artificielles, en un mot, rendissent leur territoire plus agréable à visiter, et plus favorable au bien-être des malades qui le visitent. Alors s'augmenterait beaucoup le nombre des visiteurs, ou malades, ou simplement oisifs : le nombre en est maintenant de 3 à 400 par année. A Balaruc se trouve un hospice entretenu par le gouvernement. On s'est plaint jusqu'à ces derniers tems de ce que tout est fort incomplet et fort imparfait dans cet établissement. Les eaux de Balaruc sont très-actives comme bain et comme boisson. Elles ont cela de particulier, que les saisons tempérées

conviennent le mieux pour leur usage. C'est le milieu du printems et le commencement de l'automne qui sont les époques préférables.

Les bains d'Avesnes ont moins d'importance et ne sont guère fréquentés annuellement que par 100 malades. On recommande beaucoup ces eaux pour les maladies cutanées anciennes ou répercutées, pour des débilités nerveuses, etc. Les malades se baignent dans deux bassins où l'on reçoit l'eau en volume suffisant. Il n'y a point d'hôpital dans le voisinage, et l'art n'a rien fait pour procurer aux malades ces commodités qu'on admire et qui se prêtent à toutes les variétés de traitemens dans les bains thermaux que possède l'Angleterre. Il faut en dire autant de l'établissement thermal de La Malou, où l'on trouve simplement un grand réservoir dans lequel on se baigne en commun; près de La Malou se trouvent les sources d'eaux minérales de Capus et de la Vergnière : ces deux sources et La Malou sont annuellement fréquentées par environ 400 malades.

Si les Anglais possédaient une richesse minérale comparable à celle des eaux que nous venons d'indiquer, ils la rendraient bientôt de la plus haute valeur, par tous les secours de leur industrie. Ils embelliraient la nature aux environs de ces bains par des plantations intelligentes et variées, par de beaux ombrages et de grands tapis de verdure; ils construiraient des édifices simples, mais élégans, et surtout commodes pour l'habitation des malades; ils s'occuperaient surtout de l'établissement des bains et des douches; ils attireraient promptement une foule de malades, de convalescens et de valétudinaires, d'oisifs et de curieux. Pourquoi les habitans de l'Hérault n'exploiteraient-ils pas cette bienfaisante industrie? Ils sont loin du terme où le voyageur n'aura plus à leur indiquer de perfectionnemens et d'améliorations pour leurs établissemens d'eaux minérales.

La statistique de M. de Lesser présente une longue énumération des espèces végétales qu'on trouve dans le département de l'Hérault : il aurait mieux valu, selon nous, faire une telle

énumération dans un ouvrage d'histoire naturelle que dans une statistique.

On trouve dans cet ouvrage des notions intéressantes sur l'histoire et l'administration du pays. Des détails étendus sur les antiquités nous semblent sortir du cadre d'une statistique proprement dite, excepté pour les monumens qui appartiennent en quelque chose à la statistique, et qui peuvent se rattacher à quelques dénombremens d'hommes ou de choses.

Parmi tant de monumens antiques ou non qui méritent à peine un regard passager, arrêtons-nous à Montpellier devant la fontaine que Jacques Cœur y fit construire dans le xve siècle. Elle porte à la fois les armes de la ville et celle du grand commerçant qui possédait un comptoir à Montpellier. Lorsque Jacques Cœur, devenu ministre, fut tombé dans la disgrace, son souverain eut la bassesse d'ordonner aux magistrats d'effacer les armes de son fidèle serviteur du monument utile qu'avait érigé cet homme supérieur à son siècle. Les magistrats de Montpellier se contentèrent de faire graver à côté des armes du ministre persécuté, celles de la ville dont il s'était montré le bienfaiteur aux jours de sa prospérité.

Le département de l'Hérault se glorifie d'avoir donné le jour à beaucoup d'hommes célèbres, parmi lesquels nous citerons seulement les médecins *Barthez* et *Broussonnet :* et le chirurgien *La Peyronie,* qui légua cent mille francs à Montpellier pour construire un amphithéâtre propre aux démonstrations anatomiques; *Bondon*, peintre d'histoire et paysagiste, et *Vien,* le maître de David; *Pellisson,* secrétaire de l'Académie française, écrivain célèbre pour la générosité et l'éloquence des Mémoires qu'il publia pour défendre Fouquet tombé dans la disgrace; *Brueys,* auteur comique, dont le nom ne se prononce guère qu'avec celui de son ami *Palaprat.* Une singularité remarquable, c'est que le département de l'Hérault, et le Languedoc en général, qui, durant le moyen âge, ont compté des poètes si gracieux dans ses gais troubadours, ne présentent pas un poète du premier ordre dans les trois grands siècles

littéraires de la France. On cite cependant, parmi les poètes du second ordre, *Vanière*, qui célébra dans un latin gracieux et pur les charmes de la vie champêtre; dans le siècle dernier, *Roucher*, auteur du poème des mois. Aujourd'hui, le département compte un poète plein de verve et de patriotisme, auquel on ne peut reprocher qu'une fécondité parfois trop empressée de produire : c'est M. *Viennet*, que la ville de Béziers, qui doit se glorifier de lui avoir donné le jour, vient d'appeler à la chambre des députés.

En parlant des hommes célèbres natifs de Béziers, n'oublions pas l'illustre *Riquet*, auteur du Canal du Languedoc, l'un des plus beaux et des plus utiles monumens du siècle de Louis XIV.

Le canal du Midi présente dans ce département une longueur totale de 66,006 $\frac{2}{3}$ mètres. Au débouché du canal dans l'étang de Thau, on parcourt près de 20 kilomètres dans cet étang, après quoi l'on trouve la ligne de navigation qu'on appelle *Canal des étangs*, qu'on prolonge par le canal latéral de l'étang de Thau actuellement en construction. Ces canaux sont tous de première classe : ils ont 2 mètres de tirant d'eau, ainsi que le court canal du Grau du Lez. Le petit canal de Cette, qui va de ce port à l'étang de Thau, a 3 mètres d'eau.

Le canal de Lunel et de Grave n'a que 2 mètres d'eau; ce dernier canal fait communiquer le canal des Étangs avec le port de Juvénal, qui n'est pas éloigné d'un kilomètre de Montpellier. Enfin, on n'a donné qu'un mètre d'eau au petit canal ou robine de Vic, alimenté par une source d'eau minérale et par les eaux des étangs et de la mer; il va de la commune de Vic dans l'étang de Vic et de Palavas; il sert à transporter les pierres tirées des carrières de Vic pour réparer les digues du canal des Étangs.

Le département de l'Hérault n'a que deux rivières navigables : l'Orbe, qu'on remonte avec de petites barques jusqu'à Sérignan; et l'Hérault, qu'on remonte avec de plus forts bateaux jusqu'à Bessan, dans une étendue de quatre lieues. Un canal latéral pourrait permettre de remonter avec des bateaux

jusqu'à Saint-Guilhem, au-dessus duquel ce fleuve cesse d'être flottable.

Le port de Cette, établi par Colbert dès 1666, est abrité par un môle de 600 mètres; le fort Saint-Louis s'élève à la tête de ce môle pour protéger l'entrée du port. Un premier canal, large et bordé de très-beaux quais, traverse la ville dans toute sa longueur, et fait communiquer du port à l'étang de Thau; un second canal, d'équerre avec le premier, aboutit au canal creusé dans le milieu des étangs vers l'est. Ainsi du port de Cette on peut naviguer sans interruption, d'un côté jusqu'à Bordeaux par le canal du Languedoc et la Garonne; de l'autre jusqu'au Rhône par les canaux des Étangs, d'Aigues-Mortes et de Beaucaire. Le port a 12 hectares de superficie, et pour tirant d'eau 6 mètres à l'entrée, 5 mètres 5 dans l'intérieur, et 4 mètres dans le canal dirigé vers l'étang de Thau, jusqu'au pont qui réunit les deux parties de la ville : ce pont est mobile.

Durant la révolution l'on avait négligé le curage du port; il a fallu de très-grands travaux pour remédier à cette négligence.

On doit construire un second môle qui portera le nom de *Louis XVIII*, une jetée ou brise-lame en avant de l'entrée du port de Cette, pour la protéger contre la violence des vents du large, et pour empêcher que les alluvions ne soient poussées avec trop de force et d'abondance dans le port de Cette.

L'établissement du port d'Agde est une création de Richelieu. Mais l'emplacement choisi par ce ministre n'est pas celui du port actuel, qui se trouve à l'embouchure de l'Hérault. Ce fleuve a 100 mètres de largeur moyenne jusqu'à la ville d'Agde, dans une longueur de 4,800 mètres; ce qui présente une superficie de 48 hectares. La profondeur moyenne des eaux de ce chenal est de 5 mètres : voilà le port d'Agde qui, dans toute sa longueur, est bordé par de beaux quais en pierre de taille. Une barre s'est formée à l'embouchure de l'Hérault, en avant des jetées du port d'Agde, qu'il est urgent de prolonger si l'on tient à l'usage de ce port : sur la barre le tirant d'eau n'est plus que de 3 mètres, 6.

Chaque année des sables d'alluvion s'accumulent avec rapidité sur le littoral en avant de l'embouchure de l'Hérault, et forment des attérissemens toujours croissans.

Il existait autrefois des deux côtés de l'Hérault, des forêts de pins qui s'étendaient jusqu'à la montagne de Cette; il faudrait les replanter pour protéger la plage dans cette partie du littoral, et pour empêcher que les sables emportés par les vents ne viennent s'amonceler à l'embouchure de l'Hérault.

Le département possède encore le port de Mèze, vers le milieu de l'étang de Thau. C'est un rectangle long de 200 mètres et large de 50, entouré de quais; il reçoit de petits navires et des bateaux de 40 tonneaux, qui viennent y mouiller en grand nombre à l'époque de la foire de Beaucaire. Ce port aurait besoin de grandes réparations.

Le port de Marceillan, pareillement situé dans l'étang de Thau, a 200 mètres de long sur 33 de large. Les môles de ce port sont très-dégradés.

Nous devons particulièrement arrêter notre attention sur les établissemens de bienfaisance de Montpellier; ils méritent d'être cités, pour la grandeur des édifices et pour le régime intérieur, ainsi que pour les soins administratifs.

L'hôpital Saint-Éloi contient 23 salles, dont 9 pour les fiévreux, 3 pour les blessés, 9 pour les galeux et les vénériens, 2 pour les femmes. On a calculé le volume d'air pour chaque espèce de maladies d'après le rapprochement des lits. On l'a fixé, pour les fiévreux et les blessés logés : au premier étage, à 68 $\frac{1}{2}$ mèt. cub. au maximum, et 37 $\frac{3}{4}$ au minimum; au second étage, à 44 mèt. cub. au maximum, et 24 $\frac{1}{4}$ au minimum; pour les galeux et les vénériens, le volume de l'air varie de 35 à 27 $\frac{1}{2}$ mèt. cub. Ce document peut être utile dans l'établissement de nouveaux hôpitaux. Les cours sont entourées de galeries spacieuses où, dans tous les tems, les malades peuvent se promener; des eaux abondantes et pures sont fournies par les fontaines de la ville. L'édifice présente une salle où l'on peut prendre au moins cent bains chaque jour. Cet hôpital envoie ses malades qui en ont besoin aux eaux minérales de

Balaruc, où il défraie leurs dépenses. Le prix moyen auquel revient une journée de chaque malade dans cet hôpital, est de 82 c. $\frac{4}{10}$, pour les dix dernières années, valeur moyenne. C'est à coup sûr une faible dépense, si l'on considère l'ensemble des soins et des remèdes administrés aux malades.

L'hôpital général, où sont reçus les pauvres, les incurables et les vieillards, présente 21 salles : 9 pour les hommes et 3 pour les enfans mâles; 8 pour les femmes, une pour les jeunes filles. Il faut remarquer dans cet établissement les dispositions d'après lesquelles les salles de service placées dans le centre de la maison permettent aux personnes de chaque sexe de s'y rendre sans sortir du quartier qui leur est réservé; des tribunes séparées reçoivent à l'église les personnes de sexes différens; et l'on s'y rend de chaque quartier sans communiquer avec d'autres parties de l'établissement. Cet hôpital a des eaux abondantes et une vaste salle de bains; enfin, l'hôpital général entretient à Balaruc un établissement pour faire prendre les eaux minérales à ses malades qui en ont besoin. Il envoie des malades à Cette pour prendre des bains de mer. Près de l'hôpital se trouve un dépôt de police pour les vénériens, les galeux et les teigneux, les femmes de mauvaise vie, les vagabonds et les indigens. De 1809 à 1818, la dépense moyenne des personnes entretenues dans cet hôpital s'est trouvée un peu moindre de 44 centimes. La modicité de cette somme s'explique par le grand nombre d'enfans qu'on admet dans l'établissement.

Il faut citer aussi l'hospice de la Maternité, établissement analogue à la maison d'Accouchement de Paris; et l'hospice où l'on traite les insensés.

Montpellier possède un bureau de bienfaisance analogue aux bureaux de charité des arrondissemens de Paris. Tous les jours cet établissement, connu sous le nom d'*OEuvre de la Miséricorde*, donne des secours à 3 ou 400 pauvres, nombre moyen. Douze sœurs de Saint-Vincent de Paul sont attachées à l'OEuvre de la Miséricorde; deux d'entre elles tiennent une école gratuite de jeunes filles : elles en ont environ 300; quatre sœurs sont occupées à la pharmacie; deux visitent à domicile

les malades pauvres. Une sœur de charité est chargée de la nourriture et de la lingerie des prisonniers. Les autres sœurs suffisent à tous les soins de charité qu'exigent les malades et les pauvres secourus par la maison de Miséricorde ; 6 médecins, 6 chirurgiens ou accoucheurs sont attachés à cet établissement et visitent gratis tous les indigens. La pharmacie de la Miséricorde fournit les médicamens qu'ils prescrivent. N'oublions pas de remarquer que cette manière de secourir les malheureux est devenue le modèle des dispensaires de Londres, imités ensuite à Paris, à Marseille, à Lyon.

Une autre institution digne d'être citée, est l'OEuvre du prêt gratuit et charitable qui remonte à l'année 1684. Cet établissement souffrit beaucoup durant la révolution. En 1796, l'argent ainsi qu'une grande partie des gages déposés dans les magasins de l'OEuvre furent dérobés par des voleurs. La charité des habitans, par une contribution volontaire, remplaça cette perte. En 1797, les prêts gratuits recommencèrent. C'est un Mont de piété gratuit, pareil à celui que j'ai formé le vœu de voir établi dans la capitale, et qu'il faudrait ensuite imiter dans toutes les villes de France. Les administrateurs de l'OEuvre du prêt gratuit de Montpellier ont poussé si loin leurs soins généreux pour secourir quelques personnes nécessiteuses des classes élevées, qu'ils opèrent ces prêts sans inscrire sur aucun registre les noms des emprunteurs, et se contentent de mettre ces noms et les reconnaissances des prêts dans un billet cacheté qu'on attache aux effets engagés et qu'on restitue sans l'ouvrir. Des dons et des legs constituent le capital qui permet de semblables bienfaits à l'OEuvre du prêt gratuit de Montpellier.

Dès l'année 1805, cette ville possédait une administration charitable des prisons, association de bienfaisance qui s'est, depuis cette époque, occupée avec un zèle extrême de l'amélioration du sort des détenus dans les prisons civiles et militaires. Elle donne des vêtemens aux prisonniers qui en manquent, et dans les grands froids, leur procure du chauffage. Chaque semaine elle distribue une petite somme aux prison-

niers, et délivre de tems à autre des prisonniers pour dettes.

Il y a dans Montpellier une maison centrale de détention, où sont établis des ateliers pour le tissage du calicot et des toiles à voiles, des toiles fines et des services damassés, pour le filage et le dévidage du coton et du chanvre, pour la fabrication des bretelles et des couvertures de laine : il existe aussi des ateliers de tailleurs, de cordonniers, de menuisiers, de serruriers, de couturières, etc. Les détenus employés dans ces divers ateliers reçoivent une rétribution qui varie depuis 20 cent. jusqu'à un franc, suivant la nature et la quantité des travaux. Cette maison reçoit les condamnés des départemens de l'Ardèche, de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et du Tarn.

La prospérité de l'agriculture du Languedoc peut être rapportée à trois grandes époques. La première est l'ouverture du canal du Midi, qui permit un débouché facile aux produits de la contrée; la deuxième à l'édit de 1711, d'après lequel les terres défrichées étaient pour quinze années exemptes de toutes espèces d'impôts, de dîmes et de droits féodaux; enfin aux lois de l'Assemblée constituante, qui firent disparaître beaucoup d'entraves oppressives pour les cultivateurs, et rendirent partout les terres de France complétement libres.

Quelques personnes se plaignent de l'extrême division des propriétés dans le département de l'Hérault; mais elles reconnaissent aussi les efforts extrêmes que cette division fait faire aux cultivateurs. On cite l'exemple de Lodève, autour de laquelle on voit la vigne cultivée sur des rochers où la terre est presque entièrement apportée par les hommes et contenue par des murs à pierres sèches en forme de gradins. De semblables travaux ne peuvent être fructueusement exécutés que par de petits propriétaires ouvriers.

Les vignobles de l'Hérault sont renommés; on cite avec éloge les vins muscats de Frontignan, de Lunel, de Béziers, de Montbasin, etc. On évalue à 2,077,582 hectolitres la récolte moyenne des vignes du département.

On pourrait planter dans le département de l'Hérault des

haies de mûriers qui viennent promptement et qui sont très-avantageux pour l'éducation des vers à soie.

L'olivier est cultivé non-seulement en superficies appelées *olivètes*, mais sur une foule de points isolés, dans les vignes et dans les terres labourables, soit placés en bordures, soit disséminés dans toute l'étendue des champs. La diminution des plantations et des produits de l'olivier, par suite des hivers rigoureux, est déplorable, et démontrée par le tableau suivant :

En effet, la récolte moyenne de l'huile avant l'hiver de 1789 était seulement de 47,000 hectolitres. Il y a cinquante ans on ne l'évaluait plus qu'à 14,232 hectolitres.

Le vin du département, brûlé pour être exporté, est de 1,280,000 hectolitres. On exporte 400,000 hectolitres de vins muscats et de vins ordinaires.

Le département compte 264 distillateurs sans parler des propriétaires qui brûlent eux-mêmes leur récolte. Cette industrie occupe 510 ouvriers. On emploie pour cette opération des appareils perfectionnés d'Adam et de Baglioni.

La valeur totale des vins employés à la distillation, à la consommation intérieure et au commerce, produit par le département de l'Hérault, s'élève à 15,840,000 fr.

On trouve au voisinage du port de Cette des salines qui fournissent les sels les plus blancs, les mieux cristallisés et les plus compactes qu'on obtienne sur tout le littoral de la Méditerranée.

Le tonnage total des navires étrangers ou français de long cours ou de cabotage que reçoit le port de Cette est d'environ 50,000 tonneaux par année.

Le port d'Agde est d'une très-grande importance pour l'approvisionnement de nos armées dirigées vers l'Italie ou vers l'Espagne.

On trouve aussi dans le voisinage des salines très-abondantes. Le tonnage total du port d'Agde ne s'élève guère qu'à 25,000 tonneaux par année pour les bâtimens étrangers et français. Dans une année moyenne, telle que 1823, on a trouvé

pour navigation de l'est à l'ouest, sur le canal du Languedoc, 1,636 embarcations de toute espèce, transportant 33,690 tonneaux de marchandises, de produits agricoles, de charbon fossile, etc., non compris 80,000 pieds cubes de gros bois de sapin ou de chêne. Pour la navigation de l'ouest à l'est, il y a 2,043 embarcations venant du canal des deux mers, et se dirigeant sur Montpellier, Lunel et Beaucaire; transport total des marchandises, des produits agricoles, denrées coloniales, tabacs, fers, soudes, draps, laines, marbres, etc., 35,540 tonneaux.

Il est fâcheux que l'état actuel du canal des Étangs ne présente qu'une profondeur de 1^{m} à 1^{m} 30, et force de transporter sur des alèges une grande partie des chargemens; ce qui explique le plus grand nombre de bateaux employés à la navigation de l'est à l'ouest.

Le canal des Étangs apporte aussi beaucoup de produits d'agriculture et d'industrie, au port de Cette, pour l'exportation.

Le département de l'Hérault est riche en charbon fossile; on trouve des mines de houille près des bords de l'Orb, dans un territoire qui s'étend jusque vers les sources de la Mare, affluent de cette rivière, et non loin des limites du département de l'Aveyron. Ces mines offrent l'exploitation la plus considérable et pourtant elle n'est que de 6,000 tonneaux par année dont la valeur est portée à 78,000 fr. La redoutable concurrence des charbons de Saint-Étienne, qui descendent par le Rhône, réduit beaucoup les demandes de ce charbon fossile.

Les mines de l'Hérault que nous venons de citer sont situées dans des gorges profondes et d'un difficile accès. Il faut franchir des chaînes de montagnes afin de parvenir à la plaine et aux voies principales de communication. Nous croyons cependant qu'un bon système de routes en fer pourrait être très-avantageusement introduit pour faire descendre la houille des lieux d'exploitation jusqu'à Béziers. Ce projet est digne de toute la sollicitude des administrateurs et des citoyens du département de l'Hérault. Il existe d'autres mines de houille aux

environs de Roujan et de Nefiès; elles donnent 1,000 tonneaux de charbon, évalués à 16,000 f. Vers les limites du département de l'Aude, le département de l'Hérault possède aussi des mines de houille à la Conette et Azillanette; ces dernières mines fournissent environ 1,600 tonneaux de houille évalués à 28,000 fr. On trouve que les houillères de l'Hérault ne sont pas exploitées par une aussi bonne méthode qu'on pourrait le désirer. Les dernières mines que nous venons de citer, celles qui s'étendent de Bize à Sesserasse sur la droite de la Sesse présentent une masse de combustible pour ainsi dire inépuisable, et qu'on n'a pas encore commencé d'exploiter. On n'a pas non plus apprécié l'étendue et la puissance des mines de houille situées sur la rive gauche de cette rivière. Espérons que les développemens naturels de l'industrie feront entreprendre des exploitations dignes de ces richesses minérales.

Le département de l'Hérault est riche en substances minérales de diverses espèces; mais dans un grand nombre de localités, le mauvais état des chemins rendrait le transport trop dispendieux pour que l'exportation de ces matières puisse être faite avec avantage.

Le département de l'Hérault possède plusieurs carrières de marbre exploitées à diverses époques, et maintenant abandonnées par la difficulté des transports, difficulté dont nous venons de parler.

Depuis 1822, Lodève possède une fabrique de poteries en terre de pipe, qui donne déjà pour 40,000 fr. de produits.

L'arrondissement de Béziers présente un grand nombre de clouteries. Environ 250 ouvriers sont employés à ce travail, et fabriquent pour 150,000 fr. de clous. Leur industrie est très-favorisée par le voisinage des mines de charbon fossile.

Montpellier tient un rang distingué pour la fabrication des produits chimiques. Elle posséda long-tems la fabrication exclusive du verdet ou acétate de cuivre. Cent trente-six établissemens consacrés à cette fabrication rendent annuellement 560,000 fr., en y comprenant la fabrication de Montpellier et celle de Gignac, ville située sur les bords de l'Hérault. Chacun

de ces établissemens ne consiste guère que dans le maître d'une cave, qui suffit à ce travail avec l'aide de sa famille. On évalue à plus de 1,000,000 fr. la valeur totale des produits chimiques fabriqués dans le département. Il faut compter au premier rang, parmi les fabriques de produits chimiques, celle de M. Étienne Bérard, fondée par le comte Chaptal.

La grande fabrique établie aux Thermes, près de Paris, par MM. Étienne Bérard et Chaptal, a reçu tous les procédés mis en pratique depuis quarante ans, dans la manufacture de Montpellier.

On remarque sur les bords de la Lez, auprès de Montpellier, une scierie hydraulique qui débite une grande quantité de tables de marbre et de dalles de pierre.

Le département fabrique annuellement pour environ 114 mille fr. de bouteilles, de dames-jeannes, d'huiliers et de carafes, dans trois verreries.

La filature du coton a plutôt diminué qu'augmenté depuis le commencement de ce siècle; cependant les travaux de tissage de coton ont conservé de l'importance surtout dans les ateliers de M. Verdier, inventeur du tissu côte-pali, étoffe dont la chaîne est en coton avec trame de soie teinte en écru. La valeur du travail des cotons surpasse annuellement 400,000 fr. En 1789, les fabrications du même genre pour le département de l'Hérault s'élevaient à la somme de 3,737,500 fr. Cette immense diminution tient d'une part aux progrès de l'industrie dans la France du nord, et de l'autre aux prohibitions de nos produits dans la Lombardie devenue autrichienne, et dans l'Espagne.

Une industrie pareillement diminuée depuis 1789 est la fabrication des liqueurs, des parfums et des essences. A la première époque, Montpellier comptait vingt et une grandes fabriques, et n'en compte plus que quatre aujourd'hui. La totalité des fabriques établies dans le département donne 138,760 fr. de produits annuels.

Le département de l'Hérault contient douze imprimeries,

dont sept à Montpellier et trois à Béziers. Le département compte huit écrits périodiques utiles à l'administration, au commerce ou aux sciences. Le département possède six papeteries, dont le produit surpasse 60,000 fr.

La pêche dans les étangs est une industrie importante pour le département de l'Hérault et produit une somme de 560,000 fr.

La fabrication des draps pour la troupe est une des principales ressources du département de l'Hérault. La ville de Lodève est le lieu principal de cette fabrication. D'autres villes, Clermont, Saint-Chinian et Villeneuvette fabriquaient autrefois des draps pour le Levant, et furent érigées en manufactures royales sous le ministère de Colbert. Les anciens États de Languedoc donnaient aux draps sortis de ces fabriques une gratification ou prime d'encouragement, ce qui montre toute l'attention que le gouvernement provincial donnait à cette fabrication. Enfin, il existe à Bédarieux et à Saint-Pons des fabriques de draps dont l'origine remonte à la fin du XVIIe siècle.

En 1789, la valeur des draps fabriqués pour le Levant par les villes que nous venons de citer surpassait 8,000,000. En 1822, le département de l'Hérault n'a fabriqué pour le Levant qu'une quantité de draps dont la valeur est seulement de 1,402,765 fr.

La consommation de draps pour l'intérieur de la France supplée en partie au débouché du Levant. Disons aussi que les diverses villes qui se bornaient à l'approvisionnement du Levant concourent maintenant à l'habillement des troupes, et commencent à fabriquer des draps superfins.

Au total, le département de l'Hérault comptait en 1789 98 fabriques de draps dont 49 à Lodève, 26 à Clermont, 15 à Bédarieux, etc. Il en compte maintenant 53 à Lodève, 33 à Bédarieux, 32 à Clermont, 15 à Saint-Chinian, 14 à Saint-Pons, 4 à Riols, une à Villeneuvette.

En 1822, le total des fabrications était de 35,750 pièces. Cette fabrication emploie 8,531 ouvriers, et la valeur des produits est de 10,428,032 fr. Ainsi, la fabrication des draps est encore de beaucoup la branche d'industrie la plus riche

du département de l'Hérault. La fabrication des couvertures de laine, qui compte plus d'un siècle, occupe environ 1,500 ouvriers, et produit 1,800,000 fr.

Le département a perdu la fabrication des étoffes de soie; il est réduit maintenant à la bonneterie. Montpellier était le centre d'une grande industrie qui faisait fabriquer en 1789, 100,000 douzaines de mouchoirs, 50,000 aunes de mouchoirs de coton rayés et quadrillés, pour l'intérieur de la France, le Piémont et nos colonies d'Amérique. On teignait à Montpellier 200,000 quintaux de coton pour les manufactures des autres provinces.

Près des limites du département du Gard et des rives de l'Hérault, la ville de Gange, au pied des Cévennes, et dans un pays où la récolte des soies est extrêmement abondante, s'adonne avec avantage à la fabrique des bas de soie. Elle excelle dans la confection des bas à dentelle pour femmes. Les produits de Gange sont presque entièrement envoyés à Paris. La petite ville de Saint-Martin de Londres s'adonne à la même industrie. La valeur totale de la soie filée pour tout le département est, année moyenne, d'environ 900,000 fr. La valeur totale des bas de soie fabriqués dans le département est de 468,000 fr.

Les tanneries sont, pour le département de l'Hérault, une branche importante d'industrie, principalement exercée à Montpellier, à Gange, à Nianne, à Pésénas et à Clermont. Les cuirs sont tannés avec l'écorce du *quercus ylex coxifera*, qui procure un tan très-actif et donne une grande force aux cuirs. La valeur totale du produit des tanneries dans le département est de 2,663,000 fr.

La fabrication des bougies donne 50,000 fr., et la fabrique des chandelles 309,000 fr. La chapellerie produit 97,500 fr.

Le total des principales branches d'industrie que nous venons d'énumérer donne une valeur de 20,255,593 fr.; et nous sommes loin d'avoir compris toutes les fabrications.

Si nous résumons les améliorations possibles dans le département de l'Hérault, nous trouverons, pour efforts à tenter, pour bienfaits à produire:

Donner un enseignement primaire à 654 communes, lesquelles en sont privées.

Rendre à l'enseignement des colléges la vogue qu'il avait en 1789, époque où n'existait pas la rétribution universitaire. Rétablir à Montpellier l'École de droit qui florissait autrefois dans cette ville. Donner la splendeur avec l'indépendance à l'École de médecine de Montpellier ; y rendre gratuits les examens. Instituer, compléter l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie, dans douze villes du département. Achever 86,000 mètres de routes royales ; compléter les routes départementales et créer un bon système de chemins vicinaux. Étudier et mettre en exécution des routes-ornières en fer, pour aller des hautes parties du département jusqu'à la mer. Rattacher à ces routes des exploitations nouvelles ou plus complètes et mieux entendues, pour la houille, les métaux, les marbres, les pierres, etc., dont le département abonde. Perfectionner le canal des Étangs, en le creusant dans toute son étendue à la même profondeur d'eau que le canal du Midi. Assainir tout le littoral de l'Hérault ; planter les dunes et dessécher les abords marécageux des étangs. Achever les môles et les jetées des ports de Cette et d'Agde.

Reconquérir, autant que possible, le commerce des draps du Levant, par une étude nouvelle des moyens de soutenir avec avantage la concurrence contre les fabrications anglaises.

Réclamer fortement pour que le gouvernement français, au lieu d'irriter les étrangers par des prohibitions, que les étrangers châtient par des représailles, adopte des vues commerciales plus larges et plus généreuses, et révoque par degré ses prohibitions pour prix de révocations analogues obtenues des Espagnols, des Sardes, des Piémontais, et de tous les États d'Italie.

Accroître la culture des mûriers, l'éducation des vers à soie et les travaux des soieries économiques ou pures ou mêlées de coton.

Remplacer 800,000 moutons indigènes à laine grossière par

un million de métis ou de mérinos, dont les toisons vaudront une somme double.

Envoyer des observateurs intelligens pour étudier les nouveaux besoins et les nouveaux désirs des peuples étrangers dont la Méditerranée baigne les côtes, en Europe, en Afrique et jusqu'en Asie. Tenter ensuite toutes les fabrications nouvelles propres à satisfaire ces désirs et ces besoins.

Si les habitans de l'Hérault veulent entrer avec courage et suivre avec persévérance la carrière de perfectionnement dont on leur offre ici l'esquisse imparfaite, il est naturel d'espérer qu'en peu d'années les habitans de ce beau département jouiront d'un nouveau bien-être et verront tripler leurs ressources.

Charles Dupin,
Membre de l'Institut.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ASTRONOMIE ANCIENNE, DISCUTÉE ET RÉTABLIE DANS SES PRINCIPAUX POINTS POUR ASSURER LES DÉTERMINATIONS MODERNES. — ASTRONOMIE SOLAIRE D'HIPPARQUE, *soumise à une critique rigoureuse, et ensuite rendue à sa vérité primordiale*; par *J. B. P.* MARCOZ (1).

Les travaux de *Delambre* sur l'histoire de l'astronomie sont dominés par une opinion arrêtée, qu'avant Hipparque il n'existait pas de véritable astronomie, et que cet illustre géomètre est le fondateur de cette belle science. Tous les efforts de notre historien sont dirigés vers la démonstration de cette proposition; et, si l'on ne peut mettre en doute sa bonne foi et son grand savoir, on ne doit admettre qu'avec réserve des conséquences perpétuellement influencées par cette pensée dominante, et qui, pour être reconnues vraies, devaient être établies sur des fondemens solides. Mettre en évidence les vastes connaissances des astronomes antérieurs à Hipparque, rendre la gloire de ce savant plus sûre en lui faisant la part qui lui appartient certainement, et restituer à ses devanciers celle qui leur est propre; expliquer la cause des erreurs et des contradictions qu'on trouve dans les écrits qui nous restent sur les travaux des observateurs de ces âges reculés : tels sont les objets qu'a en vue M. MARCOZ, dans le livre que nous annonçons.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici de discuter des questions sans importance, et qu'il soit indifférent que certaines

(1) Paris, 1828; Debure, rue Serpente, n° 7. 1 vol. in-8° de 400 pag.; prix, 7 fr.

découvertes soient plutôt l'œuvre d'un homme que de tout autre : les déterminations exactes qui servent de base à l'astronomie moderne ne remontent pas plus loin qu'aux travaux de *La Caille*, en 1750, année que *La Place* a dû choisir comme le point de départ de toutes les observations certaines, parce qu'avant cette époque aucuns travaux ne lui offraient le degré de précision nécessaire pour servir de base à l'astronomie. Mais si des discussions approfondies peuvent permettre de trouver des résultats astronomiques presque aussi exacts que ceux de La Caille, et antérieurs de 2000 ans, les fondemens de la science en recevront des secours puissans qui seront pour nous d'un immense intérêt. Ces périodes de restitution, que des observations continuées pendant un grand nombre de siècles, avaient rendues certaines, deviendront autant d'élémens qu'on devra regarder comme précis, parce que les erreurs propres à chacune sont compensées par la durée du tems qui les sépare. Nous devons encore indiquer, comme une raison d'attacher de l'importance à ce genre d'étude, l'intérêt de curiosité qui se rattache à ces sortes de considérations, intérêt si puissant, que l'Europe entière s'est émue au simple exposé descriptif d'un monument enlevé à l'Égypte, et dont l'existence ne remonte guère qu'à huit ou neuf siècles avant notre ère. C'est donc un sujet bien utile de méditations que celui qui a exercé M. Marcoz, et la reconnaissance des savans pour des travaux de cet ordre doit être proportionnée aux difficultés qu'ils présentent et aux utiles résultats qu'on en retire.

L'auteur établit d'abord par des argumens qui nous semblent sans réplique, qu'*Hipparque* n'était que le dépositaire des secrets astronomiques de ses prédécesseurs. Habitant l'île de Rhodes environ 150 ans après la fondation du Musée d'Alexandrie, il communiquait avec les Chaldéens, les Indiens et l'Égypte par les moyens que lui fournissait le commerce de ses compatriotes, qui étaient alors les peuples les plus habiles en ce genre. Il paraît même qu'Hipparque y avait acquis des richesses ou des secours qui l'ont mis à même de faire les frais nécessaires pour faire fabriquer les instrumens qu'il avait inventés ou perfec-

tionnés. Les Égyptiens n'avaient plus que des traditions, puisque *Manéthon*, un siècle avant, est le dernier des prêtres qui se soit livré à l'étude et à la contemplation des astres. C'était dans le but de prédire le sort futur des hommes et des empires qu'on étudiait le ciel; et les erreurs de l'astrologie sont une preuve irrécusable de l'existence des tables astronomiques à cette époque reculée, puisqu'il n'était pas possible de noter l'état actuel, passé ou futur du ciel, sans être capable de marquer la place des planètes, du soleil et de la lune, pour une époque désignée. M. Marcoz cite divers passages d'auteurs anciens qui prouvent l'existence des tables, ou de méthodes de calcul équivalentes. D'ailleurs, il est certain que des prédictions d'éclipses de soleil et de lune ont été vérifiées par l'événement sans erreur sensible, et on sait qu'on ne peut annoncer des éclipses de soleil pour un lieu donné, par le secours des périodes.

Hipparque profita de tout ce que la tradition put lui fournir de documens; mais il est certain qu'il n'alla pas jusqu'à inventer la plupart des notions qu'on lui attribue; et particulièrement la connaissance des périodes de longue durée ne peut être le résultat de ses propres travaux, puisqu'elle exige des siècles d'observations : il ne la dut par conséquent qu'à la communication qu'il en eut des Assyriens, des Égyptiens et des Indiens. Les Grecs voulaient passer pour inventeurs de tout, et il est constaté qu'ils n'étaient qu'imitateurs; leurs dieux mêmes, leurs initiations, n'étaient pas imaginés par eux. Ils n'avaient pas une assez longue durée d'observations pour avoir trouvé certaines périodes; ils connaissaient très-bien les résultats des travaux de ceux qu'ils appelaient des barbares, et on ne trouve nulle part le moindre indice qui puisse montrer d'où leur venait cette instruction, ni ce qu'ils y avaient ajouté. Il est donc très-probable qu'ils n'avaient presque rien en propre; et ce qui le prouve mieux que toute raison conjecturale, du moins pour ce qui concerne la science du ciel, c'est que les Grecs ne savaient même pas régler leur calendrier luni-solaire qui était toujours en désordre. Leur langue, en-

richie par la poésie la plus brillante et les plus éloquens discours, a seule survécu aux langues contemporaines; celles-ci d'ailleurs n'exprimaient jamais les idées positives qu'en termes allégoriques et par des symboles peu intelligibles. Nous connaissons donc seulement ce qu'ont écrit les Grecs; et puisqu'ils nous ont souvent trompés en s'attribuant certaines inventions, il est permis de penser que l'amour de leur propre nation les a égarés jusqu'à chercher à s'en attribuer bien d'autres. C'est, au reste, un fait dont M. Marcoz fournit beaucoup de preuves.

« La création est l'ouvrage du génie, dit ce savant; ce feu émané de l'esprit divin a sans doute brillé avec le plus grand éclat chez les Grecs : poëtes, orateurs, historiens, mathématiciens, architectes, peintres, sculpteurs, tous ont manifesté l'étendue du génie départi à cette nation. Hipparque a donné de très-grandes preuves de celui dont il était doué. Mais dans l'astronomie, le génie le plus sublime ne peut rien créer sans les observations, et sans une longue suite de bonnes observations. Aucun établissement dans la Grèce n'a remplacé ces corps permanens d'astronomes dont l'Égypte et la Chaldée se glorifiaient. Les astronomes grecs, qui étaient de simples particuliers, ont observé sans suite, et le solstice de *Méthon* déprécie singulièrement toutes ces observations. Les Grecs n'avaient donc pas les matériaux nécessaires pour créer l'édifice de la science. Obligés de les demander aux étrangers, ils n'ont pas eu, au moins la plupart, à se féliciter de leurs communications, faites avec une réserve mystérieuse. Hipparque, convaincu de cette disette d'observations chez les Grecs, a multiplié les siennes; mais il lui manquait des termes exacts de comparaison. Dans cet état de choses, on a droit de demander quelle est la création ou l'invention que l'on peut attribuer à Hipparque... Dans le petit nombre de déterminations antérieures à cet astronome qui nous sont parvenues, nous en remarquons de bien plus exactes que les siennes. C'est ainsi que, chez les plus anciens Égyptiens et Chaldéens, nous trouvons une année sidérale de 365 jours 6 heures 11 minutes beaucoup plus exacte que celle d'Hipparque... Les Chaldéens nous offrent encore le mouve-

ment moyen diurne de la lune de 13° 10' 35" bien plus exact que celui de cet astronome... »

« Établir des périodes astronomiques qui n'ont quelque précision que lorsqu'elles sont composées de nombres considérables, qui par là même deviennent d'un usage très-borné et d'une exactitude très-difficile à constater, et qui d'ailleurs suppriment toujours des élémens qui devraient entrer dans leur formation, est une méthode absolument abandonnée par les modernes, à cause de son imperfection. La période chaldéenne de 18 ans 11 jours 8 heures, pour prévoir les éclipses de lune, lorsqu'on renouvelle son époque, est pour l'usage préférable à celle d'Hipparque, quoiqu'il l'ait critiquée. »

C'est avec cette force de raisonnement, cette puissance de logique et de discussion que cette première partie de l'ouvrage de M. Marcoz est écrite. Et qu'on ne croie pas que cet amour national qui a porté les Grecs à dépouiller les étrangers du mérite de leurs découvertes pour se les attribuer soit une chose sans exemple : l'histoire prouve même que le sentiment d'équité de la part des peuples est au contraire tellement rare, qu'on n'en peut citer que des traits échappés, pour ainsi dire, à des auteurs plus naïfs qu'éloquens. Si les langues de l'Europe venaient un jour à se perdre pour ne laisser subsister que celle de l'Angleterre, que l'imprimerie fût détruite avec les ouvrages qu'elle a multipliés, ne croirait-on pas, en lisant la plupart des manuscrits anglais, que ces peuples ont seuls fait des progrès dans les sciences et les arts; que les Français, les Italiens, les Suédois, les Allemands, étaient des barbares : on y parlerait à peine des *Vaucanson*, des *Montgolfier*, des *Papin*, pour faire résonner les noms de *Watt*, *Bramah*, *Wolf*, hommes d'un génie si recommandable d'ailleurs. Le nom de *Newton* serait cité, sans parler de *Leibnitz*, de *Descartes*, de *Fermat*, que pour en faire un parallèle injuste ; la littérature française et italienne seraient à peine citées, etc. Voilà précisément ce que les Grecs ont réussi à faire, à une époque où toutes les circonstances politiques sont venues se réunir pour consolider leur usurpation. Rendons grâces au critique, qui, armé des écrits mêmes des Grecs,

restitue à chacun ce qui lui appartient : la part de la Grèce est encore assez ample pour suffire à l'illustrer et à mériter notre reconnaissance.

Quant à l'existence des tables astronomiques des Chaldéens, ou du moins de méthodes équivalentes, elle est établie par des preuves formelles et positives, par des passages extraits de Cicéron, de Plutarque et de l'empereur Julien; en sorte que maintenant on doit la regarder comme un fait historique incontestable. C'est, au reste, une opinion qui a été mise hors de doute par plusieurs savans. Il en faut dire autant des Égyptiens, qui, au rapport de Diodore de Sicile, annonçaient les éclipses de soleil et de lune, dont toutes les circonstances *arrivaient exactement sans erreur*, comme il les avait prédites. Ce mot, *sans erreur*, est confirmé par des passages de Plutarque, de Polybe et de Pausanias. Or une précision d'annonce d'éclipse solaire, sans erreur, suppose certainement l'existence de bonnes tables des mouvemens du soleil et de la lune.

« Les tables astronomiques sont le précis et l'abrégé théorique et pratique de l'astronomie du tems où elles ont été faites. Il est évident par là qu'Hipparque, dans ses tables du soleil et de la lune, a donné le résultat des travaux de ses prédécesseurs, perfectionnés par les siens propres. Cette marche et cette succession d'essais toujours meilleurs paraît si naturelle, qu'il semble suffisant de l'énoncer pour l'établir. Hipparque, en perfectionnant les tables astronomiques trouvées et dressées par les Égyptiens, n'est donc pas l'inventeur de ces tables ni de l'astronomie exacte... Ainsi lorsque les modernes disent que Mason et Bürg ont perfectionné les tables lunaires de Mayer, c'est convenir que ces tables de Mayer ont déja été portées au point d'une grande précision; ainsi les Grecs, en se mettant toujours en première ligne, ne font cependant pas éclipser la gloire de ceux dont ils disent avoir perfectionné les tables. »

Au rapport d'Achille Tatius, il y avait des tables d'Aratus pour les planètes : ces tables sont perdues. Delambre croit

affaiblir leur importance en disant que *c'était peu de chose*: mais d'où le sait-il? Ne voit-on pas dans cette assertion la prédominance d'une idée fixe qui veut que tout s'y rattache? L'éclipse de soleil de Sulpitius Gallus est authentique; cette annonce suppose l'existence des tables. Le même savant, toujours préoccupé de la vérité de son système, juge et analyse un passage d'Hipparque, cité par Aristote, où il est fait mention de tables antérieures à lui, de prédictions d'éclipses qui ne sont que rarement fautives d'un 6e du diamètre; et il prétend néanmoins qu'Hipparque est l'inventeur de la prédiction des éclipses. Un fragment d'astronomie solaire des Égyptiens se trouve à la fin de Geminus : c'est un calendrier pour l'année de 365 jours, dont ces peuples faisaient usage. Les Grecs recevaient d'eux les calendriers ou parapegmes en usage. « Delambre a gardé le plus profond silence sur ce parapegme : il paraît que c'est parce qu'il contrariait ses idées. »

Et cependant Delambre est conduit à reconnaître que les observations d'Hipparque ont été en erreur de 1, 2, 3 et jusqu'à 4 degrés : c'est-à-dire, en d'autres termes, que les travaux de l'astronome grec sont nuls, car ce sont 2, 4, 6 ou 8 lunes qu'il faut placer en ligne droite à la suite les unes des autres, et l'erreur consiste à avoir substitué l'un de ces astres fictifs à l'autre. Peut-on attribuer un écart aussi énorme dans des observations, même à l'astronome le plus mal habile. Mais M. Marcoz prétend justifier Hipparque, et montrer que les erreurs qu'on lui reproche sont dans les calculs de Delambre, ou des fautes de copie. Après s'être fait le détracteur d'Hipparque, il devient son apologiste : on voit qu'il ne veut le dépouiller que de la fausse gloire dont on l'a environné, et lui rendre au contraire le juste tribut d'estime qui lui est dû.

Jusque là tout est bien dans l'ouvrage de M. Marcoz; mais la suite présente une multitude de conjectures, et une combinaison d'hypothèses si singulières, pour ne rien dire de plus, qu'il n'est pas possible de demeurer de son avis. Après avoir fait l'exposition d'un grand nombre de résultats astronomiques obtenus par Hipparque, et montré que les uns sont

exacts et les autres très-défectueux, quoique ceux-ci soient liés aux premiers, il se demande : « Comment concilier ces déterminations inexactes avec celles qui sont d'une exactitude presque égale à celle des modernes? La perfection des unes nous induit à croire que les autres auraient dû participer au même degré d'exactitude. Rien ne prouve que l'instrument qui a donné un ou plusieurs résultats également bons ait cessé d'être le même pour d'autres observations ; rien n'indique que l'observateur qui a très-bien su faire une observation n'ait plus su en faire une autre avec la même exactitude. »

A cela il est facile de répondre que c'est précisément ce qui arrive tous les jours; les hommes les plus exercés, armés des meilleurs instrumens, sont encore exposés à l'erreur; il n'y a que ceux qui n'ont fait de l'astronomie que dans leur cabinet qui ignorent cette vérité. D'ailleurs les fautes des copistes sont très-nombreuses, surtout lorsque l'on remarque que différens manuscrits grecs ne sont pas d'accord entre eux, et que les chiffres en usage chez cette nation étant les lettres mêmes de l'alphabet, sont très-sujets à se trouver déformés. Mais M. Marcoz répond à sa propre interpellation, en affirmant que *les erreurs d'Hipparque et de Ptolomée étaient volontaires.* Il croit que, subjugué par l'influence des pratiques égyptiennes, qui enveloppaient tout d'un voile mystérieux, ces astronomes ont cherché des détours pour soustraire leurs travaux aux recherches des investigateurs de la vérité pure, et qu'ils se sont plu à altérer leurs propres découvertes, en les colorant d'un fard imposteur, pour nous les laisser à deviner, si nous voulions parvenir à savoir ce qu'ils savaient eux-mêmes. Cette préméditation de faussetés calculées et à peu près sans objet, de la part d'hommes livrés à l'étude des sciences exactes, est si extraordinaire et si éloignée de ce que nous connaissons des habitudes et des penchans du cœur humain, qu'il faudrait des preuves plus claires que le jour pour s'y soumettre, et en avoir la conviction.

Je ne suivrai pas M. Marcoz dans les calculs qu'il présente pour montrer les erreurs des tables solaires d'Hipparque, de

son année tropique, de l'apogée solaire, etc. : je ne parlerai pas de la singulière méthode dont se sert l'auteur pour établir que cet astronome connaissait la précession des équinoxes avec une exactitude étonnante, en la tirant de valeurs des années sidérale et tropique tout-à-fait fausses, et où il se trouve que le résultat de la comparaison est juste, par une compensation fortuite d'erreurs très-graves; ce qui établit seulement qu'on ne peut logiquement en tirer aucune conséquence utile. Enfin je tairai tous les détails techniques que donne M. Marcoz pour prouver la fausseté de l'astronomie d'Hipparque, parce que ce fait est bien constaté, du moins sur les points dont il s'agit, et que Delambre et tous les savans s'accordent à ce sujet. J'en viens à la preuve que M. Marcoz donne pour établir que tout cela est néanmoins exact, et qu'il ne faut que savoir lire la vérité à travers les déguisemens qui la cachent. Il y a à peine cent ans que les instrumens sont assez parfaits pour qu'on en puisse tirer de bonnes observations, et cependant notre auteur croit que celles des anciens méritent une grande confiance, et que leurs erreurs sont commises à dessein. Il entreprend de lire les vrais résultats cachés par des fautes qu'il dit être volontaires.

« Nous devons juger, dit M. Marcoz, qu'au tems d'Hipparque il y avait deux manières d'exposer l'astronomie; l'une sincère et véridique, telle qu'elle résultait des observations légitimes; l'autre déguisée, ou allégorique, ou mystérieuse, fondée sur des observations fausses ou altérées dans leurs dates. » Il pense que ce savant astronome était épris des méthodes chaldéennes, auxquelles il devait son instruction et ses plus belles découvertes, et qu'au contraire il avait juré haine à l'astronomie égyptienne, rivale de celle de l'Inde. Le nombre 6 et ses multiples 60, 36, 360, etc., étaient cabalistiques chez les Chaldéens, qui les avaient en honneur et leur donnaient la préférence dans tous les cas où cela leur était permis: c'étaient le nombre 5 et ses multiples qui jouissaient de cette faveur en Égypte. M. Marcoz, après d'amples citations pour établir ces deux faits, part de là pour dire que les altérations

d'Hipparque sont faites en haine de 5, et pour en enrichir 6. Une éclipse est-elle datée de l'an 55, par erreur pour l'an 54, c'est pour inculper un multiple de 5; une position du soleil donnée pour l'an 51 est en erreur de 15', et devient plus juste en l'appliquant à l'an 50; il faut accorder qu'Hipparque a fait ici la *petite guerre* au nombre 5 en accusant faux, mais qu'il savait très-bien ce qu'il faisait. En sorte que le même motif qui introduit un multiple de 5 à tort est celui aussi qui l'en fait disparaître. Le 5e des équinoxes observés par Hipparque est aussi atteint d'une faute volontaire, en ce qu'il porte la date de la 34e année, au lieu de la 33e, de la période calippique: et M. Marcoz part de là pour établir une discussion sur les équinoxes, les uns vrais, les autres erronés, faits par l'astronome grec, etc.

Il est inutile de nous étendre plus longuement sur un sujet qui, traité avec cette liberté de conjectures et d'hypothèses, ne laisse rien de certain dans l'esprit, et autorise à trouver tout ce qu'on veut dans les écrits anciens. Je terminerai cette analyse en disant que M. Marcoz croit que les révolutions lunaires et les années tropiques et sidérales sont constantes avec la durée des siècles: Cassini, Mayer, La Caille, Lalande, Delambre, étaient de cet avis; mais la théorie de l'attraction le repousse; aussi Euler, La Place, La Grange, Bailly, Schubert, et tous ceux qui pensent que la théorie est plus exacte que l'observation, et même la redresse dans ses erreurs, ont donné des formules pour mesurer l'étendue des changemens que ces durées éprouvent (voy. l'*Uranographie*, 4e édit., p. 435). Pour établir la constance de ces quantités, M. Marcoz a le talent de les trouver dans Hipparque, à peu près telles qu'elles sont de nos jours, bien entendu en s'aidant de sa flexible méthode d'interpréter Ptolomée; et il part de là pour en conclure que puisque 2000 ans n'ont apporté aucun changement, c'est que le changement est impossible. Mais à s'en rapporter à des pages très-sagement écrites par notre auteur lui-même, il semble que cette argumentation aurait dû être repoussée. Il démontre en effet en plusieurs lieux qu'on ne peut avoir aucune foi aux

observations des anciens, si ce n'est lorsque, par une durée presque infinie, elles se sont corrigées mutuellement et ont fourni des périodes de restitution. Voilà le seul monument remarquable que l'antiquité nous ait laissé, et l'on voit bien que ces périodes n'étant que des résultats approchés donnent peu de prise pour en conclure la durée exacte de l'année sidérale, des révolutions lunaires, etc.

Cependant Delambre, en parlant de Lagrange, disait que « souvent il laissait voir quelque inquiétude sur l'imperfection des méthodes d'approximation employées dans l'astronomie physique, et paraissait craindre qu'elles ne devinssent une espèce de mine d'où l'on tirerait à peu près tout ce qu'on voudrait; mais il ne manifestait ses doutes qu'à voix basse, pour ainsi dire, en les accompagnant de plusieurs *je ne sais pas.* » Et M. Marcoz se croit fondé, par le prudent et sage scepticisme du plus grand géomètre de notre âge, à rejeter tout ce qu'on en a tiré, tout ce que l'observation la mieux dirigée en a déduit, et à donner la préférence à d'autres observations fausses en effet, mais réparées par des hypothèses, et qui n'ont d'autre garantie que des assertions conjecturales. Nous devons croire que de pareilles doctrines n'obtiendront pas l'assentiment des savans.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Marcoz est celui d'un homme de mérite; il invite à penser; il est rempli d'une foule de recherches intéressantes; et s'il n'a pas prouvé qu'Hipparque ne s'est trompé que parce qu'il voulait nous embarrasser, et nous obliger à découvrir dans ses œuvres la vérité qu'il déguisait volontairement, du moins notre auteur a montré beaucoup de sagacité et d'esprit dans son livre. Il nous promet d'autres écrits sur l'astronomie ancienne; mais nous l'invitons à modérer son penchant aux hypothèses, s'il veut laisser aux sciences un monument utile et durable.

FRANCOEUR.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu; par J. Salvador (1).

Dans l'antiquité, le plan des législateurs embrassait les convenances morales, religieuses, civiles, et même diététiques, dont la réunion sous des formes particulières devait caractériser les divers peuples, sans les écarter de l'ordre naturel. Les principes de cette haute politique n'ont plus guère d'application directe; l'art moderne des hommes d'État, bien que plus savant peut-être, demande moins de génie. Cependant, ni le moraliste, ni le vrai publiciste, ne renonceront jamais à l'étude des fortes institutions que permirent l'isolement et l'enthousiasme naïf de plusieurs peuples du vieux tems.

Des tribus encore subsistantes parmi nous ont gardé assez fidèlement cette ancienne empreinte, et elle nous paraît d'autant plus originale qu'à la différence des âges se joint une opposition non moins marquée entre nos manières et les coutumes orientales. Le véritable esprit de la législation de ces tribus a-t-il été méconnu jusqu'à ce jour dans l'Europe qui toutefois s'en occupait sans cesse, ne fût-ce que pour les proscrire en les appelant en témoignage, et pour rejeter leur doctrine autrefois seule vénérable? Peut-être serait-il difficile de prononcer irrévocablement sur cette question importante; mais du moins, en réunissant la hardiesse des aperçus, la justesse des inductions, et cette circonspection qui, pour se faire toujours comprendre, n'a pas besoin de tout exprimer, M. Salvador paraît approcher de la solution avec un rare bonheur.

(1) Paris, 1828; Ponthieu, quai Malaquais, n° 1. 3 vol. in-8° de xx-415, 457 et 458 pag.; prix, 21 fr.

Quand il s'agit d'apprécier un livre remarquable, on aime d'abord à se faire une idée des vraies dispositions de l'auteur, et de sa conviction intime. On le lira, on le consultera avec un double intérêt, s'il a pris pour devise, sincérité, modération, indépendance d'esprit. Si un écrivain israélite conserve la foi sans juger que la crédulité en soit inséparable, il célébrera Moïse avec prédilection, mais il s'expliquera peu sur de certains événemens; lorsqu'il ne pourra les interpréter d'une manière naturelle, il prendra le parti de laisser un peu obscur ce qui est en effet reculé dans la nuit des tems. Ainsi doit faire quiconque respecte beaucoup le zèle des pieux rabbins, et respecte davantage la vérité qui sera encore divine, lors même que par malheur les rabbins n'existeront plus.

D'autres inspirations généreuses sont inséparables de cet amour du vrai. Persuadé que l'heure approche où le genre humain sera moins divisé, moins trompé, moins affligé, l'auteur semble écrire pour avancer l'accomplissement des tems. Si, en traçant l'histoire du mosaïsme, il cherche à éclairer, comme il le dit lui-même, les lois par les faits, et les faits par les lois, c'est afin de montrer dans Moïse le génie devançant les siècles, et posant solennellement les bases sur lesquelles nos neveux ne tarderont pas à relever enfin l'édifice social construit jadis, dans la plupart des lieux, avec des matériaux trop mélangés.

Tous les grands principes de la politique ont germé, selon l'historien de Moïse, dans la tête de ce législateur; et, quant aux meilleurs maximes de morale, il ne s'en trouve dans les livres du christianisme aucune qui ne fît partie de ceux de David, de Salomon, d'Isaïe, ou bien du Pentateuque. Soutenu par la sagesse accordée aux premiers justes, ou par l'énergie de sa propre pensée, Moïse s'éleva et contre la superstition des peuples, et contre le despotisme des castes, en évitant même d'établir celui du sacerdoce. Conformément au plan de l'univers, Moïse a fait de l'unité l'objet du culte, et le principe de la législation. N'admettant d'autre souveraineté que celle de *Jehovah*, et toutefois soumettant le sacrificateur à la loi, Moïse

n'a reconnu pour règle suprême que l'avantage public; il a donné, par cette sorte de nomocratie, une impulsion neuve et une physionomie indélébile aux tribus qu'il avait délivrées. Ce qui le caractérise lui-même, selon la remarque de l'auteur, ce qui prouve que son ame était grande, c'est qu'il a fait du bonheur de tous le premier objet de la législation.

Telle est la pensée fondamentale développée dans cette histoire des institutions hébraïques. Mais, quelque juste que puisse être l'idée dont on est occupé long-tems, si elle absorbe trop l'attention, le désir même d'être impartial ne garantira plus de toute grave inexactitude. Mais préoccupé, le lecteur trouvera trop hasardée cette double assertion que le livre des Hébreux est en honneur chez tous les peuples, et qu'il renferme les notions les plus anciennes sur la civilisation orientale. Une note justificative à cet égard n'eût pas été superflue : l'auteur en fait de si instructives et de si judicieuses! Privés de ces éclaircissemens nouveaux, nous accorderons l'antériorité à d'autres livres, et particulièrement à ceux que des missionnaires ont cru aussi anciens que les sanctuaires de Thèbes, qui l'étaient déjà quand on bâtit ceux de Memphis, avant l'époque du Pentateuque.

Quant à Moïse, l'auteur lui-même partage nos scrupules. S'il le regarde comme ayant réuni mieux que nul autre la pratique et la théorie, et comme ayant eu « l'esprit le plus droit, le plus ferme, le plus positif qu'il soit permis de concevoir, » il ne rapporte que pour ne pas paraître l'oublier un mot du livre des *Nombres* sur l'indulgence de Moïse. C'est un des passages que de nos jours on n'est plus certain de bien comprendre, selon la prudente observation de M. Salvador. Effectivement, plusieurs coups d'État des plus sévères, et dont les *gentils* ont tiré un grand parti, rendent extrêmement embarrassantes ces expressions : *Moyses vir mitissimus super omnes qui morabantur in terra.* L'auteur allègue la difficulté des tems, ce qui explique tout, mais seulement jusqu'à un certain point; du reste, il avoue que Moïse pourrait bien avoir payé un tribut aux mœurs de son siècle. Mais, qu'est-ce que l'influence des

mœurs populaires sur celui qui est inspiré d'en haut? Quoi qu'il en soit, M. Salvador excuse assez bien le peuple régénéré qui de ses hôtes d'Égypte emporte la vaisselle; mais il a négligé de dire comment il faudra s'y prendre pour concilier les vertus et les éminens services d'Aaron avec l'aventure du veau d'or. La vertu d'Aaron aurait-elle consisté à n'en faire qu'un, tandis que du vivant d'Élie on en eut douze, chaque tribu étant bien aise d'adorer sa bête, comme dans les nomes de l'Égypte?

Dans une occasion importante, Moïse renonce à son premier dessein; le voyant impraticable, il prend un parti très-différent. On peut rester un homme *prodigieux*, en reconnaissant assez tôt ses erreurs; mais alors, n'ayant reçu mission que de sa propre pensée, on n'accomplit qu'une œuvre profane. Peut-être le moderne historien des Hébreux n'est-il pas éloigné de voir seulement dans leur législateur un grand homme obéissant à la voix qui impose à ses pareils de mémorables travaux. Mais cela même suppose des occurrences heureuses. Venu quelques siècles plus tard, Moïse n'eût été qu'un des innombrables prophètes du peuple choisi. Sans doute, Numa, Dracon, Solon, durent avoir moins de peine en un sens, comme le dit l'auteur. Mais aussi ils ne pouvaient réaliser que des projets assez ordinaires. Moïse fut mieux secondé par le sort. Qu'importe la difficulté, pourvu qu'elle ne soit pas insurmontable? Ce que la fortune peut faire de plus pour nous, c'est de nous placer dans des lieux où il y ait à entreprendre quelque chose de grand, c'est-à-dire d'utile aux nations. Des tribus à qui l'on propose de sortir de la servitude, pour aller occuper une terre couverte de miel et de lait, ne doivent pas être très-difficiles à persuader. Mais, où trouver le sol de promission? A cet égard, Moïse n'a réussi que très imparfaitement : ni ce peuple, ni ce chef peut-être, n'étaient faits pour les conquêtes. Si Moïse eût pu se rendre maître, par exemple, de l'Arabie méridionale, l'indépendance d'Israël eût été assurée pour long-tems; l'arche et le temple n'auraient pas successivement disparu. Quel que soit le génie d'un homme, ce qu'il

exécute n'est pas ce qu'il désirerait, mais ce que les circonstances permettent : Moïse a subi la loi commune, et n'en est pas moins un grand personnage historique.

M. Salvador a préféré à l'ordre chronologique celui des matières, parce que s'occupant surtout des institutions de Moïse, il avait à combattre expressément, et en s'appuyant sur le texte même de ces lois, plusieurs préventions invétérées. La première partie, intitulée *politique*, offre d'abord l'examen général de cette législation si complète, et que l'évêque de Meaux appelait la plus belle constitution d'État qu'on eût jamais vue. Les chapitres suivans sont consacrés aux fonctions législatives dans la république des Hébreux, aux règles pour le maintien de la division des propriétés, aux lois pénales, aux rapports extérieurs, à ceux de la vie domestique, aux droits des femmes, et aux maximes morales sur lesquelles le législateur a le plus insisté. Les précautions relatives à la santé publique sous le ciel de la Syrie, et les cérémonies du culte dans un lieu central, afin d'entretenir long-tems l'union des tribus, terminent cette partie beaucoup plus étendue que la seconde. Néanmoins, cette dernière est aussi d'un grand intérêt, et n'a pas exigé des recherches moins assidues. Sous le titre de philosophie, ou réunion de la sagesse et de la science (*korma* en hébreu), elle embrasse la théologie de la Bible (ou de *micra*, la lecture), celle des prophètes et des sectes principales, les traditions des premiers tems, et enfin l'idée qu'on s'était formée des messies dans Jérusalem.

On sait que le bien être temporel, la prospérité terrestre des descendans d'Abraham, a été l'unique objet de la loi écrite sur le Sinaï. Selon l'abbé Fleury, elle prescrivait seulement la manière la plus raisonnable de vivre sur la terre. M. Salvador en convient, et remarque avec raison que nul législateur n'aurait omis par une simple inadvertance le dogme de la vie future. Si Moïse n'en parla pas, ou ce fut à dessein, supposition peu vraisemblable, ou cette croyance asiatique, ce qui surprendrait aussi, n'était pas encore parvenue dans les sanctuaires de l'Égypte, ou enfin Moïse n'avait connu qu'une

partie de la doctrine descendue de Thèbes à Memphis, quoiqu'il paraisse avoir été lui-même sacrificateur dans Héliopolis.

Non-seulement Israël devait être heureux sur la terre, mais il devait y rester libre. La loi même dictée par Jehovah n'est qu'une sorte de pacte avec son peuple, qui n'est tenu d'obéir qu'après y avoir consenti, et parce qu'il y a consenti librement. Quelque singulier que ce fait puisse paraître aux yeux de ceux qui n'annoncent que des devoirs, et veulent supprimer tous les droits, c'est un point établi avec force dans le chapitre où il est traité de la loi : sans méconnaître le génie de Bossuet, l'auteur lui reproche à cette occasion de n'avoir pas compris Moïse, de n'avoir pas voulu admettre ce qui ébranlait le système du pouvoir absolu, et d'être tombé dans plus de contradictions que les partisans de ce système, qu'ils érigent en doctrine, n'en ont reproché aux philosophes.

Les *prophètes*, ou les *voyans*, les *songeurs*, qui prirent tant de part aux vicissitudes d'Israël, n'y étaient pas, comme en Égypte, une division de la caste sacerdotale. C'étaient des hommes indépendans qui, avec plus ou moins de lumières ou de sincérité, et sans autre titre qu'une inspiration, qu'on était libre de leur contester en les appelant de faux prophètes, censuraient les lévites comme les autres citoyens, et les chefs du peuple comme le peuple même. Ils faisaient profession de voir juste, non moins que d'apercevoir l'avenir. Ils avaient ordinairement une faculté qui a vieilli depuis, selon l'expression de l'auteur; ils faisaient des miracles, mais sans que ce fût un privilége. Chacun, dans son faubourg, pouvait en faire, ou en essayer pour son plaisir, sauf à être puni si le but était jugé contraire à la loi. Il paraît d'ailleurs que, même alors, il aurait fallu un grand talent pour soulever le peuple au moyen de ces prestiges dont le gouvernement voulait bien qu'on s'amusât. Les plus fameux d'entre les voyans formaient des disciples. L'illustre rabbin Maimonide, qui a nié même qu'on dût voir un miracle dans le succès de Josué, exigeait des prophètes du génie et de la grandeur d'âme : il aura sûrement encouru la disgrace de toute cette congrégation.

Invités à respecter autant qu'il était possible l'indépendance de leurs compatriotes, les Hébreux préféraient pour un travail servile un homme de race étrangère; mais l'auteur pense qu'ils n'avaient point de véritables esclaves. Quant aux serviteurs israélites, leurs engagemens, de la durée de six années, étaient pourtant de la nature de ceux que les domestiques contractent en Europe. L'auteur a le double tort de ne pas s'apercevoir qu'ensuite le christianisme ait formellement aboli l'esclavage, et de prétendre que, depuis l'ère philosophique, on a plus avancé sur ce point en quarante ans, qu'on ne l'avait fait durant dix-huit siècles. Chez les Hébreux, l'année jubilaire affranchissait de toute espèce de joug. Si, beaucoup plus tard, il ne fut pas d'années jubilaires pour des millions de nègres dans nos colonies, c'était sans doute un des bienfaits de la nouvelle loi : elle ne pouvait pas affranchir les esclaves, attendu que sous la loi chrétienne assurément il n'y avait pas d'esclaves. En cessant de servir, l'Israélite recevait quelques brebis, ou d'autres dons; mais souvent on lui avait percé l'oreille, et la domesticité laissait sa marque, comme la vanité, en d'autres pays, attachait ses anneaux auprès du cou des femmes.

Dernièrement, lorsqu'on s'est efforcé de remettre dans l'entière dépendance du clergé l'acte qui constitue la famille, on a trop affirmé que la célébration du mariage avait été dans les attributions des prêtres chez tous les peuples. Il serait malheureux que Moïse lui-même eût méconnu ce grand principe... Mais enfin M. Salvador n'a pas trouvé que, dans la prétendue théocratie des Hébreux, le sacerdoce intervînt en aucune manière, soit au moment du mariage, soit à celui de la naissance ou de la mort, ou même de la circoncision, sans laquelle toutefois on ne pouvait être membre de la grande famille d'Isaac.

Toute cette organisation civile ou politique des États doit varier selon les tems ou les climats, et elle dépend aussi des opinions systématiques, ou même des passions du législateur. Au contraire, la morale est à peu près la même en tous lieux; c'est la loi imposée sans exception à l'espèce humaine. La

morale est tellement sûre, tellement égale, dès que les erreurs accidentelles cessent de nous troubler, que nos institutions les plus opposées à d'autres égards se bornent à la modifier faiblement. Aussi, la théocratie s'attache-t-elle, dans les différens cultes, à présenter comme surtout adorable le dogme qui a quelquefois besoin de cette recommandation. Quant à la morale, on la néglige pour se livrer à des disputes théologiques; apparemment, on sent qu'elle est assez belle par elle-même. Elle fut dans les livres des Juifs ce qu'elle avait été précédemment, et ce qu'elle fut depuis dans d'autres livres sacrés. Il avait été dit dans le *Chu-king*, et il a été dit dans le *Deutéronome :* Chacun sera responsable de ses propres fautes, et les enfans ne seront pas punis pour leurs pères. Jérémie a dit et il a été redit depuis : Au lieu de te livrer à la vengeance, présente l'autre joue à celui qui t'a donné un soufflet. Le respect pour les vieillards était en vigueur sur les bords du Hoang, avant de l'être sur ceux du Jourdain, et de tout tems on a enseigné, vers le Gange, l'humilité qu'on présente ici comme un précepte autrefois inconnu. Celui de secourir les indigens n'avait pas été oublié de Moïse. Quand ton frère, dit-il, sera tombé dans la pauvreté, tu le soutiendras, et tu feras de même pour l'étranger. Ne diffère point de donner à l'ouvrier son salaire : qu'il n'y ait jamais auprès de toi des pauvres abandonnés.

La vertu n'était pas désintéressée chez Israël; on lui en a fait un sujet de reproche. En effet, l'abondance et le contentement sur la terre devaient seuls récompenser l'accomplissement de la loi mosaïque. Mais, sous quelle discipline est-on généralement désintéressé? Peut-on l'être, quand on aspire aux joies inexprimables de la vie future? Pratiquer le bien sans une attente heureuse, ou du moins sans une vague espérance, serait peut-être au-dessus de l'homme, et ne peut jamais être exigé de tout un peuple.

Quelque chose d'élevé ou d'infini, comme les plus pures doctrines théosophiques, manquait à la législation de Moïse, et pourtant elle ne fut pas sans grandeur. Le bien de toute la nation en était le but universel, de sorte que l'exercice des

fonctions publiques était regardé bien moins comme une prérogative que comme une charge imposée par le devoir. La simplicité ou la franchise caractérisait, dit l'auteur, l'organisation sociale des adorateurs de Jehovah. Aussi l'hypocrisie fut-elle rarement au nombre des vices reprochés à Israël par les étrangers, qui du reste, il faut l'avouer, paraissaient peu prévenus en sa faveur.

Quel inconvénient secret aura empêché que cette législation, dont les effets ont été si durables, en eût de plus heureux? Le sol de la Judée était mal choisi : manquant de limites naturelles, il exposait à de fréquentes invasions les tribus peu puissantes qui l'occupaient. Aussi furent-elles divisées environ six siècles avant l'ère moderne, et tout-à-fait dispersées immédiatement après la mort de Barcokobas, le plus courageux de leurs faux messies. Cependant, cette considération ne paraît pas suffisante pour expliquer une sorte d'opposition entre les mœurs qui ont prévalu chez les disciples de Moïse, et le génie de sa loi. Il est à regretter que M. Salvador ne se soit pas proposé cette question; mais il s'est plus attaché à combattre les erreurs vulgaires sur la tendance générale du mosaïsme, qu'à examiner si pour la plupart des générations le résultat fut aussi bon que semblaient le promettre des moyens dont l'ensemble avait tant de force, et paraît encore si louable. On peut les récapituler ainsi : l'adoration de l'Éternel, présenté toutefois trop exclusivement comme le dieu d'Abraham et de Moïse; l'amour du pays (mais surtout de la race, comme peuple choisi); l'entière soumission à la loi; l'horreur de la servitude, et celle des superstitions *étrangères;* une tolérance formellement recommandée, dit l'auteur; l'obligation constante de rendre le bien pour le mal; la foi du serment; le respect pour les femmes, ainsi que la vénération pour les pères, les vieillards, les magistats (et les prophètes); l'hospitalité et la disposition à l'amitié; une bienveillance active, même envers les étrangers; enfin, cette persuasion si encourageante, qu'après de longs revers luira avec éclat le jour de la délivrance.

Ces infortunes, cette captivité sur les bords de l'Euphrate,

la perte de l'arche, qui disparut dans une caverne, et enfin la ruine de Sion, suscitèrent ou entretinrent chez Israël, selon son historien, l'attente de quelques libérateurs qui, semblables à Cyrus, rebâtiraient le tabernacle, et rendraient à Judas un pays riche en miel, en lait et en raisins. Le messie est encore attendu; il possédera l'art de la guerre, et, après ses triomphes, les tribus seront en paix avec toutes les nations. Alors il y aura de bonnes mœurs, et beaucoup de raison ou de droiture; les hommes justes s'assembleront, et le peuple se fera une idée sage de la Divinité. Qu'on juge par ce peu de mots des docteurs d'Israël, combien est encore éloigné le tems du messie en qui ils espèrent.

L'auteur aimerait néanmoins à voir dans l'amélioration de l'ordre politique en Occident un signe du prochain accomplissement de ces hautes promesses. Ce n'est pas tout; cette législation hébraïque que M. Salvador a su considérer sous un point de vue imposant, et cette persévérance de trente-trois siècles, vont être couronnées par un événement plus merveilleux que tout le passé. L'hypothèse est très-hardie; il ne s'agit de rien moins que de l'entière réconciliation, de la réunion du christianisme et de l'israélisme. Les voyans eux-mêmes souriraient à cette sorte de conclusion : leurs prédictions se trouveraient justifiées tant bien que mal, et on n'en demande pas plus. D'ailleurs, ce vœu de l'auteur n'est pas moins philosophique que religieux. Mais pourquoi l'islamisme ne signerait-il pas aussi le traité? Ne reconnaît-il pas également Abraham et Moïse? Si Mohammed n'a pas fait de miracles, il a prié l'ange Gabriel de parler beaucoup, dans le Coran, de ceux de l'ancienne loi. De plus, les Israélites ayant été moins souvent brûlés vifs par les vrais croyans que par les soldats de Pierre l'ermite, et Jérusalem étant plus près de la Mecque que de Rome, l'accord sera plus facile: voilà le triple pacte auquel il faudra bien que les Osmanlis se résignent. L'islam compte beaucoup de fidèles, leurs acclamations ne seront pas à dédaigner pour les enfans de Jacob plus épars que nombreux. Alors seulement on pourra parler du repos général des

esprits, et du *bonheur de l'humanité entière*. A la vérité, il restera encore la moitié des peuples du globe, mais ces gens-là sont si loin qu'il n'y a pas moyen de penser à eux : on aura plutôt fait de ne reconnaître, selon l'usage, d'autre Orient que l'Orient occidental. S.

Vie politique et militaire de Napoléon, *racontée par lui-même au tribunal de César, Alexandre et Frédéric* (1).

Il y a une si grande opposition entre le début et la fin de la carrière politique de Napoléon, que les plus profonds esprits cherchent à expliquer ce contraste. Se déclara-t-il pour la révolution par penchant ou par calcul ? Ses premiers pas furent-ils dirigés par l'ambition ou guidés par le patriotisme ? Le projet qu'il forma de s'emparer du pouvoir fut-il exécuté avec une dissimulation profonde, ou bien ne fut-il que le résultat fortuit et graduel des circonstances ? Faut-il regarder les fautes qu'il commit comme des erreurs de politique, ou bien comme des égaremens de l'orgueil ? Peut-on enfin absoudre l'empereur de sa tyrannie, en faveur du but qu'il se proposait d'atteindre ? Voilà le grand problème sur lequel, depuis quatorze ans, se partagent les contemporains. Sans doute nous sommes encore trop près des événemens mémorables qui ont marqué le règne brillant et passager de Napoléon, pour être à portée de les bien apprécier. Ce n'est point le voyageur frappé par le tonnerre qui raisonne de sang froid sur les causes de ce météore. Mais, quelque imparfaits, quelque passionnés que soient les jugemens portés sur cet homme extraordinaire, ils n'en sont pas moins attachans. Sa vie sera toujours un sujet d'étude où les moralistes, les hommes d'État et les militaires puiseront des exemples à l'appui de leurs théories.

---

(1) Paris, 1827 ; Anselin. 4 vol. in-8° ; prix, 30 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 448.)

Tous les ouvrages publiés jusqu'ici sur Napoléon n'ont point encore entièrement satisfait la curiosité publique. On a remarqué dans ces écrits un certain nombre de révélations propres à jeter un grand jour sur l'histoire contemporaine; mais, rédigés avec précipitation, ils offrent trop de lacunes. Il était réservé à l'auteur de l'*Histoire critique des guerres de la révolution* de tracer un tableau plus complet de la vie de ce grand homme. Déjà, dans cet important ouvrage, il avait posé la base de ce monument; il lui était moins difficile qu'à tout autre de l'achever. Le général Jomini a pensé, en homme d'esprit, devoir s'écarter de la route frayée par ses devanciers : officier général au service de Russie, il lui était défendu, sous peine de voir son livre à l'index, de s'exprimer sur plusieurs questions épineuses avec la liberté et l'énergie qui caractérisent l'historien impartial et philosophe. Son héros a passé des transactions trop importantes avec les maîtres qu'il sert maintenant; il a eu de trop grands intérêts à débattre, des guerres trop sanglantes à soutenir contre eux, pour que l'auteur osât s'expliquer sans réserve. Il a préféré laisser parler Napoléon. Pour cela, il n'a eu qu'à recourir à une fiction. Montesquieu a supposé que Sylla rendait compte de sa vie à Eucrate; le général Jomini suppose que Napoléon, à son arrivée aux Champs-Élysées, raconte la sienne à Alexandre, à César et à Frédéric; mais, sans en excepter même l'entrée en scène, il n'y a aucune comparaison à établir entre la manière des deux écrivains. Montesquieu peint à grands traits le caractère du dictateur romain; il dévoile avec une effrayante vérité son atroce politique; c'est un tableau qui attriste et attache à la fois, et dont il reste des impressions morales qui rendent le despotisme plus odieux. Tel n'est point l'objet que s'est proposé le général Jomini. Séduit par les qualités brillantes de Napoléon, il fait l'apologie de la plupart de ses actions, et loin de blâmer son ambition, il s'efforce de la pallier en la montrant comme une condition nécessaire et inséparable de la véritable grandeur. Du reste, si l'on regrette au premier coup d'œil que l'auteur ait condamné ses trois auditeurs au rôle de muets, et ôté à son ouvrage l'intérêt d'une composition

dramatique, à mesure qu'on avance dans la lecture, on reconnaît que pour développer un si vaste ensemble de conceptions politiques et militaires, la forme qu'il a choisie était la plus convenable. Si son livre est dépourvu de ces agrémens dont abondent les dialogues de Lucien, de Fontenelle et de Voltaire, on en est dédommagé par le vif intérêt qui se rattache aux événemens dont Napoléon fut pendant quinze ans le promoteur.

Quoique l'auteur n'émette en politique aucune idée neuve, qu'il regarde l'agrandissement du territoire comme le but unique vers lequel doivent tendre tous les cabinets, qu'une nation ne puisse, suivant lui, prospérer qu'aux dépens de ses voisins, préjugé déplorable et contraire à toutes les notions de l'économie politique, Napoléon a suivi avec tant d'obstination ces principes erronés, qu'on est bien aise de l'entendre sinon justifier, du moins expliquer cette longue série de traités qui n'a été interrompue que par des batailles. Le général Jomini n'a parlé du gouvernement intérieur que pour faire voir que rien n'échappait à son héros. Par là il glisse sur les actes les plus condamnables de Napoléon, et n'appelle le jugement d'Alexandre, de César et de Frédéric que sur deux points, l'ambition et le goût des expéditions hasardeuses, sur lesquels ils doivent être fort indulgens.

La division de l'ouvrage est conforme à son objet spécial. Un ou deux chapitres retracent avec précision les motifs de chaque guerre et les principales opérations de chaque campagne. L'auteur s'arrête peu sur les premières années de Napoléon. Il rend compte, en un seul chapitre, de tous les événemens qui ont marqué sa vie publique jusqu'à l'époque où il obtint le commandement de l'armée d'Italie. Pressé de rapporter des événemens plus dignes d'attention, il n'y consacre que les premières pages : et c'est à tort qu'il en emprunte la plus grande partie au manuscrit de Sainte-Hélène, car le général Jomini était assez riche de son propre fonds pour s'en dispenser.

Les campagnes de 1796 et de 1797, l'expédition d'Égypte et la campagne de 1800, sont très-bien présentées. Mais, pour qui connaît l'*Histoire critique des guerres de la révolution*, ce n'est

qu'un abrégé souvent littéral de cet ouvrage, où les opérations de Bonaparte ont déjà été rapportées avec une rare exactitude et une grande profondeur de vues.

Ce n'est qu'au chapitre VII, qui traite des événemens écoulés depuis la paix d'Amiens, que l'auteur commence réellement à présenter des aperçus nouveaux. Arrêtons nous-y un instant.

La France de 1803 ne ressemblait plus à celle de 1788. Retrempées par la révolution, sa force et son industrie, libres des entraves qui les avaient si long-tems comprimées, prenaient déjà leur essor; la navigation marchande lui promettait de nombreux matelots, et son influence sur l'Espagne et l'Italie allait être, pour le commerce, la source des plus précieux avantages. Comment douter qu'elle n'employât cette influence à faire exclure des marchés de ces contrées les produits de l'industrie anglaise, pour y substituer les siens, puisque déja ils étaient en France l'objet de règlemens prohibitifs? Telles étaient les préoccupations du cabinet de Londres : avec un gouvernement si habile, une population industrieuse et une base plus large en Europe, la France, se disait-il, remettra bientôt en doute la grande question de la prépondérance maritime, à laquelle les destinées de la Grande-Bretagne sont intimement liées. Il est urgent de s'opposer au mal avant qu'il ait fait plus de progrès. Ces faits étaient trop évidens pour ne pas amener une rupture.

Il avait été stipulé que l'île de Malte serait remise aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; mais, comme elle commande la Méditerranée, l'Angleterre n'eut garde de s'en dessaisir. Aux réclamations du Premier Consul, le cabinet de Londres répondit que les empiètemens des Français en Italie et l'occupation militaire de la Hollande légitimaient sa conduite. La querelle prit un caractère d'aigreur très prononcé, et bientôt un message du roi Georges au parlement annonça la reprise des hostilités.

En brusquant la déclaration de guerre, l'Angleterre causa des pertes énormes au commerce français; mais le Premier Consul s'en vengea, en faisant arrêter les Anglais qui étaient

alors en France. Leurs personnes devaient répondre des biens et des prisonniers faits sur des navires qui parcouraient les mers sur la foi des traités. Bientôt, en représailles, des escadres bloquèrent les principaux ports de France, et toute la côte depuis Ostende jusqu'à l'embouchure de la Seine fut déclarée en état de blocus. Dès lors, ce ne fut plus une guerre ordinaire pour l'Angleterre : il s'agissait pour elle de l'empire du monde. L'état de ses finances et de son industrie exigeait, sous peine de mort, qu'elle conservât, avec le monopole et l'empire des mers, la possession de l'Inde et des colonies d'Amérique. La perspective de la France était moins effrayante. A la vérité, dès le commencement des hostilités, ses relations maritimes furent, pour ainsi dire, anéanties; mais la révolution ayant déplacé toutes les fortunes, tous les intérêts, les capitaux n'avaient pas encore pris de direction prononcée. La grande division introduite dans les propriétés par la vente des biens nationaux avait donné aux campagnes un degré d'activité inconnu jusqu'alors, et l'agriculture employait utilement les capitaux surabondans ailleurs. La dette publique était presque nulle; enfin, les relations de la République avec la Hollande, l'Espagne et l'Italie, lui ouvraient de précieux débouchés dans ces contrées, et les avantages qu'elle en retirait étaient assez considérables pour lui permettre d'attendre patiemment la création de la marine qui lui ouvrirait le chemin de ses anciennes colonies.

Napoléon songea à frapper l'Angleterre au cœur, en opérant une descente. Plus de 2,000 chaloupes canonnières ou bateaux plats furent construits à grands frais dans tous les ports de Hollande et de France. Cent vingt mille fantassins, douze mille cavaliers, huit mille dragons, quatre mille canonniers, furent réunis sur les côtes de l'Océan, entre Zeist et Montreuil. Ces armemens formidables donnaient à croire que le Premier Consul allait mettre un terme à la lutte par un coup d'éclat. Voulait-il réellement exécuter une descente en Angleterre? Le général Jomini résout la question affirmativement, et il attribue l'ajournement indéfini de l'expédition aux fausses manœuvres de

l'amiral Villeneuve. Mais, en supposant que la traversée eût pu se faire heureusement, au milieu des flottes anglaises qui couvraient la Manche, la prudence autorisait-elle à laisser derrière soi la France en butte à toutes les haines du continent? et quel espoir raisonnable de succès serait-il resté à une armée qui, dès le jour de son débarquement, lancée au milieu d'une population exaltée par le patriotisme, se fût trouvée en même tems séparée de sa base, et sans espoir d'en recevoir à tems des renforts et des munitions? Quoi qu'il en soit, l'avantage d'isoler l'armée de la nation, de lui inculquer des maximes impériales, de la rompre à la discipline et à la vie des camps, était trop évident pour douter qu'il ait échappé à Napoléon. Il ne nous a point fait cette confidence; mais on peut lui dérober ce secret. Le camp de Boulogne a formé l'armée qui mit en deux campagnes l'Europe à ses pieds.

A ces formidables préparatifs, l'Angleterre opposa ses vaisseaux, la force de son gouvernement constitutionnel et l'esprit public qui animait toutes les classes de la nation. Tout faire pour empêcher la France de se créer une marine, la retenir prisonnière sur ses rivages en bloquant ses ports avec des escadres supérieures au nombre des vaisseaux qu'ils contenaient, et concentrer définitivement entre les mains de la nation tous les bénéfices du commerce colonial, afin d'en tirer l'argent indispensable aux frais de la guerre : tel fut le plan que Pitt adopta. Il y joignit bientôt le système des coalitions continentales. En suscitant à la France des guerres acharnées, ce ministre se flattait de faire tomber sur les vaincus le poids de l'irritation, de la haine et de l'ambition des souverains. Dans ses calculs machiavéliques, il comptait que la force déciderait de tout comme dans les tems de barbarie Il avait résolu de rayer la France de la carte de l'Europe, et il se flattait de réunir contre elle toutes les animosités, tous les intérêts, si elle sortait victorieuse d'une première épreuve, et d'éloigner à jamais la lutte corps à corps. C'était tailler la besogne en grand, et tirer de la situation des puissances continentales et des faiblesses de leurs souverains des résultats d'une incroyable portée.

Pendant que l'empereur des Français faisait manœuvrer ses troupes dans les camps de Boulogne et de Montechiaro, une formidable tempête grondait dans le nord. La Russie, l'Autriche et la Suède s'unirent à l'Angleterre pour accomplir les desseins du ministère britannique. La guerre éclata : l'Autriche fut envahie, et la victoire d'Austerlitz, en terminant la campagne de 1805, rompit le nœud de la triple alliance. La Cour de Vienne humiliée acheta la paix par le sacrifice d'une partie de ses États. Peu de mois après la Prusse arma à son tour contre la France; et si elle ne fut pas plus heureuse que l'Autriche, au moins avait-elle plus de motifs qu'elle de tenter la chance des combats.

Toutefois, Napoléon s'aperçut que ses victoires n'avaient porté à l'Angleterre que de faibles atteintes; il dirigea ses coups vers le seul endroit qui fût à sa portée, le commerce européen. Alors fut promulgué le fameux décret de Berlin, par lequel toute relation entre la Grande-Bretagne et les contrées soumises à l'influence française était défendue. Ce décret forma, avec les corollaires qu'on en tira par la suite, l'ensemble de l'opération politique connue sous le nom de *système continental.* L'empereur de Russie ayant accédé à Erfurt à ses principales dispositions, l'Europe, comme l'Angleterre, ne tarda pas à en ressentir les cruels effets.

Sous le rapport du droit et de la convenance politique, l'état de blocus rigoureux auquel l'Angleterre avait soumis la France, la juridiction arbitraire qu'elle exerçait envers les neutres, justifiaient peut-être la dureté des décrets impériaux; et le commerce français, auquel la mer restait interdite, allait probablement s'enrichir des commandes qu'il serait désormais impossible d'adresser à Manchester ou à Birmingham. Mais, si ces motifs se réunissaient pour atténuer en France le mal causé par l'interruption des échanges, l'empereur affecta de croire qu'il n'en était pas de même dans le reste de l'Europe, et ce fut là son erreur : une confiance sans bornes dans une cause toute continentale ne put faire résigner les peuples à souffrir des privations que la domination française aggravait encore

par toutes sortes d'avanies. D'ailleurs, Napoléon se garde bien d'avouer que, dans son impatience, il sacrifia au but du moment un avenir qu'il reculait de jour en jour. La nécessité de se procurer l'argent nécessaire pour alimenter la guerre l'engagea à violer le système continental et à rompre de ses propres mains les mailles les plus fortes du filet sous lequel il voulait retenir l'Angleterre. Faisant un honteux trafic des licences, seul acheteur, seul vendeur, le gouvernement impérial vit par cette spéculation entrer plus de numéraire dans ses coffres qu'aucune des victoires remportées précédemment n'en avait versé à titre de tribut. L'industrie européenne ne reçut pas d'encouragement de cet état de choses, et l'Angleterre échappa à la ruine dont elle était menacée.

Jusqu'à l'époque de l'expédition de Russie, Napoléon eut à sa disposition assez de moyens pour triompher de l'Angleterre : mais il ne sut pas toujours les bien employer, ni contenir son ardeur. Au lieu d'encourager la course et de donner tous ses soins à la création d'une marine, il accumula guerre sur guerre. C'était peu pour lui d'avoir envahi l'Espagne avant d'avoir mis l'Autriche hors d'état de lui nuire; il déclara la guerre à la Russie avant que la Péninsule fût pacifiée.

La chute de l'empire des tzars était certainement nécessaire pour compléter le système de domination de Napoléon; mais je suis loin de convenir avec lui de l'utilité de ce résultat. Sans doute le colosse russe pèse sur le continent; mais le meilleur moyen de le retenir dans de justes limites était de laisser libres et fortes les puissances qui l'avoisinent. Napoléon, en attaquant la Russie, fut ébloui par sa haute fortune : il était parvenu par la prospérité à ce degré de confiance où l'on voit la vérité beaucoup plus dans la concordance de ses propres idées entre elles que dans leur rapport exact avec les choses; et, d'après ses aveux, il échoua plus peut-être par la manière dont il combina ses opérations, que par la résistance que lui opposèrent les hommes et les élémens.

La campagne de 1813, dans laquelle les Français furent chassés de l'Allemagne, préluda au triomphe de l'Angleterre. La

campagne d'hiver de 1814 en France semble n'avoir inspiré à Napoléon les plus savantes conceptions, que pour donner à sa chute l'éclat de ses premières campagnes; et Paris, cette superbe capitale dans laquelle depuis tant d'années s'allumaient les foudres qui allaient embraser le monde, vit à son tour flotter des drapeaux étrangers dans son enceinte.

Le triomphe de l'Angleterre replaça les Bourbons sur le trône de leurs ancêtres; mais les fautes d'un esprit de parti étroit et aveugle ramenèrent Napoléon aux Tuileries. La haine récente et générale que son despotisme avait allumée arma bientôt contre lui tous les souverains auxquels son retour de l'exil ne laissait plus d'espoir de paix. Il succomba enfin à Waterloo, laissant cette France qui lui avait fait de si grands sacrifices en butte au ressentiment et à la vengeance de ses ennemis. Là se termine la tâche du général Jomini; il épargne à ses lecteurs le spectacle de ce grand homme subissant le supplice de Prométhée sur un rocher de l'Atlantique.

Deux points de vue dominent dans cet important ouvrage : l'amour du pouvoir absolu et la haine de l'Angleterre. C'étaient les seuls que la position personnelle de l'auteur lui permissent d'adopter, sans porter ombrage à la censure russe. Il établit que la prospérité des empires dépend moins de la libéralité des institutions intérieures que de leur politique à l'égard des puissances voisines. On ne saurait proclamer plus franchement le principe d'intervention toujours si funeste au faible. Le général Jomini ne manque jamais de raisons pour justifier les entreprises de Napoléon. S'il désobéit au Directoire, c'est pour la plus grande gloire de la République. S'il saisit les rênes du gouvernement, c'est pour délivrer la nation de l'anarchie. Casse-t-il le tribunat, c'est pour simplifier les ressorts de son gouvernement. C'est ainsi qu'il colore toutes ses entreprises contre les libertés publiques. D'un autre côté, tous les actes de sa politique extérieure sont la conséquence du système opposé à l'Angleterre : c'est ainsi que s'expliquent la guerre d'Espagne, celle de Russie, la réunion des divers États d'Italie, l'incorporation de la Hollande et de Hambourg à l'empire; en un mot, tous

les envahissemens successifs qui entraient dans son plan de domination universelle. Les raisonnemens de l'auteur à cet égard, plus spécieux que solides, méritent cependant d'être entendus. Ils jettent un grand jour sur la politique impériale, et je ne serais pas étonné qu'il en ait puisé les bases dans les communications confidentielles d'un ministre de Napoléon.

Certes, peu de monarques ont fait la guerre pour le seul plaisir de la faire. Quand Louis XIV portait le fer et la flamme en Hollande pour se venger des insultes d'un gazetier, il croyait sans doute qu'il importait à l'honneur de la France qu'on n'insultât pas impunément le chef de l'État. Ce motif a-t-il suffi pour l'absoudre? De même, dans ces luttes sanglantes où le vide des résultats atteste la fausseté des vues, Napoléon allègue des idées de grandeur et de gloire, comme si la véritable gloire des armes ne consistait pas à les rendre utiles à la patrie!

Mais la partie de l'ouvrage qu'on ne lira pas sans éprouver une véritable illusion, c'est le récit des opérations militaires. C'est bien Napoléon lui-même qui raconte ses exploits. La relation qu'il en fait aux Champs-Élysées est supérieure même à celle que les généraux Montholon et Gourgaud ont recueillie de sa bouche à Sainte-Hélène. En effet, ici c'est un prisonnier qui dicte de mémoire et avec humeur ses commentaires; mais devant Alexandre, César et Frédéric, toutes les petites considérations disparaissent. C'est le premier capitaine de l'Europe moderne qui explique ses campagnes, et il n'omet rien de ce qui peut mettre d'aussi bons juges en état d'apprécier la vigueur de son génie. Jamais relation de guerre ne sera plus attachante, plus instructive, plus féconde en leçons. Aussi sommes-nous fondé à croire que, sous ce rapport, l'ouvrage du général Jomini sera recherché par tous les militaires.

Nous avons dit plus haut que le langage prêté à Napoléon était conforme à l'esprit qui avait probablement présidé à ses relations diplomatiques. Pour mettre nos lecteurs à même d'en juger, nous leur indiquerons spécialement le chapitre VII, où l'auteur expose les maximes de Napoléon en matière de gouvernement; le chap. IX, où il développe ses idées sur une puis-

sance fédérative; le XI, où il pose les bases du système continental. Nous leur conseillons aussi de lire les premières pages du chapitre XIX, qui commence à la première période de la campagne de 1813, ainsi que celles du chap. XXI où il expose les raisons qui firent refuser à l'empereur l'ultimatum de Châtillon.

Si l'espace ne nous manquait, nous aurions prouvé, par des citations, avec quelle sagacité la partie diplomatique est traitée, quoique défectueuse dans son ensemble, par suite du plan bien visible de l'auteur de rehausser son héros sans blesser les opinions et les passions des Russes.

Cependant, malgré le soin qu'a mis le général Jomini à caresser la vanité de cette nation, en exagérant même ses qualités belliqueuses, comme il a élevé quelques doutes sur la bonne foi des souverains qui ont violé les capitulations de Dresde et de Dantzig, c'en a été assez pour l'obliger à faire une amende honorable. D'abord, en lisant l'article qui a été inséré dans les journaux de Berlin et de Francfort, nous avons cru qu'effectivement l'auteur avait été victime d'un abus de confiance; mais, en comparant ce désaveu avec la lettre insérée dans le *Journal des Sciences militaires* du mois de mars dernier, et avec les sept ou huit cartons qu'elle annonce, nous avons été convaincu que l'ouvrage portait son cachet, et que le général Jomini est seul responsable du bien et du mal qu'il renferme.

MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES SUR LES ÉVÉNEMENS DE LA GRÈCE, DEPUIS 1822 JUSQU'AU COMBAT DE NAVARIN; par JOURDAIN, capitaine de frégate de la marine royale, colonel au service du gouvernement grec (1).

Ce n'est ici l'ouvrage ni d'un historien ni d'un publiciste; on y chercherait vainement le plan d'une composition litté-

(1) Paris, 1828; Brissot-Thivars, rue de l'Abbaye, n° 14. 2 vol. in-8° de 1j-313 et 464 pages, avec quelques lithographies; prix, 15 fr.

raire, cette savante ordonnance qui dispose les masses, distribue les détails, classe les faits de manière à produire une certaine impression, cette pensée profonde qui domine un vaste sujet et conduit le lecteur à un but annoncé dès l'abord : c'est tout simplement le journal d'un homme qui a vu et qui a noté les événemens qui se sont passés sous ses yeux. Il met peu d'ordre dans ses récits; et comme la plupart des témoins oculaires qui se persuadent qu'on doit les comprendre facilement, il raconte avec quelque confusion des choses qui sont fort claires pour lui-même. Mais si le livre de M. Jourdain n'est pas une histoire, c'est un recueil de matériaux historiques qui doit inspirer un vif intérêt, dans un moment où la Grèce est l'entretien de toute l'Europe, et qui sera consulté par les hommes qui écriront un jour les annales de cette illustre contrée, de sa lutte mémorable, et de la régénération qui doit en être le glorieux résultat. « Tels sont les événemens qui se passèrent sous mes yeux pendant mon séjour sur la terre classique de la gloire et de la liberté, dit M. Jourdain, à la fin de son livre. J'ai cru devoir me borner au récit de ceux auxquels je pris part, et dont je fus témoin oculaire. » C'est par-là surtout que ce livre mérite d'être distingué; c'est par-là qu'il doit piquer la curiosité du lecteur trop souvent trompé par les auteurs qui écrivent sur la foi des autres, et qui, au lieu de souvenirs originaux, ne donnent que des copies de souvenirs. M. Jourdain aurait pu faire comme eux; il a eu le bon esprit de ne pas les imiter. « Je donne dans le cours de mon voyage, dit-il, quelques détails sur Athènes et sur sa citadelle. Que pourrais-je ajouter à tout ce que les voyageurs ont dit de cette ancienne capitale de la civilisation? Objets d'un intérêt toujours nouveau, et de nombreuses investigations, ses débris, ses temples, son Parthénon, son beau ciel, sa situation actuelle, et les faibles rapports que les mœurs de ses habitans présentent encore avec les mœurs des Athéniens contemporains d'Alcibiade et de Socrate, ont été décrits trop souvent pour que je puisse me permettre de revenir sur ce sujet. » M. Jourdain a voulu être à la fois plus neuf et plus utile; il décrit les lieux

en homme de guerre plutôt qu'en simple voyageur; il les considère sous le point de vue de l'attaque et de la défense; il cherche quel parti on en peut tirer dans la lutte qui est aujourd'hui engagée, et cette particularité doit recommander, surtout en ce moment et aux yeux des militaires, un ouvrage qui se recommande d'ailleurs à toutes les classes de lecteurs par le récit de faits intéressans dont quelques-uns sont pour la première fois publiés.

La position militaire de Nauplie (Napoli de Romanie), l'état de ses fortifications, la configuration des terrains qui l'environnent, attirent d'abord l'attention du philhellène; il décrit ensuite les diverses circonstances qui se réunissent pour faire de Corinthe, au moyen de quelques constructions militaires peu dispendieuses, l'un des emplacemens les plus convenables qu'on puisse désirer pour établir une ville maritime. Il s'occupe avec détail des fortifications d'Hydra et d'Ipsara. Le port Thivery, qui fut jadis l'arsenal des Vénitiens, est, selon M. Jourdain, un des plus beaux qu'on puisse voir, et recevrait au besoin les plus gros vaisseaux de ligne: notre auteur indique les travaux qu'on pourrait entreprendre pour y creuser des bassins et y établir des chantiers de construction. Il donne les mêmes détails sur le port Kelly ou Bizati, situé en face de l'île de Spezzia, et qui, par sa position, commande l'entrée et la sortie du golfe de Napoli de Romanie. M. Jourdain explique comment on pourrait fortifier le port de Syra, de manière à le rendre imprenable par terre comme par mer, et quels travaux mettraient Navarin en état de soutenir un long siége. Athènes, dont on pourrait faire une ville magnifique et bien fortifiée, le Pirée, qui pourrait devenir un très-bon port, la montagne du Phalère, poste militaire excellent, auquel il ne manque qu'une forteresse pour battre la plaine et la mer et défendre l'approche du Pirée, figurent au premier rang dans les plans stratégiques de notre philhellène, qui, du reste, apporte un soin particulier à considérer tous les autres lieux qu'il visite sous le point de vue militaire, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

Comme l'auteur ne décrit que les lieux qu'il a vus, de même

il ne juge que les hommes qu'il a connus personnellement. Il faut avouer que ce n'est pas toujours une raison pour les bien juger : les relations personnelles ont cet inconvénient, qu'elles nous portent quelquefois à apprécier avec prévention les hommes selon les rapports agréables ou fâcheux que nous pouvons avoir eus avec eux : il est peu de caractères qui sachent se soustraire entièrement à cette impression. Aussi, quand il s'agit de personnages historiques, les témoignages divers doivent être comparés entre eux et rapprochés des faits authentiques, qui sont en définitive les meilleurs arbitres de la renommée des hommes appelés devant le tribunal de la postérité. Un assez grand nombre de personnages dont le nom est pour jamais lié à la révolution de l'Hellade figurent dans les mémoires de M. Jourdain ; les héros et les traîtres, le génie et l'incapacité y sont appréciés tour à tour. Si l'on n'adopte pas aveuglément les opinions de M. Jourdain sur cette foule de généraux, de marins, d'hommes d'État, de magistrats dont les actions sont jugées par lui, son témoignage du moins sera écouté, et servira aux jugemens de l'histoire.

Il n'est point de livre sur cette époque de l'histoire de la Grèce qui ne réveille dans l'âme du lecteur de douloureuses sensations. C'est un spectacle bien triste que celui de toutes ces dissentions intestines, de ces jalousies, de cet égoïsme, qui ont retardé et plus d'une fois compromis l'affranchissement de la Grèce. A ce manque d'union, dont les Grecs avaient cependant un besoin si manifeste pour résister à des forces incomparablement supérieures, viennent se joindre encore et la témérité de l'inexpérience qui s'obstine à ne pas voir des dangers que la prudence aurait prévenus, et l'insubordination militaire qui fait manquer les entreprises les mieux concertées ; et le défaut de soumission parmi les autorités civiles, qui jette le désordre dans l'administration. On trouve parmi les Grecs de la bravoure personnelle, de l'audace et de la constance dans certaines expéditions ; mais nulle prévoyance dans l'ensemble, point de pensée commune qui dirige la défense générale ; beau-

coup de héros, et pas un chef; des insurgés intrépides, et point de nation.

Lorsque l'invasion de la Morée occupait tous les esprits et donnait les plus graves inquiétudes; lorsque le gouvernement grec, comptant sur la fidélité d'Odysseus qui gardait les défilés des Thermopyles, que l'ennemi devait forcer pour entrer dans le Péloponèse, avait divisé ses troupes pour faire le blocus de Patras, de Modon et de Coron; lorsque Argos, Nauplie et Corinthe n'avaient plus pour défenseurs qu'une poignée de soldats, le général Colocotroni reçoit d'Odysseus cet étrange billet: « Je vous envoie trente mille Turcs; vous en ferez ce que vous « voudrez, mais je n'en laisserai pas passer davantage. » « Il les laissa en effet franchir les Thermopyles, ajoute M. Jourdain, dans le désir de se venger du triumvirat qui l'avait persécuté, et avait voulu lui enlever son commandement pour le donner au mari d'une des maîtresses du ministre de la guerre. » On ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de cette fatale trahison, ou de ce ton de persiflage avec lequel un Grec se déclare l'auteur d'une des plus affreuses calamités qui aient désolé la Grèce pendant la guerre de l'indépendance. On sait qu'Odysseus signifie *Ulysse;* faut-il que la perfidie soit toujours attachée à ce nom? Odysseus n'a pas joui long-tems de sa vengeance; il n'a pas tardé à périr d'une mort tragique, et la patrie a été vengée à son tour.

« Outre le désavantage immense de la force numérique des deux armées, dit à cette occasion M. Jourdain, celle des Grecs était dans la misère la plus profonde, et n'offrait que des symptômes de désorganisation. Il n'existait pas d'hôpitaux; les malades et les blessés mouraient privés de médicamens et de toute espèce de secours. Les magasins, les caisses militaires étaient vides; les premiers, par suite de la négligence et de l'impéritie de quelques personnages; les autres par le résultat de leur avarice et de leur rapacité. Les efforts et la bonne volonté de plusieurs chefs de l'armée n'avaient abouti à rien, parce qu'on ne cessait d'entraver leurs mesures et de leur faire éprouver des contrariétés de tous genres; enfin les ressources publiques

et particulières étaient épuisées par une administration vicieuse. »

Si à ce tableau général nous joignons quelques faits isolés, nous voyons tantôt Colocotroni et Grivas se battre à coups de canon, pendant près d'un mois, dans Napoli de Romanie; tantôt une polacre grecque qui portait des commissaires chargés de lever des contributions dans les îles de l'Archipel, tirer à boulet sur la ville de Tine qui demandait qu'on diminuât sur ses impositions une somme qu'elle avait déjà payée; tantôt un commissaire du gouvernement, venu à Siphante avec un détachement de troupes régulières pour y lever des hommes en vertu de la loi de conscription, en exiger un nombre plus considérable que le contingent, et donner ordre à ses soldats de se répandre dans les villages, de se loger chez les plus riches propriétaires, d'y vivre à leurs dépens, et de brûler les maisons des habitans qui se cacheraient dans les montagnes pour se soustraire à cet appel. Dans le Péloponèse, plusieurs chefs, jaloux l'un de l'autre, restent dans une complète inaction quand on n'a pas un moment à perdre, ou bien ils se livrent entre eux des combats où plus de 1,200 Grecs, de part et d'autre, restent sur le champ de bataille; ailleurs, se laissant corrompre à l'appât d'un gain infâme, des Grecs ravitaillent eux-mêmes des places où les Turcs sont assiégés par la famine; à Syra, l'éparque refuse de reconnaître la commission envoyée par le gouvernement pour administrer les îles; à Siphante, un sergent chargé du recrutement vend à son profit un caïque appartenant au gouvernement; un autre sergent est envoyé pour en réclamer le prix; mais ils s'entendent pour se le partager, et l'autorité n'ose les faire arrêter : la désorganisation se montre ainsi jusque dans les moindres choses.

Une certaine légèreté, l'un des traits caractéristiques des Grecs, les rend quelquefois inhabiles à prévoir les dangers comme à profiter de leurs avantages. Ainsi, lorsque M. Jourdain parle aux Grecs de la nécessité de fortifier Argos et Corinthe, il reçoit, dans l'une et l'autre de ces villes, la même réponse : « Les Turcs ne viendront jamais ici. » Lorsqu'on dé-

montre aux Hydriotes qu'ils rendraient Hydra imprenable au moyen de quelques travaux, ils affirment « qu'ils n'ont pas à craindre de débarquement. » On les voit aussi en mainte occasion abandonner la poursuite d'une victoire qu'un peu plus d'efforts rendrait complète. « C'est un reproche que je ne cesserai de faire aux Hellènes, dit notre auteur; ils ne savent pas profiter de la fortune. »

Mais un reproche bien plus grave et que la postérité ne manquera pas d'adresser aux Grecs, c'est la jalousie qu'ils ont manifestée en plus d'une circonstance, et à leur propre détriment, contre les philhellènes qui se battaient pour leur cause, et l'ingratitude dont quelques-uns d'entre eux ont payé les bienfaits les plus signalés; telle fut l'une des causes de la perte d'Athènes, et du désastre de l'intrépide Fabvier dans son entreprise sur Négrepont. L'auteur lui-même ne fut-il pas un instant banni de cette Grèce qu'il avait servie avec désintéressement?

Cette disposition peu généreuse ne doit pas, au reste, être imputée à tous les Grecs; elle est propre à quelques individus, et à diverses factions qui s'occupent des intérêts de leurs petites passions plus que des grands intérêts de la patrie; elle fut excitée surtout par les démêlés du parti anglais et du parti français, qui se sont, à une certaine époque, disputé l'influence, et, pour ainsi dire, le droit de disposer de la Grèce. Nous ne saurions entrer ici dans le détail de ces querelles, dont on trouvera un récit assez circonstancié dans les *Mémoires* de M. Jourdain. D'autres détails non moins curieux pour l'histoire de l'indépendance de l'Hellade, sont ceux que donne l'auteur au sujet de sa mission au congrès de Vérone, près duquel les députés de la Grèce ne purent obtenir aucun accès.

La longue insensibilité des cabinets de l'Europe afflige profondément et semble inexplicable, lorsqu'on a sous les yeux le tableau des effroyables barbaries commises par les tyrans au joug desquels les Grecs s'efforçaient de se soustraire. Notre auteur n'en raconte que la moindre partie, puisqu'il se borne au récit des choses qu'il a vues; et ce qu'il raconte fait souvent

frissonner le lecteur. En rappellerons-nous quelques traits? « A l'instant où le capitan-pacha Cara-Ali, dit-il, prenait terre avec ses troupes dans l'île de Chio, leur sinistre approche fut signalée par une barbarie, prélude de celles qui devaient bientôt faire d'une île florissante un monceau de ruines et de cadavres. Cent vingt *otages* grecs furent, par ordre du commandant du château, empalés sur les remparts, et exposés aux regards des habitans terrifiés. » Notre auteur trace ensuite la peinture de l'épouvantable catastrophe dont cette île fut victime, et il la termine par ces mots : « Il est un trait à ajouter au hideux tableau que j'ai esquissé. Les barbares auxquels les Grecs avaient accordé la vie à Malvoisie furent les premiers qui, dans l'île de Chio, se signalèrent par le massacre des habitans. » La fureur des Turcs éclata d'une autre manière à Candie, qui, du reste, éprouva presque les mêmes désastres. « Dans un débarquement qu'ils y firent, dit M. Jourdain, ils se répandirent comme des bêtes féroces dans les campagnes, et massacrèrent tous les Grecs qu'ils rencontrèrent, à l'exception des femmes et des enfans, qu'ils ramassèrent au nombre d'environ quatre mille, et qu'ils transportèrent comme esclaves à la côte d'Asie. C'est une suite du système que la Porte ottomane a adopté pour faire mourir tous les Grecs mâles au-dessus de dix à douze ans, afin de renouveler la nation entière. Ce système s'est fait aussi sentir à Pergame et à Agasma, où les barbares ont égorgé tous les Grecs mâles, et réduit en esclavage toutes les femmes et tous les enfans. » Mais la soif du sang et l'ivresse du carnage leur faisait quelquefois oublier cette politique; et dans la ville d'Arcadia, dont les habitans avaient pris la fuite, « 250 personnes, vieillards, femmes, enfans, qui n'avaient pas eu la force de se sauver, furent massacrés sans pitié par ordre d'Ibrahim. »

Des hommes prévenus et passionnés vantent la bonne foi des Turcs, et lui opposent la perfidie des Grecs. Mais écoutons notre auteur : « Tandis que les Turcs massacraient indistinctement tous leurs prisonniers, et ne faisaient grâce ni aux femmes ni aux enfans, leurs adversaires respectaient rigoureusement

les capitulations et laissaient même jouir d'une entière liberté ceux qu'ils auraient pu en priver. »

Ce témoignage en faveur des Grecs ne doit pas être suspect; M. Jourdain ne montre point de partialité à leur égard : poussés au ressentiment par les plus cruelles barbaries, ils se sont quelquefois montrés barbares à leur tour; M. Jourdain ne le dissimule pas, et parmi les faits qu'il raconte à leur charge, nous voyons qu'à Tripolitza « plus de cent Turcs des deux sexes furent massacrés; » qu'ailleurs une garnison tout entière fut assassinée après avoir mis bas les armes; et que dans l'île de Syra l'équipage d'une corvette turque qui avait capitulé après avoir fait naufrage fut dépouillé et massacré par la garde même chargée de la sûreté de l'île.

« Ces horribles représailles, dit quelque part M. Jourdain, seraient bien propres, sans doute, à amortir l'intérêt si généralement senti pour les Grecs. Mais ce n'est point la nation qu'on doit en accuser; je suis garant qu'elle les désapprouve, et aucun des Européens qui a pris part aux événemens que je raconte, ou qui simplement en a été témoin, ne me démentira. Je dirai plus; on ne peut voir sans étonnement qu'un peuple auquel les fers dont il a été accablé si long-tems auraient dû communiquer quelque chose du caractère atroce de ses oppresseurs, et les mœurs lâches et cruelles compagnes de l'esclavage, ait déployé dans cette guerre autant de générosité. »

Il est bien difficile, même à un peuple civilisé, de faire la guerre contre des barbares sans être quelquefois entraîné à imiter leur barbarie. N'est-ce pas l'explication, si ce n'est l'excuse, de quelques-uns des excès que l'on peut reprocher à ces Grecs dont la civilisation est encore si imparfaite? Qui ne se laisserait d'ailleurs gagner à l'indulgence à la vue de tant de malheur et d'héroïsme? Faut-il rappeler quelques-uns des traits nombreux cités par notre auteur? Dirons-nous l'affaire des moulins, près de Nauplie, poste défendu avec succès par 227 hommes sous les ordres du prince Ypsilanti contre 7,200 Turcs? Raconterons-nous le dévoûment du *papas* Fletchia et de ses 300 Arcadiens, qui, abandonnés de leurs

compagnons dans un village entouré d'ennemis, s'y défendirent jusqu'à ce que ces nouveaux trois cents fussent tombés pour la patrie. Deux Grecs seulement survécurent; couchés parmi les morts, ils s'échappèrent pendant la nuit. Écoutons ce que M. Jourdain raconte de la prise de l'île de Sphactérie : « Le capitaine Tsamados, abandonné par ses embarcations, qui avaient pris précipitamment la fuite, encouragea ses compagnons d'infortune à vendre chèrement leur vie ; et, à l'exemple de ce brave commandant qui mourut criblé de blessures, les marins ne voulurent jamais se rendre, et combattirent en désespérés. Le chef de bataillon Stavro Sahini, Hydriote, à la tête des marins d'Hydra, prit l'étendard de la croix, chargea l'ennemi et le repoussa deux fois. Accablés par le nombre et réduits à très-peu de monde, les Grecs se réfugièrent dans une petite chapelle où étaient leurs munitions de guerre. Là, ils furent cernés et se battirent avec un courage dont il y a peu d'exemples, jusqu'au moment où le commandant Stavro Sahini, ne se trouvant plus qu'avec six hommes, seul reste de toute la garnison grecque, mit le feu aux poudres, et mourut en héros avec ses compagnons. Mais la prise de l'île de Sphactérie coûta cher à l'ennemi, auquel il n'eût pas fallu beaucoup de semblables victoires pour qu'Ibrahim se trouvât seul en Morée. » Nous voyons ensuite la garnison du vieux Navarin se battre pendant trois jours, sans avoir un morceau de pain ni un verre d'eau ; et celle du nouveau Navarin déclarer, sur une sommation d'Ibrahim, qu'elle se fera sauter plutôt que de se rendre; réponse familière aux garnisons grecques, et trop de fois scellée dans le sang pour qu'on puisse douter de leur héroïque sincérité. Nous ne dirons rien de l'admirable sacrifice de Missolonghi, auquel M. Aug. Fabre a élevé un monument historique que tous nos lecteurs connaissent; mais nous emprunterons à l'auteur des *Mémoires* quelques passages relatifs à la chute glorieuse d'Ipsara, désastre moins célébré mais non moins mémorable.

Une flotte ottomane de deux cents voiles était venue pour s'emparer d'Ipsara. « Enfin, le 4 juillet 1824, les Ipsariotes voyant

leurs nombreux ennemis s'augmenter par de nouvelles troupes qui leur arrivaient à chaque instant, n'ayant d'ailleurs pas de vivres pour pouvoir attendre l'arrivée des flottes hydriote et spezziote, comprirent qu'une défense plus longue était inutile, et qu'il fallait périr en héros : la population entière préféra la mort à l'esclavage. Vers les deux heures de l'après-midi, un Ipsariote s'avance en dehors du fort, muni d'une torche allumée, pour mettre le feu à une vaste poudrière souterraine qu'on avait construite; il tombe criblé de balles. Un second se présente et subit un sort pareil. Il en paraît successivement jusqu'à six, qui périssent de même. Alors les Grecs cessent le feu pendant quelques minutes; les Turcs pensent qu'ils vont se rendre, se précipitent en foule vers la forteresse, et sont au moment d'y entrer, lorsqu'elle tire un coup de canon, amène le pavillon ipsariote, et arbore subitement un drapeau blanc, où étaient écrits ces mots : *Liberté ou la mort.* A peine cet étendard a-t-il flotté dans les airs, qu'une terrible détonation se fait entendre; Saint-Nicolas s'écroule; les Ipsariotes et les Turcs disparaissent, engloutis par l'explosion dont l'île même est ébranlée, et qui fait éprouver une secousse violente aux bâtimens qui étaient en mer non loin d'Ipsara. Près de six mille Turcs et deux mille Ipsariotes, non compris les enfans et les vieillards, périrent par suite de cette intrépide détermination. »

Certes, de tels hommes méritent d'être libres; et lorsqu'on songe qu'à cette intrépidité ils joignent un esprit vif et ingénieux, on reste convaincu qu'une fois affranchis ils ne tarderont pas à se replacer au rang des nations les plus civilisées.

Nous ne discuterons point l'opinion de l'auteur, qui pense qu'une organisation fédérale, semblable à celle de la Suisse, ou plutôt à celle des États-Unis, est aujourd'hui la plus convenable à la Grèce. La solution d'une question de cette importance exigerait l'examen de beaucoup de faits et de circonstances dont nous ne pouvons nous occuper ici. Nous ne réfuterons pas cette autre opinion, qui se réfute suffisamment d'elle-même, que l'établissement de l'ordre de Malte dans une des îles de l'Archipel, et l'alliance de la Grèce avec cet

ordre, aurait pour ce pays d'*immenses avantages*. M. Jourdain qui avait entamé une négociation à cet égard, et qui nous donne le projet de traité qui avait été arrêté, ainsi que toutes les pièces qui y sont relatives, se fait sur ce point une illusion singulière, et caresse avec beaucoup de complaisance une véritable chimère. L'ordre de Malte a fait de grandes choses à une époque où il trouvait sa place dans l'ordre social: aujourd'hui qu'il n'est plus en harmonie avec notre civilisation, il ne pourrait plus être bon à rien; et il est sans doute pour jamais aboli. En le rétablissant, on arrangerait peut-être les affaires de quelques individus; mais bien certainement on n'en ferait qu'une institution sans utilité comme sans avenir.

Parmi les particularités remarquables mentionnées par M. Jourdain, et qui peuvent servir à faire connaître le pays, nous citerons ce fait : Dans l'île de Siphante, où l'auteur compte douze cents maisons, et une population de six à sept mille âmes, on trouve, outre quarante églises, trois couvens d'hommes et deux de femmes, et *environ cinq cents chapelles stationnales*.

Les hommes ont toujours eu besoin de merveilleux; ils ont une foi qui est trop souvent au service de tous les miracles qu'on veut leur faire croire. Voici ce que l'auteur raconte en passant à l'île de Tine, nommée d'abord Hydrossa à cause de ses nombreuses sources d'eau. On prétend que Neptune se servit des cigognes pour exterminer les serpens qui désolaient cette île, et qu'en reconnaissance de ce service les habitans lui firent élever un fort beau temple dans un bois, tout près de la ville. Aujourd'hui il n'y a plus ni temple, ni bois; mais les Grecs orthodoxes y ont fait bâtir une très-belle église qui doit aussi sa construction à un prétendu miracle; on a publié qu'une image de la Vierge avait été trouvée dans les fouilles, et cette marque d'une protection surnaturelle attire à Tine les offrandes des Grecs des autres îles. A Ipsara, un ancien temple de Bacchus est devenu un monastère consacré depuis à la sainte Vierge; ainsi, dans ce pieux asile, des nonnes remplacent des bacchantes! Il y a plus de philosophie dans le rapprochement de pareils faits que dans de bien gros livres.

Nous voudrions transcrire ici quelques fragmens d'une adresse des dames grecques aux dames philhellènes, placée à juste titre parmi les pièces intéressantes que l'auteur a jointes à son livre; nous aimerions à lui emprunter aussi le portrait plein de charmes qu'il trace des femmes de Siphante. Nous nous bornerons à rappeler quelques traits de la peinture des Hydriotes, et, avec ceux que nous avons déjà cités, ce passage suffira pour donner une idée du style de l'auteur : « Les Hydriotes joignent à l'activité qui forme le fond de leur caractère, beaucoup de bravoure et des passions extrêmes; ils poussent l'amitié jusqu'à l'adoration, la joie jusqu'à la démence, la colère jusqu'à la fureur. Malheureusement, ces (1) qualités sont mêlées à quelque chose de la barbarie des Turcs. Ils sont, en général, grands, bien faits et robustes. Leurs yeux noirs, vifs et pleins de feu, ont une telle expression qu'on devine la pensée d'un Hydriote dans ses regards. »

Quelque fondés que puissent être les reproches que la civilisation est en droit de faire aux Grecs d'aujourd'hui, on ne saurait disconvenir qu'il n'y ait encore dans cette malheureuse et noble contrée tous les élémens d'une grande nation : son génie naturel, long-tems engourdi du sommeil de la servitude, se réveille après des siècles. La Grèce efface dans cette guerre d'indépendance les traces de son long esclavage, elle se forme par les désastres comme par la victoire, elle se retrempe enfin au sang des Turcs, et elle apprend la civilisation dans cette lutte à mort qu'elle soutient contre la barbarie.

M. A.

De l'empire Grec et du jeune Napoléon (2).

Le titre seul de cet écrit réveille deux grands souvenirs : le sujet doit exciter vivement la curiosité et fixer l'attention.

(1) Sans doute il faut lire *leurs*, car l'auteur ne peut mettre la colère au nombre des *qualités* des Hydriotes.

(2) Paris, 1828; Mesnier, place de la Bourse. In-8° de 31 pages; prix, 1 franc.

Les hommes d'État, lors même qu'ils n'approuveraient point toutes les vues de l'auteur, y trouveront à méditer utilement sur les moyens de terminer, à la satisfaction commune des gouvernemens et des peuples, des partisans de la légitimité et de ceux de la liberté, une crise qui, si elle devait enfanter une guerre générale, entraînerait des déchiremens et des commotions dont les suites seraient incalculables. Il faut lire, avec un esprit libre de préjugés, les développemens que l'auteur anonyme donne à son opinion sur l'état actuel des affaires de l'Orient, sur les chances diverses que présentent les succès ou les revers des Russes, et sur les prétentions réciproques des grandes puissances qui doivent intervenir dans la solution du problème auquel donnent lieu la régénération de la Grèce et la ruine désormais imminente de l'empire ottoman.

« Le tems est venu, dit l'auteur, de mettre l'Orient en des mains capables de le garder et de le civiliser. La marche qu'il propose aurait, selon lui, l'avantage d'être rapide et assurée : on saurait vers quel but on doit tendre, quelle route on doit tenir : c'est le moyen d'arriver à tems.

Le traité du 6 juillet 1827, par lequel les puissances contractantes ont déclaré « qu'elles ne chercheront aucune augmentation de territoire, aucun avantage commercial pour leurs sujets, au détriment des sujets d'aucune autre nation ; » ce traité, qui avait pour objet de prolonger et de garantir l'état de paix dont jouit l'Europe depuis quatorze années, va se trouver ébranlé dans ses bases par les conséquences nécessaires de la lutte engagée entre les Russes et les Turcs.

Les formes républicaines sous lesquelles s'est constituée provisoirement la Grèce ne sauraient guère convenir, selon l'auteur, à la stabilité qu'on doit lui désirer. Sans moyens suffisans pour assurer sa tranquillité intérieure et pour se défendre contre des voisins puissans et ambitieux, sans frontières assez étendues et assez fortes pour la mettre à l'abri d'une invasion, elle serait condamnée à implorer tour à tour la protection et l'appui, soit de la Russie, soit de l'Autriche, soit de l'Angleterre ; et n'ayant aucune garantie pour

son indépendance, elle n'en offrirait aucune pour la paix de l'Europe.

« La politique de Napoléon, à l'égard de la Pologne et de l'Italie, fut sans doute une des principales causes de sa chute. Si, au lieu de morceler ces deux pays, il en eût fait deux puissances indépendantes et compactes, la Pologne eût été une barrière pour la Russie, et l'Italie pour l'Autriche. Les motifs et les moyens eussent manqué aux agressions contre ces deux empires. Assez fortes pour maintenir leur indépendance, l'Italie et la Pologne auraient assuré la paix de l'Europe. » Ce grand exemple, cette faute grave, doivent éclairer aujourd'hui les cabinets.

L'auteur trace avec énergie et fidélité la division de l'Europe, quelles que soient les circonscriptions politiques, en deux grandes nations : les amis et les ennemis de la liberté. Ces deux grands partis sont en présence ; les hommes d'État, qui sont doués de quelque prévoyance, doivent éviter qu'une lutte sérieuse se déclare ; ils doivent sentir la nécessité de constituer un empire chrétien sur les débris de l'empire turc. Là est un gage de sécurité et de paix durable : les intérêts de toutes les puissances sont identiques sur ce point. Il faut voir, dans l'ouvrage même, comment la politique, le commerce, la tranquillité intérieure de plusieurs États où fermentent des causes de troubles, sont intéressés à voir s'établir, dans l'Orient, une puissance nouvelle fortement constituée : elle attirerait sur le sol où elle voudrait naturaliser la civilisation européenne un grand nombre de ces hommes ardens, mécontens et inquiets, dont la présence paraît dangereuse aux gouvernemens qui craignent des innovations : elle ouvrirait d'utiles débouchés au commerce de tous les peuples. « Ce n'est que par l'indépendance que Constantinople peut devenir un véritable foyer de commerce et de lumières. »

L'auteur apprécie avec sagacité, analyse avec précision les positions respectives de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de la France, et il se montre conseiller sincère et éclairé dans cette grande question à laquelle se rattache l'avenir de

plusieurs États. Il fait ressortir habilement la réciprocité de besoins et de ressources qui existe entre la Turquie d'Europe, l'Asie mineure et les bassins du Volga, du Dnieper et du Don. Il montre que l'établissement d'un empire chrétien dans l'Orient est le seul moyen de concilier les vues annoncées par la Russie avec la paix de l'Europe, avec la justice, avec les rivalités ombrageuses des autres puissances. La libre navigation du Bosphore, de l'Archipel et du Pont-Euxin serait assurée par un trône fondé sous la médiation de ces puissances, et deviendrait le droit commun, la propriété de tous les peuples commerçans. « La Russie a besoin de s'élever, et non pas de s'étendre... Il lui importe bien moins de fortifier des frontières plus reculées et plus exposées aux dépens de ses provinces actuelles, que de vivifier celles-ci par de nouvelles ressources et de nouveaux capitaux.»

Maintenant, quel sera le prince appelé à gouverner ce nouvel État qui doit remplir le vide que la puissance ottomane va laisser au sud-est de l'Europe? Où trouver celui qui, sans être ni Russe, ni Autrichien, ni Français, ni Anglais, ne serait repoussé par aucune de ces puissances, qui attirerait à lui les émigrations nécessaires pour renouveler promptement la face de ce beau pays, sans qu'aucune nation y usurpât une influence exclusive, et dont le nom inspirerait à la nation vaincue respect et sécurité? — « Ce prince, répond l'auteur à la question qu'il a posée, c'est le fils de Napoléon; et l'avantage immédiat de rendre parfaitement simple et rassurante une position aussi inquiétante que compliquée, ne serait pas le seul qu'offrît ce choix à l'Orient et à l'Europe. »

Des considérations d'un ordre supérieur, fondées sur une connaissance exacte de l'état des esprits en France et en Europe, suivent l'importante discussion que nous venons d'indiquer; et les objections graves ou les répugnances naturelles que peut faire naître la proposition inattendue de placer le jeune Napoléon sur le nouveau trône d'Orient nous paraissent combattues avec une logique entraînante devant laquelle échoueraient beaucoup de subtilités diplomatiques.

L'auteur aborde franchement les questions les plus délicates,

parce qu'il écrit sous l'inspiration d'une conviction intime et profonde.

L'éloignement volontaire d'un grand nombre d'hommes capables et énergiques de l'Italie, de la Pologne, de l'Espagne, de l'Irlande, même de la France, qui tous afflueraient sur une terre vierge de passions politiques, et où ils pourraient développer librement les élémens de prospérité qui lui sont propres, délivreraient les cabinets de Vienne, de Pétersbourg, de Londres, de Paris, même de Rome, de Naples, de Madrid, de beaucoup de sujets d'inquiétude bien ou mal fondés : les traces des révolutions de l'Europe occidentale iraient se perdre dans l'Orient. L'entreprise, dont le fils de Napoléon deviendrait le chef reconnu et avoué par les grandes puissances, serait très-populaire en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne : il réunirait autour de lui la plupart des hommes « dont l'activité politique n'a pas pu s'encadrer sous les anciennes dynasties, et l'on ne pourrait plus menacer celles-ci de cette masse de partisans d'un nouvel ordre de choses qu'un homme d'État ordinairement clairvoyant (*Canning*) croyait naguère apercevoir prête à se lever à la voix de l'Angleterre. » Le nom de Napoléon, environné d'une gloire militaire qui a retenti dans tout l'Orient, serait propre à frapper l'imagination des Turcs, à inspirer du calme et du respect à cette nation à laquelle un autre prince serait peut-être tenu de livrer une guerre à mort. « Cette transfusion paisible d'une population civilisée, rassurante pour les vieux États qu'elle quitterait, serait le plus sûr moyen d'établir l'ordre dans l'Orient. »

Le recensement des habitans de la Turquie d'Europe, d'après M. Hasselt, en porte le nombre à près de neuf millions et demi, et les Osmanlis ne forment pas plus du quart de cette population. Il serait facile de les convaincre de leur infériorité numérique et de les contenir par l'attitude ferme du nouveau gouvernement, par la justice, par la tolérance. Les souvenirs de l'occupation de l'Égypte par les Français fournissent des preuves à l'appui de cette assertion.

L'auteur discute ensuite la question de la délimitation des frontières du nouvel empire grec, et il n'a garde d'abandonner la Moldavie et la Valachie à la Russie et à l'Autriche; ce qui réveillerait toutes les prétentions et tous les projets de partage de territoire, qui seraient des semences de guerres. « La Syrie, bornée au nord par le mont Taurus, à l'est et au sud par le désert, étendue le long de la Méditerranée, ... semblerait appelée, dans une division fondée sur les véritables intérêts des peuples, à former, avec Chypre et la Palestine, un État indépendant... La puissance ottomane serait exclue de la Méditerranée, et la côte d'Afrique se ressentirait bientôt des grands événemens survenus dans son voisinage... Les bassins du Tigre et de l'Euphrate pourraient servir de retraite à la race d'Othman; ainsi se concilieraient les garanties de deux choses indivisibles, le repos de l'Europe et la prospérité de l'empire grec. Tous les peuples du monde, y trouvant une terre amie, seraient coalisés pour la policer. »

Nous avons multiplié les citations, seul moyen de bien faire connaître la pensée de l'auteur, et de rendre compte d'un écrit où tout est substance, et qui renferme en quelques pages beaucoup de vues fécondes sur le présent et l'avenir de l'Europe. « La grandeur et la simplicité du plan proposé sont, dit l'auteur, ce qui en rend l'exécution facile. »

Nous le répétons, les hommes d'État doivent méditer ces vérités. La paix et la stabilité sont encore aujourd'hui dans leurs mains : si une fois elles leur échappent, qui oserait fixer les limites où s'arrêterait l'incendie prêt à éclater ?

M. A. J.

LITTÉRATURE.

ΑΤΑΚΤΑ, ΗΓΟΥΝ ΠΑΝΤΟΔΑΠΩΝ ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΡΧΑΙΑΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ΝΕΑΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΝ ΓΛΩΣΣΑΝ ΑΥΤΟΣΧΕΔΙΩΝ ΣΗΜΕΙΩΣΕΩΝ, ΚΑΙ ΤΙΝΩΝ ΑΛΛΩΝ ΥΠΟΜΝΗΜΑΤΩΝ, ΑΥΤΟΣΧΕΔΙΟΣ ΣΥΝΑΓΩΓΗ. Κ.Τ.Λ. — Recueil de notes de tous genres sur le grec ancien et moderne, et de quelques autres remarques. Premier volume, contenant deux poëmes de *Prodromos*, avec des *Notes* étendues, et cinq *Tables* (1).

Certains hommes s'obstinent encore à ne point reconnaître dans les Grecs modernes les descendans et les héritiers des anciens Grecs. A leurs yeux, les habitans de la Morée et de la Romélie ne sont qu'une réunion de peuplades barbares qu'ils affublent des noms les plus sauvages et qu'ils font venir des lieux les plus divers. Mais cette opinion trouve peu de partisans. Les Grecs nous ont montré pour certificat d'origine sept années de constance et d'exploits, et l'Europe a reconnu ce titre; à l'aspect du sang de Botzaris versé dans les plaines de Karpenitzi, l'Europe a reconnu le sang de Léonidas. Sur les remparts de Missolonghi, sur les rivages d'Ipsara, sur les mers de Ténédos, les Grecs ont déployé la valeur et l'enthousiasme de leurs ancêtres, avec un degré d'énergie et de dévoûment auquel les anciens Hellènes, sauvés bientôt par la victoire, n'eurent pas besoin de recourir dans la grande guerre médique. Les divisions même, la jalousie, l'imprévoyance qui, de nos jours, ont nui si souvent à la cause grecque, ont servi à démontrer la noble filiation de ceux que les Turcs appellent

(1) Paris, 1828; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. 1 fort vol. in-8°; prix, 14 fr.

leurs *raïas*. Il est avéré maintenant que le peuple grec existe encore.

Une autre erreur bien plus généralement répandue ne tardera pas à disparaître aussi. On s'exagère beaucoup les différences qui se trouvent entre la langue grecque moderne et le grec littéral. Il semblerait que ce sont deux idiomes distincts et qui n'ont entre eux qu'un petit nombre de rapports éloignés, comme on aurait voulu le faire croire des deux populations. Tout au plus pense-t-on dans le monde que le grec parlé de nos jours ressemble au grec ancien, à peu près autant que l'italien ressemble au latin. On persiste à regarder la langue d'Homère et de Démosthènes comme une langue morte. Non; cette langue vit encore, de même que le peuple qui la forma. Elle vit avec sa riche nomenclature, avec son harmonie enchanteresse. Une longue suite de siècles a dû produire en elle quelques changemens; mais elle n'est pas changée au point d'être méconnaissable. Cela est si vrai que tout homme réellement versé dans le grec ancien peut lire sans dictionnaire presque tous les ouvrages des derniers écrivains grecs. Le petit nombre de mots empruntés à l'italien ou au turc se devinent d'ordinaire par le sens du reste de la phrase. Après l'usage des verbes auxiliaires employés pour les conjugaisons comme dans les idiomes du nord, la plus importante modification que le grec ait subie est la suite de la révolution arrivée pendant le moyen âge dans l'esprit des peuples qui les fit renoncer aux inversions pour suivre l'ordre logique, et remplacer dans certaines tournures l'infinitif par une conjonction et un autre mode du verbe. Encore doit-on remarquer que les Grecs anciens se servaient également de l'infinitif ou du *que* ὅτι. Ainsi leurs descendans n'ont fait, en général, qu'abandonner une de leurs manières de s'exprimer; et plusieurs voyageurs assurent même que la tournure par l'infinitif est encore en usage dans quelques contrées de la Hellade, notamment dans la Laconie.

Une chose digne d'attention, c'est que l'altération du grec est bien antérieure à la conquête de la Grèce par les Turcs. Depuis la chute de Constantinople, la langue n'a fait que

s'épurer, long-tems, il est vrai, d'une manière insensible, mais depuis près d'un demi-siècle, assez rapidement. Cela sert encore à prouver que la conquête n'a jamais été complète, n'a jamais été reconnue et sanctionnée par la nation. La constance à la langue nationale était, de la part des vaincus, une protestation de tous les instans contre la domination des Barbares.

Jusqu'à présent, l'étude de cette langue avait été complètement négligée parmi nous et chez tous les autres peuples de l'Europe. Les hommes mêmes qui avaient fait assez de progrès dans le grec ancien pour pouvoir, en peu de jours, se familiariser avec le grec moderne, n'y songeaient nullement. Relégué parmi les langues orientales, cet idiome n'était cultivé que par ceux que le projet de fonder en Turquie des établissemens de commerce, ou tout autre but particulier, engageait à des études regardées par tout le monde comme sortant du cercle de l'éducation même la plus vaste. Il n'en sera plus ainsi à l'avenir. La nation grecque est admise dans la grande famille européenne, son idiome ne peut plus être confondu avec les jargons des peuplades asiatiques. Déjà plusieurs étrangers ont voulu l'apprendre pour lire les récits originaux des triomphes ou des malheurs qui occupaient tous les esprits. Maintenant une foule de Français, transportés dans la Hellade, ne peuvent se dispenser d'étudier la langue du pays qu'ils doivent défendre. Bientôt, des relations de tous genres vont la répandre chez toutes les nations civilisées.

Les circonstances donnent donc un nouveau prix à l'ouvrage auquel cet article est consacré. Il n'est signé que de deux initiales, A. C. Mais on y reconnaît facilement le premier helléniste de l'Europe, le savant illustre qui, par ses écrits aussi utiles à la liberté que les exploits des héros, a mérité de voir donner son nom à une tour de Missolonghi, près du bastion de Botzaris et de la tour de Guillaume Tell. Depuis plus de trente ans, M. Coraï n'a cessé de nourrir parmi les Grecs le désir des lumières et de l'indépendance. Tout le monde sait qu'on lui doit d'excellentes éditions de la plupart des grands écrivains de l'ancienne Grèce. Personne n'ignore

la haute estime accordée par les érudits aux notes dont il a su les enrichir. Mais ce qu'on ne sait pas assez en France, c'est que sous le titre de *prolégomènes*, il a joint à chaque ouvrage ancien, des morceaux très-remarquables, remplis des sentimens les plus élevés, des idées les plus saines, et dans lesquels, en même tems qu'il épurait et fixait la langue moderne, il répandait les germes féconds de tout ce que la révolution grecque a déployé d'admirable et d'étonnant. Espérons que ce digne vieillard, avant la fin de sa noble carrière, verra les fruits de ses leçons, grandis dans la tempête et sous une pluie de sang, achever de mûrir dans le calme de la victoire et d'une véritable liberté.

Dans le long cours de ses savantes recherches, il avait jeté sur des feuilles volantes une foule de notes relatives aux objets les plus divers. En les écrivant, il n'avait travaillé que pour lui. Mais des amis éclairés l'ont pressé de faire jouir le public de ce travail précieux. D'après leurs instances, il s'est décidé à former un recueil de ces morceaux détachés. Tel est l'ouvrage dont le premier volume vient de paraître. On y trouvera des explications de différentes locutions du grec ancien et du grec moderne, des matériaux pour un lexique commun aux deux idiomes, des notes grammaticales, des notes archéologiques, des discussions sur des points de politique ou d'histoire, etc.

Dans le premier volume, M. Coraï a choisi pour texte deux poëmes composés vers le milieu du XIIe siècle par un moine, nommé *Prodromos*, qui les adressait à l'empereur Manuel Comnène. Il a confronté les deux manuscrits qui en existent à la Bibliothèque royale de Paris, et a porté sa sagacité ordinaire dans la correction des nombreuses fautes échappées au copiste. Loin de se faire illusion sur le mérite de ces deux chétives compositions poëtiques, il est le premier à en faire observer toute la faiblesse. Mais en rattachant à ces mauvais vers une foule de notes composées avant qu'il ne connût les écrits de Prodromos, il a voulu surtout examiner la différence qui existe entre la langue grecque, telle qu'elle était il y a près de sept

cents ans, et la langue que parlent les Grecs d'aujourd'hui; se rendre compte de ce que la première a gagné, de ce qu'elle a perdu dans ce long espace de tems, et chercher quels peuvent être les moyens d'accroître ses gains et de diminuer ses pertes.

On sent combien cet examen, fait par un homme comme M. Coraï, doit présenter d'instruction à ceux qui aiment l'étude du grec. Sans cesse, dans ses notes, la langue ancienne et l'idiome moderne se trouvent habilement comparés; il suit le progrès de l'altération des locutions antiques; il montre, partout où cela était possible, les lois générales qui ont présidé aux changemens survenus, soit dans les tournures, soit dans les mots. Il indique comment des termes latins ou français se sont introduits dans le langage des Hellènes; il cite des exemples d'expressions hybrides, formées du grec et d'une autre langue; il discute, il fixe avec précision le sens d'une foule de mots. Son travail où se montre l'érudition la plus solide est indispensable à tout homme, grec ou étranger, qui veut connaître à fond le grec moderne ou le grec littéral.

Ses recherches offrent d'autant plus d'intérêt qu'un grand nombre de ses observations porte sur les termes les moins usités, sur ceux dont la signification est le plus difficile à déterminer, comme, par exemple, les noms des divers ajustemens, des mets, des ustensiles, etc. Le savant auteur explique souvent ainsi des détails de mœurs, des usages curieux pour l'histoire; et n'oubliant jamais le but moral qu'il s'est proposé dans tous ses écrits, il s'empresse d'y joindre des réflexions capables de faire sentir à ses concitoyens le ridicule de quelques travers dont ils ne paraissent pas encore guéris. C'est dans cette intention qu'après avoir, dans une note sur le mot κυρὰ pour κυρία (dame, femme du seigneur), fait observer que les anciens Hellènes employaient en parlant à leurs parens des expressions semblables, fort convenables dans ce cas, il ajoute : On commença de s'en servir à l'égard des étrangers, lorsque les Romains et les Grecs, qui leur étaient soumis, eurent perdu la liberté et la vertu. N'ayant plus la véritable parure de l'homme,

ils commencèrent à se parer d'ornemens empruntés. N'étant plus libres, ils s'appelèrent *seigneurs;* privés de noblesse, de gloire et d'honneur, ils se qualifièrent de très-nobles, de très-illustres, de très-honorés; privés de science, ils prirent le titre de très-savans, et ainsi de suite.» Partout, une érudition aussi bien dirigée que profonde, féconde et agrandit le champ de ses recherches. Les hommes instruits qui liront ce volume seront étonnés de tout ce qu'il a su rattacher à de si pitoyables vers.

Cependant, il ne s'est pas borné à un commentaire si riche et si instructif. Comme dans ses éditions des grands écrivains de la Grèce, il a mis à ce nouveau travail des prolégomènes assez étendus. Prodromos, quoique moine et mauvais poëte, était fort savant. Il a écrit, tant en vers qu'en prose, de nombreux ouvrages d'histoire, de philosophie, d'astronomie, de grammaire et de théologie. Mais sa science n'était qu'une masse confuse de faits ou d'opinions rassemblés sans ordre dans sa mémoire. Comme la science de presque tous ses contemporains était à peu près du même genre, n'était-il pas naturel que son habile commentateur, pour le faire juger avec équité, retraçât l'esprit de son siècle? Ses deux poëmes sont adressés à l'empereur, et le second est dirigé contre les chefs des couvens; n'était-ce point le cas de peindre la Cour de Constantinople et le haut clergé? Il pouvait du moins sortir de ces peintures des vérités utiles à la Grèce qui va constituer son administration et son église. M. Coraï, qui n'a jamais manqué une occasion d'éclairer ses concitoyens, s'est empressé de saisir celle-ci. Il leur explique surtout combien la corruption des grands et du clergé, augmentée encore par le mélange avec les nations de l'Europe occidentale pendant les croisades, accéléra la chute de l'empire. Il leur rappelle que la Grèce ne périt point par les talens militaires des Turcs, mais par la folie qui avait dépensé dans les caprices d'un luxe révoltant les revenus qui auraient dû être employés à former des armées, à élever des remparts, à équiper des flottes. Il leur montre dans Constantinople assiégée trois cents monastères et à peine cinq mille soldats. S'appuyant des leçons de l'histoire, il donne à la

Grèce renaissante les plus sages conseils sur ce qu'elle doit éviter sur ce qu'elle doit faire, pour élever sur des fondemens solides sa nouvelle civilisation.

Si ces conseils sont suivis, si les Grecs savent porter dans la politique intérieure la même constance et la même énergie que dans la guerre, l'Europe éclairée aura peut-être bientôt d'autres motifs d'étudier leur langue que ceux dont je parlais tout à l'heure. La vivacité de leur esprit et la profondeur de leurs sentimens semblent leur promettre d'éclatans succès dans les lettres. Sans doute, la lutte de l'indépendance s'est prolongée d'une manière funeste. Dans cette suite de revers désastreux et de triomphes meurtriers, l'élite de la population a péri. Le vrai talent réside dans les âmes généreuses. Ceux qui seraient devenus les premiers entre les poëtes et les orateurs de la Hellade affranchie se seront trouvés les premiers devant les boulets ottomans. Mais quelques uns auront survécu à tant de périls. Leur génie, comme leur courage, y aura pris une trempe plus forte, et ils trouveront dans leurs souvenirs une source inépuisable des plus mâles beautés. On voudra partout lire leurs chants, qui achèveront de prouver la résurrection de la patrie d'Homère.

Ces dispositions tourneront au profit de la culture du grec littéral. La prononciation barbare de nos écoles fera place à la véritable prononciation des anciens, conservée, avec des modifications légères, chez leurs généreux descendans. La divine harmonie de Platon et de Sophocle pourra se faire sentir aux littérateurs étrangers. Plus encouragés à étudier une langue encore parlée par une nation amie, ils désireront d'approfondir les secrets du style des grands écrivains d'Athènes et de l'Ionie. Ils seront jaloux de posséder l'idiome de Thémistocle et celui de Miaoulis, ou plutôt de suivre le Grec dans toutes ses modifications, depuis les premières lueurs de la liberté antique jusqu'aux jours de la régénération. Ce sera surtout alors qu'on sentira le prix des travaux de M. Coraï. Toutes les bibliothèques seront ornées de ses commentaires sur les écrivains des diverses époques. Où pourrait-on trouver un guide plus aimable à la fois et plus sûr? J. R.

FABLES SÉNÉGALAISES, *recueillies de l'Ouolof, et mises en vers français*, par M. le baron ROGER, ex-commandant et administrateur du Sénégal et dépendances (1).

M. le baron Roger est déjà connu de nos lecteurs par l'analyse que M. Jomard a donnée dans ce recueil (2) de *Kelédor*, histoire africaine, qui a servi de cadre à l'auteur pour nous communiquer ses recherches statistiques sur le Sénégal, et pour nous tracer la peinture animée des mœurs et des usages des peuplades qui l'habitent. Cet ouvrage, fortifiant par de nombreuses preuves les observations que Mungo-Park et d'autres voyageurs avaient déjà été à même de faire sur les Noirs de la Sénégambie, contribuera puissamment sans doute à détruire les préjugés des Européens envers des hommes qu'ils regardaient comme d'une nature beaucoup inférieure à la nôtre, et qu'ils jugeaient incapables de la moindre civilisation. La lecture du recueil de *Fables sénégalaises* qu'il publie aujourd'hui ne peut manquer d'ajouter encore à la conviction qu'il veut faire naître dans notre esprit ; il serait difficile en effet d'allier avec l'idée d'un peuple placé aussi bas dans l'échelle des êtres qu'on l'avait cru jusqu'ici, les témoignages de sagesse, de bon sens et de finesse qui percent à chaque page de ce recueil, et dont la plupart portent avec eux le cachet d'une nature toute particulière.

Ce caractère d'originalité, nous dirons même d'étrangeté, que nous avons remarqué dans les fables sénégalaises, et qui leur donne un haut degré d'authenticité à nos yeux, nous a

---

(1) Avec des Notes destinées à faire connaître la Sénégambie, son climat, ses principales productions, la civilisation et les mœurs des habitans. Paris, 1828 ; F. Didot. 1 vol. in-18 de 288 pag. ; prix, 4 fr.

(2) Tom. XXXVII, pag. 673-687. J'ai donné un extrait de cette analyse, que l'on peut lire aussi dans le *Bulletin de la Société de géographie* (fév. 1828, p. 61), dans le *Bulletin universel des sciences*, 6e section : *Sciences géographiques et statistiques*, 1er vol. suplémentaire de 1828, p. 270-277.

engagés à en faire l'objet d'un examen spécial pour nos lecteurs.

« Il paraît, dit M. Roger, que les fables sont connues de toute ancienneté chez les Nègres, quoique, pour la plupart, ils n'aient pas de littérature, ni même de langue écrite. Celles que je publie ont été recueillies pendant un long séjour que j'ai fait au milieu des Ghiolofs; mais on en trouve également chez toutes les peuplades nègres de cette partie de l'Afrique. Les Ghiolofs mettent en scène les hommes, les animaux, et quelquefois les choses inanimées; je n'ai pas remarqué qu'ils fassent figurer les plantes dans ces sortes de compositions, qui sont en général très-ingénieuses. On ne pouvait pas traduire et répéter à chaque fable les espèces de formules par lesquelles beaucoup de Sénégalais ont l'habitude de commencer et de finir ces récits; mais je crois intéressant de les faire connaître en passant, comme une chose tout-à-fait bizarre. Celui qui raconte dit d'abord : Lèb-on-na, c'est-à-dire, *j'ai fait une fable*, ou peut-être : *il y a une fable*. La politesse exige que chacun des assistans réponde : Lou-po-on-ne, c'est-à-dire, *cela a été fait pour l'amusement; cela est récréatif*. Le conteur reprend : Am-on-ne-fi, *cela a eu lieu ici*. On lui répond encore : Da-na-am, *c'est vrai, cela a été*. Il entre alors en matière ordinairement par une locution équivalente à notre : *En ce tems-là*, ou *Il y avait une fois*, etc. Quelques Sénégalais ne manquent guère, après avoir achevé leur récit, d'ajouter cette phrase, assurément bien singulière : *Ici la fable est allée tomber dans la mer*, ou *dans l'eau :* Filé leb dorkhe tabi ghéie. » A ces renseignemens curieux M. Roger ajoute que, dans leurs fables, racontées presque toujours devant un nombreux auditoire, les Nègres se laissent aller volontiers à la prolixité. « Le conteur, dit-il, ne néglige rien pour occuper l'attention, pour amuser; tant qu'il voit qu'on l'écoute avec plaisir, il s'évertue à prolonger le récit, ce qui lui est facile, parce qu'il improvise en prose. » A cette occasion, M. Roger fait observer que les vers ne sont pas connus en Ouolof, mais que cependant ce langage prend souvent quelque chose de soigné, de cadencé qui sent

la poésie. Du reste, il paraît que, chez les fabulistes sénégalais, le récit est toujours accompagné de mouvemens et de gestes imitatifs, et qu'ils y mêlent quelquefois des chants adroitement introduits et qui font corps avec le sujet principal.

Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'à suivre l'auteur pour faire connaître les habitudes littéraires des Nègres de la Sénégambie, et constater l'identité qui règne entre les productions de ce peuple et l'espèce de poétique particulière que nous venons de tracer d'après leur interprète; mais, nous voici arrivés à un passage de sa préface où il émet sur la fable et les fabulistes une opinion trop opposée à celle qui est admise généralement, pour que nous n'essayions pas au moins de la discuter.

« Les fables des Nègres, dit-il, diffèrent encore des nôtres, en ce que les premières n'ont pas de moralités exprimées positivement, ni même souvent d'intentions morales adroitement sous-entendues, comme notre La Fontaine en a fourni de si heureux modèles. » Puis, il part de cette observation pour avancer que la prétention de corriger les vices et d'adoucir les mœurs par le moyen de la comédie ou de la fable lui paraît une de ces exagérations philosophiques et d'amour-propre littéraire que vient contredire l'expérience journalière. « J'avoue, dit-il, que je ne suis pas encore parvenu à me persuader tout-à-fait que le théâtre soit une école de mœurs et que les fables soient des leçons de sagesse. » Il va plus loin; il prétend même que, « chez tous les peuples, les premiers fabulistes, comme les premiers conteurs et comédiens, n'ont été que des *farceurs*, des *jongleurs*; » qu'Ésope, en particulier, «eut bien plutôt pour but d'amuser, et surtout de critiquer, que d'instruire; » enfin que « La Fontaine, dans sa modeste simplicité, croyait travailler pour l'*instruction de l'enfance.* »

Nous regardons comme inutile de nous arrêter à cette dernière assertion, victorieusement réfutée par M. Walckenaer (1), et que peuvent seuls reproduire aujourd'hui ceux qui ne sa-

(1) Dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine.* Paris, 1820; Nepveu. 1 vol. in-8° (voy. *Rev. Enc.*, tom. IX, pag. 513-517.)

vent point distinguer la vraie modestie et la simplicité de mœurs d'avec l'ignorance complète de soi-même et des autres, et, pour trancher le mot, d'avec la bêtise. Ce mot de *bêtise*, employé par Fontenelle à l'égard de La Fontaine, ne signifiait autre chose dans sa bouche qu'une disposition d'esprit différente de celle qui obtint de si brillans succès dans la société à l'auteur ingénieux de la *Pluralité des mondes*. Au reste, la postérité a bien vengé notre immortel fabuliste des sarcasmes des beaux esprits de son siècle ; et, de tous les auteurs de ce siècle célèbre, celui dont la gloire est arrivée plus entière et plus pure jusqu'à nous est ce Molière qui, plus juste et meilleur appréciateur que ses amis, disait de La Fontaine : « *Le bonhomme ira plus loin que nous.* »

Mais nous ne pouvons laisser admettre en principe que les lettres doivent être regardées comme un simple amusement, et qu'elles ne doivent pas prétendre à améliorer les mœurs; ce serait leur enlever leur plus beau privilége et les réduire à un rôle bien secondaire. Sans doute, la représentation d'une seule comédie, ou la lecture d'une seule fable ne suffiront pas pour changer totalement un homme vicieux ou ridicule (1); mais la fréquence d'une leçon, présentée avec art et sous des formes aimables, ne peut manquer d'exercer à la longue une heureuse influence, surtout sur les hommes chez lesquels, pour nous servir des expressions mêmes de La Fontaine, l'étoffe n'a pas encore *pris son pli*. Cette prétention, aucun écrivain ne doit l'afficher ouvertement, parce qu'il manquerait son but en blessant notre orgueil; mais elle doit le guider et l'animer continuellement dans une carrière où elle suffirait pour l'élever au dessus des autres hommes, en l'ennoblissant à ses propres yeux.

Quant à cette proposition, que les premiers fabulistes n'ont voulu que plaire, ou se faire admirer, sans songer à notre

---

(1) Il faut excepter toutefois les *Précieuses ridicules* de Molière, qui opérèrent une révolution si complète dans les salons et dans l'esprit de l'époque.

instruction, elle est démentie par les faits. Les fables chez tous les peuples ont bien réellement été des leçons de sagesse et de morale, et c'est ce que constatent suffisamment celles qui sont parvenues jusqu'à nous, sous les noms de *Bidpaï* ou *Pilpai*, de *Lokman* et d'*Ésope*, qui, selon les recherches récentes des orientalistes, ne cacheraient qu'un seul et même auteur, *Vichnou-Sarma*. Ces fables, comme toutes celles des modernes, auxquelles elles ont servi de type, avaient un sens moral. Mais il faut s'entendre sur la valeur de ce mot. Il y a une morale universelle et une morale relative. Cette dernière dépend des lois, des usages et des coutumes d'un pays. L'état de notre civilisation moderne, où tous les devoirs, tous les droits sont balancés, a dû introduire une morale relative plus sévère que celle des siècles antérieurs et des peuples qui nous ont précédés. Il serait injuste de les juger d'après nous. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le vol qui a pu être toléré, et même regardé comme une vertu à Sparte, doit être flétri dans nos sociétés. La plupart des fables de Bidpaï enseignent la ruse, parce qu'elle était nécessaire sous le règne de la force; elle devient un juste motif de réprobation sous le règne des lois.

En partant de cette distinction importante, qui paraît avoir échappé à M. Roger, nous arriverons à reconnaître que non-seulement les fables sénégalaises ont un sens, une intention morale; mais que, malheureusement, leur traducteur ne l'a pas toujours bien saisi, puisqu'il s'est attaché à leur en donner un autre, approprié plus souvent à nos habitudes morales qu'à celles du peuple qu'il avait à nous faire apprécier. En voici un exemple dans la fable suivante, qui fera juger en même tems du style et de la manière du traducteur.

Le Lapin qui se revêt de la peau d'une Gazelle.

Au Bœuf, maître d'un pâturage,
Certain Lapin devait un an de pension;
A tous les gens du voisinage
Il devait, sans exception;
Ici peu, là beaucoup. Toujours sur son passage:
« Payez l'herbe » ou « payez le son. »

« Payez-moi, payez-moi. » Toujours même chanson.
Ayant tout épuisé, promesses et grimaces,
Il cherchait quelque méchant tour,
Car on en était aux menaces.
Il y rêvait tout seul, quand il découvre un jour
Une Gazelle morte et gisant sur la terre.
Messieurs mes créanciers, voilà bien notre affaire,
Dit-il; vous verrez du nouveau.
La Gazelle écorchée, il en revêt la peau,
L'ajuste de son mieux, et va dans la prairie.
« Pauvre Gazelle, hélas! que t'est-il arrivé?
Et qui donc ainsi t'a maigrie? »
Disait chaque bête attendrie.
— C'est le Lapin que j'ai trouvé
Faisant quelque sorcellerie.
Voyez, il m'a maudite; il m'en coûte bien cher!
Dieu vous garde de le fâcher.
— Eh! l'entendez-vous, ma commère?
Cet avis vous vient à propos.
Je crains quelque mauvaise affaire;
Laissons le lapin en repos.

« Je demandais un jour à l'un d'eux (à un naturel du pays), dit M. Roger, p. 13 de sa *Préface*, après leur avoir expliqué ce que nous entendons par *morale* des fables, quel était suivant lui le sens de celle-ci. C'est, répondit-il, après y avoir réfléchi quelque tems, *que, lorsqu'on est adroit, on peut se dispenser de payer ses dettes.* » C'est cette réponse sans doute que le traducteur a voulu rendre par le vers suivant, qui vient immédiatement après le récit de la fable:

Le drôle ainsi paya sa dette.

Le mot, comme le remarque M. Roger lui-même, n'est pas dépourvu de sens, et pour un homme peu délicat, il est exactement la conséquence de la fable. Pourquoi donc, puisque son projet était de peindre fidèlement les mœurs sénégalaises, a-t-il cru devoir ajouter la moralité suivante?

Tirons de cette fable une moralité:
Spéculer sur la crainte et la crédulité,

C'est jouer à coup sûr. Ah, pauvre humanité!
Chez nous, par ce moyen, que de fortunes faites!

Cette réflexion philosophique est fort sage et fort juste, prise en général; mais elle est toute française, et nous semble former un contre-sens avec l'esprit reconnu des Sénégalais.

Ce n'est pas la seule fois que nous aurons occasion de faire cette remarque. La fable 2e du recueil, qui précède immédiatement celle que nous venons de citer, lui ressemble entièrement par le fond : c'est également une leçon d'adresse; le traducteur en a tiré une conclusion moins directe et dont le motif n'est évidemment que secondaire. M. Roger revient plusieurs fois sur cette observation de la préface (p. 19), que toute la partie morale de son recueil a été ajoutée par lui. Toutefois, il ne s'est pas astreint à donner une explication à chacune des fables qu'il renferme; les fables 4e, 5e, 10e, 14e, 17e, 19e et 20e n'ont pas de moralité exprimée positivement. Il ne faudrait pas en conclure qu'il était impossible d'en déduire aucune leçon; au contraire, le sens en était tellement clair qu'il pouvait parfaitement se passer d'explication. Nous y aurons gagné sans doute une version plus fidèle. Il faut bien avoir sur ce point une foi aveugle dans le traducteur, puisque nous ne pouvons comparer son travail à l'original, qui, comme nous l'avons déjà fait observer plus haut, n'existe point en corps d'ouvrage et n'est même point écrit. Mais nous avons lieu de regretter que M. Roger ait jugé qu'il suffirait de s'en rapporter au jugement du lecteur pour distinguer, dans ses imitations, ce qui vient de l'étranger d'avec les traits qui ont le caractère français (note de la p. 163). Lui seul était en état de bien nous guider dans ce travail; car tous ses traits ne sont pas aussi aisés à reconnaître que celui-ci, que nous trouvons à la fin de la fable 13e, où le traducteur suppose qu'un loup, ayant perdu sa compagne,

S'en désola pendant... un jour.

Ceci sent tout-à-fait l'épigramme française; et la chose, ainsi que l'expression, ne sont point, nous aimons à le croire, dans les mœurs sénégalaises.

La fable 25e est la seule où M. Roger ait placé la moralité au commencement, et il a très-bien fait de ne pas suivre cette marche pour les autres. Il est bien préférable de la placer à la fin, pour laisser au lecteur le plaisir de la déduire lui-même du récit; lorsque l'esprit est prévenu, il n'a plus qu'une seule opération à faire, c'est de voir si l'auteur a bien tiré parti de l'idée morale choisie par lui, et il perd un grand plaisir, celui que procure la surprise, ou mieux encore, la certitude d'avoir rencontré juste. Quoique les moralités des fables 7e, 9e, 11e, 12e, 13e, 21e, 23e, 24e et 28e nous paraissent assez naturellement déduites du sujet, nous aurions mieux aimé que l'auteur pût rester fidèle à la terminaison originale, comme il paraît l'avoir été dans les fables 6e, 8e et 26e, dont nous rapporterons le sens et en même tems les derniers vers pour mieux faire connaître la manière des fabulistes nègres.

Dans la 6e, dont le sujet rappelle le *Milan et le Rossignol* de La Fontaine, une gazelle cherche à attendrir par une chansonnette un loup qui s'apprête à la manger (1). Moins rusé que le milan du fabuliste français, le loup se laisse prendre au piége, et la gazelle lui échappe. La fable se termine par ces deux vers, qui témoignent que le loup a profité de la leçon que la gazelle lui a donnée, et que l'auteur transmet à son tour par le simple récit du fait :

Le Loup, depuis cette querelle,
Guette, surprend et croque la gazelle.

Le sujet de la fable 8e est *le Loup voulant faire le Tabaski*, l'une des fêtes des Nègres mahométans, qu'ils célèbrent le dixième jour de la douzième lune. Il s'est invité dans quatre endroits à la fois ; mais au moment de se rendre au festin, il

---

(1) Il y a moins de convenance et de vraisemblance dans le choix de la gazelle que dans celui du rossignol ; on peut croire à celui-ci l'*intention* d'attendrir le milan par ses chants, tandis que la *possibilité* n'en est point supposable chez la première.

hésite sur le choix, va tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, et laisse ainsi échapper l'heure :

Depuis un tel échec fait à sa vanité,
De fêter *Tabaski* le Loup n'est plus tenté.

Puisque M. Roger a cru pouvoir mettre du sien dans les fables qu'il nous présente, il aurait dû substituer une moralité à ces deux vers, qui nous paraissent aussi insignifians qu'à lui. Mais nous le répétons, nous aurions mieux aimé encore une rigoureuse fidélité.

Dans la fable 26e, un poisson, l'*obo* (1), près d'entreprendre un long voyage, demande en souvenir une arrête à chacun de ses amis, habitans, comme lui, du liquide élément; mais, au retour, il refuse de la rendre :

C'est, dit-on, depuis ce tems-là
Qu'enrichi de cette manière,
D'arêtes bien pourvu, l'obo lui seul en a
Bien plus qu'aucun poisson de mer ou de rivière.

Certes, ce n'est pas là une moralité; c'est à peine une fable même; mais c'est une manière assez ingénieuse pour des Nègres d'expliquer un fait d'histoire naturelle qui les a frappés; et c'est encore un trait caractéristique de plus.

Quant aux fables en elles-mêmes, elles nous ont paru en général offrir le mérite de la vraisemblance dans l'invention. Nous en excepterons toutefois la 4e, dans laquelle un loup est censé avoir *prêté des moutons à un fusil.* Cette fable, comme l'observe fort bien M. Roger, paraît n'avoir été composée que pour cette seule idée, cette seule recommandation du loup à son débiteur :

Mais ne me dites rien, ou du moins parlez bas,
Car je crains votre voix à l'égal du tonnerre.

Le sujet de la fable 19e est encore plus invraisemblable,

(1) Les Sénégalais appellent *obo* un poisson qui appartient au genre *clupé*, qui comprend les poissons abdominaux et à nombreuses arrêtes, tels que harengs, sardines, anchois, aloses, etc.

s'il se peut, puisqu'on y voit un chasseur proposer à un rat *palmiste*, avare (1), de lui prêter sa peau, qu'il doit lui rendre ensuite toute pleine d'or et d'argent.

Mais, si la plupart de ces fables nous ont paru originales, quelques-unes aussi nous ont rappelé des sujets déjà connus et traités même par notre immortel fabuliste.

La fable 5e, *le Poulain*, nous offre le sujet du *Dépositaire infidèle* (La Font., liv. IX, fab. 1re). Un propriétaire veut s'emparer du veau d'un de ses voisins, en prétendant qu'il est bien à lui, et qu'il a été mis bas par sa vache; le juge devant lequel l'affaire est portée feint tout-à-coup d'être saisi des douleurs de l'enfantement, et par cette feinte fait ressortir la ruse grossière du coupable (2). La fable 12e, *le Caïman et le Requin*, est la fable *des Grenouilles qui demandent un roi*, imitée de Phèdre par La Fontaine (liv. III, fab. 4e):

De celui-ci contentez-vous,
De peur d'en rencontrer un pire,

avait dit le fabuliste français; M. Roger termine par la même idée:

Puisqu'il vous en faut un, ne changez pas de maître;
Celui qui surviendrait serait pire peut-être;
Supportez votre mal, de peur de plus grands maux.

Le sujet de la fable 15e, *le Loup, le Bœuf et l'Éléphant*, est, à peu de chose près, le même sujet que celui *du Bouc et du Renard* (liv. III, fabl. 5e), mais avec une terminaison différente

---

(1) Au Sénégal, on appelle ainsi, improprement, dit M. Roger, une jolie espèce d'écureuil qui grimpe sur les palmiers. C'est le *palmiste* de Buffon et le *sciurus palmorum* de Linnée.

(2) Ici, le traducteur a cru devoir faire à la délicatesse de notre langue le sacrifice du texte original, qui suppose que le juge se plaint d'une incommodité périodique particulière aux femmes; la substitution qu'il a faite est à la fois de meilleur goût et plus comique. Nous ne saurions donc que l'approuver, d'autant plus qu'il prévient ses lecteurs, dans une note, de la liberté qu'il a prise en cette occasion avec l'original, et qu'ainsi il ne nous le fait pas moins connaître dans toute son intégrité.

de celle du fabuliste français. On se rappelle que, dans La Fontaine, le renard, après s'être servi des cornes du bouc pour sortir du puits où ils étaient tombés tous deux, s'enfuit et laisse son camarade dans l'embarras. Dans la fable sénégalaise, un bœuf rend le même service à un loup; mais, à peine ce dernier est-il sorti d'embarras, qu'il veut, obéissant à son instinct carnassier, se jeter sur son libérateur pour le déchirer. Un éléphant, établi juge entre eux, décide qu'il faut que le loup se remette dans son trou et que le bœuf agisse comme il l'entendra. On pense bien que ce dernier ne se laisse plus prendre à obliger un ingrat (1). La fable 16e, *le Lion et la Caille*, rappelle *le Moucheron et le Lion* du bonhomme (liv. II, fab. 3e). Enfin, la fable 20e, *le Lion, le Chacal et le Loup*, n'est autre que *le Lion, le Loup et le Renard* du même fabuliste (liv. VIII, fab. 3e).

Maintenant, comment ces sujets de fables, empruntés par La Fontaine à Bidpaï, Ésope et Phèdre, sont-ils parvenus chez les Nègres du Sénégal? quand cette transmission a-t-elle eu lieu, et d'où s'est-elle opérée? Sans chercher à résoudre ici ces questions, qu'il nous suffise de faire observer que toutes les fables nous viennent de l'Inde. Cette opinion, généralement admise aujourd'hui, et dont Voltaire a eu l'un des premiers la révélation ou le pressentiment (2), se trouve appuyée

---

(1) Mais est-il bien vraisemblable que le loup se remette dans le trou, d'où il doit s'estimer fort heureux d'être délivré? Il faut dire, à la justification de l'auteur, qu'il n'existe point de loup proprement dit au Sénégal. Le *bouki*, que M. Roger a rendu par loup en français, est l'hiène, animal qui figure très souvent dans les fables des Nègres, et auquel ils font jouer le rôle d'un lourdaud, toujours dupe de lui-même et des autres.

(2) « Quel est donc, avait-il dit, le pouvoir des vers naturels, puisque par ce seul charme La Fontaine, avec de grandes négligences, a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé! Mais aussi, quel mérite dans les anciens *Asiatiques*, inventeurs de ces fables connues dans la terre habitée! » (*Siècle de Louis XIV.*)

de preuves nombreuses dans la préface de l'édition des *Mille et une Nuits*, qu'un jeune orientaliste, l'un de nos collaborateurs, M. Édouard Gauttier, a donnée en 1822 (1). Il pense, et c'est ici une communication orale que nous lui devons, que la fable a pris naissance dans la chaîne de l'*Hymmalaya*, d'où elle est descendue comme un fleuve bienfaisant pour féconder la littérature de tous les peuples; et, si l'on pouvait lui accorder que c'est sur le mont *Hymmalaya*, et non sur le mont *Ararat*, que l'arche de Noé s'est arrêtée, il prouverait ainsi que la fable est aussi ancienne que le monde.

Les Nègres du Sénégal ont pu, comme les autres nations, prendre leur part de cet héritage précieux; mais la tradition s'altère bientôt chez un peuple qui n'a point de littérature écrite. De là vient que les traces des anciens apologues indiens se sont peu à peu effacées pour faire place aux idées et aux superstitions locales, avec lesquelles elles s'étaient d'abord mélangées. De là ces ressemblances en petit nombre avec les fables des autres peuples; de là ce caractère d'originalité qui existe dans les fables sénégalaises, et que M. Roger n'a peut-être pas conservé assez religieusement. Il est vrai qu'il en donne quelque part une assez bonne raison, et que la pruderie de notre langue s'y est quelquefois refusée.

Parmi celles de ces fables qui nous ont le plus frappés par ce caractère d'originalité dont nous parlons, est la 22e, qui a pour titre : *Les Gris-Gris*. Les *gris-gris* jouent un rôle très actif dans les apologues que nous transmet M. Roger. « Ce sont, dit-il, des morceaux de papier sur lesquels les Marabouts écrivent tant bien que mal, ou feignent d'écrire des passages du Koran. On les renferme dans des sachets de cuir, d'étoffe ou de métal, que les Nègres portent sur eux de diverses manières et comme des ornemens. Ils paient plus ou

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 207 et t. XXIII, p. 720, l'annonce de cette édition, publiée sous les auspices et par les soins de la *Société de traduction*, dont nous regrettons d'avoir vu les travaux si tôt interrompus.

moins cher ces sortes d'amulettes, selon la réputation de science et de sainteté de celui qui les vend. » Dans la fable citée, c'est un bœuf qui joue le rôle de Marabout vis-à-vis des autres animaux, et qui leur vend des *gris-gris*. Un pauvre diable de lièvre, criblé de dettes, vient lui demander un secret pour éviter de les payer :

Le Bœuf lui dit : « Prenez mes amulettes,
Vous ne craindrez nul créancier.
— Grand merci, Marabout, de vos bonnes recettes !
— Merci ! non, non, répondit le premier ;
Je ne vis pas de semblables sornettes ;
Payez-moi mes gris-gris. — Je les veux essayer,
Dit le lièvre ; voyons l'effet de ce papier :
S'il a vraiment quelques vertus secrètes,
Il doit me dispenser de vous payer mes dettes.
S'il est mauvais, quel prix vaut-il ? *Combien ?*
Je n'en voudrais pas pour rien.

Puis le traducteur ajoute :

Trompeur parfois s'adresse à qui le lui rend bien.

La Fontaine avait dit avant lui :

A trompeur trompeur et demi.

Cuique suum, comme l'observe lui-même M. Roger à cette occasion.

Nous voudrions bien pouvoir rapporter ici, dans toute son intégrité, la fable 11e, qui a pour titre : *Le Lion, le Loup et les Moutons ;* mais, comme l'observe le traducteur, le sujet de cette fable convient si peu à la délicatesse *un peu bégueule* de notre littérature, que nous aimons mieux prévenir avec lui les lecteurs trop chatouilleux de sauter les deux pages 94 et 95, où elle se trouve, avertissement qu'il aurait dû au moins donner avant la fable, et non pas après, comme il l'a fait. Pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas son recueil entre les mains, et qui seraient curieux de connaître cette fable, nous allons essayer de leur en donner une idée. Un troupeau nombreux de moutons et de brebis vivait dans un

riche pâturage, sous la protection puissante d'un lion; un loup, habitant des mêmes lieux, convoitait depuis longtems ce troupeau, et ne cherchait qu'un prétexte pour l'attaquer et faire curée au moins de quelque pauvre petit agneau. Un jour qu'il s'était mis à la piste d'une brebis, en grognant entre ses dents plus fort que de coutume, celle-ci en fut tellement effrayée que, pour me servir de l'expression d'un écrivain ingénieux, mais moins positif que M. Roger (1), le vent apporta bientôt à l'odorat du loup

Son fumet de poltronnerie.

Au moment où celui-ci, outré qu'on ait osé lui manquer de respect à ce point, s'apprête à s'en venger sur la brebis, arrive sire lion, que l'on instruit de toute l'affaire. Le loup en reçoit une injure encore plus grave, sans oser toutefois souffler mot, et le traducteur ajoute :

Pour tourmenter les pauvres gens,
D'un mot, d'un rien l'on s'autorise,
Tandis qu'à genoux la Sottise
Encense les fautes des grands.

Mais nous arrivons au terme de notre excursion littéraire, et nous n'avons encore parlé que de la première partie du recueil de M. Roger. Nous nous arrêterons cependant, après avoir rempli la tâche que nous nous étions prescrite, en faisant connaître à nos lecteurs le génie littéraire de la nation ghiolofe. C'était là notre but principal; c'était aussi, nous le croyons, l'intention primitive du traducteur. Il nous pardonnera donc d'avoir consacré à l'examen de la première partie de ce recueil, où, d'après son assertion formelle, il n'est pas une fable qu'il n'ait entendu raconter par des Sénégalais, et dont il n'ait conservé le caractère propre, une place que nous aurions pu employer au profit de son amour-propre et peut-être des plaisirs de nos

(1) M. *Victorin* Fabre, dans sa fable du *Cerf*, voy. l'*Almanach des Muses* pour 1825, p. 95.

lecteurs, en citant quelques-unes des pièces des deuxième et troisième parties, qui ne renferment du reste, de son aveu, que des fables dont les sujets, les acteurs et les descriptions appartiennent au Sénégal, ou des fables qui n'ont de droit au titre de *sénégalaises*, que parce qu'elles ont été composées par l'auteur pendant son administration dans ce pays (1).

Edme Héreau.

---

(1) Le recueil ne renferme, en tout, que 43 fables; elles sont ainsi partagées : 28 dans la 1re partie, 8, dans la seconde, et 7 dans la dernière. Il est terminé par un *Épilogue*, que nous allons rapporter pour payer un dernier tribut à l'auteur.

Au Sénégal, successeur de Boufflers,
Que n'ai-je pu l'être au Parnasse!
J'ai vainement cherché la trace
Du dieu lutin qui lui dictait des vers,
De son talent et de sa grâce;
Déjà les échos africains
Ont oublié ses doux refrains.

Dans ces climats, oh! si quelque autre Aline
M'eût apparu, m'eût inspiré!
Fables, tristes enfans de mon humeur chagrine,
D'amours, de ris, de jeux votre berceau paré
Vous eût donné cette grâce enfantine,
Ce naturel heureux, ces airs naïfs et vrais
Dont La Fontaine emporta les secrets.
Bien autre fut votre origine!
Vous deviez, en naissant, charmer tous mes ennuis.
En Afrique, par vous, j'eus de douces journées,
Par vous j'eus d'agréables nuits.
Puissent, près des lecteurs, pareille destinée
Vous suivre dans l'Europe où je vous introduis.

Mes Fables, craignez les orages.
Vous avez navigué sur des paisibles mers;
Mais celle où vous entrez est féconde en naufrages.
Que n'avez-vous, dans vos brûlans parages,
Trouvé du moins la nacelle où Boufflers,
Faisant si bien voguer et sa prose et ses vers,
Conduisit à bon port ses élégans bagages!

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Report of the committee, etc.* — Rapport du comité chargé par le bureau des gardiens des pauvres de la ville et des districts de Philadelphie de visiter les villes de Baltimore, New-York, Providence, Boston et Salem. Philadelphie, 1827.

Ce Rapport est le fruit des observations recueillies par les membres du comité chargé d'inspecter les dépôts de mendicité de ces villes, pour rechercher le meilleur système à introduire dans l'institution de ce genre qui existe à Philadelphie. Le premier qu'ils aient visité est le *dépôt de mendicité établi à Baltimore.* C'est un vaste édifice, composé d'un corps de logis et de deux ailes, capable de recevoir 800 à 900 personnes, situé à environ une lieue de la ville, et qui s'élève sur une ferme de 300 acres. Il renferme : 1° une infirmerie ; 2° un hôpital pour les femmes en couches; 3° un atelier pour les vagabonds et les mendians en état de travailler; 4° un asile et une école pour les enfans; 5° une maison d'aliénés; 6° une école de médecine et de chirurgie. L'administration est confiée à un bureau de sept membres nommés chaque année, savoir, quatre, qui doivent être citoyens de Baltimore, par le maire et le conseil municipal, et trois, domiciliés dans le comté, par le gouverneur et son conseil. Il y a un maître ou inspecteur, aux appointemens de 600 dollars, une garde en chef, qui en reçoit 200, un médecin 400, et un intendant de la ferme 400. Ce sont là les seuls traitemens à payer; car les fonctions du secrétaire, de

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses.*

l'inspecteur, du maître d'école, des gardes malades et de leurs aides, des cuisiniers, etc., sont remplies par des indigens. On donne néanmoins à ceux-ci une rétribution pour leur travail et leurs services. Chaque homme, âgé de 15 ans, et chaque femme, âgée de 12 ans, ont un compte particulier. On convient avec eux d'un prix pour leur entretien; ce prix ne doit en aucun cas excéder 30 cents ou sous par jour; et lorsque le produit de leur industrie dépasse la somme convenue, on ne leur en paie pas l'excédant; mais alors ils ont le droit d'exiger leur élargissement. Tout pauvre qui sort de l'établissement sans autorisation, ou sans l'avoir défrayé par son travail des dépenses qu'il lui aura occasionées, se rend coupable d'un délit que la loi punit d'une année d'emprisonnement. On retire à ceux qui se présentent les vêtemens et les autres objets qu'ils ont sur eux, et on leur donne en échange un habit d'uniforme, jusqu'à leur sortie. On met les enfans en apprentissage à tout âge; une fois admis dans l'établissement, leurs pères et mères perdent leurs droits sur eux et ne peuvent s'opposer à ce qu'ils soient placés, si on peut le faire avantageusement. La maison renferme ordinairement 400 pauvres, dont les 3/4 sont réduits à cet état par l'intempérance. Il y a généralement, dans ce nombre, un quart de malades, autant d'enfans, et près d'un quart, âgés, infirmes ou estropiés, incapables de travailler. Les individus valides trouvent toujours assez à faire sur la ferme, ou s'occupent à tisser, à tricoter, à filer, à fabriquer des souliers, etc. Le produit de la ferme a été, en 1826, de 3,971 dollars, et celui du travail des ouvriers, de 3,194. L'établissement accorde des secours à environ 140 pensionnaires du dehors, sur la recommandation de citoyens respectables. La somme allouée à chacun ne peut dépasser 40 dollars. On n'y pourvoit pas à l'entretien d'enfans illégitimes, qui sont entièrement à la charge de la mère, parce que, disent les rapporteurs, on n'y est pas encore arrivé à reconnaître les bâtards comme *propriété publique*. La femme, qui vient y faire ses couches, prend avec l'administration l'engagement d'acquitter toutes ses dépenses, soit par son travail, soit autrement. Quand elle a satisfait à cette obligation, on la laisse sortir, et elle est obligée d'emporter son enfant pour fournir elle-même à ses besoins En général, elles trouvent à se placer comme nourrices, et les personnes qui les engagent paient alors tous les frais de l'accouchement. Il est rare que l'institution perde rien par ces femmes.

Vient ensuite la *maison de charité de New-York*, qui est située à *Belle-Vue*, sur la rivière de l'Est, à environ une lieue de la ville. C'est un bâtiment à quatre étages qui présente une

façade de 325 pieds de longueur du côté de la rivière, et s'élève au milieu d'un emplacement de 26 acres, clos d'un mur en pierre, où l'on a réuni des salles pénitentiaires, un hôpital pour les malades et les aliénés, de vastes ateliers, une école, etc. Les indigens y occupent 42 salles, de 45 pieds de long sur 22 de large : il y en a de 20 à 24 par chambre. On les classe suivant leur caractère et leurs habitudes, en ayant soin de séparer autant que possible les bons sujets d'avec les mauvais. Les Américains ont un corps de logis à part; les Irlandais en ont un autre; et les Noirs sont placés dans un troisième. Les femmes prennent leurs repas à la même table, dans les salles qui leur sont réservées; il en est de même des hommes. Les deux sexes sont surveillés par des inspecteurs pris parmi les pauvres, qui se distinguent par leur bonne conduite, et qui ne reçoivent pour cela aucune rétribution. Les appartemens sont chauffés en hiver, à l'aide de poêles établis sous le rez-de-chaussée, et d'où la chaleur est distribuée par des tuyaux dans les diverses parties du bâtiment. On y compte ordinairement 1950 indigens, dont 425 enfans. Le nombre des ouvriers industriels est d'environ 150; les autres travaillent sur une ferme voisine qui a une étendue d'environ cent acres.

Les malades et les aliénés occupent un bâtiment particulier, à trois étages, et de 180 pieds de longueur, qui renferme 32 salles de différentes grandeurs, où sont ordinairement 260 individus. Un autre bâtiment de la même dimension contient les ateliers où se fabriquent les vêtemens, et une école lancastérienne, fréquentée par plus de 250 enfans. Ces derniers habitent un corps de logis séparé, et n'ont aucune communication avec les indigens. On les met en apprentissage à tout âge, et le maître qui les loue s'engage à les envoyer à l'école durant trois mois de l'année, etc. Un quatrième bâtiment est réservé aux malades attaqués de la petite vérole, et l'on y place aussi les vagabonds, trop dégoûtans de malpropreté pour être admis tout de suite dans l'institution.

Les dépenses intérieures ont été, en 1826, de 58,500 dollars, lesquels, avec 13,690 accordés en secours à environ 1500 familles indigentes du dehors, font un total de 72,190 dollars. Les secours donnés au dehors consistaient, en argent, en 8,000 dollars, et le reste en bois et en vivres. L'établissement ne reconnaît pas de pensionnaires admis à titre spécial, comme celui de Baltimore; mais il soulage indistinctement tous ceux qui sont dans le besoin. Il n'y a pas à New-York de taxe fixe pour les pauvres. Lorsque les autorités municipales imposent les subsides nécessaires pour les dépenses courantes de l'an-

née, elles calculent ce qu'il faudra pour leur entretien et le portent en compte dans l'estimation générale qu'elles en adressent au trésor public. Cette somme toutefois y est en partie remplacée par une autre de 10,000 dollars (50,000 fr.) que la législature applique tous les ans au soulagement des indigens étrangers. Quand un père abandonne sa famille, et qu'il a le moyen de fournir à ses besoins, l'administration se charge de le poursuivre. Dans le cas contraire, elle reçoit sa femme et ses enfans. Si le père d'un enfant naturel n'est pas en état de le nourrir, on admet la mère dans le dépôt, et on l'y garde jusqu'à ce qu'elle soit capable de travailler pour sa subsistance et pour celle de son enfant; mais on ne lui donne point d'argent, à moins qu'on en ait obtenu du père.

L'inspection du *dépôt de mendicité de Providence* n'a offert aucun résultat nouveau. Il est confié à un gardien à qui on alloue un dollar 25 cents par tête, par semaine, et la moitié seulement pour les enfans. Toutes les dépenses ne sont que de 7,500 dollars. Jusqu'ici les indigens n'y ont été employés qu'à nettoyer de l'étoupe, et on attend qu'une maison que l'on y construit sur une plus grande échelle soit terminée, pour lui donner une meilleure organisation.

Le *dépôt de mendicité de Boston*, qui est à deux milles sud de la ville, sur une ferme de 60 acres, ressemble assez à celui de New-York, excepté que les proportions en sont beaucoup moindres. Cette ferme est occupée par 400 ou 450 pauvres qui sont employés à des travaux mécaniques et à la culture des terres. Le conseil de ville en nomme tous les ans les directeurs, qui sont au nombre de neuf; le traitement des employés est de 3,575 dollars. Les dépenses, toutes déductions faites, laissent un déficit de 10,786 dollars à la charge de l'établissement. On doit également ajouter à cette somme une allocation de 90 cents par semaine, affectée par la législature à l'entretien des pauvres étrangers, et qui a produit, en 1826, 7,490 dollars : ce qui porterait les dépenses intérieures à 18,276 dollars. On y accorde aussi des secours à des personnes du dehors; ces secours, délivrés tous les trois mois, varient de 5 à 13 doll. On les donne en bois, en vivres et en argent. Ils se sont élevés, pour 1826, à 12,256 dollars : ce qui porte le total des déboursés à 30,532 dollars, dont 20,000 seulement à la charge de la ville, attendu que la ferme en avait produit 2,448. Le nombre des enfans illégitimes nés dans l'établissement ne dépasse pas dix par an.

Le *dépôt de mendicité de Salem* est situé près de la ville, sur une langue de terre presque entourée d'eau. Il se compose d'un

bâtiment à cinq étages, distribués chacun en 20 salles de 20 p. carrés. Le régime intérieur en est le même que celui de Boston. Les travaux toutefois y sont dirigés avec plus d'activité et avec un ordre qui fait honneur aux personnes chargées de l'administration. Le nombre des indigens y est de 212, et leurs occupations consistent à filer, à tisser, à fabriquer de petits objets d'ébénisterie, des manches en bois d'instrumens aratoires, des balais, des souliers, des étoffes, etc.; on y confectionne tous les vêtemens nécessaires pour ceux qui habitent dans l'établissement. La ferme a une étendue de 85 acres; mais jusqu'ici on n'en a pas tiré un grand parti. Il n'en a pas été de même d'une carrière d'excellent granit qu'on y a trouvée, et qui a produit, en 1825, un revenu de 5,710 dollars, et 27,000 depuis le commencement de son exploitation. La législature lui accorde 2,675 dollars pour l'entretien des indigens étrangers. On y distribue aussi des secours à des familles du dehors, en bois, farine, mélasse, riz et chocolat, mais jamais en argent. Quant aux enfans naturels, ils y sont sur le même pied qu'à Boston : leur nombre ne va pas au-delà de deux ou trois par an.

Hartford a aussi son *dépôt de mendicité*. Il est situé à un mille de la ville et possède une ferme de 45 acres. On n'y compte que 40 à 50 individus, dont l'entretien ne revient pas à plus de 49 cents par semaine pour chacun. L'État se charge de celui des indigens étrangers, et a traité à cet effet avec un particulier, qui s'engage à les nourrir moyennant 2,500 dollars par an, quel qu'en soit le nombre. Le montant des dépenses est d'un peu plus de 1,400 dollars. Les enfans naturels y sont traités, comme à Boston et à Salem, avec cette différence que, si la mère est en apprentissage, elle est à la charge de son maître ou de sa maîtresse, et l'enfant à celle de l'État. Ces cas toutefois arrivent fort rarement.

Les commissaires terminent leur rapport par des considérations sur les vices du système administratif du *dépôt de mendicité de Philadelphie*, qui, suivant eux, est inférieur à celui de tous les établissemens du même genre qu'ils ont parcourus. Ils signalent surtout les abus qui résultent de la répartition des fonds de bienfaisance autres que ceux de l'institution. L'expérience de tous les établissemens qui donnent des secours à des personnes du dehors leur a démontré que ce moyen de pourvoir aux besoins des pauvres est le plus ruineux et le plus contraire aux mœurs et à l'industrie. Ils proposent, dans le cas où l'on persisterait à suivre cette pratique vicieuse, d'adopter du moins le mode qui est en usage à Salem, et qui consiste à distribuer les secours en nature et jamais en argent. Ils présen-

tent de très-fortes raisons à l'appui de cette opinion. Le vice, à Philadelphie comme ailleurs, engendre la pauvreté. S'ils n'en avaient été déjà convaincus, ils en auraient acquis la preuve dans tous les établissemens qu'ils ont visités. Ils prétendent que les 3/4 et peut-être les 9/10 des indigens peuvent attribuer leur dégradation à l'intempérance; et ils demandent s'il ne serait pas opportun de provoquer une loi semblable à celle de Baltimore, qui oblige les individus reçus dans le dépôt à y travailler jusqu'à ce qu'ils aient acquitté les frais qu'on y a faits pour eux. Les directeurs de l'établissement de cette ville sont unanimes dans le témoignage qu'ils rendent de l'efficacité de cette mesure; et en effet, tous les modes de secourir l'indigence sont contraires aux mœurs publiques, si l'établissement n'exige de l'individu soulagé une sorte de remboursement en travail, proportionné à son degré de force et d'habileté.

Le dépôt de Philadelphie n'a ni les moyens ni l'espace convenables pour employer les bras qui y sont disponibles; aussi leur travail rapporte-t-il peu de chose ou rien; et il coûte aux citoyens la somme de 91,700 dollars. Il devient donc urgent d'y annexer un terrain spacieux, où les directeurs pourront mettre à profit le travail des indigens valides; et alors seulement leur maison ne sera plus un refuge où les fainéans viendront chercher l'oisiveté, les vicieux leurs aises, et les malades la guérison, sans qu'il leur en coûte rien.

Le comité pense qu'il n'est ni raisonnable, ni juste, ni politique que la ville soit grevée de l'entretien d'une foule d'étrangers arrivant tous les jours d'Europe, qui n'ont jamais contribué et ne contribueront jamais en rien au bien de la communauté. Encore si la législature imitait l'exemple de celles de New-York, de Massachussetts et de Connecticut, et votait une somme annuelle pour le soulagement de ces malheureux, les citoyens seraient déchargés d'une partie du fardeau; mais il paraît peu compter sur cette libéralité.

La pratique suivie par l'administration à l'égard des bâtards est, suivant les rapporteurs, un des traits les plus odieux de son système, en ce qu'il encourage le vice, et offre en quelque sorte une prime à la prostitution. « S'il en est ainsi, disent-ils, il sied mal à une assemblée d'hommes mariés et de pères de famille de s'obstiner à en faire l'apologie, ou à proclamer son efficacité. Nous ne prétendons cependant pas dire qu'il est du devoir du bureau des gardiens, dans ses fonctions collectives, de retirer le malheureux de ses égaremens; mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'il ne lui convient pas de les encourager à quitter le sentier de la vertu. Et si accorder des secours

indistinctement à tous les individus de cette espèce, et avoir recours aux deniers publics lorsque la mère ne peut trouver de père assez riche pour nourrir son enfant, ce n'est pas sanctionner et favoriser le vice, alors nous déclarons ne pas comprendre le sens des mots, et être incapables d'apprécier les conséquences morales des choses. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le nombre de ces infortunées dans nos divers établissemens de bienfaisance. A Baltimore, où on les assujettit au travail, l'administration assure qu'aucune d'elles ne lui est à charge; à New-York, il s'en présente de 80 à 90 par an; à Boston, 9 ou 10; à Salem, 2 ou 3; et à Philadelphie, 269! »

Les rapporteurs recommandent, en terminant, « la fondation d'un établissement destiné à punir l'intempérance. Une institution de ce genre, dirigée convenablement, tendrait à arrêter le développement de ce fléau destructeur. Si les directeurs étaient investis du pouvoir d'arrêter et de détenir ces êtres abrutis dont la honte et le reproche seuls font justice, ce serait porter le coup de mort au *paupérisme;* car l'ivrognerie est la mère de tous les crimes, et les maladies et la misère en sont les suites nécessaires. »

Les personnes qui composaient le comité étaient MM. *Thomas* Rogers, *James* West, *Robert* Earp, et *W.-V.* Anderson.

W.

Ouvrages périodiques.

2. — * *The american journal of science*, etc. — Journal américain des sciences et des arts, dirigé par *Benjamin* Silliman, professeur de chimie et de minéralogie au collége d'Yale, etc. (juillet 1828). New-Haven, 1828. In-8° de 192 pages, avec 6 planches.

Depuis que nous sommes rassurés sur la durée de cette intéressante publication, nous ne sommes pas moins empressés de voir arriver en Europe chacune de ses livraisons, bien certains que nous y puiserons de nouvelles connaissances. Ce cahier n'a point trompé notre attente : les géomètres, les physiciens, les chimistes et les naturalistes y trouveront des idées et des faits. La théorie des fluxions et les principes fondamentaux de la mécanique sont les sujets de deux Mémoires; il était peut-être superflu de présenter sous une nouvelle forme ce que l'on sait déjà bien. La géologie de la Caroline du nord et d'une partie de la Nouvelle-Écosse, les coquilles que l'on trouve dans quelques affluens de l'Ohio, des observations sur la vision, d'autres sur les instrumens géodésiques, et par-

ticulièrement sur la boussole, des descriptions de graminées américaines et de la minéralogie de quelques lieux; voilà ce qui peut surtout nous intéresser, nous autres Européens. En échange, M. Silliman importe dans sa patrie quelques produits des travaux scientifiques de l'Europe, et le choix est toujours en faveur des connaissances les plus utiles. Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs une analyse de quelques-uns des Mémoires contenus dans ce cahier; il faudrait être court, même aux dépens de la liaison des faits et des idées, et par conséquent une telle analyse ne pourrait être qu'infidèle. C'est à l'ouvrage même que les lecteurs avides d'instruction demanderont les données nécessaires pour continuer la comparaison entre l'ancien et le nouveau monde, dans l'intérieur de la terre et à sa surface : M. Silliman prend soin de préparer tout ce qui peut rendre cette comparaison plus facile et plus instructive.

F.

ASIE.

3. — * *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten, en Wetenschappen, etc.* — Mémoires de la *Société batavienne des Arts et des Sciences*. Batavia, 1825-1826. Imprimerie nationale. 3 vol. in-8°. 1er et 2e vol., 3e édition. 3e vol., 2e édition : se trouvent à Amsterdam chez Jean Allard, libraire. Cette collection forme en tout onze volumes publiés jusqu'à l'année 1826, et que la *Société de Batavia* vient d'envoyer à la *Revue Encyclopédique*, dans laquelle on rendra compte successivement de ce que les mémoires de cette Société renferment de plus important.

Ces Mémoires sont le fruit des travaux littéraires de la Société des sciences et des arts établie à Batavia, le 24 avril 1778, sous les auspices de M. Reynier de Klark, alors gouverneur général des colonies hollandaises des Indes orientales, et qui en fut le premier président. Le but de cette Société est de favoriser la propagation des arts et des sciences, et de contribuer au développement des facultés intellectuelles et industrielles des habitans indigènes et étrangers de Batavia et de tous les pays de sa dépendance. Le nombre des membres de la Société batavienne n'est point limité. En 1826, elle était composée de la manière suivante : 1 président, 1 vice-président, 8 directeurs, 1 secrétaire, 1 bibliothécaire, 8 membres chargés de l'administration, 95 membres ordinaires résidans à Batavia, 86 membres extraordinaires résidans dans plusieurs provinces de l'Inde orientale : total 201.

Les statuts de la Société sont divisés en 17 articles, dont le sixième est subdivisé en 46 paragraphes. Les premières séances furent tenues dans le château de Batavia; puis dans une habitation donnée par M. Radermacher, dans laquelle, au moyen des dons des membres ordinaires et extraordinaires, on a formé une bibliothèque riche en livres classiques anciens et modernes, écrits dans les langues européennes, et en livres et manuscrits orientaux.

Cette bibliothèque est ouverte au public, tous les mercredis, de 8 à 10 heures du matin. Les membres de la Société peuvent emprunter et emporter chez eux les livres qu'ils ont besoin de consulter pour leurs travaux. On a formé dans le même local un cabinet d'histoire naturelle, un musée d'antiquités, et un jardin botanique. Une correspondance régulière est établie entre la *Société Batavienne*, et celles de *Rotterdam*, de *Harlem*, d'*Ulissingen* (en Hanovre), de *Groningue*, d'*Amsterdam*, d'*Utrecht*, de *Calcutta*, de *Londres*, et avec les missionnaires de *Pékin* et de *Tranquebar*. Il en résulte que les Mémoires de ses membres sont très-intéressans, puisqu'ils font connaître des pays, des peuples, des mœurs, et des branches d'industrie de plusieurs provinces des Indes orientales sur lesquelles on manque absolument de renseignemens en Europe.

Nous donnerons ici l'indication des Mémoires contenus dans les trois premiers volumes, et nous tâcherons ensuite d'en extraire pour nos lecteurs les choses qui méritent le plus l'attention des géographes, des philologues, et des amateurs de l'histoire naturelle et des antiquités.

Mémoires du premier volume. — 1° Courte esquisse des possessions de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, contenant la description du royaume de *Jaccatra* et de l'État de Batavia, par M. J.-C.-M. *Radermacher*, et M. W. *Van Hogendorp*; 2° Rapport sur la nature des maladies des enfans de Batavia, par M. J. *Van der Steege*; 3° Sur la préparation d'une espèce de toile de coton par le moyen de l'écorce de l'arbre *Bisang*, par M. J.-H. *Paringauw*; 4° Catalogue des familles des trois règnes de la nature, en malais, hollandais et latin; par M. J.-C.-M. *Radermacher*; 5° Différence de la chronologie des peuples asiatiques, par le même; 6° Interprétation d'une histoire de Java, intitulée *Sadjara Radja Djawa*, par M. J. *Van Iparen*; 7° Considérations sur l'état de l'agriculture des environs de Batavia, par J. *Hooyman*; 8° Réflexions sur les cartes hydrographiques de la Hollande, par *Josua Van Iparen*; 9° Description de l'île *Timor*, par M. W. *Van Hogendorp*; 10° Description d'un mulâtre, d'une grandeur extraordinaire, de l'île

Bali, par M. *Josua Van Iparen;* 11° Notice sur la *corrosion* des entrailles dans les maladies des enfans de Batavia, par M. J. *Van der Steege;* 12° Classification des palmiers des Indes orientales, par M. F. Baron *Van Wurmb.*

Mémoires du deuxième volume. — 1° Considérations sur les connaissances historiques, par M. *Josua Van Iparen;* 2° Description de l'île *Borneo*, par J.-C.-M. *Radermacher;* 3° Liste des empereurs spirituels et temporels du Japon, par M. E. *Kaempher;* 4° Nouvelles observations sur l'état de l'agriculture des environs de Batavia, par M. J. *Hooyman;* 5° Essai sur la forme et la couleur des habitans des Indes orientales, par M. J.-C.-M. *Radermacher;* 6° Description du grand orang-outang de Pongo, par M. F. Baron *Van Wurmb;* 7° Suite de l'interprétation de l'histoire de Java, intitulée *Sadjara Radja Djawa*, par M. *Josua Van Iparen;* 8° Notice sur l'origine, le progrès, et l'état présent des missionnaires danois sur la côte de Coromandel, par M. J. *Hooyman;* 9° Sur le meurtre, et sur les peines prononcées contre les meurtriers, par M. J.-C.-M. *Radermacher;* 10° Nouvelles observations sur les défauts des cartes hydrographiques de la Hollande, par *le même;* 11° Observations sur les maladies corrosives des habitans de Batavia, par M. W. *Van Hogendorp;* 12° Description d'une plante appelée la *gaude*, par M. *Josua Van Iparen* et par M. F. *Schouman;* 13° Histoire naturelle des États hollandais des Indes orientales, par M. F. Baron *Van Wurmb;* 14° Détails sur les filatures et les manufactures de coton des Japonnais et des Chinois, par M. J. *Hooyman;* 15° Observations sur l'histoire naturelle, par M. F. Baron *Van Wurmb;* 16° Observations sur une maladie générale vulgairement appelée *fièvre des jointures*, par M. D. *Bylon*, chirurgien de Batavia; 17° Observations sur le flux du ventre, par M. B. *Wolf*, M. D.; 18° Observations sur l'île *Timor*, avec un vocabulaire de la langue des naturels, par M. W. *Van Hogendorp.*

Mémoires du troisième volume. — 1° Description de l'île de *Sumatra*, et des mœurs des habitans, par M. J.-C.-M. *Radermacher;* 2° Description des petits oiseaux des États hollandais des Indes orientales, par M. J. *Hooyman;* 3° Notice sur les mines d'or de la côte des Célèbes, par M. *George-F. Duhr;* 4° Continuation de l'interprétation de l'histoire de Java, intitulée *Sadjara Radja Djawa*, par M. *Josua Van Iparen;* 5° Description du Japon avec des remarques sur les mœurs, et les religions des habitans, par M. J.-C.-M. *Radermacher;* 6° Dissertation sur la préparation du *sacki*, herbe médicinale du Japon, par M. *Isaac Titsing;* 7° Observations sur la langue, les sciences et les arts des peuples du Malabar, par M. J.-A.

Cellarius; 8° Observations sur l'agriculture des environs de Batavia, par M. J. *Hooyman;* 9° Supplément à la description des îles *Java*, *Bornéo* et *Sumatra;* 10° Continuation de l'histoire naturelle des États hollandais des Indes orientales, par M. F. Baron *Van Wurmb.*

F.-M. Moscati.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

4. — **Journal of an embassy from the governor general of India, etc.* — Journal d'une ambassade envoyée par le gouverneur général del'Inde aux Cours de Siam et de la Cochinchine, où l'on présente le tableau de l'état actuel de ces deux royaumes; par *John* Crawford, écuyer. Londres, 1828. In-4°.

Cette relation est un peu tardive: sept années se sont écoulées avant que M. Crawford rendît compte lui-même de tout ce qui peut être communiqué au public dans la mission dont il avait été chargé. Afin de satisfaire l'impatience des curieux, des savans et de tous ceux qui prennent intérêt aux affaires de l'Inde, quelques écrivains ont publié divers écrits sur cet objet, et M. Finlayson, naturaliste attaché à l'ambassade, a fait paraître son journal particulier. Cependant la narration de M. Crawford ne peut manquer d'être recherchée par toutes les classes de lecteurs; ils y trouveront beaucoup de faits nouveaux, et le caractère de l'auteur est garant de la fidélité de ses récits. Les observateurs de l'homme et des mœurs des nations auront à méditer sur la singulière analogie de plusieurs préjugés nationaux aux Indes et en Europe, malgré la différence des institutions, des formes de gouvernement, des religions, de tout ce qui influe le plus puissamment sur la pensée de l'homme. Ainsi, par exemple, le Siamois soumis à un pouvoir despotique, souvent capricieux et cruel, avec ses faibles arts et sa misère se croit beaucoup au-dessus du Cochinchinois, plus industrieux, plus instruit et jouissant d'une aisance assez généralement répandue. On peut citer en Europe plus d'un amour-propre national aussi mal fondé. Sous le mauvais gouvernement de Siam, la population décroît; et malgré les libéralités de la nature, elle n'est pas le dixième de celle de la Cochinchine, en comparant l'un à l'autre des territoires d'égale étendue, également fertiles, et placés, autant qu'il est possible, au milieu de ressources équivalentes. Dans l'un et l'autre pays l'homme ne se borne point à dégrader la Divinité jusqu'aux passions et même aux vices de son espèce : il la fait descendre plus bas

encore, et déforme les traits de l'homme dans les images de ses dieux. C'est dans ces images que les deux peuples déploient la plus grande magnificence, surtout les Siamois. M. Crawford vit à Bungkok, dans un temple de Boudg, une prodigieuse multitude de statues de divinités tatares : celle qui attira le plus son attention est en cuivre doré, et n'a pas moins de trente-cinq pieds et demi de hauteur.

M. Crawford a joint à son ouvrage une carte des pays qu'il a parcourus; elle est sur une grande échelle dressée d'après les meilleurs documens, auxquels on a réuni plusieurs observations faites dans le cours de l'ambassade. Les côtes de l'empire des Birmans, de la presqu'île de Malaca, du royaume de Siam et de la Cochinchine y sont représentées avec plus d'exactitude que dans aucune des anciennes cartes. F.

5. — * *The Revolt of the bees.* — La Révolte des abeilles, avec cette épigraphe :

> En voyant l'instinct de ces petits animaux surpasser l'intelligence de l'homme, je me suis dit : Heureuses les Sociétés humaines, si elles possédaient la sagesse de ces abeilles ! Et j'ai formé des vœux en faveur de mon pays. SAINT-PIERRE.

Londres, 1828; Longman. In-8° de 272 p.

Nous avons rapporté l'épigraphe de cet ouvrage, parce qu'elle en fait connaître l'objet. L'auteur, que nous connaissons, sans vouloir déchirer le voile dont il se couvre, est un de ces philantropes qui croient à la possibilité de partager les nations en plusieurs *Sociétés coopératives* où les biens seraient mis en commun, et dont chaque membre contribuerait, selon ses talens, à l'entretien de la société. On conçoit que la république, ou, si l'on veut, la monarchie des abeilles est un type qui convient fort aux sociétés coopératives. En effet, dans une ruche chaque classe d'abeille a son emploi; chaque individu exécute une petite portion d'un travail commun, dont l'ensemble paraît excéder la portée d'un être aussi petit et aussi faible. On conçoit aussi que si la ruche se met en révolte, si chacun ne se tient pas aux fonctions qui lui sont assignées, la société tout entière sera privée d'abri, de nourriture, et des moyens de se perpétuer. Tel est le cadre ingénieux de ce petit roman qui est parfaitement combiné pour faire sentir la supériorité du système coopératif, où les efforts individuels sont dirigés vers un but commun, sur le système de la concurrence, où chacun cherche à s'élever aux dépens des autres.

Restera toujours la grande difficulté de trouver, sans la propriété exclusive, un motif assez puissant sur l'esprit de

l'homme, pour l'engager à surmonter sa paresse naturelle. Les abeilles sont tourmentées par leur instinct du besoin de recueillir de la cire et du miel et d'en faire des alvéoles remplies de provisions pour l'hiver. Quelle est la force coercitive capable de vaincre l'incurie de l'homme, si vous lui ôtez le stimulant de la propriété? Dans nos grandes ruches que nous appelons des nations, on bâtit aussi, on recueille aussi des provisions; les citoyens se partagent les emplois de la société; tous concourent au but commun qui est la conservation de la ruche; mais il faut que l'instinct, la force aveugle qui pousse l'abeille, soit remplacée par un moteur propre à agir sur l'homme, et ce moteur c'est l'amour de la propriété. Nul autre n'a été trouvé pour le remplacer.

Au reste, deux sentimens dominent dans l'ouvrage dont nous rendons compte, et se rencontrent dans tous les ouvrages du même genre: c'est, d'une part, un profond amour de l'humanité, et de l'autre une aversion prononcée contre toutes ces superstitions qu'on a crues capables d'unir les hommes, et qui ne paraissent propres qu'à les diviser. La superstition de l'église romaine la porte à brûler dans l'autre monde, à défaut de celui-ci, ceux qui ne pensent pas comme elle; la superstition de l'église anglicane la porte à les pendre; le tout pour la plus grande gloire du Très-Haut et pour le plus grand bien de ses ministres: il faut convenir que les rêves de la philantropie ne sont pas si dangereux. J.-B. S.

6. — *Stenography, or an easy system of short-hand*, etc. — Sténographie, ou Méthode facile d'écriture abrégée fondée sur des principes mécaniques et mathématiques (d'après les systèmes de *Lewis* et de *Richardson*), et exposition d'une méthode régulière pour étudier l'ouvrage sans assistance; par *E.* Hinton. *Deuxième édition.* Londres, 1828; Longman, Rees, Orme, Brown et Green. In-8° de 78 pages.

La sténographie a été connue dès les tems les plus reculés. Les Hébreux, et, chez les Grecs, et les Romains, Xénophon et Cicéron, avaient inventé des signes à l'aide desquels ils prenaient avec rapidité les notes qui leur étaient nécessaires. Parmi les peuples modernes, ce sont les Anglais qui ont inventé le plus grand nombre de systèmes sténographiques. Gurney, Byron, Richardson, sont les auteurs dont les méthodes sont le plus généralement suivies. L'ouvrage que nous annonçons participe de ces divers systèmes; mais l'auteur a cherché à simplifier l'étude de son art, et nous pensons avec lui qu'un mois est suffisant pour le comprendre et en commencer l'application. Son Alphabet se compose de 21 signes

très-simples, tous dérivés du cercle et de la ligne droite, et qui n'exigent que 21 mouvemens, tandis que les lettres de l'alphabet qu'ils représentent en exigent 119; une douzaine de points et de virgules indiquent par leur position les terminaisons principales. — Le papier réglé dont il se sert offre le moyen de faire de nouvelles abréviations. En effet, la case fixe où l'on commence le mot en désigne la première lettre, souvent même la première syllabe : de sorte qu'une partie du discours se trouve écrite avant que l'orateur ait ouvert la bouche. Ces lignes aident aussi à vaincre l'une des plus grandes difficultés de l'art sténographique, celle qui consiste à relire les notes après qu'elles ont été prises. Une traduction française de ce petit ouvrage ne pourrait manquer d'être accueillie, dans un tems où la sténographie s'est chargée de nous faire connaître non-seulement les discours prononcés à la tribune publique, mais encore les leçons de nos plus célèbres professeurs.

H. D.

Ouvrages périodiques.

7. — * *The Gardeners' Magasine*, etc. — Le Magasin des Jardiniers, et registre des nouvelles acquisitions de l'agriculture et de l'économie domestique; dirigé par *J.-C.* Loudon. Londres, 1828; Longman, Rees, Orme, Brown et Green, pater noster Row. — Ce journal, qui parut d'abord tous les deux mois, est aujourd'hui mensuel; chaque cahier contient deux feuilles in-8°, avec plusieurs figures; prix, 2 sh. 6 p.

Cet ouvrage périodique ayant déjà subi l'épreuve de deux années, son avenir se présente sous une apparence rassurante, car le goût du jardinage ne peut que s'étendre : il n'est point un caprice de la mode. M. Loudon divise chacune de ses publications en trois parties. Dans la première, il insère des notices ou mémoires sur les divers sujets qui sont compris dans son plan; la seconde partie, intitulée *Revues*, est, pour le jardinage et les arts qui y sont relatifs, ce que le *Bulletin bibliographique* de la *Revue encyclopédique* est pour l'ensemble des connaissances humaines : les écrits y sont analysés en peu de mots; le lecteur peut en prendre une idée, et juger s'il y trouvera l'instruction qu'il veut acquérir. La troisième partie, intitulée *Mélanges*, ou *Informations diverses*, est subdivisée en deux *articles* ou sections, les informations qui viennent du dehors, et celles que l'Angleterre même fournit par ses publications si multipliées, et que M. Loudon obtient par sa correspondance. Ainsi, les indications y sont très-nombreuses et très-variées; ce recueil est, au moins pour les pays du

nord, le répertoire le plus complet où les jardiniers puissent chercher les acquisitions successives de leur art. Les gravures en bois sont faites avec soin, et très-nombreuses; dans le n° 13 (avril 1828), que nous avons sous les yeux, on en compte près d'un cent, et l'on y voit des figures de plantes, des dessins d'appareils, d'instrumens de jardinage, de constructions rurales, etc. Il est facile, sans doute, d'être varié, lorsqu'on parle d'un art où tant d'objets et de formes peuvent être combinés et groupés de tant de manières, et toujours avec succès; mais on doit reconnaître que la rédaction de ce recueil tire un très-bon parti de cette variété, et que les lecteurs y trouvent abondamment ce qui peut exciter et satisfaire la curiosité.

Dans le 13e cahier, on lit un article sur un appareil pour échauffer les serres au moyen de la vapeur. Ce mode de communication de la chaleur peut être employé de tant de manières différentes, qu'il n'est guère utile de donner des conseils aux jardiniers sur un sujet où ils sont assez bien guidés par le simple coup d'œil, et par l'expérience la plus commune. Dans ces cas où l'intelligence ordinaire suffit, les conseils peuvent être nuisibles, en substituant l'habitude d'imiter à celle de réfléchir, et de ne pas tenir compte des circonstances locales qui peuvent faire varier les applications. F.

RUSSIE.

8. — * *Slovar istoritcheskii, etc.* — Dictionnaire historique des écrivains appartenant à l'Église gréco-russe. *Deuxième édition*, corrigée et augmentée. Saint-Pétersbourg, 1827; imprimerie et librairie de Glazounof. 2 vol. in-8° de 343 et 333—LXXVI pages; prix, 12 roubles.

Cet ouvrage, que l'on doit au métropolite de Kieff, EUGÈNE, contient 442 noms d'auteurs appartenant à l'Église russe, et qui ont écrit sur différens sujets depuis le IXe siècle jusques et compris le XIXe. La vie de quelques-uns de ces auteurs offre des détails curieux pour l'histoire. C'est ainsi qu'à l'article *Jean Fédorof*, diacre de l'église de Saint-Nicolas Gostounsky, au Kremlin, on trouve la relation de l'origine (1553) et des progrès de l'imprimerie en Russie. Dix années seulement après l'introduction de cet art dans cette vaste contrée, c'est-à-dire au mois de mars de 1564, parut la première édition russe du *Livre des Apôtres*, commencée le 19 avril de l'année précédente. Les copistes de manuscrits se voyant privés de leur état par cette nouvelle invention, accusèrent les imprimeurs

d'hérésie et de sorcellerie, et les obligèrent de se réfugier en Pologne, où ils furent bien accueillis par le roi Sigismond. *Le Bulletin du Nord* (cah. de mai 1828, pag. 30—50) donne la traduction française de ce morceau, où l'on suit toutes les vicissitudes de l'imprimerie en Russie, et où se trouvent cités les premiers établissemens de ce genre et ceux qui les ont suivis dans les tems modernes, soit qu'ils appartiennent au gouvernement, soit qu'ils aient été créés par des particuliers. Les détails renfermés dans ce morceau sont d'une nature trop spéciale pour être rapportés ici. Nous dirons seulement qu'il paraît que la gravure fut introduite en Russie en même tems que l'imprimerie, sous le règne du tsar Ivan Vassiliévitch, puisque le *Livre des Apôtres*, dont nous avons parlé plus haut, offre des ornemens figurés, et que les éditions subséquentes ont même des figures. Il est vrai que ce n'étaient que des gravures en bois, qui se tiraient avec une presse ordinaire; ce ne fut qu'un peu plus tard qu'on connut les planches en étain fondu, et rien n'indique que les planches en cuivre aient été employées en Russie avant le règne du tsar Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre-le-Grand. La taille-douce paraît y avoir été introduite au commencement du XVIIIe siècle, et la lithographie y est en usage depuis 1816.

Le Télégraphe de Moscou, qui a consacré une analyse au *Dictionnaire historique*, loue beaucoup cet ouvrage; mais il regrette que l'auteur de cette utile publication ne se soit pas montré assez difficile dans le choix de ses matériaux, et que, dans la deuxième édition, il n'ait pas écarté quelques articles dont l'authenticité ne paraît pas bien prouvée.

9. — *Igor*, poëme héroïque traduit du russe, suivi de ballades et poésies diverses; par N. Blanchard. Moscou, 1823; Loguinof. Grand in-8° de III et XIV pages; prix, 4 r.

Ce poëme, que le traducteur a puisé dans le *Recueil des antiquités russes* de feu Moussine-Pouschkine (1), est un précieux reste de l'ancienne poésie russe. Composé vers la fin du XIIe siècle, il a pour sujet un épisode du règne d'Igor, qui occupa le trône de Russie de 912 à 945 (2). Ce prince, pour

(1) Le comte Moussine-Pouschkine, mort en 1817, a employé une grande partie de sa vie à recueillir les antiquités de son pays. On lui doit, entre autres, la découverte du *Chant* ou *Récit de la campagne du prince Igor contre les Polovtsis*, publié par ses soins en 1800, et deux éditions du code russe, *Rouskaïa Pravda*, données l'une à Saint-Pétersbourg, en 1792, et l'autre à Moscou, en 1799.

(2) M. Blanchard se trompe par conséquent, en disant que l'auteur de ce poëme était sans doute contemporain d'Igor.

punir les Polovtsis, qui avaient fait une invasion sur son territoire, avait assemblé une armée et était allé à leur rencontre, suivi de ses frères Vsévolod et Vladimir. Arrivé sur les bords du Donetz, d'épaisses ténèbres, produites par une éclipse de soleil, effrayèrent les plus braves, qui furent sur le point de l'abandonner. Son courage et sa présence d'esprit ayant triomphé de leurs craintes, il attaqua l'ennemi, qu'il défit complètement le premier jour; mais, le lendemain, un renfort étant arrivé aux Polovtsis, la chance du combat tourna entièrement contre les Russes, dont le plus grand nombre périrent ou furent faits prisonniers. Igor s'étant trouvé au milieu de ces derniers parvint à tromper la vigilance de ses gardes, et revint dans ses États. Une invocation à Boyane, surnommé le *Rossignol des tems anciens ;* la description de l'éclipse; les plaintes d'*Iaroslavna*, femme d'Igor, au soleil et aux flots du Dniéper; les félicitations que le fleuve Donetz, personnifié par l'auteur, adresse à ce prince sur son retour parmi ses sujets, sont les ornemens de ce poëme, conçu, comme on le voit, à la manière des anciens.

M. Blanchard avait d'abord fait une traduction en prose de ce poëme; mais, en ayant mis, dit-il, une partie en vers avec assez de facilité, il voulut achever l'entreprise. Malheureusement, sa poésie est beaucoup trop *facile*, et fera regretter aux lecteurs français qu'il ne se soit pas borné à publier sa première version, qui se rapprochait sans doute davantage du texte.

Deux autres imitations en vers de Joukovsky, *la Harpe d'Éole* et *Achille*, suivent ce poëme, et le volume est terminé par quelques poésies originales, parmi lesquelles nous avons distingué la pièce suivante :

A une Fontaine.

Fontaine, ô toi dont l'onde inaltérable et pure
Des Nymphes de ces lieux rafraîchit la beauté,
  Et dont les flots, caressant la verdure,
Emportent le parfum du jasmin humecté;
  Soit que Philis sur ton aimable rive
  Vienne ou rêver ou cueillir une fleur;
  Soit que, du jour défiant la chaleur,
Elle entoure son sein de ton eau fugitive,
Fontaine, écoute-moi : conserve pour toujours
L'image de Philis peinte en ton heureux cours.
Tu cesseras alors d'envier à la terre
Le vif émail des fleurs, aux cieux l'éclat d'Iris,

Au soleil ses rayons, à Phébé sa lumière,
Tu posséderas tout dans les traits de Philis.

Ces vers ont de la grâce, et ne seraient pas répudiés par nos poètes érotiques, quoiqu'ils aient été inspirés sous un ciel dont la rigueur habituelle contraste avec leur sujet. E. Héreau.

DANEMARK.

10. — * *Registr yfir Islands Stiftisbokasafn — Catalog over Islands Stiftsbiblisthek.* — Catalogue de la bibliothèque fondée en Islande, publié aux frais de la Société littéraire d'Islande. Copenhague, 1828; Jacobsen. In-8° de 180 pages.

C'est un événement de voir fonder une bibliothèque publique dans une île que les glaces assiégent une grande partie de l'année, et où l'on reste presque étranger aux mouvemens qui agitent les esprits dans le monde littéraire. Cependant on aime l'instruction en Islande, et les *sagas* du moyen âge prouvent assez qu'on sait aussi y composer, qu'on y a de l'imagination, des idées poétiques et le goût de l'histoire. Déjà la Société littéraire qui a été fondée pour cette île, et dont une section siége à Copenhague, a fait publier divers ouvrages pour l'instruction des insulaires. Elle fait paraître, entre autres tous les ans un résumé des événemens politiques du globe, pour tenir lieu de gazette à un pays qui ne peut pas avoir de communication régulière avec les autres pays, à cause des tempêtes et des glaces qui cernent l'Islande pendant une partie de l'année. Une bibliothèque publique devait être dans la même île de la plus grande utilité : c'est ce qui inspira à quelques amis des Islandais en Danemark, surtout à M. Rafn, secrétaire de la Société archéologique de Copenhague, l'idée de faire des démarches pour procurer à l'Islande le bienfait d'une bibliothèque. Le roi voulut bien accorder, à cet effet, une somme de 840 rixdales, et ordonner que les doubles de la bibliothèque royale seraient envoyés en Islande. Un grand nombre de bienfaiteurs ont contribué, soit par des livres, soit par de l'argent, à augmenter le premier fonds, qui a été placé dans une salle dépendant de la cathédrale de Reikevig. Lorsqu'on a dressé le catalogue, la bibliothèque renfermait 3777 volumes et brochures, qui ont été classés, suivant les matières, d'après les systèmes bibliographiques. Une partie de cette bibliothèque se compose, à la vérité, de livres qu'on trouve en foule chez les bouquinistes dans les grandes villes, mais ce qui est dédaigné par les habitans des grandes cités est encore précieux pour les pays où toute nourriture de l'esprit est rare:

dans la suite la bibliothèque pourra s'enrichir d'ailleurs de livres plus utiles et mieux conditionnés. Les fondateurs ont fait un appel à tous les amis de l'instruction pour les engager à contribuer par des dons de livres à l'augmentation de la bibliothèque de Reikevig, qui a été mise à la disposition de tous les Islandais : moyennant une petite somme ils pourront toujours recevoir des livres chez eux. Cette mesure était nécessaire pour une île où la population est très disséminée, et où il n'y a point de grandes villes. Pour la commodité des habitans de l'est et du nord de l'île, trop éloignés de Reikevig, on a même établi une bibliothèque succursale dans cette contrée. Ainsi, dans leurs longs hivers, les Islandais, grâce aux bienfaits des amis des lettres, auront un moyen facile de s'instruire et de former l'esprit de leur jeunesse. D—G.

ALLEMAGNE.

11. — *Das Pflanzenreich nach natürlichen Familien.* — Le règne végétal exposé d'après les familles naturelles, pour servir de guide dans l'enseignement de la botanique dans les écoles, par *S.* Muhl, instituteur à l'École normale de Trèves. Trèves, 1828; Gall. In-8° de 183 p.

A Trèves on enseigne la botanique au séminaire des maîtres d'école, ou à l'institution normale, où doivent se former les maîtres des écoles inférieures : nous sommes loin en France de ce luxe d'instruction. L'histoire naturelle n'est même pas enseignée chez nous dans les colléges; il faut faire des études spéciales pour acquérir quelques connaissances dans une science qui pourtant devrait entrer dans tout enseignement élémentaire. Car, qu'est-ce qui touche notre esprit de plus près que l'aspect de la nature? Mais comme on n'enseignait pas l'histoire naturelle autrefois, on ne l'enseigne pas non plus à présent; dans les écoles primaires on n'en donne même pas une idée aux enfans, et on préfère leur parler de choses qu'ils ne comprennent pas ou qui ne pourront leur servir à rien dans la carrière qu'ils embrasseront un jour. — M. Muhl expose les principes de la botanique d'une manière simple et claire : il traduit en allemand tous les termes scientifiques des familles, genres et espèces; la langue allemande est peut-être la seule en Europe qui admette un pareil tour de force. Dans toutes les autres langues on pourra bien donner des terminaisons vulgaires aux mots grecs et latins, mais ces mots n'en resteront pas moins étrangers. M. Muhl indique brièvement l'usage qu'on tire d'un grand nombre de plantes; il eût été bon aussi d'indi-

quer leur patrie, et d'ajouter un court aperçu de la géographie botanique, ainsi que quelques planches avec les contours des fleurs, feuilles, tiges et racines, afin de mieux faire connaître les caractères qui constituent les divers genres.

12. — **Literatur der Mathematik, Natur und Gewerbskunde, mit Inbegriff der Kriegskunst.* — Bibliographie des mathématiques, des sciences naturelles, de la technologie et de l'art militaire, arrangée systématiquement par *G. S.* Ersch; continuée, par *Fr. W.* Schweigger-Seidel. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-8° de 1739 pages.

Ersch était un des meilleurs bibliographes de notre tems. Ce savant laborieux avait fait un *Manuel de bibliographie allemande* où l'on trouve indiqués pour chaque science, et pour chaque branche des sciences, les livres qui ont paru depuis le milieu du 18e siècle. Ce manuel, très-utile et commode pour tous ceux qui veulent s'instruire ou instruire les autres sur une science quelconque, reçut avant la mort d'Ersch les honneurs d'une seconde édition; cependant l'auteur ne put achever le nouveau travail qu'il s'était imposé. La partie qui traite des sciences naturelles, de la technologie, etc., a été continuée par un autre savant. Ersch avait tracé pour son catalogue (car l'ouvrage n'est au fond qu'un catalogue) un plan très-vaste et compliqué. Il divise et subdivise à l'infini. La bibliographie zoologique, par exemple, est divisée d'abord en ouvrages sur la zoologie générale et sur la zoologie particulière. Chacune de ces divisions a une vingtaine de subdivisions : c'est ainsi que dans la zoologie générale l'auteur distingue les ouvrages systématiques, les descriptions de cabinets, les mélanges, les ouvrages sur la géographie zoologique, les livres qui traitent de la zoologie comme science, et ceux qui traitent des usages pratiques auxquels on peut appliquer la connaissance des animaux, etc. Plusieurs de ces subdivisions auraient sans inconvénient pu être supprimées, d'autant plus que quelquefois l'auteur, à force de subdiviser, ne trouve qu'une ou deux brochures à placer dans son cadre. La bibliographie de M. Ersch ne s'étend malheureusement que sur les ouvrages allemands; cependant c'est presque une bibliographie de tous les pays, puisque les Allemands traduisent beaucoup; aussi il y a-t-il peu d'ouvrages marquans publiés dans les autres pays qui ne soient mentionnés aussi dans ce catalogue parmi les livres publiés en Allemagne. Des tables d'auteurs et de matières rendent l'usage de ce gros volume encore plus commode. Les autres parties de la nouvelle édition de la Bibliographie d'Ersch ne nous sont pas encore parvenues. D—G.

13. — * *Denkschrift für die Aufhebung des den katholischen Geistlichen vorgeschriebenen Celibats.* — Mémoire sur l'abolition du célibat prescrit aux prêtres catholiques, avec trois documens. Fribourg en Brisgau, 1828; Wagner. In-8° de 152 pages.

En France et en Allemagne à la fois on écrit contre le célibat du clergé catholique : il est vrai que les fâcheux effets de cette institution, ou plutôt de ce point de discipline romaine sont maintenant clairement aperçus par tous les hommes de bon sens. Je ne parle pas de quelques exemples de mœurs scandaleuses jugés récemment par les tribunaux; il n'est point étonnant que dans une classe nombreuse, il y ait quelques hommes vicieux; et, quoique, le célibat puisse conduire aux mœurs licencieuses, il se peut néanmoins, que le nombre de cas de ce genre ne soit pas plus considérable dans le clergé que dans les autres classes de la société. Le vice essentiel du célibat du clergé, c'est d'empêcher les prêtres d'être citoyens, de s'identifier avec la nation, d'avoir une patrie. Le haut clergé français vient de prouver par sa résistance aux vues et aux ordonnances royales, qu'il tient plus à Rome qu'à la France, et que pour lui la constitution est une lettre morte, un document auquel il ne comprend rien, qu'il repousse même, parce qu'il le croit contraire aux intérêts ultramontains. En Allemagne, le haut clergé est ennemi des constitutions autant que celui de France; et il est probable que partout ailleurs où les catholiques dominent, le clergé est en opposition à l'égard des chartes constitutionnelles comme il l'était jadis par rapport aux communes qui s'établissaient au milieu de la féodalité. Si le clergé avait les mêmes intérêts que les autres citoyens, si les prêtres étaient pères de famille, et s'ils exerçaient tous les droits des autres habitans du pays, ils auraient aussi probablement les mêmes vœux et les mêmes sentimens que leurs concitoyens. Dans ce cas, la France n'aurait pas vu probablement en 1828, le spectacle honteux d'évêques écrivant et déclamant, avec un emportement indigne de leur rang, contre des mesures utiles à leur patrie, et défendant des intérêts étrangers. Le célibat des prêtres n'est point une institution nécessaire dans le christianisme, ni dans le culte catholique, où il n'existait point pendant les premiers siècles. Grégoire VII en fit une loi au clergé; mais cet ordre produisit tant d'abus qu'un des motifs de la réforme religieuse de Luther fut précisément le scandale donné par les prêtres célibataires. Aussi, dans les pays réformés, les autorités publiques se hâtèrent d'abolir l'institution de Grégoire VII. Le célibat n'est point

un dogme, c'est une affaire de discipline cléricale, que l'autorité civile n'est point tenue de reconnaître, ce qu'elle ne doit même pas faire dans les pays où le temporel est sagement séparé du spirituel. Ceux qui ont le goût de la vie ascétique peuvent rester célibataires tant qu'il leur plaît; mais les règles de l'ascétisme sont nulles ou doivent l'être aux yeux des magistrats, chargés d'exécuter les dispositions du Code civil. Voilà le précis du mémoire qui vient de paraître à Fribourg et auquel sont jointes trois pétitions tendant à l'abolition du célibat dans le pays de Bade; l'une d'elles est adressée au grand duc, l'autre à la chambre des députés, et la troisième à l'autorité épiscopale de Fribourg. Les pétitionnaires, qui s'annoncent comme des catholiques, mais dont les noms ne sont pas spécifiés, espèrent que l'archevêque voudra bien demander à Rome la révocation de l'ordre ou de la bulle de Grégoire VII. Il est probable que le prélat n'en fera rien. Quant à la chambre des députés badois, les gazettes nous ont appris qu'elle s'est déclarée incompétente à l'égard de la demande en question. Le grand-duc ne se montrera probablement pas beaucoup plus favorable aux pétitionnaires. Le célibat est enraciné dans le catholicisme : un préjugé, devenu presque général, le regarde comme inhérent aux institutions fondamentales de l'église romaine; mais peu à peu la voix des hommes sages, qui représente cette institution comme incompatible avec l'esprit du siècle et avec les mœurs constitutionnelles, se fera écouter : on sentira que la réforme de l'église devra commencer par rendre les prêtres à la société, et que cette classe ne sera citoyenne qu'autant qu'elle cessera entièrement d'être une milice aux ordres d'une autorité étrangère, et détachée des intérêts de sa patrie. D—G.

14. — *Kurzgefasste Preussich-Brandenburgische Geschichte.* — Abrégé de l'histoire de la Prusse brandebourgeoise, pour servir dans les écoles militaires, par ROTTLANDER, lieutenant du 30e régiment d'infanterie. Trèves, 1828; Gall. In-8° de 303 pages.

On voit par le titre que cet abrégé a un but spécial : aussi les régimens prussiens se sont-ils empressés de souscrire; quelques-uns ont pris vingt à trente exemplaires, pour les distribuer probablement parmi les soldats. L'auteur passe rapidement sur les tems anciens, et s'arrête davantage aux guerres des tems modernes. On pense bien que les événemens militaires racontés par l'auteur tournent à la gloire de la Prusse : dans chaque pays on en fait autant; il suffit de lire le grand nombre de résumés historiques qui ont été composés en France dans

les dernières années par les militaires. On passe légèrement sur les revers, ou on les présente comme des accidens; on exagère les succès, on cache les fautes des chefs, etc. C'est ainsi que, dans l'abrégé de M. Rottlander, la victoire à Preussisch-Eilau est donnée aux Prussiens: si les Français s'attribuent aussi cette victoire, c'est uniquement, selon l'auteur, parce que le général russe Benningsen ne sut pas profiter des succès des Prussiens. Dans les abrégés français c'est en effet aux Français que la victoire est attribuée, et il est probable que les abrégés russes donnent encore une autre version. C'est aux militaires et à d'autres lecteurs de tirer, s'ils peuvent, la vérité de ces rapports contradictoires. L'abrégé de M. Rottlander doit atteindre au reste le but pour lequel il a été rédigé, en inspirant l'amour de la patrie et des institutions nationales aux militaires prussiens. D—G.

15. — * *Phantasien im Bremer Rathskeller.* — Fantaisies dans les caves du sénat de Brême; par *Wilhelm* Hauff. Stuttgart, 1827; Franckh. In-12 de 132 pages.

Hauff, mort récemment à l'âge de 26 ans, promettait à l'Allemagne un nouvel écrivain dans le genre que les Allemands et les Anglais appellent *humoriste*, et qui consiste dans l'union du sentiment, de l'esprit et de la gaîté. Les *Fantaisies* de ce jeune auteur sont une espèce de voyage sentimental; seulement la fantasmagorie qu'il y a mêlée caractérise le goût de son siècle, et le distingue de celui de Sterne. Les caves du sénat de Brême sont fameuses par le bon et vieux vin que l'on y conserve, et dont on ne peut se procurer quelques bouteilles que moyennant une permission du sénat de la ville libre; il est d'usage d'en offrir, au nom de cette petite république, aux grands personnages qui passent à Brême. Il paraît que, durant l'occupation française on s'est passé de la permission du sénat qui d'ailleurs n'existait plus. On y trouve des vins du Rhin, vieux de deux siècles; mais, à mesure que les tonneaux sont vidés, on a la précaution de les remplir de nouveau, en sorte que si le fond est vieux, le mélange est pourtant moderne; ce qui n'empêche pas de faire passer les vins pour avoir deux siècles. L'auteur suppose que dans la nuit du 1er septembre, avant de quitter Brême, il descend dans les fameuses caves avec l'huissier du sénat qui lui fait voir l'immense tonneau connu sous le nom de *Rose*, les *douze Apôtres*, le *Bacchus*, et qui lui présente des échantillons de tous ces tonneaux, conformément à l'usage. Au lieu de se retirer, l'auteur veut passer la nuit dans la salle où jadis le soir les sénateurs brémois noyaient dans le vin les soucis de la journée; l'huissier enferme le poëte rêveur

et s'en va, très-satisfait de ne point partager avec l'étranger les aventures d'une nuit où, selon la tradition, les esprits enfermés dans les tonneaux font leur sabbat. Le poëte se livre à ses rêveries; à minuit la porte s'ouvre d'elle-même; il voit entrer douze hommes en vieux costume, qui se nomment réciproquement Pierre, Paul, Jacques, Jean, etc. Il reconnaît dans ces vieux bourgeois les douze apôtres, ou les esprits des vignobles du Rhin. Dame Rose les accompagne, ainsi que le grotesque Bacchus que les Brémois ont représenté dans un des caveaux. Ils appellent pour les servir un vieux sommelier du sénat qui, depuis deux siècles, est enterré au cimetière de la ville, et qui, selon la tradition, se donna au diable pour être toute sa vie dans les caves du sénat. A la fin, on voit arriver aussi la statue animée du paladin Roland qui orne une des places publiques de Brème. L'auteur fait beaucoup parler et boire cette bizarre assemblée qui, s'apercevant enfin qu'il y a dans la salle un inconnu, lui demande des nouvelles du monde actuel. Le jeune docteur en droit veut leur parler littérature et spectacle; mais les vieux barbons refusent d'écouter ces futilités, et lui demandent s'il n'y a pas quelques grands événemens, des guerres, etc. L'auteur répond qu'il y a un peu de guerre en Grèce contre les Turcs. Ces mots excitent l'enthousiasme du vieux paladin Roland. « A la bonne heure, s'écrie-t-il, en frappant sur la table avec son poing de pierre. Aussi ai-je été fâché il y a long-tems que la chrétienté permît au musulman de tenir cette belle nation dans les fers. A la bonne heure! je vois que vous vivez dans un siècle remarquable, et votre génération vaut mieux que je ne le pensais. Ainsi les chevaliers d'Allemagne, de France, d'Italie, d'Espagne, sont partis, comme autrefois Richard Cœur-de-Lion, pour combattre les infidèles? La flotte génoise croise dans l'Archipel pour transporter des milliers de combattans? L'oriflamme approche des côtes de Stamboul, et la bannière de l'Autriche flotte dans les premiers rangs. Ah! je voudrais être de cette expédition, monter mon coursier, tirer mon épée Durande, sonner de ma corne à bouquin pour éveiller les héros qui dorment dans la tombe, et partir avec eux contre les Turcs! »— « Noble chevalier, lui répond l'auteur en rougissant de son siècle, ces tems sont changés. Si l'on vous entendait vous risqueriez d'être arrêté pour menées démagogiques : ce ne sont point les bannières de l'Autriche, ni l'oriflamme, ni la harpe d'Angleterre, ni le lion de l'Espagne qu'on voit dans cette guerre, etc. » Si l'auteur avait composé ses *Fantaisies* un an plus tard, il aurait sans doute modifié ce passage; mais, en

1827, on ne pouvait pas prévoir que l'oriflamme devait flotter en Grèce une année plus tard. Cependant Roland quitte avec indignation la salle. Bientôt les esprits entrent en goguette et s'amusent à berner l'auteur, qui, lancé plus haut que le clocher de Notre-Dame, retombe dans le caveau, et s'éveille au bruit des clefs de l'huissier du sénat qui vient ouvrir la porte attendu qu'il fait jour.

Il y a dans cette composition beaucoup de bizarrerie, mais on y remarque aussi un vrai talent; l'aventure du vieux sommelier est racontée avec beaucoup d'intérêt, et l'ironie est semée avec finesse dans cette petite débauche d'esprit. D—G.

16. — *Erzählungen*, etc. — Nouvelles, par *Alexandre* Bronikowski. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-12 de 308 pages.

M. Bronikowski est un Polonais qu'une disgrâce honorable a contraint, jeune encore, à chercher un asile sur une terre étrangère. Il occupait avec distinction le rang d'officier dans l'état-major des troupes polonaises: doué d'une imagination ardente, il professa ouvertement des opinions patriotiques peu en harmonie avec les exigences d'un gouvernement ombrageux, et qui ne pouvaient plaire au grand-duc Constantin, représentant du pouvoir russe. M. Bronikowski fut obligé de quitter la Pologne; mais il trouva une hospitalité généreuse à la Cour de Dresde, près du roi Frédéric-Auguste, naguère duc de Varsovie, et ne tarda pas même à être revêtu du titre de chambellan. Le souvenir de sa patrie l'avait suivi: mettant à profit ses connaissances étendues de l'histoire nationale, et compulsant avec soin des archives peu connues, il entreprit d'être le Walter Scott de la Pologne. La publication de ses ouvrages fut entravée par ceux dont il avait fui les atteintes, et sous peine de faire des travaux inutiles, il dut renoncer à écrire en langue polonaise; mais heureusement il s'était approprié avec tant de perfection l'idiome de sa patrie adoptive, qu'il put devenir un des romanciers favoris de l'Allemagne; et ses compositions, grâce au langage étranger dont elles étaient revêtues, eurent enfin le privilége de pénétrer dans le pays natal de leur auteur. Depuis l'année 1825, M. Bronikowski a fait paraître, avec le plus grand succès, à Leipzig, une série de productions intéressantes. Nous nous bornerons à citer ici les suivantes: *La Tour des Rats* (IXe siècle), 1 vol. — *Casimir-le-Grand* (XIVe siècle), 3 vol. — *Boratynski* (XVIe siècle), 4 vol. — *Le Château sur la rivière de Wieprz* (Eberfluss), 2 vol. (Les sujets de ces romans sont en grande partie puisés dans l'histoire de Pologne.) Enfin, *la Prison française*, aventure du XVIIe siècle. Il est à désirer que ce der-

nier ouvrage surtout reçoive parmi nous les honneurs de la traduction : le public français ratifiera sans doute alors le titre de *Walter-Scott germano-polonais*, acquis et mérité par son auteur.

Les romans de M. Bronikowski témoignent d'une étude approfondie des mœurs, des institutions et des destinées de son pays ; ils offrent le tableau animé de ses discordes civiles et de ses guerres étrangères. Partout on reconnaît la fierté patriotique du Polonais, lorsqu'il parle de l'éclat et de la puissance de l'ancienne Sarmatie, lorsqu'il déplore éloquemment ses malheurs, ou lorsque, portant ses regards dans l'avenir, il entrevoit sa régénération.

Le volume que nous annonçons en ce moment contient deux nouvelles : *les trois Cousins* et *la Soirée aux Prophéties*. Ni l'une ni l'autre n'ont exigé de grands frais d'invention ; mais elles se distinguent par un style aisé et l'imitation heureuse du langage de la conversation. On pourrait y blâmer des descriptions fréquentes qui seraient mieux placées dans un roman de longue haleine que dans une simple nouvelle. Les héros de *la Soirée* sont français ; la scène se passe chez le poète Scarron, où se trouvent réunis sa femme, la future Mme de Maintenon, Benserade, Bussy-Rabutin et quelques autres personnages du siècle de Louis XIV. L'auteur paraît avoir consulté avec attention les mémoires du tems, particulièrement ceux du duc de Saint-Simon et de Mme de Motteville.

Nous ne pouvons nous empêcher, en terminant, de signaler une étrange bévue qui a échappé à M. Bronikowski. En parlant de la rue de la Harpe, à Paris, il dit : « Cette rue donna son nom à un enfant abandonné que l'on y trouva, et qui, par un singulier caprice du destin, devint, plus tard, avocat et général, héros jacobin et instituteur du champion de la légitimité, et qui termina enfin sa carrière au sein de la liberté légitime des montagnes helvétiques. » Comment un écrivain instruit peut-il ainsi confondre trois personnages différens : l'athée, le dévot, l'académicien La Harpe, mort à Paris en 1803, avec le général républicain La Harpe, tué près de Pombio en 1796, Suisse de nation, et son parent M. de La Harpe, membre du directoire helvétique, ancien gouverneur des princes russes Alexandre et Constantin, et retiré aujourd'hui à Lausanne dans sa famille ? H. C.

SUISSE.

17. — *Description topographique de la Châtellenie du Lan*

deron, par M. *Louis* DE MEURON, commandant et châtelain du Landeron. Neuchâtel, 1828. In-8° de 96 pages.

Cette monographie statistique d'une partie du canton de Neuchâtel est, dans ce genre, un modèle de soin dans les recherches, d'ordre et de clarté dans la rédaction. La contrée objet de la *Description topographique* comprend la partie catholique d'un pays dont le reste est protestant. De la différence de religion en naissent d'autres dans les habitudes, les mœurs et la situation économique. Combinées avec l'aspect du pays, avec les souvenirs de l'histoire et le caractère des habitans, elles donnent à tout l'ensemble de la contrée et de la peuplade qui l'habite une physionomie assez caractéristique, dont les traits sont reproduits avec bonheur par M. de Meuron. Ne négligeant aucune partie de son sujet, il nous fait passer successivement des vestiges de la domination romaine à des détails locaux qui enrichissent l'histoire; de données intéressantes sur la population à des vues sages sur l'économie publique; de l'ancienne organisation politique à l'administration moderne; de l'industrie agricole au caractère moral des habitans. Rempli de faits curieux et de sages conseils, ce petit écrit ne peut qu'être utile, répandu chez la population qu'il concerne en particulier. Mais il sera de plus recherché par les hommes de jour en jour plus nombreux qui s'occupent de notre histoire nationale et de nos intérêts publics. En Suisse, plus peut-être qu'en tout autre pays, l'histoire du moyen âge et des vieilles institutions est le commentaire indispensable de l'état moderne. Or cette histoire se compose surtout de détails, et ces institutions d'autrefois variaient dans toutes les localités. De là l'importance de monographies historiques et statistiques bien faites. Elles ne peuvent guère manquer d'éclairer quelque partie encore obscure du terrain vaste et inégal de l'histoire. Formons des vœux pour que l'exemple donné par M. de Meuron engage d'autres magistrats à exploiter au profit de la science les ressources que leur situation sociale met à leur disposition!

Quelques parties de l'opuscule qui nous occupe auraient peut-être gagné en utilité pratique et populaire à recevoir un plus grand développement. Tout en approuvant les mesures prises pour la conservation des forêts, l'auteur déplore qu'elles aient fait diminuer le nombre des chèvres: *la chèvre*, dit-il avec raison, *est la vache du pauvre*. Nous regrettons de ne pas trouver dans cet endroit de l'ouvrage une sorte de ratification du traité de paix et de concessions essentielles entre les chèvres et les forêts, proposé par M. Kasthofer, haut forestier du canton de Berne. L'importation d'idées utiles enrichit le pays qui les

reçoit. Nous demanderons aussi à l'auteur de rassembler pour une seconde édition de son ouvrage des détails sur l'ancienne administration des pauvres et sur la nature et la quotité des secours qu'ils reçoivent actuellement. Du reste, le mémoire de M. de Meuron mérite incontestablement à tous égards la couronne que la Société patriotique de Neuchâtel lui a décernée.

18. —* *Cours abrégé de l'histoire universelle*, par *F.-L.* Monney, ministre du saint Évangile. Lausanne, 1825-1828. 3 vol. in-12.

L'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge et celle des tems modernes remplissent chacune un des volumes du *Cours abrégé*. Les faits bien choisis sont racontés avec exactitude et dans un style concis et clair, approprié à la nature et au but de l'ouvrage. L'auteur a composé son livre *à l'usage de la jeunesse :* il expose simultanément l'histoire des divers peuples à chaque époque; mais la brièveté obligée du récit rapproche souvent dans deux ou trois pages des peuples si divers, des pays si distans et des faits si étrangers les uns aux autres, que peu de jeunes gens ont peut-être la tête assez forte pour suivre le savant écrivain dans sa marche rapide. L'introduction renferme des idées générales sur l'histoire; je ne saurais les partager toutes; mais le peu d'espace dont je puis disposer ne me permet pas de les discuter. J'en citerai cependant un exemple. L'auteur établit comme première condition de la *crédibilité* d'un historien qu'il ait été témoin des événemens qu'il rapporte. Or il est incontestable que les investigateurs postérieurs aux événemens ont souvent des moyens d'arriver à la connaissance de la vérité qui manquent aux contemporains. Ceux-ci bien fréquemment ne voient qu'une face des choses, ou ne remplissent pas la seconde condition exigée par M. Monney, l'impartialité. Ceux-là, à l'abri de passions depuis long-tems éteintes, ont à leur disposition toutes les relations contemporaines, toute la masse des lumières répandues sur les sciences historiques en général, depuis l'époque dont ils écrivent l'histoire jusqu'à celle où ils l'écrivent. On sait d'ailleurs combien il peut être nécessaire, pour bien apprécier les faits mêmes, de connaître les résultats qu'ils ont amenés. Nous possédons par exemple aujourd'hui sur l'invasion des barbares les lumières que possédaient ensemble tous les écrivains qui ont vu chacun une fraction de ce vaste mouvement prolongé pendant plusieurs siècles, et qu'on ne peut comprendre qu'en l'embrassant dans sa totalité. N'est-ce pas dire que nous possédons sur cette révolution des lumières qu'aucun écrivain contemporain n'a pu avoir?

L'auteur a mêlé à son récit les fragmens des meilleurs

poètes qui s'y rapportent. Il a placé en tête du second volume une carte ethnographique de l'Europe au commencement du VIe siècle expliquée dans 40 pages, et à la fin de chaque volume des tablettes chronologiques fort détaillées. L'une et l'autre de ces adjonctions donnent un grand prix à l'ouvrage.

M. Monney a jugé convenable d'adopter la forme des *dialogues*, comme porte le titre, c'est-à-dire l'exposition par demandes et par réponses. Cette méthode m'a toujours paru contraire à la marche naturelle des choses. Que l'on mette dans la bouche de l'élève les demandes ou les réponses, il est censé déjà savoir l'histoire lorsqu'on se propose de la lui enseigner : en effet, les questions sont toujours posées de telle façon que pour les faire il faut être en état d'y répondre.

En réfléchissant sur la méthode suivie par l'auteur et sur le mouvement rapide de sa narration, nous nous persuadons que le *Cours abrégé* convient plutôt aux personnes qui savent déjà l'histoire qu'aux jeunes gens encore novices dans cette science.

C. Monnard.

19. — * *Die Schweizer in ihren Ritterburgen und Bergschlössern historisch dargestellt von vaterländischen Schriftstellern.* — Les anciens châteaux forts des montagnes de la Suisse, représentés sous le point de vue historique par des écrivains du pays, avec *une introduction historique* du professeur Hottinger à Zürich, et publiés par le professeur *Gust.* Schwab à Stuttgart. Vol. Ier avec planches. Coire, 1828; Dalp; se vend à Paris chez Levrault; prix, 8 fr.

Le voyageur qui traverse la Suisse observe sur les montagnes les restes des vieux châteaux forts, où siégeait, dans les tems de la féodalité, la noblesse du pays. Ce ne sont que de faibles débris des centaines de repaires où cette caste turbulente bravait la haine ou la vengeance de ses voisins, et mettait en sûreté le butin enlevé au paisible marchand, au voyageur étranger ou à l'habitant des vallées. Jadis tous les défilés, toutes les grandes routes, les rivières, les avenues des villes et des bourgs étaient menacés par les tours de ces camps retranchés; les eaux des lacs réfléchissaient l'image de leurs cimes; on en trouvait sur les pics dans les déserts. C'était le régime de la force et de la violence : le noble ne pouvait habiter un lieu assez sûr pour être à l'abri des attaques : il avait à la fois pour ennemis des nobles plus puissans avec lesquels il avait des contestations, et les bourgeois à la liberté desquels il portait atteinte. Avec un château fort bien solide et situé bien haut, et avec une troupe de vassaux ou de gens de guerre bien dévoués, il pouvait hardiment surprendre ses voisins,

attaquer les bourgs et les châteaux, enlever les hommes et les bestiaux, et tourmenter toute la contrée. La plupart de ces forts sont construits avec une solidité étonnante, et leurs ruines bravent depuis des siècles les effets destructeurs du tems. Il en est peu qui n'aient été le théâtre de guerres, de violences, d'injustices, d'événemens tragiques; quelques-unes des actions les plus remarquables du moyen âge se sont passées dans l'enceinte ou aux environs de ces édifices gothiques. Cependant à la longue les circonstances devinrent moins favorables à la puissance de la noblesse. Après l'assassinat de l'empereur Albert, en 1308, la fureur de sa famille mit à feu et à sang tout ce qui appartenait aux nobles, complices de ce crime, ou alliés aux coupables. Un grand nombre de châteaux forts furent pris de vive force, et ravagés. Quand la Suisse, excitée par l'héroïsme de Tell, secoua le joug de l'Autriche, les nobles, pour la plupart partisans de cette puissance étrangère, se rangèrent sous les drapeaux des Autrichiens, furent battus comme eux et un grand nombre de leurs châteaux forts furent démolis ou confisqués. Lors de l'introduction de la réforme religieuse, la noblesse perdit encore de son ascendant sur le peuple; elle fut surpassée en lumières et en esprit de conduite par la bourgeoisie qui la dépouilla de la plupart de ses priviléges. D'ailleurs l'invention de la poudre et des canons ne laissait plus assez de sûreté aux habitans de ces châteaux, et fortifiait celle des villes; les nobles suisses se firent recevoir parmi les bourgeois, et laissèrent tomber leurs vieux châteaux en ruines. Un ouvrage de Gottschalk sur les vieux châteaux d'Allemagne a suggéré à M. Dalp l'idée de publier un ouvrage semblable sur les vieux châteaux forts de la Suisse. L'éditeur a fait lithographier ou graver les vues des principales ruines, et il a engagé plusieurs savans de Suisse à écrire l'histoire des anciens châteaux forts; enfin un poète allemand, M. Gustave Schwab, s'est chargé de la partie poétique, en mettant en romances les faits les plus intéressans qui se rattachent à ces vieux monumens, et dont quelques-uns vivent depuis des siècles dans la tradition populaire. Le premier volume contient une introduction historique, un aperçu sur les châteaux forts de la Suisse en général, par le pasteur Ley; vient ensuite la description d'un grand nombre de châteaux des divers cantons, à la tête desquels l'éditeur a placé celui de Habsbourg, berceau de la dynastie des empereurs d'Autriche. La notice historique sur ce château est du professeur Munch. Il y a un autre château de la même famille, dans le canton de Lucerne; c'est le nouveau Habsbourg, dont les ruines présentent pourtant un aspect plus délabré que celles du grand châ-

teau dans l'Argovie. Le site du dernier château, assis sur un monticule au bord du lac des Quatre-Cantons, est aussi plus pittoresque. Parmi les autres châteaux décrits dans ce volume, on distingue Alterbourg auprès de l'emplacement de la ville romaine de Vindonisse; Weissenbourg sur un rocher qui domine un ravin profond; Gruyère, château bien conservé encore, dans une charmante vallée des Alpes, et habité par un bailli de Fribourg qui se fait donner le titre de *très-honoré seigneur*. Les descriptions sont accompagnées de notes qui prouvent que les auteurs n'avancent rien sans de bonnes autorités. Nous apprenons que l'éditeur se propose de publier aussi une édition française de cet ouvrage qui aura probablement plusieurs volumes, et sera un excellent complément des descriptions de la Suisse. D—G.

ITALIE.

20. — **Elementi di filosofia.* — Elémens de philosophie, par *Pascal* Galuppi. Messine et Syracuse, 1825; J. Pappelardo; 5 vol. in-8°.

Nous avons donné une idée du point de vue sous lequel l'auteur envisage la logique *pure* (Voy. *ci-dessus*. T. XXXVIII, pag. 425.) Il traite dans le 4e. vol. de ce qu'il appelle la logique *mixte*. Quoique celle-ci soit bornée à des faits *empiriques* ou à des vérités *contingentes*, elle ne peut se dispenser de se rapprocher souvent des faits ou des vérités *nécessaires*. Car l'une et l'autre logique, se proposant le même but, c'est-à-dire de construire l'édifice des sciences, et chacune suivant la marche qui lui est propre, il est indispensable de faire connaître comment elles se prêtent un mutuel appui, en ne s'éloignant jamais des vérités premières. Il doit évidemment résulter de cet enchaînement que, quand la logique pure devient imparfaite ou insuffisante, la logique mixte le devient également. A cela près, on ne peut contester à l'auteur le mérite d'avoir exposé, dans cette partie de son travail, un grand nombre de maximes et des remarques d'une utilité réelle et générale.

En s'efforçant d'établir les bases des connaissances humaines, M. Galuppi recherche quelle est l'origine de nos erreurs. Ce chapitre très-étendu, a beaucoup d'importance par l'application que l'auteur fait de son système aux diverses branches des sciences. Peut-être a-t-il pris plaisir à créer, sur ce sujet, trop d'hypothèses embarrassantes. Par exemple, il pose ces deux problèmes qu'il tâche de résoudre: Comment l'homme a-t-il pu, au moyen de ses facultés naturelles, par

venir à se former le langage de la parole ? — Sentant le besoin d'un langage de signes permanens, combien de tentatives probables a-t-il dû faire avant d'arriver de la tradition à l'écriture alphabétique ? On rencontre souvent, dans la logique mixte de M. Galuppi, des digressions de cette nature que l'intérêt qu'elles inspirent justifie cependant jusqu'à certain point. Ces deux questions, convenablement développées, pourraient former un traité à part, que liraient avec plaisir les partisans du système de J. B. Vico. Le 2e. volume contient les élémens de *psychologie*. Cette partie nous paraît la meilleure de l'ouvrage de M. Galuppi, soit par l'unité du sujet, soit par l'exécution. On pourrait, il est vrai, désirer quelquefois plus d'exactitude. Ainsi, l'auteur traite des facultés de l'esprit, sans définir auparavant ce qu'il appelle *faculté*. On sent combien l'omission d'une définition, objet de tant de disputes, doit laisser d'obscurité dans toutes les applications qu'il fait de ce mot. — Les définitions qu'il donne ailleurs *du désir*, *de la volonté*, et des deux états de l'esprit qu'il appelle *actif* et *passif*, nous paraissent trop obscures et trop vagues. Si l'auteur n'a épargné aucun soin pour nous faire connaître la formation de la pensée, il ne dit pas tout ce qui est nécessaire pour rendre raison des plus grands phénomènes de la nature humaine. — Il prétend, par exemple, que la statue de Condillac, bornée à la douleur de la faim, peut se former une image agréable du manger, sans avoir jamais éprouvé l'effet physique de la nourriture. Mais comment concilier cette assertion avec la maxime précédemment établie, que les idées des objets sensibles proviennent toutes des sens ? D'où l'imagination aurait-elle tiré ce qu'elle n'aurait pas emprunté des sensations ? — Nous ne croyons pas que l'auteur ait présenté une explication complète de l'erreur de l'esprit sur la présence des objets qu'il rêve ? Ce n'est pas tout que d'attaquer l'idéalisme, il faut l'attaquer de telle sorte qu'il ne puisse retourner nos propres armes contre nous-mêmes. Nous devons dire pourtant qu'on trouve rarement des inexactitudes de ce genre dans l'ouvrage de M. Galuppi; mais elles devraient disparaître entièrement d'un livre où la justesse de l'expression et du raisonnement est d'une nécessité absolue. — Le 3e volume comprend l'*Idéologie* qui n'est, pour l'auteur, qu'une série de corollaires déduits rigoureusement de quelques idées *essentielles* à l'entendement humain. Il suit une méthode particulière, en tirant successivement, comme les algébristes, d'une proposition qu'il qualifie de *fait primitif*, toutes les idées dont il veut s'occuper. *Je sens, j'apperçois le moi qui sent et qui distingue ce qui est hors de moi;* telle est

cette proposition. Quoique cette méthode soit ingénieuse, peut-elle s'appliquer toujours, avec le même succès, à des matières qui n'appartiennent pas aux mathématiques ? Au reste, le sujet traité par M. Galuppi nous paraît exiger des développemens qu'il est fort capable de lui donner.

Nous parlerons ailleurs du 5e et dernier volume qui renferme les élémens de la philosophie morale. F. Salfi.

21.—* *La Scienza del Dritto, etc.* — La Science du droit et les arts qui en dérivent; par *Domenico* Capitelli, avocat : première partie : tome premier. Naples, 1827. In-8° de 516 pages.

L'amour de la propriété est l'un des sentimens les plus puissans, les plus durables que l'homme puisse ressentir. Il est la source des lois; ai-je le droit d'acquérir tel ou tel objet? puis-je faire sur le fonds qui m'appartient les opérations qui me plaisent? exclure qui je voudrai de sa jouissance? l'aliéner? Telles furent les questions que l'homme se fit naturellement à lui-même, dès qu'il fut capable de réfléchir, et les lois ne sont à proprement parler qu'autant de solutions de ces questions. Ce sont les moyens justes, pacifiques, en harmonie avec l'état social, à l'aide desquels l'homme peut acquérir, aliéner, jouir, conserver, amasser. Tout membre de la société a par conséquent le droit et le besoin de connaître ces moyens, leur nature, leur valeur, les formalités qui les accompagnent, etc..... Mais les classifications, sous lesquelles on les a rangés comme autant d'objets distincts, ont détruit la liaison qui existait véritablement entre eux, et ont fait de leur étude un travail obscur et difficile. Celui qui, laissant de côté toutes ces classifications, administrative, civile, commerciale, pénale, politique, les réunirait en une masse homogène, sous le titre de: *Moyens et formalités requis pour aliéner, acquérir, assurer et régler la jouissance des droits civils, contracter et annuler les engagemens*, celui-là, disons-nous, rendrait donc un véritable service à la société. On verrait alors, comment les codes, civil, pénal, politique, le code administratif et le code de commerce sont liés entre eux par un rapport intime; on verrait comment les moyens d'acquérir, de conserver, etc., ne se trouvent que dans ces codes qui ne sont en effet que les diverses parties d'un même tout, quoiqu'on les regarde souvent comme entièrement indépendans les uns des autres. Le service serait encore plus grand, si *les moyens et les formalités* étaient classés d'après les saines notions de la logique; si, par exemple, à ceux qui sont communs à l'acquisition et à la vente, on faisait succéder ceux qui caractérisent et distinguent entre elles ces deux opérations;

il faudrait aussi ne point borner son travail à la législation de tel ou tel peuple ; mais l'étendre à celles de toutes les nations civilisées, alors on embrasserait d'un coup d'œil, dans un code universel, les lois, les *moyens* établis chez divers peuples et à des époques différentes, pour aliéner, acquérir, conserver, etc. Telles sont les idées que M. Capitelli développe dans sa préface, et sur lesquelles il a fondé son ouvrage; on voit qu'elles ne manquent ni de hardiesse, ni de nouveauté; le premier volume que nous avons sous les yeux est divisé en deux parties, dont la première contient: *Les moyens d'acquérir et de transférer; leurs formalités essentielles, génériques et spéciales; leurs effets.* Et la seconde : *les moyens d'annuler les obligations; la jouissance des biens stables; les moyens d'assurer l'efficacité des droits.* Dans ces deux parties le style nous a paru concis, les définitions claires; quand au mérite de l'idée-mère de cet ouvrage, ce n'est que dans une analyse détaillée qu'on peut l'apprécier.

L. L. O.

22. — *Sulla Melodia, sull' Armonia e sul Metro, etc.* — De la mélodie, de l'harmonie et du mètre, dissertations de *Marco* Santucci, chanoine de l'église métropolitaine de Lucque. Lucque, 1828; imprimerie de Bertini. In-8° de 125 pag., avec une planche lithographiée; prix, 2 paoli 1/2.

M. le chanoine Santucci s'est déjà fait connaître par la publication de douze sonates, en style fugué, pour le piano, disposées de manière à faciliter l'étude de l'orgue. Il a aussi fait graver, à Milan, un recueil de cent versets dans tous les tons du plain-chant, pour l'usage des jeunes organistes; recueil que devraient se procurer plusieurs de ces prétendus improvisateurs qui croient avoir fait merveille lorsqu'ils ont cousu ensemble deux ou trois idées rebattues. Je parle à dessein de ces ouvrages de pratique, parce qu'ils sont presque toujours une bonne recommandation pour un théoricien; l'on peut, jusqu'à un certain point, voir tout d'abord le produit de ses principes et le résultat de son enseignement. Les dissertations de M. Santucci sont, ainsi que l'indique le titre de son opuscule, au nombre de trois, et concernent la mélodie, l'harmonie et le mètre, qui sont, selon notre auteur, les trois parties constitutives de la musique. On pourrait le chicanner sur cette disposition qui ne présente le mètre ou rhythme qu'au troisième rang, car une musique sans mesure serait encore plus imparfaite qu'une musique privée d'harmonie. Du reste, il pense que la mélodie doit surtout être expressive, que les compositeurs ne sauraient être trop économes de modulations, et particulièrement de celles qui s'éloignent

beaucoup du ton primitif : il veut que la mélodie ait de l'unité, mais non cette unité métaphysique qui ressemblerait à la monotonie ; il croit qu'il est certaine unité qui n'exclut pas la variété. Dans sa seconde dissertation, M. Santucci, après avoir défini l'harmonie et en avoir exposé quelques règles principales, se plaint de la manière dont elle est traitée aujourd'hui par un grand nombre de jeunes compositeurs ; il blâme ce luxe d'accompagnemens sous lesquels est écrasé le chant principal qui ne marche plus en maître, et semble peu à peu devenir l'esclave de l'orchestre ; il voit avec peine cet emploi continuel des instrumens bruyans qui assourdit les auditeurs ; en un mot, il voudrait, comme M. le comte *Tadini* (*Considerazioni sulla musica e sulla poesia*), que l'on tirât parti *le plus possible du moins possible ;* ce mot résume sa doctrine harmonique. M. Santucci ne s'étend pas longuement sur le mètre qu'il regarde comme la *syntaxe* musicale ; il désirerait qu'un traité particulier sur ce sujet fût entrepris par un homme également versé dans la musique et dans la philosophie. Nous lui indiquerons un ouvrage qui ne laisse presque rien à désirer sous ce rapport, *la Musique expliquée de Morel* (Paris, 1818, in-8°). On y lit d'excellentes considérations sur le rhythme et ses effets. La portion du livre de M. Santucci, qui excitera sans doute le plus d'intérêt, est précisément celle qui n'est pas annoncée dans le titre : je veux parler des réflexions sur la musique actuellement en vogue et qui sont comme les corollaires des principes qu'il a posés. M. le chanoine Santucci est élève du célèbre Fenaroli, qui fut, comme l'on sait, directeur de l'un de ces conservatoires de Naples, jadis si florissans : c'est dire suffisamment qu'il ne saurait être chaud partisan du système musical d'aujourd'hui. Nous ne pouvons analyser les motifs sur lesquels il fonde son opinion, et qui sont fort nombreux et fort judicieusement exprimés : il en est quelques-uns sur lesquels il y aurait peut-être à contester ; d'autres nous semblent sans réplique. Par exemple, nous ne saurions trop appuyer sur cette confusion des genres qui a fait disparaître l'ancienne division de la musique en style d'église, de théâtre, de chambre : c'est surtout dans la musique d'église que ce déplorable bouleversement se fait sentir, et M. Santucci s'en plaint avec force ; il ne saurait souffrir ces airs profanes et efféminés introduits dans la maison du Seigneur, et qui excitent l'affliction des hommes religieux, le rire des gens instruits et les applaudissemens de l'ignorance. M. Santucci craint fort que le style actuel n'aille de mal en pis, mais il espère qu'il apparaîtra sur l'horizon musical quelque nouvel

astre dont l'éclat ramènera dans la bonne voie le public égaré. Nous nous livrons d'autant plus à cet espoir qu'il est nourri par un fait célèbre dans les annales musicales : sous les successeurs de Josquin, la musique avait fini par n'être qu'un amas de bouffonneries scientifiques; les choses en vinrent à tel point, que le pape Marcel II résolut de la bannir absolument des églises et de n'y admettre plus que le plain-chant grégorien. Mais précisément à cette époque (1555), Pierre-Louis, si célèbre depuis sous le nom de Palestrina, alors âgé de 26 ans, fit entendre une messe à six voix d'un genre tout nouveau; le pape ne rendit point son décret, et tous les compositeurs se mirent à écrire *alla Palestrina*.

J. Adrien-Lafasge.

Ouvrages périodiques.

23. — * *Annali universali di medicina.* — Annales universelles de médecine, rédigées par le Dr *Annibal* Omodei. Milan, juillet 1828. Chez les éditeurs des *Annales universelles des sciences et de l'industrie.* Un cahier de 12 feuilles chaque mois; prix, 30 fr. par an.

En Italie comme en France, la médecine ne présente point encore dans son ensemble cette unité de théorie que l'on trouve dans les sciences physiques, chimiques, etc.; les systèmes des brownistes, des analytiques, des contrastimulistes y sont en vigueur, et déjà la doctrine dite physiologique y compte de nombreux partisans. Malgré les efforts de M. le professeur *Chiappa*, pour ramener toutes ces doctrines à une espèce d'unité, on peut douter qu'il y réussisse; peut-être est-il lui-même trop browniste pour rallier à ses opinions tant d'opinions différentes. On trouve au reste dans son article des considérations thérapeutiques de la plus haute importance. Après ce Mémoire viennent d'autres articles également intéressans; ainsi que des observations sur l'injection de l'eau froide dans la veine du cordon ombélical pour obtenir le détachement du placenta; une analyse raisonnée par M. *Bellinghéri*, des expériences sur le système nerveux du Dr *Shœpf*; l'analyse des ouvrages de MM. *Tiedemann* et *Gmelin* sur la digestion; de *Bayle* sur les maladies du cerveau; de *Gall* sur les fonctions du cerveau, etc. etc.

24. — * *Giornale di farmacia-chimica et scienze accessorie, etc.* — Journal de pharmacie chimique et des sciences accessoires, ou Annales universelles des découvertes des faits et des améliorations qui enrichissent la pharmacie et la chimie; rédigée par *Antonio* Cottaneo, chimiste pharmacien, etc.

Milan, juillet 1828; chez les éditeurs des *Annales universelles des sciences et de l'industrie*. Il paraît un cahier de quatre feuilles chaque mois; prix, 14 fr. pour l'année.

Ce numéro contient d'importans travaux empruntés aux meilleurs ouvrages étrangers et nationaux; les plus remarquables sont un article sur l'*apothecary's hall* (pharmacie générale) de Londres; une lettre de M. *Léonard* sur l'extrait amer d'absinthe considéré comme succédané du sulfate de quinine; plusieurs autres travaux d'une utilité secondaire; surtout un bon article sur l'emploi des bains de vapeur comme moyen hygiénique, avec la description d'un appareil pour les bains à vapeur portatifs, dans lequel nous aurions désiré trouver au moins le nom du docteur *Rapon* de Lyon, qui en est l'inventeur.

Ce n'est que par un choix judicieux de ses articles qu'un journal se rend recommandable; c'est d'ailleurs l'un des moyens les plus puissans d'exciter un peuple à vaincre les obstacles qui peuvent s'opposer à ses progrès intellectuels, et à se mettre de niveau avec ceux qui seraient plus avancés.

GENEST, D. M. P.

PAYS-BAS.

25. — **Rapport sur les institutions de bienfaisance du royaume des Pays-Bas, en* 1826. La Haye, 1828; imprimerie de l'État. In-8°, avec 16 tableaux.

Le ministère de l'intérieur, conformément à un article de la loi fondamentale, présente annuellement aux états généraux un rapport sur l'état de l'instruction, et un autre sur l'état des institutions de bienfaisance. Le rapport qui vient d'être publié renferme beaucoup plus de développemens que ceux des années précédentes, et pourrait être considéré comme un travail complet sur nos établissemens de bienfaisance. Nous tâcherons de faire connaître ici les documens qui peuvent le plus intéresser les personnes qui s'occupent de la statistique, et particulièrement de celle du royaume des Pays-Bas.

Nos institutions de bienfaisance sont de trois espèces : les premières ont pour but de distribuer des secours, les secondes de diminuer le nombre des pauvres, les troisièmes de prévenir l'indigence. Nous commencerons par présenter les documens numériques concernant les deux premières espèces, parmi lesquelles on n'a pu comprendre *les Sociétés qui fournissent des secours aux pauvres honteux*, parce que le mystère avec lequel ces Sociétés exercent leurs bienfaits s'est opposé jusqu'ici à ce

que le gouvernement obtînt des renseignemens. Les principaux établissemens de cette espèce sont ceux d'Amsterdam, connus sous le nom de *Nederig en Standvastig* et de *Beoefening van dengd en Runde*, et celui de Rotterdam connu sous la dénomination de *Nederig en Menschlievend.*

ESPÈCES D'INSTITUTIONS.	NOMBRE DES INSTITUTS.	INDIVIDUS SECOURUS.	DÉPENSES EN SECOURS.
			Florins.
Administrations pour les secours à domicile.	5,129	745,652	5,448,739
Commissions pour distribuer des alimens, etc.	36	22,056	82,424
Sociétés de charité maternelle. . .	4	1,448	13,493
Hospices.	724	41,172	4,091,157
Fonds pour le service militaire. . .	1	2,277	110,942
Hospice royal de Messine.	1	156	23,290
Écoles des pauvres.	285	147,296	247,176
Ateliers de charité.	34	6,169	406,704
Dépôts de mendicité.	8	2,598	229,587
Sociétés de bienfaisance pour les colonies.	2	8,553	353,529
Établissemt. pour les sourds-muets.	4	239	41,994
TOTAUX.	6,228	977,616	11,049,035

Les *administrations pour les secours à domicile* ont pourvu aux dépenses, en partie par les revenus des propriétés et des droits reconnus, en partie par des collectes et des subsides des communes, des provinces ou de l'État. Quelques administrations ne figurent point au tableau, faute de renseignemens. — Les *commissions qui distribuent des alimens et du chauffage* comptent 5,581 souscripteurs; les frais d'administration sont à peu près nuls. — On ne compte que quatre *Sociétés de charité maternelle*, qui sont établies à Verviers, Harlem, Rotterdam et Leyde. — La population des *hospices* se composait de 6,973 malades, 14,972 vieillards et infirmes, 19,227 enfans. Le nombre des insensés dans les hospices est d'environ 6,000, dont à peu près 3,000 sont à la charge des communes ou des institutions de bienfaisance : les établissemens dans lesquels ils sont placés sont au nombre de 93. — L'*hospice royal de Mes-*

sine est ouvert aux filles de militaires devenus invalides, ou morts au service de l'État. — Sur les 285 *écoles pour les pauvres*, 237 sont dans les villes, et les 48 autres dans les communes rurales; 56,617 enfans ont joui des bienfaits de l'instruction dans ces écoles, et plus de 90,000 autres ont été reçus gratuitement dans les écoles ordinaires. — Parmi les 6,169 individus auxquels les *ateliers* ont procuré de l'ouvrage en 1826, 950 ont été logés et nourris. — La *Société de bienfaisance* des provinces septentrionales compte 13,949 membres. Ses colonies sont au nombre de 8, dont 3, dites libres, contiennent 416 habitations; les 5 autres sont composées de 6 établissemens pour des enfans ou des mendians, et de 41 grandes fermes avec leurs dépendances. — La *Société* des provinces méridionales compte 11,000 membres et 3 colonies, dont 2 libres, et qui contiennent 133 habitations; la 3e est formée d'un établissement pour les mendians et de 4 fermes. Au 31 décembre 1826, la population totale des colonies s'élevait à 8,553 individus, savoir, 3,800 vivant en famille, 2,247 orphelins, enfans trouvés ou abandonnés, et 2,506 mendians. A cette époque, 360,271 bonniers de terre environ ont été défrichés. Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 264, ett. XXXIX, p. 548, des renseignemens détaillés sur l'organisation de ces diverses colonies.)—Dans les *dépôts de mendicité*, on a calculé que le rapport de la mortalité avec la population moyenne de tous les établissemens a été comme 14 $\frac{74}{100}$ à 100, ou bien encore comme 100 est à 678; or, en rapprochant les résultats des observations des 12 années qui ont précédé 1822, j'ai trouvé que la valeur moyenne de ce rapport avait été de 100 à 891 (1). La mortalité est donc loin d'avoir diminué dans les *dépôts de mendicité*, quoiqu'on fût en droit d'espérer des améliorations, d'après les documens de 1821 et 1822, qui avaient donné pour valeur du rapport 100 à 1487 et 1451. Il serait utile de chercher la cause de ce changement défavorable. — Les *établissemens pour les sourds-muets* se trouvent à Gand, à Liége et à Groningue. La première de ces villes renferme deux établissemens pour les sourds-muets, dont l'un, particulier, est administré par le chanoine *Triest*, qui pourvoit aux dépenses. — On ne compte qu'un *établissement pour l'éducation des jeunes aveugles*; il se trouve à Amsterdam, et l'on en est redevable à une Société philantropique.

---

(1) *Recherches sur la population, les naissances, etc.* Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8°.

Les souscriptions annuelles couvrent à peu près les dépenses; on n'y compte ordinairement que 30 à 40 élèves. — On trouve aussi à Amsterdam une *Société pour l'amélioration morale des détenus;* elle a des sous-directions dans presque toutes les villes des provinces septentrionales où il se trouvent des prisons. Cette Société comptait, au 31 décembre 1826, 4,880 membres, qui font face aux dépenses par des souscriptions.

Parmi les institutions qui tendent à prévenir l'indigence, il faut ranger les *monts-de-piété*, les *caisses d'épargnes* et les *caisses de secours mutuels.* — Il y avait, à la fin de 1826, 124 monts-de-piété; les capitaux employés en prêts étaient de 4,208,068 florins; les bénéfices, déduction faite de tous frais, ont produit 238,683 flor. L'intérêt annuel du prêt est très-inégal, et varie entre les limites de 2 à 34 pour cent; cependant sa valeur moyenne est de 15 environ. — Les caisses d'épargnes sont au nombre de 50 : il s'en est formé deux nouvelles, une à Gand et une à Tournay; elles comptaient, à la fin de 1826, 18,035 participans, et les capitaux montaient à 2,771,608 fl. Le nombre des déposans s'est accru dans l'espace d'un an de 2,585 individus, et les capitaux de 345,131 fl. — Il se trouve dans quelques provinces un grand nombre de caisses de secours mutuels principalement instituées pour la classe ouvrière. Il paraît que le nombre des membres s'élève dans plusieurs villes à plus de 10,000. Ces institutions ont pour but de procurer, moyennant une très-légère rétribution hebdomadaire, les secours de l'art en cas de maladie, et de pourvoir aux frais des funérailles.

Après avoir considéré la nature des différens établissemens de bienfaisance que présente le royaume des Pays-Bas, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'examiner le nombre des individus auxquels ces établissemens donnent des secours dans les différentes provinces. Nous avons déjà fait connaître dans un des précédens cahiers de la *Revue Encyclopédique* (voy. t. XXXVI, p. 596), tous les élémens de population qui concernent les provinces, tels que la fécondité, la mortalité, etc ; on pourra leur comparer les résultats que nous allons donner ici.

PROVINCES.	POPULATION EN 1826.	INDIVIDUS SECOURUS	
		A DOMICILE.	DANS LES HOSPICES.
Brabant septentrional.	328,026	22,374	606
——— méridional.	488,927	112,387	4,776
Limbourg.	324,368	40,958	1,871
Gueldre.	285,573	19,180	1,366
Liége.	337,019	59,446	1,258
Flandre orientale.	693,312	66,725	3,036
——— occidentale.	568,258	83,500	2,328
Hainaut.	553,485	104,220	3,524
Hollande septentrionale.	394,550	83,100	7,781
——— méridionale.	441,453	41,092	4,466
Zélande.	132,221	8,252	703
Namur.	190,482	25,980	1,349
Anvers.	330,125	22,636	4,028
Utrecht.	119,351	14,191	946
Frise.	205,016	23,179	1,139
Over-Yssel.	162,791	6,580	877
Groningue..	157,973	7,577	707
Drenthe.	54,835	1,976	140
Luxembourg..	291,759	2,299	271
LE ROYAUME..	6,059,524	745,652	41,172

On remarquera que les provinces les plus populeuses et les plus riches sont aussi généralement celles où le rapport des indigens à la population est le plus fort, celles où la mortalité est la plus grande, et où les générations se succèdent avec le plus de rapidité.

On pourra considérer encore à côté des nombres précédens ceux qui donnent les valeurs des secours qui ont été distribués.

(Voy. le *tableau* ci-contre, p. 166.)

PROVINCES.	SECOURS A DOMICILE.	DÉPENSES DES HOSPICES.
Brabant septentrional	238,205	72,880
——— méridional	274,193	528,565
Limbourg	153,447	103,934
Gueldre	241,925	186,961
Liége	145,258	156,363
Flandre orientale	367,160	288,998
——— occidentale	392,205	256,500
Hainaut	339,739	275,164
Hollande septentrionale	671,822	744,742
——— méridionale	945,500	591,816
Zélande	228,659	89,427
Namur	48,352	83,201
Anvers	252,524	285,294
Utrecht	232,800	135,677
Frise	464,914	115,467
Over-Yssel	112,056	89,414
Groningue	191,200	58,213
Drenthe	30,428	8,748
Luxembourg	18,352	19,792
LE ROYAUME	5,448,739	4,091,156

En comparant le nombre des individus secourus à la population entière du royaume, on trouve que plus du septième de cette population a besoin d'être aidée, et les sommes dont on dispose en sa faveur forment environ le septième des revenus annuels de l'État. En classant les provinces d'après la grandeur du rapport des individus secourus à domicile aux populations respectives, on trouve : *Le Brabant méridional*, *la Hollande septentrionale*, *le Hainaut*, *Liége*, *la Flandre occidentale*, *Namur*, *Limbourg*, *Utrecht*, *Frise*, *Hollande méridionale*, *Flandre orientale*, *Brabant septentrional*, *Gueldre*, *Anvers*, *Zélande*, *Groningue*, *Over-Yssel*, *Drenthe*, *Luxembourg*. On observe à peu près la même classification à l'égard des hospices. Le Brabant méridional et le Luxembourg se trouvent aux extrêmes opposés; on compte dans la première province jusqu'à 230 individus sur 1,000 qui ont besoin de secours, et dans la seconde 8 seulement.

Nous avons vu que plus de 147,000 enfans appartenant à des familles indigentes ont reçu gratuitement l'instruction; ce

nombre est à celui de la population moyenne du royaume comme 24 est à 1,000; et à celui des pauvres secourus à domicile à peu près comme 1 est à 5. Si ces enfans envoyés aux écoles appartenaient effectivement tous aux familles indigentes qui vivent des secours qu'on leur accorde, il faudrait en conclure que la classe indigente participe chez nous au bienfait de l'instruction plus qu'aucune autre classe, puisqu'elle enverrait généralement tous ses enfans aux écoles. Les tables de population nous montrent en effet que, dans une population donnée, sur 5 individus il faut en compter 1 en âge d'être envoyé aux écoles. En prenant les nombres moyens pour notre royaume, on compte seulement 100 enfans envoyés aux écoles par 947 habitans; on serait donc induit à croire que la classe indigente est celle qui participe le plus à l'instruction primaire, ce qui n'est certes pas le moindre avantage que l'on doive aux institutions de bienfaisance. A. QUETELET.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

26. — * *Histoire des végétaux fossiles*, ou Recherches botaniques et géologiques sur les végétaux renfermés dans les diverses couches du globe; par M. *Adolphe* BRONGNIART, docteur en médecine de Paris. 1re et 2e livraisons. Paris, 1828; Dufour et d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13. 2 cahiers in-4° de 136 pages, avec un grand nombre de planches; prix 13 fr. la livraison.

Les belles recherches de M. Cuvier sur les animaux fossiles ont démontré l'utilité de ce genre de travaux, et appelé l'attention de tous les observateurs sur les débris organiques que les couches de notre globe renferment en si grand nombre: de tous côtés des dissertations savantes font connaître les animaux fossiles des divers pays, et la botanique fossile tend à compléter ce genre d'instruction. Déjà M. Adolphe Brongniart avait prouvé l'intérêt qu'il prenait à ce genre d'études par plusieurs bons mémoires publiés dans la collection du *Muséum d'histoire naturelle* et par plusieurs notes insérées dans le grand ouvrage de MM. *Cuvier* et *Alexandre Brongniart* sur les environs de Paris. Il cherche maintenant à compléter ces travaux et à présenter d'une manière méthodique l'état des connaissances actuelles sur cette branche de la science. Son ouvrage dont il vient de paraître deux livraisons offrira l'énumération systématique de tous les fossiles végétaux connus, rapportés, autant que la nature des choses le comporte, aux classifications admises pour

les végétaux vivans, et accompagnées de planches simples, mais exactes, destinées à faire connaître toutes les espèces. Dans une seconde partie, l'auteur se propose de reprendre l'histoire de ces mêmes végétaux considérés sous le rapport des gisemens qu'ils affectionnent. Les développemens de la première partie, le nombre des espèces nouvelles qui y sont décrites et figurées et la comparaison des fossiles avec les végétaux vivans donne occasion à l'auteur d'exposer un grand nombre de faits propres à intéresser les botanistes, tandis que ceux de la seconde partie seront d'un intérêt réel pour les géologues. Nous nous proposons de donner un extrait détaillé de cette publication dès que l'une au moins des parties que nous venons d'indiquer sera complétée, et nous nous bornons pour le moment à faire des vœux pour que cette publication soit promptement achevée, et à engager tous les observateurs qui auraient pu recueillir des objets isolés à les communiquer à M. Adolphe Brongniart afin qu'ils servent à compléter cet ensemble methodique, digne de toute l'approbation des naturalistes. D—c—

27. — * *Nouveau Manuel complet du propriétaire d'abeilles,* ou Traité théorique et pratique de l'éducation de ces insectes, par A. Martin. Paris, 1828; Compère jeune. In-18 de 432 p., 9 pl.; prix, fig. noires, 4 fr. 50 c.; coloriées, 5 fr. 50 c.

M. A. Martin traite successivement de l'histoire naturelle des abeilles, de leurs maladies, des différentes formes de leur gouvernement, de l'exploitation des ruches; il rapproche les unes des autres les observations les plus saillantes faites sur ces laborieuses républiques par les auteurs qui l'ont précédé, et termine par un résumé des principes d'éducation qu'il a posés, et par une bibliographie des abeilles : il a enfin intercallé dans son Manuel un traité abrégé de la culture du sainfoin et du sarrasin, qu'il considère comme les deux plantes les plus favorables à la production du miel.

Quoique le sucre ait beaucoup diminué l'importance du miel, et que les progrès de la chimie animale menacent de compromettre celle de la cire, les abeilles n'en resteront pas moins une branche intéressante de notre économie rurale : c'est surtout en naturalistes et en amateurs que les écrivains les ont considérées; mais les études et les soins dont elles sont l'objet ne perdraient rien de leur charme si l'on s'occupait un peu plus des résultats économiques qui s'y rattachent. Ce Manuel, recommandable à beaucoup d'égards, serait encore plus complet si M. Martin avait établi, par la comparaison des frais et des produits, les mérites respectifs des procédés qu'il expose avec clarté. Cette manière d'étudier l'agriculture est

lente, quelquefois pénible; mais c'est la seule qui lui fasse faire des progrès, d'autant mieux que des expériences économiques bien faites enseignent toujours au-delà de ce qu'on y cherchait. J. J. B.

28. — *Nouvel aperçu sur la météorologie*, par G.-A. Clos, docteur en médecine. Paris, 1828; Bachelier. In-8° de 115 p., avec 8 planches; prix, 4 fr.

Le travail de M. Clos est le résultat d'une suite d'observations locales : l'auteur n'avait d'abord en vue que de rédiger une topographie médicale du lieu qu'il habite : mais « je ne fus pas long-tems à m'apercevoir, dit-il, que dans ce pays la position et la coupe des montagnes qui bornent une partie de l'horizon transformaient certains vents, et leur donnaient des directions et des qualités qui ne leur sont pas habituelles; et je ne voyais de meilleur moyen pour résoudre ces difficultés, que d'étudier le cours des nuages, leur forme et leur disposition. D'un autre côté, un médecin de campagne, comme moi, fréquemment exposé à toutes les intempéries de l'air, devait naturellement chercher ce qu'il avait à attendre de tel nuage qui le menaçait, comment il se trouvait atteint ou préservé de l'orage, quelle route avait suivie le météore.... »

M. Clos a eu besoin d'une nomenclature nouvelle dont il donne l'explication. Il faut avouer que certains mots ont été détournés de leur signification ordinaire, ce qui n'est jamais sans inconvénient, et que les définitions de quelques autres manquent de justesse. Ainsi, par exemple, la *voûte* ou *coupole céleste* est, dans cet ouvrage, l'espace que l'œil du spectateur peut apercevoir, la limite des météores visibles pour un point donné sur la terre. Ce mot ayant un autre sens dans le discours et dans les sciences, il eût fallu faire un autre choix. « Si la *voûte céleste* est coupée par un plan incliné, on aura un *segment météorologique*. On doit distinguer dans ce segment l'*arc* qui est la courbe formée par la section du plan avec la voûte, la corde formée par l'horizon, les extrémités, etc. » Ces définitions s'écartent de la rigueur géométrique. Le *plan incliné* peut couper la *voûte céleste*, telle que l'auteur la conçoit, non suivant un *arc*, mais suivant un cercle tout entier; dans ce cas, le plan ne coupe point l'*horizon*, suivant la définition de cet ouvrage, il n'y a point de corde, et cependant il y a dans la *voûte céleste* une *calotte*, dans le sens que l'auteur donne à ce mot. Dans la disposition des nuages que M. Clos a nommée *rayonnance* météorologique, on ne voit pas qu'il ait séparé ce qui n'est qu'une illusion de perspective de ce qui peut être une réalité; et plus loin, dans l'article intitulé *théorie de la rayonnance*, on ne

trouve pas non plus les moyens de dissiper le prestige des apparences, et de découvrir la véritable forme de l'objet observé, ainsi que sa position. A la page 113, on lit : « On peut dire, en thèse générale, de deux pays voisins, qu'ils ne peuvent avoir de communication météorologique que par le seul point que l'un et l'autre horizon ont de commun. » Ces horizons voisins sont deux surfaces, et ont nécessairement toute une ligne commune, et non pas un seul point. D'ailleurs, les *communications météorologiques* entre les pays voisins sont établies par l'atmosphère, et n'ont rien de *commun* avec la position des observateurs sur la terre, ni par conséquent avec les notions d'*horizon*, quelque sens que l'on donne à ce mot.

En général, l'auteur de cet ouvrage fait preuve de connaissances très-exactes en physique, et il les applique avec habileté et succès, pourvu que les notions géométriques ne soient pas nécessaires pour ces applications. Mais en météorologie, lorsqu'il s'agit d'observer le mouvement des corps dans l'espace, rien ne peut suppléer aux connaissances mathématiques. Il y a, sans doute, des faits précieux, des observations bien faites, d'excellens matériaux à tirer de cet ouvrage; mais il y a des erreurs géométriques dont il faudra nécessairement le débarrasser. F.

29 — * *Traité des connaissances médicales nécessaires aux gens du monde*, ou Étude de l'homme considéré à l'état de santé, à celui de maladie et dans ses rapports avec les différens êtres de la nature; par *P.* Ollion, médecin à Enghien-Montmorency. Paris, 1828; Villeret et compagnie. In-8° de 484 p.; prix, 7 fr. 50 c.

Le titre de ce volume ne donne pas une idée juste de ce qu'il renferme; il semblerait qu'il y soit question de pathologie et d'hygiène; cependant, suivant M. Ollion, les connaissances médicales nécessaires aux gens du monde se bornent à celles de la structure de nos organes et des fonctions dont se compose la vie; en un mot, la physiologie ou la science de l'homme, considéré comme être vivant et à l'état de santé, est la seule dont l'étude convienne aux personnes qui ne se destinent pas à exercer l'art de guérir. Nous croyons qu'il leur serait également avantageux d'acquérir une notion suffisante des règles de l'hygiène; mais du reste nous pensons, comme l'auteur de ce livre, que la connaissance nécessairement incomplète des autres branches de l'art médical est non seulement inutile, mais devient le plus souvent une chose nuisible, par la raison qu'elle porte presque toujours celui qui croit la posséder à sortir de la théorie pour en venir soit sur lui-même, soit sur les autres, à une application dont les conséquences sont rarement exemptes

de danger. Rien n'entrave d'ailleurs l'exercice de la médecine et ne porte obstacle à la guérison comme l'idée fausse que se font et de leurs maux et des remèdes les personnes qui, pour avoir lu quelques traités de pathologie, pensent connaître leur maladie et veulent soumettre à leur révision le traitement qui leur est ordonné.

Ce n'est donc pas un ouvrage de médecine populaire que celui que nous annonçons, c'est un abrégé de physiologie, à notre avis, très-bien fait, aussi clair que la matière le comporte, puisé aux meilleures sources, et où l'auteur, sans aucune prétention à innover, a présenté ce qu'il y a de plus positif dans cette science et ce qu'il importe le plus à tout le monde d'en connaître. RIGOLLOT fils.

30. — *Observations et réflexions sur la réunion de la médecine à la chirurgie*, par NOEL, *de Reims*, Dr en chirurgie, ancien chirurgien en chef, etc. Paris, 1828; Gabon. In-8° de 250 pages; prix, 3 fr.

Un ouvrage dont le discours préliminaire commence par ces mots : « L'intérêt que je prends en ce moment et que je n'ai cessé de prendre depuis au moins *une soixantaine* d'années au plus utile de tous les arts, c'est-à-dire à la *chirurgie*, *véritable et seul art de guérir, etc.* », et dont le *post-scriptum* se termine par ceux-ci; « depuis plus de *soixante ans* que je m'occupe de l'art de guérir, etc. », réclame en faveur de son auteur les égards dus à un grand âge. Aussi n'est-ce pas sans hésitation que nous parlerons de ce travail, auquel il nous serait agréable de n'avoir que des louanges à donner.

L'auteur se rappelle trop une époque déjà éloignée de nous, où la médecine et la chirurgie étaient dans un continuel état de guerre et se déchiraient réciproquement par de ridicules prétentions à la prééminence. Animé par ces souvenirs et prenant parti pour l'art chirurgical, il élève contre la médecine plus d'une injuste accusation, et c'est armé de toutes pièces qu'il se présente sur un champ de bataille abandonné depuis long-tems par les combattans. Nous ne pensons pas qu'il existe encore de ces médecins sottement infatués des vertus du bonnet doctoral, qui soient disposés à rendre la chirurgie moderne responsable de la déconsidération qui pesait sur les barbiers et les *fraters* d'autrefois; s'il s'en rencontrait encore, les observations de M. Noël leur seraient applicables. Mais, dans l'état actuel des choses, il n'y a plus aucune cause qui établisse des différences de mérite entre les chirurgiens et les médecins : car les uns et les autres ont nécessairement reçu une éducation soignée; leurs études médicales et scientifiques sont

les mêmes, d'où résultent des titres égaux à la considération et à l'estime publiques. M. Noël a donc eu tort d'attendre si tard pour publier ses réflexions. De plus, on peut lui reprocher d'avoir été au delà du but qu'il dit s'être proposé; à force d'élever la chirurgie, de dénigrer la médecine, il ferait plutôt naître l'aigreur et la jalousie que l'amour de la paix; en prétendant à des droits d'aînesse et de prédilection pour l'art qu'il affectionne, il autoriserait des prétentions semblables chez ses adversaires.

Pour donner une idée de cet ouvrage, nous nous bornerons à dire qu'il est un résumé de toutes les épigrammes et de toutes les critiques qui ont été dirigées contre la médecine, et que l'auteur, afin d'établir bien clairement la prééminence de la chirurgie, a rejeté sur le compte des médecins toutes les diatribes qui ont été lancées à tort ou à raison contre les deux branches de l'art de guérir, et qu'il a fait valoir en faveur des chirurgiens tous les éloges les plus fastueux qui aient été adressés à la médecine en général. Il est superflu d'ajouter que les opinions médicales de M. Broussais sont particulièrement l'objet des répréhensions amères de M. Noël. On concevra sans peine que nous exprimions ici nos regrets de voir s'inscrire parmi les détracteurs de la médecine, un homme respectable par son grand âge et qui plus d'une fois sans doute a entendu les expressions d'une vive reconnaissance pour une science consacrée au soulagement de l'humanité. Si M. Noël avait dirigé les lumières de sa longue expérience sur les améliorations possibles et nécessaires des institutions médicales; si, au lieu de porter sa mordante causticité contre des divisions imaginaires, il eût réuni sa voix à toutes celles qui demandent l'abolition des distinctions légales qui existent entre les docteurs et les officiers de santé; s'il eût demandé l'érection de nouvelles écoles de médecine; s'il eût démontré l'utilité d'ouvrir les cours des hôpitaux d'instruction aux étudians qui se destinent à la médecine civile, et de rendre ainsi plus généralement profitables les lumières des savans professeurs de ces écoles, il n'eût pas alors fait une œuvre stérile, et il eût atteint directement le but que le titre de son livre semble annoncer. SIMON, de Metz.

31. — * *Précis de nosologie et de thérapeutique*, par *J.-B.-G.* BARBIER, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, professeur à l'École secondaire de médecine de la même ville, etc. T. IIe. Paris, octobre 1828; Méquignon-Marvis. In-8° de 647 p. (Le Ier volume a paru en octobre 1827.)

C'est une entreprise difficile et qui a droit à des encoura-

gemens que la composition d'une nosologie, dans laquelle il faut non-seulement décrire toutes les maladies, mais encore les distribuer en classes, en ordres, en genres, en choisissant pour les rapprocher l'affinité qui paraît la plus propre soit à en donner une idée juste, soit à diriger dans le traitement qui leur convient. Suivant les variations que les théories médicales ont subies, cette base de la classification a dû changer ou acquérir plus ou moins d'importance; et maintenant que la nouvelle doctrine dite physiologique a surtout dirigé l'attention sur les lésions des organes considérés comme produisant l'ensemble de phénomènes désignés sous le nom de maladies, il faut ou bien énumérer ces organes, en employant soit l'ordre anatomique des tissus, soit celui des régions du corps, soit celui des appareils destinés à l'accomplissement des principales fonctions, et faire connaître à l'occasion de chacun d'eux les lésions dont ils peuvent être atteints; ou bien rechercher d'abord d'une manière générale combien il peut y avoir de lésions distinctes, dont les caractères soient suffisamment établis, en faire le titre d'autant de classes, et subdiviser ces classes en autant de sections qu'il y a d'appareils organiques et de parties susceptibles d'éprouver ces altérations morbides. M. Barbier a pris ce dernier parti, il a formé vingt-cinq classes de lésions dites *pathogenèses*, car elles engendrent les maladies. Cette distribution présente des avantages qu'il fait valoir avec talent et donne lieu à des rapprochemens dont l'utilité est incontestable. Cependant toute classification méthodique des maladies, par cela même qu'elle ne peut se fonder que sur une espèce particulière de rapports, offrira, à côté des avantages dus à ce choix, les inconvéniens qu'entraîne l'obligation où l'on s'est trouvé de négliger les autres points de vue, et ces inconvéniens, M. Barbier ne pouvait les éviter; il serait injuste de les lui reprocher, car c'est une condition inséparable d'un pareil travail. Des dénominations nouvelles, destinées à représenter, par un seul mot, les classes qu'il a établies, dont il est aisé d'ailleurs de comprendre le sens, puisqu'elles sont tirées de la langue grecque, seront peut-être regardées comme un néologisme inutile; mais le lecteur qui s'y sera habitué, trouvera bientôt qu'elles abrégent le discours sans nuire à sa clarté. Il nous serait difficile de donner en peu de mots une notion suffisante de cet ouvrage, encore incomplet, puisque le second volume que nous annonçons ne contient que la fin de la huitième classe de lésions, celle des irritations, et une grande partie de la neuvième, celle des phlogoses, à la vérité les plus importantes de toutes et qui demandaient les

plus longs développemens. Nous ajouterons seulement qu'il n'a point été composé avec d'autres livres, ni avec les idées systématiques que l'on puise dans le silence du cabinet; que c'est au milieu d'un hôpital, en observant attentivement les malades, que le plan en a été conçu, et qu'on y trouvera de nombreuses observations particulières, des faits de pratique pleins d'intérêt, qui, indépendamment du cadre où ils sont placés, doivent le recommander à toutes les personnes qui recherchent une solide instruction. RIGOLLOT fils.

32. — *Questions de jurisprudence médico-légale*, par COLLARD DE MARTIGNY. Paris, 1828; Augé-Méquignon, rue de l'École-de-Médecine, n° 13. In-8° de 111 pages; prix, 3 fr.

Trois sujets très-importans sont traités dans cette brochure. Dans la première discussion il s'agit de la viabilité civile et de la viabilité naturelle; dans la seconde, de l'infanticide d'un enfant vivant mais non viable; dans la troisième, l'auteur examine et discute l'opinion émise par divers médecins sur la monomanie homicide. On trouve dans ces discussions beaucoup de connaissances et de raisonnement. Les personnes même qui n'adopteraient pas les conclusions de l'auteur ne pourront qu'approuver ses intentions.

33. — *Mémoire sur le traitement de la cataracte*; par *Louis-François* GONDRET. *Troisième édition*. Paris, 1828; Gabon et compagnie, rue de l'École-de-Médecine. In-8° de 63 pages; prix, 2 fr.

Si la médecine qui guérit les maladies est un art précieux, celle qui les prévient doit l'être bien plus encore; et sous ce point de vue, le Mémoire de M. le Dr Gondret doit spécialement fixer l'attention; car le même moyen que ce praticien emploie avec succès contre les cataractes déjà formées, paraît avoir réussi également entre ses mains contre les cataractes qu'il a traitées dès l'origine. Plusieurs des observations citées dans son mémoire en fournissent la preuve.

GENEST, D. M. P.

34. — *Arithmétique commerciale et administrative réduite à l'addition*, ou Méthode entièrement neuve, démontrée en six leçons; par *F.* MIDY. Paris, 1828; Garnier. In-8° de 278 pages; prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste.

Il est aujourd'hui bien reconnu que les sciences offrent à l'industrie ses plus puissans moyens de perfectionnement. Aussi combien de principes théoriques, naguère enfouis dans les livres ou dans la mémoire des savans, ont-ils de nos jours fourni d'applications utiles aux arts industriels! L'admirable invention des logarithmes et ses applications si fécondes dans

les règles les plus compliquées de l'arithmétique, comme dans les formules les plus transcendantes de l'algèbre, sont également appréciées; et néanmoins la connaissance de ces procédés ingénieux reste étrangère au plus grand nombre. Les traités spécialement consacrés aux négocians n'en font même pas mention. Destiné à rendre ces méthodes familières à tout le monde, le livre de M. Midy ramène avec leur secours toutes les opérations de l'arithmétique à une simple addition. Il contient en outre une foule d'applications qu'il serait trop long d'énumérer ici, et dont les principales concernent les calculs d'intérêts, d'escomptes, de changes, d'arbitrages, de factures; les opérations de bourse; les calculs relatifs au toisé des surfaces et des bois, à l'industrie manufacturière, au tissage et à la filature des cotons, aux tables de statistique, etc.; avec des tableaux très étendus, parmi lesquels on distingue ceux qui servent à convertir les poids, mesures et monnaies de toutes les nations, en poids, mesures et monnaie de France, et réciproquement. Cet ouvrage, rédigé avec beaucoup de clarté et de simplicité, nous paraît éminemment utile et parfaitement en harmonie avec l'état actuel de la science. Son auteur, en quittant les ornières de la routine, contribuera sans doute à rendre populaires en France les premières notions de la théorie des logarithmes dont les géomètres font des emplois si nombreux et si expéditifs. *Ad.* GONDINET.

35. — * *Traité sur l'art de faire de bons mortiers et d'en bien diriger l'emploi*, ou Méthode générale pratique pour fabriquer en tous pays la chaux, les ciments, et les mortiers les meilleurs et les plus économiques; par le colonel RAUCOURT DE CHARLEVILLE. *Deuxième édition.* Paris, 1828; Malher et Cie. In-8° de 377 pages avec des planches; prix, 7 fr. 50 c.

36. — * *Manuel théorique et pratique du chaufournier*, contenant l'art de calciner la pierre à chaux et à plâtre, de composer toutes sortes de mortiers ordinaires et hydrauliques, ciments, pouzzolanes artificielles, mastics, briques crues, stucs, pierres et marbres factices; par M. *Valentin* BISTON. Paris, 1828; Roret. In-18 de 316 pages; prix, 3 fr.

Le prix de la maçonnerie en moellon varie, en France, entre le quart et le dixième de celui de la maçonnerie en pierre de taille, et quand les mortiers sont fabriqués avec soin suivant les nouvelles méthodes, la solidité est à peu près égale dans les deux cas. On peut ajouter que le moellon, bien employé, ne dépare point les constructions les plus élégantes : c'est ainsi qu'en jugeaient les Romains; et leurs monumens, debout après dix-huit siècles, prouvent à quel point ils avaient raison. Grâce

aux recherches faites, depuis une quinzaine d'années, sur la fabrication des mortiers, on obtient aujourd'hui, pour un prix cinq ou six fois moindre, la solidité de la pierre de taille; des fondations de ponts, jadis réputées impossibles, s'exécutent avec autant d'économie que de facilité; les lieux les plus humides reçoivent des constructions imperméables dans toute la rigueur du mot. La première gloire de ce grand progrès dans l'art des constructions appartient à M. Vicat, ingénieur des ponts et chaussées : d'immenses économies, une notable augmentation de la durée des monumens, la salubrité des constructions privées en sont les conséquences : depuis bien des années, on n'avait fait aucune application aussi étendue et aussi utile des sciences physiques. M. Vicat a été récompensé, dans le tems, par les mêmes distinctions honorifiques avec lesquelles on encourageait le zèle des littérateurs de la police, ou les fonctionnaires publics qui manipulaient convenablement les listes électorales; il a de plus obtenu, quinze ou dix-huit mois avant son rang d'ancienneté, un grade qui a ajouté environ 2,000 fr. à son traitement. D'autres, par compensation, ont obtenu de grands cordons, la dignité de pairs de France et de fortes pensions.

Parmi les camarades de M. Vicat qui ont appliqué ses méthodes avec le plus d'intelligence et de succès, s'est distingué M. Raucourt de Charleville; il a prouvé par l'expérience que, partout où il existait du carbonate de chaux, de la terre et du sable, on pouvait fabriquer des mortiers d'une solidité parfaite. L'augmentation de dépense est peu sensible; une appréciation exacte des élémens dont on dispose, un peu d'intelligence pour les combiner, et un soin extrême dans les manipulations, voilà ce qui conduit au succès. L'auteur ne doute pas qu'on ne puisse ainsi doubler la durée des maçonneries de moellons et décupler celle des enduits : dans les cas les plus fréquens, sa première évaluation est certainement au-dessous de la vérité.

C'est un livre de chantier que M. Raucourt a prétendu faire; il en a exclu tout ce qui ne tendait pas directement à l'application des procédés de fabrication; le dire, c'est faire l'éloge le plus complet de l'esprit dans lequel est écrit son traité, et expliquer comment l'analyse que nous en donnerions serait nécessairement incomplète; il suffit d'apprécier combien le but est judiciensement choisi, pour donner au lecteur une idée de l'utilité de l'ouvrage. C'est précisément parce que nous sentons tout le prix des travaux de M. Raucourt, que nous nous permettrons de lui adresser un reproche, sur un point grave

même pour un constructeur qui veut propager ses idées : nous voulons parler de l'extrême négligence de son style. La recherche, l'élégance même, seraient chez lui des défauts; mais la clarté est toujours indispensable, et elle manque trop souvent, à force d'incorrection. Il est pénible de relire des pages entières pour les comprendre, et d'hésiter sur la pensée de l'auteur. Nous insistons sur ce défaut, parce qu'on voit, en comparant les différentes parties de l'ouvrage, que, pour se corriger, l'auteur n'avait qu'à ressembler à lui-même. Un livre mal écrit sur un objet aussi intéressant ressemble à une route rabotense qui conduit à un marché fréquenté. Un style clair est aux idées dont il est le véhicule, ce que la bonté de la route est aux marchandises qu'on y transporte.

M. Biston, dans son Manuel du chaufournier, a, comme M. Raucourt, traité des mortiers ordinaires et hydrauliques. Ce n'est pas son expérience personnelle dont il donne les résultats; mais il a puisé aux meilleures sources : elles ne sont pas encore très-nombreuses; il a recherché et donne les résultats de beaucoup d'expériences très-utiles à consulter. Les combinaisons des mortiers sont aussi variables que la nature de leurs élémens; il faut maintenant que, dans chaque localité où l'usage en est un peu considérable, on fasse une étude approfondie de la composition des matériaux, et qu'on en réduise la combinaison en formules. La théorie est faite, elle est éclairée par l'expérience; il ne reste plus qu'à en multiplier les applications.

Ce que M. Biston a cru devoir dire de la fabrication des briques est trop incomplet pour ajouter beaucoup au mérite de son Manuel du chaufournier. Cette fabrication mérite un travail à part : M. Raucourt paraît l'avoir en vue, et il ne doit pas douter de l'intérêt avec lequel ce traité serait accueilli.

J.-J. B.

37. — * *Encyclopédie populaire*, ou *les Sciences et les Arts mis à la portée de toutes les classes*. Cette collection de Traités vient de s'accroître des 15 livraisons suivantes : *Traité de mécanique pratique*, traduit de l'anglais, par M. Boquillon. 7 livraisons in-18.

38. — *Le Toisé des bâtimens*, ou l'*Art de se rendre compte, et de mettre à prix toute espèce de travaux :* ouvrage utile aux architectes, constructeurs et propriétaires; par M. Pernot, architecte expert près les tribunaux. 4 livraisons in-18.

39. — *Chimie du teinturier*, par E. Martin, ancien professeur de sciences physiques et mathématiques, directeur de teinture à Louviers et à Elbeuf. Une livraison in-18.

40.—*Art de la teinture des laines,* par le même. Une livraison in-18.

41. — *Art de la teinture de la soie, du coton, du lin, etc.;* par le même. Une livraison in-18.

42. — *Art de dégraisser et de remettre à neuf les tissus;* même auteur. Une livraison in-18. Paris, 1828; Audot, éditeur de l'*Encyclopédie populaire.* Prix de chaque livraison, 1 fr. (voyez *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, juin 1828, p. 729.)

Reprenons la suite des petits volumes publiés par M. Audot, et voyons s'ils répondent à l'idée que nous avons conçue des ouvrages populaires, s'ils sont en état de remplir leur louable destination.

Un traité de mécanique pratique, quand il sera perfectionné par l'expérience d'un enseignement prolongé, sera l'un des livres les plus usuels que l'on ait jamais composés, l'une des acquisitions les plus précieuses, non-seulement pour les arts, mais pour l'esprit humain. Si l'on faisait l'énumération complète des notions exactes et applicables que ce livre mettrait dans les têtes, et celle des idées fausses dont il nous débarrasserait, ce serait alors que l'on connaîtrait l'étendue du service qu'il aurait rendu. Mais pour qu'il atteigne ce degré de perfection, il faut beaucoup d'observations, d'essais, d'éditions successives, un tems dont nous n'avons point la mesure, mais dont il dépend de nous d'assurer la venue. Dès qu'un ouvrage de cette nature se présente avec quelque mérite, qu'il reçoive un accueil favorable. Mais que ses imperfections ne soient point dissimulées; qu'on ne croie point toucher le but, lorsqu'on en est encore fort éloigné. C'est dans cette disposition d'esprit que nous avons procédé à l'examen du *Traité de mécanique pratique.* La distribution des matières, les définitions et les méthodes d'exposition y sont tellement analogues à celle de l'enseignement industriel dont la France offre aujourd'hui le modèle à toutes les nations civilisées, qu'on serait tenté de croire que l'auteur anglais a mis à contribution les ouvrages publiés en France sur ce même sujet, si l'on ne savait point que les idées justes peuvent être conçues en même tems par des esprits également droits, quelle que soit la distance qui les sépare. Si les professeurs anglais connaissent nos méthodes et les estiment assez pour les adopter, c'est un hommage auquel nous ne serons point insensibles : s'ils les ont trouvées d'eux-mêmes, et sans notre assistance, nous serons d'autant plus convaincus de leur bonté, et nous les suivrons avec encore plus de confiance. Mais cette analogie remarquable entre la traduction de l'ouvrage anglais et les traités publiés en France sur le même sujet est un fait dont nous devions faire mention. Cet ouvrage anglais est un résumé

clair, méthodique et très-court, car il n'y a pas plus de cinq livraisons de texte, et deux livraisons de planches. Pour faire la part de la critique, exprimons le regret que l'on y trouve des formules empiriques, artifices de calcul qui ont l'inconvénient d'éloigner la recherche des lois d'action des causes diverses qui concourent à la production des effets. Sans la connaissance de ces lois, il n'y a point de théorie; or une formule analytique devrait être l'expression exacte des données de la question et des lois de leur combinaison entre elles, et par conséquent de leur théorie. Ce reproche, que nous faisons au nouveau *Traité de mécanique pratique*, peut être adressé à plusieurs des traités publiés jusqu'à présent, même en France : nous nous dédommagerons de cette pénible nécessité de critiquer un peu par la satisfaction d'avoir beaucoup à louer. Nous le disons avec confiance : ce traité sera utile aux industriels et aux hommes du monde, quoiqu'il soit encore susceptible de perfectionnement.

Dans le second ouvrage (*Toisé des bâtimens, etc.*), le titre ne sera pas à l'abri de la critique. Y a-t-il un *art de se rendre compte, et de mettre à prix* toute espèce de travaux? L'auteur ne parle que de maçonnerie, de charpente, de serrurerie, de couverture et de carrelage : mais l'art des constructions ne peut se passer d'autres travaux dont M. Pernot n'a point encore parlé. Son ouvrage est rédigé pour Paris, avec les opinions et quelques-uns des préjugés des ouvriers de Paris : il sera donc moins utile hors de la capitale; et dans plusieurs parties de la France, il ne serait pas compris. Mais la capitale et ses environs à une distance assez considérable prendront ce livre pour guide, et par conséquent il sera utile; il est du nombre de ceux que l'on consulte au besoin, mais qui ne servent point à l'étude.

On saura gré à M. Martin d'avoir fait précéder son Traité de l'art de la teinture par la *Chimie du teinturier*. La science n'est pas tout entière dans ce petit volume, elle ne peut y être contenue; mais les connaissances nécessaires au teinturier y sont exposées avec clarté et précision. Chaque chose y est à sa place, et l'auteur a soin de renvoyer aux traités suivans ce qui ne peut être bien compris qu'avec la connaissance des manipulations. Dans la *conclusion* de ce traité, on lit : « Nous nous proposons de publier incessamment, comme complément indispensable, l'*Art de la teinture*, divisé en deux parties principales; la première destinée à la teinture des laines, et la seconde à celle de la soie, du coton et du lin; et nous nous efforcerons de mettre un tel ordre dans les matières, et de décrire les procédés avec tant de soin, que tout lecteur, pourvu qu'il soit attentif, puisse lui-même en répéter la plupart sans difficulté

et avec succès. Quant aux opérations qui, comme la conduite des cuves de bleu, requièrent une longue habitude pour leur direction, et à l'égard desquelles rien ne peut entièrement suppléer à l'expérience, nous les décrirons néanmoins avec réflexion, et nous espérons que ce que nous dirons à leur occasion ne sera pas jugé inutile. » L'auteur promettait beaucoup; les deux livraisons annoncées ont paru, et l'on a vu qu'elles n'étaient point au-dessous de ce que l'on avait le droit d'exiger : c'est ainsi qu'il faut écrire sur les arts. Voici un ouvrage que les gens du monde peuvent lire, et qui met à leur portée des connaissances qui agrandissent la sphère dans laquelle la pensée peut s'exercer et donnent de nouveaux moyens d'observer et de juger. Ces lectures ne sont point des études; et cependant elles procurent une instruction aussi profitable et aussi permanente que si elle avait été acquise plus difficilement.

Ceux qui ont lu le *Traité de l'art du dégraisseur*, par M. Chaptal, liront encore avec plaisir celui de M. Martin : celui-ci est plus complet, comme on devait s'y attendre, puisqu'il vient le dernier, et que l'art du dégraisseur a fait quelques progrès, comme tous les autres. Ces quatre petits volumes sont du nombre de ceux qui circuleront long-tems dans les ateliers, et qu'on voudra lire ailleurs que dans ces lieux de travail : espérons que nous verrons se multiplier ces ouvrages véritablement populaires.

N. B. M. Audot a publié aussi plusieurs livraisons de l'*Art du menuisier en bâtimens et en meubles*. Lorsque cet ouvrage sera complet, nous lui consacrerons un article spécial. F.

43.—*Manuel du Cuisinier et de la Cuisinière, à l'usage de la ville et de la campagne ;* contenant toutes les recettes les plus simples pour faire bonne chère avec économie, ainsi que les meilleurs procédés pour la pâtisserie et l'office; précédé d'un traité sur la dissection des viandes; suivi de la manière de conserver les substances alimentaires, et d'un traité sur les vins; par *P.* Cardelli, ancien chef d'office. *Sixième édition*, augmentée des méthodes à suivre pour bien préparer et servir le café, ouvrir les huîtres, reconnaître les bons melons, et d'un calendrier nutritif, contenant l'indication des produits destinés pour la table pendant le cours de l'année. Orné de figures. Paris, 1828; Roret, rue Hautefeuille. In-18 de 334 pag.; prix, 2 fr. 50 c.

44. — *Voyage aux Pyrénées françaises et espagnoles*, dirigé principalement vers les vallées du Bigorre et d'Arragon, suivi de quelques vérités sur les eaux minérales qu'elles renferment, et les moyens de perfectionner l'économie pastorale; par J. P. P***. *Deuxième édition.* Blois, 1828; Paris, E. Babeuf. In-8° de VII et 428 p.; prix, 6 fr.

La première édition de ce voyage a été publiée en 1789; il se reproduit après trente-neuf ans, refondu, augmenté, et l'on ne sait vraiment, quand on a lu l'ouvrage, si cette révision est faite sur une nouvelle inspection des lieux ou sur d'anciens souvenirs : il est peu de pages où l'on ne trouve une bizarre alliance des idées de 1828 avec celles de 1789 : des réflexions sur des événemens récens y sont assaisonnées de cette philosophie sentimentale qui était de mode dans les opéras il y a une cinquantaine d'années, et il en résulte un goût de réchauffé qui ne laisse pas de nuire à l'effet général de l'ouvrage.

Le bedeau de la cathédrale de Toulouse, qui guide notre voyageur dans la cité palladienne, fait un beau discours sur le massacre des Albigeois, qu'il qualifie en propres termes de *rigueurs salutaires ;* nous convenons que ce bedeau peut fort bien avoir entendu, depuis la révolution, ces paroles à la porte de la sacristie; mais notre chronologie est dérontée, lorsque l'auteur arrive à Limoges *par la malle-poste : assemblés sur la grande place, hurlant de joie, les Limousins célébraient la fête de leur patron, et dans un cantique qu'ils chantent même dans les temples, n'étant ni ambitieux, ni gourmands, ils ne demandent pour tout bien à saint Marceau* (c'est saint Martial, qu'il fallait dire) *que des châtaignes et des raves. Limoges*, ajoute-t-il, *avec les restes d'un ancien cirque, sa manufacture de porcelaine et ses lourds chevaux, ne peut cacher sa misère.* Certainement cette peinture n'est pas de nos jours; les chevaux limousins ne sont point lourds, et la population de Limoges, essentiellement économe et laborieuse, ne cache point sa misère avec un cirque. C'est encore ainsi qu'après avoir entendu les habitans de Toulouse s'expliquer fort lestement sur le compte de M. de Villèle, M. P. se trouve, *à quelques myriamètres* de là, au milieu *de cette pépinière de fiers hobereaux gascons dont les castels couronnent d'ordinaire le sommet des collines du Gers, où leur burlesque importance veut singer le monarque* DE VERSAILLES... Pour en venir là, M. P. a traversé *dans la malle-poste* de Toulouse les *marais pestilentiels* du Berry et le *Périgord*, dont Cahors est apparemment le centre à ses yeux.

M. P. arrive enfin au pied des monts; mais ses courses dépassent peu les limites du département des Hautes-Pyrénées, et embrassent à peine le quart des Pyrénées françaises, en sorte que le titre de son ouvrage n'en donne pas une idée parfaitement exacte; il visite tous les établissemens thermaux de la contrée, y blâme beaucoup de choses, rectifie les idées des chimistes de nos jours, en les ramenant au *foie de soufre alcalin* et à l'*argile phlogistiquée ;* et à travers des causeries et

des descriptions dont le naturel ne fait pas toujours le mérite, il arrive à une notice historique sur le Bigorre. L'ouvrage se termine par des vues sur l'économie pastorale des Hautes-Pyrénées, ses vices et les moyens d'y porter remède : c'est la partie la plus instructive du voyage. L'auteur cherche à détruire cette idée fausse qui porte les montagnards à préférer une grande quantité de bétail mal nourri à un moindre nombre bien tenu. Du bétail à qui l'on donne juste les alimens nécessaires pour se soutenir ne fournit ni travail, ni laitage, ni fumier, et exige des soins qu'il ne paye pas : c'est sur l'excédant de nourriture que s'établissent les profits.

Industrie, commerce, histoire, agriculture, géologie, M. P. effleure tout, mais sans instruire beaucoup ses lecteurs. Un tel écrit a peut-être, en 1789, comme l'assure l'auteur, appelé l'attention générale, qui pourtant était sollicitée d'un autre côté par d'assez graves intérêts; il est aujourd'hui plus difficile de la captiver.

Le *Voyage aux Pyrénées* sort des presses de M. *Dezairs*, et il est remarquable par la beauté de l'exécution typographique. Au tems où les Limousins ne demandaient au ciel que des raves et des châtaignes, les imprimeries de Blois ne rivalisaient probablement pas avec les plus recommandables de la capitale.

J. J. B.

45. —*Manuel complet du voyageur dans Paris*, ou *Nouveau Guide de l'étranger dans cette capitale*, contenant la description historique, géographique et statistique de Paris; son tableau politique, sa description intérieure ; tout ce qui concerne à Paris les besoins, les habitudes de la vie : 1° le logement; 2° la nourriture ; 3° les établissemens publics et particuliers qui concernent les vêtemens; 4° les établissemens hygiéniques ; 5° les établissemens de médecine, de pharmacie, etc.; 6° les édifices et Sociétés de religion; 7° les établissemens et les Sociétés de bienfaisance ; 8° les édifices consacrés aux sciences et aux arts; les Sociétés littéraires et savantes; 9° le commerce et les manufactures; 10° les amusemens, théâtres, bals, promenades, curiosités ; 11° les moyens de transport, comme poste, messageries, voitures de place, etc.; 12° les prisons, cimetières, catacombes, etc., avec un tableau statistique de Paris ; le tarif du change des monnaies; la liste des rues, places, quais, leurs tenans et aboutissans, et des remarques historiques; Ouvrage orné de divers plans de Paris et de planches en taille douce, représentant ses monumens; par M. Lebrun, de plusieurs académies. Paris, 1828; Roret, rue Hautefeuille. In-18 de 586 pag.; prix, 3 fr. 50 c.

Ce long titre suffit pour donner une idée satisfaisante de l'ouvrage; et loin d'être trop ambitieux, il n'expose même pas encore tout ce que le livre renferme. OE.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

46. — **Sainte Bible de Vence*, en latin et en français, avec des *Notes littéraires, critiques et historiques*, des *préfaces* et des *dissertations* tirées du Commentaire de *dom Calmet, abbé de Sénones*, de l'abbé de *Vence*, et des autres auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte; enrichie d'un Atlas et de *Cartes géographiques. Cinquième édition*, revue et corrigée. Tom. VII et VIII. Paris, 1828; Méquignon-Havard. 2 vol. in-8° de 546-654 pag.; prix de chaque livraison de deux vol., 14 fr., et 15 fr. satiné.

M. Drach a entièrement abandonné la méthode qu'il suivait dans les commencemens de son travail. La traduction du père de *Carrière*, qu'il s'était borné à revoir dans les premiers volumes, à retoucher dans les volumes suivans, est maintenant tellement changée, qu'il la présente comme une traduction nouvelle. Celle de *Le Maistre de Sacy* est frappée de nouveaux anathèmes : « Outre qu'elle sort d'une école plus que suspecte sous le rapport de l'orthodoxie, elle se borne le plus souvent à rendre la substance de l'original, et s'éloigne trop de l'expression du texte. » Ainsi, M. Drach porte le scrupule, en matière de foi, plus loin que l'église elle-même, et condamne un ouvrage que les évêques ont épargné jusqu'ici. M. Genoude est traité avec plus de ménagement; on n'élève aucun soupçon sur son orthodoxie. Quant à moi, étranger à *Molina*, aussi bien qu'à *Jansénius*, je désire sincèrement qu'on ne fasse aucune acception des personnes, et qu'on ne réprouve pas des livres à cause des liaisons de leurs auteurs, ou par d'autres considérations étrangères à ces livres eux-mêmes. Il serait fâcheux que la Bible, ce livre de paix et de concorde, devînt une arme employée dans les luttes des partis.

Nos anciens traducteurs, généralement peu habiles dans la langue hébraïque, avaient laissé échapper des bévues et des méprises; M. Drach les relève avec beaucoup d'exactitude et d'érudition, mais peut-être aussi avec trop de hauteur. Pourquoi oublier que la modestie est la compagne inséparable du vrai mérite? Le critique nous avertit que, dans ses préfaces et dans ses notes sur la Bible, il se propose spécialement *d'éclairer les yeux de ses frères selon la chair*. On voit en effet qu'il met de l'empressement à indiquer toutes les prophéties qui concernent

le Messie; qu'il les explique avec méthode et clarté, et qu'il ne manque jamais de renvoyer, pour de plus amples développemens, ses co-religionnaires aux *lettres* qu'il leur adressa à l'époque de son baptême.

Rondet n'avait point dissimulé les grandes difficultés qui naissent des nombreuses contradictions que l'on trouve entre les Paralipomènes et les livres parallèles de la Bible, tels que *les Rois, Jérémie, Isaïe, etc.*; il répète fréquemment cette remarque, qu'il y a dans les textes *beaucoup de ressemblances et beaucoup de différences*; que *le texte des Paralipomènes est fort différent du texte des Rois*; que *les textes des Rois et des Paralipomènes ont le même objet, mais souvent deux récits entièrement différens, etc.* Suffit-il de faire un pareil aveu? Peut-on dire que ses réponses soient satisfaisantes? Ne reste-t-il plus de doute dans l'esprit de ceux qui les ont mûrement pesées? Dans cette édition a-t-on suppléé à ce qui manquait aux précédentes?

On lit à la page 32 du tome VII: « Nous avons pensé qu'il serait avantageux de rapprocher les textes parallèles des Paralipomènes et des Rois, et de présenter sur deux colonnes collatérales une version latine et littérale des deux textes hébreux; par ce moyen on verra les ressemblances et les différences sans avoir besoin de remonter aux textes originaux que tous ne peuvent pas entendre; et ces différences seront le sujet de quelques remarques qui accompagneront cette version, laquelle sera extrêmement littérale, afin de rendre plus sensibles les rapports des deux textes. Nous embrassons dans ce parallèle des deux textes, non seulement ceux qui se ressemblent, mais encore ceux qui ne se ressemblent pas. » Le nouvel éditeur a revu avec soin cette dissertation de l'ancien, et il en a retranché les corrections que celui-ci s'était permis de faire presque à chaque verset du texte hébreu. Lebrun-Desmarettes avait déjà fait un travail comme celui de Rondet, et l'avait publié à Paris, en 1691, in-4°, sous ce titre: *Concordia librorum Regum et Paralipomenon complectens historiam regum Israel et Juda, cum annotationibus et variis indicibus.* Rondet pouvait avoir ses raisons pour ne pas en parler; nous ne comprenons pas quels sont les motifs qui ont empêché M. Drach d'en faire mention.

Nous aimons à reconnaître que les Notes qui enrichissent les livres d'Esdras, de Néhémias, de Tobie, de Judith et d'Esther, prouvent que le nouvel éditeur est aussi versé dans la langue grecque et dans l'archéologie que dans les langues sémitiques. J. L.

47. — * *Recherches sur l'origine et la nature du culte et des mystères de Mithra;* Mémoire envoyé au concours de l'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres* de Paris en 1825, par le chevalier *Joseph de* HAMMER, *membre de plusieurs Académies*, etc.; publié par *J.-Spencer* SMITH et *G.-S.* TRÉBUTIEN, *de la Société asiatique de Paris.* Paris, 1828; Dondey-Dupré; Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a accordé successivement deux mentions honorables au Mémoire de M. de Hammer, dans ses séances du 29 juillet 1825 et du 28 juillet 1826. M. de Hammer, encouragé par les témoignages de ce corps savant, et par l'impulsion remarquable donnée de nos jours à l'étude des littératures orientales, a pensé que son ouvrage serait accueilli favorablement en France; mais, retenu à Vienne par ses fonctions de premier interprète de l'empereur d'Autriche, il a chargé MM. J. Spencer Smith et Trébutien, ses collègues à la Société asiatique de Paris, de surveiller l'impression et la publication de son Mémoire. La coopération de ces deux hommes distingués ne peut manquer d'être utile à cet ouvrage, que nous ferons connaître à nos lecteurs lorsqu'il aura paru. A P.

48. — * *De l'influence des femmes sur les mœurs et les destinées des nations, sur leurs familles et la société, et de l'influence des mœurs sur le bonheur de la vie,* par Mme *Fanny* MONGELLAZ. Paris, 1828; Michaud, libraire-éditeur. 2 vol. in-8° de XXXII-636 et 504 pag.; prix, 13 fr.

Ovide et *Sénèque*, chez les Romains; *Plutarque*, chez les Grecs; chez nous, *Saint-Évremont, Thomas, Bernard, J.-J. Rousseau, Legouvé, Ségur,* MM^mes^ *Campan,* de *Genlis, Remuzat, Guizot*, ont écrit sur les femmes avec plus ou moins de vérité, de bienveillance et d'impartialité. Une histoire des femmes et un ouvrage écrit par une dame anglaise, sur les droits des femmes et sur l'état de subordination et d'oppression auquel la législation de plusieurs peuples modernes les a condamnées, ont été publiés en Angleterre, et reproduits dans notre langue. Voici un nouvel ouvrage, spécialement consacré à présenter un tableau historique et philosophique de l'influence des femmes, considérée chez les divers peuples et dans tous les siècles. C'est une femme qui a tracé ce tableau. Aura-t-elle bien compris toute l'importance de sa mission? aura-t-elle su la remplir avec une noble impartialité? Nous croyons que, sans égaler plusieurs des écrivains qui ont traité avant elle le même sujet, Mme Mongellaz a sur eux l'avantage d'offrir un plus grand nombre de faits propres à faire apprécier le caractère et les pas-

sions de cette moitié si intéressante du genre humain, qui exerce une puissante influence sur l'autre.

Son livre est divisé en trois parties : la première nous offre, dans une esquisse rapide, la condition des femmes dans les différentes contrées de la terre. Partout on voit leur influence devenir salutaire ou nuisible, selon leurs vertus ou leurs vices, et ces vertus ou ces vices naître et dépendre, en grande partie, de la religion, de l'éducation, des lois et des institutions qui élèvent ou dégradent les sentimens et le sort de la femme. L'auteur, dans cette partie, s'attache trop exclusivement à montrer l'influence qu'ont exercée les femmes de plusieurs princes souverains et de quelques hommes puissans. Les grandes révolutions morales et politiques d'Angleterre et de France nous ont appris comment les femmes des classes moyennes et inférieures d'une nation peuvent exciter les passions populaires et prendre elles-mêmes une part active aux événemens qui doivent renouveler l'ordre social.

La seconde partie, qui traite des rapports des femmes avec leurs familles, nous paraît aussi laisser beaucoup à désirer; les divers genres d'influence de la femme, aux différentes époques de sa vie, ne sont pas exposés avec les développemens convenables. Les divisions qu'ont souvent fait naître dans l'intérieur des foyers domestiques la piété mal éclairée, l'exaltation politique et religieuse de quelques mères de famille, auraient pu suggérer des réflexions sur les dangers de cette exaltation que la raison et la véritable religion devraient réprimer.

La troisième partie est l'application des idées renfermées dans les deux autres à la vie ordinaire de la femme. Elle renferme un épisode intitulé : *Berthe et Jeannette*, dont la morale est que nous devons mépriser la fortune qui ne pourrait être acquise qu'aux dépens de notre conscience et de notre repos. Cet épisode, qui fait redescendre l'ouvrage au genre secondaire d'un simple recueil de contes moraux ou d'un roman, n'est pas, selon nous, en harmonie avec la hauteur et la gravité du sujet, ni avec le titre, qui semble annoncer une histoire générale et philosophique.

Nous reviendrons néanmoins sur cet ouvrage, qui, malgré ses défauts, présente un véritable intérêt. Les questions si importantes que le sujet fait naître, la variété infinie des personnages qui sont naturellement amenés sur la scène, le rapprochement curieux de tous les siècles, de toutes les grandes époques historiques, de toutes les nations, de tous les degrés de la civilisation, de toutes les conditions sociales, les hautes considérations morales et politiques qui se rattachent à l'édu-

cation des femmes et à la manière dont elles sont préparées aux devoirs que la nature et sa société leur imposent, exigeaient peut-être dans l'auteur une instruction plus profonde, un esprit plus philosophique, une vue plus élevée, en un mot, cette puissance intellectuelle qui se fait remarquer dans l'*Esprit des Lois* et dans l'*Examen des causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Tel qu'il est, l'ouvrage de Mme Mongellaz, écrit avec élégance et pureté, sera lu avec plaisir, surtout par les personnes de son sexe. Nous croyons pouvoir rappeler ici que la *Revue Encyclopédique*, dans une *Esquisse d'un précis historique sur l'influence des femmes* (voy. *Rev. Enc.*, t. x, avril 1821, p. 8-42), a, pour ainsi dire, provoqué et inspiré l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Elle en a indiqué l'idée principale, les vues générales, le plan et le but. Elle a exprimé le désir qu'une femme écrivît elle même l'histoire des femmes et s'attachât à montrer quelle a été, quelle pouvait être cette influence, et comment il convenait de la préparer et de la diriger. Nous nous félicitons que l'ouvrage dont nous avions essayé de tracer une ébauche imparfaite soit venu remplir une lacune que nous avions signalée. Mais nous croyons que l'auteur doit reprendre avec courage et persévérance tout son travail pour le perfectionner et le compléter. N.

49. —* *Lettres sur le Système de la coopération mutuelle*, et de la communauté de tous les biens, d'après le plan de M. Owen; par *Joseph* Rey (de Grenoble). Paris, 1828; Sautelet. In-12 de 170 pages; prix, 3 fr.

Dans la première de ces trois lettres, M. Rey donne un aperçu des motifs qui ont conduit M. Owen à l'idée du *Système coopératif*. Sous cette bizarre alliance de mots, le célèbre philantrope anglais conçoit un nouvel ordre social fondé sur la coopération mutuelle de tous les travaux, sur la communauté des biens et sur la participation égale de chacun à la jouissance des produits de l'industrie humaine. Après quelques critiques sur notre état social, plus spécieuses que solides et dirigées principalement contre l'inégalité des richesses, M. Rey cherche à faire sentir l'urgence d'une organisation sociale toute nouvelle, et celle qu'il propose n'est à nos yeux qu'une nouvelle utopie. Entre autres inconvéniens de l'inégale répartition de la propriété, il signale l'*esprit d'individualité exclusive* qui nous porte à chercher notre bonheur, indépendamment de celui des autres. Cette disposition si naturelle chez l'homme, tel que nous le voyons, n'est, selon les partisans de cette doctrine, que le résultat de nos institutions sociales : ils l'appellent *le principe de la compétition*, c'est-

à-dire de la concurrence ou de la rivalité; et c'est à ce principe, source de tant de maux, qu'ils opposent celui de la *coopération*, destiné à diriger en concert tous les travaux et toutes les volontés vers un seul et même but, l'accroissement du bonheur général, fondé sur la communauté des biens la plus absolue.

Voici les bases principales du plan d'organisation de M. Owen, suivi dans quelques-uns des établissemens qu'il a fondés tant en Angleterre qu'aux États-Unis: « La liberté la plus illimitée doit présider à l'établissement de toute communication coopérative. Nul ne pourra jamais être forcé d'en faire partie ou d'y rester.... » (Ce principe fondamental n'est-il pas diamétralement contradictoire avec l'idée d'une organisation universelle?) « On aura la plus grande liberté de manifester sa pensée ou ses sentimens sur toute espèce d'objets; et, en matière de culte, chacun pourra, non-seulement pratiquer celui qui lui paraîtra le plus convenable, mais encore s'abstenir de tout culte extérieur, si aucun d'eux n'est dans sa conviction; mais, dans tous les cas, le plus grand respect est recommandé pour toute pratique ou opinion religieuse quelle qu'elle soit. » (N'y a-t-il pas encore dans cet article une contradiction manifeste?) « Tous les travaux seront volontaires, mais on prendra des mesures pour rendre aussi attrayantes que possible les occupations de la société.... » (Ne pourrait-on pas citer telle occupation, dans la Société, qui n'est susceptible de devenir attrayante pour personne?) « Il y aura COMMUNAUTÉ de *coopération* dans la création des produits, soit par le travail des mains, soit par l'application des facultés intellectuelles, chacun selon sa vocation particulière combinée avec l'intérêt général, mais le tout de gré à gré et par le seul effet de la persuasion. » (La vocation particulière combinée avec l'intérêt général, cela n'est pas bien clair; et puis qu'est-ce qu'une vocation pour la plupart des hommes? n'est-ce pas le résultat de l'éducation et des habitudes contractées dans l'enfance?) « Il y aura COMMUNAUTÉ dans la propriété de toutes les terres, maisons, instrumens et autres objets connus sous le nom de capital, qui ne sont pas destinés à la *consommation immédiate.* » (Cette condition de consommation immédiate n'est-elle pas susceptible de mille interprétations diverses?) « Les droits et les devoirs de chaque membre adulte seront égaux, et ceux des femmes sont absolument les mêmes que ceux des hommes. » (La nature n'est-elle pas ici en opposition avec M. Owen?) « Tous les différends qui pourraient s'élever entre les membres de la com-

munauté seront terminés dans son sein par voie d'amiable composition, sans qu'il puisse y avoir jamais d'autre moyen de rigueur que celui du renvoi de la Société. » (Et si la Société devient universelle, selon les intentions du fondateur, quel parti prendre?) « L'éducation des enfans sera commune... elle comprendra la théorie ainsi que la pratique de toutes les sciences et de tous les arts utiles à l'homme en société. » (C'est beaucoup, ce nous semble.) « Chaque communauté ne sera ni au-dessus ni au-dessous d'un certain nombre de membres, selon les circonstances particulières de chaque association naissante. » (Et si ces communautés deviennent la base d'une *nouvelle organisation sociale*, comment s'y prendront les successeurs de M. Owen pour régulariser la *coopération?*) « On rentrera nécessairement dans le système général de la société politique à laquelle on appartiendra, soit par le débouché de l'excédant de certains produits, soit pour les relations de voisinage, soit enfin pour l'exécution des lois générales auxquelles on restera toujours soumis. » (Une organisation fondamentale soumise aux lois d'une organisation transitoire, cela n'est pas bien facile à concevoir.)

Dans la deuxième lettre, M. Rey nous donne une esquisse historique des principales tentatives faites jusqu'à ce jour pour l'établissement pratique du système dont il s'agit; mais avant de nous en offrir le tableau, il croit devoir parler des *esséniens*, secte juive dont tous les individus vivaient en commun dans les principes d'une entière égalité; des *frères moraves*, désignés quelquefois sous le nom de *frères unis* et sous celui de *hernheutes*, qui ont maintenant des communautés, non-seulement en Moravie (d'où vient leur nom), en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, mais encore en Amérique, en Afrique et jusque dans le Groënland; des *dunkers* ou *dumplers;* des *shakers* ou *shaking-quakers*, et autres associations moins connues; enfin, des *harmoniens*, originaires du royaume de Wurtemberg, d'où ils se rendirent, il y a quatorze ans, dans l'Amérique du Nord, pour y vivre aussi en des communauté. Il nous fait connaître ensuite M. Owen, les principales circonstances de sa vie, ses essais successifs et ceux de ses partisans, pour appliquer le *système*, l'établissement et les fortunes diverses des Sociétés coopératives et des communautés, organisées en Amérique au nombre de plus de trente, et dans plusieurs parties de la Grande-Bretagne; il nous annonce même la formation récente à Paris d'une Société coopérative, à l'instar de celles de l'Angleterre et dont les statuts doivent être publiés incessamment.

La troisième et dernière lettre est consacrée à l'examen des principales objections qu'on oppose au *Système coopératif.* M. Rey expose d'abord dans une première série, en les combattant sans les détruire, toutes celles qui sont relatives a son application. 1° Le plan de M. Owen est impossible par cela seul qu'il n'a jamais été exécuté, au moins dans son ensemble, les diverses communautés instituées jusqu'à présent ne pouvant être considérées que comme des exceptions dont on ne saurait rien conclure quant à l'organisation générale de la société; 2° la nature humaine répugne à de semblables associations, vu que cette bienveillance générale, ce concours de toutes les volontés vers un même but est incompatible avec les conditions de notre nature; 3° les hommes d'une grande supériorité intellectuelle ne voudront jamais consentir à n'avoir qu'une part égale à celle des ignorans et des imbécilles; 4° le système coopératif serait favorable à l'esprit de paresse, parce que les hommes apathiques compteraient sur le travail des autres; 5° en supposant même la possibilité d'établir isolément des communautés d'après le plan de M. Owen, le principe de *compétition* ne ferait que passer des individus à ces mêmes communautés; 6° le bonheur et l'abondance que ces communautés produiraient d'abord favoriseraient singulièrement un accroissement trop rapide de population qui ramènerait bientôt la misère et toutes les divisions qu'elle enfante. Dans la deuxième série sont comprises les objections relatives aux conséquences fâcheuses qui suivraient l'établissement du *système coopératif.* M. Rey les combat aussi, avec plus de zèle et de talent que de succès. 1° *Le système* ne pourrait s'établir généralement sans bouleverser tout ce qui existe dans la société; 2° il serait contraire à toute religion, à cause des opinions attribuées à M. Owen; 3° la doctrine de la nécessité de nos actions, proclamée par son auteur, détruit toute idée de mérite ou de démérite, de récompense ou de punition, et par conséquent tout motif de faire le bien et d'éviter le mal; 4° il conduirait à l'immoralité dans les relations entre les deux sexes, à cause des principes de liberté absolue qu'on y établit; 5° l'éducation commune exclurait tous les agrémens qui résultent de la variété des talens et des caractères.

M. Rey termine sa correspondance en professant une conviction entière « non-seulement sur l'excellence du plan de M. Owen, mais encore sur la possibilité de le mettre en pratique partout où la vraie civilisation aura fait quelques progrès. » Puisque cet écrivain se proposait de traiter à fond une question si intéressante, il aurait pu citer le discours prononcé à *New-*

Harmony (États-Unis) par M. Owen, le 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance américaine : on y voit se manifester avec une égale évidence les bonnes intentions et les idées chimériques du nouveau législateur, ennemi déclaré de la *division des propriétés, des divers systèmes de religion et du mariage basé sur la propriété particulière.* Voici comment le philantrope anglais s'exprime sur ce dernier sujet : « Les hommes véritablement sages ne respecteront le mariage que lorsqu'il aura été formé par des êtres égaux en richesses, en instruction et en condition, par des êtres qui avant de former cet engagement auront réciproquement bien connu leurs habitudes, leurs idées et leurs sentimens, qui, préalablement, auront été intimement convaincus que la continuité de leur affection ne devait dépendre que d'eux-mêmes, qu'elle augmenterait ou diminuerait en proportion des sensations agréables ou désagréables qu'ils se feraient mutuellement éprouver. Pour être un lien vertueux et heureux, le mariage ne doit être contracté que dans l'unique vue du bonheur. » AD. GONDINET.

50.—**Des Conflits,* ou *empiétement de l'autorité administrative sur le pouvoir judiciaire ;* par M. J.-N. BAVOUX. Paris, 1828; Aillaud. 2 vol. in-4° de XXXVII-408 et 341 p.; prix, 12 fr. 50 c.

Nous sommes en retard pour parler de cet ouvrage, qui a obtenu la plus éclatante des récompenses auxquelles un citoyen puisse aspirer, puisqu'il a ouvert au magistrat qui en est l'auteur les portes de la Chambre des députés. C'est un acte d'accusation dressé avec énergie, plutôt qu'avec méthode, contre le Conseil d'État, ses abus et sa jurisprudence. La dernière ordonnance rendue sur les conflits a apporté un demi-remède à quelques-uns des vices de l'ancien état de choses dont s'est plaint M. Bavoux; mais un pareil palliatif ne pouvait qu'être insuffisant; et c'est au législateur qu'il appartient de renverser par la base l'édifice mal joint de notre juridiction administrative. Les matériaux dont l'ouvrage de M. Bavoux abonde, et la présence de M. Bavoux dans la Chambre élective, contribueront sans doute à faire obtenir ces résultats désirables. V.

51. — **Du système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis ;* par *Charles* LUCAS, avocat, auteur de l'ouvrage sur le système répressif en général, et sur la peine de mort en particulier. Paris, 1828; Ad. Bossange. In-8° de CXVI et 340 p., avec plusieurs plans de prisons et tableaux statistiques; prix, 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage mérite un sérieux examen. Contentons-nous aujourd'hui de faire connaître ce qu'il contient. 1° Pétition aux Chambres sur la double nécessité d'allouer, comme le meilleur moyen de prévenir les crimes, une forte somme à l'instruction

primaire, et d'exécuter, comme le meilleur moyen de les réprimer, l'ordonnance du 9 septembre 1814, relative à l'adoption du système pénitentiaire en France, ordonnance dont l'exécution n'a été suspendue que par les événemens du 20 mars 1815. Cette ordonnance avait pour objet de former une prison d'essai où auraient été réunis tous les prisonniers condamnés pour crimes, et âgés de moins de vingt ans. M. le duc de Larochefoucauld avait été nommé directeur général de la prison, et M. Delessert son adjoint. 2° Programme d'une prison-modèle qui s'élève à Paris pour servir de maison de correction de femmes, et qui est destinée à contenir une partie de la population des Madelonettes et de Saint-Lazare. 3° Rapport de M. *Édouard* Livingston, servant d'introduction au code de réforme et de discipline des prisons. 4° Notes de M. Lucas sur ce rapport. 5° Texte du code de réforme et de discipline des prisons. Ce code contient 337 articles, et il est partagé en trois titres. Le premier traite des divers lieux de réclusion, de leur construction, de leurs officiers; le deuxième détermine le traitement des personnes renfermées; le troisième contient les règlemens de la maison de refuge. 6° Notes critiques de M. Lucas. 7° Rapport de M. Dumont sur le projet de loi pour le régime intérieur des prisons de Genève, prononcé en conseil représentatif, le 5 janvier 1825. 8° Texte de la loi du 28 janvier 1825, sur le régime intérieur des prisons de Genève, en 62 articles. 9° Tableaux statistiques et plans de prisons. M. Lucas a entrepris cette importante publication avec un zèle qui nous promet de sa part une suite constante de travaux, et qui s'explique par l'épigraphe placée en tête de son ouvrage : « Quand on s'occupe de réformes qui touchent au bien public, on peut aisément se résigner à des travaux sans récompense, mais non à des efforts sans résultats. »

Nous aimons à terminer cette trop courte notice par la citation suivante de la préface de M. Lucas : « C'est M. Taillandier qui le premier a fait dignement connaître à la France et à l'Europe le projet du code pénal de M. Livingston : il lui était dès lors naturellement réservé de publier son projet de code disciplinaire : telle était aussi son intention ; mais, ayant appris que tout ce qui tient au système pénitentiaire était l'objet de mes plus actives recherches, il s'est empressé de me remettre tous les matériaux précieux qu'il avait recueillis, et s'est ainsi désisté en ma faveur, de la manière la plus délicate et la plus généreuse, de toute idée de publication des travaux de M. Livingston, relatifs aux prisons. » *Ch.* Renouard.

52. — * *Coup d'œil sur la misère volontaire, ses causes, ses*

abus, ou la mendicité valide détruite par la morale et le travail. Paris, 1828; Roy-Terry, Palais-Royal, galerie de pierre, n° 185. In-8° de 44 p.; prix, 1 fr.

« Sur une population de trente-deux millions d'hommes en France, il y a *cinq millions de pauvres*, de pauvres dans toute l'étendue du mot, mendians ou prêts à mendier pendant cet hiver de funeste présage. *Cent trente mille* individus, au moins, désolent le royaume par des déprédations de toute espèce; *quinze ou vingt mille* sont arrêtés et punis. La sûreté des routes, des villes, l'entretien des bagnes et des prisons, coûtent à l'État plus de *quatre millions* par an. Les sommes volées ou les dommages occasionés, chaque année, peuvent être évalués à *deux millions*. Il existe plus de *cent cinquante mille détenus* dans les prisons civiles et militaires, ou maisons de force, ou qui végètent dans les hôpitaux, les hospices, etc. Il y a plus de *soixante mille* journaliers, fils de mendians, ou bâtards rejetés par des parens pauvres qui sont sans autre asile que les cabarets, les forêts, les cavernes de contrebandiers. Enfin, il y a en France plus de *trois millions* d'individus dont la subsistance n'est pas assurée pour un mois. Qu'on ajoute à ce tableau effrayant, les *onze mille quatre cent soixante-quatre forçats libérés* des galères, et les *sept mille huit cent quatre-vingt-seize prisonniers libérés* de la réclusion; on concluera qu'il est instant de s'occuper de moyens prompts et convenables pour remédier à un tel état de choses. » C'est ainsi que s'exprime, dans cette brochure, adressée à S. Exc. le ministre de l'intérieur, M. Laforest, ancien directeur du dépôt de mendicité des Bouches-du-Rhône, et qui s'intitule lui-même, avec raison, « ami de l'ordre, et ouvrier philantrope exercé dans la partie curative des misères humaines. »

M. Laforest, qui du reste ne se pique pas d'écrire en littérateur, mais qui paraît connaître à fond la matière qu'il traite, après avoir retracé les causes qui firent créer les dépôts de mendicité en 1808, et les motifs spéciaux qui les firent supprimer en 1819, expose les considérations qui militent aujourd'hui en faveur de leur rétablissement, sous le nom de *maisons centrales de morale et de travail*.

Les faits sont les argumens les plus décisifs pour ou contre ces sortes d'établissement. M. Laforest, à l'appui des propositions qu'il émet, cite le fait suivant : « En 1818, fortement pénétré des avantages que la réclusion temporaire des individus sortis successivement du dépôt des Bouches-du-Rhône avait dû avoir sur leur conduite ultérieure, par suite de l'instruction chrétienne qu'ils avaient reçue et des métiers qu'ils

avaient appris, il pria M. de Laboulie, avocat-général en la Cour royale d'Aix, remplissant les fonctions de procureur-général, de faire dresser, d'une part, le tableau des plaintes portées en police correctionnelle pendant les dix années qui précédèrent l'ouverture du dépôt de mendicité, et d'autre part, celui des plaintes qui y furent portées pendant les six premières années de la mise en activité de cet établissement. D'après ces relevés exacts, qui furent adressés au garde des sceaux (M. de Serre), il fut notoire qu'*il y eut* 402 *plaintes de plus, en police correctionnelle, dans le département des Bouches-du-Rhône, pendant les six années qui précédèrent l'ouverture du dépôt de mendicité, que pendant les dix premières années de sa mise en activité.* M. Laforest conclut de ce fait que les 65 dépôts qui existaient alors, n'eussent-ils empêché que 200 crimes chacun, au lieu de 400, comme dans le cas précité, pendant six ans, *n'en auraient pas moins détourné* 13,200 *individus de la prison, de la flétrissure, de la chaîne ou de l'échafaud.* Entre autres faits importans que rapporte encore l'auteur de cet écrit, nous citerons le *tableau des* 750 *forçats de* 17 *à* 23 *ans, qui étaient dans le seul bagne de Toulon, en* 1819, *et dont les neuf dixièmes ne savaient ni lire, ni écrire...*

Si des abus, si une mauvaise administration, ont fait supprimer les dépôts de mendicité, ce n'en serait pas moins une sage mesure que celle qui formerait de nouveau des établissemens analogues; et dans ce cas, on pourrait consulter utilement l'auteur de l'écrit dont nous venons de rendre compte, et qui s'apprête à traiter de la nourriture des reclus, du coucher, des séparations utiles, de l'habillement, des malades, de l'infirmerie, des inhumations, de la salubrité, de la police intérieure et extérieure, de la discipline, des révoltes, des ateliers de travail, de la morale, de l'administration et de la comptabilité. F—y.

53. — * *Moyens de prolonger l'existence*, et autres avantages des placemens viagers collectifs; par M. Coutelle, chef de bataillon du génie en retraite. Paris, 1828; Delaunay. In-8°.

Il est bien constaté par l'expérience que l'abondance des secours publics ne manque jamais de multiplier les besoins; que les hospices, avec lesquels il ne faut pas confondre les hôpitaux, sont une prime offerte à la paresse, à la lâcheté, et font beaucoup plus de maux qu'ils n'en guérissent. Les placemens collectifs, viagers ou non, ne méritent aucun reproche de cette espèce; ils donnent aux individus les moyens de reporter sur l'âge où l'on a plus de besoins que de forces, les profits de l'âge où l'on a plus de forces que de besoins : les familles n'éprouvent

pas moins de vicissitudes que les individus, et des caisses d'épargne leur offrent souvent les seuls moyens honorables de se soustraire à un anéantissement complet. Les résultats économiques et moraux que chacun aperçoit dans ce genre d'institutions resteraient dans la sphère des spéculations scientifiques, si de bons esprits ne se livraient à l'observation des faits sur lesquels elles reposent, et ne calculaient avec une précision rigoureuse le mécanisme qui peut en assurer le succès. C'est ce qu'a tâché de faire M. Coutelle, et l'on doit lui savoir gré de la netteté avec laquelle il signale les abus de la caisse Lafarge; il est bon de montrer qu'une application fausse n'altère point la bonté d'un principe. L'administration de la tontine Lafarge se gardera bien d'appeler l'attention, en essayant de répondre aux remarques de notre auteur.

Aujourd'hui que la politique se montre partout, M. Coutelle lui ouvre, dans les tontines, une porte à laquelle personne n'avait encore pensé. Il a remarqué que, depuis nombre d'années, les regrets qui accompagnent les grands de la terre à leur dernière demeure, se font à peine apercevoir au milieu des félicitations qui entourent leurs successeurs. Pour changer une circonstance si mortifiante pour la vanité, M. Coutelle conseille aux princes de placer, sur leur propre tête, une grande quantité de rentes viagères, et de répartir ces rentes entre les personnes auxquelles ils seraient jaloux d'inspirer un attachement sincère : les princes n'auraient alors qu'à consulter leur contrôleur des finances, pour savoir s'il est permis de douter de la sincérité des vœux formés pour la conservation de leurs jours précieux; et quand ils mourraient, ce serait une désolation générale parmi les tontiniers. Malheureusement on ne peut pas donner des rentes viagères à tout le monde, et nous faisons des vœux, pour qu'avant l'examen de ce côté de la question, quelque riche potentat fasse à l'auteur l'application du ressort politique qu'il indique. J. J. B.

54. — * *Traité élémentaire de la Richesse individuelle et de la Richesse publique, et Éclaircissemens sur les principales questions d'économie politique;* par *Louis* Say, *de Nantes*, membre de la *Société académique du département de la Loire-Inférieure.* Paris, 1827; Mongie. In-8° de 327 pages; prix, 6 fr.

L'auteur de cet écrit est le frère de notre célèbre économiste *Jean-Baptiste* Say, dont les ouvrages, aujourd'hui connus et appréciés de l'Europe entière, sont regardés comme une autorité par les savans de tous les pays. On devait donc s'attendre à rencontrer, dans le *Traité élémentaire de la Richesse individuelle et de la Richesse publique*, une certaine conformité

de doctrine avec le *Traité d'Économie politique;* mais il paraît que l'auteur a voulu présenter la science sous un point de vue de son choix, en essayant d'éclaircir ce qui lui a semblé obscur dans les travaux de ses devanciers. Son ouvrage se compose de deux parties : la première renferme une *exposition* de principes généraux; la seconde contient l'*application* de ces principes. Malheureusement ces principes ne sont point d'accord avec l'observation, et j'ai quelque peine à déclarer que M. Louis Say, de Nantes, s'est complètement trompé sur beaucoup de définitions et sur des questions de la plus grande importance. Selon lui, par exemple (page 16), le *fonds seul est de la richesse*, et le *revenu n'en est pas.* Ainsi donc, en consommant du revenu, on ne consomme pas de la richesse, et l'on n'épargne pas de la richesse en épargnant du revenu! Assurément une telle doctrine ne peut se soutenir, et les conséquences d'un principe aussi erroné ne sauraient conduire qu'à l'erreur.

L'auteur ajoute ailleurs (p. 37) que le *travail n'a pas de valeur par lui-même*, et voici comment il essaie de le prouver : « C'était un travail payé, dit-il, que celui des soldats qui massacraient et des bourreaux qui torturaient pour cause d'opinions religieuses. Ce travail était-il productif? etc. » Assurément non; mais, comment peut-on honorer du nom de *travailleurs*, des assassins et des bourreaux? Je crois superflu de réfuter la doctrine de M. Louis Say, sous ce rapport, et je suis sûr qu'avec un peu de réflexion, il en sentira lui-même l'inconvenance. Si le travail n'était pas productif, il ne faudrait pas vendre une livre de sucre raffiné plus cher qu'une livre de sucre brut; car c'est le travail du raffineur qui établit une différence entre ces deux valeurs. Smith et M. J.-B. Say avaient assez nettement exposé la théorie du travail, pour qu'on pût juger inutile d'y revenir.

Plus loin (page 103), M. Louis Say a encore cherché à réfuter Adam Smith, en l'accusant de n'avoir vu aucune autre manière d'obtenir les choses que par l'échange. Nous répondrons que Smith, s'il vivait encore, s'étonnerait beaucoup d'un tel reproche, et surtout du mépris avec lequel son adversaire traite cette belle théorie des capitaux que les savans travaux de son propre frère ont rendue si simple et si facile. Pour comble de malheur, M. Louis Say n'a pas craint de se déclarer le partisan de la *balance du commerce*, cette vieille chimère aujourd'hui universellement déconsidérée, même chez la plupart de nos économistes de bureau. Il ne doit cependant pas ignorer qu'un état s'enrichit, quand la valeur de ses importations surpasse celle des exportations; et en vérité, j'éprouve à mon tour

quelque répugnance à le renvoyer aux écrits de son frère pour y trouver la démonstration de ce fait.

Ailleurs, l'auteur pose d'autres principes non moins étranges, dont la conséquence (page 224) serait que les particuliers d'un pays peuvent être riches, et le pays être pauvre. Mais, ce qui m'a le plus convaincu du danger qu'il y a de s'écarter des véritables lois de l'observation, ce sont les principes de l'auteur en matière de consommation. Il assure (page 15) que la *consommation n'est point une destruction de richesse.* Quoi! la poudre brûlée par le mineur n'est pas une valeur détruite! Quoi! cent mille sacs de blé *consommés* ne sont pas des valeurs anéanties, et la valeur de mon dîner existe encore, quand je suis sorti de table? Quelle que soit à cet égard l'argumentation de M. Louis Say, je ne saurais croire qu'il attache sérieusement de l'importance à de pareilles idées. J'aime mieux sa dissertation sur les effets du dogme chez les catholiques et chez les protestans, quoique des considérations de cette nature me paraissent tout-à-fait étrangères à l'exposé des lois de la production et de la consommation des richesses.

En somme, l'ouvrage de M. Louis Say de Nantes, remarquable, d'ailleurs, par des opinions généreuses et par des vues bienveillantes en faveur des classes inférieures, ne renferme aucune idée neuve en économie politique; et, comme on vient de le voir, il n'est pas exempt d'erreurs déjà mille fois réfutées. C'est un livre qu'il faut lire avec précaution sous le rapport des doctrines; en un mot, c'est le travail, un peu léger peut-être, d'un homme de bien qui s'est trompé de la meilleure foi du monde. A. B.

55. — * *Des projets de la Russie*, par le lieutenant-colonel DE LACY EVANS; traduit de l'anglais, et augmenté de Notes par M. *Prosper* GAUJA. Paris, 1828; Anselin. In-8° de 182 pages; prix, 3 fr. 50 c.

L'auteur de cet ouvrage a fait tout ce qu'il fallait pour être parfaitement compris par des lecteurs attentifs, et sans doute il n'en veut pas d'autres. Sa manière de procéder est méthodique, sûre, commode; l'ordre est établi et connu d'avance; chaque développement a l'étendue qui lui convient, et rien de plus. Dès les premières pages, on a reconnu l'œuvre d'un officier très instruit, muni de toutes les connaissances dont l'art de la guerre peut profiter, tel qu'il y en avait beaucoup dans l'ancienne armée française, et qu'il est à désirer qu'il s'en forme dans la nouvelle. Malheureusement, il ne pouvait mettre en œuvre d'autres matériaux que ceux que les livres fournissent: les données de la grande question qu'il traite ne peuvent être

assez exactes, et en leur appliquant une logique rigoureuse, ce n'est pas à la vérité que l'on parvient. Il arrivera fréquemment, en lisant cet ouvrage, que l'on s'arrêtera sur des assertions qui paraîtront hasardées ou fausses, que des conclusions seront contestées, que l'avenir n'offrira pas à beaucoup près au lecteur les chances que l'auteur croit avoir entrevues, etc. : mais, à la fin du livre, les avis seront moins divisés; et, si l'on n'est pas tout-à-fait d'accord, on sera dans la disposition d'esprit qui prépare le rapprochement des pensées et des volontés. C'est ainsi que se termine toute discussion franche et loyale, dont le seul but est de s'éclairer mutuellement.

Après un *sommaire des événemens*, l'auteur met sous les yeux de ses lecteurs un *coup d'œil général sur les principaux points traités dans l'ouvrage*. Ces points sont les suivans:

1° S'il dépend de la Russie de renverser la puissance ottomane dans le courant même de cette année;

2° Si la possibilité d'un tel résultat ne doit pas réclamer une attention plus sérieuse de la part des Anglais, à cause des conditions sévères imposées dernièrement à la Perse, et de l'importance des pertes territoriales auxquelles cette nation a été forcée de se soumettre;

3° Si l'établissement des Russes sur l'Hellespont n'expose point les Anglais à perdre successivement leurs possessions de l'Inde, leur prépondérance maritime et l'*Irlande* même;

4° Si la France ne serait point, dans la même supposition, réduite à des sacrifices, qui, pour être moins douloureux que ceux de la Grande-Bretagne, anéantiraient pourtant son commerce extérieur, son importance politique, sa gloire, son avenir;

5° Si, quoique les moyens futurs de la Russie soient de nature à devenir plus tard à peu près irrésistibles, elle n'est pas, dans les circonstances actuelles, moins invulnérable en réalité qu'en apparence;

6° Si, toutes proportions gardées, elle n'est pas maintenant plus formidable pour la guerre offensive que pour la défensive;

7° Si les invasions de Charles XII et de Napoléon sont des argumens décisifs contre l'affirmative de ces questions;

8° S'il n'est plus au pouvoir, soit de la France, soit de l'Angleterre, *séparément*, d'épuiser les ressources de la Russie, de paralyser ses opérations, etc.;

9° Si l'on peut supposer que la Russie puisse enlever un jour une partie considérable du commerce britannique dans l'Allemagne, l'Italie, etc.;

10° S'il y a quelques raisons de prévoir un démembrement de la Russie;

11° Si cette puissance, dont rien n'arrête le développement, ne se créera pas bientôt des relations avec l'Inde, si elle n'y répandra point la haine des Anglais, si elle n'occupera point des positions pour faire avancer un corps d'armée, etc.;

12° Si la dette publique de l'Angleterre s'est réellement accrue dans les proportions généralement admises; si le tableau des finances, tel qu'on le présente tous les ans au parlement, est d'une vérité absolue, et s'il est un obstacle invincible à l'adoption des mesures que beaucoup de personnes regardent comme indispensables pour la sûreté des intérêts nationaux.

Voilà, certes, les matières d'un très gros volume, qui ne serait pas plus instructif que ce petit ouvrage, et ne provoquerait pas plus utilement la méditation. Citons quelques passages, afin de donner au moins une idée de la manière dont l'auteur discute les points dont nous venons de faire l'énumération.

« Rien de plus naturel, sans doute, de la part de la France, que le désir de mettre sa situation politique en harmonie avec sa grandeur relative, avec son influence intellectuelle et ses influences de toute nature; mais ce désir, on peut le regarder comme déjà satisfait. Il est de toute vérité que, durant les six ou sept années qui viennent de s'écouler, la France a été privée de la position qui lui appartient naturellement dans les conseils internationaux de l'Europe. Le rôle de satellite de l'opaque planète du nord fut celui que l'humble patriotisme de la dernière administration avait jugé à propos d'adopter. La France, affublée honteusement par eux du capuchon de Loyola, rétrograda rapidement jusqu'à la condition de puissance du second ordre, et même du troisième, sous la dépendance de la sainte-alliance; mais ce misérable esclavage est anéanti, détruit dans son principe : on doit l'espérer. Oui, Python est frappé de mort, et le soleil de la liberté luit désormais sur la France, comme sur l'Angleterre. Ces deux grands peuples forment incontestablement les deux associations humaines les plus civilisées, les plus puissantes et les plus glorieuses qui existent au monde. Il est donc utile au monde, il est nécessaire que l'influence combinée de ces deux peuples prédomine sur toute autre; et, si leurs chefs pouvaient négliger ou abandonner un si juste ascendant, une si noble prérogative, ils compromettraient, ils trahiraient les plus grands intérêts que l'humanité ait peut-être jamais vus entre les mains des gouvernemens. »

Il serait superflu de multiplier les citations d'un ouvrage

qu'il faut lire en entier, et le plus tôt possible; car, comme dit l'auteur en terminant cette excellente dissertation : « Les événemens marchent..... je me hâte de conclure, en faisant des vœux pour que l'Angleterre réunisse et dirige les forces de l'Europe contre la puissance de l'autocrate. » Y.

56. —* *Réfutation de l'histoire de France* de l'abbé *de* Montgaillard, publiée par M. Uranelt de Leuse (M. Laurent); accompagnée de pièces justificatives qui contiennent une note politique de Mirabeau, et plusieurs lettres inédites de Louis XVIII, avec un *fac simile* de leur écriture. *Deuxième édition.* Paris, 1828; Delaforest, rue des Filles-St.-Thomas, n° 7. In-8° de xx — 494 pages; prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

Nous avons consacré un article d'analyse à la première édition de cet ouvrage remarquable, et nous nous proposons d'en consacrer un nouveau à la seconde. Nous nous bornerons donc ici à l'annoncer, en recommandant cette réfutation comme un antidote salutaire après la lecture du volumineux pamphlet de Montgaillard. L'auteur, dans son avant-propos, répond aux diverses critiques qui lui ont été adressées, et particulièrement à M. *Alexandre* Lameth qui a fait précéder son Histoire de l'Assemblée Constituante d'un examen peut-être trop dédaigneux de quelques productions relatives à la révolution française. H. C.

57. —**Histoire militaire des Français par campagnes*, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon, ornée de portraits, plans et cartes. *Guerres d'Italie :* deuxième partie; par *X.-B.* Saintine. Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-12 de 338 pages; prix, 3 fr. 75 cent.

Sous la forme d'une esquisse élégante, M. Saintine continue (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, page 477), dans ce second volume, la description animée des combats mémorables, des faits d'armes glorieux et de toutes les scènes politiques qui se passèrent en Italie après que l'armée française, commandée par le jeune Bonaparte, eut quitté le Piémont pour descendre dans la Lombardie. Rien ne peint mieux les résultats des marches rapides de nos soldats et des manœuvres audacieuses de leur chef que la lettre suivante, adressée par Beaulieu aigri et découragé, au conseil aulique de Vienne : « Je vous avais demandé un général et, vous m'avez envoyé Argenteau. Je sais qu'il est grand seigneur, et qu'en récompense des arrêts que je lui ai ordonnés, on va le faire feld-maréchal de l'Empire. Mais je vous préviens que je n'ai plus que vingt mille hommes et que les Français en ont soixante mille, que je fuirai demain, après-demain, tous les jours, jusqu'en Sibérie, s'il prend en-

vie à ces diables de m'y poursuivre. Mon âge me donne le droit de tout vous dire : en un mot dépêchez-vous de faire la paix à quelque condition que ce soit. » Après Beaulieu, Mélas n'apparaît qu'un instant sur la scène pour céder le commandement de l'armée autrichienne à Wurmser, ancien officier français, né en Alsace, et digne d'un meilleur sort. Sa lutte avec Bonaparte occupe une grande place dans ce volume, qui finit au moment où le vieux et brave général, malgré sa vigueur et sa persévérance, est enfermé dans Mantoue et réduit à faire saler ses chevaux pour nourrir ses soldats affamés. Une carte placée à la fin de ce livre facilite l'intelligence de la narration et permet de suivre la marche respective des deux armées belligérantes. Entre autres détails intéressans et choisis avec discernement par l'auteur, nous citerons l'extrait suivant d'une lettre de Bonaparte au directoire, qui, jaloux de ses succès et de son pouvoir naissant, voulait diviser le commandement de l'armée et l'envoyer contre Livourne et les Anglais, réservant au général Kellermann l'honneur de combattre la grande armée autrichienne : « Chacun a sa manière de faire la guerre : le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi, mais tous les deux ensemble nous la ferons fort mal; je ne puis rendre à la patrie des services essentiels qu'investi entièrement et absolument de votre confiance. Je sens qu'il faut beaucoup de courage pour vous écrire cette lettre; il serait si facile de m'accuser d'ambition et d'orgueil.... » *Ad. G.*

58. — *Lettre à M. le rédacteur du Globe, au sujet de la prétendue ambassade en Russie de Charles de Talleyrand. — Seconde édition, augmentée d'un post-scriptum contenant une lettre inédite de Louis XIII.* Paris, 1828; Firmin Didot père et fils, rue Jacob; et Kilian, rue de Choiseul. In-8°.

Le sujet de cette lettre est un fait diplomatique qui remonte au 17e siècle. Le *Globe*, en rendant compte, le 29 mars dernier, de l'ouvrage allemand de M. Varnhagen von Ense, avait fait mention de l'exil en Sibérie d'un ambassadeur de France en Russie nommé *Charles de Talleyrand.* M. le prince *A.* Labanoff, jaloux de justifier le gouvernement de son pays d'un acte qui serait une violation du droit des gens, a pris la plume pour démontrer que Charles de Talleyrand, qui fut effectivement exilé en Sibérie par le tzar Michel Féodorowitch, n'était chargé d'aucune mission diplomatique de la part de Louis XIII, et qu'ainsi son exil n'était qu'un acte judiciaire exercé par le tzar sur un sujet du roi de France. Un passage d'Oléarius, mal interprété par Voltaire, avait donné lieu à cette erreur, que Lévesque avait déjà relevée. M. de Labanoff accumule les

preuves à l'appui de son assertion : la dernière, qui nous paraît concluante, est une lettre de Louis XIII au tzar Michel, trouvée aux archives des affaires étrangères à Moscou, par M. Juste de Noailles, qui avait pris à cœur d'éclaircir ce point historique.

59. — *Éloge historique de J. M. N. Fréteau*, D. M. *par J. B. E.* PRIOU, D. M. Nantes, 1823 ; Busseuil jeune. In-8° de 81 pag.

Ce discours, prononcé dans la séance publique de la *Société Académique du département de la Loire-Inférieure*, le 19 décembre 1823, est un hommage rendu par la reconnaissance et l'amitié à un homme de bien et de talent. J. M. N. Fréteau, né à Messac en 1765, et mort à Nantes en 1823, exerça longtems l'art de guérir dans le département de la Loire-Inférieure, après l'avoir étudié à Paris sous des maîtres habiles et célèbres. Médecin distingué, il ne négligea pourtant pas l'étude de la chirurgie, dont la connaissance et la pratique peuvent être souvent utiles à tous les médecins, mais qui sont indispensables à ceux qui habitent dans les campagnes et loin des grandes villes. — Les idées de M. Priou nous ont paru saines et philosophiques, son style clair et généralement correct.

A. P.

Littérature.

60. — *Grammaire de la langue grecque et de ses différens dialectes*, présentée dans un ordre analytique et synoptique ; par *A.* GERFAUX. Paris, 1828 ; Kilian, rue de Choiseul, n° 3. In-4° de VIII et 96 pages ; prix, 5 fr.

Voici un auteur de grammaire qui dédaigne les sentiers battus de la routine ; son but principal paraît avoir été de faciliter par de nombreux tableaux les moyens de saisir avec la vue et de retenir par la mémoire des objets différens qui ont beaucoup de rapports mutuels. On voit qu'il ne s'agit pas ici de l'une de ces grammaires des langues anciennes où l'on ne trouve les principes généraux des langues mortes qu'habillés à la française, à l'allemande, etc. C'est dans la langue grecque elle-même que l'auteur a puisé les éclaircissemens, les exemples. Il en résulte peut-être que ces préceptes ne peuvent être mis entre les mains des enfans en bas âge, chez lesquels la mémoire est encore presque la seule faculté active ; mais M. Gerfaux ne paraît pas avoir fait sa grammaire pour les très-jeunes enfans ; en revanche ceux qui commencent l'étude du grec à l'âge où le raisonnement est déjà un peu formé, ou ceux qui l'ont déjà étudié pendant un ou deux ans, trouveront dans cet ouvrage le véritable génie de la langue grecque et la solution de beaucoup

de difficultés qui ne sont pas même abordées dans les autres grammaires; enfin l'élève avancé dans ses études y rencontrera une érudition qu'il chercherait vainement ailleurs. Gt.

61. — * *Cours d'éloquence* à l'usage des jeunes gens qui se destinent au barreau ou à la tribune nationale; professé publiquement dans la salle de la Société des arts à Genève, et dans celle de l'Académie provinciale à Lyon; par *Ch.* Durand, ancien procureur du roi. Paris, 1828; Malher et Cie. 2 vol. in-8° formant ensemble 771 pages; prix, 14 fr.

Cet ouvrage est un recueil de pensées sur l'éloquence exprimées presque toujours éloquemment, mais ce n'est pas, ce ne peut pas être un cours. L'auteur nous dit lui-même qu'il a recueilli des leçons qu'il improvisait, et dans lesquelles il exposait aux auditeurs des idées qui se pressaient dans son âme. Il a écrit ainsi de très-belles pages, il a même fait un ouvrage qui peut, qui doit être de quelque avantage pour la jeunesse; mais, malgré le mépris qu'il affecte pour les rhéteurs et pour les traités de rhétorique, ces traités et ces professeurs ne sont pas moins ce qu'il y a de plus utile pour celui qui veut apprendre l'éloquence. De tous les beaux arts, l'éloquence et la poésie sont ceux qui demandent les connaissances les plus variées et les plus profondes: il est clair que, puisqu'il n'y a pas un sujet que ne puisse traiter un orateur, il n'y a pas non plus une science à laquelle il doive rester étranger. Est-ce une raison pour qu'on fasse entrer dans une rhétorique ou dans une poétique toutes les sciences physiques, mathématiques, médicales, religieuses, rationnelles, morales, philologiques, etc.? Non sans doute: un cours d'éloquence deviendrait une encyclopédie.

Qu'a fait M. Durand? l'analyse de son ouvrage va nous le montrer. Le premier volume se divise en quatre livres qui traitent: 1° de l'éloquence et des orateurs de la Grèce; 2° de l'éloquence romaine; 3° de l'éloquence en France avant François Ier; 4° de l'éloquence et de la littérature française depuis ce prince. — Après cette histoire de l'éloquence, on trouve, dans le second volume, quatre livres qui traitent successivement: 1° de la philosophie, des passions, du matérialisme et du spiritualisme, du christianisme et de la morale; 2° du droit naturel, du droit de vie et de mort, et de quelques sortes de gouvernemens; 3° de la chronologie, des voyages, du génie du beau dans les arts et les lettres, de l'harmonie, de l'invention, des parties du discours, des styles et de la poésie; 4° des connaissances générales de l'orateur, et en particulier des diverses sortes d'éloquence, de l'improvisation et de la diction oratoire.

De bonne foi, est-ce là un cours d'éloquence ? Toutes les questions contenues dans le second volume sont incontestablement fort intéressantes ; mais avec quelle légèreté ne sont-elles pas discutées ! Qu'apprendra l'orateur dans le petit nombre de pages où l'auteur répète quelques argumens aussi vieux que le monde contre le matérialisme ?

M. Durand se prononce contre la peine de mort ; et à Dieu ne plaise que nous soyons ici d'une opinion différente de la sienne : mais lorsque cette question tient encore divisés les plus grands philosophes de ce siècle, douze pages suffisent-elles pour la résoudre ? et l'élève aura-t-il fait beaucoup lorsqu'il aura lu les argumens d'un seul homme et les réponses qu'il fait aux argumens contraires qu'il veut bien citer ? J'en dirais autant de la politique, de l'économie politique, de l'histoire et de la chronologie, de la physiologie, des mathématiques et des autres branches de nos connaissances dont parle l'auteur. Chacune d'elles demanderait un traité à part : la réunion de quelques-uns de leurs principes ne peut être absolument d'aucune utilité. Si M. Durand voulait indiquer les sciences qu'il est bon que l'orateur étudie, leurs noms suffisaient, ou il pouvait dire plus brièvement encore qu'il fallait les étudier toutes (1).

---

(1) L'auteur de cet article a long-tems professé la rhétorique. Obligé d'obéir aux règlemens universitaires, il donnait à faire à ses élèves des discours qu'il mettait le plus possible à leur portée ; mais, malgré l'attention qu'il apportait à ce choix, les compositions de ses jeunes gens décelaient toujours, par quelques pétitions de principes, par quelque précepte de morale hasardé, l'ignorance où ils étaient de toutes les sciences dont on aurait dû faire précéder l'étendue de la rhétorique. Il se convainquit alors par sa propre expérience de la vérité et de la justesse de ces pensées de Marmontel (*Encyclopédie*, mot *Rhétorique*) : « Et c'est cet art inventé, cultivé, élevé dans la Grèce à un si haut degré de gloire et de puissance, adopté, agrandi, et, à ce qu'il me semble, perfectionné chez les Romains ; cet art qui faisait l'étude la plus assidue et la plus sérieuse des Périclès, des Démosthènes, les plus sublimes entretiens des Crassus, des Antoine, des Cicéron et des Brutus ; c'est cet art que, dans nos colléges, nous croyons enseigner à des enfans de douze ans. Quand les rhéteurs se pressent d'initier leurs élèves dans les mystères de l'éloquence, ils témoignent qu'eux-mêmes ils n'en ont pas l'idée : la rhétorique est, de toutes les parties de la littérature, celle qui suppose le plus de connaissances et de lumières dans celui qui l'enseigne, le plus de discernement et d'application dans celui qui l'apprend. . . . . Non, rhéteurs, non, ce n'est pas dans un âge où la tête est vide, où la raison n'est point

Le seul moyen d'étudier une science avec fruit, bien loin d'étendre son domaine, et de la faire empiéter sur les autres, c'est au contraire de la circonscrire de manière à ce que l'esprit en aperçoive distinctement toutes les parties : sous ce rapport, l'auteur d'un cours d'éloquence n'avait pas beaucoup à faire; le plan de la science de l'orateur avait été depuis longtems tracé par ceux à qui l'auteur donne trop volontiers le nom de pédans, et à la tête desquels se placent cependant Cicéron et Quintilien.

Que si l'on veut étudier l'éloquence, non comme une science théorique, mais comme un art, pour le pratiquer, alors ce ne sont plus des livres qu'il faut, mais des écoles analogues à celles où déclamaient les jeunes gens d'Athènes et de Rome. Là le professeur pourra également corriger les fautes de composition ou de style, guider la voix et la prononciation, redresser les gestes vicieux, modérer les mouvemens excessifs, et donner lui-même le précepte et l'exemple. Mais si, comme semblait l'indiquer le premier volume, on se borne à une histoire de l'éloquence, alors qu'une analyse plus soigneuse, plus détaillée nous fasse connaître à fond les orateurs de l'époque qu'examine le professeur ; mais qu'on ne lui donne pas le nom de *cours d'éloquence* qui n'a plus de sens, et ne peut que nous induire en erreur.

J'ai blâmé jusqu'ici, car je ne me suis encore occupé que du plan qui m'a semblé vicieux, si toutefois l'auteur s'en est proposé un, et de la science qu'il semble dédaigner entièrement. Je n'aurai qu'à louer en parlant du style auquel M. Durand a sacrifié, sans se l'avouer à lui-même, toutes les autres parties de son livre. Il proteste, dès les premières lignes, contre *cet art futile qui inspire aux rhéteurs des phrases cadencées ;* mais le soin qu'il prend de disposer toujours ses idées dans l'ordre le plus propre à flatter l'esprit, de leur donner constamment une forme agréable et pittoresque, d'arrondir et de

---

affermie en principes, où les élémens de nos pensées ne sont pas même rassemblés, où presque aucune de nos idées abstraites n'est distincte et complète, où les procédés de l'entendement du composé au simple, du simple au composé, ne sont encore, si j'ose le dire, que le tâtonnement de l'ignorance et de l'incertitude ; où l'on n'a guère que des notions vagues du juste, de l'honnête, de l'utile et de leurs contraires, des droits de l'homme et de ses devoirs. . . . . ce n'est pas dans cet âge qu'il faut exercer les enfans à discuter de grands objets de morale et de politique. »

cadencer ses périodes, indique assez chez lui le soin et le désir de plaire : il savait bien qu'il ne réussirait pas sans cela, et son indignation factice contre les rhéteurs n'était sans doute à ses yeux qu'une précaution oratoire analogue à ces figures de rhétorique qu'il propose, je pense, en plaisantant, de bannir du discours (t. 1, p. 215, Note).

Quoi qu'il en soit, c'est par le style que M. Durand se distingue de la foule des hommes qui ont écrit sur l'art oratoire. L'élévation des pensées, la tournure dramatique des leçons, le choix de quelques-uns des exemples dont l'auteur les embellit, enfin la pureté et l'harmonie de l'expression, voilà ce qui assure à son ouvrage l'approbation de ses lecteurs, comme il a obtenu celle de ses auditeurs. B. J.

62. — * *Mémoires, Correspondance et Opuscules inédits de Paul-Louis* Courier. T. I et II. Paris, 1828; Sautelet et Cie, rue de Richelieu, n° 14. 2 vol. in-8° de XIII-389 et 408 p.; prix, 14 fr.

De tous les écrivains qui ont paru dans ce siècle, Courier est assurément un des plus originaux, des plus instruits, des plus indépendans. Il y a peu d'hommes qui aient eu un esprit aussi juste, et qui aient exposé leurs pensées avec plus de netteté et plus d'énergie. Le succès que ses écrits ont obtenu a été tout-à-fait étranger aux circonstances au milieu desquelles il les a publiés. Rien ne le prouve mieux que le plaisir qu'on éprouve encore à relire la plupart de ses pamphlets. Ce qui caractérise surtout la plupart de ses écrits, c'est un sentiment profond des principes de la morale et de la justice. Tout ce qui blessait en lui ce sentiment lui causait une irritation dont il n'était pas maître, et à laquelle il faut attribuer en grande partie ses succès et ses malheurs. Les écrits qu'il publia sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici : ce n'est pas d'ailleurs dans une simple annonce que nous pourrions en donner une idée à ceux de nos lecteurs qui ne les auraient pas connus. Aussi nous bornerons-nous à parler des deux volumes que viennent de publier pour la première fois MM. Sautelet et compagnie. La partie la plus considérable de ces deux volumes se compose des lettres écrites à ses amis ou à Mme Courier depuis 1791 jusqu'en 1824. On trouve dans ces lettres la même originalité, la même pureté de style et quelquefois la même éloquence que dans ses pamphlets. Nous avons été frappé surtout des lettres écrites d'Italie, depuis 1799 jusqu'en 1810, sur l'invasion et l'occupation de ce pays par l'armée française. Il était difficile de décrire avec plus d'énergie la rapacité des conquérans et la bassesse des grands qui aidaient

à déchirer leur pays pour se jeter sur les lambeaux que l'ennemi leur abandonnait.

« Dites à ceux qui veulent voir Rome qu'ils se hâtent, car chaque jour le fer du soldat et la serre des agens français flétrissent ses beautés naturelles et la dépouillent de sa parure. Permis à vous, monsieur, qui êtes accoutumé au langage naturel et noble de l'antiquité, de trouver ces expressions trop fleuries ou même trop fardées, mais je n'en ai pas d'assez tristes pour vous peindre l'état de délabrement, de misère et d'opprobre où est tombée cette pauvre Rome que vous avez vue si pompeuse, et de laquelle à présent on détruit jusqu'aux ruines. On s'y rendait autrefois, comme vous savez, de tous les pays du monde. Combien d'étrangers, qui n'y étaient venus que pour un hiver, y ont passé toute leur vie! Maintenant il n'y reste que ceux qui n'ont pu fuir, ou qui, le poignard à la main, cherchent encore, dans les haillons d'un peuple mourant de faim, quelque pièce échappée à tant d'extorsions et de rapines... »

La description que fait Courier de la conquête du royaume de Naples, en écrivant à Mme***, est sur un ton beaucoup moins grave; mais les vainqueurs et les vaincus ne s'y montrent pas sous un point de vue plus flatteur. Il était difficile de faire un tableau plus piquant de la lâcheté des uns, et de l'imprévoyance, de l'avidité et de la licence des autres. Si un détachement est surpris et massacré par des paysans et des bandits commandés par un sous-diacre, le général, colonel ou chef, n'importe de quel grade, qui a fait partir ce détachement, informé de la déconfiture, dit Courier, s'en prend aux villages voisins; il y envoie un aide de camp avec cinq cents hommes: on pille, on viole, on égorge, et ce qui échappe va grossir la bande du sous-diacre. « Me demanderez-vous encore, madame, à quoi s'occupe ce commandant dans son cantonnement? S'il est jeune, il cherche des filles; s'il est vieux, il amasse de l'argent; souvent il prend de l'un et de l'autre: la guerre ne se fait que pour cela. Mais jeune ou vieux, bientôt la fièvre le saisit: le voilà qui crève en trois jours entre ses filles et son argent. Quelques-uns s'en réjouissent; personne n'est fâché; tout le monde en peu de tems l'oublie, et son successeur fait comme lui. »

Les tableaux que fait Courier dans ses lettres de la conquête de l'Italie ne ressemblent guère à ceux qu'en ont fait nos poètes, nos orateurs ou même nos historiens; mais Courier était soldat, il était sur le théâtre de la guerre, il n'aspirait à faire sa cour à personne, et jugeait les événemens en philo-

sophe : à son avis, il y avait plus de lâcheté dans les vaincus que d'habileté ou de courage dans les vainqueurs. « Ce royaume que nous avons pris, dit-il, n'est pourtant pas à dédaigner : c'est bien, je vous assure, la plus jolie conquête qu'on puisse jamais faire en se promenant. J'admire surtout la complaisance de ceux qui nous le cèdent : s'ils se fussent avisés de le vouloir défendre, nous l'eussions bonnement laissé là; nous n'étions pas venus pour faire violence à personne. Voilà un commandant de Gaëte qui ne veut pas rendre sa place; eh bien qu'il la garde! Si Capoue en eût fait de même, nous serions encore à la porte, sans pain ni canons. Il faut convenir que l'Europe en use maintenant avec nous fort civilement. Les troupes en Allemagne nous apportaient les armes, et les gouverneurs leurs clefs, avec une bonté adorable. Voilà ce qui encourage dans le métier de conquérant; sans cela on y renoncerait. Tant y a que nous sommes au fin fond de la botte, dans le plus beau pays du monde et assez tranquilles, n'étaient la fièvre et les insurrections, car le peuple est impertinent; des coquins de paysans s'attaquent aux vainqueurs de l'Europe! Quand ils nous prennent, ils nous brûlent le plus doucement qu'ils peuvent. On fait peu d'attention à cela : tant pis pour qui se laisse prendre. Chacun espère s'en tirer *avec son fourgon plein* ou *ses mulets chargés*, et se moque de tout le reste. »

Cette collection de lettres, quoique peu volumineuse, est cependant très-variée; on y trouve, au milieu d'une foule de faits curieux et d'anecdotes piquantes, des réflexions justes et souvent très-originales sur toutes sortes de sujets. Il est peu de livres dont la lecture puisse inspirer autant d'intérêt.

La dernière moitié du second volume se compose d'opuscules dont nous nous bornerons à rapporter les titres : Conversation chez la comtesse d'Albany, à Naples, le 2 mars 1812; Conseils à un colonel; Consolations à une mère; l'Héritage en Espagne; Éloge de Buffon, 1799; Périclès, traduction libre et abrégée de Plutarque; Ménélas après la fuite d'Hélène.

Ch. Comte.

63. — * *Chansons inédites de* M. *P.-J.* de Béranger. Paris, 1828; Baudouin frères. In-18 de 132 pages; prix, 3 fr.

Sous le dernier ministère, un poète s'avisa de faire figurer dans ses vers un abbé *Monopolis*, faible et faux, dur et ambitieux : un avocat général, qui certainement ne songeait pas à faire sa cour, prétendit qu'on n'était pas dupe de cette substitution de syllabes, que le portrait était celui de M. l'évêque d'Hermopolis et requit, au nom de la société alarmée, le châtiment de l'insolent qui parlait ainsi de Monseigneur. L'inter-

prétation était toute du fait du ministère public; la Cour ne pensa point que Sa Grandeur fût en cause, quand on attaquait l'hypocrisie, et bien éloignée de la reconnaître dans M. Monopolis, elle renvoya le prévenu absous.

Des yeux d'une clairvoyance malencontreuse ont cherché dans les nouvelles chansons de Béranger des allusions à une toute autre maison que celle de M. Frayssinous : ils ont découvert qu'une vaste conspiration se tramait sur les airs de *madame Grégoire* et du *beau Tristan;* ils ont saisi les allusions qui constituent le corps du délit; on va, dit-on, les déférer à la justice. Comme amis des convenances, nous souhaitons qu'il n'en soit rien; et si nous étions moins rassurés par la sagesse des tribunaux, nous le réclamerions, comme citoyens. Comment en effet comprendre des juges qui, malgré le *tot capita, tot sensus*, motiveraient des condamnations sur des interprétations d'allégories? Chassés de la métaphore, les auteurs se réfugieraient dans la charade, le logogryphe, le rébus : il faudrait, pour être conséquente avec elle-même, que la magistrature les y suivît, sur la plainte de tout esprit de travers qui se croirait bien ou mal désigné. Que deviendrait la liberté d'écrire, si les auteurs, à la merci du plus ou moins de pénétration, de justesse d'esprit du magistrat, étaient jugés, non sur ce qu'ils auraient dit, mais sur des intentions qu'on leur prêterait? Béranger, qui sert si bien la liberté par ses chants, est sans doute tout prêt à la servir aussi par ses privations; mais la cause à laquelle il s'est voué ne réclame point aujourd'hui qu'il imite *le beau trait de Turlupin* (1); elle a au contraire besoin, pour empêcher la jurisprudence de s'égarer, qu'il continue à chanter au grand air.

Les allusions de notre poëte sont du domaine de la critique, et non pas de celui de la justice; tant qu'elles seront menacées par la seconde, il sera interdit à la première d'en dire son sentiment. Si d'une question de convenances littéraires on fait une question de politique et de jurisprudence criminelle, c'est

---

(1) — Chante au peuple des dimanches
Les vainqueurs pour dix écus.
— Moi, déshonorer mes planches!
Non, dit-il, gloire aux vaincus!
— En prison suis-nous donc vite.
Je vous suis, monsieur de Crispin.
Qu'on imite, imite, imite
Ce beau trait de Turlupin.

(*Chansons inédites*, p. 61.)

sur ce terrain qu'il faut la traiter, et les argumens ne manqueront pas pour tracer devant l'autorité la limite de ses attributions. Désirant de nous renfermer dans les considérations littéraires, nous n'en aborderons point ici d'une autre nature, et nous nous bornerons à une réflexion générale. Des allusions sont exactes ou ne le sont pas. Dans ce dernier cas elles sont insignifiantes : si un poëte donnait, par métaphore, Henri IV pour un poltron, ou Louis XV pour un hypocrite, personne ne le comprendrait. Si au contraire, l'allusion est saisie par tout le monde, à commencer par ceux qui la condamnent, il y a apparence que le vice, le défaut qu'elle attaque est réel : c'est alors un mauvais office que de la relever; et nous comprenons mal à quel titre de dangereux amis exigeraient un respect servile pour des faiblesses dont la plus part du tems les princes ont à souffrir en même tems que le peuple. Titus, qu'il est permis de citer aux princes, croyait sa gloire intéressée à dédaigner la calomnie ; et si, disait-il, ceux qui parlent mal de moi ont raison, ils me rendent service en m'obligeant à me surveiller moi-même, en m'indiquant ce que je dois corriger en moi.

Les chansons inédites sont au nombre de trente-quatre ; toutes ne sont pas des chefs-d'œuvre; mais on ne peut, dans plusieurs d'entre elles, méconnaître un talent qui grandit ; on n'y trouve plus de ces obscurités, de ces tournans brusques, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui déparent quelquefois les couplets de notre chansonnier national : l'expression est ici toujours étincelante de justesse et de poésie ; la vivacité des images éclaire l'esprit en même tems qu'elle le frappe : Béranger n'a jamais mieux justifié ce titre de poëte du peuple, auquel il attache avec raison plus de prix qu'à celui de poëte lauréat. Quoi qu'on en ait dit, l'expression métaphorique, qui lui vient avec tant de bonheur, n'empêchera point le peuple de le comprendre ; ceux qui ont prétendu le contraire n'avaient jamais entendu une conversation de corps de garde ou de bivouac.

En commençant cet article, notre intention était de citer beaucoup. On n'a rien fait qui surpasse en grace, en mollesse, *le Grenier* et *Encore des Amours ; l'Échelle de Jacob* pétille de verve satirique, et l'on se sent heureux d'être le compatriote de l'auteur de *Waterloo* et *du Tombeau de Manuel*... Manuel, dont la France ne se souvint plus quand elle sembla s'oublier elle-même, qui fut plus grand par son courage et son caractère que par son éloquence, que ceux qui le virent de près trouveront toujours supérieur à sa réputation.

On commencera peut-être le volume par les chansons dont

nous venons d'indiquer les titres ; on ne le laissera qu'après l'avoir épuisé. J. J. B.

64. — **Almanach des Dames*, pour l'an 1829. Paris (1828); Treuttel et Würtz. In-18 de 240 pages, orné d'un joli frontispice et de 8 gravures, avec Notices; prix, 5 fr. broché.

Ce volume renferme 104 pièces de vers, partagées entre divers genres de poésie, parmi lesquels l'*élégie* domine, et une Nouvelle en prose, intitulée l'*Heure fatale*. Soixante-huit auteurs ont été mis à contribution. Il a fallu aller au-devant de quelques-uns d'entre eux qui ne pouvaient venir en personne disputer la palme dans ce concours littéraire : tels sont Godeau, Fuzelier, La Monnoye, Lamotte, Panard et J.-B. Rousseau. Nous sommes bien éloignés de blâmer les éditeurs de ces sortes de recueils poétiques d'avoir quelquefois recours à d'anciens noms consacrés sur notre Parnasse; leurs œuvres, mises en regard des productions modernes, peuvent fournir un sujet d'étude et de comparaison où le bon goût ne peut avoir qu'à gagner. Mais il faut user de ce droit avec discrétion, et choisir, autant que cela est possible, des pièces qui ne soient pas trop connues, et qu'il y ait quelque mérite à savoir tirer de l'oubli. Nous ne croyons pas que la *Moralité* de La Monnoye, la *Remarque* de Panard, *Demain*, par Fuzelier, le *Quatrain* de Godeau, ni même la *Fièvre d'amour*, de J.-B. Rousseau, méritassent beaucoup l'honneur qu'on leur a fait. Quant à l'énigme de ce dernier sur le mot *portrait*, et à la fable de Lamotte intitulée *les Grenouilles et les Enfans*, on peut les donner comme des modèles dans leur genre; mais trop de lecteurs les connaissent.

A côté de ces deux dernières pièces, et comme dignes de leur être comparées, nous placerons *l'Erreur*, par M. Boucher de Perthes; une *ode imitée d'Horace*, par feu Bariseau; une traduction libre du fameux *Sonnet* de Filicaïa, *sur l'Italie*, par M. M. A. Jullien, de Paris; une *Chanson*, par M. Levasseur; une ode de feu Loyson, intitulée *le jeune Poëte au lit de mort*, et une épigramme de M. Andrieux, trop connue pour qu'on ne s'étonne pas de la voir figurer sans nom d'auteur à la p. 90, lorsqu'elle est dans le recueil de ses œuvres (1), et mieux encore dans la mémoire de tous les gens de goût. Nous avons remarqué aussi des fragmens inédits d'un poëme sur la peinture, par feu Girodet, dont on nous fait espérer la prochaine publication (2).

---

(1) Tome VI, pag. 36 de l'édition in-18.

(2) Les *Œuvres posthumes, littéraires et didactiques* de Girodet-

Ce dernier nom nous amène tout naturellement à parler des gravures, qui sont un des principaux titres de *l'Almanach des Dames* à cette ancienne réputation qu'il mérite de conserver. Celles qui représentent la *Corinne* de GÉRARD, une *Scène de l'Inquisition*, par le comte de FORBIN, le *Retour au Village* de M. DESTOUCHES, et deux paysages de *Meyer*, le *Printems* et l'*Automne*, ainsi que la vignette du titre, nous paraissent très-satisfaisantes. Deux *portraits*, l'un de Mme *Guizot*, l'autre de Mme *Périé-Candeille*, complètent, avec la *Dame blanche*, de M. ROQUEPLAN, le nombre des gravures annoncées en tête de notre article. Cette dernière gravure, qui ne le cède point en mérite aux autres du même auteur (M. DELVAUX), rappelle un tableau sur lequel l'attention publique s'est fixée au salon de 1827, et qui a, comme le dit fort bien la Notice, « tout le vaporeux que réclame cette scène romantique. » Quant à nous, s'il nous est permis de dire notre opinion sur l'effet et la composition de ce tableau, nous croyons que ce chevalier à l'air effaré, un pied chaussé et l'autre nu, l'épée à la main devant une femme dont il est séparé par un large ruisseau, est, en peinture, de la même école qu'est en poésie le *Sylphe* de M. Victor HUGO, que nous retrouvons dans l'*Almanach des Dames* pour 1829, et où nous remarquons cette strophe au moins singulière :

Ce soir un couple heureux, d'une voix solennelle,
Parlait tout bas d'amour et de flamme éternelle.
J'entendais tout ; près d'eux je m'étais arrêté.
Ils ont dans un baiser pris le bout de mon aile,
Et la nuit est venue avant ma liberté.

Si l'école romantique affecte souvent un naturel qui est voisin du trivial, elle tombe quelquefois aussi, comme on le voit, dans le défaut contraire, qu'elle reproche avec raison aux partisans exagérés des Dorat et des Desmoustiers. E. HÉREAU.

65. — *La Cotte rouge*, ou l'insurrection de 1626; histoire dauphinoise du XVIIe siècle, précédée d'*une notice sur le château de Vizille;* par A. BARGINET, de Grenoble. Paris, 1828; Mame et Delaunay-Vallée. 4 vol. in-12 de 208, 229, 237 et 240 pages; prix, 12 fr.

Plus je lis les imitateurs de Walter Scott, plus je sens croître mon admiration pour cet homme de génie. Certes, M. Barginet peut prétendre à un rang distingué parmi les écri-

---

TRIOSON, précédées d'une *Notice* sur ce peintre célèbre, par M. P. A. COUPIN, formeront 2 vol. grand in-8°, avec gravures.

vains qui suivent ses traces. A une connaissance approfondie de nos anciennes mœurs, il joint une conception vive, un esprit éclairé et observateur, un style généralement pur et élégant, quelquefois énergique ou original; et pourtant, malgré ces qualités, dont la réunion est déjà si rare, combien, dans son roman de la *Cotte rouge*, il est resté au-dessous du romancier écossais! Habile à reproduire, dans la peinture des caractères et dans les détails de mœurs, la touche spirituelle et légère de Walter Scott, qu'il imite même quelquefois de trop près, il n'a malheureusement pas su lui dérober cet artifice ingénieux de la composition qui fait marcher les héros d'embarras en embarras, et le lecteur de surprise en surprise. Dans les trois premiers volumes de la *Cotte rouge*, nous voyons les protestans se préparer à faire le siége du château de Lesdiguières. Pendant tout ce tems, les personnages pour lesquels l'auteur veut nous faire prendre parti ne se trouvent dans aucune de ces situations périlleuses et critiques qui excitent vivement la curiosité et déterminent l'intérêt. Les catholiques sont placés, pour ainsi dire, derrière le rideau; et les persécutions qui motivent la révolte des protestans n'étant pas mises en action, ceux-ci ont le désavantage de paraître agresseurs. Enfin, dès que le lecteur a fait connaissance avec le personnage du connétable, tracé du crayon le plus vigoureux, les autres caractères sont effacés, et la défaite des assaillans est prévue. S'il nous était possible d'entrer ici dans quelques détails, nous trouverions à nous dédommager de ces critiques par de nombreux éloges. Le roman historique est d'ailleurs un genre dont l'apparente facilité cache d'innombrables écueils. Combiner le tableau des mœurs et des événemens d'une époque avec le développement de cet intérêt romanesque qui donne la vie aux ouvrages de cette nature, c'est un problème des plus compliqués. Nous ne doutons pas, d'après le talent dont M. Barginet a fait preuve dans la *Cotte rouge*, qu'il ne soit appelé à le résoudre un jour avec un plein succès. CH.

66. — *Le Maçon*, mœurs populaires, par *Michel* RAYMOND; avec cette épigraphe : « *Mais où commence le peuple? N'y a-t-il pas du peuple dans toutes les classes?* » BOISTE. Paris, 1828; Ambroise Dupont. 4 vol. in-12, formant ensemble 890 pages; prix, 12 fr.

Ce roman a-t-il un but moral? L'auteur a-t-il voulu offrir quelques leçons au peuple dont il peint les mœurs? Nous serions fort embarrassés de décider cette question; car, à tort ou à raison, M. Raymond, contrairement à l'usage des auteurs en général, et même de la plupart des romanciers, s'est dis-

pensé d'écrire une préface qui aurait mis à l'aise les lecteurs et les critiques en leur expliquant la destination de son livre. S'il n'a eu d'autre projet que de tracer une peinture fidèle et intéressante des mœurs populaires, nous ne craignons pas de dire qu'il a réussi. Mais ses tableaux seraient déplacés dans une bibliothèque populaire : les couleurs en sont trop recherchées; la morale n'en est pas assez simple. Le principal personnage est un maçon, Gauttier, qui se marie avec une femme selon son cœur, avant d'avoir acquis par l'âge et le travail la maturité d'expérience et les habitudes d'ordre nécessaires pour assurer son bonheur et celui de l'être faible qu'il appelle à partager son sort. Entraîné par de détestables exemples et de funestes conseils, Gauttier s'abandonne à l'oisiveté et aux vices qu'elle engendre; il néglige ses enfans et cette Suzanne qu'il a tant aimée, mais dont les tendres exhortations ne peuvent plus lutter contre l'influence terrible qu'exerce sur lui son mauvais génie, le maçon Leroux, coureur de cabarets et de maisons de jeu. De faiblesse en faiblesse, de chute en chute, Gauttier tombe dans un conciliabule de brigands, qui cherchent à le rendre complice d'un vol de nuit. Le dénoûment de cette cruelle histoire a lieu devant la Cour d'assises et sur la place de Grève : Leroux meurt sur l'échafaud; Suzanne est engloutie, avec ses deux enfans, dans les eaux glacées de la Seine; et Gauttier reste sur la terre avec ses remords et son désespoir, triste victime de la faiblesse de son caractère.

Est-ce dans l'intérêt de la morale qu'on s'attache si souvent aujourd'hui à réveiller des émotions aussi poignantes, des sentimens aussi pénibles que ceux dont cet ouvrage pénétrera tous ses lecteurs? Nous pourrions citer plus d'un auteur de drames ou de romans qui a manqué de frapper juste, par cela même qu'il a voulu frapper trop fort. En chargeant la peinture du vice, en choisissant tout exprès dans ses annales les événemens les plus extraordinaires, les scènes les plus sinistres et les plus déchirantes, ne doit-on pas craindre de réveiller la pitié en faveur des malheureuses victimes des penchans coupables, bien plutôt que la crainte même de leurs fatales conséquences? Ceux à qui ces prétendues leçons étaient destinées, rassurés par l'invraisemblance des détails, poursuivent avec insouciance la route au terme de laquelle ils trouveront le précipice. M. Raymond appartient à cette école moderne de moralistes qui nous semblent avoir mal compris leur mission. D'un autre côté, si nous nous bornons à considérer la partie littéraire de son ouvrage, nous aurons encore à lui reprocher de l'embarras dans l'intrigue, qui n'est ni assez ra-

pide ni assez claire, beaucoup de prétention dans le style et surtout l'abus du genre descriptif. Mais on se console facilement de ces défauts; car les caractères sont vrais, quoique copiés souvent sur une nature assez triviale; le récit ne manque ni de chaleur ni d'intérêt, et les descriptions sont empreintes d'un coloris qui unit la fraîcheur à la fidélité. α.

67. — * *Promenades d'un solitaire*, par Ch. d'Outrepont. Paris, 1828; Firmin Didot. In-8° de 286 pages; prix, 3 fr.

M. Ch. d'Outrepont peut tenir le milieu entre les deux classes de moralistes que nous avons distinguées, en rendant compte des *Aventures d'un promeneur* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIX, p. 484), c'est-à-dire entre ceux qui s'attachent à l'étude de la morale spéculative et ceux qui se bornent à tracer des tableaux de mœurs. Il y a entre M. Saint-Prosper et lui cette différence qui devait naturellement résulter du titre que chacun d'eux a choisi pour son ouvrage : les Aventures *d'un promeneur* promettent des récits animés, des tableaux, une action enfin; des pensées, des réflexions doivent seules être le résultat des *Promenades d'un* solitaire. Mais ces pensées, ces réflexions peuvent être variées à l'infini, peuvent s'exercer sur mille sujets, et offrir une lecture attachante. Tel est le livre de M. Ch. d'Outrepont. C'est un ami complaisant et instruit qui nous entretient de morale, de philosophie, d'histoire, de littérature, de beaux-arts, avec beaucoup de goût et d'esprit, et qu'on ne se lasse pas d'entendre.

On trouve en effet de tout dans les *Promenades d'un solitaire;* chacun des chapitres de cet ouvrage, ou plutôt chaque fragment dont il se compose, porte un titre piquant et fait pour exciter la curiosité; chacun peut être lu isolément. On peut ouvrir le livre où l'on veut; on est assuré d'y rencontrer partout des preuves d'instruction, de conscience et de bon goût. Plusieurs de ces chapitres sont tout en aphorismes ou en pensées: tels sont les XIIe de la première partie et XXXIVe de la seconde; Nous en citerons quelques-unes, que nous avons trouvée. disséminées dans les autres chapitres, pour donner une idés de la manière de l'auteur. (p. 22) « Le *bonheur* est une flene délicate qui se flétrit au grand jour. » — (p. 51) « Les *flatteurs* nr nous apprennent rien de nouveau; ils nous disent ce que noue nous disons tous les jours, et voilà pourquoi nous les aimons. s — (p. 62) » Il est singulier que plusieurs hommes d'État croien» montrer de la profondeur en affectant beaucoup de méprist pour la morale des honnêtes gens. Ces politiques sublimes ne savent pas que les voleurs de grands chemins pensent comme eux. » — (p. 106) « Quand on connaît les hommes, il faut être

dévoré d'une bien grande ambition pour vouloir être leur maître. » — (p. 204) « Les meilleures institutions ne sont rien, si les mœurs publiques ne les soutiennent pas. » — (p. 265) « Les hommes qui ne veulent qu'être libres ne sont jamais des instrumens de tyrannie. »

Parmi les chapitres que nous avons remarqués plus spécialement, il en est plusieurs où une fine ironie se mêle aux préceptes de la sagesse; tels sont le XIe du livre premier, qui est intitulé : *Malheur à qui s'éclaire!* et le XXIXe du livre deuxième, qui a pour titre : *Tous ces gens-là étaient philosophes*, et dans lequel l'auteur fait une longue et triste énumération de tous les ennemis de la philosophie, qui ont été les fléaux de leur tems et de l'humanité. Nous recommandons aussi aux lecteurs le chapitre XVI du livre premier, dont le sujet est la disproportion des peines avec les délits, et qui a pour titre : *Un peu d'humanité pour l'amour de Dieu et des hommes.* Le chapitre XX contient des réflexions fort justes et fort sages sur la doctrine des matérialistes. Le XXIVe, qui a pour titre : *Mauvais livre qui a été bon*, est très-piquant. C'est l'histoire d'un honnête paysan qui, en 1815, avait mis entre les mains de son fils le *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire français*, et qui ne pouvait se persuader qu'un livre approuvé par l'archevêque de Paris, et même par le pape de Rome, pût jamais être mauvais. Le chapitre XXXIVe, sous le titre d'*Esquisse*, renferme beaucoup de choses en peu de mots. Le chapitre L contient la réfutation de plusieurs pensées de Pascal; et malgré l'autorité de cet écrivain si justement célèbre, l'auteur moderne nous semble avoir raison contre lui. Dans le chapitre LII, M. d'Outrepont établit que l'homme a de tout tems été sociable. « J'aimerais autant, dit-il à l'occasion de ceux qui ont avancé une opinion contraire, qu'on me demandât où, quand et pourquoi commença la société des abeilles. » Le chapitre suivant offre des réflexions fort justes sur l'instinct des animaux. Le chapitre VI du livre deuxième a pour titre le *Ballet original.* Voici ce que c'est que ce ballet, dont parle Voltaire (t. XLVII, p. 289, édit. de Beaumarchais): « Le pouvoir despotique et l'état républicain furent représentés à Londres, en 1709, par une danse tout-à-fait galante. On voyait d'abord un roi qui, après un entrechat, donnait un grand coup de pied dans le derrière à son premier ministre; celui-ci le rendait à un second, le second à un troisième, et enfin celui qui recevait le dernier coup figurait le gros de la nation, qui ne le rendait à personne : le tout se faisait en cadence. Le gouvernement républicain était figuré par une danse ronde, où chacun donnait et rece-

vait également. » M. Charles d'Outrepont ajoute à la description de ce ballet vraiment original : « On sait que quelques élèves de Terpsichore ont voulu nationaliser parmi nous cette dernière figure ; mais il ne leur a pas été possible de nous l'apprendre, quoiqu'elle soit très-simple : nous sommes si pétulans et nous avons tous une si bonne opinion de nous-mêmes que chacun a voulu y mettre du sien ; il en est résulté la danse la plus embrouillée que l'on ait jamais vue dans aucun bal. »

Les lecteurs ont pu prendre par nos citations une idée suffisante de la manière et du style de l'auteur. Ajoutons que plusieurs de ses chapitres renferment des discussions littéraires du plus grand intérêt, et qui témoignent d'un goût qui devient malheureusement de plus en plus rare de nos jours. Tel est l'éloge qu'il fait de l'*Héloïse* et de l'*Émile* (p. 9 et p. 165) ; tels sont les chapitres XLI, XLII, XLIII, XLIV et XLV du livre premier, et le XLIIe du livre deuxième, consacré à l'examen du génie de Shakspeare et de Gœthe. Vengeant un critique estimable (M. Duviquet) des attaques de la médiocrité jalouse, il rappelle (p. 81) le mot si juste de ce critique : « Règle générale, quiconque ne comprend pas les défauts d'un auteur, n'est pas digne d'en apprécier les beautés. » Les chapitres XVIII, XIX et XX du livre deuxième, dont l'un a pour titre : *Rien n'est beau que le vrai*, sont exclusivement consacrés à la musique et ne sont pas indignes de la *Lettre de J.-J. Rousseau écrite des Champs-Élysées à M. Castil-Blaze*, que M. Ch. d'Outrepont a publiée à la suite de ses *Dialogues des morts* et qui a fait du bruit lors de son apparition (1).

Maintenant, faut-il faire la part de la critique? elle sera légère, et l'auteur lui-même, qui a prévu le reproche qu'on pourrait lui adresser, nous semble y avoir bien répondu d'avance. « Vous direz peut-être, remarque-t-il, p. 4 de son *Discours à ceux qui le liront*, que je saute de branche en branche, qu'il n'y a presque jamais de liaison entre mes chapitres, et vous n'aurez pas tout-à-fait tort. Mais, si vous ajoutez que je manque de méthode, vous ne serez pas juste, car on n'exige jamais que des mélanges fassent un tout régulier. »

E. Héreau.

---

(1) Voyez l'annonce de cet ouvrage dans la *Rev. Enc.*, tom. XXX, pag. 523. Tous les autres ouvrages de l'auteur ont été annoncés successivement dans ce même recueil, savoir : *la Saint-Barthélemy*, t. XXXI, pag. 775 ; *la Mort de Henri III*, tom. XXXII, p. 780 et *la Mort de Charles Ier*, tom. 33, pag. 820.

Beaux-Arts.

68. — * *Galerie de Shakspeare*, dessins pour ses OEuvres dramatiques, gravés à l'eau-forte d'après Retzsch, avec des *explications*, traduites de l'allemand du professeur Boettiger, par Mme *Élise* Voïart, et des *scènes de Shakspeare*, traduites par M. *Guizot* et *le traducteur de lord Byron*. — Hamlet. Paris, 1828; Audot. In-16 oblong contenant 17 dessins; prix, 2 francs.

L'idée de reproduire dans de rapides esquisses les principales situations des poëmes célèbres est tout-à-fait heureuse, et remonte en quelque sorte à la renaissance même des arts, puisque l'histoire a gardé le souvenir de dessins faits par Léonard de Vinci, pour l'explication de la *Divine Comédie* du Dante; c'est ainsi que nous avons vu les Girodet, les Gérard retracer les beautés sublimes de Racine, et, dégagés des entraves que la susceptibilité française impose à l'audace des acteurs, nous montrer dans une suite de dessins remarquables le génie tout entier de notre premier poëte. Mais il est un auteur qui présente aux artistes un domaine bien plus vaste encore, c'est l'Eschyle anglais; c'est dans les œuvres si riches, si variées de cet immense génie qu'ils peuvent puiser toutes sortes d'inspirations et d'images tour à tour gracieuses, terribles, fantastiques. Aussi, depuis long-tems la gravure anglaise a-t-elle reproduit toutes les scènes échappées à la verve souvent désordonnée, mais toujours originale de Shakspeare. Seulement une certaine mollesse se fait remarquer dans presque toutes ces compositions, dont un fini précieux forme le principal mérite; les costumes surtout y sont tracés avec une négligence impardonnable; il n'y est tenu aucun compte ni des pays ni des tems, et si tous les anachronismes qu'on pourrait y relever sont imités de la représentation, ils ne donneraient pas une haute idée de l'exactitude des acteurs anglais.

L'ouvrage que nous annonçons nous paraît avoir évité les défauts que nous venons de signaler. Le nom de l'auteur promettait des dessins pleins d'originalité et de correction tout ensemble; cette promesse est réalisée. Déjà connu chez nous par le succès de son *Faust* en gravures au trait, Retzsch, dessinateur allemand distingué, a choisi dans les tragédies de Shakspeare une suite de sujets qu'il a très ingénieusement rendus. C'est par *Hamlet* que commence cette série, et chaque personnage du drame a reçu de l'auteur une physionomie, un caractère particuliers. Parmi les dix-sept dessins d'Hamlet,

nous citerons surtout avec éloge : Claudius tuant son frère endormi ; Hamlet frappant Polonius derrière la tapisserie ; Ophélia, devenue folle après la mort de son père, s'avançant le front paré de fleurs (charmante conception rendue avec infiniment de goût) ; la scène de l'enterrement d'Ophélia, celle enfin de l'assassinat de Claudius. Nous devons faire des vœux pour que cette galerie pittoresque dont nous pouvons déjà apprécier le péristyle, se déroule bientôt tout entière à nos yeux; ce sera pour nous une occasion favorable de mieux étudier et de mieux comprendre Shakspeare. B.

69. — * *Isographie des Hommes célèbres*, ou *Collection de facsimilés de Lettres autographes et de signatures*, dont les originaux se trouvent à la bibliothèque du Roi, aux archives du royaume, à celles des différens ministères, du département de la Seine, et dans les collections particulières de MM. *Bérard*, *Berthevin*, *de Chateaugiron*, *Duchesne* aîné, *Lucas de Montigny*, *Marron*, *Monmerqué*, *Trémisot*, *Villenave*, etc. 17e et 18e livraisons. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. 2 cahiers in-4°; prix de la livraison contenant 24 facsimilés, en papier ordinaire, 6 fr.; en papier vélin, 10 fr. (Voy. *Revue Enc.*, tome XXXVIII, page 773, et tome XXXIX, page 491.)

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

70. — * *Mémoires et rapports de la Société d'agriculture et arts du département du Doubs*, 1826 et 1827 (7e et 8e années de la restauration de la Société). Besançon, 1828 ; veuve Daclin. In-8° de 276 pages.

Il est peu d'ouvrages qui provoquent plus impérieusement la pensée que le petit nombre de Mémoires insérés dans ce recueil. En les lisant, on s'arrête involontairement, et fréquemment ; on médite, on adopte ou l'on rejette l'opinion de l'auteur; mais dans l'un et l'autre cas on s'est fortement occupé du sujet traité dans le Mémoire. Le besoin de réfléchir se fait sentir dès les premières pages, dans le discours prononcé le 20 mars 1828, dans une séance publique, par M. Girod de Chantrans, président de la Société : on y rencontre avec surprise la proposition toute nouvelle de former, dans l'intérieur de la France, des colonies de *forçats libérés*. On regrette que des questions aussi complexes soient abordées dans les solennités académiques, où il semble que les vérités bien constatées devraient avoir seules le droit de se produire avec cette expression noble et simple qui est l'éloquence de la raison. Un établissement pour les forçats libérés serait une institution que le législateur a seul

le pouvoir de créer, et qui le mettrait dans la nécessité de reformer tout le système de nos lois criminelles. Ces colonies où le forçat libéré serait conduit et retenu malgré lui, où il travaillerait malgré lui, etc., seraient des lieux de détention perpétuelle, où des hommes qui ne sont plus traités en condamnés subiraient une nouvelle punition. Un sujet de cette nature, et d'une aussi grande importance, ne peut être traité en passant, et seulement par occasion : M. de Chantrans en parle à la suite de quelques réflexions sur le projet de *fructification universelle*, proposé par M. Rauch, projet sur lequel on ne s'accordera que très-difficilement, non quant au but, mais quant aux moyens d'exécution.

Dans la même séance, M. Laurens, secrétaire, a rendu compte des travaux de la Société : ils sont nombreux, et pleins d'intérêt. Nous aurons l'occasion d'y revenir au sujet des découvertes géologiques faites dans la grotte d'Osselles et au sommet du mont de Brégille, près Besançon.

Les Mémoires contenus dans ce volume sont tous recommandés par l'utilité de leur objet, ou par les faits curieux qu'ils exposent. Il en est quelques-uns qui auraient besoin de rectifications, en très-petit nombre, il est vrai, mais qui ne sont point sans importance. Ainsi, par exemple, dans l'*Essai sur l'agriculture* considérée dans ses rapports avec les arts industriels, par M. Bailly, l'auteur fait honneur aux Espagnols de canaux d'irrigation qui sont une œuvre des Arabes, et que les habitans actuels n'ont pas su multiplier dans les lieux où ils auraient eu le même succès. Les expériences que l'auteur a faites pour comparer entre elles diverses sortes de combustibles sont trop imparfaites, conduisent à des résultats fort différens de ceux que l'on a obtenus plus en grand, et par des procédés plus exacts, en Amérique et en Europe, etc. On doit aussi à M. Bailly une Notice sur le froment locular (*triticum monococcum*), qu'il indique comme le plus propre à fournir la paille pour la fabrication des chapeaux d'Italie : mais il ne dit pas que les bonnes qualités de cette paille ne dépendent point de l'espèce ou variété du froment, mais des moyens employés par les cultivateurs pour obtenir des tiges très-longues et très-fines ; qualités sans lesquelles l'adresse de la tisseuse ne produirait qu'un ouvrage grossier, incapable de soutenir la concurrence des beaux ouvrages de ce genre que l'Italie nous envoie.

Nous recommanderons spécialement à nos lecteurs deux mémoires de M. de Chantrans, l'un sur quelques cantons de la Suisse, où beaucoup de choses trop vantées par la foule des voyageurs sont ramenées à leur juste valeur ; et l'autre intitulé :

Quelques réflexions sur la nécessité d'un juste rapport entre la population, l'agriculture, les arts et le commerce d'un État quelconque, pour former l'ensemble d'industrie le plus favorable. Dans celui-ci, des vérités utiles à toutes les classes sont exposées avec la gravité, la droiture, la simplicité d'expression qui conviennent si bien au désir de persuader par les seules forces de la raison. On ne manquera point non plus de lire l'excellent Mémoire de M. Bosc *sur les améliorations à apporter au chauffage domestique :* il est très-instructif, même pour ceux qui n'auraient pas besoin de profiter de cette instruction; il met au courant des recherches faites jusqu'à présent sur l'art du chauffage, des résultats obtenus, des appareils en usage, et il dirige, autant qu'il est possible, les recherches ultérieures. C'est une dissertation des plus complètes sur un sujet d'une utilité générale, et l'auteur a trouvé le secret d'être fort court, en n'omettant rien de ce qui était renfermé dans le cadre très-spacieux qu'il s'était tracé. N.

71. —* *Rapports et comptes rendus de la Société philantropique de Paris, pour l'année* 1827, *lus dans l'assemblée générale du* 28 *juin* 1828. Paris, 1828; Éverat, rue du Cadran. In-8° de 238 pages; prix, 2 fr.

Les développemens que cette utile institution avait pris depuis quelques années n'offrent plus les mêmes progrès. Le nombre des souscripteurs et le montant des souscriptions n'ont presque pas varié de l'année précédente à l'année 1827. L'un des rapporteurs, M. Descamps, s'étonne avec raison d'un tel état de choses, lorsque l'accroissement considérable qui a eu lieu, depuis quelques années, dans la population et dans les fortunes de Paris, l'esprit de bienfaisance et de charité généralement répandu dans les classes élevées et opulentes que renferme cette capitale, donnaient droit d'espérer de voir beaucoup augmenter les ressources de la Société. Il a cru en trouver la cause «dans ce voile de modestie dont les œuvres de la Société philantropique sont couvertes, dans cette espèce d'obscurité dont elle entoure ses bienfaits, obscurité conforme sans doute à la sublime morale qu'elle professe, mais qui nuit à l'accomplissement des vues qu'elle se propose.

«Le soulagement de l'humanité souffrante, ajoute le rapporteur, tel est l'objet constant des travaux de la Société philantropique; il faut l'atteindre par tous les moyens possibles, et votre comité a senti la nécessité de s'élever au-dessus des considérations, pourtant respectables, qui la retenaient dans cette obscurité. Il a conçu, pour l'en faire sortir, des moyens de publicité dont le résultat doit être efficace; mais, en attendant qu'il puisse les

mettre en usage, et en obtenir le succès qu'il a lieu d'en espérer, réunissons-nous à lui pour concourir à cet apostolat. Que chacun de nous, dans le cercle de ses relations, cherche de nouveaux bienfaiteurs; qu'il appelle ses connaissances à partager le plaisir si doux de secourir l'infortune; faisons-leur connaître qu'une association de gens de bien, réunis sous un auguste patronage, s'occupe avec persévérance de soulager les malheureux; augmentons ainsi, avec le nombre de nos collaborateurs, la masse des secours, dont une population d'infortunés réclame l'assistance. »

Nous nous estimerions heureux de pouvoir contribuer à ce résultat. La Société philantropique est une institution éminemment utile; les hommes généreux animés du désir d'améliorer le sort physique et moral de ces malheureux qui sont cachés par centaines et par milliers dans les quartiers les plus obscurs et les plus malsains d'une vaste cité, doivent se réunir à elle avec empressement. On ne peut l'accuser d'encourager la mendicité; ses secours sont distribués par les bureaux de charité, dont les membres peuvent les appliquer avec discernement, et la plus grande partie de ces secours n'est point un don gratuit. C'est une nourriture saine qu'on accorde à un taux extrêmement bas, mais qui peut encore être considéré comme le prix du travail. Le service de la soupe aux légumes, l'un des objets essentiels de la Société, a coûté, pendant le dernier exercice, 33,410 francs 91 centimes, pour une distribution de 300,517 portions; ce qui donne, pour chacune, un prix moyen de 11 centimes $\frac{1}{10}$. 127,856 de ces soupes ont été vendues au prix de 5 centimes, c'est-à-dire à moins de la moitié de ce qu'elles coûtaient à la Société. Les dispensaires ont soigné 3,557 malades, dont les traitemens présentent une dépense totale de 46,306 francs 80 centimes; d'où il suit que la dépense moyenne occasionée pour chacun d'eux s'est élevée à 13 fr. 01 centime. La dépense totale de la Société a excédé la recette de l'année de 6,906 fr. 54 cent.

On trouvera des faits et des observations intéressans pour la science dans le rapport que M. le docteur Lisfranc de Saint-Martin a fait, au nom des médecins et des chirurgiens des dispensaires, sur la pratique médico-chirurgicale et sur le mouvement des malades dans les dispensaires pendant l'année 1827. A. P.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

72. — *Sulla riproduzione naturale degli esseri organizati discorzo, etc.* — Discours sur la reproduction naturelle des êtres

organisés; par le marquis *Louis* DEL GALLO. Paris, 1828; Renouard. In 8°.

L'auteur s'est proposé de rechercher quelles sont les lois naturelles de la reproduction des êtres organisés, l'homme excepté. Il est évident que tout être organisé tire son origine d'un être semblable. Or, pour ne pas supposer une série *infinie*, il faut admettre un être organisé, primitif et commun, qui ait reçu l'existence par des causes toutes différentes de celles qui président à la reproduction de son espèce. L'auteur évite avec adresse cette discussion interminable, et par conséquent inutile. Quant aux hypothèses par lesquelles il essaie de suppléer à ce que nous ignorons, il serait inutile d'en occuper ceux qui ne peuvent goûter que ce qui ajoute réellement à leurs connaissances c'est-à-dire le *vrai* qui a fourni toutes ses preuves. Les lecteurs dont l'imagination se plaît aux romans physiques liront celui de M. le marquis del Gallo, le reliront encore : et quoiqu'ils eussent pu faire un meilleur emploi de leur tems, ils ne le regretteront point, et ne l'auront pas entièrement perdu. F. S.

73. — *Cours de Versions grecques*, à l'usage des élèves de cinquième et de quatrième, extrait de l'*Elementar Buch* de *Jacob* et du recueil de *Gedik;* contenant, 1° des exercices élémentaires sur les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe; 2° des traits historiques; 3° des notions mythologiques; 4° des dialogues; 5° des lettres; 6° des notions sur l'histoire naturelle; 7° des extraits de différens auteurs sur les mœurs et les usages des anciens peuples; 8° la géographie historique des trois parties du monde connu des anciens; *avec des notes et un vocabulaire*, où sont indiqués les mots racines, les mots composés et les parties des verbes; par C. VILLEMEUREUX, professeur agrégé au collége royal de Henri IV. Paris, 1828; librairie scientifique et industrielle de Malher et compagnie. In-12 de 230 pages; prix, 3 fr. 50 c.

La variété des sujets qu'offrent les versions contenues dans cet ouvrage, est pour les élèves un attrait qu'ils ne sont pas habitués à rencontrer dans les livres mis entre leurs mains; l'auteur a d'ailleurs présenté les difficultés dans un ordre progressif qui facilite et encourage l'étude de la langue grecque. Le vocabulaire qui suit ces divers extraits, choisis d'ailleurs avec goût, n'offre pas une moins grande utilité; il évite de longues et minutieuses recherches; mais toutefois, loin d'être favorable à la paresse, il exerce l'intelligence et exige toute l'application de ceux auxquels il est destiné.

B.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Mexique. — *Situation politique et commerciale de ce pays.* — Les détails qui suivent sont extraits d'un document officiel présenté au congrès de cette république, à l'ouverture de sa dernière session. — Le voyage que M. Camacho, ministre des affaires étrangères, a fait en Europe, a exercé la plus salutaire influence sur les rapports politiques et commerciaux de la république avec les nations étrangères. Les difficultés qui avaient retardé pendant deux ans la conclusion du traité d'amitié, de commerce et de navigation avec la Grande-Bretagne, ont été aplanies; et ce pacte, fondé sur la réciprocité, s'exécute de part et d'autre avec une scrupuleuse bonne foi. De semblables traités ont été conclus avec les Pays-Bas, le Hanovre, le Danemark et les villes anséatiques; les négociations avec la Suède prennent la tournure la plus favorable. Une convention de commerce a été conclue avec la Prusse; elle est basée sur le même principe de réciprocité, et assure au commerce mexicain dans ce pays le traitement de la nation la plus favorisée. La France s'est enfin décidée à établir au Mexique des consuls *nommés par le roi*, et à donner l'*exequatur royal* aux titres de créance de l'agent général du commerce mexicain. Une convention de commerce a été signée à Paris; mais elle n'a qu'un caractère provisoire. Le ministère français a manifesté l'intérêt qu'il prend à la république, en ménageant à son envoyé une entrevue avec le nonce du pape, qui a exprimé, au nom de sa sainteté, l'intention de renouer les rapports spirituels avec les Mexicains. Un témoignage plus important des dispositions amicales de la France résulte de l'établissement des paquebots mensuels, qui faciliteront beaucoup les communications entre les deux pays. — « Le gouvernement, a dit M. Espinosa, se félicite d'avoir à présenter aux chambres ces résultats heureux du zèle et de l'activité des agens auxquels il a confié le soin d'entretenir nos relations avec l'Europe; et c'est un devoir pour lui de faire, à ce titre, une mention spéciale de M. *Th.* Murphy père, auquel,

bien qu'à regret, et pour obéir à la loi du 10 mai 1827 (1), on a été obligé de retirer l'agence générale du commerce qu'il exerçait en France avec l'*exequatur royal*, et où il avait rendu de nombreux et importans services. Tout ce qu'on doit à ses talens et à son dévoûment à la république, tous les services qu'on peut en attendre encore, réclament en sa faveur une dispense particulière des conditions de la loi. » — Les États mexicains continuent à entretenir des rapports de fraternité et de bonne intelligence avec les autres nations du Nouveau-Monde. Le gouvernement se prononce avec beaucoup de force pour l'établissement de la grande confédération américaine; et, loin que les événemens qui ont troublé la paix des États nouveaux lui paraissent des motifs suffisans pour rétrograder dans cette voie, et revenir sur les actes de l'assemblée de Panama, il y voit, au contraire, des raisons décisives qui prouvent leur nécessité. La coïncidence de ces faits déplorables, l'identité de leur origine, de leur marche et de leur tendance, malgré l'éloignement des lieux et la diversité des circonstances, tout les rattache à un plan concerté contre l'indépendance américaine; et le grand congrès du Nouveau-Monde est la seule autorité capable de combattre cette unité d'action par un concert opposé d'efforts et de moyens, d'apaiser par sa puissante influence les dissensions qui affaiblissent les États nouveaux, et de combiner leurs forces contre l'ennemi commun. Le gouvernement mexicain n'a rien épargné pour obtenir la réunion de cette assemblée à Tacubaya, et il a surtout fait valoir, à l'appui de ses instances, les événemens fâcheux survenus dans l'Amérique centrale. Plusieurs conférences confidentielles ont eu lieu, et l'on s'occupera, avant tout, des traités de confédération.

Les principales branches de la richesse publique ont continué à prospérer. On voit, par les tableaux officiels, que le mouvement des étrangers, en 1827, a surpassé d'un huitième celui de 1826. Des passeports ont été délivrés pour séjourner au Mexique à 866 étrangers, dont la moitié sont des Anglais, commerçans ou employés dans les mines. On compte aussi dans ce nombre 187 Américains du nord. Il est arrivé, dans la même année, 152 Français; il en est parti seulement 45. Les étrangers établis dans la république se répartissent comme il suit, d'après les motifs qui les ont attirés : commerçans, 352; mineurs,

(1) Cette loi exclut des emplois publics tous les Espagnols européens. L'agence générale est maintenant confiée à M. Murphy fils, qui est Mexicain de naissance.

274; artisans, 91; agriculteurs, 10; professions diverses, 80. Il n'a été délivré que 149 passeports à la sortie. Le nombre des étrangers domiciliés s'est donc accru de 717 pendant l'année.

Les capitalistes ont été invités à former des entreprises pour l'ouverture et l'amélioration des voies de communication. Il a été importé de France des troupeaux de mérinos et de chèvres de Cachemire. L'épidémie qui a régné parmi les troupeaux indigènes a failli compromettre le succès de cette tentative; mais, des 55 individus qui subsistent, la plupart sont nés dans le pays même; ce qui donne l'espoir fondé de les conserver et d'en acclimater la race.

Le gouvernement a formé une commission pour préparer un plan d'instruction publique. On lui a recommandé de se régler sur les circonstances actuelles du pays, et de laisser de côté les magnifiques utopies dont l'exécution serait impraticable. En attendant, les institutions existantes continuent à prospérer et à produire les meilleurs résultats. A leur tête se placent les colléges des Mines, de Latran et de Saint-Grégoire. On enseigne, dans quelques-uns de ces établissemens, la jurisprudence, la philosophie, les mathématiques, le latin, le français et le dessin. Il s'est établi dans le collége de Latran une académie publique de législation et d'économie publique. Le conservatoire des antiquités mexicaines et d'autres objets précieux destinés à la formation du musée national s'enrichit journellement, grâce à la généreuse libéralité des citoyens. Il possède maintenant plus de 600 peintures ou dessins relatifs à l'histoire des races indigènes, un nombre égal de monumens de pierre ou d'argile, plus de 600 manuscrits importans et curieux, et 42 tableaux des meilleurs peintres nationaux.

Des dissensions graves ont agité plusieurs États de la fédération. Le gouvernement reproduit annuellement ses plaintes sur les abus de la liberté d'écrire, tout en rendant hommage aux services qu'elle a rendus. Mais, en dernière analyse, le peu de succès des tentatives obstinées de l'Espagne, la facilité avec laquelle ont été étouffées les conspirations d'Arenas et du général Bravo, sont des preuves irrécusables des progrès de l'esprit républicain et de la popularité du système fédéral. *.

AFRIQUE.

Voyage de M. Caillé *dans l'Afrique centrale.* — La *Société de géographie de Paris* vient de publier, dans un supplément à son Bulletin, n° 66, l'extrait suivant de deux lettres de M. A. Caillé, datées de Toulon du 10 octobre. — « Étant au Sé-

négal, en 1824, je projetai d'explorer l'Afrique centrale, de visiter les villes de Jenné et de Tombouctou, objet des recherches des Européens, et qui ont coûté la vie à tant d'illustres voyageurs; enfin de surpasser, s'il était possible, les Anglais qui nous avaient devancés. Je me décidai en conséquence à partir pour l'intérieur, à l'aide de mes seules ressources, persuadé qu'à mon retour le gouvernement saurait apprécier mes services. — Le 19 avril 1827, je quittai Cacandi sur le Rio-Nunez; je suivis une caravane de marchands mandingues allant sur le Niger. Grâce au costume arabe et à la religion du pays que j'embrassai, les nombreuses difficultés attachées à ce pénible voyage ont été aplanies. J'ai franchi sans obstacles les hautes montagnes de la Sénégambie et du Fonta-Dhialon, les pays de Kankau, de Vassoulo, etc., et je suis arrivé à Timé, village habité par des Mandingues mahométans, et situé dans la partie sud du Bambara; j'y séjournai cinq mois retenu par une maladie très grave. Le 9 janvier 1828, je repris mon voyage: je visitai l'île et la ville de Jenné, et je m'embarquai sur le Niger sur un bâtiment d'environ soixante tonneaux, destiné pour Tombouctou; j'arrivai, après un mois de navigation pénible, dans cette ville qui est située à cinq milles au nord de Kabra, dans une plaine de sable mouvant, où il ne croît que de frêles arbrisseaux. J'y séjournai quatorze jours; j'étudiai les mœurs et les usages des habitans, le commerce et les ressources du pays, et je pris toutes les informations que je pus me procurer. Ensuite, je me dirigeai au nord pour traverser le grand désert, et j'arrivai à El-Arawan, ville éloignée de six journées de marche de Tombouctou: c'est l'entrepôt du sel qui est transporté à Sansanding et à Yamina; elle est située sur un sol aride et sans aucun arbrisseau. Le vent brûlant de l'est y règne continuellement. Je continuai ma route, et j'arrivai au puits de Téligue, à huit jours d'El-Arawan. — De là, je m'enfonçai dans le désert, au nord-nord-ouest. Tout le sol est composé de sable mouvant et de roches de quartz gris jaspé de blanc. Après deux mois de marche et les plus pénibles privations dans cet horrible désert, je passai enfin à Tafilet, à Fez, à Mequinez, Rabat et Tanger, où je fus accueilli par M. *Delaporte*, vice-consul de France, qui me procura tous les soins qu'exigeaient ma position. Peu après, je m'embarquai sur une goëlette qui me conduisit à Toulon, *où je suis en convalescence.*»

La *commission centrale de la Société de géographie* a décidé, à l'unanimité, dans sa séance du 17 octobre, qu'une première indemnité pécuniaire serait envoyée sur-le-champ à M. A.

Caillé, qui fera sans doute connaître plus tard au public les détails circonstanciés de son voyage.

En rapportant ce fait, nous nous appuyons de l'autorité d'une Société savante, dont les membres sont appelés, par la nature de leurs connaissances et de leurs recherches, à juger mieux que nous du caractère de vérité que peut offrir le récit de M. Caillé. Peut-être néanmoins ne faut-il pas trop s'empresser de croire au succès d'une entreprise aussi périlleuse qu'un voyage à travers les régions insalubres et les farouches populations du centre de l'Afrique. Tant d'hommes aguerris contre tous les dangers, soutenus par les recommandations et les encouragemens des souverains ou des plus riches associations, ont échoué dans leurs tentatives pour explorer ces contrées fatales aux Européens, qu'il est permis de douter un instant qu'un individu isolé, abandonné à ses propres ressources, ait pu réussir là où tous ses prédécesseurs avaient trouvé la mort. Cependant, il est possible que M. Caillé ait dû à son isolement même de ne point attirer l'attention et la méfiance des Africains; et si, grâce à une santé robuste, et surtout au costume et à la langue des Arabes, il est parvenu à surmonter en effet les obstacles de tout genre qui ont dû entraver sa marche, la France et l'Angleterre ne manqueront pas de lui adjuger, avec les récompenses que méritent son zèle et ses travaux, cette belle part de gloire dont la recherche a fait avant lui de si nombreuses victimes.

EUROPE.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Académie impériale des sciences. — Séance publique annuelle.* — Cette compagnie savante avait coutume de tenir, chaque année, une séance publique, le 25 du mois de juillet; mais, depuis le jubilé qu'elle a célébré avec tant d'éclat en 1826, elle a jugé plus convenable de reporter cette assemblée générale à l'anniversaire de la fondation, fixé au 29 décembre 1826, vieux style, au lieu du 21, jour auquel elle avait été réellement ouverte en 1725. L'empereur ayant approuvé cet arrangement, l'Académie a tenu, le 29 décembre 1827, une séance solennelle à laquelle assistaient, avec le duc de Vurtemberg, les membres les plus distingués du clergé et des administrations civile et militaire.

Le discours d'ouverture prononcé par M. Ouvarof, président de l'Académie, étant de nature à intéresser tous les amis

des sciences, et de la civilisation en général, nous en offrirons une traduction à nos lecteurs.

« Messieurs, une année nous sépare du jour où je vous offrais, dans ce même lieu, une esquisse, bien faible sans doute, des bienfaits dont les souverains de la Russie n'ont cessé de combler l'Académie impériale des sciences. Aussi cette Académie, devançant l'histoire en ce jour, voudra-t-elle ajouter aux noms de Pierre, de Catherine et d'Alexandre, le nom sacré de Nicolas! — Dans sa haute sollicitude pour ce sanctuaire de la science, et animée du désir de lui ouvrir de nouvelles voies pour arriver à des progrès toujours croissans, S. M. I. a daigné confirmer les articles supplémentaires de son règlement, et lui accorder un nouveau *budget* avec la libéralité qui caractérise un monarque ami des lumières. En vertu de ces articles, l'Académie aura dorénavant vingt-trois membres ordinaires, dont les attributions sont fixées comme il suit : 1° *Classe des sciences mathématiques.* Deux académiciens s'occuperont des mathématiques pures, deux des mathématiques appliquées, deux de l'astronomie, un de la géographie et de l'art nautique. 2° *Classe des sciences naturelles.* Elle comprendra deux académiciens pour la physique, un pour la chimie générale, un pour la technologie, un pour la chimie appliquée à l'économie rurale, deux pour la zoologie, un pour la botanique, un pour la minéralogie et la géognosie, un pour l'anatomie comparée et la physiologie. 3° *Classe des sciences historiques et politiques.* Un académicien sera chargé de l'économie politique et de la statistique, un autre de l'histoire de la Russie et de ses antiquités, un troisième et un quatrième de l'archéologie grecque et de l'archéologie latine; enfin, deux académiciens feront de l'histoire et de la littérature des peuples de l'Asie le sujet spécial de leurs travaux.

« Une si grande libéralité permet à l'Académie de perfectionner son organisation : les moyens ne lui manquent plus pour exciter le goût de la science dans ceux sur lesquels elle doit agir, et elle se trouve en état de recevoir dans son sein tous les hommes qui, parmi nous, parcourent avec distinction la carrière des lettres, et même d'en appeler d'autres des contrées les plus éloignées. Si le siècle d'Élisabeth et de Catherine a pu montrer avec un juste orgueil les *Euler*, les *Muller*, les *Schlötzer*, les *Pallas*, appelés de loin, le règne glorieux de Nicolas sera illustré, nous n'en doutons pas, par des hommes non moins dignes d'ajouter encore à son éclat.

« Relevée d'ailleurs d'une parcimonie dont l'état de ses revenus lui faisait une loi, l'Académie aura plus de moyens

pour enrichir ses collections par des acquisitions importantes, et ses musées et sa bibliothèque recevront une nouvelle impulsion. Elle s'imposera le devoir de faire continuer ces voyages d'investigation auxquels, j'ose le dire, nous devons tout ce que nous savons sur la géographie, sur la statistique et sur l'histoire naturelle de notre patrie. Mais, dans cet empire, quelles vastes contrées, combien d'objets remarquables attendent toujours l'homme capable de les décrire! Quel champ est ouvert au naturaliste, à l'antiquaire, au géologue! Il reste un monument de gloire et d'utilité à fonder, et c'est sous les auspices de Nicolas que l'Académie voudra remplir cette obligation.

« Objet de la haute munificence du monarque qui vient de lui donner une nouvelle vie, encouragée par la sollicitude avec laquelle il daigne s'occuper d'elle, et récompensée dans la personne de son président, l'Académie, pénétrée du sentiment de ses obligations, s'empressera de répondre à l'attente de son généreux protecteur, à celle de la patrie et de toute l'Europe attentive à ses progrès.

« Chaque nouvelle solennité de l'Académie des sciences, chaque événement heureux pour elle, reporte involontairement sa pensée sur son auguste fondateur. En quel autre lieu le cœur battrait-il si fort au souvenir de Pierre-le-Grand? Rien n'a pu effacer ses traces dans cette enceinte; l'Académie, sa dernière, sa plus chère création, lui appartient plus qu'aucune autre, et c'est ici que l'étendue de son immense génie commande surtout notre admiration. Ah! si, par un miracle de la Providence, le grand fondateur de l'empire russe, franchissant un moment le seuil étroit de la tombe, venait saluer aujourd'hui ce sanctuaire de la science, et qu'il nous vît rassemblés au nom de son arrière-neveu, quelle solennité pourrait être comparée à la nôtre? Ne reconnaîtrait-il pas dans ce neveu celui par lequel ses grands projets, pour des œuvres de guerre et de paix, devaient être accomplis? Il croirait voir un second lui-même, mais dans toute la vigueur de l'âge, mais tel que nous avons vu notre empereur au premier jour de son règne, conjurant l'orage, et digne en tout de son grand aïeul. Que serait-ce, si, après avoir vu tant de grands travaux, dignes d'un Périclès et du siècle d'Auguste, Pierre entendait soudain les chants du triomphe, et qu'il sût que les bannières de la Russie flottent sur les murs d'Érivan et de Tébris, que l'aigle moscovite plane avec majesté sur les flots de la Méditerranée? Avec quel ravissement il apprendrait que la Providence, qui se plaît à nous favoriser, lui a donné un successeur destiné à mettre la dernière main à son œuvre immortelle, et

à nous un monarque, entre les mains, ou, pour mieux dire, dans le cœur duquel les destinées de la génération actuelle et les grandes espérances de l'avenir reposent en sûreté.

« Adressons-nous, messieurs, à l'auteur de tout bien, pour le prier de répandre ses bénédictions divines sur les jours de Nicolas, d'être avec lui dans la paix et dans la guerre; de couvrir de son puissant bouclier le front de l'oint du Seigneur auquel il a remis le pouvoir, de celui que nous connaissons à la fois excellent citoyen, tendre père et le plus respectueux des fils. Descendant de Pierre, petit-fils de Catherine, fils de Marie et frère d'Alexandre, il trouve dans les annales de son auguste maison les plus nobles modèles. La force créatrice du génie, la politique la plus éclairée, la clémence héréditaire dans sa famille, une vertu sincère, enfin, les vestiges sacrés du monarque *béni de Dieu* (Alexandre)... voilà ce qui l'entoure, voilà ce qui nous assure la bénédiction du Ciel promise par tant de garanties de bonheur et de gloire. Dieu est pour nous! »

Après ce discours, écouté avec un grand intérêt, M. Fuss, secrétaire perpétuel, a fait lecture d'un aperçu général des travaux de l'Académie pendant les années 1823 à 1826, les dernières du premier siècle de son existence. Près de cent dissertations et sept ouvrages devaient trouver place dans ce rapport qui n'était pas très-long : il a donc dû s'interdire tous les détails; les ouvrages seuls l'ont arrêté quelques momens. Commençant par les plus âgés des académiciens de cette période, il a rappelé leurs titres à l'estime des savans, et a fait connaître successivement les travaux de tous les autres membres de l'Académie. Cette revue, rédigée en langue française, et devant faire partie de l'histoire de l'Académie, sera imprimée dans ses Mémoires.

M. Parrot, physicien avantageusement connu, a lu ensuite un rapport détaillé sur les résultats obtenus par des observations sur l'aurore boréale et les glaces polaires, faites par M. le baron de Wrangel pendant sa dernière expédition. Ce hardi navigateur a cherché à expliquer la formation de ces glaces et à constater la durée de leur existence; il a voulu aussi rechercher pourquoi une vaste surface d'eau entourée de glaces en est elle-même souvent dégagée. Quant à ses réflexions sur l'aurore boréale, elles sont très-curieuses, et M. Parrot y a joint une hypothèse nouvelle par laquelle il essaie de trouver une solution plus satisfaisante à une question agitée en sens divers.

L'Académie, désirant répondre aux intentions de S. M. l'empereur, avait pris la résolution de faire entreprendre de nouveaux voyages scientifiques propres à étendre la connaissance

des parties les moins explorées jusqu'ici du vaste empire russe; elle avait chargé M. Trinius, botaniste, l'un de ses membres, de tracer le plan provisoire d'un voyage destiné surtout à enrichir l'histoire naturelle de nouvelles observations. Après que l'ébauche de ce plan eût été lue en russe par M. le secrétaire, ce dernier rendit compte des dons faits à l'Académie par la famille impériale et par quelques particuliers. Nous citerons surtout le *Musée zoologique et ethnographique de l'Amirauté* que S. M. I. veut faire réunir aux collections de l'Académie, trois momies égyptiennes avec leurs sarcophages, offertes par M. Avéroff, négociant de Saint-Pétersbourg; enfin deux médailles en or à l'effigie de Paul Ier et d'Alexandre Ier, données par l'impératrice-mère et dont le modèle était de sa main. — On a terminé la séance en proclamant les noms de quelques nouveaux membres honoraires et ordinaires, ainsi que des correspondans que l'Académie venait de nommer: à leur tête se trouvait Mgr Philarète, le digne archevêque métropolitain de Moscou, successeur d'*Augustin* et de *Platon*.

J. H. Schnitzler.

DANEMARK.

Colonies danoises. — *Propagation de l'enseignement mutuel.* — Ce n'est pas seulement dans la mère-patrie que le gouvernement danois fait tout ce qui est possible pour répandre les lumières; les colonies sont également un objet de sa sollicitude à cet égard. Le roi a fait envoyer l'ouvrage de MM. *Abrahamson* et *Mönster* sur l'enseignement mutuel, ainsi que les tableaux et tout ce qui est nécessaire pour l'établissement d'écoles d'enseignement mutuel aux Indes occidentales et orientales, et aux possessions danoises sur la côte d'Afrique. Deux grandes écoles publiques d'enseignement mutuel sont établies à l'île de Sainte-Croix, et une troisième va s'ouvrir à celle de Saint-Thomas (Indes occidentales); six écoles existent à Serampoor et trois à Tranquebar (Indes orientales), et dans ce moment, deux nègres de la Côte-d'Or, *Noi Davanna* et *Tufubereh*, reçoivent l'instruction dans l'école normale d'enseignement mutuel à Copenhague. Ces deux Nègres seront envoyés, dans le courant de l'année, à la Côte, ainsi que quatre missionnaires, élèves de l'Institut des missions à Bâle. Ces quatre jeunes gens sont, depuis le 5 septembre 1827, à Copenhague, pour étudier la langue danoise, ainsi que la langue accra. Ils sont instruits dans cette dernière, qui est la langue généralement répandue sur la Côte-d'Or, où se trouvent les possessions danoises, par M. le major Vrisberg, qui a séjourné

long-tems sur cette côte, qui en possède parfaitement la langue, et qui a même publié récemment une traduction dans la langue acera du sermon de Jésus-Christ sur la montagne. Les quatre missionnaires étudient aussi la méthode de l'enseignement mutuel dans l'école normale de Copenhague. L'un des deux nègres est très-appliqué à ses études, et quoique ses dispositions naturelles ne répondent point à son zèle pour le travail, il peut devenir d'une très-grande utilité pour la civilisation de ses compatriotes, étant le fils, et le fils chéri, d'un *cabuseer*, c'est-à-dire, chef de tribu, à Ussu. Ce chef s'appelle *Naathai Davunna*, et il est le plus considérable des chefs des indigènes qui se reconnaissent vassaux danois. On vient de donner une nouvelle édition du catéchisme et des psaumes en langue créole, et on publie pour la première fois un ouvrage en langue créole destiné à l'enseignement religieux, et principalement aux esclaves des Indes occidentales. C'est à M. Prætorius, curé à Christiansted, à l'île Sainte-Croix, et qui a passé une partie de l'année dernière à Copenhague, que l'on doit ces utiles ouvrages. Z**.

ALLEMAGNE.

Bavière. — *Population, Statistique. — Établissemens d'éducation et de bienfaisance.* — Nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs le résumé de plusieurs articles contenus dans l'excellent *Journal de la Société de la morale chrétienne* (voy. T. IX, nos 52, 53, 55 et 56). Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces articles en entier. — La Bavière est peuplée d'environ 3,960,000 individus, répartis dans 229 villes, 399 bourgs, 2,920 villages et 28,450 hameaux. Divisée d'après les croyances religieuses, cette population comprend 2,720,000 catholiques; 1,103,000 chrétiens de la confession d'Augsbourg; 80,000 chrétiens réformés; 56,000 Israélites, et 1,000 individus de diverses autres sectes.—L'instruction publique coûte annuellement au gouvernement 735,000 florins, ou 1,874,250 francs, somme qui forme près du sixième de toutes les dépenses du ministère de l'intérieur. Nous pourrions faire ici un rapprochement qui serait affligeant pour les Français amis du bien et des lumières. — Le nombre des établissemens consacrés à l'éducation, en Bavière, est d'environ 5,530; savoir: 3 universités, 2 écoles de droit; 7 écoles normales; 118 lycées, gymnases, colléges, écoles spéciales, etc., et 5,400 écoles primaires. Le nombre des professeurs est de 7,114, sans compter près de 300 inspecteurs, chargés de surveiller et d'améliorer les institutions. — Les juifs ont des écoles particulières pour

leurs enfans; ils ont à Furth une Académie savante. — Le nombre total des élèves dans tout le royaume est de 500,000, c'est-à-dire environ le huitième de la population. En 1826, les écoliers ne formaient, en France, que le $\frac{1}{21}$ à peu près de la population (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIX, p. 456). — Le roi vient de favoriser, à Munich, la fondation d'une école d'enseignement mutuel pour les jeunes filles. La Bavière, comme une grande partie de l'Allemagne, possède un genre d'institution, les *écoles du dimanche*, que l'on regrette de ne pas voir plus nombreuses en France (1). Il en existe deux à Munich : l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Les enfans pauvres y sont admis gratuitement. Tous les jours fériés, ils y reçoivent des leçons basées sur les préceptes de la religion et de la morale. Les autres jours, on leur donne une instruction élémentaire, et ils sont occupés de travaux analogues à leurs dispositions et à leur intelligence; ils fabriquent des instrumens mécaniques, dont la vente défraie en grande partie l'établissement. L'instruction populaire se répand avec rapidité dans tout le royaume; chaque paroisse possède au moins une école élémentaire; et bientôt il n'y aura pas de hameau qui ne jouisse du même avantage. — On doit s'étonner et déplorer que l'amélioration morale n'accompagne pas l'amélioration intellectuelle. Le nombre des enfans naturels est annuellement d'environ 8,500, le $\frac{1}{14}$ des naissances; cette proportion n'est en France que de $\frac{1}{16}$. En Bavière, les criminels sont, année moyenne, dans la proportion de $\frac{16}{20000}$; en France, dans celle de $\frac{16}{67000}$. Nous ne chercherons pas quelles peuvent être les causes de ce fâcheux état de choses. Peut-être vient-il en partie de quelques institutions féodales encore en vigueur, et qui ne sont propres qu'à abrutir les hommes, en brisant dans leur âme tout ressort moral, en étouffant ce sentiment de liberté qui, seul, donne l'amour de la vertu.

Les établissemens de bienfaisance sont nombreux à Munich. La *maison des pauvres* a été organisée d'après les plans de M. de Rumford. 600 indigens y reçoivent chaque jour gratuitement leur nourriture. Une porte secrète est destinée aux pauvres honteux : ils obtiennent, à un prix extrêmement réduit, une soupe de bonne qualité et une ration d'excellent pain. — *L'hospice des hommes* est dirigé par des religieux de

---

(1) Celles que nous y connaissons ont été presque toutes établies par des pasteurs de l'Église réformée et reçoivent seulement les enfans des familles de cette communion.

l'ordre de *la Merci*. On emploie dans cette maison, outre les moyens ordinaires de désinfecter l'air, des ventilateurs et un appareil particulier destiné à le renouveller sans cesse. Les malades y sont reçus, sans autre formalité que leur demande, sans autre recommandation que leurs souffrances. On leur fournit des vêtemens et tout ce qui leur est nécessaire. — *L'hôpital de Saint-Joseph et du Saint-Esprit* est le plus ancien de Munich : il compte quatre siècles d'existence. Les personnes pauvres, âgées et infirmes y sont reçues et entretenues. — La *maison des Enfans-Trouvés* recueille tous les enfans abandonnés et les vagabonds. Dès leur entrée dans la maison, on fait le portrait de chacun d'eux, et l'on y joint une inscription indiquant son nom, le numéro sous lequel il est inscrit sur les registres de la maison, et, s'il est possible, son âge et le lieu de sa naissance. Ces enfans ne quittent l'établissement que lorsque leur éducation est achevée, et qu'ils sont en état d'entrer en apprentissage. Les autres institutions de bienfaisance de Munich sont parfaitement dirigées et administrées; mais, comme elles n'offrent rien de remarquable, nous nous bornerons à citer leurs noms; ce sont : *l'hospice des hommes, celui des femmes, la maison des aliénés, l'hôpital royal, la maison des lépreux sur le Gasteig, celle des lépreux de Schwabing, la maison des orphelins, l'institut des sourds-muets, l'hospice des femmes en couches* et *l'hôpital militaire.*

Le reste du cercle de l'Iser, dont Munich est le chef-lieu, possède 37 établissemens de bienfaisance, hôpitaux, maisons de santé, de refuge, etc. La seule ville de Freising, de 1,500 âmes, renferme un hôpital, une maison d'orphelins, une maison de santé, un institut de sourds-muets, fondé pour 20 élèves, une école normale, un institut pour les enfans des pauvres, et des écoles populaires. Landshut, ville de 9,000 habitans, mérite aussi d'être signalée pour le nombre et l'importance de ses établissemens d'utilité publique. Nous ferons remarquer, entre autres, un institut de lecture pour le peuple, dans lequel est une bibliothèque choisie. Le cercle du Danube-Inférieur renferme 24 établissemens de bienfaisance; le cercle du Regen, 21; celui du Haut-Mein, 33; celui du Rezat, 51; celui du Bas-Mein, 31; celui du Danube-Supérieur, 39; celui du Rhin, 8. En résumant cette énumération, on trouve, en Bavière, 178 hôpitaux, hospices et lazarets; 35 maisons de santé et de traitement d'aliénation mentale; 14 maisons de correction ou de travail.

Le nombre de ces établissemens est d'autant plus remarquable, que la Bavière ne renferme, après Munich, aucune

ville fort considérable. Dans le résumé que nous venons de faire, on compte seulement :

2	villes	de	30,000	à	34,000 âmes.
3		de	20,000	à	26,000
5		de	10,000	à	16,000
9		de	7,000	à	9,000
16		de	4,000	à	6,000
36		de	2,000	à	3,500
30		de	1,000	à	1,800
4		de	....		800

La population de la Bavière égale à peu près la huitième partie de celle de la France; et, si les établissemens utiles se trouvaient dans ce dernier pays dans la même proportion, on y compterait 1,424 hopitaux et hospices; 280 maisons d'orphelins et d'enfans trouvés; 240 maisons de santé, etc.; 112 maisons de correction et de travail.

On pourrait faire d'autres rapprochemens analogues; comparer, sous le rapport qui nous occupe, deux villes de même population, l'une française, l'autre bavaroise : Grenoble, par exemple, avec Nuremberg, qui possède 15 établissemens de bienfaisance et de nombreuses institutions d'éducation; Étampes avec Amberg (cercle du Regen) ville de 7,000 âmes, qui renferme six hôpitaux, un lazaret, une maison de santé, un lycée, un gymnase, une école normale, une bibliothèque publique et plusieurs écoles populaires. — Nous renvoyons, pour ces comparaisons qui nous sont rarement favorables, au journal rempli d'intérêt que nous avons cité en commençant cet article. A. P.

Carlsruhe. — *Publication prochaine.* — M. Marx, libraire, se propose de publier une série de documens propres à jeter un grand jour sur la guerre de la succession d'Espagne; il les doit à la bienveillance du grand-duc Louis de Baden, deux membres de cette illustre maison ayant joué un rôle important dans les événemens de ce tems. Ce sont principalement des rapports, des relations, des plans de campagne ou des discussions de stratégie, enfin des questions de politique. Souvent même on y trouvera des narrations suivies des opérations de toute une campagne. Ces documens sont déposés dans les archives des grands-ducs, parce qu'ils viennent du margrave Louis-Guillaume, et de son oncle Hermann; le premier lieutenant-général, le second feld-maréchal et président du conseil de guerre. Ils sont émanés des empereurs Léopold Ier, Joseph Ier, du roi d'Angleterre Guillaume III, du roi de Prusse Fré-

déric Ier, de l'électeur de Bavière Maximilien-Joseph, du duc Charles de Lorraine, du prince Eugène de Savoie, du prince Egon de Furstemberg, du duc de Marlborough, du prince d'Esterhazy, palatin de Hongrie, du comte Thœckely, de Piccolomini, de Caraffa, du comte de Marsigly, etc., etc. La collection aura en tout quatre parties. La première comprendra des pièces relatives à la guerre contre les Turcs, et commencera en 1683; la seconde, qui remonte à 1674, sera consacrée aux actes officiels de la guerre terminée par la paix de Nimègue; la troisième est consacrée à la guerre entreprise contre la France en 1689; enfin, la quatrième, qui s'étend de 1702 à 1707, contiendra la guerre de la succession d'Espagne, jusqu'à la mort du margrave Louis. Chaque partie est complète par elle-même, et formera deux ou trois volumes. M. d'Eyseneck, directeur des archives, s'est chargé du soin de coordonner ces pièces, auxquelles on conservera leur tournure originale, sauf quelques changemens dans l'orthographe. On a adopté le format in-8°; chaque volume coûtera environ 5 fr.; il en paraîtra un tous les trois mois. On doit remarquer que le plus grand nombre des documens de ce recueil est écrit en français. P. de G.

SUISSE.

Genève. — *Conservation des œufs.* — Extrait d'une Lettre adressée au directeur de la *Revue Encyclopédique.*—Je viens de lire dans l'un de vos cahiers (voy. t. xxxviii, p. 231) l'annonce d'un moyen pour conserver les œufs dans une dissolution de chlorure de chaux Le nombre des personnes qui sont intéressées à conserver *frais* une certaine quantité d'œufs est considérable; sans parler des ménagères, des confiseurs et des pâtissiers, les navigateurs qui entreprennent des voyages de long cours ne seraient-ils pas fort heureux de pouvoir embarquer une provision d'œufs, telle qu'ils fussent assurés d'en conserver pour leur usage de tous les jours, quelque longue que fût leur navigation? Mais le chlorure de chaux n'est pas une substance qui soit à la portée de chacun, et ce serait rendre un service à toutes les classes de la société, que leur indiquer un moyen *facile* de conserver des œufs frais pendant un tems presque indéfini. Or, ce moyen est trouvé : l'expérience en a été faite, soit en petit, soit en grand, et elle a également bien réussi. Vous jugerez s'il ne vaut point la peine de la rendre publique.

M. Peschier, mon frère, pharmacien, montra, l'année dernière, à la Société de physique et à la réunion familière de la So-

ciété des arts de cette ville, des œufs cuits parfaitement frais et bons à manger, ainsi que chacun put s'en assurer, et qu'il avait conservés pendant *six ans*. M. Veyrassat, excellent confiseur de Genève, a employé cette année *un tonneau* entier d'œufs parfaitement bien conservés par le même moyen. Il suffit de mettre les œufs encore frais dans un bocal, et de remplir celui-ci d'*eau de chaux*. Voici, pour les personnes qui l'ignorent, comment se fait cette dernière. On jette, dans un vase qui contient de vingt à trente livres d'eau, cinq ou six livres de chaux grasse vive; on agite le mélange pendant quelques instans à diverses reprises; on laisse déposer la chaux, et on décante l'eau parfaitement limpide qui en a dissous une partie : c'est cette eau qu'on emploie. Pour s'assurer qu'elle est saturée de chaux, après en avoir rempli le bocal qui contient les œufs jusqu'à ce que l'eau les dépasse d'environ trois pouces, on la saupoudre d'une certaine quantité de chaux vive, et l'on ferme le bocal.

Cette préparation n'exige ni connaissances chimiques ni achat de préparations chimiques; il y a bien peu d'endroits habités où l'on ne fasse usage de chaux vive, et il y en a beaucoup où l'on ne sait point conserver les œufs frais. Or, on vient de lire que la durée de cette conservation dépasse les besoins ordinaires; il n'y a guère de navigations qui durent plus de six ans, et il y a peu de siéges aussi longs que celui de Troie, encore rien ne prouve que les œufs ne se conserveraient pas pendant dix ans. — J'ai l'honneur, etc.

Ch.-G. Peschier, D. Ch. et M., membre de plusieurs Sociétés savantes.

Canton de Vaud. — *Session ordinaire du Grand-Conseil, en* 1828. — Nous croyons devoir offrir à nos lecteurs les faits qui ont principalement attiré l'attention des membres du grand-conseil. — *Statistique judiciaire.* — *Justice civile.* 3,298 causes ont été portées en conciliation devant les juges de paix; 2,372 ont été conciliées. La moyenne des procès civils portés au tribunal d'appel, pendant les dix dernières années, est de 29 causes au principal, et de 20 en incidens. En 1827, on a jugé 37 procès au principal, et 31 en incidens. — *Justice criminelle.* La moyenne des dix dernières années présente 94 procès correctionnels et 24 criminels. Total, 118. En 1827, 115 procès correctionnels, et 14 criminels avaient été jugés; total, 129, parmi lesquels 29 étaient dirigés contre des individus étrangers au canton. A l'exception de 4 crimes, les délits ne sont point graves, et sont l'effet du désordre de conduite et de la démoralisation que produit la pauvreté. — *Maison de détention.* Le

nombre total des détenus criminels et correctionnels était, au 1er octobre 1827, de 58 hommes et 26 femmes; total, 84, sur lesquels 16 étrangers. La dépense de l'établissement, en y comprenant 4 à 5,000 fr. de matières à ouvrer, s'est élevée à 31,353 fr. Sur 42 détenus sortis de cette maison, dont la création date seulement de deux ans, 19 n'ont donné lieu à aucune plainte et se conduisent bien; 13 sont incertains, soit parce qu'on n'a pu découvrir leur demeure actuelle, soit parce que leur conduite n'a pas un caractère très-prononcé; 7 inspirent des craintes; 3 ont commis de nouveaux délits. — *Instruction publique.* Il existe 591 écoles publiques, fréquentées par 25,590 écoliers; moyenne, 43 élèves pour chacune. L'enseignement mutuel est suivi complétement dans 39 de ces écoles; 34 autres ne suivent qu'en partie ce système, dont les heureux résultats sont maintenant bien constatés. Le nombre des écoles d'après la nouvelle méthode est bien petit, en comparaison de celui des écoles anciennes. L'*école* cantonale *de dessin* est fréquentée par 108 élèves, tant nationaux qu'étrangers. On vient d'ajouter à l'établissement une salle destinée aux jeunes filles.

Police de santé. La petite-vérole a parcouru presque tout le canton depuis 1826. On a remarqué que plusieurs individus qui avaient été vaccinés n'ont pas échappé à l'épidémie; mais ils en ont été affectés avec bien moins de violence que ceux qui n'avaient pas été soumis à cette opération : ils n'ont éprouvé qu'une maladie courte et légère.

Population. Il y a eu cette année un excédant de 1,093 naissances sur le nombre des décès. Le nombre des enfans nés hors du mariage a été de 207, ou $\frac{1}{24}$ des naissances. On compte dans le canton environ 3,700 familles pauvres, comprenant 17,400 individus. Parmi ces individus, 7,100 sont en état de travailler. 2,500 familles sont assistées régulièrement; les autres ne le sont que de tems en tems. 2,000 individus isolés sont assistés, savoir : 1,600 régulièrement; le reste à des intervalles plus ou moins éloignés. 1,000 autres individus se livrent à la mendicité. Il résulte de ces données générales, que les familles pauvres sont un 9e de la population du canton, portée à 160,000 âmes, ou 32,000 familles, en comptant 5 individus pour chacune.

Recensement du bétail. — *Espèce chevaline :* 22,774 individus; augmentation depuis 1826, 1,225. — *Espèce bovine :* 64,763; diminution depuis la même époque, 6,001. — *Bêtes à laine*, 67,421 individus; augmentation, 2,192.

Les *comptes généraux de finances du canton* donnent, pour

l'année 1827, les résultats suivans : recette, 1,002,364 ; dépense, 918,308 ; excédant de recettes, 84,056 liv. suisses (la livre suisse équivaut à 1 fr. 50 c. de France).

Hospice cantonal. Nombre des malades pendant l'année 1827, 488 ; 141 de plus qu'en 1826. 299 sont sortis guéris ; 55 dans un état amélioré ; 23 sont reconnus incurables ; 36 sont morts. *Hospice des aliénés.* Ils ont été cette année au nombre de 85 ; 18 sont sortis guéris ; 1 dans un état amélioré ; 2 sont sortis comme incurables et non dangereux ; 6 sont morts. — *Pauvres.* Il leur a été distribué, pendant l'année, 12,950 fr. A. P.

ITALIE.

Réclamation. — (Florence, 1er sept. 1828.) — Monsieur, je lis dans la *Biblioteca italiana* (C. L. p. 430) des observations relatives à un article fourni par moi à la *Revue Encyclopédique*, sur un ouvrage de M. le Dr Lichtenthal. M. F. A. (telle est la signature de l'article) me reproche d'être tombé dans des erreurs que je ne crois point avoir commises : les reproches qu'il m'adresse sont de telle nature que je ne puis les laisser sans réponse. J'espère que la présente réclamation sera insérée dans la *Biblioteca italiana ;* mais il ne m'importe pas moins qu'elle paraisse dans la *Revue.* L'acte d'accusation de M. F. A. est divisé en quatre chefs. Premièrement, il prétend que je me suis servi d'expressions acerbes en parlant de M. Lichtenthal. Ce reproche m'étonne infiniment, et il aura surpris M. Lichtenthal lui-même, s'il a lu mon article. Les termes *cela passe raillerie* n'ont rien *d'acerbe :* ils indiquent simplement que nous sommes choqués par une opinion qui nous semble extraordinaire : telle est du moins le sens de ces mots pour quiconque connaît bien le génie de notre langue. En second lieu, j'avais trouvé que M. Lichtenthal mettait sur le même rang des compositeurs qui étaient loin d'être égaux en mérite, et j'en connais quelques-uns : M. F. A. dit, sans périphrase, qu'il n'y a pas un mot de cela dans l'ouvrage en question ; et voilà, poursuit-il, *ce qui passe raillerie.* Ainsi je serais convaincu, sinon d'une assertion fausse, du moins d'une excessive légèreté : je prie M. F. A. et tous les lecteurs qui voudront bien s'en donner la peine de vérifier ma citation. Voici les compositeurs que M. Lichtenthal donne comme formant la sixième école de l'opéra français : *Vogel*, *Lemoine*, *Méhul*, *Berton*, *Catel*, *Chérubini*, *Gossec*, *Jadin*, *Kreuzer* (il fallait écrire *Kreützer*) *Lebrun*, *Lesueur*, *Persuis*, *Porta* et *Spon-*

tini (1). On voit que j'aurais belle occasion de récriminer; car, lorsqu'on accuse quelqu'un d'inexactitude, il est bon d'être soi-même exact; mais j'aime mieux passer tout de suite au troisième chef d'accusation. Il consiste dans le tort que j'aurais eu de relever des noms propres mal écrits et corrigés dans l'*errata :* je me suis donc mis à chercher l'*errata,* que les imprimeurs ne placent pas toujours à l'endroit le plus apparent du volume, et comparaison faite, je n'ai trouvé parmi les noms fautifs dont j'aurais pu quelque peu allonger la liste, que le seul nom de *Sauveur* qui ait été rectifié. Enfin, M. F. A. trouve que j'ai mal compris et par conséquent mal interprété la pensée de M. Licthtenthal, lorsque j'ai parlé de sa note sur l'abbé Roussier, auteur tout-à-fait décrédité aujourd'hui, même en France, où beaucoup de mauvais ouvrages relatifs à la musique jouissent encore de quelque estime. Voici la phrase en entier : *Fino all' età di* 25 *anni, l' autore* (Roussier) *non conosceva ancora neppure una nota di musica : ma all' età di* 30 *anni, meritava già, al dire di Laborde* (Essai sur la musique), *di esser annoverato fra i primi autori del suo secolo* (2). Je le demande: ces expressions ne sont-elles pas faites pour donner une idée avantageuse des talens de Roussier? A la vérité, elles sont accolées au titre de son meilleur ouvrage, *Mémoire sur la musique des anciens,* travail d'érudition qui renferme des recherches utiles, mais qui ne suffit pas pour recommander l'auteur d'une manière si générale. Maintenant, je dois demander pardon à tous les lecteurs et surtout à M. Licthtenthal d'être revenu sur une si misérable discussion. Je me suis vu forcé de m'appesantir sur quelques fautes de détail, aisées à faire disparaître, tandis que je n'ai pu rien ajouter aux éloges que j'avais donnés au *Dictionnaire* et à la *Bibliographie* du savant écrivain (3), ouvrage de la plus grande importance et de la plus évidente utilité. Quant à M. F. A., je lui dois des remercîmens, et je l'engage à relever mes erreurs toutes les fois qu'il en trouvera l'occasion. Cette fois il n'a pas été heureux; il ne pourra manquer de mieux réussir un autre jour. Recevez, etc.

J. Adrien-Lafasge.

Nécrologie. — Venise. — *François* Negri, né dans cette ville en 1769, est mort le 15 octobre 1827. Élevé par les jésuites, il se livra à la culture des sciences que ces religieux affectionnaient, et surtout à l'étude des anciens, dont les mœurs

---

(1) *Dizionario di musica*, I, 301, art. *Grand opéra.* (2) *Bibliografia*, III, 33. (3) *Revue Encyclopédique*, février 1824.

et les principes excitaient son admiration. Comme il n'était point dépourvu des biens de la fortune, il put conserver cette indépendance si nécessaire aux véritables hommes de lettres. Malgré la sévérité de ses principes et la régularité de sa conduite dans les choses graves, il montra souvent pour le reste un peu d'inconstance et d'humeur. Dans un âge mûr, il se maria, et satisfait de la compagnie de sa femme, il méprisa ce qu'on appelle le grand monde, et même cette renommée qui l'avait d'abord séduit. Cependant il n'abandonna point ses études et continua à écrire, mais plutôt pour son amusement et pour l'instruction des autres, que pour faire du bruit et pour retirer quelques avantages de ses travaux. Toutefois, il a publié plusieurs ouvrages, et a légué en mourant de nombreux manuscrits au savant *Emmanuel* Cicogna, qui se propose d'en publier un choix. Les ouvrages imprimés sont, 1° les *Lettres d'Alciphron*, traduites du grec en italien. Ces lettres qu'on croit supposées et qui avaient été traduites en latin dans la belle édition d'*Ét. Bergler* (Leipzig, 1709-1715, etc.), et en français, par l'abbé *Richard* (Paris, 1785), manquaient à l'Italie, qui a généralement accueilli la version de Negri; 2° la *Vie d'Azuztolozeno*, un des plus célèbres littérateurs et critiques qui fleurirent au commencement du 18e siècle; 3° les *Vers des frères Amaltei*, qui étaient du nombre des meilleurs latinistes du XVIe siècle; 4° le *Fragment* célèbre de l'élégie d'Hermesianax, traduit et commenté. Ce fragment nous fait regretter la perte des autres productions de ce poëte grec, contemporain de Philippe et d'Alexandre-le-Grand; 5° les *Vies* de cinquante hommes illustres des provinces de Venise; 6° divers Mémoires sur quelques inscriptions anciennes, et d'autres ouvrages, tant en prose qu'en vers. La plupart des ouvrages inédits ne sont que des traductions et des commentaires. F. S.

PAYS-BAS.

Liége. — *Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. — Séance publique, tenue le 12 juin* 1828.— Le secrétaire général, M. J. J. Picard, a ouvert cette séance par un rapport sur les travaux de la Société. Il a fait connaître que l'*éloge de Grétry*, auquel il avait été accordé, en 1825, une médaille d'or de 200 fr., est de M. Moreau de Jonnès, membre correspondant; que l'éloge ayant pour épigraphe : *Nature et vérité*, et qui a obtenu à la même époque une mention honorable, est de madame *Caroline de* Montigny; que le comité de littérature et des beaux-arts, n'ayant reçu depuis la dernière séance publique aucun autre éloge digne de Grétry, a retiré ce sujet du concours; qu'il en a éga-

lement retiré le sujet de poésie (*l'établissement d'une université à Liége*), sur lequel il n'a reçu que deux odes assez médiocres; que le comité des sciences physiques et mathématiques, n'ayant point reçu de réponse satisfaisante à la question relative aux cancers, l'a retirée du concours, et que le prix proposé pour la question des révulsifs a été décerné à M. Gentrac, professeur à l'école secondaire de médecine de Bordeaux. La médaille en or de 300 fr., offerte par le comité des arts et manufactures pour la fabrication d'une tôle d'une dimension propre à remplacer celle que l'on fait venir de l'Angleterre pour la confection des chaudières des machines à vapeur, a été accordée à MM. Orban *et fils*, de Liége.

M. Picard a annoncé que la Société a sollicité auprès du gouvernement l'établissement à Liége d'une exposition publique des produits de l'industrie, et que sa demande paraît devoir être accueillie favorablement. — Plusieurs morceaux de poésie ont été lus par MM. Comhaire, Modave et Gravez. Les fables de ce dernier sont écrites avec une grâce naïve qui rappelle quelquefois le grand modèle. M. Modave a rendu avec élégance et fidélité le début du xve chant de la seconde guerre punique de *Silius Italicus*.

M. Teste, avocat, a lu un *Essai sur les études et les exercices oratoires dans leur rapport avec l'enseignement supérieur*. Ce discours renferme des passages écrits avec beaucoup de chaleur, et dans lesquels de nobles et beaux sentimens sont vivement exprimés. M. de Gerlache a présenté des *Fragmens de l'histoire de Liége*; ils comprennent les guerres d'Awans et de Waroux dans le xiie siècle.

Ces fragmens, ainsi que les autres discours prononcés dans cette séance, ont été imprimés (1) dans le même volume. On trouve un *Rapport sur l'école industrielle de Liége*, fait à la Société par M. *Ch.* Rogier, dans la séance du 8 mars 1828. L'école industrielle compte maintenant environ cent élèves. A. P.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Auch (*Gers*). — *Enseignement industriel.* — M. Aza de Vi-

(1) *Procès-verbal de la séance publique, tenue, le 12 juin 1828, par la Société libre d'émulation de Liége pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts.* Liége, 1828; Fr. Lemarié. In-8° de 127 pages.

DAILLAN, ancien élève de l'École polytechnique, fils de l'un des membres les plus considérés du conseil général du département du Gers, a établi et professe un *Cours public et gratuit de géométrie appliquée aux arts mécaniques.* Cette institution manquait entièrement au département du Gers, et à la plupart des départemens voisins. En l'absence du préfet et du maire, membre de la Chambre des députés, les autorités municipales ont ouvert le Cours avec solennité; et le jeune professeur a reçu la plus douce récompense de son zèle. Cent cinquante ouvriers se pressent à ses leçons. Nous ne pouvons trop recommander ce noble exemple à l'estime et à l'émulation des bons citoyens. C'est en se consacrant ainsi à faire entrer la classe pauvre en partage des lumières que la fortune permet d'acquérir, et du bien-être qui suit les lumières, que les jeunes hommes des familles qui jouissent d'une honorable aisance, trouveront un utile emploi de leur tems, un généreux exercice de leurs facultés, et acquerront des titres à la reconnaissance publique.

MARSEILLE.—*Société de la Morale chrétienne auxiliaire de celle de Paris.*—La séance annuelle de cette intéressante Société, pour 1827, a eu lieu le 27 septembre, sous la présidence de M. TOULOUZAN, rédacteur du journal intitulé *l'Ami du bien*, qui est l'organe officiel de la Société. Après un discours bien pensé et bien écrit du président, M. CHASSAN, l'un des secrétaires, lit un rapport sur les travaux de la Société dans l'année courante. Il expose d'abord son origine qui remonte à quatorze mois, ses rapides progrès et le but élevé auquel elle se propose de concourir. L'attention de la Société s'est portée sur plusieurs points de bien public. Elle a obtenu, sur deux principalement, des résultats avantageux; elle a établi un *cercle studieux* destiné aux jeunes gens qui sortent du collége, et qui perdent trop souvent le goût des lettres et de l'instruction, faute d'un lieu de réunion où cette heureuse disposition puisse recevoir quelque aliment. Ce genre d'établissement manque à la plus grande partie de nos villes de province. La Société aurait voulu pouvoir fonder à Marseille un *gymnase normal* pour les jeunes Grecs; certaines circonstances l'ayant obligée d'ajourner cette généreuse résolution, elle s'est occupée du moins de placer ailleurs les enfans des héros de la Grèce moderne, afin de leur faire donner une éducation digne de la patrie qu'ils sont appelés à servir un jour. Les efforts de la Société n'ont pas été infructueux. Elle a assuré l'asyle et l'éducation à 36 enfans, dans divers instituts de la Suisse et de l'Allemagne. A ce sujet, le rapporteur rend hommage à l'esprit de charité de ce siècle, objet de tant d'accusations violentes et

injustes. Ces orphelins ont été transportés et défrayés partout, sans aucune charge pour la caisse de la Société : de simples aubergistes même ont refusé d'être indemnisés du séjour des jeunes voyageurs chez eux. 23 autres orphelins vont être placés de la même manière. Le nombre total sera alors de 59 : 8 seulement sur ce nombre auront été placés en France. La Société avait offert un prix de 150 fr., dont les fonds avaient été faits par un membre, au meilleur ouvrage contre le jeu. Aucun des ouvrages envoyés n'ayant été jugé digne d'obtenir un prix, le sujet est de nouveau mis au concours pour 1828. On désire que l'ouvrage ait une couleur locale ; toute forme est admise ; le style doit être simple et à la portée des classes ouvrières. Il faut, 1° établir qu'en dernier résultat le jeu doit ruiner successivement tous ceux qui s'y livrent, pour ne profiter qu'aux maisons qui reçoivent les joueurs ; 2° montrer que le jeu doit nécessairement pousser les joueurs, ou au désespoir, et par suite au crime, ou à l'oisiveté, c'est-à-dire à la démoralisation. Le prix est une médaille d'or de 300 fr., ou une somme d'égale valeur, au choix de l'auteur couronné. Les Mémoires devront être adressés, francs de port, au bureau de la Société, rue Saint-Ferréol, n° 57. P. A. D...

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Du 22 septembre* 1828. — On lit une lettre de M. Raspail, ayant pour objet de prendre date d'une communication relative à un point qu'il avait laissé dans le doute dans son travail sur les cristaux de silice et d'oxalate de chaux, et qu'il vient de traiter après un nouvel examen. — M. Bertrand demande le dépôt d'un paquet cacheté contenant divers procédés nouveaux pour la fabrication des papiers de réglisse, de mûrier et de tamarin. — M. Moreau de Jonnès donne lecture de son mémoire intitulé : *Recherches de géographie botanique sur le maïs, la synonymie de cette céréale, son pays originaire, l'étendue de sa culture, et son antiquité chez les peuples aborigènes du Nouveau-Monde.* — M. *Cuvier* fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. Audubon relatif aux oiseaux de l'Amérique septentrionale. — M. Girou de Buzaringues, correspondant, lit un mémoire sur les attributions des principaux organes cérébraux.

— *Du 29 septembre.* — MM. Audoin et Milne Edwards présentent un recueil de 70 dessins coloriés, où sont consignées des observations sur divers animaux marins qu'ils se proposent de lire à l'Académie. — M. Trehan annonce avoir employé

avec succès, depuis 1824, la compression de l'aorte contre les hémorrhagies utérines, et demande à prendre date pour la priorité de cette méthode. — M. *Freycinet* donne lecture d'une nouvelle lettre de MM. Quoy et Gaymard, datée de Hobart-Town (île de Van Diémen), le 25 décembre 1827, et contenant des détails sur l'expédition à laquelle ces médecins sont attachés. — MM. *Poinsot* et *Navier* font le rapport suivant sur le mémoire de MM. Lamé et Clapeyron, anciens élèves de l'École polytechnique, actuellement au service de Russie, lequel a pour objet l'équilibre des corps solides homogènes. « La théorie qui est l'objet de ce mémoire est nouvelle. Cette théorie a attiré depuis quelque tems l'attention de plusieurs géomètres qui ont présenté sur ce sujet des notions qui ne s'accordent pas entre elles. Quant aux principes adoptés par les auteurs, l'opinion de l'un de vos commissaires au moins ne peut être douteuse à cet égard, puisque ces principes sont les mêmes que ceux qu'il avait établis depuis long-tems dans un écrit dont il a été question ci-dessus. Cependant, comme le tems et l'assentiment général sont nécessaires pour fixer entièrement les idées sur des objets de cette nature, il ne conviendrait pas de proposer ici à l'Académie de prononcer sur ce point un jugement positif; mais nonobstant cette réserve, nous n'hésiterons pas à reconnaître un mérite distingué dans le travail de MM. Lamé et Clapeyron, et à demander que ce travail soit approuvé par l'Académie, et imprimé dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.)—MM. *Cuvier*, *Latreille* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de M. Dugès, relatif à la circulation, à la respiration et à la reproduction des annelides abranches. Quatre genres principaux composent cette famille des vers externes sans branchies apparentes. Ce sont les *lombrics*, les *sangsues*, les *naïdes* et les *planaires*. M. Dugès s'est principalement occupé des genres *lombrics* et *planaires*, dont l'organisation avait été étudiée d'une manière générale par plusieurs observateurs. Les mémoires de M. Dugès sont en même tems zoologiques et anatomiques. Le premier traite des lombrics, des naïdes, des sangsues ou hirudinées. Le second renferme un grand nombre de recherches sur l'organisation et sur les mœurs des *planariées*. M. Dugès conclut des recherches renfermées dans ce deuxième mémoire, que les planariées forment parmi les animaux une famille distincte qu'il caractérise ainsi : « Animaux souples, moux, pulpeux, sans nerfs, ni muscles distincts, sans articulation, sans ventouses, pourvus d'organes digestifs et circulatoires. Il la divise en trois genres dont voici les caractères essentiels : 1. *Prostome* : à

bouche et anus terminaux, une sorte de trompe; 2. *Derostome :* un seul orifice alimentaire situé sous l'extrémité antérieure; 3. *Planaire ;* un seul orifice alimentaire placé vers la partie moyenne inférieure d'un corps aplati; un suçoir. » Vos commissaires ont jugé ce travail très-important pour la science; Ils proposent en conséquence d'en autoriser l'impression dans le recueil des savans étrangers. (Approuvé.)

— *Du* 6 *octobre.* M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire sur les anomalies du système sexuel chez la taupe. — M. Cauchy présente deux mémoires, l'un sur le mouvement des lames solides élastiques ou non élastiques, naturellement planes ou naturellement courbes, d'une épaisseur constante ou d'une épaisseur variable; l'autre sur le mouvement des plaques et des verges élastiques ou non élastiques. — M. Girou de Buzaringues lit un mémoire, dans lequel il rapporte des expériences nouvelles sur la reproduction de quelques animaux domestiques et sur celle des plantes. M. Geoffroy Saint-Hilaire rappelle à ce sujet quelques expériences qu'il avait commencées pendant son séjour en Égypte, et qui étaient relatives à la reproduction des plantes. — M. Moreau de Jonnès informe l'Académie que, suivant le rapport d'une feuille publique anglaise, des ossemens de mammouths ont été découverts sur les côtes du détroit de Behring, par la dernière expédition britannique qui a exploré les côtes de l'Amérique arctique.

— *Du* 13 *octobre.* — M. *Héricart de Thury* communique des lettres écrites de Provence par M. Brard, et annonçant qu'il existe depuis long-tems dans la commune de Lacaille une masse de fer que tout fait juger d'origine météorique. Il propose d'inviter M. le ministre de l'intérieur à faire l'acquisition de ce morceau curieux pour le Muséum d'histoire naturelle. (Adopté.) — M. Cauchy présente une note additionnelle à son mémoire sur les lames élastiques. — M. *Cuvier* communique une nouvelle lettre de MM. Quoy et Gaymard, contenant des observations sur l'animal de l'*Argonaute*, sur celui de *La Harpe* et sur l'*atlante* de Péron. — M. Deleau présente diverses observations sur les mémoires de M. Renaud, lu à la dernière séance, et concernant un homme qui parlait, quoique son larynx fût obstrué et qu'il respirât par une ouverture artificielle de la trachée. — M. Dutrochet lit un mémoire sur la *tympanite gastrique* des herbivores. — M. Delille lit un mémoire sur la plante nommée par Linnée *Theligonum cynocrambe.* — L'Académie nomme la commission qui doit présenter une liste de candidats pour le remplacement du général *Andréossy*, comme associé libre : elle est composée de MM. *Arago*, *Le-*

gendre, Cuvier, Chaptal, Coquebert-Montbret et Henri de Cassini. — MM. *Cuvier et Bronguiart* font un rapport sur le mémoire de MM. Marcel de Serres, Dubreuil et Jeanjean, relatif aux cavernes de Lunel-Vieil et aux ossemens fossiles qu'elles renferment. « Les cavernes dont il s'agit sont au nombre de trois, donnant toutes trois dans un même jardin, et pénétrant dans une même colline; celle de Mahet, à 4 petites lieues de Montpellier et à un quart de lieue à l'ouest du village de Lunel-Vieil. Leur hauteur est de 15 ou 18 mètres au-dessus des eaux moyennes de l'étang de Maugino qui borde la Méditerranée. Elles sont ouvertes dans un calcaire marin tertiaire, que les auteurs croient appartenir à la formation qu'ils appellent calcaire moellon, et qui, selon eux, est supérieure aux marnes argileuses bleues, par conséquent beaucoup plus récente que notre calcaire grossier. C'est le même calcaire que vos commissaires ont décrit il y a long-tems, mais qui paraît beaucoup plus puissant dans le midi de la France que dans les environs de Paris. Celle de ces trois cavernes que l'on a connue le plus anciennement est la plus orientale, c'est une sorte de boyau tortueux et étroit, dont la plus grande longueur est d'environ 50 mètres avec une largeur moyenne de 2 mètres, et une hauteur de 4. Elle contenait une grande quantité d'ossemens de carnassiers et d'herbivores disséminés et confondus dans le limon rouge qui en recouvrait le sol. Quelques-uns près de l'entrée étaient fixés et liés au rocher par des stalagnites calcaires. La seconde caverne, découverte en 1824, est une vaste galerie d'au moins 150 mètres, sur une largeur moyenne de 10 ou 12, et une hauteur de 3 ou 4. Vers son extrémité méridionale, il n'existe que des sables assez fins; mais les cailloux roulés et les gros galets abondent vers l'extrémité opposée. La troisième caverne, découverte en 1827, ne peut se parcourir que sur 70 ou 80 mètres, le reste de son étendue étant rempli de sable et d'énormes blocs de rochers éboulés. — En général, il se trouvait plus d'ossemens dans les parties du limon qui renfermaient beaucoup de cailloux roulés, et ils manquaient totalement dans les sables. C'est près des parois et dans les points de la plus grande pente qu'ils sont le plus amoncelés. Ils sont mêlés sans distinction d'espèces, et sans rapport avec leur position dans le squelette. Des parties du même os ont été trouvées à d'assez grandes distances les unes des autres; un plastron de tortue reposait sur un humérus de rhinocéros, et des métacarpiens d'hyène remplissaient le creux d'un canon de grand ruminant. Ils ne paraissent pas avoir été roulés, mais brisés par des chocs violens. Les nombreuses fissures de leur

surface font penser qu'ils étaient depuis long-tems dépouillés de chair lorsqu'ils ont été entraînés dans ces cavernes. On remarque aussi qu'ils sont d'autant mieux conservés que leur forme et leur tissu les rendaient plus propres à résister aux agens extérieurs. Le limon qui les enveloppe ressemble beaucoup à celui qui couvre la plupart de nos plaines, et même à celui qui remplit les fissures occupées par les brèches osseuses, lorsqu'il n'est pas encore consolidé. Les auteurs du mémoire ont reconnu parmi ces ossemens ceux de quatorze espèces de carnassiers, de 7 ruminans, de 7 pachydermes et de 5 rongeurs. Les os de cerfs, de bœufs et de chevaux sont les plus abondans parmi les herbivores ; ceux de *canis* et de *felis* parmi les carnivores ; les plus rares sont ceux de blaireaux et de castors. — La seconde partie du mémoire roule principalement sur les os d'hyène. Nos auteurs, les ayant comparés avec un grand soin entre eux et avec ceux des hyènes vivantes, ont cru reconnaître trois espèces. La première est celle qui a déjà été recueillie dans un grand nombre de cavernes d'Allemagne, de France et d'Angleterre, et dont un de nous a fait connaître les caractères; les auteurs l'ont appelée *hyæna spelæa;* on sait que c'est de l'hyène tachetée qu'elle se rapproche le plus. Une autre qu'ils trouvent beaucoup plus voisine de l'hyène rayée leur a paru devoir être nommée *hyæna prisca*, et ils en ont une troisième qu'ils appellent *hyæna intermedia*. — Leur opinion sur les causes qui ont rassemblé ces os dans les cavernes n'est pas entièrement conforme à celle des géologues qui se sont occupés dans ces derniers tems de ce grand phénomène. Quoiqu'ils aient recueilli dans les cavernes de Lunel - Vieil, comme M. Bukland dans celles d'Angleterre, des excrémens d'hyène; quoique les ossemens, qui y sont mêlés avec ceux d'hyène, portent aussi la marque des dents de ces êtres voraces, il leur paraît difficile de croire qu'elles y aient fait leur habitation. Les os de carnassiers beaucoup plus grands, de tigres, par exemple, qui s'y rencontrent aussi, prouveraient également bien que ces grands carnassiers y ont eu leur retraite. Et comment des hyènes auraient-elles osé habiter avec des tigres? Comment des chiens, dont on trouve aussi les ossemens en grande quantité, auraient-ils voulu habiter avec des hyènes? Ils ne croient cependant pasque ces os aient été amenés de loin : au contraire, ils pensent que tous ces animaux ont vécu dans la contrée; mais, dans leur opinion, c'est une seule et même cause qui les a répandus, avec ces dépôts appelés *diluvium*, sur toute la surface du sol, et qui les a fait pénétrer dans les cavités que ce sol pouvait leur offrir. C'est dans l'ou-

vrage entier qu'il faudra étudier et peser tous les motifs que nos auteurs allèguent en faveur de cette idée. Ce qui est plus positif, ce sont les faits palpables, les descriptions et les figures exactes. A cet égard, le mémoire de MM. Marcel de Serres, Dubreuil et Jeanjean nous paraît digne de toute sorte d'éloges, et nous pensons que l'Académie doit l'admettre dans le recueil des savans étrangers, à moins toutefois que les auteurs ne préfèrent l'imprimer séparément, ou mieux encore avec le reste de leur travail. C'est à cette dernière résolution que tous les amateurs de géologie désireront sans doute qu'ils s'arrêtent. » (Approuvé.) — M. Dutrochet lit de nouvelles expériences sur l'*endosmose*. A. Michelot.

Académie des beaux-arts. — Séance publique annuelle, du 4 octobre 1828, *sous la présidence de* M. Thévenin. — Le principal objet de cette solennité était la distribution des prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce et de composition musicale.—M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par la lecture d'une *Notice historique sur la vie et les ouvrages du sculpteur Lemot*, auteur des statues équestres de Henri IV et de Louis XIV, du bas-relief qui orne le fronton du Louvre, etc. Passant en revue chacun des ouvrages de cet habile artiste, il s'est peu arrêté aux détails de sa vie : il a rappelé, cependant, quelques circonstances singulières qui déterminèrent, ou plutôt qui firent découvrir sa vocation pour une carrière où il s'est acquis une si grande et si juste célébrité (1). — M. Garnier a succédé à M. le secrétaire perpétuel ; il a fait un rapport sur les ouvrages des pensionnaires du roi à Rome, et sur les obligations qui leur sont imposées. (Les règlemens à cet égard viennent d'être changés et modifiés par une ordonnance royale.) — Les élèves *lauréats* ont ensuite été couronnés. L'Académie n'a pas cru qu'il y eût lieu à décerner, cette année, le premier grand prix de peinture ; et l'on s'accorde en effet à dire que les tableaux des concurrens sont généralement très-médiocres. Ulysse et Néoptolème, arrivés furtivement dans l'île de Lemnos, ont profité du sommeil du compagnon d'Hercule pour lui enlever ses armes. Philoctète se réveille, les ressaisit, et, irrité par la présence d'Ulysse, son ennemi, veut le percer d'une flèche : Néoptolème l'arrête. Tel était le sujet du prix de peinture. Le second grand prix a été remporté par M. *Paul* Jourdy, de Dijon

---

(1) *Le Lycée armoricain* renferme une Notice très-étendue et fort bien écrite sur M. Lemot. (Cahier de mars 1828.)

(Côte d'Or), élève de M. Lethière.—L'Académie avait donné pour sujet du grand prix de sculpture *la Mort d'Hercule sur le mont Œta*. Le premier prix a été remporté par M. *Antoine-Laurent* Dantan, de Saint-Cloud (Seine-et-Oise). Le second prix, par M. *Th.-J.-Napoléon* Jacques, de Paris, élève de MM. *Cartellier* et *Cortot*. Nous reproduirons ici une observation faite par des hommes de goût. On ne peut, certes, reprocher aux sujets choisis par l'Académie de n'être point assez classiques : mais n'est-il pas à craindre que les élèves, placés entre les souvenirs des grands modèles et le désir de faire du nouveau, ne se jettent dans des compositions bizarres, ou ne copient servilement des chefs-d'œuvre inimitables? Ne vaudrait-il pas mieux leur fournir un sujet neuf, dans lequel ils pourraient déployer toutes les ressources de leur imagination? Et cette épreuve ne donnerait-elle pas une mesure plus exacte de ce qu'on doit attendre d'eux pour l'avenir? Nous soumettons ces réflexions à ceux qui pensent que, dans les arts d'imagination, comme dans les autres applications des facultés de l'homme, il ne faut pas se borner à imiter et à refaire, et qui croient que, là aussi, il faut qu'une génération nouvelle soit *la continuation perfectionnée* de celle qui l'a précédée, au lieu d'en être la répétition monotone. — Le sujet du prix d'architecture était le projet d'une bibliothèque publique pour la capitale du royaume. Le premier prix a été remporté par M. *M.-A.* Delannoy, de Paris, élève de MM. *Delespine*, *Vaudoyer* et *Le Bas*. Le second par M. *E.-L.-P.-S.* Bourguignon, de La Rochelle (Charente-Inférieure), élève de MM. *Vaudoyer* et *Le Bas*. L'Académie a accordé une mention au projet de M. *P.-C.* Abric, de Montpellier (Hérault), élève de M. *Debret*. — Le premier grand prix de gravure en taille-douce a été remporté par M. *J.-V.* Vibert, de Paris, élève de MM. *Richomme* et *Hersent*. Le second, par M. *J.-C.* Clavey, de Meuvy (Haute-Marne), élève des mêmes professeurs. L'Académie a accordé une mention à l'ouvrage de M. *V.-B.-F.* Geille, de Ciotat (Bouches-du-Rhône). — Le premier prix de composition musicale a été obtenu par M. *G.-R.* Despréaux, de Clermont (Puy-de-Dôme), élève de M. *Berton* ; le second, par M. *H.* Berlioz, de la Côte-Saint-André (Isère), élève de MM. *Lesueur* et *Reicha*. Ce jeune artiste avait été déjà couronné dans un des précédens concours. Le deuxième second prix a été remporté par M. *P.-J.* Nargeot, de Paris, élève de MM. *Lesueur* et *Reicha*. — Le prix de la tête d'expression, fondé par M. *de Caylus*, a été obtenu, en sculpture, par M. *H.-J.-A.* Husson, de Paris, élève de M. *David*; et en peinture,

par M. *E.* Signol, de Paris, élève de M. *Gros.* — Le prix de la demi-figure peinte a été accordé à M. *G.-F.* Lépaulle, de Versailles (Seine-et-Oise), élève de M. *Regnault.* — La grande médaille d'émulation pour les jeunes architectes a été remportée par M. *F.-A.* Cendrier, de Paris, élève de MM. *Vaudoyer* et *Le Bas.* A. P.

Institut auxiliaire de l'École de Droit (rue de l'Est, n° 9). — Depuis long-tems les pères de famille se plaignaient d'être contraints d'abandonner à eux-mêmes leurs enfans au sortir du collége, et de les laisser sans Mentor au milieu des séductions et des dangers de la capitale. Encouragé par les suffrages les plus honorables, et pour répondre aux vœux de plusieurs familles distinguées, M. Darragon, professeur de l'Université et ex-chef d'institution, vient d'établir une maison où il reçoit les élèves qui fréquentent l'École de Droit. Cet établissement, qui par sa situation domine le beau jardin du Luxembourg, et qui est voisin des grandes écoles de Droit et de Médecine, et des salles où se font les cours des facultés de l'académie de Paris, présente aux jeunes gens les plus grands avantages pour leur bien-être, et toutes les ressources qu'ils peuvent désirer pour de bonnes études. Chaque élève y trouve une chambre proprement et commodément garnie, une nourriture saine et abondante, des répétitions de tous les cours de l'École de Droit, et des cours de droit naturel, d'économie politique, de Droit commercial, de droit criminel et d'éloquence judiciaire qui complètent cet enseignement, enfin un billard et les autres jeux qui sont propres à diminuer le besoin d'aller chercher au-dehors des délassemens et des récréations. On prépare dans la maison les jeunes gens aux examens du baccalauréat.

Monument consacré à la mémoire du docteur Gall. — Une commission présidée par M. *Ternaux*, et dont font partie MM. *Broussais*, *Londe* et *Fossati*, D. M., *Gérard*, *Bosio* et *David*, membres de l'Institut, *Visconti*, architecte, *Barre*, graveur en médailles, *de Lamaze*, notaire, vient de publier la circulaire suivante : « Les nombreux amis du docteur Gall ont commencé une souscription destinée à l'érection d'un monument sur la tombe de cet homme célèbre. Ils ont pensé que les Français concourraient volontiers à cette œuvre, destinée à honorer la mémoire d'un homme de génie, qui vint avec confiance dans leur pays trouver le repos et la considération. Ils espèrent que les étrangers s'associeront à cet acte de reconnaissance publique envers le grand philosophe dont les travaux

doivent contribuer au perfectionnement de l'esprit humain. »

L'intention de la commission est d'élever un monument dont l'exécution sera confiée à M. *Foyatier*, statuaire, et à M. *Visconti*, architecte.

Les personnes qui désirent participer à cette souscription sont priées de faire remettre la somme qu'elles voudront y consacrer chez M. de Lamaze, notaire, rue de la Paix, n° 2, ou chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

Théatres.—Théatre-Français. — Première représentation de *Walstein*, tragédie en cinq actes, par M. Liadières. (Mercredi 22 octobre.) — Tout le monde connaît cette belle trilogie de Schiller, où le poëte a peint de verve l'un des épisodes les plus remarquables de la guerre de trente ans, et le caractère d'un des plus illustres généraux dont se glorifie l'Allemagne. *Le Camp de Walstein*, *les Piccolomini* et *la Mort de Walstein*, sont trois pièces dont l'ensemble forme une espèce de galerie de tableaux où l'époque revit tout entière, animée des plus vives couleurs. Rien de plus frappant, de plus poétiquement vrai que l'image de ce camp, où le paysan et le soldat, le capucin et la cantinière figurent l'un à côté de l'autre; où se réunit cette foule d'aventuriers, attirés de tous les pays, sous les drapeaux de Walstein, par la renommée de ce grand général, par la soif du pillage et l'attrait de cette licence des camps qui est, aux yeux du soldat, une sorte d'indépendance. Transporté au milieu de ce camp, le spectateur comprend mieux que par tous les récits la puissance de Walstein, et en même tems qu'il est témoin de l'enthousiasme et du dévoûment des troupes pour ce guerrier fameux, il entrevoit que, si la fortune venait à changer, ces soldats avides de butin, ces officiers de fortune qui attendent tout de leur général, pourraient bien changer avec elle. Ce n'est pas l'homme qui est leur idole, c'est le capitaine qui les mène à la victoire et qui leur prodigue les dépouilles des peuples. Avant même de nous montrer Walstein, qui ne paraît pas dans la première partie de sa trilogie, Schiller a su nous faire comprendre cet homme qui, par sa seule influence, et, lorsque l'empire était sans ressources, sut créer deux fois des armées de cent mille hommes, et rassurer le trône chancelant de l'empereur. Ainsi annoncé, ce personnage figure, dans *les Piccolomini*, au milieu de ses généraux, et cette seconde pièce, qui n'est elle-même qu'une espèce d'exposition de la troisième, nous montre d'un côté les desseins ambitieux et les incertitudes, l'audace et la superstition de cet homme extraordinaire; de l'autre, toutes les passions,

toutes les ambitions qui s'agitent autour de lui, ces trames ourdies pour le perdre, au nom de l'empereur, et par cet Octave Piccolomini qu'il croyait son ami le plus fidèle. Tous les caractères sont mis en jeu et se développent dans cette seconde partie avec un naturel, une vérité qui attachent, et qui tiennent lieu, jusqu'à un certain point, de l'action qui manque. Cette action, le poëte l'a réservée pour sa troisième pièce, où son héros déclare ouvertement ses projets, voit ses plus dévoués partisans l'abandonner, et tombe enfin sous les coups d'un assassin.

Ces trois pièces, qui ont pour les Allemands tout l'attrait d'un sujet patriotique et d'une peinture naïve et fidèle (mérite fort apprécié chez eux), manquent de cet intérêt dramatique qui s'attache à un héros que le poëte nous fait aimer, et à une action au succès de laquelle nous prenons une vive part. Schiller l'a compris, et il a imaginé deux personnages sur lesquels il appelle toutes les affections des spectateurs, et qu'il a peints avec un admirable talent et une véritable inspiration poétique. Thecla, fille de Walstein, que sa mère amène dans le camp au sortir du couvent où elle a été élevée, et Max Piccolomini, fils d'Octave, sont deux figures dont l'idéale beauté nous frappe encore davantage par le contraste des autres personnages. Cette jeune fille, modèle de candeur et d'amour, dont les sentimens sont si purs et si bien dégagés de tous les intérêts mondains; ce jeune héros, si fidèle à la patrie, à l'amour, à l'amitié, et qui meurt glorieusement pour ne trahir aucun de ces nobles sentimens, nous paraissent deux créatures célestes au milieu de tous ces hommes agités, autour d'eux, d'ambition, de haine et de vengeance. Victimes de ces passions furieuses dont la contagion les environne sans les toucher, ces jeunes amans éveillent dans l'ame du spectateur une sympathie douce et mélancolique : tout le génie de Schiller est dans cette heureuse création. Il nous reste à parler d'un personnage important sur lequel nous devons donner quelques détails pour faire comprendre la critique que nous allons hasarder d'une des situations les plus applaudies de la pièce nouvelle. Butler est un soldat de fortune parvenu à un grade élevé, et, après Walstein, l'un des officiers de l'armée qui a le plus d'empire sur l'esprit du soldat. Toute son ambition est d'obtenir un titre de noblesse : ce prix de ses longues fatigues, de son sang répandu, de ses brillans exploits, lui est refusé par l'empereur, et Butler a voué à ce prince une haine implacable. Ce mépris de ses services l'a d'ailleurs attaché plus intimement à la fortune de Walstein; c'est ce qu'avait bien prévu

l'astucieux général, qui, en même tems qu'il accable Butler de témoignages d'amitié, avait eu soin d'écrire à l'empereur d'humilier sa vanité. Irrité de cette trahison, dont il est informé par Octave Piccolomini, le vieil officier devient aussi passionné dans sa haine contre Walstein qu'il avait été fanatique dans son attachement, et il conçoit le dessein de venger l'empereur et lui-même en assassinant Walstein, qui doit être livré mort ou vif à l'envoyé de l'empire.

En empruntant au poëte allemand le nom de son héros, la marche générale du drame, quelques uns des caractères et des détails, M. Liadières a fait une pièce qui ressemble fort peu à l'ouvrage de Schiller. Au lieu de cette figure parfaitement historique et si originale de Walstein, il nous montre un personnage de son invention et qui ressemble à vingt héros de tragédies. Ce n'est plus cet homme à la fois superstitieux et intrépide, ambitieux dans ses désirs et incertain dans ses résolutions, cet homme dont un biographe a dit : « Il eût peut-être égalé les premiers héros de l'histoire, si ses qualités n'avaient été ternies par une ambition démesurée, une arrogance sans bornes, et par cet amour de l'argent et du luxe qui le rendit le fléau de tant de millions d'hommes. » Walstein, dans la tragédie nouvelle, est un héros dont aucune faiblesse n'obscurcit les brillantes qualités : grand homme de guerre, sujet fidèle, père tendre, ami généreux, c'est un prince jeté dans le moule usé de nos princes de théâtre; mais ce n'est point cette puissante, cette naïve individualité que Schiller emprunte à l'histoire pour l'exposer sur la scène. Le Walstein allemand semble sortir des mains de la nature, il en a toute la spontanéité; le Walstein français est un être façonné par les combinaisons de l'art, on dirait qu'on l'a déjà vu ailleurs. Sans doute il y a du talent dans cette composition, il y a des effets qui devaient réussir, et d'autant plus sûrs qu'ils étaient moins neufs; mais il y a absence totale de vérité historique. Il est permis à un poëte de mettre sur la scène un sujet de son invention, mais il ne faut pas qu'il le décore d'un nom historique qui ferait mentir chacune de ses situations et presque chacun de ses vers. Un général illustre, long-tems sujet fidèle d'un prince que ses exploits ont maintenu sur le trône, et qui n'est poussé à la révolte que par les injustices et les affronts de ce roi qui lui doit tout, peut être assurément le héros d'une tragédie; mais, encore une fois, ce héros n'est pas Walstein. En changeant cette figure principale, l'auteur s'est aussi privé d'une grande partie de l'effet qui résulte du contraste poétique établi par Schiller entre ses deux amans et autres personnages de son

drame. Cette touchante création du poëte allemand est un peu effacée dans la pièce française; sans doute M. Liadières ne pouvait pas conserver à Thécla cette exaltation mystique qui lui sied fort bien sur les théâtres de Berlin ou de Weimar, mais qui est d'une vérité un peu trop allemande pour être bien comprise à Paris: toutefois il aurait dû s'efforcer de donner un peu plus d'importance à ce rôle. Notre poëte a puisé, dans ce caractère de générosité qu'il a donné à son Walstein, l'idée d'une scène qui a beaucoup contribué au succès du cinquième acte. Au moment où Butler vient de tout disposer pour faire assassiner son général, celui-ci l'aborde, et, s'ouvrant à lui sur le ton de la plus franche amitié, il lui dit: « Mon vieux camarade, j'ai un reproche à me faire, et je veux en décharger mon cœur avant d'aller au combat, où peut-être nous trouverons la mort; c'est moi qui t'ai privé de ce titre qui fait l'objet de tous tes vœux, mais je ne l'ai fait que dans ton intérêt. Ton nom, tant de fois illustré, se serait obscurci sous l'éclat d'un titre, et je t'ai fait refuser cette faveur pour mieux conserver ta gloire. » Butler, touché de cet aveu, révèle à son tour à Walstein la vengeance qu'il a préparée, et il court en suspendre l'effet; mais il est tué lui-même avant d'avoir pu avertir les meurtriers, et Walstein tombe sous les coups qui lui étaient destinés. On comprend l'effet dramatique de ce double aveu; mais M. Liadières devait motiver d'une manière plus spécieuse l'excuse que Walstein donne à Butler, car celui-ci pourrait lui répondre: « Mais vous, vous avez bien accepté les titres de prince de Friedland et de duc de Mecklenbourg, ils n'ont rien ôté à la gloire du nom de Walstein; le titre de comte n'aurait pas plus obscurci celui de Butler. » Mais l'émotion du vieux soldat ne lui permet pas de voir que cette défaite de Walstein ressemble beaucoup à une gasconnade, et le public a témoigné par de vifs applaudissemens qu'il s'y était laissé prendre comme Butler.

Le titre de la tragédie nouvelle nous avait fait concevoir des espérances qui ont été trompées, et ce mécompte nous a rendus sévères; si, pour la juger, nous oublions un instant et l'histoire, et la tragédie allemande, nous reconnaîtrons avec plaisir qu'elle offre une composition intéressante, des caractères nobles, énergiques et dessinés avec art, des situations dramatiques, enfin un style élégant, semé de beaux vers et de traits vigoureux; le seul hémistiche: *Reine, séchez vos pleurs*, est une véritable péripétie. La scène où Walstein résigne sa puissance, en jetant son bâton de commandement, est belle et a pro-

duit beaucoup d'effet, aussi-bien que celle du cinquième acte, entre Walstein et Butler, dont nous avons déja fait mention. Enfin, sauf l'espèce d'escamotage de la catastrophe, cette pièce est une tragédie bien faite dans l'ancienne manière, manière excellente sans doute pour traiter certains sujets, mais que l'on sent de plus en plus le besoin de modifier, à mesure qu'on fait des tentatives nouvelles pour l'appliquer à l'histoire moderne et aux sujets contemporains. L'auteur qui a obtenu un si beau succès en mettant *Marie Stuart* sur la scène française était resté plus près de Schiller; et l'auteur de *Léonidas*, en reproduisant le *Guillaume Tell* du même poëte, a religieusement respecté ses beautés naïves et originales. Les amis de l'art dramatique espèrent que MM. les comédiens ne les priveront pas plus long-tems d'un ouvrage si impatiemment attendu.

La tragédie de M. Liadières a été assez bien jouée; Joanny surtout a eu des momens de simplicité et de naturel qu'on ne saurait trop applaudir.

On annonce à l'Odéon une autre tragédie de Walstein, début d'un jeune poëte dans la carrière dramatique; celle-ci est, dit-on, une imitation plus fidèle de la tragédie allemande. On sait que le drame de Schiller avait déja été imité en vers par M. *Benjamin Constant;* cette pièce n'a pas été représentée, ce qui n'a pas empêché d'apprécier les beautés dont elle brille. Elle est précédée de réflexions neuves et profondes, qui méritent d'être méditées par tous ceux qui s'intéressent aujourd'hui à l'art dramatique et à ses progrès.

— Odéon. — Ouverture (Dimanche 5 octobre). — Première représentation des *Suites d'un coup d'épée*, comédie en un acte et en vers, par MM. Ader et Brousse. (Samedi 18 octobre.) — Première représentation du *Concert à la campagne*, intermède, par MM. Halevy et Saint-Georges. (Jeudi 23 octobre.) — On avait été obligé de fermer l'Odéon faute de spectateurs, et on le rouvre, quelques mois après, avec les mêmes pièces, les mêmes acteurs et un privilége grevé des mêmes restrictions. N'a-t-on donc rouvert ce théâtre que pour le refermer bientôt? On convient cependant qu'un second théâtre est nécessaire à la prospérité de l'art dramatique, soit pour former des acteurs, soit pour ouvrir la carrière à de jeunes poëtes auxquels elle serait long-tems fermée si on ne jouait la tragédie et la comédie que sur un seul théâtre. L'expérience acquise la première année de l'existence de l'Odéon comme second théâtre français n'a-t-elle pas suffisamment démontré les avantages d'une lutte entre deux théâtres? Cette nécessité d'une double scène française n'est-elle pas plus évidente en-

core à une époque où les doctrines littéraires se combattent, où des innovations sont réclamées? Sans même se déclarer pour l'un des deux systèmes, ne peut-on pas désirer de voir la lice ouverte à tous deux? n'est-il pas juste d'appeler le public à juger entre l'un et l'autre, et le public peut-il prononcer ailleurs qu'au théâtre? Cependant, lorsqu'il n'existe qu'un seul théâtre, il peut, de sa propre autorité, exclure un système, proscrire des innovations, et la grande question dramatique se trouverait ainsi décidée par quelques comédiens, au lieu de l'être par le public. Il ne s'agit pas ici de maintenir des doctrines anciennes ou de propager des doctrines nouvelles; il suffit de leur ouvrir une libre carrière, et de les laisser elles-mêmes se produire avec des avantages égaux; or, le seul moyen est de jouer sur deux théâtres la tragédie et la comédie. Mais on sait aussi que ce genre seul ne suffit pas pour peupler la vaste salle de l'Odéon; il faut donc y joindre un genre qui a de l'attrait pour le public. L'opéra comique seul peut assurer une existence durable à ce théâtre; tant qu'on ne lui en donnera pas le privilége, on fera pour le soutenir d'inutiles efforts. Un nouvel Opéra Comique serait une école de chanteurs: il ouvrirait une carrière à beaucoup de jeunes compositeurs, et particulièrement à ceux qui reviennent de Rome, et qui sont long-tems repoussés de l'Opéra Comique ou du grand Opéra, par des préventions ou par la préférence qu'on accorde naturellement à ceux qui ont déja fait leurs preuves. Enfin, loin de nuire à l'Opéra Comique qui languit aujourd'hui sans rival, il ne ferait que lui inspirer une émulation salutaire, dont ce théâtre, l'art et les artistes profiteraient également. Nous ne savons si les conseils donnés à ce sujet finiront enfin par triompher des sottes et nuisibles prétentions du privilége exclusif, mais ce qui est bien certain, c'est que l'Odéon n'a qu'à se préparer à une fermeture nouvelle si on ne lui accorde cette faveur.

Nous mentionnerons seulement pour mémoire les deux nouveautés dont nous venons de transcrire les titres. On remarque dans *les Suites d'un coup d'épée* la peinture assez comique, mais trop peu développée, d'un personnage qui déclame contre le duel, qui a fait contre ce préjugé un livre fort éloquent, et qui finit par proposer lui-même un cartel. Un style agréable n'a pu compenser aux yeux des spectateurs tout ce qui manque d'ailleurs à cette petite comédie, qui n'a obtenu qu'un succès contesté.

Le Concert à la campagne avait été composé, dit-on, pour servir de prologue le jour où l'Odéon a été rouvert, et le

titre d'*intermède* montre en effet que les auteurs n'ont pas eu la prétention d'offrir au public une pièce en forme. Aussi l'on n'y a vu que ce qu'ils voulaient sans doute eux-mêmes qu'on y vît, un cadre destiné à faire connaître les divers genres de spectacle qu'offrirait désormais la scène de l'Odéon. Malheureusement, en faisant reparaître plusieurs des chanteurs et des cantatrices qu'on y a naguère applaudis, on n'a pu nous faire espérer que nous les entendrions encore dans quelques opéras nouveaux; mais en revanche on nous a promis le vaudeville, auquel quatre ou cinq théâtres sont déja consacrés! L'étrange incapacité qui préside chez nous à la direction de l'art dramatique est aussi nuisible à ce bel art que fâcheuse pour les plaisirs du public.

Les auteurs de cette bagatelle n'avaient voulu que tracer un canevas à la musique, et se sont contentés de le semer de quelques jolis vers. L'administration de l'Odéon doit songer que le public de ce théâtre attend impatiemment un ouvrage nouveau de quelque importance. M. A.

Nécrologie.—Houdon (*J.-Ant.*), né à Versailles, en 1746, de parens honorables, mais sans fortune, se voua au dessin dès sa plus tendre enfance. Il y fit des progrès rapides, et bientôt, enflammé par la réputation que s'était acquise Pigalle, il embrassa l'étude de la sculpture. A peine âgé de 18 ans, il remporta le grand prix et se rendit en Italie où son talent s'éleva promptement à un très-haut degré de maturité, par l'étude des beaux modèles. Il produisit à Rome des ouvrages qui augmentèrent sa jeune renommée, notamment un *saint Jean de Latran*, qui décora l'église de ce nom, et un *saint Bruno*, au bas duquel Clément XIV écrivit : *Si son ordre ne lui défendait de parler, il parlerait.* De retour en France, Houdon poursuivit le cours de ses travaux. Il fit paraître son *Écorché*, dont les reproductions en plâtre servent encore de modèle dans nos écoles. Sa réputation ayant traversé les mers, il fut choisi quelques années avant notre révolution par le gouvernement des États-Unis pour perpétuer les traits du plus illustre des libérateurs de l'Amérique septentrionale, de Washington, et ce fut Franklin qui le conduisit lui-même à Philadelphie. Nous ne pouvons énumérer ici les nombreux ouvrages qui assurent à Houdon un rang si élevé parmi les artistes que la France a produits. On reconnaît en général dans ses ouvrages la correction du dessin, la pureté des formes, la sagesse et le naturel des attitudes. Ses bustes de femme ont un caractère de naïveté séduisante,

et rarement le marbre a aussi bien exprimé que sous son ciseau la physionomie vive et spirituelle de tel ou tel de nos grands hommes. Cet habile artiste fut un homme de bien. Bon époux, bon père, et ami de ses rivaux mêmes, il fut chéri de tous ceux qui l'approchaient. Dans les dernières années de sa vie, ses facultés intellectuelles s'étaient un peu affaiblies, mais sans que la douceur de son caractère en fût altérée. Pris d'un assoupissement subit, le 6 du mois de juillet dernier, il s'affaiblit graduellement pendant dix jours, et expira paisiblement, sans avoir éprouvé ni crainte ni souffrance. Il était âgé de 82 ans. Houdon était membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'Honneur et professeur à l'École royale des beaux-arts. A.

— Lecourt. — Les services rendus à l'humanité dans les conditions les plus obscures ne doivent pas être condamnés à l'oubli. Un homme qui s'est rendu éminemment utile à son pays et à l'agriculture, *Henri* Lecourt, vient de mourir à Pontoise. Il occupait, avant la révolution, un emploi à Versailles. Entraîné par un goût irrésistible, il fixa de bonne heure son attention sur l'instinct des animaux; plus tard, les difficultés de l'observation et l'utilité de l'entreprise, en donnant à son génie une autre direction, l'amenèrent à étudier exclusivement la taupe.

Lecourt commença à être connu vers 1800, quand ses conseils eurent préservé une riche et vaste campagne d'une submersion totale. Une digue de retenue avait fait eau de plusieurs côtés, et on la réparait par des travaux insuffisans. Lecourt avertit qu'un ennemi puissant, qu'il fallait d'abord détruire, vivait au sein de la place : c'était des taupes qui s'étaient logées et multipliées dans les terres de la levée. — M. *Germain* Garnier, alors préfet du département de Seine-et-Oise, reconnut cet important service en fournissant à Lecourt les moyens d'être de nouveau utile à la société. Une école de l'*art du taupier* fut fondée, et placée sous la surveillance de cet homme extraordinaire, vrai sage qui ne craignit point de descendre quelques degrés de l'échelle sociale, quand il eut reconnu que l'instinct varié, rusé et malfaisant de la taupe exigeait de lui ce sacrifice dans l'intérêt de la société.

C'était une généreuse abnégation de soi que d'accepter d'être confondu avec une classe d'hommes vivant de tromperies, et souvent plus décidés à repeupler qu'à délivrer nos champs de taupes. Mais tel est l'ascendant d'un homme de bien et d'un talent distingué. Les méthodes usuelles sont bientôt renouvelées; Lecourt crée véritablement une profession regardée de tout tems comme un besoin de la société : l'homme y saura

enfin lutter avec les forces de son esprit contre une industrie et une puissance de multiplication vraiment merveilleuses. La sagacité de Lecourt lui fait découvrir le *passage de la taupe*. Il appelle ainsi une route fréquentée par elle quatre fois le jour, dans laquelle sa confiance en ses moyens est portée jusqu'à la témérité, et où, par le piége le plus grossier, elle est infailliblement prise au bout de quatre ou cinq heures. M. Cadet de Vaux a publié les observations de ce praticien consommé dans un ouvrage ayant pour titre : *De la Taupe, de ses mœurs, et des moyens de la détruire*. (In-12. — 1803.)

Geoffroy Saint-Hilaire.

— Remard (*Charles*), né à Château-Thierry le 9 janvier 1766, fit ses études aux colléges de Louis-le-Grand et de Montaigu, à Paris. Plus tard il s'établit à Fontainebleau, où il prit un magasin de librairie. Les affaires de son commerce ne l'empêchaient point de se livrer à son goût pour les lettres. Doué d'un esprit bizarre et original, il consacra son talent à un poëme dont j'ose à peine transcrire le titre ici. La *Chézomanie*, ou *l'Art de ch...*, poëme didactique en quatre chants, parut en 1806. Toutes les personnes qui le lurent, en y reconnaissant une rare facilité de versification, regrettèrent que l'auteur n'eût pas choisi un sujet plus digne d'exercer sa verve. Un pareil ouvrage en effet ne pouvait obtenir un véritable succès, et ce triste début dans la littérature influa d'une manière fâcheuse sur la carrière poétique de Remard. Retiré à Fontainebleau, où il fut nommé conservateur de la bibliothèque du château royal, il vécut éloigné des coteries, et employa les instans que lui laissaient les devoirs de sa place et sa mauvaise santé à cultiver les Muses pour elles-mêmes. Nous connaissons de lui plusieurs pièces de vers imitées de l'anglais, ou originales, qui auraient pu lui valoir une honorable réputation, si elles eussent été mises sous les yeux du public. Le savant bibliographe M. *Barbier* parle en ces termes, dans son *Examen critique et complément des dictionnaires historiques*, d'un ouvrage inédit de cet homme de lettres : « M. Ch. Remard, conservateur de la bibliothèque du château de Fontainebleau, m'a communiqué un manuscrit de sa composition, intitulé : *Supplément nécessaire aux Œuvres de J. Delille*, ou *Examen général de ses différens poëmes originaux, et de ses traductions en vers*, dans lequel on met en évidence les emprunts innombrables qu'a faits ce poëte à une foule d'auteurs qui ont traité avant lui les mêmes sujets... Ce travail, dans lequel je trouve une grande connaissance des littératures latine, anglaise et ita-

lienne, sera utile à la jeunesse studieuse; elle y verra par quelles études profondes et variées le chantre de l'imagination s'est préparé à la composition de ses ouvrages. » Cet honorable témoignage doit faire regretter que le manuscrit de M. Remard n'ait pas été publié. Indépendamment du poëme dont nous avons parlé plus haut, nous ne pensons pas qu'il ait fait imprimer d'autre ouvrage que *le Guide du Voyageur à Fontainebleau* (1 vol. in-12. 1820). Nous ne devons pas omettre de dire que M. Remard possédait de vastes connaissances bibliographiques qui le rendaient très-propre à l'emploi qu'il occupait. Il est mort à Paris le 20 septembre 1828. A. T.

Rectification. — Dans un article sur le *Dictionnaire historique de Feller*, inséré dans le dernier cahier de la *Revue Encyclopédique* (t. xxxix, p. 710), il est dit : « A l'article *Molière*, on convient que cet écrivain épousa la fille de la comédienne Béjart, ce qui ne paraît pas douteux... Les éditeurs auraient pu consulter l'*édition de Molière* publiée par M. *Jules* Taschereau, en 1824, avec des *Notes* curieuses, le *Supplément aux œuvres de Molière*, imprimé en 1825, et la *vie de Molière*, par le même M. Taschereau, qui en a donné deux éditions... *L'auteur du Supplément prouve évidemment le mariage de Molière avec la fille de la comédienne Béjart, tandis que M.* Beffara *soutient, contre une tradition constante, que Molière était le beau-frère de cette comédienne.* » Ce passage renferme plusieurs inexactitudes. La preuve que Molière avait épousé la sœur et non pas la fille de la comédienne Béjart résulte d'actes de l'état civil, découverts et publiés par M. Beffara, notamment de l'acte de mariage de ce grand homme. Quant à M. Taschereau, loin d'avoir combattu l'assertion de M. Beffara, il l'a au contraire adoptée et développée tant dans son *Supplément à la vie* (et non pas aux œuvres) *de Molière*, compris dans l'édition qu'il a donnée de cet écrivain, que dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, dont nous avons annoncé la seconde édition (voyez *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 758). Nous n'aurions point relevé cette erreur, si la supposition que Molière avait épousé la fille de la Béjart n'avait servi de fondement à la calomnie accréditée par Montfleury, que Molière avait épousé sa propre fille. Tout ce qui intéresse l'honneur d'un grand homme doit être l'objet de la plus scrupuleuse exactitude. Ch.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT DIX-HUITIÈME CAHIER.

OCTOBRE 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De l'influence des Revues sur la propagation de l'esprit philosophique. . . . . Pag. 5
2. L'éducation doit-elle être libre? 15
3. Forces productives et commerciales du département de l'Hérault; second article. . . . . *Charles Dupin.* 35

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Astronomie solaire d'Hipparque, par J. B. P. Marcoz. *Francœur.* 54
5. Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu; par J. Salvador. . . . . *S.* 65
6. Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric. . . 75
7. Mémoires sur les événemens de la Grèce, par le capitaine Jourdain. . . . . *M. A.* 85
8. De l'empire grec et du jeune Napoléon. . . . . *M. A. J.* 97
9. Recueil de notes de tous genres sur le grec ancien et moderne (ouvrage grec). . . . . *J. R.* 103
10. Fables sénégalaises, recueillies de l'Ouolof, et mises en vers français, par le baron Roger. . . . *Edme Héreau.* 110

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 73 Ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2, dont 1 ouvrage périodique. 125
ASIE, 1, savoir : Mémoires de la Société des arts et des sciences à Batavia. 132
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 4, dont un ouvrage périodique. 135
— *Russie*, 2. 139
— *Danemark*, 1. 142
— *Allemagne*, 6. 143
— *Suisse*, 3. 150
— *Italie*, 5, dont 2 ouvrages périodiques. 155
— *Pays-Bas*, 1, savoir : Rapport sur les institutions de bienfaisance de ce pays. 161

FRANCE, 48, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 20. . . . 167
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 14. . . 183
— *Littérature*, 8 202
— *Beaux-Arts*, 2. 218
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 2. 219
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 2. 222

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *Mexique* : Situation politique et commerciale de ce pays. 224
AFRIQUE. — Voyage de M. Caillé dans l'Afrique centrale. . . . 226

EUROPE.

RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg :* Académie impériale des sciences; Séance publique annuelle. 228
DANEMARK. — *Colonies danoises :* Propagation de l'enseignement mutuel. 232
ALLEMAGNE. — *Bavière :* Population; Statistique ; Établissemens d'éducation et de bienfaisance. — *Carlsruhe :* Publication prochaine. 233
SUISSE. — *Genève :* Conservation des œufs. — *Canton de Vaud :* Session ordinaire du Grand Conseil, en 1828.. 237
ITALIE. — *Florence :* Réclamation à propos d'un article de la *Bibliotheca italiana.* — *Venise. Nécrologie :* François Negri. . . . 240
PAYS-BAS. — *Liége :* Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. 242
FRANCE. — *Sociétés savantes* et *Établissemens d'utilité publique : Auch* (Gers) : Enseignement industriel. — *Marseille* (Bouches-du-Rhône) : Société de la morale chrétienne auxiliaire de celle de Paris 243
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 22 septembre au 13 octobre. Académie des beaux-arts : Séance publique annuelle. — Institut auxiliaire de l'École de Droit. — Monument consacré à la mémoire du Dr Gall. — THÉATRES. *Théâtre-Français :* 1re représentation de Walstein, tragédie. *Odéon :* Ouverture et 1res représentations des Suites d'un coup d'épée, comédie, et du Concert à la campagne, intermède. — *Nécrologie :* Houdon; Lecourt; Remard. — Rectification. . 245

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

L'ÉDUCATION DOIT-ELLE ÊTRE LIBRE?

SECOND ARTICLE.

TROISIÈME PARTIE. (Voy. *ci-dessus*, pag. 15 et suiv.)

Nous ne vivons sous l'empire d'aucun des deux systèmes qui viennent d'être exposés. Il ne serait pas facile de désigner l'idée-mère, le principe générateur d'où dérive notre législation en matière d'enseignement. Elle participe du premier système en ce qu'elle laisse libre l'éducation domestique, et qu'elle met à la charge des parens les frais de l'éducation et le paiement des maîtres : elle participe du second en ce qu'elle réserve à l'État le privilége exclusif d'autoriser et d'instituer les maîtres, toutes les fois qu'il plaira aux familles de déléguer l'éducation.

Notre régime universitaire est beaucoup plus facile à expliquer historiquement qu'à ramener à des principes rationnels, conséquens avec eux-mêmes.

L'origine de l'Université, comme celle de tant d'autres communautés, appartient à ces tems où l'esprit de corps était une des rares sauvegardes ouvertes contre l'impuissance des lois, et où la violence des désordres obligeait les individus à se serrer les uns contre les autres pour se servir mutuellement de soutien, et pour être moins facilement écrasés. A cette époque, on reconnaissait des priviléges, mais non des droits; et les libertés les moins contestables, perpétuellement mises en question, avaient besoin d'être accordées en franchises, et garanties par des chartes violées sans cesse et sans cesse renouvelées. Le pouvoir dominant traitait avec les communautés de puissance à puissance; pour prix de leur soumission, il leur garantissait le monopole, et les protégeait contre toute concurrence de la part des individus qui leur étaient étrangers. Les mœurs publiques étaient faites à ces idées; le classement des professions sacrifiait la liberté à laquelle on ne songeait guère, mais protégeait les peuples contre des dangers présens, contre des maux redoutables; aussi ne se faisait-on nul scrupule de traiter comme usurpateur quiconque prétendait à exercer lui-même celle de ses facultés naturelles dont une corporation quelconque se trouvait mise en possession exclusive. De même que pour vendre du drap il fallait appartenir à la communauté des marchands drapiers; pour en fabriquer, au corps des fabricans; à celui des bouchers pour vendre de la viande, des libraires pour vendre des livres; de même, pour donner l'enseignement, il fallait faire partie du corps enseignant.

Des hommes voués par état à la culture des sciences et des lettres devaient naturellement prendre le pas sur la plupart des autres professions. La considération qui s'attache aux hommes plus instruits que leurs contemporains, les honneurs accordés par les princes éclairés, soigneux de récompenser le mérite, l'importance de l'instruction sur le sort des généra-

tions qui s'élèvent, visible pour la prévoyance la plus vulgaire, les rapports du corps enseignant avec d'autres corps éclairés, tels que le clergé, les parlemens, rapports tantôt d'alliance, tantôt de guerre, et qui donnaient intérêt de le ménager, toutes ces causes ont fait de l'Université une puissance, et l'ont maintenue à la haute dignité de fille aînée de nos rois.

Les progrès des tems, l'établissement de la paix publique et de l'ordre, la diffusion des lumières et de l'industrie, ont ruiné successivement la plupart des monopoles, dont néanmoins plusieurs subsistent encore. Celui de l'enseignement devait durer plus long-tems que beaucoup d'autres. Transporté de l'Université au gouvernement, il semble que ce soit une arme devenue nécessaire à la force et au maintien du pouvoir, et beaucoup sont d'avis que la prudence défend de le déposer entre les mains libres des citoyens.

Examinons si la suppression de ce monopole aurait, soit pour le gouvernement, soit pour les intérêts particuliers, les dangers que l'on redoute.

Dans l'intérêt général et dans celui du gouvernement, trois argumens principaux sont présentés. « Il faut, dit-on, que le gouvernement fasse enseigner ses doctrines; il faut de l'unité dans l'enseignement; il faut que les saines doctrines soient seules propagées et garanties. » Pour savoir donc s'il y a inconvénient ou avantage à enseigner exclusivement certaines doctrines, essayons de les considérer sous leur triple caractère d'officielles, d'unes et de bonnes.

Aux époques de conquêtes, où les vainqueurs imposaient un gouvernement aux vaincus chez lesquels ils s'établissaient, la nation conquérante avait ses intérêts à part des peuples conquis et gouvernés; il lui fallait, pour affermir sa domination, leur imposer sa langue, ses lois, son enseignement.

Les mêmes nécessités ont existé toutes les fois que des castes quelconques, dominantes ou aspirant à le devenir, ont voulu soumettre à leurs idées la population, et lui faire accepter leurs enseignemens sans examen et par conséquent sans concurrence.

On conçoit qu'alors les gouvernans et les gouvernés, les maîtres et les disciples, forment deux peuples à part, dont l'un veut dresser l'autre pour le tenir sujet, dont l'un est fait pour instruire et l'autre pour être instruit.

Cet état de choses est-il le nôtre? Notre gouvernement est-il une force étrangère, qui ait pour mission de façonner nos idées, dans la vue de nous exploiter avec moins de peine au profit de quelques intérêts privés? La société et lui sont-ils deux puissances ennemies en présence comme le maître et l'esclave? S'il en était ainsi, j'entendrais la nécessité d'un enseignement officiel, tout en souhaitant, à nous autres esclaves, des âmes de trempe assez forte pour grandir en le dédaignant.

Mais non : grâce au ciel, non, tel n'est pas notre état politique. Le gouvernement, chez nous, tel que nos mœurs et nos institutions l'ont fait et le feront chaque jour davantage, n'est pas un maître jaloux, un dominateur étranger. C'est la loi vivante; c'est l'émanation, le serviteur du pays : service auguste, le plus grand, le plus noble qui puisse honorer l'homme sur la terre et l'environner de puissance et de gloire. Le gouvernement, c'est le pouvoir central, sympathique avec la majorité des citoyens, et appelé à mettre en pratique tout ce qui apparaît de sage et d'utile dans les opinions dominantes, et dans les intérêts les plus généraux.

Ainsi compris, le gouvernement n'a pas et ne peut pas avoir ses doctrines à part de la société, puisqu'il n'est pas autre chose que la représentation de cette société même, ou plutôt que l'expression de sa majorité.

On retrouvera donc inévitablement les doctrines officielles dans le sein de la société, qui a communauté d'intérêt et de passion avec son gouvernement pour les faire prévaloir. Des doctrines qui seraient celles du gouvernement et que la société répudierait supposeraient un gouvernement sans parti dans la nation, sans écho, sans appui; gouvernement bizarre, puisque ce serait une émanation qui n'émanerait de personne, une représentation qui ne représenterait rien.

Supposer un gouvernement qui n'exprimerait que l'opinion

d'une minorité nationale, c'est supposer un état de choses mauvais. Mais enfin, dans les cas même où se réaliserait cette fâcheuse hypothèse, le gouvernement du moins représenterait, à défaut de la majorité, une fraction quelconque du pays. Eh bien! dans ce cas encore, les doctrines officielles se retrouvent quelque part dans la nation; pour peu qu'elles méritent de vivre, elles peuvent s'y soutenir et s'y étendre, par le travail et les efforts de leurs partisans. Elle n'ont pas besoin que l'État les place dans toutes les chaires, les impose à toutes les écoles.

Mais il faut aussi faire la part d'une considération des plus graves. Le gouvernement, quoique n'étant vrai qu'autant qu'il représente la majorité, n'a pas, pour cela, droit de rejeter la minorité hors de la sphère sociale. Le droit de la minorité à émettre ses opinions, à les produire par ses organes, à les propager par ses enseignemens, est tout aussi sacré que celui de la majorité même. La majorité, qui, en cette qualité, a droit de gouverner, n'a pas le droit d'étouffer ses adversaires sans combat. La minorité d'ailleurs se composera toujours d'élémens très divers. Ce qui fait la majorité, ce sont les opinions assez solidement établies, assez ouvertement prouvées, assez évidemment utiles, pour entrer dans la conviction du grand nombre, et pour parler au bon sens ordinaire. Ceux qui composent la minorité, ce sont les hommes en arrière et en avant de leur siècle; ce sont ceux qui ne comprennent pas encore ce que les masses comprennent déja, et ceux qui prévoient déja ce que les masses ne pressentent pas encore. Aux uns comme aux autres doit demeurer toute liberté de parole et d'enseignement. Aux uns on ne peut pas interdire de combattre pour le maintien d'idées dont l'expérience du passé s'accommodait; auxquelles des habitudes, des affections, des intérêts les attachent encore, et que l'on peut sans danger laisser enseigner et produire, si elles ne répondent plus à rien de réel. Quel tort, si elles sont mortes, craignez-vous qu'elles fassent à vos doctrines officielles? A quels efforts réunis connaissez-vous la puissance de rallumer des cendres?

Quant à cette minorité qui se jette à l'avant-garde de la civilisation, laissez-la, pour votre propre salut, battre librement les sentiers non encore explorés, et soulever des idées nouvelles. Si des aventuriers se fourvoient, les masses ne les suivront pas; si leurs paroles sont de vains sons, le bon sens populaire ne les redira pas, et ne se souciera pas même de les comprendre. Mais puisque le genre humain est perfectible, il faut bien que ce qui est se résigne de bonne grâce à se laisser envahir par ce qui sera : il faut que les idées nouvelles, dignes de fructifier et salutaires à l'espèce humaine, après avoir apparu comme des théories audacieuses, deviennent des lieux communs philosophiques, pour arriver plus tard à pénétrer dans la pratique des affaires.

Ainsi donc ce prétendu intérêt du gouvernement à faire enseigner ses doctrines à lui n'est concevable que dans un régime qui n'est pas le nôtre, et où l'État serait distinct des citoyens.

Aux doctrines du gouvernement, répandues dans toute la partie de la nation dont il exprime et représente les opinions, appartiendra la plus large part de puissance. Venant de lui, dont l'intérêt est de ne pas se séparer du bien général, dont la vue plus indépendante aperçoit les objets de plus haut, elles se présenteront avec faveur à titre de conseils, sans faire violence à aucune persuasion, sans étouffer d'autorité aucune doctrine hétérodoxe.

En laissant ainsi les opinions se développer et s'enseigner en liberté, le gouvernement saura discerner celles qui méritent d'être appuyées par l'autorité de son assentiment; il saura, en les laissant toutes libres, les surveiller toutes, afin de poursuivre les infractions aux lois et les violences contre la liberté.

Plusieurs personnes attachent à l'unité de doctrine une extrême importance. Il ne m'est pas donné de comprendre quels avantages on y trouve; et les sinistres prédictions d'anarchie, dont la diversité d'enseignement contiendrait, dit-on, la menace, ne me frappent guère que comme un vain bruit de mots sonores. La prétention à l'unité, tout ordinaire qu'elle soit à l'esprit humain, en est une des plus dangereuses maladies :

c'est pour la satisfaire que tant de systèmes font mentir les faits; ses alliés sont l'intolérance dans les opinions et l'immobilité intellectuelle. L'unité est belle : qui en doute? mais elle n'est possible que bien haut, car elle n'appartient qu'à Dieu seul. Condition et signe de la perfection, elle est exclusive de la liberté, et ne s'associe qu'avec une sagesse qui n'a pas besoin d'être libre, et qui en sait trop pour avoir un choix à faire entre le bien et le mal. L'unité suppose l'infaillibilité : où est-elle dans les matières d'enseignement? où est-elle dans les opinions, dans les sciences, dans la littérature, dans l'histoire? Vouloir des doctrines uniformes, c'est prétendre que jamais quelques unes n'auront raison contre cette unité; c'est dire qu'elle tranche toute question, sans que la contradiction soit possible, ni le doute permis; sans que nulle amélioration ait le droit de se proposer; c'est croire que les progrès de l'esprit humain s'opèrent en vertu d'illuminations soudaines, sans tâtonnemens individuels, sans efforts perdus, sans essais infructueux. Les partisans de l'unité d'enseignement ignorent-ils donc que la science ne sera point finie, tant qu'existera le monde, et que notre faillibilité, à chaque instant manifestée par la douloureuse expérience de nos écarts, est l'attribut nécessaire, la condition inévitable de ce qu'il y a de plus noble dans l'esprit humain, de sa liberté, et de sa perfectibilité progressive?

Si l'autorité qui impose un enseignement ne se trompe pas, apparemment elle trouvera dans la vérité même de son enseignement assez d'évidence et de force pour le faire accepter par les esprits sincères. Si elle se trompe, de quel droit impose-t-elle à tous le joug de ses erreurs?

L'unité d'enseignement est la chimère de tous les despotismes, politiques, scientifiques, religieux; de même que leur éternel moyen d'exécution est de prévenir à l'avance, par une censure préalable, toute atteinte contre les saines et pures doctrines.

Les voix les plus éloquentes ont tout dit sur la censure, sur son inutilité, son injustice, ses dangers. C'est là une de ces questions jugées, sur lesquelles la raison publique n'entendrait

plus qu'avec impatience des développemens désormais superflus. Le monopole de l'enseignement, lorsqu'il se vante de prévenir l'émission des doctrines présumées mauvaises, s'attaque lui-même; car il justifie par là son étroite parenté avec cette odieuse censure si fatale aux progrès du bien.

Sous quelque point de vue que l'on envisage l'intérêt de l'administration, l'on n'aperçoit pas ce qu'elle pourrait gagner à rester dispensatrice souveraine de l'éducation. Il n'est pas étonnant toutefois que le pouvoir, obligé de soutenir bien des luttes, et naturellement préoccupé par le désir de se fortifier et de s'étendre, se soit exagéré l'importance de son action sur l'enseignement, et ait compté pour un grand avantage l'espérance d'y parler seul. Beaucoup de tems est nécessaire pour que les esprits se plient à comprendre que la vraie force du pouvoir est dans sa sympathie complète avec les intérêts généraux.

Est-ce avec plus de raison que l'on invoque en faveur du monopole l'intérêt des particuliers?

Prenons cette sollicitude pour sincère. Oublions qu'elle n'est souvent qu'un prétexte mis en avant afin de couvrir d'autres intérêts que l'on n'avoue pas. Convenons qu'une réserve, dont le principe est respectable, arrête et préoccupe de très bons esprits. Beaucoup de personnes s'écrient : « Voyez ce que vous risquez! Tremblez de l'incurie des parens, de l'inhabileté ou de l'immoralité des maîtres! Tremblez surtout que de déplorables influences n'envahissent la direction des générations qui s'élèvent! » Entendons cette clameur, et tâchons d'y répondre.

Remarquons d'abord que le langage du monopole est le même en toute matière. On reproduit, à propos de l'enseignement, avec une persévérance que les réfutations de l'expérience ne rebutent pas, les argumens que l'on a usés contre la liberté d'industrie. On veut prémunir les familles contre leurs propres erreurs dans le choix des maîtres, des méthodes, des objets d'enseignement; de même que par les jurandes et maîtrises, on voulait protéger les acheteurs contre les vendeurs, et,

par les règlemens de manufactures, les consommateurs contre les fabricans; de même, encore, que, par un procédé d'esprit tout semblable, on appelle à l'aide de l'innocence des lecteurs la censure contre les écrivains. C'est toujours la mise en tutelle des particuliers au profit d'une autorité qui se vante d'être seule capable de penser et de choisir pour eux.

Deux présomptions puissantes protestent cependant en faveur des familles, et ne permettent guère de douter que le choix et la surveillance des enseignemens et des maîtres ne doivent être plus utilement placés dans leurs mains que dans celles de l'Etat : l'affection est plus vive, et l'intérêt plus grand.

Il serait difficile de ne pas concéder ces deux points : aussi est-ce ailleurs que les objections vont se retrancher. Les lumières, dit-on, ne seront pas suffisantes de la part des pères; l'État doit protéger les droits des enfans et ne pas souffrir qu'ils restent exposés à la merci des intrigans qui égareront la bonne foi des familles, qui corrompront l'enfance, pervertiront la jeunesse.

Autre chose est de mettre en parallèle l'intelligence de chaque particulier avec la masse de lumières que le gouvernement possède, autre chose est de reconnaître si chaque famille, sur chaque éducation, ne s'y entend pas mieux qu'un pouvoir qui n'a ni un devoir si grave à remplir envers l'enfant, ni une affection si forte, ni un intérêt si immédiat. Un père, tout pauvre, tout ignorant qu'il soit, placé près de ses enfans, au même degré qu'eux sur l'échelle sociale, instruit de leur caractère, sentant leurs besoins, assistant aux développemens successifs de leurs facultés, a sur leur sort futur et sur les convenances de leur éducation un sentiment plus net, une prévision plus clairvoyante, que l'administration centrale avec ses vastes lumières : car l'administration, obligée de procéder par généralités, doit faire abstraction des individus, et n'arrive aux appréciations particulières qu'en descendant par l'intermédiaire d'une multitude de subordonnés, hors d'état souvent de présenter de suffisantes garanties.

On peut être incapable d'instruire soi-même ses enfans et très capable de leur choisir des maîtres. Qu'on ne dise pas que le discernement des dernières classes de la société sera souvent obscurci par l'ignorance et la misère. A défaut des lumières qui leur manquent, elles trouveront dans les classes plus élevées des directions et des conseils : elles consulteront la faveur publique dont le suffrage ne soutiendrait que des écoles où l'éducation trouverait de sages garanties. Mais d'ailleurs que craint-on pour les basses classes? Qu'ont-elles à perdre au régime actuel? Le monopole universitaire vend l'éducation et ne la donne pas. Des maîtres, des enseignemens, choisis tant bien que mal, valent toujours mieux que l'absence totale d'enseignemens et de maîtres. Les familles, au lieu et place desquelles le monopole fait aujourd'hui ses choix, sont les familles qui peuvent payer l'instruction. Pour celles-là, elles sont au-dessus des premiers besoins de la vie; elles ont une industrie ou un patrimoine : elles ne sont donc pas dépourvues de quelques lumières, compagnes ordinaires de l'aisance. La fortune que suppose une certaine quotité d'impôts inspire à nos lois fondamentales assez de confiance pour leur désigner les hommes qu'elles investissent de la mission redoutable de prononcer comme jurés sur la vie et l'honneur de leurs concitoyens, et de la mission non moins grave d'élire les députés du pays. Assez d'aisance pour payer l'éducation de ses enfans suppose ou assez d'intelligence ou assez d'usage du monde pour savoir leur choisir des maîtres.

Si le monopole cherche à appuyer la nécessité de son existence sur le prétexte de l'ignorance générale, que répondra t-il quand on viendra lui demander, à lui, compte de cette ignorance? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait cesser, lui qui s'était chargé de l'instruction de tous? C'est sous son empire que tant d'hommes languissent sans culture, que tant de citoyens sont perdus pour la patrie, que tant d'écoles manquent à la population; que l'instruction secondaire, renfermée dans le cercle étroit des études classiques, reste inutile et inabordable pour la majorité des citoyens. Le monopole laisse à leur abrutissement les ignorans et

les pauvres : il impose ses entraves à qui ne demande, pour prospérer, que la faveur de se passer de lui.

Quand l'État, en vertu de la présomption de son discernement supérieur, s'attribue le choix exclusif des enseignemens, des méthodes et des maîtres, les engagemens qu'il contracte ne vont à rien moins qu'à l'obliger de choisir toujours mieux que tous les pères. Si une seule fois il vient à choisir plus mal, ne sent-on pas tout ce qu'il y a de déplorable à avoir ravi à la famille l'exercice d'un droit, non seulement sans profit pour l'enfant, mais même à son préjudice? Lequel est le plus coupable, le plus malheureux, de celui qui se trompe en remplissant mal une obligation dont il est naturellement chargé, ou de celui qui manque à une obligation après en avoir volontairement assumé sur lui tout le poids pour priver un autre du droit de l'accomplir?

Or peut-on dire que l'infaillibilité soit un attribut nécessaire du monopole? Certes, il s'en faut bien que notre Université manque ni de lumières ni de zèle. Des hommes qui brillent par de hautes vertus et par des talens éprouvés, des professeurs instruits, des savans modestes, de sincères amis de l'enfance, s'y réunissent pour en former un corps d'élite. Et cependant n'y a-t-il pas une part à y faire aussi pour les mauvais maîtres, pour les mauvais exemples, pour les enseignemens perdus, pour les études à recommencer? Tout ce que nos colléges renferment d'hommes éclairés manquera-t-il donc au choix des parens, alors que les suffrages du public et l'approbation des familles auraient à désigner les maîtres que l'administration institue aujourd'hui? Il arrive, dans nos colléges, que des caractères se dégradent, que des intelligences se rétrécissent, que des mœurs y sont fanées, des vocations interrompues, des espérances avortées. Si rares qu'on veuille supposer ces malheurs, quel désespoir lorsqu'ils autorisent un père à dire à la loi : « J'ai dû recourir aux seuls enseignemens, aux seuls maîtres que vous avez permis à mon enfant. Pourquoi ne m'avez-vous pas laissé libre de faire mes choix suivant ses besoins? Si je m'étais trompé, je ne pouvais accuser que moi, et mon erreur

privée restait sans autorité, sans scandale. Mais vous, qui avez voulu être père à ma place, voyez ce que vous avez fait! »

Contre les vues de l'éducation, officielle ou non, le meilleur remède est dans l'éducation que l'enfant ou le jeune homme se donne à lui-même. Si la famille l'a négligé, ou si elle l'a élevé à tort dans un système d'idées opposé à celui qui prévaut dans le pays, et que la majorité des citoyens suit et affectionne, des moyens d'amendement se presseront autour du jeune homme, lorsqu'à son entrée dans le monde il se sentira vivre dans une atmosphère nouvelle. Des écoles pour les adultes, des cours publics, des tribunes, des académies, des théâtres, et, plus que tout cela, ce commerce actif des intelligences qui unit ensemble les habitans d'un même sol et les sujets des mêmes lois, cette circulation de livres, de journaux, de paroles qui mettent en mouvement tant d'idées, voilà des remèdes puissans contre les erreurs et la négligence des familles. Sans doute les mêmes remèdes ne manquent pas contre l'éducation dont l'État s'est fait exclusivement distributeur. L'expérience de tous les jours montre ce que deviennent, après quelque tems, la plus grande partie des leçons qu'on a puisées dans les colléges. Toutefois la chance de guérison ne diminuera-t-elle pas si les erreurs dont on aura empoisonné les écoles se retrouvent dans les institutions publiques? Mais un mal plus grand est à redouter. Est-il donc d'une politique bien sage d'associer à des idées d'opposition contre le gouvernement les premiers efforts par lesquels une jeune raison se raidira pour purifier les enseignemens qu'elle aura reçus, et pour rejeter ce qui pourra lui déplaire?

Tout démontre qu'erreurs pour erreurs, celles des particuliers entraînent moins de maux que celles de l'État. Les conséquences terribles du monopole, s'il venait à tomber en mauvaises mains, font frémir, et devraient seules faire renoncer pour jamais à affronter la chance désastreuse d'un enseignement exclusif qui serait corrupteur. Il n'y a même aucun bien à attendre de la chance opposée; car le monopole ne serait

pas bon, même quand des mains sages et pures en auraient toujours le dépôt.

La meilleure éducation officielle est obligée sous peine de folie à pousser la circonspection jusqu'à la plus scrupuleuse timidité. Le moindre changement, quand il part de l'autorité, est de la gravité la plus haute; le tenter c'est risquer en expériences une direction où l'on a pris en quelque sorte l'engagement de ne se tromper jamais. Qui pourrait compter combien aujourd'hui, au milieu des méditations graves dirigées de toutes parts vers la science de l'éducation, l'existence du monopole étouffe dans leurs germes d'idées utiles et de perfectionnemens salutaires? Avec la liberté, on verrait les améliorations s'introduire, les expériences s'accumuler, et une mobilité féconde succéder à la réserve obligée de l'immobilité officielle. Sans doute on se trompe souvent alors qu'on innove; mais ne se trompe-t-on pas autant en demeurant stationnaire? Le but de l'éducation, c'est de conduire chaque individu, le plus directement qu'on pourra, vers la place qu'il lui convient d'occuper dans le monde pour son bien et pour celui des autres. Si la société marche à pas de géants, l'éducation peut-elle être bonne sans s'avancer avec elle? Entre cent exemples, pour n'en citer qu'un seul, n'est-ce pas merveille que de voir, de nos jours, lorsque tant d'études si variées, si graves, sollicitent les momens et l'attention de la jeunesse, les règlemens exiger que pour couronnement suprême des cours classiques de nos colléges, on professe la philosophie en latin? La liberté a ses erreurs, mais elles sont plus réparables, plus courtes, moins générales que celles du monopole. La liberté du moins s'accommode à la diversité des esprits, des besoins, des opinions, et laisse chacun maître de sa route. En donnant pour surveillant aux instituteurs le public tout entier, et l'attentive sollicitude des familles, elle vivifie l'éducation par la concurrence et par une émulation de tous les instans. Une vérité que l'expérience a rendue triviale, c'est qu'il faut pratiquer la liberté pour devenir digne d'elle. Un enfant qu'on retiendrait dans son lit de peur de quelques chutes n'apprendrait pas à mar-

cher. Pour que les populations se mettent en état de choisir les enseignemens et les maîtres, le plus sûr moyen est de ne leur pas interdire cet usage de leur jugement. On craint que le charlatanisme ne fasse des victimes; mais croit-on qu'il n'y ait de chances pour lui que sous la liberté, et ne sait-on pas au contraire que la concurrence et la publicité le tuent? Quand le gouvernement se charge de veiller pour tous, la paresse générale s'en tient volontiers à l'examen qu'il fait des choses et des hommes. Le public habitué à voir ses affaires gérées par son gouvernement reste incapable de s'en occuper; il est confiant, il est crédule, il va au devant des déceptions. Qu'on le charge du soin de ses affaires, sa sagacité s'éveillera, et personne ne le trompera long-tems.

Il faut aborder avec franchise une objection devant laquelle beaucoup d'excellens esprits s'arrêtent épouvantés. « Les tems, dit-on, ne sont pas opportuns pour prêcher la liberté d'éducation; de toutes parts de puissans adversaires se tiennent aux aguets pour s'en emparer. Ne les voyez-vous pas tendre autour de vous les vastes filets de leurs déceptions puissantes? Ils y ont enlacé déja une partie considérable de la population. Qu'adviendra-t-il si le gouvernement ne se liguait pas avec le public pour déjouer leurs efforts? »

En vérité, plus j'étudie cette objection, plus je demeure convaincu que les pires conseils sont ceux de la peur. J'entends très-bien que, sous le régime où nous vivons, l'on s'unisse pour réclamer avec force de l'autorité publique qu'elle ait à prendre le soin d'élever de puissantes barrières contre les invasions de corporations ennemies. Quand on se présente aux familles comme mandataire nécessaire de l'éducation de tous les enfans, il faut bien qu'avec la mission de tout faire on accepte la charge de tout empêcher; et la responsabilité du mal qui se commet ne peut retomber que sur celui-là qui tout seul a le droit d'agir. Mais qu'on ne s'y trompe pas : les prohibitions, les censures préventives, les persécutions, les bannissemens sont de faibles digues contre l'envahissement d'une opinion même coupable et menteuse. Votre gouvernement, quel qu'il fût, y

perdrait son crédit et sa peine. La seule protection efficace du pays, et en même temps sa seule protection légitime, c'est la liberté; son vrai défenseur c'est lui-même. Quand il sera libre dans ses choix, il saura reconnaître qui il veut et qui il repousse. Quand chacun déploiera ses forces, appellera ses amis, montrera ses œuvres, il faudra bien que la victoire demeure à qui méritera de la remporter. Rends-nous le jour et combats contre nous, disait l'impie Ajax au maître des dieux! Ce défi valait une meilleure cause. Qu'on nous donne la liberté, et viennent ensuite nos ennemis! Nous croirions bien peu à la force de la vérité si nous regardions ses armes comme de trop faible trempe contre celles du mensonge. A qui donc appartient-il d'avoir foi dans l'avenir, si ce n'est à ceux qui croient en eux-mêmes?

Soyons justes, même envers des gens dont le perpétuel effort est de manquer envers nous de justice. Les corporations que l'on redoute n'ont pas le droit d'être libres avant nous ou sans nous; mais elles ont le droit d'être libres si nous le sommes. Ou elles commettront des délits dans l'enseignement, et alors il les faudra punir; ou elles se renfermeront dans les limites légales, et alors comment entendrions-nous la liberté, si nous n'en voulions que pour nous?

Quelle est la vue assez courte pour ne pas voir jusqu'où les peuples s'engagent, lorsque, pareils à l'imprudent cheval de la fable, ils sollicitent le joug pour mieux poursuivre leurs ennemis? Votre confiance dans le pouvoir central est sans bornes aujourd'hui, mais savez-vous ce qu'il sera demain? Qu'adviendra-t-il de vous s'il tombe aux mains de ceux contre lesquels vous croyez nécessaire de forger le vaste réseau où vous vous tenez enchaînés avec eux? User du monopole pour résister au mensonge, c'est fortifier un mal pour en combattre un autre, et s'exposer à ce qu'ils fassent alliance contre les imprudens qui se fient à l'un des deux.

Nos terreurs perdraient bien de leur force si notre imagination ne leur en prêtait pas. Les corrupteurs de la morale publique, dont l'ambition nous effraye, ont l'habileté d'épaissir

autour d'eux les ténèbres menaçantes au sein desquelles leur fantôme grandit à nos yeux. Le grand jour de la liberté d'enseignement aurait bientôt désenchanté leur puissance.

Ni les particuliers ni le gouvernement n'ont plus rien à gagner aujourd'hui par le monopole universitaire. Le régime mixte et équivoque sous lequel nous continuons à vivre doit faire place à un système où tout se tienne et s'accorde. Notre éducation domestique est libre; notre éducation physique n'est soumise à aucune entrave ; la civilisation générale aura fait un immense progrès lorsque l'éducation intellectuelle et morale, laissée tout entière à la surveillance des familles, pourra être déléguée librement.

CONCLUSION.

On fait souvent une distinction entre les vérités de théorie et les vérités pratiques. On a grand tort. La pratique n'est intelligente et sûre que pour ceux qui, au lieu de marcher au hasard, se tracent un plan et connaissent leur route. Les théories ne sont sérieuses et vraies que si leur exécution est possible.

Pour achever d'exposer les principes de la liberté d'éducation, il nous resterait donc à les organiser en système, et à montrer qu'il leur est facile de subir le contrôle de l'expérience.

Parvenu à ce complément de mon travail, un scrupule m'a retenu. Il m'a semblé que je risquais d'encourir le reproche de présomption si, dès à présent, tenant pour admis des principes que la conviction générale peut n'avoir point encore acceptés, j'entrais dans des détails de dispositions réglementaires. Ce qui presse, maintenant, c'est de reconnaître les principes. Plus tard, et quand ils paraîtront affermis, il sera tems d'arriver aux applications et de déduire les conséquences. Le délai ne peut pas être long. La liberté d'éducation est pour notre époque une de ces questions nécessaires vers lesquelles la rapidité du mouvement intellectuel nous emporte, et dont chacun de nos débats publics appelle et hâte l'examen.

Du jour où la liberté d'éducation aurait pris place parmi les dogmes chers à l'opinion, son établissement serait facile. Elle n'invoquerait pas une révolution soudaine, et n'aurait pas recours à cette précipitation impatiente qui, incertaine de l'avenir, repousse les précautions transitoires. Sans inquiéter aucun droit acquis, sans compromettre aucune existence, elle laisserait subsister toutes les maisons officielles d'éducation dont la France est couverte, et se contenterait de permettre à des institutions rivales de soutenir la concurrence. Partout où l'expérience montrerait que les efforts de l'industrie privée pourraient suffire, l'État retirerait par degrés son intervention reconnue inutile, et il reporterait ailleurs son tems, ses dépenses et ses peines, heureux de pouvoir concentrer ses secours sur les points où les besoins seraient plus pressans et où, sans lui, l'éducation ne se donnerait pas, ou se donnerait mal.

L'État, cessant de s'épuiser en encouragemens de luxe et en efforts superflus, aiderait les familles et n'aspirerait pas à les remplacer malgré elles. Sans négliger ni les hautes études, ni les écoles de services publics, ni les enseignemens spéciaux, il placerait au premier rang de ses sollicitudes l'instruction primaire; il s'efforcerait de l'asseoir sur une large base, parce qu'elle est un gage de la paix publique, une dette de la société envers chacun de ses membres, une faible réparation des privations et des douleurs que fait peser sur les classes pauvres la nécessité des inégalités sociales.

La même loi qui proclamerait la liberté d'éducation prendrait le soin d'en punir les abus; car la liberté et l'impunité ne vont pas ensemble. La liberté morale, type de toutes les autres, trouve dans les tourmens de la conscience le châtiment dû à ses écarts; la liberté légale doit trouver dans la loi la répression de ses délits. On a su venir à bout de soumettre les abus de la presse à des peines efficaces; les délits d'éducation, dans une matière fort analogue, peuvent aussi être prévus avec franchise et réprimés avec vigueur. De pareils délits sont inévitables; le régime du monopole n'en est pas plus exempt que celui de la liberté; mais la plupart du tems le monopole les étouffe, la

liberté qui n'a pas de grâce à leur faire s'affermira par leur châtiment.

S'il est vrai que la liberté d'éducation soit bonne, si c'est un hommage rendu à l'indépendance de la volonté humaine, à la sainteté des liens de famille, à la sagesse de distribution des forces de l'État, il serait puéril de se mettre en dépit contre quelques difficultés d'exécution que la réflexion saura surmonter. Quant à présent, il s'agit du principe; qu'il prévale, et l'application en viendra.

Comment ne prévaudrait-il pas? Montesquieu l'a dit avec raison : *Les lois de l'éducation doivent être relatives aux principes du gouvernement.* Or le principe du nôtre, c'est la liberté; non la liberté fougueuse, irréfléchie, incapable de reconnaître qu'elle n'existe que pour rendre digne et méritoire l'obéissance à la raison; mais la liberté paisible, tolérante, qui ne se décide qu'après examen parce qu'elle se sent responsable, qui examine lentement parce qu'elle comprend que la vérité est assez forte pour être patiente, qui laisse toutes les opinions se produire et se débattre parce qu'elle ne croit pas aux longs succès de l'erreur. La liberté, sous toutes les formes, fait la conquête de notre époque. L'industrie est affranchie; les consciences sont reconnues indépendantes; la religion fonde sa vraie autorité sur la conviction qu'elle inspire; la presse se dégage peu à peu de ses liens, et tous les jours augmentent ses droits à la confiance des opinions de bonne foi en même tems qu'à la haine de celles qui spéculent sur le mensonge. La liberté d'éducation, qu'aujourd'hui l'on range dans les paradoxes, viendra demain prendre place à son tour parmi les conséquences inévitables qu'un même principe renferme toutes.

La liberté, premier besoin moral de notre époque, en est aussi l'un des principaux caractères intellectuels. Au milieu de la multitude d'opinions diverses entre lesquelles le monde se sépare, ce que chacun aperçoit le mieux, ce sont les erreurs d'autrui : il devient très-rare que l'on accepte de qui que ce soit tout un système d'idées; il faudrait pour cela ne pas voir si vite les bornes de l'esprit des autres, et les imperfections par

où pèchent les meilleurs. Cette disposition universelle à l'éclectisme est-elle, comme quelques-uns le disent, une situation purement transitoire, ou bien est-ce plutôt une suite nécessaire et permanente de la diffusion des lumières qui, en multipliant les intelligences actives, multiplient dans le monde intellectuel la diversité des points de vue? Quoi qu'il en puisse être des causes de cette antipathie générale contre les systèmes, ce qui est certain c'est qu'elle existe, c'est qu'une indécision, qui n'est pas du scepticisme, agite les esprits plutôt qu'elle ne les tourmente; c'est que ni force ni adresse ne parviendraient aujourd'hui à mettre l'unité dans les esprits; c'est qu'il n'est pas d'éloquence assez puissante, de despotisme assez audacieux qui n'y perdissent leurs peines.

Pour une telle époque, où pas une opinion n'est en droit de se dire dominante, la liberté de l'éducation est une nécessité en même tems qu'une justice. La liberté seule peut donner naissance aujourd'hui aux convictions profondes et fortes; elle seule peut vivifier l'émulation par la concurrence, égaler les ressources aux besoins, assurer le règne des opinions qui sauront gagner leur royaume; elle seule enfin, et c'est là le plus sacré de tous ses titres, peut placer le droit là où est le devoir.

C. R.

De l'absentisme, et de ce que deviendra l'Irlande.

Un amiral d'Angleterre, un membre de la chambre des communes (1), a eu le malheur de dire en plein parlement, que ce serait pour l'Angleterre une circonstance heureuse que l'Irlande fût engloutie par la mer pendant vingt-quatre heures; et ce qu'il y a de pire, c'est qu'il a dit vrai, grâce aux mauvaises institutions qui régissent ce malheureux pays. Elles en ont fait, pour l'Angleterre, un ulcère, un chancre qui la ronge,

(1) Sir *Joseph* Yorcke.

et qui finira par la tuer. Les Anglais instruits le savent et commencent à s'en inquiéter. L'Irlande fut soumise par la force, et l'amalgame ne s'est jamais opéré. L'île la plus grande a dévoré l'autre, mais n'a jamais pu la digérer. Il n'y a qu'une seule île britannique; l'autre est restée *l'île d'Érin*, l'Irlande.

Que ne corrige-t-on ces institutions vicieuses, dira-t-on? — L'objection est naturelle; mais c'est comme si l'on disait, que ne guérit-on le cancer? Il porte en lui-même sa malignité. Le paysan irlandais est catholique, ses préjugés lui font une loi d'entretenir les prêtres de sa religion; mais les prêtres anglicans ne veulent pas faire l'abandon de leurs dîmes, ils les perçoivent avec rigueur. Comment leur persuader que chacun ne devrait payer que son culte? Les lords spirituels qui siégent dans la chambre haute ne sont-ils pas là pour les soutenir? n'ont-ils pas aussi leurs dîmes à défendre?

Avant de se soumettre, l'Irlandais s'est révolté : c'est dans l'ordre; on a massacré, on a confisqué les terres : c'est tout simple. Mais ailleurs, une révolution n'est qu'une bourrasque passagère; les biens, après avoir passé dans d'autres mains, sont soignés par leurs nouveaux propriétaires, souvent avec plus de diligence que par les anciens, et le pays prospère plus que jamais. En Irlande, au contraire, les terres ont été, non pas vendues, mais données aux suppôts de la dynastie nouvelle, aux ancêtres des Castlereagh, des Wellington, des Beresford et de beaucoup d'autres. Ces gens, ne pouvant habiter avec agrément, avec sûreté, au milieu d'un pays ainsi traité, sont revenus en Angleterre, après avoir loué leurs biens à des spéculateurs qui les ont sous-loués par petites portions à de pauvres cultivateurs qui enchérissent les uns sur les autres, et se trouvent heureux quand, après avoir payé leur loyer, il leur reste assez de pommes de terre pour ne pas mourir de faim.

Tel est le régime pour lequel on a fait un nouveau nom, *l'absentisme*, et que quelques personnes ne rougissent pas de défendre.

On conçoit que ceux qui se gorgent en Angleterre des sueurs

du peuple d'Irlande, et qui remplissent les hauts emplois de l'administration, ne puissent pas consentir de bonne foi à renoncer à des abus dont ils profitent; mais que des écrivains qui devraient être indépendans, des philosophes qui professent l'amour du bien public, soutiennent un ordre de choses aussi vicieux; qu'ils fassent à l'économie politique l'injure de prétendre que cet abominable abus de la force est fondé sur ses principes, c'est ce qu'on ne saurait tolérer. En thèse générale, un homme qui consomme tout son revenu n'altère pas le capital national; mais quand il consomme son revenu dans l'étranger (et rien n'est plus étranger à l'Irlande que l'Angleterre), sa consommation ne favorise en rien la reproduction, et ne distribue aucuns salaires, aucuns profits dans le pays. La manière dont se font les consommations n'est point indifférente: une portion des revenus des gens riches est toujours replacée productivement. Ce sont des améliorations sur le sol, des bâtimens, des moyens de communication si tous ces élémens de prospérité sont répandus sur le sol anglais, au moyen des revenus qu'on tire d'Irlande, il est difficile de nous persuader qu'on ne fait aucun tort à ce dernier pays.

Ce n'est pas avec des principes abstraits que l'on peut faire admettre ce qui révolte le bon sens. Un ingénieur, après avoir fait un pont qui est tombé, ne me prouvera jamais par son algèbre que son pont devait se soutenir. M. Macculloch ne prouvera pas davantage que les spoliateurs de l'Irlande n'ont aucuns reproches à se faire en consommant au loin les produits de la taxe de guerre qu'ils font payer tous les ans au peuple d'Irlande. La bonne économie politique, la seule bonne, n'est point une science d'abstractions; elle est une science pratique et toute expérimentale, comme la physique et la chimie. Sa gloire est d'expliquer les faits, et non de les contredire. C'est ainsi que la concevait Adam Smith; c'est ce qui lui a procuré un succès durable et l'a fait traduire dans toutes les langues. Mais il faut pour cela n'écrire que ce qui est tout à la fois utile et vrai.

Pour en revenir à l'Irlande, et au mal que lui fait *l'absen-*

tisme, on peut, après avoir reconnu que l'état de cette île est violent et contre nature, se demander comment cela doit finir; car je ne pense pas qu'on se rallie au souhait philantropique formé pour son engloutissement. Ce qui serait à désirer pour elle, serait que les terres dont on a gratifié les défenseurs de la religion et des dynasties dominatrices fussent restituées à leurs anciens possesseurs, ou vendues au profit de l'Irlande; que l'établissement religieux fût supprimé, et qu'il fût loisible aux Irlandais de professer telle religion qu'ils voudraient, à la charge de payer leurs prêtres. Alors il arriverait là ce qui est arrivé en Écosse, où la majorité presbytérienne n'a point de dîmes à payer, n'acquitte que sa part des contributions générales de l'État, et du reste, participe à toutes les places et, à la protection que l'État doit à ses citoyens. Peu à peu l'Irlande s'identifierait à l'Angleterre, et deviendrait une province précieuse pour l'empire britannique. Mais les ennemis de l'empire britannique, s'il en a, peuvent se rassurer sur la force politique qui résulterait d'une conduite aussi sage. Quand les Anglais parviendraient à se défaire de cet égoïsme national qu'on leur reproche, et de ce profond mépris pour tout ce qui n'est pas eux, il n'est pas possible que les intérêts puissans qui s'opposent en Angleterre à une réforme si désirable soient jamais vaincus. Une révolution complète n'en viendrait pas à bout; car la populace anglaise elle-même se révolterait à l'idée d'appeler les Irlandais ses frères.

Le mal fera donc des progrès, et ces progrès seront rapides. Voici ce que je lis dans un écrit récent d'un médecin anglais qui a séjourné en Irlande plusieurs années (1) : « Il est avéré que des milliers de personnes chassées par le besoin, et aidées par les souscriptions des classes aisées, débordent chaque année sur notre territoire... Bientôt les Irlandais arriveront par hordes, et offriront leur travail pour la moitié du prix ordi-

(1) *Letters on the state of Ireland, by G. R.* Elmore, M. D. Londres; Ridgway, 169 Piccadilly.

naire des salaires dans notre pays... L'ouvrier anglais sera forcé de travailler pour le même prix; autrement il manquera d'ouvrage. Il retombera à la charge des paroisses... et il n'y a pas d'actes du parlement qui puissent l'empêcher... Ce mal n'est pas chimérique, car on en éprouve déjà les effets.

« Nos rapports avec l'Irlande sont tout-à-fait changés par l'établissement de nombreux bateaux à vapeur. L'immense pouvoir de la vapeur a rapproché géographiquement les deux îles; car on a gagné du tems et de l'espace. On ne considère plus un voyage d'Irlande comme un sujet de danger ou d'inquiétude. Au lieu d'un trajet moyen de huit ou dix jours, en y comprenant l'attente du paquebot, celle de la marée et d'un vent favorable, nous pouvons maintenant partir de Londres et arriver à Dublin ou à tout autre port du canal, dans l'espace moyen de quarante heures.

« Les communications entre l'Irlande et les villes manufacturières du Lancashire et de l'Écosse sont encore plus rapides. Moyennant quelques shillings, des milliers de familles pauvres arrivent journellement. Le maire de Cork, M. *Richard* Parker, a reçu publiquement les remerciemens de ses concitoyens, pour les peines qu'il a prises en recueillant des souscriptions et en faisant embarquer des familles d'ouvriers sans ouvrage. Tous ceux qui étaient témoins des horribles souffrances de ces pauvres gens et de l'impossibilité d'y porter remède autrement, ont applaudi à ses efforts. L'*Asyle de mendicité*, formé par ce brave homme, était insuffisant pour préserver la masse de la population de mourir de faim. »

Dans cet état de choses, il ne se passe pas de session qu'on ne *parle* de prendre un parti sur l'Irlande; mais on se borne à en parler. On croit que le mal vient de ce que les Irlandais sont demeurés catholiques, sujets du pape; on voudrait qu'ils devinssent protestans-épiscopaux. Et quel chemin prend-on pour y parvenir? On les fait insulter journellement en chaire par les prêtres anglicans; on leur fait impitoyablement payer ces prêtres qui les insultent; les orangistes (c'est-à-dire les

protestans épiscopaux), sont perpétuellement en armes, les menacent, les fusillent au besoin, comme ces terroristes qui écrivaient sur leurs murs ces mots : *Fraternité ou la mort*, que Chamfort traduisait plaisamment par ceux-ci : *Sois mon frère, ou je te tue*. Voilà par quels moyens on croit ramener cette population aigrie.

Au reste, la religion n'est, pour les gens éclairés du parti, qu'un étendard politique, une manière de déclarer qu'on est mécontent. Le fanatisme cesserait bientôt si l'on avait de quoi dîner; et de leur côté, les chefs du parti protestant s'intéressent faiblement aux dogmes; ils ne croient pas que le mystère de la transsubstantiation soit beaucoup plus inexplicable que celui de la trinité; mais il s'agit de maintenir l'établissement sacerdotal: car, s'il était ébranlé, tous les autres abus pourraient l'être.

Pour refuser aux catholiques l'émancipation, on prétend qu'il est impossible de se fier au serment de fidélité que des papistes prêteraient au roi, attendu que les papistes croient que le pape peut les relever de leur serment. On juge que ce serment est valable quand ils jurent fidélité au roi dans la marine et dans l'armée, et on ne le croit pas suffisant pour entrer au parlement! Si le pape a tant de pouvoir sur les catholiques, dit l'auteur que j'ai déjà cité, comment ses foudres ont-elles si peu d'effet quand des armées catholiques envahissent Rome et dépouillent le Vatican?

On craint que s'ils siégent en parlement, les catholiques ne fassent restituer les biens confisqués. On ne fait pas attention que, dans la chambre haute, sans parler du banc des évêques anglicans, il y a soixante-neuf pairs qui ont pris part à ces confiscations; et que, dans la chambre des communes, les quatre cinquièmes de la députation irlandaise formée, sous l'influence de l'administration, sont dans le même cas. Que les abus se rassurent, ils sont bien défendus.

On se retranche derrière la conscience du roi; on prétend qu'ayant juré *de défendre la religion protestante*, il ne peut pas vouloir admettre des législateurs catholiques; mais on sait jusqu'à quel point de pareils sermens sont obligatoires, quand

on lit dans l'histoire que les trois princes qui ont fondé la religion protestante en Angleterre, c'est-à-dire Henri VIII, Édouard VI et la reine Élisabeth, ont tous trois juré, à leur couronnement, de maintenir la religion catholique. On craint l'esprit envahissant du clergé romain, et qu'après une concession il n'en obtienne une autre. Voyez comme les prêtres se conduisent en France, dit-on; après avoir été bridés sous le Directoire et sous Bonaparte, ils sont redevenus tout-puissans. Mais, peut-on répondre, tout protégés qu'ils sont, voit-on leur pouvoir s'enraciner? Empêchent-ils l'opinion d'avancer à pas de géant? Même en Espagne et en Portugal, cette terre classique de la superstition, ont-ils le pouvoir de rétablir l'inquisition? Et d'ailleurs le clergé épiscopal n'est-il pas envahissant comme l'autre? Ne jouit-il pas d'un revenu plus considérable que quelque clergé catholique que ce soit? Le pouvoir de Rome a eu beau être relevé par les imprudences de Napoléon et les terreurs de la sainte alliance, il penche toujours vers son déclin; il n'a plus la bride et l'éperon à l'aide desquels il gouvernait les peuples et faisait trembler les rois.

Les Anglais croient que la population de l'Irlande dépassera toujours ses moyens de subsistance, et que nulle concession n'empêchera son peuple de déborder en Angleterre. Je pense aussi que l'espèce humaine est la même partout, et que la population devancera toujours plus ou moins les subsistances; mais tel n'est pas le cas dans le moment actuel; car l'Irlande exporte beaucoup de vivres, de blé, de viande salée, auxquels ses cultivateurs ne touchent jamais. On sait que les navires qui vont en Amérique relâchent presque tous à Cork, à Waterford, pour y compléter leurs provisions. Cette île contient d'ailleurs beaucoup de terres incultes, de marais susceptibles d'être desséchés; et son agriculture, sous un meilleur régime, acquerrait de grands développemens. Ce qui manque aux Irlandais, ce sont moins les subsistances que les moyens d'en acheter; mais des propriétaires toujours éloignés de leurs terres, l'absence des capitalistes qui pourraient former chez eux des établissemens d'industrie, de nombreux fonctionnaires

civils, ecclésiastiques et militaires à nourrir, de lourds impôts à payer, et l'ignorance qui résulte de tous ces maux, ne leur laissent pas les moyens d'améliorer leur sort. Ils n'ont qu'une seule consolation, ils en usent : la population va croissant, et avec elle la misère. Avec une existence moins dure ils auraient plus de prévoyance; ils feraient un peu plus d'économies et un peu moins d'enfans; ils deviendraient plus civilisés; mais cette existence moins dure, il n'appartient pas aux Anglais de la leur donner : j'en appelle à tous les peuples qu'ils ont tenus dans leur sujétion.

Aussi, quand le vœu philantropique de ce bon membre du parlement serait exaucé; quand l'Irlande, après avoir été tenue vingt-quatre heures sous l'eau, reparaîtrait vierge et dépeuplée, les habitans qu'on y mettrait pour la repeupler, au bout de peu d'années donneraient les mêmes soucis à leurs dominateurs, ou bien il faudrait que ceux-ci changeassent toutes leurs institutions, leur donnassent des administrations locales de leur propre choix, leur laissassent une entière liberté de conscience : peut-être alors les Irlandais consentiraient-ils, pour acheter la protection d'un grand État, à payer leur part des lourds impôts dont une ambition trop vaste et des abus trop multipliés ont surchargé le peuple anglais; encore cette protection, à quoi servirait-elle à l'Irlande? Nul État européen ne songerait à en faire la conquête; et, s'il la faisait, il ne pourrait la garder. On n'attaquera jamais cette île que pour jouer un mauvais tour à l'Angleterre; et si elle était indépendante, ce motif n'existerait plus; que dis-je, l'Angleterre elle-même, pour qu'elle ne tombât pas aux mains de ses ennemis, défendrait son indépendance.

On peut en venir là, sans la ressource un peu extrême de la submersion. Les Irlandais, traités maintenant comme on serait obligé de les traiter alors, deviendraient bien vite des amis; mais les revenus de M. le duc de Wellington en souffriraient beaucoup.

Au surplus, c'est une utopie dont, en politique pratique, il n'est pas permis d'espérer la réalisation. Les catholiques ob-

tiendront leur émancipation : ils jouiront de leurs droits civils tellement quellement; mais, s'ils ne doivent plus être mineurs par les lois, ils le seront toujours par le nombre et par les intérêts puissans qui militeront contre eux. Ils seront par conséquent toujours amis des ennemis de l'Angleterre.

J.-B. Say.

Relation d'un voyage au midi de la France, *pendant les mois d'août et de septembre* 1828; par M. *Adolphe* Blanqui, professeur à l'*Athénée* et à l'*École spéciale du commerce de Paris.*

La France n'est pas connue de tous les Français qui vont chercher fort loin de leur patrie des émotions et des spectacles dont la nature a fait les frais sous leurs yeux. Cependant il n'est pas une partie du territoire national qui n'offre à l'agronome, à l'industriel, au philosophe, à l'administrateur, un sujet inépuisable d'observations curieuses et d'améliorations certaines. Jaloux de comparer l'état présent de mon pays à celui des nations voisines que j'avais déjà visitées, je suis parti de Paris par la route du Bourbonnais qui traverse les villes de Fontainebleau, Montargis, Nevers et Moulins, pour arriver à Clermont-Ferrand. Les chemins sont affreux dans cette direction plus que dans aucune autre : des ornières profondes, des relais mal servis, une lenteur désespérante; 65 heures pour faire 90 lieues. Nos diligences publiques sont à la merci des postillons, souvent ivres, toujours malpropres, l'espèce d'hommes la plus grossière et la plus indisciplinée qui soit connue. En Angleterre, le contraste est frappant : bêtes et gens paraissent toujours comme en habit de fête; les postillons portent cravatte blanche, habit de bon drap, redingote à longs poils; leurs chevaux semblent harnachés pour une grande cérémonie, et là seulement, comme l'a dit Buffon, *ils meurent pour mieux obéir.* En France, les conducteurs soignent leur santé d'abord, puis celle de leurs bêtes, et par ampliation la vie des voyageurs. En Angleterre, le voyageur com-

mande; en France, il obéit. Ce que nous souffrons une fois emballés dans ces maisons roulantes qu'on nomme *diligences*, est vraiment inouï; j'en citerai plus tard quelques exemples curieux qui ne profiteront peut-être à personne, mais qui mériteraient les honneurs du réquisitoire, si M. le procureur du roi le voulait.

Il serait à désirer que ce qui dépend des hommes fût plus en harmonie avec la libéralité de la nature dans la plupart de nos contrées; mais, il faut l'avouer, nous sommes confians dans la grâce de Dieu, comme des Espagnols, des Turcs ou des Napolitains. Nous laissons faire par indifférence d'agir; on nous prêche, on nous administre, on nous *verse*, et nous nous résignons aussi facilement avec les préfets qu'avec les postillons. Nul ne songe à élever la voix, et sitôt qu'un homme, soit abbé, garde-champêtre ou valet d'écurie, porte la hallebarde ou fait claquer son fouet avec un air d'importance, la foule suit obéissante et passive : quiconque réclame ses droits est un original, un brouillon, dont les journaux de Paris ont exalté l'esprit. Voilà ce qu'on disait il y a moins d'une année, dans les salons de préfecture de notre belle France; et sans une protestation de soixante mille électeurs, on le dirait encore. La fortune publique se dissipait effrontément sans aucun avantage pour le public; de folles dépenses étaient faites; d'inévitables travaux étaient ajournés. A Nevers il y a des réverbères qu'on n'allume point, un pont sur la Loire qu'on ne répare pas, et sur la place un énorme Calvaire du plus mauvais goût qui a coûté trente mille francs. Les gens du pays ont donné, ou se sont laissé prendre ces trente mille francs pour ce Calvaire, et ils ne les trouvent plus pour acheter de l'huile et pour éclairer leurs rues tortueuses et mal pavées; et pourtant le département de la Nièvre est un pays riche, peuplé de citoyens laborieux, arrosé de rivières superbes, couvert de bois, de vignes, d'usines et de pâturages, et il a pour député M. Dupin.

La ville de Moulins s'embellit de jour en jour; elle achève de se bâtir un fort bel hôtel-de-ville; elle possède une biblio-

thèque et plusieurs établissemens intéressans. C'est une cité de plaisir plus que d'affaires, dont les environs sont vraiment enchanteurs. L'Allier baigne ses murs et fertilise ses campagnes, ornées de plantations nombreuses, et surtout d'arbres fruitiers. Nous rencontrions souvent des pataches rapides, petites voitures à deux roues, non suspendues, ouvertes par devant et par derrière, véritables casse-cous qui transportent les voyageurs à peu de frais, mais non pas sans fatigues. On pourrait, il est vrai, les adoucir par des ressorts en fer ou des soupentes en cuir; mais le droit indirect serait plus élevé. Pour éviter le droit, on est fidèle à la routine, et l'on voyage encore dans le Bourbonnais comme du tems de Henri IV.

En quittant le département de l'Allier et les environs charmans de Saint-Pourçain et de Gannat, nous sommes entrés par Aigueperse dans le département du Puy-de-Dôme. Les champs sont parsemés de noyers et de châtaigniers; les collines sont couvertes d'un manteau de vignes qui donnent un vin plat, épais et coloré, sans débouché de quelque importance, peu chargé d'alcool, et par conséquent peu propre à la distillation. On le fabrique mal, on le soutire peu, et on le consomme généralement sur les lieux, où il ne coûte pas plus de 40 francs les huit cents litres. L'agriculture est ici dans un état déplorable. La campagne est superbe, les accidens de terrain enchanteurs pour le poëte et pour le peintre; mais pour le philosophe, que de sujets de peine et de méditations! Encore l'Auvergne est-elle un pays de cocagne, en comparaison des départemens voisins, tels que ceux de l'Allier, de la Creuse, de la Lozère, de la Loire, de l'Aveyron et de la Haute-Vienne. Le chemin de Clermont à Lyon, excepté le beau vallon de Thiers, qui fait partie de la Limagne, est d'une aridité désolante. Le Bourbonnais, sauf la portion qui touche aux frontières de l'Auvergne, est un sol maigre, presque entièrement consacré à la culture du seigle et sous l'empire des jachères. Le bœuf, le cheval et le mouton y sont de la plus mauvaise race et d'une taille extrêmement chétive : les prairies artificielles y sont à peu près inconnues.

L'Auvergne se présente sous un aspect véritablement séduisant au voyageur qui vient de parcourir les longues plaines du Bourbonnais. Ses montagnes ne ressemblent à celles d'aucun pays ; elles ne sont ni aussi vertes que celles de la Suisse, ni sauvages comme les Alpes, ni escarpées comme les Pyrénées. On croirait voir du haut du Puy-de-Dôme une mer houleuse dont les vagues se seraient pétrifiées tout à coup et recouvertes de plantes. Le beau vallon de la Limagne s'étend entre ces vagues, ou plutôt entre deux chaînes de montagnes parallèles qui leur ressemblent, et qui se rapprochent singulièrement vers le sud, aux environs de Brioude. La jolie ville de Clermont occupe le milieu de ce bassin allongé, dans une des plus riantes positions du monde. « Qu'on se représente, a dit quelque part M. de Châteaubriand, des montagnes s'arrondissant en un demi-cercle ; un monticule attaché à la partie concave de ce demi-cercle ; sur ce monticule Clermont ; au pied de Clermont la Limagne. C'est un terrain tourmenté, dont les bosses, de diverses hauteurs, semblent unies quand on les voit de Clermont, mais qui dans la vérité offrent des inégalités nombreuses, et forment une multitude de petits vallons au sein de la grande vallée. Des villages blancs, des maisons de campagne blanches, de vieux châteaux noirs, des collines rougeâtres, des plants de vignes, des prairies bordées de saules, des noyers isolés qui s'arrondissent comme des orangers, ou portent leurs rameaux comme les branches d'un candélabre, mêlent leurs couleurs variées à la couleur des fromens ; ajoutez à cela tous les jeux de la lumière. »

On parle beaucoup du Puy-de-Dôme, auquel on fait l'honneur de l'appeler une montagne. C'est un cône tronqué de 5,000 pieds de haut, dont le sommet, creusé en forme d'entonnoir, fut jadis le cratère d'un volcan, et dont on n'aurait jamais vanté la célébrité sans les belles expériences de Pascal sur la pesanteur de l'air. On y arrive par un chemin assez raide, recouvert d'un tapis de bruyères, de tubéreuses, de violettes et de pensées sauvages, pour être désappointé par une perspective plate et vague, sur laquelle les objets se rappe-

tissent et se décolorent. A l'ouest de la vallée de la Limagne, et immédiatement derrière Clermont, s'élève un plateau de granit d'environ seize cents pieds au-dessus de la vallée, et trois mille au-dessus de la mer. Ce plateau sert de base à soixante-dix montagnes volcaniques de formations diverses, appelées les Puys des Monts-Dômes. Elles se composent de blocs de laves, de roches granitiques disposées d'une manière extrêmement pittoresque. Le cratère de plusieurs est intact. Les coulées descendent sur le flanc de la montagne, sous la forme de scories informes dont la couleur et le volume varient à chaque pas, et parmi lesquelles une industrie patiente est parvenue à se ménager des espaces cultivables.

Nulle population ne surpasse en effet celle de l'Auvergne en amour pour le travail. Là, chaque jour, hommes, femmes et enfans gravissent les coteaux les plus escarpés, soulèvent à la bèche les terres les plus dures, rapportent sur leurs dos les fardeaux les plus lourds. On les voit battre le grain à l'ardeur d'un soleil dévorant, soutenir le sol qui s'éboule, reporter au sommet des coteaux les terres que l'orage en a précipitées. Malheureusement si les Auvergnats sont laborieux, ils ne sont pas très-industrieux ni très-disposés aux améliorations, et leur misère est aussi grande que la peine qu'ils se donnent pour l'éviter. En quittant le Puy-de-Dôme, nous sommes descendus au village de Royat, situé près de Clermont, et au fond d'une gorge d'où cette ville reçoit toutes ses eaux. L'Italie assurément n'a rien de plus pittoresque aux environs de Rome et de Florence, et la Suisse, à mon avis, ne possède aucun site plus digne du suffrage des connaisseurs. Mais, qui le croirait, les habitans de ce paradis ressemblent à des Lapons ou à des Hottentots; les femmes y sont toutes affligées de goîtres, les enfans pâles ou rachitiques, les hommes demi-nus ou couverts de haillons. Un arbre scié en deux et posé sur deux blocs de pierre volcanique sert de chaise et de table; on voit peu, ou l'on ne voit point de vitres aux fenêtres des chaumières qui ont des fenêtres. Des sources limpides comme du cristal jaillissent de tous les rochers, de tous les murs, coulent dans

toutes les rues, et ne suffisent point pour nettoyer les immondices qu'y versent incessamment les bœufs, les vaches, les ânes et les cochons. On se croirait en Espagne, au beau milieu des Castilles, et sous l'influence directe des monastères.

Et pourtant chacun s'accorde à reconnaître les immenses progrès que la civilisation a faits en Auvergne depuis le commencement de la révolution. Ce pays, alors à peine praticable, est sillonné aujourd'hui dans quatre directions par des routes assez bien entretenues, si on les compare à celles du Limousin et de la Sologne. La route de Clermont à Lyon par la jolie petite ville de Thiers a donné une vie nouvelle à toute la partie orientale du département; celle de Clermont à Limoges par Aubusson a ouvert des communications importantes avec Bordeaux. Un service de diligence, passablement organisé, réunit les villes de Nîmes et de Clermont par Saint-Flour, la Lozère et la vallée d'Anduze. L'établissement thermal du Mont-d'Or, parfaitement entretenu, attire chaque année dans le Puy-de-Dôme des malades véritables ou imaginaires qui ont appris aux Auvergnats la valeur de leur pays. Issoire, que Voltaire croyait fameuse *par son collége et par ses chaudrons* (1), prospère par son agriculture, et ses habitans construisent chaque jour des maisons plus élégantes que le château du grand homme qui se moquait d'eux. Riom demeure immobile. C'est une ville de judicature, où ne manquent ni l'orgueil, ni les préjugés des classes supérieures. On y juge beaucoup, mais on travaille peu; il n'y a qu'un monument remarquable, et c'est une prison. Tous les mendians de l'Auvergne semblent s'y être donné rendez-vous, et cette coïncidence est un phénomène assez digne de remarque.

On ne saurait se figurer l'importance des résultats du travail, même dans les localités les plus ingrates. A Thiers, un seul torrent a fait la fortune de toute la ville, en fournissant des moteurs à son industrie. Tout le long de ses bords, des

---

(1) Voyez l'histoire de *Jeannot et Colin*.

tanneries, des papeteries, des moulins, des filatures se passent de main en main, si j'ose dire, la force motrice qu'elles ont empruntée au ruisseau producteur, et c'est chose curieuse à voir que toutes les ruses par lesquelles chacun des riverains cherche à se procurer un filet de ces eaux bienfaisantes. La situation de la ville est d'ailleurs ravissante; elle est adossée au flanc d'une masse de montagnes, les unes arides, les autres riches de verdure, séparées par des anfractuosités profondes. La plupart des jardins sont soutenus par des terrasses très-élevées, et paraissent comme suspendus dans les airs avec leur couronnement de vignes, de pêchers et d'abricotiers. Plusieurs maisons comptent sept à huit étages, d'où la vue s'étend sur un horizon immense, terminé par les crêtes blanches du Puy-de-Dôme et du Mont-d'Or. MM. Bouton et Daguerre n'ont représenté dans leur beau Diorama qu'une partie fort incomplète de cette ville singulière, l'une des plus pittoresques de l'Europe. La route qui l'unit à Lyon, jadis l'effroi des voyageurs, s'élève aujourd'hui par une pente douce au-dessus des précipices les plus effroyables, qui cesseront de l'être quand le chemin sera garni de parapets. On croit revoir, en le suivant, les merveilles du Simplon et du Mont-Cenis.

Non loin de Clermont, la sollicitude éclairée d'un enfant de l'Auvergne a découvert une mine féconde en ressources pour les habitans de Volvic. M. le comte Chabrol a fondé dans cette petite ville de 5,000 âmes, une école de sculpture et d'architecture, principalement consacrée à l'exploitation des pierres de laves dont le volcan voisin a inondé la vallée. Ces pierres sont grises, extrêmement dures, et d'un grain moins uni que le marbre; mais elles se travaillent facilement, et paraissent susceptibles de toutes sortes d'applications. M. le préfet de la Seine a fait présent à son école de la collection en plâtre des antiques du Musée royal, et d'une grande quantité de modèles d'architecture. Un cabinet d'échantillons minéralogiques indigènes est joint à l'établissement, où j'ai trouvé 40 élèves en sabots, vêtus de haillons, mais qui lisent et écrivent couramment, en attendant qu'ils soient admis aux ateliers. C'est là

qu'on leur apprend un état. J'y ai vu des enfans de 14 ans qui dessinaient avec une rare perfection des monumens d'architecture très-compliqués, sur des feuilles de papier d'une dimension considérable. Plusieurs autres, armés du ciseau du sculpteur, ébauchaient des statues et des bas-reliefs en lave du volcan. Au reste, le public parisien sera bientôt appelé à juger les œuvres des élèves sculpteurs de l'école de Volvic. Le monument du prince Lebrun doit partir incessamment pour la capitale, où il sera élevé au cimetière du Père-Lachaise. Il a été exécuté en grande partie par deux apprentis, d'après les plâtres envoyés de Paris, et il se compose de quatre grands bas reliefs allégoriques, de sept à huit pieds de base, sur cinq ou six de hauteur; les personnages y sont à peu près de grandeur naturelle. On verra alors ce qu'on peut espérer en France d'une population dont sept à huit enfans, pris au hasard dans un village et sous les chaumières, ont exécuté avec tant de succès une aussi belle composition. Peut-être aussi daignera-t-on réfléchir qu'il est tems d'arracher nos enfans aux méthodes monotones et stériles de l'université, pour les préparer à des travaux utiles, au lieu de sacrifier leurs jeunes années à l'étude de deux langues mortes. J'ai quelque regret d'avouer à cet égard qu'il y a plus d'avenir dans l'école de sculpture des petits paysans auvergnats, que dans tel collége de Paris ou des départemens dirigé, comme ils le sont presque tous, par des ecclésiastiques.

M. Roger, directeur de l'établissement de Volvic, nous a montré des vases, des colonnes, des bas-reliefs, des urnes, des dalles pour trottoirs, des tuyaux de conduite pour les eaux, exécutés en lave basaltique d'une manière extrêmement remarquable par ses élèves. Mais le mauvais état des communications rendra long-tems encore ces avantages à peu près stériles pour le pays. Qui croirait qu'une toise carrée de laves prise à Volvic coûte 15 francs, et ne revient pas à beaucoup moins de trois louis rendue à Paris ? Autant vaudrait paver nos trottoirs en pièces de cinq francs. Ce défaut de communications perpétue des préjugés étranges et fâcheux sous plus d'un

rapport. J'ai appris pendant mon séjour à Clermont-Ferrand qu'un propriétaire de la contrée avait fait venir de Montpellier un grand nombre de plants de mûrier qu'il offrait gratuitement à plusieurs cultivateurs, à la seule condition de lui en fournir la feuille pendant les cinq premières années qui sont les plus improductives. Un seul de ces agriculteurs a consenti à planter une douzaine de ces mûriers; et cependant les échantillons de la soie obtenue en Auvergne sont comparables à ce que les départemens du Gard et de Vaucluse produisent de plus beau. Heureusement cette répugnance n'est pas générale dans toutes les régions de la France, et j'ai vu avec plaisir que les plantations de mûriers se multipliaient avec une grande rapidité dans les départemens de l'Isère, de l'Ardèche, du Rhône et de la Drôme. Cet arbre procure d'ailleurs un revenu si sûr, et son entretien est si peu coûteux, que l'on a peine à concevoir comment la culture a tant tardé de s'en répandre. Le préjugé qui lui était contraire commence à disparaître; mais que de préjugés survivent, dont l'existence est un fléau pour l'agriculture française!

Un exemple, entre mille, prouvera la possibilité de fertiliser les terrains réputés jusqu'à ce jour les plus stériles. Je suis allé au château du Breuil, près d'Issoire, appartenant à M. l'ancien archevêque de Malines. M. de Pradt était en ce moment dans le Cantal, où il a fondé un établissement qui jouit d'une grande réputation, et que j'avais le plus vif désir de connaître. Nous sommes donc montés à cheval, et après huit heures d'une marche pénible au travers des précipices qui séparent entre Ardes et Allanche, le Puy-de-Dôme du Cantal, nous sommes parvenus sur la crête d'un plateau immense, nu comme la main, absolument désert. Seulement, nous apercevions de distance en distance de nombreux troupeaux de vaches rabougries, errans sur les mamelons qui dominent le plateau: mais pas la moindre trace d'habitation. C'est au milieu de cette vaste solitude que l'ancien archevêque de Malines a construit plusieurs corps de bâtimens, entourés de quelques arbres, les seuls qui existent sur cette large superficie. La

ferme est dotée de mille arpens de pâturages, dont le propriétaire retire en ce moment six cent milliers de bottes de foin; il se propose d'en obtenir *quatre millions*, dès qu'il aura fini les travaux qu'il médite. « La question que je me suis faite en arrivant ici, me dit-il, a été de savoir en quoi je pourrais convertir avec le plus de succès mes immenses fourrages. Il m'a semblé qu'à nourriture égale, il valait mieux entretenir de beaux chevaux et de belles vaches, que des animaux chétifs et misérables. J'ai donc fait venir des vaches suisses, et je me suis procuré des jumens poulinières des meilleures races. » Ainsi parlant, nous sommes arrivés au pâturage où cinquante magnifiques vaches, *véritables fontaines de lait*, selon l'expression de M. de Pradt, promenaient en liberté leurs formes colossales. Les chevaux nous ont surpris bien davantage encore par la beauté de leur taille, par leur vivacité, leur élégance. Messieurs, dit alors M. de Pradt, *on peut me commander un cheval, comme on commande un habit à un tailleur;* je me charge de le fournir à une époque donnée, de la robe, de la taille, de l'encolure et du caractère qu'on m'aura désignés. » En effet, rien ne nous a plus charmés que la variété des formes et des qualités qui distinguent les chevaux du haras de l'ancien archevêque de Malines. Plusieurs d'entre eux, de race arabe, sont nés sur les hauteurs où, selon les préjugés populaires, on ne saurait élever que des chevaux de petite taille, et leur beauté extraordinaire n'a pas encore désabusé les routiniers de la contrée sur l'inconvénient d'abandonner au hasard ce qu'on peut améliorer par l'industrie. Le savant archevêque nous racontait qu'il avait obtenu avec peine des paysans des environs la *permission* de leur prêter gratuitement ses taureaux suisses pour perfectionner leurs races indigènes.

Aussi, la plus effroyable misère règne dans toute cette région montagneuse qu'un peu d'intelligence changerait bientôt en un séjour de richesse et de prospérité. En allant d'Ardes à Allanche, je me suis arrêté dans un petit village nommé *le Luguet*, où nous avons demandé des chevaux frais pour continuer notre route, nos montures étant extrêmement fatiguées.

Pendant que l'hôtesse parcourait toutes les maisons voisines pour réunir les élémens d'un modeste souper, nous avons dressé l'inventaire de cette singulière demeure, qui pourra donner une idée de la civilisation des pays de montagnes au centre de notre belle France. Deux énormes peaux de cochon avec leur lard, entières, et noircies par la fumée, étaient suspendues au plafond, ou plutôt aux solives de sapin qui en tenaient lieu; vingt-cinq ou trente fromages, revêtus de cendre et de poussière, laissaient suinter sur nos têtes des stalactites de petit lait, et l'on voyait pendre auprès d'un plat à barbe qui se transforma pour nous en saladier, plusieurs queues de morue salée. Autour du feu, deux chétifs pots de terre, dépouillés de leurs anses, étaient préservés de la fumée par de petits disques basaltiques, en guise de couvercles. Quatre lits occupaient la circonférence de la pièce, dont les vides étaient remplis par une complainte sur la bête du Gévaudan et des couplets sur l'assassinat de M. Fualdès. Grâce au ciel, je savais le patois auvergnat, sans quoi nous courions le risque de n'être pas compris dans notre langue maternelle, nous Français, au centre de la France, à quinze lieues d'une ville qui vit naître Pascal, qui eut Massillon pour évêque, et qui compte aujourd'hui parmi ses enfans MM. de Pradt et de Montlosier. L'influence sacerdotale ne contribue pas peu à propager cet esprit de routine, si contraire à toute espèce d'amélioration physique ou morale. « Pendant un mois, nous dit M. de Pradt, il a plu à verse sur ces montagnes, et par une singulière bizarrerie, il faisait beau tous les dimanches. J'engageai donc deux curés des environs à permettre à leurs paroissiens de profiter du premier rayon de soleil qui paraîtrait un jour férié pour rentrer leurs récoltes de foin, les seules du pays. Croiriez-vous que l'un d'eux me dit qu'il aimerait mieux fuir sa paroisse que *d'être témoin d'un pareil scandale,* et que l'autre m'accabla de citations des livres saints pour me prouver que Dieu voulait qu'on laissât pourrir la récolte de l'année plutôt que de la rentrer un dimanche?... »

L'Auvergne est riche en ruines féodales qui occupent la

crête de la plupart des hauteurs, et ces ruines sont si variées qu'elles formeraient seules la matière d'un voyage pittoresque. L'une des plus curieuses du pays est, sans contredit, le château de Tournoël, appartenant à M. le comte Chabrol de Volvic, préfet de la Seine. Il est situé sur la cime d'un mamelon escarpé, d'où la vue s'étend sur toute la plaine de Riom et sur les collines d'alentour. Son aspect à la fois majestueux et sauvage frappe l'esprit d'une sorte de terreur qui s'accroît à mesure qu'on en parcourt les appartemens intérieurs, aujourd'hui entièrement abandonnés. Une jeune et jolie femme nous a fait voir le cachot des *oubliettes*, la salle à manger des chevaliers, et la grotte artificielle où la dame du lieu prenait ses bains. Ces oubliettes ne sont autre chose qu'un tombeau de 25 pieds de profondeur, n'ayant pour issue que l'ouverture par laquelle les anciens seigneurs du logis faisaient descendre leurs victimes; rarement l'infortuné qu'on y avait plongé revoyait la lumière. M. de Chabrol a été obligé de faire pratiquer une ouverture à l'extrémité inférieure de cet horrible cachot qui était devenu un repaire de serpens et d'animaux venimeux. Ailleurs, nous avons vu les trous énormes par lesquels passaient les verroux des cachots supérieurs. J'avoue qu'à l'aspect de ces traces vivantes de la barbarie d'un autre âge, nous éprouvions du charme à penser qu'enfin le tems et les hommes avaient fait justice de tant d'indignes monumens. Je concevais la fureur des paysans, dont la brutalité vengeresse avait renversé à deux reprises séparées par plus de quatre siècles, ces innombrables bastilles, et M. de Chabrol semble être de notre avis, si l'en en doit juger par le peu de soin qu'il fait donner à la conservation des ruines de Tournoël. Je conseille aux amateurs du bon vieux tems d'entreprendre un pélerinage à ce château, digne de servir de bibliothèque aux écrits de M. de Bonald.

La ville de Clermont possède une fontaine qui jouit de la singulière propriété de pétrifier toutes les substances végétales ou animales. On nous a montré une collection fort curieuse de fleurs, de fruits, d'oiseaux et de quadrupèdes parfaitement

solides, et qui n'étaient pas soumis depuis plus d'un an à l'action de cette eau remarquable. Une pétrification énorme, un vrai rocher de plus de cinquante pieds de long, s'est formé aux dépens de la fontaine, et par suite de ses dépôts successifs. Les corps qu'on y plonge n'éprouvent aucune altération dans leur composition intérieure; ils se recouvrent seulement d'une espèce de cristallisation terne et grisâtre, dont l'épaisseur augmente insensiblement, et finit par former autour d'eux un enduit impénétrable. Un bœuf entier était exposé et déjà à moitié pétrifié, le jour de notre visite à la fontaine. Plusieurs chevaux l'ont été précédemment et contribuent aujourd'hui à l'embellissement du jardin qui environne la source. Le tems et les réactifs m'ont manqué pour analyser cette eau singulière, dont aucun pharmacien de Clermont n'a cherché à connaître la composition.

La route de Clermont à Lyon qui communique avec Limoges par Aubusson, doit être considérée comme une des causes les plus efficaces de l'accroissement de la richesse publique en Auvergne, malgré la foule de préjugés qui en arrêtent le développement. C'est par cette route que nous sommes arrivés à Lyon, ville peut-être unique en Europe par la beauté et l'originalité de sa situation. Rien n'est comparable, en aucune autre cité de France, au coup d'œil de tous ces faubourgs qui couvrent la colline au pied de laquelle coule la Saône, et des quais magnifiques dont le Rhône est bordé. Le contraste des deux rivières n'est pas moins remarquable, et l'observateur demeure saisi d'étonnement, en passant des rives où la Saône paraît dormir, aux bords du Rhône qui roule ses eaux comme un torrent. La physionomie industrielle des deux fleuves présente aussi des différences très-caractérisées. Tout est silencieux sur le Rhône hors lui-même; à peine quelques barques légères sillonnent ses eaux rapides qui semblent défier le courage de l'homme : sur la Saône, au contraire, règne une activité continuelle favorisée par la lenteur et si j'ose dire par la complaisance du fleuve. A toute heure les barques de la Bourgogne, les coches, les bateaux à vapeur descendent et remontent le courant avec

la même facilité. Les chevaux, les brouettes, les chariots, les portefaix circulent en tout sens et présentent l'image du mouvement perpétuel.

Dans les faubourgs l'activité semble plus grande encore. On n'entend partout que le bruit des métiers battans, des devidoirs, des ateliers de toute espèce. La population se presse en sens divers, à grands pas, sans aucun air de distraction; chacun marche à son but sans regarder derrière soi, et l'on ne rencontre jamais à Lyon de ces légions d'oisifs qui pullulent dans les grandes capitales. Des maisons à sept ou huit étages sont encombrées du haut en bas par des myriades d'ouvriers de tout âge et de tout sexe. La plupart travaillent pour leur propre compte et sur leurs propres métiers, d'après les commandes qui leur sont faites par les négocians; et souvent ils exécutent les étoffes les plus riches et les plus délicates, d'après le simple envoi d'un échantillon. Ces familles intéressantes ne connaissent qu'une sorte de joie, celle d'*avoir du travail*, et leurs jours de deuil sont leurs jours de repos. Rien n'excite la compassion à un plus haut dégré que l'aspect de ces ateliers, quand les commandes sont suspendues et que les métiers se reposent; on voit alors des nuées d'artisans, les regards fixés sur la porte de leurs maisons, attendre avec anxiété l'arrivée du négociant qui leur apporte de l'ouvrage, et j'ai été témoin plus d'une fois de la joie excitée par sa présence. Je voudrais que ceux qui font les lois ou les règlemens de commerce pussent toujours apprécier les conséquences des mesures qu'ils prescrivent; et quand je songe qu'une ligne écrite dans un bureau de Paris ou bien une erreur diplomatique peut réduire à la misère des populations entières, je plains les nations qui restent étrangères à leurs affaires, et les gouvernans qui en acceptent la responsabilité.

La ville de Lyon est une des plus remarquables de l'Europe par son insigne malpropreté. Les rues en sont fort étroites, et le climat, généralement pluvieux, y entretient à perpétuité des flots de boue, dont les boulevards de Paris, sous la police de M. Delavau, n'auraient pu donner qu'une imparfaite idée.

L'intérieur des maisons est bien plus sale encore. On ne les récrépit jamais; rarement les escaliers sont balayés; et, lorsqu'ils l'ont été, les ordures ordinairement entassées en petits monceaux, encombrent les paliers ou les corridors des différens étages, et finissent par se répandre de nouveau dans toute l'habitation. Peu de maisons sont surveillées par des portiers, de manière qu'un étranger est obligé de frapper aux portes de tous les étages et de déranger vingt personnes pour en découvrir une seule. Enfin, la négligence est poussée à un tel point, que les immondices les plus révoltantes infectent l'abord des plus riches magasins. Dans la plupart des grands ateliers de fabrication, les ouvriers ne prennent pas la peine de descendre pour les causes les plus légitimes, et nos dames reculeraient d'horreur et de dégoût à l'entrée de ces temples de l'industrie, où tant de mains sales fabriquent pour elles les crêpes, les satins, les taffetas et ces milliers d'étoffes variées dont elles font la fortune. J'ai visité à trois époques différentes l'hôtel-de-ville de Lyon; trois fois j'ai trouvé le grand escalier enfumé, dégradé, encombré de poussière, et tout-à-fait semblable, à l'architecture près, aux avenues malpropres des maisons les plus négligées. Cette insouciance, indigne d'une ville laborieuse et éclairée, accuse l'administration municipale, et choque d'autant plus vivement les étrangers qu'ils sont plus loin de s'y attendre.

Nous avons été faire une visite à M. Maisiat, l'auteur du perfectionnement si important au métier de Jacquard, dont les beaux résultats ont été couronnés par le jury de l'exposition de 1827. Au moyen de son appareil, extrêmement facile à comprendre et à manœuvrer, l'ouvrier le moins intelligent peut exécuter les travaux les plus précieux, *tisser* des portraits, des caractères d'imprimerie, des dessins compliqués, sans autre secret que le jeu de sa navette. C'est une des plus belles découvertes modernes de l'art de la fabrication, et elle doit conduire à des résultats d'une importance incalculable. M. Maisiat a eu la complaisance de nous en expliquer lui-même le mécanisme, bien plus généreux par un tel procédé, que plu-

sieurs manufacturiers moins habiles, qui environnent de mystère des inventions souvent très-médiocres. M. Arguillière, fabricant distingué, nous a donné une foule de détails infiniment curieux sur le commerce des soieries, que la nature de ce recueil ne me permet pas de citer, mais qui démontrent jusqu'à l'évidence l'influence immense exercée par le commerce sur la civilisation. Ces documens nous ont fait mieux comprendre l'improbation unanime dont les négocians de Lyon ont flétri l'arrêté de M. le préfet du Rhône, relativement au pliage des étoffes, arrêté qui n'allait à rien moins qu'à détruire la plupart de nos relations avec l'étranger, ou à les rendre extrêmement onéreuses. Autre démonstration de la nécessité de faire ses affaires, et d'avoir des préfets qui connaissent au moins les plus simples phénomènes de la production des richesses.

Pendant notre séjour à Lyon nous avons failli être victimes d'un accident assez grave, et, si j'ose dire, empreint d'une sorte de fatalité. Il y a quelques années, un propriétaire de cette ville, M. Pitrat, voulant faire passer son nom à la postérité, imagina de construire sur le plateau de la *Croix-Rousse* une tour énorme qui devait avoir 300 pieds d'élévation, et servir d'observatoire aux Lyonnais. Déjà l'édifice était parvenu aux deux tiers de sa hauteur, et les travaux continuaient avec beaucoup d'activité. Les ouvriers s'occupaient de recrépir l'intérieur de la partie achevée, dans laquelle le public était admis moyennant une légère rétribution. Chemin faisant pour arriver sur la plate-forme extérieure, nous aperçûmes autour du noyau qui servait d'appui à l'escalier, une crevasse récente de cinq à six pieds de longueur; et, comme nous paraissions préoccupés de cet incident, « Montez, messieurs, nous dit l'un des maçons en souriant, montez; la tour de M. Pitrat durera plus que vous. » Du haut de la plate-forme le coup-d'œil était vraiment ravissant. A nos pieds la ville se déployait comme un vaste panorama; le Mont-Blanc bornait d'un côté l'horizon, qui était terminé de l'autre par les montagnes du Forez; le confluent de la Saône et du Rhône embrassait dans un angle fort aigu la longue presqu'île de Per-

rache avec ses allées de peupliers. Le directeur des travaux de la tour nous racontait les grands projets du fondateur. Au sommet il allait établir une collection d'instrumens astronomiques ; le cabinet d'observations devait être revêtu en cuivre, pour préserver les amateurs de l'humidité, et l'étage inférieur était destiné à un musée de curiosités. On paierait 3 francs d'entrée la première année, et seulement 50 centimes les années suivantes. Que sais-je, et quelles questions oiseuses ne faisions-nous pas, tandis que l'édifice tremblait sous nos pieds, et que les ouvriers ajoutaient de nouvelles pierres à ce qui allait bientôt devenir un vaste amas de ruines! Il est si peu naturel de penser à la chûte d'un grand édifice encore inachevé, et nous avions paru si ridicules aux maçons pour leur avoir parlé de la crevasse du grand pilier, que cette idée sinistre avait fui de notre esprit. Néanmoins en descendant du sommet de la tour, nous remarquions par intervalles d'énormes solives à l'extrémité desquelles on avait fixé des clefs de fer ; et les clefs nous semblaient éprouver une vive pression. Tout à coup, à peine étions-nous parvenus au pied de la colline, un bruit terrible se fait entendre, un nuage de poussière s'élève dans les airs : la tour Pitrat venait de s'écrouler, écrasant dans sa chute la moitié d'une maison voisine... Heureusement les ouvriers, effrayés du craquement des clés de fer arrachées de leurs solives par la force centrifuge, s'étaient hâtés de prendre la fuite et de mettre leur vie en sûreté. Huit minutes après leur départ, la tour n'existait plus. Sur tous les points de la ville d'où on l'apercevait habituellement, la surprise fut bientôt générale : « Où est la tour Pitrat? disaient les uns; mais qu'est donc devenue la tour de M. Pitrat? criaient les autres, en se frottant les yeux; nous ne la voyons plus! » Pour moi, tandis que les uns cherchaient encore l'édifice, et que la plupart riaient de sa chûte (1), je remerciai le ciel de

(1) J'ai entendu dire à Lyon que la chute de la tour Pitrat était dûe à l'imprudence de son auteur, qui n'avait pas mis dans le choix

nous avoir départi le rôle modeste de *spectateurs* dans cette étrange catastrophe.

Parmi les prodiges de l'industrie qui ont élevé la ville de Lyon au premier rang des cités manufacturières, il n'est rien de plus intéressant à voir qu'un atelier de teinture en soie. C'est là qu'on apprécie à leur juste valeur les résultats immenses des théories appliquées, et l'inépuisable source de richesses qui peut être due aux travaux d'un seul homme. Je ne citerai que la substitution du bleu de Prusse à l'indigo; et, sans parler des phénomènes chimiques de l'exécution, qui paraissent toujours merveilleux, même aux personnes à qui la science est familière, il suffira d'indiquer la grande économie de matière exotique produite par cette brillante application de la chimie aux arts. Un écheveau de soie descend dans un bain de rouille; il en sort pour entrer dans une solution jaunâtre de prussiate de potasse, et il se colore à l'instant d'un bleu magnifique, susceptible d'une infinité de nuances. Ailleurs on donne de l'éclat aux soies *blanches*, au moyen d'une solution légère de cochenille couleur de rose; plus loin, d'autres effets non moins curieux produisent à chaque pas des surprises magiques. La plupart de nos jeunes compatriotes demeurent étrangers à ces grandes scènes de l'industrie, non moins fertiles en illusions que celles des théâtres, et certainement plus profitables. Peu de personnes sont en état d'apprécier les difficultés qu'il a fallu vaincre pour mettre à leur portée les produits les plus usuels, depuis la fabrication des épingles jusqu'à celle des schalls de cachemire; et pourtant, quelle honte d'ignorer les simples élémens de tant d'utiles connaissances! que de progrès l'industrie ferait parmi nous, si les Français lui

---

des matériaux les soins indispensables au succès d'une telle entreprise. Une demi-heure avant l'écroulement, lorsque nous parcourions la plate-forme, nous avions été frappés, sans être artistes, de la négligence des maçons et de la mauvaise composition du ciment, presque liquide.

consacraient un peu plus de cet esprit dont il se fait chaque jour dans nos salons, dans nos colléges et dans nos académies, une consommation si stérile! que de bavardages pourraient se convertir en produits, et de futilités en richesses!

Il faut rendre aux Lyonnais cette justice que le tems est employé chez eux mieux qu'en aucun lieu de France. Les mœurs y sont portées vers le travail; et, quoi qu'on y imprime la *Gazette universelle*, les doctrines gothiques y comptent peu de partisans. La population échappe par la sagesse de son instinct aux habitudes routinières des écoles, et toute méthode qui ne mène point à un but est abandonnée sur-le-champ. Aussi n'avons-nous pas été surpris du succès de l'Institut de *la Martinière*, pieuse fondation d'un citoyen de Lyon, le major général Martin, mort au service de l'Angleterre dans les Indes-Orientales. La jeunesse ouvrière reçoit dans cet intéressant établissement les élémens des sciences physiques, chimiques et mécaniques, sous la direction éclairée de M. le professeur Tabareau et de M. *Camille* Rey, qui ont organisé des cours particuliers, de la nature la plus ingénieuse. Chaque élève est assis devant une petite table garnie d'un laboratoire portatif, composé d'une cuve pneumatique, d'éprouvettes à gaz, d'une lampe d'émailleur, de tubes, de valets, de flacons de diverses grandeurs: au signal donné, le professeur exécute et explique les expériences, qui sont immédiatement répétées par tous les auditeurs sur leurs propres appareils. Des modèles en cuivre et en bois facilitent l'intelligence des mouvemens, et, par suite, des machines les plus compliquées, dont le jeu est étudié au sein des ateliers et pendant les heures de la fabrication.

Cette ardeur générale pour le travail se manifeste sous mille formes diverses et quelquefois d'une manière singulière. J'ai vu dans une usine de teinturier un chien énorme condamné à tourner sans relâche dans une roue qui fournissait de l'eau à toute la fabrique. Ce chien avait l'habitude de mordre les passans, et plusieurs personnes ayant conseillé à son maître de le tuer, celui-ci prit le parti de l'employer au travail de la roue,

où l'animal faisait la besogne de deux hommes. « Pourquoi le tuer? nous dit le fabricant; depuis qu'on l'occupe il a cessé de mordre, et il n'y a plus de plaintes contre lui. »

La presqu'île de Perrache, située au confluent de la Saône et du Rhône, était comme un marais pestilentiel, fatal aux habitans des environs : cette langue de terre a été concédée à plusieurs particuliers sous la condition d'y établir des usines; et déjà MM. Seguin, propriétaires d'une grande partie de ces concessions qui renferment une surface d'environ 12,000 mètres carrés, ont le projet d'y construire une double gare pour le service de la navigation des deux fleuves. Des fabriques de tout genre doivent s'élever sur cette plage, naguère si dangereuse, et transformer son territoire marécageux en un faubourg dédié à l'Industrie. Des manufactures de porcelaine, de briques, de soieries, de schalls, des moulins à vapeur, des filatures, des entrepôts, occuperont un jour la place envahie par les débordemens du Rhône et de la Saône. Rien ne manquera à cette ville nouvelle quand le chemin de fer commencé de Saint-Étienne à Lyon y apportera les produits des vallées de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier. Elle est dominée par le coteau riant de Sainte-Foix; et du côté du Rhône, la vue s'étend au loin sur des plaines fertiles qui deviendront un jour ses tributaires.

Nous sommes allés de Lyon à Vienne, afin de visiter les fabriques de cette dernière ville et la ligne des ponts en fil de fer établis sur le Rhône par les frères Seguin, d'Annonay. La route de terre traverse une contrée à peu près parallèle au fleuve dont le cours est marqué, le matin et le soir, par une brume épaisse, jusqu'à la hauteur de Saint-Symphorien. En sortant de Lyon, nous avons remarqué de nombreuses plantations de mûriers, des champs de blé et de vignes, mais point de prairies artificielles. L'aspect du sol est même assez triste; et ce n'est qu'aux environs de Vienne que la campagne se montre plus riante et mieux cultivée. Il y a moins de deux ans, ce voyage était extrêmement agréable, grâce au bateau à vapeur qui faisait le service entre les deux villes; mais soit

que l'entreprise ne fût point assez productive, soit que le bateau destiné aux travaux préparatoires de la compagnie des *remorqueurs* ait dû changer de direction au gré de cette compagnie, la voie hydraulique a cessé d'être fréquentée; et aujourd'hui la traversée de Lyon à Vienne est une des plus fastidieuses du département. Et cependant, la ville de Vienne se présente au voyageur avec plus d'un titre à son intérêt, à cause de sa situation au bord d'un grand fleuve, et sur une des routes les plus fréquentées de toute la France. Déjà célèbre du tems des Allobroges, traitée avec distinction par Tibère même et par Claude, elle vit rassembler dans ses murs le concile qui prononça, douze cents ans plus tard, l'abolition de l'ordre des Templiers. Elle est bâtie sur un terrain plat et étroit qui s'étend des bords du Rhône entre deux chaînes de montagnes, au milieu desquelles la petite rivière de Gère roule ses eaux limpides. Le Rhône contribue beaucoup moins à la prospérité des habitans que ce torrent presque inconnu dont le cours rapide soulève les martinets d'une usine de fer, tourne les laminoirs d'une usine de cuivre, visite les lavoirs de laine, anime les métiers à filer, à tisser, à tondre les draps, et se précipite dans le fleuve, si souvent dévastateur, qui vit, comme tous les grands, de la substance des petits. Ses eaux, encaissées dans une vallée profonde et singulièrement pittoresque, sont retenues de distance en distance par des empierremens, et forment autant de chutes dont l'industrie a fait des moteurs. La compagnie des forges réunies de la Loire et de l'Isère possède un haut fourneau, et MM. Frèrejean une usine de cuivre, dans le faubourg de Pont-l'Évêque arrosé par ce torrent. Le contraste de ces objets divers, usines, rochers, ruines romaines, longues pièces de drap étendues sur de vieux restes d'aquéducs, tanneries, moulins à farine et à foulon, filatures de soie, donne à la vallée de la Gère une grande ressemblance avec celle de la Clyde en Écosse, entre Lanark et Glasgow. C'est un site digne à la fois de l'industriel, du philosophe et du peintre.

En rentrant à Lyon dans les misérables pataches de la place

Bellecour, nous avons admiré les quais du Rhône plantés d'arbres, et le nouveau pont Charles X, en pierre, qui allait être livré à la circulation. Plus loin, en suivant le bord du fleuve, on aperçoit les vastes bâtimens de l'hôpital, encore tout criblés des boulets de l'armée conventionnelle, pendant le siége de 1793. Cette belle avenue est la seule grande promenade de Lyon, à moins qu'on ne mette au rang des promenades le Jardin des plantes, situé au pied d'une colline, sur un terrain déclive et assez éloigné du centre de la ville. Lyon ne possède pas beaucoup de monumens d'architecture remarquables, excepté l'église Saint-Jean, l'Hôtel-de-Ville et le palais de Saint-Pierre. Je conseille toutefois aux dames de ne point s'arrêter devant les portes de l'église dédiée au saint évangéliste, si elles ne veulent pas être scandalisées par une collection de figures en relief qui représentent avec beaucoup d'énergie les sept péchés capitaux *sans exception*. Mieux vaudra pour elles monter jusqu'à Fourvières, d'où l'on jouit du panorama de la ville entière et des environs, l'un des plus admirables qui existent. Au reste, et quoique Lyon soit une cité éminemment pittoresque, c'est au sein de ses ateliers qu'on reconnaît sa véritable originalité; c'est là qu'elle est reine, et que son cœur bat sans cesse, tout plein de nobles projets et d'émotions généreuses. Sa vraie population ce sont les *canuts*, c'est-à-dire les ouvriers en soieries. C'est parmi eux qu'on retrouve les vieilles traditions de l'industrie, et qu'il faut chercher le secret de cette production immense dont leur ville s'honore. Eh bien! dois-je le dire? ces hommes précieux sont presque tous vêtus de haillons; entassés dans des habitations dégoûtantes, ils couchent pêle-mêle sur des grabats et ne subsistent que d'une nourriture chétive. Tel est leur sort. Jadis le premier article du règlement de leur communauté était ainsi conçu : «Nul ne pourra faire partie de la corporation des ouvriers en soieries de la ville et banlieue de Lyon, s'il n'appartient à la religion catholique, apostolique et romaine :» Aujourd'hui, ils prient Dieu comme ils veulent et travaillent comme par le passé, sans être plus heureux ni plus riches. La civilisation a-t-elle vraiment mar-

ché pour eux comme pour nous? N'y a-t-il pas un problème à résoudre en faveur de ces classes disgraciées?

De Lyon nous sommes allés à Saint-Étienne par Saint-Chamond et Rive-de-Gier, ou plutôt par la vallée des Cyclopes. Cette route est dans un état de dégradation incroyable, et l'on y court vingt fois le risque de verser, quelle que soit la saison. Le plus simple est de recommander son âme à Dieu; et si l'on est assez heureux pour échapper aux ornières et aux dix-huit cents voitures qui se pressent journellement dans les villes et les villages intermédiaires, le plus curieux spectacle vous attend, surtout pendant la nuit. La vallée paraît toute resplendissante de feux innombrables; le bruit des soufflerie et des martinets retentit, répété par l'écho des montagnes, et l'on voit briller à la crête des cheminées pyramidales d'inépuisables jets de flammes, image poétique et juste de la condition de l'homme, qui ne prospère qu'à la sueur de son front, et dont la race serait condamnée à s'éteindre, si elle cessait de travailler. La terre en cet endroit est grosse de richesses qui déjà surgissent de toutes parts, et n'attendent qu'une route pour venir nous trouver. Tel est l'espace qu'une compagnie industrielle a voulu enrichir d'un chemin de fer destiné à décupler un jour la fortune de deux villes fort opulentes. Autorisée par ordonnance royale du 4 juillet 1827, elle a commencé immédiatement ses travaux dont il convient de donner une idée.

La distance à parcourir est de 55,156 mètres, depuis Saint-Étienne jusqu'à Lyon, sur un terrain montueux, ondulé, couvert de propriétés d'une grande valeur et très-subdivisées. Les travaux d'art se composent de 112 ponts ou ponceaux; du percement d'une montagne en face de Saint-Étienne sur une longueur de 1,500 mètres; et les ouvrages de terrassement consisteront en cent mille mètres cubes de déblais en terre, 500,000 mètres cubes en roches et 900,000 mètres cubes de remblai. Les travaux sont en pleine activité sur toute la ligne et méritent au plus haut degré l'attention publique. Celui qui m'a le plus frappé est le percement de la montagne d'Avaise.

Six puits de profondeur inégale, les uns de 200, les autres de près de 300 pieds, conduisent aux galeries ouvertes dans le sein de cette montagne et dans lesquelles nous sommes descendus. Ces galeries qui n'en formeront bientôt qu'une, ont cinq mètres d'élévation et trois mètres de large, sans compter la maçonnerie. La nature du sol, rocailleuse, mais généralement peu solide, a nécessité la construction d'une voûte, partie en briques, partie en pierres de taille, dans presque toute l'étendue du souterrain. C'est là que les chariots pesamment chargés circuleront sur des tiges de fer dans une galerie sans cesse illuminée qui ne recevra pas moins de trois mille voitures par jour. Le trajet de Saint-Étienne à Lyon, qui ne se fait guère qu'en dix heures par les diligences actuelles, n'en exigera pas plus de cinq ou six, et le service sera organisé de manière que les négocians de Lyon pourront venir à Saint-Étienne, y séjourner quelques heures pour leurs affaires, et retourner au point de départ dans la même journée. En entrant dans la galerie d'ouverture située à la hauteur du sol extérieur, nous avons remarqué qu'elle est taillée tout entière dans le roc qui offre en cet endroit une solidité parfaite. Les mineurs qui venaient de charger leurs mines et d'allumer les mèches se retiraient précipitamment au devant de nous : tout à coup plusieurs détonations terribles accompagnées d'éclairs se sont fait entendre, et nous avons pu juger, après l'explosion, du chemin qu'on venait de parcourir, en voyant le sol de la galerie tout parsemé d'éclats de rochers. Ce spectacle est extrêmement pittoresque. Les directeurs estiment que dans deux ans la galerie totale pourra être achevée.

Lorsque l'ensemble de l'entreprise sera terminé, et que le chemin de fer sera livré au public, la hauteur de Terre-Noire, près Saint-Étienne, présentera un coup-d'œil tout-à-fait remarquable. A gauche, le bel établissement de M. de Galois, sa fonderie, ses énormes hauts-fourneaux, le mugissement de la soufflerie; à droite, les forges d'affinage de la compagnie des mines de la Loire et de l'Isère, avec le fracas de leurs martinets et le roulement des laminoirs, formeront un con-

traste singulier avec la gaieté du paysage animé par la circulation des voitures. On ne peut se défendre d'un mouvement d'enthousiasme à la vue de ces prodiges de l'industrie, dont les résultats sont toujours en définitive des conquêtes pour l'humanité. Le chemin de fer aboutira dans la ville de Lyon, à l'extrémité de la presqu'île de Perrache. A partir de Givors le service pourra être fait par des machines locomotives, dont l'un de messieurs Séguin a eu la complaisance de nous montrer le modèle, acheté en Angleterre et déposé en ce moment à Lyon. Le poids total de cette machine est de 9,400 kilogrammes, et son prix de 13,000 francs. Elle est destinée à traîner quatorze à quinze *wagons* ou chariots de quatre tonnes chacun; elle évapore 350 kilogrammes d'eau par heure, et brûle de 60 à 70 kilogrammes de houille. Elle peut faire deux lieues en soixante minutes. Quel ne sera pas le développement de la prospérité de Saint-Étienne, quand plusieurs milliers de voitures circuleront avec une telle vitesse sur des chemins réguliers, praticables en toute saison, et n'offrant qu'une résistance imperceptible!

Saint-Étienne est la ville des contrastes. Non loin du bel hôtel-de-ville que les habitans ont élevé sur la place Neuve, on aperçoit encore des masures enfumées, vraies demeures de cyclopes, sans carreaux de vitres, surchargées plutôt que couvertes de tuiles à gouttières. Les chemins sont remplis d'une poussière noirâtre qui s'attache aux vêtemens, aux habitations, aux meubles, et leur imprime promptement le caractère de la vétusté. C'est pourtant sur le bord de ces routes qu'on fabrique les gazes légères, les tulles, les rubans éclatans dont l'Europe entière est tributaire. Ici, des armuriers; plus loin, des brodeuses: dans les champs, le bruit des forges; dans les rues, celui des métiers. On rencontre souvent à cheval des hommes tout couverts de fumée, qui semblent manquer de linge et qui possèdent des usines productives. Je n'ai pas pu faire accepter la moindre gratification à des mineurs sans chemises, et l'on voit à Paris des hommes qui mendient en jabot. J'ai trouvé au milieu de Saint-Étienne des maisons que

j'avais vues, il y a quelques années, à ses portes. Sa population s'est élevée de 20,000 âmes à 40,000, en moins de dix ans, tandis que celle de Montbrison, chef-lieu du département, ville de rentiers et de gentilshommes, décroît incessamment, et devient le rendez-vous de tous les mendians du Forez.

Il n'y a point de route roulière directe et praticable entre Saint-Étienne et Annonay. Le transport des marchandises s'opère au moyen de convois de mulets, et le chemin de traverse est si mal entretenu que nous avons dû plusieurs fois mettre pied à terre pour n'être pas précipités du haut des rochers. On ne peut signaler avec trop de force cette incurie de toutes nos administrations qui ont laissé sans communication deux villes aussi importantes par leur industrie. Il est vrai qu'on s'occupe aujourd'hui de la grande route qui passera par le Bourg-Argental; mais qui sait quand elle sera finie, et comment elle sera plus tard entretenue? Au reste, si le chemin d'Annonay à Saint-Étienne n'est pas fort praticable, par compensation il est très-pittoresque : c'est une vraie promenade d'amateurs assez fatigante, mais parsemée de sites variés et attrayans. Rien de plus enchanteur que les environs d'Annonay en descendant de la montagne; tout change : les champs sont couverts de mûriers et de vignes; les villages entourés de jardins; et la ville, située autour d'un rocher escarpé dont la base est arrosée par une petite rivière, se présente d'une manière fort originale. C'est au bord de cette rivière que se sont établies les papeteries nombreuses auxquelles Annonay doit sa vieille réputation. Les eaux en sont pures et diaphanes comme du cristal, et leur volume est assez grand pour fournir à la fois des moteurs et des réactifs à cette grande fabrication.

M. *Canson*, propriétaire d'une des papeteries les plus importantes de la vallée, nous a fait l'amitié de nous recevoir et de nous introduire dans ses magnifiques ateliers. C'est là que nous avons vu la machine à fabriquer le papier sans fin, dont la simplicité savante a coûté tant de soins aux inventeurs. Elle consiste en une toile métallique très-fine, dont le mouvement rapporte continuellement la pâte entre deux cylindres, où elle

est amincie jusqu'à suffisante consistance ; après quoi la feuille s'enroule d'elle-même autour d'un troisième cylindre. Cette belle découverte est le résultat du collage à la cuve, également dû à MM. Canson, et qui a opéré une véritable révolution dans la fabrication du papier. Ce nouveau procédé paraît extrêmement simple, et les ingrédiens dont il se compose ne sont ni très-coûteux, ni très-difficiles à mélanger : et pourtant il a fallu des prodiges de patience et de sagacité pour éviter les réactions défavorables que pourrait produire leur combinaison. Un jour, quand le collage à la cuve, pour lequel les propriétaires ont pris un brevet d'invention, sera tombé dans le domaine public, on sera surpris des efforts que les fabricans ont dû faire avant de parvenir à ce grand résultat.

La ville d'Annonay a élevé dans ses murs un monument aux frères *Montgolfier*, dont l'honorable famille perpétue les traditions renommées. L'illustre *Boissy-d'Anglas* a obtenu le même honneur; mais, soit que l'influence des tems fâcheux dont nous sortons à peine se soit fait sentir, soit parcimonie de l'administration municipale, le monument consacré au noble pair m'a paru d'une mesquinerie indigne du héros et de la ville qui l'a vu naître. Chose étrange ! la patrie de ces hommes éminens est un des lieux de France les plus infestés de l'esprit étroit de superstition et de fanatisme. Des calvaires d'une grosseur énorme et d'une exécution révoltante encombrent la place et les chemins publics; et le département de l'Ardèche, où brillent d'ailleurs tant de supériorités intellectuelles et industrielles, est celui dont le conseil général a présenté les vœux les plus hostiles aux progrès des lumières et de l'industrie. J'ai assisté à la distribution des prix du collége communal : sept à huit prêtres occupaient le bureau et débitaient en mauvais latin des lieux communs de toute espèce, tandis que les élèves les appelaient *theatrum splendens* (théâtre, ou bureau éblouissant) dans leurs amplifications de rhétorique. De bonne foi, sont-ce là les cérémonies classiques qui conviennent à la population d'une ville industrielle et laborieuse ?

D'Annonay nous sommes allés visiter la ligne des ponts sus-

pendus sur le Rhône. Le premier qui se présente en descendant de Lyon est celui de Vienne, destiné à faire communiquer cette ville avec Sainte-Colombe et la rive droite : il est à peine commencé ; et la pile du milieu n'était point encore terminée lorsque nous avons parcouru les travaux. Le Rhône était gros ce jour-là, et sa rapidité vraiment effrayante. Les débris qu'il charriait semblaient voler comme la flèche qui s'échappe d'un arc, et le bateau qui nous portait a dû prendre sa course de très-haut, afin d'arriver par une ligne très-oblique jusqu'au foyer des travailleurs. A quelques lieues plus bas, le pont de Serrières, entièrement achevé, nous a surpris par l'élégance et la légèreté de sa construction. Cinq grands câbles suspenseurs, attachés d'une part au pilier du milieu, et de l'autre à chacune des culées, soutiennent plusieurs câbles perpendiculaires au niveau de la rivière, et réunis entre eux par des madriers de bois qui forment la surface du pont. Cet ouvrage ressemble de loin à deux grands berceaux d'osier qui se balancent sur le fleuve, et présente un spectacle enchanteur. Le passage des voitures n'y occasione qu'un balancement très-léger, à peine sensible pour les piétons. On assure qu'il n'a coûté que 250,000 fr., et qu'il produit un revenu annuel d'environ 30,000 fr. Si le fait est exact, on peut le regarder comme un argument décisif en faveur des ponts suspendus.

A trois lieues au sud de Serrières, les frères *Séguin* ont élevé un troisième pont sur le Rhône, à Andance. Moins élégant que celui de Serrières, mais tout aussi solide, ce pont n'offre pas moins d'avantages aux populations riveraines et de sécurité aux voyageurs. Le quatrième, ouvert le premier au public, réunit les deux petites villes de Tournon et de Tain. Sa construction est plus lourde que celle de tous les autres, et les auteurs ont eu la mauvaise idée, selon nous, de le faire peindre en blanc, ce qui en rend l'effet tout-à-fait désagréable à la vue. Au reste, toutes ces entreprises prospèrent, et les rives du Rhône ont acquis, si j'ose dire, une valeur nouvelle depuis que l'industrie les a réunies par des voies sûres et praticables. Tain n'offre rien de remarquable, excepté le côteau de l'Ermitage, lequel,

du reste, est d'une étendue très-bornée, et donne son nom à une foule de vins qui n'ont aucune communauté d'origine avec le sien. La route de Tain à Valence ne présente qu'un point intéressant au pont de l'Isère, qui avait été rompu en 1815, pendant l'invasion austro-piémontaise, et qui a été reconstruit depuis d'une manière somptueuse.

De Valence jusqu'à Orange nous avons trouvé la plaine inondée par un orage qui avait duré près d'un jour et versé des torrens de pluie dans tout le département de la Drôme. Les vignes étaient noyées jusqu'au niveau des rejetons les plus élevés; les jardins, les prairies, les lieux bas et humides étaient entièrement submergés, et toute la rive gauche du Rhône ressemblait à un grand lac. A peine, en approchant d'Orange, les deux petits bourgs de Montdragon et de Mornas, situés au pied de deux rochers extrêmement pittoresques, ont interrompu la monotonie de notre voyage. Je ne dirai rien de l'arc de triomphe d'Orange que l'on restaurait alors avec soin, ni des antiquités de cette ville déjà mille fois décrites; mais plus nous avancions vers le midi, plus les mendians se multipliaient, jusqu'à ce qu'aux environs d'Avignon, ville encore toute papale, la foule en est devenue si considérable, qu'on aurait cru que le pape y était. L'aspect de cette ville est imposant. Une longue ceinture de vieilles murailles parfaitement conservées et surmontées de créneaux en dessine l'enceinte, entourée d'un boulevart extérieur planté d'arbres superbes. Presqu'au centre de ses murs, l'ancien palais des papes, aujourd'hui transformé en caserne, s'élève sur la cime d'un rocher escarpé du côté du Rhône, et présente un coup-d'œil majestueux. La vue s'étend au loin sur tout le cours du fleuve et sur la plaine du Comtat, toute resplendissante de la verdure des peupliers, des saules et des vergers innombrables qui la couvrent. Le Mont-Ventoux, avec ses cimes rougeâtres couronnées de nuages, paraît à l'horizon comme une immense barrière derrière laquelle on entrevoit les Alpes. Le faubourg de Villeneuve, surmonté de ses vieilles tours, occupe la rive droite du Rhône, où commence le département du Gard.

Depuis que les fureurs de 1815 ont fait place à des sentimens plus humains et à des travaux honorables, la ville d'Avignon s'est enrichie des progrès de son industrie. Des établissemens nouveaux s'y sont multipliés, et il règne dans toutes les classes beaucoup plus d'aisance qu'à l'époque fatale dont je viens de parler. Qui sait même si la misère et le désœuvrement de la populace n'ont pas été les principales causes de tous les crimes dont cette grande ville a dû rougir ! Pour moi, je n'ai pas vu sans frissonner la place qu'occupait l'effroyable glacière, ni cette arche du pont d'où les cannibales du pays précipitèrent dans le Rhône les restes mutilés du maréchal Brune. La pièce que nous occupions à l'hôtel du Palais-Royal était voisine de celle où fut assassiné ce malheureux guerrier, et l'on voit encore, sur le papier bleu de ciel qui en couvre la muraille, la trace profonde de la balle qui lui traversa le cou. Une odieuse inscription (1), gravée sur le parapet du pont du Rhône, n'a disparu que depuis peu d'années. Au théâtre, où, pendant notre séjour, plusieurs lutteurs entièrement nus combattaient sur la scène, des vociférations bruyantes et de grossières apostrophes en patois s'élevaient du parterre en faveur des différens athlètes, et produisaient sur nous une impression de dégoût dont les théâtres de nos boulevarts ne sauraient donner qu'une imparfaite idée. L'amélioration des classes moyennes présente d'ailleurs un contraste remarquable avec la rudesse des mœurs populaires, et j'ose assurer que si dans les derniers rangs de la multitude on retrouve encore la férocité des tems déplorables de réaction, nul ne se rencontrerait parmi les rangs plus élevés, qui voulût exploiter d'aussi tristes penchans. La fusion des opinions s'opère insensiblement, et il ne reste plus de trace de préjugés que chez un petit nombre de vieillards élevés dans les principes de l'ancien régime. La plupart de ces hommes occupent, par malheur, les fonctions influentes dans les administrations départementale et munici-

---

(1) *C'est ici le tombeau de Brune...*

pale, et dans les conseils généraux, de sorte que la génération actuelle est gouvernée au rebours des idées nouvelles; mais le tems marche avec elle, et chaque jour voit disparaître les obstacles qui s'opposent au développement des libertés constitutionnelles. Aux hôtels à vieilles armoiries succèdent les habitations élégantes des négocians enrichis par le commerce des soieries ou des garances, et l'influence politique semble passer très-rapidement des anciennes maisons aristocratiques aux fortunes créées par l'industrie moderne.

La fontaine de Vaucluse elle-même a subi l'influence du tems. Une charmante papeterie a remplacé sur ses rives le château ruiné des seigneurs du lieu; et, quoique le village illustré par Pétrarque soit encore une bourgade misérable, du moins on y arrive par une route praticable aux voitures, et on y trouve une bonne hôtellerie. La Sorgue, jadis si poétique, est devenue industrielle, sans rien perdre du charme de ses eaux, qui n'arrivent au fleuve qu'après avoir animé un grand nombre d'usines et fertilisé cinq à six lieues de pays. Elle sort paisiblement du fond d'un immense cratère, ouvert obliquement et couronné d'un dôme de quatre cents pieds de hauteur. Aucun arbre, si ce n'est un figuier suspendu au-dessus de l'abyme, n'embellit cette source singulière, sujette à des crues d'eau limpide qui s'élèvent jusqu'à 60 pieds au-dessus de l'étiage. Sa forme intérieure est celle d'un vaste entonnoir bordé de cailloux, que les eaux pluviales, en descendant des rochers supérieurs, y versent depuis plus de mille ans, sans que le fond en ait jamais paru exhaussé. En sortant de cette grotte, la fontaine de Vaucluse présente un volume d'eau assez considérable pour porter bateau; elle coule sur un lit de plantes aquatiques d'un vert couleur d'émeraude magnifique, et se répand dans la campagne avec une étonnante rapidité. C'est sur ces bords que, pendant plus de vingt ans, Pétrarque passa ses jours, comme il le dit lui-même, à rêver *à l'âme et au corps* de cette belle Laure, qui donnait pendant ce tems-là onze enfans à un mari fort indifférent pour elle, car il se remaria sept

mois et demi après sa mort. L'histoire dit que Laure se montra sévère jusqu'au dernier soupir envers l'homme de génie qui l'a immortalisée, et lui-même semble confirmer le témoignage de l'histoire dans un passage assez curieux de ses écrits (1).

La route d'Avignon à Aix est agréablement bordée de saules et de peupliers. Les champs sont parfaitement cultivés; les plantations de mûriers sont nombreuses jusqu'aux bords de la Durance qu'on passe sur un pont d'une grande longueur, construit par Bonaparte. Nous traversons Noves, si chère à Pétrarque pour avoir donné le jour à Laure; Lambesc, riche de son terroir; et bientôt nous découvrons du haut d'une éminence le vaste plateau occupé par la ville d'Aix et ses forêts d'oliviers, que le terrible hiver de 1820 faillit détruire sans ressources. Depuis lors, ces arbres ont été coupés jusqu'à la racine, et ceux qu'on voit aujourd'hui ne sont que les rejetons des anciens. La ville d'Aix est une cité de plaisirs et de goûts littéraires; la jeunesse y est plus studieuse que dans les autres villes de Provence; les bibliothèques y sont plus riches et plus fréquentées : elle est l'Athènes du midi. Les magistrats de son ancien parlement se délassaient dans le sein des muses des fatigues de leur honorable profession; plusieurs d'entre eux, parmi lesquels l'illustre *Peyresc* brille au premier rang, se sont distingués par leur savoir et leur érudition. Ils soignaient avec une extrême sollicitude l'éducation de leurs enfans. Le barreau suivait ce noble exemple, et l'instruction se répandait dans toutes les classes. Des collections rares, des bibliothèques choisies se transmettaient dans les familles, comme les richesses les plus précieuses. Aussi cette ville a-t-elle donné naissance à une foule de savans et d'artistes remarquables. *Tournefort*, *Monclar*, les *Vanloo*, et de nos jours, les deux jeunes et esti-

---

(1) « Puisqu'elle est morte, dit-il, le lien le plus fort est rompu. Je n'ai plus qu'à sortir d'une vie fugitive où *tant de vaines espérance s* m'ont agité pendant le tems que j'ai passé sur la terre. »

mables historiens de la révolution française, MM. *Thiers* et *Mignet*, sont nés à Aix.

Une chaîne de montagnes arides sépare le territoire d'Aix de celui de Marseille, et la route qui unit ces deux villes est sans cesse obscurcie par des nuages de poussière. La verdure du nord a fait place aux oliviers, aux figuiers, aux câpriers, aux vignes à feuilles rougeâtres qui rampent sur la terre sans l'embellir. Des milliers de maisons de campagne sont éparses çà et là, sans aucune de ces allées épaisses et sombres de nos châteaux de Normandie ou de Touraine; et l'on dirait, à voir leur nudité, que, dans ce pays ardent, c'est de soleil et non pas d'ombre que les habitations ont besoin. Toutefois, aux environs de Marseille, la vue de la mer, souveraine décoration de tous les paysages, semble rendre la vie au voyageur altéré par les rayons brûlans que lui renvoient les rochers de la Provence. Une première ville, composée de cinq à six mille *bastides*, annonce la grande cité des Phocéens, qui se déploie majestueusement au fond de la baie. Des fabriques d'acides et d'alcalis, cachées dans les anfractuosités des collines, mais trahies par les colonnes de vapeurs noires qui se balancent au-dessus de leurs cheminées en obélisques, représentent à leur tour la ville manufacturière, tandis que les pavillons qui flottent dans le port caractérisent d'une manière plus pittoresque encore la métropole du commerce de l'Orient. Dans l'intérieur, la scène, plus bornée, n'est pas moins remarquable. Des milliers d'hommes de toutes les nations circulent dans tous les sens, se heurtent dans toutes les directions; sur les quais, des matelots français, anglais, américains, italiens, africains, la tête couverte de leurs chapeaux goudronnés, vont et viennent, sans grâce et sans vivacité, avec cet air d'insouciance qui leur est propre. Dans le port, qui s'avance comme un grand canal jusqu'au centre de la ville, des flottilles de chaloupes se glissaient le long du balcon redoutable de l'intendance sanitaire, tantôt jetant leurs lettres dans un baquet de vinaigre, tantôt parlementant avec les gardes. Ailleurs enfin on achevait une frégate pour le pacha d'Égypte, à côté des transports numérotés pour

l'expédition de Morée. Que de passions, que de contrastes, que de craintes et d'espérances autour de ces frêles navires!

On ne saurait disconvenir que les troubles du Levant ont porté un coup fatal au commerce de Marseille, et changé en une vaste solitude le mouvement jadis si animé de son port. Mais si quelque jour la civilisation renaît sous nos auspices dans les belles contrées que nous venons d'affranchir, qui sait de quels importans débouchés l'industrie et le commerce marseillais pourront être dotés! qui sait si les habitans de cette ville industrieuse ne renouvelleront pas les merveilles de Tyr, quand les barbares, chassés du littoral de la Méditerranée, laisseront à découvert l'Asie mineure, l'Égypte et cette immense Numidie qui fut un tems le grenier de Rome et de l'empire!

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, *exécuté par ordre du Roi, sur la corvette de* S. M. LA COQUILLE, *pendant les années* 1822, 1823, 1824 *et* 1825, par *L. J.* DUPERREY, capitaine de frégate, commandant de l'expédition (1).

Pour donner une idée de ce magnifique ouvrage, le plus soigné et le plus beau que nous connaissions en ce genre, nous croyons devoir reproduire ici l'itinéraire et le résumé succinct

(1) Paris, 1828; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille. Cet ouvrage aura quatre divisions: I. *Zoologie;* II. *Botanique;* III. *Histoire du Voyage;* IV. *Hydrographie et Physique.* La partie Zoologique (2 vol. in-4°, avec un atlas de 145 planches environ, coloriées), rédigée par MM. *Lesson* et *Garnot*, aura 26 livraisons; huit livraisons sont en vente. La partie Botanique (1 vol. in-4°, avec un atlas de 115 planches environ, dont 26 coloriées), par MM. *Bory de Saint-Vincent* et *Adolphe Brongniart*, rédigée sur les matériaux recueillis par M. *Durville*, botaniste de l'expédition, suivra immédiatement; quatre livraisons sont en vente. L'*Histoire du Voyage* (2 vol. in-4°, avec un atlas de 60 planches coloriées), à laquelle on a joint les vocabulaires des langues des sauvages, sera publiée concurremment avec la partie *Zoologique;* deux livraisons sont en vente. La partie *Hydrographique, Nautique et Physique* (1 vol. in-4°, avec un atlas de 50 planches, format colombier), paraîtra dans le courant de l'année de 1829. Chaque livraison de chacune des quatre parties coûtera aux souscripteurs, soit à l'ouvrage entier, soit aux trois premières parties, 12 fr.; sur papier vélin satiné, 24 fr.; sur papier vélin, tiré à quinze exemplaires, doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre, 30 fr.

La souscription a été fermée le premier janvier 1827. Les personnes qui n'ont pas souscrit avant cette époque payent un franc de plus par chaque livraison déjà publiée au moment où elles souscrivent. Le psospectus se distribue chez M. Arthus Bertrand.

des opérations de ce voyage, qui, selon l'Académie des sciences, mérite d'occuper le rang le plus distingué parmi les plus brillantes expéditions scientifiques exécutées soit par la marine française, soit par la marine des autres nations.

La corvette *la Coquille*, armée au port de Toulon, au commencement de 1822, pour une expédition de découvertes, avait principalement pour but le perfectionnement de la géographie et des sciences naturelles. Le commandement de *la Coquille* fut confié au capitaine de frégate Duperrey, qui, dans le partage des travaux projetés, se réserva la direction de toutes les observations astronomiques, physiques et géographiques, tandis que son collègue M. Durville, second de l'expédition, marin non moins distingué et naturaliste habile, se chargea de la botanique et de l'entomologie. Le reste de l'histoire naturelle dut être traité par MM. Garnot et Lesson. *La Coquille* appareilla le 11 août; après dix-sept jours de traversée, elle relâcha à Ténériffe, et prit ensuite connaissance de la partie nord de l'île Saint-Antoine et des îlots de Martin-Was et de la Trinité, dont on vérifia la position. *La Coquille* se dirigea alors sur les Malouines; mais l'intérêt que présentait la relâche sur un point de la côte du Brésil détermina M. Duperrey à la conduire au mouillage de Sainte-Catherine, où elle séjourna du 16 au 30 octobre.

Ce point est le premier de la campagne sur lequel les naturalistes et les physiciens de l'expédition purent se livrer aux différentes recherches qui leur avaient été indiquées par l'Académie des sciences. Le 18 novembre, *la Coquille* atteignit le port Louis, situé au fond de la baie française aux îles Malouines. Malgré les contrariétés nautiques, fréquentes dans ces parages, on parvint à réunir un grand nombre d'observations, et notamment plusieurs séries du pendule, dont les résultats ont déjà fixé l'attention des savans. Les îles Malouines étaient particulièrement remarquables alors, sous le rapport de l'histoire naturelle, car leurs productions indigènes étaient entièrement neuves pour la science. Les voyageurs antérieurs n'y voyant pas de grands arbres, de fleurs brillantes ou de

gros animaux, les avaient supposées stériles. Les travaux de M. *Gaudichaud*, habile naturaliste de l'expédition Freycinet, n'étaient point encore publiés; on pouvait conséquemment regarder comme inconnu tout ce qu'on récoltait sur les Malouines. Les travaux réunis de *la Coquille* et de *l'Uranie* donnent sur cette partie du globe les lumières les plus satisfaisantes; et, grâce aux recherches des savans montés sur les deux navires, son histoire naturelle est enfin assez connue pour pouvoir fournir un point de comparaison en géographie physique : chose très-essentielle, depuis surtout que M. Bory de Saint-Vincent a démontré combien la connaissance des productions des îles, et leur comparaison avec celles des sommets de nos plus hautes montagnes, qui sont aussi des îles projetées vers la surface de l'atmosphère, sont plus importantes que la comparaison des productions continentales. (Voyez *l'Encyclopédie par ordre de matières*, planches de la *Géographie physique*.)

L'expédition remit sous voile le 18 décembre, pour doubler le cap Horn. Elle visita, sur la côte occidentale d'Amérique, le port de la Conception au Chili, qui a produit tant de richesses hydrophytologiques (en plantes marines); celui de Callao au Pérou, et enfin la côte pierreuse de Payta, dont la position intermédiaire aux équateurs terrestre et magnétique était très-favorable à l'étude des mouvemens diurnes de l'aiguille aimantée. Le récit des divers événemens politiques qui agitaient l'Amérique, à l'époque du passage de l'expédition, sera intéressant pour les lecteurs européens; on pense que M. Duperrey ne l'omettra point dans sa relation; il n'aura plus à craindre de déplaire par sa franchise au ministère ombrageux, et si stupidement aveuglé sur le Nouveau-Monde, qui l'avait expédié. Le 22 mars, *la Coquille* abandonna les côtes de l'Amérique, et traversa le vaste espace de mer qui sépare cette partie du monde de l'archipel dangereux, où l'on découvrit plusieurs îles qui reçurent les noms des puissans d'alors, et ceux de quelques marins ou savans estimables.

En s'éloignant des récifs madréporiques qui forment cet ar-

chipel, nos navigateurs ont promené leurs regards sur les îles de la Société, dont l'aspect a reproduit dans leur âme ces douces émotions qu'avaient éprouvées les Bougainville et les Forster. Ils mouillèrent successivement à Taïti et à Borabora, où les missionnaires et les naturels semblaient les attendre pour mettre un terme aux privations qu'ils venaient d'éprouver dans leur dernière traversée. Ces deux relâches présentent d'autant plus d'intérêt qu'aujourd'hui l'idolâtrie n'existe plus dans les îles de la Société, et que les mœurs européennes commencent à y être généralement adoptées.

Le 9 juin, on se dirigea vers l'ouest, en prenant successivement connaissance des îles Salvages, Coa, Santa-Cruz, Bougainville et Bouka, et l'on jeta l'ancre le 12 août dans le port Praslin de la Nouvelle-Irlande, où les relations amicales que l'on eut avec les naturels permettent d'ajouter encore quelques traits singuliers à l'histoire de l'homme. L'expédition traversa ensuite le canal Saint-Georges, communiqua avec les naturels de l'île d'York et de la Nouvelle-Bretagne, refit la géographie des îles anciennement découvertes par Schouten, au nord-est de la Nouvelle-Guinée, et mouilla le 6 septembre, dans le havre d'Offak, sur la côte nord-ouest de Waigiou, l'une des îles des Papous. Il était intéressant pour la géographie de constater l'existence d'une baie méridionale qui n'est séparée d'Offak que par un isthme très-étroit; les excursions de MM. Durville et Blosseville ont complétement rempli cet objet, et MM. Bérard, Lottin et de Blois ont été chargés de lier ce travail à celui que M. Duperrey avait déja eu occasion de faire sur cette côte, dans la campagne de *l'Uranie*. On conçoit que l'histoire naturelle dut s'enrichir dans ces contrées, où la nature semble étaler avec complaisance ses plus brillantes créations, et répandre les couleurs les plus éclatantes sur les êtres les plus faibles et les moins bien organisés en apparence. Le 16, la *Coquille* appareilla, et le 17, elle prolongea la partie nord des îles comprises entre Een et Yang. Continuant sa route, l'expédition fit une courte relâche à Cajéli, et se rendit à Amboine, où elle reçut de la part du gouverneur des Moluques

l'accueil le plus agréable et tous les secours dont elle avait besoin.

Elle remit à la voile le 27 octobre, se dirigea sur Timor, en passant à l'ouest des îles Turtles et Lucépara; le 4 novembre, la position de l'île du Volcan fut déterminée; le 11, on aperçut les îles Wetter, Robi, Dag et Gambing; et le 15, la corvette donna dans le détroit d'Onebay, en prenant un grand nombre de relèvemens sur la longue chaîne d'îles qui de Pauter et Onebay se dirige vers Jonce. Les vents contraires ne permirent pas de longer la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, comme M. Duperrey en avait eu le projet; ce ne fut que le 10 janvier 1824 qu'il doubla les terres de Van Diemen. Pendant la nuit du 16, on aperçut le phare du port Jackson, et le 17, la corvette fut amarrée dans Sydney-Core, où elle renouvela ses vivres de campagne qui étaient presque entièrement consommés. Le général Brisbane, gouverneur de la Nouvelle-Galles, accueillit avec empressement les officiers de l'expédition, et les aida puissamment dans toutes leurs recherches.

L'expédition quitta Sydney le 20 mars, et mouilla, à la Nouvelle-Zélande, dans la baie de Monowa, au fond de celle des îles. Indépendamment des observations de physique, de géographie et des recherches d'histoire naturelle qui furent faites ici, les rapports fréquens que l'on eut avec les indigènes ont fourni à l'expédition des documens curieux sur l'état permanent d'hostilité, sur les mœurs et les idées religieuses d'un peuple que les missionnaires ne sont pas encore parvenus à soustraire à l'horrible usage de l'anthropophagie. En remontant vers la ligne, on communiqua avec les naturels de Rotoumak, île solitaire et peuplée par une race douce et hospitalière. On fit aussi la reconnaissance des îles Cocal et Saint-Augustin, d'où l'on entreprit l'exploration des Mulgraves et des Carolines. Dans les Mulgraves, qui furent parcourues des 15 au 29 mai, *la Coquille* n'a cessé de prolonger des récifs, parmi lesquels M. Duperrey constate la position de Kingsmill, Hopper, Wood, Henderville, Holl, Knox, Gilbert, Mathews, le groupe des Mulgraves et l'île Benham, dont il a dressé une carte générale.

Dans les Carolines, les reconnaissances ne furent pas moins nombreuses; nous citerons particulièrement l'île d'Oualan, le groupe des îles Mougoul, Ougay et le Oura, celui de Pélop; enfin le groupe d'Hogolan sur lequel on n'avait encore que les indications données au P. Cantora par quelques naturels naufragés en 1731 sur l'île Guam. On reçut fréquemment à bord les divers peuples des longues chaînes d'îles semées sur cette portion du globe. L'île d'Oualan fut surtout remarquée par ses aspects et par l'urbanité de ses habitans; elle vit pour la première fois un bâtiment européen sur ses rivages. Du 5 au 15 que dura la relâche, et pendant que les observations d'astronomie et de physique se poursuivaient avec activité, les naturalistes et les géographes parcouraient l'île dans tous les sens pour en examiner jusqu'aux moindres détails, et l'on recueillit en même tems, sur les insulaires, tout ce qui méritait de fixer l'attention des moralistes.

La Mousson d'ouest s'étant prononcée vers l'extrémité occidentale des Carolines, M. Duperrey vint explorer une partie de la côte nord de la Nouvelle-Guinée. Sa relâche au havre de Doney, importante sous les rapports de la géographie et de l'histoire naturelle, eut lieu du 26 juillet au 9 août. Après avoir de nouveau traversé les Moluques, et fait une relâche à Sourabaya, il s'achemina vers les îles de France et de Mascareigne ou Bourbon, où il arriva le dernier jour du mois. Il quitta ces îles, le 13 novembre, mouilla successivement à Sainte-Hélène, à l'Ascension, où tous les genres d'observations furent renouvelés, et arriva enfin à Marseille, le 4 mars 1825.

C'est le récit de cette expédition, qui a duré près de trente-deux mois, et pendant laquelle *la Coquille* a parcouru plus de vingt-cinq mille lieues, que publie M. Arthus Bertrand; et l'on doit cette justice à l'éditeur, qu'il ne néglige ni soins ni dépenses pour que l'exécution du travail réponde à l'importance du sujet. On peut en juger par les livraisons qui ont déjà vu le jour. L'une d'elles fait partie de la relation historique; huit de la partie zoologique, quatre de celle de la botanique.

L'historique du voyage présente d'autant plus d'intérêt que

nos navigateurs ont successivement visité et pu comparer, non d'après des collections rapportées par d'autres, mais sur les lieux mêmes, les deux côtes opposées de l'Amérique méridionale. Plus loin, ils ont pu comparer encore la Nouvelle-Zélande à la Nouvelle-Hollande, et l'Océanie à la Polynésie. Cette division du voyage que s'est réservée M. Duperrey, chef de l'expédition, sera accompagnée de nombreux vocabulaires faits pour exciter le plus haut degré de curiosité chez les personnes qui cherchent dans les racines des langues les traces de la filiation des peuples. Cette partie de la relation aura deux volumes et 60 planches coloriées, avec des portraits d'hommes, d'espèces ou de races diverses. Ce qui en a déjà paru ne contient encore que le rapport flatteur fait à l'Académie par l'élite de ses membres sur les avantages considérables qu'ont retirés toutes les branches des sciences physiques du voyage dont nous nous occupons. On y voit : 1° le titre de l'atlas, qui peut être considéré comme un modèle en ce genre, et qui fait honneur à la plume de M. *Ermeler* qui l'a composé, et au burin de M. *Abel Malo* qui l'a gravé ; 2° deux planches représentant des ustensiles à l'usage des habitans des îles de la Société ; 3° un paysage de Taïti, remarquable par un beau rocher basaltique formé de prismes nombreux ; 4° une autre vue marine de la même île ; 5° enfin des habitans bistrés et tatoués d'Iros, Pénélope et Coucéra.

Les huit livraisons de zoologie donnent une idée plus complète de la manière dont sera composée cette importante section, dont la rédaction est confiée à l'un des naturalistes du voyage, M. Lesson, qui, depuis peu, s'est placé au nombre de nos plus actifs et habiles naturalistes par une multitude d'excellens travaux. M. Bory de Saint-Vincent s'empressa de l'appeler à la collaboration du dictionnaire classique d'histoire naturelle, qui deviendra un ouvrage monumental; dans la collection des *Résumés* on lui doit, outre un fort bon traité de mammologie, une ornithologie qui peut être considérée comme le meilleur abrégé de ce genre. Enfin, le libraire Baudouin publie une continuation de Buffon faite par le même M. Lesson, de la-

quelle les deux volumes qui ont paru sur les cétacés donnent la plus haute opinion. Dans sa part de collaboration au voyage de *la Coquille*, ce jeune savant s'occupe d'abord de considérations générales sur les îles du grand océan et sur les variétés humaines qui les habitent. Sans adopter toutes les idées de l'auteur, nous en recommandons la lecture aux bons esprits. Viennent ensuite des considérations générales sur les mammifères, chapitre non moins intéressant que celui où il est traité de l'homme, et d'ailleurs fort bien écrit. Les espèces décrites à la suite de ces considérations sont le vespertilion de Buénos-Ayres, l'outarie molosse, le couscous tacheté, le couscous à grosse queue, le couscous blanc, le kangourou ou alabot, le rat taupe hottentot, le lapin de Magellan, le cochon des papous. Les figures de la plupart de ces animaux ont déjà paru, ainsi qu'une planche de crânes et de marsouins qui n'étaient pas encore connus. Le chapitre cinquième du contingent de M. Lesson est rempli d'observations générales, aussi neuves qu'intéressantes sur l'histoire naturelle des diverses contrées visitées par *la Coquille*, et plus particulièrement sur l'ornithologie de chacune d'elles. Trente-deux planches, représentant quarante-une espèces d'oiseaux, accompagnent le texte : elles font le plus grand honneur au pinceau de M. *Prétre ;* on y distingue surtout le cormoran de Gaimard, le héron phaëton, la tourterelle bleu-verdin mâle et femelle, plusieurs colombes, un perroquet de Desmarest, le caocal atralbin, l'épimaque royal et le martinet à moustaches. Parmi les planches où sont si bien figurés ces beaux oiseaux, on doit remarquer la 17e, sur laquelle sont trois états de la moucherolle poncare, tellement différens les uns des autres, que, sans le témoignage de M. Lesson, il serait difficile de n'y pas voir trois espèces distinctes. L'un est d'un bleu foncé tirant au noir dans toutes les parties, c'est le mâle adulte : l'autre tout blanc avec la tête seule noire, c'est le mâle vieux ; le troisième est d'un beau jaune ardent avec le croupion ardoisé, c'est la femelle. On voit par là combien il est difficile de faire de l'ornithologie avec les peaux d'oiseaux les mieux empaillées, et l'on peut juger combien cette

partie de la zoologie est encore mal connue, ceux qui l'ont traitée s'étant hâtés de décrire comme appartenant à des espèces distinctes, sous les noms les plus bizarres, de simples variétés d'âges et de sexes.

La partie botanique ne sera pas moins bien traitée sous tous les rapports, si l'on en croit la réputation des savans qui s'en sont chargés, et si l'on en juge par les quatre superbes livraisons que nous avons sous les yeux.

A peine de retour dans sa patrie, récompensé par un avancement mérité des nombreux services qu'il venait de rendre à la marine et aux sciences, M. Durville sollicita l'honneur de commander une nouvelle expédition de découvertes. Son offre fut acceptée; et deux mois environ après son retour, M. Durville était déjà en mer, vers la Nouvelle-Guinée. Lié avec le colonel Bory de Saint-Vincent, il lui proposa de se charger à sa place d'une part de rédaction dans le voyage de *la Coquille*. C'était associer à l'une des plus belles entreprises scientifiques de notre époque un savant qui avait fait ses preuves sous le consulat, dans une autre expédition de découvertes; expédition aussi célèbre par les grandes lumières qui en rejaillirent sur les sciences physiques et sur les savans qui en firent partie, que par l'impéritie du chef auquel on en avait trop légèrement confié la direction. M. Bory de Saint-Vincent accepta avec autant d'ardeur que de désintéressement cette occasion de montrer son zèle pour la gloire d'une entreprise qui honore la France. Mais, accablé d'occupations, il engagea M. Durville à partager ce travail entre lui et le jeune M. Adolphe Brongniart, si avantageusement connu dans le monde savant par plusieurs excellens ouvrages. M. Bory se réserva les parties de la botanique connues sous les noms d'*agamie* et *cryptogamie*, c'est-à-dire l'histoire des végétaux privés de sexes, ou chez lesquels les sexes ne sont point distincts. Non-seulement il les a décrits, mais, quittant la plume pour le pinceau, il les a figurés lui-même avec une rare perfection. On savait au dépôt de la guerre dont il avait fait partie, que le colonel excellait à dessiner la topographie. Sa célèbre carte de Bourbon ayant dès l'an 1804

établi sa réputation en ce genre, les généraux en chef sous lesquels il fit si honorablement la guerre, l'employèrent souvent dans les reconnaissances où l'on voulait avoir un figuré parfait du terrain en quelques instans; mais il y a loin d'un dessin à la plume à de véritables tableaux faits pour rivaliser par la beauté du coloris avec la nature même. M. Bory de Saint-Vincent, que son texte place en première ligne parmi les naturalistes, a voulu se placer à côté des maîtres en peinture par ses planches. Nous ne pouvons donner une idée plus exacte du mérite de son travail qu'en transcrivant ici un extrait du rapport fait à l'Académie des sciences par M. de Mirbel, que cet illustre corps avait chargé de l'examiner. On y verra combien M. Bory a su rattacher à un sujet peu important au premier coup-d'œil des considérations du plus haut intérêt. N.

Rapport *sur la partie botanique du Voyage autour du monde, de* MM. Duperrey *et* Durville.

Notre savant confrère, M. Bory de Saint-Vincent, a présenté dernièrement à l'Académie les premières livraisons des *plantes agames et cryptogames* recueillies par MM. Durville et Lesson, dans le *Voyage autour du monde*, exécuté sous les ordres de M. le capitaine Duperrey, et il a désiré qu'il en fût fait un rapport. Cette tâche m'a été confiée. Le titre de l'ouvrage indique son objet spécial; et comme M. Bory, dont la sagacité est connue, a fait une étude approfondie des espèces qui composent les tribus inférieures du règne végétal, j'aurais pu affirmer d'avance que ses nouvelles recherches seraient accueillies favorablement par les botanistes, et je ne me serais pas trompé. Les botanistes recevront toujours avec reconnaissance une suite d'excellentes descriptions, éclairées par une judicieuse critique, et accompagnées de figures d'une exécution parfaite. Mais ce n'est pas à cela que se borne le travail de M. Bory. Quelques centaines d'agames et de cryptogames, rapportées de différens points du globe, lui ont fourni l'occasion, ou, si l'on veut, le prétexte d'exposer ses idées sur la géographie physique, sur l'origine des êtres organisés, sur

leur distribution à la surface du globe, sur leur classification scientifique en raison de la simplicité ou de la complication de leur structure. Il y avait là-dedans de quoi composer des volumes; M. Bory a trouvé moyen de resserrer la matière dans un discours de soixante pages auquel il a donné le titre d'*Introduction*.

Il prend pour point de départ une opinion consacrée par les plus anciennes traditions; il admet comme fait incontestable qu'avant l'apparition des êtres organisés, le globe était totalement enveloppé d'une épaisse couche d'eau, que c'est au sein de cette mer sans rivage que se développèrent les germes des premières créatures vivantes; que c'est là, pour me servir de ses propres expressions, que *la vie et la végétation ont dû se préparer avant de paraître à la surface des îles et des continens*. Les causes qui ont amené la disparition d'une partie considérable de la masse des eaux, causes que M. Bory ne nous fait pas connaître, n'ont point cessé d'agir et ne tendent à rien moins qu'à mettre à sec le fond des bassins des mers. D'où l'on peut conclure, quoique l'auteur n'en dise rien, que les créatures vivantes, végétales ou animales, dont les types les plus simples se sont formés dans les eaux, périront toutes par l'excès de la sécheresse. Que cette hypothèse, présentée d'une manière si absolue, soit fondée ou non, ce n'est assurément pas ce que je déciderai; je me contenterai de remarquer que M. Bory a réuni avec art une foule de faits qui lui ont paru devoir la fortifier.

« Le globe, dit-il, offre sur une partie de sa surface de vastes déserts de sable mêlés de sel et de débris d'animaux marins. Ces déserts arides et presque stériles ont été autrefois des mers intérieures qui se sont desséchées insensiblement. La Caspienne, la mer Morte, le lac Baïcal, etc., se dessécheront aussi. Alors, les lits de ces vastes amas d'eau salée seront des déserts de sable. Les Méditerranées, soit qu'elles n'aient qu'une issue, comme notre Méditerranée proprement dite, la mer Rouge, la mer Baltique, etc., soit qu'elles aient plusieurs issues, comme le golfe du Mexique, les mers d'Okotsk, du

Japon, de la Chine, etc., cesseront de communiquer avec les grands bassins océaniques; elles deviendront des mers intérieures, de véritables Caspiennes, qui se dessécheront à leur tour. De tous côtés, nous voyons les eaux fluviales entraîner dans leur course la poussière des continens. Des atterrissemens, des deltas, des bancs de sable se forment au voisinage des côtes et dans les directions des courans; des animaux madréporiques bâtissent les fondemens de nouvelles terres; et tandis que les détroits se ferment, que les abîmes des mers se comblent, le niveau des eaux, qui semblerait devoir s'élever, s'abaisse d'une manière sensible. Il y a donc diminution réelle dans la quantité du liquide. » Telle est, en substance, la philosophie cosmologique de l'auteur.

Il serait difficile, comme il l'observe, de donner de bonnes raisons pour justifier les noms et les limites que les géographes ont imposés aux différentes régions océaniques; mais je remarquerai qu'il serait encore plus difficile de faire adopter généralement de nouveaux noms et de nouvelles limites, quelque judicieuses que fussent les innovations proposées. Toutefois, M. Bory, écrivant pour les naturalistes, me paraît avoir eu une heureuse idée, en simplifiant la nomenclature et en formant des régions marines, d'après des considérations tirées de la distribution des êtres organisés qui peuplent les mers. Aucune partie de son Introduction ne m'a paru plus digne d'attention.

Il y a *cinq grandes régions Océaniques :* 1° L'*Océan arctique.* Il a pour centre le pole boréal, et il est borné au sud par les côtes septentrionales de l'Irlande, de l'Écosse, de la Norvège, de la Russie d'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du nord. 2° L'*Océan atlantique.* Il est limité, au nord, par une ligne tirée du Labrador aux Hébrides; au midi, par une ligne tirée de la pointe de l'Afrique au détroit de Magellan; à l'ouest, par les côtes orientales des deux Amériques et des Antilles; et à l'est, par les côtes occidentales de l'Europe et de l'Afrique. 3° L'*Océan antarctique.* C'est la plus vaste des mers. Aucune île, aucun bas-fond, aucun récif ne se montre pour lui servir de

borne; mais ses limites naturelles, qui s'étendent ou se resserrent selon les longitudes, sont clairement indiquées, entre le 55e et le 40e degré, par la ligne d'arrêt de plusieurs espèces végétales ou animales. 4° L'*Océan indien*. Cette mer est limitée au sud par une courbe partant du cap de Bonne-Espérance et venant aboutir à la côte sud-ouest de l'Australasie en passant par la terre de Kerguelen; au nord, par les côtes méridionales de l'Arabie et de l'Inde; à l'est, par les côtes occidentales de Sumatra, de Java et de l'Australasie; et à l'ouest, par les côtes occidentales de l'Afrique. 5° Enfin l'*Océan pacifique*. Borné à l'est par les plages occidentales des deux Amériques, et à l'ouest par les plages orientales de la Polynésie et de l'Asie, il commence au nord où finit l'Océan arctique; il finit au sud où commence l'Océan antarctique.

Ces cinq océans ont chacun, dans leurs climats et dans leurs productions animales et végétales, des caractères qui leur sont propres. L'auteur les décrit avec cet éclat d'imagination et cette vivacité d'esprit qui le distinguent. Une froide analyse reproduirait trop imparfaitement ces tableaux animés qui n'appartiennent pas moins à la littérature qu'à la science. Je n'appellerai qu'un moment l'attention de l'académie sur les distributions géographiques des hydrophytes, qui, malgré les fréquentes excursions de M. Bory dans le domaine des autres branches de l'histoire naturelle, restent toujours à ses yeux comme aux miens l'objet principal de son travail.

Les deux Océans polaires, l'arctique et l'antarctique, nourrissent les hydrophytes les moins sensibles à la rigueur du froid. Les espèces de l'Océan arctique sont en général des laminariées et des fucacées de la nature de celles qui ne se ramifient jamais; on les prendrait volontiers pour des lanières de cuir, tant elles ont de souplesse et de ténacité. Cette robuste constitution les rend capables de tenir contre les rudes assauts des tempêtes hyperboréennes; mais à mesure que ces plantes se rapprochent des climats tempérés, leur tissu s'amollit et résiste moins au choc impétueux des flots. Les espèces de l'Océan antarctique sont particulièrement des laminariées rameuses des

genres macrocystis, Durvillæa et Lessonia. Les frondes des macrocystis sont quelquefois si longues, si nombreuses et si coriaces, qu'elles rendent impuissans les efforts des rameurs.

Le voyageur qui parcourt d'une extrémité à l'autre la mer Atlantique y trouve dans les types organiques une certaine uniformité à laquelle il était loin de s'attendre, en considérant le nombre des degrés de latitude et la diversité des climats. Les laminariées et les fucacées sont bien moins communes ici que dans les eaux arctiques et antarctiques; mais en revanche il y a beaucoup de cystoseires et de sargasses, types génériques inconnus dans les régions polaires. Ces végétaux détachés des profondeurs de la mer s'élèvent en vastes tapis à sa surface et semblent des îles flottantes. Dans les régions chaudes, les roches, et surtout celles de construction madréporique, se couvrent d'hydrophytes ornées des plus brillantes couleurs : ce sont des floridées, des padines, des céramiaires, des confervées, qui se mêlent à des polypiers flexibles.

La flore de l'Océan pacifique ressemble beaucoup à celle de l'Atlantique. Les genres y sont à peu près les mêmes, les espèces seules diffèrent. Comme dans l'Atlantique, les eaux promènent à leur surface de larges amas de sargasses; et pour compléter l'analogie, les laminariées à frondes simples de l'Océan arctique, aussi bien que les laminariées à frondes rameuses de l'Océan antarctique, y sont très-rares.

L'ouvrage que j'examine ne me fournit aucun renseignement sur les hydrophytes de l'Océan indien. J'incline à croire qu'elles diffèrent peu des hydrophytes équatoriales des Océans atlantique et pacifique.

Toutefois, M. Bory pense que la distribution géographique de ces productions marines distingue nettement les cinq Océans qu'il reconnaît à la surface du globe, et que la végétation propre aux différentes Méditerranées n'est pas moins caractéristique. Il observe, à ce sujet, que chacun de ces bassins secondaires, qui communiquent avec les grands Océans par un ou par plusieurs détroits, offre sur ses côtes en regard une végé-

tation semblable; tandis que les côtes adossées de deux bassins contigus, quelque basses, étroites et morcelées que soient les terres qui les séparent, se couvrent constamment d'une végétation différente. Ainsi, les côtes de l'Europe et de l'Afrique qui bordent notre mer Méditerranée nourrissent, au sud et au nord, les mêmes espèces d'hydrophytes. Ce sont quelques caulerpes, le *padina Tournefortii*, *etc.*, dont on chercherait en vain la plupart dans la Méditerranée érythréenne (mer Rouge), quoique l'isthme de Suez ait à peine vingt lieues de large. Les hydrophytes connues pour appartenir à la Méditerranée érythréenne sont des sargasses, d'autres caulerpes, etc., dont les types spécifiques existent également dans les eaux de la Polynésie, de la Chine et de la Corée. Deux autres exemples de l'identité des espèces d'un même bassin et de la diversité des espèces de deux bassins contigus résultent de la comparaison de la Méditerranée colombienne (golfe du Mexique) et de la Méditerranée sinique (mer de la Chine, mer Bleue, mer du Japon), avec les océans voisins, dont elles ne sont séparées, l'une que par l'isthme de Panama à l'ouest et les Antilles à l'est, l'autre que par la longue chaîne d'îles qui, sous différens noms, s'étend, dans une direction sud-est, de la côte orientale de Sumatra à la côte occidentale de la presqu'île Séghalienne.

Les besoins aussi bien que l'organisation n'étant pas les mêmes dans les diverses espèces d'hydrophytes, il s'ensuit qu'elles s'établissent à différentes hauteurs sur le sol marin; de même que nous voyons les espèces aériennes occuper dans les plaines et sur les montagnes des stations plus ou moins élevées, selon les exigences de leur tempérament.

Les lichina, hydrophytes de couleur brune, se fixent au-dessus des eaux; il leur suffit pour végéter d'être humectées par l'écume des vagues. D'autres hydrophytes, également brunes, croissent, au contraire, à de grandes profondeurs, témoin cette touffe de *sargassum turbinatum* que M. Bory retira de six cents pieds entre les îles de France et de Mascareigne. Des ulves d'un vert tendre flottent avec des confervées sur les ma-

rais et sur la mer ; d'autres ulves ont été arrachées par la drague à cinq cents pieds, sous les yeux de Peron, près de la terre de Leuwin. Elles étaient phosphorescentes. C'est à deux cents pieds de profondeur dans les parages des Canaries que MM. de Humboldt et Bonpland ont pêché cette belle caulerpe verte, qu'ils ont nommée *caulerpa vitifolia*. Les iridées, les cystoscires, la padine à plume de paon, qui brillent des couleurs de l'arc-en-ciel, viennent jusqu'à fleur d'eau. Un peu plus bas paraissent les floridées qui se colorent de toutes les nuances du rouge.

Feu M. Lamouroux, dont les travaux sur les hydrophytes sont si recommandables, avait remarqué que la plupart des ulves marines sont spécifiquement les mêmes. M. Bory confirme cette observation d'autant plus importante, selon lui, qu'il regarde les ulves comme l'une des transitions par lesquelles la nature passe des hydrophytes aux plantes aérogènes. « Si l'on voulait, dit-il, exposer en tableau les rapports des ordres naturels et de leurs familles, à partir du terme le plus simple et en s'élevant de degrés en degrés, suivant le mode de complication, il faudrait placer d'abord la matière muqueuse pénétrée du globuline au centre d'une sphère d'où rayonneraient les chaodinées, les ulvacées, les céramiaires, les confervées, autres sphères d'où rayonneraient à leur tour les lichens, les cryptogames, les naïades, ainsi de suite et toujours en s'élevant vers la phanérogamie. »

M. Bory termine en adressant d'excellens conseils aux voyageurs naturalistes sur la manière de récolter et de conserver les hydrophytes.

L'analyse que je viens de présenter de cette brillante introduction n'en peut donner qu'une idée très-incomplète. Il faut lire l'ouvrage même.

Un critique sévère pourrait reprocher à l'auteur une certaine disposition à risquer des généralités, sans les appuyer sur les faits de détail dont elles ne doivent être que l'expression la plus abrégée; il pourrait, par exemple, lui demander pourquoi il n'a pas placé à la suite de ses descriptions d'Océans,

de Méditerranées, de Caspiennes, la liste nominale des espèces d'hydrophytes qui donnent à chacune de ces immenses masses d'eau salée un caractère particulier; on pourrait lui dire que lorsqu'on a l'ambition de fonder une théorie nouvelle, le premier soin à prendre, sous peine de rencontrer beaucoup d'incrédules, est d'exposer pièce à pièce les matériaux de l'édifice pour que les connoisseurs soient à même d'en apprécier la solidité. Mais quiconque sait avec quelle ardeur et quelle intelligence M. Bory s'occupe depuis longues années de la géographie physique et de l'histoire naturelle des plantes marines n'hésitera pas à considérer son *introduction* comme l'annonce d'un grand travail où se trouveront classés méthodiquement tous les faits qui doivent donner à ses assertions le caractère de l'évidence. Il suffit, pour se confirmer dans cette idée, de lire les 74 pages qui commencent l'histoire naturelle des hydrophytes récoltées par MM. *Durville* et *Lesson*. Ici rien qui ne soit positif : l'auteur a examiné, comparé, décrit, classé tous les êtres dont il a parlé. Il expose avec élégance et clarté l'ensemble des faits dont la connaissance approfondie importe au naturaliste. Son esprit observateur passe de l'étude des caractères superficiels à celle des détails de l'organisation interne. C'est ainsi qu'il place, à côté de la description botanique de son genre *Lessonia*, la description anatomique des tiges des trois espèces qui composent ce groupe; d'où il résulte la preuve que ces tiges ont un canal médullaire, des couches concentriques et une écorce distincte, de même que les dicotylédons, fait curieux qui vient à l'appui d'une observation de M. Lamouroux. La partie critique et synonymique est traitée avec soin. La distribution géographique des espèces est l'objet de remarques très-intéressantes; mais, à l'exemple de M. Bory, je dois en attribuer en partie le mérite à MM. Durville et Lesson, qui n'ont jamais négligé de prendre des notes sur les contrées et les stations où ils ont trouvé les individus dont se compose leur collection. Sur 33 ou 34 espèces d'hydrophytes comprises dans les trois premières livraisons, 17

étaient tout-à-fait inconnues. Les unes et les autres appartiennent à onze genres, parmi lesquels j'en vois quatre de la création de M. Bory. Il a distribué ces onze genres dans trois familles : les laminariées, les fucacées, les cylindracées. Cette classification, fondée sur des caractères organiques négligés jusqu'à ce jour, est encore son ouvrage. Enfin, il ne s'est pas montré moins habile dessinateur que savant naturaliste : ses planches, qui offrent souvent des détails anatomiques très-délicats, égalent, si elles ne surpassent, ce qu'on a publié de mieux en ce genre.

MIRBEL.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Histoire critique du gnosticisme, *et de son influence sur les sectes religieuses et philosophiques des six premiers siècles de l'ère chrétienne;* par M. *Jacques* Matter, *professeur à l'Académie de Strasbourg*(1).

Cet ouvrage a été couronné par l'Institut au concours de 1826. Il ne traite point une de ces questions spéciales appréciées par les seuls savans; il embrasse toute l'histoire de l'esprit humain, toutes les spéculations philosophiques, toutes les croyances religieuses qui précédèrent, accompagnèrent, et suivirent l'établissement du christianisme. C'est, comme le dit judicieusement l'auteur, un beau spectacle que celui du monde ancien venant pour lutter encore une fois contre son successeur, avant que de lui céder tout l'avenir. Ce sujet n'avait point échappé aux doctes recherches des Allemands. L'Académie des inscriptions connaissait leurs travaux; mais elle a voulu que cette histoire fût écrite d'une manière plus large : elle a désiré un ensemble et des résultats généraux, plutôt que des dissertations sur des points isolés, et le prix a été adjugé à M. Matter, qui déjà s'était distingué par une bonne *Histoire de l'école d'Alexandrie* (2).

M. Matter commence par faire connaître son sujet. C'est dans Pythagore, c'est dans Platon qu'on trouve, en Grèce, les premières traces du langage et des idées du gnosticisme; car la seule véritable philosophie est la connaissance du monde intellectuel, et c'est absolument ainsi que les gnostiques défi-

(1) Paris, 1828; Levrault. 2 vol. in-8° de texte et 1 de planches, prix, 18 fr.

(2) Voyez *Rev. Enc.*, t. x, pag. 528.

nissent leur science. Chez les anciens, le mot qui devint ensuite le nom de ces philosophes ne signifiait pas une secte, ou un individu qui prétendît posséder une science particulière. Γνωσις se traduirait convenablement par *connaissance*; γνωστικος, par *doué de la faculté de connaître*. Si ces mots ont reçu une autre acception avant l'établissement du christianisme, ce ne fut que peu de tems auparavant, et probablement à Alexandrie; mais alors encore on ne s'en servit que pour indiquer une *science supérieure* en général.

Quant au gnosticisme lui-même, il en faut chercher l'origine dans l'un des faits les plus marquans de l'histoire d'Orient, dans la transmigration des Juifs sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Les doctrines de Zoroastre, mêlées à celles du judaïsme, vinrent ensuite se confondre dans Alexandrie, où deux hommes célèbres, Aristobule et Philon, s'en rendirent les interprètes, en même tems qu'ils réunirent les rayons épars de tous les autres systèmes pour en doter leur antique religion, et la faire briller à la fois de l'éclat emprunté à la philosophie païenne et aux théories de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte. Aristobule alla si loin qu'il prétendit que Platon avait puisé ses plus belles idées dans les livres sacrés des Juifs; et pour prouver que les Grecs enseignaient la même chose que Moïse, il composa, sous les noms d'Orphée et de Linus, d'Homère et d'Hésiode, des vers où il consignait des principes judaïques.

L'auteur analyse le système du Zend-Avesta, que les Juifs trouvèrent en Asie à côté des idées des mages et des Chaldéens, et fait voir que les doctrines de la Kabbale sont à celles de Zoroastre, comme la copie est à l'original. Si les Juifs les rattachent à Moïse et aux patriarches, c'est une exagération hébraïque dont il faut faire justice. Suivant la Kabbale, comme suivant les idées de Zoroastre, tout ce qui existe est émané d'une source de lumière infinie. Avant toutes choses existait l'être primitif, *l'ancien des jours*, *le roi de la lumière*, titre qui est fréquemment donné au créateur dans le Zend-Avesta. Les kabbalistes ont pris chez les Perses toutes leurs idées d'émanations et leurs gradations. «L'Être suprême se retira en lui-même,

et forma autour de lui un espace vide dans lequel il laissa tomber une première émanation, rayon de lumière qui réunit à la fois la force génératrice et conceptive qui est père et mère dans le sens le plus sublime. C'est de cette double force qu'est émané le premier né de Dieu, l'homme primitif, *Adam Cadmon.* » On retrouve en grande partie les attributs d'Ormuzd; et, comme celui-ci avait créé des génies, Amschapands, Ozeds et des férouers, Adam Cadmon se révéla en dix émanations de *séphirothes* qui ne sont pas êtres, mais des sources de vie, des attributs de l'Être suprême : la *couronne*, la *sagesse*, la *prudence*, *etc.* De là sont sortis quatre mondes qui suivent de l'un à l'autre une progression croissante de dégénération; mais, tout venant toujours de Dieu par irradiation, il n'y a rien de purement matériel dans ces mondes, qui sont : 1° d'émanation (aziluth); 2° de création (briah); 3° de formation (jezirah); et 4° de fabrication (aziah). Le chef des habitans de ce dernier est Bélial; ils combattent le règne du bien, ils séduisent les hommes, ils ne cessent de provoquer les fautes et les guerres. On reconnaît dans ces êtres, appelés Klippoths, les Dews dont Ahrimane est le créateur; et il n'y a, dit M. Matter, entre les kabbalistes et les disciples de Zoroastre, que quelques différences de terminologie. La théorie de l'âme est à peu près la même dans l'un et dans l'autre système; elle est retenue dans un corps pour y expier sa faute, et se divise en quatre parties, dont chacune correspond à l'un des mondes; il faut que la prière l'épure et la rende digne de venir dans *aziluth* contempler l'Être suprême.

L'auteur retrouve les doctrines orientales dans le Talmud, qui est si contraire au mosaïsme, qu'il n'a pu se faire jour qu'en l'étouffant. Ce livre est remarquable par sa théorie sur les anges. Chaque astre, chaque pays, chaque ville a pour protecteur l'un de ces princes des cieux. Il y en a pour les animaux sauvages, pour les oiseaux, pour le tonnerre, pour la grêle. Le sommeil et l'amour, la grâce et la faveur ont chacun leur prince. Un génie particulier veille sur le développement de chaque plante. Le parsisme se montre jusque dans la ver-

sion des Septante, qui servit de moyen de communication entre les Juifs et les Grecs. Le langage de cette version porte des indices irrécusables des germes du gnosticisme dans Alexandrie. Cette ville devint le théâtre de toutes les révolutions intellectuelles. « D'abord ce fut le platonisme qui domina; bientôt il s'associa le pythagoricisme et le péripatétisme ; mais aucun de ces systèmes n'avait sa pureté primitive. Les antiques doctrines de l'Égypte, les enseignemens mystérieux de la Thrace et de la Samothrace pénétrèrent dans les trois principaux systèmes de la Grèce. Dans la personne d'Aristobule, le judaïsme s'empara d'Aristote; dans celle de Philon il s'implanta le platonisme; les Esséniens et les thérapeutes réunirent ce que les prêtres de l'Égypte et de la Perse, ce que Pythagore et Platon leur offraient de plus sublime ; et les kabbalistes, renchérissant sur eux, firent entrer dans leur enseignement le zoroastisme presque tout entier. »

On vit naître alors les deux doctrines les plus remarquables de l'ancien monde. Toutes deux suivirent l'établissement du christianisme : l'une, celle des gnostiques, qui s'arrogea sur les apôtres un droit d'examen quand les principes *exotériques* de ceux-ci ne lui convenaient pas; l'autre, celle des néo-platoniciens, qui combattit et les chrétiens et les gnostiques. On reconnaîtra, dans les commencemens de l'ouvrage de M. Matter, des idées neuves, et on lui saura gré de ses rapprochemens ingénieux entre le parsisme et la kabbale. Ce ne sont point là de vaines hypothèses ; ce sont des preuves qui reposent elles-mêmes sur un fait historique dont les conséquences n'avaient pas encore été déduites.

Dès le commencement du christianisme cette religion eut à combattre les doctrines qui s'élevaient au milieu des siennes. Les premiers gnostiques avancèrent que les commentaires historiques et les lettres pastorales avaient été tronqués, interpolés, falsifiés, et qu'il leur appartenait, à eux, d'y rétablir la primitive pureté des textes. Il se trouva dans Éphèse des hommes qui cherchèrent à combiner avec le système qu'on venait d'y répandre des systèmes depuis long-tems établis :

M. Matter prouve ce fait par les épîtres de saint Paul, par l'évangile de saint Jean, qui est de la fin du premier siècle. L'Apocalypse est pleine des doctrines de la Perse et de celles de la kabbale. L'auteur poursuit ses rapprochemens avec une ingénieuse érudition. Les premiers chefs du gnosticisme nous sont donc inconnus. Basilide, Valentin, Saturnin, etc., ont eu leurs précurseurs. La société marchait par la seule impulsion de l'esprit humain, et les hommes distingués dont le nom est demeuré dans l'histoire sont plutôt des chefs d'école que des fondateurs. Les plus célèbres furent Simon le magicien et Cérinthe. Simon ne vit dans le christianisme qu'un moyen de perfectionner la magie. Il finit par se regarder comme *la grande puissance de l'Être suprême; ses disciples le prirent pour Dieu même.* Selon lui, l'Être suprême, ou le foyer de lumière, a produit d'abord trois couples d'êtres unis, qui ont été les origines ou plutôt les racines des choses. La première pensée de Dieu (*Ennoia*) est la mère de tout ce qui existe; c'est par elle qu'ont été faites les premières classes d'esprits, les anges et les archanges, et c'est elle qui leur a confié le gouvernement du monde. On voit donc reparaître ici l'Eusoph de la kabbale, l'Ormuzd de Zoroastre, le Logos de Platon, et la Sophia de Philon.

Mais les esprits créés par *Ennoia* sont devenus jaloux de sa supériorité; ils la saisirent et la retinrent captive; puis, détachant le monde inférieur, dont ils étaient les maîtres, du monde supérieur où ils ne jouaient qu'un rôle subalterne, ils reléguèrent *Ennoia* dans les corps humains, où elle vit esclave des formes et des lois de la matière. L'Être suprême résolut enfin de la délivrer de sa captivité, et de la métempsicose à laquelle elle était assujétie. Alors le père d'Ennoia apparut à tous les êtres, selon la forme qui leur était propre, et aux Samaritains sous celle de Simon. D'un autre côté, une femme, nommée Hélène, était, aux yeux de Simon, *la première pensée de Dieu;* il l'avait rachetée de l'esclavage où elle vivait à Tyr, où elle subit toutes sortes d'ignominies. L'auteur fait remarquer que, pour la première fois, on imaginait de faire traîner de dégra-

dation en dégradation l'intelligence divine. Ennoia devint l'objet d'une rédemption, au moyen du Saint-Esprit, confondu tantôt avec *Sophia*, mère des sept génies planétaires, tantôt avec Artémis ou Minerve. C'est un phénomène singulier que de voir le Saint-Esprit transformé en femme; mais M. Matter fait observer que cela ne surprendra aucun homme familiarisé avec les idées de l'école judaïque d'Alexandrie. Les disciples de Simon confondirent aussi Ennoia avec Minerve, et l'adorèrent sous le nom de cette déesse. Dans le système de Simon, le dieu des Juifs n'était pas l'Être suprême, ce n'était que l'un des anges d'Ennoia, et par conséquent un esprit d'un ordre inférieur. Les prophètes ne semblaient donc à Simon que les organes d'un pouvoir subalterne; aussi les réformait-il à son gré. Ceux qui croyaient en lui, se trouvant placés au-dessus des lois de ce dieu vulgaire, pouvaient agir en toute liberté. La secte des simoniens finit par professer qu'il *n'y a ni moralité, ni immoralité dans l'acte extérieur*, et la corruption des mœurs fut poussée au dernier point.

Ménandre et Cérinthe sont les autres précurseurs immédiats du gnosticisme. L'immortalité que promettait Ménandre devait assurer à ses disciples des corps toujours jeunes et exempts d'infirmités. Selon Cérinthe, le monde était non-seulement l'ouvrage d'un esprit inférieur que ne connaissait pas l'Être suprême, il était même l'œuvre d'un mauvais esprit; les livres saints n'étaient inspirés que par des esprits subalternes. Cérinthe ne regardait Jésus-Christ que comme le fils de Joseph et de Marie; mais il reconnaissait en lui un homme distingué qui, par sa prudence et sa sagesse, pouvait plus que les autres. M. Matter pense que les nicolaïtes, disciples de Nicolaüs, ne méritaient pas les reproches accumulés contre eux au sujet du relâchement des mœurs; il croit que cette secte a subi l'influence du gnosticisme, après avoir d'abord concouru à l'établir.

Les écoles de gnostiques se montrèrent à peu près vers l'an 120 de notre ère; et, ce qui prouve combien leurs doctrines étaient déjà répandues en Syrie, en Égypte, en Asie, et jusqu'en Italie, c'est qu'on les voit fondées par des chefs

également étrangers au judaïsme et à la philosophie des Grecs. Il y eut donc, entre Simon, Cérinthe, Ménandre et Nicolaüs, d'autres hommes qui n'adoptèrent qu'une partie de leurs enseignemens, en les combinant secrètement avec d'autres, en formant des élèves capables de les professer publiquement. Une chose bien digne de remarque, c'est qu'aucune école gnostique ne donna la raison de l'homme pour source du système qu'elle professait; aucune ne fut rationnaliste dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. Les unes, marchant sur les traces des kabbalistes, faisaient dériver leur science d'une antique révélation transmise aux enfans de la lumière de génération en génération. Les autres, comme Philon, regardaient l'intuition extatique du monde supérieur comme la véritable source de la science; d'autres encore bornaient toutes leurs prétentions à tenir leurs doctrines de quelques disciples de Jésus-Christ, plus capables que le reste de saisir l'enseignement du Sauveur dans toute sa pureté. D'après ces hypothèses, tout émanait de Dieu, aspirait à Dieu, et se rapportait à Dieu. Aux yeux des gnostiques, les chrétiens ne suivaient que des doctrines altérées par l'impéritie de leurs chefs.

On comprend que ce premier principe des gnostiques les dispensait de prouver tous les autres. Aussi se faisaient-ils un jeu des plus grandes questions qui avaient si long-tems agité les chefs des écoles philosophiques : en fait de création, d'éternité, de chute du genre humain et de repristination, ils savaient tout.

Le caractère distinctif du gnosticisme, dans toutes ses branches, est d'enlever la création à l'Être suprême pour l'attribuer à un agent secondaire (au *Démiurge*), ou bien à des esprits inférieurs. M. Matter combat donc avec avantage ceux qui, dans leur classification des gnostiques, admettent des sectes *judaïsantes*. Les grandes divisions sont mieux établies par régions; ainsi, il y aura des gnostiques de Syrie, des gnostiques d'Égypte, et des gnostiques d'Asie mineure. Sa Syrie doit être considérée comme le premier foyer du gnosticisme chrétien.

L'école de ce pays est plus simple dans ses théories que celle de l'Égypte. Le dualisme se présente chez elle sous les véritables formes de l'intuition mentale, tandis qu'il revêt en Égypte celles de la spéculation grecque. Les écoles se partagèrent, suivant l'influence du parsisme sur l'une, du platonisme sur l'autre. Celle d'Égypte se rattachait d'une part aux idées de Philon sur la création du monde par les anges ou les ministres de Dieu, et, d'un autre côté, aux idées sur l'ame du monde telle que l'enseignaient les platoniciens. Mais dans l'école de Syrie, le Démiurge est tout autre chose : c'est une puissance orgueilleuse, jalouse, ennemie de l'Être suprême. Cette école reprochait aux juifs de l'avoir prise pour Dieu même. Ces distinctions si lucides une fois posées, il s'agit de consacrer les développemens particuliers aux subdivisions de toutes ces écoles.

Nous avons remarqué, comme nouveau et comme ingénieux, le rapprochement que M. Matter a établi entre les doctrines de la gnose de Syrie et celles de Sanchoniathon, que l'on fait contemporain de Sémiramis, malgré les réclamations de Porphyre. Toute la théorie des Phéniciens s'y trouve exposée, et l'on prouve qu'elle est d'origine persane. Le serpent, qui joue un si grand rôle dans les mystères des peuples de l'Asie, s'est conservé aussi dans le système phénicien, où cependant il ne figure pas comme séducteur : il s'agit de sa force vitale et de sa nature ignée. Sanchoniathon pensait qu'il est immortel et qu'il rentre en lui-même, ce qui est réellement un attribut de la Divinité : aussi les ophites, qui tirent leur nom de celui que la langue grecque donne à ce reptile, le prenaient-ils pour un bon génie, tandis que, dans l'antiquité orientale, il est presque toujours le symbole d'une puissance maligne. Saturnin et Bardesanes attirent l'attention de l'auteur, qui analyse leurs opinions avec beaucoup de sagacité. Saturnin, dit M. Matter, ne pouvait se résoudre à croire que la religion chrétienne, qui appelle l'homme si haut, et la religion judaïque, qui place souvent Dieu si bas, eussent entre elles les rapports intimes de la filiation, et les déclara ennemies par amour pour la fille et par

prévention contre la mère. L'école de Saturnin enseignait l'horreur du mariage à la classe des élus, pour empêcher la propagation d'un ordre de choses aussi imparfait. Bardesanes composa des hymnes rejetés par les orthodoxes. Il place à la tête de son système deux principes : l'un, le *père inconnu*, le Dieu suprême et éternel ; l'autre, la *matière éternelle*, masse inerte, informe, ténébreuse, mère de Satan. Il ne considère point celui-ci comme une émanation de la lumière, dégradée par suite de son orgueil ; il le rattache à un principe qui différait de Dieu de toute éternité. Bardesanes admettait sept émanations par couples, qui, avec le père inconnu et sa pensée, composaient le plérome ou l'ogdoade des autres systèmes gnostiques. Sept, avec son complément de huit, formait le nombre sacré de toute l'antiquité, nombre qui paraît s'être réglé d'après les sept astres. Nous ne suivrons point l'auteur dans ce qu'il dit sur les esprits sidéraux. La *Sophia Achamoth* était fille de la compagne du père inconnu ; mais elle était le fruit d'une émanation imparfaite. Le Christos vint à son secours ; elle l'aima et s'unit de nouveau avec lui comme sa primitive compagne, et Bardesanes représenta cette union sous l'image d'un hymen, allégorie qui n'avait rien de choquant dans les mœurs de l'Orient ; car, dans les livres des prophètes, l'infidélité à Dieu est représentée comme une infidélité conjugale πορνεια ; et plusieurs des plus belles paraboles reposent sur la même allégorie.

Une autre particularité du système de Bardesanes, c'est que le Christ était revêtu d'un corps céleste qui ne fit que *traverser la naissance terrestre*. Il apparut aux hommes, et retourna dans le *plérome* après avoir rempli sa mission et souffert la seule mort qu'il pût souffrir, une mort d'apparence. Tel était le *dokétisme* des écoles samaritaines, kabbalistiques et philoniennes, dont les apôtres avaient déjà combattu les partisans.

Des écoles de Syrie, M. Matter ne passe pas immédiatement à celles d'Égypte. Il parle d'abord de Marcion, qui fonda une théorie émanée de la première et qui tient de plus près au christianisme apostolique. Née en Italie, cette école se répandit

dans l'Asie mineure, en Égypte, en Syrie et en Perse. Ce qui la caractérise, c'est d'abord une forte opposition au chimérique empire millénaire que le judaïsme avait légué aux chrétiens; c'est aussi la prétention de posséder seule les véritables écrits du christianisme; enfin, c'est un ascétisme très-rigoureux.

D'abord, il est question de Cerdon, selon lequel l'Être suprême n'est point le créateur de ce monde imparfait. Il refusait l'inspiration aux écrits qui représentent Jéhovah comme un être méchant. Le Christ ne s'est point confondu avec un corps, etc. Marcion vint rejoindre Cerdon, et fut bien plus célèbre que lui; il s'attacha principalement à la morale, et conçut bientôt l'idée que le Dieu du nouveau Testament était tout autre que celui de l'ancien. Il ne pouvait se persuader que Jéhovah, jaloux et vindicatif, repentant et cruel, fût le même que ce Dieu d'amour et de charité que révéla le Sauveur. Marcion examina sévèrement les livres des apôtres, et s'attacha exclusivement à l'évangile de saint Luc. M. Matter suit ici ce chef de secte, verset par verset, dans les retranchemens qu'il opéra; puis il parle de ses doctrines et de son livre des Antithèses. Marcion n'admettait pour rédemption que l'affranchissement de l'ancienne loi, et n'attribuait au Christ qu'une apparence de corps. L'opinion la plus surprenante de ce système, c'est que ceux des Juifs qui n'ont point participé à la grande rédemption doivent attendre l'arrivée du Messie qu'ont professé leurs maîtres; et cet envoyé, selon lui, viendra un jour réunir ses partisans. Les ames peuvent être aussi reléguées dans les corps des animaux; mais ce sont des ames plus coupables, soumises à des épreuves plus dures. Les marcionites recommandaient la chasteté jusque dans le mariage, et l'abstinence des alimens trop substantiels. Ils méprisaient les plaisirs des yeux, tels que les spectacles qui réveillent souvent les passions; enfin ils se distinguèrent toujours par la simplicité de leurs vêtemens et la gravité de leurs mœurs. Nous ne parlerons ici ni de Marcus, ni de Lucain, ni d'Apelles, et nous ferons seulement remarquer que les sectateurs de Marcion et de ses disciples existaient encore au

sixième siècle, époque à laquelle ils se perdirent dans les rangs des orthodoxes.

L'école d'Égypte porte un tout autre caractère que celles dont nous venons d'indiquer les principales subdivisions, et c'est ici surtout que l'auteur a beaucoup avancé la solution de la question. Malgré une domination étrangère de trois siècles, l'Égypte était encore là avec ses mystérieuses doctrines, ses traditions populaires et ses magnifiques monumens. Les anciennes doctrines de cette contrée avaient modifié même le christianisme, qui est le point de départ du gnosticisme; ses principes y étaient exposés avec plus de science, plus d'adresse, plus de goût. On y voyait les Panténe, les Athénagore, les Clément, les Origène. D'une part, ils pénétraient l'antique sagesse des sanctuaires de Thèbes et de Memphis; de l'autre, ils s'entouraient des trésors du Musée d'Alexandrie. Ici M. Matter, profitant des savantes recherches de MM. Champollion, arrête longtems les regards de ses lecteurs sur Amon-Ré, qui est réellement le Dieu inconnu et caché, celui duquel tout émane; puis sur Neith, principe générateur femelle, qui ne fut autre qu'un *déplorement* de Dieu. Amon et Neith ne formaient qu'un seul tout, qu'une syzigie gnostique. Neith sera, si l'on veut, la primitive pensée, *Ennoia*. Viennent ensuite Mendès et Ilithyia, et Chnoubis qui est l'esprit bon et que le serpent représente; mais le déplorement le plus remarquable est Phta. Le démiurge Cnouphis voulant réaliser la création conçue dans Neith, fit sortir de sa bouche et produisit par sa parole un œuf, c'est-à-dire l'univers, ou la matière de l'univers, renfermant en elle-même l'agent qui devait tout disposer. Cet agent est Phta, qui paraît dans sa modification la plus importante sous le nom de *Socari* : c'est l'*héphaistos* des Grecs, et M. Matter fait remarquer que l'idée que Dieu lui-même est l'ame du monde, et que le feu est l'agent de cette ame, était l'une des plus répandues dans l'antiquité.

Les détails ne peuvent entrer dans cet article; mais on sait que les Égyptiens admettaient trois émanations successives, ou trois ordres de divinités, composés : le premier, de huit; le

second, de douze, et le troisième, de dix ou de trois cent soixante-cinq dieux. M. Matter y reconnaît l'ogdoade gnostique. La dodécade lui fournit aussi des rapprochemens; plus loin, il nous montre Osiris figurant sur les monumens des gnostiques, et Isis devenue la sœur du Christos ou d'Osiris, sauveur. Les idées fondamentales de l'émanation des dieux et des âmes humaines se trouvaient donc à la disposition des chefs d'école. Basilide parut et prétendit que sa doctrine était la véritable et primitive religion des Chrétiens, et qu'il l'avait reçue de Glaucias, interprète de saint Pierre. Les sept premières émanations de son système formaient avec Dieu une ogdoade semblable à celle des Égyptiens. Basilide admettait aussi les autres, et le nombre 365 embrasse toute la série des émanations successives de l'Être suprême. Ce fut pour exprimer ce nombre en lettres grecques que l'on écrivit ΑΒΡΑΞΑΣ, mot qui prit bientôt un sens mystérieux, et dont on se sert mal à propos pour désigner, non seulement toutes les médailles basilidiennes, mais en général toutes les gemmes gnostiques. Dans l'origine, ce n'était qu'une agrégation de lettres, exprimant, par les nombres, la totalité des intelligences qui composent le plérome. Il ne faut donc pas chercher à expliquer le mot. Ici, M. Matter combat, tout en les déclarant ingénieuses, les interprétations de MM. Bellermann et Münter. Ces gemmes ont pu servir à rappeler aux basilidiens leurs principaux dogmes; on a pu en faire des signes de ralliement, et la superstition les a sans doute aussi transformées en amulettes qui attiraient la protection des génies célestes. Nous ne pouvons dérouler ici toute la théorie de Basilide. L'âme, selon lui, était contrariée dans son affranchissement de la matière par de coupables esprits qui se sont associés à elle, au point d'y former une seconde âme, une âme animale.

Basilide éprouvait ses disciples par cinq années de silence qu'il leur imposait, à l'exemple de Pythagore. Au surplus, saint Clément d'Alexandrie accusait les basilidiens d'une grande licence de principes : ils pensaient que les *parfaits* n'étaient

soumis à aucune loi, que leurs corps pouvaient sans danger suivre tous les penchans de la nature.

Valentin prétendit posséder seul la véritable doctrine chrétienne; il vint à Alexandrie vers l'an 140, et y fonda une école. Selon lui, le *bythos*, après avoir passé des siècles infinis dans le repos et le silence, résolut de se manifester; il se servit pour cela de sa pensée, qui est la source de toute manifestation : la première fut l'intelligence. *Ennoia*, fécondée par le *bythos*, donna l'existence au *nous*, le fils unique, *μονογενής*. Avec lui naquit sa compagne *aletheia*, la vérité. C'est là la première tétrade; voici la seconde : le logos (la *vertu*) et zoë (la *vie*), anthropos (l'*homme*), ecclesia (l'*église*). De la sorte, l'ogdoade se trouvait complète. M. Matter recherche, avec beaucoup de sagacité, les sources de ce plérome. Différent en cela de Basilide, Valentin n'admettait pas de principe éternel du mal : Satan n'est autre chose que le produit de la matière résistant à la création. Ici encore le Sauveur n'est pas le démiurge. Le Sauveur supérieur était entré dans le monde par la vierge Marie, *comme l'eau traverse un canal.* Nous ne pouvons analyser ici la doctrine de Valentin, et nous pouvons encore moins nous arrêter à celle de ses successeurs.

M. Matter considère les *ophites* comme une secte gnostique; il s'élève contre l'assertion qui leur donne l'antériorité sur le christianisme. Dans le système des ophites, Satan n'est pas un esprit éternel : le dualisme est chez eux une scission temporaire; il se fait, il disparaît. D'accord avec l'auteur de la cosmogonie phénicienne, qui prenait le serpent pour le plus pneumatique des animaux, les ophites faisaient consacrer leur cène par des serpens qu'ils tenaient cachés à cet effet dans les lieux de leurs assemblées. Nous recommandons à nos lecteurs l'interprétation savante et ingénieuse du diagramme. L'auteur rectifie une foule d'erreurs accréditées jusqu'ici. Quant à l'explication donnée sur les génies au moyen du planisphère égyptien, elle est entièrement neuve; enfin, la distinction des séthiens et des caïnites ne mérite pas moins d'attention.

Quoique cette analyse soit déjà fort étendue, nous ne pouvons nous dispenser d'accorder un regard aux carpocraticiens, qui voyaient dans les instituteurs des peuples des hommes supérieurs, et vénéraient également les images de Zoroastre, de Pythagore, de Platon, d'Aristote et de Jésus-Christ; et n'admettaient que le seul Évangile de saint Mathieu. Les carpocraticiens affectaient une grande indifférence pour les choses extérieures, et ils y comprenaient même la prière. Épiphane, fils de Carpocrate, soutint que la nature enseigne la communauté et l'unité de toutes choses; il rejetait toutes les institutions de morale; et la tendance qui porte à la propagation de l'espèce lui paraissait ne pouvoir être combattue ni par les lois, ni par les mœurs. M. Matter élève des doutes sur l'établissement effectif de la communauté des femmes; il dit que de ces essais à l'établissement le pas est immense, et qu'il y aurait presque autant de folie à croire que cette absurde communauté se soit maintenue pendant toute la durée de la secte, qu'il y en eut alors à la vouloir. Les considérations présentées en faveur des agapètes, secte formée vers l'an 380, par une Espagnole nommée Agapé, et qui s'adressa toujours de préférence aux femmes, sont pleines d'intérêt et de lucidité.

La troisième section, consacrée à l'influence qu'ont exercée les gnostiques sur les autres sectes religieuses et philosophiques, offre des résultats très-curieux. Ces rapprochemens sont suivis secte par secte, à commencer par les chrétiens judaïsans. Nous voudrions pouvoir citer des passages où M. Matter parle des manichéens et des priscillianistes, et surtout des mandaïtes; nous préférons indiquer quelques-uns des rapports des gnostiques avec des sectes philosophiques de la Grèce. « A en juger par les principes des sectes carpocratiennes, on prendrait ces dernières pour une émanation des écoles d'Épicure ou d'Aristippe. Cyrène, la patrie d'une secte païenne idolâtre de volupté, est encore celle d'une secte chrétienne qui érige la volupté en loi naturelle et primitive. » Cependant rien n'atteste qu'il y ait eu entre l'une et l'autre la moindre intimité : au contraire, il semblerait que les épicuriens n'aient eu avec les

gnostiques que des rapports hostiles. Lucien de Samosate, gouverneur d'un nôme, paraît lancer contre les gnostiques une partie des traits qu'il dirige contre les chrétiens, et notamment en ce qui concerne le Pérégrinus Proteus. Le stoïcisme et le gnosticisme se montrent dans des régions toutes différentes : le rapprochement était possible; mais il ne fut pas même tenté. Il en était autrement du pythagoreïsme. Basilide en adopta les grades et le silence de cinq ans; Marcus le Valentinien s'empara de la mystérieuse doctrine des nombres. Les analogies qui existent entre les gnostiques et les néo-platoniciens attestent moins des échanges de doctrine que des rencontres aux mêmes sources; du reste, ils ne se sont guère trouvés que dans une attitude hostile les uns envers les autres. Les nouveaux platoniciens marchaient sur les traces de Pythagore, de Platon et de Philon; ils enrichirent leurs doctrines de toutes celles des sanctuaires de l'Egypte et de l'Asie. Ammonius, Plotin et Porphyre se constituèrent les adversaires du gnosticisme, et la ville d'Alexandrie devint le théâtre du combat. Jamblique, disciple de Porphyre, n'aimait point les gnostiques; mais, à partir de son tems où des évêques de Byzance persécutaient indifféremment et philosophes et théosophes, les sectes opposées se ménagèrent beaucoup plus. Déjà les théories de Porphyre et de Plotin sur l'intuition du monde intellectuel, sur l'émanation, ressemblaient à celle des gnostiques, au point qu'il serait plus difficile d'en faire voir les différences que les analogies. Jamblique et les néo-platoniciens eurent encore un point de contact : ce fut la théurgie. Proclus y fut initié par Asclépigénie, fille de Plutarque d'Athènes. Ce philosophe, ne pouvant se résoudre à voir périr tout l'ancien monde poétique, religieux et philosophique des Grecs, essaya de raviver *l'hellénisme*; et pour attirer à lui ses ennemis, il admit quelques-unes de leurs opinions. Les gnostiques lui offrirent une sorte d'intermédiaire; il les ménagea, et joignit aux préceptes de Platon et de Pythagore, aux mystères de l'Égypte et de la Grèce, aux traditions de la Thrace et de l'Orient, des dogmes empruntés aux chrétiens eux-mêmes. Il recommanda la foi, et se fit lui même le dernier membre

d'une série d'émanations. Mais les rangs des deux partis ne se confondirent point après Proclus, qui mourut vers la fin du troisième siècle. Les écoles des nouveaux platoniciens tombèrent aussi rapidement que celles des gnostiques.

Dans sa conclusion, M. Matter fait remarquer que la psychologie moderne n'a fait aucun progrès, quant aux grandes questions dont s'occupaient les gnostiques. « Sans doute, dit-il, elle a mieux observé, décomposé, ou du moins décrit, une à une, les facultés de notre âme; mais, si nous demandons à nos jours ce que c'est que l'âme, d'où elle vient, où elle va, comment elle est unie à son enveloppe, comment elle en est distincte, notre science, si verbeuse dans les petites questions, est muette dans les grandes. Elle ne veut pas que l'âme soit un rayon émané de la lumière suprême, et elle a raison de ne pas vouloir se passer d'une image; mais, proscrivant l'image, elle ne saisit pas mieux la chose.» Enfin, selon l'auteur, les gnostiques ont fait, pour la solution des principaux problèmes qui agitent sans cesse les esprits, à peu près tout ce que pouvait faire la raison humaine.

Il ne nous reste plus qu'à parler d'un volume de planches qui a le grand mérite d'être entièrement neuf et de présenter des résultats satisfaisans. Nous citerons surtout la quatrième, qui représente le diagramme des ophites, d'après Origène; les autres servent à expliquer un grand nombre de pierres gnostiques. Jusqu'ici, le seul homme qui eût obtenu en ce genre quelques succès mérités, était M. Bellesmann; mais on ne saurait tirer un plus grand parti que ne l'a fait M. Matter des papyrus égyptiens du Vatican qui ont été décrits en français par M. Champollion, et publiés en italien par M. Maï. Il n'a pas moins fait pour la numismatique et pour l'archéologie que pour l'histoire de la philosophie religieuse.

Ph. DE GOLBÉRY.

COURS COMPLET D'ÉCONOMIE POLITIQUE PRATIQUE; *Ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'État des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savans, des agriculteurs, des manufacturiers, des négocians et en général de tous les citoyens, l'économie des sociétés;* par *Jean Baptiste* SAY, Auteur du *Traité* et du *Catéchisme d'économie politique*, membre de la plupart des académies de l'Europe. Tomes I, II et III (1).

DEUXIÈME ARTICLE. (Voy. t. XXXVIII, pag. 623.)

Dans notre premier article sur cet ouvrage, les considérations générales qu'il nous a suggérées nous ont entraînés si loin, qu'après avoir donné une idée de la préface, nous avons à peine pu citer les chapitres qui font partie du premier volume. Depuis, deux nouveaux volumes ont paru, et le plan de l'auteur s'est développé. Il n'est pas possible de traiter les sujets les plus importans d'une manière plus nette et plus attrayante pour le lecteur. Tout s'enchaîne; les ressorts de la société se découvrent graduellement aux yeux du lecteur; les vérités s'éclaircissent par leur rapprochement; point d'échafaudage de raisonnemens abstraits : c'est l'expérience qui parle, c'est le simple bon sens s'adressant au simple bon sens; et l'on est étonné d'arriver à la connaissance des parties les plus cachées du mécanisme social, sans plus de fatigue qu'on n'en éprouve à suivre le fil d'une intrigue de comédie.

Les sujets traités dans le troisième volume, le dernier qu'on a publié, sont précisément ceux qui fixent en ce moment l'attention du gouvernement et du public : les *douanes*, la *liberté du commerce*, les *entrepôts*, le *système colonial*, etc. M. J.-B. Say prouve fort bien que les importations de marchandises

(1) Paris, 1828; Rapilly, passage des Panoramas, n° 43. Il y aura six volumes; prix du vol., 6 fr. 50 c. Les Collections complètes de cet ouvrage devenant plus rares, à mesure qu'il se poursuit, seront vendues 42 fr., quand les six volumes seront publiés.

étrangères ne sont nullement fâcheuses pour notre industrie. Il a commencé par établir, à la vérité, que l'on n'a jamais à redouter la sortie du numéraire : car, du moment où l'exportation de l'argent rend ce métal plus rare chez nous, sa valeur, comparée à celle qu'il a dans d'autres pays, augmente; dès lors, on ne saurait sans perte en continuer l'exportation, et tout le monde, au contraire, gague à nous en apporter. Il a montré ensuite que, l'argent ne nous étant pas donné gratuitement, toute importation d'argent entraîne nécessairement une exportation de marchandises. Or, si nous ne payons pas en argent les marchandises importées, comment les payons-nous? avec d'autres marchandises inévitablement. Chaque fois que nous consommons un produit étranger, l'effet est donc le même que si nous consommions le produit intérieur avec lequel nous payons le produit étranger. Il faut lire les développemens et les exemples sur lesquels l'auteur appuie cette doctrine. On s'aperçoit qu'il ne parle pas seulement en publiciste, en littérateur, mais en homme qui connaît le commerce, les manufactures, et qui a exercé ces diverses industries : ce qui lui donne de grands avantages.

De ces observations, M. Say tire des conséquences bien neuves, bien éloignées des idées communes. C'est que le commerce avec l'étranger n'est qu'une autre manière de produire sur notre sol et avec notre industrie intérieure, et qui a le grand avantage de nous procurer à bon marché des produits que sans cela nous paierions fort cher, ou que nous n'aurions pas du tout. « Sans le commerce extérieur, dit-il, le café et le coton seraient pour la France des produits infiniment chers, et dont un Français, quelque opulent que vous veuillez le supposer, ne pourrait pas jouir; car toute sa fortune suffirait à peine pour lui procurer quelques tasses d'un café, probablement fort médiocre, qu'il obtiendrait en cultivant à grands frais des plants dans une serre chaude. Or, au moyen du commerce étranger, une livre d'excellent café ne lui coûte pas plus de 40 sous ; c'est-à-dire le même prix qu'un couteau, un mouchoir de poche, ou tout autre produit ana-

logue. En créant un produit de 40 sous et l'envoyant aux îles, on adresse en retour à un Français une livre de café. S'il ne fait pas cette opération lui-même, des négocians, moyennant une rétribution modérée par la concurrence, la font pour lui. »

Qui dit le consommateur, dit la nation tout entière, car tout le monde consomme; mais, ajoute l'auteur, « Nous sommes ordinairement sacrifiés en notre qualité de consommateurs, c'est-à-dire dans la fonction que nous exerçons le plus généralement, le plus constamment, pendant tous les jours de l'année, pendant toutes les heures du jour, pendant notre sommeil même; car les draps du lit dans lesquels nous sommes couchés, nos matelas, la couchette, nos rideaux, notre ameublement, notre appartement, l'ardoise ou la tuile qui nous couvrent, sont des objets que nous consommons en dormant. Nos revenus, à quelque somme qu'ils se montent, sont dans une lutte perpétuelle contre tous nos besoins. Ils sont diminués par chaque sou que l'on nous fait payer de plus, et que nous pourrions payer de moins. Calculez, si vous pouvez, ce que l'on fait ainsi payer de trop, en renchérissemens, à une grande nation. C'est bien une autre somme que celle que les douanes reçoivent en droits d'entrée. Un droit qui équivaut à une prohibition coûte souvent des sommes considérables, et ne rapporte pas une obole au gouvernement ni à ses agens(1). » (T. III, pag. 359.)

Notre gouvernement paraît maintenant assez bien disposé en faveur de la liberté du commerce, et l'on ne conçoit pas

---

(1) « Pendant le règne de Bonaparte, on expédiait à Londres des bâtimens chargés de sucre, de café, de tabac, de coton filé, pour Salonique, d'où ces marchandises étaient portées sur des chevaux ou des mulets, à travers la Servie et la Hongrie, dans toute l'Allemagne, et même en France; de sorte qu'une marchandise que l'on consommait quelquefois à Calais, venait d'Angleterre, qui en est à sept lieues, après avoir fait un détour qui équivalait, pour les frais, à un voyage de deux fois le tour du monde. »

pourquoi il n'en a pas toujours été de même ; car, outre que l'on ne perçoit aucun droit dans les prohibitions absolues, et qu'on en perçoit peu quand les droits sont trop élevés, ce système prohibitif, et en général tout le régime réglémentaire, suscitent une infinité d'embarras à l'administration. « Avec les douanes, dit notre auteur, le gouvernement est constamment en butte aux réclamations, tantôt d'une classe de producteurs, tantôt d'une autre. Si l'on ne baisse pas les droits d'entrée, les producteurs de vin se plaignent qu'on fait tort à leurs exportations ; si on es baisse trop, les maîtres de forges menacent d'éteindre leurs hauts-fourneaux. Si on laisse entrer les sucres étrangers, les colons se plaignent qu'on les ruine; si on frappe les sucres étrangers d'un droit prohibitif, le consommateur se plaint qu'on lui fait payer le sucre 25 pour 100 de plus qu'on ne le paye en Suisse ; le fisc se plaint que la cherté du sucre, en réduisant la consommation, nuit à la recette des douanes. Ne protégez aucune classe de la nation : elles chercheront toutes les industries les plus généralement profitables ; elles ne pourront se plaindre que de la nécessité des choses, et laisseront l'administration en paix. Si l'administration ordonnait que les menuisiers travaillassent en sapin et les ébénistes en chêne, il y aurait à chaque instant des réclamations et des plaintes ; on les laisse employer le bois qu'ils veulent, et personne ne se plaint. » (T. III, pag. 364.)

Parmi les fautes en économie politique dont les nations sont principalement victimes, l'auteur attaque surtout le régime colonial, ce système qui nous fait payer tous les ans soixante ou quatre-vingts millions (1), en faveur de quelques misérables colonies que nous perdrons à la première guerre maritime. Il ne nous est pas possible de citer les calculs et les raisonnemens qui prouvent invinciblement que nous sommes dupes en conservant ces possessions lointaines qui nous obéis-

(1) Non-seulement les frais de garde et d'administration des colonies, mais ce qu'elles nous coûtent en nous faisant payer les produits au delà de ce qu'ils nous coûteraient par le commerce libre.

sent mal; mais ils seront d'un grand secours pour les personnes qui, dans le sein des commissions législatives et dans la chambre des députés, auront à discuter ces points importans. Nous ne savons si ce sont les infractions aux lois contre la traite, ou bien les jugemens iniques rendus par les tribunaux de la Martinique, qui ont dicté à M. J.-B. Say les passages suivans; mais nous y retrouvons l'accent d'une véritable philantropie.

« Des personnes, tolérantes pour les maux qu'elles ne souffrent pas, en prennent aisément leur parti, et envisagent des expéditions cruelles et d'abominables spéculations, comme ces malheurs historiques sur lesquels nous ne pouvons rien; tandis que nous y pouvons beaucoup, en laissant voir toute l'horreur qu'elles nous inspirent. Je voudrais que ces personnes comprissent que la question qui nous occupe n'est pas tout entière dans des intérêts pécuniaires. Il ne s'agit pas uniquement de savoir à quel prix on peut faire travailler un homme, mais à quel prix on peut le faire travailler, sans blesser la justice et l'humanité. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout et l'équité pour rien. Cela conduit au système de production des Arabes bédouins qui arrêtent une caravane, pillent les marchandises qu'elle transporte, et s'en applaudissent en disant : Bien fous sont ceux qui font venir à grands frais des marchandises de l'Inde et de la Chine ! Les mêmes marchandises ne nous ont coûté que quelques jours d'embuscade et quelques livres de poudre à fusil. Certes, les Arabes bédouins ont beau s'admirer, je ne pense pas que vous conveniez jamais que leur pays soit dans une situation plus florissante que ceux où l'on produit par de meilleurs procédés. C'est, quoiqu'à un différent degré dans l'exécution, un calcul également vicieux dans son principe que celui qui exclut toute considération de justice et d'humanité dans les relations d'homme à homme. Il n'y a de manière durable et sûre de produire que celle qui est légitime, et il n'y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de

prospérer est la seule qui n'ait point de fâcheux résultats à craindre; et les événemens arrivés me donneraient trop d'avantage, si je voulais mettre en parallèle les pays où l'esclavage a entraîné des bouleversemens, et ceux où les descendans de Penn et les imitateurs de ses principes ont fondé des nations qui croissent rapidement en prospérité, et qui couvriront bientôt le Nouveau-Monde pour l'exemple et l'instruction de l'ancien. » (T. II, pag. 100.)

M. J.-B. Say insiste fortement pour que nous apprenions enfin à tirer parti des mines de houille qui se trouvent répandues sous le sol de plusieurs provinces de France. Les principaux obstacles qui s'y opposent sont nos lois qui ont fait des richesses souterraines des propriétés du gouvernement, ce qui entoure de formalités infinies les concessions de mines; c'est encore le mauvais état de nos communications, surtout de celles des rivières et des canaux, seules voies qui conviennent à des produits aussi lourds que le charbon de terre et le bois. Il faut voir dans l'ouvrage même les considérations sur les moyens propres à faire cesser ces difficultés; des citations ne peuvent pas les faire connaître : une citation dépouillée de ses antécédens est comme une pièce de théâtre dont on retrancherait l'exposition et les préparations. Mais nous détacherons le morceau suivant, où l'auteur insiste sur l'attention que réclame la question des combustibles en général.

« Le plus important des minéraux que nous tirons du sein de la terre, dit-il, n'est ni l'argent, ni le fer; c'est la houille; et son importance ne cessera d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant des agens dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes au-dessus du 45e degré; le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos alimens, et si l'on pensait que l'espèce humaine pût à toute rigueur subsister de végétaux et de viande crus, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces

végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amollir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis? Comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vêtemens? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complétement de feu, et par conséquent de combustible. Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il suffisait (du moment qu'on a su faire du feu) de casser des branches d'arbres pour l'entretenir. Mais le bois ne se reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi voyons-nous les pays se dépeupler de forêts à mesure qu'ils se peuplent d'habitans. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Égypte, on se sert de fiente de chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, quoique moins anciennement civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres États de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs forêts dans tous les lieux accessibles. Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois lorsque les Romains en firent l'invasion. Il en était de même de l'Angleterre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule forêt, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois. Heureusement que la nature a mis en réserve, longtems avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustible dans les mines de houille; comme si elle avait prévu qu'une fois l'homme en possession de son domaine, il détruirait plus de matière à brûler qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin, ces dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôt une autre, nous atteignons le terme des filons. Nous en découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisins,

dans les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer les charbons de terre, qui, voguant ensuite sur sa surface, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque. Les foyers, les forges, les manufactures, en absorbent d'effrayantes quantités; et, quoiqu'on ait calculé, par la puissance des mines, qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, même en supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantes, quand les mines seront épuisées, car elles le seront inévitablement un jour? On en découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos descendans? Il y a des gens qui craignent que le monde ne finisse par le feu; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.» (T. XI, p. 115.)

Les écrits de M. J.-B. Say ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe; et dernièrement encore, nous en avons vu une traduction en grec moderne. Il en sera de même de ce dernier ouvrage, qui est incontestablement beaucoup plus développé, plus complet que les précédens. On ne saurait s'en passer dans tous les lieux où l'on enseigne l'économie politique, parce qu'il présente la science dans un ordre plus méthodique et plus parfait qu'aucun livre publié jusqu'à ce jour; et, de plus, il y comprend ses derniers progrès. Les controverses qui, dans ces dernières années, ont divisé MM. Ricardo, Malthus, Sismondi, y sont réduites à leurs termes les plus simples, et désormais auront tout le monde pour juge.

A ce sujet, nous hasarderons une observation plus générale. Les ouvrages français sur la politique, la législation, sont beaucoup plus souvent traduits chez les autres nations, que les ouvrages des Anglais. On a cru expliquer ce fait, en disant que les Anglais font à la vérité des ouvrages où il y a des parties excellentes, mais qu'au total ils ne savent pas faire un livre. Le développement graduel des idées, l'ordre, y manquent presque toujours. Ne serait-ce pas aussi parce qu'on y voit trop souvent percer l'orgueil national et le mépris des autres peuples? Cette remarque frappe surtout quand on compare les ouvrages anglais

avec celui que nous avons sous les yeux. Ici l'ami de l'humanité s'y fait sentir à chaque page, mais c'est l'ami de toutes les nations; et l'on ne s'aperçoit que l'auteur est Français qu'à la pureté, à l'élégance de son langage. Du reste, il approuve ce qui est louable, il blâme ce qui est digne de reproche, en France comme ailleurs. On voit que son unique but, on dirait volontiers son unique passion, est de découvrir la vérité et de faire triompher la justice.

D. D.

OEuvres de *Michel* Lepelletier, publiées par *son frère* (1).

Ce livre est un momument élevé par l'amitié fraternelle. L'éditeur, M. *Félix* Lepelletier, encore plein de vénération pour la mémoire d'un frère qu'une mort imprévue et funeste lui ravit à l'âge de trente-trois ans, a rassemblé ses discours et ses ouvrages, a joint à ce recueil une *Notice*, des *Notes* et des *Pièces justificatives*, et a composé, de tous ces morceaux réunis, un volume qu'il a dédié *au peuple français.* La Notice a de l'intérêt. C'est moins, à la vérité, une notice qu'un éloge, et rien n'est plus naturel dans la position de l'auteur : mais elle offre, sur la personne et sur la vie de Michel Lepelletier, des détails curieux à connaître, et les biographes ne la consulteront pas sans fruit. Nous dirons la même chose des Notes mêlées aux pièces justificatives. Quant à celles-ci, nous avouerons que la place qu'elles occupent n'est point en proportion de leur importance. Plusieurs n'auraient dû être données que par extrait : plusieurs auraient pu être supprimées. Elles peuvent avoir du prix comme titres de famille ; elles en ont peu comme documens historiques.

Quelque marquant qu'ait été le rôle de Lepelletier dans notre révolution, ce n'est point du personnage politique que nous avons à nous occuper. Une telle investigation n'entre point dans

(1) Bruxelles, 1828. 1 vol. in-8°.

le plan de cette *Revue*, qui n'est pas une arène ouverte aux débats de la politique, mais un registre où viennent s'inscrire les découvertes de la science et les conquêtes de la raison humaine. C'est donc uniquement comme auteur que nous considérerons ici Michel Lepelletier; c'est aux écrits, non à l'écrivain, c'est à ce qui reste, non à ce qui passe, que cet article sera consacré.

Chargé par les comités de constitution et de législation criminelle de présenter à l'assemblée constituante la première partie du projet de Code pénal, celle qui traite des *peines* en général, Lepelletier a composé sur ce grave et triste sujet un rapport qu'il a lu dans les séances des 22 et 23 mai 1791. Ce morceau est remarquable par l'ordre des idées et par la précision sévère de l'expression. Le rapporteur commence par jeter un regard critique sur les abus de notre ancienne législation criminelle; il nous montre « des faits innocens ou des fautes légères érigés en grands attentats; la présomption du crime punie souvent comme le crime même; des tortures atroces imaginées dans des siècles de barbarie, et pourtant conservées dans des siècles de lumières; nul rapport entre les délits et les peines, nulle proportion entre les peines des différens délits; le méchant poussé par la loi même au dernier degré du crime, parce que dès les premiers pas il trouve le dernier degré du supplice; en un mot, des dispositions incohérentes, qui tantôt étaient oubliées, tantôt remises en vigueur, et dont l'absurdité féroce ne trouvait d'autre remède que dans un autre abus, celui d'être interprètées et modifiées arbitrairement par les juges. »

A ce tableau, malheureusement trop fidèle, l'orateur, après avoir marqué les limites de son sujet et distingué les deux parties du Code pénal, dont l'une comprend la description des peines, et l'autre l'énumération des crimes et leur punition, oppose le tableau des premières améliorations que la force des institutions nouvelles fait pénétrer comme d'elles-mêmes dans la loi pénale. Leur premier effet aura été de faire disparaître ces crimes d'hérésie, de lèse-majesté divine, de sortilége et de magie, « dont la poursuite vraiment sacrilége a si long-tems offensé la divi-

nité; » le Code de la ferme, « qui bonifiait un privilége par une concession de lois pénales et améliorait une régie par quelques lettres-patentes de galères ou de mort; » enfin, ces Codes des capitaineries, des chasses, des eaux et forêts, de la librairie, « dont les uns défendaient les retraites de quelques animaux privilégiés avec plus de rigueur et de vigilance que la police n'en apportait à maintenir la sûreté dans les demeures des hommes, dont les autres condamnaient un imprimeur et lui confisquaient *corps et biens*, non pas même pour avoir imprimé un mauvais livre, mais pour avoir imprimé un bon livre sans permission. »

De ces considérations générales, l'orateur passe à la théorie des peines, objet spécial de son travail. Il veut que les peines soient humaines, justement graduées, dans un rapport exact avec la nature du délit, égales pour tous les citoyens, exemptes de tout arbitraire judiciaire; qu'elles ne puissent être dénaturées après le jugement par le mode de leur exécution; qu'elles soient répressives principalement par des gênes et des privations prolongées, par leur publicité, par leur proximité du lieu où le crime a été commis; qu'elles corrigent les affections morales du condamné par l'habitude du travail; qu'elles décroissent en approchant du terme fixé à leur durée, enfin qu'elles soient temporaires. Ces principes sont parfaitement justes, et la démonstration en est très-satisfaisante.

Partant de ces principes, le rapporteur examine successivement les divers genres de peines en usage sous l'ancienne législation.

Il repousse d'abord avec une juste indignation ces supplices barbares qui trop long-tems ont souillé les Codes des nations civilisées; inventions exécrables où le législateur se fait l'émule des démons et va demander ses inspirations à l'enfer. Arrivant à la simple peine de mort, il traite avec beaucoup de soin et de talent cette haute question. Avant d'analyser son opinion sur un sujet si important, je demande la permission d'exposer la mienne en peu de mots.

La société a-t-elle le droit d'infliger la peine de mort? j'avoue

qu'après avoir lu avec attention tout ce qu'on a écrit pour le lui contester, je n'ai pu être convaincu. Il m'a toujours paru certain que le quasi-contrat de société renfermait essentiellement une assurance mutuelle contre le crime, et que la loi de conservation du coupable ne pouvait prévaloir sur la loi de conservation de l'innocent. Si le législateur ne peut préserver le citoyen paisible qu'en prononçant la mort contre le meurtrier, je lui en accorde le droit sans la moindre difficulté.

Mais cette impossibilité existe-t-elle? c'est là qu'est pour moi toute la question : tout se résout à mes yeux dans la question de nécessité ; et cette question, à son tour, se résout encore à mes yeux en une question de civilisation.

Je conçois, je ne suis pas même éloigné de penser qu'il peut exister tel état de société où le législateur, obligé d'agir sur des naturels grossiers et féroces, se voie contraint de recourir à des répressions plus fortes. Je ne répugne point à croire que la peine capitale soit une des nécessités de l'état de barbarie. Mais le progrès de la civilisation affaiblit chaque jour cette nécessité et tend à la faire disparaître; d'un côté, à mesure que les mœurs s'adoucissent, les violences deviennent plus rares; de l'autre, la culture des esprits, qui rend la sensibilité plus vive, accroît l'efficacité relative des peines et permet d'en diminuer l'intensité. Enfin, une police plus exacte, en même tems qu'elle prévient une foule de crimes par la protection qu'elle assure aux citoyens, ajoute à la puissance des peines par la certitude de ne s'y pouvoir soustraire.

La France est-elle parvenue à ce point de civilisation qui permettrait d'effacer la peine de mort de sa législation pénale? En cas de solution affirmative, pourrait-elle atteindre ce résultat sans transition? J'inclinerais à dire *oui* sur la première question ; je n'oserais prononcer sur la seconde. Il me semble qu'à cet égard, les mœurs et l'opinion sont les meilleurs guides que le législateur puisse consulter. Qu'il supprime, sans hésiter, la peine de mort, partout où nos mœurs la repoussent. Il l'a fait pour le duel, et le duel, non-seulement n'est pas devenu plus commun, mais l'est devenu beaucoup moins qu'avant cette

réforme : qu'il la supprime également pour tous les délits politiques, sans exception ; pour l'infanticide, qui n'est jamais un acte complètement volontaire ; pour plusieurs cas d'incendie ; pour les délits composés, dont chacun, pris séparément, ne serait point puni de mort. Je ne parle pas du faux monnayage : je n'ai jamais compris quel rapport ni quelle proportion il pouvait y avoir entre de l'argent contrefait et une tête coupée.

Quand ces réformes seront faites, on en verra les résultats, et l'on ira plus loin, si l'on reconnaît la possibilité d'aller plus loin sans compromettre la sûreté publique.

Telle est notre profession de foi sur cette question si grave et si compliquée de la peine de mort. Lepelletier va plus loin : il propose l'abolition absolue et immédiate de cette peine, et il faut avouer que ses raisons sont dignes d'une attention sérieuse.

Il reconnaît, comme nous, le droit de la société ; mais, comme nous, il proclame que *de sa nécessité seule dérive la légitimité de son exercice.* Cette nécessité, il ne la reconnaît pas.

Il prouve, par des argumens très-ingénieux, l'inefficacité de la peine de mort, considérée soit en elle-même, soit relativement aux crimes qu'elle est appelée à réprimer. Il remarque avec raison que, dans l'instant où l'assemblée veut supprimer les supplices barbares, la peine de mort simple, transportée tout à coup du second au premier degré de l'échelle pénale, sera moins puissante encore qu'en tout autre tems sur l'imagination des hommes. Après l'avoir attaquée comme inefficace, il l'attaque comme immorale. Elle habitue le peuple à la cruauté, elle inspire pour le coupable une compassion qui affaiblit l'effet de l'exemple ; enfin, en cas d'erreur, elle est irréparable. Toutes ces considérations sont justes et bien développées.

Cependant, en même tems qu'il rejette en principe la peine de mort, Lepelletier établit une exception que je ne saurais admettre : elle concerne les *chefs de parti.* Je cherche en vain la raison de cette exception. On dit que l'existence d'un chef de parti peut devenir une cause de troubles ; on allègue l'utilité publique : c'est, suivant moi, tomber dans une confusion évidente. Ce n'est point assez qu'une mesure soit utile, il faut

qu'elle soit juste ; et d'ailleurs, il ne faut, dans l'administration de la société, demander à chaque chose que le genre d'utilité auquel elle est destinée par sa nature : autre est l'utilité du Code, autre l'utilité du canon. La loi pénale est instituée pour punir les actes coupables, et non pour détruire les individus dont l'existence pourrait être incommode ou dangereuse. On sent, d'ailleurs, quelle effrayante latitude est renfermée dans ces mots, *chef de parti*, et combien les passions sauraient en abuser.

Poursuivant l'examen des peines en usage sous l'ancienne législation, Lepelletier approuve celle des travaux publics (autrefois des galères), en tant que fondée sur le travail ; il la condamne comme trop susceptible d'arbitraire dans son exécution. La flagellation ne lui paraît qu'un simulacre de peine à la fois dégoûtant et inefficace. La marque, qu'on s'étonne de retrouver encore dans nos codes modernes, est rejetée à la fois comme peu utile et comme incompatible avec le système des peines temporaires. Quant au bannissement de province à province, l'orateur n'a pas de peine à en démontrer la ridicule inconséquence.

Des peines afflictives, il passe aux peines infamantes. Il en adopte le principe, et j'aurais désiré trouver dans son rapport les motifs qui ont pu déterminer cette adoption, dont la convenance laisse des doutes dans mon esprit : mais il propose d'en simplifier l'application, en rendant moins nombreuses les formules portant infamie.

Quant aux peines pécuniaires, il n'en dit qu'un mot, et c'est pour signaler la confusion qui régnait à cet égard dans l'ancien système de notre législation. Cette confusion n'a pas tout-à-fait disparu de nos lois nouvelles.

Toute cette partie du rapport, qui contient l'examen et la critique de l'ancien système pénal, est remarquable par une bonne méthode, par une discussion lumineuse, par une saine philosophie. Je suis moins satisfait de la seconde partie, où le rapporteur présente les bases du système nouveau qu'il veut établir. Apparemment qu'en législation, comme en beaucoup d'autres choses, *la critique est aisée et l'art est difficile.*

Je sais que l'on aura toujours des considérations très-puissantes à alléguer contre toute peine possible. Infliger une peine, c'est produire du mal, et l'humanité trouvera toujours des argumens plausibles contre toute création de ce genre. Il est vrai que, du moins en principe, c'est produire un mal moindre pour en éviter un plus grand : mais ce moindre mal est immédiat, et le bien qui en résulte ne l'est pas également; l'un tombe sous les sens, l'autre n'est aperçu que par la réflexion et ne se montre que dans un avenir éventuel. C'est donc une tâche extrêmement difficile que d'inventer des pénalités contre lesquelles la philantropie n'ait pas de réclamation à élever. Lepelletier a-t-il résolu ce problème? Nous ne le pensons pas.

Son projet admet trois peines afflictives, le cachot, la gêne, la prison; et une seule peine infamante, savoir, la dégradation civique pour les hommes, le carcan pour les femmes.

Nous avons indiqué nos doutes sur le mérite des peines infamantes. Des peines afflictives, une seule, la prison nous paraît bien conçue. La séparation des prisonniers et l'usage du travail dans les maisons de détention sont des institutions utiles et dont on doit savoir gré à leurs fondateurs. Je n'en dirai pas autant de la peine du cachot. Être enfermé seul, sans lumière, avec les fers aux pieds et aux mains, avec une ceinture de fer autour du corps, de la paille pour lit, du pain et de l'eau pour toute nourriture, seulement pendant quelques jours, serait un châtiment rigoureux : pendant douze ou vingt-quatre ans, ce serait un supplice effroyable. Je ne vois pas, avec une telle peine, ce que l'humanité aurait gagné à la suppression des tortures, ou plutôt, je ne vois pas comment on pourrait se vanter de les avoir supprimées.

La peine de la gêne est moins cruelle; je crois pourtant qu'elle l'est trop encore pour obtenir place dans un code de lois humaines.

Néanmoins, tout en réprouvant la nature de ces peines, je dois applaudir à la disposition qui présente aux condamnés le travail comme un adoucissement à la rigueur habituelle de leur situation, et qui le leur *permet,* deux ou trois jours par semaine, à titre de récréation, si j'ose ainsi m'exprimer. Cette idée est à la fois ingénieuse, humaine et morale.

Je ne sais s'il faut accorder la même approbation à une autre mesure, celle qui ouvre une fois par mois au public les portes de la prison, et qui l'appelle à contempler les condamnés accablés sous le poids de leurs fers. J'aperçois bien ici le dessein d'effrayer par l'exemple; mais, outre le peu de confiance que j'aurais dans la puissance d'un pareil moyen, je ne puis penser qu'avec une profonde répugnance à cette sorte d'exposition publique, qui ferait d'une maison de force comme une ménagerie, et des détenus des espèces de bêtes féroces que les oisifs viendraient voir par curiosité enchaînées dans leurs cages. La conception ne me semble pas heureuse.

Nous avons donné une certaine étendue à l'analyse de ce rapport qui nous paraît, malgré nos critiques, le morceau le plus important et le mieux pensé qui soit sorti de la plume de Lepelletier, et qui d'ailleurs peut encore aujourd'hui même être médité avec fruit. Après ce morceau, celui qui mérite le plus de fixer l'attention est un plan d'*éducation nationale*, préparé pour la tribune de la convention, et que la mort de son auteur empêcha d'y présenter. Commençons par en exposer les bases; nous en dirons ensuite notre pensée.

Convaincu que la nation française avait besoin d'être régénérée, Lepelletier voulait accomplir cette réforme par le moyen de l'éducation publique. Il proposait de fonder, dans chaque canton de la république, un grand établissement d'éducation où chaque père de famille serait tenu d'envoyer ses enfans, depuis leur cinquième jusqu'à leur douzième année révolue pour les garçons, jusqu'à leur onzième année seulement pour les filles. Là, tous recevraient une instruction commune, seraient soumis à un régime semblable, occupés aux mêmes travaux corporels, principalement à la culture de la terre. Les frais de l'établissement seraient supportés par tous les citoyens, non par contribution égale, mais au prorata de leurs autres impositions; par ce moyen, le riche se trouverait amené indirectement à faire les frais de l'éducation du pauvre. La surveillance serait exercée par les pères de famille, qui, tous les ans, nommeraient à cet effet un comité de cinquante-

deux membres; pour que la surveillance fût plus complète, chaque membre du comité viendrait à son tour résider dans l'établissement pendant une semaine.

Il serait injuste de méconnaître dans la conception générale et dans les détails de ce projet l'œuvre d'une tête pensante. Je suis même persuadé que les intentions de son auteur étaient très-louables et très-pures. Cependant, loin d'être disposé à l'adopter (quand même je le croirais praticable, ce qui est fort douteux), je confesse que mes idées en fait d'éducation y sont diamétralement opposées.

1° Je ne crois point qu'une nation se régénère ainsi d'un coup de baguette. La régénération d'un peuple est l'ouvrage du tems, des institutions, des lumières. Elle doit s'accomplir avec maturité comme les grandes révolutions de la nature.

2° Le projet repose sur la complète spoliation de la puissance paternelle. Ce principe eût sans doute fait fortune à Sparte, où l'homme ne vivait point pour lui-même, et se voyait confisqué corps et biens au profit de l'état. Elle pourrait convenir au système théocratique, dans lequel le gouvernement n'existe point pour les sujets, mais les sujets pour le gouvernement. Je doute qu'il soit accueilli parmi nous, qui ne voyons dans la liberté publique que la somme des libertés individuelles, et qui, à force d'y penser, sommes enfin arrivés à cette grande découverte, que *la liberté est le pouvoir de faire ce qu'on veut ;* en d'autres termes, qu'*être libre, c'est être libre.*

3° L'auteur de ce projet n'admet d'autre éducation que l'éducation publique, *même pour les filles.* Moi, tout au contraire, je ne regarde l'éducation publique que comme un supplément, souvent nécessaire, mais toujours incomplet, à l'éducation domestique, et je trouverais une souveraine injustice à forcer celui qui peut faire traiter convenablement sous ses yeux son enfant malade, de l'envoyer à l'hôpital. Quant aux filles, je pense que l'éducation publique est précisément l'opposé de ce qui leur convient.

4° L'auteur veut une instruction commune sous la direction du gouvernement. Je n'admets, au contraire, en fait d'enseignement public, que la libre concurrence des doctrines, et

je rejette complètement le principe de l'*unité*, qui n'est, sous un autre nom, que le principe de l'*autorité*, fondement des gouvernemens absolus ou théocratiques.

5° Quelque séduisante que paraisse, au premier coup d'œil, l'idée de faire payer au riche l'éducation du pauvre, il me paraît difficile de la concilier avec la justice distributive et le respect des propriétés. Certes, c'est un grand mal dans un état que l'excessive inégalité des fortunes; mais un sage législateur y remédie en favorisant par ses institutions la division continuelle des propriétés, et non en prenant brusquement à l'un pour donner à l'autre.

On trouvera des idées saines dans l'opinion émise par Lepelletier sur une proposition relative à la liberté de la presse. L'orateur y indique avec sagacité les causes de la difficulté d'une bonne loi répressive en cette matière. « Si l'on prohibe ces délits (les délits de la presse) d'une manière générale, la loi peut servir à punir des innocens, à persécuter les citoyens, à rendre les tribunaux juges arbitraires des pensées, et à enchaîner la liberté. Si, au contraire, on veut caractériser les délits, la loi reste sans effet, parce qu'alors les malfaiteurs, sachant se mettre hors des termes de la loi, ne sont plus punissables par elle. » Il n'est qu'un remède à ce double inconvénient; c'est le jugement par jury. Nous ne le possédons pas encore, et tout, cependant, en fait sentir la nécessité.

On trouvera encore dans ce volume quelques autres morceaux; une Opinion sur *le droit de paix et de guerre*, une *Vie d'Épaminondas*, écrite par Michel Lepelletier à l'âge de huit ans et demi, etc. Tous ne sont ni d'un égal intérêt, ni d'un égal mérite; mais, en faisant un choix dans ces *Œuvres*, on peut y recueillir de l'instruction et plusieurs vues utiles. L'auteur montre des connaissances solides, principalement en législation; son esprit est grave et méthodique; son style n'a point un grand éclat, mais il ne manque ni de clarté, ni de précision, ni de fermeté. C'est, en un mot, un de ces livres qu'on peut se dispenser de lire, mais qu'on ne regrette point d'avoir lu.

BERVILLE.

LITTÉRATURE.

PRINCIPI DI ESTETICA; etc. — *Principes de la théorie générale des beaux-arts;* par M. TALIA (1).

Le mot *Estetica* est nouveau, je crois, dans la langue italienne; il dérive, suivant M. TALIA, d'un verbe grec qui signifie *sentir* (sans doute Αἰσθάνομαι). D'après cette étymologie, l'*Estetica* (Esthétique) serait la *théorie des sensations.* Mais, comme notre auteur ajoute qu'elle est aux beaux-arts en général ce que la poétique est à la poésie, j'ai cru donner de son livre une idée plus précise et plus claire en traduisant ce mot par ceux de *Théorie générale des beaux-arts.*

L'auteur, dans une savante introduction, examine les ouvrages qui ont été composés sur le même sujet par *Aristote*, *Muratori*, *Gravina*, *Vico*, *Mario Pagano*, *Parini* et quelques autres écrivains célèbres. Nous ne nous arrêterons pas sur cette partie du livre où M. TALIA montre beaucoup d'érudition et de sagacité, mais qui a l'inconvénient de rappeler des doctrines ou trop connues, ou trop oubliées pour mériter un nouveau commentaire, surtout lorsque des théories récentes, prêtes à envahir le domaine des arts, réclament l'examen du philosophe et du critique.

M. TALIA s'attache ensuite à séparer l'*Esthétique* de la métaphysique. « Celle-ci embrasse les impressions que tous les sens produisent sur l'esprit : celle-là, négligeant les perceptions trop matérielles du goût, de l'odorat et du tact, se borne

(1) Venise, 1827; imprimerie d'Alvisopoli. 2 vol. in-8° de 290 à 305 pages. Prix, 12 fr. Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, pag. 616, l'annonce d'une première édition de cet ouvrage, qui a paru à Venise en 1822, sous le titre de *Saggio* (Essai) *di Estetica.*

aux sensations plus pures de la vue et de l'ouïe ; et comme ces sensations sont toujours accompagnées de plaisir ou de dégoût, elle recherche, soit dans les objets extérieurs, soit dans nos sens et dans notre esprit, les causes de ces effets si divers. Ainsi, les objets qui plaisent à la vue et à l'ouïe étant ceux qui ont été nommés *beaux*, l'*Esthétique* est d'abord la théorie de la beauté *sensible* ou physique. Quant aux objets qui déplaisent, ou elle les dédaigne, ou elle ne s'en occupe que pour les rendre propres à plaire; et en cela son but est encore la beauté. Appliquant les mêmes principes aux actions et aux affections, elle devient la théorie de la beauté *morale;* et comme les sujets qu'elle embrasse doivent satisfaire, non-seulement les sens et le cœur, mais encore l'intelligence, l'*Esthétique* est aussi la théorie de la beauté *intellectuelle*. Mais l'*Esthétique* étant un art, ce sera surtout à ces différentes beautés imitées par les arts qu'elle devra s'attacher; elle sera donc la théorie de la beauté *physique*, *morale* et *intellectuelle*, envisagée comme produit des arts. Or, les beautés *artificielles* prenant leur source dans celles de la nature, c'est par l'étude de la nature qu'elle devra commencer; et non contente d'indiquer la beauté qui existe, tant dans ses ouvrages que dans ceux de l'art, elle devra enseigner encore à la reproduire et à la goûter; d'où résulte, dit M. Talia, la division de ce traité en trois parties, dont la première a pour but de définir les caractères de la beauté naturelle; la deuxième, de rechercher comment sur ce modèle se forme la beauté artificielle; et la troisième, de diriger le goût, soit dans la composition, soit dans le jugement des œuvres de l'art. » Sans vouloir chicaner l'auteur sur cette division, nous remarquerons que la troisième partie semble avoir le même objet que la seconde : l'indication des lois que doivent suivre les arts dans l'imitation de la nature.

Au commencement de la première partie, consacrée à la beauté naturelle, M. Talia nous donne une nouvelle raison pour laquelle les sensations qui proviennent du goût, de l'odorat et du tact sont exclues de la qualification de *belles*. « C'est,

dit-il, que les qualités des corps qui frappent ces sens passent en quelque sorte dans l'individu qui en éprouve l'effet, tandis que les qualités des corps qui frappent la vue et l'ouïe demeurent *inhérentes* à ces mêmes corps, sans aucune communication ni altération de substance; d'où l'on peut conclure que l'adjectif *beau* s'applique aux objets eux-mêmes, tandis que l'adjectif *bon* qualifie une impression qui a lieu dans nous. » L'auteur, après cette distinction, au lieu de définir la beauté, trouve plus facile et plus sûr de nous la montrer dans une élégante description de tout ce qui charme l'œil et l'oreille. Les chapitres où il considère la beauté dans les êtres inorganiques, dans les végétaux, dans les animaux et dans l'homme, offrent un tableau brillant et poétique des merveilles de la nature. M. Talia y déploie avec profusion les inépuisables ressources de sa langue, et prouve qu'un heureux talent d'exécution s'unit en lui aux doctes investigations de la théorie. Il recherche ensuite quel est l'effet particulier des couleurs, des surfaces, des formes, des mouvemens, des sons, de la combinaison de ces divers accidens en un seul objet, et de plusieurs objets entr'eux. Examinant ici cette question : Si la nouveauté est une condition nécessaire de la beauté? il est d'avis que l'absence de la nouveauté dans un objet nuit au *sentiment*, mais non à l'*opinion* de sa beauté; « car, dit-il, nous ne pouvons nous dispenser de reconnaître dans cet objet la beauté qui nous a déjà plu; et s'il nous plaît moins, il n'en est pas moins beau, les qualités qui procurent aux facultés de l'homme le plaisir de la beauté étant attachées à cet objet. » Raisonnement plus spécieux que juste, dont nous espérons faire bientôt sentir la faiblesse.

« Jusqu'ici, poursuit l'auteur, nous avons démontré qu'il existe dans les objets physiques certaines qualités qui produisent en nous un *sentiment* agréable que nous exprimons en leur attribuant le nom de *beaux*. Mais, si on les considère plus attentivement, on s'assure que ces qualités sont de deux sortes : les unes appartenant à leur état matériel, qui sont purement extérieures; les autres qui existent *sous cette apparence*,

et qui appartiennent plutôt à la condition spirituelle des êtres, s'ils sont animés, ou à certaines analogies avec ce que nous appelons esprit, s'ils sont inanimés; ce qui nous conduit à parler des beautés où sont mêlées les qualités physiques et spirituelles, et que je nommerai beautés *d'expression.* » Je remarque ici que l'auteur, après avoir décrit une multitude d'objets qu'il suppose posséder la beauté *sensible* ou purement physique, nous fait passer aux beautés mixtes qu'il nomme *beautés d'expression*, sans nous avoir dit en quoi consiste précisément la première espèce de beauté, ni comment elle peut exciter en nous un *sentiment* quelconque, sans nous offrir l'*expression* d'un sentiment analogue.

Quant aux *beautés d'expression*, l'auteur dit en général qu'elles indiquent dans l'aspect extérieur des objets certaines affections plus ou moins réelles, si les objets sont animés; illusoires et supposées, s'ils ne le sont pas; « d'où il suit que, bien que ces beautés se montrent dans l'apparence d'un objet, elles n'y résident pourtant pas, mais elles sont placées *au-dessous*, comme *cachées par l'aspect extérieur des choses*, et leur impression n'est pas, comme dans les beautés physiques, de corps à corps, mais d'esprit à esprit. » Ce langage est assez obscur, et M. Talia me semble en général plus heureux dans ses descriptions que dans ses définitions. Il divise les beautés d'expression en deux classes principales, qui ont pour caractères le sublime et la grâce, et il nous montre, dans des détails pleins de finesse et de goût, leurs rapports avec les différens êtres. Il comprend ensuite, sous la dénomination de beautés *spirituelles*, celles qu'il a d'abord désignées séparément comme beautés *intellectuelles* et *morales*. Ces beautés, qui consistent en actions vertueuses, en qualités morales et en vérités intellectuelles, n'ont, suivant lui, aucun besoin pour être senties de l'intermédiaire des sens; il en voit la source dans ces trois facultés de l'homme : la sensibilité, la volonté, la raison. Je ne le suivrai pas dans les recherches métaphysiques où l'entraîne cette partie de son sujet. J'observerai seulement que les beautés qu'il qualifie de *spirituelles* sont peut-

être moins indépendantes qu'il ne le suppose du ministère des sens, et qu'une beauté absolument étrangère à leurs impressions, si tant est qu'elle existe, ne fait point partie du domaine des arts. Mais je rencontre ici un chapitre excellent, qui toutefois, aussi bien que plusieurs de ceux qui le suivent, paraîtrait mieux placé dans la deuxième partie de l'ouvrage. L'objet de ce chapitre est de prouver que les arts ont pour but de guider l'homme vers le beau intellectuel et moral, non par la voie de l'enseignement, mais par l'attrait du plaisir, en quoi leur influence est d'autant plus puissante et plus sûre. « Il suffit, dit M. Talia, que ce plaisir soit innocent pour que l'imitation soit louable (*retta*). Un tel plaisir, en même temps qu'il exerce noblement nos facultés, prépare notre esprit à concevoir une beauté plus parfaite; il l'épure, l'aiguise et le rend dédaigneux du laid, c'est-à-dire du désordre et du vice. Que si quelqu'un, par un excès d'austérité, se plaint de ce que les beaux-arts, pour se rendre plus agréables à l'imagination et au cœur, entourent la beauté spirituelle d'ornemens trop attrayans et allèchent les sens afin de captiver l'esprit, qu'il veuille bien considérer que les plaisirs innocens des sens, de l'imagination et du cœur sont aussi dans l'ordre de la Providence, qui nous a elle-même prodigué des jouissances sans nombre. Lorsque celles-ci, aussi bien que celles que nous offrent les arts, ne nous servent pas de sentier pour nous élever vers une beauté plus sublime et plus parfaite, la faute en est à la paresse et à la distraction de notre esprit. » Ces observations font honneur, selon moi, à la saine raison et à la perspicacité de M. Talia. Mais je ne puis être de son avis, lorsque, plus loin, il voudrait, par respect pour la pudeur, limiter l'emploi du nu dans la sculpture, et la réduire à se conformer aux usages de la vie réelle. La sculpture est de tous les arts celui qui se prête le moins à la reproduction exacte de ce qui est; lui imposer de tels sacrifices, c'est le rendre muet ou ridicule; c'est l'anéantir. Je ne partage pas non plus l'opinion de M. Talia, lorsque, demandant avec raison que la mythologie soit exclue des sujets modernes,

il se fonde sur ce qu'elle engagerait à les traiter sous le rapport de la beauté corporelle, et retarderait ainsi chez l'homme la conception de la beauté spirituelle. Parler à l'esprit par l'intermédiaire des sens est à la fois le premier précepte et le plus heureux privilége des arts.

L'auteur, comme s'il craignait d'avoir fait ici une concession aux romantiques, se hâte, dans le chapitre suivant, de condamner l'imitation exacte de la nature, le vague des pensées et la mysticité du langage. « Les imitations des arts, dit-il, doivent se montrer *belles* et non pas *vraies*. » Ce principe est trop absolu. *Rien n'est beau que le vrai*, a dit un auteur qu'on n'a pas encore accusé de romantisme; mais cela ne veut pas dire que tout ce qui est vrai soit beau. M. Talia revient ensuite à l'idée déjà énoncée que les arts doivent s'efforcer de rendre les hommes meilleurs. Toutefois, ajoute-t-il, leurs travaux supposent des juges compétens, et il jette en passant une sorte de défaveur sur les ouvrages composés pour plaire à la multitude; ce qui me semble peu d'accord avec le principe que le but des arts est d'améliorer l'espèce humaine. Pour nous, au contraire, nous plaçons au premier rang celles de leurs productions qui frappent les intelligences les plus nombreuses, et leur influence sur les masses nous semble une de leurs plus belles prérogatives.

Nous passerons sous silence les premiers chapitres de la deuxième partie, où l'auteur recherche si l'idée de la beauté est innée chez l'homme, s'il existe parmi les êtres créés une beauté parfaite, et comment se forme la beauté idéale, pour arriver tout d'un coup à la beauté artificielle, qui, d'après lui, résulte de l'imitation des trois genres de beauté qu'il a indiqués dans la première partie (beauté *matérielle*, beauté *d'expression*, beauté *spirituelle*). « Mais, dit-il, l'art a encore une beauté qui lui est propre, laquelle consiste dans une imitation parfaite. Certains objets, qui ne sont pas beaux en eux-mêmes, nous causent le plaisir que donne la beauté, lorsqu'ils sont imités avec talent. C'est, 1° qu'ils sont parfaits dans leur laideur; 2° qu'ils exercent l'intelligence, qui se plaît à comparer l'imi-

tation avec l'original; d'où naît une quatrième espèce de beau, qui ne résulte pas de la perfection de la beauté, mais de la beauté de la perfection. » Plus haut, M. Talia posait en principe que les imitations des arts doivent être *belles* et non pas *vraies*. Maintenant il admet que tout objet parfaitement imité peut produire la même impression que le beau; n'est-ce pas tomber dans deux excès contraires?

Après avoir sagement recommandé aux artistes de concilier l'unité d'intention avec la variété des moyens, M. Talia récapitule ainsi les bases de sa théorie : « Si l'artiste représente des objets doués d'une beauté *sensible* (ou physique), il rassemble en un tout harmonieux leurs beautés les plus exquises qui se trouvaient répandues dans des objets divers; s'il représente des objets qui ont la beauté *d'expression*, il choisit son point le plus efficace et le plus opportun, relativement à l'état où il les place; s'il représente des objets *spirituellement beaux*, il s'efforce de donner le plus d'énergie possible aux pensées, aux actions, aux affections qu'il contemple, faisant en sorte que toutes les parties, même matérielles de son travail, contribuent à ce dessein; enfin, s'il représente des objets qui ne soient pas beaux, ou même qui soient laids, il tâche, par une exécution parfaite, de les rendre le plus complets possible relativement à leur condition naturelle et aux circonstances où il se propose de les placer. Tous les efforts de l'artiste tendent donc à saisir le sujet dans son meilleur point, et à fixer ce point dans ses travaux. » Nous ignorons si les artistes comprendront aisément ces principes; pour nous, ils nous paraissent compliqués et obscurs en bien des points; ce dont l'auteur se serait convaincu lui-même s'il était descendu plus souvent de la théorie aux applications et aux exemples. Nous essaierons, dans la suite de cet article, d'indiquer l'origine de ces complications et de cette obscurité. Dans les derniers chapitres de la deuxième partie, l'auteur consacre à chacun des beaux-arts des réflexions judicieuses où nous regrettons de ne pouvoir le suivre. Nous sommes aussi contraints d'énoncer rapidement les matières qu'il traite dans sa troisième partie. Après avoir

établi que le goût se compose de sensibilité, d'imagination (1) et de jugement, il en retrace les principaux caractères, la correction, la pureté, l'élégance, etc. Il envisage ensuite le goût dans ses rapports avec le sujet et avec le style, et parcourt les principales qualités du style, qui sont, d'après lui, la convenance, la constance, la clarté et l'ornement. Cette partie de l'ouvrage abonde en observations fines, en rapprochemens ingénieux et en préceptes utiles, sur lesquels nous voudrions pouvoir fixer l'attention du lecteur. Mais nous lui avons promis un examen plus attentif des idées de M. Talia sur le beau, et il nous reste à peine l'espace nécessaire pour remplir cette tâche difficile.

Ce qui nous frappe d'abord dans la théorie de cet auteur, c'est sa complication. Après avoir divisé le beau en *naturel* et *artificiel*, il subdivise les beautés naturelles en beautés *sensibles* ou plutôt *sensuelles*, beautés d'*expression*, et beautés *spirituelles*, subdivisées elles-mêmes en *morales* et *intellectuelles*. Il nous dit que la beauté *artificielle* consiste dans l'imitation de ces différentes sortes de beautés, et toutefois il trouve encore dans les productions des arts une beauté d'un autre genre, beauté qui n'est point incompatible avec la reproduction d'un objet laid ou hideux; ce n'est plus alors la *perfection de la beauté* qui nous plaît, c'est la *beauté de la perfection*. Il me semble que M. Talia, comme la plupart de ceux qui ont parlé du beau, a été entraîné dans des difficultés sans nombre par

---

(1) L'auteur, divisant l'imagination (*immaginazione*) en active et passive, voudrait que la première fût exclusivement nommée *fantasia* (terme que notre langue ne peut rendre que par le même mot d'*imagination*); et il se fonde sur ce que *fantasia* dérive du verbe *infantare*, *enfanter*. Une telle étymologie m'a surpris, je l'avoue, chez un écrivain aussi instruit. *Fantasia* est un mot tout grec, φανταστία, faculté de concevoir des images, φαντάσματα, de φαίνω, paraître. *Infantare* vient, au contraire, du mot latin *infans*, enfant *qui ne parle pas*, racine, *fari*, du grec φήμι, parler. Je n'aperçois aucun lien de parenté entre ces deux familles de mots.

une première erreur : cette erreur consiste à faire de la beauté une qualité inhérente aux objets, au lieu de la considérer comme une sensation qui se passe en nous-mêmes. Si la beauté était inhérente aux objets, le même objet paraîtrait également beau à tous les hommes; il n'en est rien : que dis-je? l'impression d'un objet n'est pas constamment la même sur le même individu; sa beauté varie suivant le point de vue où il est placé et suivant les dispositions accidentelles de celui qui l'observe. Si quelques objets font sur un grand nombre d'hommes un effet à peu près semblable, cela tient à l'analogie des organisations et des habitudes; mais, à côté de cette masse qui s'accorde sur un point, existent d'autres masses qui perçoivent des impressions toutes différentes. Entre ces diverses organisations, qui soutiendra que la sienne est la bonne? Si, par impossible, il nous advenait un sixième sens, combien nos idées sur tout ce qui nous environne seraient bouleversées! Ceci nous ramène à une vérité trop souvent méconnue: l'homme ne conçoit que des idées de rapport; et cette question que le fabuliste met dans la bouche d'un des compagnons d'Ulysse,

Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre?

est plus raisonnable et plus profonde qu'elle ne semble au premier aspect. Quand nous déclarons que telle forme est *belle*, il n'y a là d'absolument vrai que le *sentiment*, l'*idée* de la beauté qu'elle excite en nous. Raisonner de la beauté comme d'une qualité inhérente aux objets, c'est donc se jeter dans des embarras inextricables. Les objets, dans les sensations qu'ils nous causent, agissent comme signes; ils ne sont pas plus *matériellement beaux* que ne le sont les mots et les caractères d'une langue. Ce vers d'Homère est admirable, aux yeux de l'helléniste; aux yeux d'un autre, ce n'est qu'une ligne de caractères bizarres. Cette montagne hérissée de rochers est sublime pour l'admirateur de la nature; pour tel homme grossier, c'est une masse informe et hideuse. M. Talia était sur la voie de cette vérité, lorsqu'il a dit que l'*Esthétique* doit rechercher, soit dans les objets, soit *dans nos sens et dans notre esprit*, l'on-

gine des sensations de plaisir et de dégoût que nous éprouvons, et je suis fâché que ce dernier point de vue du sujet n'ait pas été approfondi par l'auteur. Il s'est encore rapproché de cette même vérité, en faisant remarquer que les qualités qui frappent le goût, l'odorat et le tact passent en quelque sorte dans l'individu qui les éprouve, et que leur impression a lieu *dans nous*. Mais pourquoi ne pas étendre cette observation aux deux autres sens? N'est-ce pas, d'ailleurs, trop obéir à l'usage capricieux des langues que d'exclure absolument les trois premiers de toute participation au sentiment du beau? L'idée de la beauté est originaire du sens de la vue; cela est évident. Les perceptions de l'ouïe furent ensuite nommées *belles* par métaphore. Sans doute, celles des autres sens sont plus bornées, plus matérielles. Toutefois, peut-on nier qu'il résulte de l'odorat certaines affections morales? Quand nous disons : Cette matière a un *beau poli*, notre expression ne se rapporte-t-elle pas surtout au plaisir du tact? N'est-ce pas par le tact que l'aveugle-né perçoit la plupart de ses idées de la beauté? D'ailleurs nos impressions ne se modifient-elles pas réciproquement? Cette rose serait-elle aussi belle à mes yeux sans la suavité de son parfum? Si ce serpent me fait horreur, n'est-ce pas qu'une sensation dérivée du tact m'avertit d'un dégoût et d'un danger qui font disparaître le charme de ses couleurs et la gracieuse agilité de ses replis? Il semble donc que tous les sens participent au plaisir du beau, en proportion de leur influence intellectuelle et morale; et c'est sans doute par ce motif que les beaux-arts s'adressent de préférence à la vue et à l'ouïe. Toujours actifs, toujours en rapport avec ce qui nous environne, malgré les distances et les obstacles, ces deux sens sont les ministres favoris de l'intelligence. Pour eux, dans la nature, tout a une âme et un langage : la fleur qui s'incline nous avertit que la jeunesse est éphémère; l'écueil battu des flots nous peint les combats qui assiégent la vertu; le murmure du ruisseau nous invite à la paix de l'âme; le souffle plaintif des vents nous parle de mort et de résignation. Ce sentiment, cette idée, cette impression morale que nous offre plus ou moins

chaque objet, est ce qui en constitue la beauté. Mais, bien qu'elle soit aussi diverse que les conceptions de notre âme, on ne peut pas dire qu'elle soit de plusieurs natures. Il n'y a point de beauté purement *physique ;* car la beauté est la *pensée* qu'éveille en nous chaque objet. Il n'y a pas non plus de beauté *spirituelle*, comme l'entend M. Talia; car l'homme n'entre en rapport avec ce qui n'est pas lui que par le ministère des sens. Soit donc qu'elle résulte de l'effet immédiat d'un objet, ou de son souvenir, ou de son image reproduite par l'imagination, la beauté, toujours née de l'impression des sens, est toujours immatérielle. Il n'y a, en un mot, qu'un seul genre de beauté, la *beauté d'expression;* et cette beauté, répandue à nos yeux sur tous les êtres, depuis le brin d'herbe jusqu'au chêne, depuis l'insecte jusqu'au cétacé, depuis le grain de sable jusqu'au roi des astres, est ce qui fait pour nous le charme des productions de la nature.

Mais le langage de la nature est vague et obscur; son livre ressemble à ces feuilles mystérieuses que la Sibylle avait livrées au caprice des vents : les pages en sont éparses, tantôt déchirées, tantôt effacées. Ainsi à tout instant des signes se heurtent d'une manière bizarre ou contradictoire. L'homme de génie, à l'aide d'un sublime commentaire, parvient sans doute à démêler ce langage; mais la multitude ne pourrait le comprendre, s'il ne lui en donnait la traduction dans une langue qu'il a créée : cette langue, ce sont les arts.

Les arts, selon toute apparence, ont d'abord copié servilement la nature. L'artiste s'est ensuite aperçu qu'il y avait dans son modèle des traits qui en affaiblissaient l'expression, et il les a effacés. Amené par là à faire un choix, il a d'abord imité de préférence les objets qui excitaient immédiatement chez la plupart des hommes l'impression agréable qu'il voulait produire, et ces objets ayant été nommés *beaux*, l'*imitation du beau* a été considérée comme le but des arts libéraux, qualifiés eux-mêmes d'*arts d'imitation*. Mais, plus tard, l'artiste a découvert que des objets dont l'impression immédiate était désagréable pouvaient, au moyen de certaines combinaisons, de certains

contrastes, ou produire par eux-mêmes l'impression de la beauté, ou la rendre plus vive dans les autres objets; il en a tiré parti dans ses compositions, et c'est ainsi que le laid a servi à exprimer le beau, ou, pour parler plus exactement, l'artiste, en changeant le point de vue des objets, en a changé l'expression. Il a vu que le crime rendu odieux relevait l'éclat de la vertu : de là la tragédie; il a vu que le laid tourné en ridicule produisait une impression inverse, mais non moins agréable que celle du beau : de là la comédie et toutes les productions du même genre. Parvenus à cette période, les arts semblent avoir atteint leur perfection. Mais alors, si l'on n'entend par *beau* que ce qui produit *immédiatement* la sensation de beauté, l'*imitation du beau* n'exprimera point d'une manière complète les moyens qu'ils emploient et le but qu'ils se proposent. Les arts n'*imitent* plus exclusivement le beau ; ils l'*expriment*. Si vous les qualifiez d'*arts d'imitation*, il en est que je ne sais à quel titre comprendre parmi eux, tels que l'architecture, et même la danse et la musique. S'ils ont pour but l'*imitation du beau*, j'ai de la peine à concevoir que l'épisode d'Ugolin, le caractère de Richard III, Don Quichotte, le quatrième acte de Britannicus, et le Tartufe, soient des chefs-d'œuvre; mais, si les arts ont pour but l'*expression du beau*, je comprends alors qu'il est mille moyens d'exciter le sentiment ou la pensée qui le constitue, et que le plus direct, l'imitation du beau proprement dit, n'est pas toujours le plus ingénieux ni le plus vif. Que si, dans certains cas, la reproduction d'un objet laid parvient à plaire, je n'aurai pas besoin de dire que *la beauté de la perfection* remplace *la perfection de la beauté ;* je dirai que l'artiste a su nous montrer l'objet laid sous un point de vue qui l'a fait servir à l'expression du beau.

Ainsi les arts ont commencé par copier la nature; ensuite ils se sont attachés à l'imitation du beau; enfin l'expression du beau par l'imitation des objets de toute espèce les a conduits à la perfection; mais l'esprit humain ne peut s'arrêter;

Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Voilà comment, après avoir pris pour but l'expression du

beau, les arts aujourd'hui, par un amour mal entendu de la vérité, voudraient exprimer tout, beau et laid, en un mot, la création entière. C'est tout simplement anéantir l'art pour rentrer dans le vague et dans la confusion du langage de la nature. Or, ce vague, cette confusion, qui n'empêchent point ses ouvrages de plaire aux esprits supérieurs, capables de les interpréter, déplairont à tout le monde dans les œuvres de l'homme. Ces œuvres, partout empreintes de la faiblesse de l'ouvrier, ont besoin de compenser leur imperfection par l'ordre et par la clarté. Mais, dira-t-on, cette vérité absolue, image du monde réel, ne l'admirons-nous pas tous dans Shakespeare? Oui, Shakespeare, vivant à une époque et dans un pays qui en étaient encore à la première période des arts, a souvent reproduit la nature en copiste plus qu'en imitateur. Une femme d'esprit a dit qu'il instruit comme l'univers; mot ingénieux et vrai, qui ne signifie pas autre chose. Aussi, lorsqu'on veut aujourd'hui représenter Shakespeare, le traite-t-on à peu près comme la nature, élaguant, substituant, arrangeant, etc. Est-ce là, de bonne foi, un modèle à suivre? et cette confusion du beau et du laid, souvent admirable dans Shakspeare, parce qu'elle est propre à son génie et à son tems, produira-t-elle dans ses imitateurs autre chose qu'un désordre sans originalité? Ce que nous avons dit des ouvrages de la nature est applicable à la société humaine : l'expression du monde réel est partout équivoque et obscure; l'art consiste à la reproduire nette et brillante : c'est ce que refusent de comprendre les partisans des théories nouvelles. Aussi, soit qu'ils prennent pour mot d'ordre la vérité, soit qu'ils suivent les bannières de la mélancolie, voyez comme tous arrivent au même résultat, à l'obscurité! c'est que tous au fond sont séduits par la même idée, la reproduction de la nature telle qu'elle est dans son état de vague et de désordre, c'est-à-dire bien moins belle qu'elle n'est, ce désordre et ce vague étant de toutes les qualités qu'elle nous présente celles que nous réussissons le mieux à reproduire.

Ces réflexions, qui m'ont été suggérées par les idées de M. Talia, m'ont un peu éloigné de son ouvrage; j'y reviens pour

ajouter que, malgré ses imperfections, il offre, surtout dans les détails, des marques nombreuses d'une haute intelligence, d'une instruction variée et d'un goût exercé. Le style m'a paru pur, correct, élégant, harmonieux; je l'aurais voulu quelquefois moins aride dans les discussions abstraites, moins fleuri et moins poétique dans les descriptions; il m'a semblé en cela manquer un peu d'unité, ou de *constance*, pour me servir du mot employé par l'auteur. Mais, sur ce point, le goût italien est peut-être moins sévère que le nôtre, et je ne serais pas étonné que M. Talia opposât victorieusement à cette critique d'un étranger les nombreux suffrages de ses compatriotes. Il a joint à son ouvrage des commentaires sur divers fragmens des grands poètes italiens, entre autres sur un acte de l'Étéocle et Polynice d'Alfieri, et sur six chants de l'Enfer du Dante (1). Il se montre en général, dans ses remarques, admirateur aussi intelligent qu'habile critique. J'aurais voulu toutefois qu'en nous indiquant les beautés innombrables et souvent inaperçues du Dante, il fût moins avare de remarques sur les défauts qui s'y mêlent assez souvent, la raideur, la subtilité, la sécheresse, etc. La vérité est inséparable des hommages que nous devons aux grands hommes. CHAUVET.

NAPOLÉON EN ÉGYPTE, *poëme en huit chants*, par BARTHÉLEMY et MÉRY (2).

PREMIER ARTICLE.

C'est un phénomène littéraire que l'association de deux écrivains qui ne font qu'un seul et même poète, tant il se rencontre entre eux de ressemblance intellectuelle, de rapports moraux, de sympathie de talent. Ce phénomène a excité la

(1) M. Talia écrit toujours avec deux ll, *Allighieri*, le nom de famille de Dante, que j'avais jusqu'ici vu écrit avec un seul. J'ignore sur quelle autorité est fondé ce changement d'orthographe.

(2) Paris, 1828; Ambr. Dupont. 1 vol. in-8° de xv et 287 pages; prix, 7 fr. 50 c.

curiosité publique à chaque apparition d'un nouvel ouvrage de MM. Barthélemy et Méry ; mais personne n'a trouvé encore la solution de l'énigme : il convient de la donner, aujourd'hui qu'un poëme héroïque publié par eux va nécessairement réveiller dans tous les esprits le désir de savoir comment une composition qui suppose et demande l'unité dans la conception, dans les formes, dans les couleurs, a pu être enfantée, disposée, conduite et développée simultanément par deux artistes réunis pour cette autre œuvre du démon.

Méry et Barthélemy ont reçu le jour dans le même lieu, presque dans le même tems; leurs maisons se touchaient, leurs familles étaient unies; ils ont joué ensemble autour des pénates communs; ils ont appris ensemble à bégayer l'alphabet; ils ont étudié avec succès dans le même collége sans jamais se quitter. Le même soleil a formé leur tempérament, allumé leurs passions, et fait naître en eux, avec le goût des plus ardentes jouissances, cette volupté de la paresse si chère à La Fontaine. On remarque, dans l'un comme dans l'autre, ces penchans du méridional qui se laisse vivre sous un beau ciel en respirant les parfums d'une terre embaumée; mais quand le démon du travail vient à les saisir, ces hommes nonchalans avec délices passeront les jours et les nuits dans des veilles de feu.

Après de brillantes humanités, Barthélemy et Méry s'étant adoptés mutuellement par élection, comme ils l'avaient fait depuis leur enfance par une espèce d'instinct dont tant de circonstances avaient accru la force irrésistible, sentirent le besoin de se donner une seconde éducation, et se retirèrent dans la solitude. C'est là, c'est en la présence continuelle de la mer, qui rend calme et méditatif, qu'ils cultivèrent tous deux les diverses branches des connaissances humaines et les littératures anciennes et modernes. Abreuvés aux mêmes sources, ils ont acquis ensemble une instruction étendue et une mémoire qui tient du prodige. L'inspiration poétique leur est venue au même âge, comme un présent du ciel.

Le fond du caractère que leur ont fait l'habitude de vivre à

deux et la solitude est une entière indépendance : tous deux ont à un égal degré la rectitude du jugement, un tour d'esprit particulier, de la fantaisie dans l'imagination, une certaine originalité dans l'humeur, et le même genre de talent. Avec cette identité si parfaite, leur personne morale offre pourtant des différences, comme on en voit entre des frères. Celui-ci paraît plus gai et s'abandonne davantage; celui-là plus sérieux et plus disposé à écouter. Tous deux sont pleins de verve dans la conversation, quand ils s'y livrent; mais ils préfèrent la retraite où ils peuvent valoir tout leur prix, et s'appliquer, avec le sentiment du bonheur de leur intimité et des délices de leurs utiles communications, ces vers touchans de Tibulle :

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atrâ
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

Inséparables depuis l'enfance, leur amitié semble être une fusion de deux natures; et en adoptant la langue de Montaigne, ils pourraient dire mutuellement sur cette assimilation si parfaite : « Lui c'est moi; moi c'est lui. » Jumeaux, non par la naissance, mais par le cœur, par l'esprit, par les impressions, par les habitudes, par l'échange continuel de leurs facultés, par les travaux, par les plaisirs, ils sentent, ils imaginent, ils poétisent à deux, sans disparate et sans désaccord. Tant d'harmonie règne entre leurs facultés, que souvent les mêmes vers s'échappent d'eux en même tems, comme d'une seule source. Grâce à l'égalité fraternelle de leurs talens, l'un peut continuer l'ouvrage de l'autre, et ne laisser aucune trace du changement de main. Eux seuls sauraient revendiquer la propriété de tel ou tel passage, et la faire connaître au lecteur incapable de la discerner par lui-même. Des deux auteurs, lequel apporte le plus dans la mise commune? on l'ignore; peut-être ne le savent-ils pas eux-mêmes? du moins ne leur échappe-t-il jamais rien qui puisse trahir leur secret.

Mais les deux frères en poésie auraient-ils conçu en même tems la pensée de prendre l'Égypte pour sujet de leurs chants? Oui sans doute; et, si cette inspiration simultanée excitait

des doutes, même après les détails que l'on vient de lire, elle ne paraîtra plus tenir du merveilleux, après ce que je vais ajouter.

MM. Méry et Barthélemy, nés sur les bords de la Méditerranée, sur la plage même d'où notre flotte s'élança vers un but qu'elle ignorait, ont été, pour ainsi dire, bercés avec les récits de l'embarquement, du départ, de l'arrivée et des exploits de notre armée d'Orient. Marseille, véritable colonie d'Asie et d'Afrique, leur parlait chaque jour de tout ce qui regardait la fameuse expédition. Enfans attentifs et curieux, jeunes gens avides de voir et de connaître, leurs esprits se sont familiarisés de bonne heure avec les habitudes, les usages et les mœurs de l'Égypte ; ils ont causé avec tous les voyageurs venus de cette contrée ; ils ont vu les armes, les chevaux, les évolutions, les mœurs civiles et guerrières des mamelucks, devenus soldats français et citoyens de l'ancienne Phocée. Leur imagination n'a cessé de voyager dans l'Égypte ; leur mémoire, leur esprit, leur cœur, étaient remplis de ses merveilles anciennes et nouvelles ; ils en parlaient sans cesse, en sorte qu'on peut dire que le poëme de l'Égypte se composait à leur insu dans leur intérieur, et que, lorsque l'un a dit : nous chanterons l'Égypte, l'autre a pu répondre : j'y pensais. Rien que de naturel dans cette conformité ; on sent combien la solitude et l'amitié mettent les âmes à l'unisson, et leur fournissent les mêmes inspirations au même moment. Une fois cet aveu mutuel sorti de leur bouche, l'Égypte est devenue pour MM. Méry et Barthélemy une pensée fixe qui les poursuivait la nuit et le jour, et venait s'interposer sans cesse au milieu des compositions qui les entraînaient dans la lice politique, où ils ont combattu à toute outrance l'ennemi des libertés nationales. L'ennemi une fois renversé sur les ruines du pouvoir qui lui servait de rempart, les deux poëtes, libres et victorieux, se sont écriés ensemble : l'Égypte ! l'Égypte ! et, dès ce moment, ils n'ont plus voulu la quitter jusqu'à l'entier achévement du monument qu'ils avaient juré d'élever ensemble à la gloire de leur pays et à celle de l'homme prodigieux qui a gravé à jamais son nom sur

les orgueilleux tombeaux des Pharaon et sur les rochers voisins des cataractes du Nil. Ici Napoléon domine comme le génie de la guerre de civilisation, en agrandissant tout ce qui l'approche; et en effet, pour ne citer que deux exemples, voyez ce que Kléber et Desaix deviennent dans leur commerce avec la gloire du chef de l'armée d'Orient! la sublime journée d'Héliopolis et les merveilles de la Haute-Égypte ne sont-elles pas filles de la bataille des Pyramides ou de la victoire d'Aboukir? et nos soldats, quelle que fût l'auréole de triomphes brillante autour de leur tête, avaient-ils jamais uni à leur intrépidité une constance aussi admirable que celle qu'ils développèrent, dans les souffrances du désert, devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, et dans l'hôpital de Jaffa, sous les yeux du chef qui exerçait sur eux l'autorité du génie, l'ascendant suprême du commandement, et l'influence toute puissante des prodiges? Au reste, l'ouvrage de MM. Méry et Barthélemy est essentiellement national; la France, l'armée, ses chefs, les savans qui ont aussi conquis l'Égypte, personne enfin n'est immolé à un homme; Napoléon ne ravit à qui que ce soit la portion de gloire qui lui revient dans le siècle et dans la postérité.

Je n'entreprendrai pas aujourd'hui l'analyse raisonnée du poëme de MM. Méry et Barthélemy; et content d'annoncer ici que cet ouvrage, dans un genre si nouveau pour eux, annonce un progrès immense de leur talent, et une étonnante métamorphose de leur muse qui, accoutumée jusqu'ici à l'allure de la satire, sœur de la comédie, a su prendre sans effort, et soutenir avec tant de facilité le ton de l'épopée héroïque, je me bornerai à une esquisse rapide des beautés dont cette composition étincelle. Ici le portrait de Murat, tel que s'il sortait des mains savantes de l'artiste inspiré qui a jeté le général Lasalle vivant sur la toile; là, tout le grandiose du merveilleux, toute l'énergie du drame, opposés aux plus suaves descriptions: plus loin, l'étonnante action des Pyramides, dont aucun peintre de batailles ne saurait égaler la verve et l'affreuse vérité; ailleurs, le bivonac nocturne de l'armée victorieuse, tableau inconnu à notre poésie; l'occupation du Caire avec tous

les grands spectacles que Bonaparte et l'Égypte se sont donnés l'un à l'autre. Maintenant, les souffrances, les cruelles illusions du désert, le triomphe de l'armée sur ce terrible ennemi; puis, les soixante assauts de Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs; au septième chant, la peste dans la ville turque et dans le camp français, création pleine de vérité, d'imagination, d'éloquence et d'intérêt dramatique. Le huitième chant couronne toutes ces choses d'une manière digne d'elles, et finit par un magnifique épilogue qui déroule toute la vie guerrière et impériale de Napoléon, depuis le départ d'Égypte jusqu'au dernier acte du drame héroïque sur le rocher de Sainte-Hélène.

P. F. Tissot.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

74. — * *A Defence of the experiments, etc.* — Défense des expériences faites pour comparer les quantités de chaleur fournies par différentes sortes de combustibles employés en Europe et aux États-Unis; Correspondance à ce sujet avec le Comité de *l'Académie américaine des Arts et des Sciences;* — Rapport du Comité; — Observations sur ce rapport et sur la manière dont l'Académie a compris les intentions du comte de Rumford, fondateur du prix qu'elle avait à décerner; par *Marcus* Bull, membre de la Société philosophique américaine. Philadelphie, 1828. In-8° de 49 pages. (Paris, Arthus-Bertrand.)

75. — *An Answer to a short reply, etc.* — Réponse à une courte réplique à l'écrit intitulé : *Défense des expériences, etc.*, publiée à Boston; par *Marcus* Bull. Philadelphie, 1828. In-8° d'une feuille. (Paris, Arthus-Bertrand.)

Nous avons annoncé, tom. XXXII, pag. 38, l'intéressant Mémoire de M. Bull sur les différentes sortes de combustibles : ouvrage envoyé au concours ouvert par l'Académie américaine pour le prix fondé par le comte de Rumford, cet illustre propagateur des connaissances utiles, des arts économiques, et surtout de l'art du chauffage. Les expériences de M. Bull furent jugées sévèrement par le jury académique : il fut décidé qu'elles ne résolvaient aucune question, que l'auteur du Mémoire, partant de prémisses inexactes, ne pouvait arriver qu'à des conclusions fausses, à des doctrines plus dange-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

reuses qu'utiles. Cet arrêt prononcé en Amérique frappait également les expériences sur les combustibles faites sur cet objet dans les deux mondes; car les physiciens d'Europe sont entièrement d'accord avec M. Bull. On voit, par les détails exposés dans *la Défense*, par la correspondance entre l'auteur du Mémoire et le comité chargé de le juger, par la forme même des objections et des observations, que les juges se sont moins occupés du travail qui leur était soumis que de leurs idées sur le même sujet. On ne doute nullement de leur impartialité; on se plaît à reconnaître qu'ils ont été constamment animés du plus louable zèle pour la science, pour ceux qui la cultivent, pour les arts qu'elle éclaire et dirige; mais, dans l'histoire des prix académiques, on ne devra pas omettre cette décision si contraire à l'opinion du monde savant. M. Bull a bien mérité de la république des lettres en mettant sous les yeux du public cette discussion : on en tirera sans doute quelque jour d'utiles avertissemens; et les sociétés savantes, si elles continuent à distribuer des prix, feront en sorte que leurs jugemens ne soient point désapprouvés par l'irréfragable autorité du public.

76. — * *A System of universal geography, etc.* — Système de géographie universelle, suivant les principes de comparaison et de classification; par *William Channing* Woodbridge, membre de la *Société géographique de Paris. Deuxième édition*, avec des *cartes* et des *gravures*, et un *atlas*, où l'on a désigné le climat, les productions, les religions dominantes, les formes de gouvernement, les degrés de civilisation, la grandeur comparée des villes, du cours des rivières et des chaînes de montagnes.

77. — * *Ancient Geography, etc.* — Géographie ancienne, considérée dans ses rapports avec la chronologie, et comme préparation pour l'étude de l'histoire ancienne, avec un *atlas*; par *Emma* Willard, auteur d'un *Plan pour l'éducation des femmes*, présenté à la législature de l'État de New-York, et directrice de l'institution pour les jeunes filles (*the female seminary*) à Troy. On a joint à cet ouvrage des exercices sur l'usage des globes, et l'exposition des méthodes pour la construction des cartes. *Deuxième édition.*

Ces deux ouvrages sont réunis en un seul volume in-12 de 373—96 pages, portant le titre commun de *Géographie universelle ancienne et moderne, suivant les principes de comparaison et de classification.* Hartford, 1827; Oliver D. Cooke.

Nous ne pouvons affirmer que la géographie doive être en-

seignée sous la forme que les deux auteurs de cet ouvrage lui ont donnée; il faudrait, pour résoudre cette importante question, des expériences comparées, des résultats soumis à une analyse exacte, des données qu'il est peut-être impossible de se procurer. Mais n'approcherait-on point de la solution par une autre voie, moins sûre, il est vrai, parce qu'elle est moins directe, moins expérimentale, que le raisonnement y prend plus de part, et fait craindre qu'il n'y ait apporté ses illusions et ses méprises? Il s'agirait d'examiner si l'ordre des idées classées dans la tête d'un homme instruit peut différer, dans certains cas, de l'ordre le plus convenable pour l'enseignement. Les lecteurs déjà familiarisés avec la science reconnaîtront sans peine que M. Woodbridge et Mistress Willard ont présenté la géographie telle qu'il faut la savoir. En rendant justice à l'excellence du plan, nous ne prétendons point garantir l'exactitude de quelques détails; on sait que l'attention la plus soutenue laisse échapper quelques erreurs, que les investigations les plus soigneuses ne peuvent tout découvrir, et que les meilleures sources auxquelles on va puiser ne sont jamais parfaitement pures. En parcourant ce volume, nous avons aperçu quelques-unes de ces légères inadvertances; ainsi, par exemple, les terrains granitiques ne sont pas toujours aussi abruptes qu'on le dit ici, ni dans les hautes montagnes, ni près de la mer et sur les côtes; Kiatka, ville de Russie sur la frontière de la Chine, lieu d'échanges commerciaux entre les deux nations, n'est pas sur la Selinga, etc. Mais ces imperfections inévitables et sans importance réelle disparaîtront successivement; chaque édition nouvelle apportera son tribut d'améliorations: telle est la destinée des bons ouvrages.

Pour donner une idée juste du travail de M. Woodbridge, il faudrait transcrire en entier l'analyse qu'il en a faite, au lieu de se borner, suivant l'usage, à une table des matières: l'exposition de l'ouvrage y est complète, mais réduite à ses moindres termes, et n'est plus susceptible d'abréviation. On ne pourrait non plus se dispenser d'insérer en entier les indications données par l'auteur aux professeurs qui feront usage de son livre. Le laconisme de la rédaction, l'abondance et la variété des matières étonnent le lecteur, qui ne s'attendait point à une marche aussi rapide, et qui sent le besoin de régler la sienne, non d'après le nombre des pages, mais en raison de la somme des idées qu'elles contiennent. L'auteur n'a peut-être omis aucun des aspects sous lesquels on peut envisager les sciences géographiques, aucune des comparaisons entre les diverses contrées, les formes du terrain, les climats, les pro-

ductions, les phénomènes généraux ou locaux, etc. Il est donc nécessaire que ce livre soit remis entre les mains de disciples pourvus de quelque instruction en histoire naturelle. Sans connaissances minéralogiques, point de géologie ; pour les ignorans en botanique, la distribution des plantes en raison de la température et de l'élévation du sol, ces grandes et belles lois de la nature seraient inintelligibles, etc. Quant aux connaissances géométriques, on se borne trop souvent à ce qui est regardé comme absolument indispensable pour l'intelligence des cartes et des termes scientifiques, et cette faible instruction, à peine suffisante pour apprendre, ne l'est nullement pour retenir ce que l'on croit avoir appris. Un des services que M. Woodbrigde aura rendus à l'enseignement de la géographie, c'est d'avoir assigné la place qui lui convient, les enseignemens qui ont dû le précéder, ceux qui peuvent l'accompagner, pourvu que leur marche soit assez prompte, et qu'ils ne causent point de retard. Ce livre sera le guide des professeurs, si les élèves sont très-jeunes; au sortir des colléges, et plus tard encore, ceux qui voudront bien savoir la géographie n'ont rien de mieux à faire que de consulter M. Woodbridge.

La tâche de mistress Willard était beaucoup moins longue que celle de son collaborateur; cependant il n'était peut-être pas moins difficile d'établir un ordre entre des matériaux disparates, de les soumettre à une critique rigoureuse, de recueillir tout ce qu'il est utile de savoir, et de n'y laisser aucune erreur. On trouvera, dans ce *résumé* de la géographie ancienne, ce qui met en état de lire avec fruit les anciens historiens grecs et romains. Mais ne serait-il pas tems de joindre à ces études classiques celle de l'histoire des Indiens et des Chinois, non moins ancienne, non moins authentique et instructive que les annales des peuples occidentaux ? Pourquoi nous borner à la mythologie grecque, et demeurer étrangers aux conceptions religieuses des peuples qui ont aussi une littérature, des sciences et des arts, et de plus quelque illustration? Que l'histoire ancienne devienne *universelle*, ainsi que la *géographie ancienne*. En exprimant ce vœu, nous inviterons mistress Willard à faire elle-même ce nouveau travail pour la 3me édition de son ouvrage.

Un seul volume in-12 pour tant de matières! Ce phénomène tient en très-grande partie, sans doute, à l'extrême concision dont les auteurs se sont imposé le devoir, mais il dépend aussi du travail de l'imprimeur. Avec des pages de 45 à 60 lignes, suivant le caractère, on réduirait de très-gros livres à un petit

format. Il ne faut donc pas juger cet ouvrage par ses dimensions extérieures ; il ne contient pas moins qu'un très-volumineux in-8°. F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

78. — * *El Mercurio chileno.* — Le Mercure chilien, n° 1 (avril 1828). — Recueil mensuel, publié par cahiers de 48 pag. in-8°. Prix de l'abonnement, 3 *pésos* pour six mois ; chaque cahier détaché coûte 5 réaux (environ 1 franc). On s'abonne à Santiago du Chili, chez MM. don Martin Andonaegui et don Antonio Ramos, au café du Commerce, ou chez l'imprimeur, M. Ramos Rengifo.

Un Mercure au Chili ! Lorsque notre compatriote Frésier parcourait ce pays, il n'y a guère plus d'un siècle, il n'eût certainement pas soupçonné que des changemens aussi considérables pussent y être opérés en aussi peu de tems. On ne trouverait plus maintenant à Santiago des prédicateurs qui, pour donner une idée de l'union de deux saints, la compareraient à celle d'Anteros et de Cupidon. Des journaux circulent, une *société de lecture* est établie, et un *Mercure* vient d'apparaître ! Bientôt peut-être on verra s'élever un théâtre où les chefs-d'œuvre de la littérature dramatique de toutes les nations, traduits dans la langue du pays, apprendront à la nation chilienne le secret de son génie littéraire, après l'avoir étonnée par des émotions aussi nouvelles que nobles et profondes. Ce puissant moyen de civilisation ne sera point refusé à la république naissante, lorsque son gouvernement aura pourvu à des besoins d'un autre ordre et de première nécessité.

Les rédacteurs du Mercure chilien ont pour but de propager l'instruction parmi leurs concitoyens : leurs efforts ne seront point infructueux ; mais, pour instruire encore plus, et plus utilement, ce sont des livres qu'il faut mettre entre les mains de ceux qui savent lire : aucun autre moyen ne peut suppléer à celui-là. L'ouvrage périodique le mieux conçu, dont le plan est le plus digne d'approbation, et le mieux exécuté par les rédacteurs, ne peut être assez méthodique pour l'instruction populaire : les doctrines relatives à un même objet y sont distribuées dans une série de cahiers, traitées par sections détachées, sans vue d'ensemble ; et si elles étaient réunies sans qu'on les soumît à un *remaniement* général, elles ne composeraient qu'un très-mauvais ouvrage, quoique les fragmens isolés aient obtenu de justes applaudissemens. Le Mercure chilien n'échappera pas plus que toute autre publication du

même genre à cette inévitable loi. Dans ce premier cahier, il commence un *Traité du crédit public;* il passe ensuite à ce qu'il nomme *Médecine politique* (l'art de guérir les infirmités morales); l'éducation publique et l'enseignement dans les colléges sont le sujet d'un troisième article; la *médecine politique* reparaît encore une fois, et ses principes sont invoqués pour résoudre la question de l'utilité des hôpitaux, ou du moins cette question est discutée. Six pages consacrées à une section intitulée *Variétés* terminent le cahier. Après quelques mois d'intervalle, lorsque les mêmes sujets se reproduiront dans d'autres cahiers, les articles suivans pourront-ils être exactement la continuation des premiers? Ce phénomène ne serait point conforme à la nature de l'esprit humain; les meilleurs ouvrages périodiques sont des recueils de Notices ou de Mémoires assez courts sur des sujets isolés et circonscrits, dont les rédacteurs, jouissant d'une indépendance réglée par la sagesse, laissent aller leurs pensées, et ne redoutent point l'audace des hypothèses. Ces ouvrages sont d'une utilité bien reconnue, et d'ailleurs ils plaisent : on peut donc compter sur leurs succès et sur leur durée, s'ils ne sont point dépourvus du mérite qui leur est propre; mais lorsqu'il s'agit d'instruction populaire, de propagation des connaissances usuelles, ce sont des livres qu'il faut composer. Nous reproduirons cette vérité, jusqu'à ce qu'elle soit devenue triviale et généralement appliquée. N.

ASIE.

79. — * *Verhandelingen van het Bataviaash Genootschap der Kunsten en Wetenschappen.* — Mémoires de la Société Batavienne des arts et des sciences. Vol. IV, 3e édit., 1824. Vol. V, 2e édit., 1825 (1). Vol. VII, 1re édit., 1817. Vol. VIII, 2e édit., 1826. Vol. IX, 1re édit., 1823. Vol. X, 1re édit., 1825. Vol. XI, 1re édit., 1826. Batavia. Imprimerie nationale.

Nous avons donné dans notre dernier cahier (*voy.* ci-dessus, p. 132, 135) l'indication des Mémoires dont se composent les trois premiers volumes des *Mémoires de la Société batavienne.* Nous allons faire connaître les titres des Mémoires contenus dans les autres volumes publiés jusqu'à 1826.

---

(1) Dans l'envoi des Mémoires de la Société batavienne fait à la Direction de la *Revue Encyclopédique*, on a mis, par méprise, deux exemplaires du TOME IV, et l'on a oublié d'y comprendre le TOME VI

Mémoires du quatrième volume.—1° Courte description de l'île *Célèbes*, et des îles *Flores*, *Sumbara*, *Lombœ* et *Baly*, avec un vocabulaire des mots les plus nécessaires en *hollandais*, *macassar*, *bony* et *baly;* par M. J. C. M. *Radermacher.* — 2° Essai sur l'état présent de l'Indoustan et de la presqu'île à l'ouest du Gange; par le même. — 3° Détails sur l'état présent de la presqu'île à l'est du Gange; par le même. — 4° Observations sur l'état présent de la Chine, avec des détails sur les mœurs et les coutumes des Chinois; par M. *Kintsius*, missionnaire à Pékin. — 5° Observations sur la Tartarie et sur le Japon, et relation des découvertes des Russes sur la côte à l'est de l'Asie et à l'ouest de l'Amérique; par M. J. *Cruipenning.*—6° Mémoire sur les monnaies, les poids et les mesures de l'Inde hollandaise; par M. *Hooyman.* — 7° Continuation de l'histoire naturelle des Indes orientales; par M. *Van Wurmb.*

Mémoires du cinquième volume. — 1° Observations physiques sur l'arbre appelé *calappus*, et sur ses vertus; par M. J. P. *Le Dulx*, M. D. — 2° Description de l'*altingia excelsa*, appelée en malais et en javanais *rasa-mala;* par le même. — 3° Description de l'arbre appelé *ranchas;* par le même. — 4° Catalogue des plantes de Java, en latin et en javanais; par M. F. *Norona.* — 5° Description d'un oiseau paradis envoyé à la Société batavienne par M. A. *Cornabe*, gouverneur de Ternate.

Mémoires du septième volume. (Le tome sixième n'est point arrivé; *voy.* la note ci-dessus).—1° Discours sur l'état et les progrès de la Société batavienne, prononcé à la séance générale tenue le jour anniversaire de sa fondation, le 23 avril 1813; par l'honorable T. S. *Raffles*, président. — 2° Mémoire sur la question proposée par la Société batavienne : De la meilleure nourriture à donner aux enfans qui ne sont pas allaités par leurs mères ni par des nourrices; par M. C. *Terne*, M. D. de Leyden. Ce Mémoire a obtenu une médaille de la valeur de cent ducats d'or. — 3° Essai sur les manières et les coutumes des habitans de la montagne *Brama*, avec l'histoire de leur origine, d'après les renseignemens donnés par les naturels du pays; par M. *Adrien Van Rick.* — 4° Analyse chimique et physique d'un sable volcanique, et observations sur une mine de fer; par M. T. *Horsfield*, M. D. — 5° Détails et observations sur la rivière *Solo;* par le même. — 6° Relation d'un voyage dans les districts à l'est de Java; par le même. — 7° Description du *crinum Asiaticum* de Linné, appelé par les Javanais et par les Malais *bakong;* par le même. — 8° Description de l'arbre appelé *gatip;* par le même. — 9° Analyse chimique du fruit de l'arbre appelé

rarak par les Javanais et par les Malais; par le même. — 10° Observations et résultats d'expériences sur les effets du poison de l'arbre *oupas* de Java; par le même. — 11° Relation d'un voyage entrepris pour examiner les restes d'une ville ancienne, et les temples de *Bramana*, à Java; par le lieut.-col. *Mackenzie*. — 12° Description de l'île Borneo, par M. *Leyden*, M. D.

Mémoires du huitième volume. — 1° Discours sur l'état et les progrès de la Société batavienne, prononcé dans la séance générale du 11 septembre 1815; par l'honorable T. S. *Raffles*, président. — 2° Extraits de quelques registres javanais sur la partie de l'est de Java; par M. F. *Van Boeckholtz*. — 3° Analyse chimique des eaux chaudes de la montagne *Blaouwan*; par MM. S. C. *Kriel* et J. *Scott*, M. D. — 4° Essai sur les plantes médicinales de Java, et particulièrement sur celles dont les naturels font usage dans leurs maladies. — 5° Dissertation sur la minéralogie de Java, de l'extrémité de l'ouest jusqu'à la montagne de *Sumbing*, près *Samarang*; par T. *Horsfield*, M. D. — 6° Essai sur la géographie, la minéralogie et la botanique de la partie du territoire des princes naturels de Java, divisé en quatre sections; par le même. — 7° Interprétation d'une ancienne inscription en langue ancienne de Java, dite *caoui*, tirée d'une pierre trouvée dans le district de Surabaya de Java, traduite par *Nata Kusuma*, panumbahan de *Sumanap* (*Maclara*); par M. *Crawford*. — 8° Copies de deux anciennes inscriptions gravées sur cuivre, et trouvées dans les fouilles aux environs de *Surabaya*, maintenant déposées dans le musée de la Société batavienne, par l'honorable T. *Raffles*, président. — 9° Relation des effets de l'éruption de la montagne *Tomboro*, dans l'île de *Sumbawa*, arrivée les 11 et 12 avril 1815; par le même.

Mémoires du neuvième volume. — 1° Discours sur l'état et sur les progrès de la Société batavienne, prononcé à la séance générale du 7 octobre 1823; par M. P. S. *Maurisse*, président. — 2° Essai sur la hauteur et sur la forme physique d'une montagne de la régence de *Préangar*; par M. C. G. C. *Reinwardt*. — 3° Description des lieux principaux de Palembang, par par M. J. J. *Van Sevenhoven*, commissaire de la compagnie de l'Inde hollandaise à Palembang, en 1822 et 1823. — 4° Description de quelques plantes extraordinaires aux environs de Salak, en 1822; par M. C. L. *Blume*, M. D. — 5° Description de quelques chênes de l'île Java, avec six planches; par le même.

Mémoires du dixième volume.— 1° Discours sur l'état et sur les progrès de la Société batavienne, prononcé dans la séance générale et anniversaire du 24 avril 1824 par M. P. S. *Maurisse*, président. — 2° Mémoire sur un ouvrage malais, intitulé : *Ahikâjat Isma sâtiam*, ou Histoire d'Isma Jatiem; par M. P. P. *Roorda van Eysinga.* — 3° Dissertation sur la hauteur des montagnes *Gadé;* par C. L. *Blume*, M. D. — 4° Détails et recherches sur *Salatiga*, *Merbaboé* et les *sept temples;* par M. H. J. *Domis.* — 5° Description d'un enfant monstrueux, né à *Samarang* le 2 août 1824; par les docteurs H. *Van den Heuvell*, C. *Van Haastert*, K. *Schalk*, et C. *Desoers.* — 6° Commencemens, progrès, accidens extraordinaires et fin du *cholera morbus* du Bengale en 1817; par M. J. *Reinier Vos*, M. D. — 7° Réponse à quelques questions sur la jurisprudence du Japon, par M. *Mimazunzo*, M. D. à Nagasaki, avec des Observations; par M. *Van Siebold*, M. D. — 8° Essai sur le Bengale et ses dépendances; par M. *Nahuys.* — 9° Remarques sur l'Histoire de Java, intitulée : *Sadjara Radja Djawa;* par M. D. A. *Overbeek.*

Mémoires du onzième volume. — 1° Discours sur l'état et sur les progrès de la Société batavienne, prononcé dans la séance générale de la société, le 13 janvier 1826, par M. P. S. *Maurisse*, président. — 2° Description de l'île *Lingga*, avec des détails historiques sur ses habitans; par M. C. *Van Angelbeek.* — 3° Abrégé de la grammaire de la langue du Japon, avec un catalogue des livres japonais, et neuf planches des caractères de cette langue imprimés au Japon; par M. Ph. F. *de Siebold*, M. D., résident au Japon. — 4° Monographie de toutes les espèces de poivre des Indes orientales, avec planches; par M. C. L. *Blume*, M. D. MOSCATI.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

80. — *A Gazetteer of the most remarkable places in the world, etc.* — Dictionnaire des villes les plus remarquables, contenant aussi de courtes notices des principaux événemens historiques qui s'y sont passés, et la liste des personnages célèbres qui y sont nés, etc; ouvrage destiné à faciliter les progrès de la jeunesse dans la géographie, dans l'histoire et dans la biographie; par *Thomas* BOURN. *Troisième édition*, corrigée et

augmentée. Londres, 1828; l'auteur et J. Mawman. In-8° de 984 pag.; prix, 16 sh.

Le dictionnaire de M. Bourn se distingue de la plupart des ouvrages du même genre par le nombre et la variété des sources auxquelles l'auteur a puisé. On pourrait même à cet égard lui adresser le reproche d'avoir poussé ses recherches un peu trop loin; car on le voit souvent emprunter ses matériaux aux journaux hebdomadaires et mensuels de l'Angleterre, tels que *Gentleman magazine*, *Monthly magazine*, *Monthly review*, etc. C'est peut-être le moyen de dire du nouveau; mais on s'expose à commettre de nombreuses erreurs, ou à consacrer des opinions hasardées; car ces journaux, destinés à faire connaître d'une manière superficielle la littérature contemporaine, ne peuvent se livrer à aucune discussion approfondie. Nous ferons encore à ce livre un reproche plus grave. On y trouve trop de vers, et la place qu'occupent ces nombreuses citations poétiques, aurait pu être beaucoup mieux employée à donner des renseignemens géographiques, statistiques et historiques sur les différens pays dont on fait mention. La description de l'Angleterre, par exemple, contient une sèche nomenclature des comtés, et une longue tirade extraite du *poëme sur l'Agriculture* de *Dodley*, une autre non moins étendue tirée du poëme de *Bradstreet*, intitulé *Sabine Farm*, et des vers extraits du *Gentleman magazine*, journal que l'auteur cite à chaque page, et auquel il emprunte beaucoup de lambeaux de vers. A l'article *France*, on ne trouve aussi que la liste des anciennes provinces qui composaient la monarchie avant la révolution, et celle des départemens qui forment la France actuelle; puis, pour compléter la description, une vingtaine de vers de Goldsmith, et ces quatre de Cowper, écrits il y a environ 60 ans :

« The Frenchman, easy, debonnair and brisk
Give him his lass, his fiddle and his frisk,
Is always happy, reign however may,
And laughs the sense of mis'ry far away. »

« Le Français, sans souci, débonnaire et gai, avec sa belle, un violon et la danse, est toujours heureux, règne qui voudra; et chasse loin de lui la pensée même du chagrin. »

Peut-être aurait-on le droit d'exiger autre chose que de mauvais bouts rimés, dans un dictionnaire destiné à présenter en quelques mots tout ce qu'on connaît de plus intéressant sur un pays, et nous ne voyons pas ce que la jeunesse anglaise

pourra gagner à consulter des ouvrages dans lesquels, au lieu de lui offrir des renseignemens positifs sur la géographie et l'histoire, on lui débite de semblables niaiseries. Cependant, malgré ces défauts graves que nous avons dû signaler, ce dictionnaire contient des renseignemens nouveaux et curieux. On voit que l'auteur a lu les voyageurs modernes, et qu'il a mis à profit quelques-unes de leurs observations.

81. — * *America, or a general survey of the political situation of the several powers of the western continent, with conjectures on their future prospects.* — L'Amérique, ou coup d'œil général sur la situation politique de quelques-unes des puissances du continent oriental, avec des considérations sur leurs destinées futures; par *un citoyen des États-Unis.* Londres, 1828; Murray. In-8° de 356 pag.; prix, 9 sh. 6 den.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, tom. xxxv, p. 654), dont la première édition a été publiée aux États-Unis; mais comme cette seconde édition, qui vient de paraître à Londres, contient de nombreuses additions et des considérations nouvelles sur la politique de la Russie, sur la guerre que cette puissance fait à la Turquie, et qui semble à l'auteur le commencement d'un vaste système de conquête dont le résultat serait d'enchaîner toutes les nations du continent, et enfin sur l'anéantissement complet des monarchies représentatives, nous avons cru devoir de nouveau quelques lignes à un ouvrage qui contient des prédictions si effrayantes.

L'auteur de l'*Amérique* se propose de dérouler aux yeux des lecteurs du vieux continent le tableau des prospérités futures qui attendent bientôt les républiques du Nouveau-Monde en général, et en particulier celle des États-Unis. Quoique cet ouvrage renferme des parties fort remarquables, il est cependant défiguré par un style académique et pédantesque qui conviendrait mieux à un écolier d'Oxford ou de Cambridge, disputant sur la suprématie de la *glorieuse église établie* (glorious establissed church), qu'à un citoyen d'une république exposant les avantages qui résultent des institutions libres dans un pays vaste et fertile. On n'aime point que, dans des sujets de cette importance, le rhétoricien éclipse le patriote, et que le républicain disparaisse derrière l'écrivain académique. Malgré ces taches, nous avons lu avec un vif intérêt les chapitres IIIe et IVe, dans lesquels l'auteur fait connaître la forme et l'esprit des institutions, aussi bien que la situation intérieure et la politique des États-Unis. Le chapitre II, dans lequel l'auteur passe rapidement en revue les principaux événemens des cinq dernières années, contient des réflexions judi-

cieuses et bien senties sur la fatale influence qu'a exercée sur la politique extérieure de la France la déplorable administration Villèle.

L'auteur, qui professe une profonde vénération pour tous les membres de la famille du tzar, montre aussi une prédilection un peu trop prononcée en faveur de la politique russe. Qu'il traite la Russie avec ménagement, cela se conçoit : cette puissance paraît maintenant unie d'intérêts avec les États-Unis ; mais qu'il croie à l'invincibilité des Cosaques se jetant tout à coup sur la France et sur l'Angleterre, et menacant d'engloutir ainsi toute l'Europe, c'est ce dont il est permis de s'étonner, quand on jette un coup d'œil sur notre histoire des années 1792, 93, 94, etc. Les Russes n'ont point encore franchi le Balkan ; et quand ils s'attaqueront à la civilisation et à l'indépendance de nations comme la France et l'Angleterre, ils rencontreront une barrière plus forte que celle que la nature et le courage musulman leur opposent dans l'est. Après avoir ainsi fait asservir l'Europe par les Tartares et par les Baskirs, notre auteur ne la laisse pas long-tems néanmoins à la merci de ses dominateurs, car il ajoute que le Nouveau-Monde devra à son tour conquérir l'ancien. L'étendue et la fertilité du sol de l'Amérique, joints à l'immense accroissement de la population, amèneront ce résultat. Voici comment l'auteur s'exprime : « La réunion d'une vaste base territoriale et d'un bon gouvernement est la source de l'importance politique d'une nation. Si les détails que j'ai donnés sur nos institutions et l'étendue de notre territoire sont exacts, cette réunion n'exista jamais dans aucun pays d'une manière aussi marquée que dans le nôtre. Avec un territoire égal à celui des plus grands empires anciens ou modernes ; avec un système de gouvernement de beaucoup supérieur, nous le croyons au moins, à tous ceux qui ont été appliqués, ou qui existent, nous devons devenir, à une époque très-rapprochée, la nation la plus populeuse, la plus riche, la plus puissante que le monde ait jamais vue. Supposons que notre population s'augmente dans la même proportion qu'elle l'a fait depuis l'établissement de nos premiers planteurs, elle s'élèvera, à la fin de ce siècle, à 80 millions d'habitans, population double de celle qu'on accorde aujourd'hui à la Russie. Vers le milieu du siècle prochain, elle devra s'élever à 300 millions ; et en continuant d'avancer d'après les mêmes principes, elle atteindra, en moins de deux siècles, à 1,200 millions d'habitans, et surpassera par conséquent de beaucoup la population actuelle de tout le globe :

ce qui sans doute permettra de faire la conquête de l'ancien monde. »

On sent bien qu'on ne peut se livrer à aucune discussion suivie sur des données aussi hypothétiques. Ce qui en restera dans l'esprit de tout lecteur impartial, c'est qu'un pays gouverné par un système aussi libéral que celui sous lequel les États-Unis ont le bonheur de vivre, doit arriver promptement à jouer un grand rôle dans le drame politique du monde. Sera-ce pour le bien de l'humanité? nous l'espérons, nous le croyons même. L'intervention d'un peuple vraiment libre dans les affaires de l'Europe devra nécessairement être toute conciliatrice, et par conséquent bienfaisante; car, s'il en était autrement, les citoyens de la république fédérative des États-Unis, de cette république qui, selon l'heureuse expression de M. de Chateaubriand, est la plus belle découverte des tems modernes, s'exposeraient à voir périr les fruits que doit produire un système de gouvernement aussi favorable au bonheur des hommes. Sans probité politique, point de prospérité durable pour les peuples. H. H.

82. — * *Forget me not.* — Ne m'oubliez pas; cadeau de Noël et de nouvel an pour l'année 1829; publié par *Frédéric* Shoberl. Londres, 1828; Ackermann. In-18 de x-422 pages, avec des gravures.

Parmi les publications qui sortent de la presse anglaise, celles qui peuvent paraître les plus frivoles et les plus dénuées d'importance ne sont pas les moins recherchées. Il existe à Londres des journaux de modes tout comme à Paris; et peut-être obtiennent-ils, de l'autre côté de la Manche, plus de succès et plus d'attention que les productions analogues de l'industrie parisienne, dont le débit est d'ailleurs plus considérable chez les étrangers qu'en France. Nous sommes même aujourd'hui bien en arrière de plusieurs pays pour certains ouvrages qui mettent surtout à contribution la littérature légère et les arts d'agrément; je veux parler des almanachs. L'Allemagne, et l'Angleterre surtout, offrent aux dames des cadeaux de ce genre beaucoup plus riches et de meilleur goût que les produits des ateliers de nos graveurs, de nos imprimeurs, de nos relieurs, et même de nos faiseurs de prose ou de vers. M. Ackermann est un des plus célèbres fabricans et éditeurs de ces sortes de livres. C'est de ses magasins que sort un journal mensuel dédié aux dames, fort élégant et fort agréable (*The Repository of arts*), dans lequel on remarque surtout des gravures très-soignées représentant des dames anglaises revêtues de différens costumes d'un goût recherché, des mai-

sons de campagne environnées de charmans paysages, des meubles, etc. C'est lui aussi qui donne tous les ans à ses compatriotes les jolies étrennes que nous annonçons aujourd'hui. Ce volume, que les amateurs n'ont garde d'oublier à l'approche de chaque nouvelle année, a même une sorte d'importance littéraire; car des poètes fort distingués ne dédaignent pas de lui payer le tribut de leurs inspirations. Les noms de MM. *James Montgomery*, *John Bowring*, miss *Mifford*, Mrss *Hemans*, Mrss *Bray*, de *Sheridan*, de *James Hogg* figurent dans la table des matières pour un bon nombre de pièces de vers. Mais ce qui recommande surtout le *Forget me not*, ce sont des gravures charmantes, exécutées avec un soin et une délicatesse qui assurent encore, dans ce genre, la palme aux artistes anglais. α.

Ouvrages périodiques.

83. — * *The magazine of natural history, etc.* — Magasin d'histoire naturelle, et journal de zoologie, de botanique, de minéralogie, de géologie et de météorologie, dirigé par *J.-C.* Loudon; publié par livraisons, ou cahiers de 96 pages in-8°, avec figures, qui paraissent, de deux mois en deux mois, chez MM. Longman, Rées, Orme, Brown et Green, à Londres. Prix de chaque cahier, 3 sh. 6 p.

Ce recueil est encore naissant; il ne sera jugé que lorsqu'échappé aux périls du premier âge, il atteindra l'adolescence, si voisine de la virilité, dans les ouvrages de cette nature. Nous ne connaissons encore que le premier cahier (Mai, 1828), où M. Loudon expose, dans une introduction, le plan et le but de sa nouvelle publication. Il la destine à recueillir les faits épars; il justifiera de la sorte le titre de *Magasin :* il publiera les faits nouveaux, les découvertes, les changemens successifs que les doctrines éprouveront; c'est un précis historique des sciences naturelles. Enfin, il exposera, dans une suite de Mémoires, les principes généraux de ces sciences, afin de donner aux lecteurs, peu ou point instruits en histoire naturelle, les moyens de suivre les progrès d'une partie des connaissances humaines, si remplie de charmes, si recherchée de tous, qu'elle est presque la seule à laquelle on permette d'étaler tous ses trésors aux yeux des ignorans, sans être accusée de pédanterie.

Chaque cahier est divisé en quatre sections: 1° des *Mémoires;* 2° des *Revues* (analyses d'ouvrages); 3° *Notions diverses* destinées à former, par leur ensemble, l'édifice de la science, qui doivent être recueillies et méditées avec soin; 4° *Mélanges* et

Correspondances. La troisième partie, si l'on en jugeait par ce cahier, ne répondrait pas tout-à-fait au but du recueil; ce serait un catalogue des merveilles de la nature, et non pas un choix de faits plus convenables qu'aucun de ceux du même ordre pour en composer un jour un corps de doctrine qui serait la *philosophie de l'histoire naturelle.*

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante publication, et tout annonce que nous aurons la satisfaction d'en faire un éloge qui sera confirmé par ses lecteurs.

— 84. * *The quarterly Review, etc.* — Revue trimestrielle, n° 76. Londres, octobre 1828; John Murray, Albemarle Street. In-8° d'environ 300 pages.

85. — * *The Edinburgh Review, etc.* — Revue d'Édimbourg, ou Journal d'analyses critiques, n° 95. Édimbourg, octobre 1828; Longman, Rees, etc. In-8° de 266 pages.

86. — * *The foreign Review, etc.*—Revue étrangère, et notices diverses relatives au continent européen, n° 4. Londres, octobre 1828; Black, Young. In-8° de 280 pages. — Chaque numéro de ces ouvrages coûte 6 shillings (7 fr. 50 c.).

En réunissant dans un même article ces trois ouvrages périodiques, nous ne prétendons point les comparer sous tous les aspects, assigner le caractère propre et le mérite relatif de chacun. Pour établir entre eux un équitable parallèle, il serait indispensable de rappeler et d'apprécier ce qu'ils ont fait, de les suivre dans leur marche, d'examiner si elle fut toujours ferme et dans la même direction, quelle cause ils embrassèrent, et quels services elle reçut d'eux. Ces recherches dans le passé mettraient hors de ligne la *Revue étrangère*, publication qui donne beaucoup d'espérances, mais qui n'a pas encore subi l'épreuve du tems (1). Nous renonçons donc, quoi qu'à regret, à traiter notre sujet dans toute sa généralité, comme cela eût convenu le mieux à la *Revue Encyclopédique.* Mais, en nous bornant à ne considérer que sous un point de vue spécial les trois *Revues* anglaises que nous avons sous les yeux, en nous renfermant dans le tems présent et les circonstances actuelles, nous devons appeler l'attention de nos lecteurs sur l'influence que ces ouvrages exercent aujourd'hui, sur l'irrésistible pouvoir des dissertations bien faites, appro-

(1) Un autre Recueil est publié, depuis peu, sous le même titre par la maison Treuttel et Würtz, à Londres; mais comme les dernières publications ne nous en sont point parvenues, nous n'avons pu le comprendre dans cet article.

fondies, dont le sujet est de la plus haute importance, envisagé diversement par des amis sincères de l'humanité, et sur lequel il est urgent de se mettre d'accord; car le tems d'agir est arrivé. C'est hors de France que nous allons chercher les preuves de ce pouvoir dont les ouvrages périodiques sont maintenant en possession : il nous eût été plus pénible, plus difficile peut-être de soumettre nos compatriotes à un examen dont l'impartialité pourrait être soupçonnée.

Quoique les trois *Revues* anglaises soient entre les mains de rédacteurs habiles et soigneux, le succès qu'elles obtiennent est moins littéraire que politique. En dépit du choix des sujets les plus étrangers aux affaires de gouvernement, d'organisation sociale, de lois, etc., la politique s'insinue presque partout, et les lecteurs ne la désapprouvent nullement; ils lui font même d'ordinaire un accueil très-gracieux, lorsqu'ils la trouvent en des lieux où elle n'était point appelée. En compulsant les derniers numéros des trois Revues qui nous occupent, on pourra se convaincre de ces envahissemens de la politique. Ils sont, il est vrai, moins nombreux dans la *Revue trimestrielle* (quarterly Review), parce que les articles purement littéraires n'y sont qu'en très-petit nombre. Cependant, au sujet des *Géorgiques* de Virgile, de l'abbé Delille et des abbés en général, d'une traduction espagnole du poëme latin, etc., le rédacteur n'a point épargné à notre nation des critiques assez justes. Plus loin, un article sur la pêche à la ligne amène des considérations sérieuses sur l'oisiveté, les passe-tems, le luxe; et nous devons en convenir, dussent quelques-uns de nos compatriotes s'en trouver un peu blessés, le rédacteur peut compter sur la majorité des suffrages. Comme tout le reste du volume est du domaine de la politique, nous n'avons à examiner que la forme qu'elle y prend et les maximes qu'elle y professe. Ici les rédacteurs, toujours fidèles à leur parti, se rapprochent lentement de la raison; mais enfin quelques progrès se font apercevoir, et soutiennent l'espérance d'une conversion définitive. Ils ne veulent encore ni réforme parlementaire, ni droits politiques pour ceux qui ne professent point la religion de l'État : ils persistent à repousser les innovations dont l'expérience a fait sentir la nécessité, et prétendent opérer par d'autres moyens les améliorations qui dépendent essentiellement des réformes sollicitées depuis long-tems. C'est ainsi qu'à une époque encore peu éloignée, nos législateurs venaient au secours des pauvres, en créant des évêques et des chanoines, avec des traitemens qui les missent en état de faire l'aumône. La couleur politique de la Revue trimestrielle est

celle des torys, avec la rigueur et les exigences de ce parti pour certains points, et des concessions sur plusieurs autres, en faveur du bon sens et de l'humanité.

Le dernier numéro de la *Revue d'Édimbourg* est aussi presque tout politique : un long article sur les ruines de Babylone, un autre sur la Cyrénaïque, et un troisième sur l'histoire de la peinture en Italie, n'ont point opposé assez d'obstacles à l'intruse ; elle s'y est glissée, et ne cédera point la place. Mais qu'on ne s'attende point à l'y voir manifester des prétentions aristocratiques ; elle n'y vient que pour prendre la défense des intérêts généraux ; son noble caractère ne se dément point. Il lui manque encore de mettre un peu plus d'ordre dans ses dissertations, d'égaler à cet égard sa rivale qui peut servir de modèle, même hors de l'Angleterre. Comme le tems des souhaits de bonne année approche, et comme les futurs numéros de chacune de ces *Revues* paraîtront au commencement de janvier 1829, nous exprimerons le vœu que la *Revue trimestrielle* soit désormais guidé par des vues élevées, généreuses, telles que sont les siennes, toutes les fois qu'elle peut oublier le torysme et ses maximes ; nous invoquerons, en faveur de la *Revue d'Édimbourg*, cette puissance peu connue qui fait passer dans les écrits toute la clarté et toute la force de la raison, qui met chaque idée à sa véritable place, et mène à la vérité par le chemin le plus facile et le plus sûr. Ces deux écrits périodiques ont obtenu les plus honorables suffrages ; ils sont réimprimés aux États-Unis d'Amérique, et circulent dans toute l'Europe : qu'ils profitent, à l'envi l'un de l'autre, de cette faveur peu commune dans les lettres, pour la propagation des connaissances les plus utiles ; et dans les circonstances actuelles, c'est d'instruction politique, d'idées saines en administration, que nous manquons le plus.

Venons maintenant à la jeune *Revue étrangère*, dont les regards paraissent toujours attachés sur des objets du dehors, mais qui ne perd jamais de vue sa patrie. Les lecteurs qui redoutent la politique (ce n'est que le petit nombre) s'accommoderont mieux de ce recueil que des deux précédens : mais qu'ils n'espèrent point gagner le large sans essuyer quelques bordées ; l'ennemi les poursuit partout, ils ne lui échapperont point sans payer au moins une contribution, sans prendre quelque part au mouvement général des esprits. Un article sur les danses et les chansons du Guypuscoa sert de texte pour une digression sur les effets de la liberté : on ne parle point de la littérature de la Russie, de celle du Danemark ou de la Suède, sans chercher dans les formes du gouvernement le

caractère des peuples, le climat, etc., des causes qui ont agi sur les productions littéraires. Outre une demi-douzaine d'articles où la politique n'était pas nécessaire, on en trouve un plus grand nombre où elle est à sa place, en sorte que sa domination y est établie et consolidée, jusqu'à ce que l'attention publique se porte sur d'autres objets. Mais qui pourrait se plaindre de cette irruption générale de la science qui s'occupe des plus grands intérêts des sociétés humaines? Dans la *Revue étrangère* on la trouvera toujours telle que l'homme de bien la conçoit, toujours dirigée par la prudence, ennemie de tous les excès, de toutes les persécutions. Nous ignorons si la jeune *Revue* est accueillie dans son pays comme elle le mérite; mais, sur le continent, elle ne sera traitée nulle part en *étrangère*. Qu'elle continue comme elle a commencé! ses succès ne seront peut-être point inférieurs à ceux de ses devancières, et l'impulsion que l'opinion publique, les sciences et les lettres auront reçue de ces trois recueils, tiendra une place remarquable dans l'histoire de la littérature périodique.

N.

RUSSIE.

87.—**Die Lagerstäte des Goldes und Platin im Uralgebirge.* — Sur les couches d'or et de platine dans les monts Ouraliens; par le docteur *Maurice* D'ENGELHARDT, conseiller aulique et professeur de minéralogie à l'université de Dorpat. Riga, 1828. In-8° de 44 pages.

Après un long voyage dans les contrées ouraliennes de la Russie, consacré surtout à l'exploration des richesses métallurgiques et des pierres fines de ces montagnes, M. Engelhardt a repris ses intéressantes leçons à l'université de Dorpat, où il est spécialement chargé de la minéralogie. C'est à ses auditeurs qu'il s'adresse dans le programme dont nous venons de transcrire le titre. Il leur fait apprécier les avantages réels de la science qu'il leur enseigne, les immenses résultats auxquels elle peut conduire, et le bien qu'ils pourront produire eux-mêmes dans leur patrie, en s'appliquant sérieusement à une étude capable de lui créer des ressources nouvelles et incalculables. Cette argumentation *ad hominem* est adroite : malgré les efforts d'un grand nombre de professeurs distingués, on remarque encore quelque tiédeur parmi le plus grand nombre des étudians de Dorpat. Leur faire envisager la grande utilité qui peut résulter de la pratique d'une théorie profonde, c'est stimuler leur ardeur et suppléer à l'enthousiasme de la science, qui ne manquera pas sans doute de naître parmi eux.

M. d'Engelhardt décrit les lieux d'où l'on retire ces précieux métaux, soit à la fois, soit séparément. Après avoir déterminé la situation de ces lieux, il fait connaître la forme sous laquelle l'or et le platine se présentent, et entre dans des détails propres à intéresser toutes les classes de lecteurs.

Nous profitons de cette occasion pour indiquer la quantité d'or et de platine extraite des mines de l'Oural dans le courant de l'année 1827: en ajoutant de nouvelles données à celles qui ont été fournies par l'un de nos collaborateurs (voyez *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, page 520), nous mettrons nos lecteurs en état de juger de l'importance de cette exploitation, dont l'accroissement successif peut mettre un poids nouveau dans la balance politique des États.

Les *mines de la couronne* ont donné, pendant cette année, en *or*, 89 pouds, 29 livres 53 $\frac{45}{96}$ zolotniks, et en *platine*, 2 pouds, 7 livres 25 $\frac{24}{96}$ zolotniks. Les *mines des particuliers* ont donné, en *or*, 192 pouds 10 livres 49 zolotniks, et en *platine*, 23 pouds 23 livres 40 $\frac{48}{96}$ zolotniks.

Total de l'*or*, 282 pouds 6 $\frac{45}{96}$ zolotniks.

Total du *platine*, 25 pouds 30 livres 65 $\frac{72}{96}$ zolotniks.

On sait que cette provision de platine, déjà fournie par les monts Ouraliens, a déterminé l'empereur Nicolas à en faire frapper une monnaie qu'il offre à la circulation, sans la lui imposer. La pièce de platine, que tout le monde sera libre de ne pas recevoir, aura la valeur de trois roubles en argent, ou de 11 fr. 90 c. environ; elle ressemblera, pour la forme et la grandeur, à la pièce qui représente un rouble en assignats, c'est-à-dire qu'elle sera un peu plus grande que les pièces de monnaie française d'un franc. Destinée seulement à former un essai, la première émission de cette monnaie sera peu considérable. Les producteurs particuliers peuvent également faire monnayer leur platine aux ateliers de la couronne, et concourir à une entreprise qui, faible dans les commencemens, à raison de la petite portion de matière exploitée jusqu'ici, peut devenir un jour pour la Russie, si la nouvelle monnaie est admise dans le commerce, la source d'un nouveau revenu d'une haute importance.

88.—* *Untersuchungen über die Sprache, etc.*—Recherches sur la langue (russe), offertes au public dans les Annales de l'académie russe, *par Alexandre* CHICHKOF, amiral, membre du conseil de l'empire, sénateur, ministre de l'instruction publique, etc., *et traduites du russe.* Saint-Pétersbourg, 1826 et 1827; imprimerie de l'académie impériale russe. 2 vol. gr. in-8°.

Les Annales ou *Mémoires de l'académie russe* (*Izvesstiga*

Rossiiskoï Akademii, 8°) furent fondées en 1816, et sont à leur onzième ou douzième livraison. Destinées spécialement à l'étude approfondie de la langue nationale, ainsi qu'à celle des autres branches de la grande famille des langues slavonnes, elles doivent leur origine à M. l'amiral Chichkof, que les plus hautes fonctions de l'état n'ont pas empêché de revenir parfois à ses travaux littéraires. On lui doit un *Traité sur l'ancien et le nouveau style*, dans lequel l'auteur a lutté avec succès contre le mauvais goût qui, à la fin du siècle dernier, caractérisait les écrivains russes. Si la publication de ce journal a ajouté à la réputation littéraire d'un homme placé si haut dans la hiérarchie sociale, elle a surtout justifié le choix du monarque, qui, en le nommant président de l'académie russe en 1813, mit à la tête de cette académie l'homme le plus versé peut-être dans les parties qui en forment la principale attribution : l'étymologie des mots de la langue russe, l'histoire de son origine et de ses progrès, et ses rapports avec le slavon, et les autres dialectes qui en sont découlés. M. Chichkof était d'ailleurs avantageusement connu par une belle traduction en prose russe de la Jérusalem délivrée, par plusieurs dissertations érudites sur l'histoire de la Russie et de sa littérature, par des travaux relatifs à la science de la navigation, etc. Ces ouvrages et les efforts continuels de leur auteur en faveur de la pureté et de la simplicité primitive de la langue nationale ont pleinement justifié la confiance de l'empereur, qui, quelques années plus tard, l'appela encore à succéder au prince Gallitzin, dans la direction générale des études, fonctions que depuis peu M. Chichkof, presque octogénaire, a résignées.

C'est M. Chichkof lui-même apparemment qui, sachant combien, hors de la Russie, on était resté étranger à l'étude de la langue russe, et dans le dessein de populariser cette langue parmi les savans de tous les pays, vient de faire publier la traduction des principaux articles insérés autrefois par lui dans le journal que nous avons cité. L'étude générale des langues doit nécessairement gagner à cette publication. Les traducteurs, car les deux volumes ne sont pas de la même main, ont voulu garder l'anonyme ; sans trahir leur secret, nous dirons que leurs noms, que des initiales nous laissent deviner, inspirent toute confiance, et qu'ils ont rendu, par ce travail, un service signalé à la république des lettres.

Nous nous bornerons cette fois à faire connaître le principal contenu des deux parties achevées, sauf à y revenir quand nous aurons sous les yeux l'ensemble de cet important ouvrage.

Tome I. Après un avant-propos du traducteur, M. Ch.

de P., destiné à faire valoir les titres littéraires de l'auteur de cet ouvrage, et renfermant des notices intéressantes sur l'origine et les travaux de l'académie impériale russe, une introduction de quelques pages offre l'exposé des vues générales qui ont servi de base aux chapitres de ce livre. I. Réflexions sur la manière de refondre le dictionnaire russe de l'académie, p. 12-56. II. Nouvel Essai sur l'origine, l'unité et la diversité des langues, fondé sur des recherches et un examen scrupuleux, en trois chapitres, p. 56-258.

Le traducteur du second volume, M. de G., a fait aussi précéder son travail d'une courte préface. La première dissertation qui la suit immédiatement a pour titre : Suite des Recherches sur les racines des langues, p. 1-114. La seconde s'attache à tirer quelques conclusions de cet examen, p. 114-134; et la troisième offre des réflexions sur les défauts et les erreurs qui déparent le grand dictionnaire étymologique de l'académie, conséquences inévitables d'un travail qui n'avait pas été précédé, comme il devait l'être, d'un examen consciencieux des racines de la langue. Le dictionnaire étymologique a paru, depuis 1794, en six volumes in-4°; il a été suivi d'un dictionnaire alphabétique très-estimé.

Nous désirons que cet ouvrage soit bientôt continué : il se distingue autant par la profondeur que par l'originalité des vues, et par une connaissance parfaite de tout ce qui doit entrer dans l'étude de la langue russe.

89. — * *Sotchinéniya Phadéïa Boulgarina.* — Œuvres de Thadée Boulgarine. Saint-Pétersbourg, 1827—1828; Sleuline. 5 vol. in-12. T. I : xi, 191 et 196; T. II : 266 et 143, xv; T. III : xx, 236 et 250; T. IV : 161 et 275; T. V : 224 et 190 pages.

M. Boulgarine n'est pas Russe, quoiqu'il soit aujourd'hui au service de l'empereur; placé dans les rangs des Français avec les Polonais, ses braves compatriotes, il a même combattu la Russie dans la dernière guerre. L'amitié intime qui l'unit à M. Gretsch a beaucoup contribué sans doute à perfectionner son style et à faire disparaître les défauts qu'on lui avait d'abord reprochés. Quoi qu'il en soit, il s'exprime aujourd'hui dans une langue qui n'est pas la sienne, et qui présente de graves difficultés aux étrangers, avec autant de pureté que de facilité. Une tournure d'esprit toute particulière, la manière spirituelle et énergique à la fois dont il sait rendre ses idées, l'originalité de ses vues et un certain abandon rempli de charme, lui ont assuré des lecteurs très-nombreux, auxquels chaque nouvelle production de cette plume féconde promet de nouveaux plaisirs. C'est pour céder aux vœux de ses amis que M. Boulgarine,

dont presque toutes les compositions doivent le jour aux circonstances et à l'inspiration du moment, a publié cette collection complète de ses opuscules. Les cinq premiers volumes que nous annonçons seront suivis de deux autres au moins. Ils offriront sans doute le même intérêt que les premiers. Tous ces opuscules cependant n'ont pas l'attrait de la nouveauté. Le plus grand nombre a déjà paru dans l'*Abeille du Nord*, qu'ils ont contribué à mettre en vogue; ces feuilletons, écrits avec beaucoup d'esprit, étaient bien dignes d'être conservés; des vues à la fois si neuves et si ingénieuses ne devaient pas avoir l'existence éphémère d'un numéro de gazette. Nous recommanderons surtout aux traducteurs, qui ne manqueront pas à cet ouvrage, les parties que l'auteur intitule *Nravy*, ou *Mœurs;* rien de plus vrai, de plus ressemblant, que les portraits qu'il y trace, que ce tableau de la vie des salons, des travers des grands, des ridicules de tous, et du genre de vie de plusieurs classes du peuple russe; excepté les *Bagatelles* de M. *Faber*, qui ne portent pas la même empreinte de franchise et d'indépendance, nous ne connaissons aucun ouvrage qui caractérise si bien ce peuple intéressant. Il ne faut pas croire pourtant que ces esquisses de mœurs soient exclusivement russes; les scènes qu'elles retracent se répètent, avec de légères nuances, dans toutes les grandes capitales. Il ne serait même pas impossible que les Français eux-mêmes eussent fourni à l'auteur quelques-unes des couleurs dont il se sert, car on reconnaît quelquefois dans ces esquisses les brillans tableaux d'un autre moraliste qui n'a cru peindre assurément que la physionomie du peuple qui l'entourait. Ces emprunts pourraient bien être involontaires. Nous sommes loin de les reprocher à M. Boulgarine qui est assez riche de son propre fonds, pour être excusable de n'avoir pas repoussé avec trop de sévérité des réminiscences qui ajoutent à la vérité de ses tableaux, dont un grand nombre sont vraiment originaux. Ces charmantes productions, que nous considérons comme la partie la plus importante de toute cette publication, occupent la première partie des second, troisième et cinquième volumes. La seconde partie du quatrième et les six autres parties contiennent des narrations ou des contes, des morceaux d'histoire et des articles de critique historique. L'histoire de Mario Mnichekh a été traduite en allemand dans le journal de M. *Oldekop*. M. Boulgarine est un écrivain plus spirituel que savant; ses dissertations critiques doivent donc être lues avec une précaution que rendrait d'ailleurs nécessaire l'influence de la censure sous laquelle elles ont paru. Nous espérons trouver

dans les volumes qui restent à paraître la *promenade* de l'auteur *dans les trois provinces baltiques*, que nous avons lue avec plaisir dans l'*Abeille du Nord*. Chaque volume est orné de deux ou trois jolies gravures faites à Vienne, et l'impression ne laisse rien à désirer. J. H. SCHNITZLER.

ALLEMAGNE.

90. — *Ueber die Wolthätigkeitskolonien zu Friederichsoord und Wortel.* — Sur les colonies de bienfaisance de Frédériksoord et de Wortel; par le chevalier de KIRCKHOFF. Traduit du français par M. RUDER. Leipzig, 1828; imprimerie de Hartmann. In-8°.

Le Mémoire de M. de Kirckhoff sur les colonies de bienfaisance établies dans le royaume des Pays-Bas, doit à l'intérêt seul du sujet d'être bien reçu dans tous les pays. Il n'est pas étonnant qu'il ait fixé l'attention de plusieurs souverains : les rois de Prusse, de France, de Suède, de Danemark, et les grands-ducs régnans de Hesse-Darmstadt et de Saxe-Weimar l'ont surtout distingué d'une manière très-flatteuse. Mais ce qui n'est pas moins flatteur pour M. de Kirckhoff, c'est la traduction que vient d'en donner l'un des plus estimables philantropes d'Allemagne, M. Ruder, connu par ses grandes connaissances en économie politique et en agriculture. M. Ruder a ajouté à sa traduction une préface de seize pages et plusieurs notes du plus haut intérêt pour les personnes qui s'occupent du système de colonisation, mis en pratique dans les Pays-Bas. G.

91. — * *Vorlesungen über die Gefängnisskunde*, etc.—Leçons sur la science des prisons ou sur les moyens de les améliorer, de cultiver le moral des détenus, des forçats libérés, etc., faites à Berlin en 1827; par N. H. JULIUS, docteur en médecine; précédées d'*une Introduction sur le nombre, le genre et les causes des crimes dans différens États de l'Europe et de l'Amérique.* Berlin, 1828; Stuhr. In-8° de CLXVIII et 368 pages.

Ce travail est sans contredit le plus complet qui ait été publié sur cette matière intéressante. L'auteur a eu des renseignemens précieux sur les prisons de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; lui-même a fait dans ce pays un voyage détaillé, en 1825. Mais ce qui le rend surtout digne d'éloges, c'est qu'il a su quitter les voies étroites tracées par la plupart de ceux qui ont écrit sur le même sujet : au lieu de borner comme eux ses vues à quelques améliorations de régime intérieur, il s'est élevé à des considérations générales de la plus haute importance. En attendant que nous puissions consacrer à cet ouvrage l'examen

approfondi qu'il mérite, nous allons donner un tableau des objets nombreux qui y sont traités.

L'introduction, fort étendue (168 pages) et riche d'aperçus philosophiques, est le développement des trois questions fondamentales suivantes : 1° du nombre et du genre des crimes dans les différens pays, et de leur proportion avec le nombre des habitans; 2° de la proportion des crimes avec la religion, les lumières et le bien-être des peuples; 3° du nombre et de l'état des prisons. Nous devons à la vérité de dire que le plus grand désordre nous a paru régner dans les tableaux statistiques, d'ailleurs incomplets, dressés par l'auteur à l'appui de ses raisonnemens pleins de justesse.

Le corps de l'ouvrage se compose de douze leçons; nous ne croyons pouvoir faire mieux que de présenter à nos lecteurs la table des matières; elle leur fera connaître le sujet de ces leçons et quelquefois aussi l'opinion du professeur.

1re *Leçon.* Avantages de l'enseignement oral sur l'enseignement acquis par la lecture; la prison, considérée comme moyen pénal; la punition, regardée avec justice comme réparation de l'offense envers les lois divines et humaines; l'humanité à l'égard des condamnés ne date que du christianisme; tableau des prisons grecques et romaines; persécutions des chrétiens et leur influence; établissemens chrétiens pour les prisonniers; législation des prisons; délivrance des prisonniers aux jours de fêtes publiques; ces lois, transportées du droit canon et romain chez celui des nations germaniques; moyen âge; l'Italie précède aussi sous ce rapport les autres pays, etc. — 2e *Leçon.* Le droit pénal des Anglais et sa cruauté; l'impunité, résultat de l'augmentation des délits et de la sévérité des châtimens; Howard; disposition à l'adoucissement de la pénalité, générale dans l'Europe de 1750 à 1790; les prisons anglaises; augmentation des délits par la prospérité du commerce, des métiers, etc.; moyens employés pour placer les nombreux détenus; translation en pays étrangers; inutilité et frais considérables de cette punition; emprisonnement sur les vaisseaux. — 3e *Leçon.* Détention dans des maisons de pénitence et de correction; maison de correction à Glocester; Panoptique de Bentham; prison de Milbank; efforts pour l'amélioration des prisons, depuis Henri VIII; sir Samuel Romilly; législation des prisons de 1823 à 1824; le ministre Peel. — 4e *Leçon.* Efforts individuels pour l'amélioration des prisons et de la législation pénale; lord Auckland; Association pour la délivrance des débiteurs de sommes peu considérables; mort d'Howard; les quakers et leur activité philantropique; la Pensylvanie, Phila-

delphie; Société pour l'adoucissement de la misère dans les prisons publiques; Société pour l'abolition de la peine de mort et pour l'amélioration des prisons; Société pour la recherche des causes qui augmentent le nombre des jeunes criminels à Londres; corruption des détenus dans les prisons; Société pour l'amélioration du régime des prisons et celle des jeunes détenus; Th. F. Buxton; William Roscoe; sir James Mackintosh, etc. — 5e *Leçon.* Conditions nécessaires pour une bonne maison de détention. De la sûreté : murs d'enceinte; entrée; bâtimens; chauffage; éclairage; tuyaux servant de porte-voix; cloche d'alarme, passages; portes; provision d'eau; visiteurs. De la salubrité : maladies communes dans les prisons; renouvellement de l'air; fièvre des cachots; costume des détenus; nourriture; sa proportion avec le travail; maladies à Milbank; propreté; hamacs; disposition des cellules; exercice au grand air; soin des malades; maladies prétextées, prolongées ou empirées; bâtiment pour les malades et les convalescens; devoirs généraux d'un médecin de prisons; influence de l'état moral sur le physique. — 6e *Leçon.* Surveillance et dipositions propres à la faciliter. L'architecture a eu pour but jusqu'à ce jour de ménager à un grand nombre de personnes la vue de quelques unes; le contraire est important, surtout dans les prisons; l'inspecteur doit habiter le point central; une surveillance invisible est seule vraiment utile; ateliers de travail; cours; moulins mis en mouvement avec les pieds ou les genoux; dortoirs; édifice central et demeure de l'inspecteur; chapelle, etc. Division par classes; sa nécessité; l'individu disparaît dans la masse; l'amélioration n'est possible que par l'isolement; classement des criminels chez les Romains, au moyen âge; d'après la loi anglaise de 1823, dans la prison du comté de Kent; principes généraux du classement des détenus qui promettent quelque amélioration; quel genre de criminels en sont exceptés; maisons de détention; maisons de correction; prisons dans l'acception rigoureuse du terme; maisons pénitentiaires; travaux forcés, séparation des sexes; séparation des jeunes criminels; douze espèces de prisons; la division par classes ne saurait être soumise à des principes généraux; classe d'observation, classe de préservation, classe de préparation ou d'amélioration; le reste doit être laissé au jugement de l'inspecteur.—7e *Leçon.* Travail. Nécessité de l'occupation pour tous les hommes, et surtout pour les prisonniers; moyens de corriger les habitudes d'oisiveté; apprentissage d'un métier qui puisse nourrir le détenu à sa sortie de prison; influence du travail sur la santé; économies faites par le travail des détenus; genre de travail; ne doit pas être trop varié dans une même prison; doit

être contraire au genre de vie qu'a mené jusqu'alors le détenu; produit du travail. Tableau de tous les travaux en usage dans les prisons d'Angleterre; part réservée à l'ouvrier, préférable à la permission qui lui est accordée en Amérique de travailler extraordinairement pour lui-même; quotité de cette part réglée d'après le degré d'amélioration et l'habileté du détenu; moyens de déterminer les prisonniers au travail sans employer la contrainte; possibilité de faire un châtiment de la privation du travail; amélioration morale marchant parallèlement avec le travail. Instruction morale et religieuse; chefs d'ateliers, instituteur, aumônier de prison; l'importance et la difficulté de ses fonctions; il est en même tems directeur spirituel, instituteur, médiateur et consolateur de son troupeau. — 8e *Leçon*. Histoire de l'architecture des prisons, ses trois époques, d'abord ne se proposant d'autre objet que la sûreté; plus tard ayant égard au travail, à la santé, à l'instruction religieuse et morale; enfin à la division par classe et à la surveillance; son origine en Hollande; prison de Gand; Angleterre, carré fermé, carré ouvert, polygone, forme circulaire; séparation de la demeure des détenus et de celle du directeur; position centrale de cette dernière, portion de cercle; l'architecte Blackburn; forme radiée ou de moulin à vent; les architectes Ainslie et Bullax; description d'une prison modèle. — 9e *Leçon*. Tableau des prisons construites d'après les meilleurs plans, plan circulaire, plan radié, comparaison des deux plans, avantages du dernier; plan adopté en Amérique, forme de boîte, ses inconvéniens. — 10e *Leçon*. Tableau des moyens d'amélioration : moyens extérieurs; le moulin de discipline (*tread mill*), son historique, sa description, son utilité et ses dangers; sept conditions importantes pour son établissement, perfectionné par Hase; silence imposé aux prisonniers, peut être soumis à une gradation correspondante aux trois classes; solitude unie au travail, défense de visiter les détenus. Moyens intérieurs d'amélioration : instruction, réception solennelle, mise en liberté plus solennelle encore; division par classes; maison pénitentiaire. — 11e *Leçon*. Décadence des établissemens pour l'amélioration des condamnés en Amérique, moyens de l'éviter; les employés d'une prison, le directeur, l'aumônier, l'instituteur et l'importance de ses fonctions; le maître ouvrier, le médecin; nécessité de la participation du public comme contrôle des employés inférieurs et pour l'amélioration morale des détenus; association pour visiter les prisons; association anglaise de dames dans ce but, son histoire et son extension; madame Élisabeth Fry; règlemens des associations anglaises pour l'amélioration des prisons de femmes; elles se mul-

tiplient à l'étranger. — 12e *Leçon.* Associations en faveur des prisonniers libérés; état moral du détenu à l'approche de sa libération et après cette libération; la répugnance qu'il inspire aux bons, les railleries d'hommes plus vicieux, et les exemples corrupteurs des pervers, le repoussent dans les voies criminelles dont il vient à peine de s'éloigner; institutions de la Grande-Bretagne pour les prisonniers libérés, pour les jeunes condamnés, pour les enfans, contre l'augmentation des délits par suite d'immoralité, d'ignorance et d'irréligion; histoire, tableau et succès des associations et établissemens nombreux formés dans ce but; leurs influences particulières combinées pour un grand objet, le perfectionnement moral. Conclusion.

A cet ouvrage, dont on appréciera toute l'importance, sont jointes trente-huit pièces justificatives dont plusieurs sont curieuses, et quatre planches offrant les dessins d'un ponton anglais, d'une prison modèle pour 200 détenus, et des prisons de Brixton, Kirkdale, Milbank, Genève et Auburn (État de New-York). H. C.

92. — * *Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt.* — Histoire de l'empire de Trebizonde, rédigée par *Jacq. Philippe* Fallmerayer, professeur d'histoire au lycée de Landshut. Munich, 1827; Weber. In-4° de 354 pages.

Trébizonde, sur la côte asiatique de la mer Noire, dans l'ancienne Colchide, a été gouvernée dans les XIII et XIVe siècles, par une branche réfugiée de la famille impériale des Comnènes de Constantinople. L'histoire de ces empereurs était très-peu connue, aussi M. Fallmerayer, en éclaircissant leur règne, a défriché un champ vraiment abandonné par les historiens. Ducange seul a donné des détails sur la succession de ces princes; mais avec des erreurs qu'il n'était pas facile de rectifier, à moins de faire une étude spéciale des sources qui donnent quelques renseignemens sur Trébizonde. M. Fallmerayer a trouvé, à Venise, une chronique grecque inédite de cet empire, par Panarète, ainsi qu'un ouvrage manuscrit sur Trébizonde, par Bessarion, qui était originaire de la même contrée. L'auteur reconnaît aussi, dans la préface, ses obligations envers MM. de Sacy et Hase, qui lui ont communiqué des extraits des manuscrits arabes et grecs de la bibliothèque de Paris. Après quelques chapitres sur l'ancienne histoire de Trébizonde, M. Fallmerayer expose d'une manière intéressante, et avec beaucoup de développemens, la révolution qui éclata en 1185 à Constantinople, et força une branche de la dynastie des Comnènes de se réfugier sur la mer Noire, et de chercher un asyle dans la Colchide. Aux tems qui avaient précédé immédiatement la

révolution de 1185, les factions avaient ensanglanté le palais, et rempli de troubles tout l'empire. Andronic, succédant à une impératrice étranglée, et ayant étranglé à son tour son neveu Alexis, jeune homme de 15 ans qu'il devait seconder dans le gouvernement, prit une résolution insensée et odieuse, qui fut à juste titre la cause de sa chute. Pour se défaire des grands de l'empire qu'il redoutait, il les condamna en masse à la mort, sous prétexte de haute trahison. L'un d'eux, Isaac l'Ange, au moment d'être arrêté pour partager se sort des autres, tua le confident de l'empereur envoyé pour se saisir de sa personne, et appela le peuple à son secours. Les prisons, où étaient enfermés les grands de l'empire, furent ouvertes de force; la révolte devint générale; Andronic ayant essayé en vain de négocier avec les rebelles, s'enfuit sur un navire; mais le bâtiment fut rejeté dans le port par la tempête; on s'empara du tyran déchu, et on le mit en pièces. On croirait difficilement que cet Andronic, qui au reste valait autant que plusieurs de ses prédécesseurs, est le héros par excellence du nouvel historien de Trébizonde : il en fait un grand homme dont on n'a pas compris jusqu'à présent, dit-il, les qualités sublimes. M. Fallmerayer débite à ce sujet des choses si étranges, que, si l'on s'arrêtait à son opinion sur Andronic, on serait tenté de croire qu'il y a chez lui défaut de jugement et même de bon sens, et l'on a besoin de lire tout son ouvrage pour se persuader que c'est un savant judicieux, mais qu'une prévention singulière l'a égaré dans la seule histoire d'Andronic. M. Fallmerayer emploie beaucoup de raisonnemens pour communiquer sa conviction aux lecteurs; il prétend qu'une grande pensée dominait l'empereur; après toutes les grandes mesures prises pour le salut de l'empire, il devait craindre qu'après lui tout retombât dans le chaos par la faute des grands qui se plaisaient dans les troubles. « Or, pour empêcher ce malheur, dit l'auteur, il n'y avait qu'un seul moyen, devant lequel reculent les petites âmes, mais que les plus célèbres fondateurs de la félicité publique chez des peuples barbares ou dégénérés ont reconnu comme le seul moyen efficace, c'est-à-dire *la séparation violente des membres gangrenés du corps social*, ou le massacre des grands! Andronic prit sur lui de donner cette triste garantie au bonheur futur de ses sujets, en détruisant la plupart des grandes familles de Byzance. » L'auteur ne se doute point qu'il établit une théorie épouvantable, fort commode pour tous les tyrans. Il paraît que l'auteur, qui est peut-être encore très-jeune, a été séduit par quelques bonnes qualités du despote qui voulait massacrer les grandes familles pour l'amour

de la paix. Andronic encouragea en effet l'agriculture et les arts; il mit fin aux querelles des moines sur le dogme; il maintint une rigoureuse justice; il abolit la vénalité des charges, ainsi que le prétendu droit de s'emparer des biens naufragés; mais il n'était pas pour cela un *génie sauveur, un père du peuple*, comme l'appelle M. Fallmerayer, et on ne rétablit pas la paix par des proscriptions en masse et par des flots de sang. La branche des Comnènes qui alla se réfugier en Asie, quand Isaac l'Ange fut proclamé empereur de Constantinople, et qui fonda un trône à Trébizonde, ne fut guère plus sage que la dynastie européenne. Son empire, que les Turcomans et les Mongoles réduisirent beaucoup, et qui comptait peut-être 2 millions d'âmes, et pouvait mettre sur pied 25 mille hommes armés, fut gouverné avec la même faiblesse et au milieu des mêmes intrigues que celui de Byzance. M. Fallmerayer croit voir la principale cause de ces troubles dans la jalousie entre les riches familles indigènes, qui, avant l'arrivée des Comnènes possédaient la plus belle partie du territoire, et les familles grecques de la Cour qui avaient accompagné ou suivi les Comnènes depuis Constantinople, et qui tiraient leur origine des soldats du palais, ou garde des empereurs grecs. On les distinguait par le nom de *scholariens*. La faction scholarienne faisait et défaisait des empereurs. Les grands se persécutaient les uns les autres, s'assiégeaient mutuellement dans leurs châteaux forts, et ravageaient les terres de leurs ennemis, précisément comme on faisait en Europe à l'époque de la féodalité. La nation n'avait pas plus de courage et d'énergie que les Grecs du Bas-Empire. Aussi, les Turcomans qui infestaient les contrées voisines, auraient eu beau jeu si la nature n'avait pas défendu le pays. Pour pénétrer dans l'empire de Trébizonde, il fallait passer par des défilés, attaquer des châteaux forts situés sur des montagnes, longer des forêts, etc. La défense d'un pays naturellement fortifié est facile; aussi les émirs turcomans furent repoussés plusieurs fois; ils n'en ravagèrent pas moins le malheureux empire; Alexis III gagna les barbares par des mariages: il donna sa sœur Marie Comnène à Koutloubei, chef de la horde blanche, et Théodora, sa seconde sœur, à Hadchymir, chef de Chalybie. Il sacrifia sa fille Eudoxie, en la mariant à un émir des Turcomans; Tahartan, grand émir d'Arsinga, reçut de lui la main d'une autre princesse. Ces alliances réussissaient aux empereurs, à cause de la beauté des filles de Trébizonde; cette même Eudoxie, donnée à un émir turcoman, et devenue veuve, fut encore si belle, que le vieil empereur de Constantinople, Jean Paléologue, après l'avoir demandée

en mariage pour son fils, en fut épris, quand elle fut arrivée dans la capitale, et l'épousa lui-même. En Occident les mariages de princesses chrétiennes avec des émirs auraient été un grand scandale; mais en Orient on n'y regardait pas de si près; on s'estimait heureux d'acheter à ce prix la paix avec les hordes barbares. A l'approche des Turcs, en 1440, l'empereur Calo-Jean se hâta de donner à Hassan, sultan turcoman de la Mésopotamie, sa fille Catherine, renommée dans l'Orient pour sa beauté, afin d'avoir dans son gendre un protecteur contre les Turcs; mais, vingt ans plus tard, le sultan turc résolut d'accorder, comme dit l'historien turc Saade Eddin, à la contrée de Trébizonde *la félicité des drapeaux de l'Islam*, et mit fin au pauvre empire des Comnènes. Il y avait beaucoup de couvens et de moines dans ce pays; mais l'armée et la flotte se trouvaient dans un triste état; on savait disputer sur le dogme; toutes les superstitions avaient du crédit; on consultait les astrologues, on étudiait les légendes, mais on était incapable de défendre le pays; on ne savait ni gouverner ni obéir. M. Fallmerayer a recueilli à la fin de l'histoire de Trébizonde, des détails sur l'état politique, ecclésiastique et littéraire de cet empire. Les renseignemens sur le commerce ne sont pas complets. Il existe, dans les annales de Venise et de Gènes, des actes commerciaux qui paraissent avoir échappé à son attention. Du reste son ouvrage est fait avec soin, et M. Fallmerayer a le mérite d'être le premier historien d'un empire presque entièrement oublié : aussi, son travail a-t-il été couronné par la Société royale de Copenhague. D—G.

93. — *Juliani imperatoris quæ feruntur epistolæ.* — Lettres de l'empereur Julien, suivies de fragmens et de vers; *nouvelle édition* grecque et latine, revue d'après les manuscrits, et enrichie de remarques par *Louis-Henri* Heyler. Mayence, 1828. In-8°.

L'église ne connaît Julien que comme apostat; elle a déversé sur lui les plus grossières injures, et ses écrivains, long-tems seuls arbitres des réputations, ont dévoué cet empereur aux malédictions de la postérité. La vérité cependant a fini par dissiper les mensonges inventés contre lui. Guerrier, écrivain, publiciste et philosophe, il eut encore les vertus qui firent bénir le règne de Trajan. M. Heyler nous donne aujourd'hui les lettres de Julien, qui jamais n'avaient été imprimées séparément. Ces lettres sont d'une lecture fort agréable; elles font parfaitement connaître celui qui les a écrites. M. Boissonnade, auquel ce volume est dédié, a honoré l'auteur de ses conseils,

et lui a désigné cette partie des œuvres de Julien comme ayant plus besoin qu'aucune autre d'une nouvelle édition et des soins d'un habile philologue. Heureusement M. Heyler a accompli tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Il expose, dans la préface, quelles sont les éditions dont il a appuyé son travail, quels manuscrits il a consultés. La bibliothèque du Roi en possède neuf; mais sur ces neuf il y en a quatre qui méritent à peine d'être comptés, parce qu'ils ne renferment chacun qu'une lettre; les quatre autres sont décrits par M. Heyler, qui en a tiré de grands secours. Il en signale encore un autre qui a échappé à l'auteur du catalogue, parce qu'il est joint à une copie de Théocrite sans que la table l'indique. Enfin, il en est encore deux dont ce catalogue ne fait pas mention, parce qu'ils ont été apportés à la bibliothèque depuis sa rédaction. De plus, il a fait usage d'une collation exécutée à Munich; mais en général il n'y a point de manuscrit qui renferme à lui seul toutes les lettres de l'empereur Julien. M. Heyler en donne quatre-vingt-trois. Les soixante-trois premières se trouvaient dans l'édition de Spanheim; la 64e était sans numéro, parmi les autres, avec cette suscription : *Lex de medicis;* les dix suivantes avaient été publiées par Muratori; elles sont à leur tour suivies des dix de Fabricius et des cinq de Hardt, et le tout est terminé par une lettre qui jusqu'à ce jour était restée inédite. M. Heyler, de peur d'augmenter la confusion, n'a pas voulu renverser l'ordre établi pour ramener les lettres à une série chronologique; il a mieux aimé en faire un sujet de discussion pour les notes : ainsi il fait remarquer que de trois lettres dirigées contre Athanase, la 26e est la première, la 6e la seconde, et la 51e la troisième. Ces lettres ont d'ailleurs beaucoup d'intérêt par elles-mêmes : Athanase avait profité du bénéfice de la loi de Julien qui permettait à tous ceux qu'avait exclus Constance de revenir dans leur patrie; mais il avait repris l'épiscopat, à raison de quoi il paraît avoir été dénoncé par les ariens. Julien dit qu'il a permis aux chrétiens de rentrer dans leur patrie, et non dans leurs églises; il bannit Athanase une seconde fois. Bientôt après il écrit de nouveau. Cette fois il s'adresse au préfet d'Égypte, et menace toute la province d'une amende si Athanase n'a pas quitté Alexandrie avant le 1er décembre. La colère de l'empereur s'accroît lorsqu'il apprend qu'il a baptisé quelques femmes grecques. Dans la dernière des trois lettres sur Athanase, il attaque les chrétiens en général, et se plaint encore beaucoup d'eux dans la 52e. Rien n'est plus gracieux que certains billets dictés par l'amitié. Nous citerons particulièrement ceux qui sont adressés à Liba-

nius, et les vœux que Julien adresse à Priscus pour un heureux voyage; enfin la lettre où il s'excuse de n'avoir point donné de ses nouvelles à Philippe. M. Heyler n'a pas négligé les fragmens; il y a joint quatre petites pièces de vers, dont l'une est la célèbre épigramme contre la bière. M. Heyler n'a pas voulu omettre une lettre attribuée au César Gallus, quoiqu'il soit très-certain qu'elle ne lui appartient pas. Néanmoins La Bléterie, MM. Jondot et Tourlet l'ont regardée comme authentique. Le nouvel éditeur fait apprécier toute la faiblesse des argumens qu'on a fait valoir en sa faveur. Puisse le savant auquel nous devons ce beau travail reprendre son premier projet, et nous donner les œuvres complètes de Julien!

P. DE GOLBÉRY.

94. — *Lehrbuch der Literaturgeschichte.* — Manuel de l'histoire de la littérature; par le docteur *Louis* WACHLER. Leipzig, 1827; Barth. In-8° de 567 pages.

M. Wachler est auteur d'un grand manuel en quatre volumes qui a paru dans les années 1822 à 1824 à Francfort, et dont le premier comprend la littérature ancienne, et le second la littérature du moyen âge, tandis que les deux derniers volumes sont destinés à la littérature moderne. Dans cet ouvrage, l'auteur passe de peuple en peuple, indique les principales époques de leur civilisation, et ajoute des renseignemens bibliographiques sur chaque époque. Le Manuel que M. Wachler vient de faire paraître est un abrégé de ce travail, mais revu et continué jusqu'à la dernière année. L'auteur s'occupe peu de l'Inde, de l'Égypte et du peuple hébreu, et il passe tout de suite aux Grecs et aux Romains. Vient ensuite la littérature chrétienne, c'est-à-dire des premiers tems du christianisme; puis celle du moyen âge, dans laquelle l'auteur comprend celle de l'Orient; il accorde beaucoup d'espace à l'érudition qui joue en effet un grand rôle dans la littérature du Nord. Dans la dernière section, M. Wachler continue l'histoire de la littérature depuis le seizième siècle jusqu'à l'année 1826, en traitant non-seulement des principaux états européens, mais encore des Bohémiens, des Hongrois, des Turcs, des Juifs, etc. Il n'a été possible d'embrasser tant d'époques et tant de nations qu'en effleurant à peine les traits caractéristiques de la littérature de chaque nation et de chaque époque. En revanche, l'auteur a entassé beaucoup de noms, en sorte qu'une grande partie de son Manuel n'est qu'une nomenclature qui apprend peu de chose aux étudians; quand ils sauront, par exemple, cinquante noms d'écrivains qui se sont distingués en France ou en Allemagne au seizième siècle, leurs connaissances ne seront pas beaucoup enrichies. L'auteur n'a

pas eu assez d'espace pour signaler le mérite des grands écrivains; il ne peut que les nommer à côté de cent autres qui leur sont inférieurs. Montesquieu reçoit l'épithète d'*ingénieux;* d'autres ne reçoivent pas d'épithète du tout. Il aurait mieux valu, ce nous semble, passer sous silence la foule d'écrivains secondaires, et se borner aux principaux, parler en général un peu plus des ouvrages, et citer moins de noms propres; en un mot, caractériser la littérature de chaque époque et de chaque peuple. Pour un livre à consulter en cas de besoin, le Manuel de M. Wachler a son mérite; c'est un catalogue bien classé : l'auteur indique les éditions des livres autant que l'espace le lui permet, et c'est vraiment un tour de force d'avoir pu faire entrer dans un Manuel très-portatif des milliers d'écrivains de tous les pays, avec l'indication bibliographique de leurs œuvres. Cette compilation a dû coûter une peine extrême à l'auteur.

95. — *Ueber Unsinn und Barbarei in der heutigen deutschen Literatur.* — De l'absurdité et de la barbarie dans la littérature allemande d'aujourd'hui; par *Th.* Schacht. Mayence, 1828; Kupferberg. In-12.

Cette brochure, dont le titre est bien sévère, est un pamphlet dirigé contre M. Menzel, auteur d'un ouvrage sur l'état actuel de la littérature allemande, que nous avons annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 703). M. Menzel appartient à l'école du moyen âge, école qui trouve excellent le tems de la féodalité, et regarde notre époque avec dédain. Il est vrai que lorsque le droit du plus fort triomphait, il fallait de la force, de l'énergie, du courage pour n'être pas opprimé; l'étiquette et les convenances n'imposaient pas d'entraves au génie; les communes défendaient opiniâtrément leurs franchises ou leurs libertés; le régime municipal s'était merveilleusement développé au milieu des guerres civiles. Mais pour un peu de bien, combien de calamités et de maux de tout genre! à peine conçoit-on que des hommes raisonnables puissent comparer deux époques si inégales, où presque tous les avantages sont du côté de notre tems. M. Schacht demande si, à l'époque où Cologne bâtissait son immense cathédrale, et où il régnait tant de luxe à Nuremberg que les bourgeoises de cette ville égalaient par leur parure les reines d'Écosse, la ville de Berlin avait 200,000 ames, si elle était décorée d'édifices dans le style grec, de statues, etc.; s'il y avait un roi comme Frédéric II; si l'on peut comparer Munich, Dresde, Stuttgart et même Francfort dans leur état actuel avec ce qu'elles étaient il y a quelques siècles, etc. L'auteur ne choisit peut-être pas les meilleurs termes de comparaison; car si au moyen âge Berlin n'avait pas 200,000 ames,

Nuremberg et Augsbourg les avaient; or pour le bonheur de l'Allemagne il est parfaitement indifférent que les villes les plus peuplées soient au midi ou au nord; mais ce qu'il fallait comparer surtout, c'est l'état social, c'est la situation morale et intellectuelle du peuple; c'est l'organisation de l'administration publique. L'état des lettres et des arts assignerait déjà une grande supériorité au siècle actuel, mais c'est là ce que contestent les partisans du moyen âge en Allemagne; ils trouvent dans cette époque beaucoup plus d'originalité dans les lettres et les arts; ils ne parlent pas des sciences, parce qu'à cet égard ils n'ont rien à dire. Tant que cette conviction de leur part ne tend qu'à enflammer leur imagination et à produire des tableaux enchanteurs du moyen âge, ce parti rend service à la littérature; mais quand il veut transporter ses idées dans la politique, quand il veut organiser le gouvernement à la manière du moyen âge, et refouler la nation dans la servitude d'où elle a eu tant de peine à sortir, les écrivains raisonnables doivent le combattre, et montrer la nullité de ses opinions.

D—G.

SUISSE.

96. — * *Statistica della Suizzera*, etc. — Statistique de la Suisse, par *Étienne* Franscini, du canton du Tessin. Lugano, 1827; Ruggia et comp. In-8° de xx et 482 pages, avec une *carte géographique*.

L'ouvrage que nous annonçons ici mérite une attention sérieuse. Déjà remarquable par son plan, par l'exécution, par le grand nombre de choses qu'il renferme et par la netteté avec laquelle elles sont présentées, il l'est bien plus encore pour être sorti du canton du Tessin, où la vérité en statistique doit être plus ou moins importune, et suppose chez celui qui veut la dire un courage peu commun. Les auteurs qui ont écrit des statistiques de la Suisse, tels que *Fusslin*, *Fœsi*, M. *Picot*, ont considéré chaque canton séparément; s'ils avaient suivi dans les subdivisions invariablement le même ordre, en sorte que les paragraphes correspondans traitassent des sujets analogues, la facilité du rapprochement tiendrait lieu d'une statistique comparée. Sans vouloir jeter aucune défaveur sur la marche adoptée jusqu'à présent, on doit convenir qu'une telle statistique de la Suisse restait à faire; tâche non moins difficile qu'importante, et qui promettait à celui qui saurait la remplir l'estime et la reconnaissance d'un public nombreux. M. Franscini a eu le courage d'entreprendre cette tâche et la force de s'en acquitter, sinon d'une manière tout-à-fait complète, du

moins fort honorablement. L'analyse de son livre va faire comprendre l'étendue de la matière qu'il embrasse et le genre de rapprochemens que son plan lui permet de faire.

Livre I. *Topographie : ch.* 1. Situation (noms, longitudes et latitudes; élévation, salubrité, avalanches, facilité pour le commerce, pour la défense, etc.); — *ch.* 2. Forme, étendue et nature du sol (Alpes, Jura, glaciers, sept régions de diverses élévations, etc.); — *ch.* 3. Confins; — *ch.* 4. Eaux; — *ch.* 5. Atmosphère (chaleur, froid, sécheresse, vent, orages, climat.)

Livre II. *Population* : *ch.* 1. Quantité et mouvement de la population; — *ch.* 2. Constitution physique des habitans.

Livre III. *Productions : ch.* 1. Chasse; — *ch.* 2. Pêche; — *ch.* 3. Mines (minéraux, pétrifications, métaux, eaux minérales, etc.); — *ch.* 4. Culture du bétail (races, etc.; fromages, laiteries, etc.); — *ch.* 5. Agriculture.

Livre IV. *Manufactures.*

Livre V. *Commerce : ch.* 1. Commerce intérieur; — *ch.* 2. Commerce extérieur (commerce d'entrepôt, artisans et autres émigrans, service militaire à l'étranger, exportation et importation, etc.)

Livre VI. *Gouvernement : ch.* 1. État politique avant 1798; — *ch.* 2. Acte de médiation; — *ch.* 3. Pacte fédéral actuellement en vigueur; — *ch.* 4. Gouvernemens cantonaux en général (peuple et citadins, égalité de droit, liberté de la presse, publicité, division des pouvoirs, etc.); — *ch.* 5-10. Des gouvernemens de chaque canton en particulier.

Livre VII. *Lois* et *administration publique : ch.* 1. État de l'administration publique (différentes espèces de lois, causes des vices dans la législation); — *ch.* 2. Justice et police (codes, prisons, sûreté publique, etc.); — *ch.* 3. Éducation (éducation morale, intellectuelle, physique; instruction primaire, moyenne, supérieure; bibliothèques, etc.); — *ch.* 4. Force militaire (système d'organisation, autorité militaire supérieure, instruction des milices, camps d'exercice, etc.); — *ch.* 5. Secours (système de secours, hospices divers, pauvres, etc.); — *ch.* 6. Encouragemens (amélioration des bestiaux et de l'agriculture); — *ch.* 7. Police sanitaire; — *ch.* 8. Postes et messageries; — *ch.* 9. Poids et mesures; — *ch.* 10. Monnaies; — *ch.* 11. Revenus et dépenses (budget fédéral, budgets cantonaux.)

Livre VIII. *Habitudes : ch.* 1. Habitudes intellectuelles (idiomes, imprimeries, journaux, sociétés de lecture, de sciences, etc.; religion, superstitions); — *ch.* 2. Habitudes mo-

rales (usages, service étranger, associations patriotiques); — *ch.* 3. Habitudes économiques (habitations, nourriture, vêtemens, divertissemens, fêtes publiques, prévoyance, caisse d'épargnes, etc., prospérité.)

Ce résumé analytique suffit pour faire comprendre la haute importance de l'ouvrage qui nous occupe. L'exécution répond généralement à la sagesse du plan; elle se recommande par la clarté, par l'ordre, par des développemens suffisans, mais sans prolixité. Il existe sans doute des lacunes dans cet ouvrage; mais il était difficile et quelquefois impossible de les éviter. Nous n'y trouvons, par exemple, que les budgets de douze cantons. Cela provient du mystère dont plusieurs cantons entourent leur administration financière, par un respect illimité pour le principe du secret. — En parlant de l'instruction moyenne, l'auteur ne mentionne les écoles de filles que des villes de Bâle et de Genève; il oublie les écoles et les institutions des cantons de Neuchâtel, de Zurich et de plusieurs autres cantons du nord de la Suisse, excellens modèles de ce genre d'institutions, dont l'influence favorable sur la société a d'ailleurs été bien mieux comprise par M. Fransèini, qu'elle ne l'est par la plupart des gouvernemens. « Autant nous devons, dit-il, préserver les femmes de la frivolité, autant nous chercherons à les rendre capables, par une instruction solide, de devenir des mères d'hommes forts, vertueux et libres. Or, des établissemens appropriés à ce but sont indispensables » (p. 347). « La mère, dit-il ailleurs, est la première et la plus influente éducatrice de l'homme » (p. 329).

Nous aurions aussi aimé à trouver, au commencement ou à la fin du volume, un catalogue raisonné des ouvrages publiés sur la statistique de la Suisse.

Un petit nombre de chapitres ou de paragraphes n'ont pas reçu tout le développement que la gravité des matières semblait demander. La *division des pouvoirs*, par exemple, ne remplit que trois pages (p. 259-261). L'auteur s'en tient à des généralités qui ne sont pas même complètes. En voici la preuve: il ne considère la dépendance du pouvoir judiciaire que relativement au pouvoir exécutif. Or, dans divers cantons, le pouvoir judiciaire se trouve également placé sous l'influence des faveurs du législateur et mêlé aux luttes passionnées qui remplissent de leurs agitations l'arène législative. En descendant aux faits et aux détails, pour offrir à ses lecteurs un *tableau complet et comparatif de la confusion des trois pouvoirs dans tous les cantons de la Suisse*, M. Fransèini aurait eu l'avantage

de traiter un sujet entièrement neuf sans entreprendre une tâche bien difficile.

Pour qu'un travail qui exige des recherches vastes, minutieuses et multipliées comme une statistique de la Suisse fût entièrement exempt d'erreur, à supposer que l'ouvrage d'un homme puisse l'être, il faudrait que l'auteur se transportât dans toutes les localités, qu'il vît tout de ses yeux et à loisir : or, c'est là une condition que les circonstances permettent rarement d'imposer à un écrivain. A défaut de cet avantage, on doit savoir un gré infini à M. Franscini d'avoir pris pour base de ses allégations les renseignemens officiels, et ceux qui, privés de ce caractère, offrent ou semblent offrir la garantie d'une authenticité suffisante. Quelquefois cependant les documens officiels mêmes, tels que des lois pour la création d'établissemens publics, ou modifiées, ou exécutées seulement en partie, l'ont induit en erreur. Ainsi l'académie de Lausanne n'a pas compté quatorze professeurs quelque tems après la révolution de 1798; aujourd'hui elle n'en compte pas deux ou trois de plus : elle n'en a que treize, outre trois professeurs honoraires, dont un seul donne des cours; la faculté de droit a trois professeurs, et non pas deux; enfin la faculté de médecine, décrétée en 1806, n'existe pas encore.

Une dernière critique portera sur quelques divisions qui nous semblent vicieuses. Au VIIe livre, l'auteur traite, dans le chapitre 1er, des différentes espèces de lois; dans le 2e, il parle, entre autres choses, des codes : pourquoi séparer ce qui est uni? Nous lui laisserons à lui-même le soin de voir en quels points pèchent les divisions et subdivisions du livre VIII.

Nous serons plus brefs en parlant des mérites éminens de l'ouvrage de M. Franscini. Il y aurait trop de bien à en dire si l'on entreprenait de lui rendre pleine justice. Avant tout, cette entreprise, formée de longue main, comme chaque page l'atteste, n'est pas une de ces fabrications mercantiles qui déshonorent et encombrent aujourd'hui la littérature. Des recherches faites lentement, mais avec une persévérance consciencieuse, en forment la base. Elles se présentent à nous dans un grand nombre de tableaux synoptiques, enrichis de notes explicatives, et ajoutés à l'exposition historique et raisonnée des matières susceptibles d'être résumées dans cette forme. Doué de sagacité, M. Franscini porte dans ses recherches le flambeau de la critique, et ne se laisse pas éblouir par de belles apparences. Un canton a beau s'enorgueillir d'établissemens nombreux d'instruction publique, résistant à la séduction des chiffres, il demande quelle éducation la jeu-

nesse reçoit dans tous ces établissemens, ou même si elle reçoit une éducation véritable, et non pas de simples leçons sans résultat moral ou civique. La justesse d'esprit de l'auteur, et l'étude raisonnée des institutions, lui donnent les vues les plus saines sur toutes les parties de l'existence politique de la Suisse. On en trouve la preuve à l'ouverture du livre. Parfois la raison du jeune écrivain devient épigrammatique à force de rencontrer juste, comme lorsqu'il place le service étranger dans le chapitre du commerce d'exportation.

M. Franscini appartient, par la naissance, à la Suisse italienne; par son patriotisme large, à la Suisse tout entière. Aussi a-t-il composé un livre doublement utile, par ce qu'il nous apprend sur le Tessin, et par ce qu'il apprend aux Tessinois sur le reste de la Suisse. Autrefois pays sujet, ce canton était gouverné despotiquement par les représentans de plusieurs autres, et formait une de ces écoles d'enseignement mutuel de corruption qu'on appelait *baillages communs*. Aujourd'hui indépendant et membre de la confédération helvétique, il a, du moins en partie, changé de face. Son état politique, économique et moral doit donc intéresser tout observateur; tout Suisse doit y voir l'objet d'une sollicitude de famille. Personne ne reprochera donc à M. Franscini d'avoir donné trop de place à son canton; et ceux qui savent sur le Tessin des choses qu'il ne dit pas excuseront et même approuveront ses réticences. A quoi bon irriter des passions invétérées? L'auteur ne pouvait avoir la prétention de les déraciner; il ne veut sans doute que prémunir contre elles, par les instructions de la sagesse, la partie de la nation tessinoise que ces passions n'ont pas encore égarée. Ce but patriotique explique et justifie un des caractères de la nouvelle Statistique de la Suisse. On reprocherait à un écrivain placé dans d'autres circonstances d'avoir rempli par des doctrines un bon nombre de pages qui semblaient devoir toutes être réservées à des faits. Mais honneur au jeune et savant patriote qui a su allier la théorie à l'histoire, et répandre sur les faits la lumière des doctrines avec non moins d'art et de prudence que de franchise et de courage! Il a fait un livre qui mériterait de passer dans les mains de tous les Suisses, vrai manuel d'un patriotisme éclairé. Aussi désirerions-nous que des traductions française et allemande le missent à la portée de tous les cantons, pour leur faire bien comprendre les grands intérêts de la famille helvétique.

Le style de la *Statistica* se recommande par une élégance soutenue, dont les ressources sont encore plus dans le cœur que dans la tête de l'écrivain; il n'est donc pas étonnant qu'il

n'ait jamais sacrifié à cette qualité brillante la simplicité grave commandée par le sujet. Tout en rendant justice au mérite de la belle et utile entreprise littéraire de M. Franscini, nous en avons signalé les défauts avec une entière impartialité. Nous avons cru devoir lui montrer, par cette franchise, que nous tenons à grand honneur les preuves d'estime et de confiance qu'il a bien voulu nous donner dans son ouvrage.

C. Monnard.

97. — * *Rapport fait par la classe d'industrie et de commerce sur l'exposition des produits de l'industrie genevoise, en* 1828, rédigé d'après les Notes des membres de la commission d'exposition, par M. Decandolle, président de la Société des arts. Genève, 1828; imprimerie de Fick-Bonnant. In-8° de 182 pages.

M. Decandolle a divisé son rapport en deux parties, la première est composée de Notes sur les objets exposés; la seconde contient des observations générales sur les expositions, et sur les autres encouragemens accordés au commerce et à l'industrie. Une *Introduction* rend compte des motifs qui ont fait établir cette institution dans le canton de Genève, et des moyens par lesquels elle a été mise en activité. Il semble que ce nouveau témoignage en faveur des *expositions* fait tellement pencher la balance en leur faveur, qu'il sera tout au moins inutile de les combattre par aucun raisonnement : l'industrie même les demandant, il ne reste aucun prétexte pour lui refuser cette sorte de faveur. Mais les adversaires de ce moyen d'émulation en appelleront à l'expérience : ils diront que, pour juger des services réels qu'une institution peut rendre, il faudrait savoir ce qu'on eût fait sans son influence, recherche impossible, et qui, si elle pouvait être tentée, ne suffirait pas encore pour résoudre la question. En effet, les observations n'embrasseraient qu'un petit nombre de lieux, un court espace de tems, et ne pourraient être appliquées à d'autres lieux, à des circonstances différentes. Laissons donc les expositions accomplir leurs destinées, ou les subir, suivant des chances dont on ne peut évaluer la probabilité. La république genevoise ne pense certainement point à leur bâtir un palais, comme on en demandait un pour la France. L'institution nouvelle sera condamnée sans appel, si un certain nombre de fabricans d'une haute renommée cessent d'envoyer leurs produits, et laissent aux industries d'un ordre inférieur le soin de remplir les salles d'exposition.

M. Decandolle est loin de concevoir aucun doute sur l'utilité d'un concours public entre tous les industriels : il expose avec

clarté et précision tout ce que l'on peut dire en faveur de cette institution, non-seulement à Genève, mais partout où la réunion des objets exposés peut exciter l'émulation et répandre des connaissances. La seconde partie de son rapport peut-être considérée comme un excellent chapitre d'un traité d'économie politique. Ceux qui ne sont pas tout-à-fait de son avis éprouveront un véritable embarras lorsqu'il s'agira de le réfuter sur quelques points : et cependant on n'est pas convaincu, on regrette de ne pas l'être; mais, dans des matières aussi complexes et aussi peu susceptibles d'une analyse rigoureuse, les vérités mêmes ne peuvent être tout-à-fait claires, ni la conviction aussi entière que dans les sciences exactes. Afin que nos lecteurs puissent juger de la manière dont M. Decandolle discute les diverses manières d'encourager l'industrie, citons une note où il expose les effets réels des impôts et des prohibitions, au moyen desquels certains gouvernemens prétendent *favoriser* les arts.

« Vous mettez un droit d'entrée sur la laine brute, pour favoriser votre agriculture; c'est un impôt sur le fileur de laine. Pour le consoler, vous imposez la laine filée; c'est un impôt sur le tisseur. Vous indemnisez celui-ci par un impôt sur le drap; c'est un impôt sur le tailleur et le consommateur. Prenez l'inverse : vous taxez la soie brute à la sortie; c'est un impôt mis sur l'agriculture, au profit du fabricant de soieries. Dans le premier cas, vous diminuez la fabrication, parce que vous empêchez l'entrée des matières qui la favorisent; dans le second cas, vous empêchez la production, en restreignant le marché des matières brutes. L'une des injustices, direz-vous, compense l'autre : mais ces compensations sont arbitraires, rarement vraies, souvent impossibles; elles tendent toujours, du moins, à diriger les capitaux où la nature des choses ne les aurait pas portés. Les douanes ne peuvent se défendre que comme impôt, et dans l'intérêt du fisc; et sous ce rapport, c'est l'impôt peut-être le plus cher de perception, et le plus démoralisant qu'on puisse trouver. »

Dans la première partie (*Note sur les objets exposés*), on remarque l'effet du système des douanes sur les produits des forges de France et de Suisse. Dans certains cas, les fers d'Angleterre coûtent moins à Genève que ceux que l'on tirerait des frontières de France, où ce métal abonde. Il en résulte que les forges de Suisse prennent plus d'activité, et que les fabriques d'acier, de fer-blanc, etc. se multipliant aussi, le nombre des objets d'échange entre la France et la Suisse diminuera de plus en plus.

Quelques arts qu'on regarde communément comme frivoles étaient présens à ce concours; ce qui doit contribuer à les réhabiliter dans l'opinion des hommes sérieux, amis de tout ce qui est utile. Mais l'industrie qui convient à tous les tems, à presque tous les lieux est celle qui domine dans le canton de Genève; elle s'est montrée de manière à satisfaire pour le présent, et à donner de grandes espérances pour l'avenir. Les commissaires de l'exposition ont exprimé leurs opinions, ou prononcé leurs jugemens avec impartialité, sans déguiser ce que l'industrie étrangère exécutait mieux que leurs compatriotes. Cet exemple d'une scrupuleuse équité ne sera pas perdu; c'est ainsi que les nations exercent les unes sur les autres une surveillance profitable à toutes, et qu'elles s'aident mutuellement dans leur marche vers le bonheur social.

F.

ITALIE.

98. — * *Calendario georgico, etc.* — Annuaire agronomique de la Société royale d'agriculture de Turin, pour l'année 1827. Turin, 1827; Pomba. In-8°.

Cette nouvelle livraison d'un ouvrage peu connu en France, mais qui jouit en Italie de l'estime des agrononomes, n'est pas inférieure, par l'intérêt qu'elle présente, à toutes celles qui l'ont précédée depuis plus de trente ans. Les articles que celle-ci renferme, sont disposés dans l'ordre suivant : — *De la reproduction des champignons*, par le marquis de Lascaris, président de la Société. Cet ami zélé des cultivateurs expose le procédé suivi dans les environs de Port-Maurice, pour former des couches à champignons au moyen du marc des olives et d'une terre imprégnée de *sporules*. Il a tenté les mêmes expériences avec les résidus de la fabrication des huiles de graine, dans le but d'étendre cette pratique aux pays dont le climat se refuse à la culture de l'olivier. — *Notice sur les paragrêles*, par le professeur Carena. Cet habile physicien, sans admettre ni rejeter l'efficacité de ces appareils, a présenté l'histoire impartiale des moyens proposés pour soustraire nos campagnes au ravage de la grêle. Après avoir engagé les propriétaires à se cotiser entre eux pour tenter des essais en grand, il invite les météorologistes à vérifier si, dans les villes armées de paratonnerres, telles que Munich, Lucques, etc., l'influence de ces conducteurs prévient la formation de la grêle. — *De l'action de l'iode sur la germination*, par M. Cantu. Ce jeune savant, à qui l'on doit la découverte de l'iode dans plusieurs eaux minérales du Piémont, considérant l'analogie

qui règne entre le chlore et cette substance, n'a pas cru inutile d'étudier son influence sur la végétation. Il a reconnu que les plantes, traitées par l'iode, surpassaient en vigueur celles qui sont arrosées avec le chlore ou avec de l'eau pure, et il s'est assuré en outre que ces végétaux avaient absorbé l'iode avec une avidité remarquable. — *Note sur l'emploi d'une machine à dépiquer le riz*, par le marquis de Cavour. Cette machine que nous avons décrite dans un article précédent (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 185, 1827), a été depuis perfectionnée dans plusieurs de ses parties; mais cette utile invention doit lutter encore contre la routine des cultivateurs. — *De la végétation des plantes dans la mousse.* L'auteur de cet article a cru intéresser les horticulteurs en leur faisant connaître la possibilité d'élever des plantes délicates dans de la mousse, et les nouvelles expériences que l'on peut faire sur ce mode de végétation, en confirmant celles de *Charles Bonnet*, intéresseront encore les physiologistes. — *Description du char employé en Toscane pour les travaux agricoles*, par le marquis de Lascaris. Une figure, placée à la fin de l'ouvrage, représente ce char dont les Toscans attribuent l'invention à Michel-Ange Buonarotti. — *Du riz sec de la Chine*, par M. le marquis de Brême. Cet estimable agronome et philantrope, enlevé récemment aux sciences, a reconnu comme nous, que cette variété, cultivée sans arrosement, ne mûrit point ses panicules; que, soumise à une irrigation périodique, elle ne donne qu'un médiocre produit, et qu'exposée à une irrigation permanente, elle fournit un revenu supérieur à celui du riz aquatique. — *De l'enfouissement du seigle pour engrais*, par le comte de Mezzenile. L'auteur de ce mémoire, sans disserter sur la théorie et les vues de M. Giobert, à qui l'on doit ce système de culture, s'est borné à faire connaître les avantages qu'il en a retirés en ajoutant seulement une partie de fumier sur deux parties de seigle, dans le but de hâter la décomposition végétale et de faire une légère concession aux habitudes des cultivateurs. — *Notice sur l'opium indigène.* L'auteur de cet article, M. le professeur Cantu, non content d'avoir reconnu la morphine dans l'opium retiré des capsules du pavot blanc, a recherché et découvert ce même principe dans les tiges de cette plante. — *Note sur une maladie qui s'est manifestée dans l'espèce bovine*, par M. Luciano. Cette note n'offre qu'un intérêt de circonstance et de localité, mais elle atteste la sollicitude de cet habile vétérinaire pour répandre chez les cultivateurs les instructions les plus propres à entretenir la santé de leurs bestiaux. — *Procédé pour détruire les limaces*, par M. Lavini, professeur

de chimie médicale. Le procédé signalé dans cet article appartient au docteur Rousseau, lequel, ayant répandu du sel commun sur une planche de son jardin, observa que cette substance faisait périr toutes les limaces qui se trouvaient en contact avec elle. — *De l'introduction des chèvres du Thibet en Piémont, de leur régime et de leur croisement avec les indigènes*, par *Matthieu* Bonafous Il ne nous appartient pas d'examiner nous-mêmes ce Mémoire, dont il existe une traduction dans le douzième volume de *la Bibliothèque universelle de Genève*, et dont la *Revue encyclopédique* a rendu un compte avantageux. (Voy. *Rev. enc.*, t. XXXIII, p. 749, 1827.) — *Observations sur le riz sec*, par M. Ferrari. Ces observations, trop insuffisantes pour remettre en faveur cette variété de riz, sont suivies d'une note historique de M. *Caréna*, constatant que, dès l'année 1790, le roi Victor-Amédée III avait fait essayer la culture d'une variété de riz du Malabar, et qu'il résulte des actes de l'Académie des sciences que les graines confiées aux soins du docteur *Allioni* fructifièrent sans avoir reçu aucune espèce d'arrosement. Cette variété, il est vrai, ne s'est point perpétuée; mais l'on conserve encore un sentiment de gratitude pour ce prince, qui voulait garantir les cultivateurs des inconvéniens attachés à la culture du riz aquatique. — *De la culture du chardon à foulon*, par M. Musso. M. Musso, non satisfait d'avoir été le premier à cultiver en grand cette plante (*dipsacus fullonum*), a voulu aussi fixer l'attention de ses compatriotes sur les profits qu'ils peuvent en retirer, à l'exemple des cultivateurs du midi de la France. — *Note sur la culture du carthame*, par M. Bonafous. Contre l'opinion généralement répandue, que cette plante ne peut être employée tout à la fois comme plante tinctoriale et oléifère, nous avons démontré, dans ce Mémoire, la possibilité de récolter successivement, ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes, les pétales et les graines de cette *syngenèse*. Ici se termine l'Annuaire agronomique de 1827, dans lequel les agronomes reconnaîtront que l'espoir d'opérer le bien est le mobile le plus puissant des membres de la Société agronomique de Turin, et souvent leur illusion la plus douce.

99. — *L'Arte seropedica, ec.* — L'Art de faire naître les vers à soie, de les élever et de tirer la soie des cocons; par M. Gerá. Milan, 1827; Silvestre. In-8°.

M. Gera, déjà connu par sa collaboration à l'un des meilleurs recueils agronomiques que possèdent les Italiens, a bien mérité de son pays en publiant cet opuscule. Très-capable lui même de faire un livre, il a mieux aimé réunir en peu de pages le fruit de toutes les recherches des agronomes qui ont consacré

leurs travaux à l'amélioration de cette branche importante de l'économie rurale. Riche de sa propre expérience, il n'a rien avancé que d'après ses propres expériences; il a en outre proposé d'introduire un perfectionnement dans la construction des fourneaux employés au tirage des cocons, lequel a pour but de condenser, à l'aide d'une plaque métallique, les vapeurs qui, en se dégageant de l'eau des bassines, relâchent la matière soyeuse et augmentent la consommation du combustible. Cet ouvrage, écrit simplement et sans prétention, n'en est que plus propre à remplir les vues louables de son auteur.

100.— *Memoria comparativa intorno ai vantaggi che risultano dall' educazione dei bachi da seta secondo i nuovi metodi.* — Aperçu comparatif sur les avantages qui résultent de l'éducation des vers à soie d'après les nouvelles méthodes; par M. Moriondo. Pignerol, 1827. In-8°.

Fils d'un agronome estimable, et agronome lui-même, M. Moriondo a voulu que la conviction qu'il a acquise de la supériorité des nouveaux procédés appliqués à l'éducation du ver à soie ne fût point inutile à sa patrie; et, après avoir démontré que la non réussite de quelques agriculteurs provenait principalement de l'impéritie ou de l'indolence de leurs agens, il a mis sous les yeux de ses lecteurs des états comparatifs propres à dissiper tous les doutes sur l'efficacité des nouvelles méthodes. En un mot, ce mémoire est celui d'un cultivateur accoutumé à joindre constamment la pratique à la théorie, et à envisager toujours le bien général et la possibilité de le faire.

101. — *Manuale del Bigattiere, etc.* — Manuel du propriétaire de vers à soie, par M. Ripamonte. Milan, 1828; Truffi. In-8°.

Ce troisième ouvrage sur l'éducation des vers à soie sera moins recherché par les cultivateurs que les précédens. Au défaut d'ordre et de concision qu'on remarque dans les préceptes de l'auteur, on doit ajouter des omissions importantes et quelques erreurs qui peuvent écarter les praticiens de la bonne route tracée par Dandolo et par d'autres agronomes. Ce livre est divisé en vingt-quatre chapitres; les six premiers traitent de la culture du mûrier, et les autres de l'insecte précieux qui se nourrit de sa feuille. Il est terminé par une multitude de notes dont quelques unes sont en contradiction avec le texte. Bonafous.

102. — *Delle Medaglie di Giunia Donata, ec.* — Des Médailles de *Junia Donata*, femme de *M. Cassianus Possumus*, tyran des Gaules; Mémoire lu à l'académie de Lucques, le 26

mai 1827, par le chevalier *Jules* CORDERO, DE SAINT-QUINTIN, conservateur du musée royal égyptien de Turin. Turin, 1827. In-4° de 18 pages, avec une *planche* gravée.

Nous avons annoncé dans la *Revue Encyclopéd.* (voy. t. XXXII, p. 146) la Notice de M. le chevalier CORDERO sur la collection de médailles de feu l'abbé *Incisa*, recteur de l'université de Turin. Dans cette collection se trouvait la médaille qu'il publie aujourd'hui. On a douté jusqu'à présent de l'existence de *Julia Donata*, femme de Posthume, dont aucun historien n'a parlé. Son nom n'a paru que sur des médailles publiées par *Goltz* et par *Chifflet;* mais il n'est pas certain que ces médailles soient antiques. Celle qui fait le sujet de ce Mémoire ne paraît pas douteuse à M. Cordero. Elle est d'une très-mauvaise conservation, et l'état même de vétusté dans lequel elle se trouve lui semble une preuve de son authenticité. Cette Julia Donata pourrait être fille de Julius Donatus, préfet de Rome pendant les années 257 et 259, et consul l'année suivante. Nous aurions à cette médaille l'obligation d'ajouter un nom de plus à la liste des personnages voués à l'oubli par le silence de l'histoire, et que les médailles seules nous ont fait connaître, tels que *Annia Faustina*, *Druentillæ*, *Magnia Urbica*, *Barbia-Orbiana*, et les empereurs *Pacatianus*, *Nigrinianus*, *etc.*

Cependant il est à remarquer que beaucoup de médailles de Posthume ont été frappées sur celles de ses prédécesseurs, et que l'on en trouve où sa tête se voit par-dessus celle d'un Antonin, d'un Marc-Aurèle ou d'une Faustine. La médaille publiée par M. Cordero est tellement fruste, que l'on ne distingue point les traits de la femme qui est au revers; les lettres ....IA.DO.... pourraient appartenir à une JULIA DOMNA; et jusqu'à ce qu'on ait découvert une autre médaille bien conservée, où le nom se trouve en entier, et dont les caractères annoncent une antiquité incontestable, il sera permis de douter que l'on possède une *Julia Donata.* Quoi qu'il en soit, le Mémoire de M. Cordero est intéressant pour les amateurs de médailles romaines. L'étude des médailles grecques est aujourd'hui la plus suivie; ces médailles sont, à la vérité, d'un intérêt très-étendu par leurs rapports avec la géographie, l'histoire politique et religieuse des peuples, et celle des époques de l'art; mais il ne faudrait pas pour cela abandonner celle des médailles romaines, qui offrent un ensemble imposant de faits historiques et une iconographie non interrompue de ces empereurs qui, pendant onze siècles, ont dominé le monde. Il y reste encore beaucoup de points à éclaircir, de problèmes à résoudre, et nous devons de la reconnaissance aux savans

qui s'efforcent d'enrichir l'histoire du fruit de leurs études numismatiques.

DUMERSAN.

PAYS-BAS.

103. — * *Nieuwe Verhandelingen der eerste Klasse van het Koninklyk-Nederlandsche Institunt.* — Nouveaux Mémoires de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. 2e partie du 2e volume. Amsterdam, 1828; Müller. In-4° avec planches.

Le nouveau recueil que la première classe de l'Institut des Pays-Bas vient de publier se compose de cinq mémoires écrits en hollandais, dont trois ont pour objet des recherches sur différens points d'histoire naturelle; les deux autres concernent plus particulièrement les sciences mathématiques. Nous regrettons de devoir nous borner ici à une simple indication des matières traitées dans les différens écrits. M. H. F. THYSSEN, dans un Mémoire plein d'érudition, s'est occupé de recherches sur la formation des fausses membranes, et particulièrement de celles des intestins. — M. G. SANDIFORT a considéré la formation et le développement des cornes dans les mammifères en général et dans les cerfs en particulier. — Un Mémoire de M. VAN UTENHOVE traite de la différence qui existe entre les miroirs sphériques et paraboliques, employés dans la construction des télescopes. L'auteur s'est occupé d'examiner quelle est la plus grande erreur que l'on commet en substituant l'une de ces formes à l'autre, et il a considéré la question sous un point de vue tout-à-fait géométrique. Il applique ensuite sa formule aux principaux télescopes connus, et trouve, par exemple, que dans le grand télescope d'Herschel, la plus grande erreur, en prenant un miroir sphérique pour un miroir parabolique, s'élève à $\frac{1}{1778}$ de ligne. — M. BEYERINCK, ingénieur en chef du Waterstaat, a recherché jusqu'à quel point les théories actuelles peuvent servir à calculer le mouvement des eaux dans les canaux. L'auteur considère successivement les principes sur lesquels reposent ces théories, leur application aux expériences, et enfin leur utilité pour les besoins journaliers et pour la solution de diverses questions importantes sur nos rivières, particulièrement dans nos provinces septentrionales. Ce Mémoire, qui renferme de nombreux développemens numériques, est accompagné de deux cartes et de tableaux explicatifs. — M. W. VROLIK, secrétaire de la première classe de l'Institut, a présenté ses recherches sur une seconde espèce présumée de rennes qu'il caractérise de la manière suivante:

Cervus (Tarandus) platyrhinchus, fronte elevata, regione interorbitali excavata, rostro lato, obtuso. A. QUETELET.

104.— * *Flora Javæ, necnon insularum adjacentium.* — La Flore de Java et des îles voisines, par M. BLUME, D. M., ci-devant commissaire directeur des affaires médicales dans l'Inde-néerlandaise, etc. etc. Ire et IIe livraisons. Bruxelles, 1828; imprimerie de Remy. In-folio atlas de x-24 pag. avec planches lithographiées (dédiée au roi des Pays-Bas); prix de chaque livraison, 5 florins des Pays-Bas.

En annonçant dans ce Recueil (voy. t. XXXIV, p. 406) l'intéressant ouvrage de botanique publié par M. Blume, lors de son séjour à Batavia, nous avons fait espérer qu'il ne tarderait pas à mettre au jour la Flore de Java et des îles adjacentes. Aujourd'hui, de retour en Europe, ce savant travaille avec le plus grand zèle à cet ouvrage vivement désiré. Jusqu'à présent, les plantes de l'île de Java, si riche en productions naturelles, ne sont que superficiellement connues. Il était réservé à un botaniste aussi laborieux et aussi instruit que M. Blume, qui a fait un séjour de plusieurs années dans l'Inde néerlandaise, de remplir cette lacune de nos connaissances scientifiques. Les deux premières livraisons de cette importante entreprise ont paru et font préjuger très-favorablement de l'ensemble; elles sont magnifiques; l'impression du texte et l'exécution des planches ne laissent rien à désirer, et l'on peut dire que la lithographie ne saurait rien produire de plus parfait. La description des plantes est d'un style facile et d'une latinité pure. L'auteur ne se borne pas à une indication raisonnée des caractères physiques des plantes; mais il ne perd point de vue leurs propriétés thérapeutiques, ce qui doit recommander surtout son ouvrage à tous les médecins. Dans les livraisons que nous avons sous les yeux, nous avons admiré la beauté de la *Brugmansia zippelii*, espèce de *datura*, de la province de Buitenzorg, à laquelle le nom de *Brugmansia* a été donné par M. PERSOON, en l'honneur du célèbre BRUGMANS, dont le souvenir est cher à tous ceux qui cultivent les sciences, et à nous en particulier, à cause de l'amitié dont il daignait nous honorer.

Cent livraisons compléteront le bel ouvrage de M. Blume; elles seront accompagnées de planches qui représenteront fidèlement plusieurs milliers de plantes. Nul doute que le succès de cette flore ne devienne immense, et que sa beauté, son mérite et la modicité de son prix n'engagent les nombreux amis de la plus aimable des sciences à s'empresser d'en enrichir leurs bibliothèques

105.— *Essai sur l'expectation en médecine*, par M. FALLOT, D. M., membre de la commission médicale de la province de

Namur, etc Liége, 1828; imprimerie de Collardin. In-8° de 34 pages.

Cet écrit renferme beaucoup de choses dans un cadre très-étroit. Il appartient à la nouvelle doctrine française, dont l'auteur fait connaître rapidement, mais avec talent, les bases et les lois. Quoique étrangers à l'école de M. Broussais, nous avons lu cet opuscule avec plaisir, et nous aimons à reconnaître dans M. Fallot un médecin homme d'esprit et d'une instruction variée. Avec de tels auxiliaires on peut toujours compter sur de nombreux lecteurs, quel que soit le système que l'on embrasse. Nous soumettrons sans commentaire au jugement de nos lecteurs la conclusion de M. Fallot : « Que toutes les maladies sont locales, qu'elles consistent toutes dans l'augmentation ou la diminution des mouvemens vitaux ou organiques; que les symptômes dont elles sont accompagnées suffisent pour reconnaître leur siége et leur caractère; que les évacuations, dites critiques, ne sont pas la cause mais les effets de la solution de la maladie. » Il résulte de ces faits, dit l'auteur, que la médecine d'expectation considérée comme l'*inaction dans laquelle reste le médecin, en attendant le moment favorable de placer des remèdes*, doit être abandonnée entièrement, et remplacée par l'adoption des moyens propres à ralentir ou à accélérer les actions vitales, selon que, par leur excès ou leur défaut, elles donnent lieu à un état morbide. DE KIRCKHOFF.

Ouvrages périodiques.

106. — * *Bydragen tot de natuurkundige Wetenschappen.* — Recueil pour les sciences naturelles, par MM. *H.-C.* WAN HALL, W. VROLIK et *G.-J.* MULDER. Amsterdam, 1827; H. Gartman. In-8°.

Ce journal, rédigé à peu près sur le même plan que les *Annales des sciences naturelles* que publiaient à Bruxelles MM. *Bory de Saint-Vincent*, *Drapiez* et *Van Mons*, paraît depuis 1826, sous forme de publication trimestrielle, de dix feuilles environ chacune. Il se compose de deux parties distinctes, dont la première est spécialement destinée à recueillir les Mémoires concernant les sciences : 1° la physique; 2° la chimie; 3° la géologie et la minéralogie; 4° la botanique; 5° la zoologie et l'anatomie comparée. Le même titre comprend aussi des notices historiques. La seconde partie est destinée à présenter une *Revue bibliographique* et des annonces succinctes sur les sciences.

Nous avons vu avec plaisir, par un avis placé en tête de

la première livraison de cette année, que les estimables rédacteurs de ce recueil n'ont qu'à se féliciter du succès qu'obtient leur entreprise. On ne s'étonnera pas de ce résultat, si l'on considère le zèle qu'ils mettent à remplir leurs engagemens et le choix des articles qu'ils présentent à leurs lecteurs. Il est peu de pays où l'on s'occupe plus des sciences naturelles ; ils devaient donc s'attendre à trouver de nombreux appréciateurs de leurs travaux. A. QUETELET.

107. — * *Bydragen tot Reghgelendheid en Welgenug.* — Recueil périodique consacré à la science du droit et à la législation; par MM. *C.-A.* DEN TEX et *J.* VAN HALL. Amsterdam, 1827 ; 3e et 4e parties; et 1828 , 1re et 2e parties. In-8°.

C'est avec plaisir que nous annonçons la suite de cet intéressant recueil dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 715), et dont nous leur avons exposé le plan. Il est toujours publié avec la même exactitude ; et le zèle des rédacteurs semble s'accroître à mesure qu'ils embrassent un plus grand nombre d'objets. Le volume publié en 1826 comprenait 570 pages; celui de 1827, 752 ; et la première moitié du volume de 1828 s'élève déjà à 468 pages. — Le nombre des jurisconsultes qui se sont associés aux travaux des rédacteurs s'est beaucoup augmenté; et parmi les noms des nouveaux collaborateurs, nous remarquons avec satisfaction ceux de MM. *Wichers*, *de Wal*, *F. A. Van Hall*, *Van Nes*, *Van Leemwen*, *Reneman*, *Frets*, *Kinker*, *Reben*, *Cras*, *Gratama*, *Franker*, *etc.* Plusieurs articles de ces écrivains se rapportent au droit français civil et criminel qui est encore en vigueur dans les Pays-Bas. Tel est celui de M. VICHERS sur cette question : « *La peine prononcée contre l'incendiaire par l'article 434 du Code pénal doit-elle être appliquée à celui qui a incendié sa propre maison ?* » Telles sont aussi la Dissertation de M. DE WAL, sur *le tems qui, dans la législation criminelle, doit être réputé appartenir à la nuit ;* la Notice de M. RENEMAN sur cette question : *Un testateur peut-il nommer un autre que le père du mineur auquel il lègue des biens pour administrer ces mêmes biens ;* et la Dissertation sur *la présence des témoins requise pour la confection d'un testament solennel.* Quelques articles ont pour objet le nouveau code civil des Pays-Bas; tels sont ceux de M. F. A. VAN HALL, *sur le système de ce Code en général*, sur *beaucoup de dispositions contenues dans le titre de ce Code*, relatif au droit de possession ; l'article de M. FRETS sur *les cautionnemens ;* celui de M. FRANKEN sur *la communauté de biens entre époux.* D'autres se rapportent au droit public français, belge ou étranger, comme celui de M. DEN TEX, sur

la liturgie protestante en Prusse, considérée par rapport au droit public. D'autres enfin traitent du droit des gens, comme un autre article du même écrivain sur *les relations et les traités qui existent entre la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le Portugal.* Les collaborateurs s'occupent aussi de la législation ancienne. Nous avons remarqué un *essai* de M. Biben, *sur l'histoire de l'ancien droit maritime dans les Pays-Bas*, et les articles de M. Gratana *sur les vestales de Rome*, et sur *la loi papinienne.* Nous voudrions pouvoir parler avec détail des analyses d'ouvrages qu'on trouve dans chaque cahier : elles sont remarquables, non seulement par le style, mais encore par une critique saine et impartiale. Les rédacteurs jettent chaque année un coup d'œil sur la littérature du droit, en Allemagne, en France et dans les Pays-Bas. Ces aperçus nous ont paru faits avec soin, et les principaux ouvrages de jurisprudence publiés dans ces trois contrées y sont analysés avec talent, avec méthode et avec conscience; ce sont, au reste, des qualités communes à toutes les parties de ce journal. Ψ.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

108. — * *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, par une *Société de naturalistes* sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. Tome xiv. Paris, 1828; Baudouin frères. Grand in-8° à deux colonnes, de plus de 700 pages. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 62.)

On ne peut mettre plus de conscience dans un travail de ce genre que n'en mettent ici les auteurs et les libraires; ils ont promis seize volumes, et pour remplir leurs engagemens, ils ne craignent pas de donner des tomes d'une force telle qu'ils contiennent chacun, surtout les derniers, pour un prix plus modique, autant de matière que trois et quatre volumes des autres dictionnaires ou entreprises analogues. Le tome qui vient de paraître épuisant la lettre R, nul doute que le suivant ne dépasse la lettre S. Alors le 16e suffira pour les petites lettres qui terminent l'alphabet. On aura vu rarement un ouvrage de cette nature restreint dans des bornes si resserrées. Les articles *astéries*, c'est-à-dire qui manquent dans les précédens dictionnaires, y augmentent d'une manière prodigieuse, et prouvent l'immensité des recherches des collaborateurs, non moins que les progrès de la science, progrès auxquels contribue certainement la publication du Dictionnaire classique d'histoire naturelle. On peut, au reste, juger de l'estime dont jouit cet ouvrage, surtout

dans les pays étrangers, par les citations qu'en font les savans qui, jusqu'à son apparition, semblaient dédaigner de s'étayer du témoignage des dictionnaires. Il est vrai qu'avant que M. Bory de Saint-Vincent et ses dignes amis eussent entrepris le leur, la plupart de ces sortes de livres n'étaient que des compilations, où travaillaient souvent des hommes totalement étrangers aux connaissances que pourtant ils avaient la prétention de répandre. Le dictionnaire qui nous occupe peut être considéré comme un recueil de Mémoires originaux, si ce n'est quelquefois pour l'entomologie, où l'un des collaborateurs, qui pourrait mieux faire, semble copier trop servilement, ou en les abrégeant outre mesure, de meilleurs articles que plaça le savant Latreille dans plusieurs excellens livres. Au reste, comme M. Latreille est notre premier entomologiste, ce qu'on lui ravit est toujours bon. Ce savant, d'ailleurs, travaille lui-même au Dictionnaire classique; on trouve de lui un excellent et fort grand article *Rhynchophore*, dans le tome dont il s'agit, et qui certainement doit être considéré comme l'un des meilleurs. Les articles de familles botaniques y sont surtout admirablement traités par M. *Achille* Richard, tandis que M. Guillemin y décrit les genres avec une précision, une sagacité, et parfois une élégance dignes des plus grands éloges. Le nom de M. Lesson, nouveau collaborateur, a remplacé utilement un ou deux des noms parasites qui tous n'ont pas encore disparu, et qu'on voyait naguère sur la couverture; ce savant concourt avec MM. Geoffroy Saint-Hilaire *père et fils*, à la rédaction zoologique: ses articles *Phoques* dans le tome xiii, *Poils*, *Préparation*, *Rat*, *Rhinocéros*, etc. dans le tome xiv, sont très-bons. Parmi le grand nombre de ceux qu'on doit à M. Bory de Saint-Vincent, on remarque les articles *Polype* et *Polypes*, *Psychodiaire*, *Ptérodactyle* et *Rotifères*, outre plusieurs articles de lichens, tels que *Roccelle* et *Ramaline*, qui font regretter de ne point voir ce savant traiter plus souvent des genres de la botanique. On doit citer aussi, parmi les autres sujets traités d'une manière fort remarquable, *Roussettes* de M. I. Geoffroy Saint-Hilaire; *Respiration*, par M. Milne Edwards; *Quinquina*, par M. Richard, et généralement les grands articles de *Mollusques*, par M. Deshayes. La partie minéralogique, quoique souvent un peu trop serrée, fait le plus grand honneur à M. Delafosse, digne élève du célèbre Hauy. T.

109. — * *Considérations générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés, auxquelles on a joint l'anatomie descriptive du hanneton, donnée comme exemple de l'anatomie des coléoptères*; par M. Straus-Durckheim; ouvrage couronné en

1824 par l'Institut de France, et accompagné d'un *Atlas* de dix-neuf planches gravées aux frais de la même société savante. Paris, 1828; Levrault. Grand in 4° de xxx et 434 pages; prix, 48 fr.

C'est à M. Cuvier, dont nous analyserons bientôt le beau *Traité des Poissons*, qu'est dédié cet ouvrage, qu'on aurait tort de prendre pour une monographie seulement, puisque l'insecte qu'a choisi l'auteur pour ses dissections n'y est qu'un type dont la connaissance généralisée fera connaître l'organisation du reste des coléoptères. Ces animaux sont, dans leur classe, certainement les plus parfaits et les moins variables; les autres insectes n'en diffèrent que par des dégradations plus ou moins grandes de leurs organes. C'est donc une heureuse idée que d'avoir commencé par eux l'anatomie de la classe entière. M. Straus a, en outre, choisi le hanneton commun pour sujet de ses recherches, parce qu'il est celui qu'on peut se procurer le plus facilement, et sur lequel il est aussi plus facile de vérifier ses expériences et l'exactitude de ses recherches. Le bel ouvrage que nous annonçons peut être considéré comme le premier chapitre d'un ouvrage plus étendu, où des espèces tranchées, assez grosses pour qu'on en puisse bien étudier les détails, et choisies comme type de leurs familles respectives, seront successivement anatomisées. L'histoire du hanneton peut être considérée comme celle de tous les coléoptères parfaits; et, par les comparaisons que M. Straus a soin de faire pour les moindres parties, celle de chaque type deviendra en même tems l'histoire de toute sa famille. En cela, ce laborieux et savant anatomiste a travaillé beaucoup plus philosophiquement que le célèbre *Lyonet*, qui se fit, dans le siècle dernier, un nom immortel avec son admirable anatomie de la chenille du saule. Mais Lyonet ne fut que le monographe d'un seul état d'un même animal. Il nous fait connaître jusqu'au dernier muscle de la larve, qu'il choisit arbitrairement pour sujet de ses dissections; tandis que son émule fait connaître ceux de tous les coléoptères; déjà même il s'étend non seulement vers les autres ordres d'insectes, mais il aborde, par de savantes comparaisons, toutes les classes dont se compose le vaste embranchement des animaux articulés. Il trace d'une main sûre des lois générales auxquelles les organes semblent obéir en subissant leur décroissance d'une famille à l'autre; lois dont les vues sont de simples axiomes qui n'ont besoin d'aucune explication, et dont les autres sont des vérités de fait dépendant de l'intelligence suprême qui les établit, et qui ne laissent point entrevoir leurs causes immédiates, quoique l'observation prouve

l'existence de ces lois d'une manière évidente. Ainsi la puissance divine ou organisatrice se manifeste jusque dans les insectes, où le vulgaire ne voit que des objets de mépris. Déjà les lumières que jette le travail de M. Straus sur le reste de la science prouvent la nécessité de quelques modifications dans les classifications actuellement adoptées. Après les avoir indiquées et prouvé la nécessité de placer les articulés à la suite immédiate des vertébrés, M. Straus divise sa matière en sept parties, suivant les sept systèmes d'organes qu'il reconnaît; savoir : 1° le système tégumentaire, qui fait en même tems les fonctions d'un squelette, que M. Geoffroy de Saint-Hilaire croit avoir des motifs pour comparer à des vertèbres extérieures ; 2° le système musculaire ; 3° le système digestif ; 4° le système génitoire ; 5° le système respiratoire ; 6° le système circulatoire ; 7° enfin, le système nerveux. Il est impossible de décrire avec plus d'exactitude et de sagacité les différentes parties auxquelles ces systèmes divers doivent leur action. Les dessins seuls de M. Straus égalent sa précision descriptive : on peut, sans risque d'être démenti, assurer que les planches explicatives qui complètent ce grand travail sont ce qui existe de plus beau en ce genre. L'Académie des sciences avait fait connaître le cas qu'elle faisait des recherches et des dessins de l'auteur, en ordonnant que les gravures fussent faites à ses frais ; l'exécution de ces gravures doit avoir surpassé son attente. M. Straus complète, par cette publication, une réputation du premier ordre en anatomie comparée ; ses travaux serviront de modèle : on doit maintenant l'engager à les poursuivre. Son livre deviendra d'autant plus indispensable, qu'il le fera suivre d'un plus grand nombre de traités. BORY DE SAINT-VINCENT.

110. — * *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain ; par *Jules* CLOQUET, publiée par *C.* de LASTEYRIE, éditeur. 38e, 39e, 40e livraisons. Paris, 1828 ; l'éditeur, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 59. 3 cahiers in-folio; prix de la livraison, 9 fr.

Les livraisons de ce bel ouvrage se suivent régulièrement, et justifient les éloges que nous lui avons donnés précédemment. (Voy. t. XXXVII, p. 748.)

111. — * *Recherches sur l'organisation vertébrale des crustacées, des arachnides et des insectes ;* par M. ROBINEAU-DESVOIDY. Paris, 1828; Compère jeune. In-8° de LXXVIII et 228 pages, avec une planche lithographiée; prix 6 fr. 50 cent.

Il est vraiment fâcheux que le tiers de cet ouvrage, qui contient quelques vues assez neuves et de très-bonnes choses, soit

occupé par une sorte d'introduction en forme de lettre remplie de personnalités de mauvais goût qui doivent nuir aux succès, et qui produisent, par leur injustice, un effet contraire à celui que s'en était promis l'auteur. On ne saurait trop déplorer cette espèce de manie qui, depuis que M. *Desmoulins* en donna l'exemple dans son ouvrage sur l'homme, semble faire des progrès rapides chez quelques jeunes savans dont le tems serait plus utilement employé s'ils poursuivaient le cours de leurs études, au lieu de se dénigrer réciproquement. M. Robineau-Desvoidy, et l'ami auquel il adresse ses diatribes, ont certainement beaucoup de mérite, et la science leur a des obligations; mais ce n'est point une raison pour qu'on approuve leurs boutades et leur polémique. Nous attendrons qu'ils se renferment dans la voie des sciences pour nous occuper plus en détail de leurs travaux. Y.

112. — * *Histoire naturelle des Mammifères*, avec des figures originales, dessinées et coloriées d'après des animaux vivans; publiée par M. Geoffroy-Saint-Hilaire et M. *Frédéric* Cuvier, membres de l'Académie royale des sciences. Paris, 1828; Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 14. Sixième livraison, deux feuilles de texte in-4° et six planches coloriées; prix, 9 fr.

Avant d'avoir vu vivant le *bonnet-chinois* de Buffon, M. Fréd. Cuvier avait quelque incertitude sur ses rapports avec le *toque* de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Aujourd'hui, il les regarde comme deux espèces de macaques, mais plus rapprochées l'une de l'autre que d'aucun autre genre. Outre des queues longues, ces deux singes ont une face étroite et alongée, un front chauve et les poils du sommet de la tête s'écartant d'un centre commun; leurs différences sont presque exclusivement dans les couleurs du pelage. Des *rhésus femelles* sont l'objet de l'article suivant: les *rhésus* sont originaires de l'Inde; ce sont eux qui peuplent en partie les forêts des bords du Gange, et qui viennent jusque dans les villes, encouragés par la répugnance invincible que les Indiens ont à tuer les animaux, afin d'y chercher une nourriture plus agréable que celle qu'ils trouvent dans les forêts. Le naturel de ces singes paraît intraitable: tant qu'ils sont jeunes, ils sont susceptibles d'une certaine familiarité; mais bientôt ils deviennent méchans, et l'âge les rend féroces; comme ils ont beaucoup de pénétration, leur méchanceté est très-dangereuse. *Les singes à queue de cochon*, ainsi nommés par Edwards, montrent assez de douceur et de docilité quand ils sont jeunes, et deviennent extrêmement méchans quand ils avancent en âge; seulement les femelles

sont toujours plus traitables que les mâles. Celle de la ménagerie était quelquefois attachée à un arbre, sur lequel elle montait avec beaucoup d'adresse, et dont elle arrachait les feuilles sans les manger. Elle dénouait fort adroitement la corde qui la retenait, et courait visiter les maisons du voisinage; jamais cependant elle ne cherchait à nuire. On réunit cette femelle à un mâle, dont on fut obligé de la séparer plusieurs fois. Sept mois et vingt jours après leur dernière réunion, la femelle mit au monde un petit qui paraissait être à terme, mais qui était mort en naissant. *Les singes à queue de cochon* viennent de Sumatra. M. Duvaucel a appris que les naturels leur donnent le nom de *barron*, et qu'ils les emploient à monter sur les arbres, et particulièrement sur les palmiers, pour en cueillir les fruits. Les six planches de cette livraison sont dessinées par M. Verner, lithographiées et coloriées avec un soin et une vérité dignes des plus grands éloges.

A. Michelot.

113.—* *Manuel complet de Botanique;* première partie, Principes de Botanique élémentaire, renfermant la *Glossologie*, *l'Organographie* et *la Physiologie végétale*, *la Phytothérosie*, *l'Histoire analytique de la Botanique depuis Aristote jusqu'à ce jour*, et *le Développement du système des familles naturelles;* par M. Boitard. *Deuxième édition*, corrigée et augmentée, etc. Paris, 1828; Roret. In-18 de 460 pages, avec des planches; prix, 3 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage est un excellent résumé de toutes les connaissances générales acquises jusqu'à ce jour sur la végétation et la classification des plantes. L'auteur, profitant des écrits publiés par ses prédécesseurs, décrit d'abord toutes les parties qui constituent un végétal, les modifications infiniment variables qu'elles éprouvent, leurs fonctions propres, et les résultats qu'elles produisent, etc. Il étudie la structure des organes et leur jeu dans l'état de vie, les altérations qu'ils subissent et les maladies qu'elles causent, sujet qui se lie intimement avec les théories de l'agriculture. Vient ensuite la Taxonomie, ou l'exposé des divers systèmes imaginés pour classer les plantes en rapprochant les unes des autres celles qui ont des rapports d'analogie dans la forme de leurs parties. Cette section, où l'on trouve l'analyse des systèmes de *Tournefort*, de *Linnée* et de *Jussieu*, est l'une des plus intéressantes et des plus complètes de l'ouvrage. Enfin un dictionnaire le termine, où tous les termes usités en botanique sont classés par ordre alphabétique, avec leur signification et l'indication de la page du livre où ces expressions sont expliquées plus en

détail. Quelques planches contiennent des figures au trait pour aider l'intelligence du lecteur. Nous avons déjà fait l'éloge de cet ouvrage lorsque nous avons annoncé la première édition : la seconde offre plusieurs additions utiles, et particulièrement le dictionnaire très-complet qui termine le volume. Nous rappellerons que le Manuel de Botanique se compose de deux parties : l'une que nous venons d'analyser, l'autre qui est due à M. Boisduval, et est intitulée *Flore française*, en 3 volumes (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIX, p. 691), avec un atlas. Cette publication est digne du succès qu'elle a obtenu, et le seul reproche que pourrait mériter le livre de M. Boitard est d'être un peu savant pour un manuel, heureux défaut, bien rare dans les écrits de ce genre.

114. — *Manuel du Naturaliste préparateur*, ou l'Art d'empailler les animaux, et de conserver les végétaux et les minéraux; par MM. Boitard et Canivet, naturalistes. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1828; Roret. In-18 de 250 pages; prix, 3 fr. 50 cent.

Les collections des produits de la nature sont un des besoins les plus impérieux de la science qui a pour objet d'en étudier et d'en comparer les formes. Le plus grand nombre de ces productions ne se trouve que dans des contrées très-éloignées les unes des autres, ou croissent à des époques diverses de l'année, et il deviendrait absolument impossible de les rapprocher pour apprécier les nuances, souvent très-légères, qui les distinguent, si l'on n'avait pas trouvé l'art de les conserver et de les reproduire à nos yeux tels que la nature nous les offre dans l'état de vie. Les animaux surtout sont si déformés par la mort, qu'il est bien difficile de leur rendre l'aspect, l'attitude qui les caractérisent; d'ailleurs nos cabinets d'histoire naturelle sont fréquemment dévastés par une multitude d'insectes qu'il est presque impossible de détruire. Le Manuel du préparateur est destiné à indiquer tous les procédés qui sont en usage pour garantir les collections de ces ravages, et rendre à chacun des individus qui les composent les formes sous lesquelles nous le voyons avant qu'il soit privé de la vie. La seconde édition de ce petit ouvrage a été beaucoup améliorée; M. Boitard s'est adjoint M. Canivet dans cet utile travail. On y trouve la description des moyens de récolter les objets d'histoire naturelle, de saisir les animaux sans altérer leurs formes, de recueillir les plantes, d'empailler les mammifères, les oiseaux, les ovipares, etc., et de les conserver. Enfin, le livre est terminé par une méthode pour classer les productions de la nature dans les cabinets où on les dispose. Ce Manuel remplit très-bien l'objet

qu'ont eu en vue ses auteurs, et rendra des services aux naturalistes; on doit en recommander l'usage. FRANCOEUR.

115. — *Bibliothèque d'instruction élémentaire.* — *L'art de fertiliser les terres*, par Mme *Élisabeth* CELNART. Paris, 1828; L. Colas, librairie de la Société pour l'enseignement élémentaire. In-32 de 110 pag.; prix, 40 c.

Aucun besoin social ne se fait plus vivement sentir en France que celui de l'instruction élémentaire. Depuis quelques années, plusieurs Sociétés philanthropiques se sont formées, dans le but de satisfaire ce besoin et de remplir le vide immense qu'a laissé jusqu'à ce jour, dans cette partie importante de notre organisation nouvelle, l'imperfection de notre système universitaire. La *Société pour l'instruction élémentaire* a surtout fait, pour arriver à ce résultat, des efforts et des sacrifices qui méritent à jamais notre reconnaissance. Mais, malgré ses efforts, il en est encore aujourd'hui de l'éducation primaire comme des autres institutions qui nous manquent. Les ouvrages qu'on publie pour l'une ressemblent aux discours qu'on écrit ou qu'on prononce pour les autres. Ils annoncent, ils préparent également la réforme; mais ils ne sont pas la réforme même. Par exemple, l'*Art de fertiliser les terres*, qui fait partie de la Bibliothèque d'instruction élémentaire, s'offre à l'appui de cette assertion. Quoi de plus utile, en effet, qu'un ouvrage qui viendrait au milieu de nos campagnes encore incultes apprendre l'art de les fertiliser! Mais, pour que cet art pût être d'une pratique efficace chez nos paysans routiniers, il faudrait que ses règles fussent aussi sûres que faciles à saisir : il faudrait surtout que la conviction de leur efficacité s'attachât d'elle-même à leur démonstration : il faudrait enfin qu'elles fussent écrites en style vulgaire, ou du moins intelligible pour tous. Or, le livre de Mme Élisabeth Celnart ne réunit point ces conditions. Les dissertations scientifiques sur l'*oxigène*, l'*azote* et *le gaz acide carbonique* sont des hors-d'œuvre dans un ouvrage destiné à l'instruction des habitans de nos campagnes. M. Mathieu de Dombasle a mieux fait dans son *Calendrier du Cultivateur*. Tout le monde le comprend, et les argumens de *Benoît* en apprennent plus en dix pages sur l'économie rurale que les théories de MM. *Théodore de Saussure*, *Humphrey Davy*, et autres savans ne nous en apprennent en dix volumes. Toutefois, il faut le dire, si l'ouvrage de Mme Celnart doit être inutile au plus grand nombre de nos paysans, il sera d'une haute utilité pour beaucoup de propriétaires. Ce sera pour eux un résumé succinct et complet de la science agricole, sur la nature et les qualités des terres, la manière de les con-

naître, de les améliorer, de corriger leurs défauts et de préparer les engrais. Sous ce rapport, il mérite nos éloges, et nous le signalons comme un manuel très bon à consulter.

M. C.

116. — *Pratique simplifiée du jardinage*, par M. *Louis* Dubois. *Cinquième édition.* Paris, 1828; Raynal. In-12 de 448 pag.; prix, 4 fr.

Après quelques réflexions générales sur son sujet, M. Dubois traite successivement du potager, des pépinières, des plantations, des arbres et des arbustes : il décrit avec soin les usages et les procédés de culture des différens légumes; entre dans des détails analogues sur les arbres fruitiers, et ne néglige ni les fleurs, ni les arbres d'agrément : revenant sur ses pas, il donne le cours mensuel des travaux du jardinier, et termine par trois chapitres sur les maladies des végétaux, la récolte et la conservation des graines, la destruction des insectes et des animaux nuisibles au jardinage. L'ouvrage est écrit avec clarté, avec simplicité; les propriétaires de jardins y trouveront d'utiles documens sur tous les objets de leurs soins.

J. J. B.

117. — * *Élémens de physique expérimentale;* par C. S. M. M. R. Pouillet, professeur de physique à la faculté des sciences au Collége royal de Bourbon et à l'Athénée de Paris. Tom. Ier: seconde partie. Paris, 1828; Béchet jeune, place de l'École de Médecine. In-8° de 350 pages; prix, 7 fr.

M. Pouillet a publié, il y a un an, la première partie du premier tome de son Traité de physique; il donne aujourd'hui la seconde, qui comprend trois livres : l'un traite du magnétisme, l'autre de l'électricité, et le dernier de l'électro-magnétisme. Cet ouvrage est l'exposé fidèle des leçons que cet habile professeur fait à la faculté des sciences. Depuis que les tribunaux lui ont donné gain de cause dans l'action qu'il a intentée contre les plagiaires qui venaient à ses cours sténographier ses leçons, et en publiaient le texte, en le dénaturant quelquefois par des non-sens souvent ridicules, l'ouvrage de M. Pouillet devient le guide nécessaire des jeunes gens qui se pressent à ses cours de la faculté des sciences et du collége Bourbon. Lorsque le second volume de cet utile ouvrage sera publié, nous rendrons compte des choses remarquables qui s'y trouvent. Francœur.

118. — * *Les* 1,000 *Récréations de physique et de chimie*, ouvrage renfermant un grand nombre d'expériences instructives et amusantes; par *L.* Demerson, D.-M., auteur de *la Botanique en 22 leçons.* Paris, 1828; Audin. In-12 de 436 pages, avec 15 planches; prix, 6 fr.

Nous ne compterons point rigoureusement avec M. Demerson, pas plus que le lecteur des *Mille et une Nuits* ne tient registre du tems qui s'écoule pendant les récits de la spirituelle Schérazade. Peu nous importe que ce livre contienne effectivement le nombre de *récréations* qu'il annonce, pourvu que nous y trouvions variété, agrément, instruction. L'auteur avait à sa disposition les immenses ressources de deux sciences où les faits curieux abondent autant que dans aucune autre division des connaissances humaines; il lui était facile d'y trouver la matière d'un ouvrage tel que celui-ci, d'autant plus que d'autres collections analogues étaient déjà publiées. Mais M. Demerson n'a pas voulu n'offrir à ses lecteurs qu'un spectacle amusant; il aspirait à les instruire. On regrettera qu'il n'ait rien dit des expériences électro-magnétiques, si intéressantes pour des spectateurs même sans instruction, et d'une si grande importance pour les théories physiques. Il y a quelques erreurs peu graves sur quelques faits, et qu'il sera facile de faire disparaître. Ainsi, par exemple, il ne fallait pas dire que le miroir polyèdre de Buffon *volatilisait* le diamant : il n'est pas plus exact d'ajouter que ce miroir était une imitation de la grande lentille de Tchirnhausen. Ces taches légères sont en petit nombre; elles n'empêcheront point que l'ouvrage de M. Demerson n'obtienne les suffrages de ses lecteurs, et qu'il ne leur soit réellement utile. Les sectateurs du magnétisme animal ne seront pas de cet avis; l'auteur leur déclare une guerre qui ne peut finir que par l'extermination de leur doctrine. Voici ce qu'on lit dans son ouvrage : « ..... J'ai vu tous ses prestiges (du magnétisme animal), tous ses miracles; je me suis soumis à toutes ses influences avec le sentiment d'un homme qui observe, et la bonne foi prête à se rendre à l'évidence. Mes observations m'ont porté à confesser hautement, et en face du plus zélé défenseur de cette doctrine, qu'elle n'est qu'un véritable charlatanisme, qu'elle ne peut avoir pour prôneurs que des hommes intéressés à tromper, que des esprits faibles, faciles à séduire, entachés de la plus grossière ignorance et de la plus servile crédulité..... » M. Demerson oublie qu'une académie a dans son sein une *commission* du magnétisme animal. F.

119.—**De l'Or, de son emploi dans le traitement de la syphilis récente et invétérée, et dans celui des dartres syphilitiques; du Mercure, de son efficacité et des dangers de l'administrer dans le traitement des mêmes maladies;* avec une *appréciation du traitement antiphlogistique;* par A. Legrand, *d'Amiens*, D. M. P., etc. Paris, 1828; Crevot. In-8° de XIV et 548 pages; prix, 7 fr.

L'emploi de l'or est-il le moyen le plus efficace et le moins dangereux de combattre la syphilis? Telle est la question que M. Legrand résout par l'affirmative. Pour appuyer sa proposition, il a réuni dans ce volume, à toutes les observations qui jusqu'ici avaient été publiées sur les heureux effets des préparations aurifères, un nombre non moins grand d'observations inédites que lui a généreusement communiquées le docteur Chrestien, de Montpellier, inventeur de ce genre de traitement, à qui elles avaient été adressées par les médecins qui en firent usage à son exemple. Il en résulte une masse de près de quatre cents observations, toutes favorables à l'emploi de l'or, et bien propres à engager les praticiens à y avoir recours. Mais M. Legrand, ne se contentant pas de ces preuves directes et multipliées de l'utilité de ce remède, entreprend en outre de montrer l'insuffisance et le danger du traitement mercuriel et le peu de confiance que doit inspirer la méthode purement antiphlogistique que recommandent depuis plusieurs années quelques médecins étrangers, et en France particulièrement les partisans de la doctrine physiologique; en sorte que, s'attaquant à la fois aux anciennes pratiques et aux routes nouvelles que l'art essaie, il fait une nécessité de se servir de l'or, seul capable de bien guérir.

Cet ouvrage, fait avec soin, mérite par son importance d'attirer l'attention des médecins; s'il pouvait lui être adressé un reproche, nous dirions qu'il ressemble trop à un plaidoyer et annonce trop clairement le parti pris d'exalter les propriétés médicales, à notre avis non contestables, d'un métal que déjà tant d'autres titres rendaient le plus précieux de tous.

Rigollot fils, D. M., *d'Amiens.*

120. — *Lettre à M.* Magendie, *sur les préparations d'or et les différentes manières de les administrer*; par *J. A.* Chrestien, D. M. de l'université de Montpellier. Paris, 1828; Boigelins, rue de l'École de Médecine, n° 3. In-8° de 79 pages; prix, 2 fr.

Il semblerait, quand on a fait quelque découverte qu'on sait par expérience devoir être utile à l'humanité, qu'il ne reste plus qu'à la publier pour la populariser. M. Chrestien, si bien connu dans nos départemens méridionaux, devait bien penser qu'il lui suffirait de dire : *J'ai guéri les maladies vénériennes avec telles et telles préparations qui ont l'or pour base; j'ai guéri mieux qu'avec le mercure, et des maux dont n'avait pu triompher ce dernier métal*, pour que tous les praticiens se crussent engagés à prendre une connaissance consciencieuse de sa méthode, et à vouloir l'essayer. Ce ne fut point ainsi qu'on procéda à Paris. On y expérimenta, mais sans études

préalables, avec un sel d'or qui n'était pas celui que préconisait à si juste titre le praticien de Montpellier. On échoua; de là, manifeste lancé contre les préparations aurifères. M. Chrestien pensa qu'il pouvait laisser sans réponse des attaques injustes; il garda le silence, laissant au tems le soin de faire triompher la vérité. Mais il dut le rompre, quand il vit M. Magendie, homme aussi recommandable par son caractère que par son talent, se ranger parmi les adversaires de sa méthode. Ce médecin, en émettant dans les dernières éditions de son Formulaire une opinion défavorable sur les préparations aurifères, ne paraît point avoir parlé d'après sa propre expérience; il a agi comme on fait trop souvent à Paris; il a écrit sur les paroles d'un homme bien placé, il faut le dire, pour faire connaître la vérité, mais qui, dans cette circonstance, a mal rempli son mandat. M. Chrestien a donc sagement agi en publiant sa lettre à M. Magendie. Cette brochure, écrite avec la dignité qui convenait à un praticien presque septuagénaire, écrivant à un confrère placé dans une sphère médicale si élevée, est de nature à engager l'honorable académicien à apporter quelques modifications à la manière dont il parlera désormais des préparations aurifères. Nous ne doutons même point que, s'il essaie de s'en servir, il en deviendra grand partisan et un des plus zélés propagateurs.

A. L., D. M.

121. — *Essai sur la pneumolaryngalgie ou asthme aigu;* par *L.* Suchet, D. M. P. Paris, 1828; Gabon. In-8° de 85 pages; prix, 2 fr.

L'opuscule de M. Suchet sera distingué des brochures qu'un même jour voit paraître et tomber dans l'oubli. Si l'auteur ne cite aucun fait nouveau, il a su du moins faire un bon usage de faits déjà connus, et doit contribuer à fixer définitivement l'opinion sur un point encore en litige. Il fait preuve d'érudition, d'une bonne critique et d'indépendance médicale : il paraît avoir préféré le mot *pneumolaryngalgie*, qu'il emploie pour désigner l'asthme aigu; à cause de la brièveté : on pourrait contester le mérite de cette innovation. Genest, D. M. P.

122. — *Manuel complet du Vétérinaire*, suivi *de l'Art de l'équitation*, par M. Lebeaud. Paris, 1828; Roret. In-18 de 334 pages; prix, 3 fr.

L'équitation ni la médecine vétérinaire ne s'apprennent avec le seul secours des livres, fussent-ils même plus complets que celui que nous annonçons; mais les livres donnent une salutaire direction aux efforts faits pour acquérir de l'expérience.

M. Lebeaud commence par décrire l'extérieur et l'intérieur du

cheval; il examine ensuite sur quels principes il faut en diriger la reproduction et l'éducation; et rappelle les principales règles de l'hygiène et du ferrage. La deuxième partie du manuel présente un répertoire alphabétique des maladies du cheval; chacune y est brièvement décrite; les remèdes sont spécifiés dans un formulaire des diverses préparations magistrales. La troisième partie comprend, à proprement parler, le manuel de l'écuyer.

M. Lebeaud a indiqué les sources auxquelles il a puisé : le choix en est fait avec discernement; mais ce manuel, dans lequel sont assez fidèlement reproduites les connaissances de la matière qu'il traite, prouve combien elles sont encore incomplètes. Les questions qui se présentent à ce sujet ne peuvent être résolues que par de longues observations. Le petit nombre de celles-ci, qui sont authentiques, semble inviter à porter dans les croisemens une extrême circonspection, et promettre de grands succès à celui qui voudrait perfectionner le cheval, en alliant toujours *dans les mêmes races* les individus les plus distingués. Nous reviendrons peut-être quelque jour sur ces considérations.

Quant à l'équitation, il serait à désirer qu'on portât un œil critique sur le classicisme de M. de Garsault, et que l'on comparât, sous les rapports de la fatigue de l'homme et de l'animal, notre manière avec celle des Anglais, et surtout avec celle des Cosaques, des Mamelouks, des Tatares, des Arabes, des Guanchos, qui, passant leur vie à cheval, y doivent être placés de la manière la plus naturelle et la plus commode. J. J. B.

123.—*L'Art du Tailleur*, ou *Application de la géométrie à la coupe de l'habillement;* ouvrage précédé d'*un Cours élémentaire de géométrie* mise à la portée de tout le monde, et accompagné de 120 figures géométriques et de 70 modèles d'habillement, formant ensemble 36 planches; par M. Compaing. Paris, 1828; Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47. Grand in-4°; prix, 7 f. 50 c.

La partie de l'ouvrage qui a pour objet de mettre la géométrie *à la portée de tout le monde* consiste dans un exposé de quelques définitions des figures élémentaires qu'on trace avec la règle et le compas, encore ces définitions sont-elles fort incorrectes. On citera, pour preuve de cette assertion, les deux phrases suivantes : « On nomme *ellipse* un plan semblable à la forme d'un œuf; on nomme *ovale* un plan semblable à un cercle alongé; » et deux figures bizarres viennent éclairer ces belles définitions. Quant au reste de l'ouvrage, l'auteur donne des règles pour couper les étoffes et les assembler par leurs bords, de manière à produire les formes de vêtemens convenues. Il ne nous est pas donné de savoir apprécier de pareilles leçons : nous croyons bien que la géométrie est utile

à beaucoup de choses, et que l'art du tailleur d'habits peut en retirer d'utiles secours; mais nous ne pouvons affirmer que M. Compaing ait enseigné cette application de la science.

FRANCŒUR.

124. — *Encore un mot sur le Corps royal d'état-major*, par *A. F.* COUTURIER DE VIENNE, lieutenant au Corps royal d'état-major, etc. Paris, 1828; Anselin et Pochard. In-8° de 71 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Cette brochure est d'un officier qui aime son état et son pays. On y trouve des observations vraies, et le sentiment d'une noble indépendance. L'auteur désirerait que les officiers d'état-major sortissent de l'École polytechnique. On peut en effet s'étonner qu'on ait attendu si long-tems à former un corps spécial d'état-major en France : c'est une institution que tous nos généraux les plus distingués, que l'exemple des peuples voisins recommandaient à l'attention de nos législateurs. Mais un grand obstacle s'oppose à ce que l'École polytechnique fournisse des officiers d'état-major, parce qu'il n'y entre pas actuellement assez de sujets pour les services militaires; de sorte que l'artillerie et le génie souffriraient de cette innovation, tandis que les officiers d'état-major n'ont pas besoin d'études aussi savantes, mais bien d'une instruction très-variée dont ils aient appris à tirer parti. Au reste, nous renvoyons à la lecture de cette brochure, qui intéressera les officiers de toutes armes; car l'auteur a écrit dans l'intérêt général de l'armée, qu'il semble bien connaître. J. F.

125. — * *Précis de la géographie universelle*, ou description de toutes les parties du monde, sur un plan nouveau; par M. MALTE-BRUN. Tome VII. Ouvrage posthume. Paris, 1828; Aimé-André, quai Malaquais, n° 13. Un fort volume in-8° de près de 800 pages. Prix des 7 volumes, avec atlas de 75 cartes, 115 fr. Il y aura un 8e volume.

Ce volume renferme la description de toute l'Allemagne, de toute la Suisse et de toute l'Italie. Cette partie de l'Europe était difficile à traiter, et l'on conçoit que les difficultés qui s'accumulaient autour d'un tel travail aient engagé Malte-Brun à reculer toujours la description de l'Europe centrale et occidentale, à la vue du dédale qu'offre la division politique de l'Allemagne et de l'Italie. Il redoutait aussi le moment où il serait forcé d'exercer son talent sur des pays d'autant plus difficiles à décrire, qu'ils ont été décrits plus souvent; nous voulons parler de l'Espagne, de la France et des Iles-Britanniques, qui rempliront facilement le 8me et dernier volume de cet ouvrage.

Mais si Malte-Brun, que trente ans de travaux en géogra-

phie avaient dû familiariser avec cette science, redoutait les difficultés qu'il avait à vaincre, combien son continuateur, auquel il ne laissait que des matériaux incomplets et pour ainsi dire nuls, que des renseignemens déjà surannés, devait redouter de succéder à cet homme si connu, et d'une réputation tellement au-dessus de celle de ses compétiteurs, que ses plus médiocres travaux pouvaient être publiés, sans qu'il eût à craindre les traits mordans de la critique. Nous concevons donc les motifs qui ont fait garder l'anonyme au continuateur ; mais en lisant ce volume, non seulement on est étonné de la facilité avec laquelle son style s'est quelquefois mis au niveau de celui de Malte-Brun, mais encore de la constante variété de ses récits, de la supériorité avec laquelle il traite les diverses questions d'histoire naturelle que la géographie doit amener, et même les questions de haute morale et de haute politique dans lesquelles il montre cette indépendance et cette philosophie qui n'ont jamais rien d'hostile, parce qu'elles se contentent d'éclairer.

La Prusse commence ce volume. Les descriptions physiques et les détails historiques sont du plus haut intérêt. La description des villes vient ensuite. Rien n'y est oublié : les monumens publics, les églises, les théâtres, les palais, les collections scientifiques, les universités, les corps savans, enfin tout ce qui peut donner une idée de la civilisation et des mœurs d'un pays. Nous ne parlons point du commerce et des questions de statistique et de morale publique dont s'occupe l'auteur à propos des décès, des naissances, des accroissemens de population, des enfans illégitimes, des crimes et des délits.

Imitant Malte-Brun dans sa manière, parfois trop hardie, mais toujours basée sur des moyens admissibles, lorsqu'il divisait certains États, en négligeant les limites variables tracées par la politique, le continuateur considère séparément, sous le titre de *Royaume de Prusse proprement dit*, toutes les anciennes provinces prussiennes qui forment avec ses nouvelles conquêtes une masse compacte. Il passe à d'autres parties de l'Allemagne, et revient ensuite aux provinces prussiennes du Rhin, qu'il considère avec raison comme des espèces de colonies, séparées de la Prusse par d'autres États allemands. La description de ces provinces se termine par des considérations générales sur la force de la monarchie prussienne, que nous regrettons de ne pouvoir citer. (*Voy.* pag. 243.)

Les nombreuses principautés et les petits royaumes du centre de l'Allemagne, qui offrent tant d'aridité et si peu d'intérêt dans la plupart des géographies, sont décrits dans ce volume

avec une variété qui fait que cette lecture, loin de causer aucune fatigue, est pleine d'intérêt. Il passe ensuite au royaume de Bavière où la constitution des montagnes, les sources minérales, les ossemens fossiles, l'agriculture et toutes les questions qui intéressent le pays sont également bien présentées.

Les villes libres de Brême, Hambourg, Lubeck et Francfort-sur-le-Mein forment un groupe séparé; et comme dans ces petits États le commerce est pour ainsi dire tout, il s'attache à en donner une idée aussi exacte qu'intéressante. La Bohême et les différens États de l'Autriche sont successivement passés en revue : l'auteur se montre juste dans la part qu'il réserve aux éloges que, sous un certain rapport, mérite le gouvernement autrichien, et dans la censure sage et modérée qu'exige sa marche lente vers les améliorations. Un coup-d'œil général sur l'empire autrichien et des considérations sur l'ancienne et la nouvelle organisation de l'Allemagne, sur ses peuples du nord comparés à ceux du midi, sur l'état des sciences, de la littérature et des arts, terminent le vaste tableau de cette contrée.

La Suisse étant le pays le plus fréquenté et le plus connu de l'Europe, l'auteur n'a pas cru devoir la traiter avec autant de détails que l'Allemagne. Nous ne lui en faisons point un reproche, parce que rien de ce qui est intéressant sous le rapport de ses montagnes, de ses productions naturelles, de ses habitans et de leurs mœurs, n'a été négligé.

L'Italie termine le volume : elle y est décrite sous tous les points de vue. La description physique annonce les connaissances en histoire naturelle que possède l'auteur; et, sous ce rapport, nous doutons que son prédécesseur s'en fût aussi bien tiré. La partie descriptive nous a paru aussi soignée. Quant à la partie politique, il était difficile de faire partout l'éloge de certaines contrées italiennes, où l'ignorance et la superstition des gouvernés, autant que la marche rétrograde des gouvernans, sont un tableau pénible pour celui qui jette un coup-d'œil philosophique sur les différens États de l'Europe. Aussi l'auteur n'a-t-il pas cru devoir s'en rapporter toujours à ses propres lumières. Quelques citations, tirées du voyage de M. Simond en Italie, ouvrage le plus récent qui ait été publié sur cette contrée, puisqu'il a été imprimé dans le cours de cette année, ont dispensé l'auteur de hasarder des conjectures sur la manière dont certaines parties de l'Italie sont gouvernées. Ce n'est donc pas sans étonnement, nous devons le dire ici, en rendant justice au continuateur de Malte-Brun, que nous avons vu dernièrement un M. Rosset, vice-intendant de Maurienne, faire insérer dans *la Quotidienne* (numéro du

1er octobre 1828) une diatribe, dégoûtante par l'esprit de parti et la mauvaise foi qui y règnent, contre ce 7e volume qu'il signale comme un tissu d'*erreurs*, de *bévues* et de *mensonges*, parce que ce volume renferme dans moins de deux pages (pag. 620 à 622) une citation de M. Simond, dans laquelle ce voyageur fait, d'une manière peut-être un peu trop franche, la censure du gouvernement sarde.

Le succès de ce volume a justifié le continuateur des attaques que pourraient lui faire tous les vice-intendans du monde. Les savans et les géographes sauront apprécier cet ouvrage; les hommes d'État consulteront avec le plus grand intérêt les tableaux statistiques placés après la description de chaque contrée; et ceux qui attachent le plus d'importance aux questions politiques reliront et méditeront la péroraison qui termine le volume, et qui a pour titre : *Avenir de l'Italie* (pag. 738).

Nous croyons pouvoir, en sûreté de conscience, déclarer que ce volume est supérieur à tous les précédens, dût M. Rosset nous dénoncer à notre tour dans les journaux.

BORY DE SAINT-VINCENT.

126. — * *Dictionnaire classique et universel de géographie moderne*, contenant la description succincte des pays et principaux lieux du globe, d'après un *nouveau plan*, pour les généralités ou grands articles décrits sous les deux grandes divisions de la *géographie physique* et *politique*, avec leurs subdivisions par ordre de matière; extrait et tradnit des meilleurs ouvrages géographiques dans les principales langues de l'Europe, tels que dictionnaires statistiques, voyages, etc., avec les sources citées à côté de chaque article : le tout rédigé et mis en ordre par *Hyacinthe* LANGLOIS; précédé d'une instruction très-étendue, dans laquelle on donne un *précis de géographie physique et politique*, un *coup-d'œil général sur le globe*, et un *vocabulaire des termes techniques de la géographie, etc.* Paris, 1828; à la librairie géographique de Hyacinthe Langlois père, rue de Bussy, n° 16 (1). 2 forts vol. grand in-8° imprimés à 2 colonnes en petit texte, grande justification, contenant 80 lignes par colonne, sur papier grand-raisin vélin. On a adopté pour les grands articles un caractère plus gros, la *gaillarde*, gros œil, afin qu'on puisse les lire facilement. Cet ouvrage est publié par souscription, en quatre livraisons, avec *Atlas* in-4° des cinq

(1) M. Langlois a publié la 11e *édition* de l'*abrégé de la nouvelle Géographie universelle*, d'après le plan de *William Guthrie*. 3 forts vol. in-8° avec un *Atlas des cinq parties du monde*, en cinq grandes cartes enluminées, in-4°; prix, 36 fr.

parties du monde en cinq grandes cartes colombier, donnant les nouvelles divisions et les dernières découvertes, par *Fremin*, géographe attaché au bureau de la guerre. Prix pour les souscripteurs, 36 fr.; *id.* in-4°, pap. vélin, 72 fr. Les 1re et 2e livraisons, formant le tome 1er, de 1,598 pages, y compris l'introduction de 188 pages, sont en vente. Prix, avec l'atlas ci-dessus, 24 fr.; *id.* in-4°, pap. vélin, 48 fr. On ne paie rien d'avance. Le tome 2e et dernier, formant les 3e et 4e livraisons, sera irrévocablement publié dans les premiers mois de 1829.

On joint à ce dictionnaire un nouvel atlas universel portatif de géographie ancienne et *moderne*, petit in-fol. cartonné, de 41 cartes, dont 33 pour la partie *moderne*, par *Arrowsmith*, et 8 pour la partie ancienne, par *Danville*. Prix des deux premières livraisons avec l'atlas ci-dessus, 40 fr. Cet atlas se vend séparément 25 f.

Ce dictionnaire classique diffère entièrement, par son plan, des lexiques géographiques abrégés qui ont paru jusqu'à ce jour. Voici les avantages qu'il présente:

1° D'avoir un ouvrage qui ait de l'ensemble, étant revu en entier et rédigé par *une seule main*, et qui soit proportionné dans toutes ses parties à raison de leur importance et de leur étendue. On n'a point sacrifié tous les autres pays à la France, qui occupe la plus grande place dans presque tous les dictionnaires géographiques.

2° D'offrir de l'uniformité pour l'orthographe des noms propres, conservés tels qu'ils s'écrivent dans les langues nationales; d'indiquer les parties du monde où les pays et les lieux sont situés. On a ajouté les noms de la géographie ancienne en italique et en parenthèses, à côté des noms modernes. On donnera à la fin de l'ouvrage une table alphabétique des noms de la géographie ancienne et moderne comparés.

3° De renfermer l'analyse succincte et raisonnée des dictionnaires géographiques étrangers, statistiques, voyages, au nombre de plus de 10,000 volumes, extraits et traduits, à l'exception de la France, des principales langues de l'Europe.

4° De donner, pour tous les États de l'Europe, des distances exactes et orientées des chefs lieux de leurs provinces, déterminées d'après les itinéraires de tous les pays de cette partie du monde.

Dans les articles concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, on a suivi le même plan pour les lieux qui se trouvent sur des routes; mais quant aux pays où il n'en existe pas, on a ajouté un cinquième en sus de la distance directe. Dans les régions

intérieures de l'Asie et de l'Afrique, on a compté les journées des caravanes. Toutes les distances sont réduites en lieues de poste de France de 2,000 toises, parce qu'elles concordent mieux avec les milles allemands, anglais, italiens, etc. On a placé à la fin de cet ouvrage les tableaux des poids et mesures, des changes des principales places de commerce. La position des lieux sous leurs latitudes et longitudes a été vérifiée de nouveau d'après les meilleures autorités. L'éditeur a réuni tous ses efforts pour faire mieux que ses devanciers. Le public éclairé pourra facilement comparer et fixer son choix. Ce dictionnaire contiendra 120,000 articles, plus du double que les nouveaux lexiques abrégés. Parmi les grands articles par ordre de matières, de 8 à 30 pages qui ont paru dans les deux premières livraisons de cet ouvrage, nous citerons les suivans : l'*Abyssinie*, l'*Afghanistan*, l'*Afrique*, l'*Allemagne*, les *Alpes*, les *deux Amériques*, les *Indes*, l'*Angleterre*, l'empire d'*An-nam*, les *Antilles*, l'*Arabie*, l'*Asie*, l'*Autriche*, la *Barbarie*, la *Bavière*, le *Brésil*, la *Grande-Bretagne*, *Buénos-Ayres*, le *Canada*, le *Chili*, la *Chine*, la *Colombie*, le *Danemark*, l'*Égypte*, l'*Espagne*, les *États-Unis*, l'*Europe*, la *France*, la *Grèce*, le *Groënland*, *Guatemala*, la *Guinée*, les *Guyanes*, l'*Indoustan*, la *Nouvelle-Hollande*, l'*Inde au-delà du Gange*, l'*Irlande*, et l'*Italie*.

Le tome 1er fournit les moyens de juger ce nouveau dictionnaire, en comparant ses articles aux promesses du prospectus : il soutient cette épreuve toujours périlleuse pour les ouvrages volumineux et de longue haleine, où les matières abondent, et sur lesquels chaque lecteur se croit en état de prononcer. On y remarque sans doute quelques imperfections; mais ce sont principalement des omissions qui peuvent être réparées par un *Supplément* de quelques pages à la fin du second volume. Ainsi, par exemple, il fallait une notice sur *Baltisport*, ville à l'entrée du golfe de Finlande, l'un des établissemens de la marine militaire de la Russie : il eût été convenable d'en faire une sur le fort de *Biserte*, au pied de l'Oural, dont le menteur Kotzebue a fait une si pompeuse description, etc.— L'introduction satisfera tous les lecteurs; on ne regrettera point que l'auteur en ait fait, en quelque sorte, un ouvrage complet et très-instructif. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce bon ouvrage lorsque le second volume aura paru. N.

127. — *Voyage à l'abbaye de la Trappe de Melleray*, par M. *Édouard* Richer. *Cinquième édition*. Nantes, 1823; Mellinet-Malassis; Paris, Raynal, rue Pavée St. André-des-Arts. In-12 de 125 pages.

128. — *L'abbaye de la Trappe*, par *Gustave* Grandpré, traducteur des *Humoristes*, avec cette épigraphe : *Inveni portum ; spes et fortuna, valete.* Paris, 1827 ; Corbet, quai des Augustins. In-12 de 246 pages.

M. Ed. Richer écrit *Melleray*, et non *Meilleraie*, comme on le fait généralement. Il s'appuie, pour justifier cette innovation, sur le mot *Mellarium*, nom latin de cette célèbre abbaye. Deux religieux, sortis du couvent de Pontron pour fonder celui de Melleray, s'arrêtèrent, en 1132, dans la forêt qui avoisine ce dernier monastère. Ils trouverent, dans le tronc d'un vieux chêne *un rayon de miel*, et cette circonstance détermina, suivant la tradition, le nom qu'il porte encore aujourd'hui.

La relation de M. Ed. Richer est adressée à l'un de ses amis. Elle présente des détails fort intéressans sur les formes usitées pour la réception des étrangers, et sur les occupations des religieux, qui exercent l'hospitalité envers tous ceux qui viennent les visiter. Le produit de leurs travaux les met à même de subvenir aux frais que cette coutume généreuse leur occasione. Deux moulins, une boulangerie, une vacherie, et des jardins, servent à la consommation de la maison. Tous ces établissemens, dans lesquels on emploie des procédés perfectionnés, sont desservis par des religieux. Des ateliers de tout genre, une forge pour la ferrure des chevaux et pour les outils aratoires, une tannerie qui fournit des cuirs estimés dans le pays, une brasserie de bière, etc., occupent le peu de tems qu'ils ne donnent pas aux exercices de piété. Ils veulent aussi former des pépinières qui pourront devenir très-utiles pour l'amélioration de l'agriculture de la contrée. Le reste de l'ouvrage de M. Richer est une suite de pensées poétiques et religieuses, grandes, belles, élevées, exprimées souvent avec chaleur, avec éloquence, mais qui sont nécessairement un peu monotones, puisqu'elles roulent toutes sur cette pensée fondamentale : l'homme se sent appelé intérieurement à une vie plus pure et plus heureuse ; il s'agite avec inquiétude jusqu'à ce qu'il donne à ses désirs un but plus digne de lui, et qu'il se repose dans une conviction religieuse qui lui promette l'immortalité.

M. Gustave Grandpré a placé, en tête de son ouvrage, un avant-propos dans lequel il traite une question qui touche aux discussions politiques du moment : « Le rétablissement des communautés religieuses est-il une conséquence nécessaire de la liberté des cultes ? Est-il compatible avec nos institutions constitutionnelles ? » Nous répondons affirmativement, et nous demanderons à notre tour : Quel despote serait assez insensé pour empêcher deux hommes fatigués du monde de s'en

retirer, de mettre en commun leurs pensées, leurs croyances, leurs biens, tout ce qu'ils possèdent dans cette vie, et tout ce qu'ils attendent de l'autre? Les cénobites, dit-on, sont une partie inutile et parasite de la société : je le pense comme vous. Mais la loi doit respecter la liberté individuelle de l'homme, et chacun n'entre dans le contrat social que sous bénéfice d'inventaire, et s'en retire dès qu'il lui convient de le faire. Maintenant, pour prévenir une trop grande aggrégation de biens sur la tête d'un ou plusieurs individus, allez-vous, comme le propose M. Grandpré, émettre loi sur loi? Cette législation exceptionnelle serait toujours vicieuse et incomplète, car le principe sur lequel elles s'appuierait serait lui-même vicieux et tyrannique. Que faut-il donc faire pour arrêter ce torrent de congrégations, de couvens, de moines de toute couleur dont nous sommes menacés? Ce qu'il faut faire? rien, si ce n'est d'abolir toutes les lois, toutes les ordonnances qui régissent cette matière; de permettre à chacun d'être moine ou franc-maçon, sans qu'il soit pour cela en état de suspicion devant la loi. Mais un principe doit être adopté avec toutes ses conséquences; et quand il conviendra à un prêtre, à un religieux, de rompre ses vœux, il ne faudra pas créer pour lui une autre loi exceptionnelle, et l'empêcher de se marier et d'entrer dans l'ordre civil en quelque façon que ce soit. L'opinion publique, comme le dit M. Grandpré, sera là pour le punir d'avoir manqué à ses sermens, ou pour le louer d'être revenu à la raison. La loi n'a rien à faire dans tous ces cas de conscience; elle doit être morale et non religieuse. Que l'enseignement soit libre; qu'à défaut du gouvernement les hommes éclairés le répandent et l'encouragent dans les classes inférieures, et nous serons pour long-temps délivrés des craintes qu'inspire l'esprit d'envahissement du clergé. Encore une fois, adoptons des principes larges et complets qui soient en harmonie avec la liberté morale, avec le bon sens, avec la justice, car on ne fait rien de durable et de grand sans ces conditions, prises dans un sens absolu.

M. G. Grandpré a cherché à dissimuler ce que ces discussions pouvaient avoir d'aride, en y mêlant des épisodes romanesques qui ne nous ont pas paru bien intéressans : mais tout le livre est écrit avec beaucoup de pureté et d'élégance; et de nombreuses citations, faites toujours à propos, témoignent du savoir de l'auteur. A. P.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

129. — * *Éducation familière*, ou *Série de lectures pour les enfans, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence*, par miss *Maria* Edgeworth, ouvrage traduit de l'anglais par mad. *Louise* Sw. Belloc. Paris, 1828; Alexandre Mesnier, place de la Bourse; prix, 6 fr.

Cet important ouvrage, qui, en Angleterre, a été universellement répandu dans les établissemens où l'on s'occupe de donner aux enfans les premiers élémens de l'éducation, est rendu en français avec autant de fidélité que de goût; on ne pouvait pas apporter plus de soin à la traduction d'un ouvrage. Cependant la tâche du traducteur n'était pas facile; il s'agissait de transmettre en français les idées simples et sans apprêt d'un petit cercle de jeunes enfans qui, dans leurs réunions, parlent entre eux le langage naïf de leur âge.

Quand on veut engager les enfans à quitter leurs jeux pour se livrer à des lectures instructives, il faut étudier leur caractère, leurs penchans; il faut connaître intimement leurs manières, leurs termes, le style innocent et gracieux de leurs conversations. Aussi est-ce à cela que miss Edgeworth s'est surtout attachée : elle y a parfaitement réussi. Madame Belloc n'a pas moins senti l'importance de conserver dans un ouvrage destiné aux enfans leur style facile et naturel; grâces à ses soins, ce système d'éducation, le meilleur qui existe pour le jeune âge, appartient aujourd'hui à la France autant qu'à l'Angleterre.

La même cause qui a donné à ce système d'éducation un succès si éclatant dans toutes les villes de la Grande-Bretagne doit le lui assurer en France : cette cause est *la pureté et la bonté des principes qu'il inculque dans l'esprit des enfans.* En effet, il serait impossible de réunir dans le même espace plus de sages maximes et plus d'exemples utiles. Des leçons de sagesse adaptées aux goûts, à l'intelligence des enfans, et ornées de mille images agréables, viennent sans cesse frapper leur esprit; des principes de morale, propres à former l'enfance et à la conduire dans le sentier de la vertu, s'insinuent imperceptiblement dans leurs cœurs; ils y laissent gravés en caractères ineffaçables des avertissemens propres à éloigner toujours les enfans des actions et des habitudes qui seraient contraires à celles qu'ils ont appris à aimer et qui pourraient les entraîner vers des fautes semblables à celles où sont tombés les petits héros qu'ils ont vu faillir.

Combien le bonheur d'une famille dépend des premiers livres qu'on place dans les mains de ses enfans! L'âge de l'adolescence

tient de si près à celui de l'enfance! Alors arrive cette époque si critique de la vie, où, le naturel étant déja formé, le caractère se déclare. Il n'est peut-être pas de père assez peu soigneux de ses enfans pour ne pas se livrer avec ardeur à leur éducation morale, lorsqu'il les voit entrer dans l'âge de l'adolescence, parce qu'alors la nécessité en est trop apparente. Mais que de peines il aurait pu s'épargner si, au lieu d'attendre cette époque de la vie où les penchans du jeune homme viennent combattre les bons principes que son père veut répandre dans son cœur, il s'y était livré quelques années plus tôt, quand le caractère était encore flexible! En mettant dans les mains des enfans un ouvrage qui peut leur servir de tableau pour modeler leur conduite (et il n'en existe point de comparable à celui de miss Edgeworth dans ce genre), les pères, les parens, les amis verront avec plaisir que ces enfans s'approprieront de sages maximes pour les guider dans toutes leurs actions; et par là se trouvera presque remplie cette tâche si nécessaire, si difficile, de susciter de bonne heure dans le cœur de l'homme le désir de pratiquer la vertu lui-même et de l'honorer dans les autres.

De tous les ouvrages qui ont été composés dans le but de tourner l'esprit des enfans vers les bons principes de la morale et de la sagesse, celui de miss Edgeworth offre le plus d'attrait. Cet excellent ouvrage a été traduit avec un soin extrême par madame Belloc, déjà honorablement connue par sa *Bibliothèque de famille* et par d'autres ouvrages utiles : elle n'a rien négligé dans cette nouvelle production pour donner en français la même simplicité, les mêmes grâces, le même naturel qui distinguent l'ouvrage anglais. Il faut dire qu'elle a complétement réussi. *John* SINNETT.

130. — * *Du courage civil et de l'éducation propre à inspirer les vertus publiques*; par *Hyacinthe* CORNE, conseiller auditeur à la cour royale de Douai; ouvrage qui a remporté le prix proposé par la *Société de la morale chrétienne* au concours de 1828. Paris, 1828; Gayet. In-8° de 266 pages; prix, 5 fr.

L'introduction que M. Corne a placée en tête de son ouvrage se termine par une phrase dont on ne saurait trop louer la pensée, et qui, dans la bouche d'un jeune magistrat écrivant sur le courage civil, est un engagement noble et plein d'espérance. « Parler, dit-il, d'une vertu dans sa jeunesse, il semble que ce soit une garantie contre ses propres faiblesses qu'on se donne pour la vie entière. » Quand on a lu ce volume, on est convaincu que la fidélité à un pareil engagement devra peu coûter à l'auteur; on reconnaît en lui cette modération ferme, cette indépendance sans forfanterie, ce courage de bon sens,

ce culte éclairé pour la sainteté du devoir et pour la pureté de conscience, qui font les bons citoyens et les hommes sûrs. Cet ouvrage est déjà connu par le rapport de M. Coulmann à la Société de la morale chrétienne. Trois parties le composent. La première a pour objet la nature du courage civil, et sa rareté; la seconde, les causes morales et politiques de cette rareté; et la troisième, ses remèdes. Les deux premières parties annoncent beaucoup de justesse et de sagacité d'observation; la troisième insiste fortement sur la nécessité d'une éducation civique. L'auteur s'y plaint que nos systèmes d'éducation soient trop exclusivement littéraires; que, dans les écoles et dans le sein de la famille, les devoirs de citoyen ne soient pas spécialement enseignés; il voudrait que les études historiques et philosophiques reçussent plus de développement; que non seulement des cours de droit politique et d'économie publique fussent fondés, mais que, même dès les enseignemens du plus jeune âge, les obligations de l'homme envers son pays et envers la société fussent montrés et expliqués à l'enfant. Cette partie de l'ouvrage, quoiqu'elle abonde en considérations saines et justes, laisse cependant beaucoup à désirer. Les conseils en sont trop vagues; et les plans d'études dont l'auteur offre des esquisses se bornent à des généralités trop peu nettes pour pouvoir saisir vivement les esprits. Il serait à désirer que l'auteur, appliquant lui-même ses principes, traçât dans des ouvrages dignes de devenir élémentaires les tableaux historiques dont il regrette, avec raison, que notre littérature soit trop dépourvue. C. R—D.

131.— * *Histoire des communes de France et législation municipale*, depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours, par *P.-J.-S.* Dufey (de l'Yonne). Paris, 1828; Gœury, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 15. In-8° de XX et 332 p.; prix, 5 fr. 50 c.

132. — * *Histoire critique du pouvoir municipal, de la condition des cités, des villes et des bourgs, et de l'administration des communes en France*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par M. *C.* Leber, chef du bureau du contentieux des communes au ministère de l'intérieur. Paris, 1828; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. In-8° de VIII et 630 p.; prix, 8 fr.

L'histoire des communes est sans contredit l'un des points fondamentaux de nos annales. Tout ouvrage qui a pour objet d'en éclaircir l'origine et de jeter de nouvelles lumières sur les vieilles chartes, monumens des efforts de nos pères pour conquérir la liberté, mérite donc un sérieux examen. Les deux productions que nous annonçons aujourd'hui ont été entreprises dans ce but aussi intéressant qu'utile. L'ouvrage de M. Leber surtout prouve que son auteur s'est livré aux plus

profondes études sur la partie de notre histoire qu'il a voulu traiter. Souvent il combat M. le président Henrion de Pensey, qui a aussi composé un livre fort estimé sur le pouvoir municipal. Nous nous serions fait un devoir d'entrer aujourd'hui dans de plus amples détails sur les deux ouvrages dont nous avons transcrit les titres en tête de cet article, si l'on n'annonçait, comme devant paraître incessamment, une *Histoire des communes en France*, par M. Raynouard, membre de l'Institut. Nous en attendrons la publication, pour rendre compte à nos lecteurs, dans la section des *analyses*, des divers systèmes suivis par les trois auteurs qui ont entrepris de traiter le même sujet.

133.—* *Causes célèbres étrangères*, publiées en France pour la première fois et traduites de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, de l'allemand, etc., par une *Société de jurisconsultes et de gens de lettres*. T. V. Paris, 1828; C.-L.-F. Panckoucke, éditeur. In-8° de 408 p.; prix de chaque volume, 6 fr.

Ce cinquième volume termine la collection des *Causes célèbres étrangères*, publiées par M. Panckoucke. Les procès qui s'y trouvent réunis offrent tous beaucoup d'intérêt, et plusieurs d'entre eux, parmi lesquels nous citerons celui du complot papiste, tiennent directement à l'histoire d'Angleterre. Nous ne pouvons que confirmer de nouveau les éloges que nous avions déjà donnés à cet ouvrage, lors de la publication des précédens volumes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 787, t. xxxv, p. 444 et t. xxxv, p. 749.) A. T.

134. — * *Économie politique des Athéniens*, ouvrage traduit de l'allemand de M. *Auguste* Boeckh, de l'académie de Berlin, par M. *A.* Laligant. Paris, 1828; A. Sautelet. 2 vol. in-8° de 500 et 484 pag.; prix, 15 fr.

Ce n'est point ici un ouvrage d'*économie politique*, dans le sens que nous sommes convenus d'attacher à cette expression. L'auteur ne s'est point proposé de nous faire connaître les théories des savans d'Athènes, sur la formation, la distribution et la consommation des richesses. Les savans de l'ancienne Grèce n'avaient fait à cet égard aucune théorie : on ne trouve chez eux sur ce sujet que quelques idées éparses et sans liaison entre elles. Les phénomènes et les principes dont la connaissance et l'enchaînement constituent la science existaient chez eux comme chez nous; mais ils n'avaient pas été observés et réduits en système. L'économie politique, telle que nous l'entendons, n'existait pas pour les peuples de l'antiquité.

L'objet que M. Boeckh s'est proposé a été de nous faire connaître l'industrie des Athéniens, c'est-à-dire la manière spéciale

dont ce peuple pourvoyait à ses besoins. Il a eu par conséquent à exposer, non-seulement l'état des diverses branches de l'industrie des particuliers, mais les mesures de finances et les ressources à l'aide desquelles le gouvernement subvenait aux dépenses publiques. Ce travail exigeait de la part de l'auteur une érudition immense et une patience infatigable : quiconque lira son ouvrage reconnaîtra qu'il n'est point resté au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée.

M. Boeckh a divisé son ouvrage en quatre livres. Dans le premier il a traité d'abord des monnaies et des rapports qui existaient entre la valeur respective des métaux et des objets de consommation. Il s'est occupé ensuite de l'état de la population, de l'agriculture et de l'industrie, des divers objets qui constituaient la richesse individuelle, des valeurs nécessaires à l'entretien de la vie, des salaires, des intérêts terrestres et maritimes, des loyers et des fermages. Ce livre contient une multitude de faits relatifs à la vie privée des Athéniens, et ces faits sont d'autant plus intéressans que les historiens s'en sont en général peu occupés.

Le livre second traite de l'administration des finances et des dépenses publiques. Chez les Athéniens, les agens préposés à la perception et à l'emploi des revenus publics formaient une partie considérable du gouvernement. M. Boeckh s'est attaché à nous les faire connaître depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. L'emploi des revenus publics ne pouvait être déterminé qu'en faisant connaître les divers objets auxquels ils étaient appliqués. L'auteur a donc été conduit naturellement à exposer les principales fonctions du gouvernement. Il traite successivement des constructions publiques, de la police, de la célébration des fêtes, des sacrifices, des distributions faites au peuple, du salaire de l'assemblée du peuple et du sénat, du salaire des tribunaux, des secours donnés aux nécessiteux, des récompenses publiques, de la marine, de l'armée, des dépenses de guerre, etc.

Le livre troisième est consacré à faire connaître les sources auxquelles les Athéniens puisaient leurs revenus publics. Ces sources peuvent se réduire au nombre de quatre : les propriétés publiques, telles que les mines ; les impôts perçus sur les richesses ou sur les individus ; les amendes et les confiscations, et les tributs imposés aux alliés. S'il existait encore des illusions sur la perfection des gouvernemens de l'antiquité, et sur le bonheur réservé aux diverses classes de la société, rien ne serait plus propre à les dissiper que les faits rapportés dans ce troisième livre. On voit qu'à Athènes, comme à Rome, quand

les *citoyens* ne vivaient pas des produits arrachés aux travaux des hommes faits esclaves, ils trouvaient des moyens d'existence dans les confiscations, et dans les extorsions exercées contre leurs alliés.

Dans le quatrième livre, l'auteur a traité des revenus extraordinaires des Athéniens, et particulièrement des mesures de finance des Grecs. Il faudrait, pour donner une idée exacte du contenu de ce livre, entrer dans des détails d'érudition qui seraient peu intéressans pour la plupart des lecteurs, et qui n'auraient pas le développement nécessaire pour être bien entendus. L'auteur s'est livré ici à des recherches qui peuvent avoir un grand intérêt pour les érudits, mais dont la science de l'économie politique tirera peu de profit.

L'ouvrage de M. Boeckh sera utile surtout aux personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire des anciens peuples de la Grèce. Nous devons observer toutefois que l'auteur s'est beaucoup plus occupé de rechercher et d'exposer les faits que d'en faire voir l'enchaînement. Il n'y aura guère que les hommes habitués à remonter des effets aux causes qui retireront de ses immenses recherches une véritable instruction. Les autres trouveront peut-être quelquefois qu'il est descendu dans des détails qui présentent peu d'intérêt. Nous reviendrons au reste sur cet ouvrage trop important pour être jugé sur une première lecture, et pour être apprécié dans une simple annonce. CH. COMTE.

135. — * *Mémorial portatif de chronologie, d'histoire industrielle, d'économie politique, de biographie, etc.*, contenant, 1° les dates des événemens et des faits les plus remarquables de l'histoire générale, considérée spécialement sous les rapport religieux, politique, scientifique et littéraire; 2° des détails étendus sur l'origine et la succession des inventions ou des procédés le plus généralement employés dans les diverses branches d'industrie; de nombreux renseignemens sur les traditions, superstitions, cultes et croyances, mœurs, usages, costumes, théâtres, établissemens scientifiques, industriels et d'humanité des principales nations du monde, etc. etc. etc. *Nouvelle édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. Première partie. Paris, 1828; imprimerie de Firmin Didot; Verdière, quai des Augustins, n° 29. In-12 de 800 p.; prix, 12 fr.

C'est en vain que l'on tenterait de démêler dans la plupart de nos livres d'histoire quelle a été l'influence de l'industrie sur les mœurs et le bonheur des peuples. Les lecteurs s'estiment déjà trop heureux, quand l'auteur qu'ils parcourent veut bien

tenir compte de l'action que les doctrines religieuses, philosophiques et littéraires ont exercée sur la société. Quelques essais récens, et plus particulièrement l'ouvrage que nous annonçons, signalent et remplissent en partie cette grande lacune des annales humaines. Le tems n'est pas loin sans doute où l'on reconnaîtra que l'histoire d'un art, d'une industrie quelconque, de la pêche, par exemple, mérite de fixer notre attention, tout autant qu'une dynastie de rois ou une série de batailles. Quel homme, quel événement a plus contribué aux progrès rapides de la fortune et de l'indépendance des Hollandais, que la pêche du hareng? De nos jours, ne voyons-nous pas le fer, mieux exploité, mieux travaillé, servir aux progrès de la civilisation en rendant les communications et les transports plus faciles, soit que des ponts en chaînes ou en fil de fer s'élèvent sur les rivières, soit que des routes et des ornières en fonte s'établissent entre nos villes? Qui sait si ces faits, si les services plus importans encore que nous devons à la vapeur trouveront place dans nos annales contemporaines? Au reste, pour fondre l'histoire industrielle d'un peuple dans son histoire politique, il faudrait des investigations si laborieuses et des connaissances si diverses qu'un seul homme ne saurait peut-être les embrasser toutes ensemble; le savant auteur du *Mémorial* n'a pas tenté lui-même de mêler des élémens qui semblent si hétérogènes; et c'est après avoir donné une excellente table chronologique des principaux événemens de l'histoire universelle, politique et littéraire, qu'il présente à ses lecteurs, dans des articles rangés par ordre alphabétique, l'histoire des sciences, arts, usages, superstitions, inventions, etc. Quelques-uns de ces articles sont de véritables traités. Nous indiquerons spécialement celui qui a pour titre : *Établissemens d'humanité*, et dans lequel se trouvent exposés avec autant de clarté que d'intérêt tous les efforts tentés par la philantropie pour adoucir le sort des malheureux que la misère ou le vice jettent dans les hôpitaux et dans les prisons. Cette nouvelle édition du *Mémorial*, sept ou huit fois plus considérable que la première, utile à toutes les classes de lecteurs, le sera surtout aux jeunes gens avides de trouver dans ce livre des notions étendues, claires et précises sur l'histoire industrielle et l'économie politique.

CRUSSOLLE-LAMI.

136. — * *Dictionnaire historique*, ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, etc.; par l'abbé F. X. DE FELLER. *Septième édition*, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux, corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes, et ornée du portrait

de l'auteur. T. XIII et XIV. Paris, 1828. Méquignon-Havard, libraire-éditeur. 2 vol. in-8° de 491 et 499 pages; prix, 14 fr.

Ces deux volumes commencent à l'article de saint *Othon*, évêque de Bamberg, et finissent à celui de l'amiral *Rodney*. On s'étonnera peut-être que le saint assez peu connu dont nous venons de faire mention ait trouvé place dans ce dictionnaire, de préférence à l'empereur romain et aux empereurs d'Allemagne qui ont aussi porté le nom d'Othon. Il est encore assez singulier que l'article de Pline l'ancien se trouve à la fin d'un volume, et que celui de Pline le jeune commence l'autre. Il est sans doute assez difficile de placer une lettre entière dans un volume; mais il faudrait du moins que chacun de ces volumes fût terminé par un article complet. *Prusias*, roi de Bithynie, a été plus heureux que l'empereur Othon, et a trouvé ici sa place. Les auteurs y ont profité d'une correction importante faite dans *la Biographie universelle*, avant laquelle la foule des dictionnaires avait confondu Prusias le chasseur avec son père Prusias le boiteux. Mais à l'article de *Claude Ptolémée*, le père Feller, fidèle à sa profonde ignorance en astronomie, met en doute si l'opinion qui fait tourner la terre autour du soleil n'aura pas le sort général des opinions humaines, comme s'il ne s'agissait pas ici d'une véritable démonstration devenue incontestable. Il n'était guère permis non plus aux éditeurs de ne pas dire que l'abbé *Halma*, qui vient de mourir, a donné la traduction complète des œuvres de Ptolémée, avec des commentaires très importans. Un travail aussi pénible et aussi considérable méritait bien que l'on en fît ici mention. Les articles de Pie VI et de Pie VII sont faits avec plus de soin et peuvent être consultés par ceux qui voudront étudier l'histoire de ces deux papes. F.—A.

137. — *Histoire philosophique et politique de la Russie*, par M. Esneaux. Ire livraison. Paris, 1828; Corréard jeune, libraire. In-8° de IV et 160 p.; prix, 2 fr. 50 c. la livraison.

Karamsin s'arrête à l'époque la plus intéressante des annales de l'empire russe; il laisse une grande tâche à son continuateur. Sa critique est éclairée et judicieuse; ses recherches ont été immenses; cependant, sobre d'hypothèses, il se renferme presque toujours dans les faits. En sa qualité d'historiographe, il eut la faculté de puiser à toutes les sources; doué d'une grande facilité, il s'imposa le devoir de procéder avec lenteur, et tout son ouvrage est empreint de ce caractère d'unité et d'enchaînement qui est le cachet des esprits supérieurs. Cependant, un vif sentiment de patriotisme donne quelquefois à son récit une couleur apologétique. Son style toujours soutenu se distingue par la pureté et la noblesse. Lévesque a l'avantage

d'être plus Européen, et d'avoir embrassé l'ensemble des tems modernes : moins versé dans la langue et les antiquités russes, il se recommande par une gravité consciencieuse qui n'exclut pas l'élégance; mais, comme écrivain, on le met généralement au-dessous de Karamsin. Entreprendre après eux l'histoire de Russie, c'est se flatter qu'on peut mieux faire. Nous prédisons à M. Esneaux qu'il ne fera oublier ni l'un ni l'autre, et il nous semble qu'il a trop présumé de ses forces. Nous allons motiver ce jugement qui pourrait paraître trop sévère.

La première livraison de l'ouvrage de M. Esneaux renferme l'histoire des tems qui ont précédé le règne de Ruric, et qu'il a extraite ou copiée, comme il en convient lui-même, de Karamsin et de Lévesque; un aperçu de la mythologie slave, un essai sur les mœurs de ces tems antiques, un aperçu sur l'origine des peuples russes, et enfin les règnes de Ruric, Oleg, Igor, Sviatoslaf, Vladimir et Sviatopolk.

Nous bornerons notre critique à un seul point, parce qu'il pourra donner une idée de la manière et du style de l'auteur. Les chroniques de Nestor font foi que plusieurs peuplades slaves appelèrent des chefs Varègues pour les gouverner. Aucune circonstance explicative n'accompagne cette tradition. M. Esneaux discute long-tems le fait, et prétend prouver que ces Varègues, loin d'avoir cédé à une invitation, prirent possession du pays comme conquérans. Il rejette l'autorité des chroniques. « Si Nestor, dit-il, me conte un fait impossible ou absurde, je ne le croirai pas plus que l'Alcoran, lorsque l'Alcoran, d'ailleurs rempli des meilleures choses, me soutient que Mahomet escamote les quartiers de la lune. » Nous ne pensons point, n'en déplaise à M. Esneaux, qu'il y ait parité dans ce rapprochement; nous trouvons le fait digne de remarque, mais nous ne le trouvons point absurde et impossible. Est-il donc inadmissible que des tribus rivales et lasses de se combattre se soient soumises à des étrangers dont elles avaient peut-être éprouvé la modération? La modération des Normands paraît aussi inexplicable à M. Esneaux que les quartiers de la lune. J'avoue que je ne partage point cet excès de scepticisme. Quand les Normands faisaient des expéditions lointaines pour recueillir du butin, nul doute qu'ils ne se piquaient point de paraître modérés; mais dans les pays voisins où ils avaient l'intention de s'établir, pourquoi n'auraient-ils pas essayé de faire aimer leur joug? Et si plus tard les Varègues formèrent exclusivement la garde du prince, et furent investis des emplois, est-il absurde d'admettre qu'on les ait appelés, parce qu'ils abusèrent bientôt du pouvoir qu'on

leur avait confié ? M. Esneaux accorde aux peuplades sauvages un brevet de patriotisme qu'il refuse aux nations civilisées : nous allons citer ses propres expressions. « Non, les peuples ne se donnent pas, mais ils se laissent donner ou prendre. Quel gouvernement ou quelle faction pouvait donner les Slaves à des étrangers? Rien n'est plus facile quelquefois chez un peuple civilisé; en une nuit opportune, quelque adroite coterie *l'escamote*, pour ainsi dire, et rarement il s'en fâche. Quand le matin ses journaux lui disent : c'est fait, il s'étonne un instant, et retourne à son travail ou à ses plaisirs, riant de l'aventure, et plaignant presque ses nouveaux maîtres de la peine qu'ils vont avoir. Pour lui, qu'enveloppent tant de réseaux tendus sur le pays, la chose du monde la plus indifférente est le changement des gouvernans : que lui importe à qui il soit, pourvu qu'il porte son bât? » Voilà comme M. Esneaux entend l'histoire politique et philosophique. En général, sa critique est peu nourrie, et son style où se choquent des allusions bizarres nous paraît peu convenable à la dignité de l'histoire. C—N.

138. — * *Histoire des Français*, par M. *J. C. L.* Simonde de Sismondi, auteur de l'*Histoire des républiques italiennes*. Paris, 1828; Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. Tom. X, XI et XII. In-8° de 120 feuilles ou 1920 pages; prix, 24 f. : prix des neuf premiers volumes, 69 f. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, pag. 752 et t. xxxii, pag. 346.)

Un critique, aussi distingué par ses lumières que par son talent, a rendu compte, dans *la Revue Encyclopédique*, des premiers volumes de cette histoire. En attendant qu'il analyse les livraisons qui ont paru depuis, nous nous bornerons aujourd'hui à faire connaître la matière des tom. X, XI et XII qui viennent d'être mis en vente. L'auteur y retrace les événemens d'une période de 94 années, depuis l'avénement de Philippe de Valois jusqu'à la mort de Charles VI. Tout se réunit pour faire de cette époque une des plus remarquables qu'offrent les annales des nations. Les discussions sur le droit d'hérédité allument entre la France et l'Angleterre la guerre la plus acharnée; au désastre de Créci succède celui de Poitiers : un roi de France est prisonnier dans Londres. Bientôt la fortune nous trahit encore dans les plaines d'Azincourt; à la guerre étrangère se joint la guerre civile, et la sanglante querelle des Bourguignons et des Armagnacs, si fertile en spectacles dramatiques et en grandes leçons, achève de désoler l'empire. De violentes commotions politiques, la Jacquerie, les projets des Maillotins, augmentent encore le désordre; une peste de trois ans fait le tour de l'Europe

et enlève à la France près du tiers de ses habitans. Au milieu de tant de calamités, de grands dévoûmens s'accomplissent; Eustache de Saint-Pierre et ses compagnons illustrent à jamais la chute de Calais; de grands caractères s'élèvent; on voit briller tour à tour Du Guesclin, le prince Noir, et d'autres hommes énergiques, tels que l'évêque de Laon, et le prévôt Marcel, que M. Sismondi défend contre les attaques de presque tous nos historiens, de Villaret, de Secousse, de Mézeray, de Pasquier et de Jean de Serres.

On sent combien un pareil sujet habilement traité doit captiver l'attention des lecteurs. A mesure que M. Sismondi avance dans son grand ouvrage, ses récits acquièrent un nouveau degré d'intérêt, une importance nouvelle. La peinture d'événemens plus rapprochés de nous devient plus instructive, et les réflexions de l'habile historien peuvent s'appliquer plus facilement aux objets qui nous touchent. Aussi attend-on avec impatience les douze volumes qu'il nous promet encore, et qui paraîtront, comme les précédens, par livraisons successives. Du reste, M. Sismondi ayant divisé son sujet en grandes époques, chacune de ses livraisons peut être considérée comme formant un ouvrage séparé, aussi bien que l'*Histoire de la Ligue*, l'*Histoire de la Fronde*, l'*Histoire des guerres de religion*, etc. D—x.

139. —* *Histoire des rois et des ducs de Bretagne;* par M. de Roujoux, ancien préfet. Paris, 1828; Ladvocat. L'ouvrage doit avoir 4 vol. in-8°. Il en a déjà paru deux; prix, 7 fr. 50 c. le vol.

Parmi les anciennes provinces de France, la Bretagne est une de celles qui offrent une physionomie plus originale, et dont l'histoire présente le plus d'intérêt. Nous nous proposons d'examiner ce livre avec quelques détails; en attendant nous devons dire qu'au premier coup d'œil M. de Roujoux nous semble avoir travaillé en historien exact et laborieux; il a puisé aux sources et comparé les autorités; les réflexions qu'il présente, dans sa préface, sur les difficultés de la tâche qu'il a entreprise, montrent qu'il les juge en homme capable d'en triompher. Le nom de l'auteur, connu par plusieurs ouvrages qui ont obtenu un succès mérité, est d'ailleurs une garantie du talent qui recommande cette nouvelle production. M. A.

140. — * *Histoire de la révolution française*, par M. *A.* Thiers. *Seconde édition.* T. I—IV. Paris, 1828; Lecointe; Alex. Mesnier. 4 vol. in-8°. L'ouvrage entier aura 10 volumes, dont la publication doit être terminée à la fin de janvier prochain; prix, 70 fr.

« *Ecce... ingens opus; quisquis attigerit,*
Nisi plenus litteris, sub onere labetur. » (Pethon.)

On peut appliquer avec justice cet arrêt à l'histoire de notre révolution, et avec justice déclarer que M. Thiers, loin de succomber sous le faix, l'a soutenu honorablement jusqu'au bout de la carrière. Ce sujet a souvent été abordé; mais si l'on excepte l'excellent *Précis* de M. *Mignet*, il n'avait encore inspiré que des *manifestes* où la passion s'immole aveuglément la vérité, et des annales dont la froideur n'est pas toujours rachetée par une parfaite exactitude. En traitant notre histoire depuis l'aurore de la révolution jusqu'à la chute du directoire républicain, M. Thiers, narrateur consciencieux et habile écrivain, se montre aussi exercé à saisir le style propre à son sujet, que soigneux de discerner la lumière de la vérité au milieu des lueurs trompeuses qu'a fait, de part et d'autre, jaillir l'esprit de parti. La première édition de son ouvrage a obtenu un succès d'autant plus flatteur, que les recueils périodiques n'en ont presque point secondé la publicité. Loin de se reposer néanmoins, M. Thiers n'a songé qu'à en faire disparaître les taches qu'aurait pu y remarquer la critique. C'est ce qu'il a tenté dans la nouvelle édition que nous annonçons aujourd'hui, en nous proposant de consacrer bientôt à cette production remarquable, une analyse dont l'étendue réponde à son importance. Forts de nos souvenirs, nous y relèverons peut-être quelques assertions qui nous semblent hasardées; mais ce ne sera qu'avec la réserve que commande son mérite : nous exposerons notre opinion, le public jugera. Quels que soient ses arrêts, nous osons prédire qu'il appréciera dans l'*Histoire de la révolution française* un beau monument d'histoire nationale, et dans l'auteur un citoyen qui honore son pays par son talent et par son caractère.

Eusèbe Salverte.

141.—**Histoire de la guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année* 1807 *jusqu'à l'année* 1814; publiée à Londres par *W. F. P.* Napier, lieutenant colonel; traduction revue, corrigée et enrichie de notes par M. le lieutenant général comte *Mathieu* Dumas, auteur du *Précis des événemens militaires*. Tom. I et II; Paris, 1828; Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon n° 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. In-8° de xv-495 et 374 pag. Prix, 7 fr. le volume.

La guerre d'Espagne a long-tems occupé l'attention publique; et cependant elle est en général assez peu connue, du moins dans les détails. Pour se rendre compte de cette lutte nationale, il ne suffit pas, comme dans l'étude des campagnes d'Allemagne ou d'Italie, de suivre la marche de deux grandes armées dont le choc sur un petit nombre de champs de bataille

fixe bientôt les destins. Ici, plusieurs armées agissent simultanément sans agir toujours de concert; chaque province est en quelque sorte le théâtre d'une guerre particulière, et les combats se multiplient sans rien décider, parce que derrière les troupes vaincues se trouve la nation tout entière. Tracer de toutes ces opérations diverses un tableau complet sans confusion, et faire sentir toujours l'influence des unes sur les autres, était une tâche difficile à remplir. S'il faut juger de l'ouvrage d'après les deux premiers volumes, M. Napier paraît y avoir réussi. Il a su mettre en œuvre une foule de documens précieux, et montre une sagacité peu commune dans l'examen critique des mouvemens militaires. Le tome second conduit le lecteur jusqu'à la bataille de la Corogne où périt sir John Moore. Lorsque les autres livraisons auront paru, nous consacrerons une analyse à cette histoire vraiment remarquable. Nous croyons devoir dès à présent engager le traducteur à soigner un peu son style, souvent trop négligé. J. R.

142. — * *Histoire de Napoléon;* par M. DE NORVINS. Paris, 1827 et 1828; Ambroise Dupont, rue Vivienne, n° 16. 4 vol. in-8° ornés de portraits, vignettes, cartes et plans; prix, 48 fr.

Avant que cet important ouvrage fût terminé, son succès était déjà décidé. Nous en ferons incessamment l'objet d'une analyse; mais, en attendant, nous pouvons donner aux éditeurs les éloges qu'ils méritent pour la beauté de l'exécution typographique. Le soin qu'ils ont apporté à remplir et même à dépasser leurs promesses est assez rare pour qu'on leur en tienne compte, et on peut le citer en exemple. L'ouvrage est enrichi de portraits, de vignettes et de plans exécutés avec talent, et dont le nombre dépasse de beaucoup celui qui avait été annoncé. Cependant, il est encore plusieurs personnages ou acteurs principaux dans ce grand drame dont Napoléon est le héros, et dont il convient de joindre les portraits à ceux qui sont déjà placés dans l'ouvrage. Ces portraits, au nombre de vingt-quatre, seront publiés en 6 livraisons; deux ont paru; le prix de chaque livraison est de 2 fr. Voici les noms des personnages dont les portraits composeront ce que les éditeurs appellent *illustrations de l'histoire de Napoléon : Kellermann, Jourdan, Lefebvre, Gouvion-Saint-Cyr, Macdonald, Mortier, Victor, Moncey, Soult, Brune, Gérard, Suchet, Poniatowsky, Berthier, Murat, Eugène, Bernadotte, Drouot, Monge, Corvisart, Bertrand, Fouché, Talleyrand, Bassano.*

143. — * *Histoire générale de Napoléon Bonaparte, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son*

gouvernement et de son administration ; par *A.-C.* THIBAUDEAU. Paris, 1827-1828; Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6. 6 vol. in-8° ont déjà paru ; prix, 42 fr.

Depuis que la postérité est venue pour Napoléon, de grands ouvrages ont été écrits pour faire connaître l'histoire de cet homme extraordinaire, laquelle est aussi l'histoire de son tems. M. Thibaudeau, qui a pris une part active au gouvernement impérial, était à portée de jeter un jour nouveau sur plusieurs points importans de cette grande époque. Nous attendrons que cette publication soit plus avancée pour en rendre compte, ainsi que de plusieurs autres ouvrages sur le même sujet. Mais nous devons dès à présent indiquer aux lecteurs les parties déjà livrées à l'empressement du public. Les trois premiers volumes donnent l'histoire de Bonaparte depuis ses premières années jusqu'à l'expédition d'Égypte, et comprennent par conséquent la mémorable guerre d'Italie ; les deux suivans renferment l'histoire de la guerre d'Égypte jusqu'au retour de Bonaparte en France ; enfin le 6e contient le commencement du consulat. On voit que ce sujet est traité par le nouvel historien avec de grands développemens. C'est jusqu'à présent l'histoire la plus complète que l'on ait écrite de Napoléon. M. A.

144.—*Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, etc.*, supprimés ou omis par COURTOIS; précédés du Rapport de ce député à la Convention nationale; avec un grand nombre de fac-simile, et les signatures de quelques-uns des principaux personnages de la révolution. Paris, 1828; Baudouin frères. 2 vol. in-8° de 392-438 pages; prix, 15 fr.

Il est bon de rappeler, en annonçant cette collection, que le député Courtois, collègue et ami de Tallien, ayant participé comme lui à l'exaltation, aux exagérations et aux fureurs du régime révolutionnaire, et voulant, après le 9 thermidor, lorsque la force des choses et la puissance de l'opinion amenaient un changement de système, se réhabiliter, lui et ses amis, en sacrifiant à dessein ceux qui pouvaient leur servir de boucs émissaires, fit, avec une partialité révoltante, un choix des pièces qui étaient de nature à compromettre Tallien et ses complices, alors tout-puissans, et formant a peu près la majorité des deux comités dits de gouvernement (de Salut public et de Sûreté générale), pour écarter et détruire ces pièces ; tandis qu'il eut soin de rechercher et de publier celles qui étaient favorables au système profondément machiavélique adopté par quelques-uns des principaux meneurs, d'attribuer leurs propres actes à des individus obscurs, auxquels l'accès de la tribune de la Convention nationale était fermé, et dont

la plupart était plongés dans les cachots, mis au secret et réduits à l'impuissance de répondre à leurs accusateurs, et de connaître même les faits qu'on leur imputait.

Il faut donc avertir les hommes qui sont amis de la justice et de la vérité, de ne lire qu'avec une extrême défiance le rapport de Courtois et les pièces qu'il avait rassemblées et publiées à la suite de ce rapport, puisqu'il n'en a fait qu'un mélange impur et un arsenal de diffamations scandaleuses et d'odieuses calomnies, associées à quelques faits vrais et à quelques imputations fondées. A la faveur de cette confusion, des noms très-honorables se trouvent livrés à la haine publique avec les noms de plusieurs individus, véritables auteurs des excès sanguinaires auxquels on allait enfin mettre un terme.

Aujourd'hui, des lecteurs ignorans ou crédules, incapables de séparer le bon grain de l'ivraie, pourraient, s'ils ne se tenaient point sur leurs gardes, et s'ils adoptaient et reproduisaient légèrement des assertions mensongères dirigées contre quelques victimes de la faction alors dominante, devenir eux-mêmes les dupes et presque les continuateurs des Carrier, des Tallien, des Fréron, des Courtois et de plusieurs autres représentans apostats, qui, après avoir organisé la terreur, peuplé les prisons, dressé les échafauds, voulaient rejeter leurs propres actes sur des subalternes, qui souvent les avaient combattus avec énergie, et se présenter eux mêmes à l'opinion trompée comme entièrement innocens de tous les crimes qu'ils avaient commis ou provoqués. E.

145. — * *Histoire de l'école polytechnique*, par *A.* Fourcy, ancien officier supérieur d'artillerie, bibliothécaire et membre du conseil de cette école, etc. Paris, 1828; l'auteur, à l'école polytechnique. In-8° de VIII-516 pages; prix, 8 fr.

L'école polytechnique, que l'illustre Lagrange regardait « comme un des plus beaux ornemens de la France », est un établissement sans modèle comme sans imitateurs; car les diverses écoles qui portent ce nom dans quelques capitales de l'Europe ne peuvent lui être comparées sous aucun rapport. Fille de notre siècle, cette institution est un des plus puissans moyens qu'un grand état puisse employer pour accélérer le développement de la raison humaine. Elle doit intéresser à double titre, et par les nobles souvenirs qu'elle rappelle, et par les progrès rapides qu'elle a fait faire aux sciences physiques et mathématiques, et aux arts de construction. Les académiciens, les militaires, les ingénieurs, les professeurs et les autres hommes honorables qui ont puisé leurs connaissances les plus solides à cette source féconde, ne seront donc pas les

seuls qui liront avec intérêt l'histoire de cette belle institution. Le lecteur, jaloux de connaître son origine, ses modifications successives, les résultats si précieux et si variés qu'elle a produits depuis trente-quatre ans qu'elle existe, trouvera dans cet ouvrage la sévérité convenable à un pareil sujet, la conscience d'un historien ami de la vérité, et le talent d'exposition nécessaire pour classer des matières diverses, et pour présenter le tableau des discussions qu'elle a fait naître avec méthode, précision et netteté. Le livre de M. Fourcy sera l'objet d'une analyse dans un de nos prochains cahiers, et ce devoir sera doux à remplir par un ancien élève de l'école, qui acquittera en même tems la dette de la reconnaissance. *Ad.* Gondinet.

146. — *Des Grecs, des Turcs et de l'esprit public européen*, opuscule de 1821, par M. *L.-C.-D.* B. Paris, 1828; Jules Renouard. In-8° de xxxii-174 pages; prix, 3 fr. 75 c.

Cet écrit est, comme le titre l'indique, d'une date déjà ancienne. Il fut composé par l'auteur à Livourne, au mois de juillet 1821, et adressé par lui à M. le comte Capo d'Istria, chez lequel il était bien sûr, dès cette époque, de rencontrer des vœux et des espérances favorables à la cause dont il entreprenait lui-même la défense. Quoique plusieurs des points de vue discutés dans cet opuscule aient été depuis souverainement jugés par le bon sens européen, le talent avec lequel ils sont traités par l'auteur en renouvelle l'intérêt. On reconnaît là, en voyant l'avenir justifier toutes les sages prévisions de l'auteur, combien une grande sincérité de vues, un sentiment profond de ce qui est dû à l'humanité, sont désormais utiles pour éclairer la politique et la diplomatie. Ce mémoire, où sont rappelés les principes invariables sur lesquels se fonde la civilisation moderne, et qui doivent triompher tôt ou tard, fut, à l'époque où l'auteur l'envoya en Russie, un grand service rendu à la cause des Grecs pour laquelle on se bat aujourd'hui, après avoir vu quelque tems en eux des jacobins et des carbonari !... Il place M. L.-C.-D. B. au rang des premiers défenseurs de cette noble et malheureuse nation. P. A. D.

Littérature.

147. — *Stiquiotechnie*, ou *l'Art d'enseigner à lire en vingt ou trente leçons d'une heure chacune*, au moyen de l'analyse des sons de la parole; par M. Jn-Jh Montémont. Paris, 1828; Chaumerot. In-12 de 12 et 72 pag.; prix, 2 fr.

On n'entend parler maintenant que de méthodes pour apprendre à lire en un petit nombre d'heures; ces méthodes sont

presque toujours appuyées de mémoires et d'attestations qui renchérissent encore sur les promesses de l'inventeur. Mais on a, dans ces rapports de complaisance, si souvent et si cruellement abusé de la crédulité publique, que l'homme sage doit suspendre son jugement jusqu'à ce que des faits incontestables lui prouvent que ces méthodes ne sont pas seulement de vaines théories. Ces faits me manquent : ainsi, sans prononcer sur la valeur de la méthode de M. Montémont, je ferai seulement connaître son ouvrage. Il le divise en deux parties : la première traite de la décomposition des mots en syllabes, et des syllabes en articulations et en voix ; la seconde contient des exercices de prononciation sur tout ce qui fait exception aux règles générales. Ces règles sont résumées, dans la première partie, en trois tableaux contenant : 1° les articulations et les voix principales et serviles (1) ; 2° les syllabes élémentaires résultant de la réunion de ces articulations avec nos cinq voyelles ; 3° les alliances de consonnes et les contractions de voyelles. C'est sur la distinction énoncée dans le premier tableau que l'auteur fonde ses règles de lecture : il n'est pas douteux qu'en mettant de l'ordre dans cette première étude, il n'obtienne des résultats avantageux, et n'abrége ainsi le tems que l'on consacre d'ordinaire à l'épellation ; mais ces résultats ne seront que partiels, d'abord parce que la division est tout-à-fait arbitraire, et beaucoup moins que celles de Beauzée et M. de Destutt de Tracy fondée sur la nature de l'organe vocal ; ensuite parce que notre écriture présente tant d'irrégularités qu'aucune règle ne pourrait les comprendre toutes sans se détruire elle-même. La seule chose qui puisse rendre la lecture évidemment facile et prompte, c'est une réforme complète, sinon dans notre écriture, du moins dans notre système d'orthographe, réforme demandée dans tous les tems par la raison, et obtenue petit à petit, malgré la routine et les plaisanteries délicates des prédécesseurs du *marchand de papier de la Quotidienne*. Espérons que la *Société grammaticale*, qui s'occupe de ce travail, le complètera de manière à satisfaire toutes les exigences. Jusque là, il est bien

(1) M. Montémont dit qu'il tire de la langue hébraïque cette division des lettres ; cela n'est pas exact ; les lettres en hébreu sont radicales ou serviles : les radicales sont celles qui n'appartiennent qu'à la racine des mots ; les serviles, celles qui déterminent les diverses modifications de genre, de nombre, de cas, de personnes, etc. Cette division en hébreu n'est donc utile que quant à la syntaxe, et n'a aucun rapport avec la lecture, dont l'ouvrage de M. Montémont doit s'occuper exclusivement.

difficile que celui qui a l'habitude de l'enseignement voie dans les promesses exagérées qu'on lui fait depuis peu, autre chose que du charlatanisme : il est juste, au reste, d'absoudre entièrement M. Montémont de ce dernier reproche; car, en demandant vingt ou trente leçons d'une heure, et en reconnaissant, par la bouche d'un rapporteur de la *Société de la morale chrétienne de Marseille*, que chaque élève ne reçoit guère que dix minutes de leçon de suite, il avoue que sa méthode exige de cent vingt à cent quatre-vingts séances, qui, en supposant deux leçons par jour, et en réduisant le mois à vingt jours d'étude, forment au moins trois mois, tems encore fort court, si on le compare à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour; mais l'ordre suivi par l'auteur explique l'avantage qu'il obtient. B. J.

148. — *Nouvelle méthode pour apprendre à lire sans épeler*, par *A.* Bébian, instituteur de sourds-muets, auteur du *Manuel d'enseignement pratique*. Paris, 1828; l'auteur, rue des Beaux-Arts, n° 15, et Sautelet. In-4° avec planches lithographiées; prix, 12 fr.

L'attention du public éclairé est depuis quelque tems excitée par diverses tentatives qui ont été faites dans le but de perfectionner, c'est-à-dire de rendre moins pénible et plus prompte la première de toutes les instructions, la lecture. MM. *Jacotot*, *Mialle* et *Laffore* ont chacun inventé une méthode qu'ils appliquent, à ce qu'il paraît, avec succès. M. Bébian, dont le nom est honorablement connu par ses travaux sur l'instruction des sourds-muets, a voulu offrir aussi son tribut à l'enfance. Je ne connais point les procédés employés par ses devanciers dans la même carrière, et je ne puis, par conséquent, les comparer avec la méthode de M. Bébian; mais, après un examen attentif, je me crois fondé à pouvoir déclarer que celle-ci offre de grands avantages. Ce qu'elle a d'ingénieux surtout, c'est d'apprendre en même tems à l'enfant les élémens de deux arts qui sont en général successifs pour lui, la lecture et l'écriture. Voici en quoi consiste cette méthode: dans une série de tableaux sont présentées successivement les différentes lettres, simples ou doubles, qui concourent à former les sons ou syllabes. Chaque lettre est, pour ainsi dire, incorporée dans la figure d'un objet choisi précisément de telle sorte qu'il puisse à peu près rendre sa forme. Ainsi, par exemple, l'*orange* est pour l'O, le *serpent* pour S. L'auteur fait dessiner chacune de ces figures à l'élève et lui en apprend le nom, qui a toujours pour initiale, comme ceux que je viens de citer, la lettre qu'il s'agit d'apprendre. Il est clair qu'en dessinant la figure, l'élève s'exerce à reconnaître la forme de la lettre; maintenant,

le maître, en lui faisant prononcer le nom qui y est attaché, lui fait graduellement détacher l'initiale du reste du mot, O...RANGE, S...ERPENT, de manière qu'il finisse par ne plus faire entendre que le son de la voyelle, ou le sifflement de la consonne; le reste du mot étant terminé à voix basse. Après avoir renouvelé plusieurs fois cet exercice, « nous lui montrons, dit M. Bébian lui même (p. 13), avec une baguette la lettre A; il la prononce. Nous lui apprenons à prolonger le son jusqu'à ce que la baguette, en quittant cette lettre, se porte sur une des consonnes qu'il a étudiées et qu'il prononce de suite A... R. En portant plusieurs fois, et toujours plus rapidement, la baguette d'une lettre à l'autre, nous finissons par obtenir AR d'une seule émission de voix. Nous passons alors aux combinaisons *or*, *ir*, *oir*, etc., qui ne présentent aucune nouvelle difficulté. » Ceci suffit pour donner une idée des principes sur lesquels se fonde la méthode de M. Bébian; entre autres applications qu'il en a faites, il cite (p. 19, note 2) un enfant de cinq ans qui, *après quinze leçons*, *s'est trouvé en état d'écrire tous les mots qui lui étaient dictés*, *et de surmonter de nombreuses difficultés de lecture qui lui furent proposées en présence* de MM. LAROMIGUIÈRE, JULLIEN, BALLY. Un tel résultat est sans doute fort remarquable et bien propre à faire regarder la méthode comme un nouveau titre acquis par M. Bébian à l'estime et à la reconnaissance publiques. P. A. D....

149. — * *Histoire générale de l'art dramatique*, suivie d'*un Essai littéraire sur Molière* et du *poème dramatique d'Halidon-Hill;* par sir *Walter* SCOTT. Paris, 1828; Ch. Gosselin. 2 vol. in-12 de VII-276 et 283 pages; prix, 6 f.

Halidon-Hill est moins un drame qu'une chronique sous la forme dramatique; et, comme le remarque son éditeur français, ce poème, publié en 1812, paraît être le premier essai d'un genre de composition que les auteurs *des Barricades* et *de la Jaquerie* ont récemment mis en grande faveur parmi nous. Le talent de Walter Scott pour peindre les mœurs sauvages de l'ancienne Écosse et l'héroïsme barbare du moyen âge se retrouve tout entier dans cette production, trop peu étendue pour avoir été remarquée, et qui se perd au milieu de la volumineuse collection du fécond écrivain. Dans les deux volumes que nous annonçons, on a très-convenablement fait précéder les scènes d'*Halidon-Hill* de deux morceaux de critique qui se rapportent au théâtre. Le premier, qui est extrait de la grande *Encyclopédie britannique* et vient d'être réimprimé à part en Angleterre, contient l'histoire de l'art dramatique chez les anciens et chez les modernes. C'est une exposition rapide, nécessairement

un peu superficielle, mais claire, précise, juste. On y suivra surtout avec intérêt le tableau des diverses époques de la scène anglaise, tableau sur lequel l'auteur a dû s'arrêter avec quelque préférence. *L'histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, par M. Taschereau (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 758), a servi de texte au second morceau qu'il nous reste à annoncer, et qui vraisemblablement, car l'éditeur ne nous en dit rien, a été écrit pour quelqu'une des revues anglaises. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet essai, c'est l'enthousiasme de l'auteur pour le génie de Molière, qu'il place, comme pourrait le faire notre orgueil national, à la tête des comiques de tous les pays et de tous les tems. Walter Scott avait déjà montré, dans sa Notice sur Lesage, cette impartialité, rare au-delà du détroit, et qui, autant que son bon sens et son esprit, est propre à honorer sa critique. H. P.

150. — * *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits de l'original sanscrit en anglais, par M. *H.-H.* Wilson, secrétaire de la *Société asiatique du Bengale*, etc., et de l'anglais en français par M. *A.* Langlois, membre de la *Société asiatique de Paris*, etc.; accompagnés de *Notes* et d'*Éclaircissemens*, et suivis d'une *Table alphabétique* des noms propres et des termes relatifs à la mythologie et aux usages de l'Inde, avec leur explication. Paris, 1828; Dondey-Dupré, père et fils. 2 vol. in-8° de lxxxvii-376 et 480 pages; prix, 15 fr.

Depuis la publication de *Sacountala*, par *W.* Jones, qui vint apprendre à l'Occident qu'une littérature dramatique avait existé sur les bords du Gange, à une époque peut-être contemporaine de Sophocle et de Sénèque, la curiosité du public littéraire s'était vainement tenue éveillée pour attendre des notions plus précises sur cette source de richesses originales. Les travaux de MM. *Taylor* et *Colebrooke* se rapportaient bien, il est vrai, à cette branche nouvelle de la littérature; mais ces savans n'avaient pas pour but principal de faire connaître le théâtre indien. La traduction du *Lever de la lune de l'Intelligence*, par le premier, donne plus de renseignemens sur la métaphysique que sur l'art dramatique des peuples de l'Inde; et M. Colebrooke avait envisagé son sujet spécialement sous le rapport de la prosodie sanscrite et prâcrite. M. *Wilson*, qui était déjà connu du monde savant par sa traduction du *Nuage messager* et des *Annales de Cachemir* et par son édition du *Dictionnaire sanscrit*, a donc rendu un véritable service aux lettres, en s'attachant à reproduire aussi exactement que possible dans une langue européenne ces monumens peu connus, même dans les contrées qui les ont produits. Nous rendrons

compte plus tard d'une manière étendue des deux volumes que nous ne faisons qu'annoncer aujourd'hui. Ils contiennent six pièces : *le Chariot d'enfant*, drame en dix actes, qu'on pourrait nommer avec plus de raison *la Courtisane amoureuse ; le Héros et la Nymphe*, drame en cinq actes; *le Mariage par surprise*, drame en dix actes; *Suite de l'histoire de Rama*, drame en sept actes; *l'Anneau du ministre*, drame en sept actes; *le Collier*, drame en quatre actes. On voit déjà que les Indiens ne se sont point assujétis aux règles que s'étaient imposées les Grecs; quatre, cinq, sept ou dix actes, ils s'embarrassent peu du nombre. Dans les détails, plus de différence encore et d'originalité; leur nature poétique n'est point telle ou telle nature de convention prise dans l'imagination du poète; ils peignent la vie réelle, comme tout le monde la voit, et nous pensons, avec M. Schlegel, qu'on peut les classer dans l'école dite romantique. Cependant, l'unité de tems et de lieu est, en général, assez fidèlement conservée. Du reste, qu'on n'espère point trouver dans ces drames l'intérêt qui s'attache à une intrigue bien liée, à des caractères bien tracés: les mœurs qu'ils peignent, les croyances qu'ils rappellent, sont trop loin de notre caractère européen, de nos idées religieuses et de notre organisation sociale. Mais c'est précisément cette différence qui doit faire naître une autre espèce d'intérêt. Ces drames appartiennent à l'histoire de l'art dramatique; ils forment un degré de l'échelle qu'il a dû parcourir pour arriver des essais informes de Thespis aux sublimes compositions d'Euripide et de Racine. Ils pourront donner aussi quelques lumières sur le caractère et la civilisation de ces peuples qui dorment depuis tant de siècles dans cette mollesse du corps et de l'esprit qui semble être une des nécessités de ce climat enchanteur sous lequel la vie s'écoule comme un rêve. A. P.

151. — * *Répertoire du théâtre de Madame.* Paris, 1828; Baudouin frères. 50 livraisons in-32 ; prix de la livraison contenant une pièce, 1 fr.

Parmi nos théâtres secondaires, il n'en est aucun qui, dès son origine, ait plus obtenu et mieux mérité la faveur du public que le théâtre de Madame. Si, d'un côté, le talent de quelques acteurs distingués contribuait à répandre sur les pièces de son répertoire un charme peu commun, de l'autre, un écrivain original imprimait aux productions, dont il enrichissait la scène de son adoption, un cachet de nouveauté qui devait séduire les amis de l'art dramatique, chassés de la plupart de nos théâtres par les rigueurs de la censure ou par la médiocrité désespérante de la foule obscure des imitateurs.

C'est à M. Scribe et aux spirituels collaborateurs qui s'associèrent à ses nombreuses compositions, que le Gymnase dramatique dût surtout ses prompts et heureux succès. *Michel et Christine*, *l'Héritière*, *la Haine d'une femme*, *le Charlatanisme*, *la Mansarde des artistes*, *le Mariage de raison*, et une foule d'autres comédies pleines d'observations fines et piquantes, riches de saillies brillantes et vives, assurèrent la fortune du théâtre et la réputation d'un auteur qui eut quelquefois le tort de tenter des genres dont les proportions ne convenaient point à son esprit et à son talent, mais qui conservera certainement un rang distingué parmi les écrivains dont s'honore la scène française. Après avoir vu les pièces dont nous avons cité les titres, embellies par les prestiges de la représentation et par le jeu des *Gontier*, des *Ferville*, des *Perlet*, des *Bernard-Léon*, de Mme *Théodore* et de la charmante *Jenny Vertpré*, on éprouvera encore un plaisir très-vif en les lisant dans le repos du cabinet. Car, si l'on a pu reprocher à M. Scribe un langage quelquefois prétentieux et maniéré qui ne laisse pas que d'avoir en certain air de famille avec le style de Mariveaux, dont, soit dit en passant, on a peut-être beaucoup trop exagéré les défauts; si encore on retrouve de tems en tems dans ses œuvres des sujets de comédies, ou des motifs de scènes empruntés à d'autres auteurs et surtout à celui des *Proverbes dramatiques*, M. *Théodore Leclercq*, on ne peut nier que son théâtre n'offre une galerie infiniment variée des mœurs du jour, dont la peinture n'est dénuée ni de grâce ni de vérité.

Le public saura donc gré à MM. Baudouin de lui offrir cette collection de cinquante comédies, où l'on remarque, à côté des chefs-d'œuvre du théâtre de Madame, quelques pièces empruntées aux répertoires du Vaudeville et des Variétés, entre autres *le Comte Ory* et *le Solliciteur*, où l'on reconnaît aussi la touche de M. Scribe. *a.*

152. — *La Hiérodie*, ou Recueil de poésies chrétiennes extraites des meilleurs auteurs qui aient écrit sur la religion. Caen, 1828; Poisson et Mancel. In-12 de XII et 468 p.; prix, 5 fr.

C'est sans doute une bonne idée que celle de faire un recueil de poésies chrétiennes; mais ce genre, par cela même qu'il est sérieux et qu'il s'occupe peu des choses sensibles, est plus exposé que tout autre à ennuyer les lecteurs. Il fallait donc être d'autant plus rigoureux dans le choix des pièces, que la poésie métaphysique est plus fatigante. Ce choix n'a pas été fait avec assez de discernement et de soin. Si l'on voit avec plaisir quelques extraits des poètes du premier ordre comme *Malherbe*, *Racine*, *J.-B. Rousseau*, ou des poètes secondaires

comme *Gilbert*, *Malfilâtre*, *Racine fils*, on éprouve un invincible dégoût, en retombant sur les vers prosaïques des nombreux rimeurs mis à contribution pour compléter les quatre cent cinquante pages de ce volume. B. J.

153. — * *Poésies*, par A. Bignan. Paris, 1828; Louis Janet, rue Saint-Jacques, n° 59. In-18 de 337 pages; prix, 5 fr. 50 c.

Ce recueil se divise en cinq parties : les odes, les poèmes, les élégies, les épîtres, et les poèmes lyriques. Dans la première, nous avons remarqué la *Sulamite*, les *Deux mourans* et *la campagne de Russie;* dans la seconde, *le Lépreux*, *Judith* et *le Dévoûment des médecins français;* dans la troisième, *le jeune Israélite*, *Pompéia*, *le Colysée* et *le golfe de Naples;* dans la quatrième, les épîtres sur *le Duel* et sur *l'abolition de la Traite des noirs;* enfin dans le cinquième, *Venise*, *le siége de Lyon en* 1793, et *Napoléon*, ou *le Glaive*, *le Tems* et *le Tombeau*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 714-735.) La plupart de ces pièces ont été couronnées par nos diverses académies. Le recueil de M. Bignan sera prochainement l'objet d'un examen détaillé. Z.

154. — *Almanach dédié aux Dames*, pour l'année 1829. Paris, 1828; Lefuel. In-18 de 196 pag., avec un frontispice gravé et six gravures; prix, 4 fr. broché.

155. — *Hommage aux Dames*. Paris, 1828; L. Janet. In-18 de 164 pag., avec un frontispice gravé et six gravures; prix, 3 fr. 50 c.

156. — *Almanach dédié aux Demoiselles*. Paris, 1828; le même. In-18 de 163 pages, avec un frontispice gravé et six gravures; prix, 3 fr. 50 c.

157. — *Le Petit Moissonneur des Théâtres*. Paris, 1828; Lefuel. In-18 de 192 p., avec gravures coloriées; prix, 4 fr.

158. — *Voyage pittoresque et romantique sur la cheminée;* par M. Brès. Paris, 1828; L. Janet. In-18 de 166 pages, avec gravures; prix, 5 fr.

Voici venir l'époque du renouvellement de l'année, du renouvellement des sermens, des protestations d'amour, d'amitié, de dévoûment, et avec elle celle des cadeaux, parmi lesquels les bonbons et les almanachs se disputent la préférence. Déjà celui qui ouvre tous les ans la marche, l'*Almanach des Dames*, a paru, et nous en avons rendu compte dans notre précédent cahier. (Voy. *ci-dessus*, p. 211.) Nous annonçons aujourd'hui quelques-uns de ceux auxquels il a préparé la carrière, et qui se distinguent, comme lui, par le choix, le bon goût et la bonne exécution de leurs gravures, dues cette année au burin des *Lecomte*, des *Beyer*, des *Aubert*, des *Rouargue* et des *Pigeot*.

L'école flamande est surtout mise à contribution dans l'*Almanach dédié aux Dames*, et l'école anglaise dans les deux suivans. Nous avons remarqué dans le premier des paysages de Paul Potter, Van Verghen, Van Goyen et Claude Lorrain ; dans le second, le *Colin-maillard*, de Wilkie, et *la Nuit*, par Westall ; dans le troisième, les *Petits Tragédiens*, de Farier; le *Tapage dans l'école*, de Richter ; le *Diorama portatif*, de Webster; et le *Petit Mendiant italien*, de Gill : sujets qui sont devenus ou qui méritent tous de devenir populaires.

Après les peintres et les graveurs viennent les poëtes, dont les productions ne doivent pas être dédaignées, quoique dans ces sortes de recueils on cherche principalement à séduire les yeux. Ici l'énumération devient impossible; car dans aucun tems peut-être les Muses n'ont eu autant d'adorateurs que dans ce siècle, que l'on persiste cependant à qualifier d'antipoétique. Le premier des trois recueils inscrits en tête de notre article nous offre trente et un noms d'auteurs plus ou moins connus, le second quarante et un, et le troisième cinquante-quatre. Quelques-uns, comme ceux de Mme *Desbordes-Valmore* et de M. *Soumet*, se retrouvent à la fois dans les trois recueils; d'autres, tels que ceux de MM. *Bignan*, *Boucher de Perthes*, *Boulay-Paty*, *Édouard d'Anglemont*, *Justin Gensoul*, *Lemercier*, *Adolphe de Leuven*, *Ch. Nodier*, *Viennet*, s'offrent tour-à-tour dans deux d'entre eux. D'autres enfin, qui n'apparaissent que dans un seul, sont toujours sûrs de plaire, et l'on voudrait les rencontrer partout; tels sont les noms de MM. *Béranger*, *Casimir Delavigne*, *Arnault*, *Alexis Dumas*, *Edmond Géraud*, *Lebailly*, *Naudet*, et de Mmes *Amable Tastu* et *Delphine Gay*. Les plus jolies pièces de l'*Almanach dédié aux Dames* sont, à notre avis : *le Charme*, par M. *Évariste* Boulay-Paty ; *la Chambre de la châtelaine*, par Mme *Amable* Tastu ; *le Chien de chasse et le vieux Soldat*, fable par M. Viennet ; *le Grenier*, par Béranger ; *A une petite fille mourante*, par M. Cavé, que l'on a rangé, nous ignorons pourquoi, au nombre des anonymes, tandis que son nom se retrouve au-dessous de la même pièce dans l'*Hommage aux Dames*. Nous avons remarqué dans ce dernier recueil une *Épître aux Femmes ;* une cantate de M. *Justin* Gensoul, intitulée *Psyché ; les Souvenirs de l'ancienne France*, par M. Soumet ; *le Suicide*, par M. Chauvet ; *le Vieil Inquisiteur*, par M. *Adolphe* de Leuven ; *la Fortune et le Mendiant*, fable de M. Naudet ; *les Deux Ramiers*, de Mme Desbordes-Valmore ; *la Druidesse*, de Mlle *Delphine* Gay; et la pièce si connue de M. de Peyronnet, *l'Indifférence*. Ceux des morceaux de l'*Almanach dédié aux Demoiselles* auxquels nous donnerions la préférence sont l'*Ad*

lescent malade, de M. *Alexis* Dumas, dont nous avons été les premiers à prédire les succès; *Sa voix*, par M. Boulay-Paty; *Son nom*, par M. *Ch.* Sézanne; et l'*Enfant de l'hospice*, par M. Audiffret. Ces pièces n'ont pas toutes, il est vrai, le mérite de la nouveauté; mais les éditeurs de ces trois recueils ont tenu sans doute à en varier la composition par de bons choix, plutôt qu'à nous donner des vers rares ou inédits.

Tel est également le but du *Petit Moissonneur des Théâtres*, qui a voulu recueillir les plus jolis couplets des meilleurs vaudevilles représentés sur les théâtres de Paris depuis quelques années. Tous les morceaux qu'il nous offre ne nous ont pas paru avoir le même mérite; mais l'éditeur a dû être guidé dans son choix, non pas toujours par l'esprit seulement, mais quelquefois par des circonstances de localité ou des souvenirs de scène qui pouvaient rendre intéressans les morceaux qu'il a reproduits. Le sujet de chacune des pièces où il a puisé est exposé dans une courte analyse, et l'on nous donne la figure de l'acteur ou de l'actrice qui s'y est le plus fait remarquer. La charge de quelques-uns de nos artistes dramatiques, entre autres celle de Potier, dans l'*Avocat des rues*, y est parfaitement rendue; mais la jolie Mme Dussert, du Vaudeville, doit être bien mécontente de la gravure où on la représente dans le rôle de *la Mère au bal*.

Nous terminerons notre revue par le *Voyage sur la cheminée*, jolie bagatelle d'un auteur auquel nous devons des ouvrages plus importans, mais qui ne saurait manquer de mettre de l'esprit dans toutes ses compositions. Plusieurs des chapitres de celle-ci en renferment beaucoup, et l'on y trouve même quelquefois une érudition présentée avec assez d'art pour ne pas effrayer les Grâces. Quelques vers agréables semés çà et là, et de fort jolies gravures, qui représentent tous les objets que l'on voit d'ordinaire sur une cheminée ornée avec quelque élégance, achèvent de donner du prix à ce petit volume, qui sort des presses de Firmin Didot, et que nous ne saurions trop recommander à ceux qui se bornent à voyager au coin du feu.

E. Héreau.

159. — *Le Chansonnier des Dames*. Paris, 1828; Louis Janet, rue Saint-Jacques, n° 59. In-18 de 211 pages, avec gravures; prix, 3 fr.

Nous devons savoir gré à ces éditeurs qui recueillent pendant une année ce qui doit exciter notre gaieté pendant la suivante. De tels pourvoyeurs méritent les encouragemens du public, dans une époque où la gaieté française semble perdre de sa vivacité, où le romantisme lui livre une guerre à outrance, et

où l'on veut la faire regarder comme de mauvaise compagnie. M. *Charles* Malo est un de ces aimables et utiles éditeurs : il a agité les grelots de Momus; et, à ce joyeux signal, il a vu accourir autour de lui les poëtes qui ont éprouvé des inspirations plus ou moins heureuses durant l'année dont nous atteignons la fin. Dans ce groupe, nous remarquons feu Désaugiers et MM. Armand Gouffé, Brazier, Dumersan et Béranger. Nous y voyons aussi M. le comte de Ségur : il vient, en chantant, raconter son *Histoire*, qui, nous l'espérons, n'est pas encore terminée. M. Creuzé de Lessert chante *l'Amour et le Diable* avec esprit, mais non point avec autant de gaieté que semble l'exiger le titre de sa chanson. Parmi les poëtes qui n'ont pas cru déroger en publiant dans un *chansonnier* des productions inspirées par la tristesse, on trouve MM. Vieillard, Pain, Saint-Valry, d'Arlincourt, *Charles* Nodier, Champein, *Louis* Guérin, etc. M. *Charles* Malo a concouru à rendre son recueil agréable en publiant quelques-unes de ses productions; il faut aussi lui savoir gré d'avoir mis en musique le *Chant de la Nourrice*, *romance chevaleresque* par M. Nodier, dont le style bizarrement gothique avait besoin qu'on se souvînt d'un des proverbes créés par Figaro. Le groupe poétique dont nous venons de faire l'examen renferme quelques dames, parmi lesquelles nous remarquons Mmes de Genlis, Desbordes-Valmore, *Amable* Tastu, de Plancy et miss Pitman, qui a réuni le tribut des muses anglaises à ceux de notre parnasse en composant la musique d'une ballade : intitulée *The cottage Girl.* On trouve rarement M. de Chateaubriand parmi les chansonniers : toutefois il figure dans le nouveau recueil, où il nous offre *le Chant du Montagnard émigré*, connu depuis plus de trente ans, mais dont la lecture est toujours agréable. Brès.

160.— *Le Diable philosophe*, ou Adieux aux jésuites; par *Ch.* Massas. Paris, 1828; imprimerie de Busseuil. In-8° de 16 pages.

Le poëte suppose que le diable, au moment de l'expulsion des jésuites de France, les engage, s'ils veulent rester parmi nous, à le prendre pour modèle, et traçant son portrait, il leur fait une excellente leçon de morale. Cette idée froide et fausse n'a inspiré que des vers bien faibles. Φ.

161. — * *Voyage sentimental de* Sterne; traduction nouvelle, par *M.* Moreau-Christophe, avocat; ornée du portrait de Sterne, et accompagnée de *Notes historiques*, *critiques et littéraires.* Paris, 1828; J. G. Dentu, rue du Colombier. In-18; prix, 4 fr.

Combien d'hommes d'esprit ont fait de mauvaises imitations

des rêveries sentimentales de Sterne! Toutes n'ont servi qu'à rendre plus éclatant le mérite de ce singulier écrivain. Un seul homme, mais qui, je pense, ne cherchait pas à imiter, l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*, s'est placé non loin de Sterne, dont il me semble avoir traduit le caractère en français. — Je suis loin de l'admiration fanatique de cet Anglais, qui offrait une guinée par ligne à celui qui lui apporterait une page inédite de Sterne. Ses *Sermons* me paraissent à peine au-dessus du médiocre; ses *Lettres* n'ont pas, à mes yeux, un fort grand mérite; mais *Tristram Shandy*, et surtout *le Voyage sentimental*, me semblent de véritables chefs-d'œuvre, si l'on peut donner ce nom à des ouvrages qu'on croirait écrits sans nulle application et sans nul effort. Tous les critiques, je le sais, ne sont pas, de cet avis. — Walter Scott entre autres traite fort mal Sterne, l'accuse de plagiat, d'affectation et de bien d'autres choses encore que je craindrais de répéter, tant elles me semblent approcher du blasphème : la lecture d'un seul chapitre de Sterne suffit pour l'absoudre entièrement dans mon esprit de toutes ces accusations.

Nous avions deux traductions du *Sentimental Journey*; l'une, de *Fresnay*, 1769; l'autre, de M. *P. Crassous*, 1804. La première n'est, comme le dit M. Moreau-Christophe, qu'une parodie de l'original; quant à la seconde elle ne me paraît pas aussi imparfaite qu'il le pense. Je reconnaîtrai pourtant volontiers que celle de M. Moreau-Christophe est bien supérieure, quoiqu'il me fût facile d'indiquer quelques passages où il s'est, à mon avis, écarté de la pensée de Sterne. Mais le *Voyage sentimental* est un ouvrage où beaucoup d'expressions n'ont pas de valeur *absolue*, surtout dans une langue différente, et dont le sens n'est pas exactement déterminé, mais varie selon l'organisation et la manière de sentir du lecteur. Mes critiques ne pourraient donc s'appuyer sur aucune base fixe, et je les abandonne avec plaisir pour louer sans restriction la pureté et l'élégance du style de M. Moreau-Christophe, qui témoigne une défiance excessive de ses forces et de son mérite. Sa traduction est pleine de verve et de couleur; les notes qu'il a placées à la fin du volume prouvent qu'il possède une instruction profonde et variée, et je pense que le public accueillera favorablement un ouvrage qui lui est présenté avec une insouciance très-peu paternelle. La vie de Sterne est généralement peu connue en France; et pourtant on doit être curieux de savoir ce que fut dans le monde cet homme qui nous a initiés, pour ainsi dire, à sa vie intime : j'aurais désiré que M. Moreau eût placé au moins un abrégé de son histoire en tête de sa traduction, et eût donné dans ses notes plus de développemens aux

extraits de l'*Olio* de Davis qui concernent Sterne. M. Walckenaer (*Biogr. de Michaud*, t. 43,) lui aurait fourni de bons matériaux, ainsi que le livre du docteur Ferriar, *de Manchester*, intitulé : *Essai et éclaircissemens sur les ouvrages de Sterne*. On doit souhaiter qu'il répare cette omission dans les éditions subséquentes que son excellente traduction ne peut manquer d'obtenir.

A. P.

162. — *Le Chef du Mont*, ou *les Contemporains de Brunehaut*, roman historique du VIe siècle; par M. *Émile* *****, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1828; Gosselin. 4 vol. in-12 de 208 à 236 pages; prix, 12 fr.

Le Chef du Mont est encore un de ces personnages qui, après avoir disparu des récits de l'histoire, reprennent une vie mystérieuse sous la plume des romanciers. Le poëte anglais Southey est, je crois, le premier qui ait employé ce moyen d'exciter l'intérêt dans son poëme de *Roderic*, *dernier roi des Goths*, dont le trop fameux *Solitaire* n'est qu'une faible imitation. Cette fois c'est Gondebaud, fils de Clotaire Ier, dont l'auteur du roman nouveau a jugé à propos de prolonger l'existence après la catastrophe qui le livra au pouvoir de Gontran. Cet auteur paraît avoir fait une étude assez profonde des lois, des institutions et des mœurs de l'époque qu'il a voulu retracer. Les Grecs, les Francs déjà chrétiens, les Gaulois encore idolâtres, figurent tour à tour ou ensemble dans ses récits, où il a cherché à mettre en présence les intérêts et les opinions de ces diverses races. Il y est parvenu avec quelque succès : il est toutefois à regretter qu'une action trop compliquée répande de l'obscurité et de la froideur dans plusieurs parties de l'ouvrage. L'intérêt, souvent prêt à naître, se trouve ainsi comme suspendu, et ne devient vif que vers le dénoûment. Le style est presque toujours correct et élégant; mais il manque de cette originalité et de cet abandon qui donnent la vie aux peintures du romancier.

Ch.

163. — *Le Fils du meunier*; première partie : *le Siège de Rouen* (chroniques du tems de la Ligue); par M. Mortonval, Paris, 1828; Amb. Dupont. 4 vol. in 12, formant ensemble 863 pages; prix, 12 fr.

Les amis du roman historique se souviennent encore *de la Dame de Saint-Bris*, le premier emprunt que M. Mortonval ait fait à nos chroniques nationales. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 512.) Le Fils du meunier est un des personnages que l'auteur avait dès lors mis en scène; de l'Angoumois, il l'a transporté dans les campagnes de la Normandie, et il promet de nous le montrer encore dans les forêts du Valois. Car cette première partie nous laisse fort in-

décis sur le sort de Jean Rieul, qui, après avoir quitté le moulin bannal de la seigneurie d'Allègre, s'est jeté tout entier dans les guerres civiles, où il a conquis le titre de chevalier de Rieux, la lieutenance du corps libre des bandits surnommés les *Francs-Museaux*, et plus tard le grade de capitaine dans le régiment des chevau-légers provençaux du marquis de Villars. Ce qui mieux est, du moins pour son bonheur et sa moralité, il a obtenu le cœur de Marion Charpentier, fille d'un riche marchand de Paris; cet amour l'a éloigné des cabarets et des mauvaises habitudes contractées au milieu de ses grossiers compagnons de danger et de pillage, et commence même à faire naître dans son esprit de sérieuses réflexions sur les horreurs dont il est le témoin et sur la religion dont les jésuites et les ligueurs abusent avec tant d'effronterie et de cruauté. Le véritable héros de cette première partie est le colonel Péhu de La Mothe, qui, après bien des vicissitudes, après l'assassinat du frère de sa maîtresse dont il est injustement accusé, après avoir joui du privilége de la *fierte* de Saint-Romain, épouse enfin Marguerite Duhallot, ancienne amie de la belle dame de Saint-Bris. Il est bon de dire que la fierte de Saint-Romain donnait tous les ans la liberté au plus grand criminel que contenaient les prisons de Rouen, et cela par la condescendance superstitieuse des magistrats et du peuple pour une vieille légende qu'on peut lire dans le roman. C'est au roi Henri IV qu'est due l'abolition de cette pratique.

En général, M. Mortonval paraît avoir étudié avec soin l'histoire de l'époque dont il essaie de reproduire les traits; il cite même souvent les chroniques particulières de la ville de Rouen. Il possède un autre mérite, c'est d'intéresser vivement les lecteurs; mais peut-être son pinceau n'a-t-il pas assez de vigueur pour la peinture d'un tems où les grands crimes étaient aussi communs que les grandes vertus, où l'habitude de la guerre et de ses hasards, et la véhémence des opinions religieuses communiquaient à tous les caractères une force et une audace qui ne se rencontrent plus dans les tems de calme et de paisible soumission aux idées reçues. Toutefois, certains passages de ce roman, quelques autres du premier ouvrage de M. Mortonval, *le comte de Villamayor*, annoncent chez cet auteur un esprit original qui ne manque ni de grâce, ni d'énergie, toutes les fois qu'il prend librement son essor. Nous citerons, parmi les chapitres du *Siége de Rouen* qui nous ont paru porter plus évidemment le cachet du talent, ceux qui sont intitulés : *les Portraits de famille*, *la Lettre*, *la Délivrance*. Enfin, nous ne craignons pas d'être désavoués en plaçant M. Mortonval parmi les plus heureux imitateurs français de Walter Scott, et en lui promettant le premier rang, si, plus

confiant dans ses propres forces, il s'abandonne plus souvent aux inspirations d'une verve brillante et hardie. α.

Beaux-Arts.

164. — * *Description des monumens musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas ;* par M. Reinaud, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du roi, membre de la Société asiatique, etc. Paris, 1828; imprimerie royale; librairie orientale de Dondey-Dupré. 2 vol. in-8° avec planches; prix, 18 fr., et 30 fr. papier vélin.

Il est rare que l'on ait à reprocher aux auteurs de donner au public bien plus que ne promettait le titre de leurs ouvrages; et M. Reinaud doit s'applaudir de mériter ce reproche. Non seulement son livre contient un traité général des pierres gravées musulmanes, très-complet, et une description détaillée des monumens de ce genre, précieux et rares, recueillis par un riche amateur; mais, ce qui intéressera certainement un bien plus grand nombre de lecteurs, on y trouve des notices aussi neuves que substantielles sur tous les personnages dont ces monumens offrent les noms. Parmi ces notices, on distinguera surtout une vie de Mahomet, très-différente de toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour : c'est l'histoire exacte de l'origine et des progrès de l'établissement de l'islamisme dans l'Orient; de cette religion qui, après s'être répandue dans les deux plus anciennes parties du monde, aurait peut-être, sans une grande victoire, envahi l'Europe et détruit à jamais le christianisme. Je conseillerais volontiers à l'auteur de publier séparément cette *Vie de Mahomet*, qui formerait bien, à elle seule, un volume.

On ne lira pas avec moins de profit et de satisfaction tout ce que l'auteur a réuni de renseignemens sur les opinions, les mœurs, les usages et la vie privée des musulmans. Je puis assurer que nulle part ailleurs on ne recueillera de notions plus exactes sur des peuples que les circonstances politiques de l'époque nous imposent le devoir de bien connaître. C'est aux véritables sources, dans les manuscrits orientaux, que l'auteur a puisé les matériaux de tout son ouvrage : ses connaissances dans les langues de l'Orient, et la place qu'il occupe à la bibliothèque du roi, lui donnaient à cet égard toutes facilités. Aussi relève-t-il une foule d'erreurs, de fausses opinions émises par des voyageurs et des historiens, ou trompeurs ou trompés.

Un ouvrage si important et si utile ne peut être suffisamment

apprécié dans quelques lignes : je me réserve d'en faire l'objet d'un plus long examen. AM. D—L.

165. — * *Description de la collection des Médailles* de feu M. ALLIER DE HAUTEROCHE, membre de l'Académie de Marseille, et ancien consul au Levant; avec des *Notes archéologiques*, par M. DUMERSAN, du cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi. Paris, 1829 (1828); M. Midy d'Ermenil, propriétaire de la collection, rue de l'Échiquier, n° 4; Debure frères, libraires, rue Serpente. In-4° avec 16 planches gravées contenant près de 400 médailles; prix, 15 fr.

Cette collection, formée par feu M. Allier de Hauteroche, dans ses voyages en Grèce et en Égypte, se monte à quatre mille pièces d'une très-belle conservation, la plupart rares et parmi lesquelles il y en a beaucoup d'inédites. La description intéressante que publie en ce moment M. DUMERSAN a pour but de la faire connaître aux amateurs de numismatique, avant qu'elle ne sorte de France, si elle est acquise par quelque cabinet étranger. Nous ne pouvons qu'exprimer le désir de voir acquérir, pour le riche cabinet du roi, ce trésor amassé par un Français qui a passé trente ans de sa vie à l'augmenter et à l'illustrer par ses savantes recherches. Nous avons consacré à M de Hauteroche un article nécrologique (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 837, décembre 1827), dans lequel nous avons fait connaître les dispositions testamentaires par lesquelles il a témoigné son zèle pour la science et son amour pour son pays. Son dernier vœu serait rempli, si son nom se trouvait associé à ceux des *Pellerin* et des *Dennery*, dont les belles suites de médailles ont enrichi le cabinet de France. Quel que soit maintenant le sort de la collection de M. Allier de Hauteroche, la publication qu'en a faite M. Dumersan lui assigne une place parmi les cabinets célèbres que se plairont à citer les numismatistes. Les médailles sont classées dans l'ordre méthodique adopté aujourd'hui dans tous les cabinets, et accompagnées de Notes sur quelques points curieux de géographie, d'histoire et de chronologie, autant que l'ont permis à l'auteur les bornes dans lesquelles il a été obligé de se circonscrire. Cette collection, qui par sa grande valeur et l'intérêt qu'elle offre à la science, peut convenir à un cabinet royal, est maintenant en vente, et on peut la voir chez les héritiers de M. Allier de Hauteroche : mais la description en est faite de manière que, sans l'avoir vue, il est facile à toute personne versée dans la numismatique de l'apprécier complétement. N.

166. — * *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal, et de quelques branches des plus beaux*

fruits, groupées quelquefois, et souvent animées par des insectes et des papillons, gravées, imprimées en couleur, et retouchées au pinceau avec un soin qui doit répondre de leur perfection; par *P.-J.* Redouté, peintre et professeur d'iconographie au Musée d'histoire naturelle, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e livraisons. Paris, 1828; l'auteur, rue de Seine, n° 6, et Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. 7 cahiers in-4°, contenant chacun 4 planches; prix du cahier, 12 fr.

Lors de la publication des trois premières livraisons de cet ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 202), nous avons payé à l'auteur le tribut de louanges dû à son beau talent. Les livraisons que nous annonçons n'ont pas trompé l'espérance que les premières avaient fait concevoir. Dans la riche collection placée sous nos yeux, nous remarquons principalement une branche de cerisier garnie de feuilles et de fruits, la rose jaune, le narcisse, une branche de pommier en fleurs, le camellia panaché; la rose à cent feuilles, humide de rosée, et sur laquelle un beau papillon vient butiner; le laurier-rose, la jacinthe blanche, le liseron tricolor, la tubéreuse et bien d'autres encore. Chacune de ces plantes mériterait d'obtenir une mention particulière. OE.

Ouvrages périodiques.

167. — * *Journal de Caen et de la Normandie*, paraissant les jeudi et les dimanches. — On souscrit à Caen, chez Chalopin, rue Froide. Prix de l'abonnement, 5 fr. pour trois mois; 10 fr. pour six mois; 20 fr. pour un an.

Les journaux se multiplient dans les départemens qui formaient l'ancienne Normandie; c'est une preuve qu'on y lit davantage, et que la masse de la population s'éclaire de plus en plus. Le journal que nous annonçons a commencé à paraître au mois de mai dernier; il s'occupe surtout de matières littéraires et scientifiques, et rend compte avec exactitude des travaux des diverses sociétés savantes que renferme la ville de Caen, des représentations dramatiques qui s'y donnent, des principaux ouvrages qui paraissent, soit à Paris, soit en Normandie; il contient de plus des articles originaux sur différens sujets, écrits souvent avec esprit et talent. Nous avons remarqué (N° 62, 6 novembre 1828) de fort jolis couplets sur la chanson de Béranger, intitulée *la Comète de* 1832; un long article de l'un des derniers numéros nous paraît susceptible de quelques réflexions de notre part. L'auteur s'étonne et s'afflige de voir aussi peu de Normands dans les rangs de l'administration; il prétend que d'autres parties de la France four-

nissent en plus grand nombre aux listes ministérielles des préfets, des receveurs-généraux, etc. En supposant que cette disproportion existât, la Normandie devrait s'en féliciter; car ce qui intéresse un département, ce n'est point tant d'augmenter le nombre de ceux qui vivent sur le budget, que d'avoir moins de marais, de landes, de terres incultes; moins de mendians, plus de fabriques et plus d'aisance dans toutes les classes. Ici, l'orgueil est non-seulement pardonnable, il est louable, lorsqu'il produit l'émulation. A. P.

168. — * *Le Propagateur*, journal du *Pas-de-Calais*, consacré aux matières politiques et littéraires, au commerce et à l'agriculture, a paru à Arras le 15 novembre, et sera publié deux fois par semaine. Prix pour l'arrondissement d'Arras, 6 fr. par trimestre; pour le dehors, 7 fr.

Si l'établissement d'un journal libre est un bienfait pour tous les départemens, la création de celui que nous annonçons sera éminemment utile et féconde en résultats. *Le département du Pas de-Calais*, considérable par sa population, ses contributions, ses deux villes maritimes et par ses autres richesses statistiques, manquait d'un ressort qui animât son industrie et son commerce, et qu'il trouvera désormais dans la publicité. La ville de *Boulogne* compte trois journaux spéciaux, et *Calais* en a un, tandis que *Saint-Omer*, la seconde ville de l'ancien Artois et aujourd'hui le chef-lieu judiciaire du département, est réduit à une simple feuille d'annonces. Les villes de *Béthune*, *Saint-Pol* et *Montreuil*, chefs-lieux d'arrondissement, étaient privées aussi de toute presse périodique, consacrée aux besoins de leurs localités. Cet état de torpeur morale avait inspiré, il y a quelques mois, à deux membres du barreau de Saint-Omer, la pensée d'un journal *administratif*, *commercial*, *politique* et *littéraire*, dont le *prospectus* nous fut communiqué, mais qui n'a pu se réaliser, par le retour inopiné à Paris de l'un des deux associés. C'est ce projet qui vient d'être repris en quelque sorte à Arras; et peut-être vaut-il mieux qu'un semblable journal soit publié au chef-lieu du département, d'où il sera comme un *phare*, qui répandra la lumière de plus haut. *Le Propagateur* du Pas-de-Calais justifie ainsi son titre : « Répandre tous les genres de connaissances utiles, tous les sentimens patriotiques et moraux; faire tomber les barrières qui séparent encore trop les différentes classes de citoyens; dissiper par la *propagation* des lumières les préjugés de l'ignorance; combattre l'arbitraire; faire aimer et respecter les lois, tel est le but que les rédacteurs de ce journal se sont proposé d'atteindre et qu'ils se font

gloire d'avouer. » La *Revue Encyclopédique* réclame aussi le mérite d'avoir appelé par ses vœux la multiplication des journaux dans les départemens, comme un principe de vie sociale, et comme un lien de correspondance et un moyen d'émulation entre les provinces et la capitale. Le rédacteur gérant du *Propagateur* est l'un des collaborateurs de la *Revue*, et c'est ainsi qu'elle a déjà fourni plusieurs *ouvriers* à divers établissemens d'utilité publique. On peut espérer qu'un journal entrepris dans les plus nobles intentions accomplira dignement la mission qu'il s'est donnée. Honneur en soit rendu, comme un encouragement, à ses deux fondateurs, MM. *Harlé* fils et *Corne de Brillemont*, qui ont déjà *propagé* dans le Pas-de-Calais plus d'une industrie, et qui, en employant si utilement leurs capitaux, ennoblissent la richesse et la font sympathiser avec la prospérité publique! P-R.

169. — *Gaceta de Bayona, periódico, político*, etc. — Gazette de Bayonne, journal politique, littéraire et industriel, paraissant tous les trois jours. On souscrit à Paris, chez M. Seguin, rue de Cléry, n° 9, et à Bayonne, chez M. R. Barandiaran, rue Mayou. Prix de l'abonnement, 8 fr. par trimestre; 16 fr. pour six mois; 32 fr. pour l'année.

Le titre de cette feuille indique les matières dont elle s'occupe. Ses nouvelles politiques lui viennent des journaux de Madrid et de ceux de Paris. Nous lisons, dans la partie littéraire (N° du 7 novembre), l'annonce d'une publication intéressante qui se fait à Madrid, chez Escribano, rue des Carretas: c'est la *Collection des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol*, depuis Lope de Véga, jusqu'à Cañizares, c'est-à-dire depuis les trente dernières années du XVIe siècle, jusqu'aux trente dernières années du XVIIIe. C'est la première entreprise de ce genre qui ait été faite pour réunir les bons ouvrages perdus dans l'immensité du répertoire dramatique des Espagnols.

Nous désirons vivement que *la Gazette de Bayonne*, destinée à se répandre en Espagne, y propage le goût de l'instruction, et surtout des arts industriels, qui seuls pourraient donner à ce malheureux pays un moyen de sortir peu à peu de sa profonde misère. Les numéros que nous avons sous les yeux sont écrits avec clarté et correction. Quant aux opinions politiques des rédacteurs, elles sont de nature à ne porter aucun ombrage au parti qui domine dans la Péninsule; un fait, dont on nous garantit la vérité, suffira pour le prouver. Le gouvernement espagnol, ayant appris qu'un journal en langue nationale se publiait en France, crut devoir prendre des mesures prudentes pour l'empêcher d'introduire sur le territoire classique du catholi-

cisme le venin des mauvaises doctrines dont on le supposait imbu : il fut prohibé à l'entrée. Mais la lecture des premiers numéros détrompa les censeurs de Madrid, qui se hâtèrent de faire révoquer cette prohibition. A. P.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

170. — **A Commentary on the Memoirs of Theobald Wolfe Tone, etc.* — Commentaire sur les Mémoires de *Theobald Wolfe Tone*, major général au service de la république française, dans lequel on examine et l'on discute la question de savoir si l'Irlande est moralement et physiquement en état de soutenir son indépendance comme nation ; par le colonel *Philippe* Roche-Fermoy. Paris, 1828 ; Bobée, Amyot et Truchy. In-8° de 212 pages ; prix, 4 fr.

Tout le monde connaît la fin malheureuse du patriote irlandais Theobald Wolfe Tone, l'ami de Carnot, de Hoche et de Kilmaine. Pris à bord du vaisseau *le Hoche*, sur la côte d'Irlande, reconnu parmi les prisonniers français, et dénoncé par sir *Georges Hill*, son ancien camarade de collége, il fut arrêté, traduit devant une commission militaire, et condamné à être pendu, comme traître. Mais Tone échappa au supplice cruel qui lui était destiné, en se donnant lui-même la mort.

Le général Tone n'a pas seulement légué à la postérité le souvenir de ses patriotiques efforts pour l'affranchissement de son pays, il a aussi laissé des Mémoires que son fils vient de publier aux États-Unis, et où l'historien puisera des renseignemens précieux sur l'intéressante époque qui en fait le sujet. Tone assure que l'Irlande était en état de maintenir son indépendance ; mais il restait à prouver par des faits que ce n'était pas là une simple assertion. C'est ce que M. le colonel de Fermoy a entrepris dans cet ouvrage ; et, si nous ne sommes pas toujours de son avis sur les moyens qu'il croit propres à assurer l'indépendance irlandaise, sans le secours d'une puissance amie, telle que la Fance ou les États-Unis, nous convenons du moins avec lui que l'Irlande possède des ressources suffisantes pour défendre sa liberté, lorsqu'elle l'aura conquise.

M. Fermoy a eu l'ingénieuse idée de comparer l'Irlande à une place forte naturelle, occupée par une garnison plus que suffisante pour sa défense, et qui jouit de la faculté de se renouveler sans cesse : il développe cette idée avec beaucoup d'esprit et de talent. Il compare ensuite les capacités physiques et morales de cette garnison avec celles de la population d'Angleterre. Il montre, d'un côté, un peuple presque entièrement

agricole, par conséquent tout militaire; et de l'autre, une population où les agriculteurs n'entrent que pour environ un cinquième, les commerçans et les industriels pour un peu plus du quart, et dont le reste se compose de pauvres et de gens qui n'ont pas besoin de produire pour vivre, et qui certes ne fournissent pas les meilleurs soldats. Il prouve, par des faits incontestables, que, malgré la supériorité numérique de la population d'Angleterre, la partie purement militaire est à celle d'Irlande comme 1 est à 2 $\frac{1}{16}$. L'auteur considère ensuite les ressources financières de sa patrie, qu'il croit égales à celles de l'Angleterre au tems de sa plus grande puissance, et infiniment supérieures à celles des États de Hollande, à l'époque de la fondation de leur indépendance, à celles de la Prusse depuis Frédéric II jusqu'à nos jours, et enfin, à celles des États-Unis d'Amérique, avant et depuis leur affranchissement. Il infère avec raison de tous ces rapprochemens, que l'Irlande, avec une population de sept millions d'âmes, et des ressources intérieures incalculables, peut justement prétendre à l'indépendance nationale. M. Fermoy a dédaigné de s'occuper de la question de l'émancipation catholique, présentée sans cesse aux Irlandais comme leur *summum bonum*. Il a pensé que cette concession, fût-elle même avantageuse, serait une faveur, et qu'il y aurait pour eux de la bassesse à l'accepter d'un ennemi qu'ils peuvent, quand ils le voudront, contraindre à leur accorder l'émancipation politique. B—R.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Boston. — *Opinion de M.* Brougham *sur l'établissement d'une Université dans cette ville.* — En tout ce qui est relatif à l'instruction publique, M. Brougham doit être consulté ; car son approbation peut influer beaucoup sur le succès d'un établissement naissant. Les opinions de ce zélé promoteur des connaissances utiles ne sont guère favorables à ce qui est considéré, en France, comme une œuvre de haute sagesse; il n'approuve point que l'enseignement soit gratuit; il pense que les jeunes gens sans fortune, mais riches de dispositions naturelles, ne manqueront jamais de Mécènes qui leur fourniront les moyens de s'instruire. Il ne veut point que les gouvernemens se chargent de pourvoir aux besoins des hautes écoles, et acquièrent ainsi le droit de les diriger suivant leurs vues ; il craint même les effets du patronage, quel qu'il soit, et donne la préférence aux établissemens fondés et régis par ceux mêmes qui en profiteront. Il regarde la liberté de l'enseignement comme la base de toute bonne institution d'écoles, comme le seul moyen de sortir enfin, et le plus tôt possible, de l'ornière de la routine, de meubler la tête des jeunes gens de connaissances utiles, au lieu d'y entasser un savoir dont on ne fera peut-être jamais usage. Si M. Brougham a raison, et si les Américains suivent ses conseils, il arrivera peut-être que, tandis que les Anglais vont étudier l'organisation de l'enseignement public en France, pour l'imiter dans leur pays, les Français iront observer celle des États-Unis, afin de l'importer chez eux. Y.

AFRIQUE.

Voyage de M. Auguste Caillé *à Tombouctou.*

Extrait *d'une* lettre *adressée à M. le président de la Société de géographie* par M. Delaporte, *vice-consul gérant le consulat général de France dans l'empire de Maroc.* — Tanger, *le* 3 *octobre* 1828. — Un de nos concitoyens, M. *Auguste* Caillé, vient d'ac-

quérir à la *Société de géographie* tous les territoires situés entre Rio Nuñez, Sierra Leone et Tanger, c'est-à-dire entre l'Océan et la Méditerranée. Il a visité les villes de *Kankan*, *Jenné*, *Tombouctou* et *Araouan*. Il a habité Tombouctou pendant quatorze jours. Sa maison était à quelques portes de celle qu'avait occupée le malheureux major *Laing*. Il a employé seize mois à faire ce travail et à recueillir les matériaux dont il enrichissait sa besace. Rien ne l'a rebuté, ni refus, ni dégoûts, ni fatigues, ni dangers; sa vocation, ainsi qu'il me l'a dit plusieurs fois, l'appelait à franchir l'Afrique; il l'a suivie, et a résolu le problème dont l'impossibilité paraissait presque démontrée: savoir, qu'un Européen peut traverser l'Afrique. Il a voyagé sans faste, et j'ai vu un derviche quêteur, la besace de cuir sur le dos, se jeter sur le seuil de ma porte, et me tendre, non la main de l'indigence, non la main de la misère dont il portait la livrée, mais celle d'un compatriote qui s'adresse à un serviteur du roi de France et requiert sa protection. Il l'a obtenue, M. le président; elle lui a été donnée par moi qui me trouve gérer momentanément le consulat général de France, autant qu'il a été en mon pouvoir de le faire; et grace à la coopération de M. le chevalier Luneau, commandant de la station navale française à Cadix, qui eut la complaisance de m'envoyer un bâtiment du roi, j'ai sauvé le voyageur et ses papiers. M. le lieutenant de vaisseau Jollivet a reçu, à bord de la goëlette du roi *la Légère*, qu'il commande, M. Caillé; et le 28 septembre dernier, il a fait voile pour Toulon, où il doit purger sa quarantaine. Deux départemens, celui des affaires étrangères et celui de la marine, ont contribué à rendre un Français à son pays natal, et à acquérir à la Société dont vous êtes le président un voyageur modeste que son entreprise illustrera.

M. Caillé, dont les fatigues et les travaux ont altéré la santé, s'est embarqué avec la fièvre. Il faut espérer qu'elle n'aura pas de suite et qu'il abordera à Toulon sain et sauf.

Si M. Caillé n'a pas le brillant ni l'éducation de nos voyageurs modernes, il a l'ingénuité et la franchise de ce bon voyageur du vieux tems qui nous a donné sur l'Inde tant de notions intéressantes. S'il n'est pas l'*Amédée Jaubert* de l'Asie, il sera le *Marco Paolo* de l'Afrique; et il aura le mérite d'avoir fait à ses dépens, et sans secours, ce que tant d'autres n'ont pu exécuter à force de trésors.

Après sa quarantaine, il doit se rendre à Paris, où il a l'intention de réclamer l'assistance de M. Jomard, président du bureau central de la Société, pour la rédaction des riches matériaux qui font son unique fortune.

— A M. Jomard, *membre de l'Institut. — De l'Amirauté, Londres, le 28 octobre* 1828. — Monsieur, j'ai l'honneur de m'adresser à vous sur un sujet auquel je suis persuadé que vous prendrez autant d'intérêt que moi-même, le progrès des découvertes en Afrique.

Je vois par le supplément du 66e Bulletin, publié par la Société géographique de Paris, qu'un Français du nom de Caillé a réussi à atteindre la ville de Tombouctou, et que M. Delaporte, vice-consul à Tanger, observe, dans la lettre qu'il vous a écrite pour vous annoncer l'arrivée de M. Caillé, que ce voyageur se console des fatigues qu'il a souffertes, par l'idée qu'il est le seul Européen qui ait réussi jusqu'à présent à amener à une heureuse fin une entreprise dans laquelle tant de courageux voyageurs ont succombé.

Loin de moi la pensée de diminuer le mérite de ce voyageur entreprenant et aventureux, ou de blâmer le juste orgueil qu'il doit ressentir pour avoir donné à sa tentative une heureuse issue; mais la justice qui est due à la mémoire d'un autre voyageur, qui a péri par la main barbare d'un assassin, exige que je vous expose que M. Caillé n'est pas le seul Européen qui a visité Tombouctou, ni le premier.

Feu le major Laing est celui qui a mis le premier les pieds dans Tombouctou, et je vais vous le prouver par l'autorité la plus irrécusable, sa propre signature, et par celle de son serviteur qui est maintenant à Tripoli. Dans une lettre adressée à M. le consul Warrington, et maintenant sous mes yeux, datée de Tombouctou 21 septembre 1826, le major dit qu'il est arrivé dans cette ville le 18 du mois d'août précédent, qu'il devait la quitter le lendemain de la date de sa lettre, c'est-à-dire le 22 septembre, et qu'il avait l'intention de continuer par la route de Sego; ensuite, il entre dans beaucoup de détails touchant cette ville et donne un grand nombre de documens curieux qu'il a réunis sur ce sujet, et d'autres matériaux qui, sans aucun doute, seront publiés en tems convenable.

Il a quitté en conséquence Tombouctou le 22 septembre, avec une petite caravane, ayant un seul domestique arabe à son service; le troisième soir, il fut rejoint par quelques Arabes faisant partie de la caravane, et ensuite bassement massacré. Il arriva que la lettre mentionnée plus haut, et qu'il avait écrite de Tombouctou, se trouvait dans la possession de son domestique; son bagage a été pillé tout entier, ses journaux et ses nombreux papiers enlevés; mais nous avons encore l'espoir qu'ils seront recouvrés. Le domestique a subi l'examen le plus sévère, il est ferme et conséquent dans toutes ses réponses,

et je regrette de dire qu'il y a grand sujet de croire que cet entreprenant voyageur est tombé victime du traître et barbare *Bello*, qui s'est conduit si scandaleusement envers le capitaine *Clapperton*.

J'espère, par conséquent, de votre justice, comme un homme dévoué aux sciences, et particulièrement à celle de la géographie, et comme président de la commission centrale, que vous prendrez des mesures pour donner quelque publicité à cette communication, comme elle a été donnée à l'heureux succès de l'entreprise méritoire de M. Caillé. — J'ai l'honneur d'être, etc. *John* Barrow.

Extrait *de la Réponse de* M. Jomard à M. *John* Barrow (1). — *Paris*, 31 *octobre* 1828. — Monsieur, — Quoique étranger à la lettre qui fait le sujet de votre réclamation, je n'aurais jamais voulu participer, même indirectement, à une assertion contraire à la vérité, ou à la réputation du courageux voyageur dont vous défendez justement les intérêts. Personne moins que moi n'est accessible aux idées exclusives de nationalité, et c'est aussi dans l'intérêt général de l'humanité que je suis dévoué à la cause des sciences et de leurs progrès indéfinis. Je me serais donc réjoui sincèrement de signaler le premier en France le retour et les succès du major *Laing*, ainsi que j'ai été assez heureux pour le faire à l'arrivée du capitaine *Clapperton* et du major *Denham*. Vous devez le savoir, monsieur, c'est moi qui annonçai au public français les travaux de ces intrépides explorateurs ; qui ai publié le premier leurs admirables découvertes dans l'Afrique centrale, et qui payai un légitime hommage à la mémoire du docteur *Oudney*. Quant au major Laing, j'ai long-tems combattu et révoqué en doute les bruits anticipés de sa mort, et je me suis appliqué à faire ressortir les contradictions des récits qui circulaient en Afrique et en Europe. Rien même jusqu'ici ne m'avait persuadé de la réalité de la catastrophe, et votre lettre pourrait seule me faire ajouter foi entière à cette triste nouvelle : tant je désirais ardemment d'apprendre le succès du major Laing, d'avoir le plaisir de le proclamer, et de concourir, quoique faiblement, à sa brillante renommée. Le major *Denham* a pu vous dire comment je l'accueillis à Paris, combien je m'estimai heureux d'embrasser ce brave officier, et de m'entretenir avec un homme qui avait dix

(1) La *Société de Géographie* a décidé que la lettre de M. J. Barrow et la réponse de M. Jomard seraient imprimées, comme tenant à un objet d'intérêt général.

fois exposé vaillamment sa vie pour parvenir le plus loin possible dans un continent inconnu.

Maintenant, monsieur, voici les propres expressions qui sont l'objet de votre réclamation : « Il est le seul Européen (M. *Auguste* Caillé), qui soit parvenu jusqu'à ce jour à terminer avec succès une entreprise dans laquelle ont succombé tant de courageux voyageurs. »

Vous voyez, monsieur, qu'il s'agit de l'heureux retour du voyageur dans sa patrie, et non pas de la découverte de Tombouctou. On ne lui fait pas un mérite d'y être allé le premier. C'est ainsi qu'après la mort du docteur Oudney, Clapperton et Denham plus heureux revirent leur pays natal; on pouvait donc dire, à leur retour en Angleterre, qu'ils étaient les premiers Européens revenus de Bornou, et qui fussent parvenus à terminer ce voyage avec succès; et cela, sans rien ôter de la glorieuse couronne du docteur. Vous rendrez donc justice, monsieur, je n'en fais aucun doute, non-seulement à moi, mais à M. *Delaporte*, vice-consul de France, et vous reconnaîtrez, sans aucune peine, que personne n'a eu l'intention de frustrer vos compatriotes de la gloire qui leur appartient. Je m'honore d'avoir contribué à établir comme principe, dans les règlemens de la Société de géographie, que les voyageurs de toutes les nations ont un égal droit à son attention, que les récompenses appartiennent à tous, quelle que soit leur patrie; enfin, qu'il n'y a aucune distinction dans le sein de cette Société entre les étrangers et les régnicoles.

Qu'il me soit permis, monsieur, de déplorer, comme vous-même, le triste événement raconté dans votre lettre; cependant plusieurs circonstances semblent encore laisser au doute une faible place; puisse mon incrédulité être justifiée par l'événement! Si néanmoins la catastrophe est certaine, il restera un vœu à former, c'est que ses journaux de voyage soient retrouvés, ou au moins que son domestique soit en état de fournir quelques bonnes informations; enfin, que les curieux matériaux dont vous parlez, comme étant en votre possession, soient rendus publics le plus tôt possible : ainsi que je l'espère, nous jouirons bientôt des documens rapportés, dit-on, par le nommé *Lander*, domestique de Clapperton; et alors je ne serai pas le dernier à faire valoir le mérite de cette nouvelle victime des sciences. Permettez-moi, monsieur, d'ajouter ici une réflexion : si j'avais eu à faire la liste des Européens qui ont atteint la ville de Tombouctou, je n'aurais pas oublié plusieurs individus qui paraissent l'avoir visitée, et peut-être aurais-je même fait mention de *Robert Adams*, quoique son voyage soit révoqué en

doute, chose sur laquelle, vous le savez, les avis sont partagés. M. Delaporte également n'aurait pas manqué de les citer, si tel eût été son but; mais son intention était seulement d'annoncer l'heureux retour du voyageur, après avoir traversé le grand désert : ce qui n'est arrivé ni à *Hornemann*, ni à *Park*, ni à *Oudney*, ni à l'infortuné *Laing*, ni à tant d'autres déplorables victimes.

Il me reste, monsieur, à me féliciter de l'occasion que vous m'avez offerte de vous exprimer mes véritables sentimens sur le but que doivent avoir les découvertes géographiques, c'est-à-dire l'utilité et l'amélioration qui en résulteront pour le sort de l'espèce humaine; je suis également charmé de pouvoir vous exprimer personnellement la haute estime que je professe pour les savans et les voyageurs de votre pays; c'est dans ces sentimens que je vous prie de me croire, etc.

JOMARD.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Prospectus de l'Almanach britannique, pour l'année 1829. — La *Société* formée en Angleterre *pour la propagation des connaissances usuelles*, présidée par M. BROUGHAM, a conçu le projet de publier, tous les ans, un *almanach* raisonnable et instructif, afin de diminuer le débit et d'affaiblir l'influence des mauvaises compositions de cette espèce. On lui doit déjà l'Almanach de 1828, œuvre tardive qui ne parut qu'en mars, lorsque chacun était pourvu de calendriers de toute espèce : malgré cette circonstance défavorable, une foule de curieux et d'hommes de bon sens s'empressa de congédier Mathieu Laensberg, pour lui substituer le nouveau venu. Cette année, tout s'est fait avec ordre et à loisir; l'Almanach n'aura souffert aucun retard; et d'ailleurs un prospectus l'avait précédé. On pense bien que les pronostications en sont bannies; que tout y est vrai, d'une utilité reconnue; que quelques-uns de ces contes, que l'on dit amusans, ne viennent point s'y placer à côté de Tables de calculs, de Notes sur les divers impôts, de tarifs, des indications diverses relatives au commerce, etc. L'espace y est trop précieux pour en livrer aucune partie à des futilités. On a jugé convenable d'y insérer des méthodes pratiques pour trouver la position des planètes et des étoiles les plus remarquables, sans être instruit en astronomie : l'agronome, le jardinier et le fleuriste n'y sont pas oubliés. Le ca-

lendrier indique la destination *actuelle* de chaque jour pour la religion, les affaires publiques ou privées; on a soin que le lecteur ne perde point de vue que cet emploi de chaque jour est réglé par des institutions humaines, et peut varier suivant les besoins de la société. — Enfin on y a mis quelques-uns de ces mots remarquables d'hommes célèbres qui sont ou des maximes ou des avertissemens, et dont la mémoire se charge volontiers; quelques pensées qu'il faut s'efforcer de rendre habituelles, etc.

Mais cet Almanach serait devenu un gros livre si l'on y avait mis tout ce qui paraît nécessaire à tous, ou tout au moins, à l'immense majorité de la nation : on a pensé qu'il serait avantageux de le partager en deux, et l'on a fait *le Compagnon de l'Almanach*, ou *Annuaire d'indications générales pour* 1829. Cet ouvrage, car c'en est un, sera des plus utiles, s'il est conforme au prospectus; il ne pouvait être fait que par la société qui s'en est chargée. De bons almanachs sont l'un des moyens les plus efficaces d'attaquer de vieilles erreurs, et de rendre vulgaires des notions dont l'ignorance ou l'oubli, qui se font sentir presque partout, retardent les perfectionnemens les plus désirables. Quand même les sociétés pour la propagation des connaissances utiles ne feraient que des almanachs, leurs services seraient dignes de la reconnaissance publique. F.

Hommages à J. Bentham.—Le célèbre jurisconsulte *Jérémie* Bentham, ayant adressé au roi de Bavière plusieurs de ses travaux, en a reçu la lettre suivante : — Munich, *le* 18 *octobre* 1828. — « Monsieur, ce n'est que dans le courant du mois d'août que j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée de Londres, le 20 octobre 1827, et avec laquelle vous avez eu la bonté de m'envoyer votre *plan d'un code constitutionnel*, ainsi que votre ouvrage ayant pour titre, *Projet d'un code civil.* Je vous remercie sincèrement de cette marque d'attention de votre part. J'ai communiqué ces ouvrages à une commission chargée des projets de loi, qui ne manquera pas de profiter de l'expérience d'un esprit aussi éclairé sur des matières qui peuvent être appliquées à nos États, nos constitutions et nos coutumes. Recevez l'expression de ma reconnaissance et celle des sentimens d'estime avec lesquels je suis, *signé* le Roi. »

Cette lettre fait le plus grand honneur au monarque qui l'a écrite et à l'illustre publiciste à qui elle est adressée. Mais, le pouvoir seul n'est pas venu rendre hommage aux travaux philantropiques de Jérémie Bentham; les arts lui ont aussi payé leur tribut d'admiration. Nous pouvons annoncer, en effet, que notre honorable compatriote, M. David, sculp-

teur, membre de l'Institut, lui a fait présent du beau buste en marbre dans lequel il a retracé avec une grande vérité la physionomie simple et noble, tout à la fois, de ce patriarche des philosophes et des jurisconsultes.

Un autre artiste, Mlle *Aimée* Pagès, peintre, élève de M. *Meynier*, a fait aussi, avec un talent remarquable, un portrait fort ressemblant de Bentham, à l'époque de son dernier séjour à Paris, en 1825. On peut voir encore ce portrait, à l'atelier de l'auteur, *rue de l'Abbaye*, n° 3; et peut-être, S. M. le roi de Bavière aimerait à en accepter l'hommage pour le placer dans le beau musée royal de Munich, ou pour le donner à l'Université de cette capitale. Les jeunes étudians et leurs professeurs contempleraient avec recueillement et vénération les traits respectables du célèbre vieillard qui a consacré plus d'un demi-siècle à méditer sur les réformes et les améliorations que les diverses parties de la législation réclament, et que les gouvernemens bienfaisans et éclairés doivent accorder aux vœux des peuples. A. T.—A. J.

RUSSIE.

Kamtschatka. — *Amélioration de l'agriculture.* — Dans sa sollicitude paternelle pour l'organisation et la prospérité de ce pays, le gouvernement russe a jugé nécessaire d'y envoyer un jardinier pour faire participer cette contrée aux avantages de l'agriculture et de l'horticulture. Ce jardinier est placé sous la protection du ministre de l'intérieur, et sous les ordres immédiats du gouverneur du Kamtschatka; il doit propager la culture des grains, des légumes, des fruits, des bois, et en général des plantes qui sont du ressort de l'économie domestique et rurale; il est chargé de rechercher celles d'entre elles qui peuvent s'y naturaliser, le climat du Kamtschatka n'étant pas aussi rigoureux que beaucoup de personnes le supposent. Il sera également de son devoir de rechercher et de recueillir les produits du règne végétal du Kamtschatka, produits peu connus, quoique très-curieux, et d'enseigner aux habitans de cette contrée l'art de cultiver la terre et les jardins. Le Comité de Sibérie a choisi, pour remplir ces fonctions, le jeune Rieder, jardinier plein de zèle et possédant beaucoup de connaissances, qu'il a acquises dans les superbes jardins de S. M. l'impératrice-mère, à Pavlovsk, sous la direction de M. Woinmann, qui jouit d'une juste réputation. M. Rieder a emporté avec lui une quantité considérable d'instrumens nécessaires pour le jardinage. Avant son départ, il a passé quelques mois au jardin

botanique, où il a reçu des instructions détaillées, tant pour son séjour au Kamtschatka que pour le tems de son voyage. Depuis sa fondation, le jardin botanique, dont la direction entretient des communications avec les gouvernemens les plus éloignés de l'empire, a toujours fourni au Kamtschatka les semences des plantes utiles à cette contrée. D.

Commerce du thé. — Le thé est l'un des produits les plus importans du commerce de la Russie, et l'un des articles qui contribuent le plus à la prospérité de la foire de Nijni-Novgorod. Son arrivée plus ou moins prompte dépend du dégel des fleuves de la Sibérie. On profite du traînage pour le transporter de Kiakhta, sur les frontières de la Chine, à Tomsk, en Sibérie, où il attend quelquefois pendant six semaines ou deux mois le moment de son chargement sur des barques pontées. Il descend l'Oby et remonte l'Irtisch; ensuite, débarqué de nouveau, il fait sur des chariots un trajet de douze verstes jusqu'à Perme, d'où il reprend et continue sa navigation jusqu'à Nijni-Novgorod. C'est au commencement de février que les expéditions s'en font à Kiakhta. En 1827, l'envoi qui en avait été fait arriva à Nijni-Novgorod le 25 juillet, sur huit *raschives* (1), portant chacune de 5 à 6,000 pouds, et dont les cargaisons formaient un capital d'environ 12 millions. Les frais de transport s'élèvent à près de 10 pour 100, et les ventes s'en font à un an, avec demi pour 100 d'escompte. Cette marchandise est soigneusement emballée dans des feuilles de plomb enveloppées d'une peau, de sorte qu'elle ne puisse contracter l'odeur des corps qui l'environnent. Le thé que les Russes transportent par terre a une grande supériorité sur celui des Anglais, qui, dans le trajet qu'il fait sur mer, ne peut être isolé de manière à se trouver garanti de l'influence des exhalaisons salines de l'Océan. Cet objet de consommation est devenu en Russie, en quelque sorte, un article de première nécessité; et l'on peut même dire que son usage a exercé sur la basse classe un effet salutaire, attendu que, depuis qu'elle l'emploie, elle a commencé à cesser de se livrer à l'abus des liqueurs fortes.

C'est vers l'année 1653 que les Sibériens et les Boukhres commencèrent à conduire des caravanes à travers la Tatarie

---

(1) Les *raschives* sont des bateaux pontés ayant une quille et un gouvernail. Ces bateaux marchent mieux que les barques, dont la plupart sont également pontées, mais ils tirent jusqu'à 2 archines $\frac{1}{4}$ (l'archine a 718 millim.) Elles ont ordinairement onze sagènes (la sagène de 2 mètres 154 millim.) de longueur sur 7 de quille et 4 de large, et coûtent 1500 roubles, et, munies de leurs agrès, 5 ou 6,000.

chinoise jusqu'à Pékin. Ils y portaient des fourrures, qu'ils échangeaient contre de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des étoffes et du thé. L'arrogance de ces marchands et leur mauvaise conduite leur fermèrent ensuite l'entrée de la Chine, et ils se virent réduits à trafiquer sur les frontières. En 1689, la Russie fit avec la Chine un traité de commerce qui reçut une certaine extension en 1712, lors de l'ambassade de Laurent Lange, envoyé à la Chine par Pierre-le-Grand. Cette branche de commerce se consolida et se régularisa sous les règnes suivans.

On distingue les thés de *famille* par les noms des propriétaires et des fabricans, et il existe dans le commerce plus de deux cents de ces familles qui jouissent de plus ou moins de vogue, selon la qualité des marchandises qu'elles fournissent. Dans le commerce actuel, on remarque, dans les qualités ordinaires, le *maïoukone*, le *kolounko*, le *vansountcho*, le *kokhoussine*, le *schitichouane*, le *sounitchène*, le *sioufatchène*, *etc.*; et, dans les fleurs de thé, on distingue les noms de *maïoukone-tioumé*, *kalounko-liantsine*, *vansouncho-koumé*, *kokhoussine-moumé*, *sounitchène-kounliane*, *sioufatchène-liantsine* et *sioufatchène-samé*, *etc.* De petites parties de thé d'une qualité superfine se vendent dans des caisses vernies pesant à peu près 30 livres, et que l'on paie jusqu'à 550 roubles (550 fr.).

Pour s'assurer de la qualité du thé, on perce le *tsibik* ou l'outre qui le renferme avec une sonde creuse qui en retire une petite quantité : l'essayeur qui a l'odorat exercé décide tout de suite de la bonne ou mauvaise qualité de la marchandise.

Les plus fortes maisons qui font ce commerce sont établies à Moscou, et ont à Kiakhta des comptoirs chargés de faire des échanges avec les marchands chinois. Ces derniers, qui ont souvent recours à la fraude, ont imaginé, depuis quelques années, d'augmenter la tare de cette marchandise en donnant une plus forte épaisseur aux feuilles de plomb qui l'enveloppent.

Comme on n'apporte annuellement à la foire de Nijni-Novgorod que la quantité calculée sur la consommation, les prix se soutiennent. A la dernière foire (1827), les prix se sont établis de la manière suivante : 1° Le thé ordinaire, de 230 à 240 roubles le tsibik, contenant généralement 55 livres, poids de Russie; 2° le thé de famille, noir, de 450 à 475 roubles le tsibik, de 60 à 65 livres; 3° la fleur de thé de famille, de 550 à 650 roubles le tsibik, de 50 à 55 livres; 4° le thé vert perlé, à 430 roubles le tsibik, contenant six caisses du poids de 9 liv.

et demie chacune; 5° enfin, le thé en briques s'est vendu de 115 à 120 roubles le tsibik. Cette dernière espèce de thé n'est achetée que par les Kalmouks et d'autres peuples nomades, qui l'infusent dans du petit-lait de jument. (Extrait du *Bulletin du Nord,* cahier d'avril 1828, p. 412-416.) E. H.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Berlin. — *Congrès des physiciens et des naturalistes dans cette capitale, le* 18 *septembre* 1828. — Honneur au gouvernement prussien qui a non-seulement permis, mais favorisé cette réunion de savans! Honneur à la nation allemande qui, la première, conçut le projet de ces assemblées, qui en fit les premiers essais, et dont l'heureuse persévérance a surmonté tous les obstacles! Ce paisible congrès des sciences naturelles tenait, cette année, sa septième session : mais, en raison du nombre des savans réunis et de l'importance des objets dont ils se sont occupés, on peut dater de cette année l'existence influente de cette assemblée : l'Europe n'y était pas encore complétement représentée; la Grèce n'avait point envoyé sa députation. Mais avant que la nation grecque régénérée prenne son rang dans la république des lettres, il faut que la politique ait marqué sa place dans les congrès des puissances européennes. On a remarqué aussi l'absence des députés du Nouveau-Monde; une première assemblée ne peut guère être aussi régulière que celles qui viennent après quelques épreuves, lorsque l'institution est en pleine activité. On pense bien que le nombre des représentans de chaque nation instruite n'était nullement en raison des richesses intellectuelles, ni du nombre des savans; *Berlin* seul avait 197 mandataires; le reste de la *Prusse*, 127; la *Saxe*, 31; la *Bavière*, 12; le *Hanovre*, 7; le royaume de *Wurtemberg*, 3; les autres États de la *Confédération germanique*, parmi lesquels il paraît que l'on a confondu la *Suisse*, qui a donné elle-même le premier exemple de réunions scientifiques et périodiques du même genre, 53; les *États autrichiens*, un seul. Les députations des autres contrées de l'Europe étaient réparties de la manière suivante : la *Suède* avait envoyé 12 savans, le *Danemark*, 7; la *Pologne*, 5; la *Russie*, 2, ainsi que l'*Angleterre*, la *Hollande*, la *France;* la *Norvège* n'avait qu'un seul député, non plus que *Naples :* le reste de l'*Italie* n'avait pris aucune part à ce mouvement inusité, et dont sans doute les savans de *Florence*, de *Turin*, *etc.* ne furent pas assez promptement avertis. Au reste, les mots *députation*, *députés*, *représentation*, *cou-*

grès, n'ont ici aucune analogie avec le sens qu'ils reçoivent en politique : chacun des savans réunis à Berlin ne tenait sa mission que de lui-même ; venait qui voulait, et tous ceux qui se présentaient étaient bien reçus. Comme les sciences médicales sont une partie considérable des sciences naturelles, presque tous les médecins de Berlin se sont trouvés à l'assemblée; il en est venu aussi plusieurs des différens États de l'*Allemagne*, ainsi que de la *Prusse*. Le nombre total des savans réunis était 467, dont 324 prussiens, 109 allemands, et 34 des autres parties de l'Europe.

M. *Alexandre* DE HUMBOLDT, président, a ouvert et fermé la session : dans son discours d'ouverture il s'est attaché à faire connaître le but de l'assemblée, à indiquer exactement ce qui distingue les nouvelles réunions de savans, le bien qu'elles peuvent opérer, leur influence sur la découverte et la propagation des vérités utiles. Le discours de clôture nous apprend que la 8e session du congrès est convoquée, pour l'année prochaine, à *Heidelberg ;* que M. de Humboldt sera privé du plaisir d'y assister, parce qu'à cette même époque il visitera le continent asiatique, et se trouvera probablement au milieu de la Sibérie. M. de Humboldt, en terminant son discours, a été l'organe de la reconnaissance de l'assemblée envers le souverain, dont la bienveillance l'a secondée en tout ce qui pouvait rendre le séjour de Berlin plus agréable à chacun de ses membres, et plus utile pour le progrès des sciences.

La session n'a été que d'une semaine, mais bien remplie, et qui ne sera pas omise dans l'histoire des sciences. Des lectures intéressantes réunissaient tous les savans en séance publique : les *comités* occupaient le reste de la journée, et c'était là que l'on discutait, que l'on s'éclairait mutuellement, que les opinions se rapprochaient. L'*astronomie*, la *géographie*, la *chimie*, la *minéralogie*, la *botanique*, la *zoologie*, l'*anatomie*, la *physiologie* et la *médecine* avaient chacune leur comité.

Quelques discours ont été imprimés, entre autres le premier de M. DE HUMBOLDT, et un Mémoire de M. REINWARDT, de *Leyde*, sur les caractères du règne végétal dans l'Archipel indien. Espérons que le public ne sera pas privé des Mémoires lus par MM. OERSTED, BERZELIUS, OKEN de *Jéna*, PUSCH de *Varsovie*, GLOEKER de *Breslau*, HOFFMANN de *Halle*, KEILHAU de *Christiania*, MARTIUS, auquel on est redevable d'une grande partie de ce que l'on sait sur le Brésil, etc. N.

SUISSE.

Législation. — Le 16 août dernier, la commission chargée

de l'examen du projet de code pénal militaire pour les régimens capitulés en France, a fait un rapport dans lequel, outre plusieurs modifications et changemens de rédaction, elle propose l'abolition de la peine du bâton, en se fondant particulièrement sur l'opinion publique à ce sujet, et sur l'aversion qu'on éprouve en France pour ce genre de punition. Les autres propositions de la commission tendent, en général, à adoucir les châtimens, à limiter la peine capitale, et à assurer le recours à la grâce du roi, dans le cas de sentence de mort. La discussion dans la diète a été favorable à ces propositions, presque sans condition. Le député du canton de Bâle désirait que la révision du code suisse fut ajournée jusqu'au moment où le code français serait revu. Le député des Grisons ne voulait prendre les nouvelles dispositions qu'à l'essai, et pour un terme de deux ou trois ans. Vingt voix ont accepté le projet; sur ce nombre, dix députés se sont réservés la ratification, qu'ils ont été invités à envoyer avant la fin de l'année. Le député de Genève a pris la discussion *ad referendum*, et celui de Neuchâtel a refusé d'une manière absolue. — On ne peut qu'applaudir à la décision de la diète; elle n'était pas réclamée seulement par l'opinion publique, mais encore par l'humanité qui repoussait une coutume barbare et cruelle. A. P.

Genève. — *Statistique; population.* — Nous empruntons aux *Nouvelles annales des voyages et des sciences géographiques* les observations suivantes sur la durée moyenne de la vie des habitans de Genève, depuis 260 ans. A. P.

		Durée moyenne.
De 1560 à 1600.	—	18 ans 5 mois.
De 1601 à 1700.	—	23 ans 5 mois.
De 1701 à 1760.	—	32 ans 8 mois.
De 1761 à 1800.	—	33 ans 7 mois.
De 1801 à 1814.	—	38 ans 6 mois.
De 1815 à 1826.	—	38 ans 10 mois.

Cette progression nous paraît tout-à-fait remarquable, et fournit une preuve imposante en faveur des avantages croissans de la civilisation qui améliore la santé publique, et procure à la fois à toutes les classes de la société plus de liberté, d'aisance et de bien-être, et plus de moyens de prolonger la vie.

ITALIE.

Turin. — *Académie royale des sciences.* — Cette Académie propose un prix de 600 fr. pour le meilleur travail général ou particulier relatif à l'histoire naturelle des États du roi de

Sardaigne; les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, avant le 1er mars 1829, à S. Exc. le comte Balbe, président de l'Académie, ou à M. le professeur Carêna, secrétaire perpétuel.

— *Société économique de Chiavari.* — Si l'Italie avait un point central auquel pussent aboutir les travaux d'une multitude d'associations scientifiques éparses sur son territoire, on ne saurait se dissimuler toute l'influence qu'elle exercerait sur les progrès de la civilisation; mais l'état d'isolement dans lequel se trouvent la plupart des Académies italiennes nous dérobe la connaissance de leurs travaux, et quelquefois même leur existence. Nous citerons entre autres la Société économique de Chiavari, digne d'être offerte pour exemple à nos Sociétés départementales. Instituée en 1791, elle dut suspendre ses travaux en 1799; et réorganisée en 1806, elle n'a cessé de prospérer sous les divers gouvernemens qui ont régi la Ligurie. Non contente de diriger son influence sur tout ce qui peut favoriser l'agriculture, les arts et l'industrie, cette Société a créé une bibliothèque composée de plus de 6,000 volumes. En 1819, elle a fondé un asile pour les orphelines délaissées; en 1820, elle a ouvert deux écoles, l'une d'architecture, et l'autre d'ornement. Enfin, chaque année elle fait une exposition des produits de l'industrie locale, et ceux-ci, au moyen d'une loterie légalement constituée, trouvent un débouché facile et propre à encourager les producteurs.

— *Exposition industrielle.* — Une loi rendue par S. M. le roi de Sardaigne ordonne qu'il sera fait, tous les trois ans, une exposition publique des produits de l'industrie agricole et commerciale de ses États. Cette exposition aura lieu sous les auspices de la Chambre d'agriculture et de commerce de Turin, chargée de distribuer trois médailles d'or, dix médailles d'argent, et un nombre indéterminé de médailles de bronze à ceux des exposans qu'elle en aura jugés dignes.

Bonafous.

GRÈCE.

Égine. — On a imprimé dans cette ville la traduction en grec moderne du *Catéchisme d'économie politique* de M. *J.-B.* Say; et le traducteur, M. G Chrysendès, a dédié son ouvrage à S. E. le président *Capo d'Istria*, qui veut que la Grèce nouvelle participe à tous les avantages que les lumières modernes promettent aux nations.

Nécrologie. — *André-Maximilien* Broglio (le comte) naquit à Recamati, le 31 mai 1788. Il se distingua, dans ses pre-

mières études, par ses succès dans les sciences mathématiques et dans la littérature grecque. A vingt ans, il entra comme volontaire dans la garde du vice-roi d'Italie, d'où il passa dans le corps des chasseurs italiens. La décoration de la Légion-d'Honneur fut la récompense de sa belle conduite à Smozinsko. A Malojaroslavetz, il fut couvert de blessures, laissé pour mort sur le champ de bataille, et fait prisonnier par les Russes, qui le conduisirent en Sibérie. Rendu à la liberté, il courut se ranger sous les drapeaux de Murat, et se distingua particulièrement au siége de Gaëte. Le comte Broglio se retira, après la guerre, dans la maison paternelle, qu'il ne tarda point à quitter pour faire un long voyage. Il parcourut la mer Égée et l'Asie mineure, visita Constantinople, et revint par le nord. Il s'arrêta à Varsovie, et épousa dans cette ville la comtesse *Edwige* Sulmienski, qu'il amena dans sa patrie en 1820. Du sein de sa retraite, il suivait d'un œil sympathique les efforts de la Grèce. En 1827, il céda au désir qu'il nourrissait depuis long-tems, et alla joindre le corps du général Church, qui le nomma major de cavalerie et l'attacha à l'état major général de l'armée. Il ne fut pas assez heureux pour servir long-tems la noble cause qu'il avait embrassée, et pour être témoin de son triomphe. Le 23 mai 1828, un boulet l'atteignit mortellement, au moment où il s'élançait, avec le bataillon des philhellènes, à l'assaut d'Anatolico. Le général Church, en annonçant sa mort à sa famille, s'exprimait en ces termes : « Il est mort en héros...; il ne nous reste de lui que son exemple à imiter en versant notre sang pour la cause sainte de la Grèce et de la liberté. » I.

ESPAGNE.

Gibraltar. — *Notice sur l'éruption de la fièvre jaune dans cette ville* (1). — Dans les derniers jours du mois d'août dernier, le navire suédois le *Digden*, venant de la Havane, mouilla dans la baie de Gibraltar : il avait été repoussé des ports de Cadix et de Malaga, parce qu'il avait la fièvre jaune à son bord, et qu'une partie de son équipage avait succombé à cette maladie. Néanmoins, pendant le cours de la quarantaine qui lui fut imposée à Gibraltar, il obtint la permission de débarquer sa cargaison; ce qui ne pouvait se faire sans des communications périlleuses.

(1) Cette Notice, rédigée d'après les documens officiels espagnols et anglais, a été communiquée à l'*Académie des Sciences*, dans sa séance du 20 octobre dernier.

Le 3 septembre, on apprit à Cadix qu'une maladie d'un caractère pernicieux avait éclaté dans le quartier de Gibraltar avoisinant les casernes. Les renseignemens que se procura le général comte Gudin, commandant les troupes françaises qui occupaient la place, firent reconnaître la fièvre jaune. Aussitôt la junte sanitaire, pour prévenir l'introduction de cette maladie dans la ville de Cadix, interdit toute communication par terre et par mer avec Gibraltar. Les juntes de Tarifa, de Saint-Roch et d'Algésiras avaient déja pris les mêmes mesures.

Cependant, jusqu'alors la maladie n'avait fait encore que peu de progrès; mais immédiatement après l'arrivée des frégates brésiliennes qui amenaient la jeune reine de Portugal, la curiosité que fit naître cet événement ayant réuni dans les lieux publics une multitude de personnes, la fièvre jaune se propagea rapidement.

Le 6, le gouverneur de Gibraltar, d'après l'avis de la junte, qui déclara que la maladie était transmissible, publia un ban pour engager les habitans à contribuer de tous leurs moyens à rendre efficaces les mesures prises par l'autorité pour tenter d'arrêter la propagation de ce fléau.

Déjà le quartier où la maladie s'était d'abord manifestée avait été séparé du reste de la ville; ses habitans avaient été campés hors des portes, du côté de la terre ferme, et les malades avaient été envoyés dans des hôpitaux spéciaux. Des moyens de désinfection avaient été adoptés par l'autorité, et employés sans retard dans toutes les maisons atteintes par l'épidémie.

Aussitôt des mesures sanitaires, pour prévenir l'introduction de la fièvre jaune par les voyageurs ou par les marchandises qui pourraient en transmettre le germe, furent mises à exécution par toutes les juntes de l'Andalousie. Les lieux qui, comme le port Sainte-Marie, n'ont ni lazaret, ni autre endroit propre aux quarantaines, ont intercepté toute espèce de communications maritimes. L'entrée des navires provenant de Gibraltar ou des lieux qui ont communiqué avec cette place, a été interdite à Cadix, à Malaga et dans les autres ports de l'Espagne méridionale. Un cordon de troupes empêche toute relation par terre avec Gibraltar. Séville a interrompu les siennes avec les villes de la côte par une ligne de postes militaires; plusieurs de ses portes ont été fermées, et l'on a établi trois lazarets hors de son enceinte.

Les précautions prises à Gibraltar pour combattre les progrès de la contagion paraissent avoir été trop tardives. Le 13 septembre, on comptait dans cette ville plus de cent personnes atteintes à la fois de la fièvre jaune; sept avaient succombé dans la journée.

Dans les 18 jours suivans, le nombre des malades parvint progressivement, malgré les convalescences et les décès, à 623 personnes atteintes simultanément; le nombre des morts s'élevait alors à 20 par jour. Ainsi, dans cette courte période, le nombre des malades a sextuplé, et celui des décès a triplé seulement. Mais il faut remarquer que les bulletins officiels ne comprennent guère que les individus transportés aux hôpitaux, et que la plus grande partie des habitans qui ont quelque aisance et qui sont renfermés dans leurs maisons parviennent à échapper, lorsqu'ils tombent malades, à la surveillance de l'autorité publique.

En examinant les nombres que présentent ces bulletins, on reconnaît : 1° qu'il périt un malade sur trente, ce qui est dix fois moins que dans les grandes irruptions de la fièvre jaune aux Antilles; d'où l'on peut induire que la malignité de la contagion est beaucoup moins grande que dans les contrées tropicales; 2° que, malgré des mesures sanitaires auxquelles on ne peut rien reprocher que d'avoir été tardives, et nonobstant l'ordre social perfectionné des villes de l'Europe, le nombre des malades a sextuplé en l'espace d'un peu plus d'une quinzaine de jours, ce qui égale en rapidité de propagation les plus funestes irruptions de la fièvre jaune dont j'aie été témoin sous la zône torride; d'où l'on peut conclure que si la maladie est moins meurtrière à Gibraltar que dans l'Amérique tropicale, elle n'a pas une puissance de transmission qui soit moins grande et moins rapide. A. Moreau de Jonnès.

PAYS-BAS.

Sociétés savantes et d'utilité publique. — La Société tot nut van't algemeen (pour l'utilité générale) a surtout pour but de répandre dans les classes inférieures du peuple les principes de la morale et les élémens des connaissances usuelles. Sans faire acception d'aucune croyance religieuse, elle fonde des écoles, des hospices, distribue des secours, accorde des prix aux actions généreuses, institue des banques ou tontines d'épargnes, fait rédiger des livres classiques ou propres à être lus par l'artisan, l'habitant des chaumières, ou même à corriger le coupable qui expie ses fautes dans les prisons; enfin elle s'attache à dissiper les préjugés qui infectent ordinairement les prolétaires, ainsi qu'à propager les méthodes les plus saines, à l'aide d'almanachs et d'autres écrits merveilleusement adaptés aux intelligences les plus humbles. Ses départemens, qui peuvent se multiplier à l'infini, correspondent avec la direction centrale établie à Amsterdam, et que M. *Henri*

Ravekes vivifie de son zèle. Chaque année, cette direction tient une assemblée générale où l'on met au concours une foule de questions, dont ce qui vient d'être dit peut donner une idée. Suivant le programme des assemblées des 12 et 13 août dernier, le département de Bruxelles a demandé la rédaction d'une série de manuels, à l'instar du *Petit Producteur français*, et de la *Bibliothèque industrielle*, etc., ou la traduction des meilleurs ouvrages de cette espèce publiés en France. Le département central a indiqué le livre *sur l'Emploi du tems*, par M. *M.-A.* Jullien, de Paris, comme un modèle qu'il désire qu'on suive en traitant un sujet analogue, d'une manière appropriée aux besoins des lecteurs qu'il a en vue.

— *La Société de littérature nationale de Leyde* s'est réunie, le 16 juin dernier, sous la présidence de M. Siegenbeek, qui, dans un discours étendu, a consacré des notices historiques fort détaillées et fort intéressantes à la mémoire de *Jean* Scharp et de *Daniel* Guyot, tous deux philantropes dignes de la reconnaissance publique, et dont le dernier, comme nous l'avons déjà dit, s'est placé à côté des abbés de l'Épée et Sicard. C'est dans le discours de M. Siegenbeek que M. Mahul doit puiser, s'il veut enrichir son *Annuaire nécrologique* de deux articles curieux et exacts.

— La séance de *la Société provinciale d'Utrecht* a eu lieu le 27 juillet. Parmi les questions qu'elle a mises au concours, on remarque celles-ci : 1° Tracer l'histoire des *Frères de la vie commune;* 2° Exposer la querelle qui s'éleva dans le moyen âge entre les *nominalistes* et les *réalistes*, et son influence sur les progrès de la philosophie et la propagation des lumières en Europe; 3° Faire l'éloge de *L.-G.* Valckenaer; 4° Restituer autant que possible le Traité d'Aristote: Πολιτείαι πόλεων; 5° Recueillir les fragmens et les ouvrages attribués aux anciens pythagoriciens, et examiner leur autorité.

— Le 24 juillet, M. *D.* Arnould, secrétaire de la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire dans la province de Namur, a fait son rapport sur l'état de cette association, dont *le Globe*, en 1827, a entretenu ses lecteurs, et qui s'est mise en relation avec celle de Paris pour l'enseignement élémentaire. Il en résulte qu'on a fourni :

	Livres.	Ardoises.	Crayons.
En 1825-1826....	38,236	.....	.....
En 1826-1827....	50,226	3,000	15,700
En 1827-1828....	54,620	2,388	22,400
	143,082	5,388	38,100

En calculant la part que chaque enfant a pu obtenir dans la distribution des livres, on trouvera qu'elle a dû être, l'un portant l'autre, de six exemplaires; l'excédant représente les livres fournis aux instituteurs et aux bibliothèques d'écoles et des réunions de districts.

Les charges des acheteurs, de 1825 à 1828, se sont réduites à florins 12534,66 $\frac{1}{2}$. Si on compare cette somme à celle que les instituteurs et les parens auraient dû débourser pour la même quantité de livres, avant que la Société eût fait faire des éditions économiques, on trouvera qu'elle aurait monté à environ 37000 florins, en ne comptant que les deux tiers en sus des prix actuels, évaluation très-modérée, puisqu'il y a beaucoup de ces livres qui se vendaient 28, 47 et 95 centièmes, au lieu de 4 et 8 centièmes. Néanmoins, cette considération purement économique n'est rien en comparaison de l'immense avantage résultant d'un choix de livres tendant à donner aux enfans des notions utiles et usuelles en harmonie avec leur intelligence, et à offrir une lecture assez attrayante pour éloigner l'ennui et le dégoût, compagnons autrefois inséparables de l'instruction.

On trouvera des renseignemens plus amples dans la *Monographie des établissemens d'utilité publique du royaume des Pays-Bas*, que prépare en ce moment M. *Ed.* Ducpétiaux. Un fait très-propre à prouver le degré de civilisation de ce pays, c'est que, cette année même, à *Hilversum*, gros village entre Amsterdam et Utrecht, les échevins et le bourgmestre ont délibéré sur la création d'une académie de peinture!... *Hilversum*, en effet, possède *dix-neuf* peintres, dont quelque-uns d'un grand mérite. Cet endroit a déjà sa *chambre de rhétorique*, comme beaucoup d'autres moins considérables, et où de simples paysans viennent à certains jours lire de la prose et des vers.

de Reiffenberg.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Arras (*Pas-de-Calais*). — *Société royale d'Arras, pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. — Sujets de prix pour* 1829. — I. *Utilité publique.* Quels seraient les moyens de procurer à la ville d'Arras des eaux salubres, soit par des pompes, des fontaines jaillissantes, ou tout autre procédé, afin de faire disparaître les nombreux inconvéniens des puits

actuels? — Prix, médaille d'or de 300 fr. — Les fonds de ce prix sont faits par l'administration municipale. — II. *Économie rurale.* 1° Expliquer, par les lois de la physique et de la chimie, l'action des engrais sur les plantes, et de celles-ci sur les engrais dans la végétation. 2° Établir, d'après les faits et l'observation, si les mélanges de différens engrais, combinés ensemble et soumis à la fermentation, produisent sur les terres, en développant des principes nouveaux, un effet plus marqué que chacun de leurs composans employé séparément, et qui puisse dédommager des frais qu'ils occasionent. — Prix, médaille d'or de 200 fr. — III. *Économie publique.* Quelles sont les améliorations dont serait susceptible le régime actuel des prisons du département du Pas-de-Calais? — Prix, médaille d'or de 200 fr. — IV. *Morale.* Discours en prose : Situation des idées philosophiques au dix-neuvième siècle. La Société croit devoir déterminer le sens précis qu'elle attache à cette question; elle considère que les idées philosophiques ne sont pas uniquement des abstractions métaphysiques, mais qu'elles se composent, étant appliquées à l'ordre social, des diverses influences que la marche de l'esprit humain apporte dans la civilisation, dans les intérêts généraux, dans les sciences, les arts, les goûts, les habitudes sociales, et comprennent en un mot toute la physionomie morale et distinctive d'une époque; car chaque siècle a un caractère qui lui est propre, et qu'il emprunte de la marche ascendante ou rétrograde de l'esprit humain, ainsi que des circonstances générales où sont placées les sociétés politiques. — V. *Éloquence.* Éloge historique de M. le duc de La Rochefoucault-Liancourt, pair de France, mort à Paris en 1827. — Prix, médaille d'or de 200 fr. — VI. *Poésie.* Une pièce de trois cents vers au moins sur les malheurs causés par la loterie. — Prix, médaille d'or de 200 francs.

Les ouvrages envoyés au concours pour 1829 devront être adressés, francs de port, à M. le secrétaire perpétuel, et être parvenus avant le 1er juillet, terme de rigueur. — Les concurrens joindront à leurs ouvrages un billet cacheté, qui contiendra leurs noms, prénoms, qualité et domicile, et indiquera extérieurement l'épigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur. — Le *Président*, Thellier de Sars; le *Secrétaire perpétuel*, T. Cornille.

Metz (*Moselle*). — *Société académique.* — *Bibliothèque industrielle à l'usage des ouvriers.* — Cette société s'occupe de former une bibliothèque composée d'ouvrages moraux et instructifs, appropriés aux besoins des ouvriers auxquels ces

ouvrages seront prêtés. Les Messins qui aiment à voir les lumières descendre dans les ateliers, s'empresseront de seconder la Société dans la création de ce nouvel établissement.

(*Abeille de la Moselle.*)

Saumur (*Maine-et-Loire*). — *École royale de cavalerie.* — Nous désirions depuis long-tems consacrer une mention honorable à cette belle institution, peut-être unique dans son genre, dont s'honore la France, et que plusieurs pays étrangers lui envient et se proposent d'imiter. Le but est grand et utile, l'organisation est vaste et bien conçue, les bâtimens sont magnifiques et parfaitement appropriés à leur destination. Le commandant de l'école y a donné, cette année, à S. A. R. Mme la duchesse de Berry, lorsqu'elle est passée à Saumur, le spectacle d'un tournoi, dans lequel on a admiré la précision des manœuvres, la beauté des costumes, la bonne tenue, l'adresse et l'agilité des *chevaliers*. Enfin, la justice et la vérité ne permettent point de laisser ignorer que l'état de prospérité de l'École de Saumur et les services importans qu'elle rend à l'armée française, sont dus, en grande partie, au général commandant, M. le marquis Oudinot, fils de M. le maréchal duc de Reggio, qui a introduit le plus grand ordre dans l'administration de l'école et une activité soutenue dans les exercices et dans les études, et qui, par un heureux mélange de la douceur et de la fermeté, par un zèle infatigable, par une surveillance paternelle et éclairée, a su faire aimer et respecter son autorité et animer de son esprit tous ceux qui doivent coopérer avec lui à la direction de l'établissement. Saumur avait déjà possédé une *école d'instruction pour les troupes à cheval;* les besoins de cette arme ayant fait sentir la nécessité d'une autre organisation, l'*école de cavalerie* fut créée sur les bases actuelles. Elle est en quelque sorte une *école normale* où se forment des instructeurs qui passent ensuite dans l'armée et y propagent les diverses connaissances dont ils ont fait une étude spéciale pendant deux ans.

L'équitation et l'emploi de la cavalerie, ainsi que ses rapports avec les autres armes, l'étude du cheval aux différentes époques de son existence, la ferrure et la maréchalerie : tels sont les objets principaux dont se compose l'enseignement.

Une école de maréchalerie, un haras qui renferme des étalons anglais et arabes, un manége aux exercices duquel sont consacrés 200 chevaux de prix et de toutes les races, une école de trompettes et deux escadrons de cavaliers élèves-instructeurs, sont attachés à l'établissement.

Des capitaines choisis dans les régimens ont été envoyés pendant deux ans à Saumur; ils y sont aujourd'hui remplacés

par des lieutenans appelés à les seconder comme instructeurs et à leur succéder dans leur grade. En sortant de Saint-Cyr, les élèves désignés pour la cavalerie vont passer deux ans à Saumur, avant d'être placés dans les régimens, où ils deviendront à leur tour lieutenans et capitaines instructeurs.

Les escadrons de cavaliers-élèves se composent; 1° de militaires portés sur les tableaux d'avancement et désignés par les colonels; 2° d'enrôlés volontaires, choisis de préférence parmi les fils de militaires et les jeunes gens à qui leur âge ou leur fortune n'aurait pas permis de se présenter au concours de Saint-Cyr, mais qui, en raison de leur éducation première, ne se seraient pas décidés à entrer comme simples soldats dans les rangs de l'armée. Ces cavaliers, assujétis à toutes les obligations du service militaire, suivent, en outre, des cours analogues à ceux des officiers. Ils sont envoyés dans les corps en qualité de sous-officiers, lorsque, après deux ans de séjour à l'école, ils sont reconnus, dans les examens, capables de bien remplir, non seulement les fonctions de sous-officiers, mais encore celles d'instructeurs. Chaque régiment en reçoit deux annuellement.

L'instruction de l'école comprend : 1° l'ordonnance sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie, l'escrime à pied et à cheval, et le tir des différentes armes; 2° le règlement sur le service intérieur et celui des places; 3° un cours théorique et pratique d'équitation divisé en quatre parties, savoir, la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation, et les haras et remontes; 4° un cours d'art et d'histoire militaires, comprenant la topographie, l'administration des troupes et la théorie du service en campagne; 5° le dessin, appliqué principalement à l'étude du cheval et à celle du paysage; 6° l'escrime, la voltige et la natation.

On a fait disparaître de l'établissement la distinction d'employés civils et d'employés militaires. Les emplois d'écuyers, de maîtres et de sous-maîtres de manége, sont donnés à des militaires en activité, destinés à porter dans les corps les principes et la méthode de l'école.

Voici quelle est la composition de l'école : un maréchal-de-camp, commandant; un colonel, commandant en second; un lieutenant-colonel, quatre officiers supérieurs, un aumônier, huit capitaines-instructeurs, trois capitaines-majors, un capitaine-trésorier, un lieutenant d'habillement, un sous-lieutenant, cinq officiers de santé, un écuyer-commandant, huit écuyers militaires; un capitaine d'état-major, professeur d'art et d'histoire militaires, deux lieutenans d'état-major, professeurs adjoints d'art et d'histoire militaires, un professeur de dessin,

un professeur de musique, un professeur de maréchalerie, un maître et quatre sous-maîtres de manége, maîtres d'armes, etc.

Le corps de troupes formant un effectif de 507 hommes et 306 chevaux, est organisé ainsi qu'il suit:

1er escadron.	Une division de grosse cavalerie; Une division de dragons.
2e escadron.	Deux divisions de cavalerie légère, dont l'une armée de mousquetons, et l'autre de lances.
3e escadron.	Une division de maréchaux ferrans; Une division d'élèves trompettes.

Chaque année les inspecteurs généraux de cavalerie désignent au choix du ministre de la guerre un officier de tous les corps de troupes à cheval, tant de la garde que de la ligne, pour être envoyé en qualité d'officier d'instruction à l'école. Ils y conservent l'uniforme du régiment auquel ils appartiennent; ils y amènent leurs chevaux, et s'en servent pour les exercices et les manœuvres.

Les emplois de capitaine-instructeur sont exclusivement réservés aux officiers qui ont suivi les cours de l'école en qualité de lieutenans d'instruction. Ceux qui ont obtenu aux examens de sortie les deux premiers numéros de mérite sont proposés au roi pour obtenir immédiatement, soit de l'avancement, soit leur admission dans la garde.

Les officiers-élèves, sortis de Saint-Cyr, forment un escadron, sous les ordres d'un officier supérieur et de deux capitaines d'état-major : ils prennent à Saumur l'uniforme de l'école; ils sont tenus d'y arriver avec un bon cheval d'escadron, et subissent à leur sortie un examen qui détermine l'ordre de leur avancement parmi les élèves de la même promotion, et leur donne le droit de choisir le régiment dans lequel ils désirent être placés. Ceux qui obtiennent les deux premiers numéros aux examens de sortie sont proposés pour entrer dans la garde, ou pour recevoir de l'avancement, à l'expiration de leurs quatre années de grade.

Les élèves maréchaux-ferrans sont admis, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 22 ans. Ils sont ou enrôlés volontaires, ou choisis dans les appels, parmi les jeunes soldats qui, sachant lire et écrire, ont fait l'apprentissage du métier de maréchal, d'armurier ou d'éperonnier. Les remplaçans ne peuvent être admis à l'école de maréchalerie. Les élèves suivent à l'école un cours élémentaire d'hippiatrique, et un cours spécial de

maréchalerie théorique et pratique. — Lorsqu'ils ont acquis l'instruction nécessaire, ils sont placés comme maréchaux-ferrans dans les régimens de la garde ou de la ligne.

Le nombre des chevaux de l'établissement ne suffisant pas à la consommation des fers forgés par l'école de maréchalerie, l'excédant, qui s'élève annuellement à environ 40,000 fers, est dirigé sur les places fortes, pour former un approvisionnement qui serait très-utile en cas de guerre. L'école de maréchalerie n'emploie que de vieux fers, hors de service, provenant des arsenaux, tels que canons de fusils, lames de sabres, bandes de roues de voitures, etc.

Les élèves trompettes sont choisis de préférence parmi les enfans de troupe et les fils de militaires, âgés de 14 à 18 ans, ayant du goût et de l'aptitude pour la musique. Indépendamment de leur instruction militaire, ils reçoivent des leçons de musique vocale et instrumentale, de lecture, d'écriture, d'arithmétique, d'escrime, de voltige et de natation.

Sans nous étendre ici sur les nombreux avantages que peut présenter l'école de cavalerie de Saumur, nous dirons seulement que plusieurs souverains étrangers (et parmi eux l'empereur de Russie) ont envoyé en France des officiers distingués, chargés d'en étudier l'organisation, dans le dessein d'établir dans leurs États une institution semblable. N.

PARIS.

Institut.—*Académie des sciences.—Séance du* 20 *octobre* 1828. — On dépose au secrétariat un paquet cacheté que M. Gasparin déclare contenir l'exposé de nouvelles expériences de balistique. — M. Raspail annonce qu'il vient d'achever un travail qu'il a entrepris depuis long-tems, et pour lequel il désire prendre date. Ce travail a pour objet de reconnaître, par la chimie microscopique, le sucre, l'albumine, l'huile, la résine, à travers les organes qui les recèlent, et de montrer l'analogie qui existe, sous ce rapport, entre les ovaires et ovules des plantes, et l'appareil femelle de la génération chez les animaux. (Déposé au secrétariat.) — M. *Bouvard* annonce que la comète à courte période vient d'être aperçue à Florence, le 5 octobre, par M. Pons. Cette comète est extrêmement faible, sans noyau visible; il a été jusqu'ici impossible à M. Pons d'en déterminer exactement la position; mais il l'a trouvée dans le lieu du ciel indiqué par les éphémérides que M. *Enke* a calculées, et qui sont imprimées dans la *Connaissance des tems pour* 1830. — M. Moreau de Jonnès communique une Notice sur l'éruption

de la fièvre jaune à Gibraltar. (Voy. *ci-dessus*, page 516.) — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un Mémoire sur les organes de la génération des taupes femelles.

— *Du* 27 *octobre.* — M. *Poisson* fait connaître que le Mémoire de mathématiques n° 2, qui a obtenu une mention très-honorable au dernier concours, est de M. Duchemin, ancien élève de l'École polytechnique et officier supérieur d'artillerie. — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un académicien libre. Sur 46 votes, M. Daru, déjà membre de l'Académie française, obtient 30 suffrages; M. *Lamandé*, 10; MM. *Busche* et *Desgenettes*, chacun 2; MM. *Séguier* et *Rogniat*, chacun 1. M. Daru est proclamé. — M. *Cuvier* fait un rapport verbal au sujet de l'ouvrage de MM. l'abbé Croiset et Jobert, sur les ossemens fossiles de l'Auvergne. — Le même académicien présente le dessin d'une mâchoire inférieure découverte à Eppenheim, et qui est celle de l'animal dont les dents, connues depuis long-tems, avaient paru annoncer un tapir de taille gigantesque. On voit, par les deux grandes dents coniques qui la terminent en avant, que cet animal est d'un genre nouveau; en lui supposant les proportions de l'hippopotame, il aurait eu 19 pieds de longueur. — M. de Blainville lit un mémoire contenant un tableau général des observations qu'il vient de faire dans son voyage sur les bords de la Méditerranée. Il commence les mémoires détaillés, annoncés dans ce tableau, par une description spéciale de la *Physale*. — M. Poisson dépose un mémoire sur les petites oscillations de l'eau contenue dans un vase cylindrique.

— 3 *novembre.* — Il est donné lecture d'une lettre de M. de Corancez, relative à diverses objections faites par un des membres de l'Académie contre le dernier mémoire qu'il a présenté. — M. Binet adresse à l'Académie diverses remarques au sujet de la présentation de candidats faite dans la dernière séance, pour la place vacante dans la section de géométrie, et il désire qu'on le considère comme étranger à l'élection qui va avoir lieu. — L'Académie procède au scrutin pour l'élection d'un membre en remplacement de M. de Laplace. Sur 46 votans, au premier tour, M. *Puissant* obtient 22 suffrages, M. *Francœur*, 18, et M. *de Corancez*, 6; au deuxième tour, le nombre des votans est de 47 : M. *Puissant* a 27 suffrages, M. *Francœur*, 18, et M. *de Corancez*, 2. M. Puissant est proclamé. — M. Nobili donne lecture d'une note dans laquelle il annonce de nouveaux procédés de son invention, qui ont pour objet de colorer divers métaux, comme l'acier, le fer, la fonte; il met sous les yeux de l'Académie différens produits

de ce nouvel art, qu'il propose de désigner sous le nom de *métallochromie*. — M. *Silvestre* fait un rapport verbal sur la 4e livraison des Annales agricoles de Roville, par M. Mathieu de Dombasle. — MM. *Cuvier* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de MM. Audoin et Milne Edwards, qui a pour objet d'exposer leurs recherches récentes sur les animaux sans vertèbres, qu'ils ont observés aux îles Chaussey, près de Granville. « Ces petites îles, ou plutôt ces écueils, au nombre de 53, ne sont fréquentées que par quelques ouvriers qui exploitent le granit, et n'offrent pour abri qu'une seule chaumière; mais les nombreux détroits qui les séparent sont peuplés d'une quantité de crustacés, de mollusques et de zoophytes, que l'on peut y observer avec facilité. MM. Audoin et M. Edwards, encouragés par l'honorable récompense que l'Académie a accordée l'année dernière à leurs travaux, n'ont pas craint d'aller se confiner sur ces rochers perdus, et c'est de ce qu'ils y ont vu, de ce qu'ils y ont dessiné, de ce qu'ils y ont recueilli, que se compose le fonds de leur mémoire. Les *ascidies*, et particulièrement celles de leurs espèces qui se réunissent en groupes presque semblables à ceux que forment les polypes, ont les premiers attiré leur attention. M. Savigny avait rangé parmi les mollusques des genres nombreux que l'on croyait appartenir à la classe des zoophytes; mais il restait toujours à savoir si ces mollusques, ainsi réunis, participent à une vie commune, et jusqu'à quel point ils tiennent l'un à l'autre. Les auteurs du mémoire ont reconnu qu'à leur naissance chacun d'eux est solitaire et parfaitement libre, qu'ils nagent alors avec rapidité; qu'au bout de quelques jours seulement une partie de ces jeunes ascidies se fixent à la masse dont elles proviennent, tandis que d'autres vont au loin former de nouvelles colonies. Leur forme dans l'état de liberté est fort différente de celle qu'ils prennent après leur aggrégation. Les *escares*, autrement appelés *flustres*, production marine semblable à une sorte de gaze par la *minceur* de ses feuillets et par les cellules qui en composent le tissu, ont fait le second objet des observations de nos auteurs. D'après celles de Spallanzani, M. de Blainville pensait que les escares se rapprochaient des ascidies. Ce rapprochement paraîtra d'autant plus certain que, pendant que MM. Audoin et M. Edwards s'en assuraient sur les bords de la Manche, M. de Blainville le constatait sur les bords de la Méditerranée. Les vrais polypes sont d'ordinaire beaucoup plus simples, et leur corps ne contient qu'une cavité digestive, creusée dans son intérieur, et sans parois qui lui soient propres; et toutefois, ainsi

que l'un de nous l'a publié depuis long-tems, il est aussi de vrais polypes où une cavité stomacale distincte paraît se continuer avec un certain nombre d'appendices, ou de filamens ou de vaisseaux plus ou moins contournés. MM. Audoin et M. Edwards ont vérifié cette structure sur les *vérétilles*, les *pennatules*, les *alcyons* à *polypes*, et l'ont retrouvée sur les *gorgones* et les *cornulaires*. D'autres masses, confondues aussi jusqu'à ce jour avec les alcyons, n'ont pas même de polypes et la matière vivante y est distribuée comme dans les éponges. Nous disons la matière vivante, et à peine oserions-nous dire la matière animale; car selon nos auteurs, ainsi que selon M. Grant, les éponges mêmes ne donnent aucun signe de contractilité, quoique leur squelette soit bien moins solide que celui de ces masses appelées mal à propos alcyons. Les théties ont donné des manifestations plus marquées de leur animalité. Ces corps, dont le noyau est siliceux, ont à la surface des ouvertures qui, dans une eau de mer pure et tranquille, sont béantes et traversées par des courans du liquide; mais pour peu qu'on les irrite, ces ouvertures se contractent, quoique lentement, et finissent par se fermer tout-à-fait. Outre ces observations intéressantes pour la physiologie comparée, nos jeunes naturalistes ont fort enrichi la zoologie par leurs collections. Ils portent à plus de 600 le nombre des espèces d'animaux sans vertèbres, soit mollusques, annélides, crustacés, arachnides, insectes ou zoophytes, que leur voyage a procuré au Cabinet du Roi; et d'après leur estimation, il y en aurait dans le nombre plus de 400 nouvelles ou mal connues. C'est lorsque les auteurs auront achevé leurs travaux sur ces espèces que l'on pourra prendre des idées arrêtées sur ce dénombrement. En attendant, nous pouvons nous féliciter que ces productions négligées de nos côtes aient enfin attiré les regards d'observateurs laborieux et capables. L'histoire naturelle de ces êtres inférieurs est encore presque à faire; mais nous devons tout attendre de l'ardeur avec laquelle on s'y livre de toute part. Nous pensons que le travail de MM. Audoin et M. Edwards, dans la partie qu'il nous a été possible d'examiner, mérite l'approbation de l'Académie, et nous ne doutons pas que cette approbation ne lui soit accordée plus amplement lorsqu'il aura reçu les développemens dont il est susceptible. » (Approuvé.) — M. Dutrochet lit l'extrait de deux mémoires, l'un sur l'irritabilité dans les végétaux, l'autre sur la cause des mouvemens des tiges des racines.

— *Du* 10 *novembre*. — M. *Arago* communique une note de M. Cagnart-Latour, par laquelle ce physicien déclare qu'il

a de son côté réussi à faire cristalliser le carbone pour obtenir du diamant, par des méthodes différentes de celles de M. *Gannal*, et qu'un paquet cacheté, déposé au secrétariat en 1824, contient le détail de ses premiers procédés. M. Arago annonce qu'il connaît une autre personne qui est arrivée à des résultats semblables, et M. *Gay-Lussac* fait connaître que M. *Gannal* lui avait parlé depuis plus de huit ans de ses tentatives. — MM. *Arago* et *de Rossel* font un rapport sur le mémoire de M. Daussy, relatif à la détermination des longitudes géographiques des îles de Malte, de Milo et de Corfou. Ces longitudes, données en heures, minutes et secondes, à compter du méridien de Paris, sont,

Pour Malte.... » h — 48' — 42"
Pour Milo..... 1 h — 28' — 27"
Pour Corfou... 1 h — 10' — 22".

Voici les conclusions du rapport : « Les longs calculs qu'ont nécessités ces importans résultats nous paraissent faits avec le plus grand soin, avec les attentions les plus minutieuses. Un travail de ce genre, qui embrasserait un certain nombre de positions convenablement choisies sur la surface du globe aurait le plus grand intérêt. C'est par là qu'il faudrait commencer la réforme, devenue indispensable, des catalogues de longitudes et de latitudes les mieux accrédités. L'auteur du mémoire est plus en état que personne de rendre à la géographie cet éminent service. Jeune, plein de zèle, calculateur infatigable, familiarisé avec les meilleurs méthodes de réduction, astronome praticien et dès lors très-bon juge du mérite relatif des différens moyens d'observation, M. Daussy joint à tous ces avantages celui d'être attaché au dépôt de la marine en qualité d'ingénieur hydrographe, et de pouvoir puiser librement dans la riche collection de documens inédits que ce bel établissement possède. Il nous semble, d'après ces considérations, qu'en accordant son approbation la plus entière au travail de M. Daussy, l'Académie doit l'inviter à parcourir avec persévérance la route pénible, mais féconde en utiles résultats, dans laquelle il vient d'entrer. » (Approuvé.) — *M. Silvestre* fait un rapport verbal sur la *Bibliothèque agronomique* de M. *Giuseppe* Moretti, professeur de botanique à l'université de Pavie. — M. *Héron de Villefosse* fait un rapport verbal sur le voyage métallurgique en Angleterre de MM. Dufresnoy et Élie de Beaumont. — M. *de Prony* présente, de la part de l'auteur, M. Bald, une carte très-détaillée du comté de Mayo, en Irlande, avec un mémoire sur les opérations

trigonométriques qui ont servi de base à ce travail. — M. Girou de Buzaraingues lit un mémoire sur la distribution et les rapports des deux sexes dans le royaume. — M. Lassis lit un mémoire sur les moyens de faire cesser sur-le-champ l'épidémie de Gilbratar. A. Michelot.

Nota. Les habitudes des corporations sont difficiles à rompre; mais dans ce tems des meilleures destinées pour l'esprit humain, elles ne sauraient tenir devant des avantages une fois conçus et compris. Ce qui vient de se passer à l'Académie des sciences en est une preuve.

L'Académie devait pourvoir au remplacement de M. *Bosc*. La section d'économie rurale forma sa liste de candidats des noms suivans : MM. *Emmanuel d'Harcourt*, *Hachette*, *Huzard* fils, *Baudrillard*, *Busche*, *Darblay*, *Girard* et *Soulange-Bodin*. La section entendue, l'Académie admet et discute une autre liste de candidats, qui sont MM. *Flourens*, *Dutrochet* et *Girou de Buzaraingues*. Les savans anciennement et le plus souvent repoussés, et les purs applicateurs préférés, voilà ce qu'on essaie de changer.

Les acquisitions de l'esprit humain sont de deux sortes, spéculatives et appliquées, théoriques, puis pratiques; les inventions sont le fait et le produit de la *science*, et les perfectionnemens ceux de l'*art*. Le bon sens du public avait déjà trouvé cela et pourvu aux besoins de la société, du moins à Paris, par l'établissement d'une Académie des sciences, réunissant les inventeurs, et par la formation d'Académies secondaires pour l'encouragement des applicateurs. Celles-ci sont en effet pour l'art de guérir, l'Académie royale de médecine, et pour celui des procédés agricoles, la Société centrale et royale d'agriculture.

La discussion fut grave : le nouveau système a été compris et adopté par plus que les trois quarts des membres : car à un premier tour de scrutin, sur 57 votans, 41 suffrages lui furent acquis, et 51 au second tour.

Un candidat jeune encore, isolé par l'étude, sans le crédit des emplois, sans aucun protecteur, et qui n'était recommandé que par un grand et beau talent, a profité de ce changement de système : M. Flourens a été élu. Avis à la jeunesse laborieuse. Geoffroy Saint-Hilaire.

Ce 1er décembre 1828.

—*Académie française.—Séance publique pour la réception de M.* de Barante (21 novembre). — Deux candidats se présentaient pour recueillir la succession de M Desèze à l'Académie. Recommandables tous deux par l'aménité de leur cara-

tère et par leurs qualités sociales, tous deux se recommandaient également par leurs titres littéraires : l'un, par l'éclat d'une poésie toujours riche d'élégance et d'harmonie, par une lutte glorieusement soutenue avec l'un des plus grands poëtes de l'antiquité, par des fragmens précieux habilement dérobés au chantre brillant des *Métamorphoses ;* l'autre, par quelques essais de critique littéraire, par une grande composition historique, par sa traduction de Schiller et par des opinions pleines de loyauté, de sagesse et de talent, prononcées à la tribune de l'une de nos Chambres législatives. Entre de tels concurrens, l'Académie ne pouvait faire qu'un très-bon choix; aussi eut-elle quelque peine à se décider. Au scrutin préparatoire, M. DE PONGERVILLE parut l'emporter d'une voix sur M. DE BARANTE; au scrutin définitif, M. de Barante, à son tour, l'emporta également d'une seule voix sur M. de Pongerville. On a pu penser ainsi que l'Académie regrettait de n'avoir pas deux places à donner.

La séance de réception du nouvel académicien avait attiré un nombreux concours d'auditeurs. Un grand nombre de pairs de France avaient voulu assister à l'installation de leur collègue dans la chambre haute de la littérature. Le discours du récipiendaire a été fréquemment applaudi : une foule d'aperçus ingénieux, d'idées généreuses et noblement exprimées, ont obtenu de justes suffrages. Toutefois, quelques personnes n'ont pas été complétement satisfaites de la manière dont l'orateur avait embrassé son sujet, et, nous devons l'avouer, nous sommes sur ce point un peu de leur avis.

M. de Barante avait à louer M. Desèze; il devait rappeler sa conduite honorable dans un procès douloureusement célèbre : cette nécessité de son sujet en était aussi l'écueil. Au danger d'attrister par de pénibles souvenirs une solennité toute littéraire, se joignait le danger, plus grand encore, de se laisser entraîner à des impressions légitimes en elles-mêmes, injustes peut-être dans leurs résultats. En effet, la révolution française est un événement trop important, trop solennel, trop immense, pour qu'il soit possible de l'apprécier en le considérant du point de vue d'un incident isolé, quels qu'en soient la grandeur et le caractère. Se placer, pour le considérer, au milieu de 1793, en face de l'échafaud d'un monarque infortuné, victime d'un fatal enchaînement de circonstances dont les plus graves ne sont point imputables à l'influence révolutionnaire, n'est-ce pas d'avance se condamner presque infailliblement à le méconnaître? La catastrophe à jamais déplorable du 21 janvier fut, sans doute, une des grandes douleurs de la

révolution; elle n'en fut, certes, ni le but, ni même la conséquence directe. Appelé à parler de cette époque fatale, l'art, ce nous semble, conseillait à l'orateur de glisser habilement sur certains détails, de laisser à l'écart le côté politique des événemens, pour ne s'attacher qu'à la partie dramatique et morale, de ne point rendre lugubre une commémoration qui ne devait être que touchante, et de laisser à l'histoire le soin de retracer des scènes dont la vaste étendue ne peut se renfermer dans le cadre étroit d'une allocution académique. M. de Barante a cru devoir en user autrement: il a attaqué de front, il a même semblé multiplier à plaisir les difficultés. M. Desèze l'a conduit à Louis XVI, Louis XVI à la révolution, et le héros du discours a presque disparu sous les développemens de ce double épisode. A-t-il bien fait d'en agir ainsi? nous n'oserions l'affirmer; et, malgré l'élégante convenance de son expression, malgré la mesure parfaite de sa pensée et de son langage, nous ne pouvons dire que le récipiendaire ait réussi à éviter tous les inconvéniens de la position qu'il avait choisie.

M. Jouy a répondu à M. de Barante en homme d'esprit et de goût. Il a mêlé à de justes éloges quelques observations critiques, exprimées avec autant d'urbanité que de franchise. En parlant des qualités personnelles de son nouveau collègue, il a rappelé fort à propos ces paroles de d'Alembert : *Si le mérite seul a droit de frapper aux portes de l'Académie, c'est aux qualités sociales à les faire ouvrir.* L'application n'en pouvait être plus heureuse.

Des vers de M. Lebrun sur *l'inspiration poétique*, bien pensés, bien écrits, bien lus, ont agréablement terminé cette séance intéressante.

—*Académie royale des beaux-arts.*—Cette Académie a procédé, dans sa séance du 6 septembre, à l'élection d'un membre pour remplir la place devenue vacante dans la section de sculpture, par la mort de M. *Houdon.* M. Ramey fils a été élu, à la majorité absolue des suffrages.

Société philotechnique. — Séance publique du 23 *novembre* 1828. — La vaste salle Saint-Jean, à l'hôtel de la préfecture de la Seine, était remplie d'une société brillante, quand la séance a été ouverte, sous la présidence de M. le lieutenant-général Thiébault, par le rapport d'usage sur les travaux de la Société, fait par M. Villenave, secrétaire perpétuel, qui a été écouté avec un intérêt soutenu, et souvent interrompu par des applaudissemens.

Diverses lectures en prose et en vers ont été favorablement accueillies. MM. Merville et Berville ont lu, l'un, pour M. Boucharlat, un poëme intitulé : *Léonidas aux Thermopyles;* l'autre, pour M. Ponce, des réflexions sur un *nouveau moyen d'augmenter l'utilité, l'influence et l'illustration des beaux-arts.*

Trois *fables* de M. Naudet et trois *fables* de M. Febvé ont été applaudies, comme montrant avec un art ingénieux, sous un léger voile, la vérité :

> ... Seule vierge en ce vaste univers,
> Qu'on aime à voir un peu vêtue.

On a principalement distingué le premier chant d'un poëme sur *les quatre Ages*, l'enfance chantée par un vieillard de 83 ans, M. Gohier, qui couronne, par la culture de talens aimables, une vie consacrée par de hautes vertus.

L'heure avancée n'a permis d'entendre ni des réflexions de M. *Alexandre* Lenoir, *sur la dernière époque de la restauration des arts en France*, ni la fin d'un *Éloge du général Miollis*, prononcé par le secrétaire perpétuel, et dont l'impression doit être vivement désirée.

La séance a été terminée par des morceaux de musique et de chant. MM. Baudiot, Vogt et Sowinski, jeune artiste polonais, ont fait admirer leur beau talent sur le hautbois, le cor anglais, le violoncelle et le piano. M. Domenge, M. et Mme Romagnesi ont chanté avec goût et expression des romances, des nocturnes et des airs légers, qui ont enlevé tous les suffrages.

Athénée royal de Paris (rue de Valois, n° 2, près le Palais-Royal). — *Programme pour* 1829. — Cet utile établissement, qui compte maintenant quarante-quatre ans d'existence, va recommencer ses cours, dont la seule indication suffira sans doute pour y attirer beaucoup d'amis des sciences. — Section des *Sciences physiques :* M. Pouillet professera la *physique expérimentale;* M. Dumas, la *chimie;* M. Constant-Prévost, la *géologie;* M. Bory de Saint-Vincent, la *géographie physique;* M. Babinet, la *météorologie;* M. Amussat, l'*anatomie* et la *physiologie;* M. Trélat, l'*hygiène.* — Section des *Sciences morales et politiques* et de la *littérature :* M. Marrast professera la *philosophie;* M. *Adolphe* Blanqui, l'*économie politique;* M. *Amédée* Pommier, la *littérature;* M. Villermé fera un cours sur les *lois de la population*, et M. Doin, sur l'*histoire des établissemens d'utilité publique en France*, depuis le xe siècle jusqu'à nos jours. Indépendamment de ces cours, plusieurs hommes de lettres feront des lectures sur divers sujets. — Le prix de souscription pour l'année entière est de

120 fr. pour les hommes; de 60 fr. pour les dames et pour les étudians.

Instruction publique. — Cours spéciaux de chimie, de physique et d'histoire naturelle, appliqués à l'exploitation des mines, aux arts industriels et au commerce, dans l'institution de M. Gasc (rue des Postes, nos 38 et 40). — Ces cours particuliers, qui comprennent, outre des leçons préparatoires pour les écoles militaires et pour celles de la marine, l'enseignement de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle appliquées à l'exploitation des mines, aux arts industriels et au commerce, sont spécialement destinés, 1° aux jeunes étrangers qui ne viennent en France que pour apprendre notre langue, nos sciences et nos arts, et qui ne trouvent pas à Paris l'enseignement élémentaire qui leur est nécessaire pour suivre avec fruit les cours des facultés; 2° aux jeunes Français dont les études classiques ont été mal faites, et qui pourront, au moyen de méthodes moins rebutantes que celles des colléges, réparer le tems précieux qu'ils ont perdu; 3° aux jeunes gens destinés au commerce ou aux professions industrielles qui ne reçoivent qu'une première éducation universitaire dans les départemens, et sont ensuite envoyés à Paris pour apprendre les mathématiques, l'histoire, la géographie et les arts d'agrément. Le fondateur et le chef d'une institution qui se distingue d'une manière si honorable des autres établissemens du même genre, donne, par la fondation de ces cours, un nouveau gage de son zèle actif et éclairé pour les progrès de l'enseignement.

Antiquités de la France. — *Commission de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, chargée de l'examen et du classement des Notices et Documens demandés à MM. les préfets des départemens sur les anciens monumens de notre histoire.* — Cette commission, composée de plusieurs membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a repris ses travaux avec une nouvelle activité. Déjà, dans un rapport aussi lumineux qu'étendu, l'un de MM. les commissaires a fait connaître ceux des Mémoires envoyés dans ces derniers tems qui ont le plus particulièrement mérité les suffrages de la seconde classe de l'Institut.

M. d'Allonville, ancien préfet de la Somme, et actuellement préfet de la Meurthe, a obtenu l'une des trois médailles d'or que Son Ex. le ministre de l'intérieur a mises à la disposition de l'Académie; M. Jouannet a obtenu la seconde, et M. Rever la troisième.

Le Mémoire de M. d'Allonville était, quand au fond, déjà

connu par le rapport qui en fut fait en 1825. Mais, par suite des nombreux développemens que l'auteur a ajoutés à son premier travail, et surtout des cartes dont il l'a enrichi, ce Mémoire est devenu, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage, dans lequel on trouve des détails très-intéressans sur la *Samarobriva* des *Ambiani*, que l'on croit généralement avoir été la ville connue aujourd'hui sous le nom d'*Amiens*. M. Mangon de la Lande a adressé de son côté, à l'Académie, un Mémoire dans lequel il prétend, au contraire, que la *Samarobriva* de César n'est autre que l'*Augusta Veromanduorum*, aujourd'hui *Saint-Quentin*, dans le département de l'Aisne. L'opinion de M. d'Allonville, conforme à celle de Bergier et de Danville, paraît devoir être préférée à celle de M. Mangon de la Lande. Il appartenait au fonctionnaire éclairé, chargé pendant plusieurs années de l'administration du département de la Somme, de nous donner d'utiles renseignemens sur les camps romains (*stativa*), que l'on sait avoir existé jadis en Picardie.

M. Jouannet, auquel on devait déjà plusieurs Mémoires sur les antiquités du département de la Gironde, en a composé un nouveau sur les 57 cippes découverts au mois de septembre 1826 dans le mur d'enceinte de la ville de Bordeaux. Ces cippes, revêtus d'inscriptions funéraires, sont en outre décorés de bas-reliefs qui ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance. M. Jouannet croit avoir reconnu que quatorze des inscriptions recouvrant les cippes précités ne présentent que des noms celtiques. Ces monumens lui paraissent être en général antérieurs au règne de Constance.

M. Rever s'est occupé successivement des figurines trouvées en 1825 dans la forêt d'Évreux, département de l'Eure, et de divers points de géographie ancienne. Parmi les figurines que M. Rever a adressées à l'Académie, à l'appui de son Mémoire, l'on remarque une Vénus anadyomène, un Mercure avec le pétase ailé, la bourse et le caducée, et plusieurs bustes dans le genre de ceux que M. de Caylus a décrits dans le IIIe volume de son recueil d'antiquités. M. Rever a joint à sa dissertation une interprétation heureuse de l'inscription qu'on lisait autrefois sur l'église la plus ancienne de Pont-Audemer.

Outre les Mémoires couronnés par l'Académie, plusieurs autres méritent d'être mentionnés honorablement. De ce nombre est celui de M. Schweighæuser sur un vase en verre trouvé dans un sarcophage antique près la porte Blanche, à Strasbourg. Ce vase, qui m'a été montré par le savant M. *Jung*, pendant le séjour que j'ai fait dernièrement dans l'ancienne capitale de

l'Alsace, ressemble beaucoup à celui qu'a décrit *Fea* : l'inscription qu'il porte, et que je conserve dans mes notes, le fait remonter au tems de l'empereur Maximien, collègue de Constance. Viennent ensuite une dissertation de M. Golbéry, conseiller à la Cour royale de Colmar, sur un souterrain considérable découvert il y a quelques années à Soultzmatten, département du Haut-Rhin, et d'autres Notices plus ou moins importantes envoyées par M. de Mège, sur les antiquités des départemens avoisinant les Pyrénées, et par M. Maugin sur celles du département des Vosges. M. Maugin fournit des renseignemens intéressans sur les *tumulus* trouvés dans l'intérieur du *Châtelet gaulois*, mur elliptique qui environne la crête d'une haute montagne située à une lieue N. O. de la ville de Darney.

Le rapport des membres composant la commission des antiquités nationales prouve combien il était indispensable de rétablir les prix fondés, en 1821, pour entretenir une noble émulatio de travail dans nos départemens.

Alexandre Le Noble.

Théatres. — Théatre-Français. — Première représentation des *Intrigues de cour*, comédie historique en cinq actes et en prose de M. Jouy. (Mardi, 18 novembre.) — Nous ne ferons point l'analyse de cette pièce, imprimée depuis plusieurs années dans le recueil des Œuvres de M. Jouy, et que nos lecteurs doivent connaître. L'épreuve de la représentation ne lui a pas été favorable, et l'auteur l'a retirée du théâtre. Le fond de cette comédie est plutôt une conspiration qu'une intrigue. Le duc de Visco, pour venger une ancienne injure qu'il a reçue du prince actuellement roi de Portugal, et pour punir le refus que fait ce roi d'épouser la sœur du duc de Bragance, trame un complot dont le but est d'enlever le roi au milieu d'une fête. Cette conspiration est déjouée par le père de Florida, jeune fille dont les courtisans veulent faire la maîtresse du roi, et dont le roi fait sa femme. Les deux premiers actes sont un peu froids, malgré les traits spirituels dont l'auteur les a semés; il y a dans les trois derniers plus de drame et de mouvement; mais le dénouement semble trop prévu : c'est peut-être à ces deux causes qu'il faut attribuer l'impatience du spectateur, excitée d'ailleurs par quelques mots hasardés, et que l'on a accueillis avec d'autant plus de sévérité qu'on les attendait moins dans un ouvrage de M. Jouy. Il y a de la finesse, de la gaieté, de l'observation dans plusieurs parties de la pièce; mais on voit que l'auteur n'a pas été libre de peindre l'intérieur d'une cour comme il l'aurait voulu; la cen-

sure, qui a long-tems empêché la représentation de sa pièce, était sans doute présente à son esprit quand il la composa : c'est elle qui lui a conseillé de placer à quelques centaines de lieues et d'années la scène de cette comédie, et de donner à des idées de roman une place qui eût été mieux employée à des peintures satiriques. Le titre promettait en effet quelque chose de plus neuf et de plus actuel. On a mis souvent en scène des courtisans; mais le tableau comique des cours, telles qu'elles sont aujourd'hui, est encore à faire; il faudrait un Molière pour exécuter ce chef d'œuvre; il faudrait une censure raisonnable pour en permettre la représentation : ces deux conditions ne seront pas de sitôt remplies.

——Première représentation de *la Duchesse et le Page*, comédie en trois actes et en prose, de M. Béraud. (Mardi, 25 novembre.) —La jeune duchesse Amélie de Walbourg est le fruit d'une union dont la légitimé est contestée, et dont le titre se trouve entre les mains d'un nommé Stub, ancien homme d'affaires du duc de Walbourg. Un baron d'Arfeld et un comte de Klinsberg aspirent à la main de la duchesse. Le premier, cousin d'Amélie, la menace de faire déclarer sa naissance illégitime et de la dépouiller de ses grands biens, si elle ne consent à l'épouser; l'autre est un amant timide qui essaie trois fois de faire une déclaration que définitivement il ne fait pas. Amélie, qui ne voit en lui qu'un ami, et qui est résolue à ne pas épouser son cousin, se sent entraînée par un penchant irrésistible vers le jeune Théodore que protégea son père, qui fut élevé avec elle en qualité de page, et qui est aujourd'hui son secrétaire. Théodore est un orphelin dont les parens sont même inconnus, et qui, dans cette triste position, n'ose laisser paraître l'ardent amour qu'il éprouve pour sa belle maîtresse. Amélie, de son côté, se trouve placée entre les convenances et son amour; l'amour triomphe enfin, et la duchesse épouse son ancien page. Cette pièce, imitée du *Chien du Jardinier*, de Lope de Vega, et qui rappelle surtout les *Fausses Confidences*, nous semble bien inférieure à cette dernière comédie pour le développement de la passion; pour la révélation de tous ces petits mystères du cœur des femmes, dont Marivaux savait si bien le secret; enfin pour la vivacité des situations dramatiques, disposées dans l'ancienne pièce d'une manière beaucoup plus piquante. On s'étonne que M. Béraud, qui a fait preuve sur des scènes secondaires d'une grande fécondité, n'ait pas essayé d'être plus neuf sur la scène française. Ce sont apparemment des souvenirs trop présens à la pensée du parterre, qui lui ont fait accueillir *la Duchesse et le Page* avec beaucoup de sé-

vérité; cependant on a applaudi sans opposition une scène bien faite entre Amélie et Théodore, scène dans laquelle la duchesse, jalouse d'une de ses femmes dont elle croit Théodore amoureux, apprend que c'est elle qui est aimée. Une situation dramatique a aussi obtenu tous les suffrages : Arfeld, qui a surpris Théodore aux pieds de la duchesse, indigné de se voir préférer un tel rival, s'emporte en propos injurieux contre Amélie; en vain Théodore lui en demande raison, un homme de sa qualité ne se bat pas contre une espèce de domestique; mais en ce moment le comte de Klinsberg, qui sollicitait pour Théodore une place d'officier, en remet le brevet au jeune homme, dont Arfeld accepte enfin le défi. Théodore est blessé; mais malgré ses souffrances, il court après Stub, qui, dit-on, a disparu, et va vendre à Arfeld le titre qui constate la légitimité de la naissance d'Amélie. Tout ce qui concerne ce titre est une malheureuse invention qui a failli être fatale à la pièce; le dénouement n'a pas été entendu; on disait à nos côtés que le comte de Klinsberg adoptait Théodore, et donnait ainsi un nom et un rang à l'époux d'Amélie. La pièce a été bien jouée; et mademoiselle Mars, si parfaite dans le personnage d'Araminte *des Fausses Confidences*, a été parfaite encore en jouant autrement un rôle presque semblable. M. A.

—Théatre-Italien. —Le tems n'est pas encore éloigné où le Théâtre-Italien était considéré par la majeure partie des Parisiens comme une espèce de temple mystérieux où quelques initiés avaient seuls le droit de s'introduire. Alors la mode n'avait pas fait choix de ce lieu pour y rassembler sa cour, et c'était au Grand-Opéra que se foulait l'aristocratie de l'Empire. Plusieurs causes le voulaient ainsi : d'abord nous étions, à cette époque, plus voisins du tems où Piccini, Sacchini, Gluck et autres, Italiens ou Allemands, avaient importé chez nous la musique si ingénieusement appelée *musique française;* les souvenirs des batailles livrées aux coins du roi et de la reine étaient tout palpitans encore, et l'honneur national que Napoléon avait fait revivre et savait exploiter en toute occasion, voulait que l'*Opéra français* fût le seul applaudi par des hommes dignes de ce nom. Mais une autre raison, presque politique, était encore plus impérative. La flatterie, qui depuis long-tems sommeillait sous les lambris déchus des Tuileries, s'était réveillée au bruit des pompes de l'Empire. Le *soldat heureux* devenu empereur n'avait pas manqué, en pénétrant dans l'antique demeure des rois, d'y trouver tout prêt ce mobilier de louangeurs que la puissance rencontre toujours et tout d'abord sous sa main; il avait donc été entraîné presque aussitôt à

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT DIX-NEUVIÈME CAHIER.

NOVEMBRE 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. L'éducation doit-elle être libre? Second article. . *C. R.* Pag. 265
2. De l'absentisme et de ce que deviendra l'Irlande. *J. B. Say.* 283
3. Relation d'un voyage dans le midi de la France. *Adolphe Blanqui.* 291

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Voyage autour du monde, par L. J. Duperrey . . . . . *N.* 325
5. Rapport sur la partie botanique de ce voyage, rédigée par M. Bory de Saint-Vincent. . . . . *Mirbel.* 335
6. Histoire critique de gnosticisme, par J. Matter. *Ph. de Golbéry.* 343
7. Cours complet d'économie politique pratique, par J. B. Say. *D. D.* 359
8. Œuvres de Michel Lepelletier . . . . . *Berville.* 367
9. Principj di Estetica (Théorie des Beaux-Arts), par M. Talia. *Chauvet.* 377
10. Napoléon en Égypte, poème, par Barthélemy et Méry. *P. F. Tissot.* 390

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 97 *Ouvrages français et étrangers.*

Amérique septentrionale. — *États-Unis*, 4 396
Amérique méridionale. — *Chili*, 1 ouvrage périodique. . . . 400
Asie, 1, savoir : Mémoires de la Société des arts et des sciences de Batavia. 401
Europe. — *Grande-Bretagne*, 7, dont 4 ouvrages périodiques. 404
— *Russie*, 3. 413
— *Allemagne*, 6. 418
— *Suisse*, 2. 429
— *Italie*, 5. 436
— *Pays-Bas*, 5, dont 2 ouvrages périodiques. 441
France, 63, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 21. . . . 445
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 18. . . 466
— *Littérature*, 17. 481
— *Beaux-Arts*, 3. 495
— *Ouvrages périodiques*, 3. 497
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 500

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis* : Établissement d'une université à Boston. 502
AFRIQUE. — Voyage de M. Caillé à Tombouctou. . . . . *Ibid.*

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — Prospectus de l'Almanach britannique pour 1829. — Hommages à Bentham. 507
RUSSIE. — *Kamtschatka :* Amélioration de l'agriculture. — Commerce du thé. 509
ALLEMAGNE. — *Prusse :* Congrès des physiciens et des naturalistes à Berlin. 512
SUISSE. — Législation : Abolition de la peine du bâton pour les troupes capitulées en France. — *Genève :* Statistique ; Population. 513
ITALIE. — *Turin :* Académie royale des Sciences. — Exposition industrielle. — *Chiavari :* Société économique. 514
GRÈCE. — *Égine :* Traduction en grec moderne du catéchisme d'économie politique, par J. B. Say. — *Nécrologie :* André-Maximilien Broglio. 515
ESPAGNE. — *Gibraltar :* Notice sur l'éruption de la fièvre jaune. 516
PAYS-BAS. — *Sociétés savantes et d'utilité publique :* Société pour l'utilité générale, d'Amsterdam ; Société de littérature nationale, de Leyde ; Société provinciale d'Utrecht ; Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire de la province de Namur. 518
FRANCE. *Sociétés savantes et d'utilité publique.* — *Arras* (Pas-de-Calais) : Société royale pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. — *Metz* (Moselle) : Société académique ; Bibliothèque industrielle à l'usage des ouvriers. — *Saumur* (Maine-et-Loire) : École royale de cavalerie. 520
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 20 octobre au 10 novembre. Académie française : Séance publique pour la réception de M. de Barante. Académie royale des beaux-arts : Nomination de M. Ramey, fils. — Société philotechnique. Séance publique du 23 novembre. — Athénée royal : Programme pour 1829. — Antiquités de la France : Commissmission de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chargée de l'examen des travaux qui s'y rapportent. — THÉATRES. *Théâtre-Français :* premières représentations des Intrigues de Cour, comédie, et de la Duchesse et le Page, comédie. — *Théâtre Italien.* — *Odéon :* premières représentations de l'Appartement, comédie, de Marie de Brabant, drame historique, et d'un Trait de Cartouche, comédie. — *Nécrologie :* Isaac Berr ; Woisard. — Réclamations. 255

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

SUR LA NATURE ET LES USAGES DU *Guano, sorte d'engrais fort en usage au Pérou.* — ÉTAT DE L'AGRICULTURE DANS CE PAYS AVANT LA CONQUÊTE.

M. *Mariano* RIVERO, directeur-général des mines et inspecteur-général de l'instruction publique au Pérou, vient d'adresser à l'Académie des sciences de Paris un Mémoire sur les usages du *guano*, son origine et sa composition chimique. Ce Mémoire est écrit en espagnol, et imprimé à Lima.

On donne le nom de *guano* à une sorte d'engrais fort en usage au Pérou, qu'on tire de plusieurs îles voisines de la côte, et même de certains points du littoral. Quelques personnes le considèrent comme un produit minéral; d'autres, comme l'accumulation des excrémens d'oiseaux de mer. Les premiers allèguent en faveur de leur opinion l'abondance de cette substance dont on fait chaque année, et depuis un tems immémorial, une extraction

considérable; son poids et sa couleur rouge d'oxide de fer : et il est vrai que l'imagination s'effraie, quand on songe au tems et à la quantité d'oiseaux qu'il a fallu pour produire de si vastes dépôts. D'un autre côté, l'odeur ammoniacale de cette substance, la présence des acides urique, phosphorique, oxalique, celle de la potasse, la variété des nuances qu'elle présente, étant plus ou moins foncée, suivant qu'elle a été plus ou moins exposée à l'action de l'air, sont des raisons suffisantes pour lui attribuer une origine animale. Sa composition d'ailleurs est la même que celle du guano blanc qui se reproduit constamment, et dont l'origine n'est point douteuse. Ajoutez à cela que le guano se trouve seulement dans les lieux que fréquentent les oiseaux de mer; qu'on ne le trouve jamais dans l'intérieur du pays; qu'il n'offre aucune apparence de strutification; qu'il renferme quelquefois des restes de ces oiseaux, et qu'on y a même trouvé des instrumens tranchans des Indiens; enfin, qu'on a un exemple dans l'île de Torrecilla que le guano blanc prend avec le tems la couleur rouge.

Variétés du guano. — On distingue trois variétés de guano : le blanc, le rouge et le brun. Ces deux derniers se trouvent dans les îles de Chincha, près de Pisco, d'Iquique; et dans le mont du *Pabellon de Pica.*

Ce fut de l'île d'Iquique qu'on tira d'abord cette substance. Du moins, pour la distinguer du blanc, on a coutume de l'appeler *guano de Iquique*, sans vouloir par là désigner le lieu dont on l'a extrait.

Lieux où se trouve le guano. — L'île *d'Iquique* est distante du port du même nom d'environ 400 varas (1); elle a près de 800 varas de long et 200 de large. On en a extrait le guano

---

(1) La *vara* est une mesure espagnole de seize centimètres environ, plus courte que le mètre; ou, si l'on veut le rapport exact, une vara équivaut à 0^m, 8353026. La toise espagnole se compose de 2 varas; et celle-ci, par conséquent, équivaut à trois pieds espagnols.

(*Note du Traducteur.*)

pendant vingt-cinq ans (1); aujourd'hui le dépôt en est épuisé. Mais un pilote appelé *Reye* découvrit, il y a trente ans, un nouvel amas dans le mont du *Pabellon de Pica*, sur le bord de la mer, à environ trente lieues de la peuplade du même nom, et à quatre-vingts du port de Molledon. Ce mont est très-élevé; toute la base du côté que baigne la mer est de guano; le côté opposé est de grès et de pierres détachées. On a fait des fouilles dans ce grès, parce qu'on croyait qu'il y existait une mine d'argent. Les excavations n'ont fait découvrir aucune indice de guano; les collines voisines sont composées uniquement de sables, qui, enlevés par le vent, viennent se déposer sur le guano et le couvrent, et en ont ainsi caché long-tems l'existence. Le guano occupe sur ce rocher environ un quart de lieue en longueur, et y monte jusqu'à la hauteur de 300 varas. Pour l'extraire, il faut d'abord écarter la couche de sable qui le recouvre; ce qui nécessite des excavations assez profondes.

A la Pointe aux Loups (*Punta de Lobos*), à trois lieues au S. du Pabellon de Pica, on trouve aussi du guano; mais on ne l'exploite guère, parce que les bâtimens destinés à le transporter ne trouvent en ce lieu qu'un mouillage dangereux. On en trouve encore à huit lieues plus loin; il est l'objet d'une exploitation assez importante pour les Quallagas et les Huatocondes. A la pointe de Paquisca il existe aussi en grande abondance, et le peu qu'on en a tiré jusqu'à présent est de la meilleure qualité.

Le guano blanc est considéré comme le plus actif; on le trouve dans presque toutes les îles qui sont à une petite distance de la côte, telles que les îles de Lagarto, Las Animas, près d'Ilo, la Margarita, les îles de Jésus, celles de la Brava

---

(2) Il faut qu'il y ait ici une erreur d'impression. L'île d'Iquique, en effet, fournissait, au tems de la conquête, du guano, et cela de tems immémorial, ainsi que nous l'apprennent les écrivains de cette époque. L'auteur du Mémoire a sans doute voulu dire que depuis vingt-cinq ans le dépôt est épuisé. (*Note du Traducteur.*)

et de la Mansa sur les côtes de Cocotéa, celles de Hornillos, et beaucoup d'autres.

Prix des diverses espèces de guano. — Le prix du guano varie suivant les variétés. Le rouge et le brun, qui sont plus abondans, valent 10 réaux de Plata (environ 6 fr. 55 c.) la fanègue de dix arrobes (deux quintaux et demi poids espagnol, 238 livres poids de France). Le blanc est plus cher, et se vend au port de Mollendo, à raison de 2 piastres (10 fr. 50 c.) la fanègue; dans les tems de guerre il est monté jusqu'à 7 piastres.

Origine du guano blanc. — Le guano blanc est déposé sur les îles que nous avons nommées par les oiseaux de mer qui y passent la nuit, et dont le nombre est si grand que, lorsqu'ils se mettent en mouvement, ils forment une épaisse nuée de plusieurs lieues de longueur. Dans les îles d'Ilay et de Jésus, que les oiseaux fréquentent de préférence, on exploite annuellement de mille à quinze cents quintaux de guano. Dans les dernières années, la quantité extraite a été moins considérable, parce que les oiseaux y sont moins venus : ce que quelques personnes attribuent aux chaleurs excessives qui ont régné pendant plusieurs étés consécutifs; d'autres, aux mouvemens plus considérables des ports, aux passages des bâtimens, au son du canon, et au tumulte, qui n'a pu manquer d'écarter les oiseaux. On sait que les propriétaires de la mine de guano de l'île de Jésus avaient obtenu de la cour d'Espagne une cédule royale défendant à tout bâtiment d'aborder à l'île; et l'on ne peut douter que l'ouverture du port d'Ilay n'ait beaucoup contribué à diminuer la production du guano, dont l'année dernière on a extrait à peine trois cents quintaux.

Composition chimique. — MM. Fourcroy et Vauquelin ont donné une analyse du guano rouge qui leur avait été remis par M. de Humboldt. Ils y reconnurent de l'acide urique, en partie saturé par l'ammoniaque et la potasse; de l'acide phosphorique, combiné avec les mêmes bases et avec la chaux; des traces de muriate, de potasse et d'ammoniaque; un peu de matière grasse, et du sable quartzeux et ferrugineux. L'analyse de M. Rivero s'accorde parfaitement avec la leur, sauf que,

dans le guano qu'il a analysé, il existait une quantité très-notable de muriate de soude, de sel d'ammoniaque et de fer. L'abondance de ces sels est même telle, que, si l'on dissout une certaine quantité de guano, dans de l'eau qu'on laisse déposer, puis qu'on soumette à l'évaporation la liqueur limpide, on obtient de nombreux cristaux de muriate de soude et de muriate d'ammoniaque tout à-fait faciles à reconnaître.

Le guano blanc a la même composition chimique; seulement on n'y trouve pas de sable. Quant aux caractères extérieurs, outre la différence de couleur, il est moins pesant. L'odeur ammoniacale qu'il exhale est bien moins forte; il est presque insipide, tandis que l'autre a une saveur urineuse et salée très-prononcée. Carbonisé, il laisse moins de résidu dans le creuset, et contient moins de fer et de muriate de soude.

Usages du guano dans l'agriculture. — Le guano est au Pérou d'une extrême importance pour l'agriculture, surtout dans le département d'Arequipa, dont le sol volcanique et sablonneux donne pourtant, grâce à cet engrais, d'excellentes récoltes. Le territoire seul des environs de la ville, ce qu'on nomme *la Campiña*, en consomme à elle seule annuellement de trente à trente cinq mille quintaux, expédiés par le port de Mollendo, qui est éloigné de la ville d'environ trente lieues. Dans la province de Tarapaca, dans les vallées de Tambo et de Vitor, la consommation en doit être encore plus grande; car on y emploie cet engrais dans toute sorte de culture indistinctement, excepté dans celle de la canne à sucre, tandis qu'à Arequipa on s'en sert seulement pour le maïs et la pomme de terre.

On a coutume d'employer, dans les environs d'Araquipa, pour chaque *topo*, qui est une superficie de cinq mille vares carrées, quand on veut y mettre du maïs ou des pommes de terre, trois fanègues de guano (sept quintaux et demi). Mais, à Tarapaca et dans les vallées du Tambo et de Vitor, il en faut cinq. A Arequipa, un champ fumé avec le guano donne quarante-cinq pour un de pomme de terre, trente-cinq pour un de maïs, tandis que le froment, pour lequel on emploie le fu-

mier de cheval, ne donne dans les meilleures terres que dix-huit pour un.

Manière dont on emploie le guano. — Un engrais aussi actif exige quelques précautions quant à la manière de l'employer. Les laboureurs d'Arequipa ont coutume d'en mettre une poignée au pied de chaque touffe, et le lendemain il faut qu'ils l'arrosent. S'ils négligent cette précaution, la plante se dessèche. Dans les vallées on écarte un peu la terre au pied de chaque touffe de piment ou d'oignon, en prenant garde d'endommager les racines; on y met une pincée de guano; on la recouvre, et on arrose peu d'heures après. Si l'on cesse de mettre du guano dans un champ où l'on veut avoir du maïs ou des pommes de terre, la récolte qu'on obtient est, à peu de chose près, la moitié de ce qu'elle serait si le champ eût été fumé selon l'usage.

Le port de Mollendo emploie pour le transport du guano six bâtimens qui font neuf voyages par an. La quantité qu'ils en extraient est estimée à soixante mille quintaux. De Cocotea on en tire pour Umate, Carumas et Puquina, environ treize mille; les deux bâtimens de Chancay en exportent annuellement de dix à onze mille; Arica et Tarapaca en donnent à peu près la même quantité.

État actuel de l'agriculture au Pérou comparé à ce qu'il était avant la conquête. — D'après ce que nous apprend le Mémoire de M. Rivero sur ce sujet, il paraît que, loin de se perfectionner par suite de l'introduction des Espagnols, cet art n'a fait que dégénérer. Tous les auteurs espagnols contemporains de la conquête, Gomara, Xeres, Zarate ne parlent qu'avec admiration des immenses travaux qu'avaient faits les Incas pour porter l'eau dans des lieux que la sécheresse rend aujourd'hui stériles, enfin, de la persévérance et de l'habileté des laboureurs péruviens. Or, il est à remarquer qu'à cette époque la culture dans certaines provinces de l'Espagne, était fort bien entendue, et qu'elle ne commença à décheoir qu'à l'époque de l'expulsion des Maures. Toutefois, l'agriculture péruvienne parut aux Espagnols supérieure en bien des points

à celle de leur propre pays. Nous allons en donner une idée, en n'empruntant nos détails qu'à des auteurs qui ont vu par eux-mêmes tout ce qu'ils ont décrit. Tel est Garcilasso, qui, né d'un père espagnol et d'une mère indienne du premier rang, nous a laissé un fidèle tableau de l'état de ce pays avant l'arrivée des européens.

Le Pérou, dont les peintures de quelques romanciers nous font un vrai paradis terrestre, est peut-être de toute l'Amérique espagnole le pays que la nature a le moins favorisé. Composé en grande partie de montagnes abruptes et de plaines sablonneuses; privé de pluies, n'ayant pour rivières que des torrens, loin de fournir à l'homme une nourriture abondante et facile, il ne semblait destiné à nourrir qu'une population clair-semée, dénuée des choses les plus nécessaires à la vie, misérable enfin, malgré tout son or. Mais le travail et la persévérance vainquirent tous les obstacles. Les montagnes s'aplanirent; des irrigations artificielles suppléèrent au défaut des eaux du ciel; des engrais de diverses natures rajeunirent le sol auquel on était forcé de demander chaque année des moissons. Les pentes trop raides pour le labour se couvrirent de pâturages, où des canaux habilement ménagés entretenaient sans cesse la fraîcheur, et nourrirent d'immenses troupeaux. Les premiers essais, en rendant la subsistance plus facile, firent croître rapidement la population, et dans un petit nombre de siècles, la nation péruvienne devint assez puissante pour entreprendre des travaux qui encore aujourd'hui nous étonnent par leur grandeur.

L'Inca Viracocha, dont le règne fut le cinquième avant le tems de la conquête, fit construire, entre autres ouvrages d'utilité publique, trois aquéducs en pierres taillées d'une vaste capacité, et dont chacun n'avait pas moins de cent vingt lieues de longueur. Les difficultés qui se présentèrent dans l'exécution de ce travail furent vaincues moins par l'art que par la persévérance; car, les Péruviens n'ayant jamais su faire une voûte, il fallait que les canaux qui, à ce qu'il paraît, étaient habituellement à ciel ouvert, courussent le long de la pente des mon-

tagnes et en suivissent toutes les sinuosités. La plus étroite vallée, que l'art européen eût traversée directement, les obligeait à faire un immense détour.

Ces trois aquéducs étaient destinés à arroser des pâturages que la sécheresse rend aujourd'hui entièrement stériles; car les Espagnols non-seulement ne conservèrent point, mais détruisirent même en partie ces constructions; et pour s'épargner la peine de tailler quelques pierres, ils les enlevèrent à ces canaux et frappèrent de stérilité des districts entiers.

Il y eut aussi des aquéducs destinés à l'irrigation des terres de labour; mais ces ouvrages en général furent moins gigantesques, parce que, dans les lieux qu'on pouvait consacrer à la culture, les sources étaient habituellement moins rares, et l'on n'avait pas besoin d'amener l'eau d'aussi loin. La distribution des eaux était confiée à des administrateurs qui la donnaient à chaque laboureur par ordre et par mesure. Pour en tirer tout le parti possible, on avait grand soin de ne donner au terrain que la pente absolument nécessaire; et, comme les terres de labour se trouvaient spécialement sur les coteaux, on les soutenait par des terrasses en échelons qui s'élevaient depuis la base jusqu'au sommet. Si une partie du flanc de la montagne par une pente douce semblait propre au labour, mais était d'ailleurs dépourvue de terre végétale, on en apportait, en la prenant dans les lieux que leur déclivité rendait moins propres à porter des moissons. Les terrasses étaient formées de trois murs de pierre bien résistans et un peu inclinés en dedans pour mieux soutenir la poussée des terres.

C'était principalement pour la culture du maïs qu'on faisait tous ces travaux; car jamais on ne semait ce grain que dans les lieux où l'on pouvait disposer d'une irrigation artificielle. Dans ceux où cela n'était pas possible, on plantait la pomme de terre, la patate douce et plusieurs autres plantes tuberculeuses que nous ne connaissons pas en Europe. Comme ces plantes supportent mieux le froid que le maïs, on trouvait moyen d'utiliser ainsi les plaines qui se trouvent à une grande hauteur sur les Cordilières.

On employait pour ces terres le fumier des troupeaux, tandis que, pour les terres à maïs, on se servait communément pour engrais d'excrémens humains.

Dans les terres voisines de la côte, depuis Tarapaca jusque bien au-delà d'Arequipa, on fumait les terres avec le guano. Les lois veillaient à ce que la reproduction de ce précieux engrais ne fût point troublée; et dans le tems où les oiseaux qui passent la nuit sur ces îles y élèvent leurs petits, il y avait défense sous peine de mort d'y aborder.

On ne mettait pas moins d'ordre et d'économie dans la répartition de ces engrais que dans celle de l'eau : chaque district avait ses îles où il allait le chercher. Les îles d'une grande étendue étaient assignées à plusieurs cantons et divisées par bornes. Au reste, chaque Indien ne pouvait en emporter que la quantité qui était reconnue nécessaire pour l'étendue de terre qu'il avait à cultiver. Dans quelques autres parties de la côte, vers Atica, Villacori, Malla, etc., où le pays est sec, sablonneux, sans ruisseaux et sans moyens d'irrigation artificielle, les habitans avaient établi leurs cultures très-près de la mer. Là ils creusaient des fosses assez profondes pour qu'elles fussent un peu au-dessous du niveau de l'eau, de sorte que, par l'infiltration qui se faisait à travers un sable fin, le fond avait quelque humidité. Mais ce sable, bien qu'humecté, eût été encore stérile, si la mer ne leur eût fourni un engrais abondant, en faisant échouer chaque année sur leur côte des bancs entiers de petits poissons semblables à la sardine. Après avoir bien préparé leur fosse, qui était assez vaste pour recevoir plusieurs boisseaux de semence, ils y traçaient au cordeau des lignes le long desquelles ils plaçaient à espaces réguliers dans un trou de quelques pouces de profondeur deux ou trois grains de maïs renfermés dans une tête de sardine.

R—N.

Considérations sur les colonies militaires établies en Russie.

L'empire russe offre une superficie d'environ 360,000 milles géographiques carrés, et une population qu'on peut évaluer approximativement à 50 millions; ce qui donne 138 habitans par mille carré. L'armée effective, d'après des données récentes que tout porte à croire exactes, présente un total de 622,270 hommes. On n'a point compris dans cette évaluation les troupes irrégulières, ni les forces qui ne paraissent point susceptibles d'être mobilisées, comme les demi-invalides ou vétérans, les 76 bataillons de garnison (1), etc. Ainsi, le militaire effectif est, à la population, dans le rapport approximatif, de 1 à 83, et toute la force armée, comme 1 est à 50. Dans un État qui offrirait une population compacte, cette base ne présenterait rien d'excessif; mais il suffit de jeter les yeux sur la carte et sur les tableaux statistiques, pour se convaincre que cet état de choses est ruineux pour la Russie, dont la situation financière est loin d'être florissante. L'Oural et, au-delà de cette chaîne, d'immenses solitudes appuient ses flancs à l'est; au nord, ses limites sont celles des régions habitables de cette portion de notre hémisphère; elle domine le nord de l'Europe par les forteresses inaccessibles de la Finlande, d'où elle s'étend, en traversant l'Asie, jusqu'à l'Amérique; en Asie, elle touche à la Chine, et embrasse une partie de la Caspienne; elle a déjà le pied dans la Perse, contre laquelle le Caucase lui sert de rempart; la grande lutte actuelle laisse indécises ses frontières du côté de la Turquie; à l'ouest, elle presse l'Autriche et la Prusse, et la Pologne russe est comme son avant-garde européenne; mais les 40,000 soldats qu'elle y entretient suffisent à peine pour contenir ce peuple encore palpitant de liberté.

Les gouvernemens les plus populeux se groupent autour de Moscou, et composent le noyau des populations russo-slaves.

---

(1) *Spectateur militaire*, XXVIIIe livraison, t. V.

Cependant on cherche en vain un point central autour duquel rayonnent des communications générales. *Pétersbourg*, pensée féconde de Pierre Ier, est un magnifique port auquel l'empire est redevable de sa fortune européenne; mais cette capitale est à peine russe. *Moscou*, situé sur un ruisseau, se refuse à un grand développement commercial; la prospérité éventuelle d'Odessa dépend du bon plaisir des Turcs. En supposant même la conquête permanente de Constantinople et l'occupation des Dardanelles, on n'aurait encore que déplacé la difficulté. Il est vrai que, dans cette hypothèse, les contrées les plus fertiles trouveraient un débouché favorable pour leurs riches produits; mais le nord irait se dépeuplant, faute d'un point central autour duquel graviteraient la population, le commerce et l'armée. Ce vice dans l'ensemble se fait vivement sentir en Russie. Les provinces semblent être à quelques villes privilégiées, ce que les serfs sont aux seigneurs; les capitaux et les produits courent s'engloutir dans un petit nombre de cités, sans réagir favorablement sur la masse, comme dans les autres pays de l'Europe. Mais c'est surtout pour le recrutement et la mobilisation des forces militaires que cet inconvénient est frappant. Il y a une difficulté extrême à transporter des troupes sur les points menacés; d'un autre côté, il y a danger à se dégarnir; et le défaut de places fortes, sur la frontière occidentale, rend cet inconvénient plus grave encore. Aussi, la politique russe a-t-elle habilement exploité les mésintelligences de ses ennemis naturels, les poussant les uns contre les autres, profitant presque toujours de leurs avantages ou de leurs revers, et traitant suivant l'opportunité des circonstances ses ennemis en alliés et ses alliés en ennemis. L'invasion des Français, leurs victoires si chèrement achetées, qui mettaient au grand jour la bravoure du soldat russe et les vices de l'administration, leurs désastres expliqués par les localités et la rigueur de la saison, tous ces grands événemens si inattendus firent une impression profonde sur l'esprit de l'empereur Alexandre. Le danger qu'il venait de courir, la crainte d'une expédition mieux concertée, et le rôle qu'il était appelé à jouer en Europe, lui inspirèrent probablement la première idée d'un

système de centralisation militaire et administratif; je veux parler des *Colonies militaires*. Le comte Araktcheïef fut chargé de l'exécution de ce projet. Le but était grand; mais l'exécution, ainsi conçue, impraticable partout ailleurs, pouvait du moins être essayée dans un pays où le code est dans la volonté du prince.

Les colonies militaires devaient offrir une armée organisée, et une pépinière toujours ouverte, destinée à en remplir les vides. On voulait, par cet établissement : 1° obvier aux inconvéniens du recrutement; 2° simplifier l'approvisionnement par des produits permanens en harmonie avec les besoins; 3° parvenir à la mise en valeur d'une grande étendue de terres en friche, et soumettre à la culture celles que l'éloignement ou l'absence des communications laissait improductives; 4° soulager les habitans obligés de fournir des logemens militaires et des chevaux, soit dans le cantonnement, soit lors du passage des troupes; 5° améliorer la situation morale du soldat, en lui interdisant l'oisiveté, en lui révélant le bien-être de la condition domestique, en lui montrant dans la propriété la récompense de ses travaux; enfin, en assurant un avenir honorable à sa vieillesse et à ses infirmités.

Deux grands principes, qui paraissent s'exclure au premier abord, ont été les bases de ce système; il s'agissait d'amalgamer les soldats et les habitans primitifs, de telle sorte que ces derniers trouvassent des avantages en compensation de leurs nouvelles charges, et que les autres parvinssent à se plier aux habitudes laborieuses de la campagne, sans que le service militaire en souffrît, et sans préjudice pour la prospérité des cultures. En admettant même que les mesures employées eussent été les meilleures possibles, une telle marche devait rencontrer des difficultés graves et nombreuses. On signalait tout haut les vices du mode de recrutement; ce qui n'empêchait pas que la plupart des seigneurs ne vissent cette innovation avec inquiétude. En effet, quelque défectueux que soit un système, par le fait seul de sa durée, on finit par se résigner à ses défauts; des ramifications qui touchent tant de détails finissent par s'incorporer à l'administration; l'esprit de l'homme se fa-

miliarise avec des abus que le tems a réduits à leur plus simple expression ; et une sorte d'ordre s'introduit dans le désordre lui-même. Il faut convenir, d'ailleurs, qu'une pareille réforme mettait en question les plus hauts intérêts de l'État : à l'intérieur, par la propriété et la civilisation ; à l'extérieur, par l'éveil donné aux autres puissances, alarmées de voir des habitudes guerrières imposées à toute une population.

Une organisation ainsi improvisée devait offrir cet état de crise qui accompagne les grandes révolutions administratives. On promettait aux habitans primitifs de conserver leur propriété intacte, de réparer leurs maisons et de compléter leur ménage aux frais de la couronne, de doter les arrondissemens trop à l'étroit, soit par des défrichemens, soit en leur annexant de nouvelles terres ; d'affermer les terres aux colonies, en les affranchissant de tous droits et de toutes redevances ; de faire marcher de front les travaux champêtres avec le service militaire des colons aptes à le remplir ; d'exempter du service les vieillards et les infirmes ; d'assurer l'éducation des enfans et la subsistance des invalides. De leur côté, les soldats, tout en conservant l'ensemble et les divisions de l'armée, trouvaient un domicile fixe et affranchi de toute redevance ; ils se voyaient distribués, au sein de leurs familles respectives, dans les terres affectées à chaque régiment, et l'exploitation du sol devait aussi tourner à leur profit.

L'armée, dans la colonisation, conserve sa composition générale, et comprend : 1° l'infanterie ; 2° la cavalerie ; 3° l'artillerie ; 4° les sapeurs et les pionniers. Elle se divise en corps, divisions, brigades et régimens (1).

Les terres assignées à chaque régiment forment les arrondissemens de régimens ; ces arrondissemens composent ceux de brigades, qui forment les arrondissemens de corps dont se compose le domicile de l'armée.

---

(1) Pour la partie positive de ces détails, nous avons puisé aux mêmes sources que le *Spectateur militaire*, auquel nous devons aussi plusieurs réflexions. Tome v, xxviie livraison.

Tous les arrondissemens militaires sont en dehors de l'administration civile, et sont soumis à un régime militaire. L'arrondissement régimentaire est administré par le comité du régiment; ceux de brigades, de divisions et de corps le sont par leurs chefs respectifs. Quand les corps seront tous organisés, le commandant en chef de l'armée sera investi de leur administration générale.

Dans chaque arrondissement de régiment, il faut considérer deux choses : 1° la composition économique; 2° la composition du service de front.

Chaque arrondissement se divise en ménages : le ménage se compose d'une terre avec ses dépendances, de la maison et des appartenances, des animaux domestiques et des bêtes de labeur, des instrumens aratoires, des meubles et ustensiles de ménage, des provisions et des grains pour la consommation et les semailles. Le nombre des ménages est proportionné au nombre d'hommes faisant le service de front.

La population d'un arrondissement de régiment se divise en *immobile* et *mobile* : la première ne quitte point ses foyers; l'autre doit toujours être disponible. La population immobile se compose des chefs de ménages, des cantonnistes, des invalides, des habitans primitifs dont l'âge excède 45 ans, et enfin des familles de tous.

L'exploitation des terres, ainsi que toutes les appartenances économiques, est confiée aux maîtres de ménages, qui sont aussi chargés de l'entretien des familles que le corps mobile laisse incomplètes lorsqu'il entre en campagne.

Les individus qui appartiennent aux familles des absens sont répartis dans les ménages; ils prennent part aux travaux, et participent aux produits et aux bénéfices. Tout ce qui est acquis par l'industrie ou le commerce des chefs de ménages et des membres immobiles de la colonne absente, indépendamment des besoins du ménage, est leur propriété personnelle.

Tous les enfans mâles indistinctement sont admis au nombre des cantonnistes. Ils se divisent en trois âges : l'inférieur, le moyen et le supérieur.

Chaque arrondissement se divise en bataillon, compagnies ou escadrons, selon le genre de service. Les maîtres de ménages, répartis militairement, préparent au service, en l'absence de la partie mobile, les hommes incorporés, destinés à remplir les vides de l'armée en campagne.

Des églises sont construites dans chaque arrondissement, qui possède aussi divers établissemens d'utilité générale. Outre les ménages particuliers, on fondera, selon les circonstances locales et les besoins, des établissemens économiques dont les arrondissemens respectifs toucheront les revenus.

Des haras seront établis dans chaque arrondissement de cavalerie. Il sera fondé un capital d'emprunt alimenté par les revenus de l'arrondissement. Des magasins de grains, où sera versé l'excédant des récoltes, seront également établis, ainsi que les constructions et les édifices nécessaires aux diverses branches d'administration. On organisera dans chaque arrondissement des moyens de communications pour le service des postes et pour les relations commerciales. On fondera dans le plus court délai des établissemens destinés au transport du matériel, aux capitaux des colonnes mobiles, aux places d'exercice, aux dépôts de munitions et d'armes, aux métiers affectés à l'entretien des armes.

Des écoles sont organisées dans chaque arrondissement pour l'enseignement des cantonnistes de l'âge moyen. Ceux de l'âge supérieur sont formés au service, selon leur destination. Une maison d'invalides et un hôpital sont fondés aux frais de la couronne. Des villages entiers sont souvent la proie des flammes; des établissemens *ad hoc* préviendront ou arrêteront les progrès de l'incendie. Les paysans colonisés pourront faire toutes les acquisitions légales ordinaires; les capitaux d'emprunt ouvriront une carrière féconde à l'activité et à l'industrie. Les enfans mineurs sont entretenus et instruits aux frais de la couronne; les majeurs, déjà au service, sont rendus à leurs familles, à leur retour. En général, les propriétés des individus peuvent être inégales; elles suivront le mouvement naturel du travail et de l'industrie. Les districts suivans sont déjà exempts

du recrutement : dans le gouvernement de *Novogorod*, le district du même nom; dans le gouvernement des *Slobodes d'Ukraine*, les districts de *Voltchansk*, de *Zmief*, de *Koupensk* et d'*Isioum*; dans le gouvernement de *Voronéje*, le district de *Starobelsk*; dans le gouvernement de *Kherson*, les districts de *Kherson*, d'*Elisabethgrad*, d'*Alexandrie* et d'*Olviopol*; dans le gouvernement d'*Ekatherinoslaf*, celui de *Verkhni-Dnéprowsk*. A cet effet, le sénat dirigeant a reçu les oukases suprêmes, en date du 26 août 1818, du 12 décembre 1821, et du 18 février 1825 (1).

Après ces dispositions réglémentaires qui ne sont qu'une esquisse des traits principaux de ce vaste système, nous allons donner quelques détails sur l'état des colonies militaires d'infanterie et de cavalerie.

Le comte Araktchéïef a désigné, pour la colonisation des trois régimens de grenadiers, les gouvernemens de *Pétersbourg* et de *Novogorod*. La première division (composée des régimens de l'empereur François, du roi de Prusse, d'Araktchéïef, premier et deuxième de carabiniers), qu'on peut regarder comme ayant servi d'essai, a été installée sur le Volkhof, fleuve qui fait partie du grand système de navigation qui apporte à Pétersbourg les produits de la Russie méridionale. Mais ses rives malsaines et incultes, dépourvues de colons agricoles (les habitans primitifs sont adonnés au commerce), n'offraient ni établissemens, ni communications, rien enfin de ce qui aurait pu en déterminer le choix, si ce n'est la proximité de la capitale. Les régimens colonisés n'ont pas reçu plus de 9 à 10 mille colons, tandis qu'en Autriche, où ce système a réussi, on compte 15 habitans pour un militaire. Tout était donc à créer, institutions, défrichemens, marais à dessécher, canaux à percer, etc. Des sommes considérables y ont été employées; mais, la population n'étant pas en harmonie avec le nombre

(1) On peut compléter ces données, en y joignant les détails ci-après sur les colonies de cavalerie.

des soldats, les avantages obtenus se trouvent réduits à la mise en valeur d'une grande étendue de terres, et l'on est fondé à croire que l'économie qui en résulte pour le gouvernement est loin de couvrir la valeur et l'intérêt des capitaux qu'on y a affectés. Il faut encore faire entrer en ligne de compte la perte de belles forêts, dont la destruction a dû se faire sentir à Pétersbourg. La colonisation des troisièmes bataillons des deux autres divisions de grenadiers, sur les bords du lac Ilmen, ne présente point un résultat plus satisfaisant. Ainsi, pour les colonies d'infanterie, le mauvais choix des localités a fait manquer entièrement le but qu'on se proposait; et malgré les modifications que l'empereur Nicolas se propose d'y apporter, elles seront long-tems à se relever du coup funeste que leur a porté une première organisation défectueuse.

Nous nous étendrons davantage sur les colonies de cavalerie dont la réussite ne saurait être contestée. La direction en a été confiée au comte de Witt, habile administrateur, qui paraît avoir envisagé ce système sous un autre point de vue que le comte Araktchéief. Favorisé par les localités, il semble avoir atteint le but proposé, sous le triple rapport de l'organisation des corps mobiles et immobiles, de l'instruction militaire et de l'économie.

Deux divisions, l'une de lanciers et l'autre de cuirassiers ont été colonisées dans le gouvernement de *Kharkof*; la première, sur le plan modifié du comte Araktchéief; la seconde, d'après celui du comte de Witt. Les colonies de *Kherson* se composent de trois divisions, une de cuirassiers et deux de lanciers. Une population, composée d'un ramas de Moldaves, de Valaques, de Serviens et de Tartares, occupait une vaste étendue de steppes entre le Dniepr et le Boug sur un développement considérable de l'est à l'ouest, et le long des rives du Dniepr, de l'Ingoul, de l'Ingouletz, du Boug et de quelques uns de leurs affluens. Cette population pouvait devenir inquiétante; la colonisation l'a agglomérée et l'a façonnée à une discipline rigoureuse. Une grande étendue de terres forme la dotation de la colonie, dont la subsistance est assurée par un sol vierge et

une végétation vigoureuse. Une population de 87,000 individus mâles, qui s'est trouvée habiter cette portion du gouvernement, a été distraite de l'administration civile, et affectée à l'entretien et au recrutement de 12 régimens de cavalerie. *Elisabethgrad*, qui est le chef-lieu général, est resté sous l'administration civile. Deux modes de colonisation ont été suivis. En 1818, une division des lanciers du Boug est entrée en cantonnement, et tout a été établi en sa présence. 18 bataillons d'infanterie y furent employés, et il a fallu pourvoir à l'entretien et à la subsistance des troupes, jusqu'à ce qu'on eût obtenu des récoltes suffisantes. On a senti le vice de ce mode, et la division d'Ukraine n'a envoyé à Nijnénovogorod que des cadres pour les escadrons de réserve et de cantonistes; c'est-à-dire, 27 officiers et 60 sous-officiers par régiment. Alors on a cadastré le pays, distribué la population, établi des écoles, des magasins, des haras; façonné au service les habitans qui y étaient appelés; et en 1821 les régimens sont arrivés. Toutes les constructions n'étaient pas encore achevées, et l'on a reconnu que bien des améliorations restaient à faire. C'est seulement après quatre ans de préparation que la division de cuirassiers a pris possession de ses établissemens. Cependant, il reste encore beaucoup de travaux à exécuter pour remplacer le provisoire. Les bâtisses paraissent solides et simples, la régularité a été réservée exclusivement aux établissemens publics. On a donné aux habitans primitifs des modèles et des facilités pour construire des maisons plus commodes, en les obligeant à se rapprocher; de cette manière, les villages forment des portions d'escadrons ou des escadrons entiers. On a laissé à chacun le terrain qu'il cultivait; mais on l'a augmenté pour les plus pauvres jusqu'à concurrence d'un maximum.

Des terres sont affectées à la consommation des haras, ainsi qu'aux cultures en grains et en avoines, tant pour les besoins ordinaires que pour les approvisionnemens de réserve. Ces cultures s'obtiennent par corvées; des prairies fauchées par les habitans et les troupes fournissent également aux besoins de la cavalerie. Le résultat des cultures est si satisfaisant qu'on a

partout une année d'avance. La dernière récolte offrait un excédant qu'on ne pouvait mettre à couvert; 290,000 tchetverts de grains avaient été mis à la disposition de l'armée qu'on destinait à entrer en Turquie; et cependant, à peine le tiers de la dotation territoriale était en rapport. Les deux tiers en plus seront appliqués aux besoins de l'excédant présumé de la population. Les moyens de recrutement dépassent de beaucoup les limites ordinaires; plusieurs régimens comptent jusqu'à 1,700 hommes dans la réserve. On a senti la nécessité d'en réduire le nombre, et l'on a décidé que 300 hommes seulement recevraient l'habillement affecté à cette classe.

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles s'élève à 27,000; mais, sans garantir l'exactitude de ce chiffre, on peut affirmer que les écoles présentent un aspect florissant. Un rapport d'un escadron de la division d'Ukraine constate qu'au 1er octobre 1826, il existait, dans les établissemens de cet escadron, 848 enfans des deux sexes au-dessous de dix ans, et 460 entre dix et dix-huit. Les écoles d'escadron, qui comprennent les enfans mâles de dix à quatorze ans, ont toutes offert de 108 à 110 élèves, et l'école régimentaire, qui ne comprend que ceux de quatorze à dix-huit, dont la constitution est apte au service, est partout complète au nombre de 200; ce qui est plus que suffisant pour maintenir à 300 les escadrons de réserve. L'espèce d'hommes est superbe, et paraît également agile et intelligente.

Quant aux moyens de remonte, la quantité des poulains a paru considérable, les étalons beaux et les jumens bien choisies; en un mot, le succès des haras est hors de doute. Pour les chevaux des cuirassiers, on peut augurer favorablement des haras; cependant, le mélange de tant de races ne saurait être exactement prévu. A en juger par aperçu, le système des colonies de cavalerie, comparé à l'ancien, paraît offrir, toute dépense faite, une économie de 120,000 roubles par régiment. Il est vrai qu'il y a une première mise de fonds considérable; mais, d'un autre côté, toutes les dépenses n'ayant point une destination purement militaire, on ne peut les soumettre à un

calcul positif. A cet égard, le gouvernement lui-même ne peut avoir des renseignemens d'une précision rigoureuse, vu la multitude des détails, leur réaction mutuelle et l'instabilité dans l'évaluation des divers produits.

Si l'on en juge par les difficultés qu'on rencontre à visiter les colonies militaires, dont les détails sont encore peu connus, il est présumable qu'il y règne encore des abus nombreux et graves; cependant, tout porte à croire que ce système doit influer d'une manière sensible sur les mœurs et l'esprit de la population; l'avenir seul révèlera dans quel sens. Nous sommes obligés de nous borner à cette esquisse incomplète d'un système que l'on peut considérer comme un ordre social tout entier. Quatorze volumes en renferment les règlemens. Les obligations des tenanciers chefs colons, leurs droits et leurs devoirs y sont tracés; on n'a point oublié les mesures à prendre pour les réserves en nature, ni un capital qui fait le service d'une banque d'emprunt. Le sort des invalides, l'éducation des enfans des deux sexes et des différens âges y sont prescrits; le mode de léguer et celui d'héritage y sont définis; et une sorte d'administration municipale élective a été improvisée au sein de ce despotisme militaire.

Cependant, au milieu de l'abondance, les soldats ne paraissent point satisfaits, et les officiers ne dissimulent point leur mécontentement. Sans prétendre en expliquer les causes, jetons un coup-d'œil rapide sur le côté moral de ces établissemens.

Plusieurs personnes pensent qu'en entreprenant cette grande tâche, l'empereur Alexandre avait plutôt en vue la civilisation accélérée de ses États que l'économie et la facilité des mesures militaires. L'éducation des fils de soldats, qui se lie intimement à ce plan, semble indiquer qu'il voulait éclairer les masses, et parvenir à créer une classe moyenne en Russie; les dissidens religieux qu'il a terrassés, les communications ouvertes, toutes les institutions qui se groupent autour des colonies militaires, paraissent annoncer des intentions ultérieures. Peut-être aussi ces améliorations n'étaient qu'une conséquence naturelle du

plan militaire; ou bien, se prêtant une force et une vitalité mutuelles, ces deux projets, incomplets l'un sans l'autre, s'offraient avec une égale importance dans la pensée du fondateur.

Ici un jugement basé sur les idées européennes serait peu applicable. Pour être en état d'apprécier les avantages et les inconvéniens d'une telle mesure, il faut connaître les mœurs et l'administration de cet empire : il faut avoir étudié l'obéissance passive de ce peuple extraordinaire, la rigueur de la discipline russe, la toute-puissance des moyens de répression. Dans ce siècle où tout va si vite, on est souvent pressé de mettre à la place des faits des opinions ou des corollaires spéculatifs. Nous ne sommes ni assez clairvoyans, ni assez présomptueux pour adopter cette marche; et dans les réflexions que nous donnerons sur les colonies militaires, comme nous l'avons fait ci-dessus pour les détails qui nous ont été communiqués, nous signalerons des jugemens qui ne nous appartiennent que par leur enchaînement et la manière de les présenter.

Les premiers essais de la colonisation militaire ont inquiété l'ambition des seigneurs; leur esprit délié eut bientôt démêlé qu'il sapait par la base l'édifice de leurs priviléges : leur patriotisme n'allait pas jusqu'à sacrifier leurs intérêts présens à des avantages contestables et éloignés. Le pouvoir suprême n'en restait pas moins sans limites; et, tandis qu'on relevait le peuple par l'éducation, l'on ne faisait rien pour la noblesse dont l'influence devait diminuer graduellement. Les distinctions militaires devaient finir par être données au mérite, et non plus à la noblesse exclusivement. D'un autre côté, ce régime despotique et militaire n'était pas sans danger pour le gouvernement lui-même. Il suffisait d'un prince faible et d'un favori ambitieux pour bouleverser l'empire. Le mécontentement des grands fermentait d'une manière inquiétante, lorsque la mort d'Alexandre fit éclater une conspiration qui, pour être étrangère aux causes dont nous nous occupons, n'en attestait pas moins un état de malaise dans le corps social; et, si, à cette époque, les chefs des colonies militaires eussent été

dévoués aux mécontens, c'en était fait peut-être de la dynastie.

C'était peu cependant pour les desseins du gouvernement que les seigneurs vissent leurs serfs leur échapper; il fallait encore réduire la grande propriété foncière. Un vaste système hypothécaire, qui présentait des facilités aux emprunteurs, paraît avoir été organisé dans le but de faire rentrer insensiblement les propriétés seigneuriales dans le domaine de la couronne; et, comme ces mesures se rattachaient au système des colonies militaires, ou du moins qu'on le supposait ainsi, on chercha le côté faible de ces institutions, soit en considérant les vices inhérens à leur essence, soit en signalant ceux que leur institution récente n'avait pu faire disparaître encore. Comme on n'osait remonter plus haut, on accusa l'ambition hautaine d'Araktchéief; on lui reprocha d'avoir établi les colonies d'infanterie dans des gouvernemens voisins de la capitale, malgré l'absence totale de toutes ressources, dans la crainte de perdre son crédit en s'éloignant de la Cour. On disait tout haut que les paysans n'avaient fait que changer d'esclavage, avec cette différence toutefois que le despotisme militaire pesait plus sur eux que leur première dépendance; que cette mesure, alarmante pour l'Asie et l'Europe, devait surtout inquiéter l'Autriche et l'Angleterre; l'Angleterre, en lui montrant un vaste camp assis en Ukraine, destiné à empiéter sur la Perse, dans la direction des Indes, et au sud, en s'acheminant jusqu'au littoral de la Méditerranée; l'Autriche, par le danger plus immédiat de sa position, par ses frontières débordées, et par son système politique qu'ébranlerait dans ses bases la régénération de l'Orient.

C'est ainsi que l'intérêt privé faisait fermer les yeux sur la grandeur nationale; et l'on accusait à la fois Araktchéief, pour ce qu'il faisait, pour ce qui serait, et pour ce qu'il n'avait pas su faire. On s'est élevé contre la rigueur excessive qu'il a déployée contre les habitans primitifs du district de Novogorod: mais l'exaltation religieuse de ces hommes, dont un grand nombre appartenait à la secte des *starovertsi* (vieux croyans),

rendait la violence inséparable de la mesure, et c'est ce qu'on peut dire de plus fort contre un tel système. On contestait les avantages économiques et ceux du recrutement. On convenait que l'ancien mode de recrutement faisait périr un grand nombre d'hommes, surtout dans les recrues destinés à l'armée de Géorgie (1); mais on soutenait qu'il était possible d'améliorer ce système, sans une révolution aussi brusque; que, l'égalité du recrutement n'étant applicable qu'aux districts colonisés, tout le reste de l'Empire se trouvait dans un régime exceptionnel; que l'hypothèse de la colonisation générale de l'Empire ne pouvait s'admettre, puisque le service des mines et la marine, les commerçans manufacturiers, les artistes, les artisans et toutes les professions libérales resteraient en dehors de ce système; que la violation des liens de famille était à la vérité moins flagrante, mais qu'elle existait par le fait, puisque les enfans étaient séparés de leurs parens, dès le berceau. On demandait quelles étaient les garanties de l'honneur des femmes et des filles appartenant aux soldats de la colonne mobile, puisqu'à leur entrée en campagne elles étaient distribuées dans des familles étrangères, et que cette distribution, souvent arbitraire, dépendait de circonstances purement locales et matérielles. Du moins, dans l'ancien système, la femme d'un recrue devient libre et peut suivre son mari. Quant au bien-être des colons, on objectait que la prospérité des arrondissemens était pour la masse, sans profit pour les individus; que l'uniformité dans le genre de vie et la presque certitude que leur sort ne peut changer, devaient les rendre indifférens au développement de la richesse coloniale. On comparait à cet état celui des paysans serfs qui s'enrichissent souvent, et dont les charges annuelles n'excèdent pas 20 roubles. Quant à l'éducation, on se demandait ce qu'on pouvait en faire avec l'esclavage. Ou elle resterait imparfaite, ou elle révélerait ce que vaut la liberté. Quel parti un chef ambitieux ou enthou-

(1) Il en meurt un tiers en route.

siaste ne pourrait-il pas tirer de semblables circonstances, en disant aux colons : Vous connaissez vos droits et vous avez des armes ! A des hommes ainsi formés, il faut tôt ou tard des garanties, c'est-à-dire une constitution; mais, lorsque les connaissances et les vertus civiles seront greffées sur ces corps robustes, qui osera leur dire : Vos frontières finissent là ?

Ainsi, malgré l'insuffisance des détails qu'on a recueillis sur les colonies militaires, on peut, ce nous semble, en déduire les conséquences suivantes :

Que la politique russe vise à l'émancipation du peuple, mais en modérant l'effervescence d'une liberté aveugle par le frein de la discipline militaire; qu'elle combat les systèmes libéraux, parce qu'elle en redoute l'invasion prématurée; de sorte qu'elle élève ses institutions d'une main, tandis que, de l'autre, elle contient l'essor des constitutions populaires, jusqu'à ce qu'elle puisse se mettre à leur niveau ; que, le pouvoir ne pouvant que gagner à l'affranchissement successif des masses, la lutte véritable n'est pas entre le tzar et le peuple, mais entre les nobles et l'autocratie; que l'influence des seigneurs diminue de jour en jour avec leur fortune, et que cette décadence deviendra plus sensible à mesure que la civilisation sera plus rapide; enfin, que le gouvernement russe marche à beaucoup d'égards dans le sens de l'absolutisme, et en sens inverse de l'esprit qui caractérise notre époque.

Cependant, par une compensation heureuse, les autres états de l'Europe exercent moralement sur ce vaste empire l'influence qu'il exerce matériellement sur eux. Il doit à leur contact ses progrès dans les arts et les sciences; progrès qui s'arrêteraient infailliblement s'il venait à s'isoler dans ses institutions et dans ses mœurs. Si le développement de sa puissance cause de l'inquiétude, la garantie la plus sûre, à notre avis, se trouverait dans une homogénéité fraternelle dans les institutions politiques de la grande famille européenne ; dans un mode administratif large et franc qui, en respectant les droits de tous, pourrait compter, au besoin, sur une coopération à la fois intéressée et généreuse; et, comme les lumières attirent les lumières, la

civilisation, ainsi favorisée, pénétrerait peu à peu sur tous les points de cet empire, et le forcerait à reporter sur lui-même cette activité inquiète qui décime ses générations, et qui s'épuise dans le but stérile de mettre l'esclavage à la place de la liberté.

CHOPIN.

NOTICE *sur* MORATIN, *et Annonce d'une* HISTOIRE DU THÉATRE CASTILLAN, *qu'il a laissée.*

Celui des auteurs dramatiques à qui l'Espagne doit la réforme de son théâtre national est mort à Paris, le 21 juin dernier, à l'âge de soixante-huit ans. De retour de la Catalogne où il s'était rendu de France, en 1817, et où il s'était occupé de travaux dramatiques, il avait fixé, depuis quelques années, sa résidence à Bordeaux. Il menait dans cette ville une vie paisible au sein de l'amitié qui se plaisait à l'entourer d'attentions et de soins affectueux, lorsque la famille de M. SILVELA, son compatriote et son ami, vint, en 1827, se fixer à Paris. Moratin voulut la suivre. Ceux qui connaissent l'empressement que l'on met dans cette capitale à honorer les hommes de talent, de quelque pays qu'ils soient, s'étonneront peut-être de la solitude dans laquelle ce littérateur a passé ses derniers jours. Beaucoup de personnes distinguées firent vainement des démarches instantes pour approcher de lui. Une attaque d'apoplexie qu'il avait éprouvée à Bordeaux avait changé la disposition de son esprit vif et enjoué. Uniquement occupé du soin de sa santé, il vivait dans une retraite absolue. A peine consentait-il à recevoir d'anciens amis que cette réclusion affligeait. Mais toutes ces précautions, les secours de l'art, et les soins les plus assidus n'ont pu éloigner le coup fatal qui l'a enlevé aux lettres et à l'amitié. Les restes inanimés de Moratin reposent à Paris, dans le cimetière de l'Est, auprès de ceux du grand Molière. Félicitons ses amis d'avoir choisi cet emplacement pour son tombeau. Cette idée est heureuse et renferme un double hom-

mage rendu à la fois au modèle et à son imitateur : hommage qui ne peut qu'être agréable aux deux nations qui les ont vus naître.

Nous ne parlerons pas ici des compositions dramatiques de Moratin, ni de son mérite comme poëte et littérateur. La *Revue Encyclopédique*, dans un examen critique de ses différens ouvrages, a déjà tâché d'apprécier leur influence sur la littérature espagnole (*Voy.* t. XXXIII, p. 451.). Nous nous bornerons à dire ici que Moratin a reformé la scène de Lope de Véga et de Calderon, et que, plus heureux et mieux inspiré que ces poëtes, ses devanciers, il a fait faire à l'art de véritables progrès. En effet, si d'ignobles farces ont fait place sur le théâtre espagnol à des tableaux avoués par le goût, si des comédies vraiment gaies et plaisantes, qui cependant renferment des leçons morales, y sont applaudies par les gens de goût; si enfin on préfère aujourd'hui à quelques traits d'esprit sans liaison et sans but, une action bien conçue, des caractères tracés avec talent, et surtout de véritables intentions comiques, c'est à l'imitation des comédies de Molière tentée avec le plus grand succès par Moratin qu'on doit une si heureuse révolution. On a beau répéter jusqu'à satiété, que les règles gênent l'imagination des auteurs espagnols, et que l'imitation de l'école française a tué leur génie; les comédies de Moratin où règnent le naturel et la vraisemblance, où l'esprit et la gaieté animent les mœurs nationales qu'elles représentent avec une grande fidélité, où dominent constamment la pureté, l'énergie et la grâce du langage, donneront toujours un démenti formel aux détracteurs de la scène espagnole moderne.

Moratin a essayé, comme Molière, de flétrir la fausse dévotion, dans sa *Mogigata* (la Femme Tartuffe); mais, en traitant le même sujet, il n'a pu atteindre à la hauteur et à la perfection du chef-d'œuvre de l'école française. Cependant, Moratin a tiré un grand parti d'un sujet qui n'était point sans difficulté, et il a su y trouver des situations vraiment comiques; si, après avoir traduit ces vices avec succès sur la scène, il n'a point réussi à extirper entièrement l'hypo-

crisie religieuse chez les femmes auxquelles son ouvrage s'adressait spécialement, on avouera du moins qu'on voit aujourd'hui, en Espagne, peu de jeunes personnes afficher, comme naguère, une dévotion ardente, un vif désir d'atteindre à la perfection recommandée par l'Évangile, tout en conservant des sentimens très-mondains et fort peu en harmonie avec des maximes aussi sévères.

Quelqu'influence qu'ait exercée l'imitation de l'école française sur la littérature espagnole en général, on ne saurait contester à Moratin de la verve et du génie. Après avoir imité Molière, il servira lui-même de modèle aux poëtes dramatiques espagnols. Ceux-ci ne craindront pas de s'égarer, en marchant sur ses traces. Car il importe de remarquer que, si Moratin a fait école, ce n'est pas parce qu'il a suivi Molière, mais bien parce qu'en le suivant il a fidèlement copié la nature, et su mettre en pratique les préceptes recommandés par les meilleurs maîtres.

Les premiers tems de l'art dramatique chez les Espagcols ne sont pas bien connus, faute d'un travail spécial sur cette matière. Moratin s'est chargé de débrouiller ce chaos. Il a laissé l'histoire de la scène espagnole, depuis sa naissance jusqu'à Lope de Véga. Son ouvrage, fruit de longues veilles, a pour titre : *Origenes del theatro español ;* il a été revu avec soin par l'auteur, et se trouve tout prêt à être livré à l'impression ; on peut croire que cette histoire, écrite avec toute la correction et toute l'élégance de style qui distingue les autres ouvrages du même auteur, est traitée, pour la partie critique, avec cette pureté de goût et cette sagacité dont il a donné tant de preuves. Nous allons traduire ici l'avant-propos de l'ouvrage où Moratin expose l'esprit et le but de son travail.

« L'histoire du théâtre espagnol est encore à faire. Ceux qui auraient pu entreprendre cette tâche en raison de leurs talens et de leur goût ont reculé devant la nécessité de recueillir un grand nombre de documens, depuis l'origine de l'art jusqu'à la fin du XVIe siècle. Quant aux auteurs dramatiques du XVIIe siècle et à l'étonnante multitude de leurs

ouvrages, il fallait les connaître, les classer, les comparer et les juger avec une critique juste et sévère. Pendant le dernier siècle, et dans le commencement du XIXe, on a cultivé la poésie dramatique. Mais la diversité des principes des auteurs, dont les uns ont suivi l'exemple des poëtes qui les avaient précédés, ou se sont appuyés sur les préceptes des maîtres de l'antiquité, tandis que les autres ont cherché à former, par leurs exemples, le goût moderne et à le conduire dans des routes nouvelles; cette diversité rend indispensable une étude approfondie, pour pouvoir distinguer le mérite relatif des ouvrages de ces écoles opposées. On chercherait en vain à profiter pour ce travail des jugemens que les contemporains ont portés; car, dans la lutte de doctrines qui les divisait, on ne peut pas toujours compter sur leur impartialité, ni sur leur bon goût. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue l'influence exercée de tout tems sur les productions littéraires par la forme de gouvernement, par les opinions en vogue à la Cour, par le mode suivi dans les études nationales, par la politique, enfin par les mœurs : d'où il suit que tout auteur qui voudra écrire l'histoire de notre théâtre, aura besoin de rechercher les véritables causes de ses progrès où de sa décadence. Or, cette investigation ne saurait être sans dangers, là où règnent l'inquisition et l'arbitraire, et où les passions politiques sont encore en fermentation.

« Dans les travaux des bibliographes sur l'art dramatique espagnol, à peine pourrait-on recueillir quelque légers aperçus jetés au hasard, incomplets et mal coordonnés, peu propres par conséquent à satisfaire la curiosité de ceux qui demandent une histoire de notre théâtre. En se copiant les uns les autres, ceux qui ont écrit les derniers n'ont rien ajouté qui soit digne de remarque. On est même tombé dans plusieurs méprises, et l'on a manqué à la fois de vérité historique et de critique. Lorsqu'enfin il fut question de défendre la gloire de notre littérature, il ne fut pas possible aux apologistes de rien établir sur d'aussi faibles bases. Ils remplirent leurs livres de sophismes et d'erreurs; ils appliquèrent leur critique à des ouvrages

qu'ils n'avaient point lus avec soin et réflexion; et, faute de bonnes études, ou bien cédant à l'influence de leur profession et des lieux où ils écrivirent, ils montrèrent avec évidence qu'ils manquaient des moyens nécessaires pour accomplir la tâche difficile qu'ils avaient entreprise avec un zèle, d'ailleurs très-louable.

« Quant aux étrangers, lorsqu'ils parlaient de notre poésie dramatique, pouvaient-il faire autrement que de répéter les mêmes choses qui se trouvaient dans nos propres auteurs? Il est même arrivé à quelques-uns d'entre eux de ne point trouver une meilleure manière de se tirer d'affaire qu'en alléguant que la littérature espagnole est une mine ingrate, et qu'il y a peu de profit à l'exploiter. C'est ainsi qu'ils ont cherché à déguiser leur ignorance.

« J'ai donc entrepris cette histoire de notre théâtre, tout en reconnaissant que cette tâche est fort au-dessus de mes forces. Néanmoins, comme je me suis proposé depuis ma jeunesse de réunir et de mettre en ordre tous les renseignemens que j'ai pu obtenir, soit en Espagne, soit au-dehors, il m'a semblé qu'avec les matériaux que j'avais préparés je pourrais ouvrir du moins la carrière, si je n'atteignais pas le but; tel est le travail que je vais offrir au public.

« Le lecteur jugera maintenant du zèle et de l'assiduité qu'ont dû exiger tant de laborieuses recherches et d'aussi nombreuses lectures; il jugera combien de réflexions ont été nécessaires pour prononcer avec connaissance de cause et en conscience; quel désir toujours soutenu de trouver la vérité a dû m'animer pour démêler et pour rectifier les erreurs de ceux qui avaient traité avant moi le même sujet; pour examiner tout par moi-même, afin de présenter un résumé critique sur l'origine de notre scène, ses progrès, les causes des vicissitudes qu'elle a éprouvées, jusqu'à ce que Lope de Véga vînt fixer son caractère par son exemple et son autorité. Voilà, en abrégé, les obstacles que j'ai dû surmonter dans le discours préliminaire où j'ai tâché d'ébaucher mon plan.

« Dans les notes que j'y ai ajoutées, j'ai voulu appuyer mes

assertions sur des preuves puisées, autant que cela m'a été possible, dans des documens irrécusables; je suis ainsi parvenu à éclaircir un grand nombre de points mal compris, ou entièrement ignorés jusqu'à ce jour. Vient à la suite un catalogue historique et critique des pièces dramatiques anciennes, le premier de ce genre qui ait paru jusqu'ici : il contient plus de cent soixante ouvrages, tous antérieurs au tems où Lope de Véga commença à écrire. J'examine leur mérite, leurs beautés, leurs défauts, en insérant textuellement les passages les plus remarquables de plusieurs de ces comédies, sans oublier celles qui méritent une censure sévère. Rien n'est si facile, je le sais, que de décréditer un ouvrage, en ne citant que ce qu'il peut avoir de défectueux, et de faire valoir, au contraire, une production médiocre ou mauvaise, en rassemblant soigneusement les passages qui méritent des éloges. Telle n'a pas été ma conduite. J'ai voulu éviter les deux extrêmes : je ne me suis proposé ni l'apologie, ni l'accusation de notre théâtre; mon intention a été d'en tracer l'histoire impartiale, et de le représenter tel qu'il fut réellement à l'époque dont je me suis occupé.

« Des détails biographiques sur plusieurs auteurs accompagnent cet examen de leurs ouvrages. En cela, je crois avoir rendu un plus grand service aux étrangers qu'aux Espagnols; car les premiers seront à même de rectifier un grand nombre d'erreurs qui se sont glissées dans leurs notices et leurs dictionnaires biographiques, faits trop souvent à la hâte, et sans le discernement convenable.

«Quant à l'ordre que j'ai suivi dans la revue de ces pièces, je l'ai établi d'après le témoignage des écrivains contemporains des poètes dont j'avais à examiner les ouvrages, et en consultant les dates des premières éditions, pour déterminer les époques où ils durent être composés ou joués; enfin j'ai donné d'assez grands détails sur la vie des auteurs, et j'ai puisé beaucoup de documens et de faits dans les avis qui précédaient leurs pièces. La plupart des dates que j'ai établies sont d'une grande exactitude. Dans celles qui n'offrent que des probabilités, j'ai dû

choisir les conjectures les plus vraisemblables. Le même catalogue comprend les comédies qui furent jouées ou qui purent l'être sur les théâtres publics ou particuliers; mais on en a exclu les ouvrages qui, sous les titres de comédies et de tragédies, ou de *tragi-comédies* (drames), furent si nombreux au seizième siècle, et dont la collection serait trop volumineuse. Nous citerons seulement la *Celestina*, premier modèle de cette sorte de composition, à laquelle la prose et le dialogue durent des progrès fort remarquables. Je me suis borné aux productions théâtrales, composées exprès pour être représentées sur la scène. Dans le même esprit d'ordre, et pour éviter la confusion, j'ai réuni les ouvrages des poètes dramatiques contemporains.

« Le catalogue est suivi d'une collection des pièces de théâtre, en prose et en vers, dont j'ai fait le choix dans les œuvres de nos anciens auteurs, et qui m'ont paru dignes d'être conservées. Je me suis seulement permis de mettre un titre aux pièces qui en manquaient, d'énoncer le lieu et les changemens de décoration, de diviser en actes deux comédies, pour faire mieux sentir la régularité de leur fable, de supprimer parfois quelques lignes du dialogue, lorsqu'elles m'ont paru entièrement superflues pour l'action. Le texte des auteurs a été religieusement conservé. Il m'aurait été facile de faire une collection bien plus volumineuse, en y insérant quelques autres pièces d'un mérite reconnu; mais celles dont je présente le recueil m'ont paru suffire pour remplir mon dessein. »

Moratin a légué ce précieux ouvrage, ainsi que ses autres manuscrits, à son ami M. Silvela, qui se propose de le publier bientôt, soit au moyen d'une souscription, soit en traitant avec un libraire. Plus tard, il se propose aussi de faire paraître une *Vie de Moratin*, qui renfermera non seulement des détails biographiques sur ce poète, mais un grand nombre d'autres renseignemens précieux pour l'histoire littéraire de l'Espagne. On a lieu d'espérer qu'il accomplira cette tâche avec succès. Cette *Vie* sera accompagnée de lettres, de fragmens,

et de notes critiques de Moratin, ainsi que quelques-uns de ses ouvrages en prose, déjà imprimés, mais qui ne portent point son nom (1).

A. Muriel.

---

(1) Nous terminons cet article en invitant les littérateurs des différentes nations de l'Europe à transmettre à M. Silvela, *rue de Montreuil, n°* 33, à Paris, les modèles d'inscription qu'ils jugeront convenables pour la tombe de Moratin, en latin, en espagnol, en français, en italien ou en anglais. Un comité, composé d'hommes éclairés, choisira celles qui leur paraîtront réunir au plus haut degré les qualités de ce genre de composition. Les inscriptions qui orneront la tombe du poète seront en quatre langues différentes.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

De l'irritation et de la folie, *ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique;* par *F. V.* Broussais, médecin en chef, premier professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, etc. (1).

Observations sur les attaques dirigées contre le spiritualisme, *par M. le docteur Broussais, dans son livre :* de l'Irritation et de la Folie; par M. Massias (2).

Deux systèmes entièrement opposés l'un à l'autre se partagent notre école philosophique. L'un proclame la prééminence de la substance spirituelle sur la substance matérielle, de l'âme sur le corps, en affectant pour les sens un dédain absolu; l'autre nie formellement l'existence de l'âme, et attribue à la matière seule tous les phénomènes de la vie et de l'intelligence. Le premier de ces systèmes, modification de la philosophie de *Kant*, associée aux idées de *Platon*, présenté par un homme d'un génie supérieur et d'une immense érudition, compte déjà un grand nombre de partisans. Le second, défendu par le chef de l'école physiologique, s'appuie sur les travaux de *Locke*, de *Condillac*, de *Cabanis* et de *Destutt-Tracy*. Exagérés dans leurs principes, extrêmes dans leurs conséquences, ces deux systèmes paraissent néanmoins destinés à imprimer à la philosophie une heureuse impulsion. Les sectateurs du psycologisme et

(1) Paris, 1828; Mlle Delaunay. 1 vol. in-8° de XXXII prix, 8 fr.

(2) Paris, 1828; Firmin Didot. Brochure in-8° de 38 pag.; prix, 2 fr.

ceux du physiologisme ont besoin pour se réfuter d'argumens d'une force de logique invincible ; aussi chacun d'eux oppose à son adversaire des faits précieux qui serviront à faire briller plus promptement le flambeau de la vérité. Le livre de l'*Irritation et de la Folie* doit, en philosophie, produire les mêmes résultats que l'*Examen des doctrines médicales*, du même auteur, est appelé à produire en médecine; son premier effet sera de jeter du doute sur les dogmes du psycologisme, et bientôt d'une circonspection salutaire naîtra un éclectisme éclairé, qui, réunissant ce qu'il y a de vrai dans les deux systèmes, donnera naissance à une doctrine pure et sage.

Notre analyse du livre de l'*Irritation et de la Folie* était en partie terminée, lorsque M. Massias publia ses *Observations critiques* sur cet ouvrage; sa brochure, écrite avec lucidité, se distingue par un ton de modération et de justice que devraient toujours prendre les écrivains rivaux. Dès lors, nous avons modifié notre travail, pensant qu'il serait agréable à nos lecteurs de trouver réunies dans un même article les parties saillantes de ces deux productions, et qu'ils verraient avec plaisir les réfutations de M. Massias placées immédiatement à la suite des argumens lancés par M. Broussais contre le spiritualisme.

L'ouvrage de M. Broussais se compose de deux parties. L'une, qui a pour titre : *De l'Irritation*, est toute philosophique; l'autre, qui traite de la *folie*, est entièrement médicale. L'auteur se propose, dans sa première partie, ainsi que dans un supplément placé à la fin du volume, de prouver : 1° que les médecins seuls sont aptes à écrire l'histoire de l'homme intellectuel, parce que seuls ils ont étudié les organes de l'homme dans l'état de vie et dans l'état de mort; 2° que les philosophes et les métaphysiciens qui se sont occupés de l'étude de l'homme intellectuel ont créé une science chimérique, parce que, dit-il, ignorant l'homme physique, ils ont fait une collection des phénomènes de notre faculté intellectuelle plus ou moins associée à nos facultés instinctives, et l'ont désignée par un mot *âme*, mot qui est devenu pour eux le mobile de ces phénomènes eux-mêmes; 3° enfin, M. Broussais paraît

vouloir prouver qu'un principe immatériel ne peut s'unir au principe matériel, ni agir sur lui; par conséquent, que ce sont les organes composant l'encéphale *qui sont les seuls producteurs* de la pensée et de tous les phénomènes de l'intelligence.

Dans la seconde partie de son livre, M. Broussais explique, par la doctrine de l'irritation, la folie dans toutes ses nuances; il propose le traitement antiphlogistique comme moyen curatif de la folie, quelle que soit sa cause, quelque dissemblables que soient ses symptômes; il complète ainsi son système médical.

La première partie renferme une préface et huit chapitres. La préface est une attaque violente, et parfois injuste, dirigée contre le chef de l'école psycologique et contre ses disciples. La verve avec laquelle ce morceau est écrit ne saurait l'excuser; car la personnalité doit être bannie de toute discussion scientifique. Le chapitre premier est consacré à la définition de l'irritation; M. Broussais la nomme en général irritabilité; dans l'état normal, c'est la faculté que possèdent les tissus qui forment le corps de l'homme et des animaux de se mouvoir par le contact d'un corps étranger, et il réserve le nom d'irritation à l'irritabilité exaltée, à l'irritation maladive. Il distingue ensuite l'irritabilité de la sensibilité. « Lorsque l'homme, dit-il, a la conscience des mouvemens excités par les corps étrangers, il a senti l'impression de ces corps, et cette faculté de sentir prend le nom de sensibilité. La sensibilité appartient donc au *moi*, et l'irritabilité à toutes les fibres du corps de l'homme; la sensibilité est donc la conséquence de l'irritabilité, tandis que l'irritabilité est indépendante de la sensibilité. Les modifications qui mettent en jeu l'irritabilité sont appelés excitans ou stimulans, et leur effet, stimulation ou excitation... L'excitation ou la stimulation qui dépassent l'état normal, qui se trouvent être excessives, forment l'irritation maladive, et les agens qui les produisent prennent la qualification d'irritans... C'est, ajoute-t-il, cette irritation qui fait la base de la doctrine physiologique. »

Cette définition de l'irritation normale et maladive est d'une grande justesse, de même que la distinction établie entre l'irritabilité et la sensibilité; mais la proposition suivante : « *Les mo-*

« *dificateurs qui mettent en jeu l'irritabilité sont appelés excitans* « *ou stimulans,* » renferme, selon nous, toutes les erreurs de la médecine physiologique. Il résulte de cette proposition, que l'irritabilité n'est modifiée que par une seule classe d'agens, les excitans; que tous les corps que renferme la nature, dans quelque combinaison qu'ils se trouvent, ne sont que des excitans; d'où toutes les maladies sont des irritations; c'est ce qui est démenti tous les jours par l'expérience et l'observation. La nature est simple; mais, pour être, il lui faut des élémens; elle ne peut se réduire à l'unité. Or, les élémens de la vie sont les modificateurs de l'irritabilité; il est donc rigoureusement nécessaire que ces modificateurs appartiennent au moins à deux classes distinctes et opposées dans leurs propriétés. Le premier principe de la médecine physiologique étant en partie vicieux, ses conséquences peuvent-elles toutes être vraies ?

Le second chapitre expose l'histoire de l'irritabilité. Nous y trouvons la preuve que la découverte de cette admirable propriété des tissus vivans est un des titres de gloire des tems modernes. Dans le chapitre suivant, l'auteur développe les points fondamentaux de la doctrine physiologique, et donne un résumé des différens ouvrages qu'il a publiés jusqu'à ce jour, notamment de sa physiologie et de son article *irritation*, inséré dans *l'Encyclopédie progressive*. Le chapitre quatrième traite des fonctions du système nerveux dans les phénomènes instinctifs et intellectuels. Les fonctions du système nerveux chez l'adulte y sont d'abord déterminées. Le rôle des nerfs, que nous considérons ici dans leur état de développement, dit M. Broussais, est de propager la stimulation dans l'économie pour entretenir les fonctions. Le cerveau est placé entre deux ordres de nerfs. Les uns se terminent à la surface du corps où ils forment des expansions sensitives, et les autres se plongent dans le tissu des viscères. De ces deux ordres de nerfs, le cerveau reçoit deux espèces de stimulations générales, mais qui offrent des différences secondaires. Chaque sens externe est en rapport avec un agent particulier, dont l'impression produit la stimulation sensitive; et tous sont susceptibles d'un autre genre de stimulation,

lorsqu'un corps vulnérant pénètre dans la matière nerveuse de l'organe du sens. M. Broussais établit ensuite autant de sens internes qu'il y a d'appareils d'organes, et outre ces sens internes normaux, la maladie, dit-il, peut encore en produire d'accidentels; car partout où l'irritation se développe, la matière nerveuse, présente dans tous les tissus, acquiert une activité qu'elle n'avait pas, et qui devient une source continuelle de perceptions. Le cerveau, chez l'adulte, est donc en rapport avec deux ordres de sens, et il est organisé de manière que, dans toutes les perceptions externes relatives à la satisfaction des besoins instinctifs qui se développent les premiers, il ne puisse déterminer l'action qu'en vertu d'autres perceptions simultanées ou consécutives qui proviennent des sens internes.

Après avoir établi les fonctions du système nerveux chez l'adulte, M. Broussais étudie le développement successif de ce système, depuis l'état d'embryon jusqu'à celui d'individu parfait. Dans les premiers momens de son existence, l'homme n'est qu'une masse de matière animale, sans organes, soumise aux lois de la chimie vivante. Pendant les premières semaines suivantes, l'embryon est encore dépourvu de membres. Ses nerfs remplissent alors le même rôle que chez les vers; ils ne peuvent, ainsi que le cerveau, présider qu'aux mouvemens du cœur et du système vasculaire.

Les membres germent, se développent, et l'encéphale voit augmenter ses fonctions; réfléchissant alors les stimulations qui agissent sur les nerfs, le cerveau détermine les premiers mouvemens du fœtus. Les sens internes s'accroissent, pendant le reste de la durée de la gestation, et ils acquièrent plus de développement que les sens externes, parce qu'ils sont destinés à la respiration et à la nutrition.

L'enfant naît: celui qui est bien organisé, qui possède un cerveau, pousse des cris dès qu'il sent l'impression de l'air; mais l'enfant acéphale, l'enfant né sans cerveau, ne perçoit ni le contact de l'air, ni le besoin de respirer, quoique le sens du tact et celui de la respiration soient convenablement développés et reçoivent des stimulations. Les premiers cris, la première respiration de l'en-

fant, sont donc déterminés par une réaction de l'encéphale, en conséquence des premières stimulations; mais quand il n'y a pas de cerveau pour les recueillir et les réfléchir sur les muscles respirateurs, il n'y a pas de perception, il n'y a pas de sensations.

Les sens externes se développent avec l'enfant, et à mesure que ses besoins s'accroissent; il exerce ses yeux à distinguer les objets, puis, à reconnaître leurs formes, à juger de leurs distances; il recueille les sons de la voix humaine, s'essaie à les imiter, et parvient enfin à les répéter. Le tact, le goût se perfectionnent; l'encéphale prend en même tems de l'accroissement; alors, l'enfant possède la faculté de se distraire de ses sensations; l'attention commence à paraître, et cette nouvelle faculté n'est qu'un plus grand développement de l'instinct, tenant à l'augmentation du cerveau. L'enfant continue de croître, de se développer, et avec lui l'intelligence. L'instinct l'emporte sur l'intellect, pendant les premières années de la vie; aussi, les enfans ne sont-ils point aptes à la réflexion : leur mobilité vient du besoin instinctif qu'ils éprouvent de mettre leurs membres en action, de voir un grand nombre d'objets. Ils préfèrent le mal au bien, parce qu'il satisfait mieux leur vanité, parce qu'il leur faut des émotions. La crainte des châtimens, le besoin instinctif de la conservation individuelle, la bienveillance, la bonté, l'exercice de l'attention et de la mémoire, des notions sur le bien et le mal, le juste et l'injuste, servent à corriger tous ces penchans vicieux.

Arrive l'époque de la puberté; avec le développement subit d'un nouveau sens, s'opère le dernier période du développement organique du cerveau. Alors le jeune pubère commence à saisir des rapports, à voir de l'ordre et de l'enchaînement là où il n'apercevait que des différences, de la multiplicité, de la confusion. Les notions de dépendance et de causalité lui apparaissent; il aime la déduction qui lui est aussi facile qu'elle était naguère difficile; il objecte, il raisonne, il commence à trouver du plaisir à se réfléchir sur lui-même, à observer ce qu'il pense, et à comparer les nouvelles facultés qu'il possède à

celles qu'il découvre chez les autres. Le système nerveux exécute dès cette époque toutes les fonctions qu'il doit remplir; toutefois, les facultés intellectuelles n'acquièrent leur plus haut degré d'énergie que vers l'âge de trente ans, âge où l'accroissement en grosseur a fini de développer l'encéphale dans toutes les directions où ses fibres doivent s'étendre.

De tous les faits qu'il vient de présenter, M. Broussais croit devoir conclure que, puisque l'intelligence s'accroît en raison directe du développement du cerveau, puisqu'on la voit se perfectionner à mesure que cet organe parvient à son entier accroissement, on ne doit pas chercher hors de lui la cause de l'intelligence; qu'elle réside dans la matière nerveuse, et que l'attribuer à un principe autre que la matière nerveuse est une erreur. Pour nous qui sommes intimement convaincus de l'existence du principe spirituel, du principe immatériel intelligent, nous voyons dans ces faits la preuve que l'âme pendant la vie est dépendante des organes matériels, parce que c'est par eux seuls qu'elle peut se mettre en communication avec le monde matériel; que ces organes n'acquiérant toute leur perfection que par des développemens successifs, l'intelligence semble se développer avec eux, parce que l'âme ne peut juger des objets matériels que d'après les impressions perçues par les sens et le cerveau, et que ces impressions ne deviennent parfaitement perçues que lorsque les instrumens destinés à les percevoir ont acquis toute leur perfection.

Nous arrivons au chapitre cinquième, un des plus importans de l'ouvrage, puisque M. Broussais l'a consacré en entier à élever les principes du physiologisme sur les ruines des théories admises jusqu'ici par rapport aux facultés intellectuelles, et qu'il s'y attache particulièrement à réfuter la doctrine psycologique. Il entre en matière en cherchant à établir comment l'homme s'abstrait de lui-même. « Après avoir observé les corps et s'être soumis à sa propre observation, après avoir mis son bonheur dans la contemplation de la nature, l'homme, dit-il, va plus loin. Il se partage en deux *entités*, dont l'une, qu'il reconnaît lui être commune avec les animaux, est l'objet de

son mépris; tandis que l'autre, qui n'a rien de commun avec la chair et le sang, ni même *avec la matière nerveuse*, commande à la première, et constitue l'homme par excellence. »

En effet, c'est en s'observant lui-même que l'homme est parvenu à reconnaître en lui deux principes : l'un matériel, l'autre spirituel et intelligent; c'est après avoir observé la nature et s'être comparé aux corps qui la composent, qu'il est parvenu à cette notion. Partout il a vu la matière brute et inerte; en lui seul il a trouvé quelque chose d'actif, quelque chose de supérieur, destiné à s'assujétir la matière et à la faire fléchir sous sa volonté. Ce principe, il ne l'a découvert que par réflexion, que par la révélation de sa conscience : ses sens lui ont servi à étudier la matière et ses propriétés; mais ils n'étaient point aptes à lui faire saisir le principe spirituel. C'est pour n'avoir pris pour guide que ses sens, que l'anatomiste, comme le dit M. Broussais, ne trouvant que matière dans l'appareil encéphalique, s'écrie : L'âme, l'intelligence ne sont autre chose que cet appareil lui-même! Ainsi, en voulant prouver que la conscience est une cause d'erreur, l'auteur du livre de l'Irritation devient la preuve que les sens peuvent aussi tromper. Le seul moyen de parvenir à saisir la vérité est d'unir le témoignage de la conscience au témoignage des sens.

Après avoir tenté de prouver que les psycologistes et les métaphysiciens s'étaient mépris en admettant dans l'homme un principe immatériel, M. Broussais attaque l'opinion des premiers sur la conscience. « Ils entendent, dit-il, par ce mot, la faculté que l'homme possède de s'observer lui-même, d'observer, non pas l'extérieur du corps, mais sa pensée, *c'est sentir que l'on sent.* »

Je sens que je sens, voilà la formule à laquelle M. Broussais veut réduire la conscience! M. Massias le réfute ainsi : « Sentir n'est pas une chose simple. Pour sentir, il faut savoir qu'on sent; sentir qu'on sent, n'est pas la même chose que savoir qu'on sent. Pour savoir qu'on sait et qu'on sent, il faut autre chose que des sens... Sentir, c'est savoir qu'il se passe en nous une modification organique; or, la modification est différente

de savoir. Dans *sentir* est intelligence, dont l'action se confond avec le mouvement organique; dans *savoir* est intelligence, dont l'action se sépare du mouvement organique par réflexion. D'où il résulte que le premier fait de conscience (perception analysée) n'est pas *je sens que je sens*, lequel se perd dans le mouvement général, mais, *je sais que je sens*, fait recueilli et analysé par la réflexion. »

Il est évident que M. Broussais se forme de la conscience une idée inexacte. De là vient que, ne pouvant l'apprécier ce qu'elle est, il la confond avec la perception, tandis qu'elle est la faculté d'analyser la perception. La fin de ce chapitre contient les propositions suivantes, qui sont les dogmes principaux du physiologisme, et que M. Massias a refutés, selon nous, victorieusement.

La matière nerveuse, dans un certain état, produit par son action tous les phénomènes intellectuels chez l'homme et les animaux. — Aucun sens ne démontre que le cerveau soit l'instrument d'un autre agent que tout le reste de l'appareil nerveux avec lequel il est en rapport. — On peut, par des expériences faites sur le cerveau, suspendre la volonté et la faire reparaître à son gré. — Il est des maladies qui détruisent la volonté.

Écoutons maintenant M. Massias. « La substance cérébrale, de quelque manière qu'elle soit irritée, n'est qu'une agrégation de certaines molécules étendues mises en mouvement; et j'en appelle à chacun : ne répugne-t-il pas de chercher dans un peu de pulpe nerveuse, mue suivant un mode particulier, le principe et la substance de la pensée? L'union en un tout des parties qui composent l'encéphale, et leur mouvement, n'en changent pas la nature inerte par elle-même et privée d'intelligence. Plus nous étudierons les propriétés et les produits spontanés et réfléchis de notre principe intelligent, plus nous nous convaincrons qu'on ne doit pas espérer de trouver ce principe dans la matière... Que si on nous demande de prouver immédiatement l'existence d'une âme immatérielle, nous répondrons qu'aucun sens ne nous a été donné pour saisir l'im-

matériel, mais que ce qui nous est connu de la matière suffit seul pour nous prouver qu'elle ne peut être intelligente; c'est plutôt à nous à demander aux physiologistes purs de nous montrer une pensée corporelle, puisque le cerveau est soumis à leur scalpel et au microscope, et qu'ils ne croient qu'à ce qu'ils voient et à ce qu'ils touchent. »

M. Massias établit ensuite les propriétés du principe intelligent humain, qui sont le *pouvoir de connaître*, la *mémoire*, la *volonté* et le *libre arbitre*. « Connaître, dit-il, c'est s'adjoindre l'intelligible, se l'identifier, s'en *pénétrer* de manière que nous et lui ne fassions qu'un. Or, cette identification est en opposition avec l'une des propriétés primitives de la matière, l'*impénétrabilité*... Connaître, *c'est être en soi et hors de soi*, chose contradictoire, absurde, physiquement et géométriquement impossible, appliquée à la matière... Nous connaissons Dieu, nous croyons en lui; Dieu est immatériel, notre intelligence est donc immatérielle, le matériel ne pouvant communiquer par le contact avec ce qui ne l'est pas.

« L'intelligence ne pourrait connaître, ou bien ses connaissances seraient mortes nées, si elle ne se ressouvenait. Je sais que je suis le même Je d'auparavant; je sais que j'ai déjà su ce que je sais. Si la mémoire est matérielle, elle concilie en elle l'inconciliable, elle ment, en disant que ces deux Je, aussi distincts que deux parcelles de matière, n'en sont pourtant qu'un. Le moi corporel d'hier ayant des modifications, une forme différentes du moi d'aujourd'hui, elle ne peut dire qu'ils sont le même... La mémoire sort à volonté du présent pour aller dans le passé, sans néanmoins quitter le présent, ce qui est impossible à la matière, toujours placée dans l'espace et qui n'y peut occuper qu'un point dans le même instant... »

Cette citation suffit pour démontrer que M. Massias conserve au principe spirituel tous les droits que le physiologisme voulait lui ravir.

Revenons au livre de l'Irritation. Les chapitres sixième et septième sont les développemens des propositions que nous venons de voir réfutées par M. Massias. Dans ces deux chapitres,

M. Broussais cherche à établir les rapports qui existent entre l'appareil nerveux et les phénomènes instinctifs et intellectuels, et à expliquer comment les phénomènes instinctifs et intellectuels se rattachent à l'irritation. Pour y parvenir, il recherche comment la perception qu'il nomme cérébrale fournit les matériaux de toutes nos opérations intellectuelles et instinctives; comment les émotions de la sensibilité deviennent les mobiles de tous nos actes; de quelle manière l'observation, née de la perception cérébrale, développe nos facultés intellectuelles; quelles sont ces facultés; enfin, comment les perceptions intellectuelles s'associent aux émotions instinctives, et ce qui constitue les passions. — « Le cerveau, placé entre deux courans de stimulations, celles qui viennent des nerfs externes, et celles qui viennent des nerfs internes, reçoit ces stimulations avec ou sans phénomènes de conscience. Les perceptions avec phénomènes de conscience se divisent en perception simple, instinctive ou intellectuelle, et en perception avec émotion, agréable ou désagréable à l'être sentant; ces perceptions différentes dépendent des modes différens de l'excitation de l'encéphale. Quand nous sommes dans l'état que nous nommons d'intelligence, les objets sont perçus : 1° selon les attributs de la vision; 2° selon les attributs de l'audition; 3° selon les attributs du tact; 4° et 5°, selon les attributs de l'odorat et du goût. Telles sont, dit M. Broussais, les perceptions fournies par les objets extérieurs qui entrent comme élémens dans les phénomènes de l'intelligence. Les émotions de la sensibilité, ajoute-t-il, sont uniquement physiques, et c'est à tort qu'on les diviserait en physiques et non physiques; elles sont les effets des perceptions par causes externes et internes, qui sont exécutées par l'encéphale, et c'est ainsi qu'elles deviennent les mobiles des actions des hommes; aussi font-elles suite aux émotions instinctives. Ces dernières sont celles de la conservation individuelle, de la respiration, de la faim, de la soif, du besoin de l'exercice, du repos et du sommeil, du besoin des exonérations, du besoin de la génération et de la conservation de son produit. Les émotions le moins en rapport avec l'instinct reproducteur et conservateur sont celles que font sur

les sens externes les objets qui ne sont point destinés à la satisfaction du double instinct de reproduction et de conservation. L'homme, alors, si tous ses besoins sont satisfaits, observe en vertu du besoin qu'il en a, ou de la curiosité. C'est alors qu'il analyse ses perceptions, qu'il les compare, qu'il se perçoit lui-même percevant : acte essentiellement inexplicable, et qui seul constitue toutes les facultés intellectuelles. »

Ainsi donc, c'est sur la perception de la perception, cette idée fausse de la conscience, que M. Broussais asseoit son système sur les facultés intellectuelles : percevoir que l'on perçoit, en cela consistent toutes ces facultés; la perception de la perception, voilà à quoi se réduit l'acte du jugement; pour lui la perception est le *phénomène unique de l'intelligence.* Mais M. Broussais n'a donc pas aperçu que percevoir et juger sont deux choses entièrement différentes. Lorsque je perçois les modifications qu'impriment à mes organes sensitifs deux corps A et B, je suis passif; mais si je compare ces perceptions, je juge que A est différent de B; j'affirme que leurs propriétés ne sont pas les mêmes; je deviens actif. « La perception, dit M. Massias, est l'appropriation d'une idée ou d'une affection. Vous pouvez également distinguer de la perception la réflexion, la comparaison, le raisonnement, l'induction; donc, la perception n'est pas le *phénomène unique de l'intelligence.* » Et plus loin : « La perception est l'excitation elle-même du cerveau (proposition énoncée par M. Broussais). Comme dans la thèse que nous examinons, on repousse tout autre agent percevant, il faut bien que l'excitation se perçoive elle-même; mais d'après les théories de notre honorable adversaire, l'excitation est matérielle; concevez, si vous le pouvez, une portion de matière mue se percevant elle-même. »

L'erreur, dans un principe général, entraîne une infinité d'erreurs secondaires dans les conséquences qui en découlent. C'est ainsi que M. Broussais, rejetant les phénomènes de conscience, parce qu'il ne veut se confier qu'aux notions acquises par les sens, se trouve conduit à nier l'existence du principe spirituel, et à vouloir placer ans les modifications

de la matière cérébrale tous les phénomènes d'intelligence. C'est ainsi que la doctrine physiologique, brillante de vérités fécondes dans tout ce qui concerne l'irritabilité modifiée par les élémens excitateurs, appelée à la gloire de placer la médecine au rang des sciences exactes, n'a encore rempli qu'une partie de sa mission, faute d'avoir reconnu les élémens modificateurs de l'irritabilité, opposés aux excitans. Cependant, la part de M. Broussais est bien digne d'envie; car, s'il n'a pas conduit la science au point de perfection qu'elle doit atteindre, il l'a du moins placée sur la voie la plus sûre, en proclamant qu'il ne fallait chercher la maladie que dans les organes et leurs modificateurs. Ne serait-il pas inouï qu'un seul homme eût produit une doctrine parfaite et entièrement exempte d'erreur?

Le chapitre huitième, qui termine la première partie, est un moyen de transition que l'auteur se ménage pour aborder l'histoire et la description de la folie; il y examine le rôle que joue l'excitation dans la production des maladies. Ce chapitre est encore un développement de la doctrine physiologique; il contient des aperçus neufs et ingénieux et des vues profondes.

La seconde partie est divisée en neuf chapitres. Dans le premier sont exposées les diverses causes de la folie et sa définition. — La folie, dit M. Broussais, est la cessation prolongée du mode d'action du cerveau qui, dans l'état normal, est le régulateur de la conduite des hommes, et auquel tient cette faculté que l'on appelle la *raison*. Cette définition est la conséquence forcée du système qui matérialise l'intelligence. Nous lui substituerons cette autre définition : La folie est la suite d'un état anormal de l'appareil encéphalique, qui fait que l'âme ne recevant plus les impressions exactes que les corps composant le monde matériel exercent sur les organes sensitifs, et que le cerveau ne recevant plus l'action de l'âme sur lui, de la même manière que dans l'état sain, l'homme, pendant toute la durée de cette Modification de la vie du cerveau, éprouve des sensations inusitées, et est, par ce fait

même, privé de l'usage de son intelligence. Ainsi, la folie se déclare toutes les fois que nos sensations cessent d'être en rapport avec le mode d'existence des objets extérieurs.

Dans le second chapitre, M. Broussais traite de l'incubation de la folie. Il lui remarque deux formes, l'état aigu et l'état chronique. L'état aigu n'est autre chose qu'une irritation du cerveau, ou la suite d'une inflammation cérébrale aiguë; l'incubation chronique dépend d'un moindre degré d'irritabilité et d'énergie du système sanguin : elle peut durer des mois, et même des années. Dans le chapitre troisième, il décrit les caractères de la folie et principalement des monomanies, affections extrêmement communes, et qui doivent spécialement fixer l'attention des légistes. Dans le quatrième chapitre, il trace la description de la marche, de la durée, des complications et de la terminaison de la folie. Il consigne, dans le chapitre cinquième, les désordres organiques que l'on observe après la mort des personnes qui ont succombé pendant la durée de la folie. Les diverses théories admises sur la folie par les anciens et les modernes sont examinées dans le chapitre sixième. Nous trouvons, dans le septième, la théorie de la folie selon la doctrine physiologique, théorie qui se réduit en dernière analyse à une irritation de la substance nerveuse intra-crânienne consacrée aux opérations de l'intelligence. Enfin, les chapitres huit et neuf traitent du pronostic de la folie et de son traitement.

Nous nous contenterons d'indiquer sommairement les diverses questions traitées dans cette seconde division de l'ouvrage de M. Broussais, qui est moins importante que l'autre sous le rapport philosophique : les médecins y puiseront des notions justes et neuves sur les causes et le traitement de la folie. Cette seconde partie a pris rang parmi les ouvrages classiques, et nous la considérons comme devant avoir l'influence la plus heureuse sur le traitement d'une affection déplorable dans ses effets, puisqu'elle prive l'homme de sa raison, son plus noble attribut.

Après avoir lu et médité l'ouvrage de M. Broussais, les le-

çons imprimées de l'illustre traducteur de Platon (M. Cousin), et les observations de M. Massias, nous avons entrevu les vérités suivantes, qui résultent de l'alliance de leurs opinions. 1° L'homme est un être mixte, composé d'un principe spirituel intelligent, et d'un principe matériel. 2° Le principe matériel forme un ensemble d'organes destiné à mettre le principe immatériel en rapport avec le monde matériel. 3° Ces organes sont susceptibles de développement, d'éducation, de perfection; et c'est à mesure qu'ils se développent, qu'ils se perfectionnent, que l'âme peut juger plus exactement des propriétés des corps qui composent le monde matériel, qu'elle peut manifester son intelligence. 4° Le cerveau est l'instrument le plus immédiatement en rapport avec le principe spirituel; toutes les âmes étant également intelligentes, c'est au plus ou moins de perfection de l'organe cérébral qu'il faut attribuer le degré plus ou moins grand d'intelligence que l'homme manifeste pendant la vie. 5° Les sens peuvent seuls nous faire connaître la matière et ses propriétés; la conscience, réunie au témoignage des sens, nous conduit à la connaissance du principe immatériel; car il faut avoir la notion de la matière, avant de s'élever plus haut. 6° Si l'on prend pour guide la conscience seule, bientôt on sera conduit à ce système des brames qui regardent comme illusion tout ce qui compose le monde matériel; si, au contraire, on rejette le témoignage de la conscience pour n'admettre que celui des sens, on tombera dans l'erreur opposée. 7° Enfin, lorsqu'un désordre quelconque sera survenu dans les organes sensitifs, et que les sensations cesseront d'être en rapport avec le mode d'être des objets extérieurs, la folie, ou la perversion du rapport entre l'âme et le monde matériel surviendra.

Ch. de Rougemont.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Compte général de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année 1827, *présenté au roi par le garde des sceaux, ministre secrétaire d'état au département de la justice* (1).

Le nouveau garde des sceaux a suivi l'exemple que son prédécesseur lui avait donné; il a mis sous les yeux du roi le compte général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1827, et il a porté à cent-trente-huit le nombre des tableaux qui forment cet important ouvrage; c'est-à-dire qu'il a recueilli avec plus de soin encore les documens qui peuvent faire connaître l'état moral de la France, puisque le premier compte rendu ne contenait que soixante-treize tableaux, et le second cent sept. (2).

Nous allons extraire du Rapport au roi qui précède cette curieuse statistique les faits qui nous paraîtront les plus féconds en conséquences utiles et en résultats instructifs.

Les *Cours d'assises* du royaume ont prononcé, en 1827, sur 6,017 accusations, savoir : 5,287 contradictoirement, et 730 par contumace.

Le nombre des causes plaidées contradictoirement, en 1826, s'étant élevé à 5,301, et celui des accusés à 6,988, il y a eu, en 1827, 14 accusations et 59 accusés de moins; mais les arrêts par contumace présentent, au contraire, 219 accusations et 242 accusés de plus qu'en 1826.

Le rapport des accusés présens avec la population, qui était, en 1826, de 1 accusé sur 4,557, a été, pendant l'année suivante, de 1 sur 4,593.

Le département de la Creuse présente 1 accusé sur 28,104 habitans; celui de la Loire, 1 sur 11,741.— On trouve 1 accusé

(1) Paris, 1828; imprimerie royale. In-4°.

(2) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, pag. 360 et 734, les articles consacrés aux *comptes rendus* de 1825 et de 1826.

sur 1,457 habitans dans le département de la Corse; — 1 sur 1,501 dans le département de la Seine. — La proportion varie entre ces extrêmes dans les autres départemens.

Sur 100 accusés, 28 ont été poursuivis pour des crimes contre les personnes, et 72 pour des crimes contre les propriétés : c'est exactement le même rapport qu'en 1826.

Parmi les 6,929 accusés jugés contradictoirement, 2,693 ont été acquittés, et 4,236 condamnés, savoir :

A la peine de mort	109
Aux travaux forcés à perpétuité	317
A tems	1,062
A la réclusion	1,223
Au carcan	5
A la dégradation civique	6
A l'emprisonnement	1,446
Enfin, 68 accusés âgés de moins de seize ans ont été condamnés à rester détenus, pendant un certain nombre d'années, dans une maison de correction	68
Total	4,236 (1).

Sur les 109 condamnations capitales, 76 individus seulement

(1) *Condamnations prononcées dans les trois dernières années.* (Pour faire cette comparaison, il a été nécessaire de retrancher, dans le compte de 1825, les condamnations par contumace, qui étaient confondues avec les condamnations contradictoires.

	1825	1826	1827
Condamnés à mort	134	150	109
— aux travaux forcés à perpétuité	283	281	317
— à tems	1052	1139	1062
— à la réclusion	1160	1228	1223
— au carcan	6	5	5
— au bannissement	1	1	»
— à la dégradation civique	2	1	6
— à l'emprisonnement avec ou sans amende	1342	1487	1446
Accusés âgés de moins de 16 ans, condamnés à rester détenus dans une maison de correction	57	56	68
	4037	4348	4236

ont été exécutés; les autres ont dû à la clémence royale diverses commutations de peine.

Des 1,062 individus qui ont encouru la peine des travaux forcés à tems, 48 ont été condamnés au maximum, 486 au minimum de cette peine.

Le maximum de la peine de la réclusion a été prononcé contre 73 condamnés; le minimum contre 781.

La proportion des acquittemens a dépassé d'un centième celle de 1826. Sur 100 accusés dans tout le royaume, 39 ont été acquittés, et 61 condamnés, savoir : 39 à des peines infamantes, et 22 à des peines correctionnelles.

Cette proportion varie, comme à l'ordinaire, d'un département à un autre; mais il est à remarquer qu'elle est restée à peu près la même, depuis trois ans, dans chaque département et dans chaque ressort de cour royale.

Ainsi, dans le département de la Côte-d'Or, il y a eu, en 1825, 19 acquittés sur 100; en 1826, 24; en 1827, 23. — Dans le département de la Haute-Loire, il y en a eu, pendant les mêmes années, 58, 78 et 62; et dans le département des Hautes-Pyrénées, 52, 21, 80. — Dans le ressort de la cour royale de Rouen, 31, 30, 30; dans celui de Paris, 31, 37, 35. — A Caen, 34, 35, 36; — à Douai, 30, 32, 35; — à Lyon, 35, 38, 38; — à Rennes, 36, 31, 34; — à Agen, 40, 44, 52; — à Montpellier, 44, 50, 49; — à Poitiers, 42, 44, 51; — à Riom, 45, 41, 45; — à Toulouse, 43, 49, 49.

Dans les crimes contre les personnes, la proportion des acquittemens est de 50 sur 100; elle n'est que de 35 dans les crimes contre les propriétés.

Dans la première classe, les accusations de rébellion sont celles qui entraînent le plus d'acquittemens. Sur 100 accusés, 2 ont été condamnés à des peines infamantes, et 16 à des peines correctionnelles; 82 ont été acquittés.

Sur 100 accusés de coups et de blessures, 7 ont été condamnés à des peines infamantes, et 41 à des peines correctionnelles; 52 ont été acquittés.

Dans les crimes contre les propriétés, les accusations d'in-

cendie ont donné lieu à 82 acquittemens sur 100 accusés; celles de fausse monnaie, à 44.

Parmi les accusés qui, après avoir été condamnés par contumace, ont été repris et jugés contradictoirement (tableau LX), on trouve 55 acquittés sur 100.

Le nombre proportionnel des femmes traduites devant les cours d'assises est, comme en 1826, de 18 sur 100 accusés; il n'a pas plus varié dans les tribunaux de police correctionnelle, où il est encore de 21 sur 100. Plusieurs tableaux indiquent, comme l'année précédente, combien de femmes ont été condamnées, pour quels crimes ou délits, et à quelles peines.

Le nombre des accusés âgés de moins de seize ans, qui était de 124 en 1826, s'élève cette année à 136; mais le nombre des accusés de seize à vingt et un ans a diminué au contraire de 79.

Les accusés âgés de moins de trente ans forment les 51 centièmes du nombre total; en 1826, ils formaient les 53 centièmes.

Un nouveau tableau (LXIII) marque la nature et le nombre des crimes commis dans chaque mois de l'année. Il ne peut donner lieu, quant à présent, à aucune observation.

M. le garde des sceaux annonce qu'il a tâché de compléter, par huit nouveaux tableaux, les recherches commencées l'année 1826 sur les récidives.

Le nombre des accusés en récidive, qui était de 756, en 1826, s'est élevé en 1827 à 893 : 744 ont été condamnés à diverses peines; 149 ont été acquittés. Ainsi le terme moyen des acquittemens, pour les accusés qui ont déjà été repris de justice, est de 17 sur 100.

Sur les 893 accusés en récidive, 739 n'avaient subi qu'une seule peine quand ils ont été traduits de nouveau aux assises; 103 avaient déjà été condamnés deux fois; 36 trois fois; 12 quatre fois; 2 cinq fois; 1 seul avait encouru six condamnations, qui, à la vérité, étaient toutes correctionnelles. Il a été condamné, la septième fois, à la peine des travaux forcés à tems. (Tableau LXX.)

Plusieurs tableaux marquent la nature des peines qui avaient été infligées à ces individus. — 173 avaient été précédemment

condamnés aux travaux forcés; — 112 à la réclusion; — 397 à l'emprisonnement d'un an et plus; — 211 à l'emprisonnement de moins d'un an.

Ainsi le nombre des forçats libérés en récidive, qui était de 179 en 1826, n'est cette année que de 173; encore faudrait-il en retrancher 7 femmes qui, d'après la loi, ont subi leur peine dans des maisons de réclusion.

Le nombre des récidives parmi les individus libérés de la réclusion s'est au contraire élevé de 90 à 112.

Les renseignemens administratifs parvenus au ministère portent à 11,464 le nombre des *forçats libérés* qui existent en ce moment dans tout le royaume, et à 7,896 celui des condamnés libérés de la réclusion.

En comparant ces nombres avec ceux des récidives, on trouve pour les forçats libérés une récidive sur 66 individus; et pour ceux qui ont subi la réclusion, une récidive sur 70.

Cette proportion peut paraître encore bien forte : cependant il est consolant de penser que les 98 centièmes des condamnés les plus dangereux profitent du premier châtiment qui leur est infligé, et rentrent dans la société avec de meilleurs sentimens et des habitudes mieux réglées. Tel est le premier résultat des sages réformes qui ont commencé à s'introduire dans le régime des lieux de détention. De tous les systèmes qui ont été proposés, depuis quelque tems, pour diminuer le nombre des récidives, celui-ci est le seul dont l'efficacité ne puisse pas être contestée.

C'est parmi les individus qui ont déjà subi des condamnations pour vol qu'on rencontre le plus de récidives : il y en a 686 sur 893, ce qui est dans la proportion de 77 sur 100. (Tableaux LXXVI à LXXIX.)

On ne trouve, parmi les accusés en récidive, que 35 individus qui aient été précédemment condamnés pour vagabondage, et 122 (ou 13 sur 100) qui aient été précédemment condamnés pour des crimes ou délits contre les personnes, savoir :

Pour coups et blessures	70
Crimes et délits militaires	12
Outrages à des fonctionnaires publics	8
Crimes et délits politiques	6
Rébellion	4
Divers autres crimes et délits	22
	122

On a déjà fait remarquer que la proportion génerale des crimes contre les personnes, dans le nombre total des accusés de 1827, est de 28 sur 100; elle n'est que de 11 sur 100 parmi les accusés en récidive de la même année.

268 individus ont été accusés d'assassinat en 1827 : 10 d'entre eux avaient précédemment subi la peine des travaux forcés; 3 celle de la réclusion; 9 celle de l'emprisonnement : en tout, 22 ou 0,08.

Des 109 condamnés à mort, 5 avaient déjà subi la peine des travaux forcés ; 4 celle de la réclusion; 3 celle de l'emprisonnement.

Le crime de vol est celui que commettent le plus fréquemment les condamnés libérés. Parmi les accusés en récidive de 1827, 83 sur 100 ont été traduits aux assises pour ce crime, tandis que, dans le nombre total des accusés, la proportion des vols n'est que de 61 sur 100.

639 accusés en récidive ont été poursuivis de nouveau pour des faits de la même nature que ceux qui avaient motivé leur première condamnation, savoir :

Pour viol ou attentat à la pudeur	1
Infanticide, changé, comme il arrive souvent, en simple délit d'homicide par imprudence	1
Coups et blessures	16
Pour association de malfaiteurs	1
Banqueroute frauduleuse	1
Faux	5
Fausse monnaie	1
Vol	613
Total	639

Ainsi, tous les faits conduisent à cette conséquence, que le penchant au vol est celui qui se corrige le moins.

Dans chaque classe d'accusés en récidive, la recherche de l'intervalle de tems qui s'est écoulé entre la première libération et les nouveaux crimes commis, donne le résultat suivant : sur 173 forçats libérés jugés en 1827, 10 ont récidivé pendant qu'ils subissaient leur peine; 42 dans la première année de leur libération; 29 dans la deuxième; 27 dans la troisième; 14 dans la quatrième; 9 dans la cinquième; et 42, après cet intervalle de cinq ans, lorsque nos lois leur permettaient d'aspirer à une réhabilitation solennelle, en récompense d'une bonne conduite soutenue.

La plupart des condamnés qui subissent leurs peines dans les maisons centrales de détention n'en sortent qu'avec des ressources suffisantes pour pourvoir à leurs premiers besoins. Cependant ils ne paraissent pas moins prompts que les forçats libérés à reprendre leurs criminelles habitudes. La proportion des condamnés qui ont commis de nouveaux crimes, dès la première année de leur libération, est de 24 sur 100 pour les travaux forcés; de 23 pour la réclusion; de 30 pour l'emprisonnement d'un an et plus, et de 31 pour l'emprisonnement de moins d'un an.

Les recherches sur les récidives sont terminées par un tableau (le LXXX) qui marque l'âge des condamnés libérés à l'époque de leur premier crime, et à l'époque du dernier. On voit avec peine que 238 de ces malheureux (37 sur 100) avaient encouru leur première condamnation avant l'âge de vingt et un ans. Il serait à désirer que des prisons particulières pussent être établies pour des condamnés de cet âge, conformément aux intentions manifestées dans l'ordonnance du 9 septembre 1814.

29 tableaux (LXXXII à CXI) embrassent tout ce qui concerne les jugemens rendus par les *tribunaux correctionnels* du royaume. Ces tribunaux ont rendu, en 1827, 115,488 jugemens, où figuraient 171,146 prévenus. Ainsi il y a eu 7,098 affaires, et 11,406 prévenus de plus qu'en 1826; mais cette augmentation

porte principalement sur les délits forestiers. Le nombre des jugemens rendus en cette matière dépasse de 6,413 le total de 1826; et celui des prévenus, de 11,540.

Sur les 171,146 prévenus qui ont été traduits en police correctionnelle, 25,980 ont été acquittés, et 145,166 condamnés, savoir :

A l'emprisonnement d'un an et plus...	6,180	27,156
——————— de moins d'un an.	20,976	
A l'amende seulement.....		117,999
Capitaines de navire interdits de toût commandement.....		11
TOTAL.....		145,166

On a conservé la grande division des condamnés à un an et plus d'emprisonnement, et des condamnés à moins d'un an, parce qu'elle est fondée sur les dispositions de l'ordonnance du 2 avril 1817, relative à l'organisation des maisons centrales de détention. Mais on a marqué avec plus de détails, dans un nouveau tableau, la durée de l'emprisonnement pour les condamnés de chaque âge et de chaque sexe (tableau LXXXV).

Les tableaux CVIII, CIX et CX marquent la nature et le nombre des *délits de la presse et de la librairie* qui ont été jugés à Paris et dans les départemens. Sur 191 prévenus, impliqués dans 138 procès, 96 ont été acquittés et 95 condamnés, savoir : 50 à l'amende seulement, 45 à l'emprisonnement et à l'amende.

Après ces détails sur les jugemens correctionnels, M. le garde des sceaux a marqué le nombre et les résultats des appels. Sur les 115,488 *jugemens correctionnels*, 5,548 ont été attaqués par la voie de l'appel; c'est la même proportion que l'année précédente, un peu moins d'un vingtième; 2,952 ont été confirmés, et 2,596 ont été infirmés ou modifiés.

7,743 prévenus étaient intéressés dans ces appels Les *cours* et les *tribunaux d'appel* ont confirmé la condamnation de 1,542, et l'acquittement de 2,654. 1,025 prévenus, condamnés en première instance, ont été acquittés en appel; 857 acquittés

ont été condamnés. La peine prononcée par les premiers juges a été aggravée à l'égard de 547, et diminuée en faveur de 1,047.

La troisième partie, relative aux *jugemens de simple police* (tableau CXII et suiv.), présente 11,718 affaires et 18,006 inculpés de moins qu'en 1826. Elle n'avait été composée jusqu'ici que d'un seul tableau; on en a ajouté quatre indiquant pour chaque département le nombre de quelques contraventions aux lois sur l'observation des dimanches et fêtes, sur les poids et mesures, les injures verbales, les bruits et tapages injurieux et nocturnes.

La quatrième partie comprend 19 tableaux. Afin d'y réunir tout ce qui concerne l'instruction criminelle, on a transporté des tableaux qui se trouvaient classés dans la première partie, et ajouté plusieurs autres. Elle embrasse maintenant, dans cinq paragraphes distincts, les affaires terminées par les chambres du conseil et les chambres d'accusation, les morts accidentelles, les suicides et les duels qui ont excité l'attention du ministère public; la durée des procédures dans les divers tribunaux de répression; le nombre des fonctionnaires inculpés à raison de leurs fonctions, et qui n'ont pu être poursuivis qu'en vertu d'une autorisation spéciale; le nombre des jurés qui n'ont pas comparu devant les cours d'assises; la durée des sessions de ces cours; le nombre des témoins qu'elles ont entendus; les résultats comparés de l'instruction écrite et de l'instruction orale dans les affaires criminelles, et les autres incidens de la procédure et du jugement devant les cours d'assises; enfin les arrêts de la cour de cassation en matière criminelle, correctionnelle et de police.

Nous allons rappeler les principaux faits qui sont classés dans ces tableaux.

Les *chambres du conseil des tribunaux de première instance* ont déchargé des poursuites 16,888 inculpés, parmi lesquels 7,540 avaient été arrêtés pendant l'instruction.

Les *chambres d'accusation* en ont déchargé 1,385, dont 903 étaient détenus.

Les *chambres du conseil* ont rendu en tout 39,014 ordonnances. Ce nombre excède de 2,315 celui de 1826; et cependant l'instruction a été encore plus rapide que précédemment. Car, en 1826, 82 ordonnances sur 100 avaient été rendues dans les trois premiers mois du crime ou du délit; et en 1827, la proportion a été de 84 sur 100.

Le nombre moyen des accusations jugées par les cours d'assises dans les six premiers mois du crime est, comme l'année dernière, de 64 sur 100. Dans le ressort de la cour royale d'Orléans, 80 sur 100 ont été jugées dans le même delai; à Nancy et à Rennes, 78; à Amiens, 77; à Colmar, Aix, Metz et Angers, 76, 75, 71. Dans d'autres ressorts, il n'en a été jugé que 46, 45, 42, 39 et même 22.

Le zèle et l'activité des tribunaux correctionnels ont suivi l'accroissement du nombre des affaires. En 1826, 90 causes sur 100 avaient été jugées dans les trois premiers mois du délit. Il en a été jugé cette année 91 dans le même délai.

Les cours et les tribunaux d'appel ont aussi expédié leurs affaires avec un peu plus de célérité que l'année précédente.

Dans le ressort de la cour royale de Rennes, sur 100 appels 93 ont été jugés dans les deux premiers mois; à Douai, 99; à Bordeaux, 88; à Poitiers, 83; à Caen, 82. Dans d'autres ressorts on n'en trouve que 49, 48, 43, 32, 27.

Un nouveau tableau (le cxxv^{e}) compare le résultat des poursuites correctionnelles intentées par le ministère public, les administrations publiques et les parties civiles.

Dans les poursuites intentées par le ministère public, la proportion des acquittemens a été de 27 sur 100 : elle a été de 48 sur 100 dans les procès qui ont été suivis par les parties civiles.

Quant aux administrations publiques, qui poursuivent le plus souvent sur des procès verbaux faisant pleine foi en justice, elles doivent naturellement obtenir un plus grand nombre de condamnations.

97 fonctionnaires publics ont été impliqués, en 1827, dans 77 procès criminels ou correctionnels, relatifs à leurs fonc-

tions. L'autorisation de poursuivre a été accordée à l'égard de 45, par les chefs des administrations auxquelles ils appartenaient; et à l'égard de 24, par le roi, sur l'avis du conseil d'état; elle a été refusée à l'égard de 28. Sur les 69 dont la mise en jugement a été autorisée, 20 ont été renvoyés des poursuites par la chambre du conseil ou la chambre d'accusation; 18 ont été acquittés, 1 par un tribunal correctionnel, 17 par des cours d'assises; 24 ont été condamnés, savoir : 6 à des peines infamantes, et 18 à des peines correctionnelles; 7 n'étaient pas encore jugés au moment de la rédaction du compte rendu. (Tableau CXXVI.)

Le nombre des jurés défaillans a été à peu près le même qu'en 1826. (Tableaux CXXVII et CXXVIII.)

L'expédition des affaires criminelles a rendu nécessaires, en 1827, dans toute la France, 377 sessions de cours d'assises, qui ont duré ensemble 3,958 jours; 47,993 témoins y ont été entendus. Sur les 5,287 accusations portées devant les cours d'assises, 1,959 ont été accueillies entièrement; les autres n'ont été accueillies qu'en partie; 1,148 ont été modifiées de manière à ne laisser aux faits reconnus constans que le caractère de simples délits.

La cour d'assises où il y a eu le moins d'accusations rejetées ou modifiées est celle de la Côte-d'Or. La cour d'assises des Hautes-Pyrénées est celle où il y en a eu le plus. Sur 23 accusations, une seule a été accueillie entièrement; 5 l'ont été en partie; 17 ont été rejetées. Dans 373 affaires, sur 5,287, les cours d'assises ont été appelées à délibérer sur des déclarations du jury rendues à la simple majorité de 7 contre 5. Elles se sont réunies à la majorité dans 311 affaires; à la minorité, dans 62.

D'après les mêmes tableaux, les cours d'assises ont appliqué en faveur de 237 individus déclarés coupables, la loi du 25 juin 1824, qui permet de modifier les peines encourues. Elles ont été réduites à des peines infamantes d'un degré inférieur à l'égard de 67 individus; à des peines correctionnelles, à l'égard de 170. Les tableaux font connaître dans quels dépar-

temens et pour quels crimes ces décisions ont été rendues. (Tableaux cxxx et cxxxi.)

Les cinq derniers tableaux marquent le nombre des arrêts et des jugemens cassés en matière criminelle, correctionnelle et de simple police. Sur 6,017 arrêts contradictoires ou par contumace rendus par les cours d'assises, 1,226 ont été déférés à la cour de cassation, qui a statué sur tous les pourvois. 79 seulement ont été cassés dans leurs dispositions principales ou accessoires, avec ou sans renvoi devant une autre cour d'assises et devant un autre jury.

Les jugemens correctionnels sont plus rarement attaqués par cette voie. La cour n'a statué, en 1827, que sur 370 pourvois; elle a cassé 110 arrêts ou jugemens.

En matière de simple police, 59 jugemens ont été cassés sur 88 qui avaient été attaqués.

Nous devons joindre comme appendice aux calculs rapportés dans cet article les détails suivans sur l'instruction des individus détenus en ce moment dans les prisons.

Il résulte du recensement que le garde des sceaux a fait faire dernièrement de la population des maisons centrales de détention, en y comprenant quelques grandes prisons soumises au même régime, que cette population s'élevait à 18,890 condamnés, savoir, 13,388 hommes et 5,502 femmes.

Sur ce nombre total de 18,890 condamnés des deux sexes, 6,172 seulement ont été désignés comme sachant lire; les autres n'ont reçu aucune espèce d'instruction. Ainsi, la proportion générale de ceux qui savent lire est de 33 sur 100; mais elle varie d'une manière remarquable dans les diverses prisons. Elle s'élève jusqu'à 59, 57 et 51 sur 100 dans les prisons de Melun, Poissy et Bicêtre, qui sont particulièrement destinées aux condamnés de Paris et des départemens voisins. Elle est également de 59 à Ensisheim, où sont détenus les hommes condamnés dans les deux départemens du Rhin. Elle est de 43 à Gaillon, département de l'Eure. Elle n'est pas de 16 sur 100 dans la vaste prison de Loos, département du Nord; et elle descend jusqu'à 12 dans celle de Riom.

Dans les prisons de Clermont (Oise) et Saint-Lazare à Paris, qui sont destinées aux femmes condamnées du département de la Seine et des départemens voisins, la proportion de celles qui savent lire est de 45 sur 100. Elle n'est que 19 et 18 dans les maisons centrales de Montpellier et de Cadillac, département de la Gironde, qui ne renferment également que des femmes (1).

Ainsi, le résultat définitif de ces recherches sur l'instruction des prisonniers, aboutit à prouver que sur 100, il y en a 67 qui ne savent ni lire, ni écrire. Quelle plus forte preuve que l'ignorance est, comme l'oisiveté, la mère de tous les vices?

L'important travail dont nous venons de rendre compte fait le plus grand honneur à l'administration qui en réunit les matériaux et à M. Guerry de Champneuf, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, à qui l'exécution en a été confiée. Cette statistique officielle laisse bien loin derrière elle les documens analogues qui se publient annuellement dans différens autres États, et l'on peut dire qu'un semblable ouvrage, s'il se continue, comme on doit l'espérer, ouvrira un vaste champ aux méditations des esprits sérieux et éclairés.

A. Taillandier.

Histoire des Gaulois, depuis les tems les plus reculés jusqu'a l'entière soumission de la Gaule a la domination romaine, par *Amédée* Thierry (2).

Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer quelle haute opinion nous avons conçue des talens de M. *Augustin* Thierry, auquel nous devons l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands;* et le nom de son frère, auteur de l'ouvrage

---

(1) *Moniteur* du 21 novembre 1828.

(2) Paris, 1828; Sautelet et compagnie. 3 vol. in-8° de lxxvi-408, 414 et 515 pages; prix, 21 fr.

que nous annonçons, nous a préparés à une solidarité de succès, puisque nous savons combien ils sont accoutumés à étudier, à penser, à sentir ensemble. Cependant, nous l'avouons, ce n'est pas sans quelque doute sur la réussite, que nous avons commencé la lecture de l'histoire des Gaulois; nous ne savions point prévoir quel intérêt ou quelle instruction nous pouvions attendre de l'histoire d'un peuple conquis, et presque anéanti depuis dix-huit cents ans; d'un peuple qui, durant sa longue existence s'était toujours conservé barbare, qui n'avait jamais rien fait pour l'avancement de l'espèce humaine, et qui, indifférent sur le jugement de la postérité, ne nous a pas laissé une seule histoire, une seule chronique, un seul poëme, une seule inscription, dans lesquels nous puissions l'entendre parler lui-même et exprimer les sentimens qui lui étaient propres. Les ravages des barbares, les maux qu'ils infligent et ceux qu'ils souffrent, nous semblaient former un tableau propre seulement à nous révolter ou à nous dégrader; nous croyions qu'il nous ferait péniblement sentir combien peu l'homme non civilisé est au dessus de la brute, et qu'il n'exciterait en nous guère plus de sympathie que s'il nous représentait les combats des loups dans les montagnes, ou leurs invasions dans la plaine où l'hiver les force à descendre.

Aussi, la première impression qu'a excitée en nous la lecture de l'histoire des Gaulois, c'est le désir de rendre hommage au talent créateur qui, après avoir recueilli tant de faits épars et confus, a su en faire un bel ensemble. Il a rendu la vie en quelque sorte à un peuple presque oublié, pour le faire agir devant nous, et pour nous initier dans ses passions et ses douleurs. L'histoire des Gaulois, loin de nous faire sentir le vide de nos connaissances et la pénurie des documens anciens, satisfait pleinement notre curiosité; elle nous instruit et elle nous émeut; elle explique pour nous plusieurs des plus grandes révolutions de notre Europe; elle nous attache enfin à des hommes, en nous faisant sentir que ces Gaulois qui peut-être sont les ancêtres de plusieurs d'entre nous, malgré toute la différence des lois, des mœurs, de la religion, des lumières,

sont des êtres de notre espèce, qui aimaient, qui espéraient, qui souffraient comme nous.

Le plus souvent, les journalistes s'attribuent le droit de traduire devant leur tribunal les ouvrages dont ils doivent rendre compte; d'opposer les idées qu'ils ont conçues d'avance à celles qu'ils trouvent dans de nouveaux livres, de relever comme des erreurs ce qui s'écarte de leurs opinions, et de prononcer leur sentence sur les sujets qui ont coûté à l'auteur les plus longues méditations. Nous n'élèverons point si haut nos prétentions; nous sommes disposés à croire que l'auteur sait beaucoup mieux que nous ce qui a fait l'objet de ses études spéciales. Si nous différions d'opinion avec lui, si nous nous croyions appelés à le combattre, nous nous sentirions en même tems obligés de remonter à toutes les sources où il a puisé, de nous placer au moins à son niveau, et de discuter une question compliquée avec autant de soin qu'il en a mis à l'établir. De même nous repoussons la tâche toujours ingrate de comparer l'ouvrage de M. Thierry, avec un autre ouvrage sous le même titre, et de même étendue, publié il y a environ vingt-cinq ans par un auteur vivant (1). Nous ne nous croyons point de droit pour être juges : il nous suffit de nous présenter devant le public comme rapporteurs. Peut-être même, en nous bornant à exposer le plan de l'ouvrage de M. Thierry, l'enchaînement des faits qu'il rapporte, et des idées nouvelles qu'il renferme, serons-nous plus utiles à nos lecteurs.

En remontant dans la plus haute antiquité, quinze ou seize cents ans avant Jésus-Christ, et aussi loin que la lueur incertaine répandue par quelques écrivains grecs ou romains peut nous conduire, nous trouvons la Gaule, habitée par le peuple qui lui a donné son nom, et que M. Thierry désigne par le nom de *Galls;* peuple pasteur, qui ne connaissait point encore l'usage des métaux, qui souvent teignait ou tatouait son corps

---

(1) *Histoire des Gaulois depuis leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs*, par J. Picot. 3 vol. in-8°; Genève, an XII.

au lieu de le revêtir d'habillemens, qui s'armait de pieux aiguisés ou enflammés, et de haches de pierre, et qui avec ces armes grossières s'était cependant rendu redoutable à ses voisins. La race espagnole, ou des Ibères, occupait cependant un angle de la Gaule, l'Aquitaine, pays circonscrit par la Garonne, les Pyrénées et l'Océan. Des guerres dont il ne reste point de souvenirs, entre les Gaulois et les Ibères, avaient tour à tour refoulé ces deux peuples l'un sur l'autre. Tandis que les Ibères occupaient l'Aquitaine, les invasions des Galls dans l'Espagne occidentale les avaient rendus maîtres de deux provinces dont les habitans conservèrent leur nom, leurs mœurs, du moins en partie, et leur langage; c'étaient les Celtibères et les Galliciens. Mais de même que les Galls s'étendaient au couchant en Espagne, les Ibères débordaient au levant dans la Gaule. On peut suivre la marche de deux colonies espagnoles qui franchirent les Pyrénées orientales; les Sicanes, qui, après avoir traversé la Gaule méridionale, s'établirent en Italie, et les Ligures, qui occupèrent toute la côte de la Méditerranée, des Pyrénées jusqu'aux bouches de l'Arno.

D'autres guerres, que notre historien place entre l'an 1400 et l'an 1000 avant Jésus-Christ, introduisirent les Galls en Italie. Une horde nombreuse, composée d'hommes, de femmes et d'enfans de toute tribu, s'organisa sous le nom collectif d'Ambra (les vaillans ou les nobles), franchit les Alpes, vers l'an 1364 avant notre ère, et se précipita sur l'Italie. Elle chassa devant elle les Sicules qui se réfugièrent dans la grande île à laquelle ils donnèrent leur nom; cette horde, connue dans l'histoire sous le nom d'Ombres, occupa toute l'Italie supérieure jusqu'aux Apennins. A leur tour, les Ombres y furent attaqués, entre l'an 1000 et l'an 600, par les Rasènes ou Étrusques, qui sortaient de la Grèce septentrionale. Ceux-ci qui étaient doués d'une civilisation bien plus avancée reconquirent successivement la plus grande partie du pays où les Ombres s'étaient établis; ils subjuguèrent les uns, ils refoulèrent les autres dans les montagnes, où une petite province conserve encore leur nom. Dans toute cette première période de l'histoire de la race

gauloise, les Galls, absolument barbares, n'entrèrent point en contact avec les peuples civilisés, à la réserve cependant des Phéniciens, dont les hardis navigateurs fréquentaient déjà pour leur commerce les rives de la Méditerranée, des deux côtés de la bouche du Rhône, et y avaient établi quelques comptoirs.

Une nouvelle période commence au VIIe siècle avant notre ère, avec l'invasion des Kimris ou Cimmériens, qui vinrent partager la Gaule et tous les pays où les Galls avaient jusqu'alors dominé. M. Thierry regarde les Kimris comme une autre branche de la grande famille gallique, qui avait été séparée des Galls à une époque et par des circonstances qui nous sont inconnues : la langue des Kimris, qui s'est conservée entre autres dans le pays de Galles, n'est pour lui qu'un second dialecte de la langue des Galls ou Gaels, qui s'est conservée dans la Haute-Écosse. Les Kimris, à la plus ancienne époque où l'histoire nous les montre, habitaient les bords du Palus-Méotide et du Pont-Euxin, ainsi que toute la vallée du Danube. Plus sauvages encore que les Galls, ils n'avaient pour habitation que des chariots, pour plaisirs que la guerre et le pillage. Une invasion des Scythes dans leur terre natale les fit refluer sur l'Europe. Ils passèrent le Rhin sous les ordres de Hu, ou Hésus le puissant, chef de guerre, prêtre et législateur; ils se jetèrent sur la Gaule occidentale, et ils la conquirent tout entière, depuis le pied des montagnes jusqu'à la mer, et depuis le Rhin jusqu'à la Garonne; tandis qu'ils forcèrent les Galls à se retirer dans toute la partie montueuse et orientale de la Gaule, depuis les Vosges jusqu'aux monts Arvernes.

Jusqu'ici notre historien n'a guère été dirigé dans ses conjectures, que par des traditions bien vagues, et des étymologies déduites des deux langues kimrique et gaëlique, qu'il paraît avoir étudiées avec beaucoup de soin. Mais vers le même tems, ou entre l'an 600 et l'an 587, avant Jésus-Christ, la fondation de la colonie de Massalie ou Marseille par les Phocéens fait jaillir pour la première fois sur la Gaule la lumière des histoires grecques, et M. Thierry en profite avec habileté pour rendre de la vie et un mouvement dramatique à un récit qui

n'avait eu jusqu'alors pour objet que les races, non les individus.

La conquête de la Gaule occidentale par les Kimris causa bientôt un échange de demeures entre ces deux branches de la même famille. Les Galls se trouvaient trop pressés dans la région montueuse où ils avaient été repoussés; aussi envoyèrent-ils au-dehors deux armées, ou deux colonnes militaires. Sigovèse conduisit la première de ces hordes formées de guerriers, de femmes et d'enfans; il sortit de la Gaule par la forêt Hercynienne, et il s'établit sur la rive droite du Danube et dans les Alpes illyriennes. Bellovèse conduisit la seconde, et il s'empara de l'Italie transpadane. Une horde de Kimris, suivant son exemple et la route qu'il s'était frayée, s'établit dans l'Italie cispadane.

Ainsi, l'Europe se trouvait à cette époque en grande partie aux mains des Gaulois; mais chaque contrée était partagée entre les Kimris et les Galls, qui, après une lutte acharnée, avaient paru se reconnaître pour issus d'une même souche, et étaient demeurés plutôt rivaux qu'ennemis. Les Kimris habitaient tout le midi de l'île qu'ils avaient nommée Prydain ou Bretagne, et que les Galls, retirés au nord, appelaient et appellent encore Albannach, Albion. Les Kimris habitaient tout l'occident de la Gaule; les Galls, tout l'orient: les Kimris, tout le midi du Pô en Italie; les Galls, tout le nord: les Kimris, tout le nord du Danube en Allemagne; les Galls, tout le midi. Enfin, les Galls occupaient encore une grande partie de l'occident de l'Espagne; M. Thierry n'y place pas de Kimris.

Notre auteur entreprend de nous faire connaître l'histoire de ces différentes branches de la race Gauloise jusqu'à leur destruction ou leur asservissement. Comme le contact avec les races civilisées, les seules qui gardent le souvenir des tems passés, est l'unique moyen de répandre quelque lueur sur elles, il ne les introduit sur la scène qu'à mesure qu'elles s'approchent des Grecs ou des Romains, et la première partie de son ouvrage est destinée à suivre les Gaulois en dehors de la Gaule. Les premiers qui fixent son attention sont les Gaulois

de l'Italie, que les Romains distinguaient par le nom de Gaulois cisalpins. Ceux-ci, de l'an 587 à l'an 391, avaient fait reculer la civilisation devant eux dans toute l'Italie supérieure. Ils y avaient détruit toutes les villes, à la réserve de cinq; ils avaient en même tems ruiné une grande partie de l'Italie inférieure par leur brigandage, car, presque chaque année des expéditions parties de la Cisalpine allaient piller les peuples du midi. Enfin, en 391, ils rencontrèrent les Romains en Étrurie, devant Clusium. Ce fut alors que commença cette première guerre gauloise qui mit Rome à deux doigts de sa perte; le *Brenn*, ou roi de guerre des Gaulois, dont les Romains ont pris le titre pour un nom propre, *Brennus*, entra sans résistance dans Rome, après avoir défait les Romains à Allia. Le Capitole seul se défendit; Manlius le sauva d'une surprise, ce qui n'empêcha point les assiégés de payer une humiliante rançon, et Furius Camillus, qu'ils avaient nommé dictateur, ne les en sauva point, encore qu'il remportât plusieurs avantages sur les Gaulois dans leur retraite. M. Thierry, sans autre guide que les historiens des Romains, sait donner de la nouveauté au récit de cette guerre; parce qu'il se place toujours dans le camp des Gaulois, qu'il ramène l'intérêt sur eux, et qu'avec une partialité qui n'est pas sans reproche, et qui domine dans tout son ouvrage, il relève et met au grand jour les actes de cruauté et de perfidie de la race civilisée, tandis qu'il passe légèrement sur ceux de la race barbare, en confessant seulement qu'on ne pouvait attendre d'elle autre chose. Les guerres des Romains contre les Gaulois cisalpins, de 389 à 283, sont traitées par lui dans le même esprit. En lisant son récit, on est frappé sans doute de la bravoure et de l'habileté guerrière que déploient les Gaulois; mais je le suis davantage encore, je l'avoue, du danger qu'aurait couru la race humaine s'ils avaient triomphé. Sans nier les vices et les crimes des Romains, il faut aussi reconnaître que d'eux seuls on pouvait attendre les progrès de la perfectibilité, tandis que chaque victoire des Gaulois faisait rétrograder le monde vers la barbarie, la souffrance et l'esclavage.

Dans la première moitié du IVe siècle, la Gaule proprement dite fut exposée à une nouvelle révolution, dont aucun détail ne nous est connu ; la confédération des Belgs, ou Belges, « l'une des trois grandes confédérations Kimriques d'outre Rhin, qui avoisinait de plus près ce pays, franchit tout à coup ce fleuve et envahit la Gaule septentrionale jusqu'à la chaîne des Vosges à l'est, et au midi jusqu'au cours de la Marne et de la Seine. La résistance des Galls et des Kimris, enfans de la première conquête, ne permit pas aux nouveaux venus de dépasser ces barrières. Deux de leurs tribus seulement, les Arécomiques et les Tectosages parvinrent à se faire jour; et après avoir traversé le territoire Gaulois dans toute sa longueur, s'emparèrent d'une partie du pays situé entre le Rhône et les Pyrénées orientales, et formèrent une nation unique qui continua de porter le nom de Belg, que ses voisins les Galls et Ibères prononçaient Bolg, Volg et Volk. » (T. I, p. 130.)

Cette révolution dans la Gaule en fit sortir, l'année 281, par la forêt Hercynie une nouvelle horde de Gaulois qui suivirent dans la vallée du Danube la même route que Sigovèse avait suivie 321 ans auparavant. Ils parvinrent jusqu'aux bouches de ce fleuve. Quoiqu'ils fussent de la race des Kimris, ils s'allièrent sans difficulté avec les Galls qu'ils trouvèrent établis dans les mêmes contrées. Ceux-ci avaient commencé à faire marchandise de leur valeur, et à se mettre à la solde de tous les rois successeurs d'Alexandre qui voulaient les employer dans leurs guerres, en Grèce ou en Asie. Familiarisés avec ces contrées, ils proposèrent aux Kimris qui arrivaient au milieu d'eux de s'associer pour les piller. Un roi de guerre, ou Brenn, fut nommé pour commander les deux nations armées qui fondirent en même tems sur la Macédoine et la Grèce. De 281 à 275, les Gaulois dévastèrent ces deux contrées avec un degré de fureur que les barbares ont manifesté plus d'une fois en attaquant la civilisation : ils semblent dans leur jalousie vouloir détruire en même tems tous ses bienfaits et toute la race qui en peut conserver le souvenir. Les Gaulois furent bien près d'effacer de la terre, dans cette invasion, la race

grecque; comme, 110 ans auparavant ils avaient été près d'anéantir la race italique. Heureusement pour les progrès du genre humain qu'ils auraient arrêtés, ils furent frappés d'une terreur superstitieuse, en 275, au siége de Delphes; leur retraite fut désastreuse, leur Brenn se tua, une grande partie de leur horde périt; d'autres regagnèrent leurs forets et s'éloignèrent de ces contrées. Pausanias est le meilleur des guides que suit M. Thierry dans ce récit, auquel il a su donner un haut intérêt.

Une partie cependant de la horde gauloise qui avait envahi la Grèce demeura maîtresse de la Chersonèse Tracique et de Lysimachie : elle étendit bientôt ses ravages sur toute la côte depuis l'Hellespont jusqu'à Bysance ; elle se rendit si redoutable et si à charge à ses voisins, que le roi de Macédoine consentit à la transporter de l'autre côté de l'Hellespont, pour s'en débarrasser et la rejeter sur ses ennemis. Ce fut le commencement de la conquête, ou de la dévastation de l'Asie mineure par les Gaulois : elle dura de 278 à 241 avant J. C. Les peuples riches, voluptueux et efféminés de l'Asie furent abandonnés aux brigandages de hordes sanguinaires qui, sans provocation, sans motifs de haine, abusaient de la supériorité de leur force et de leur valeur pour les piller et les égorger. Attale, roi de Pergame, réussit enfin à les rejeter dans la haute Phrygie, qui prit d'eux le nom de Galatie. Leur mélange avec le peuple conquis leur fit donner le nom de Gallo-Grecs, aussi bien que celui de Galates, sous lesquels ils maintinrent leur indépendance, de l'an 241 jusqu'à l'an 63 avant J. C.

M. Thierry, après nous avoir tracé le tableau des exploits et des ravages de cette horde gauloise en Asie, nous ramène à la suite des flots d'aventuriers sortis de la Gaule, qui, avides de guerres, d'émotions fortes et de pillages, et ne trouvant point assez de combats au service de leur patrie, allaient vendre leur valeur et leur sang à toutes les nations qui avaient de l'argent et des querelles. Il nous montre les Gaulois à la solde de Pyrrhus, et les vrais auteurs de ses victoires; les Gaulois à la solde de Carthage, et remplissant la Sicile et

l'Afrique du bruit de leurs exploits; les Gaulois cisalpins défaits dans l'Insubrie par les Romains; les Gaulois transalpins engagés par Annibal à venger leurs frères. Il réclame en effet pour la Gaule les victoires de ce grand général, et il nous représente, avec ce talent qu'il partage avec son frère, ce talent qui rend la vie aux âges passés, qui fait voir les événemens et fait sentir les passions des peuples, tout le tableau de la seconde guerre punique, depuis l'an 218 à l'an 202, et jusqu'à la destruction de toutes les armées gauloises que les Transalpins et les Cisalpins avaient alternativement fournies à Annibal. Cette alliance des Gaulois avec les ennemis les plus acharnés de Rome détermina les Romains à poursuivre à leur tour les Gaulois partout où ils les trouvaient établis hors de la Gaule. Les deux derniers chapitres du premier volume de cette histoire sont consacrés à raconter, l'un la conquête de la Gaule cisalpine par les Romains, de 201 à 170; l'autre la décadence de la Gallo-Grèce, ou Gaule asiatique, dans sa lutte contre le même peuple, de l'an 191 à l'an 63.

Le second volume et la seconde partie nous ramènent dans la Gaule proprement dite, pour nous faire assister à sa sanglante lutte avec les Romains, jusqu'à l'époque où elle fut subjuguée. Le premier chapitre de cette partie, le plus long et l'un des plus importans de tout l'ouvrage, est destiné à nous faire comprendre la situation de la Gaule transalpine pendant les second et premier siècles avant notre ère. Après nous avoir exposé sa situation géographique, telle que l'avaient décrite les anciens, il nous fait connaître les trois familles humaines qui se partagèrent ses richesses et son beau territoire; savoir: 1° la famille ibérienne, divisée en deux branches, les Aquitains et les Ligures; 2° la famille gauloise, proprement dite, comprenant la race gallique et la race kimrique, partagée elle-même en deux branches, les kimris de la première invasion, mélangés en grande partie avec les Galls, et qu'on pourrait appeler Gallo-Kimris, et les Kimris de la seconde invasion, ou Belges; 3° la famille grecque ionienne, composée des Massaliotes et de leurs colonies. Le caractère de ces trois familles

humaines était très-différent. « L'Aquitain était brave; mais rusé (1). Un esprit vif et intelligent le rendait très-habile à saisir et à imiter la tactique de son ennemi (2). L'habitude d'exploiter les mines lui donnait une adresse remarquable dans tous les travaux souterrains applicables à la défense ou à l'attaque des places (3). L'infanterie aquitanique était renommée pour sa légèreté (4). »... Le Ligure avait conservé moins purement que l'Aquitain le type original. « Il était de petite taille et d'une complexion sèche mais nerveuse (5), sobre, économe, dur au travail (6); il gâtait ces vertus par des vices qui lui donnèrent chez les anciens une célébrité malheureuse. Il passait pour fourbe, perfide, intéressé (7). Dans la contrée voisine de Massalie, où l'influence de la civilisation grecque s'était fait sentir immédiatement, les Ligures cultivaient l'olivier, la vigne et les céréales, soit pour eux, soit pour le compte des marchands massaliotes. Plus loin, dans la montagne, ils vivaient de chasse, ou venaient dans la plaine se louer comme ouvriers aux propriétaires de cultures (8). Sur la côte ils faisaient la pêche ou la piraterie. Dès que la tempête commençait à troubler la mer, on voyait ces hardis corsaires mettre à flot leurs fragiles barques ou leurs larges radeaux soutenus sur des outres, et aller assaillir les vaisseaux étrangers surpris par le gros tems loin des ports; ils revenaient ensuite déposer leur

---

(1) Callidum genus. Flor., l. III, c. 10. Cæs. *bell. Gall.*, l. III.

(2) Cæs. *bell. Gall*, l. III, c. 20 et seq.

(3) Cujus rei sunt longè peritissimi aquitani, propterea quod multis locis apud eos ærariæ structuræ sunt. *Idem*, *ibid.*

(4) Cæs. *bell. Gall.* passim. — *Bell. civil.*, l. I.

(5) Τοῖς ὄγκοις εἰσί συνεσταλμένοι, καὶ διὰ τὴν συνεχῆ γυμνασίαν εὔτονοι. Diod. Sicul., l. IV.

(6) Assuetum malo Ligurem. Virgil. *Georg.*, l. II. — Durum genus. Tit.-Liv., l. XXVII. Strab., l. III. — Diod. Sicul., l. IV, l. V, p. 315.

(7) Latrones, insidiosi, mendaces, fallaces. Cato *ap*, *Servium*, ad l. XI. *Æneid.* — Virg. Æneid., l. VI, etc. — Claudian, *Idyll.* XII, etc.

(8) Strab., l. III. — Diod. Sic., liv. IV et V.

butin dans les îles voisines de la côte. La répression de ces brigandages coûta une peine infinie à la marine massaliote : en vain les Grecs s'emparèrent des îles, construisirent dans quelques-unes des forts, et y placèrent des garnisons; les pirates se firent d'autres repaires sur le continent, et ne cessèrent que très-tard d'infester les parages de la Gaule et de l'Italie.

« Le Gaulois était robuste et de haute stature; il avait le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds ou châtains, auxquels il s'étudiait à donner une couleur rouge ardente, soit en les lessivant avec de l'eau de chaux, soit en les enduisant fréquemment d'une pommade caustique composée de suif et de certaines cendres (1). Il les portait dans toute leur longueur, tantôt flottans sur les épaules, tantôt relevés et liés en touffe au sommet de la tête. Le peuple se laissait croître la barbe; les nobles se rasaient le visage, à l'exception de la lèvre supérieure, où ils entretenaient d'épaisses moustaches.

« Hardi, bruyant, impétueux, né surtout pour les entreprises du champ de bataille, ce peuple possédait pourtant un esprit ingénieux et actif, propre à tout comprendre et à tout faire. Il n'avait pas tardé à égaler ses maîtres Phéniciens et Grecs, dans l'art d'exploiter les mines, et il s'était mis à les travailler à son profit, vendant aux marchands étrangers le métal purifié, tout prêt pour la fabrication. Bientôt même il s'appliqua à imiter les armes et les ornemens provenant de ses propres métaux, qu'on venait ainsi lui revendre à grands prix, et des fabriques s'élevèrent chez les Bituriges pour le fer, chez les Édues pour l'or et l'argent. »

Diodore de Sicile, Strabon, Pline, sont mis à contribution par M. Thierry pour nous faire connaître la Gaule; mais surtout Posidonius d'Apamée, dans des fragmens de voyage rapportés par Athénée, et qui peignent mieux qu'aucun autre ancien écrivain les mœurs domestiques, l'industrie, et le degré de civilisation des Gaulois.

---

(1) Galliarum hoc inventum rutilandis capillis fit ex sebo et cinere. Plin, l. xxviii, c. 12. — Martial, l. viii, ep. 33. — Theod.-Priscian, l. i, c. 3.

Enfin M. Thierry trace le portrait des Massaliotes qui appartenaient à la troisième des grandes familles humaines habitant la Gaule. « Les Massaliotes se recommandaient généralement par un caractère affable, une vie tempérante, des mœurs honnêtes et graves. L'amitié était à leurs yeux la première des vertus. Pendant long-tems une loi somptuaire fixa à cent écus d'or la dot la plus riche, et à cinq la plus riche parure d'une femme. Les femmes ne buvaient pas de vin. Les spectacles des mimes étaient sévèrement proscrits comme pernicieux à la morale. Avec non moins de rigueur on repoussait les magiciens et ces prêtres mendians qui, pour nous servir des paroles d'un écrivain romain, par faux semblant de religion, et sous le masque d'une superstition menteuse, circulaient de ville en ville engraissant leur paresse (1). Un seul mot fera connaître de quel haut degré d'estime la nation massaliote jouit long-tems à l'étranger. Deux siècles avant notre ère, à l'époque de la seconde guerre punique, l'expression *mœurs de Massalie* était proverbiale à Rome, pour signifier (2) l'idéal de la gravité, de la fidélité, de l'honnêteté. Quatre cents ans plus tard, le même proverbe subsistait encore; mais sa signification avait bien changé; il réveillait alors l'idée de ce qu'il y a de plus honteux dans les excès de la corruption (3).»

Après avoir passé en revue les divers peuples indépendans ou confédérés qui appartenaient à chacune des trois races que nous venons d'énumérer, et plus particulièrement à chacune des divisions de la race gauloise, les Galls, les Gallo-Kimris et les Belges; après nous avoir fait connaître leur habillement, leur armure, leur industrie, leur éloquence, et leur hospitalité, l'état de servitude où ils tenaient les femmes, les trois périodes par lesquels passèrent leurs gouvernemens, savoir la théocratie, l'aristocratie militaire, et les constitutions populaires; après nous avoir montré la religion du peuple et celle des druïdes

(1) Valer. Maxim., l. II, c. 6.

(2) Ubi tu es, qui colere mores Massilienses postulas. Plaut. Casin. Art. 8, sc. 4.

(3) Ath. L. XII, c. 5. Suid. Lex., t. I, p. 695, 869.

en présence l'une de l'autre; la première, toute sensible, dérivant de l'adoration des phénomènes naturels, et par ses formes, ainsi que par la marche libre de son développement, rappelant le polythéisme de la Grèce; l'autre fondée sur un panthéisme matériel, métaphysique, mystérieuse, sacerdotale, présentant avec les religions de l'Orient la plus étonnante conformité; notre auteur nous ramène à la lutte entre les Romains et les Gaulois, dans l'intérieur même de la Gaule.

Cette lutte commença par l'assistance que les Romains donnèrent aux Massaliotes contre les Ligures : elle les engagea dans des guerres contre les Allobroges et les Arvernes, à la suite desquelles les Romains demeurèrent maîtres pour la première fois d'une partie de la Gaule transalpine, dont ils formèrent une province, qui garde encore le nom de *Provence*. Elle n'avait pas beaucoup d'étendue, lorsque, l'an 113 avant notre ère, la plus forte des hordes kimriques restée au-delà du Rhin, qui habitait la Péninsule Kimrique et la côte voisine, effrayée par un tremblement de terre ensuite duquel la mer avait englouti une partie du rivage, se précipita sur les peuples du midi, de concert avec une nation teutonique du voisinage. Cette invasion terrible, qui menaça de nouveau d'une destruction absolue les pays qui avaient participé aux bienfaits de la civilisation, ne fut arrêtée qu'après qu'elle eut répandu pendant douze ans la dévastation et l'effroi en Espagne, en Gaule et en Italie. Marius ne vainquit pas seulement les Kimris ou Cimbres et les Teutons; il anéantit presque les deux hordes qui s'étaient mises en mouvement.

Après cette victoire, l'ambition des Romains travailla la Gaule pendant quarante ans encore avant de l'asservir. Elle sema la division parmi les peuples indépendans, elle tourmenta les peuples soumis; elle poussa les uns à la révolte, elle en engagea d'autres à prendre part à la conjuration de Catilina, à la dénoncer ensuite. Durant cette fermentation, les Séquanais et les Arvernes cherchèrent un appui étranger contre les Romains, dans l'alliance d'Arioviste, roi des Suèves; ils introduisirent ces peuples germains dans la Gaule comme auxiliaires,

et bientôt ils sentirent qu'ils s'étaient donné des maîtres. Non que les Germains, plus barbares alors que les Gaulois, se mêlassent de leur gouvernement intérieur, ou changeassent la constitution de leurs républiques. C'était sur leurs propriétés, sur leurs personnes, et non sur leurs conseils qu'ils exerçaient leur tyrannie. Avides d'argent et de débauches, ils pillaient, ils insultaient, mais ils ne gouvernaient pas. Les efforts des Gaulois pour se soustraire tantôt à l'oppression des Germains, tantôt à celle des Romains, produisirent enfin la grande lutte d'abord des Helvétiens, ensuite de tous les peuples des Gaules contre César. Pour l'étudier et la décrire, M. Thierry retrouve un guide incomparable dans cet homme qui ne déploya pas moins de supériorité comme historien que comme général. Aussi tout le reste de la seconde partie de l'histoire des Gaulois, ou la fin du second volume et la moitié du troisième, sont consacrés à la guerre par laquelle César, de l'an 59 à l'an 51 avant Jésus-Christ, acheva la conquête de la Gaule.

M. Thierry possède à un trop haut degré le talent de faire revivre ses personnages et de présenter sous la forme la plus dramatique la suite des événemens, pour qu'il ait pu mettre en scène César sans exciter la plus vive admiration pour ses talens militaires. Ce n'est cependant pas du côté des Romains que notre auteur voit l'héroïsme; tout son amour, toute sa sympathie, sont réservés aux Gaulois. Leur dévoûment à la patrie, leur zèle ardent pour son indépendance, leur courage, le secret impénétrable et la fidélité qu'ils observaient dans leurs conspirations, la constance avec laquelle ils renouvelaient la lutte sous des circonstances toujours plus défavorables, excitent en lui l'enthousiasme qui les animait eux-mêmes. Il s'appuie sur les confessions de César pour faire voir que la perfidie et la férocité pouvaient au moins aussi souvent être reprochées au héros civilisé qu'au peuple barbare; et, en fixant notre attention sur les aveux que le Romain laisse échapper, il excite notre horreur pour une conquête qui coûta tant de sang à l'humanité. Plutarque avait récapitulé ces calamités, comme si elles étaient autant de titres de gloire pour son héros. « César, dit-il,

prit de force plus de huit cents villes, soumit plus de trois cents nations, combattit en différens tems contre trois millions d'hommes, sur lesquels un million périt en bataille rangée, et un million fut réduit en captivité (1). »

La troisième partie de cet ouvrage comprend un espace de cent vingt ans (de 50 avant J. C., jusqu'à 70 de l'ère commune), pendant lequel les vainqueurs travaillèrent efficacement à assimiler les Gaulois aux Romains. Dès le moment de sa victoire, César commença cet ouvrage par la douceur et l'indulgence. Les Romains possédaient alors trois provinces portant le nom de *Gaule* : la Cisalpine, qu'ils désignaient par le nom de *Gallia togata*, parce que les habitans avaient adopté la toge romaine; la Transalpine, entre le Rhône et les Alpes, qu'ils nommaient *Gallia braccata*, parce que les habitans avaient conservé les braies, vêtement de leurs ancêtres; la province nouvelle enfin subjuguée par César, et qui s'étendait du Rhône et des Pyrénées au Rhin et à la mer, ils la nommaient *Gallia crinita*, parce que les habitans portaient toujours les longs cheveux de leurs pères. César, embrassant la défense des peuples qu'il avait vaincus, accorda à cette dernière les plus amples priviléges, au point d'exciter vivement la jalousie des deux autres. Aussi, dans les guerres civiles qui ne tardèrent pas à éclater, tira-t-il de la Gaule chevelue les plus puissans secours, tandis que l'ancienne province était dévouée à Pompée. Octave fut moins partial pour la Gaule chevelue, dont il fit une province militaire. Cependant, en même tems qu'il assurait sa dépendance par l'organisation forte qu'il lui donnait, il chercha aussi à se l'attacher par de nombreux bienfaits qu'il distribuait d'une main adroite, en fondant des cités nouvelles, en donnant son nom avec d'amples priviléges aux cités anciennes, et paraissant se proposer surtout d'effacer les souvenirs de la Gaule indépendante, et de faire disparaître les villes qui avaient opposé la plus longue résistance aux Romains.

---

(1) Plut. *J. Cæs.*, p. 715.

La conquête de l'île de Bretagne réduite en province romaine, entre les années 43 et 84 de J. C., fait diversion au tableau de cette civilisation et de cet asservissement de la Gaule. La lutte des Bretons contre les Romains et la persécution des druïdes dans leur dernier refuge rentrent dans l'histoire de M. Thierry, parce que l'île de Bretagne ou d'Albion, partagée comme la Gaule entre les Galls et les Kimris, comprenait une des grandes divisions de la nation dont il a entrepris de nous faire connaître les destinées.

Enfin, notre auteur, en prenant Tacite pour guide, fait l'histoire des guerres civiles qui éclatèrent dans la Gaule après la mort de Néron, des projets et des efforts du batave Claudius Civilis, de la dernière lutte dans laquelle s'engagèrent les Gaulois vers l'an 69 et 70, pour changer leur province en empire des Gaules; et, après avoir raconté le dévoûment héroïque d'Éponine, qui vécut neuf ans dans les tombeaux avec son mari Julius Sabinus, et qui mourut avec lui lorsque Vespasien punit en lui l'ambitieux qui avait revêtu la pourpre des Césars, M. Thierry termine son ouvrage en exposant en ces termes, et mieux que nous ne saurions le faire, l'esprit et le but de tout son livre.

« Tel fut le dernier sang versé pour la cause de la vieille Gaule, le dernier dévoûment public à un ordre social, à un gouvernement, à une religion, dont le retour n'était ni désirable, ni possible. Nous avons vu combien d'obstacles firent avorter cette malheureuse tentative; ils allèrent croissant et se fortifiant de plus en plus. Chaque jour davantage la haute classe sépara ses intérêts et ses sentimens des sentimens et des intérêts de la masse; les Druides eux-mêmes firent leur paix; ils s'éclairèrent et devinrent professeurs de la science romaine, prêtres du polythéisme gallo-romain (1). L'amour de l'ordre s'insinua peu à peu dans tous les esprits, et la Gaule fut résignée : vint bientôt le christianisme, qui accéléra et consolida l'ouvrage.

---

(1) Auson. *de Clar. Professor.*

« De cette situation nouvelle sortit une nation qui ne manqua point d'originalité. Le rôle que joua la Gaule, comme province de l'empire romain, est plein de grandeur et d'intérêt. Ce besoin de mouvement et de liberté que nous avons vu tout à l'heure ébranler un gouvernement contesté, quand ce gouvernement fut consenti, ne s'éteignit point; il s'exerca dans les limites de la constitution et des coutumes romaines; il prit le caractère d'opposition, non de révolte. Sous cette forme, la Gaule arracha de grandes concessions à la puissance impériale, cassa plusieurs empereurs, en imposa d'autres à l'Italie, et s'établit même pendant quelque tems métropole de tout l'empire. Mais ces événemens curieux, quelque place qu'y occupe l'élément Gaulois, appartiennent à l'histoire de Rome, et ne sauraient en être détachés; c'est dans l'histoire de Rome qu'il faut chercher leur explication comme leur cause.

« Ainsi donc ma tâche est achevée. J'avais entrepris de tracer les destinées de la race gauloise, et j'ai atteint successivement les époques où, sur tous les points du globe elle a fini comme nation, non comme race, car les races humaines ne meurent point ainsi; les époques où son individualité disparaît sous les formules d'une civilisation imposée, où son histoire devient un épisode d'une histoire étrangère. Pendant le cours de dix-sept cents ans je l'ai suivie pas à pas, à travers toutes les périodes de sa vie si aventureuse et si pleine; ici nomade; là, sédentaire; tour à tour conquérante et conquise, sous tous les climats de la terre, en Gaule, en Bretagne, en Germanie, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Afrique, en Asie; et partout et toujours je l'ai montrée la même : intelligente, spirituelle, brave, ardente, mais mobile, peu capable de constance et d'ordre, mais vaine et désunie par orgueil. Que si l'on parcourt les tems qui suivent cette histoire, on reconnaîtra aisément les grands traits du caractère gaulois dans les événemens romains de la Gaule romaine; on les verra percer encore au milieu de la barbarie de la Gaule franke, malgré la conquête et le mélange des races, et ils apparaîtront de loin en loin sous les institutions originales du moyen âge.

« Est-ce là tout? Descendans des soldats de Brenn et de Vercingétorix, des citoyens de Carnutum et de Gergovie, des sénats de Durocortorum et de Bibracte, n'avons-nous plus rien de nos pères? Ce type si fortement empreint sur les premières générations, le tems l'a-t-il effacé des dernières? Peuple des sociétés modernes, la civilisation, ce costume des races humaines, a-t-elle transformé chez nous en même tems que recouvert le vieil homme? Et, si nous nous examinions bien dans quelqu'une de ces crises où les peuples, brisant toutes les conventions sociales, se remontrent, pour ainsi dire, dans la nudité de leur nature, serait-il impossible de découvrir quelque signe de cette parenté de vertus et de vices? Je ne sais, mais, en traçant les récits de ce long ouvrage, plus d'une fois je me suis arrêté d'émotion; plus d'une fois j'ai cru voir passer devant mes yeux l'image d'hommes sortis d'entre nous; et j'en ai conclu que nos bonnes et nos mauvaises dispositions ne sont point nées d'hier sur cette terre où nous les laisserons. »

J. I. L. de Sismondi.

Réfutation de l'histoire de France *de l'abbé de Montgaillard*, publiée par M. Uranelt de Leuze (M. Laurent, auteur de l'*Histoire de Napoléon* et du *Résumé de l'histoire de la philosophie.*) *Seconde édition* (1).

Cet ouvrage n'est pas seulement remarquable par les qualités littéraires que nous nous sommes plu à lui reconnaître, dans notre premier article (v. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 358), par une narration intéressante de plusieurs grandes scènes de la révolution française, et par des observations profondes sur le caractère des hommes de cette époque: il peut être consi-

(1) Paris, 1828; Delaforest, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr. 50 c.

déré comme une première application des doctrines philosophiques de l'école de Saint-Simon à la manière d'écrire l'histoire; et, à ce titre, il mérite une attention toute particulière.

L'absence d'une idée générale, nécessaire pour concevoir la liaison des faits et pour en embrasser l'ensemble, sans être distrait par la portion purement dramatique, a transformé, depuis l'admirable tableau tracé par Bossuet, presque tous les historiens en de simples chroniqueurs. On a même été, dans ces derniers tems, jusqu'à réduire l'histoire à un procès-verbal minutieux, dénué de toute pensée de relation. Un pareil travail peut à peine être regardé comme un recueil de matériaux pour l'historien à venir, matériaux incomplets et souvent propres à induire en erreur; car les faits généraux, seuls importans pour bien juger l'état des lumières, y sont presque toujours négligés au profit de la partie anecdotique.

La tendance de la nouvelle école est de nous replacer au point de vue philosophique, de présenter de grandes séries de faits pour en déduire des conséquences, d'observer la marche de la civilisation dans le passé, afin de prévoir celle qu'elle suivra dans l'avenir.

Lorsqu'on veut apprécier une période historique, le premier devoir est de se poser cette question et de la résoudre : Quelle fut la mission accomplie par elle? fut-elle appelée par le destin à produire un système social, à le consolider ou à le détruire pour préparer les voies à un nouvel enfantement? S'agit-il ensuite de juger le rôle joué par chacun des acteurs du drame dont le but est éclairci à nos yeux? Il faut, dépouillant tout motif de haine ou d'affection personnelle, examiner sa part dans les efforts tentés pour atteindre ce but; il faut marquer sa place, selon qu'il a contribué à la direction progressive, ou qu'il s'est constitué en opposition avec elle. Reste encore un troisième travail dont l'importance philosophique est de beaucoup inférieure : c'est celui du biographe. Après avoir loué dignement les services rendus par un homme à la chose publique, ou l'avoir maudit comme un obstacle aux améliorations, on peut rendre justice aux qualités individuelles et aux talens de celui

qu'une déplorable erreur a rangé parmi les ennemis de la civilisation; on peut sympathiser avec lui plus volontiers qu'avec l'homme audacieux qui marche au terme désiré, mais en imposant silence à tout sentiment affable.

Appliquons ces principes à l'histoire de la révolution française. Ce grand événement apparaît à l'œil du philosophe comme un dernier acte inévitable préparé par les progrès de l'humanité depuis la réformation, la destruction matérielle du système théologique et féodal, déjà ruiné dans les intelligences par la critique du XVIIIe siècle. L'accomplissement d'une telle mission exigeait un double travail; il fallait conserver religieusement le territoire et le purger de tout ce qui pouvait mettre des entraves à une réorganisation sociale. Les hommes de la révolution ont admirablement rempli ce mandat; mais ceux qui en commencèrent l'exécution ne pouvaient la mener à fin. L'assemblée nationale porta le premier coup à l'édifice antique; c'est pour elle un beau titre de gloire. Quels préjugés n'eurent-ils pas à surmonter, ces hommes dont l'éducation avait été si étrangère aux nouvelles exigences? Mais d'un autre côté, pouvaient-ils étouffer ces préjugés assez complétement pour entrevoir toute l'étendue de la réforme nécessaire? Les directeurs spirituels d'une partie de l'assemblée, les Lalli-Tolendal, les Necker, les Mounier, ne portaient point leurs espérances plus loin que la charte anglaise; c'était méconnaître étrangement les besoins du peuple, puisque aujourd'hui, lorsque nos institutions sont incomparablement plus perfectionnées dans la direction libérale que celles de l'Angleterre, leur insuffisance se fait sentir chaque jour. D'ailleurs, il ne pouvait être question d'établir une constitution définitive sur un terrain encore couvert de vieux débris; il fallait auparavant achever de le déblayer : c'est ce que l'assemblée nationale ne put concevoir. Elle voulut s'arrêter au moment où l'œuvre de la destruction ne faisait que de commencer; d'autres hommes, que leur position sociale et leur éducation mettaient mieux à même de comprendre les besoins du peuple français, s'emparèrent du gouvernail abandonné; ils poussèrent le navire plus loin dans

sa direction inévitable. Bientôt, cependant, non pas effrayés, satisfaits au contraire de leur ouvrage, mais hors d'état de le terminer, ils confièrent ce soin à des bras plus puissans. Alors s'ouvrit la carrière aussi pénible qu'éclatante de la convention: plus les résistances se multiplièrent, plus elle redoubla d'énergie. D'une main elle repoussa l'agresseur étranger; de l'autre elle acheva le travail commencé depuis plusieurs siècles. Le sol français demeura intact, et il n'y resta pas une trace de l'ancienne organisation.

Ici la scène change. Ceux qui viennent de tout renverser s'arrêtent et ne voient plus autour d'eux que des monceaux de ruines. Ils sentent que l'œuvre de la désorganisation est accomplie; ils sentent en même tems que les peuples ne sauraient être gouvernés par des principes purement critiques, et que le terrain vacant attend les fondations d'un nouvel édifice. Hébert et la faction ochlocratique ne sont point satisfaits: ils s'efforcent de remuer des cendres fumantes encore; on les écrase. On voit surgir le projet d'institutions républicaines de Saint-Just, la fête à l'Être suprême de Robespierre, et plus tard la théophilantropie; essais imparfaits, essais vicieux, mais qui attestent le besoin de sortir du chaos. Les passions individuelles, domptées jusqu'alors par une pensée commune essentiellement active, celle de la défense à l'extérieur et de la démolition au-dedans, les passions individuelles se déchaînent et le désordre est à son comble. En ce moment, un homme s'élève, saisit les rênes de l'État, les rassemble en un faisceau dans sa main toute-puissante et rétablit l'unité; unité factice, il est vrai, précaire, mais qui permet du moins de travailler à l'abri de la violence dans l'atelier de la civilisation. La crise aurait pu se terminer d'une manière plus heureuse, nous le pensons; elle aurait pu l'être par un homme qui unît aux prodigieuses facultés intellectuelles de Napoléon un sentiment moral plus épuré. Mais, nous le répétons, une force de volonté comme la sienne était indispensable pour rétablir l'ordre; heureux s'il ne l'eût point exploitée à son profit, au lieu de l'employer au bien-être général! Hâtons-nous cependant de le dire, son règne, tout déplorable qu'il fut aux

yeux des amis de la chose publique, ses guerres elles-mêmes, contribuèrent puissamment, malgré lui peut-être, aux progrès de la civilisation. Ses soldats, spectateurs, acteurs pour la plupart de la lutte révolutionnaire, en colportèrent les principes dans l'Europe entière; ils en devinrent les *vulgarisateurs*, pour me servir de l'expression de Saint-Simon, et propagèrent le levain d'un changement universel, qui s'opérera tôt ou tard, sous l'empire de circonstances diverses, sans doute, et, nous pouvons l'espérer, avec des formes moins violentes que n'ont dû l'être nécessairement celles du peuple qui, le premier, a entrepris sa régénération. Combien de résistances n'avait-il pas à vaincre, dont on connaîtra désormais, par son expérience, l'inutilité! En résultat, les campagnes militaires de Napoléon ont servi au développement du sentiment cosmopolite qui caractérise notre âge. Les haines, disons plutôt les colères nationales qu'elles ont excitées, étaient de leur nature aussi passagères que véhémentes; les peuples ont appris à se connaître et à s'associer par une plus grande conformité de pensée: la croisade de nos armées a jeté les fondemens de l'unité de langage, puissant moyen de transmettre la civilisation; et grâce à une prépondérance matérielle éphémère, la prépondérance de la langue française est assurée dans l'avenir.

Nous venons de tracer un aperçu rapide des diverses phases de la révolution, d'après le point de vue où doit se placer le philosophe. Ce point de vue est celui de M. Laurent. On lui a reproché d'avoir parlé avec une égale approbation de plusieurs hommes dont les carrières politiques semblent opposées. Mais, que l'on se reporte à ce que nous avons dit tout-à-l'heure sur les devoirs de l'historien: on verra qu'il a dû, comme il le dit lui-même, « signaler, sans acception de système et de nuances politiques, les hommes fameux ou célèbres qui lui paraissaient avoir suivi, sous des drapeaux divers, la ligne progressive, et servi également, quoique avec des formulaires et par des moyens contraires, l'entier développement de notre crise régénératrice, selon les besoins qui s'étaient révélés à chacune de ses phases. » On verra que, ses idées étant parfaitement arrêtées sur la mis-

sion remplie successivement par la révolution et l'empire, il s'est enthousiasmé tour à tour pour chacun de ses héros, en tant qu'ils contribuaient à l'accomplissement de cette mission; en d'autres termes, il s'est enthousiasmé pour un être abstrait, marchant toujours au même but, et personnifié tour à tour sous les noms de Mirabeau, de La Fayette, de Robespierre, de Napoléon : l'homme lui-même disparaît complétement à ses yeux dès l'instant où il cesse d'avancer dans la direction considérée par lui comme devant mener au résultat le plus avantageux. Plus tard, devenu biographe, nous le verrons changer de rôle; il tiendra compte de toutes les circonstances individuelles, il saura apprécier le mérite de chacun, d'après les efforts qu'il lui a fallu faire; l'éducation, les préjugés de caste serviront d'excuse à l'adversaire le plus acharné du progrès social; il parlera avec estime des Bouillé, des Broglie, des Bretenil. Ainsi, les apparentes contradictions que l'on a cru remarquer dans son ouvrage sont autant de témoignages de ses vues philosophiques. Il importe beaucoup de populariser cette manière rationnelle d'asseoir son jugement, en comparant les actions avec les circonstances qui les ont inspirées, les institutions avec l'état des lumières chez le peuple qui fut gouverné par elles. On est presque toujours amené à se dire : cet acte que nous condamnons aujourd'hui, cette institution que nous blâmons, méritèrent à juste titre l'admiration des contemporains et furent pour eux un immense bienfait.

Je trouve dans le livre de M. Laurent (lettre IXe, p. 224) un développement de cette pensée qu'il me paraît utile de transcrire ici; il y combat une opinion erronée et trop répandue : « Il a été long-tems de mode, dans le monde philosophique, de considérer les institutions du moyen âge comme absolument pernicieuses et oppressives. Ce préjugé qui produisit, en 1789, une exaltation utile contre un système social devenu abusif, n'est pas même tout-à-fait déraciné encore. Nous voyons, au contraire, de tems à autre, les *invalides* de l'école critique, soutenus de quelques *jeunes vétérans*, s'efforcer de le raviver, en lui prêtant la chaleur généreuse de leur libéralisme et de

leur talent. On dirait que l'amour-propre, aux prises avec la raison, les empêche de convenir que l'organisation sociale qu'ils ont décriée à bon droit dans sa vieillesse, put avoir aussi ses jours d'utilité et de bonté relatives. Ils aiment mieux supposer des effets sans cause, que d'accorder la moindre influence salutaire au patriciat et au sacerdoce sur l'éducation progressive de l'espèce humaine; et, s'obstinant à refuser au système théologique-féodal toute puissance capable de produire les améliorations qui se sont manifestées pendant la durée ou à la suite de son empire, ils expliquent les progrès dont ils s'enorgueillissent, par une impulsion constamment rétrograde, et font ainsi, du développement continu du principe de la perfectibilité un miracle perpétuel. Les écrivains précurseurs de la révolution ont commis, il est vrai, la même erreur et la même injustice; mais en cela ils ne firent, eux, que subir la loi de leur tems, et leur méprise seconda même l'accomplissement de la mission qu'ils avaient à remplir. Il était en effet dans l'ordre des progrès de la civilisation, qu'au moment où l'incompatibilité des vieilles institutions, avec des idées et des besoins nouveaux, aurait produit un malaise universel, les plus hautes capacités intellectuelles se trouvassent amenées à appliquer passagèrement et spécialement leurs efforts à la démolition complète d'un édifice ruiné de toutes parts, sans songer que d'autres générations purent y jouir des avantages sociaux proportionnés aux lumières alors acquises. Mais le philosophe qui, après l'achèvement de cette œuvre immense et terrible, peut étudier l'histoire du moyen âge dans le silence des passions, en dépit des cris d'alarme que la peur des revenans arrache à quelques esprits forts, et malgré les folles menaces que font entendre des légions de fantômes qui essaient vainement de ressaisir des armes brisées à jamais, le philosophe du XIXe siècle doit juger un ordre social irrévocablement détruit, avec cette générosité qu'inspire une victoire décisive, et cette justice éclairée qui ne pouvait se faire entendre au milieu des hostilités. C'est ce qu'a fait Saint-Simon, lorsque, s'élevant au-dessus des préjugés de la révolution et de l'école, il a démontré la supériorité

du système théologique-féodal sur l'ordre politique des Grecs et des Romains, après avoir établi, comme point de comparaison, que la meilleure organisation sociale serait celle, 1° qui rendrait la condition des hommes composant la majorité de la société la plus heureuse possible, en lui procurant le plus de moyens et de facilités pour satisfaire ses premiers besoins; 2° dans laquelle les hommes qui posséderaient le plus de mérite, et dont la valeur intrinsèque serait la plus grande, auraient le plus de facilité à parvenir au premier rang, quelle que fût la position où les aurait placés le hasard de la naissance; 3° qui réunirait dans une même société la population la plus nombreuse, et qui lui procurerait les plus grands moyens de résistance contre l'étranger; 4° qui donnerait pour résultat des travaux qu'elle protégerait les découvertes les plus importantes et les plus grands progrès en civilisation et en lumières. Sous ces divers aspects, le moyen âge l'emporte en effet de beaucoup sur l'antiquité; les masses actives, chargées de la production matérielle, n'y subissent plus, comme à Sparte, à Athènes et à Rome, le joug d'un maître, à qui la législation accordait le terrible droit de vie et de mort sur ses esclaves, sans que la loi religieuse vînt atténuer, par quelques inspirations philantropiques, les rigueurs de la loi civile. Si elles sont attachées à la glèbe, ce n'est plus qu'une sujétion indirecte qui pèse sur elles, et leur servage les met moins à la discrétion que sous la protection de leurs seigneurs, dans un tems où l'esprit de compétition hostile fait d'un voisin un ennemi, et réduit la faiblesse laborieuse à accepter la tutelle de la force armée. Chez les anciens, la hiérarchie politique condamnait l'homme d'esprit ou de génie qui avait eu le malheur de naître dans les conditions infimes à rester dans un état perpétuel d'infériorité. L'ingénieux Phrygien à qui nous devons l'invention de l'apologue ne cessa d'être l'esclave d'un philosophe, que pour porter, de ville en ville et de cour en cour, la tache de son origine, et pour devenir, sous le titre humiliant d'affranchi, le devin ou le bouffon des aristocrates et des rois. Épictète fut obligé de tenir constamment

son âme dans une situation extra-normale, de se donner l'exaltation ou la fièvre du Portique, pour supporter sans accablement le poids de la servitude. Sous le régime théologique-féodal, au contraire, le préjugé de la naissance n'interdisant point aux plébéiens l'exercice des fonctions sacerdotales, la roture lettrée prima bientôt la noblesse ignorante, par l'ascendant de la religion et de la science, et parvint à composer le premier corps de l'État. Ésope, si abreuvé de dégoûts et d'amertume par son maître Xanthus, aurait pu s'élever à la dignité de prince de l'église, là où Spiridion fut revêtu de l'épiscopat, où le pâtre de Montalte, héritier d'un pêcheur de la Judée, orna son front d'une triple couronne. »

Nous avons cru devoir prolonger cette citation importante, parce qu'elle indique suffisamment, pour tout homme habitué à réfléchir, la direction philosophique de l'école du *Producteur* (1), à laquelle appartient M. Laurent. Son ouvrage, conçu sous l'influence de cette doctrine, lui doit une marche assurée et un caractère d'homogénéité morale que l'on est peu accoutumé à rencontrer dans les compositions de notre époque. Nous lui avons reproché, dans notre premier article, de n'avoir pas conservé la même unité dans l'exécution littéraire; mais en même tems nous reconnaissions que la faute en appartient à Montgaillard autant qu'à son adversaire; on a lieu de regretter que celui-ci n'ait point entrepris un travail original, au lieu de s'attacher à réfuter un libelle qui offre en lui-même son contre-poison, par ses formes atrabilaires, ses erreurs évidentes et ses nombreuses contradictions. D'un autre côté, cependant, le public devra quelque reconnaissance à ce dernier, pour avoir donné lieu à la réfutation de M. Laurent, réfutation qui, heureusement, n'impose nullement l'obligation de lire la volumineuse production de l'abbé.

Après avoir donné une idée de la méthode historique de

---

(1) Ce journal, dont les esprits sérieux regrettaient le long silence, doit recommencer à paraître en janvier prochain.

notre auteur et de ses vues générales, nous devrions peut-être le suivre dans quelques détails de sa narration; mais cette tâche nous mènerait trop loin, et ce serait une espèce de trahison que de resserrer dans un résumé aride un récit plein de chaleur ou des considérations qui ont besoin de tous leurs développemens pour être bien appréciées. Nous aimons mieux renvoyer le lecteur à l'ouvrage même, en recommandant surtout à son attention la seconde moitié du livre, supérieure sous tous les rapports à la première, parce que l'auteur, cessant d'accompagner pas à pas Montgaillard, s'y livre à ses propres inspirations : on voit que, loin de se fatiguer, comme tant d'autres, au milieu de la carrière, il redouble d'ardeur, persuadé de plus en plus de la bonté de sa cause.

A ce volume sont jointes plusieurs pièces dignes d'intérêt, entre autres un *plan politique* inédit de Mirabeau, une lettre attribuée à Louis XVIII, alors comte de Provence, et une lettre de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, au grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, contenant une abdication volontaire et motivée du titre de commandeur dans cet ordre. Cette dernière lettre assure à son auteur un nouveau droit au respect de tous les hommes de bien.

H. C.

LITTÉRATURE.

Napoléon en Égypte, *poëme en dix chants*, par MM. Barthélemy et Méry (1).

Deuxième et dernier article (Voy. *ci-dessus*, pag. 390-395.)

En révélant au public les mystères de la fraternité intellectuelle des auteurs de la *Villéliade* et de plusieurs autres poëmes connus de toute la France, en cédant au plaisir d'annoncer d'abord les belles choses répandues avec profusion dans la composition où ils viennent d'appliquer leur talent à un genre si nouveau pour eux, je n'ai pas eu la pensée de méconnaître les droits de la critique. Un éloge sans restriction n'est propre qu'à exciter l'irascibilité des passions rivales, et à offenser la raison et le goût du lecteur. Ainsi l'amitié même, d'accord avec le devoir, m'imposait la loi de mêler la censure à la louange; et ce devoir, je me réservais de le remplir dans ce second article.

On a généralement reproché aux deux poëtes l'absence d'un plan bien conçu, dont toutes les parties se rattachent à un centre commun: il faut bien convenir de la force de l'objection, mais il faut ajouter aussi qu'elle suppose et demande une condition presque impossible à remplir par les auteurs de *Napoléon en Égypte*. Comment établir l'unité de lieu pour des exploits qui ont eu plusieurs théâtres différens? Comment enchaîner dans une seule action des travaux qui se rapportaient à un même but, mais ne faisaient point partie d'un tout, comme les événemens du siége d'Ilion ou de la conquête de Jérusalem?

---

(1) Paris, 1828; Ambr. Dupont. 1 vol. in-8° de xv et 287 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Recourir à la fiction pour trouver un cadre au sujet? Ne sait-on pas combien la fiction s'allie mal avec la vérité présente à tous les yeux, et que les contemporains n'accordent aux poëtes aucune de ces libertés avec lesquelles ils usaient jadis en souverains du droit de métamorphoser les hommes et les choses? Je ne demanderai donc point à MM. Méry et Barthélemy ce qui n'était pas en leur pouvoir, mais je les crois vulnérables sur un autre point. Faute d'avoir assez attentivement étudié le personnage principal, ils ne lui ont pas donné les proportions colossales de sa nature morale et intellectuelle. Nous ne le voyons pas couronné des palmes de sa première gloire d'Italie, et méditant déjà d'être le Brutus des rois et le César de la France; mais n'ayant point osé passer le Rubicon. Sur la flotte, il devait nous apparaître préparant en secret la ruine de l'Angleterre, comme Alexandre la ruine de la monarchie des Perses, et préludant comme lui à l'empire du monde par la conquête de l'Asie qu'il promet à ses armes. A côté du délire sublime où une espérance illimitée jette des imaginations pareilles à la sienne, je voudrais qu'on me montrât Napoléon refroidi par la raison, possédé de ce désir immense de connaître qui lui était propre, cherchant à tout apprendre, prompt à tout saisir, et doué de la plus rare sagacité pour deviner ce qu'il n'avait jamais su. Ainsi que l'ont pensé plusieurs personnes, les auteurs n'ont point répandu assez de magie autour de Napoléon, donné assez de hauteur à ses pensées, assez d'importance à son rôle, lors du débarquement en Égypte et dans l'attaque d'Alexandrie. On croirait qu'il reste en partie voilé à dessein, mais non comme le dieu du Tasse et de Milton, qui se cache dans des flots de lumière, ou comme l'Achille de l'Iliade autour duquel Minerve assemble un nuage d'où jaillissent les éclairs de la foudre. En général le chant d'*Alexandrie*, quoique écrit avec beaucoup d'élégance et dans un style brillant d'images, me semble un peu nu. Sauf le début, marqué au cachet d'une si noble inspiration, et le portrait de Murat étincelant de verve, mais qui en fait désirer d'autres à côté de lui, on dirait que les auteurs n'étaient point encore en haleine, tant ils se montrent sobres de

ces détails qui font la vie d'un poëme, de ces traits qui peignent l'homme tout entier, et surtout ménagers des riches couleurs qu'ils ont prodiguées ailleurs avec un excès de luxe peut-être, mais sans cesser jamais d'être vrais.

C'est dans leur second chant que MM. Méry et Barthélemy peuvent apprendre ce qui manque au premier, et ce que leur muse doit y ajouter pour peu qu'ils veuillent la solliciter avec ardeur. C'est là qu'on trouve cet ange El-Modhy, la seule fiction peut-être que le poëme pût admettre, parce qu'elle repose sur un fait et sur une croyance, et qui a fourni aux poëtes ces beaux vers :

Quel est son nom?... Son nom, ineffable syllabe
Se prononce tout bas dans la veillée arabe;
On dit qu'il fut créé par de secrets destins
Sous les dunes d'Ammon, ou chez les Abyssins.
Mais quel que soit le peuple où le sort le fit naître,
Dans le sein d'une femme il n'a pas reçu l'être.
Les esprits infernaux le protégent; on dit
Que le plomb des chrétiens *sur son flanc ne bondit*,
Qu'il charme les jakals, et que sa forte haleine
Arrête le boulet qui siffle dans la plaine.
Être mystérieux et prophète imposteur,
Son nom est El-Modhy, l'ange exterminateur.

Les auteurs ont usé du privilége de la poésie en prêtant l'amour des voluptés au farouche et ambitieux Mourad-Bey; cet homme de fer, et capable de tout entreprendre pour usurper le pouvoir et le conserver, ne s'abandonnait point avec des femmes aux molles délices d'un harem: d'autres beys, ses rivaux, sacrifiaient à la faiblesse commune pour le sexe qui commande en priant; mais aucun ami de l'art ne voudra reprocher à MM. Méry et Barthélemy la peinture d'un sérail de l'Orient, empreinte de toutes les couleurs du sujet, et qui forme une si heureuse opposition avec l'arrivée de l'ange El-Modhy, venant annoncer à Mourad, déjà tout brûlant d'amour et de désir, la prise d'Alexandrie et la marche des Français sur le Caire. Au reste, même en le plongeant dans les voluptés, les

auteurs ont eu soin, comme on va le voir, de ne point altérer le caractère du bey.

Héros voluptueux qu'assiége un mol ennui,
Quel œil en ce moment reconnaîtrait en lui
Ce bey des Mamelucks, fils de la Circassie,
Qui nourrit de combats sa jeunesse endurcie ?
Il languit au sérail; mais quand ce bras puissant
Se roidit pour venger la gloire du croissant,
Ce bras dans la bataille, armé par le prophète,
Comme un hochet d'enfant fait voler une tête.

Voici maintenant les séductions dont le barbare Africain est entouré :

Les femmes cependant, que le bey suit des yeux,
Marchaient sur le tapis d'un pas silencieux,
Quand, au signal du maître, un esclave d'Asie
Touche d'un doigt léger l'odalisque choisie.
La captive s'arrête, et deux eunuques blancs
Jusqu'aux pieds de Mourad guident ses pas tremblans.
Pour la première fois la timide Persane
Levait, dans le sérail, son voile diaphane;
Un vieux marchand d'Ormus, par Mourad appelé,
Ce matin l'a vendue aux eunuques d'Hellé.
Mourad a respiré son haleine amoureuse,
Plus douce qu'un parfum de l'Arabie heureuse.

Le réveil de Mourad, le discours de l'ange exterminateur, plein d'une sauvage énergie et d'images empruntées à l'Orient, son accent prophétique, contrastent bien avec le tableau de la paix voluptueuse du sérail et réchauffent la scène; mais la colère du bey, et les transports de ses Mamelucks demandent un pinceau plus large, une teinte plus fière, et des mouvemens tumultueux que les auteurs sauront trouver quand ils le voudront. Sur la fin de ce chant, où leur muse a pris un vol si élevé, le lecteur souhaite non-seulement un tableau déchirant du désastre de la flotte à Aboukir; mais il attend surtout les premiers orages du cœur de Napoléon; surpris par un si grand désastre, séparé désormais de la France par une barrière insurmontable, se sentant d'abord prisonnier

dans sa conquête à peine commencée, et cependant imposant silence au tumulte de ses passions et de ses pensées pour montrer à l'armée un visage serein. Il y a là une peinture sublime qui reste à faire et que sans doute les deux poëtes se sont déjà promis de nous donner dans tout son éclat comme dans toute sa vérité. La crainte de fatiguer le lecteur leur a coûté des sacrifices qui sont des pertes pour leur réputation et pour nos plaisirs.

Je n'ai presque que des éloges à donner au chant des *Pyramides*, si noblement commencé par une description des lieux tout-à-fait neuve, et terminé avec tant de bonheur par cette scène à la fois idéale et vraie:

Alors un grenadier vieilli sous les drapeaux
Saisit un étendard qu'a déchiré la balle,
Et gravit de Chéops la tombe colossale.
Par les gradins détruits et de sable couverts,
Par les angles brisés, il monte dans les airs;
Et d'un sublime effort tout palpitant encore,
Place sur le sommet un drapeau tricolore.
Soudain du camp français un long frémissement
Salua par trois fois l'antique monument.
Vous eussiez dit qu'alors tous les rois Ptolémée
Sortaient de leurs cercueils pour voir la grande armée;
Que les morts, dépouillant un suaire en lambeaux,
Quittaient Nécropolis, la ville des tombeaux,
Et gravement assis sur des assises noires,
Dans la langue d'Isis célébraient nos victoires.

Dans ce même chant Mourad-Bey est fièrement dessiné; sa harangue respire une inspiration passionnée: elle frappe l'esprit de ces soldats par des images familières à l'Orient, et dont on trouve le modèle dans la Bible, avec une exagération dont les auteurs ont eu raison de ne pas imiter les hyperboles. La bataille renferme des beautés originales et des traits d'une vigueur extrême; on y voit bien lutter le courage, le sang froid et le génie militaire des Européens, avec l'énergie indomptée, la constance, le dévoûment fanatique des Musul-

mans. Dans l'action, le bey développe une audace extraordinaire; il attaque avec la furie d'un soldat, et commande avec la tête d'un général; mais Napoléon, immobile, sans doute parce qu'il est sûr de la victoire, paraît dépenser trop peu de génie pour l'obtenir, et l'on chercherait en vain à lui appliquer l'image de ce qu'il était vraiment au milieu d'une armée française :

> Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
> Mens agitat molem.

Heureusement ce défaut est du nombre de ceux que le talent peut corriger; les auteurs en regardant Napoléon face à face, en restant long-tems en contemplation devant cet homme extraordinaire, s'éleveront jusqu'à lui : leur faute ne vient pas d'impuissance.

Le chant qui a pour titre *le Caire* donne lieu au même reproche; et à cette occasion il faut encore appeler l'attention des auteurs sur un autre oubli, peut-être volontaire de leur part, et dû à la crainte de refroidir le poëme par des détails qu'il n'est pas facile de rendre intéressans, malgré leur importance. Dans Napoléon, le talent de l'administration appliqué à de vastes contrées et à des peuples entiers, la science pratique du gouvernement, l'habileté à manier les esprits des hommes n'étaient pas au-dessous des qualités du grand capitaine. Il fit éclater beaucoup de sagesse dans le gouvernement de l'Égypte, et l'autorité suprême avec laquelle il imposa à nos soldats le plus profond respect pour les coutumes, les mœurs et la religion du peuple conquis, n'atteste pas moins que ses victoires l'ascendant de son génie et de son caractère. Que MM. Méry et Barthélemy nous donnent le grand homme tout entier, ils le doivent, ils le peuvent, ils le feront avec moins de peines peut-être qu'ils n'en ont prises pour tracer avec tant d'illusion, de magie et de vérité la nuit du désert, le bivouac de l'armée, la description vivante des monumens de l'Égypte, et les fêtes du Caire, chefs-d'œuvre d'une poésie descriptive dont les tableaux sont animés comme les scènes d'exposition d'un drame.

Plus nous avançons dans le poëme et plus les deux auteurs grandissent dans la carrière avec le héros. Bonaparte est bien le génie tutélaire de l'armée au milieu des souffrances du désert: à l'hôpital de Jaffa il se montre plus sublime encore; on aime à voir immortalisé comme lui le médecin Desgenettes, que la Grèce eût mis au nombre de ses dieux, et dont cependant les paroles et les exemples ne peuvent obtenir l'ascendant réservé au génie d'un illustre capitaine, qui peut pousser les prodiges de son influence jusqu'à racheter ses soldats de la mort par l'enthousiasme qu'il rallume dans des cœurs abattus par le désespoir. Je ne sais pas si l'on trouverait dans les plus belles descriptions de la peste par les anciens ou par les modernes des beautés égales à celles du déchirant tableau de la mosquée de Ptolémaïs transformée en hôpital, et habitée par la douleur sous toutes les formes de ses affreuses métamorphoses.

Le style de MM. Méry et Barthélemy a obtenu justement des éloges unanimes, cependant on le trouve trop riche et trop beau; leur poésie éblouit, a-t-on dit, comme ce miroir de sable qui reflète dans le désert la lumière du soleil. Il n'appartient pas à tout le monde d'encourir un pareil reproche: il est fondé pourtant; et si le faux éclat, les ornemens brillantés ne déparent pas leur manière, on n'y trouve pas la mollesse et l'abandon. Euripide, Racine et La Fontaine, qu'ils connaissent pourtant si bien, qu'ils en sont pour ainsi dire pénétrés, auraient dû leur apprendre le secret et le mérite de ces vers qui sortent du cœur avec l'accent de la vérité, et qui donnent au discours ce charme des grâces d'Esther qui délassaient Assuérus fatigué de la pompe et des grandeurs de sa Cour. Étudier cette partie de l'art qui consiste à se rapprocher le plus près possible de la nature est un des besoins de MM. Méry et Barthélemy; nul doute qu'ils n'aient déjà prévenu ce conseil de l'amitié. Mais le développement de leur talent, qu'il faut rendre complet, autant que le permet la faiblesse humaine; mais l'intérêt de leur réputation, s'ils veulent suivre la carrière dans laquelle ils viennent d'entrer, exigent d'eux avant tout un commerce intime, un commerce de réflexion, d'habitude et d'amour

avec les poëtes dramatiques de toutes les nations, et d'abord avec le théâtre grec, qui réunit les conditions les plus importantes pour leurs progrès futurs : d'un côté, la vérité des sentimens, l'accord du langage avec ce qu'il doit exprimer, l'énergie des grandes passions, ou la douce sensibilité des âmes tendres, unis à l'intérêt et à la vérité des situations les plus dramatiques; de l'autre, toutes les beautés de la poésie depuis les plus hautes jusqu'aux plus simples, telles que nous les trouvons dans Athalie et dans ses chœurs, dans la bouche du grand-prêtre Joad, ou dans celle de Joas et du jeune Éliacin. Quand les deux frères se seront remplis de cette divine et grande nourriture; quand leur esprit l'aura digérée et transformée en une substance qui leur deviendra propre, qu'ils s'attachent tour-à-tour à Corneille, le plus grand des poëtes tragiques quand il est simple, quand il écrit de génie et non pas avec son esprit; à Shakespeare qui, après Molière, a peut-être le mieux connu le cœur de l'homme, et qui a mêlé à ses sublimes portraits tant de créations charmantes ; témoin ses rôles de femmes pleins de charme, de tendresse, de naïveté, de jeunesse de cœur, de grâces de l'âme et de la personne. Avec une telle direction donnée à leurs talens, avec la constance dont je les connais capables, et en considérant qu'ils sont tous deux dans l'âge des fortes résolutions et des grands progrès, qui deviennent presque des métamorphoses pour l'écrivain qui entre dans une nouvelle carrière, j'espère un brillant avenir pour MM. Méry et Barthélemy,

P. F. Tissot.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

171. — * *On the influence of medecine*, *etc.* — De l'influence de la médecine; Discours prononcé devant la Société de médecine de Philadelphie, le 9 février 1828; par *J.* Bell, D. M., etc. Philadelphie, 1828; Mifflin et Parry. In-8° de 36 pages.

L'orateur, après avoir montré les rapports qui existent entre la médecine et l'état moral, social et intellectuel de l'homme, passe en revue les différentes branches des sciences auxquelles l'art de guérir prête ou demande des secours. Il signale les hommes illustres qui se sont occupés de chacune d'elles, et trace un résumé rapide de l'histoire de la médecine. Dans l'enfance des peuples, cette science se confond avec les mystères de la religion : les prêtres de l'Égypte, les premiers philosophes de la Grèce étaient médecins. Plus tard, dans le moyen âge, les moines joignaient la lecture d'Hippocrate et de Galien à celle des livres saints et possédaient presque seuls l'art de guérir. La morale, la philosophie, l'agriculture, la chimie, l'histoire naturelle et ses subdivisions fournissent successivement à M. Bell l'occasion de faire des rapprochemens curieux entre les écrivains célèbres qui les ont traitées. Ainsi, Hippocrate constate, avant Montesquieu, l'influence des climats et des situations géographiques sur les hommes, leurs mœurs et leurs institutions politiques. Ainsi, Rabelais, qui, comme on le sait, avait long-tems étudié à Montpellier, est comparé à Guy-Patin et à ce docteur Henri Stubbe, qui réunissait à une belle ame un esprit caustique et un grand savoir. M. Bell a su prou-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

ver, dans un petit nombre de pages, qu'il possède une véritable érudition et une éloquence vive et facile. A. P.

172. — * *A discourse on the life and character of Thomas Addis Emmet, etc.* — Discours sur la vie et le caractère de Thomas Addis Emmet, prononcé à l'Hôtel-de-ville de New-York, le 1er mars 1828; par *Samuel L.* MITCHILL. New-York, 1828. In-8°.

Thomas Addis Emmet, né à Dublin, en Irlande, étudia d'abord la médecine, et prit son degré de docteur à l'université d'Édimbourg. Toutefois, son frère aîné, qui était avocat, étant mort fort jeune, il résolut de suivre la carrière du barreau, et alla faire son droit à Londres. De retour dans sa patrie, où il comptait exercer sa profession, il s'y fit plutôt connaître, dit M. Mitchill, comme homme politique que comme avocat. La révolution qui affranchit les colonies anglaises de l'Amérique du nord produisit une sensation profonde en Europe, et particulièrement en Irlande. Une foule d'Irlandais avait pris part à la lutte, et plusieurs même avaient été du nombre des chefs les plus distingués. Leurs compatriotes en avaient lu l'histoire, et ceux qui retournèrent parmi eux leur racontèrent ce qui venait d'arriver. Des voyageurs et des émigrans qui étaient venus en Amérique le virent de leurs propres yeux, et ne rêvèrent plus que liberté. Toute l'Amérique, dirent-ils, est libre depuis les confins du Maine jusqu'à ceux de la Géorgie, et l'Irlande est dans les fers. Ils formèrent le projet de secouer le joug à l'instar de leurs frères d'outremer, et d'obtenir de force les droits que le gouvernement anglais leur refusait. Dès-lors il s'établit une espèce de ligue sous le nom d'association des *Irlandais unis*, qui étendit ses ramifications dans toutes les parties de l'île. Malheureusement les réformateurs n'avaient ni armes ni discipline pour soutenir avec succès la violente lutte qui allait s'engager. Le gouvernement adopta des mesures de défense proportionnées au danger, et qui devaient amener l'anéantissement des insurgés. Ceux-ci résistèrent avec courage, le sang coula sur mille champs de bataille; mais le pouvoir civil, aidé de toutes les forces de la Grande-Bretagne, finit par triompher. La plupart des patriotes, pris les armes à la main, périrent sur l'échafaud; quelques-uns cherchèrent leur salut sur la terre d'exil, et d'autres se soumirent à des conditions plus ou moins avantageuses.

Il existait une autre classe de patriotes, à laquelle appartenait Emmet, qu'on ne pouvait convaincre d'insurrection ni de rébellion, mais qui n'en inspirait pas moins les craintes les plus vives au pouvoir, à cause de ses principes politiques. Le

gouvernement en fit arrêter plusieurs et les jeta dans les prisons. Emmet fut de ce nombre. Traînés séparément devant le conseil privé, les prisonniers y subirent des interrogatoires captieux et perfides, et ceux dont on ne put tirer des dépositions accusatrices furent renvoyés à leurs cachots. Pendant leur longue et pénible détention, plusieurs plans furent projetés pour la délivrance d'Emmet et de ses compagnons. Après avoir rejeté toutes les propositions de ce genre, ils accédèrent enfin à un projet qui leur permettait de quitter le pays et de se rendre aux États-Unis. Mais l'ambassadeur américain près la Cour de Saint-James protesta contre cette mesure à laquelle le ministère anglais s'empressa de renoncer.

« Braves et généreux Irlandais! s'écrie M. Mitchill. (Ces événemens se passaient lorsqu'il existait chez nous une loi du congrès qui exigeait d'un étranger quatorze ans de résidence avant qu'il pût devenir citoyen. Appelé à la chambre des représentans, je saisis avec empressement la première occasion de proposer une modification à la loi sur la naturalisation, pour réduire ce terme à cinq ans. Je voulais que de paisibles émigrans pussent jouir avec nous de la liberté que leur gouvernement leur refusait. Mon amendement fut adopté.) Accourez, hommes de bien, venez partager notre bonheur; vous pouvez maintenant, en peu d'années, devenir citoyens de notre heureuse république. Du moment que vous avez mis le pied sur notre sol hospitalier, vous jouissez de la protection des lois; vous pouvez prétendre aux emplois, et au prix de vos services. Même avant l'expiration des cinq années, il vous est facile d'obtenir de la législature la faculté d'acquérir des biens-fonds. Les franchises électives vous sont accordées : non-seulement vous êtes électeurs, mais vous pouvez prétendre à la candidature. Venez, nos écoles et nos colléges réclament l'assistance de vos savans; vos hommes de mérite nous seront utiles dans leurs professions respectives; nos arts, notre commerce, notre industrie demandent le concours de vos connaissances; et vous tous qui désirez mettre à profit votre intelligence et votre activité, venez nous aider à construire nos habitations, à embellir nos villes, à dessécher nos marais, à creuser nos canaux et à cultiver nos campagnes. Vous avez ici de quoi vous occuper; le travail est sûr de trouver chez nous sa récompense. »

Le gouvernement anglais se décida enfin à reléguer une vingtaine de ces prisonniers au fort George, en Écosse, où ils furent détenus pendant deux années et demie. La paix d'Amiens venait alors d'être conclue; la France n'était plus à craindre, et l'insurrection irlandaise était apaisée. On permit à un petit

nombre de prisonniers de rentrer dans leurs foyers; M. Emmet et quelques-uns de ses compagnons d'infortune, placés à bord d'une frégate, furent déportés sur les rives de l'Elbe, où on leur communiqua un acte du parlement qui prononçait les peines les plus sévères contre ceux d'entre eux qui retourneraient en Irlande. Madame Emmet, qui avait en vain imploré du gouvernement l'autorisation de visiter son mari pendant sa longue captivité, obtint la permission de le suivre dans l'exil, à condition qu'elle ne remettrait plus les pieds sur le territoire britannique.

M. Emmet tourna alors ses regards vers les États-Unis; et, « en 1804, dit M. Mitchilt, j'eus le plaisir d'embrasser mon ancien camarade d'études, et de le féliciter de son arrivée sur la terre de la liberté. » Les persécutions dont il avait été l'objet, et la renommée de ses talens étaient parvenues en Amérique longtems avant son émigration, et lui valurent l'accueil le plus honorable et le plus encourageant de tous les membres de la profession judiciaire. Sa qualité d'étranger ne fut point un obstacle à leurs yeux. Reçu membre du barreau de New-York, il ne tarda pas à s'élever au premier rang dans sa profession, et, en 1812, il fut nommé avocat général de l'État.

M. Emmet a écrit fort peu : quelques traités, des dissertations médicales, et un essai sur l'histoire d'Irlande, sont tout ce qu'il a laissé. Ce dernier a paru dans un recueil publié, à New-York, en 1807, par son ami et compagnon d'exil le docteur Mac Neven; il est intitulé : *Pieces of Irish history, illustrative of the condition of the catholics of Ireland, of the origin and progress of the political system of the United Irishmen, and of their transactions with the anglo-Irish government.* (Pièces pour servir à l'histoire de l'Irlande, et pour faire connaître la condition des catholiques d'Irlande, l'origine et les progrès de l'association des Irlandais unis, et leurs transactions avec le gouvernement anglo-irlandais).

M. Emmet est mort à New-York le 14 novembre 1827, dans sa 64e année. B—R.

173.— *The humours of Eutopia, etc.* — Caractères de l'Eutopie, conte où l'on dépeint l'ancien état de cette colonie; par un Eutopien. Philadelphie, 1828; Carey. Deux volumes in-12 de 209-228 pages.

« L'auteur de ce roman a cessé de vivre; c'était un jeune homme de grande espérance, né dans le pays dont son imagination fait un tableau si animé lorsqu'elle se reporte au tems où les hommes y furent à peu près tels qu'il les représente. C'est d'une main défaillante qu'il a dessiné ces figures; la mort

n'a pas permis qu'il les terminât. Il sentait les imperfections de son ouvrage, et désira que son nom demeurât caché s'il manquait de tems pour retoucher les parties qu'il jugeait les plus défectueuses. Toutefois, comme sa famille n'est pas dans l'aisance, il ne voulut point qu'elle fût privée du léger secours que ce manuscrit pourrait lui procurer : ses intentions seront suivies ponctuellement. »

Cet avertissement des éditeurs a sans doute procuré à l'ouvrage de nombreux lecteurs en Amérique : en Europe, on fera plus d'attention au mérite littéraire, à l'originalité des portraits, à la nouveauté des situations, à tout ce que l'on recherche dans un roman. Avant de juger l'*Eutopie* en France, et de la faire passer dans notre langue, on fera bien de consulter sur cet ouvrage le goût de nos voisins d'outre-mer. Ils ont conservé plus que nous la connaissance des mœurs des tribus indigènes de l'Amérique : ils peuvent apprécier mieux que nous la vérité des couleurs locales, et juger si l'auteur a représenté une nature reconnaissable; car cette qualité est nécessaire, même dans les compositions les plus romanesques. Si les Anglais font à ce roman un accueil empressé, nos traducteurs pourront se mettre à l'œuvre; mais si le public de Londres néglige la nouvelle production américaine, les Parisiens la recevraient plus froidement encore. Ainsi, attendons : nos voisins, aussi curieux que nous, auront bientôt jugé ces deux volumes; et, dans ce cas, il nous convient de ne point prononcer avant eux sur un sujet qui est encore à leur portée, et que nous avons presque entièrement perdu de vue. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

174. —* *Examen statistique du royaume de France en* 1787, considéré sous les rapports de son étendue, de sa population, de ses revenus, de ses dépenses, de sa dette, de son commerce et de sa navigation, d'après des documens officiels recueillis et mis en ordre sous une forme nouvelle, par *César* Moreau, vice-consul de France à Londres, membre de la *Société royale des sciences de Londres*, de l'*Institution royale de la Grande-Bretagne*, avec cette épigraphe : *Every line a moral; every page a history*. Londres, 1828; Treuttel et Wurtz; Paris, même maison, rue de Bourbon, n° 17. Demi-feuille in-4° lithographiée; prix, 2 fr.

En examinant ce travail, dont nous allons extraire quelques résultats numériques, nous nous sommes demandé si l'auteur a voulu présenter le chiffre moyen de la prospérité de la France durant les dernières années qui ont précédé la révolution, ou s'il a considéré l'année 1787 comme celle qui devait nous intéresser davantage par l'importance de ses transactions commerciales. Nous pensons que, dans l'un ou dans l'autre cas, quels que soient le mérite et l'intérêt des savantes recherches auxquelles il s'est livré, il n'a pas entièrement atteint son but. Dans le premier, M. Moreau aurait dû offrir au moins le tableau des cinq ou six années qui précédèrent 1789, en y comprenant cette mémorable année, puis tirer de ces différens nombres une moyenne qui pût servir de terme de comparaison au chiffre de notre époque. Dans le second, M. Moreau n'aurait pas dû oublier qu'à la fin de la guerre de l'indépendance, le traité de commerce conclu avec l'Angleterre, et qui favorisa chez nous pour le moment une plus grande masse d'exportations dans le Nouveau-Monde, rendit l'année 1786, plutôt que l'année 1787, éminemment favorable aux intérêts généraux de la France. L'auteur, en outre, a puisé la plupart de ses renseignemens dans les écrits des financiers de l'époque, et particulièrement dans *l'administration de Necker*, et quelques-uns des résultats offerts par cet administrateur sont erronés. Les travaux du cadastre perfectionné ont prouvé que Necker s'était trompé presque d'un tiers sur l'étendue territoriale de la France à cette époque, et par suite, sur la population qu'il avait calculée par lieue carrée. M. Moreau nous a ôté, d'ailleurs, la possibilité de vérifier ses résultats, puisqu'il n'a indiqué aucune des sources auxquelles il a puisé. Il faut donc le croire sur parole, sans pouvoir déterminer le degré d'exactitude de ses relevés et de ses calculs, qui n'en sont pas moins entièrement utiles et dignes des plus grands éloges.

Quoi qu'il en soit, et en admettant comme officiel l'examen statistique de la France en 1787, il résulte qu'en cette année les contributions de diverses natures frappées sur la France, et qu'on appelait alors *les revenus du roi*, se

montaient à.....	551,000,000 liv.
Que les impôts prélevés sur nos colonies étaient de.....	9,000,000
Et que les revenus particuliers du roi étaient de.....	32,000,000
Total.....	592,000,000

Que les frais de perception s'élevaient à...	59,000,000
Que les dépenses pour le département de la guerre, y compris les droits d'oblats pour l'Hôtel des Invalides et les taxations annuelles de la trésorerie de la guerre, étaient de.....	105,600,000
Que les dépenses pour la marine et les colonies, en y comprenant les chiourmes, étaient de.....	45,200,000
Que les dépenses de la maison particulière du roi, y compris la cassette, étaient de..	13,000,000 (1).
La totalité de la dette publique se montait à	290,000,000
Ajoutez, pour entretien des jardins publics, des monumens, des bibliothèques, pour *solde des écrivains religieux, pensions aux nouveaux convertis*, enseignement, pour tout ce qui se rapporte enfin aujourd'hui au ministère de l'intérieur, une somme de	219,200,000
Total des dépenses.....	732,000,000
Totalité des revenus.....	592,000,000
Excédant de dépenses.....	140,000,000
A déduire 50,000,000 liv. passées en remboursement à époques fixes, ci.....	50,000,000
Déficit annuel.....	90,000,000

Nous pourrions comparer ici les recettes des dernières années qui viennent de s'écouler avec celles de 1787; mais on sait que l'accroissement de plus du double, qui a eu lieu dans nos budgets depuis cette époque, doit être attribué aux progrès de la civilisation et de l'industrie, qui furent comprimés, depuis 1824, par les ministres dirigeans; ce sera donc 1824 que nous prendrons comme terme de comparaison avec 1787.

Les importations en France, en 1787, s'élevaient à une valeur de.....	631,790,700 liv.
En 1824, elles ont été de.....	454,000,000 (2)
La différence en moins est de.....	177,790,700

Il s'en faut donc presque du tiers de la valeur des objets tirés

(1) Non compris l'entretien de la maison militaire du roi, qui était soldée par le gros budget.

(2) États officiels publiés par M. Moreau de Jonnès, et lus à l'Académie des Sciences, en 1827.

maintenant de l'étranger, que notre importation égale celle d'autrefois; et cette différence s'explique aisément, quand on se rappelle qu'alors nous étions obligés d'acheter les blés nécessaires au complément de notre consommation, tous les tissus de coton, et une multitude d'objets que notre industrie nous fournit aujourd'hui abondamment.

En 1787, nos exportations étaient de...	445,301,300 liv.
En 1824, elles se sont élevées à.....	440,000,000
La différence en moins est de.....	5,301,300

Par conséquent, la valeur de nos exportations est à peu près la même que lorsque nous possédions d'importantes colonies, et que nous prenions rang, immédiatement après l'Angleterre, sous le rapport des forces navales. Quelques mois de progrès, aussi rapides que ceux qui sont constatés par l'année 1824, peuvent donc suffire pour effacer complétement les traces qu'ont laissées jusqu'à ce jour dans la principale branche de notre fortune commerciale trente années de révolutions, de guerres, de triomphes et de malheurs. Lorsqu'un État réunit les avantages d'un climat tempéré, d'une vaste étendue de territoire, d'une grande population et d'un désir général d'améliorations, c'est en lui-même et dans les ressources qu'il tient de la nature qu'existent les élémens de son plus important commerce et de sa prospérité. M. B.

175.—**Observations on the cultivation of poor soils*, *etc.*— De la nécessité et de la possibilité de cultiver les terres incultes, prouvées par des exemples tirés des colonies de cultivateurs établis dans la Nord-Hollande; par M. *W.* Jacob. Londres, 1828. In-8°.

Dans le malaise général qu'éprouvent l'Angleterre et l'Irlande (abstraction faite de la crise qui tourmente ce dernier royaume), des esprits inquiets et peu clairvoyans, qui s'abandonnent aux terreurs de leur imagination, ou qui ne veulent pas voir le mal là où il est, se sont avisés de trouver que les machines produisaient trop, et que, pour arrêter l'essor qu'elles tendent constamment à prendre, il conviendrait de les frapper d'un impôt tel, que le nombre n'en pût désormais augmenter, et même que la plupart des machines existantes fussent abandonnées. Il est difficile de discuter sérieusement une telle opinion, et nous ne la signalerons ici que pour faire voir que les sciences économiques n'ont pas encore fait beaucoup de progrès en Angleterre, puisque de semblables idées viennent de nos jours troubler la tête d'un grand nombre de personnes qui ont à cœur la prospérité de leur pays et le bonheur des classes souffrantes; mais qui, faute de posséder de saines notions d'é-

conomie politique, veulent appliquer un remède violent et impraticable à une maladie sociale qu'ils ne connaissent point. Il n'est plus possible aujourd'hui de regarder l'accroissement toujours croissant des machines comme un mal contagieux qu'il faut à tout prix arrêter. Tout prouve, au contraire, que, loin d'entraver les progrès de l'industrie, un gouvernement éclairé doit les favoriser, en dégageant le commerce de tous les obstacles qui peuvent gêner sa marche, et en encourageant par tous les moyens possibles le défrichement de cette immense quantité de terrains abandonnés qui composent une si grande partie du territoire de chacun des grands états de l'Europe.

L'ouvrage de M. W. Jacob est destiné à confirmer cette dernière assertion, et à détruire l'opinion assez généralement répandue parmi les économistes et les hommes d'état de l'Angleterre, que c'est seulement par un système vaste et régulier d'émigration aux possessions anglaises transatlantiques, que l'Angleterre pourra se débarrasser de ce grand nombre d'hommes inutiles qui la surchargent, et qu'il faut se hâter d'embarquer et de transporter dans les colonies une grande partie de la population affamée et inoccupée de l'Irlande. Ce moyen extrême, dont M. Jacob fait sentir les funestes conséquences, doit, selon lui, être remplacé par le défrichement de ces *bogs*, ou marais, qui sillonnent l'Irlande dans tous les sens, et de ces bruyères qui commencent aux portes de Londres et qui s'étendent dans tous les comtés. Ce moyen, dit M. Jacob, est peut-être le seul qu'ait l'Angleterre d'éviter les malheurs qui la menacent.

Il est bien étrange que ce pays, où l'agriculture est devenue une science, renferme encore une si grande quantité de terres en friche. Il résulte d'un rapport adressé par un ingénieur anglais très-distingué au *Comité d'émigration*, que la surface territoriale de la Grande-Bretagne présente les divisions ci-après :

	Terres cultivées et jardins.	Prairies et pâturages.	Terres incultes, mais susceptibles de rapport.	Terres tout-à-fait incultes, sans espoir de produit.	Total.
	acres.	acres.	acres.	acres.	acres.
Angleterre. . .	10,252,800	15,379,200	3,454,000	32,342,400	32,342,400
Pays de Galles.	890,570	2,226,430	530,000	1,105,000	4,752,000
Écosse	2,493,950	2,771,050	5,930,000	8,523,930	19,738,930
Irlande.	5,389,040	6,736,240	4,900,000	2416,664	19,441,494
Iles anglaises.	109,630	274,060	166,000	5,69,469	1,119,159
Totaux en acres.	19,135,990	27,386,980	15,000,000	15,871,463	77,394,433

Ainsi, *les 3/7 du territoire britannique sont sans culture.* On ne peut expliquer une aussi singulière insouciance chez une nation aussi entreprenante, aussi avide de gain, aussi intelligente, qu'en se rappelant que c'est un article de foi parmi les grands propriétaires anglais, et même parmi leurs fermiers, que ce serait une folie de tenter aucun défrichement, et que la dépense nécessaire pour les essais qu'on pourrait faire dans ce genre serait tout-à-fait en pure perte. C'est en vain qu'à diverses reprises, des écrivains éclairés ont appelé l'attention des agriculteurs sur la possibilité d'opérer des défrichemens profitables; c'est en vain que plusieurs individus, excités par les sages conseils de ces écrivains, ont eu le courage de lutter contre l'opinion générale, en commençant à défricher quelques portions de ces vastes solitudes, et ont vu leurs efforts couronnés du succès. Rien n'a pu arracher la masse des propriétaires à leur apathie et ébranler les préjugés existans. On a toujours répondu à toutes les invitations, à tous les raisonnemens des gens les plus instruits, « que les terrains incultes devaient être abandonnés, parce qu'ils étaient *stériles*, et que bien certainement les dépenses qu'on ferait pour les défricher seraient en pure perte. » C'est contre cette opinion absurde que M. Jacob s'élève avec énergie et patriotisme. Il prouve par des faits nombreux et bien constatés, « que chaque partie du territoire britannique (l'Irlande surtout) *contient de nombreuses portions de terrains*, incultes jusqu'à présent, *qui ne sont pas stériles de leur nature*; et que ces terrains ne paraissent stériles que par comparaison avec les autres terrains, et parce qu'ils n'ont jamais été mis en culture. »

On trouve, dans l'ouvrage de M. Jacob, des renseignemens très-curieux sur l'état actuel de l'agriculture dans la Flandre, le Hanovre, la Hollande, la Prusse, etc., pays dont la plus grande partie du sol se compose de craie et de sable, et qui ont été rendus florissans par les efforts patiens et continus de leurs habitans. La Flandre surtout, où l'agriculture pratique a fait le plus de progrès, ne présentait encore, au tems des guerres civiles qui l'ont désolée pendant si long-tems, qu'une bruyère sablonneuse, sans habitans, sans culture, sans troupeaux. Aujourd'hui, grâce à la persévérance de ses habitans, on ne trouve nulle part des champs plus féconds, des troupeaux plus nombreux, une population plus robuste et plus active, des habitations plus propres et plus *confortables*, et des paysans plus riches et plus heureux.

L'auteur a donné en outre des détails fort intéressans sur le régime administratif et les produits de ces colonies de pauvres

cultivateurs que le gouvernement des Pays-Bas a établis il y a quelques années dans la *Nord-Hollande*. Ces colonies qui semblent prospérer, peuvent déjà en partie suffire à l'entretien de leurs habitans. M. Jacob cite de nombreux exemples d'essais faits en Angleterre et en Écosse pour défricher les terres incultes, et en Irlande pour cultiver les bogs. Tous ces essais ont réussi; et après quelques années, ceux qui les ont tentés ont obtenu des produits satisfaisans et sont rentrés dans les avances qu'ils avaient faites, M. Jacob indique les causes qui ont empêché jusqu'à présent à ce que ces exemples soient imités, et fait connaître les obstacles que des lois gothiques y ont apportés. Il demande avec instance la révision de ces lois, et conclut à leur abrogation.

176. — **Inquiries with respect to the progress and state of pauperism in England, etc.* — Recherches sur les progrès et l'état actuel du paupérisme en Angleterre, depuis le règne de la reine Élisabeth jusqu'à nos jours. Londres, 1827. In-8° de 125 pag.; prix, 6 sh.

La *taxe des pauvres* est, comme on le sait, une des plus grandes plaies de l'Angleterre. Établie, en 1601, dans la quarante-troisième année du règne d'Élisabeth, son principe fondamental a été souvent discuté; et, quoiqu'il ait trouvé grâce devant quelques économistes, l'observation a prouvé que, dans son application pratique, cet impôt tend à rendre les pauvres paresseux et imprévoyans; leur enseigne à compter sur les secours publics, au lieu de compter sur leur travail et sur leurs propres efforts, les excite à former les mariages les plus inconsidérés, en leur donnant l'assurance que, si les gages qu'ils retirent de leur travail deviennent dans quelques circonstances insuffisans pour se maintenir eux et leur famille, le déficit sera comblé par la caisse de charité de leur paroisse, etc. Quoique, un grand nombre d'auteurs se soient inscrits en faux contre ces assertions, et que les résultats que nous venons de signaler n'aient pas toujours été constatés, on peut cependant affirmer que telle a été, en général, la conséquence de ce système. Aussi, à peine fut-il en vigueur, que les propriétaires de terres et les fermiers de chaque paroisse se liguèrent pour en combattre les effets et pour arrêter l'accroissement rapide de la population pauvre, accroissement que la grande quantité de mariages contractés sous l'influence de ce système n'aurait pas manqué de produire. Ils trouvèrent, dans l'acte même qui établissait l'impôt, les moyens d'en paralyser un peu les effets relativement aux mariages entre les pauvres de chaque paroisse; car cet acte, en imposant aux propriétaires, tenanciers, fermiers, etc., le fardeau

de pourvoir aux besoins de la classe pauvre, les laissa maîtres de choisir le mode d'après lequel les secours seraient administrés, et de les distribuer de la manière qu'ils jugeraient la plus convenable. Grâce à cette clause et à l'adresse autant qu'à la persévérance que déployèrent constamment les comités de bienfaisance des paroisses, la progression si redoutée du nombre des pauvres s'arrêta; et il est bien remarquable que, depuis 1601 jusqu'au commencement de la dernière guerre, la population de l'Angleterre et du pays de Galles n'a presque pas augmenté. Son grand accroissement, depuis cette époque, dans les districts manufacturiers, ne doit être attribué qu'à l'extension prodigieuse qu'ont acquise le commerce et l'industrie de la Grande-Bretagne.

Si, comme on ne peut le nier, l'impôt des pauvres en lui-même fut tout à la fois un mal et un vice, il faut avouer que les mesures employées par les administrations des paroisses pour en arrêter les effets désastreux ont été immorales, odieuses et subversives de tout principe social. Une fois la lutte engagée entre ceux qui payaient et ceux qui recevaient, tous les moyens, même les plus ignobles, ont semblé bons aux premiers pour diminuer les charges énormes qui pesaient sur eux. La fraude, la violence, la déception, l'arbitraire, ont été mis en jeu; et les dispensateurs de ce qu'on appelait les charités publiques sont insensiblement devenus les tyrans des infortunés qui dépendaient de leurs caprices. Voici le portrait que le Dr Brown traçait, vers le milieu du dernier siècle, d'un *overseer*, ou commissaire de charité; la ressemblance est encore frappante pour quiconque connaît l'Angleterre. «Le devoir d'un *overseer*, dit le savant économiste, est de veiller avec la plus grande attention à ce qu'aucune personne étrangère à la paroisse ne vienne s'y fixer sans avoir un *certificat* (chaque pauvre qui s'absente de la paroisse à laquelle il appartient légalement a la faculté d'exiger des overseers un certificat qui constate qu'il a droit aux secours de cette même paroisse); dans le cas où cet intrus n'en aurait pas, l'overseer doit recourir de suite aux magistrats pour le forcer à quitter le territoire de la paroisse. Il est chargé, en outre, d'avertir les habitans qui auraient besoin de prendre à leur service quelques ouvriers étrangers d'avoir soin de ne les louer qu'au mois, à la semaine, ou même au jour; ou, s'ils se trouvaient contraints d'engager quelques-uns de ces ouvriers à l'année, de s'arranger de manière à avoir une querelle avec eux vers la fin de leur engagement afin de pouvoir les mettre à la porte avant l'expiration du dernier quartier, et par là d'en débarrasser la paroisse. (Pour com-

prendre ceci, il faut remarquer que toutes les fois qu'un ouvrier étranger passe un an au service du même maître, il a droit ensuite, pendant toute sa vie, aux secours de la paroisse à laquelle son maître appartenait.) Enfin, le devoir d'un overseer est de n'accorder aux pauvres que ce qui leur est strictement nécessaire pour ne pas mourir de faim, et de passer un marché avec quelque sous-traitant dur et brutal qui se charge de les nourrir en masse, et qui ne soit pas tant chargé de subvenir à leurs besoins les plus pressans, que de les tenir toujours *in terrorem*, au cas que ces malheureux vinssent à se plaindre aux magistrats de l'insuffisance des secours qu'on leur alloue; d'envoyer le plus grand nombre possible de ces misérables mendier dans les paroisses voisines; de placer les enfans des pauvres en apprentissage hors de la paroisse, quels que soient le métier dans lequel on les jette et le maître qu'on leur donne; de remuer ciel et terre dans le cas où un pauvre voudrait s'établir dans la paroisse; et de tâcher de renverser les règles générales et de n'épargner aucune dépense pour y parvenir; *d'abattre des chaumières, d'en chasser les pauvres habitans, ou de n'en souffrir que très-peu, c'est-à-dire enfin, de dépeupler la paroisse afin de diminuer la taxe des pauvres, etc.* »

Nous arrêterons ici notre citation, et nous nous contenterons d'observer que les économistes du siècle dernier tels que *Smith*, *Brown*, MM. *Alcock*, et *Hay*, membres du parlement, etc., croient que la population agricole de l'Angleterre a plutôt diminué qu'augmenté depuis la révolution de 1688 jusqu'en 1770. Cette opinion fut aussi celle du célèbre Arthur Young, si profondément versé dans l'histoire de l'agriculture de son pays. « La conduite des *overseers*, conduite qui est encore la même aujourd'hui, équivaut, dit le savant docteur, à une guerre ouverte contre les chaumières. » (*Farmer's letters to the people of England*, publiées en 1770.)

Cependant, comme l'absence totale de la population ouvrière aurait été funeste aux intérêts de la paroisse, attendu que le prix de la main d'œuvre aurait considérablement augmenté, la grande affaire des *overseers* était de maintenir ce qu'ils appellent encore un juste équilibre entre le trop et le trop peu de population pauvre. Cependant, malgré les soins de ces commissaires, cet équilibre se trouve très-souvent rompu; car on remarque fréquemment entre paroisses contiguës une disproportion énorme dans le prix de la main-d'œuvre. Dans l'une il est réduit à presque rien, parce que le nombre des ouvriers y est très-grand, et par conséquent la taxe des

pauvres y est très-élevée; dans d'autres, au contraire, il atteint un taux exorbitant et la taxe des pauvres y est presque nulle. Ainsi, les paroisses ont été tour-à-tour les victimes des fausses mesures qu'elles ont prises.

En 1665, le produit des *poor-rates* (taxe des pauvres) s'éleva à 650,000 liv. sterling. Les auteurs contemporains de la reine Anne estiment à environ un million de livres st. la somme qu'on payait pour les pauvres au commencement du règne de cette princesse. De 1700 à 1725, cette somme resta stationnaire; mais elle fut considérablement réduite dans les vingt-cinq années suivantes; car il résulte des documens officiels, que, pendant cette période, le montant de ces taxes ne s'éleva, année commune, qu'à environ 690,000 liv. st. On attribue cette diminution importante à l'établissement des *work-houses* (maisons de travail) qui furent créées à cette époque, et dans lesquelles on forçait les pauvres à entrer. S'ils refusaient, ils devaient alors se suffire à eux-mêmes, et la paroisse les abandonnait. La répugnance qu'inspiraient aux pauvres ces maisons de travail, qu'ils regardaient comme des prisons, était telle, qu'un grand nombre de malheureux, qui jusque là s'étaient fait une habitude de la paresse, préférèrent retourner au travail que d'aller les habiter. La création de ces établissemens produisit donc à cette époque un très-grand bien. Mais ce bien ne fut que de courte durée, et le peuple s'accoutuma bientôt à ces *work-houses* qui l'avaient d'abord si fort effrayé.

La rapide augmentation de la population dans les villes et dans les villages, à la suite de la paix de Paris, en 1763, provenant de l'extension extraordinaire que les manufactures et le commerce acquirent alors, occasiona un relâchement funeste dans le système précédemment adopté de pourvoir aux besoins des pauvres au moyen des *work-houses*. Cependant, la classe pauvre, trouvant alors facilement de l'emploi, avait moins souvent recours à la paroisse, et le progrès des taxes ne fut pas très-rapide. Pendant les années 1783, 84 et 85, années qui suivirent immédiatement la guerre entre l'Angleterre et l'Amérique du nord, le commerce et l'industrie éprouvèrent une stagnation presque complète; les moissons furent insuffisantes pour alimenter la population; le blé atteignit un prix excessivement élevé, et la quantité de blé étranger qu'on fut obligé de faire entrer dans les ports anglais fut immense. Cependant, malgré ces circonstances défavorables, les taxes de ces trois années ne s'élevèrent, année commune, qu'à environ 2,160,000 liv. st. (Environ un million de plus, chaque année, que ce qui avait été dépensé au commencement du siècle.)

Cette augmentation paraîtra peu importante, si l'on considère, 1° que la population de l'Angleterre et du pays de Galles, qui, en 1700, se montait à environ 5,500,000 habitans, s'élevait, en 1780, à 7,900,000; 2° que la nation, par suite des événemens politiques, se trouvait alors dans une position difficile, presque sans commerce et sans industrie. Nul doute que, dans des circonstances aussi malheureuses, la taxe des pauvres ne se fût élevée à un taux beaucoup plus considérable, si les *overseers* des paroisses, par l'emploi des puissans moyens qu'ils possédaient et que nous avons déjà signalés, ne fussent parvenus à retarder l'accroissement de la population.

Il n'existe aucun document officiel qui permette de fixer d'une manière certaine le montant des *poor-rates*, depuis 1785 jusqu'en 1793. Mais comme cette période fut pour l'Angleterre une succession non interrompue de prospérité agricole et commerciale, on peut hardiment supposer que, pendant ce tems, les taxes des pauvres ont dû diminuer, et qu'elles n'ont pas dû s'élever au delà de 1,400,000 à 1,500,000 liv. st. par an. Depuis, elles se sont graduellement augmentées dans une proportion vraiment effrayante; ce que l'on peut expliquer par les causes suivantes.

En 1792, le mode d'administration de la taxe des pauvres subit une révolution complète. Un acte du parlement permit alors aux juges de paix des paroisses de venir au secours des pauvres qui vivaient hors des *work-houses*, et même de secourir les personnes qui, possédant déjà quelque chose par elles-mêmes, n'avaient cependant pas des ressources suffisantes pour subvenir à tous leurs besoins. Ce système a toujours été suivi depuis, ou du moins il est presque universellement suivi dans la partie méridionale de l'Angleterre. Dans quelques comtés, tels que le *Berkshire*, par exemple, les magistrats ont forcé les *overseers* à allouer à l'ouvrier qui ne retirait de son travail qu'une somme trop modique une espèce d'indemnité proportionnée au nombre de ses enfans, et qui lui permît de subvenir aux dépenses qu'exigeait l'entretien de sa famille. On peut à peine se former une idée des fâcheux résultats et des inconvéniens que produisit la mise en pratique de ce système. Il est évident qu'en augmentant la somme allouée à chaque famille pauvre à mesure que le nombre des enfans augmente, on accorde, par ce fait seul, une prime aux mariages prématurés et inconsidérés, et que ces mariages, en augmentant le nombre des ouvriers au-delà des besoins de l'industrie et de l'agriculture, ont dû nécessairement produire la diminution du taux des gages; et il est évident, en outre, qu'en accordant aux ou-

vriers paresseux et sans conduite les mêmes secours qu'aux ouvriers laborieux et actifs, on encourage la paresse et le libertinage. Le mal ne se borne pas là. Sous l'influence de ce funeste système, un ouvrier industrieux et travailleur n'ose pas même s'aventurer à gagner au-delà d'une certaine somme; car il perdrait son droit aux secours de la paroisse, ou du moins verrait bientôt réduire la somme qui lui est allouée chaque semaine par les overseers. Ainsi, toute émulation, tout projet d'amélioration pour l'avenir, se trouvent détruits, et la population ouvrière est réduite presque malgré elle à la condition de mendians, privés des moyens et même du désir de sortir de l'état d'ilotisme et de dégradation dans lequel ils sont tombés.

On peut déduire cette conséquence de tout ce que nous venons de dire : Que si, en Angleterre, la taxe des pauvres n'avait jamais existé, et si, par conséquent, les ouvriers n'avaient jamais pu compter sur les secours de leurs paroisses pour subvenir à leurs besoins, leur sagacité naturelle et la nécessité les auraient tout naturellement conduits à agir avec plus de prudence et de modération, et à ne pas contracter de si bonne heure des mariages le plus souvent inconsidérés, et dont le résultat inévitable a été un nombre prodigieux d'enfans, hors de proportion avec les besoins de l'industrie et de l'agriculture. C'est sans doute parce qu'en France les ouvriers n'ont jamais été dans cette position, et n'ont dû compter que sur eux-mêmes pour vivre, que le nombre des mariages dans la classe ouvrière est, proportionnément, beaucoup moins grand qu'en Angleterre, et que surtout le nombre des enfans y est, proportion gardée, beaucoup moins considérable. On peut attribuer à cette raison l'état presque stationnaire de la population en France; état dont se plaignent les économistes, parce que toutes les nations qui nous entourent voient augmenter leur population dans une progression très-sensible; mais qui, nous le croyons, cessera dès que l'agriculture et l'industrie françaises auront pris un plus grand développement. La France aura alors une population ouvrière nombreuse, et surtout indépendante, qui, bien différente de celle de l'Angleterre, ne comptera que sur ses propres efforts pour subvenir à ses besoins, et regardera comme un déshonneur d'être forcé de recourir à la charité publique.

La brochure dont nous venons de donner une rapide analyse paraît mériter toute l'attention des économistes et des hommes d'État.

177.—* *The History of the policy of the church of Rome, etc.* — Histoire de la politique de l'église de Rome, dans ses rela-

tions avec l'Irlande, depuis la réunion de ce royaume à la couronne d'Angleterre jusqu'à la grande rébellion; par le Dr *Wm*. Phelan. Dublin, 1827. In-8°.

On a publié et l'on publie tous les jours en Angleterre un grand nombre d'ouvrages sur l'Irlande et sur la grande question de l'émancipation. Ces ouvrages se multiplient d'autant plus que la question n'est pas seulement une question de politique; mais encore une question de religion, et que les Anglais sont, par excellence, le peuple des controverses. En effet, il n'y a pas un membre de la *glorious established church* qui ne regarde comme un devoir impérieux de mettre la main à la plume et de foudroyer la nouvelle Babylone : de là, un déluge de brochures plus ou moins volumineuses, plus ou moins ennuyeuses, plus ou moins furibondes, mais qui, toutes niaises qu'elles soient pour la plupart, contribuent cependant à entretenir parmi les classes influentes de la nation l'esprit de parti et d'intolérance envers la population catholique de l'Irlande. Cependant, au milieu de ces innombrables productions dignes du XVIe siècle, on peut citer quelques ouvrages qui se distinguent de la foule; nous parlerons entre autres de celui du Dr W. Phelan. Le savant docteur est dans toute la force du terme ce que les Anglais appellent un *staunch protestant* (protestant solide); aussi est-ce avec le zèle infatigable de l'homme de parti et la haine invétérée du sectaire, qu'il a recherché les traces des intrigues de la Cour de Rome auprès du clergé irlandais. Les passions du religionnaire ont souvent égaré l'historien, et l'*Histoire de la politique de la Cour romaine* ne doit être consultée qu'avec circonspection. Les faits n'y sont pas toujours corrects et y sont d'ailleurs présentés sous un jour défavorable au saint-siége, tandis qu'au contraire, la conduite du clergé anglican et du gouvernement anglais y est constamment signalée comme un modèle de modération et de longanimité. Les préventions nationales et religieuses obscurcissent le jugement de l'écrivain à ce point qu'il en vient à affirmer « que la grande source des maux qui ont accablé et qui accablent encore l'Irlande n'est pas dû au *pouvoir* exercé par le gouvernement anglais, mais au contraire à l'absence de ce pouvoir. » Il faut avoir une foi bien robuste dans ses propres talens et dans l'aveuglement et l'ignorance de ceux auxquels on s'adresse pour avancer une proposition semblable. Ceux qui connaissent la longue série de crimes politiques commis par les agens du pouvoir anglais en Irlande se chargeront de qualifier cette proposition. Malgré ces taches, l'ouvrage du Dr Phelan n'en est pas moins remarquable sous beaucoup de

rapports importans. Il contient des renseignemens curieux sur les menées de la Cour papale et sur les résultats qu'elles ont provoqués. L'ouvrage est écrit avec chaleur, avec talent, et peut être lu avec fruit par tous ceux qui s'occupent d'étudier l'histoire de l'Irlande.

178. — * *Portraits of illustrious personages of Great-Britain, etc.* — Portraits des personnages les plus illustres de la Grande-Bretagne, gravés d'après les originaux les plus authentiques qu'on trouve dans les collections particulières les plus célèbres, et dans les musées nationaux; accompagnés de notices biographiques et de mémoires historiques; par *Edmund* Lodge, membre de la Société des arts. Londres, 1821-1828; Sharpe. 3 vol. in-fol. avec 200 gravures.

Avant la publication de cette magnifique collection, l'Angleterre possédait déjà de nombreuses collections de portraits d'hommes célèbres et même d'hommes qui ne l'étaient pas. La manie des portraits, générale en Angleterre, a été poussée à un point tel, qu'après avoir publié les portraits des rois de la Grande-Bretagne, les *portraits des généraux parlementaires*, les *portraits des poëtes, etc.*, on a fini par avoir les *portraits des maires de Londres*, les *portraits des fameux boxeurs*, les *portraits des voleurs de grands chemins*, et enfin les *portraits des chevaux qui avaient remporté le prix de la course.* Cependant quelques-unes de ces collections méritent la juste réputation qu'elles ont acquise. Celle qui est intitulée : *The Heads of illustrious personages of Great-Britain, with their lives and characters* publiée à Londres en 1747, est vraiment superbe. Les gravures, toutes exécutées par le fameux *Houbraken*, graveur hollandais, sont des modèles; mais malheureusement la plupart des portraits ne sont pas ressemblans. L'ouvrage que nous annonçons ici, supérieur peut-être sous le rapport de la gravure à la collection d'Houbraken, l'est surtout de beaucoup sous celui de la ressemblance. Les originaux ont été choisis avec un soin extrême dans toutes les collections publiques et particulières qui existent dans les trois royaumes; et un grand nombre de portraits qui figurent dans la collection de M. Logde paraissent aujourd'hui pour la première fois et n'ont jamais été gravés. C'est *Cooper*, *Walker*, *Van-Dik*, sir *Joshua Reynolds*, sir *Thomas Lawrence* et autres grands peintres qui ont fourni les plus remarquables, et tous ont été gravés par les artistes les plus distingués.

Indépendamment du goût que M. Lodge a déployé comme éditeur de ce bel ouvrage, il s'est montré, dans les notices biographiques qui accompagnent ces portraits, écrivain élégant,

historien impartial et exempt d'esprit de parti, et savant antiquaire. La plupart de ces notices sont des morceaux d'histoire vraiment remarquables; et son ouvrage, considéré seulement sous le rapport historique, devra nécessairement prendre un rang distingué parmi les ouvrages déjà si nombreux et si curieux qui traitent de l'histoire d'Angleterre. Ce magnifique monument, élevé à la gloire nationale et à la vanité des familles nobles de la Grande-Bretagne, va, malgré son prix élevé et quoique à peine terminé, être réimprimé, et les portraits gravés de nouveau. Il y a peu d'exemples d'un pareil succès pour un ouvrage d'un tel prix.

179. —* *The poetical works of S. T. Coleridge.* — Œuvres poëtiques de *S. T.* Coleridge. Londres, 1828; W. Pickering. 3 vol. petit in-8°.

Coleridge, quoique très-peu connu en France, jouit en Angleterre d'une réputation distinguée. Il a contribué avec quelques écrivains à fonder cette école de poëtes à laquelle on a donné le nom de *Lake school.* Moins profond que Wordsworth, Coleridge a dans sa poésie plus de force, plus de nerf, peut-être plus de brillant que son rival. Au commencement de la révolution française, M. Coleridge, à qui ce grand mouvement donna comme à bien d'autres de si flatteuses espérances, vit avec joie un événement qui promettait de rendre la liberté à un peuple opprimé depuis tant de siècles. Il célébra l'ère de la régénération dans une *ode à la France*, ode qui comme les autres ouvrages du même poëte renferme de grandes beautés et de grands défauts : on y remarque surtout ces quatre vers :

When France, in wrath, her giant-limbs uprear'd
And with that oath which smote heaven, earth and sea.
Stamped her strong foot, and swore she would be free,
Witness me, heaven, how I have hoped and fear'd !

« Lorsque la France irritée souleva ses membres de géant, frappa de son pied terrible, et jura qu'elle serait libre avec des sermens dont furent ébranlés les cieux, la terre et les mers ; tu fus témoin, ô Dieu, de mes espérances et de mes craintes! »

C'est surtout lorsque M. Coleridge peint les passions les plus tendres et les sentimens les plus tranquilles, le bonheur domestique et la tendresse conjugale, que ses vers ont du charme. Amant de la nature, il l'a peint aussi en véritable poëte, non pas comme Byron, au milieu des tempêtes, mais douce et paisible, comme Claude Lorrain aimait à la représenter. La littérature d'aucun pays n'offre peut-être rien de plus déli-

cieux en ce genre que la description d'une belle nuit d'été, dans le charmant poëme du Rossignol (*the Nightingale.*)

M. Coleridge jouit aussi d'une très-grande réputation comme métaphysicien, et c'est peut-être à ses profondes études en métaphysique qu'il faut attribuer le caractère qu'il a su donner à sa poésie, caractère qui le distingue de tous les autres poëtes anglais.

L'édition que nous avons sous les yeux est la seule qui contienne toutes les œuvres poétiques de l'auteur. Elle est imprimée avec beaucoup de goût.

180. — *Our village, etc.* — Notre Village, ou Contes et scènes de campagne, par miss Mitford. Londres, 1828; G. et B. Whitaker. 3e vol., in-12; prix, 6 sh.

Il n'est peut-être pas dans la littérature anglaise d'ouvrage aussi propre à faire connaître les véritables mœurs des habitans de la campagne en Angleterre, que celui dont nous annonçons ici le troisième volume. Miss Mitford a fait du charmant petit *cottage* qu'elle habite une lanterne magique au moyen de laquelle elle représente aux yeux du public les scènes qui se passent autour d'elle; et ayant nous-même parcouru, son livre à la main, les endroits qu'elle décrit avec tant de charme, nous n'hésiterons pas à assurer à nos lecteurs que ses tableaux sont aussi vrais qu'ils sont séduisans. Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont eu un très-grand succès en Angleterre, et celui-ci, qui ne leur est inférieur en rien, n'en aura pas moins.

Miss Mitford est l'auteur de *Rienzi*, tragédie, qui vient d'obtenir un succès complet au théâtre de *Drury-Lane.* H. H.

181. — * *Rienzi, etc.* — Rienzi, tragédie en cinq actes par miss Mitford. Londres, 1828; Cumberland.

Cette tragédie anglaise est remarquable sous trois rapports : le dialogue en est énergique, soutenu : il atteint quelquefois presque au sublime; elle offre des situations variées et pleines d'intérêt; enfin elle est l'ouvrage d'une femme. Miss Mitford, auteur de deux autres pièces qui ont réussi (*Julien* et *les Foscari*), s'est élevée aujourd'hui bien au-dessus de ses premiers essais, et Rienzi paraît digne d'être rangé parmi les ouvrages dramatiques dont l'Angleterre s'honore. On fait cependant un reproche à l'auteur; enthousiaste des grandes qualités de Rienzi, elle a oublié de peindre ses défauts. Au lieu de l'homme le moins conséquent avec lui-même qui fut peut-être jamais, elle a créé un être presque constamment grand et irréprochable. Tout ce qui pouvait défigurer ce beau modèle a été rejeté sur *Angelo Colonna*, personnage d'invention. Nous ne croyons pas

que cette partialité de miss Mitford ait accru l'intérêt que son héros était susceptible d'inspirer; et le véritable Rienzi, reproduit tel que le vit la Rome du moyen âge, aurait plus ému, avec ses faiblesses et ses erreurs, que l'être vraiment héroïque auquel on a donné son nom. Au reste, le mérite du style et la manière dont cette pièce est conduite font pardonner aisément les taches qu'on peut y remarquer. L. L. O.

RUSSIE.

182. — *Lettre au Rédacteur du Télégraphe de Moscou* sur quelques articles bibliographiques et critiques relatifs à la littérature russe. Moscou, 1828; impr. d'Auguste Sémen. In-8° de 30 p.

Nous avons déclaré plusieurs fois notre éloignement pour toute polémique oiseuse, et nous voudrions d'autant plus l'écarter de nos articles sur la littérature étrangère que, limités bien malgré nous dans ces articles, tout ce qui ne va pas droit au fait, tout ce qui n'apprend rien de nouveau à nos lecteurs, nous semble un vol fait à eux et à nous-mêmes. Aujourd'hui, cependant, nous sommes amenés sur ce terrain par ceux qui nous ont reproché quelquefois de ne pas consacrer assez de place dans nos feuilles à la littérature du nord, et surtout à la littérature russe. Nous tâcherons de ne pas nous y arrêter trop long-tems, voulant satisfaire seulement à ce que peuvent exiger de nous la justice et les convenances.

Il s'agit d'un reproche adressé à la Direction de la *Revue* par un de nos correspondans, auquel nous désirons et nous espérons prouver ici même toute notre estime. M. S. P-y, de Moscou, nous a fait parvenir, en 1823, un article sur les *Œuvres du prince Chalikof*, inséré dans notre cahier d'octobre de la même année (*voy.* tom. XX, p. 138-139). M. P-y réclame aujourd'hui contre quelques expressions de cet article que nous aurions modifiées de manière à lui faire avancer tout le contraire de ce qu'il voulait dire, en présentant M. Chalikof comme un des auteurs qui ont *entretenu le goût et l'esprit classiques* en Russie, tandis que, selon lui, « *on chercherait en vain de la poésie* dans les vers que depuis plusieurs années M. Chalikof a l'habitude d'insérer dans chaque premier numéro de la *Gazette de Moscou*, au sujet du *nouvel an.* »

Et d'abord, nous répondrons qu'en général nous croyons devoir élaguer quelquefois des articles de nos correspondans étrangers les longueurs, les dissertations trop spéciales, les personnalités, toutes ces choses enfin qui ne sont point dans notre

plan ou dans les convenances littéraires, et sur lesquelles nous nous entendrions bien facilement avec les auteurs s'ils étaient auprès de nous. Mais nous usons de ce droit avec discrétion; et lorsque nos correspondans, avec le tems et l'habitude, se sont mieux pénétrés de l'esprit de la *Revue*, il est rare qu'il ne nous évitent pas eux-mêmes un travail assez ingrat, et auquel nous ne nous livrons que dans la conviction d'être utiles à nos lecteurs, ce dont M. P-y a déjà pu se convaincre par lui-même. Venant à l'application pour le cas dont il s'agit ici, nous dirons que nous ne sommes plus à même, après un aussi long espace de tems, de vérifier la justesse des plaintes de notre correspondant, et qu'entièrement confians dans ses lumières, nous ne pouvons que rectifier aujourd'hui, d'après lui, le jugement porté sur les *OEuvres du prince Chalikof* dans l'article rappelé ci-dessus. Toutefois, nous déclarons ne point prendre sur nous, vis-à-vis de nos lecteurs, la responsabilité de ce jugement sur un poète que nous savons seulement être éditeur du *Journal des Dames*, publié à Moscou, mais dont aucune production ne nous est parvenue jusqu'à ce jour. Dans cette position, où nous étions vis-à-vis de lui en 1823, nous aurions bien pu adoucir les expressions d'une critique qui nous aurait paru trop vive à son égard; mais nous n'aurions pu substituer l'éloge au blâme, et quelque erreur du manuscrit de M. P-y, ou des imprimeurs de la *Revue*, doit avoir donné lieu à l'espèce de contradiction avec lui-même dont le prince Chalikof a cru pouvoir accuser notre correspondant.

Il paraît en effet que, dans son cahier de mai 1827, l'éditeur du *Journal des Dames*, rapportant l'article de la *Revue* dont nous venons de parler, l'aurait opposé à ses critiques, et se serait félicité d'avoir au moins une fois obtenu l'approbation de M. P-y. C'est ce qui a été pour ce dernier l'occasion de la lettre que nous annonçons aujourd'hui, et qu'il nous a adressée séparément, après l'avoir fait insérer dans le *Télégraphe de Moscou* (fév. 1828, n° 4). Il est encore question, dans cette lettre, de l'*Essai d'histoire abrégée de la littérature russe*, par M. Gretch (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 470; et t. XXXII, p. 380), auquel M. P-y avait emprunté, dit-il, en partie le jugement qu'il avait porté sur les *OEuvres du prince Chalikof*, œuvres qu'il a voulu connaître depuis par lui-même. Du reste, M. Gretch, selon M. P-y, aurait modifié plus tard le jugement trop favorable qu'il avait d'abord porté sur ce poète, qu'il avait eu pour collaborateur dans la rédaction du *Fils de la patrie*. Des traductions allemande et française de l'*Essai* de M. Gretch ayant été annoncées, M. P-y croit qu'il n'est point hors de propos « de prévenir tous

« ceux qui s'occupent de la littérature russe qu'on doit consulter « cet ouvrage avec beaucoup de précaution, pour ne point repro- « duire des notions inexactes sur cette littérature si peu connue. » Ici nous pouvons exprimer notre propre jugement, et nous nous empressons de faire remarquer, pour atténuer un peu ce que celui de notre correspondant nous paraît avoir de trop sévère, que si, d'accord avec lui, nous ne plaçons point l'ouvrage de M. Gretch au même rang que celui de La Harpe sur la littérature française, et de Ginguené sur la littérature italienne, du moins nous croyons juste de reconnaître que le critique russe a ouvert la route et qu'il a recueilli une foule de notices, de faits et de renseignemens précieux que pourront comparer entre eux ceux qui viendront après lui; qu'enfin, s'il n'a pas élevé aux Muses de sa patrie un monument littéraire irréprochable, du moins il a préparé les matériaux qui serviront un jour à l'édifier.

Plus loin, notre correspondant accuse les éditeurs du *Fils de la patrie*, des *Archives du Nord* et de *l'Abeille du Nord*, d'avoir pris parti dans cette polémique, contre lui, contre les rédacteurs du *Télégraphe de Moscou*, et contre nous surtout, à cause du jugement favorable que nous avons porté sur ce dernier journal, et que nous nous plaisons à ratifier ici. Nous le remercions de tout ce qu'il veut bien dire de flatteur pour nous en cette occasion; ses éloges, qu'il ne nous convient pas de reproduire, nous ont trouvés aussi sensibles que nous pouvions l'être au témoignage qu'il se plaît à rendre de notre justice et de notre impartialité. Nous nous permettrons seulement de faire remarquer, avec lui, à ceux des critiques russes qui ont blâmé les éditeurs du *Télégraphe* d'attacher tant de prix aux jugemens littéraires des étrangers, qu'il faudrait au moins que les écrivains nationaux ne se laissassent pas devancer dans l'appréciation des ouvrages qui intéressent directement la gloire littéraire de leur pays, et que nous attendons encore, par exemple, que le *Fils de la patrie* publie une analyse de la traduction des *Fables de Krûlof*, qu'il reproche au *Télégraphe* d'avoir jugée d'après nous. (*Rev. Enc.*, tom. XXVI, pag. 717-736.)

La lettre de M. P-y a provoqué des remarques, écrites également en français, et publiées dans le *Journal des Dames* (n° 9 de 1828). On pressent bien que ces remarques, rédigées sans doute par un ami, ou du moins par un collaborateur du prince Chalikof (1), étaient tout à l'avantage de ce dernier. Partagés entre

(1) On nous assure que cet article, écrit très-élégamment, est dû à la plume du prince DADIANE.

l'opinion de son défenseur et celle de notre correspondant, nous déclarons que nous voudrions de tout notre cœur que le premier eût raison : la Russie posséderait un bon poète de plus ; mais sans doute nous ne serons pas admis à donner sur ce point notre propre opinion en connaissance de cause, puisque le rédacteur du *Journal des Dames* se déclare d'avance contre ceux qui vont chercher parmi les étrangers des arbitres de la littérature russe. Si le contraire arrivait, nous essaierions de lui prouver que les rédacteurs de la *Revue* font réellement profession de cette impartialité qu'il veut bien, un peu plus loin, leur supposer.

Un autre article, écrit en langue russe par M. Iakovlef, et qui a pour titre : *Pourquoi irions-nous chercher des juges parmi les Français?* a paru, sur le même sujet, dans le cahier d'avril 1828 du *Courrier de l'Europe*. L'auteur de cet article s'étonne, comme le rédacteur du *Journal des Dames*, que nous ayons pu faire dire à M. P-y tout le contraire du jugement qu'il avait exprimé sur les *Œuvres du prince Chalikof*; nous avons donné sur ce fait l'explication qui était en notre pouvoir. Il reproche ensuite au *Télégraphe* d'avoir mis tant d'empressement à se parer aux yeux des Russes des éloges que nous lui avions donnés et que lui refusaient ses confrères. En ceci, notre jugement peut fort bien ne pas être aussi éclairé que celui des journalistes russes, mais il doit être certainement plus indépendant, par la raison que nous n'avons rien à craindre, pour nos intérêts, de la rivalité du *Télégraphe*, et que nous ne pouvons voir qu'avec plaisir celle qu'il doit élever au profit des lettres russes, et les résultats avantageux de cette lutte littéraire. M. Iakovlef termine son article par un noble appel à ses concitoyens et cite quelques-uns des titres littéraires de la Russie; il nomme l'auteur de la *Rossiade* (Khéraskof), Kapniste et Derjavin. Nous partageons son admiration pour ces écrivains célèbres, surtout pour le dernier, que nous plaçons au rang des premiers poètes lyriques qui aient existé; nous regrettons de ne pas posséder ses œuvres, pour essayer d'en mettre sous les yeux de nos lecteurs une appréciation, pour laquelle nous ne nous fions pas assez à notre première impression et à des souvenirs toujours trop fugitifs.

Terminons en faisant remarquer le noble procédé de notre correspondant, auquel nous devons toutes les pièces de ce procès. Il n'a pas voulu être seul entendu; il a voulu nous mettre en état de juger nous-mêmes, et nous laisser libres de distribuer à chacun l'éloge ou le blâme dans cette affaire. Nous avons dit franchement ce que nous pensons; et si les

parties ne sont pas entièrement contentes de nous, du moins sommes-nous certains de n'avoir affligé personne dans le récit de cette petite polémique, à laquelle nous croyons que nos lecteurs auront pu prendre l'intérêt qui doit s'attacher à tout ce qui vient de loin, et surtout à ce qui tend à rapprocher les peuples par des liens littéraires, objet constant des efforts de la *Revue Encyclopédique*. E. Héreau.

ALLEMAGNE.

183. — * *Zur Vermittelung der Extreme in den Meinungen.* — Essai d'un terme moyen dans les opinions; par *Fréd.* Ancillon. Première partie, *histoire* et *politique*. Berlin, 1828; Duncker et Humblot. In-8° de 427 pages.

Ce serait sans doute une fonction respectable de rechercher et de signaler aux contemporains la vérité entre deux opinions discordantes qui divisent le monde, d'être une sorte de médiateur entre deux partis, en leur faisant mutuellement des réprimandes, en montrant l'exagération de tous les deux, en leur faisant voir que des concessions mutuelles pourraient les rapprocher et les unir. En politique surtout, où les opinions se prononcent souvent avec tant de virulence, aux époques où tout est disposé à de grandes réformes, ce rôle de médiateur, quoique répudié d'abord par les deux partis extrêmes, rendrait de grands services à la chose publique; mais il faudrait une grande autorité, une position indépendante, et un talent éminent pour s'en charger. Or, nous demandons si, de bonne foi, un conseiller d'état prussien, c'est-à-dire un fonctionnaire public, dans une monarchie absolue et militaire qui maintient la censure et le régime arbitraire, peut se croire appelé à nous éclairer sur ce que nous devons penser de la liberté de la presse, du régime constitutionnel, de l'esprit du siècle, etc. Quand M. Ancillon nous assure gravement que *les gouvernemens représentatifs n'ont pas besoin de la liberté illimitée de la presse*, et que ce *gouvernement suffit pour en tenir lieu*, s'imagine-t-il que nous regarderons cette sentence comme une médiation? A qui persuadera-t-il qu'il ne parle pas ici comme l'agent du régime absolu qui a besoin de la servitude de la presse pour se maintenir? N'est-il pas un peu singulier de voir un publiciste dont les écrits ne peuvent être publiés que sous le bon plaisir des censeurs, s'occuper de la liberté, des constitutions, de la révolution, etc. Quand M. Ancillon ne sera plus conseiller d'état prussien, quand il écrira dans un pays libre,

et loin des censeurs, ses propositions de médiation pourront trouver accès auprès du public; jusque là il prend une peine tout-à-fait inutile. Nous lui conseillons de laisser là le champ politique, puisqu'il est obligé d'exprimer les opinions de son gouvernement, et rien de plus. Qu'il se réduise au rôle innocent de médiateur dans d'autres branches du savoir humain, dans l'histoire, dans les sciences: là peut-être la censure lui permettra d'exprimer des opinions indépendantes. L'auteur déclare, dans sa préface, qu'il s'attend à être attaqué par les deux partis dont il rejette les opinions extrêmes, et il pense que cette double attaque prouvera la justesse de ses avis médiateurs. Cependant, nous croyons pouvoir rassurer M. Ancillon contre ces doubles attaques. Tous ceux qui connaîtront sa position ne perdront pas leur tems à le combattre. On l'attaquerait, si la Prusse avait une constitution, et la liberté de la presse. Au reste, M. Ancillon prouve qu'au moins le gouvernement prussien a fait un pas en avant; il veut jouer le rôle de médiateur entre les ultra et les radicaux; le gouvernement autrichien n'est pas encore aussi avancé : il fait prêcher par ses publicistes l'obéissance passive et l'esclavage de la pensée. Il se pourra qu'à la longue la Prusse se mette au niveau du siècle; quant à l'Autriche, on ne voit pas comment, étant si arriérée, elle pourra jamais atteindre les autres peuples, à moins que des événemens inattendus ne viennent à son secours. D—G.

184. —* *Mittheilungen aus des vollendeten Superintendenten Dr H.-G. Tzschirner, etc.* — Communications sur les dernières années d'activité et de souffrances du Dr *H.-G.* Tzschirner, surintendant ecclésiastique, *augmentées des Discours prononcés à sa mort*, par le Dr *Jean-David* Goldhorn. Leipzig, 1828. In-8° de 54 p.

Il a été souvent question, dans ce recueil, de Tzschirner, célèbre défenseur de la liberté religieuse. On connaît son dernier ouvrage *sur le catholicisme en France*, dans lequel, espérant se rendre utile à notre patrie au moment de la crise religieuse où elle semble placée, il adresse de profondes et judicieuses réflexions à MM. de Chateaubriand, de Montlosier, de Bonald et de La Mennais, sur le système que chacun d'eux s'efforce de faire prévaloir en matière religieuse. Sans doute, Tzschirner combat au nom de l'église évangélique qui le comptait parmi ses premiers prédicateurs et apologistes; mais ses croyances ne l'aveuglent point. Il est trop pénétré de l'avantage d'un libre examen, même en théologie, pour ne pas respecter la conviction de chacun, et la discuter avec impartialité. Cet ouvrage, publié par M. Krug, est malheureusement incomplet; l'auteur

n'a pu y mettre la dernière main. Cependant, il ne méritera pas moins les suffrages, même des catholiques, qu'un autre ouvrage de lui dont nous avons fait mention, et qui a pour titre : *Traité sur le catholicisme et le protestantisme considérés sous le point de vue politique* (Traduction française, Strasbourg, 1823. VIII et 117 p. in-8°).

La brochure que nous annonçons retrace les dernières années de la vie de Tzschirner, et recueille ses dernières paroles. Ce savant théologien, né, le 14 novembre 1778, aux environs de Chemnitz, en Saxe, avait fait ses études à l'Université de Leipzig. Deux fois il avait été appelé à une chaire de théologie à Vittenberg, quand il accepta, en 1809, celle qu'on lui offrit à Leipzig, où il réunit à l'enseignement un ministère évangélique qui le plaça bientôt au premier rang des prédicateurs allemands. Sa carrière fut des plus laborieuses et des plus utiles. Sa mort, arrivée le 15 février 1828, fit une profonde sensation dans l'Allemagne, et nous avons été témoins nous-mêmes, à Leipzig, des regrets qui honorèrent sa mémoire.

La *Revue Encyclopédique* se félicite de lui avoir offert une consolation dans ses derniers momens, et d'avoir eu quelque part dans ses affections. Voici ce que M. Goldhorn rapporte à ce sujet, et ce que nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs :

« Ce n'est que lundi soir que j'appris que Tzschirner avait suspendu son cours : je me hâtai d'aller le voir. L'ayant trouvé dans son cabinet, entouré de papiers officiels et de documens de toute espèce qu'il s'occupait à mettre en ordre, il m'assura qu'il se sentait hors d'état d'entreprendre un travail soutenu et qu'il était réduit à recourir à des lectures détachées et sans liaison nécessaire. A cet effet, il s'était entouré d'un grand nombre de cahiers de la *Revue Encyclopédique*, qu'il consultait pour ses lettres adressées à des savans français, et que l'obligeance de M. Ébert, conservateur de la Bibliothèque royale de Dresde, lui avait procurés. Il me rendit attentif à la masse admirable d'idées lumineuses qu'on trouvait déposées dans ce Recueil, et en tira un bon augure pour l'écrit dont il s'occupait, espérant qu'il ne manquerait pas d'attirer l'attention, de mériter même l'approbation des hommes les plus influens en France. Il se flattait ainsi qu'il contribuerait pour sa part à arrêter les progrès de l'œuvre ténébreuse qu'on y préparait, et qu'il pourrait concourir à préserver ce bel et puissant empire du malheur d'une barbarie nouvelle. »

On nous pardonnera cette citation, justifiée par la satisfaction que nous éprouvons d'avoir nourri dans l'âme d'un homme

de bien et sur son lit de mort l'espoir d'un meilleur avenir.

J. H. SCHNITZLER.

185. — *Phantasiegemälde.* — Tableaux de fantaisie, par le Dr *George* DOERING, pour l'année 1829. Francfort-sur-Mein, 1828; Sanerlander. In-8° de 272 pages.

Sous le titre de *Tableaux de fantaisie*, M. Dœring publie depuis plusieurs années, vers le jour de l'an, une espèce de galerie d'événemens ou d'aventures romanesques. Nous n'avons pas eu occasion de voir la galerie que l'auteur a ouverte au public les années précédentes; mais pour celle de l'année 1829, que nous avons sous les yeux, nous pouvons assurer qu'elle présente beaucoup d'intérêt. L'ouvrage est divisé en quatre tableaux, dont le sujet est sérieux, et même tragique. Ces quatre tableaux portent les titres suivans : *la Jeune Fille muette*, *l'Indien*, *Laïa*, *la Morgue*. Le roman, car c'en est un véritable, malgré la division en tableaux, le roman commence au *Pont-sans-pareil* sur la route de Calais à Saint-Omer, où se brise la voiture de la veuve d'un officier de la marine française, qui voyage avec son fils, jeune homme qui a perdu dans l'Inde une amante à laquelle il était sur le point de s'unir. Pendant que les deux voyageurs attendent sur le pont les secours que le postillon est allé chercher dans le village voisin, ils entendent des gémissemens qui partent des bords d'un des deux canaux qui s'unissent sous le pont. Ils volent au secours de l'être infortuné qui paraît réclamer leur charité. Ils aperçoivent au clair de la lune une jeune fille vêtue de blanc qui allait périr dans l'eau. Ils la sauvent et en prennent soin. C'est le sujet du premier tableau; dans les deux suivans l'auteur nous conduit dans l'Inde pour présenter à nos regards une histoire pathétique des amours du jeune Sainville, fils de la veuve du premier tableau, et de la jeune Indienne Laïa. Au quatrième tableau la scène est ramenée en France. Il se trouve que le même scélérat, qui a traversé les amours du jeune Sainville dans l'Inde, a causé aussi le malheur de la belle inconnue, sauvée auprès du Pont-sans-pareil. Le jeune Sainville rencontre cet homme à Paris, et veut se battre avec lui; mais celui-ci cherche sa fin dans la Seine, et son corps est exposé à la Morgue. Sainville s'unit ensuite à Rosalie qui lui devait la vie. M. Dœring peint ces aventures avec beaucoup de talent, et son style est pur et bien soutenu.

186 — *Peter Schlemihls wundersame Geschichte.* — Histoire merveilleuse de Pierre Schlemihl, communiquée par *Adelbert* DE CHAMISSO. *Deuxième édition*, augmentée de chansons et romances de l'auteur. Nuremberg, 1827; Schrag. In-8° de 213 p. avec figures.

Le petit roman de Pierre Schlemihl est déjà connu par des

traductions française et anglaise : c'est un conte dans le genre de Faust et de Robin des Bois ; seulement Schlemihl, au lieu de vendre son âme, vend à l'homme noir, long, maigre et sec, c'est-à-dire au diable, qui le tente par une bourse d'or inépuisable, l'ombre que jette son corps au soleil; en sorte que depuis lors il est un corps sans ombre quelconque. Tous ceux qui s'aperçoivent de ce qui lui manque le fuient avec horreur; il a beau prodiguer ses richesses, jouer le grand seigneur; dès que l'on découvre qu'il est sans ombre, tout le monde l'évite : un beau mariage qu'il est sur le point de faire est rompu à cause de cette découverte, quoique Schlemihl soit aimé de celle qui lui a promis sa main. Malgré son or, il est l'homme le plus malheureux de la terre : il court après l'homme noir, sec et maigre pour échanger son or contre son ombre, mais en vain; le diable le nargue, le tourmente, et ne lui rend pas son ombre. Aussi, Pierre Schlemihl prend le parti de fuir la société, de se loger dans les catacombes d'Égypte, et d'errer à l'aventure dans le monde; il trouve même le secret de franchir en peu d'instans de grands espaces; bientôt il se sent à l'étroit sur l'ancien continent, et il est encore malheureux par les désirs qu'il ne peut satisfaire. Le roman finit là; il est sans dénouement, et l'auteur laisse croire que Pierre Schlemihl court encore; on l'a même représenté, au frontispice, dans son costume de voyageur, et l'auteur assure que Schlemihl est de sa connaissance intime, et que c'est le héros même qui lui a remis le manuscrit de ses aventures. Il paraît que quelque personnage original ou d'un extérieur bizarre, sur lequel on riait à Berlin, et qui s'appelait Pierre Schlemihl, a inspiré à l'auteur, connu par son voyage autour du monde avec le lieutenant de marine russe *Kotzebue*, l'idée de divertir ses amis par un conte des aventures de cet individu. La composition annonce du talent, et la narration présente souvent un haut intérêt, malgré sa bizarrerie; mais si l'auteur a voulu atteindre un but moral, il n'a réussi qu'à moitié, car on n'aperçoit pas clairement ce but. Aurait-il voulu prouver cette vérité triviale que les richesses ne font pas le bonheur, et que la privation de quelque-chose qui nous manque, d'un ombre que nous poursuivons, nous rend malheureux en dépit de l'or que nous possédons? Cependant si cette ombre nous est nécessaire pour avoir l'estime des hommes, et pour ne pas leur faire peur, il n'est pas si déraisonnable de la poursuivre pour l'attraper. Il semble donc que le conte de M. de Chamisso est plus bizarre encore qu'intéressant, et que si l'auteur a voulu prouver une moralité, il n'a pas complétement réussi : dans l'un et l'autre cas c'est

une composition défectueuse, qui néanmoins justifie la vogue dont elle jouit, en Allemagne surtout, par le talent du poëte. — On a joint à cette édition des chansons et des romances ou ballades du même auteur. Ce sont des pièces fugitives très-courtes, agréablement versifiées, et qui annoncent chez l'auteur une grande facilité dans ce genre de poésie.

D.—G.

SUISSE.

187.—* *Verhandlugen der vereinigten ärtzlichen Gesellschaften der Schweitz.* —Transactions des sociétés médicales réunies de la Suisse. Année 1828. Première partie. Zurich, 1828; Ulrich. Cahier in-8° de 140 pages.

Il existe à Zurich une Société médicale assez active qui a fait paraître des mémoires pour les années 1826 et 1827. En s'occupant à recueillir des mémoires pour le volume de cette année, elle a pensé qu'il pourrait être agréable aux petites sociétés cantonnales de la Suisse de se réunir à elle pour la publication de leurs travaux : en conséquence elle a invité ces sociétés à coopérer à ses transactions. Cette proposition a été accueillie avec empressement, et à dater de l'année 1828, les mémoires paraîtront à Zurich sous le nom de transactions des Sociétés médicales réunies de la Suisse. Cependant le 1er cahier qui nous a été envoyé n'atteste encore que la diligence de deux Sociétés, celles de Zurich et de Berne: les autres paraissent être en retard. La Société de Zurich a fourni un rapport du Dr *Meyer* sur les maladies chirurgicales, traitées par lui à l'hôpital de la ville en 1827; des observations du Dr *Fehr* sur quelques médicamens tels que le *stramonium*, le *secale cornutum*, etc.; description d'un hydrocéphale chez un veau, par D. *Michel*, méd.-vétér. à Zurich; remarques sur la pustule maligne, par M. *Rahn;* emploi du suc de pavot chez les enfans, par M. *Locher-Balber;* enfin, des observations d'art vétérinaire, par M. *Prévost* de Genève. La Société de Berne a envoyé le procès-verbal de ses séances, ainsi qu'un mémoire du Dr *Brunner* sur la théorie et la pratique du système homéopatique. L'auteur n'est point partisan du fameux système d'Hahnemann; il craint qu'entre les mains des charlatans, ce système ne donne lieu au plus déplorable empirisme; seulement M. Brunner est d'avis que les recherches d'Hahnemann et de ses disciples sur la *diffusibilité* des médicamens dans les organes du corps, et sur la *réceptivité* de ces organes à l'égard des substances qu'on y introduit progressivement, pourront servir à simplifier la thérapeutique, et à bannir les médicamens trop violens, ou donnés

à doses trop fortes. Le cahier est terminé par des observations médicales sur les eaux minérales de Pfæfers et sur l'état des bains de cet endroit, par le Dr *Kaiser*, à qui on doit une description de ces eaux minérales.

188.—*Mineralquelle und Bad zu Jenatz im Prättigau, Kanton Graubündten.*—Source minérale et bains de Jénatz dans le Prettigau, canton des Grisons, avec une vue lithographiée de la maison des bains; par le Dr *Paul* Eblin. Coire, 1828; Otto. In-12 de 98 pages.

Il n'y a pas un siècle que les eaux minérales de Jénatz sont découvertes, et elles sont encore aujourd'hui peu connues. Une première description de cette source a paru en 1768; celle que vient de publier le Dr Eblin est plus étendue, et rend compte de plus d'expériences sur les vertus des eaux de Jénatz: les analyses chimiques se font d'ailleurs maintenant avec plus d'exactitude et de sûreté qu'au milieu du dernier siècle. L'eau de la source de Jénatz est froide et a un goût légèrement alcalin; lorsqu'on la chauffe, elle dépose sur tous les objets qui en sont mouillés, une matière onctueuse; après la cuisson il reste même au fond du vase une pellicule assez épaisse. D'après l'analyse faite en 1827, 8 livres d'eau contiennent 16 pouces cubiques de gaz acide carbonique, 8 grains de carbonate de chaux, 1 de magnésie, 1 d'oxidule de fer, 11 de muriate de chaux, de sulfate de magnésie, et d'une substance grasse particulière. L'odeur de cette substance onctueuse ressemble beaucoup à celle du suif; on distingue seulement un petit mélange d'huile de pétrole. C'est à la même substance grasse, mêlée à des parties ferrugineuses, qu'on peut attribuer l'efficacité de la source. Prise intérieurement l'eau de Jénatz agit d'une manière bienfaisante sur l'estomac et les intestins, fait cesser les coliques, les obstructions, les crampes d'estomac, les vomissemens, etc. On la vante même comme antidote contre les poisons, ou contre les désordres provenant d'un usage immodéré des substances métalliques, entre autres des préparations mercurielles, contre les accidens de la vessie, etc. Prise en bain, l'eau de Jénatz est très-bonne contre les éruptions cutanées, contre les maux hystériques, etc. L'auteur ajoute encore beaucoup d'autres maladies, telles que la jaunisse, les rhumatismes, les scrophules, les paralysies, les ulcères, etc. En sorte que si tout cela était bien avéré, on aurait dans le village de Jénatz une véritable panacée, et Esculape mériterait un temple auprès de la source minérale du Prettigau. Le docteur ne promet pas au reste de guérir tous les malades; il croit seulement qu'ils seront soulagés, si leur guérison n'est pas complète, ce qui est

toujours beaucoup. Il faudrait d'ailleurs être bien malade pour résister aux effets réunis de l'eau minérale, de l'air des montagnes et du lait des Alpes. Jénatz est situé à environ 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; à cette hauteur l'air est déjà si pur qu'il suffirait presque pour faire disparaître les maux légers, surtout en observant un régime modéré et en se promenant beaucoup. D—G.

189. — * *Mémorial des séances du Conseil représentatif du canton de Genève*, publié, autant que possible, d'une séance à l'autre, et, au plus tard, quatre jours après celle dont il rendra compte. Genève, 1828. On souscrit chez A. Cherbuliez, libraire; et à Paris, chez Th. Ballimore, rue de Seine, n° 48, faubourg Saint-Germain. Prix de l'abonnement (du 1er mai au 30 avril de l'année suivante) : 25 florins pour le canton, et 15 fr. pour l'étranger.

Ce *Mémorial*, dont la publication a commencé le 1er mai de cette année, annonce que les citoyens de Genève voient enfin chez eux l'aurore de la publicité, en attendant qu'ils puissent jouir de toute sa lumière. Une délibération du Conseil, du 28 mars, sur le rapport d'une commission spéciale dont M. le professeur Rossi était l'organe, autorise cette publication, et l'*encourage* par l'allocation d'une somme annuelle accordée à l'éditeur *responsable* dont les offres sont acceptées par le Conseil. En France et en Angleterre un tel journal passerait pour *officiel;* le Conseil a eu l'intention de lui ôter ce caractère qui provoque la méfiance, lors même qu'elle est injuste. Mais les gouvernemens représentatifs de la Suisse ne peuvent être comparés à ceux des grandes puissances où le pouvoir législatif est partagé entre le monarque et les délégués de la nation : nos maximes et nos usages parlementaires ne peuvent leur convenir entièrement. D'ailleurs, la singulière existence d'une petite république au milieu de puissantes monarchies exige de grandes précautions, beaucoup de sagesse et de réserve dans les relations extérieures, et quelquefois du secret; tout ne peut pas être confié à la presse périodique; et par conséquent cette presse ne peut pas être tout-à-fait libre, ni dire tout ce qui est vrai : il est plus sûr pour les citoyens d'ignorer ce dont quelques-uns d'entre eux pourraient faire des applications dangereuses pour tous. Il paraît que ce Mémorial, tel qu'il est, convient à la situation *actuelle* du canton de Genève; mais nous ne perdrons point l'espérance qu'une publicité plus complette et mieux caractérisée s'établira quelque jour dans cette ville, si heureusement disposée pour la culture de la raison, si digne de jouir de tous les bienfaits de la liberté.

Le rédacteur du Mémorial est M. Gide, avocat. Il justifie le titre du recueil; c'est effectivement un *mémorial*, une analyse étendue de chaque séance, où les opinions sont rapportées avec clarté, et sans doute aussi avec une scrupuleuse exactitude.

F.

ITALIE.

190. — * *Stirpium Sadaarum elenchus.*—Tableau des plantes de la Sardaigne, par M. le docteur Moris, de l'Université de Cagliari, etc. 1re et 2e livraison. Cagliari, 1827; imprimerie royale. In-4°.

La Sardaigne, relativement à son étendue, renferme un grand nombre de végétaux intéressans; les plantes du nord de l'Afrique et celles de l'Europe tempérée s'y trouvent réunies. L'existence de quelques espèces semble même donner du poids à l'hypothèse des géologues, qui pensent que la Sardaigne et la Corse ont été, à une époque récente, séparées l'une de l'autre. Aussi le gouvernement sarde, persuadé de l'utilité que les sciences doivent retirer de la connaissance des végétaux qui croissent spontanément dans cette île, a chargé M. Moris, un des élèves les plus distingués du professeur Balbis, de recueillir tous les matériaux nécessaires à la formation d'une flore sarde. Déjà ce jeune savant a publié les deux fascicules que nous annonçons, et qui ne sont qu'un prodrome d'une flore générale de l'île, au sujet de laquelle on ne possédait que le catalogue très-incomplet de Plazza, inséré en 1767, par Allioni, dans la *Flora Pedemontana.* Ces deux livraisons présentent beaucoup de plantes nouvelles, et attestent les connaissances botaniques du professeur Moris. Son ouvrage sera la première flore publiée en Italie d'après la méthode naturelle, que l'auteur a préférée, avec raison, au système de Linnée.

191. — *Dell' uso il più proficuo degli alberi torti, difformi e di grandioso diametro.* — Mémoire sur l'utilité des arbres courbes, défectueux et d'un grand diamètre, par le marquis de Lascaris. Turin, 1827; imprimerie de Chirio et Mina. In-4°.

L'accroissement de la marine sarde, qui compte aujourd'hui plus de deux mille bâtimens à plusieurs mâts et vingt mille hommes de mer, a fait naître chez l'auteur de cet écrit l'espoir d'ouvrir à l'agriculture une nouvelle source de prospérité en répandant chez les cultivateurs des notions méthodiques et appropriées à leur intelligence, sur les moyens d'appliquer aux constructions navales les arbres courbes, difformes et d'un grand diamètre, au lieu de les employer uniquement comme bois de chauffage ou de les réduire en charbons. La richesse

forestière de l'île de Sardaigne et des possessions continentales de S. M. sarde, suffiraient tout à la fois pour affranchir la marine de l'importation des bois de la Calabre, de la Toscane et de l'Adriatique, et pour rendre les nations maritimes tributaires, en quelque sorte, de l'industrie agricole des sujets de S. M. — M. de Lascaris, le dernier rejeton d'un prince dont le courage et la prudence retardèrent la chûte de l'empire d'Orient, n'ignore point qu'une nation éclairée doit puiser ses forces dans le sol sur lequel elle existe; et cet écrit, comme ceux qu'il a publiés précédemment, tend à agrandir les ressources agricoles de son pays. Il atteindra ce but lorsqu'on placera l'agriculture au rang qu'elle doit occuper dans l'échelle des connaissances humaines. Cet ouvrage, digne d'être traduit dans notre langue, est accompagné de plusieurs figures dessinées et lithographiées par le comte *Ponte*, sur un calcaire à grains jaunâtres, nouvellement découvert dans la province du Montferrat. BONAFOUS.

192. — *Delle fasciature chirurgiche e de loro congrui apparecchi, etc.* — Traité théorico-pratique des bandages chirurgicaux et de leurs appareils, etc. Modène, 1828. 1 gros vol. petit in-4°, un avec atlas de 45 planches lithographiées.

Cet ouvrage contient l'exposition de la méthode la plus propre à traiter les maladies extérieures du corps par des moyens locaux déterminés. L'utilité d'une bonne méthode de pansement, en chirurgie, est bien plus grande qu'on ne le pense; très-souvent, le résultat d'un traitement dépend de l'application des appareils chirurgicaux. Les difformités corporelles à la suite d'une fracture, d'une luxation ou d'une blessure ont fréquemment pour cause la négligence ou l'inexpérience du chirurgien. Donc, si l'on peut trouver réuni dans un seul traité tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur cette matière, on aura un livre d'une utilité réelle et pratique. Tel est le traité que nous annonçons : l'auteur a fait un choix judicieux des nombreux matériaux qu'il s'est procurés, et il a exposé son sujet avec ordre et avec clarté. FOSSATI, D. M.

193. — * *Lettere inedite di principi, etc.* — Lettres inédites de plusieurs princes et hommes célèbres, recueillies et publiées par *Louis* CIBRARIO. Turin, 1828; Joseph Pic. In-8°.

Les amis des études historiques liront avec intérêt, dans ce recueil, une lettre de Louis XIV, et une série de dépêches que la duchesse Jeanne-Baptiste de Nemours envoyait au marquis de Ferraro, son ambassadeur à Paris, à une époque où cette princesse, régente des États de son fils Victor Amédée II, était livrée aux intrigues de sa propre cour et à l'influence toute

puissante du *grand roi* et de ses ministres. Ce recueil comprend également d'autres lettres, jusqu'ici inconnues, de Redi, de Peiresc, de Paoli, de Métastase, d'Alfieri, etc. On trouve, à la fin d'une de celles d'Alfieri, quelques lignes de la comtesse d'Albany, qui fut, comme on sait, la constante amie du tragique italien : c'est d'après une partie de ses lignes que l'on a tracé le *fac-simile* inséré dans le volume. Mais les lettres les plus intéressantes de la collection sont sans contredit celles de Peiresc; elles sont écrites en italien et adressées particulièrement au cardinal Barbarini et à Galilée; elles jettent un nouveau jour sur les persécutions qui s'attachèrent à la personne et aux ouvrages du philosophe florentin ; elles suffiraient pour faire admirer dans Peiresc un des plus beaux caractères dont les sciences puissent s'honorer dans les tems modernes. L'éditeur nous apprend qu'elles ont été copiées à la bibliothèque de Carpentras, et lui ont été communiquées par M. le comte de *Balbe ;* nous promettons à M. Cibrario un succès assuré, s'il parvient à procurer à ses lecteurs d'autres communications du même genre, et surtout s'il est aidé dans ses recherches par un guide aussi sûr que le savant distingué que nous venons de nommer.

194. — *De' vizj de' letteratti, etc.* — Des défauts des gens de lettres, par M. *Joseph* Manno. Turin, 1828; Alliana. In-8° de 450 p.

Il paraît journellement en Italie une foule de poëmes, de dissertations académiques et d'autres ouvrages,

« Froids et pâles enfans de pères sans génie, »

dont les auteurs reproduisent de vieux adages et se font imprimer à leurs frais : dans les pays où la presse est libre d'entraves, des productions fugitives du même genre peuvent quelquefois, par les sujets qu'elles traitent, intéresser les masses et trouver des acheteurs. A ces différences près, la manie d'écrire, que nous envisageons ici comme l'abus d'une profession honorable, est à peu près universellement répandue. M. Manno s'est attaché, dans son livre, à décrire les défauts des gens de lettres : il parle successivement des pédans, des critiques injustes, des écrivains téméraires, de ceux qui sont trop vieux ou trop jeunes, des orgueilleux, etc., et chacun de ces travers lui fournit un chapitre. Son sujet ainsi généralisé ne pouvait guère lui offrir que des données vagues et incertaines, qui privent son ouvrage d'une partie de l'intérêt dont il était susceptible. M. Manno critique les prétentions un peu usées des classiques et des romantiques ; il se plaint aussi de

la vogue qu'ont obtenue de nos jours certaines branches des sciences naturelles, tandis que des objets dignes d'une attention plus sérieuse, la législation pénale, par exemple, attendent encore une réforme. Il cite à cet égard les coutumes d'Angleterre; mais les lois criminelles valent-elles mieux dans beaucoup d'autres États de l'Europe? et les savans jurisconsultes ont-ils négligé les recherches et les réclamations? Nous désirons que l'auteur complète son travail par un nouvel ouvrage présentant le tableau des vertus et des qualités qui sont inséparables d'une carrière dans laquelle il a paru lui-même avec avantage. Il ne lui sera pas difficile de prouver que les hommes les plus éclairés sont aussi en général les plus estimables, quels que soient d'ailleurs les dégoûts et les chagrins auxquels les exposent la recherche et la défense de la vérité. C. R**.

195. — *Principi morali del teatro, etc.* — Principes moraux du théâtre appliqués à toutes les sortes de représentations dramatiques, par *P.* Schedoni. Modène, 1828. In-8° de 226 p.

Si des ouvrages tels que celui-ci obtenaient quelque succès, les compositions dramatiques deviendraient très-ennuyeuses, et les théâtres seraient bientôt déserts. *Allons entendre le père La Chaussée*, disait Piron en allant au théâtre où l'on jouait une pièce de cet auteur. Si M. Schedoni compose des comédies, il imitera l'auteur du *Préjugé à la mode*, plutôt que celui de *la Métromanie*. Il provoque une sévère inspection des théâtres, et la *surveillance des inspecteurs :* on lui sait gré de s'être arrêté à ce degré de juridiction morale; car il pouvait aller plus loin, et rendre toute nouvelle représentation à peu près impossible. Ne valait-il pas mieux aller droit au fait, prouver que les théâtres sont une école de mauvaises mœurs, un scandale permanent, et provoquer leur suppression? On s'étonne que ce livre ait été écrit en Italie; il semble qu'on n'aurait dû le voir paraître que dans un pays où les mœurs seraient encore austères, et où l'on craindrait de les voir *dégénérer* en s'adoucissant. Y.

ESPAGNE.

196.—*Conveniencia de las associaciones productoras para las obras de utilidad publica*, etc. — Avantages des associations productrices pour les entreprises d'utilité publique. Madrid, 1828. In-8°.

L'auteur de ce mémoire, don *Antonio* Prat, examine une question d'économie politique qui pourrait devenir de la plus haute importance pour l'Espagne, si le gouvernement de ce pays était disposé à en permettre, sinon à en protéger l'appli-

cation. Il démontre la nécessité d'établir dans la Péninsule le système des sociétés industrielles de l'Angleterre pour ouvrir des routes, pour bâtir des ponts, creuser des canaux, et exécuter tous les travaux d'utilité publique. Il traite le sujet, sous ses différens points de vue, avec beaucoup d'ordre et de clarté. Il y développe des principes très-dignes d'attention, et il est facile de reconnaître au style de l'auteur qu'il cherche à faire passer dans l'esprit de ses compatriotes la conviction dont il est animé. Après avoir décrit l'état déplorable où se trouvait l'Angleterre, il y a cinquante ans, à cause de la guerre avec ses colonies, M. A. Prat s'exprime ainsi : « Que fit l'administration britannique pour exécuter en si peu de tems un si grand nombre d'entreprises utiles au commerce? Rien autre chose que de laisser faire aux individus; elle a permis aux grandes et aux petites fortunes de s'entendre au sujet de leurs besoins respectifs, en leur prêtant seulement une protection éclairée et commune à tous les entrepreneurs. » Ces lignes suffisent pour indiquer l'esprit du Mémoire que nous avons sous les yeux. L'auteur rappelle aussi les heureux résultats que la France a su tirer de l'exemple que lui avait donné l'Angleterre; et il passe en revue les entreprises des canaux du *Loing*, d'*Orléans*, de *Picardie*, du *Languedoc*, etc. « Si l'on ne veut jamais traiter, dit-il dans un autre endroit de son ouvrage, qu'avec des actionnaires opulens, on ne formera en Espagne qu'un très-petit nombre d'associations, le nombre des grands capitalistes y étant très-borné. Mais si l'on met ces associations à la portée des fortunes les plus médiocres, on en verra bientôt un grand nombre qui ne manqueront pas d'apporter à l'Espagne les succès qui résultent toujours de la concurrence et de l'émulation. » L'auteur présente ensuite les bases sur lesquelles ces associations sont fondées en Angleterre, et il exhorte éloquemment ses compatriotes à les adopter, en développant la supériorité des moyens naturels que présente la Péninsule par sa situation, son climat et son sol. Il finit par démontrer que, pour régénérer ce beau pays, il suffirait d'imprimer un mouvement industriel à sa population oisive, en ouvrant de nouveaux débouchés aux produits de son travail, au moyen de communications intérieures dans toutes les directions.

P. M.

PAYS-BAS.

197. — * *Mémoire sur les changemens opérés dans l'instruction publique, depuis le règne de l'impératrice Marie-Thérèse jusqu'à ce jour*, par M. Raingo, professeur au collége de Mons.

Bruxelles, 1827; Hayer, imprimeur de l'Académie royale. In-4° de 106 pages.

L'Académie de Bruxelles avait mis au concours un mémoire sur la question suivante : « Quels ont été les changemens introduits dans l'instruction publique depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour; quelle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général, et sur la culture des sciences et des lettres en particulier? » M. Raingo a remporté le prix; ses lecteurs croiront volontiers qu'il l'a mérité : l'ordre des faits, la justesse des observations et la clarté de l'exposition ne laissent rien à désirer. Nous ne pouvons néanmoins entrer dans le détail des faits qui, pour être instructifs, doivent se présenter dans leur ensemble, laisser découvrir leur connexion, l'influence du passé sur le présent et l'avenir, en dépit de toutes les conceptions du génie et de la puissance des gouvernemens. Dans un intervalle de trois quarts de siècle, la nation belge a changé quatre fois d'état politique, et ses établissemens d'instruction publique ont éprouvé encore plus de révolutions. Nous recommandons aux partisans des jésuites la lecture du Mémoire de M. Raingo, pourvu qu'ils soient sincères; car, s'ils ne voient dans cet ordre religieux qu'un instrument de leur faction, il n'est point question de leur donner des avertissemens. Dans les Pays-Bas aussi bien qu'en France, les jésuites ont retardé les progrès de l'enseignement, contrarié les projets bienfaisans de l'autorité publique, résisté à ses ordonnances aussi long-tems qu'ils l'ont pu; et lorsque l'obéissance est devenue nécessaire, la subtilité des interprétations est venue à leur secours. En franchissant l'intervalle de tems dont M. Raingo a fait l'histoire, passons à l'état actuel de l'instruction publique dans le royaume des Pays-Bas. On n'y a point établi, comme en France, sous le nom d'*université*, une ferme générale de l'instruction publique, avec ses commis exploitans; le mot d'*université* est rendu à son acception primitive; il désigne un établissement où l'on enseigne l'universalité des connaissances humaines. Les Pays-Bas proprement dits en ont trois; et la Hollande, trois autres. En comparant la population de ce pays à celle de la France, nous aurions seize universités.

« L'enseignement des universités se divise en quatre facultés : celle de *jurisprudence*, celle de *médecine*, celle des *sciences mathématiques et physiques*, et celle de *philosophie spéculative et des lettres*. Une faculté de *théologie* doit y être ajoutée, aussitôt que les circonstances le permettront, pour les catholiques romains qui se destinent à l'état ecclésiastique. »

La *faculté de théologie*, c'est-à-dire des connaissances relatives à la Divinité, peut-elle être classée avec la jurisprudence, la médecine, etc., et même avec la philosophie spéculative? La *théologie* n'est-elle pas essentiellement commune à toutes les sectes chrétiennes, et la même pour toutes? Et si l'on réunit aux notions générales et véritablement *théologiques* une instruction spéciale pour une croyance particulière, est-ce dans un royaume protestant qu'il convient de créer un enseignement pour les catholiques seuls, tandis qu'on ne fait rien pour les protestans? Ces questions sont importantes, et il serait bien fâcheux que l'on eût oublié d'y répondre. S'il est vrai, comme le dit Newton, que le prix des sciences est en raison des services qu'elles rendent à la morale, on ne peut être indifférent sur les progrès de la théologie digne de ce nom, science qui devrait être répandue partout, au lieu d'être réservée pour les ministres d'un culte qui n'est pas même celui de la majorité des citoyens. Si des questions de controverse sont associées aux sublimes notions sur lesquelles se fonde la religion, et par son moyen la morale, il est clair que l'enseignement n'est plus du ressort des universités, et qu'il doit être confiné dans les séminaires. Les cours universitaires doivent être ouverts à tous les disciples qui sont en état d'en profiter; la *faculté de théologie*, telle qu'on veut l'introduire dans l'organisation des universités des Pays-Bas, ne peut être considérée comme une division des connaissances humaines; elle serait hors de place, et par cette seule cause elle nuirait dès à présent, et plus encore dans l'avenir. Elle opposerait son immobilité aux perfectionnemens les plus désirables; tandis qu'autour d'elle tout tendrait à croître et à se coordonner, elle seule persisterait dans son état et son isolement. Espérons que les universités des Pays-Bas seront préservées de ce dangereux accroissement.

Nos voisins n'ont pas eu peur de l'enseignement du droit naturel. La langue latine est seule autorisée dans les leçons de leurs universités, « excepté pour les cours de littératures hollandaise et française, de la *pratique du droit*, des sciences économiques, et de quelques autres parties à l'égard desquelles il est accordé des dispenses. » On attribuera peut-être la conservation de cet ancien usage à l'influence de l'exemple des universités d'Allemagne, si dignes à d'autres égards de servir de modèle.

Chaque faculté n'admet que deux grades, la candidature et le doctorat : le vieux mot de *bachelier*, et l'inintelligible mot de *licencié* ont disparu : cette réforme a plus d'importance qu'on ne le supposerait au premier coup d'œil; lorsque les expres-

sions deviennent justes, on peut être assuré que les idées se sont rectifiées.

On voit que, dans les Pays-Bas, la haute instruction est en état de prospérer de plus en plus : examinons maintenant ce que l'on a fait pour l'instruction primaire. Voyons si l'on a pris assez de précautions pour consolider la base de l'édifice dont nous avons loué les parties les plus remarquables.

Dans les provinces méridionales du royaume, l'instruction populaire n'était pas aussi avancée que dans les provinces du nord : il fallait rétablir l'équilibre, et consacrer des soins particuliers aux lieux qui éprouvaient les plus grands besoins. «Loin de repousser, sous prétexte de religion, les méthodes expéditives d'enseignement, on les a propagées, et les encouragemens ne leur ont point manqué. Une corporation soumise à une règle invariable n'eut point le monopole de l'instruction primaire ; on se tint constamment prêt à mettre en usage les meilleures méthodes, à mesure que leurs avantages seraient constatés ; dans les concours entre les instituteurs, les pères de famille sont préférés, à mérite égal, et dans l'appréciation du mérite les mœurs sont examinées avec autant de soin que le savoir. » L'établissement et la propagation d'un système d'enseignement perfectionné a tiré l'instruction primaire de l'état déplorable où l'avaient laissée les gouvernemens précédens ; l'acquisition des premières connaissances, rendue facile par le moyen de méthodes ingénieuses, a permis d'en agrandir le cercle, et d'y introduire les élémens de diverses sciences utiles à tous les sujets d'un gouvernement constitutionnel. Ces améliorations, il est vrai, ne se sont introduites que là où l'organisation et l'inspection des écoles ont été confiées à des personnes capables et bien pénétrées des vues du gouvernement ; mais, si quelques choix moins heureux ont empêché certains rameaux de porter leurs fruits, l'arbre n'en a pas moins acquis la plus grande vigueur ; l'émulation générale fait espérer que la sève abondante en circulera bientôt uniformément, et fertilisera les branches qui jusqu'à présent sont restées stériles. »

Il faut nous arrêter ; l'examen de ce mémoire intéressant et les réflexions qu'il provoque nous conduiraient beaucoup trop loin. Heureux habitans des Pays-Bas ! on n'a point refusé à leurs enfans le lait salutaire de l'instruction : aujourd'hui, nous y voyons une jeunesse vigoureuse d'intelligence ; dans son âge mûr elle aura sous les yeux une jeunesse plus forte encore, et plus capable d'enrichir le dépôt des connaissances humaines : il nous faudra de bien grands efforts pour l'atteindre, et marcher avec elle sur la même ligne. N.

198.—*Plutarque des Pays-Bas, ou Vies des hommes illustres de ce royaume*, avec cette épigraphe :

Aux grands hommes la patrie reconnaissante.

2e vol. avec portraits. Bruxelles, 1828; Laurent frères, impr. libr., place de Louvain, n° 547. Il y aura 4 vol. Prix, 12 flor.

Le second volume de cette galerie historique contient, comme le précédent, treize personnages : *Egmont*, *Van Dyck*, *Tromp*, *Téniers*, *Guillaume III*, *Duquesnoy*, *Juste-Lipse*, *Cohorn*, *Jansénius*, *Van Helmont*, *Barneveld*, *Gérard Dow* et *Comines*.

L'article *Barneveld* est sans contredit le mieux fait, le mieux écrit et le plus intéressant; je le crois même à l'abri de toute critique fondée. Les articles *Juste-Lipse*, *Cohorn*, *Comines* et *Gérard Dow* méritent à peu près les mêmes éloges; mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi de la Notice sur le comte d'Egmont; elle est écrite d'un style inégal, tantôt beaucoup trop brillanté, tantôt dépourvu d'élégance et d'harmonie, témoin cette phrase : « Elle (Marguerite de Parme) écrivit seulement au roi *pour* le supplier de vouloir, *pour* ménager sa santé, la décharger du gouvernement pénible d'un pays où d'ailleurs sa dignité ne lui permettait pas de rester avec un pouvoir si borné, *vu celui* dont le duc paraissait déjà investi. » — Plusieurs images, qui ne manquent pas de prétention, manquent de justesse, celle-ci par exemple : « Mais le despotisme tient d'une main son sceptre de fer et de l'autre la balance de la justice. » Le despotisme appesantit son sceptre de fer sur la balance de Thémis, à la bonne heure; mais il ne faut pas la lui mettre dans les mains; elle ne doit jamais lui servir d'attribut. Le choix des épithètes n'est pas toujours bon; l'épithète d'impétueux (p. 6) ne convient pas trop au connétable Anne de Montmorency, que son système de temporisation avait fait surnommer le *Fabius français*. D'ailleurs, c'est pour avoir, en quelque sorte, manqué d'audace, c'est pour n'avoir pas saisi le moment favorable, qu'il échoua dans sa tentative de secourir Saint-Quentin. — Le comte d'Egmont était d'une bravoure incontestable; mais le proclamer le plus vaillant capitaine d'un siècle qui compte le chevalier Bayard au nombre de ses héros, c'est trop ressembler à ce prédicateur qui dans chacun de ses panégyriques ne manquait jamais de considérer le saint du jour comme le plus grand saint de la légende. Tout ce que l'auteur avance sur Granvelle (évêque d'Arras et non d'Ath) est puisé dans des sources suspectes; le cardinal de Granvelle est une de ces victimes historiques vouées à la haine aveugle de quelques contemporains, et qu'une plume impartiale se fera sans doute

un devoir de réhabiliter. Fils d'un père distingué par ses emplois et par ses services, mais d'une naissance obscure, il eut contre lui tous les grands seigneurs. Pour le Taciturne, il craignait, il détestait dans Granvelle l'homme d'État habile, toujours en mesure de déjouer ses projets; Granvelle avait, en outre, le malheur d'être le conseiller d'une princesse faible et irrésolue; il dut succomber sous l'intrigue et la malveillance qui le signalaient aux protestans comme un persécuteur impitoyable, tandis qu'elles le représentaient à Madrid comme un homme dont *la faiblesse encourageait les progrès de l'hérésie.* La bibliothèque de Besançon fourmille de pièces officielles, de pièces authentiques qui le justifient pleinement des reproches qu'on ne cesse de lui faire, d'après les déclamations de ses ennemis, avec une légèreté inconcevable. Au surplus, le comte de Neny, dans ses *Mémoires*, le traite avec plus de justice. On ne doit pas oublier qu'en faisant admettre le concile de Trente aux Pays-Bas, Granvelle eut soin de prescrire toutes les réserves qu'exigeaient l'indépendance du trône.

Nous transcrirons sans commentaire la page suivante, afin d'indiquer les principes qui dirigent le *Plutarque belge :* « Oui, sans doute, l'insurrection n'était pas un droit aux yeux de d'Egmont. La tête puissante du Taciturne avait seule bien compris les liens qui unissent les rois aux peuples, et comment on acquérait le droit de les rompre. D'Egmont ne s'était pas élevé au-dessus de l'éducation politique qu'il avait dû recevoir de son époque. On n'approfondissait pas encore les mystères, les préjugés qui environnent la royauté; les esprits se livraient entièrement à l'attaque de ceux de la religion. L'ambition ou la vengeance aiguisaient quelquefois un fer régicide, mais pas encore dans les mains du peuple. Des rois seuls immolaient des rois. Avant Charles Ier, les rois d'Angleterre ne périssaient pas au nom de la nation. D'Egmont naquit dans un tems d'obéissance aveugle aux monarques, et Philippe II n'eut jamais peut-être un sujet plus sincère et plus dévoué. Par son attachement à la monarchie, d'Egmont est le miroir de son époque. »

La notice sur *Van Dyck* fait concevoir une idée assez exacte du talent de ce digne émule de Rubens; mais, parmi les anecdotes qui s'y trouvent rapportées, on est surpris de ne point voir le trait de Van Dyck réparant le dommage causé par ses camarades à un des chefs-d'œuvre du maître. Quant à l'assertion que Van Dyck partit précipitamment de Rome, après avoir jeté dans le Tibre les reliques qu'un cardinal lui avait envoyées en paiement d'un tableau, son biographe

devrait nous dire sur quelle autorité il l'appuie, d'autant plus que de son propre aveu personne jusqu'ici n'avait parlé de cette circonstance.

Il est nécessaire de relever dans la vie de *Tromp* quelques inexactitudes; on ne peut se montrer trop minutieusement sévère, lorsqu'il s'agit d'ouvrages de la nature de celui-ci. La chaîne d'or que reçut Tromp après sa victoire sur les Espagnols devant Dunkerque, en 1638, ne lui fut pas envoyée par le cardinal de Richelieu, mais par les États-généraux; c'est du moins ce qu'assure d'une manière positive M. Marron dans sa Notice sur l'illustre marin hollandais: Richelieu avait seulement accompagné d'une lettre flatteuse le cordon de Saint-Michel. Le célèbre amiral sous les ordres duquel servit Tromp en qualité de capitaine de frégate ne s'appelait pas *Dehein*, mais *Hein*, vulgairement *Pit-Hein*. Je n'aime pas l'expression : *en un instant* LA MER *fut* COUVERTE *de morts et de débris*; le style de l'histoire exige moins d'emphase et plus d'exactitude. *Le* COEUR *des matelots, de ceux qu'il appela ses enfans, sera pour lui un monument* PLUS DURABLE *que les marbres de Delft* est une de ces phrases ambitieuse qui ne supportent guère l'analyse. *Tromp*, si l'on en croit son biographe, *fut l'amiral le plus brave et le plus heureux qu'aient jamais eu les Provinces-Unies :* l'un des plus braves sans contredit, mais il ne fut pas le plus heureux, puisqu'il éprouva d'assez fréquens échecs. Point d'exagération dans les éloges, c'est le moyen de les rendre flatteurs.

On s'aperçoit, à plus d'une phrase, que l'auteur de la notice sur *Téniers* n'a pas négligé *la Biographie universelle*, et qu'il l'a consultée avec fruit; ce n'est pas néanmoins dans cet ouvrage qu'il a trouvé la justification du peu d'estime que faisait des scènes flamandes Louis XIV *habitué aux productions mâles et sévères des Coypel, des Lebrun et des Mignard.* Les *Mignard* (Nicolas et Pierre) ne passent pas, que je sache, pour avoir une touche sévère, mais bien une touche suave et gracieuse. Pour *Coypel* (Noël), il manquait, de même que son fils *Antoine*, de correction et de vérité; jamais les connaisseurs ne les ont mis au nombre des grands maîtres de l'école française. Il est douteux que David Téniers, le jeune, ait eu pour maître Adrien Brauwer; il ne fréquenta, paraît-il, d'autre atelier que celui de son père.

La Notice sur *Guillaume III* nous arrêtera quelques instans; elle offre de nombreuses traces d'une extrême précipitation de travail qui s'annonce, tantôt par des expressions impropres ou néologiques, comme dans ces phrases: *La monarchie proscrite*

par le protecteur était RENTRÉE *de l'exil; l'engouement* DE LA *cour de France*, au lieu de *l'engouement* POUR *la Cour de France; cette manœuvre prépara la* LIBÉRATION (délivrance) *des Provinces-Unies;* tantôt par des erreurs que de faciles recherches auraient fait éviter. C'est ainsi qu'on donne le nom d'OLIVIER *Cromwell* au fils du fameux protecteur d'Angleterre, tandis que c'était le protecteur lui-même qui s'appelait *Olivier;* son éphémère successeur était RICHARD *Cromwell.* —Henriette d'Angleterre, choisie par la France pour négocier avec Charles II, est désignée comme la *belle-mère* de Louis XIV; c'était sa *belle-sœur.* — Il n'y avait point d'empereur d'Autriche au XVIIe siècle, mais bien un empereur électif d'Allemagne. Le comte de Monterey (don *Juan Domingo de Zuniga-y-Fonseca*) n'était pas un simple gouverneur de province (p. 121); c'était le gouverneur général des Pays-Bas catholiques. — Comment peut-il être vrai de dire (pag. 128) que Guillaume III (mort en 1702, avant les revers de la France) *ait mis au tombeau la grandeur gigantesque de Louis XIV?* — Par une réticence singulière, on ne parle point des soins donnés par le grand pensionnaire de Witt à l'éducation du jeune Guillaume; on passe également sous silence le combat livré par le prince d'Orange au duc de Luxembourg, dans le village de Saint-Denis, au moment où la paix venait de se conclure à Nimègue, en 1678, et quoiqu'il en eût connaissance... L'impartialité n'est-elle donc plus le premier devoir de l'historien, et doit-il ne présenter ses héros que de profil? On ne dit rien non plus des ennuis que Guillaume éprouva sur le trône d'Angleterre, et de son projet d'abdiquer, projet constaté par la minute autographe du discours qu'il devait prononcer devant les deux chambres réunies, et qu'on voit encore au musée britannique. Nous aurions voulu retrouver ici un trait charmant et qui ne fait pas moins d'honneur à l'équité qu'à l'esprit de Guillaume III : un jeune seigneur anglais, revenu de Versailles, dit que ce qui lui avait semblé le plus curieux à la Cour de Louis XIV, c'était d'y voir une maîtresse de soixante ans (madame de Maintenon), et un ministre de vingt-deux (Barbezieux). « Cela devait vous apprendre, jeune homme, répondit Guillaume, que le roi de France peut se passer de l'un et de l'autre. » Le plus grand défaut de cette Notice est de ne pas faire connaître assez le caractère du personnage auquel elle est consacrée, et dont la vie, comme celle de presque tous les ambitieux, offre à l'écrivain philosophe, au moraliste, un livre pour ainsi dire en partie double, un livre qui, bien conçu, peut fournir matière à d'utiles méditations.

L'article *Duquesnoy* ne donnera lieu qu'à une seule remarque, c'est que *le Manneken piss* (1) fut décoré par Louis XV (et c'est une plaisanterie peu digne d'un grand roi) du cordon de Saint-Michel, mais non de la croix de Saint-Louis.

Nous ne suivrons pas nos auteurs dans la vie de *Jansénius* (morceau remarquable sous le rapport du talent, mais qui manque trop souvent de cet esprit d'impartialité toujours si rare, quoique préconisé sans cesse), ni dans la notice sur *Van Helmont*, où les importantes découvertes et les erreurs de cet habile chimiste sont discutées avec sagacité; cela nous jetterait dans des digressions trop longues. Nous en avons dit assez pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier les deux premiers volumes d'une production nationale qui, malgré ses imperfections, n'est pas indigne du public. On regrette seulement que les hommes de lettres auxquels on la doit ne se soient pas tous également identifiés avec la manière de Philippe de Comines. « Cet historien, dit son biographe, n'affecte point d'être philosophe, moraliste et écrivain politique, mais il est tous les trois à la fois; il ne donne rien à l'imagination et aux conjectures, et dans quelque moment qu'on le prenne, on le trouve froid (C'EST-A-DIRE DE SANG-FROID), grave et impartial, *représentant*, comme dit Montaigne, *un homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires.* »

STASSART.

199.—*Miscellanea, etc.*—Mélanges, par le chevalier *J.-B.-G.* CAMBERLYN D'AMOUGIES. Gand, 1828; Goesin-Verhaeghe. In-8° de 253 pages.

En annonçant, il y a quelques années, l'éloge de Van-Eyck, l'inventeur de la peinture à l'huile, éloge que l'auteur reproduit aujourd'hui (p. 92), nous nous étonnions qu'un homme de sens qui n'est pas condamné à faire des vers latins par son état ou par le nom qu'il porte (puisqu'il y a aujourd'hui des journaux assez complaisans pour assurer que le talent de versifier en latin est héréditaire dans certaines familles), poétisât ainsi dans une langue morte, et s'assujétît pour lui seul à exprimer des idées modernes dans un idiome qui n'était pas fait pour elles. M. d'Amougies n'a pas tenu compte de nos observations, et le voilà qui lance dans le public deux cent quarante pages de vers latins de sa façon : il faut avouer cependant que le tiers environ se compose de notes; car, ce qui n'est pas intelligible en langue de collége, il faut bien le mettre en français pour le

(1) C'est le nom qu'on donne à une petite statue en bronze qui orne la principale fontaine de Bruxelles.

commun des lecteurs. Du reste, on imagine facilement ce que c'est qu'une poésie bardée de mots flamands, avec une terminaison latine, et de quel effet doivent être pour nous les divinités de l'Olympe, voulant à toute force régir le monde anti-poétique des modernes.

On doit cependant distinguer et citer avec éloge les épîtres: *à l'inventeur de l'imprimerie, à l'auteur de la découverte de la peinture à l'huile*, *aux amis de la botanique*, et *à l'immortel Jenner*.

L'ouvrage est terminé par un essai de douze pages sur les rapports entre les différens caractères des peuples et leurs idiomes. B.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

200. — * *Histoire naturelle générale et particulière des mammifères et des oiseaux découverts depuis* 1788 *jusqu'à nos jours*, par M. Lesson. T. II comprenant les *races humaines*. Paris, 1828; Baudouin.

Ce livre, qui forme le second volume du *complément des Œuvres complètes de Buffon*, publiées par M. Baudouin, n'est pas seulement un livre d'histoire naturelle. L'étude de l'homme moral et intellectuel ne peut être séparée de l'étude de l'homme physique, et le naturaliste qui veut comprendre, dans un examen comparatif et philosophique, les diverses races humaines doit attacher une importance presque égale aux observations faites sur leurs mœurs, leurs usages, leurs penchans, leurs croyances et leurs langues, à celles qui ont pour objet leur organisation. Étudier l'homme sous tous les points de vue accessibles à nos observations, c'est marcher à la connaissance de la vérité par toutes les voies qui nous sont ouvertes. On ne doit donc pas s'étonner de trouver dans l'ouvrage de M. Lesson non-seulement le tableau de l'organisation des races humaines dont il fait un examen comparatif, mais aussi des remarques nombreuses sur leurs mœurs, leurs penchans, leurs croyances et leurs langues, et de rencontrer, sous le titre d'histoire naturelle de l'homme, des observations que l'on croirait au premier aspect absolument étrangères à la science zoologique, et que les philologues, les psychologistes, les géologues et les géographes recueilleront avec le même intérêt que les naturalistes et les physiologistes. C'est surtout lorsqu'on étudie l'homme, que l'on reconnaît que toutes les sciences sont liées entre elles par des rapports intimes et

multipliés, et qu'il n'en est pas une seule qui n'emprunte et qui ne prête quelque chose aux autres.

L'ouvrage de M. Lesson n'est point une histoire naturelle de toutes les races humaines, mais seulement de celles qui habitent l'Océanie, la Polynésie, l'Australasie, l'Amérique du Sud et quelques autres contrées. L'auteur, qui a beaucoup voyagé, a beaucoup vu et observé, et il s'est attaché à présenter un résumé des observations qu'il a faites lui-même, au lieu de compiler après tant d'autres, et de se borner à reproduire sous une autre forme des faits que l'on trouve partout.

M. Lesson n'a discuté nulle part la question de l'unité spécifique de l'homme. Cependant, la manière dont il explique l'existence de toutes les variétés qu'il a observées, la manière dont il donne, si je puis employer cette expression, leur généalogie, montre qu'il ne partage pas les idées émises dans ces derniers tems par plusieurs naturalistes, et qu'il n'admet pas l'existence de plusieurs espèces d'hommes. Nous regrettons qu'il n'ait pas abordé franchement et hardiment l'examen de cette importante question qu'il était peut-être, plus que personne, en état de résoudre d'une manière certaine et définitive, et qu'il se borne à énoncer simplement son opinion dans la phrase suivante, sans exposer les motifs sur lesquels il la fonde. « On ne devrait adopter, dit-il (p. 44), les distinctions de races ou d'espèces que comme des moyens artificiels destinés à préciser nos idées dans l'étude de l'homme, et à la rendre plus facile. »

Nous ne terminerons pas cet article sans recommander à nos lecteurs les considérations générales que l'auteur a placées en tête de son ouvrage, et où il a consigné des remarques neuves et ingénieuses, et des observations pleines d'intérêt sur la distribution géographique des végétaux et des animaux dans l'Océanie, la Polynésie et l'Australasie. *Is.* G. St.-H.

201. — * *Histoire naturelle des crustacés*, contenant leur description et leurs mœurs, avec figures; par *L.-A.* Bosc. *Seconde édition*, revue par *A.-G.* Desmarest, correspondant de l'Institut. Paris, 1828; 2 vol. in-18 de 328 et 306 p.; prix, 9 fr.

L'histoire des crustacés appartient à la collection connue dans la librairie sous le nom de Buffon de Castel. Elle a été primitivement rédigée par M. Bosc, et plusieurs fois réimprimée depuis sans aucun changement. La seconde édition que l'on vient de publier diffère considérablement de la première par des améliorations importantes, et par le soin avec lequel elle a été mise au niveau des découvertes nombreuses faites dans ces dernières années dans la classe des animaux enveloppés d'un

test calcaire, ou *crustacés*. La science ne possède point de livres complets sur cette branche obscure et difficile de l'histoire naturelle, si nous en exceptons le traité écrit par M. *Desmarest* lui-même, et extrait du grand *Dictionnaire des sciences naturelles* publié chez Levrault : aussi, doit-on regarder les deux volumes que nous annonçons comme les plus convenables et les plus commodes pour les collecteurs et les voyageurs jaloux d'étudier les êtres dont ces volumes renferment le tableau descriptif. Aux anciennes figures, M. Desmarest a fait ajouter celles que réclamaient les nouvelles coupes génériques proposées par *Leach* et par M. *Latreille*, et nous regrettons beaucoup qu'on se soit dispensé d'ajouter quelques figures d'espèces rares, et que M. Desmarest ait surtout cru inutile d'indiquer la synonimie et les travaux récens de plusieurs naturalistes anglais. A part cette légère lacune, cette histoire des crustacés sera un des meilleurs livres élémentaires et l'un des plus propres à être consultés avec fruit. Tous les crustacés généralement admis comme existant réellement dans la nature sont répartis dans 82 genres, et chacun d'eux est décrit par une courte phrase, suivie d'une synonimie assez complète pour l'étude. Les genres sont caractérisés par des descriptions sommaires, à la suite desquelles se trouvent mentionnés les détails spéciaux d'organisation, et les habitudes générales et surtout la manière de vivre des espèces qui composent chacun de ces genres. L'histoire de la science est traitée avec des proportions convenables dans une introduction où toutes les méthodes de classification proposées sont passées en revue. La partie anatomique est celle qui a subi de grands changemens : elle était trop peu avancée à l'époque où Bosc écrivait son livre, pour être traitée par ce savant avec des développemens satisfaisans. Cette tâche était réservée à M. Desmarest, qui depuis long-tems s'occupe avec persévérance de crustacés, et qui a pu mettre à profit tous les travaux nombreux publiés sur ce sujet. Enfin, un tableau méthodique qui précède la description des genres et des espèces contribue à rendre les recherches plus faciles, et peut servir de guide dans la classification qui est admise aujourd'hui.

LESS..

202. — * *Atlas des oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au Manuel d'ornithologie de M. TEMMINCK, par *J.-C.* VERNER, peintre au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1828; A Belin. 9e et 10e livraisons, formant 20 planches in-8°, consacrées aux insectivores. Prix de chaque livraison coloriée, 5 francs. — *Nota*. On trouve le texte in-8° chez le même libraire. V. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, pag. 738).

203. — * *Faune française, ou Histoire naturelle des animaux* qui se trouvent en France, constamment ou passagèrement, à la surface du sol, dans les eaux qui le baignent, et dans le littoral des mers qui le bornent; par MM. *L.-P.* Vieillot, Desmarest, Ducrotay de Blainville, Audinet-Serville, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Walkenaer. Paris, 1828; Levrault, rue de la Harpe, n° 81. 17e livraison; 5 feuilles de texte et 10 planches, in-8°. Prix, en noir, 4 fr.; en couleur, 10 fr.

C'est avec un vif contentement que nous annonçons la reprise de cette belle et nationale entreprise, qui a été trop longtems interrompue par suite de la mort du premier éditeur, et qui mérite si bien les encouragemens de tous les hommes éclairés.

Afin de rendre la *Faune française* tout-à-fait complète, les auteurs y ajouteront la *description* et *la figure* des *animaux domestiques* et *des larves d'insectes* dont la connaissance est de la plus grande importance pour l'agriculture.

L'addition de ces deux nouvelles parties, les recherches et les découvertes faites dans l'histoire naturelle des animaux de la France, ont forcé l'éditeur à porter le nombre des planches à *neuf cents*, au lieu de *huit cents*, et à composer chaque livraison de texte de *cinq feuilles* au lieu de *trois*. Ainsi, l'ouvrage sera composé en tout de 90 livraisons, qui seront formées chacune de 10 planches et de 5 feuilles de texte, et qui paraîtront dans un petit nombre d'années, à raison d'une livraison au moins par mois. Les planches, que nous regardons comme les plus belles qu'on ait publiées dans le format in-8°, seront portées, s'il est possible, à un plus haut degré de perfection. Pour y parvenir, l'éditeur a fait voyager à ses frais des artistes sur les bords de la mer, pour y peindre les animaux *sur le vivant*, ou du moins peu de tems après leur mort.

Le texte de la 17e livraison, qui est la dernière publiée, traite des *oiseaux échassiers* et *des nageurs*, elle est due à M. Vieillot. Les 10 planches sont des figures d'*oiseaux*, d'*insectes* et de *poissons*, gravées et coloriées avec un soin digne des plus grands éloges (1). A. Michelot.

204. — *Art d'élever les lapins*, et d'en tirer un grand profit, par M. Redarès. Paris, 1828; Audot. In-18; prix, 1 franc.

Nous ne sommes point de ces esprits superbes auxquels

---

(1) Les personnes qui auraient à communiquer des renseignemens utiles à la *Faune française* pourront les adresser à M. J. Rapet, éditeur, rue des Marais-Saint-Germain, n° 12.

M. Redarès reproche, dans son chapitre premier, leurs injustes dédains à l'égard des lapins : bien loin de là, nous serions tentés de lui demander à lui-même s'il a désespéré de la richesse d'un sujet qu'il est bien loin d'avoir épuisé. Les gens qui aiment à connaître les conséquences de ce qu'ils font souhaiteraient dans son traité des renseignemens moins vagues sur le rôle important que le poil de lapin joue dans la chapellerie : s'il était vrai qu'en Angleterre les peaux de lapin se vendissent au prix moyen de 1 fr. 20 c. la pièce, comme nos cuisinières n'en tirent que 10 à 15 centimes, il serait curieux de s'informer des causes qui chez nos voisins leur donneraient une si grande valeur. L'assertion de Rosier, que dix lapins mangent autant qu'une vache; l'opinion d'autres agronomes, qui trouvent qu'une vache consomme la nourriture de soixante lapins, paraissent également dénuées de preuves. Pour arriver à une conclusion économique, il fallait donner, d'après des expériences suivies et variées, et en tenant compte des fécondités et des mortalités comparatives, la quantité et la qualité de substances alimentaires ou industrielles que produisent des quantités données de fourrage, consommées par différentes espèces de lapins. Ces détails auraient remplacé avec avantage la dissertation sur la politique des jésuites, qui occupe les trois quarts du chapitre des *Moyens d'améliorer la chair des lapins*, et d'autres digressions fort agréables, qui pouvaient se rattacher à tout autre sujet. Malheureusement il paraît que ces expériences ne sont pas faites; le travail de M. Redarès en fait sentir le besoin, en prouvant combien cet accessoire obscur de l'agriculture est loin d'être dépourvu d'intérêt. La multiplication rapide des lapins peut faciliter des observations d'un ordre beaucoup plus élevé sur les effets respectifs du croisement des races et du maintien de leur pureté. La nature paraît n'avoir qu'une manière d'agir; et si l'on ne pouvait pas rigoureusement conclure de ces observations quels sont les meilleurs moyens de perfectionner les races de grands animaux, elles donneraient du moins une méthode d'investigation qui conduirait sûrement et rapidement à ce but. J. J. B.

205. — *Atlas de botanique*, ou *d'histoire naturelle des végétaux*, composé de 120 planches représentant la plupart des plantes décrites dans le *Manuel de botanique*, *etc.* Paris, 1828; Roret; prix, fig. noires, 18 fr.; fig. coloriées, 36 fr.

Pour éclairer les descriptions insérées dans le Manuel de botanique, M. Roret a jugé convenable de publier un petit atlas de 120 planches, où l'on trouve les figures des plantes que ce manuel indique, pour servir d'exemples aux généralités qui

s'y trouvent exposées. Ces figures, déjà publiées dans une autre circonstance, dessinées par *Desève* et gravées par *Tardieu*, *Le Tellier*, *Racine*, et autres artistes, représentent divers détails relatifs aux plantes qu'on a voulu faire connaître aux lecteurs.

FRANCOEUR.

206. — * *Traité pratique de chimie*, appliqué aux arts et aux manufactures, à l'hygiène et à l'économie domestique, par *S.-F.* GRAY; traduit de l'anglais, considérablement augmenté, et mis en harmonie avec nos besoins, nos usages et les matières que nous pouvons employer, par *T.* RICHARD. Paris, 1828; Anselin. 3 vol. in-8° avec cent planches, représentant 379 fig. gravées en taille-douce. L'ouvrage sera composé de 13 livraisons de 112 pages et 8 planches chacune; elles paraissent tous les 20 jours; prix de chaque livraison, 2 fr. 50 c.

L'auteur a consacré une partie de sa vie à visiter les manufactures et les usines, en Angleterre et dans d'autres pays; il s'est fait partout simple ouvrier, pour être plus en état d'apprécier et d'applanir les difficultés qu'on rencontre dans l'application des sciences. Ce qui distingue son livre de tous ceux qu'on a publiés sur la même matière, ce sont les connaissances pratiques qu'il renferme. Il n'a pas eu la prétention d'enseigner les théories scientifiques avec de grands développemens; ces théories font d'ailleurs l'objet d'un grand nombre d'excellens ouvrages. C'est la pratique des arts chimiques qu'il décrit d'une manière précise, et dans un langage qui est à la portée de tous. Il a cependant le soin de placer en tête de chaque partie de son traité un résumé des principes qui en font la base. Il fournit ainsi au manufacturier le moyen d'étudier les théories chimiques nécessaires à son industrie, quoiqu'il n'ait pas approfondi l'étude de la chimie générale.

Si les arts chimiques ne sont pas, en Angleterre, aussi théoriquement avancés qu'en France, si les manufacturiers manquent souvent des connaissances élémentaires les plus importantes, on ne peut nier qu'on ne trouve dans les ateliers de ce pays de la méthode dans les opérations, beaucoup de précision et d'économie, et une multitude de procédés simplifiés, qui rendent à l'ouvrier son travail plus facile et plus agréable, et à l'entrepreneur son succès plus certain. C'est sous ce point de vue que l'ouvrage de M. Gray doit être surtout utile aux industriels auxquels il s'adresse spécialement, puisqu'il les aide à modifier leurs procédés d'après ceux que l'auteur considère comme les meilleurs; ils y verront sans doute, dans la description des gigantesques ateliers des Anglais, ce que peut la

hardiesse jointe à la persévérance et à l'esprit d'ordre pour la réussite d'une entreprise.

Cinq livraisons de cet ouvrage sont en vente. — Les deux premières traitent de la chaleur. M. Gray, après avoir posé les principes que l'expérience a démontré devoir diriger l'emploi de cet important agent, en déduit toutes les constructions pyrotechniques employées dans la chimie des manufactures, dans la chimie de laboratoire et dans l'économie domestique. On y trouve des données précises sur les valeurs relatives des divers combustibles, et sur les mélanges calorifiques qu'il applique ensuite aux principes généraux de la construction des fourneaux, dont il donne des descriptions assez détaillées pour diriger l'homme le plus étranger aux sciences physiques et chimiques.

L'emploi de la vapeur, les calculs de la surface des tuyaux, les séchoirs, les étuves, les thermomètres, les lentilles de Parker, de Brewster, etc., sont décrits dans la troisième livraison.

La quatrième contient d'abord un traité de la chaleur spécifique; puis, viennent la comparaison des lampes et des chandelles sous le rapport de la lumière qu'elles donnent; l'électricité, les paratonnerres, les piles, etc. Le chapitre des balances est traité avec beaucoup de soin.

Il est vrai que les matières traitées dans les livraisons déjà publiées offrent peu de choses nouvelles pour les hommes qui se sont occupés de la chimie et de ses applications. Si l'on en excepte les appareils ingénieux de *Hare*, de *Brewster* et de quelques autres, le reste est bien connu et d'un usage général. Mais le deuxième volume, qui commencera avec la septième livraison, comprendra, entre autres sujets importans, et après l'exposition de la théorie chimique très-abrégée, la ventilation et l'assainissement des maisons particulières, des hôpitaux, des théâtres, des vaisseaux, etc.; l'ingénieux système de *Ryan* pour l'airage des houillières; les procédés de fabrication des acides, du verre, etc. Ce volume offrira sans doute un grand intérêt aux industriels par la comparaison qu'ils pourront faire des procédés anglais et français.

Le troisième volume commencera par le travail des mines, l'extraction et l'emploi des métaux; l'auteur y traite des usages de chaque métal en particulier, de la fonte des canons, des cloches, des fers, des aciers, etc., et revient, au sujet de chaque art qu'il décrit, sur les fourneaux, les machines, les appareils qui lui sont propres. Les sucres, les savons, les esprits, la poudre, le beurre, les fromages, etc. etc., trouve-

ront leur place dans ce volume. Des détails historiques sur chaque art, sur l'état de cet art chez les anciens, et sur les découvertes qui lui ont donné naissance, rendent l'ouvrage plus intéressant encore.

Nous avons remarqué que l'auteur décrit tous les systèmes, tous les procédés fort en détail, lors même qu'il les condamne, et que ce n'est qu'après avoir mis le lecteur en état de les appliquer lui-même, qu'il entreprend d'y substituer d'autres procédés qu'il juge meilleurs. Nous approuvons fort cette manière d'établir un parallèle entre les divers procédés de l'industrie, et nous espérons que le traducteur, tout en remplissant sa promesse de mettre l'ouvrage en harmonie avec nos besoins, ne négligera pas l'exemple que lui donne son auteur, et qu'il ne retranchera aucune partie de l'ouvrage de M. Gray, quelque défectueuse ou futile qu'elle lui paraisse.

207. — *Tableaux synoptiques*, ou Abrégé des caractères chimiques des bases salifiables; par MM. *Ed.* Laugier et A. de Kramer. Paris, 1828; Dondey-Dupré. In-8° de 20 pages et huit tableaux; prix, 2 fr. 50 c.

Au moyen de huit réactifs qu'on peut se procurer facilement et à peu de frais, les auteurs apprennent à reconnaître les caractères de quarante-cinq bases salifiables. La seule condition nécessaire, c'est d'obtenir ces bases en dissolution; on les traite alors par les réactifs. Les changemens, les précipités formés sont indiqués dans les huit tableaux, dont chacun présente l'action de l'un des réactifs. On doit savoir gré aux jeunes auteurs d'avoir ainsi classé les résultats qu'ils ont obtenus. Dans une science qui embrasse autant de faits que la chimie, les tableaux sont d'un grand secours pour les étudians.

H. Dussard.

208. — *Nosographie organique*, par *F.-G.* Boisseau, D. M. P., etc. T. Ier. Paris, 1828; Baillière. In-8° de 684 pages; prix, 5 francs.

Il y a une douzaine d'années, on admettait qu'outre les maladies particulières à chacun de nos organes, il en existait de générales où l'économie tout entière était intéressée; lorsqu'elles avaient eu une terminaison funeste, si l'on trouvait des altérations dans la texture, dans la consistance de certaines parties, on ne regardait ces lésions que comme un simple effet, un résultat de la maladie elle-même, quoiqu'elles pussent devenir à leur tour cause d'accidens secondaires. Depuis cette époque, un changement notable se fit dans la médecine, lorsque M. Broussais eut appris à donner une juste importance à ces affections locales, eût montré qu'elles étaient la source de

la plupart des symptômes qui alors absorbaient toute l'attention, et fait voir qu'elles exigeaient qu'on leur appliquât un traitement spécial. Mais plusieurs médecins, en reconnaissant combien il est utile d'interroger l'état des organes et de remédier aux dérangemens qu'ils éprouvent, continuèrent à penser que, dans beaucoup de cas, ces organes ne sont affectés que par suite d'un trouble général qui provoque leur irritation, et porte son atteinte à la fois ou successivement sur les parties les plus essentielles à la vie, sur le système nerveux, sur les poumons, l'estomac ou les intestins. C'est ce qui aurait lieu, par exemple, pour le typhus, la peste, et dans les épidémies les plus graves. D'un autre côté, ceux qui adoptent la doctrine nouvelle jusque dans ses dernières conséquences n'aperçoivent que des affections locales, ne voient rien au delà des altérations organiques; pour eux, la peste, le typhus se réduisent à une inflammation de l'estomac, et ils proclament qu'*actuellement la médecine, ne s'arrêtant plus aux symptômes, est devenue organique.* Nous empruntons ces expressions à l'introduction du livre que nous annonçons; aussi, en preuve de ce *perfectionnement*, M. Boisseau a composé ce qu'il appelle une *nosographie organique*, c'est-à-dire une description des maladies des organes; et dans ce 1er volume, le seul qui ait encore paru, sont comprises toutes celles de l'appareil digestif, depuis la bouche jusqu'au dernier intestin. Un pareil travail serait sans doute fort utile, s'il n'était pas fait d'après les vues étroites d'une théorie exclusive; si les maladies dont il s'agissait de faire l'histoire n'étaient pas presque uniquement rapportées à l'inflammation, distinguée seulement par ses degrés en *inflammation suraiguë, aiguë, aiguë exaspérée, partielle, chronique, intermittente, en irritation passagère ou prolongée.* Tout en les rattachant à ces types, souvent tracés d'imagination, M. Boisseau est cependant forcé d'avouer (page 217) que, pour l'estomac, par exemple, qui est le plus important des organes dont il ait traité, il y a impossibilité de classer les différentes nuances de la phlegmasie autrement que d'après les symptômes qui les caractérisent, et qu'on ne peut le faire d'après les traces qu'elle laisse sur le cadavre. On voit que l'étude des symptômes est loin, quoi qu'on en dise, d'avoir perdu de sa valeur, et que les altérations matérielles, quelque bien étudiées qu'elles soient maintenant, ne peuvent encore servir de base à la distinction de cette réunion de phénomènes auxquels il faut bien continuer de donner le nom de maladies.

Cet ouvrage est écrit d'un ton dogmatique et sentencieux; et l'auteur, que de meilleures productions avaient fait cou-

naître d'une manière avantageuse, n'y épargne pas les imputations contre les médecins qui se dirigent dans leur pratique d'après d'autres principes que les siens.

RIGOLLOT, *fils*, D. M.

209. — * *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité*, pendant l'année 1827. Paris, 1828; au bureau du *Recueil industriel, manufacturier et des beaux-arts*, rue Taitbout, n° 6. In-4° de 40 pages.

L'indication rapide des objets traités dans ce rapport suffira pour faire apprécier leur utilité; et sans doute l'institution du conseil de salubrité, que toutes nos grandes villes devraient s'approprier, agrandira encore la noble tâche qui lui est confiée, maintenant que le nouveau magistrat placé à la tête de la police de Paris, veut fortement rendre à la police, qui était devenue l'ignoble instrument des passions et des partis politiques, sa véritable et honorable destination, la surveillance de tout ce qui intéresse la sûreté, la propriété, la santé et la moralité publiques. 1° L'état des vacheries à Paris et dans les environs a fixé l'attention des membres du conseil. Celles qui sont établies dans l'intérieur de la ville se sont sensiblement améliorées; celles de la banlieue sont loin d'être aussi satisfaisantes. Pour obvier à l'inconvénient que présente l'altération du lait, de jour en jour plus général, et qui provient, soit du mauvais état des vacheries, soit du mélange de l'eau ou d'autres matières avec le lait, le Conseil propose d'encourager l'établissement de vacheries plus nombreuses et plus considérables dans la capitale, et de soumettre à la surveillance de l'administration celles des environs. — 2° L'assainissement des boulevards extérieurs est aussi d'une grande importance pour la population parisienne. Les fossés qui les bordent, remplis par les eaux venues des communes environnantes, deviennent des cloaques d'infection fort nuisibles à la santé publique. Ces fossés, versant souvent leur trop-plein jusque dans l'intérieur de Paris, remplissent le grand égoût, et causent des inondations dans les caves des rues voisines. Le Conseil, tant pour l'assainissement des boulevards, que pour l'écoulement des eaux pluviales dans les communes, propose de ceindre les boulevards extérieurs d'un vaste fossé pavé dans son fond, et affectant des directions variées suivant des pentes naturelles, prises des divers points culminans, et se dirigeant ensuite jusqu'à la Seine, à travers la plaine Saint-Denis d'un côté, et de l'autre jusqu'au ru de Montfort, d'où les eaux arriveraient aussi à ce fleuve. — 3° Le Conseil donne des moyens de sûreté simples et faciles pour prévenir les incendies, auxquels pour-

rait exposer l'emploi du gaz pour l'éclairage. — 4° *Mortalité dans la capitale.* Il résulte des tableaux qui ont été dressés, que les maladies qui ont fait le plus de victimes, sont, comme pendant l'année 1826, la phthisie, le catarrhe pulmonaire, la gastrite et l'entérite; ces maladies ont produit à elles seules plus des deux cinquièmes des décès. — 5° *Femmes publiques.* Le Conseil propose l'établissement d'une maison de refuge, principalement destinée à recevoir les jeunes filles qu'une dépravation anticipée aurait livrées à la prostitution; on les y retiendrait pendant que l'administration prendrait sur leur compte les renseignemens nécessaires, et il est permis d'espérer qu'un traitement doux, le travail, et des exhortations salutaires en détourneraient plusieurs de l'infâme carrière dans laquelle l'abandon de leurs familles, l'excès de la misère ou la contagion des mauvais exemples les auraient précipitées. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans le détail de tous les objets qui ont occupé le Conseil de salubrité; tous les amis du bien public aimeront à lire en entier ce rapport, qui a été inséré dans le *Recueil industriel* publié par M. DE MOLÉON, ancien élève de l'École polytechnique. On pourra le comparer avec le rapport fait en 1826, et qui se trouve dans le même recueil, tom. IV, n° 16, pag. 5, et le rapprochement des travaux du Conseil à différentes époques suggérera sans doute de nouvelles vues d'amélioration et des propositions utiles à ceux qui dirigent leurs méditations sur les moyens de corriger et de perfectionner notre état social dans tout ce qui fait partie des attributions de la police municipale, de la sûreté et de la santé publiques. A. P.

210. — *Discours prononcé dans la séance publique du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, à Bordeaux*, le 15 octobre 1828. Bordeaux, 1828. In-8°.

211. — *Discours prononcé pour l'ouverture du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, à Castres*, le 29 octobre 1828; par M. le baron *Charles* DUPIN, député du Tarn; publié au profit d'une salle d'asile pour la ville de Castres. Castres, 1828; imprimerie de Vidal frères. In-8°.

Par un heureux concours de circonstances, l'un des fidèles dépositaires des plus grands intérêts de la patrie était chargé par le gouvernement d'une mission qui l'obligeait à parcourir le tiers de la France, et qui le mettait à portée de recueillir des données exactes et précises sur plusieurs parties de l'administration, sur l'opinion publique, les vœux et les espérances de la nation. La faction anti-nationale l'observait avec inquiétude; elle suivait de ville en ville le député *libéral*, et frémis-

sait de l'accueil qu'il recevait partout. Nantes et Bordeaux avaient porté son courroux au plus haut degré de véhémence ; et cependant ses organes habituels, la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, gardaient encore le silence, comme si leurs moyens de calomnie n'eussent pas été suffisamment préparés. Mais lorsque le député du Tarn fut arrivé à Castres, il était impossible que la faction ne fît pas un peu de scandale, faute de mieux, dans le sens de ses intérêts, tels qu'elle les comprend. La Gazette et la Quotidienne ont donc dirigé contre M. Dupin des calomnies, le même système de calomnies dont elles poursuivent les hommes les plus honorables. Les lecteurs de bon sens et de bonne foi, qui lisent quelquefois ces journaux pour y voir jusqu'à quel point les passions politiques peuvent égarer le jugement ou pousser l'audace et l'impudence, n'apprendront point sans intérêt ce qui s'est réellement passé dans ces villes, quel y était l'esprit de la majeure et de la plus saine partie de la population, quelles maximes ont été professées par le député. Ces deux discours ne sont point publiés comme une réponse à la Gazette et à la Quotidienne : et à quel titre ces honteuses publications prétendraient-elles qu'on les honorât d'une réponse? On les publie par les motifs qui les inspirèrent, qui les firent prononcer, qui excitèrent les applaudissemens des auditeurs.

A Bordeaux, voici comment s'exprimait M. Dupin. « Le but auquel nous voulons arriver, c'est d'ajouter à l'apprentissage du corps, des pieds et des mains, l'apprentissage de l'esprit, de la raison, de l'imagination ; en un mot, de nos plus hautes facultés. Des ouvriers, nous disait-on, ne pourront jamais s'élever jusqu'à cet apprentissage! Eh, pourquoi pas?... pourquoi moins que l'enfant de l'oisif et du riche? Celui qui nous a tous créés nous a donné des âmes dont la différence ne saurait se peser au poids de l'or. Plus d'illustres génies sont nés dans le berceau de l'ouvrier, sous le toit de l'honnête médiocrité, qu'il n'en est né sous les lambris de l'oisive opulence. N'est-ce donc pas un admirable symbole de cette grande vérité, que le Rédempteur des hommes, sorti dans toute sa gloire de l'humble atelier d'un charpentier, et prenant pour compagnons d'immortalité douze ouvriers d'un seul pays! Qu'on me cite une autre croyance qui suppose la classe ouvrière plus capable d'un plus sublime enseignement! »

Voyons maintenant quelle a été la sage réserve du député.

« Quelques personnes dont j'estime les intentions ont paru désirer que je présente des considérations relatives à l'état politique de la France; il m'est impossible d'accéder à ce vœu.

Chaque fois que je paraîtrai devant la jeunesse studieuse, même accompagnée de citoyens de tout âge, je ne serai que professeur. Si mes concitoyens m'estiment assez pour me confier la défense de quelques-uns de leurs droits publics ou privés, j'accepterai leur mission, en m'efforçant de la remplir selon mes faibles moyens; mais aujourd'hui, mais en votre présence, je ne puis exprimer d'autre idée politique que mes vœux pour la gloire et mon espoir pour le bonheur et la stabilité de notre monarchie constitutionnelle : je ne puis exprimer que mon respect sans bornes pour la majesté du roi qui nous gouverne, et pour la bienveillance éclairée de Msr le Dauphin, qui n'a pas dédaigné de m'exprimer de vive voix avec quel plaisir il apprenait que l'enseignement de la classe ouvrière prépare un peuple chaque jour plus instruit, et par là plus sage et plus illustre. »

A Castres, des considérations politiques et morales étaient à leur place, en raison de quelques circonstances locales; M. Dupin l'a bien senti. « Si Msr l'archevêque d'Alby n'avait pas dû retourner à sa ville métropolitaine, il eût eu pour les ouvriers de Castres la même bonté que pour les ouvriers d'Alby; il eût assisté à l'ouverture de votre cours avec autant de bienveillance qu'au cours professé pour les Albigeois. La présence de ce vénérable prélat eût été pour vous le plus noble encouragement. Vous serez du moins heureux d'apprendre les vœux qu'il forme pour votre instruction. Les bénédictions de cet autre Cheverus ne vous seront pas moins prospères que ne l'ont été pour vos émules celles de l'illustre pontife de Montauban et de Bordeaux, qui sait être, comme l'archevêque d'Alby, le pasteur des catholiques et le père des protestans. » Des applaudissemens unanimes et prolongés ont prouvé que l'orateur avait exprimé la véritable opinion publique, et que, dans le midi de la France, comme aux Etats-Unis d'Amérique, la diversité des croyances religieuses ne troublerait pas l'union des citoyens, si des hommes qui exploitent à leur profit les discordes civiles ne prenaient soin d'alimenter et de perpétuer les haines entre les catholiques et les protestans. Ces hommes ont suscité à M. Dupin quelques ennemis dans le département du Tarn, tandis que les journaux de la faction le calomniaient. Qu'il se résigne : quoi qu'il fasse, certaines gens interpréteront à mal toutes ses actions. Il en fut ainsi de J. J. Rousseau, que ses ennemis accusaient également pour des faits opposés : *S'il fait l'aumône : ah le cafard! S'il la refuse : eh bien, voilà cet homme qui prêche la bienfaisance.* Telle est la tactique ordinaire de l'esprit de parti et de l'esprit de secte, également injustes, intolérans et prodigues de diffamations et de calomnies.

212. — * *Encyclopédie populaire*, publiée par M. Audot. (*Voyez*, sur cette collection, le tome xxxvi, p. 717, et le tome xxxviii, p. 729). — M. Audot a joint les traités suivans à ceux dont nous avons publié la notice. — *Géométrie des ouvriers*, ou application de la règle de l'équerre et du compas à la solution des problèmes de géométrie; par *E.* Martin, professeur de sciences physiques. Un volume de 108 pages, et 2 planches.

213. — * *Notions élémentaires de perspective linéaire, et théorie des ombres;* par M. *G.-T.* Richard. 76 pag., et 2 planches.

214. — *Art de l'ornemaniste, du stucateur, du carreleur en pavés de mosaïque, et du décorateur en divers genres;* par M***. 112 pages, et une planche.

215. — *Art du vitrier.* 102 pages et une planche.

216. — *Art de la peinture en bâtimens et des décors*, y compris le badigeon et la tenture des papiers; par M. Doublette-Desbois, peintre-vitrier, et rédigé par M. ***. 2 vol. 208 pag., et 2 planches.

217. — * *Art du chauffage domestique et de la cuisson économique des alimens;* par M. Pelouze. *Deuxième édition*, avec 3 planches gravées. (Voy. pour la *première édition*, le t. xxxviii, pag. 729.) Paris, 1828. Audot; prix, 1 fr. chaque volume.

Les deux premiers ouvrages, quoique très-abrégés, sont très-clairs; les lecteurs auxquels ils sont destinés les comprendront facilement, et pourront faire l'application de ce qu'ils auront appris. — Les autres traités ne sont pas moins soignés, et n'étaient peut-être pas moins difficiles à bien faire : c'est dans la description des procédés des arts que la nécessité d'être court est plus incommode, que l'on éprouve le plus impérieusement le besoin de multiplier les détails : le rédacteur anonyme de ces quatre petits volumes y a mis beaucoup de choses; il a su se mettre à la portée de ses lecteurs; et certes ses écrits ne sont pas trop longs. F.

218. — *Géométrie du compas*, par *L.* Mascheroni; traduite de l'italien, par *A.-M.* Curette. *Deuxième édition.* Paris, 1828; Bachelier. In-8° de 372 pages, avec 14 planches; prix, 6 fr.

Il est peu de personnes, parmi celles qui n'ont point fait une étude spéciale des mathématiques, qui puissent se former une idée juste de l'objet de ce livre; il est donc nécessaire de définir la géométrie du compas. C'est celle qui a pour objet de déterminer, à l'aide du compas *seulement*, et sans le secours de la règle, la position des points qu'on désire connaître. Ces recherches, dont les résultats pourraient au premier abord ne paraître que de véritables tours de force scientifiques, ont cependant une utilité fort réelle. En effet, quand, dans la pra-

tique, il serait nécessaire de décrire des lignes avec une grande précision, il est presque impossible de parvenir à les tracer rigoureusement droites dans toute leur longueur; on ne peut donc point compter sur l'exactitude de leurs intersections, ni par conséquent sur celle des points dont ces intersections déterminent le lieu. Or, comme on s'appuie sur ces points pour en déterminer de nouveaux, on conçoit que les erreurs vont sans cesse s'accumulant, et qu'on arrive à des résultats graphiques souvent fort éloignés de la vérité. L'usage du compas seul remédie souvent à ces inconvéniens graves et trop bien connus par les ingénieurs de toutes les classes. C'est donc plus particulièrement à eux que ce livre convient. Ils y trouveront la solution graphique de 277 problèmes qu'ils pourront souvent appliquer à leurs travaux. Sans doute il en est un certain nombre qui sont déjà bien connus; mais il en est d'autres assez curieux pour intéresser même ceux qui par goût ou par profession ont pu se livrer à ce genre de recherches. T. Richard.

219. — *Essai pratique sur l'art du briquetier au charbon de terre;* d'après les procédés en usage dans le département du Nord et dans la Belgique, par M. *J.-F.* Clere, ingénieur en chef au corps royal des mines. Paris, 1828; Carilian-Gœury. In-8° de 188 p.; prix, 4 fr. 50 c.

L'usage des briques est destiné à devenir plus général qu'il ne l'est actuellement en France, et le livre de M. Clere rendra d'autant plus de services, que, l'exploitation de la houille prenant tous les jours plus d'extension, on pourra établir des briqueteries dans des lieux où, jusqu'à présent, il n'avait pas été possible de le faire à cause de la cherté du combustible. L'auteur divise son livre en cinq chapitres : 1° choix et préparation de la terre; 2° de la fabrication ou du moulage; 3° de la dessiccation; 4° de la cuisson; 5° observations sur le combustible. Chacun de ces chapitres est traité avec clarté et exactitude. L'ouvrage est terminé par un Appendice présentant un aperçu des dépenses qu'occasione une briqueterie, et les bénéfices présumés qu'elle peut rendre à son propriétaire dans le département du Nord. Ceux qui veulent établir en grand cette fabrication, liront avec intérêt le livre de M. Clere; ils y trouveront des renseignemens précieux. A. Ferry.

220. — *Manuel complet du marchand papetier et du régleur;* par MM. Julia de Fontenelle et *P.* Poisson. Paris, 1828; Roret. In-18 de x et 404 pages, avec planches; prix, 3 fr.

Cet ouvrage, dont l'acquisition est indispensable pour les manufacturiers et les marchands de papier, peut encore être utile à la classe des consommateurs. Les auteurs ont su faire entrer

dans leur cadre une infinité de renseignemens curieux et de détails instructifs qu'on rencontre seulement dans un traité complet sur cette branche d'industrie et qu'on est bien aise de connaître, quelque étranger qu'on soit d'ailleurs à cette partie. Il nous suffira d'exposer en peu de mots le sommaire des matières contenues dans ce volume, pour donner une idée de tout ce qui se rattache à la profession du fabricant de papier. La première partie de l'ouvrage traite du papier, de ses différentes qualités, et du parchemin; des papiers à l'usage des peintres et des dessinateurs; des papiers de couleur, marbrés et maroquinés; des vélins; de la rognure, du satinage, de la réglure, etc. — La seconde partie est consacrée à la préparation des plumes, à la fabrication des crayons de mine, des crayons colorés, et contient la description des procédés de M. *Conté*. La troisième donne les recettes des diverses encres, de celle qu'on emploie pour marquer le linge, de l'encre de la Chine, de l'encre d'imprimerie, de celle qui sert à la lithographie, des encres de couleur et sympathique, etc. La quatrième enfin renferme tout ce qui concerne la cire, les pains à cacheter, les colles diverses, les sables minéraux. Des planches convenablement exécutées facilitent l'intelligence du texte.

OE.

221. — *Guide des dames et des demoiselles. — Art de la couturière en robes;* par Mme Burtel. Paris, 1828; Audot. In-18 de 75 pages, avec une planche; prix, 1 franc.

222. — *Art de faire les corsets, les guêtres et les gants;* par le même *auteur*. Paris, 1828; Audot. In-18 de 65 pages, avec une planche; prix, 1 franc.

Ces deux écrits, et ceux qui les suivront, n'appartiennent point à la technologie de notre sexe: il fallait qu'une dame s'en chargeât. Maintenant, puisque, grâce à Mme Burtel, nous en avons un essai d'après lequel on peut juger de ce qui reste encore à faire, il ne sera point inutile que ces deux petits livres soient lus par des hommes, surtout par ceux qui ont fait ou veulent faire des ouvrages populaires.

« Mères! ne perdez jamais de vue que vous devez élever vos filles pour qu'elles soient heureuses. Faites servir les talens à ce but, et vous mériterez d'elles, et de la société dont elles seront un jour l'ornement, une reconnaissance durable. » (*Introduction* de *l'Art de la couturière en robes.*) *Conclusion.* « Nous croyons en avoir dit assez pour rendre nos jeunes lectrices capables de faire elles-mêmes les principales parties de leur habillement, et les mettre en état de se passer de couturières de profession. Les conseils que nous leur avons donnés leur

permettront de s'habiller à moindre frais, et souvent avec plus de grâce, puisqu'elles pourront aussi suivre leur goût, exécuter elles-mêmes ce qu'elles croiront le plus convenable à leur position sociale, à leur âge, à leur tournure, au lieu de s'astreindre aux modes dictées par des couturières qu'on a tant de peine à y faire déroger. »

Comme ces sortes d'écrits se refusent à l'analyse, nous avons cru devoir donner une idée du style de l'auteur : il est partout clair, simple, convenable. Y.

223. — *La Cuisinière de la campagne et de la ville*, ou *la Nouvelle cuisine économique*, précédée d'instructions sur la dissection des viandes à table, et suivie de recettes précieuses pour l'économie domestique, et d'un Traité sur les soins à donner aux caves et aux vins, dédiée aux bonnes ménagères, par M. *L.-E.* A. *Septième édition*, revue, corrigée et augmentée, par M. *Sulpice* Barué, chef de cuisine. Paris, 1828; Audot. In-12 de 338 p., avec 9 planches gravées, dont une coloriée; prix, 3 francs.

224. — *Voyage dans les cinq parties du monde*, par M. *Albert* Montémont. T. V, *Amérique*. Paris, 1828; Charles Béchet, prix, 5 francs.

Ce volume, fort de 500 pages et accompagné de 9 cartes, renferme une grande masse de faits curieux et inédits sur l'Amérique, notamment sur les terres polaires, les États-Unis, le Mexique, le Guatemala, les Antilles, et les nouvelles républiques de l'Amérique du Sud. Le sixième et dernier volume, consacré à l'*Océanie*, doit paraître avant la fin de ce mois.

225. —* *La Monarchie française comparée aux principaux états du Globe*, ou *Essai sur la statistique de la France*, considérée sous les rapports géographique, moral et politique, offrant, dans un seul tableau, le *maximum*, le *minimum* et le *terme moyen* de sa population, de la richesse, de l'industrie, du commerce, de l'instruction et de la moralité de ses habitans, comparés à leurs corrélatifs dans plusieurs pays de l'ancien et du nouveau monde; à l'usage des hommes d'État, des administrateurs, des banquiers, des négocians, des voyageurs, et spécialement des Pairs de France et des Députés; par *Adrien Balbi*. Paris, 1828; Jules Renouard, et au Bureau de la *Revue Encyclopédique*. Un tableau in-plano colorié; prix, 6 fr.

La statistique est une science aussi utile par ses résultats que difficile dans ses moyens de recherche; elle exige dans ceux qui se vouent à ses travaux autant de persévérance que d'impartialité. Malheureusement, elle devient trop souvent la

proie de spéculateurs de deux espèces : les uns, dépourvus de l'esprit d'ordre et de patience nécessaires pour classer les faits et pour les bien choisir, sont incapables de surmonter les obstacles qui s'opposent trop souvent à la découverte de la vérité; les autres, professant d'avance des opinions à l'appui desquelles ils veulent à toute force trouver des preuves dans le monde matériel, ne négligent rien pour arranger les chiffres de telle sorte que les conséquences s'accordent toujours avec leurs totaux déterminés *à priori*. Sans citer ici aucun nom propre, qu'il nous soit permis de remarquer combien de pareils travaux ont décrédité la science! Il appartient à un observateur aussi consciencieux, à un savant aussi infatigable que M. Balbi de la réhabiliter dans l'opinion des hommes qui pensent et qui jugent. Le premier mérite de son tableau, c'est d'offrir les faits dans toute leur sécheresse : les chiffres sont là, ils parlent plus haut que tous les raisonnemens, et le soin d'en tirer des conséquences, en faveur de telle ou telle doctrine, s'il y a lieu, est laissé aux lecteurs.

Après cet éloge, nous ne négligerons pas les droits de la critique, et nous ne craindrons pas de dire que plusieurs parties du tableau nous ont paru contenir quelques documens hasardés; M. Balbi lui-même s'est empressé de reconnaître l'incertitude des renseignemens statistiques en général, et il émet souvent ses doutes sur l'exactitude bien avérée des nombres dont il est obligé de se contenter. D'ailleurs, il a l'inappréciable avantage d'avoir pu consulter une foule de savans sur la statistique de chaque partie du monde; et il sait discuter avec méthode le mérite relatif de leurs contributions. Nous renverrons ceux qui voudraient en avoir des preuves au premier tableau de l'auteur, *la Balance politique du Globe* (1), et à une dissertation sur la population de l'Amérique du Sud, insérée dans la *Revue Encyclopédique*. (Voy. t. XXXVIII, p. 303-311, et 561-579.)

Afin de donner une idée de la masse de renseignemens réunis dans le tableau que nous annonçons, et de l'importance des rapprochemens auxquels il peut donner lieu, nous emprunterons à celle de ses parties qui est intitulée *Résumés statistiques comparés*, quelques faits qui nous paraissent conduire aux résultats les plus instructifs; et, imitant la sage réserve de l'auteur, nous nous abstiendrons de toute réflexion,

(1) *Balance politique du globe, en* 1828, ou Essai sur la statistique générale de la terre, par *Adrien* Balbi. Paris, 1828; au bureau de la *Revue Encyclopédique*. Un tableau colorié in-plano; prix, 6 fr.

de crainte de nuire à l'effet assuré que doivent produire les chiffres, dépouillés de tous les prestiges des déclamations libérales ou anti-libérales.

	vaisseaux.		tonneaux.
La marine marchande de la France compte. .	14,530	équiv. à	700,000
Celle des États-Unis d'Amérique.			1,423,000
Celle du royaume-uni de la Grande-Bretagne.	18,631	. . . . .	2,141,000

	importations.	exportations.
Le commerce français est évalué à. .	554,710,000 fr.	610,068,000 fr.
Celui des États-Unis à.	464,758,000	462,696,000
Celui de la Grande-Bretagne à. . . .	1,056,522,000	1,411,768,000

Nous copions en entier le résumé n° XV :

Rapport des forces et des ressources des principaux états comparées à leurs populations respectives.

Rapport du revenu à la population.

Pour chaque habitant.	Fr.
Grande-Bretagne.	65.2
France.	30.9
Pays-Bas.	26.3
Monarchie prussienne.	17.2
États-Unis.	12.1
Empire d'Autriche.	10.9
Empire russe.	6.6

Rapport de la dette à la population.

Pour chaque habitant.	Fr.
Grande-Bretagne.	869
Pays-Bas.	635
France.	145
Empire d'Autriche.	45.6
États-Unis.	34.8
Monarchie prussienne. . . .	29.3
Empire russe.	21.4

Rapport de l'armée à la population.

Un soldat sur	habitans.
Empire russe.	57
Monarchie prussienne.	80
Empire d'Autriche.	118
France.	138
Pays-Bas.	142
Grande-Bretagne.	229
États-Unis.	1977

Rapport de la flotte à la population.

Vaisseaux de ligne et frég. 1 sur	habitans.
Grande-Bretagne.	82,979
M. Norvégienne-Suédoise.	154,640
Pays-Bas.	170,556
France.	290,909
États-Unis.	316,000
Empire russe.	686,250
Empire d'Autriche. . . .	2,909,091

Veut-on savoir dans quelle proportion chaque peuple est représenté dans les chambres électives :

La France a.	430	députés ou	1	sur	74.418	habitans.
Les États-Unis.	187	—	1	—	60,129	
Les Pays-Bas.	110	—	1	—	55,845	
La Grande-Bretagne. .	658	—	1	—	35,455	
La Norvége.	75	—	1	—	14,000	

Comparons ces pays dans deux des élémens principaux de leur civilisation, l'ÉDUCATION et la PRESSE PÉRIODIQUE :

En France, il y a	1	écolier sur	17.6	habitans et	1	journal par	52,117 h.
En Angleterre. .	1	—	13.3	—	1	—	46,800
En Prusse.	1	—	7	—	1	—	43,090
Dans les Pays-Bas	1	—	9.7	—	1	—	40,953
Aux États-Unis. .	1	—	11	—	1	—	11,600
En Autriche. . .	1	—	15	—	1	—	376,471

Voici une dernière citation qui ne paraîtra pas la moins curieuse dans ce moment, et où l'on trouvera peut-être l'indication d'une des causes principales du mécontentement de l'Irlande :

Revenu moyen en francs de chaque ministre, curé ou pasteur.

En France (catholiques). .	757 fr.	En Portugal.	2,926 fr.
En Russie d'Europe (grecs)	244	En Angleterre (anglicans).	10,155
En Prusse (catholiques et protestans).	1,460	— — (dissidens).	1,560
En Autriche et Bohême. . .	1,263	En Écosse (presbytériens).	5,500
En Hongrie.	1,482	— — (dissidens).	2,057
En Espagne.	1,430	En Irlande (anglicans). . .	19,090
		— — (dissidens).	2,900

Nous pourrions prolonger à l'infini le nombre de ces extraits ; ceux-ci suffiront sans doute pour faire apprécier le mérite du travail de M. Balbi, que nous ne quitterons pas sans lui faire un reproche, d'avoir donné ses évaluations en milles et en arpens, au lieu de les réduire en myriamètres et en hectares, qui ont sur toutes les autres mesures l'avantage de désigner des valeurs fixes et bien déterminées. Peut-on se plaindre de la stupide ténacité des masses en faveur des anciennes routines, quand les savans eux-mêmes dédaignent de tenir compte des progrès de la science, et des réformes dont elle a démontré l'utilité ? *a.*

229. — *Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départemens composant la Normandie*, précédé du précis historique et de la géographie de cette province, etc., par *Louis* Dubois, ancien bibliothécaire. Caen, 1828; Mancel. 2 vol. in-8°, avec une carte, deux vues et un plan ; prix, 11 fr.

La Normandie est une des provinces de la France que les Français et les Anglais visitent le plus, et pour laquelle on a par conséquent le plus besoin d'itinéraires. Il en a été fait pour la route de Paris au Havre, il a été publié aussi un grand nombre de topographies; quelques-unes sont ornées de jolies gravures ou de lithographies. Parmi les guides je signalerai surtout celui de Rouen, par M. *Licquet* qui laisse peu de choses à désirer, et qu'on peut recommander comme un modèle aux auteurs d'ouvrages topographiques. M. Louis Dubois a voulu faire un itinéraire complet pour toute la Normandie. Cet auteur s'occupe avec zèle de sa province ; il en a donné des preuves dans ses *Archives normandes*, dans la traduction de l'histoire ecclésiastique d'Onderic Vital, importante pour l'histoire de la Normandie, et dans d'autres ouvrages relatifs au même pays. L'itinéraire qu'il publie actuellement, n'est pas, je l'avoue, à l'abri de la critique, et on peut y reprendre plusieurs points. Il

semble d'abord que l'auteur ne s'est pas bien rendu compte des conditions d'un bon itinéraire, et qu'il n'a point vu ces jolis itinéraires anglais où, dans un petit volume commode à porter pour les voyageurs, on trouve réunies une foule de choses intéressantes imprimées avec une grande économie, et ornées de vues, de cartes, de plans, etc. M. Louis Dubois divise son ouvrage en deux volumes in-8°, dont le premier est rempli tout entier d'un abrégé de l'histoire de la Normandie : c'est beaucoup trop pour un itinéraire; car pour apprendre l'histoire on a d'autres ouvrages, et il suffisait de rappeler dans une introduction les principaux événemens de la province. Encore l'abrégé donné par M. Dubois n'est-il point au niveau de la science historique. On croirait que l'auteur ignore toutes les recherches qui ont été faites dans les dernières années sur l'histoire de la Normandie; il répète des fables qui ont été suffisamment réfutées, et ne cite nulle part des ouvrages modernes. Apparemment cet abrégé est composé depuis long-tems; un avis du libraire nous apprend qu'il est imprimé depuis 1826. Cela est fâcheux, car il perd une grande partie de l'utilité qu'il pourrait avoir pour ceux qui achèteront l'itinéraire. Ce n'est que dans le second volume que l'auteur arrive enfin à son sujet. Il donne des listes détaillées de toutes les routes, avec indication des distances; vient ensuite un dictionnaire des villes, bourgs et communes de la Normandie, puis un autre dictionnaire des auteurs et artistes de cette contrée. Ainsi l'ouvrage de M. Louis Dubois consiste en quatre morceaux détachés qui concourent bien au même but, mais qui ne forment pas un ensemble; le second volume ne présente guère que de sèches nomenclatures; la statistique y est passée sous silence; on n'y trouve presque rien sur l'industrie et le commerce; la population n'est indiquée que pour quelques villes; les curiosités des divers endroits ne sont pas signalées non plus, et je n'ai rien trouvé dans l'ouvrage qui justifie les épithètes de *descriptif* et de *monumental*, donné à cet itinéraire dans le titre. Si M. Louis Dubois refaisait son ouvrage, comme je l'y engage, je lui conseillerais de fondre toutes les parties en une seule; de prendre pour modèles les meilleurs itinéraires anglais, ou ceux de Reichard; d'indiquer le plus brièvement possible tout ce que les villes et les campagnes ont d'intéressant; de rappeler les souvenirs historiques; enfin de dispenser le voyageur muni de son itinéraire de se procurer une douzaine d'autres ouvrages pour connaître les lieux qu'il est obligé de parcourir rapidement.

L'éditeur a joint à l'ouvrage de M. Louis Dubois une carte

de la Normandie, une vue de Rouen, prise du côté du quai, un plan et une vue de la ville de Caen. DEPPING.

227. — * *Description géognostique du bassin du bas Boulonnais*, par M. ROZET, officier au corps royal des ingénieurs géographes, etc. Paris, 1828; Levrault à Paris et à Strasbourg; Treuttel et Würtz à Londres et à Paris. In-8° de 115 pages, avec une planche coloriée; prix, 4 fr.

Le travail de M. Rozet a été soumis à l'Académie des Sciences, et deux juges dont la décision est sans appel, MM. CORDIER et BEUDANT, l'ont examiné avec soin; nous n'avons rien de mieux à faire que d'offrir à nos lecteurs un extrait du rapport de ces deux savans.

« Le bas Boulonnais forme une zone étroite de terrain qui borde le canal de la Manche depuis Stoples jusqu'à Vissant, et dont la surface n'est guère que la treizième partie de celle du département du Pas-de-Calais. Cette petite contrée se distingue du reste du département par sa constitution variée; elle en est d'ailleurs séparée nettement par une enceinte naturelle de montagnes basses offrant à peu près la forme d'un croissant dont les deux extrémités regardent les côtes de l'Angleterre.

« Plusieurs géologues se sont, à diverses reprises, occupés de la contrée dont il s'agit, mais d'une manière imparfaite ou incomplète. On peut dire qu'elle n'a commencé à être connue que depuis l'excellent travail qui a été publié il y a quelque tems par M. FITTON. Les observations de ce géologue anglais sont le fruit de plusieurs années d'études; elles ont prouvé que le bassin du Boulonnais était exactement formé des mêmes matériaux, placés dans le même ordre et offrant les mêmes accidens que les contrées de l'Angleterre situées de l'autre côté de la Manche.

« Le travail de M. Rozet n'est, à proprement parler, que le développement de celui de M. FITTON; mais ce développement est plein d'intérêt par les détails nouveaux et nombreux qu'il renferme, par les coupes de terrain et par la carte géologique qui l'accompagnent... » M. Rozet décrit avec détail toutes les roches qu'il a vues, et toutes les circonstances de leur gisement. Il cite toutes les sources où il a puisé des renseignemens, surtout ceux qui concernent la détermination des coquilles fossiles dont il a parlé. Il ne néglige aucune occasion d'appliquer les notions théoriques déjà reçues en géologie. Il insiste principalement, et avec succès, sur la concordance qui existe entre les côtes de France et d'Angleterre dans cette

partie du canal de la Manche; en un mot, son travail est fait avec soin et discernement.

« Nous pensons que ce travail constitue une monographie géologique intéressante, utile, et qui mérite l'approbation de l'Académie. »

Les conclusions des rapporteurs ont été adoptées par l'Académie. N.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

228. — * *Bibliothèque choisie des pères de l'église grecque et latine*, ou Cours d'éloquence sacrée; par M. *N.-S.* Guillon, professeur d'éloquence sacrée, etc. Ouvrage dédié au roi. Tom. XIX, XXII, XXIII, XXIV et XXV. Paris, 1828; Méquignon-Havard. 5 vol. in-8°; prix, 13 f. la livraison, composée de deux volumes.

Cette collection se compose principalement de morceaux choisis des pères et d'autres écrivains de l'église grecque et latine, depuis son établissement jusqu'à saint Bernard, qui florissait dans le douzième siècle. Tout ce qu'avait à faire M. l'abbé Guillon sur ce point, c'était de choisir avec discernement et de traduire avec fidélité et avec élégance. Il faut avouer qu'il a généralement rempli sa tâche. Cependant il aurait pu élaguer quelques passages peu appropriés à nos mœurs actuelles, et en insérer d'autres qui eussent offert un plus grand intérêt pour ses lecteurs, et une instruction plus solide, plus convenable pour les élèves du sanctuaire. Peut-être aussi pourrait-on reprocher à sa traduction d'être un peu surannée dans quelques endroits et de manquer d'énergie. C'est qu'il a copié trop servilement ceux qui l'avaient devancé dans de semblables travaux, et qu'il n'a pas assez fait attention que son ouvrage devait être, non-seulement un répertoire de matériaux pour les prédicateurs, mais encore un cours complet d'*éloquence sacrée*, peut-être même un livre de piété.

Le docte professeur s'est bien plus heureusement souvenu de son but dans le rapprochement qu'il a fait d'un grand nombre de morceaux des pères avec les imitations de nos orateurs modernes. Il a montré, ainsi qu'il le dit lui-même, comment on doit profiter des anciens.

La Bibliothèque choisie des pères est enrichie de quelques discours prononcés en Sorbonne par M. l'abbé Guillon, au cours d'éloquence sacrée : on regrette qu'il n'y en ait pas davantage. Le talent le plus distingué y brille dans tout son éclat. La profondeur des pensées, la finesse des aperçus s'y montrent revêtues d'un style constamment noble et pur; la couleur est

toujours adaptée au sujet. On est bien aise que celui qui donne de si belles leçons les mette lui-même en pratique.

Une notice biographique précède les extraits de chaque père ou de chaque écrivain ecclésiastique; l'abbé Feller en a presque fait tous les frais : M. Guillon pouvait mieux s'adresser. Cette partie est maigre et peu exacte; elle n'est pas digne de lui.

Il en est de même de la partie bibliographique. Elle a été traitée au moins avec insouciance, tout importante qu'elle est pour les jeunes lévites, qui sont intéressés à connaître les meilleures éditions des ouvrages dont on leur conseille la lecture... Hasarderons-nous notre opinion tout entière? Pourquoi pas? M. l'abbé Guillon est du petit nombre d'hommes dont la réputation solidement établie n'a rien à redouter de la critique la plus sévère. Eh bien! au milieu des plus louables sentimens, des intentions les plus droites et les plus honorables, des connaissances les plus profondes en théologie, nous sommes fâchés de rencontrer quelques préjugés de l'école, quelques tendances au mysticisme, qui nous paraissent rabaisser un si haut mérite, déparer un ouvrage précieux, et que nous désirons ardemment voir disparaître.

Cette intéressante entreprise touche à sa fin; il ne manque plus que le volume des tables. Le public l'a favorablement accueillie; cela devait être. Car, bien qu'il y ait quelques défauts, ils sont surabondamment compensés par l'immense quantité de bonnes choses que renferme cet ouvrage, et par le talent très remarquable de l'auteur. J. L.

229. — *Sermons* par sir *Walter* Scott, traduits de l'anglais. Paris, 1828; Gosselin. In-12 de 98 p.; prix, 2 fr.

Ces sermons ont été composés par Walter Scott vers le commencement de cette année, ou peu auparavant, pour servir, sinon de modèle, du moins d'encouragement, à un jeune homme de ses amis qui entrait avec quelque défiance de lui-même dans le ministère sacré. Ils sont au nombre de deux, et intitulés, le premier : *la Loi chrétienne et la Loi juive comparées;* le second : *le Bonheur du juste.* On y trouvera, à défaut d'une éloquence passionnée que ne recherche guère la prédication protestante, ce bon sens ingénieux, caractère constant des compositions diverses de l'auteur écossais. H. P.

230. — * *Essai sur l'emploi du tems*, ou Méthode qui a pour objet de bien régler sa vie, premier moyen d'être heureux, destinée spécialement à l'usage des jeunes gens; par M. *A.* Jullien, *de Paris*, membre d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes, françaises et étrangères, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique. Quatrième édition.* Paris, 1829 (1828); Dondey-Dupré, et au *Bureau central de la*

Revue Encyclopédique. In-8° de 490 pages, avec une gravure (*l'Économie recueille les résultats du tems*), et une planche graphiée (*Courbe de la vie*); prix, 7 fr.

A une époque où la philosophie est replongée par quelques professeurs célèbres dans les ténèbres épaisses du mysticisme, et où des investigations laborieuses sur l'origine de nos sensations et de nos impressions ne conduisent souvent que dans les profondeurs d'un abyme, sans donner des notions claires et positives sur la nature de l'esprit et du cœur humain, on recherchera peut-être avec un nouvel intérêt un *Traité de philosophie morale pratique*, dont l'auteur, sans avoir la prétention de créer aucun système nouveau, ni de faire un choix entre les systèmes et les doctrines souvent contraires qui ont divisé les écoles philosophiques, propose avec simplicité et clarté une méthode facilement praticable pour bien administrer sa vie et pour tirer le meilleur parti possible du tems, trésor si précieux et pourtant si généralement dépensé avec profusion et imprudence, et dont la perte irréparable n'est trop souvent appréciée et amèrement regrettée que lorsqu'on approche du terme de sa carrière, et qu'en reportant un regard sur sa vie passée on sent ce qu'elle aurait pu et dû être, si elle avait été bien dirigée. L'*Essai sur l'emploi du tems*, à peine annoncé par les journaux français, a été successivement traduit et publié en allemand, en anglais, en italien, en hollandais et en russe. On en prépare des traductions danoise, polonaise, et une traduction espagnole pour les États de l'Amérique du Sud. L'auteur a pratiqué, pendant plus de trente années, la méthode qu'il expose : elle est le produit de son expérience personnelle. Il s'est occupé avec soin de la perfectionner. Il a inventé un instrument ou livret pratique fort curieux et ingénieux, intitulé : *Biomètre* ou *Mémorial horaire*, qui permet de recueillir sur une seule ligne, et en une seule minute, tous les divers emplois de chaque intervalle de 24 heures. Un signe mystérieux, placé à la suite de la ligne de chaque journée, indique si le souvenir et l'examen de cette journée ont produit une impression bonne, mauvaise ou médiocre; et la seule addition de ces différens signes fait connaître, à la fin de la quinzaine ou du mois, si la vie a été bien ou mal employée. On est toujours averti à tems pour se corriger ou s'améliorer : on voit sa conduite retracée dans un fidèle miroir. La plus grande indépendance est laissée à chacun, puisque le compte rendu de chaque jour n'est inscrit que le lendemain sur les tablettes destinées à cet usage. On peut donner ainsi la plus grande régularité à la vie la plus répandue et la plus agitée, et une

variété piquante à la vie la plus monotone. Tout ce qui oblige l'homme à réfléchir sur lui-même, à interroger sa conscience et à recueillir les réponses qu'il en reçoit, est éminemment salutaire et moral. Aussi, la direction de l'instruction publique, en France, avait adopté cet ouvrage pour nos lycées, en 1808, lorsqu'il parut pour la première fois. On trouve à part, chez M. Dondey Dupré, et au Bureau de la *Revue Encyclopédique*, des exemplaires cartonnés avec soin des deux livrets pratiques: *Agenda général* et *Biomètre*. Le prix de chacun de ces livrets est de 5 fr. C'est une étrenne très-convenable et utile pour les jeunes gens de 15 à 21 ans. E.

231. — * *De l'amour selon les lois primordiales, et selon les convenances des sociétés modernes*, par M. *de* Sénancour. *Troisième édition*, avec des additions et des changemens considérables. Paris, 1829 (1828); Vieilh de Boisjoslin, rue de l'École de Médecine. In-18 de XI et 472 pag.; prix, 5 francs.

Cet ouvrage, dont la première édition fut publiée en 1806, a été l'objet de vives et nombreuses critiques. Il les méritait; car ce n'est point un livre médiocre. La matière qu'il traite tient, d'ailleurs, à tout ce qu'il y a de grave parmi les hommes: à la religion, à la morale, à la législation, aux institutions politiques. L'auteur s'y affranchit partout, et trop complètement peut-être, des préjugés les plus universels; il les attaque avec une verve d'originalité, une vivacité de talent qui durent attirer l'attention de ceux qui croient de leur devoir ou de leur intérêt de les défendre. C'est un acte d'accusation contre notre organisation sociale tout entière. L'ouvrage de M. de Sénancour est donc jugé depuis long-tems. Cependant, après une intervalle de plus de vingt ans, il reparaît avec de nouveaux développemens, et des améliorations nombreuses.

Je voudrais pouvoir donner au moins une idée de la doctrine de M. de Sénancour. Mais l'auteur, comptant probablement un peu trop sur l'intelligence de *tous* ses lecteurs, a prodigué les aperçus ingénieux, les pensées fortes et souvent profondes, sans se mettre beaucoup en peine de les lier entre elles et de les coordonner en système. — Il me paraît évident toutefois, malgré quelques protestations contraires, qu'il rejette la doctrine du devoir et prend pour base de sa morale la doctrine de l'intérêt ou du bonheur individuel. Certes, il ne faut pas faire consister uniquement la vertu dans le mérite de la difficulté vaincue: tous les hommes de bon sens sont d'accord sur les pieuses folies des anachorètes de la Thébaïde. Mais la vertu ne consisterait elle, comme paraît le croire M. de Sénancour, que dans la satisfaction de ceux de nos désirs qui ne nuisent point

à autrui? Je ne puis le penser. Notre auteur voudrait exclure de toutes nos actions les passions, quelles qu'elles soient, et ne laisser à l'homme que la raison pour unique mobile. Il peut être fondé jusqu'à certain point dans cette prétention, qui, du reste, ne saurait être admise d'une manière absolue. L'amour de la vertu n'est-il pas lui-même une grande et noble passion? Il n'y a pas, dit Montesquieu, de plus forte république que celle où l'on observe les lois, non pas par crainte, *non pas par raison, mais par passion.*—Je ne puis non plus laisser passer, sans le combattre, ce que l'auteur dit de l'affection des enfans pour leurs pères, qu'il prétend n'être pas dans la nature. La réfutation serait facile : chacun de nous peut la trouver au fond de son cœur.

Il faut donc l'avouer, les paradoxes sont nombreux dans ce livre; mais ils sont présentés avec tant d'art, avec une argumentation si pittoresque et si vive, qu'il est difficile de n'être pas séduit. L'auteur, du milieu même de ses sophismes, fait jaillir une foule d'observations neuves et profondes qui prouvent qu'il a long-tems réfléchi sur la philosophie, la morale, et sur l'homme de tous les tems et de tous les pays. On peut lire, par exemple, les chapitres *de la pudeur, de la nudité, du mariage*, et, à la fin du volume, la note 44 *sur le divorce*, note qui est jointe pour la première fois à l'ouvrage. M. de Sénancour y renverse, avec une dialectique puissante, les raisonnemens entassés contre cette loi si malheureusement abrogée. Il est impossible de voir un plaidoyer plus fort et plus lumineux. Z.

232. — *Musée moral*, ou *préceptes, conseils et exemples recueillis chez les anciens moralistes et divers autres personnages célèbres de l'antiquité*, par M. *Ch.* S... *de* L..., avec cette épigraphe : *Cupio in te transfundere ista quæ efficacia expertus sum.* (Sénèque). Paris, 1828; Carilian-Gœury, quai des Augustins, et Gérard, rue Poupée-Saint-Germain. 1re livraison; in-8° de 245 pages; prix, 5 fr.

C'est à la jeunesse que M. Ch. S... de L... destine son recueil. Je dois donc louer d'abord ses intentions, tout en avouant que je crois peu à l'utilité des *maximes*, dont le seul effet, à mon avis, est de donner à l'esprit une teinte de pédantisme. Un homme ne cherche pas à se sauver d'un danger physique en repassant dans sa mémoire les règles de la gymnastique. De même, dans un danger moral, un jeune homme ne va point consulter tel ou tel mot de Socrate ou de Thalès. Il échappera au péril, si dès long-tems une éducation raisonnée a pénétré son ame d'un instinct d'affection pour ce qui est utile et juste, d'aver-

sion pour ce qui est injuste et immoral. Ce sont les doctrines, non les maximes, qui donnent à l'homme une force de tous les instans. Telle ou telle chose n'est point vraie ou juste, parce que telle a été l'opinion de Platon ou de Pythagore : ce serait baser sur le principe irrationnel de l'autorité l'éducation qui doit s'appuyer sur la liberté d'examen, la conscience et la conviction. Après avoir dit ma pensée sur les recueils de maximes en général, je reconnaîtrai volontiers que celui de M. de Ch... est classé avec méthode, que les matériaux en sont ordinairement bien choisis. Je regrette pourtant d'y trouver les argumens de Thalès contre le mariage. Ils pourraient être fort nuisibles, s'ils étaient seulement spécieux. Heureusement, personne ne les prendra que pour une plaisanterie d'un philosophe égoïste. Ils auraient donc dû être exclus de ce recueil, qui gagnerait aussi, ce me semble, à être moins volumineux. Les choses médiocres et inutiles s'y trouvent en foule au milieu d'autres vraiment belles et bonnes. Les vérités, les grandes pensées morales sont rares dans tous les siècles et ne se comptent point par volumes. A. P.

233. — * *Collection de lois maritimes antérieures au* XVIIIe *siècle*, dédiée au roi, par *J. - M.* PARDESSUS, conseiller à la Cour de cassation, etc. T. I. Paris, 1828; imprimerie royale. In-4° de LXXXVIIJ et 525 pages.

Cette Collection est un monument de la plus haute importance, élevé à la science du droit commercial par un jurisconsulte qui en a fait l'objet des études de toute sa vie. Il nous serait difficile d'exprimer combien de recherches laborieuses un pareil travail a dû coûter à son auteur. Dans une savante introduction, M. Pardessus a présenté le tableau du commerce maritime, antérieurement à la découverte de l'Amérique. Il expose ensuite l'objet et le plan de son ouvrage; puis, il entre en matière par des observations sur les peuples anciens dont il n'existe aucun monument de législation maritime. Arrivé à ce qui concerne les Grecs, l'auteur consacre des développemens intéressans particulièrement au droit commercial des Athéniens. La législation maritime des Romains, celle de l'Europe pendant l'invasion des peuples du Nord, et celle de l'empire d'Orient occupent une place étendue dans la collection de M. Pardessus.

La compilation connue sous le nom de droit maritime des Rhodiens a donné naissance à beaucoup de dissertations parmi lesquelles il faut distinguer celle de M. de PASTORET et celle que mon savant confrère ISAMBERT a fait insérer, il y a quelques années, dans la *Thémis;* l'auteur de l'ouvrage dont nous nous

occupons en ce moment consacre aux lois rhodiennes de nouveaux détails. Les *assises de Jérusalem* lui ont offert des notions sur le droit maritime des pays conquis par les croisés en Orient. Les *rooles* ou *jugemens d'Oléron*, les usages maritimes des Pays-Bas méridionaux, appelés *jugemens de Damme* ou *lois de Westcapelle*, ceux des Pays-Bas septentrionaux, appelés *coutumes d'Amsterdam*, *d'Enchuysen*, *de Stavern*, la compilation vulgairement connue sous le nom de *Droit maritime de Wisby*, terminent ce premier volume de la Collection. Les textes originaux sont accompagnés de traductions latines ou françaises, et éclaircis par des notes dans lesquelles l'auteur a fait preuve d'une immense érudition. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage aux jurisconsultes français et étrangers qui s'appliquent à l'étude de l'histoire du droit. Il offre un témoignage irrécusable que la saine érudition est encore cultivée dans la patrie des Pithou, des Baluze, des Ducange, des Laurière et de tant d'autres savans qui ont répandu de si vives lumières sur les vieux textes dont ils s'étaient rendus éditeurs.

A. Taillandier.

234.—* *Questions commerciales*, par M. *D.-L.* Rodet. Paris, 1828. In-8° de 150 pages; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71; prix, 2 fr. 50 c.

M. Rodet, dans cette brochure, comme dans celles qu'il a publiées précédemment, donne des renseignemens fort utiles pour diriger les négocians, soit dans leurs fabrications, soit dans leurs envois; et de plus utiles aux personnes qui font des réglemens d'administration pour appuyer leurs mesures. Peut-être serait-on fondé à lui demander qu'il précisât un peu plus les sources qui lui ont fourni ses chiffres. Quand il dit : *Le tableau suivant résulte des rapports faits au parlement*, sans rien ajouter de plus, nous ne pouvons pas remonter à la source, faute de savoir le nom du rapporteur et la séance où il a parlé. Au reste, rien n'est moins précis que les tableaux officiels. M. Rodet a soin de mettre son lecteur en garde contre les valeurs officielles des marchandises, telles que les présentent les tableaux anglais : le prix des marchandises y est évalué d'après des fixations anciennes dont plusieurs s'écartent de la vérité de plus de cent pour cent. Il nous met également en garde contre des tableaux où l'on ne distingue pas les marchandises en transit des marchandises importées, et où l'on ne peut jamais faire mention des contrebandes, portion quelquefois importante du commerce des nations.

Parmi les documens qui, toute exactitude à part, présentent dans cette brochure des renseignemens simplement curieux, nous

citerons les suivans : les soieries françaises, qui, avant le présent tarif, étaient entièrement prohibées en Angleterre, y entrent maintenant pour une valeur de 500,000 liv. (12 millions et demi de francs). En 1827, il est entré en Angleterre 865 mille paires de gants français, 63 mille chapeaux de paille, 49 mille onces de sulfate de quinine, 2,672 chevaux, et 60 millions d'œufs. On voit que nous faisons plus de cas des exportations et des importations qui relatent la quantité des produits plutôt que leur valeur. Les évaluations sont trop souvent altérées par les intérêts des particuliers ou par ceux du fisc. M. Rodet donne quelques détails intéressans sur les différences qui se sont manifestées dans le produit des impôts anglais depuis l'adoption du système d'adoucissement sur les droits d'entrée. Il traite rapidement quelques questions de principes où il n'a pas toujours raison, comme lorsqu'il prétend relever l'importance relative du commerce extérieur; mais il est bien fondé à réclamer contre les erreurs de MM. *Vaublanc* et *Ferrier*. J. B. S.

235. — * *De la mendicité, de ses causes et des moyens de la détruire en France;* par *J.-N.* Bidaut. Paris, 1828; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71; et Delaunay, Palais-Royal. In-8° de 39 pages; prix, 1 fr.

M. Bidaut rejette formellement la doctrine de Malthus sur la population; il croit que la cause de la stagnation du commerce et du malaise qui se fait sentir dans les classes laborieuses, provient du *monopole qui s'établit dans les arts industriels et le commerce;* et il a publié dernièrement, sur ce sujet, une brochure dans laquelle il cherche à démontrer *quels maux résultent nécessairement de l'application abusive des grandes machines à la fabrication des objets usuels.* — J'imagine que cette opinion a dû paraître bizarre à beaucoup de personnes; mais, en dépit de l'enthousiasme qu'excite aujourd'hui la découverte de quelque machine qui réduit mille bras à l'oisiveté, mille estomacs à la faim, j'avoue que je suis près de partager jusqu'à un certain point l'avis et les craintes de M. Bidaut, et qu'il me paraît plus utile d'appliquer à l'agriculture, à la production des matières alimentaires, cette ardeur d'invention qui se porte presque exclusivement sur la transformation des matières premières. Mais je me hâte d'ajouter que toute mesure qui tendrait à entraver la liberté que chacun a de diriger son industrie comme il lui plaît, serait injuste et tyrannique, et tout-à-fait inutile. Cherchons donc ailleurs les moyens d'éteindre la mendicité qu'un tel état de choses contribue à accroître. M. Bidaut propose les mesures suivantes : « La colonisation et le défrichement de nos terres incultes par des pauvres valides auxquels

on ferait des avances nécessaires (1); la division des grands fermages;.... l'ouverture d'asiles suffisans pour les individus atteints de maux irrémédiables; l'établissement d'ateliers permanens pour les pauvres valides; la multiplication des sociétés philantropiques de secours mutuels; la surveillance rigoureuse des cabarets, des guinguettes et des autres lieux où le peuple se corrompt, se ruine et s'énerve; la répression sévère des banqueroutes; la suppression de la loterie; enfin la défense expresse des quêtes abusives du clergé nomade, sous quelque forme qu'elles se présentent, quêtes qui enlèvent aux pasteurs des paroisses les moyens de secourir les pauvres, dont eux seuls connaissent les besoins. » — Notre auteur distingue trois sortes de mendians : ceux qui ne peuvent pas travailler; ceux qui le pourraient, mais ne le veulent pas; ceux enfin qui, le pouvant et le désirant, ne trouvent pas d'occupations. Il propose, pour les premiers, l'établissement d'asiles ou Hôtels-Dieu. Il se plaint du luxe avec lequel sont bâtis et administrés ceux qui existent, et surtout ceux des grandes villes. On ne peut, il est vrai, imposer telle ou telle condition à la bienfaisance des fondateurs, et une pensée de vanité se mêle souvent à une pensée généreuse; mais, lorsque le gouvernement ou les administrations départementales ou municipales font les frais de ces fondations, on peut et on doit désirer qu'ils attachent moins d'importance à l'élégance de l'architecture; qu'ils cherchent à rendre la distribution intérieure plus salubre et plus commode, et les salles susceptibles de recevoir un plus grand nombre de malades et d'infirmes, etc. Ces établissemens deviendraient alors plus utiles et moins coûteux. — M. Bidaut demande, pour la seconde classe de mendians, la création d'ateliers de prévoyance établis dans chaque département, et qui seraient, suivant les dispositions morales des individus, des hospices ou des maisons de réclusion. Il serait facile d'obliger les mendians à travailler, en employant les moyens usités dans les prisons des États-Unis. L'utilité de ces maisons de travail ne paraît point douteuse, et sans elles, il serait peut-être impossible de parvenir à éteindre entièrement la mendicité. —

(1) M. d'Haussez, préfet de la Gironde, à qui la ville de Bordeaux doit des mesures aussi sages que bienfaisantes pour l'extinction de la mendicité, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 772) avait tenté ce moyen pour le défrichement des landes, pendant sa courte administration dans ce département. On regrette que les plans de cet habile administrateur aient été abandonnés par ses successeurs, et que cette utile pensée soit restée à peu près sans résultat.

Enfin, pour la troisième classe de mendians, l'auteur propose de les employer à des travaux d'utilité publique, tels que la réparation des routes, le desséchement des marais, le défrichement des landes. Il croit aussi qu'il serait utile, dans le moment actuel, de former dans les grandes villes des communautés libres, espèce de couvens industriels, où une administration commune diminuerait les frais de subsistance de chacun. Cette brochure, inspirée par un amour vif et éclairé du bien public, mérite d'être lue et consultée par tous ceux qui s'occupent de l'importante question qu'elle traite. A. P.

236. — * *De l'instruction de l'armée, et des moyens de l'y répandre.* Paris, 1828; Anselin. In-8° de 52 pag.; prix, 1 fr. 50 c.

L'auteur de cette brochure nous révèle un fait bien affligeant. L'obscurantisme est une maladie tellement contagieuse, qu'elle s'est répandue même dans nos armées, et que des officiers osent soutenir qu'il ne faut point instruire le soldat, et que le sous-officier ne doit savoir que ce qui est rigoureusement nécessaire pour le service dont il est chargé. Il ne manquerait plus à cette éducation prise en sens contraire, que de travailler à fausser l'intelligence, à multiplier les préjugés, à frapper d'interdit tout bon usage de la raison. L'auteur n'est point de cet avis : il affirme que le soldat instruit ne sera ni moins docile, ni moins brave que l'ignorant, et qu'il s'acquittera mieux de ses devoirs quels qu'ils soient. Il demande des écoles régimentaires qui coûteraient peu, et rendraient plus de services qu'une école spéciale pour les sous-officiers : il suit le soldat jusqu'au bout de sa carrière militaire s'il ne la quitte point, et dans la vie civile lorsqu'il veut y rentrer, et fait voir que, dans ces positions diverses, le savoir est toujours utile à l'homme qui le possède. Il demande que l'on encourage les écoles d'enseignement mutuel que certains corps ont conservées en dépit de l'ancienne administration de la guerre, et que celles que l'obscurantisme a fait supprimer soient rétablies.

Portant ses regards un peu plus haut, l'auteur les arrête sur l'école militaire de Saint-Cyr. Ici l'obscurité commence, et des hommes également jaloux de la gloire de nos armes, également attachés à leur patrie et à ses institutions, peuvent être d'avis très-opposés. La question est beaucoup plus compliquée qu'on ne l'imagine, et ne peut guère être résolue isolément, comme on a l'habitude de la poser. Le malaise que l'armée éprouve, et qui semble en altérer l'esprit, tient à des causes plus graves et fondamentales; son organisation, ses lois, ses maximes ne sont point en harmonie avec le reste du corps

social. Si cette observation est vraie, ce sera vainement que l'on multipliera les ordonnances et les lois sur quelques détails; le vice radical subsistera toujours, et produira ses funestes effets. Il ne s'agit donc point d'examiner si l'auteur a bien résolu la question qu'il s'est proposée, mais de savoir s'il est tems de s'en occuper. Lorsqu'une statue de bronze doit être refondue et recevoir une forme toute nouvelle, les dissertations sur quelque partie de sa forme actuelle sont tout-à-fait superflues. — L'auteur de cette brochure est à la fois un bon français et un militaire judicieux; ses intentions sont pures, ses vues constamment dirigées vers le bonheur et la gloire de la patrie; il expose ses idées avec clarté, dans un style dont la noble simplicité convient parfaitement au sujet qu'il traite : il a raison si l'armée française doit conserver son organisation actuelle : dans le cas contraire, on ne peut savoir s'il aurait tort. N.

237. — **La Russie*, ou coup d'œil sur la situation actuelle de cet empire; par M. Niellon Gilbert. Paris, 1828; Mesnier. In-8° de 200 pages; prix, 4 fr.

Tous les regards sont aujourd'hui fixés sur la Russie; on se demande quels sont ses projets, quels sont ses moyens de les exécuter.

La réponse à la première question est facile: le partage de la Pologne, l'envahissement progressif des bords de la mer Noire, l'existence d'une immense armée, disent assez sur quelle route marche le cabinet de Pétersbourg.

On peut voir dans d'autres nations de grandes familles dont l'organisation tend au développement de toutes les améliorations sociales, et dont les progrès intéressent l'humanité tout entière. Le peuple russe ne s'est jusqu'ici présenté que comme un grand instrument qu'on ne perfectionne que pour en rendre l'action redoutable à l'extérieur. Là est le secret de la puissance des Russes; mais là est aussi celui de leur faiblesse; une seule guerre malheureuse pourrait détruire pour un demi-siècle leur puissance maritime, et si leurs armées venaient se faire battre à une extrémité de l'Europe, avant que l'empire se fût relevé, la Pologne aurait le tems de se reconstituer, et l'Europe d'accumuler les garanties beaucoup trop oubliées de sa sécurité.

L'ouvrage de M. Niellon Gilbert contient une foule de documens positifs sur la situation actuelle et sur l'organisation intérieure de l'empire russe, et les paroles qui précèdent en sont à peu près le résumé. Un long séjour dans le pays, de fréquens voyages sur ses principaux points, ont mis l'auteur à même d'apprécier combien l'intervention de la Russie dans les

affaires de l'Europe peut être à craindre. Ce que rapporte l'auteur de l'état des finances, de l'inconcevable activité de police que nécessite l'esprit dont la noblesse est animée, la disposition aux révolutions de palais qui trouble les alentours du trône des czars, prouve combien est peu désirable pour les gouvernemens comme pour les particuliers l'élévation qui se fonde sur l'abaissement des autres. Il est juste de dire qu'aux louables efforts que fait souvent le gouvernement pour relever les points les plus intéressans de son territoire, on voit qu'il est pénétré de cette vérité.

Un grand problème est aujourd'hui posé : il s'agit de mesurer les forces agressives de la Russie, de les comparer aux moyens de défense de la Turquie, et de calculer quand et comment doit finir la lutte engagée entre elles. L'ouvrage que nous annonçons a pour objet d'éclaircir une partie de cette question. La solution commence à se dégager avec assez de clarté, pour que l'Europe réfléchisse aux moyens de prévenir le retour d'une lutte dont un des résultats possibles serait de mettre pour long-tems son repos à la discrétion de la puissance la moins civilisée de la chrétienté. J. J. B.

238. — * *L'art de vérifier les dates, depuis l'année* 1770 *jusqu'à nos jours*, formant la continuation ou troisième partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Tome XI et VII. Paris, 1828; Ambroise Dupont. 2. vol. in-8° de 525 et 476 pages. Prix du vol., 7 francs.

Nous avons annoncé les huit volumes déjà publiés de cet important ouvrage. (Voy. *Rev. Enc.*, tom. XXXII, p. 174; t. XXXIII, p. 234, et t. XXXVII, p. 201.) Les deux volumes qui viennent de paraître contiennent la continuation de la *chronologie historique du Chili*, la *chronologie de la république Argentine*; celles *des rois d'Angleterre*, *de la Hollande* ou *des Provinces-Unies*, *des Pays-Bas*; celle *des empereurs d'Allemagne*, et celle *des grands ducs de Bade*.

Lorsque nous examinerons dans leur ensemble les travaux des continuateurs des savans bénédictins, il sera tems de faire remarquer les parties dans lesquelles quelques imperfections ont pu se glisser. Toutefois, nous observons avec plaisir qu'on ne peut reprocher à l'histoire de la révolution du Chili l'esprit de partialité que nous avions dû signaler dans l'histoire des guerres de la France en Italie, de 1802 à 1806. Les faits sont exposés avec concision, avec l'exactitude que peuvent assurer les documens existans, mais sans aucune réflexion de la part du narrateur en faveur de l'un ou de l'autre parti, comme

cela doit être dans un monument purement chronologique. — Nous aurions désiré qu'on eût facilité les recherches en plaçant les dates des années en tête de la marge, et par une meilleure disposition du titre des pages; l'économie du tems est l'un des principaux avantages qu'un ouvrage de cette nature doit procurer. Enfin, quand tant de livres mauvais ou médiocres s'impriment avec un grand luxe typographique, on doit regretter qu'on l'ait trop négligé dans l'Art de vérifier les dates, production à laquelle son importance garantit une place dans toutes les bibliothèques, où elle est pour ainsi dire indispensable. A. P.

239. — * *Histoire universelle de l'antiquité*, par M. *Fréd.-Chrét.* Schlosser; traduit de l'allemand par M. *P. A.* de Golbéry. Paris, 1828; Levrault, 3 vol. in-8°; prix, 18 fr.

Ces trois volumes ne comprennent que l'histoire ancienne; mais elle y est développée avec plus d'érudition que dans les abrégés d'histoire universelle que l'on possède en France. L'auteur allemand que M. Golbéry a traduit dans notre langue a profité des nombreuses recherches de ses compatriotes sur les peuples et les institutions de l'antiquité; nous appuierons sur ce mérite dans une *analyse* que nous nous proposons de donner prochainement de l'ouvrage de M. Schlosser. D-G.

240.—* *Essai sur l'histoire de l'esprit humain dans l'antiquité*, par M. Rio, professeur d'histoire au collége royal de Louis-le-Grand. Ier volume. Paris, 1828; Alexandre Mesnier, place de la Bourse. In 8°; prix, 7 fr. 50 cent.

M. Rio a pris pour épigraphe de son livre cette pensée de Pascal : « Toute la suite des hommes pendant tant de siècles doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. » Cela seul annonce que l'auteur n'est pas resté étranger au mouvement d'idées qui tend à renouveler complétement les études historiques. Une première lecture suffit pour faire reconnaître qu'il s'est livré à de nombreuses recherches pour amasser les matériaux du vaste édifice qu'il se propose d'élever. Il nous apprend lui-même, dans sa préface, que son travail a passé par plusieurs formes avant de recevoir celle sous laquelle il le présente aujourd'hui. C'est en dernier lieu qu'il a consulté les ouvrages produits par l'Allemagne, et notamment ceux de *Creutzer*, *Heeren* et *Herder*. Nous le féliciterons d'avoir fait une part importante à l'Orient, que nous avons ignoré trop long-tems, et qui offre encore une mine si neuve et si abondante à exploiter. En effet, l'antiquité classique, sur laquelle les érudits concentraient autrefois leurs études, a emprunté à l'Orient ses religions, ses langues, sou-

vent même ses lois et ses mœurs. M. Rio a donc consacré le premier livre de son ouvrage à résumer les connaissances actuelles sur la Chine, l'Inde, la Perse et la Phénicie, l'Égypte et la Judée. Le second livre traite de la Grèce avant Périclès. Dans le troisième livre, il envisage le siècle de Périclès, tour à tour sous le point de vue des beaux arts et de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de la philosophie et des sciences; enfin, le quatrième livre est consacré au siècle d'Alexandre. On voit que l'auteur n'est encore qu'à moitié chemin de la carrière qu'il doit parcourir. Si, après avoir rendu justice à un travail aussi sérieux et aussi louable, nous cherchions à faire la part de la critique, peut-être trouverions-nous que le plan et l'exécution ne répondent pas, dans toutes les parties, à ce que promet le titre de l'ouvrage. L'idée générale qu'annonçait l'épigraphe, et qui semblait devoir servir de fil directeur dans l'obscurité des siècles antiques, ne ressort pas suffisamment; elle n'éclaire pas assez la marche progressive des peuples, et ces révolutions successives qui doivent composer l'histoire de l'esprit. La manière dont M. Rio apprécie le siècle de Périclès, par exemple, ne manque ni de justesse ni de goût: il s'appuie volontiers sur les jugemens des critiques les plus habiles; mais ces jugemens divers ne paraissent pas toujours assez bien fondus; on est tenté de les croire superficiels, parce qu'ils ne sont pas assez fortement liés; en un mot, c'est l'unité qu'on désire au milieu d'une foule d'aperçus ingénieux, mais trop isolés. D.

241. — * *De la Bataille et de la capitulation de Paris*, extrait d'un *Essai historique sur le règne de l'empereur Napoléon;* suivi de la *deuxième édition du Congrès de Châtillon;* par M. Pons (*de l'Hérault*); avec cette épigraphe: *Tout pour le peuple français*. Paris, 1828; Delaforest, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7. In-8° de 500 pages; prix, 7 fr. 50 c.

L'histoire du congrès de Châtillon, publiée il y a environ deux ans, produisit quelque sensation et ne tarda pas à être traduite en plusieurs langues étrangères. La voix publique attribuait à l'ambitieuse opiniâtreté de Napoléon et à son amour-propre blessé par l'idée de laisser après lui la France moins grande qu'il ne l'avait reçue des mains de la république, l'insuccès des négociations entamées à Châtillon pendant la campagne de 1814. M. Pons, de l'Hérault, en combattant cette opinion et en assignant pour cause à cet événement les fautes du diplomate français et la mauvaise foi des alliés, devait nécessairement fixer l'attention; il devait aussi exciter des mécontentemens particuliers, c'est ce qui est arrivé. Son ouvrage a été, lors de sa première apparition, l'objet d'un article détaillé

dans la *Revue Encyclopédique;* nous n'entrerons donc pas, à son égard, dans un nouvel examen. L'écrit qui va nous occuper forme la première et principale partie du volume; il traite de la bataille et de la capitulation de Paris, en mars 1814.

L'auteur prend son récit où il l'a laissé en terminant le congrès de Châtillon, c'est-à-dire aux combats de Fère-Champenoise (25 mars), premier revers de nos armées après la rupture des conférences; il le suit jusqu'à la triste catastrophe du 31. On ne le blâmera point d'avoir consacré un volume à une période historique de sept jours : cette période est abondante en incidens, et surtout en malheurs pour la France. M. Pons a jugé sagement que le détail des opérations stratégiques ne devait pas entrer dans son cadre; mais il a su présenter un tableau animé de la situation intérieure de la capitale à l'approche de l'ennemi et pendant le siége. Les incertitudes du pouvoir, le dévoûment des citoyens et les intrigues secrètes d'une poignée de misérables, forment, dans son livre, un contraste plein d'intérêt dramatique; la mésintelligence de quelques chefs, l'incapacité et la trahison de quelques autres, l'espèce de fatalité qui semble s'attacher au sort de l'homme que la fortune avait comblé de tant de faveurs; la conspiration des quatre abbés dont on retrouve l'empreinte à chaque pas; enfin, tout ce qui caractérise cette époque est présenté d'une manière frappante, ou dévoilé avec hardiesse.

Ce n'est pas que l'ouvrage de M. Pons soit exempt de reproches sous le rapport de l'exécution littéraire. Il manque généralement de méthode; des réflexions oiseuses ou entachées de déclamation retardent la narration, et les mêmes formes de style sont trop fréquemment reproduites; ce qui jette sur la lecture de ce volume un peu de monotonie. On ne doit pas d'ailleurs être surpris d'y trouver l'expression exagérée de l'orgueil national et de la haine de l'étranger; c'est le cachet de l'époque, et l'ouvrage a été conçu à l'île d'Elbe, avec l'approbation impériale. On ne doit donc pas non plus s'étonner de la partialité qui y règne en faveur du héros; c'est la voix d'un ami qui se fait entendre. De tels attachemens sont toujours respectables; ils sont un éloge de celui qui les éprouve comme de celui qui les inspire.

En résumé, l'histoire de la capitulation de Paris, malgré les défauts que nous avons cru devoir y signaler, se fait lire avec un véritable intérêt; elle est du petit nombre des ouvrages qui, par un ton de sincérité, un accent de conviction sollicitent l'estime générale en faveur de l'auteur. H. C.

242. — * *Relation historique, pittoresque et statistique du*

voyage de S. M. Charles X *dans le département du Nord, ornée de planches lithographiées par MM. Victor Adam, Bonington, Deroy, Sabatier, etc.*; dédiée à MM. les membres du conseil général de ce département, par M. *Ch.* du Rozoir, professeur d'histoire, etc.; avec cette épigraphe : « *Il ne suffit pas que ma présence produise des impressions passagères, je veux qu'elle laisse des traces durables.* » (*Paroles du* Roi.) Paris, 1827; imprimerie de A. Belin; l'auteur, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 30. In-folio de 142 pages de texte.]

Les journaux ont donné dans le tems la relation du voyage du roi au camp de Saint-Omer. M. du Rozoir, en réunissant les mêmes détails, revêtus d'une forme historique, a joint à cette collection quelques tableaux de statistique qui servent à compléter le magnifique volume que nous annonçons. Il serait à désirer que le même auteur voulût publier aussi l'histoire du dernier voyage du roi dans le Nord; il aurait à constater les *durables effets* de la présence du monarque, qui veut voir par lui-même jusqu'à quel point nos départemens jouissent de ce bonheur, toujours célébré par les courtisans, même dans les tems les plus désastreux, et à raconter les témoignages de joie et d'amour des peuples qui préfèrent ces visites de famille, où l'on s'occupe de leurs intérêts, à ces représentations coûteuses qui ne manquent jamais à aucun pouvoir, et qui sont comme de larges doses d'opium versées sur les plaies publiques.

N.

243. — * *Voyage en Pologne et en Russie*, par un prisonnier de guerre de la garnison de Dantzick, en 1813 et 1814. Paris, 1828; Ambroise Dupont. In-8° de 270 pag.; prix, 4 fr.

L'auteur de ce voyage est un homme d'esprit, observateur attentif sous les formes légères et cavalières d'un officier français. A travers ses plaisanteries, ses narrations piquantes que déparent quelquefois la recherche et le mauvais goût, on trouve des faits neufs et intéressans, des tableaux variés et empreints de couleurs locales, sur un pays peu connu, peu exploré et cependant bien digne de l'être, quand ce ne serait que pour y chercher la source de la puissance russe, destinée peut-être à rappeler la grandeur romaine. Ces rapides esquisses commencent à Dantzick, au moment de la reddition de la place par le général Rapp qui commandait sa brave garnison. Voyageant d'abord dans le petit royaume de Pologne, l'auteur passe successivement en revue les habitans des villes, parmi lesquelles celles qui appartiennent à l'État jouissent de priviléges assez étendus, tandis que les autres restent soumises aux caprices des seigneurs qui en sont propriétaires; les

paysans qu'on menait à la foire il y a moins de 50 ans, et qu'on vendait sur la place publique comme des bêtes de somme; les nobles « tyrans, ennemis de la tyrannie, vivant sur leurs terres, loin de leurs égaux et de leurs supérieurs, se précipitant dans les champs du carnage comme dans un tournoi; » les châtelaines, « passionnées comme les italiennes, parlant comme les françaises, » sans oublier les cosaques de l'escorte « à figures triangulaires, » et leur capitaine Ivan, « centaure singulièrement redoutable aux dame-jeannes d'Israël, dont il fait un portrait fort original. Les observations du prisonnier voyageur se portent ensuite sur la Volhynie, la Podolie et les gouvernemens de Tzernikow, de Kiew, de Koursk, de Voronetz et de Poltava. Pour donner une idée de sa manière d'écrire, nous citerons les principaux fragmens du chapitre où il est question des juifs de la Pologne. Ce morceau, ainsi que plusieurs autres, nous a paru digne d'attention. Mais on ne doit point perdre de vue que ces observations trop généralisées, et peut-être aussi empreintes d'animosité, se rapportent aux juifs de Pologne, traités avec rigueur par la loi du pays, moins avancés en civilisation que leurs co-religionaires de l'occident de l'Europe, et dont nos soldats eurent beaucoup à se plaindre pendant la désastreuse retraite de 1812.

« *Des Juifs.* Débris flottans que l'orage ballotte et ne peut submerger;... cosmopolites insinuans, sanguinaires, énervés, les Juifs fleurissent surtout aux lieux où la guerre, l'esclavage et le despotisme concourent à dégrader les hommes. Quand l'Europe était barbare, ils étaient ce qu'ils sont aujourd'hui: à présent qu'elle est civilisée, ils sont encore ce qu'ils étaient autrefois. Stationnaires et garrottés à jamais par de folles superstitions, ils résistent aux idées nouvelles, appuyés sur ce qu'il y a de plus fort parmi les hommes, je veux dire sur une religion législative. — Les Juifs ne sont citoyens nulle part (l'auteur se trompe ici; les Juifs jouissent en France de tous les droits civils et politiques); ils ne sympathisent avec aucune nation de la terre; les plus grandes calamités, quand elles ne les touchent point, ne sont à leurs yeux qu'un spectacle; et comme ils ne tiennent ni au sol, ni aux mœurs, ni aux lois, mais seulement à l'argent, ils fuient devant l'orage, reparaissent avec le vainqueur, et procèdent froidement à l'agrandissement de leur fortune au milieu des cadavres et des ruines.

— Ceux que la Pologne nourrit portent en été une soutane étroite d'une étoffe rase et luisante; en hiver, un bonnet de velours assez semblable à un épais turban, et une robe fourrée que serre autour d'eux une ceinture de laine rouge, com-

posent tout leur habillement. Ils laissent croître et flotter leur barbe et leurs cheveux. Une grande maigreur, de beaux yeux, un teint pâle, dans le regard je ne sais quoi d'avide et d'intelligent, sont les traits distinctifs de leur physionomie... — Le commerce de tous les genres et de tous les degrés étant dans leurs mains, ils s'entendent entre eux pour hâter la ruine de tout trafiquant étranger à leur culte. Ils exercent avec prédilection les métiers de courtier, de fripier, de changeur, d'aubergiste, de maquignon, en un mot, les professions où la ruse de l'esprit supplée à la force du corps et à l'adresse des mains. Soit paresse, et en effet leur fainéantise est extrême, soit faute d'industrie, soit dégoût pour les profits lents, ou condescendance pour les principes d'une aristocratie ombrageuse qui a fondé ses prérogatives sur la stupidité du peuple, et qui veut que les hommes soient épars pour qu'ils demeurent inaccessibles à la civilisation, ils n'ont point établi de manufactures. » L'auteur paraît avoir beaucoup chargé le tableau; et nous désavouons, en le citant, l'exagération presque injurieuse qui étend à une race d'hommes tout entière les traits souvent hideux qu'il a pu observer chez quelques individus.

Ad. G.

244. — *Les Carrosses à cinq sols,* ou les Omnibus du dix-septième siècle. Paris, 1828; Firmin Didot; Mesnier; Blaise. In-12 de 74 pages; prix, 1 fr. 50 cent.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même vraisemblablement cette manière de commencer une annonce. Les voitures appelées *Omnibus,* qui établissent des communications si faciles entre les extrémités les plus éloignées de la capitale, et qui transportent d'un quartier à l'autre, pour la somme de cinq sous, celui qui se met en course pour son plaisir ou pour ses affaires, étaient connues depuis près de deux siècles. Par lettres-patentes du mois de janvier 1662, enregistrées au parlement le 27 février suivant, le duc de *Roanès,* le marquis de *Sourches,* et le marquis de *Crenan* obtinrent la faculté, avec privilége, d'établir des carrosses à cinq sous par place, qui devaient suivre dans l'intérieur de Paris des routes déterminées, et partir à des heures fixes. Ces carrosses commencèrent à circuler le 18 mars de la même année. On a cru qu'ils étaient de l'invention du célèbre *Pascal;* toujours est-il certain qu'il avait un intérêt dans l'entreprise, de même que madame *Périer,* sa sœur.

Un grave et savant magistrat, M. de Monmerqué, vient de publier, pour la *Société des Bibliophiles Français,* des recherches historiques sur ces *Omnibus* du XVIIe siècle, auxquelles il

a joint une lettre de madame Périer à M. *Arnauld de Pomponne*, un *fac simile* de l'écriture de cette dame, de celle de l'auteur des *Provinciales*, son frère, et plusieurs autres pièces *singulières* qui ont rapport à ces carrosses, ou bien à l'éclairage de Paris, tel qu'il se pratiquait, conformément aux lettres-patentes de 1662, qui accordent à l'abbé *Laudati Caraffe* le privilége d'établir des porte-lanternes et des porte-flambeaux. Il n'est point indifférent de connaître les usages de nos pères et de les comparer avec les nôtres : il en résulte toujours quelque utilité. J. L.

Littérature.

245. — * *Essai sur l'universalité de la langue française, ses causes, ses effets et les motifs qui pourront contribuer à la rendre durable;* lu à l'Académie des Inscriptions, les 15 et 22 septembre 1826, par *C. N.* Allou, ingénieur au corps royal des mines, Paris, 1828; Firmin Didot. In-8° de XXIII et 434 pages.; prix, 7 fr.

Nous reviendrons incessamment sur cet important ouvrage. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que l'auteur nous semble avoir conçu et embrassé son sujet dans toute son étendue, et qu'il l'a d'ailleurs traité, non en savant superficiel qui se contente d'approximations, mais en érudit à qui les recherches n'ont rien coûté pour assurer le prix et le succès de son ouvrage.

246. — *Soirées littéraires*, ou Cours de littérature à l'usage des gens du monde, professé à Rouen par M. *Ch.* Durand, recueilli et annoté par M. Tougard. Rouen, 1828; Frère, 2 vol. in-8°, formant 652 pages.

Les vingt et une soirées qui composent cet ouvrage ont pour but de faire connaître aux gens du monde l'état de la littérature en Grèce, en Italie, en France; c'est donc un ouvrage entièrement taillé sur le patron du cours d'éloquence du même auteur (voyez ci-dessus page 203); les mêmes idées, le même ton, le même style, les mêmes qualités et trop souvent les mêmes fautes s'y retrouvent. M. Durand recommande encore dans sa préface d'*improviser au lieu de lire des leçons préparées et d'éviter le pédantisme* (p. XXI) : si ce mot, chez lui, semble signifier la connaissance profonde du sujet que l'on traite, assurément il s'est mis à l'abri du reproche. Oublions un instant ce style brillanté qui n'est pas sans agrément, et qu'il doit en partie à une grande facilité d'élocution. Mais si nous disons que, dans son cours d'éloquence, il faisait déjà du

Dante l'élève de Pétrarque (t. I, p. 285), qu'il mettait au rang des historiens du siècle de Louis XIV cet Anquetil qui dédia à Napoléon empereur, son ennuyeuse histoire de France (*ib.* 305); qu'aujourd'hui il compte au nombre des poëtes contemporains des empereurs, Plaute et Térence (9e soirée, p. 211), dont le dernier fut, comme chacun sait, l'ami des Scipions; qu'il représente (t. II, p. 57), Clément Marot, qui vivait sous François Ier, comme opérant dans ses vers la même révolution qu'avait subie la prose d'Amyot, qui ne fleurit que sous Charles IX, et de Montaigne qui écrivait sous Henri IV; qu'il fait encore vivre dans le XVIIe siècle Anquetil notre contemporain (*ib.* p. 136); qu'il fait écrire sous Louis XV la comédie du *Joueur*, par Regnard, qui mourut cinq ans avant Louis XIV (*ib.* p. 185) : ne conviendrons-nous pas qu'on lui a rendu un triste service en sténographiant ses improvisations, et qu'il valait mieux les laisser dans les cercles qui s'en contentaient, que de les exposer aux regards d'un public à qui tant d'excellens ouvrages ont donné le droit d'être difficile.

Mais peut-être dira-t-on que ces critiques de détail ne tombent que sur des erreurs de date; que les jugemens de M. Durand sur chaque auteur sont aussi complets que consciencieux. Je désirerais qu'il en fût ainsi; mais la vérité me force de dire qu'il ne paraît pas même avoir lu les auteurs qu'il cite. Pindare, poëte étonnant par la richesse et la variété de ses images, imité quelquefois, mais jamais surpassé, n'obtient du professeur que ces lignes dédaigneuses (t. I, p. 36) : « Que dire de Pindare, si exalté autrefois, et surpassé depuis, non-seulement par Horace, mais même par plusieurs de nos lyriques français? Il faut le lire et le connaître, et il faut aussi se réjouir d'avoir mieux que lui à admirer. » A-t-il à juger Lucrèce, homme admirable, qui couvrit la philosophie d'Épicure d'assez de poésie dans le style et les images pour faire lire et passer jusqu'à nous un poëme didactique en six chants plus longs que ceux de l'Énéide? Il le fait en ces termes : « Est-ce un philosophe qui parle? est-ce un poëte? Ni l'un, ni l'autre (t. I, p. 214). » Térence n'a plus d'autre mérite que de ne pas *manquer de gaîté*, et Plaute, d'avoir fourni à Molière le sujet de l'*Avare* (t. I, p. 221).

Les Français du moins seront-ils mieux traités? Malherbe, dont l'auteur avait déjà cité, dans son cours d'éloquence, les huit vers si souvent répétés sur la mort de la fille de son ami Duperrier, apparaît encore ici, escorté des mêmes vers, comme s'il n'avait pas d'autre titre à la gloire. Le Franc de Pompignan n'est indiqué que comme l'auteur d'une ode fort belle (p. 176);

Crébillon n'a plus que son *Rhadamiste* qui soit digne d'être lu (p. 179); Regnard n'a qu'un mérite de détails, ne fait que de bonnes plaisanteries et de jolies épigrammes, et manque de naturel (p. 185)! Arrêtons-nous : ces citations ne finiraient pas. Mais, si nous pouvons employer une tournure dédaigneuse de l'auteur, que dire d'un cours de littérature où, pour ne parler que de quelques écrivains des deux derniers siècles, Regnier, Gresset, Gilbert, Malfilâtre, Parny, Vertot, Saint-Réal, Millot, Buffon, Condorcet, Condillac, Hamilton, et tant d'autres, ne sont pas même nommés? B. J.

247. — * *Almanach des Muses* pour l'année 1829 (65e année de la collection). Paris, 1828; Audin. In-12, papier couronne, de 284 pages; prix, 3 fr. 50 c.

248. — * *Le Chansonnier des Grâces* pour 1829 (33e année de la collection). Paris; Fr. Louis. In-18 de 324 pages, imprimé sur papier fin, satiné, orné d'une jolie estampe, d'un fleuron, d'un titre gravé et de 32 pages de musique; prix, broché, 3 fr. et par la poste, 3 fr. 50 c.

249. — * *Annales romantiques*. Recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine, en prose et en vers (6e année de la collection). Paris, 1828; L. Janet. In-18 grand-raisin vélin, de VI-367 pages, avec 8 gravures anglaises; prix, 10 fr.

Nous ne prétendons point assigner les rangs entre les trois recueils dont nous transcrivons ici les titres dans leur ordre d'ancienneté : chacun d'eux a son mérite, mais son mérite distinct; et quoique leur but et leur destination soient en apparence les mêmes, il existe entre eux assez de différences pour qu'on ne puisse leur appliquer les termes d'une comparaison rigoureuse. Sous le rapport de la composition, le *Chansonnier des Grâces*, qui n'offre guère que des pièces lyriques, ne saurait rivaliser entièrement avec l'*Almanach des Muses* et les *Annales romantiques*, dont l'accès est ouvert à tous les genres de poésie; ces deux derniers même ont des points de dissemblance assez sensibles, en ce que le premier renferme un plus grand nombre de poésies inédites, envoyées par leurs auteurs à un concours toujours renaissant ouvert depuis plus d'un demi-siècle, et que son jeune rival s'attache de préférence à faire un choix libre parmi les morceaux de littérature contemporaine déjà connus, soit en prose, soit en vers. Sous un autre rapport, celui de l'ordonnance matérielle, aucune comparaison ne peut être établie entre l'*Almanach des Muses*, imprimé très-simplement, sans aucun luxe, sans aucune dépense de vignettes ou de gravures, et le *Chansonnier des Grâces*, qui joint tous les ans, à la musique gravée des airs nouveaux, une vignette

et un fleuron charmans, d'après les dessins de Chasselat. Encore moins, le doyen de nos almanachs pourrait-il, sous ce rapport, entrer en comparaison avec les *Annales romantiques*, dont le luxe de typographie, le nombre et la perfection des gravures, cette année surtout, le sortent entièrement de la ligne des autres recueils du même genre. Malgré son prix plus élevé, ce dernier nous paraît donc sûr de fixer l'attention des personnes qui veulent surtout offrir des étrennes qui séduisent les yeux.

Quant à celles qui cherchent encore autre chose dans un recueil poétique, nous leur ferons l'énumération des forces avec lesquelles chacun des trois rivaux se présente dans l'arène. M. *Justin* Gensoul, connu lui-même par de jolies compositions, s'avance, escorté de MM. *Pichat*, *Châteaubriand*, *Ch. Nodier*, *Stassart*, *Brès*, *d'Anglemont*, *Naudet*, *Van-Hasselt*, et quelques autres peut-être aussi connus, mais dont les compositions nous ont moins frappés. De ces poètes, le premier est mort prématurément, en léguant à la Comédie française un *Guillaume-Tell*, dont tous ses amis et les admirateurs de son talent attendent avec impatience la représentation; les trois suivans semblent avoir dit adieu aux Muses pour des occupations plus sérieuses; le septième, au contraire, vient de rassembler en un volume, dont nous entretiendrons incessamment nos lecteurs, les titres littéraires que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler à leur attention; enfin le dernier, Belge de nation, nous promet des vers aussi harmonieux que son nom paraît peu poétique. N'oublions pas *Béranger*, à côté duquel l'éditeur, comme pour offrir un contraste frappant entre les productions franches et naturelles de l'ancienne école, et les essais informes d'une Muse bâtarde qui prétend la détrôner, a placé le nom d'un jeune poète que cette même Muse s'empresse déjà de répudier aujourd'hui, comme elle le fait de tous ceux dont elle préconise trop légèrement à l'avance le mérite, et qu'elle abandonne prudemment après le combat.

M. Louis, éditeur du *Chansonnier des Grâces*, profitant de la défection des autres recueils, tels que le *Nouveau Caveau*, les *Soupers de Momus*, etc., a réuni aux jeunes adeptes qui enrichissaient annuellement son volume de leurs aimables productions, les anciens soutenceurs de la gaieté française, qui étaient déjà venus quelquefois fraterniser avec eux. Le verre ou la lyre à la main, couronnés de pampre ou de roses, chacun, dans ce nouveau concours, a voulu payer son tribut à la divinité de son choix: Bacchus et l'Amour, Comus et les Grâces, ont reçu

des hommages multipliés, et Momus, agitant au milieu d'eux ses grelots, a répété successivement avec les auteurs des refrains malins ou gracieux. Tout près de MM. *Béranger*, *Arnault*, *Joseph Pain*, *Brazier*, *Simonnin*, *Ourry*, *Dussaulchoix*, et sous un même drapeau portant pour devise les mots *indépendance* et *gaité*, sont venus se grouper MM. *Paul de Kock*, *Camille*, *Terrasson*, *Édouard Neveu*, *Léon Dusillet*, *Blanc Sugerel*, *Ad. de La Villette*, *Jacinthe Leclère*, *Hippolyte-Louis Guérin*, *Dubois-Davesne*, *Creuzé de Lessert*, *etc.*; et ils ont inscrit leurs noms au bas d'une vingtaine de pièces que l'on pourrait citer comme des modèles dans les différens genres de poésie lyrique cultivés aujourd'hui. Une seule pièce peut-être, celle de la page 85, paraîtra déplacée dans un recueil spécialement consacré aux *Grâces*; nous serions portés à croire qu'elle s'y est glissée par surprise, si nous ne savions pas quel soin tout particulier l'éditeur apporte à sa rédaction. D'un autre côté, il a donné trop de preuves de bon goût pour que nous n'ajoutions pas l'expression du doute à l'observation que nous lui soumettons ici.

Nous avons insisté plus haut sur la perfection des gravures des *Annales romantiques* de cette année; nous croyons nous rappeler les avoir déjà vues dans un joli recueil anglais, intitulé : *Forget me not*. M. *Louis* Janet, en les transportant dans le sien, les a fait accompagner de pièces en prose ou en vers destinées à en expliquer le sujet, et parmi lesquelles nous avons distingué l'*Écolier en retard*, espèce de ballade due à M. Denne-Baron et pleine de verve et d'originalité. Nous avons aussi remarqué *la Fête-Dieu*, par M. Brault (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 188 et t. xxxiv, p. 507), *la Moisson de roses à Samos*, par M. *Adolphe* de Puibusque, (*ibid*, t. xxxv, p. 744), *le Cygne*, par M. *P.* Lebrun, plusieurs fables de MM. Andrieux, Arnault, Daru, Parceval de Grandmaison, Viennet, extraites en partie du recueil d'imitations du fabuliste russe *Krilof* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 717-736). Tous ces noms n'appartiennent point sans doute à l'école romantique, mais nous avons déjà fait observer, l'année dernière, qu'il ne fallait pas prendre à la lettre le titre d'*Annales romantiques*, que les éditeurs ont cru sans doute utile à leurs intérêts d'imposer à leur recueil, et auquel pourraient lui donner droit cependant *l'Ode à Sainte-Hélène*, par M. Vigarosy, *l'Expédition de Russie*, par M. *Amédée* Pommier (*Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 744), *Smarra*, fragmens par M. *Victor* Pavie, un *sonnet* de M. *Émile* Deschamps, *le Présage*, par Me Desbordes-Valmore, un fragment d'*Olivier-Cromwell*, par M. Victor-Hugo, enfin *la Gloire*, pièce d'une

jeune Muse, Mlle *Élisa* Mercoeur, qui vient de publier une seconde édition de son Recueil de poésies. (Voy. *ci-après*, p. 740) Des fragmens en prose de MM. Nestor de la Marque, Bouilly, Villemain, *Ph.* Chasles et Lesson, sur *Napoléon*, *les Femmes*, *Richardson*, *Rabelais* et *Schongi*, chef d'une tribu de la Nouvelle-Zélande, et un morceau inédit de Madame Cottin achèvent de compléter ce recueil, auquel convient mieux son second titre de *Morceaux choisis de littérature contemporaine*, quoiqu'on pût s'étonner d'y rencontrer le nom de *Charles* d'Orléans (mort en 1467), et qu'on doive regretter de ne pas y trouver ceux de MM. Casimir Delavigne, Béranger, de Lamartine, Pongerville, et quelques autres que le rédacteur, M. *Charles* Malo, aurait bien fait, selon nous, de substituer à plusieurs de ceux que nous venons de citer.

250. — * *Odes et ballades*, par *Victor* Hugo. *Quatrième édition*, augmentée de l'*Ode à la Colonne* et de dix pièces nouvelles. Paris, 1828; Hector Bossange; Ch. Gosselin. 2 vol. in-8°, de xl-318 et 468 pages, avec gravures; prix, 15 fr.

Les premiers, à une époque où M. Victor Hugo n'avait encore que des partisans exagérés ou des détracteurs injustes, et point de juges, nous avons essayé de caractériser son talent et sa personne (voy. *Rev. Enc.*, juillet 1822, t. xv, p. 169-171, l'annonce de la première édition de ses *Odes et Poésies*). Nous disons, son talent et sa personne, parce que la publication de son livre étant faite à cette époque, comme il l'écrivait lui-même, avec une double intention, l'*intention politique* et l'*intention littéraire*, nous dûmes l'examiner sous ce double rapport, et juger le poète et le citoyen. La tâche était difficile; et si nous eûmes à tempérer par quelques observations critiques les éloges que nous parut mériter le premier, le second n'eut guère à essuyer de nous que des reproches, puisés dans le sentiment de nos devoirs et dictés entièrement par la conscience. Il parut accueillir notre opinion littéraire avec quelque déférence, mais il s'irrita du blâme que nous avions cru pouvoir déverser sur sa conduite politique, et nous accusa d'avoir méconnu et même d'avoir calomnié ses intentions. Nous l'adjurions alors de revenir à des inspirations plus nobles, à des pensées plus généreuses et plus conformes aux vertus et aux habitudes de son âge. Lui-même a pris soin bientôt de nous justifier et de nous laver du reproche de prévention et de partialité. Après la publication d'un second volume, où nous pûmes déjà constater une heureuse amélioration sous le rapport de la pensée (voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 704-705), l'*Ode à la Colonne de la place Vendôme* est venue réveiller de

grands souvenirs, parler à tous les cœurs et réconcilier l'auteur avec la jeune France et avec un parti qui, donnant tout à coup dans une exagération contraire, le prôna dans toutes ses feuilles et le fit représenter par tous ses organes comme une des plus chères espérances du Parnasse moderne, où naguère encore il lui refusait une place. Pour nous, en applaudissant dans cette pièce à un retour vers des idées plus justes et plus raisonnables, nous ne pûmes qu'y reconnaître, à côté de quelques beautés, les mêmes défauts poétiques qui tiennent à la manière de l'auteur; et, ne pouvant le louer, comme nous l'aurions voulu, de ses progrès dans la science du rhythme et de l'harmonie et dans l'art de rendre ses idées avec clarté, nous saisîmes avec empressement chaque occasion qui s'offrit à nous de rappeler celles de ses pièces que nous regardions comme ses plus beaux titres de gloire : tels sont *Moïse sur le Nil*, *la Fille d'O-Taïti*, et quelques autres morceaux où la grâce et l'élégance se joignent à la vérité de sentiment.

Depuis, c'est-à-dire, au commencement de l'année 1828, M. Victor Hugo a fait paraître son drame de *Cromwell*, qui a été analysé avec beaucoup de soin et de talent par un de nos collaborateurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 654-665). Nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs à cette analyse, qui est un excellent morceau de critique, et où se trouve parfaitement exposé et réfuté le système de l'auteur, qui prétend que le mérite du poète consiste à imiter « non pas seulement le beau, mais encore le laid, le difforme, le grotesque. » Cette théorie du *grotesque*, qui n'était rien moins que neuve d'ailleurs, et dont Rabelais avait déjà fait usage en France, et peut-être même avait abusé, quoiqu'elle lui servît à voiler de sanglantes vérités et de mordantes satires, M. Victor Hugo semble en avoir fait sa Muse. Il est peu de ses poésies, en effet, qui n'en portent le cachet, ou plutôt la tache; et nous disons la tache, parce que nous reconnaissons, avec M. Chauvet et avec tous les bons esprits, « que le *grotesque* est la caricature du laid, et que le laid déplaît généralement aux hommes, ou du moins qu'il ne peut leur plaire que relativement, en faisant ressortir le beau. » Des *neuf pièces inédites* (1) que renferme la nouvelle édition des *Odes et Ballades* que

(1) Voici les titres de ces pièces : l'Épilogue du Tome Ier; la Demoiselle; A mon ami S. B.; Premier soupir; Pluie d'été; Rêves; la Chasse du Burgrave; le Pas d'armes du roi Jean; la Légende de la Nonne.

nous annonçons aujourd'hui, il n'y a guère que la suivante où l'on ne remarque point de trace de cette affectation dont nous venons de parler.

La Demoiselle, ode XVIe.

Quand la demoiselle dorée
S'envole au départ des hivers,
Souvent sa robe diaprée,
Souvent son aile est déchirée
Aux mille dards des buissons verts.

Ainsi, jeunesse vive et frêle,
Qui, t'égarant de tous côtés,
Voles où ton instinct t'appelle,
Souvent tu déchires ton aile
Aux épines des voluptés.

Mais nous demandons si l'on peut donner le titre d'ode à ces deux strophes, de cinq vers chacune, où l'on ne remarque aucune inspiration lyrique, et qui ne renfermeront plus qu'une idée fort commune et fort rebattue si l'on veut substituer seulement à la *demoiselle* de l'auteur le *papillon* qu'avaient pris constamment pour emblème ceux qui jusqu'ici ont habillé cette allégorie des couleurs de la poésie. Ce n'est point là, non plus, du moins nous le pensons, la pièce que citeront comme modèle les admirateurs exclusifs du talent de M. Hugo, et nous trouverions sans doute plus d'originalité dans les autres pièces nouvelles. Mais cette originalité même a besoin d'être appréciée à sa juste valeur et d'être dégagée par la critique de tout l'alliage qu'on peut taxer de bizarrerie et d'étrangeté. Ce travail ne saurait être l'objet d'une simple annonce, et nous y reviendrons en offrant à nos lecteurs une analyse du troisième volume que prépare en ce moment l'auteur, et qui doit se composer entièrement de *poésies orientales* inédites. E. HÉREAU.

251. — * *Poésies* de Mlle *Élisa* MERCOEUR, de Nantes. *Seconde édition*, augmentée de nouvelles Pièces. Paris, 1829 (1828); Crapelet. In-12 de 228 pages; prix, 5 fr.

Nous avons rendu compte (t. XXXIX, p. 478) de la première édition des poésies de Mlle Mercœur. Parmi les pièces nouvelles que contient la seconde édition, nous avons surtout remarqué *Childe-Harold*, imitation de Byron. Mlle Mercœur a reproduit avec talent, dans ce morceau fort court, les pensées et la manière de cet homme de génie. L'éditeur, dans une préface, nous fait connaître les encouragemens accordés à la jeune muse par diverses académies de province, et les suffrages qu'elle a obtenus de MM. de Chateaubriand et de Lamartine. Il nous ap-

prend en même tems que M. le ministre de l'intérieur vient de ratifier ces nobles promesses de la gloire, en faisant augmenter la pension déjà accordée à Mlle Mercœur. Ainsi, nous l'espérons, se trouveront pleinement démentis les sinistres présages qui avaient inspiré à l'auteur son ode intitulée : *La Gloire et l'Indigence*, ode composée à l'âge de dix huit ans, et déjà remarquable par de fort beaux vers, comme nos lecteurs pourront le voir dans la strophe suivante :

Du mortel indigent coupable de génie,
C'est, hélas! au tombeau que le crime s'expie.
La pierre du cercueil est son premier autel.
Il existe, on l'insulte; il expire, on le pleure;
Il commence de vivre à cette dernière heure...
Sous la main du trépas il devient immortel.

X.

252. — *Le Pélerinage de Childe-Harold*; traduit de *lord Byron* par l'auteur des *Mélodies poétiques*. Paris, 1828; Delangle frères, rue du Battoir Saint-André-des-Arcs, n° 19. In-18 de VIII et 280 pag.; prix 3 fr.

En annonçant une traduction du poëme que lord Byron préférait à tous ses ouvrages, nous avons dû nous défendre d'une tentation bien naturelle; nous eussions voulu hasarder quelques idées sur les questions littéraires qu'éveille le nom du poëte anglais. Il ne sera pas du moins hors de saison de jeter en passant quelques considérations sur ce génie original moins connu par ses ouvrages que par les anathèmes de ceux qui voient en lui l'un des coryphées de l'école nouvelle.

Lord Byron ne ressemble à aucun des poëtes qui l'ont précédé. On l'a dit souvent, c'est la passion qui fait les poëtes : ce mot est vrai, surtout de la poésie lyrique, dans laquelle l'enthousiasme laisse peu de place à la réflexion; car la réflexion amène le doute, et le doute glace l'inspiration : l'inspiration a besoin de croire à la puissance qui la domine. Ouvrez les livres de l'antiquité : Pindare se joue-t-il des dieux qu'il convie aux solennités d'Olympie? Horace n'oublie-t-il pas sa verve caustique en présence du Capitole? et, pour parler une langue qui sera mieux comprise, Béranger nous entretiendrait-il encore de la gloire militaire de l'empire, si elle ne l'avait séduit le premier? Ainsi, l'enthousiasme du poëte doit sa puissance à sa foi. Lord Byron n'emprunte pas son inspiration à ses croyances, et c'est là le caractère propre de son génie poétique. Il doute, il nie; et cependant il ément. Il s'enivre d'illusions et de souvenirs sur les débris de la Grèce; puis, par un caprice de sa pensée, il s'arrête tout à coup, et se demande

ce que c'est que la gloire. Il peint avec enthousiasme l'héroïsme religieux de l'Espagne; puis, il semble rire de lui-même et de son admiration pour des croyances qui n'entrent point dans son âme. Comment le septicisme est-il devenu si poétique? C'est que Byron, tourmenté de ce doute impérieux, l'a poussé jusqu'à la passion, et, nous l'avons dit en commençant, c'est la passion qui fait le poëte. Ailleurs, le doute est froid, et n'a de grâce que dans la poésie légère : Voltaire s'en fait une arme dont il se joue; mais le doute de lord Byron n'est pas un jeu de l'esprit, un caprice de l'imagination : c'est un malaise de l'âme, une pensée de tous les momens, qui se transforme en passion et crée une langue; cette préoccupation est si profonde que le poëte la met dans l'âme de tous ses héros, et qu'elle se mêle, à son insu, à ses compositions les plus légères.

Il semble que le génie poétique de lord Byron, toujours sous l'empire de ce doute, devrait conserver partout le même caractère : mais il n'en est pas ainsi. Ce scepticisme, il est vrai, se retrouve dans tous les ouvrages du poëte; mais il revêt toutes les formes. L'analyse du *Pélerinage de Childe-Harold* achèvera notre pensée.

Le premier chant du poëme nous montre en Espagne et en Portugal le héros de cette composition singulière qu'on pourrait appeler, avec M. de Lamartine, une Odyssée pittoresque et morale. Ce premier chant respire toute la vie et l'entraînement de la jeunesse, mêlés à je ne sais quel amer dédain pour l'humanité, qui n'est que trop justifié par le spectacle qu'offrait alors l'Espagne aux regards du poëte. — Au second chant, le voyageur, transporté au milieu des poétiques débris de la Grèce, se console du présent avec ses souvenirs et ses espérances. Mais tout à coup ces ruines l'avertissent du passage des tyrans et de l'indifférence de l'Europe. Le doute saisit son âme, et mêle une teinte sombre à ses sublimes inspirations. — C'est surtout dans le troisième chant que l'âme du poëte se développe tout entière. A l'époque où il fut composé, une séparation légale venait d'être prononcée entre lord Byron et sa femme. Il adresse ses derniers adieux à l'Angleterre, loin de laquelle les orages de sa vie l'emportent encore, et va chercher sur les bords enchantés du Léman un asyle contre les pensées qui le dévorent. — Le quatrième chant trouve le poëte à Venise; il est dans l'âge de la maturité : ses inspirations sont devenues plus sévères, et son style, sans avoir encore rien perdu de son originalité pittoresque, a déjà moins d'agitation et plus de simplicité. La jeunesse qui commence à s'éloigner donne à ce dernier chant quelque chose de mélancolique qui

contraste heureusement avec la magnifique description de Rome, et nous fait penser à la mort prématurée du poëte.

Tel est le poëme dont nous annonçons une traduction. Nos lecteurs ont dû comprendre, par l'analyse que nous venons d'en donner, qu'une œuvre de ce genre ne saurait se traduire. S'il est difficile de faire passer des images et des sentimens d'un idiome dans un autre, c'est surtout lorsque ces sentimens et ces images reçoivent du caractère personnel du poëte un cachet d'originalité individuelle. Ne semble-t-il pas que le traducteur, pour reproduire son modèle, aurait besoin d'en retrouver les inspirations? On traduit un poëme descriptif, parce que la nature est toujours la même; mais, qui peut se flatter de retrouver en soi la source des émotions du poëte lyrique et la trace de ces impressions fugitives que la volonté ne saurait faire naître. Lord Byron seul pourrait traduire lord Byron; et encore aurait-il besoin d'attendre le retour des circonstances à la faveur desquelles s'est éveillé son génie, en un mot, de recommencer à vivre pour recommencer à chanter. Qu'est-il arrivé? c'est que le traducteur de lord Byron s'est contenté de substituer des tours vulgaires et des périphrases convenues aux libres inspirations de son modèle. Dans le premier chant, le génie du poëte anglais le soutient encore; mais, dès le second chant, sa verve se lasse et l'abandonne. Son style conserve encore de l'élégance et de l'harmonie, mais il n'a plus qu'un faux air de ressemblance avec l'original.

Le défaut dominant du style de l'auteur c'est l'absence de toute variété dans le rhythme poétique. La nouvelle école a reproché à notre vers alexandrin une régularité trop uniforme, et a tenté quelques innovations plus ou moins heureuses. Mais le traducteur de Childe-Harold, au lieu de varier par une coupe neuve ou un rejet heureux l'allure solennelle des vers hexamètres, prodigue le rejet et la césure irrégulière, et se contente de substituer la monotonie de l'enjambement à la monotonie de l'uniformité classique. Aussi sa manière a-t-elle quelque chose de négligé et de heurté qui trahit trop souvent la précipitation de l'écrivain.

Ce n'est donc pas dans cet ouvrage que nous chercherions les traces du talent dont l'auteur a fait preuve ailleurs. Elles se présenteraient à nous dans la nouvelle dédicace qui suit la traduction, dédicace dans laquelle le poëte redevenu lui-même retrouve la grâce de ses premiers chants.

253. — *La forêt de Bellème*, poème; par M. de Lauréal, traducteur des Églogues de Virgile. Paris, 1828; Pillet aîné, rue des Grands-Augustins, n° 7. In-18 de XII et 85 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Pendant que la nouvelle école poétique justifie, chaque jour, par des productions diversement remarquables, tantôt l'enthousiasme de ses admirateurs et tantôt la censure de ses ennemis, l'ancienne école trahit encore sa faiblesse par quelques compositions qui cachent rarement une inspiration vraie sous des formes élégantes et pures. De ce genre est l'opuscule que nous annonçons. La forêt de Belême appartient à cette classe de poèmes qui tiennent le milieu entre l'idylle et le poème descriptif. Ce qui nous paraît manquer à cet essai, c'est un amour véritable de cette nature que le poète essaie de nous retracer. Le poète qui se passionne pour une contrée trouvera pour la peindre des couleurs locales et des images pittoresques. La copie, en un mot, ne ressemblera qu'à l'original. Je crains bien que la forêt de Belême ne ressemble à toutes les forêts, dans le poème de M. de Lauréal, et qu'il n'ait cédé, en le composant, qu'à un caprice d'imagination. Si Pope a chanté la forêt de Windsor, c'est qu'à l'inspiration du génie se joignait pour lui le prestige des illusions de sa jeunesse, écoulée au milieu de ces magnifiques solitudes. M. de Lauréal a, comme Pope, appelé à son secours les souvenirs de l'histoire; mais la mort violente du premier héritier de la conquête de Guillaume est d'un tout autre intérêt que les honteuses annales du règne de Charles-le-Chauve. M. de Lauréal a un avantage sur Pope, c'est l'unité du plan. Le poète se présente comme voyageur dans cette forêt qu'il veut décrire, et chaque pas lui ouvre une perspective nouvelle. Cette idée heureuse et simple est le lien qui réunit entre elles ces différentes descriptions que les magnifiques images de Pope ne sauvent pas toujours de la monotonie.

Au terme de son pélerinage, le poète arrive à un lieu autrefois célèbre par des bains, dont il ne manque pas de raconter l'origine. L'allégorie, dont le fond offre d'ailleurs peu d'invention, présente quelques détails ingénieux. Mais l'auteur est trop souvent dominé par ses souvenirs. On ne peut oublier, en lisant ses vers, qu'il a déjà traduit Virgile. Toutefois, il emprunte avec bonheur, et même, il faut le dire, il trouve quelquefois, en traduisant, l'inspiration qui paraît lui manquer quand il est abandonné à lui-même. Son style n'est dépourvu ni d'élégance ni d'harmonie, mais il serait à désirer qu'il retombât moins souvent dans les formes convenues, et qu'il écrivît plutôt avec son âme qu'avec ses livres. Z.

254. — *Le vingt-un janvier*, dithyrambe dédié au roi, par M. *A.-A.* Malinas. Paris, 1828, Dauthereau. In-8° de 13 pag.; prix, 1 fr. 25 c.

Cet opuscule nous a paru fort au dessous de la triste gravité

du mémorable événement que M. Malinas a peut-être eu tort de choisir pour sujet. Nous pourrions motiver ce jugement par des citations; il nous suffira de transcrire les vers suivans :

Tel qu'un loup furieux élancé dans l'arène;
Voici l'enfer qui se déchaîne...
Ah! je tremble... O mon roi, etc.

Les sentimens généreux ne suffisent pas pour s'élever à la noble destination du poète, il faut de longues études, un goût sévère, et le privilége si rare de l'inspiration.

255. — *Ode à l'Océan*, par *Antoine* CUNYNGHAM, auteur de poésies diverses. Paris, 1828; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille. In-8° de 15 p.; prix, 1 fr.

Les vers faits aisément rarement sont aisés.

C'est Boileau qui l'a dit, et Boileau se trompait rarement en fait de vers. Nous prendrons la liberté de rappeler ce conseil à M. Cunyngham. Il y a beaucoup de réminiscences et de prosaïsmes dans l'opuscule que nous annonçons; il est à regretter qu'un goût sévère ne les ait pas fait disparaître. Ces défauts déparent quelques pensées qui ne sont pas sans éclat et sans vigueur, et des vers harmonieux et bien tournés. A. P.

256. — **Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie*, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Herculanum, traduit par M. LANTIER. *Nouvelle édition*, revue et corrigée par l'auteur. Paris, 1828; Arthus-Bertrand. 6 vol. in-18; prix, 7 fr. 50 cent.

Devant rendre compte d'un ouvrage aussi généralement connu, je ne puis mieux faire, pour donner une idée de l'intérêt qu'on éprouve en le lisant, que de rapporter l'anecdote inédite qui suit :

« Louis XVIII fit part à M. D..... du désir qu'il avait de connaître les Voyages d'Anténor. Dans la soirée du même jour, M. D..... apporte au château l'ouvrage de Lantier. Il commence à lire; et l'art du lecteur, le charme des récits enchantent le royal auditeur. Le premier volume est achevé; on vient prévenir Sa Majesté que l'heure de son coucher approche : — Qu'on me laisse, dit le Roi, j'ai à travailler avec M. D.....; si j'ai besoin de quelqu'un, je sonnerai. Le ministre reprend sa lecture; et le second volume ajoute à l'impression qu'avait éprouvée le monarque. — Si je ne craignais de vous fatiguer, dit le Roi, en voyant M. D..... prendre le troisième volume, je vous prierais de continuer. Vous lisez si bien, et cet ouvrage est si piquant.... On devine la réponse. Enfin, de volume en volume, on arrive à la fin : il était presque jour. — Et l'auteur

existe encore? — Oui, sire, il habite Marseille, où il vit très simplement. — A-t-on pensé à lui?.— Je ne crois pas, sire. — Quoi, on a pu oublier un ancien militaire, un auteur aussi aimable! C'est un tort à réparer; je lui assigne dès ce jour une pension de 1,200 francs sur ma cassette. »

Ce charmant ouvrage, imprimé dans tous les formats, a eu seize éditions rapidement épuisées, et qui ont à peine suffi à l'empressement de ses nombreux lecteurs. Cette dix-septième édition, ornée d'une carte géographique où sont tracés les Voyages d'Anténor, et de six jolies gravures dont les dessins sont dus à Chasselat, ne peut manquer d'obtenir un succès non moins heureux. SUEUR-MERLIN.

257. — * *Le Gueux des Bois, ou les patriotes belges de* 1556; suivi de la *bataille de Navarin;* par M. MOKE, auteur du *Gueux de Mer*. Paris, 1828; Lecointe. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

Si les libraires de Bruxelles réimpriment trop souvent sans la permission des auteurs ou des éditeurs français les ouvrages publiés à Paris, il arrive quelquefois aussi à notre librairie de faire de pareils larcins à la littérature de la Belgique. De part et d'autre on ne se vole guère que de bons livres, et ce n'est jamais sans quelque orgueil que les écrivains français ou belges apprennent qu'on s'est passé de leur autorisation pour les réimprimer hors de leur pays. C'est du reste la seconde fois que M. Moke peut se glorifier de ce genre de succès. Son *Gueux de Mer* avait été trop bien reçu parmi nous, pour qu'on ne s'empressât point de nous offrir son *Gueux des Bois*, qui obtient déjà le même accueil.

Une connaissance profonde de l'histoire de la révolution des Pays-Bas se révèle dans les romans de M. Moke, et les Belges peuvent y étudier quelques parties de leurs annales, avec autant de profit et d'agrément que le font les Écossais, en lisant leur intarissable compatriote Walter Scott. Au moment où Philippe II tentait, à l'aide de l'inquisition et des supplices, d'étouffer l'hérésie en Belgique, des protestans, des proscrits, des suspects, sans moyens de vivre à l'étranger, ou retenus dans leur patrie par l'espoir de la vengeance, se retirèrent dans les bruyères ou dans les forêts; ce qui leur valut le nom de *Bosquets* ou *Bosquillons*, ou *Gueux des Bois*. De persécutés ils se firent persécuteurs, saccagèrent des églises, brûlèrent des couvens, égorgèrent des prêtres, justifiant ou expliquant par leur intolérance celle de leurs perfides adversaires. Tels sont les personnages que M. Moke a mis en scène dans son dernier ouvrage, où apparaissent aussi plusieurs des héros qui par leurs talens et leur courage ont contribué à l'affranchissement des provinces belgiques. D'Egmond n'est pas de ce

nombre ; M. Moke le range parmi les complices de l'étranger ; jugement sévère, mais plus sûr peut-être que celui qui fait de ce comte un champion de l'indépendance nationale et un ami de la liberté. Il faut bien l'avouer, d'Egmond a laissé après lui plus de regrets que de gloire ; il n'avait pas justifié toute l'estime que lui accordaient ses concitoyens. Appelé à la tête du parti national, il refusa de suivre le mouvement qu'il devait diriger; et de peur d'être séditieux, n'osa plus se montrer mécontent. A force de craindre les périls, il ne sut pas les dissiper ; préoccupé des siens propres, il les aggrava en négligeant ceux de la patrie qui étaient les siens encore, et la peur de l'exil le conduisit à l'échafaud. Les Belges pleurèrent en lui moins un grand citoyen qu'un père de onze enfans, un brave capitaine et un brillant chevalier.

Les lecteurs du Gueux des Bois trouveront à la suite de ce roman la *Bataille de Navarin*, ouvrage dans lequel l'imagination de l'auteur sait respecter aussi la vérité historique, et où sont exprimés avec autant d'énergie que de talent ces sentimens généreux qui ont entraîné les gouvernemens eux-mêmes à prendre parti pour la cause de la liberté, contre celle du fanatisme et de la tyrannie. CRUSSOLE-LAMY.

258. — **Crohoore na Bilhoge*, ou *les White-boys*, roman historique irlandais; par M. BANIM, traduit de l'anglais par M. *A. J. B.* DEFAUCONPRET. Paris, 1829 (1828); Charles Gosselin; 3 vol. in-12 formant ensemble environ 600 pages; prix, 9 fr.

Crohoore na Bilhoge, ou, si l'on veut, Cornélius à la Serpe, appartient à la famille de ce nain mystérieux que Walter-Scott nous a fait connaître dans un des contes de son hôte. M. Banim, en empruntant à son illustre devancier l'idée générale de tracer, dans une suite de romans, la peinture caractéristique des mœurs et de l'histoire d'un peuple non moins remarquable sous bien des rapports que le peuple écossais, lui a donc fait aussi quelques emprunts de détail. Il y a peut-être, dans le récit des aventures de Cornélius à la Serpe, moins de poésie, moins de vigueur et de coloris que dans les chefs-d'œuvre du peintre d'Ivanhoé et des Puritains; mais il en reste encore bien assez à l'auteur pour lui mériter un rang très-distingué parmi les imitateurs de ce grand modèle, et pour permettre aux lecteurs de saisir les traits saillans de la physionomie originale du peuple d'Érin. Si l'on peut reprocher à M. Banim d'avoir choisi une intrigue usée depuis long-tems par les auteurs de romans et de drames, on ne peut nier qu'il n'ait su lui communiquer plus de chaleur et d'intérêt que beaucoup d'entre eux. Si quelques-uns de ses

personnages principaux ressortent mal sur le fond du tableau, faute de couleurs assez vives et assez neuves, il est d'autres figures et des scènes importantes où l'on reconnaît avec plaisir la nature prise sur le fait, et rendue avec infiniment de bonheur et de talent. Tel est Andy Houlohan, le frère de lait et l'inséparable compagnon du malheureux Pierce Shea, véritable héros de cette histoire; telles sont plusieurs des situations où se développe, dans le dialogue ou dans le récit, le caractère gai, naïf, affectueux et enclin à la superstition de cet enfant de la verte Irlande. On annonce la traduction de plusieurs autres ouvrages de M. Banim qui ont obtenu une juste réputation en Angleterre. Le talent de l'auteur, et peut-être aussi l'intérêt que les Français n'ont cessé de porter à sa belle et infortunée patrie, leur assureront chez nous un succès prononcé ; et nous ne serons pas les derniers à faire connaître et apprécier ces productions remarquables. *a.*

259. — *La Dame blanche*, Chronique des chevaliers à l'Écusson vert; par M. Brès. Paris, 1829; Lefuel. In-18, grand raisin, avec une pagination particulière pour chaque livre, au nombre de six, et autant de gravures et de frontispice; prix, 6 fr.

M. Brès, auquel nous devons déjà une version moderne de l'*Histoire des quatre fils d'Aymon* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 782-783), a voulu, dans la *Dame blanche*, nous donner un second tableau dont il a puisé les couleurs à la même source, c'est-à-dire dans l'histoire de la chevalerie. Tout n'est pas fiction dans ce sujet, qu'il a embelli des traits d'une imagination riche et variée. Aujourd'hui encore, ainsi que le remarque l'auteur, dans plusieurs villages de la Champagne et de la Bourgogne, lorsqu'on voit le clair de la lune, passant à travers les arbres, éclairer un mur blanc, et dessiner ainsi des formes plus ou moins régulières, les paysans disent que c'est la *Dame blanche*. Mais il a d'ailleurs une autorité plus respectable, qu'il cite dans son avertissement, c'est celle de Théodore Godefroy et de Pillau, historiens de Boucicaut, monument remarquable de l'histoire du moyen âge, et qui mérite l'attention des personnes qui veulent connaître les anciennes mœurs de notre nation. L'enlèvement de la duchesse de Beaufort par le comte de Périgord, à une époque où les dames semblaient ne devoir être que la proie de la force ou le jouet d'une brutale galanterie, fut le sujet d'une ligue qui prit le titre de l'*ordre militaire de la Dame blanche, à l'Écusson vert*, dont Charles d'Albret, cousin germain du roi de France régnant alors, fut nommé grand-maître, et auquel s'empressèrent de se faire affilier tous les plus nobles chevaliers de la cour de Charles VI.

L'esprit de cette institution, outre son but spécial, qui était de retrouver et d'arracher la duchesse de Beaufort des mains de son ravisseur, pour la remettre aux mains de son amant, le brave Geoffroy de Boucicaut était, comme celui de la chevalerie en général, de protéger le faible contre le fort, et surtout d'honorer et de défendre les dames. Le comte de Périgord, ayant eu l'adresse de se faire admettre dans cet ordre, parvint long-tems à se soustraire aux recherches et à la vengeance de Boucicaut. On voit que ce n'est pas d'hier que des traîtres et des faux frères se sont glissés dans les meilleures institutions, et sont parvenus souvent à les vicier, ou du moins à paralyser les efforts des bien intentionnés. Nous voulons réserver aux lecteurs la surprise de tous les incidens par lesquels l'auteur les fait passer pour les mener à un dénoûment d'ailleurs prévu. Disons seulement que le style de l'ouvrage et les gravures qui accompagnent le texte sont dans le goût et la couleur du tems, et que M. Brès nous paraît être parvenu pour un moment à le faire revivre à nos yeux, en le présentant sous son côté le plus aimable et en laissant dans l'ombre les parties les moins avantageuses du tableau. E. Héreau.

260. — * *Gertrude*, par Mme *Hortense* Allart de Therase. *Deuxième édition.* Paris, 1828; Amb. Dupont. 4 vol. in-12 de 208 à 237 pages chacun; prix, 12 fr.

Nous avons annoncé (t. xxxix, p. 425) la première édition de ce roman, imprimé à Florence. L'auteur a bien fait d'en confier la réimpression à des presses françaises : le nouvel éditeur, en faisant disparaître les fautes nombreuses qui défiguraient l'édition faite en Italie, a donné un nouveau prix au style original et piquant de Mme Allart. Ch.

261. — * *Pelham*, ou *les Aventures d'un gentilhomme anglais*; traduit librement de l'anglais par *Jean* Cohen. Paris, 1828; Mame et Delaunay-Vallée. 4 vol. in-12 formant ensemble 892 pages; prix, 12 fr.

Ce roman est une vive et spirituelle satire des mœurs de l'aristocratie anglaise, si fière et si frivole, si jalouse de sa puissance politique, et si peu capable, le plus souvent, de l'exercer d'une manière digne de ses orgueilleuses prétentions. La mère de Pelham ressemble à plus d'une femme de ce grand monde pour qui les bals d'Allmack, les réceptions à Carlton-House, et les dîners de tel ou tel riche amphytrion sont les seules affaires importantes; qui n'a guère d'autre lecture que le *Morning-Post*, dont les longues colonnes, consacrées au menu détail des dîners ministériels, pourraient servir de pendant aux cartes de nos restaurateurs, ou certain *magazine* qui s'extasie sur les diamans de lady une telle et sur les chevaux du colonel N... Pelham lui-

même est un homme comme il faut, et non pas seulement un gentilhomme, ainsi que M. Cohen a traduit mal-à-propos le mot anglais *gentleman*. De plus, il a de l'esprit, de l'instruction, des talens, un cœur sensible et généreux; mais comme il s'est aperçu de bonne heure que tout cela servait fort peu à qui voulait réussir dans la belle société de son pays, il s'est appliqué à cacher ses qualités sous les dehors de la mode et de la fatuité; et tout le monde admire et envie, dans la personne de Pelham, l'un des plus prétentieux et des plus efféminés petits-maîtres qui encombrent les *routs* de Londres. Il y aurait à choisir dans l'histoire de Pelham bien d'autres portraits tracés avec la même finesse de pinceau, et où les lecteurs reconnaîtraient sans peine plus d'un original qui se croit à l'abri des atteintes du ridicule et du sarcasme : car l'auteur saisit avec une merveilleuse adresse la caricature des personnages qu'il met en scène, et cela sans qu'on puisse lui faire le reproche d'outrer ou de charger ses malicieuses esquisses. Mais on ne reconnaît plus la même main dans le récit de plusieurs épisodes d'une touche plus vigoureuse et plus mâle, où l'intérêt dramatique est substitué d'une manière fort heureuse à l'intérêt satyrique. Pelham y paraît encore; mais la nature des événemens dans lesquels il se trouve engagé lui permet d'abdiquer pendant quelques instans son caractère emprunté de fat à la mode, pour se montrer ce qu'il est réellement : homme courageux et entreprenant, ami sensible et dévoué.

S'il nous était permis de soulever le voile de l'anonyme, peut-être pourrions-nous expliquer plus clairement la cause des nuances disparates que nous avons cru remarquer entre les diverses parties de cette production. Toutefois, qu'elle soit l'ouvrage d'un seul auteur, ou qu'elle ait été composée par deux associés, riches de qualités différentes et opposées, nous aimons à reconnaître que c'est un des romans les plus amusans que nous ayons empruntés depuis long-tems à l'Angleterre, et nous remercions M. Cohen d'avoir répondu à l'appel que nous avions fait les premiers aux traducteurs, en annonçant l'édition anglaise. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIX, p. 624) *a*.

262. — (*Deuxième édition*) *Contes à mes Petites amies*, ou Trois mois en Touraine, par *J.-N.* Bouilly. 1re partie, et 2e édition. Paris, 1828; L. Janet. 2 vol. in-12 de XI-332 et 367 p., avec gravures; prix, 3 fr. 50 c.

263. — * *Conseils d'une Mère à ses Filles*, suivis d'une *Lettre à Louisa* sur l'éducation et les soins à donner aux enfans au berceau; par *lady* Pennington; ouvrage traduit de l'anglais par Mlle *S.-U.* Trémadeure. Paris, 1828; Lefuel. In-18, avec une gravure et un fleuron; prix, 4 fr.

264. — *Le Secrétaire des enfans*, ou les Petites fêtes de famille; par M. Brès. Paris, 1828; L. Janet. In-18, avec une gravure; prix, 2 fr. 50 c.

M. Bouilly est, après l'auteur du *Mérite des femmes*, celui des écrivains modernes qui s'est le plus occupé de ce sexe dont les vertus font le bonheur de notre vie, et dont les défauts pourraient bien souvent avec tant de raison nous être reprochés. C'est auprès de Mme Dupin, ancienne propriétaire du château de Chenonceaux, en Touraine, à laquelle il eut le bonheur d'être présenté dans sa jeunesse, qu'il reçut, dit-il, cette première impression, et qu'il puisa cet attachement respectueux, inaltérable qu'il a voué aux femmes, à qui il doit ses succès les plus flatteurs. C'est à une autre dame, sa parente, Mme Loiseau, née Mercier, qu'il a dédié ses *Contes à ses Petites amies*, improvisés l'été dernier sur les bords de la Loire, et qu'il pouvait bien présenter au public sans toutes les précautions oratoires usitées en pareil cas (voir son *Avertissement*). L'auteur des *Contes à ma Fille*, des *Conseils à ma Fille*, des *Jeunes Femmes*, des *Mères de famille*, des *Encouragemens de la jeunesse* (1) et des *Contes aux enfans de France* (voy. l'annonce de ces derniers dans la *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 274-277), devait être assuré de le trouver bien disposé; et, s'il croyait devoir pressentir ses amis sur cette nouvelle publication, ce ne devait pas être pour en recevoir des éloges ou des encouragemens, mais pour les prier de l'éclairer de leur critique bienveillante. C'est cependant ce qu'ils auront omis de faire, à moins qu'éloignés du cercle de l'auteur et de ses complaisans, nous ne jugions autrement qu'eux, c'est-à-dire avec plus de sévérité. Nous retrouvons bien, dans ses nouveaux Contes, la même intention, le même amour du bien, le même désir de le faire naître dans le cœur de ses jeunes lectrices; mais, plus que dans ces précédens ouvrages peut-être, nous trouvons aussi que les moyens auxquels il a eu recours ne sont pas toujours propres à seconder ses vues. Il y a souvent trop de fiction et nous dirons même de romanesque, et pas assez de naturel ou du moins de vraisemblance dans ses inventions; souvent il nous paraît devoir manquer le but à force de l'exagérer; quelquefois enfin, il pèche par défaut de convenance, ou par des détails dont il n'a pas assez pris soin de déguiser la trivialité, et qui contrastent d'une manière d'autant plus

(1) Chacun de ces ouvrages, publié en 2 vol. in-12, comme celui que nous annonçons, se trouve chez le même libraire.

forte avec les passages où règne une certaine prétention, tout-à-fait incompatible avec le style qu'exigeaient des contes écrits pour de jeunes personnes. *La Souris blanche*, *le Comité de bergères*, *la Noce de village*, *les Portraits historiques*, *Miss Touche-tout*, *l'Hypocrite*, ou *la Jeune inspirée*, *le Cri de l'honneur*, et surtout *la Robe de Guingamp*, offrent de nombreuses traces des défauts que nous venons de signaler; dans le dernier principalement, nous croyons que l'auteur a manqué à toutes les règles du bon goût et des convenances, en faisant parler et agir une jeune princesse d'une manière étrangère sans doute à ses habitudes, et qui contraste d'ailleurs avec les traits pleins d'esprit et de grâce que M. Bouilly nous avait appris d'elle (voy. les *Contes aux enfans de France*). En revanche, nous citerons avec plaisir *le jeune Pêcheur*, *la Chanteuse voilée*, *la Première Communion*, *les deux Orphelines*, *une Mère*, *la Faiseuse d'histoire*, *l'Institutrice*, *le Retour au foyer*, enfin *le Produit d'une gerbe*, qui renferment autant de leçons bien présentées. Nous aurions désiré que tous fussent écrits dans le même goût, et avec les mêmes convenances de sentiment, de style et de naturel, qui se font remarquer surtout dans le dernier, et qui sont si difficiles à rencontrer et à réunir quand on écrit pour l'enfance.

Les *Conseils d'une mère à ses filles* ne sont pas écrits pour la jeunesse, mais pour ceux qui sont chargés de la diriger. C'est aux malheurs de lady Pennington, dit son éditeur, que le public est redevable de cet ouvrage plein d'intérêt et de grandes vérités. « Lady Pennington, qui vivait dans le siècle dernier, était la femme du baronnet sir Joseph Pennington, de Walter-Hall, dans le Yorkshire. Remarquable sous plus d'un rapport, vertueuse et sage par goût, par caractère, par principes, douée de beaucoup d'esprit et de talens, elle crut long-tems que la pureté de leur conduite peut affranchir les femmes d'une minutieuse observation des convenances établies, et qu'avec une bonne conscience il leur est permis de braver l'opinion publique. Cette malheureuse erreur coûta à lady Pennington le bonheur de toute sa vie. » Aussi, le chapitre premier de son ouvrage est-il consacré au développement de cette pensée de Mme Necker : « Un homme doit savoir braver l'opinion, une femme s'y soumettre. » Le 2e chapitre renferme une instruction sur les bienfaits de la religion. Le 3e chapitre a pour épigraphe cette autre pensée de Mme Necker : « Le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est le plus souvent que la conséquence de notre vie passée. » Le 4e contient des renseignemens utiles sur l'administration intérieure d'une maison;

le 5e des préceptes sur la civilité, dans la bonne acception de ce terme, et une distinction bien établie et bien sentie entre l'amitié et cet engoûment passager que, dans la jeunesse, on prend trop souvent pour elle. L'auteur développe dans le 6e, cette pensée de Mme de Staël, que « nul bonheur ne peut exister pour les femmes que par le reflet de la gloire et des prospérités d'un autre. » Enfin, le 7e a pour texte cette réflexion de Mme Necker : « Heureux qui peut avoir la passion de ses devoirs! c'est la seule qui prend toutes les formes, qui s'unit à tout, qui embellit tout, et qui, nous mettant continuellement en présence de la Divinité, nous fait habiter le ciel sans quitter la terre. » Tous ces sujets sont traités avec la même hauteur de vues et de talent, et contiennent les plus précieux enseignemens de la morale. Dans la *Lettre à Louisa*, on trouve les préceptes les plus sages d'hygiène pour l'enfance. L'auteur y combat les préjugés les plus funestes au développement des facultés physiques de cet âge, mais sans prescrire d'ailleurs de règle uniforme et invariable, s'élevant avec beaucoup de raison contre les systèmes exclusifs en éducation. Lady Pennington ne se borne pas à l'éducation physique; l'éducation morale de la première enfance attire également son attention, et elle remarque avec beaucoup de justesse, selon nous, que, dès sa naissance, l'homme est pourvu de raison et d'intelligence, et que par conséquent il faut commencer de bonne heure à développer l'une et l'autre. Nous ne saurions donc, sous ce double rapport, trop recommander son ouvrage aux mères de famille.

Quant à M. Brès, déjà connu par plusieurs petits ouvrages du même genre, c'est à la fois pour la jeunesse et pour l'âge mûr qu'il a voulu écrire, en s'intitulant *le Secrétaire des enfans*. Il a pensé qu'on pouvait faire un livre utile, en réunissant les extraits de nos poëtes qui peuvent être récités par les enfans, par les jeunes gens et par les jeunes demoiselles, lors de la fête de leurs parens; il a cru que ce livre présenterait un nouveau degré d'utilité, s'il indiquait les gravures ou les lithographies propres à exercer avec le plus d'avantage le crayon des jeunes dessinateurs : tel est le but du petit volume qu'il vient de publier, et auquel il ne pouvait manquer de donner un double intérêt, en sa double qualité de poëte et d'artiste. Quelques vers de circonstance, appropriés aux différens degrés d'âge, de sexe et de parenté, le rangent dans la classe des livres consacrés aux fêtes de famille; mais un plus grand nombre de pièces bien choisies, empruntées à nos meilleurs auteurs, anciens et modernes, et auxquelles M. Brès en

a joint quelques-unes de lui qui ne déparent pas le volume, le font sortir de ligne et doivent lui mériter le nom de *Petits ornemens de la mémoire.* E. Héreau.

Beaux-Arts.

265.—*Manuel de calligraphie.—Méthode complète de Carstairs, dite américaine, ou l'art d'écrire en peu de leçons par des moyens prompts et faciles*, etc., traduit de l'anglais sur la dernière édition, par M. Trémery, professeur d'écriture, etc. Paris, 1829 (1828); Roret, rue Hautefeuille. In-18 de 120 pag., accompagné d'un *Atlas* renfermant un grand nombre de modèles mis en français; prix, 3 fr.

Nous pensons, avec M. Trémery, grand partisan pourtant de M. Carstairs, qu'on a beaucoup exagéré les avantages de la méthode de ce calligraphe. D'après l'expérience d'un grand nombre de personnes de notre connaissance qui ont suivi cette méthode, nous nous croyons fondés à dire qu'elle est fort bonne pour améliorer une écriture tout à fait illisible, mais qu'elle ne doit être employée que dans ce cas. Elle donne, il est vrai, à l'écriture une apparence de régularité qui plaît à l'œil, mais qui n'est en effet qu'une confusion de caractères semblables rangés en ligne droite. Ce défaut lui est commun avec tous les genres d'écritures appelées *anglaises*. M. Trémery trouvera sans doute que nous parlons en profanes de la calligraphie, qu'il proclame le premier des arts; elle n'est, selon nous, que l'art d'écrire vite et lisiblement. Quant à lui, il en parle avec un enthousiasme qui ne laisse pas d'être assez comique: «Honneur, s'écrie-t il, honneur aux *écrivains* célèbres dont se glorifie l'Angleterre! Honneur aux talens de tous les pays!» Nous pensions d'abord qu'il s'agissait de *Milton*, de *Hume*, de *Robertson*. Non! c'est de MM. *Butterworth, Carstairs,* etc. — Nous nous plaisons, du reste, à rendre justice à la beauté des *exemples* de l'atlas, et sans comprendre grand chose aux traits multipliés qui les décorent, et qui sont sans doute le mérite du graveur, nous avons admiré la netteté des caractères, l'élégance et la pureté de leurs formes. Ceux qui ne partagent pas notre opinion sur les écritures anglaises ou américaines trouveront difficilement de plus beaux modèles et des instructions plus détaillées pour parvenir à les imiter. A. P.

266. — * *Notice des monumens exposés dans le cabinet des médailles, antiques et pierres gravées de la Bibliothèque du Roi;* suivie d'une *Description des objets les plus curieux que renferme cet établissement,* de *Notes historiques sur sa fondation, ses accroissemens*, etc. etc.; par M. Dumersan. *Nouvelle édition*, con-

sidérablement augmentée. Paris, 1828; l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12. In-8° de 62 pages; prix, 2 fr.

Cette nouvelle édition se distingue surtout par l'ordre méthodique dans lequel sont classées les pierres gravées. La Notice peut servir de catalogue pour cette belle collection, par le soin qu'on a pris d'en numéroter les diverses parties. Le cabinet du roi possède plus de mille pierres gravées, dont six cents intailles et quatre cents camées. Les plus importantes de ces pierres sont décrites et expliquées avec des détails historiques curieux, et toutes les traditions connues sur leur origine, leurs divers possesseurs, les auteurs qui en avaient déjà parlé, et les ouvrages où elles sont figurées. Cette Notice est augmentée de la description de plusieurs monumens qui ont enrichi depuis peu le cabinet des médailles. Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

267. — * *Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, séant à Douai (1827—1828). Douai, 1828; imprimerie de Wagrez aîné. In-8° de 262 pages.

Nous regrettons que la nécessité de nous restreindre à un petit nombre de lignes ne nous permette point de parler en détail de la séance publique du 28 juillet, du discours d'ouverture prononcé par le président, M. Lambert, avocat-général à la cour royale, et du compte rendu des travaux de la société par le secrétaire-général, M. Corne, conseiller-auditeur. L'importance de quelques Mémoires contenus dans ce volume nous impose l'obligation de les faire connaître à nos lecteurs, ou du moins de les indiquer spécialement aux hommes studieux qui s'occupent des mêmes sujets. Nous classons parmi les *Mémoires* les Rapports sur les questions mises au concours et sur les ouvrages des concurrens, parce que les rapporteurs font une analyse philosophique de ces ouvrages, en discutent les doctrines, et approfondissent ainsi ce que les auteurs n'ont pas assez examiné, indiquent les omissions, et souvent y suppléent. C'est ainsi que M. Lenglet a rendu compte de deux ouvrages sur cette question : « De quelles réformes et de quelles améliorations le système actuel d'enseignement, en France, est-il susceptible ? » Quoiqu'on n'ait pas adjugé de prix, mais seulement des mentions honorables avec médailles d'argent, on n'apprend point sans intérêt que la première mention a été décernée à M. Jacques, lieutenant au

corps royal d'artillerie, et la seconde à M. Pelletier, principal du collége de St.-Amour.

Un autre rapport a été fait par M. Avignon, professeur de physique au collége royal, sur les objets présentés au concours par les élèves du cours industriel. Les auditeurs de ce cours avaient présenté à la Société centrale un grand nombre d'objets dont trois ont fixé l'attention des commissaires chargés de les examiner. L'un était un nouveau moyen de transformer un mouvement rectiligne continu en mouvement rectiligne, imaginé et construit par M. Blangarnon, serrurier; le *prix d'invention* (médaille d'or) lui a été décerné. La seconde pièce était un très-beau modèle de *mull-jenny*, machine à filer le coton; son habile auteur, M. Bulcourt, mécanicien, a obtenu le *prix d'exécution* (médaille d'or). La troisième pièce était un modèle très-correct de la roue hydraulique de M. Poncelet, construit par M. Veroux, menuisier; il a été jugé digne d'un prix d'encouragement (médaille d'argent).

M. le chevalier Masclet, ancien consul général de France à Édimbourg, est auteur d'un Mémoire très-étendu *sur la manière dont on élève les bêtes à laine en Angleterre et en Écosse, et principalement sur l'espèce d'abris qu'on leur fournit.* Nous devons aussi faire mention de deux applications de la chimie, l'une est relative à l'emploi des lignites pyriteux, vulgairement nommés *cendres noires*, comme amendement pour les prairies artificielles; l'autre est une *Notice sur quelques expériences exécutées pour constater les propriétés hydrauliques du sable fossile argileux, et sur les qualités des mortiers qui en résultent.* L'auteur du premier Mémoire est M. Lecoq, professeur d'histoire naturelle à Clermont (Puy-de-Dôme). On a perdu de vue, depuis long-tems, un écrit très-remarquable sur le même sujet, dont l'auteur n'occupera ni dans l'histoire des sciences, ni dans nos fastes politiques, la place qui lui appartient. Le travail de M. Lecoq devrait être joint à celui de Pache; il en serait le complément. C'est à M. Plazanet, chef de bataillon du génie, qu'on est redevable du second Mémoire.

La Société de Douai a bien rempli l'année qui vient de s'écouler; on est fondé à croire que ses travaux seront toujours aussi fructueux et ses Mémoires aussi instructifs.

268. — * *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts et d'agriculture de Metz.* 9e année (1827-1828). Metz, 1828; Lamort, imprimeur de la Société. In-8° de 320 pages, avec 5 planches.

Quelques Sociétés savantes imposent aux rédacteurs de la

Revue Encyclopédique une tâche des plus difficiles à remplir. A moins qu'on ne transcrive en entier les rapports de leurs secrétaires, il est impossible de leur rendre justice, en disant tout ce qu'elles ont fait. Parmi les associations les plus laborieuses, et dont les travaux méritent le plus de reconnaissance, la Société de Metz occupera toujours un rang distingué : il ne faudrait rien moins qu'une puissante cause retardatrice pour l'arrêter dans sa marche, et l'empêcher de répandre de précieuses connaissances, non-seulement autour d'elle, mais dans tous les lieux où ses Mémoires pénétreront. « Je trouve, dit le secrétaire (M. Bergery), en récapitulant nos travaux de cette année, que six cours publics de sciences industrielles ont été faits sous les auspices de la Société, et par des professeurs tirés de son sein ; que cinq ouvrages de mathématique ont été publiés par ces professeurs ; que les autres membres ont produit un Mémoire sur la physiologie végétale, un Mémoire sur la météorologie, un Mémoire sur la géologie de nos contrées, un autre sur des opérations chirurgicales, un autre encore sur la force motrice de la Moselle ; une note statistique sur les forêts, des recherches sur l'industrie du département, trois discours sur l'instruction publique, et un autre sur l'influence de l'esprit d'association ; enfin, une dissertation archéologique. Nous avons entendu douze rapports relatifs aux sciences mathématiques, physiques et médicales, deux rapports relatifs à la mécanique pratique, treize sur des sujets littéraires et archéologiques, deux sur la calligraphie, cinquante et un sur les Recueils des Sociétés académiques avec lesquelles nous sommes en relation ; en tout, quatre-vingt-sept rapports. Il est bien probable que nous n'aurons pas moins à présenter l'année prochaine ; car, dans celle-ci, le tableau des membres de la Société a éprouvé un heureux accroissement. »

Parmi les Mémoires insérés dans ce volume, les géomètres rechercheront avec empressement le dernier travail du jeune professeur Woisard, dont la mort a causé de si justes regrets. Il s'était occupé de *la détermination des fonctions de deux variables dont les coëfficiens différentiels du premier ordre sont donnés implicitement.* Une Note de M. Bardin mérite la plus sérieuse attention, et devra être méditée par les nombreux professeurs de sciences industrielles, et des arts qu'elles ont créés. C'est le *dessin géométrique* que M. Bardin enseigne aux ouvriers : « Il faut le concours de beaucoup de moyens pour faire avec fruit un cours dont le caractère essentiel est l'*action*. Seul, et sans le secours des séances extraordinaires, je n'aurais pas obtenu le plus faible résultat ; secondé comme je l'ai

été, et en doublant le nombre des séances, j'ai pu obtenir des résultats vraiment remarquables. Je crois devoir accorder aussi beaucoup d'influence à la marche lente et un peu minutieuse peut-être à laquelle je me suis assujéti... Avec des ouvriers peu habitués aux travaux de l'esprit, il faut se décider à aller très-lentement, ne pas craindre, par exemple, de rester tout un hiver sur l'étude de la ligne droite et du plan en relief.

« Je me félicite aussi des nombreux points de contact que j'ai établis dès le commencement entre les élèves et moi, et du peu d'apparat de mes leçons. Ces deux choses me semblent indispensables, quoique tout le monde n'ait pas été de mon avis. Dans un cours destiné à des ouvriers, et surtout dans un cours de la nature du mien, on ne saurait traiter l'auditoire comme celui d'un Athénée. » Ces observations ne sont pas seulement d'un professeur zélé, mais d'un sincère ami des hommes. Afin d'être plus sûrement utile à ses élèves, sans en exiger de trop pénibles efforts, il a étudié la marche naturelle de leur intelligence; il a vu que, le travail manuel n'exerçant point la faculté d'abstraire, et pouvant même être un obstacle à son développement, ce n'était point par des notions abstraites qu'il fallait débuter avec de jeunes ouvriers. Il les laisse quelque tems à leur habitude de considérer les corps tels qu'ils sont, avec leurs trois dimensions, et ce n'est que par degrés qu'il les accoutume à les isoler, à leur appliquer séparément les méthodes de description et de mesure. Sans examiner si cette manière plus lente, mais plus sûre, de transmettre des connaissances qui doivent être bien sues, afin qu'elles soient bien appliquées, sera nécessaire dans tous les tems; si des générations dont les pères seront instruits, dont l'instruction environnera le berceau, ne seront pas en état d'aller plus vite, comme il s'agit d'obtenir le bien *actuellement faisable* en opérant sur les hommes tels qu'ils sont, il semble que M. Bardin est dans la bonne voie, et ses succès déposent en faveur de sa manière d'enseigner.

Nous ne dirons rien des expériences hydrauliques de M. Poncelet sur la *dépense* d'eau des moulins de Metz, et sur l'eau qui était fournie par la Moselle dans un tems où cette rivière était réduite à un état qui peut être considéré comme un minimum. Ces résultats recueillis avec soin seront employés avec confiance par tous les ingénieurs. Il est bien à désirer que l'on suive la même marche pour procurer au calcul des machines des données sur lesquelles il puisse compter.

Nous serons encore plus courts sur un Mémoire de M. Doumerc, dans lequel ce naturaliste expose ses observations sur

l'accouplement de quelques aranéides : il faut en venir à quelques *Rapports* où l'on trouve aussi beaucoup d'instruction. M. *Émile* Bouchotte en a fait un sur le projet de M. Ternaux pour la propagation et l'amélioration des moutons à laine fine ; en appliquant les idées et les vues de l'illustre manufacturier à la situation agricole du département de la Moselle, le rapporteur pense que les cultivateurs n'y trouveraient point d'avantages, si même ils ne s'exposaient point à des pertes. — Deux autres Rapports, l'un de M. Bergery, sur la méthode calligraphique de M. Bernardet, et l'autre de M. Macherez sur cette méthode modifiée par M. Senocq, maître d'écriture à Metz, attireront sans doute l'attention des Sociétés qui s'occupent de l'enseignement élémentaire ; les rapporteurs y ont joint des tableaux lithographiés qui mettent sous les yeux les résultats des expériences faites sur chacune de ces méthodes.

Un autre rapport très-étendu, et qui devait l'être, est celui de M. *V.* Simon sur le *tableau géologique des roches*, par M. Huot. Le rapporteur fait voir que plusieurs espèces minérales indiquées dans des contrées lointaines, au-delà des mers, peuvent être étudiées sur le sol français, et même sans avoir à parcourir une grande partie de la France. Ce rapport est un Mémoire où sont déposés des faits minéralogiques et géologiques dont les sciences feront un bon emploi.

Disons encore un mot d'une *Notice* de M. Lemoine relative à la *Correspondance météorologique* de M. Morin, dont nous rendrons compte incessamment. Après avoir exposé les idées de M. Morin, M. Lemoine s'exprime ainsi : « Reconnaissons que ses efforts doivent être secondés : aidez-le, mes collègues, d'une approbation flatteuse, afin que votre témoignage excite les personnes de notre département qui s'occupent de météorologie à correspondre avec M. Morin, et en même tems à vouloir bien nous communiquer les observations et les Mémoires qu'elles lui auront envoyés. »

Nous terminons à regret cette notice, beaucoup trop courte, sur les travaux de l'Académie de Metz. Ajoutons cependant encore une observation. Dans la liste des membres de la Société de Metz, on remarque d'anciens préfets ; la magistrature ne prend aucune part à ces travaux pour les sciences, les lettres, les arts, l'instruction : on y remarque aussi l'absence de plusieurs noms que l'on s'attendait à trouver sur cette honorable liste. F.

Ouvrages périodiques.

269. — * *Journal des Savans.* Paris, 1828; Levrault, rue de la Harpe, n° 81. Il paraît chaque mois un cahier composé de huit feuilles ou 64 pages in-4°. Prix de l'abonnement : pour l'année, 36 fr. à Paris; 40 fr. par la poste, dans les départemens et jusqu'aux frontières des pays étrangers. On trouve chez le même libraire des collections des cahiers publiés depuis 1816.

De tous les ouvrages périodiques consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts, le *Journal des Savans* est le plus ancien. Denis de Sallo, conseiller au parlement de Paris, en publia les premières feuilles en 1665; Colbert encourageait cette entreprise. Suspendue dès 1665, elle fut reprise en 1666, et continuée, sauf quelques interruptions, par l'abbé Gallois, jusqu'en 1675; par l'abbé de Roque, jusqu'en 1686; et durant les quinze années suivantes, par le président Cousin, que le chancelier Boucherat avait chargé de ce travail. A la fin de 1701, le chancelier Pontchartrain crut à propos de partager entre plusieurs hommes de lettres la rédaction du Journal des savans. Les premiers membres de cette société se réunissaient chez l'abbé Bignon; mais depuis 1715 jusqu'en 1792, les conférences des auteurs de ce journal se sont tenues à la chancellerie, et l'on en rédigeait des procès-verbaux. Ce bureau adoptait quelquefois des articles présentés par des hommes de lettres qui n'étaient pas du nombre de ses membres. De Roze, Sénac, Mairan, Foncemagne, etc., en ont ainsi fourni plusieurs; mais il y avait toujours des rédacteurs ordinaires, parmi lesquels on remarque, dans le cours du dix-huitième siècle, *Vertot, Fontenelle, Burette, d'Héricourt, Dubos, Joseph Saurin, Bouguer, du Resnel, Clairaut*, etc. En 1791, le bureau du Journal des Savans était composé comme il suit : président, *le ministre de la justice;* assistans, *Barthélemy, de Bréquigny, Daubenton, Bailly, du Theil;* auteurs, *de Guignes, Gaillard, Dupuy, Lalande, de Vozelles, Ameilhon, Kéralio*, et M. *Tessier*, l'un des rédacteurs actuels. Quelques membres de l'institut essayèrent, en 1797, de reproduire le Journal des Savans; ils en publièrent douze cahiers; mais les tems n'étaient pas redevenus assez favorables à une telle entreprise. — Ce journal reparut le 1er septembre 1816, et, depuis cette époque, il en a été publié un cahier chaque mois. — Les articles dont il se compose peuvent se diviser en trois classes : 1° Analyses critiques d'ouvrages, français et étrangers; 2° Dissertations ou Mémoires sur des questions littéraires ou des découvertes dans les sciences; 3° Nouvelles littéraires, c'est-à-dire, séances et programmes des

académies; notices nécrologiques, annonces des livres récemment imprimés ou encore sous presse. Mais ce sont toujours les articles du premier genre qui occupent le plus d'espace : ceux du second sont rares, et ceux du troisième fort courts.

Voici la liste des membres actuels du bureau : Président, M. le garde des sceaux; assistans, MM. *Dacier*, *Silvestre de Sacy*, *Gosselin*, *et Cuvier*, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences; auteurs, MM. *Daunou*, secrétaire du bureau et éditeur du journal, *Tessier*, *Quatremère de Quincy*, *Biot*, *Raynouard*, *Raoul-Rochette*, *Chézy*, *Cousin*, *Letronne*, *Abel-Rémusat*, *Chevreul*, *Saint-Martin*, *Delambre*, *Claudius Rich*; MM. *Mongez*, *Walckenaer*, *Jomard*, *Hase*, *Deluc*, *Brianchon*, *Biot fils*, *Burnouf fils*, *Depping*, y ont inséré des articles. Z.

270. —**Sixième section du Bulletin universel, publié sous les auspices de Mgr le Dauphin, etc. Bulletin des sciences géographiques, économie publique et voyages*, tome IV. Premier volume supplémentaire (ouvrages périodiques de 1828). Paris, 1828; rue de l'Abbaye, n° 3; Arthus Bertrand. In-8° de 388 pages; prix,

Au 1er janvier prochain, la publication du *Bulletin universel* sera réglée conformément à la nouvelle existence de cette vaste entreprise scientifique; les proportions relatives des sections et de leurs bulletins particuliers recevront quelques modifications; et les sciences géographiques, etc. ne seront plus resserrées dans un cadre trop étroit, en raison des progrès immenses qu'elles font depuis quelques années. Les limites qui leur furent assignées à l'époque de la fondation du *Bulletin* avaient été fixées d'après les besoins de cette époque, et depuis, il n'a pas été possible de les changer. Cependant, les matériaux ont afflué de toutes parts, sans qu'il fût possible de les employer tous : dans le nombre des articles ajournés, plusieurs étaient recommandés par un intérêt de circonstance; un séjour prolongé dans les cartons leur eût fait perdre beaucoup de leur prix, si même ils n'étaient devenus tout-à-fait inutiles, et hors de service. La direction a pris un parti qui recevra certainement l'approbation de tous les abonnés : choisissant, parmi les Mémoires et les Notices que le Bulletin n'aurait pu insérer cette année, tout ce qu'il peut être utile de faire connaître en ce moment, elle en a formé deux volumes *supplémentaires*, dont le premier est sous nos yeux : le second suivra de près.

Plusieurs mémoires contenus dans ce volume viendront fort à propos. On s'empressera d'y chercher de nouvelles données statistiques, des informations plus précises sur les deux puissances belligérantes; les recherches relatives à la Turquie en

appelleront d'autres qui puissent les éclaircir et les compléter; l'attention du lecteur se fixera sur la Méditerranée, sur la population européenne qui occupe ses côtes; on voudra savoir avec plus de certitude ce que l'on peut attendre de ces peuples divers, de leur situation politique, morale, industrielle. En reportant leurs regards sur leur patrie, les lecteurs français voudront savoir si notre situation présente n'est pas au dessous des connaissances acquises, des résultats obtenus, chez nos voisins, par des institutions analogues aux nôtres. Les pouvoirs législatifs vont reprendre leurs travaux; l'instruction publique sera peut-être l'un des objets dont ils auront à s'occuper : dans ce cas, il sera utile de rassembler les meilleurs documens pour éclairer leurs délibérations et former l'opinion publique, puissance morale que les législateurs mêmes doivent reconnaître et respecter. Les circonstances exigeront peut-être que l'on soumette à un nouvel examen les délicates et difficiles questions relatives à la législation sur les grains; dans ce cas, on demandera encore aux étrangers, et surtout à la Grande-Bretagne, des faits et des instructions dont notre propre expérience n'est pas assez bien pourvue : ainsi, divers motifs multiplieront les lecteurs de ce volume, au profit des connaissances statistiques et d'économie publique.

Les lecteurs seront satisfaits du savoir dont la plupart des articles de ce recueil sont remplis; ils applaudiront aux vues des auteurs, mais ils s'écarteront quelquefois de leurs avis. Il est très probable, par exemple, que M. De la Roquette ralliera peu d'adhérens à son opinion sur l'état industriel de l'Espagne, et sur les effets de l'exposition des produits des fabriques espagnoles à Madrid. On conviendra sans peine que, si le gouvernement de ce pays faisait ce qu'il ne fera point, que, si la nation cessait d'être ce qu'elle est, pour revenir à ce qu'elle fut, l'Espagne se présenterait à l'Europe sous un aspect plus satisfaisant : mais on ne saurait perdre de vue ce que veut le gouvernement de ce pays, et ce que la nation ne veut point, et qu'un *auto-da-fé* a plus d'influence qu'une exposition des produits de l'industrie. D'ailleurs, si cette exposition a réellement donné la mesure de ce que l'Espagne sait faire *actuellement*, elle tombe au dernier rang par rapport à l'industrie, comme par rapport à l'instruction. F.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

271. — *Nouveaux Cours de thèmes*, par M. Planche, avec un supplément et leurs corrigés, par M. *L.-J.-M.* Carpentier.

Paris, 1828 ; Roret. 10 vol. in-12. Savoir : thèmes de sixième, 198 p. ; corrigés, 180 p. ;—thèmes de cinquième, 287 p. ; corrigés, 190 p. ;—thèmes de quatrième, 210 p. ; corrigés, 192 p. ; — thèmes de troisième, 203 p. ; corrigés, 187 p. ; — thèmes de seconde, 216 p. ; corrigés, 198 p. — Prix,

On a beaucoup déclamé contre l'usage des thèmes ; généralement ils exercent peu à l'analyse ; et sous ce rapport, on a bien fait de leur ôter une partie de l'importance qu'ils avaient obtenue dans les anciennes études. Mais ils aident à retenir les mots ; ils gravent souvent mieux les tournures dans la tête, en offrant aux élèves laborieux l'occasion d'imiter les locutions des bons auteurs : ces avantages ont fait oublier les reproches qu'on avait adressés aux thèmes, et l'on a continué d'en faire dans l'université. — C'est donc rendre un service aux professeurs que de leur donner une collection de thèmes pour toutes leurs classes ; et nous nous applaudissons d'avoir à annoncer celle qui porte le nom de M. Planche, puisqu'il est difficile de caractériser un recueil de ce genre autrement que par le nom de son auteur.

272. — *Επιτομη της ἱερας ἱστοριας.* — Abrégé de l'Histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à l'entière dispersion des Juifs sous Adrien ; par *L.-A.* Chabouillé Maisonneuve. Texte grec. Paris, 1827 ; Chabouillé, rue Saint-Martin, n° 226. In-12 de xvi et 228 pages.

Cet ouvrage pourra servir, comme tous ceux qu'on a fait dans le même but ; mais il ne faut pas lui attribuer plus d'utilité qu'il n'en aura réellement : tout autre livre, composé dans un style facile à entendre (l'auteur lui-même en cite plusieurs de ce genre), doit rendre absolument le même service que celui que nous annonçons. Il ne diffère donc des autres que par le choix du sujet, qui, je l'avoue, ne me paraît pas heureux. L'Histoire sainte, soit qu'on en retranche, soit qu'on y laisse le merveilleux, soit qu'on en abandonne ou qu'on en conserve le sens mystique, devrait toujours être mise la dernière dans les mains des jeunes gens : et partant, j'aurais mieux aimé que l'auteur prît son sujet hors du peuple juif. Ensuite, si l'on remarque combien les enfans se fatiguent promptement d'un sujet qui ne leur offre aucune variété, on se convaincra facilement que le livre élémentaire le meilleur pour eux, serait un recueil d'anecdotes courtes et plaisantes, comme M. Barbier Vémars en avait réuni un grand nombre dans son *Mercure latin ;* on n'aurait pas besoin de les extraire des auteurs originaux : des anecdotes françaises intéresseront davantage ; et, pour peu qu'elles présentent des reparties vives

ou piquantes, ou quelque singularité dans l'action, on verra bientôt le plaisir succéder dans la traduction d'un pareil livre à l'ennui qui gagne tous nos élèves, quand le professeur les tient avant l'âge sur l'interminable suite des actions du peuple de Dieu ou du peuple-roi. Je livre ces observations à M. Maisonneuve; je souhaite sincèrement que lui-même ou quelque autre s'empare de cette idée et la développe; je croirai alors devoir le remercier au nom de l'enfance. B. J.

273. — * *Quinti Horatii Flacci opera omnia.* — OEuvres complètes d'Horace; édition revue par M. Filon, professeur au collége royal de Louis-le-Grand. Paris, 1828; imprimerie de Didot jeune; Sautelet, libraire. In-48 de viij et 229 pages; prix, 6 fr.

Voici une des merveilles de l'art typographique. Les odes, les satires, les épîtres, l'art poétique, en un mot les OEuvres complètes d'Horace resserrées dans 230 pages d'un format de bonbonnière! et cependant, aucun des soins qu'on accorde ordinairement à une édition de luxe n'a été négligé : les pages ne sont pas trop pleines, le caractère est net et bien dessiné, le texte est corrigé avec un soin minutieux. On devait déjà à M. *Henri Didot*, fils de l'inventeur des caractères polyamatypes, une jolie édition, dans le même format, *des Maximes de la Rochefoucault.* Il promet encore aux amateurs de curiosités bibliographiques et de volumes portatifs plusieurs classiques français et latins, comprimés, pour ainsi dire, dans le plus mince volume possible. Le succès de cette bibliothèque en miniature est assuré, non-seulement en France, mais surtout chez nos voisins d'outre-mer, où l'art du graveur et du fondeur de caractères n'a jusqu'à présent rien produit de comparable aux infiniment petits de M. H. Didot. *α.*

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

États-Unis.—*Médecine.—Projet de Pharmacopée américaine.* —Au mois de janvier 1820, il se tint à Washington une assemblée de médecins ayant pour but de rédiger une pharmacopée américaine. Elle invita son président, le docteur *Samuel* L. Mitchill, à adresser, le 1er janvier 1828, des circulaires aux différentes sociétés médicales de l'union pour les engager à envoyer trois délégués à la convention générale, dont la réunion est fixée au 1er janvier 1830. Pour se conformer à ce désir, M. Mitchill a publié, le 1er janvier dernier, un appel à cet effet à toutes les sociétés médicales, et colléges de médecine et de chirurgie des États-Unis. W.

—Nouvelle Orléans. — *Nouvelle ville de* Galena. — L'origine de cette ville, dont le nom est assez significatif, vient de l'exploitation de la mine de plomb surfuré qui se trouve dans son voisinage. On l'a placée à la dernière station des bateaux à vapeur, sur la rivière de la Fièvre (*fever river*), l'un des affluens du Mississipi, à 500 milles de navigation au-dessus de Saint-Louis. Il semble que le terrible nom donné à la rivière qui arrose cette ville nouvelle soit comme le dragon du jardin des Hespérides, chargé de défendre les trésors du pays contre la cupidité humaine; cette défense, fût-elle plus réelle que les animaux gardiens de la toison d'or, ne sera pas plus efficace, et Galena surpassera quelque jour les villes d'Europe qui doivent aussi leur existence à des exploitations de mines. L'abondance des mines de ce pays semble illimitée, et cependant ses produits seront, long-tems encore, au-dessous des demandes. La prospérité de cet établissement suivra les progrès de la population dans le bassin du Mississipi, après l'avoir devancée. Plus on acquiert de connaissances sur les ressources de ce pays, plus on est persuadé que la Nouvelle-Orléans deviendra la plus grande ville du monde, et la plus opulente par l'immensité de son commerce.

Mexique. — *Commerce de la mer du Sud.— Population de la*

Californie. — Dans un excellent journal de cette capitale, *el Espiritu Publico,* du 11 août 1828, au sujet de l'expédition ordonnée par les États-Unis pour une reconnaissance commerciale de la mer du Sud, les rédacteurs appellent l'attention de leurs compatriotes sur la part que le Mexique doit prendre un jour à ce commerce; il doit s'y préparer d'avance par des dispositions qui donnent quelque activité aux ports mexicains sur la mer du Sud, et fassent croître la trop faible population de cette partie de la république. «Les délicieuses Californies, disent-ils, réclament surtout la sollicitude du gouvernement et des législateurs; et, en raison de la position géographique et de la fertilité du sol, il est à désirer que l'on s'occupe plus spécialement de la nouvelle Californie. Cette province immense ne compte pas plus de 25,000 habitans;.... ne pourrait-on pas considérer cette partie reculée du territoire mexicain comme un pays à coloniser, et le peupler des mêmes élémens qui ont fourni à la Grande-Bretagne la population de la nouvelle Galles du Sud?...» Ce conseil n'est pas sans danger; et de plus, il est contraire à l'équité. De quel droit enverrait-on aux paisibles Californiens les redoutables voisins dont on les menace? Si on leur faisait ce funeste présent, ne seraient-ils pas autorisés à faire transporter, par représailles, leurs malfaiteurs à Mexico? C'est une île déserte qu'il faut choisir pour y déporter les criminels, et c'est ce qu'ont fait les Anglais; car la population de la nouvelle Galles du Sud ne pouvait empêcher, au jugement de la morale la plus sévère, l'établissement de l'homme civilisé dans cette vaste contrée. La république du Mexique ne manque point de lieux où elle pourrait déporter ses condamnés, sans inquiéter personne. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. — *Société médico-botanique.*—Cette Société a tenu, le 28 novembre dernier, la première séance de sa neuvième session, sous la présidence de sir *James* M'Grigor. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le secrétaire annonce différens dons faits à la Société, parmi lesquels nous mentionerons les suivans : 1° une collection de 600 plantes des Alpes de Bavière et du nord de l'Italie, soigneusement classée par le docteur Martius et envoyée par le roi de Bavière ; 2° une collection considérable de plantes médicinales des Indes orientales, par la compagnie des Indes; 3° une autre collection,

faite à Jersey, par sir M'Grigor; 4° une nombreuse collection de mousses et d'autres plantes cryptogames, avec plusieurs plantes phanérogames fort rares, par M. Frost; 5° une collection de plantes indigènes d'Angleterre, par M. *J.* Woodford; 6° un beau specimen de l'épine du Christ (*Christ's thorn*, *gleditchia triacanthos*), par M. *Abraham* Faveue; 7° un specimen de la plante de chocolat (*geum canadense*), par le colonel J. Ready; une espèce de typha et une autre plante, appelée *vanguilla*, qui possède des propriétés médicinales très-actives, offertes par la Société philosophique de la Guiane anglaise. Parmi les ouvrages adressés à la Société, on trouve la collection complète des plantes médicinales de M. Nees ab Essenbech, formant 384 feuilles de planches lithographiées et coloriées; et des ouvrages de MM. Hornemann, de Copenhague, Chevalier, de Paris, *Joseph* Houlton, Boucher, d'Abbeville, etc. — M. Aiton a mis sous les yeux de la Société une nombreuse collection de plantes médicinales du jardin royal de Kew.

Un grand nombre de nouveaux membres sont admis.

La lecture de la correspondance a occupé ensuite l'assemblée : S. M. l'Empereur du Brésil témoigne à la Société le vif intérêt qu'il prend à ses travaux;—le comte Mandelsloh annonce que la collection de plantes que S. M. le Roi de Vurtemberg a ordonné de rassembler pour la Société, se trouvera bientôt prête. — S. A. I. le Grand-Duc de Toscane fait prévenir la Société qu'il a ordonné au professeur de botanique de l'hôpital principal de Florence, de rassembler, pour elle, les plantes médicinales indigènes de la Toscane.

M. Frost, directeur, a terminé la séance par un discours dans lequel il a exposé les progrès et les travaux de la Société qui a voté à l'unanimité l'impression de ce discours. A. P.

Liverpool. — *Souscription pour élever une statue à Canning.* — En même tems que l'on souscrivait à Paris pour faire frapper une médaille en l'honneur de Canning, et à Londres, pour ériger un monument en bronze à la mémoire de ce grand ministre, les citoyens les plus respectables de la ville de Liverpool ouvrirent une souscription pour payer un dernier tribut de gratitude et d'admiration à l'homme qu'ils avaient eu la gloire de nommer leur représentant à la chambre des communes. Le comité formé à cet effet, après plusieurs séances où les voix étaient partagées entre le marbre et le bronze, eut une réunion définitive, le 8 septembre dernier, dans laquelle, sous la présidence du maire de la ville, il fut arrêté que le monument serait en bronze, et qu'on l'éleverait sur une place publique. — Le total de la souscription, montant à près de 90,000 francs, re-

présente une somme égale à la moitié de celle qu'a produite la souscription de Londres pour un but semblable. ALB.

RUSSIE.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Industrie.* — *Mécanique.* — *Ériomètre* ou *Mesureur de laine.* — M. SKIADAN, propriétaire dans le gouvernement de Voronéje, vient d'inventer un instrument qui doit être considéré comme une découverte bien précieuse, puisqu'il fournit un moyen mécanique pour mesurer des corps dont la divisibilité échappait presque à nos sens : il mesure jusqu'à $\frac{1}{10000}$ de pouce. Son auteur l'a déjà appliqué à diverses expériences où l'emploi du microscope ne pouvait offrir que des évaluations approximatives, qui ne se laissaient graduer sur aucune échelle. C'est ainsi qu'il est parvenu à vérifier que le fil de l'araignée a une épaisseur plus considérable que l'or battu. La sensibilité de l'instrument est telle que le moindre frottement opère un changement assez considérable dans la mesure.

Cet instrument paraît susceptible de perfectionnemens qui peuvent le faire appliquer dans les arts à plusieurs usages pour lesquels on n'avait pu jusqu'à présent se servir que du microscope. Ce n'est point du reste le premier instrument de cette espèce que l'on invente; M. de HAMEL, auteur de la *Description de la fabrique d'armes de Toula*, dont nous avons rendu compte à nos lecteurs (*voy.* tom. XXXVII, pag. 126), cite dans une Notice qu'il a publiée sur l'invention de M. Skiadian, et dont nous avons l'analyse sous les yeux, les principaux appareils qui, jusqu'à ce jour, ont été proposés pour mesurer l'épaisseur de la laine; ce sont : 1° l'instrument optique inventé par Pierre Dollond, à Londres, en 1811, sous le nom d'*ériomètre;* 2° l'appareil que fit, vers le même tems, Lerebours, opticien de Paris, pour M. Girou de Buzareingues, et dont l'emploi consiste à rouler un brin de laine en forme de spirale autour d'une aiguille, et à compter le nombre de ces tours sur un espace donné; 3°, 4° et 5° les instrumens inventés par Voightländer, de Vienne; par Schirmer, de Doubravine, en Moravie, et par Winkler, de Berlin, et qui tous trois sont des micromètres; 6° enfin, l'appareil mécanique imaginé par M. Kœhler, de Zwickau, en Saxe, à l'aide duquel on mesure à la fois l'épaisseur de cent brins de laine. De tous ces différens mécanismes, celui de Kœhler paraît à M. Hamel présenter le plus d'inconvéniens, en ce qu'on est obligé de commencer par détacher de la laine que l'on veut mesurer, l'un après l'autre, exac-

tement cent brins, et de les placer parallèlement, ce qui est extrêmement difficile et ennuyeux. Il donne la préférence à celui de Dollond, qui en augmentant cinquante fois la grosseur de la laine, détermine son épaisseur en dix millièmes parties d'un pouce anglais; mais, au dire même du célèbre Thaer, qui s'est donné beaucoup de peine pour déterminer la finesse des laines au moyen de cet instrument, il est difficile de ne point commettre d'erreur en l'employant, et en outre son usage souvent répété affaiblit les yeux.

Le *Bulletin de la Société d'encouragement*, de Paris, contient aussi, dans son cahier de juillet 1826, une *Notice de* de M. Hachette, *sur un instrument propre à mesurer la grosseur de toutes espèces de fils de laine*, importé de Saxe par M. Ternaux; on peut lire, dans le journal spécial que nous citons, la description de cet instrument, qui n'est autre peut-être que celui de Kœhler lui-même, et la comparer avec celle de l'ériomètre de M. Skiadan qu'ont donnée plusieurs journaux russes, et que les lecteurs auxquels cette langue n'est point familière trouveront dans le cahier de juillet 1828 du *Bulletin du Nord*, rédigé en français par M. Lecointe De Laveau, à Moscou, où elle occupe les pages 268 à 279. Nous devons nous borner à dire ici que l'instrument de M. Skiadan nous paraît ne pas avoir les inconvéniens de tous ceux qu'on avait proposés avant le sien, et qu'il atteint parfaitement son but, en indiquant le degré de finesse par de très-petites divisions d'une mesure généralement connue, c'est-à-dire en cent millièmes parties d'un pouce anglais. Au moyen de cet instrument le mesurage de la laine s'opère très-facilement, avec une promptitude étonnante et l'exactitude la plus grande, sans que la vue soit aucunement fatiguée, avantages qui lui feront sans doute donner la préférence sur tous ceux qui ont été inventés jusqu'à ce jour. Les propriétaires de troupeaux pourront facilement, à l'aide de l'ériomètre de M. Skiadan, choisir, par exemple, ceux des béliers qui, à cause de la finesse de leur laine, devront être préférés pour l'accouplement, afin de perfectionner progressivement la race; ils pourront également s'assurer des divers degrés de finesse de la laine prise sur différentes parties du corps de l'animal, et ils pourront même vérifier si les brins présentent le même diamètre dans toute leur longueur. E. H.

Rectification d'un point historique. — Dans le cahier d'octobre dernier de la *Revue Encyclopédique* (Tom. XL, p. 140-141), en rendant compte de la traduction française du poëme d'*Igor*, faite par M. Blanchard, je lui ai, par suite d'une préoccupation impardonnable, attribué en note une erreur, tandis

que moi seul j'en commettais une au même instant. Il ne s'est point trompé, en disant que l'auteur de ce poëme était sans doute contemporain d'Igor; mais ce n'est point d'Igor Ier, fils de Rurick, qui occupa le trône de Russie, comme je l'ai dit, de 912 à 945, et dont le règne fut troublé par les fréquentes incursions des Petchénègues. Ce sont les hauts faits d'Igor de Novgorod, prince de Séversky, contre les Polovtsis, qui avaient fait une invasion sur son territoire, en 1185, au tems où la Russie fut partagée en apanages, que l'on a voulu célébrer dans ce poëme, qui passe pour un des plus anciens monumens littéraires de la nation russe. Un des correspondans et des lecteurs assidus de la *Revue Encyclopédique*, M. J. Tolstoy, a bien voulu me signaler cette erreur, que je m'empresse de relever ici, plutôt dans la crainte qu'elle ne soit propagée, que dans l'appréhension qu'elle me soit imputée à mal.

E. Héreau.

Moscou. — *Nécrologie.* — *Alexandre* Pissaref, jeune poëte qui donnait les plus belles espérances, vient de mourir à l'âge de vingt-six ans, également regretté des muses et de ses amis. Né en 1801, il décelait déjà dans sa plus tendre enfance un esprit au-dessus de son âge, et était doué de la mémoire la plus étonnante. Après avoir fait ses études dans la pension noble de l'université, à Moscou, il débuta, en 1821, dans la carrière poétique, et choisit le genre lyrique, qui était le plus en rapport avec son imagination ardente. Mais il le quitta bientôt pour s'adonner entièrement à la littérature dramatique. Les essais de Pissaref dans ce genre, surtout sa comédie historique, intitulée *Colomb*, dont il n'a malheureusement laissé que le premier acte, faisaient espérer qu'il aurait frayé une nouvelle route à cet art. Il voulait, disait-il, arracher le poignard des mains de Melpomène pour le remettre aux mains de Thalie; non qu'il prétendît reléguer la comédie dans le genre du drame larmoyant; mais il voulait briser d'une main intrépide le masque séduisant du vice, et le montrer à nu dans toute sa laideur. M. *Serge* Glinka, littérateur distingué, lui a consacré une notice nécrologique, reproduite dans le *Bulletin du Nord* (cah. d'avril 1828, p. 409-412), et dont nous venons d'extraire ce qu'on vient de lire. E. H.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Berlin. — *Institution industrielle dirigée par* Kloeden.—Le gouvernement prussien a eu le bon esprit de sentir que l'instruction de collége n'est pas du tout celle qui convient

aux fils des industriels, et en général à tous les jeunes gens qui se destinent à embrasser la carrière des arts, des métiers, etc. Il a donc favorisé l'établissement d'une institution où l'on cherche à donner aux jeunes gens toutes les connaissances qui peuvent leur être utiles dans leur carrière future, telles que la géographie, l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique, la chimie, les langues modernes. Cette institution est en activité depuis quelque tems, sous la direction de M. Klœden, dont on loue le zèle et le bon esprit. On espère que cette institution prospérera de plus en plus, et donnera lieu à d'autres établissemens du même genre dans les villes de province où ils ne sont pas moins nécessaires que dans la capitale.

Leipzig. — *Foire de librairie.* — *Le Literatur-Blatt* contient un aperçu intéressant sur la dernière foire de Saint-Michel, dont nous allons donner ici un extrait. Le catalogue de la foire de Saint-Michel annonce 3,235 articles nouveaux, celui de la foire de Pâques en annonçait 3,883; ainsi l'année 1828 a produit 7,118 articles; c'est plus qu'aucune des années précédentes, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant:

En 1814	il a paru	2,529 ouvrages.
1815	.....	2,750
1816	.....	3,197
1817	.....	3,532
1818	.....	3,781
1819	.....	3,916
1820	.....	3,958
1821	.....	3,997
1822	.....	4,283
1823	.....	4,309
1824	.....	4,511
1825	.....	4,836
1826	.....	4,704
1827	.....	5,108
1828	.....	5,654

Ce dernier nombre diffère de celui que nous avons indiqué plus haut comme le produit de cette année, en ce que l'on en a soustrait les livres étrangers donnés en commission aux libraires allemands, les cartes géographiques, les œuvres de musique et les livres qui sont annoncés seulement comme devant paraître. Le nombre des libraires qui ont fourni leur contingent de cette masse de livres nouveaux s'élève à 391; le plus productif de tous, est le libraire *Cotta*, à Stuttgart, qui a fourni à la dernière foire 60 articles nouveaux; *Hart-*

mann, à Leipzig, en a apporté 47; *Reimer*, à Berlin, 43; le comptoir d'industrie à Weimar, 41, etc.

La théologie est toujours le champ le plus fertile de la littérature allemande; tant que les sectes y seront vivaces, il est probable qu'elles disputeront sur le dogme; d'ailleurs l'Allemagne est le pays où l'on prêche, sermone et moralise le plus, aussi ne faut-il pas s'étonner de voir dans un seul semestre pulluler jusqu'à 367 ouvrages théologiques, dont 300 pourraient être supprimés sans le moindre inconvénient. Après la théologie marche la littérature périodique (185 journaux), et l'histoire (180 articles); viennent ensuite les romans au nombre de 112, en partie traduits du français et de l'anglais. On remarque encore 76 almanachs et 99 ouvrages en langues étrangères modernes. Ce qui caractérise bien le despotisme de plusieurs gouvernemens allemands, et l'esclavage dans lequel les trente-huit souverains de la confédération maintiennent la presse à l'envi les uns des autres, c'est la nullité actuelle de la littérature politique. Tout ce que le catalogue de la dernière foire annonce de nouveau dans ce genre, se réduit à quelques brochures sur les affaires des Grecs et des Turcs, sur les querelles entre le duc de Brunswick et son ancien tuteur, le roi d'Angleterre, enfin sur le pouvoir des princes dans les affaires ecclésiastiques. Les pauvres Allemands sont maintenant obligés de s'instruire des affaires politiques par les journaux et les brochures de la France et de l'Angleterre; leurs propres gazettes sont pitoyables, et dans la plupart de leurs journaux il règne un esprit servile qui n'indique que trop les effets du joug que l'on fait peser sur eux. Aussi la plupart des hommes de talent, qui se signalaient dans la littérature politique en 1818 et 1819, se sont retirés, et ont laissé le champ libre aux écrivains salariés et aux jeunes gens. La littérature historique dans cet état de choses paraît être cultivée plus que jamais par les savans laborieux de ce pays; ainsi le dernier catalogue annonce la 3e édition de l'*Histoire romaine de Niebuhr*, et des *Mélanges historiques et philosophiques* du même auteur; le 5e volume de la *Géographie des Grecs et des Romains*, par *Mannert*; le 4e de l'*Histoire du peuple allemand*, par *Luden*; le 15e des *OEuvres historiques de Heeren*; la 6e édition de l'*Histoire universelle de Becker*; et la 8e édition de l'*Histoire d'Allemagne*, par *Kohlrausch*. On remarque encore une *Histoire des Magyares* (Hongrois), par *Mailath*; une *Histoire de Prusse*, par *Voigt*; une *Histoire des Israélites*, par *Jost*. On a traduit en outre un grand nombre d'ouvrages historiques des langues étrangères. Le catalogue indique de nouvelles éditions ou continuations des OEuvres de

Goethe, *Schiller*, *Herder*, *Wieland*, *Lessing*, *Jean Paul*, dont les OEuvres sont terminées par le 60e vol., *Tieck* (les 10 premiers vol.), *Hippel*. Nous signalons encore une *Histoire de la poésie et éloquence allemande*, par *François Hórn*; *les OEuvres dramatiques de Kotzebue* et de *Müllner*; la *Correspondance de George Forster*; la *Bibliothèque des poètes allemands du 17e siècle*; enfin la 7e édition de la petite *Encyclopédie* ou du *Dictionnaire de conversation*, en 12 vol., ouvrage qui a eu un succès étonnant en Allemagne, mais dont on a été obligé d'adoucir la teinte libérale pour ne pas effaroucher les trembleurs politiques qui remplissent toutes les administrations de ce pays.

Nécrologie. — Goeckingk. — Ce poëte, qui appartenait à l'ancienne école, et qui avait peu composé depuis le commencement de ce siècle, est mort le 18 février de cette année. Il était né en 1748, dans le pays d'Halberstadt, et avait occupé divers postes sous le règne de Frédéric II; pendant la guerre de sept ans il avait été directeur de chancellerie, et en 1786 il avait été nommé conseiller des domaines à Magdebourg; Frédéric Guillaume II l'avait anobli en 1789; quatre ans après il avait été appelé au conseil des finances à Berlin. Le duc de Courlande le choisit pour son chargé d'affaires dans cette capitale; et en 1802, quand le prince d'Orange obtint les évêchés sécularisés de Foolda et Corvey, Gœckingk fut chargé d'organiser l'administration de la nouvelle principauté. Le roi de Prusse l'avait nommé aussi membre de la commission de législation. Gœckingk avait été camarade d'étude de *Bürger* au lycée (*Pädagogium*) de Halle. Les deux poëtes restèrent toujours amis, et après que *Bürger* eut été l'éditeur de l'almanach des Muses de Gœttingue, Gœckingk publia avec *Woss* l'almanach des Muses de Hambourg. Il se fit connaître par des épîtres dans le genre didactique, où il exposait dans des vers bien faits une philosophie douce et pratique comme celle de Socrate. Il s'exerça aussi avec succès dans le genre lyrique. Ses *Chants de deux amans* sont très estimés, et on les compte parmi les meilleures pièces de la poésie lyrique allemande. On a encore de Gœckingk beaucoup d'épigrammes, ainsi que des essais satiriques en prose, qui furent recueillis et publiés à Francfort en 1784; mais ils firent peu de sensation, et l'auteur s'est arrêté au premier volume. Il composa encore diverses pièces dans un âge plus avancé; mais il ne marqua plus dans la littérature du tems. En 1806, habitant l'hôtel de la princesse de Courlande, à Berlin, en qualité de tuteur de la princesse la plus jeune, il fut obligé de faire les honneurs de la maison à l'état-major français qui vint l'oc-

cuper; il se retira ensuite en Silésie sur la terre de sa pupille dont il avait l'administration. En 1813, le pays ayant été frappé d'une contribution par les Français, et ne pouvant la fournir sur-le-champ, Gœckingk fut arrêté par un détachement de soldats, et transporté à Grunberg pour y rester en prison jusqu'à ce que la contribution de guerre fût payée. Heureusement un riche négociant répondit pour lui, et avança la somme requise. Quand la Prusse fut délivrée des armées étrangères, Gœckingk se retira du service prussien, et vécut d'une pension du gouvernement; les calamités de la guerre l'avaient forcé de se défaire d'un bien de campagne, fruit de ses économies; il perdit son fils cadet qui servait dans l'armée westphalienne, à la retraite désastreuse de la Russie. Peu d'années avant sa mort, Gœckingk termina sa carrière littéraire en publiant une édition nouvelle et dernière de ses poésies, qui appartiennent plutôt à l'école de Wieland qu'à celle des poëtes modernes. D—c.

ITALIE.

Chambéry.—*Société académique de Savoie.*—Déjà nous avons fait connaître l'existence de cette Société. Le zèle, les lumières de ses membres et l'heureuse influence qu'elle exerce, lui ont valu depuis lors la protection du roi, qui, en l'érigeant en Société royale, lui a conféré tous les droits et les avantages dont les associations scientifiques peuvent jouir dans ses États. Nous offrirons ici un aperçu rapide des travaux académiques de cette Société pendant le cours de l'année 1826.

Agriculture. — Le docteur Gouvert a lu, sous le titre de *Constitution agricole de la Savoie*, une Notice météorologique que la Société a fait insérer dans le recueil de ses Mémoires (1), persuadée qu'il serait très-important de recueillir annuellement des remarques exactes sur les phénomènes atmosphériques, et l'influence de ceux-ci sur les produits de la terre. On posséderait ainsi une suite de tableaux dont l'utilité se ferait de plus en plus sentir, à mesure que s'augmenterait le nombre des données fournies par l'observation et l'expérience. M. Saint-Martin, au retour d'une excursion dans le canton de Vaud, a communiqué les observations qu'il y a recueillies sur les paragrèles, et il en déduit de nouvelles espérances pour les

(1) Voyez le 2e volume des *Mémoires de la Société académique de Savoie.* Chambéry, 1827; de l'imprimerie Plasset. In-8°, avec fig.

essais que la Société a entrepris dans quelques communes de la Savoie. Si cette découverte a le mérite que ce jeune savant lui attribue, la Société académique aura celui de l'avoir constaté d'une manière positive; et, si elle n'est qu'une illusion, elle aura un mérite, non moins grand à nos yeux, celui d'avoir dissipé l'erreur par des faits bien avérés. M. le général DE LOCHE a lu un Mémoire contenant des détails neufs et intéressans sur l'abeille, considérée comme ouvrière en cire.

Industrie. — Un ministre laborieux et intègre, M. *Roger* DE CHOLEX, dont on regrettera long-tems la perte récente, ayant envoyé à la Société, à laquelle il appartenait, un échantillon de coton récolté dans l'île de Sardaigne, afin de faire examiner les usages auxquels il pourrait convenir, une commission nommée à cet effet a transmis au ministre un rapport auquel la Société n'a point donné de publicité. — M. PACTHOD, l'un des mécaniciens les plus ingénieux dont s'honore la Savoie, a présenté un projet de treillages en fer; et la Société, en applaudissant à son travail, l'a invité à faire des essais en grand, qui permettent de prononcer avec certitude sur le mérite de son invention. — Un membre a fait un rapport avantageux sur la balance à bascule de M. QUINTENZ, de Strasbourg, perfectionné par M. PIGNAL, de Saint-Jeoire, en Faucigny.

Sciences naturelles et mathématiques. — M. RAYMOND, secrétaire perpétuel, a lu un Mémoire sur l'interprétation donnée par les géomètres à l'expression analytique $\frac{0}{0}$. — M. J. MARTIN a lu un Mémoire sur les causes du froid qui se manifeste au lever du soleil, et sur les effets de la fumée que quelques cultivateurs sont dans l'usage de répandre dans le but de préserver la végétation de l'atteinte de la gelée. Il a, en outre, communiqué une Note intéressante sur quelques formes cristallines de la neige et de la gelée blanche, observée à Pesey, le 21 octobre 1825. — M. le chanoine BILLIET, élevé aujourd'hui à l'épiscopat, a présenté un résumé fort bien fait de ses observations météorologiques pendant les trois années précédentes, lequel se trouve inséré dans le second volume des Actes de la Société. — M. DE LOCHE, dont les connaissances variées répandent un grand intérêt sur tout ce qu'il écrit, a lu et publié un Mémoire curieux sur un phénomène d'optique auquel il a donné le nom de *translucidité apparente*, parce qu'il consiste à donner l'effet de la transparence à un corps opaque interposé entre l'un des yeux de l'observateur et un objet éloigné, de telle sorte que les détails de celui-ci se projettent sur la surface du corps opaque, et que les deux images paraissent superposées. — M. DESPINES, directeur de l'école des

mines de Moutiers, a présenté un tableau de toutes les substances minérales exploitées dans les États du roi de Sardaigne; ainsi qu'une notice sur les établissemens qui s'y rattachent. — M. Borson, professeur de minéralogie à l'université de Turin, a communiqué un schiste argileux avec empreinte de fougère, provenant des mines d'anthracite de la Tarentaise. Le phyllade, découvert en premier lieu par M. *Brochant*, atteste que les montagnes de cette contrée n'appartiennent point aux terrains primitifs, comme on l'avait supposé avant ce célèbre minéralogiste. — M. le docteur Gouvert a fait un rapport sur un ouvrage qui n'est point venu à notre connaissance, intitulé : *Nouvelle théorie de l'électricité, relativement aux corps organisés*, par M. Peytavin, correspondant. — M. *Gouvert* a lu aussi un Mémoire sur *les engorgemens squirreux*, qui fait partie du second volume des Mémoires de la Société. Les savans livrés à l'exercice de la médecine ne liront pas sans fruit les observations de cet estimable écrivain, et les moyens thérapeutiques qu'il propose pour prévenir ou combattre ces affections devenues si communes de nos jours. — M. Ringuet, médecin vétérinaire à Rumilly, a intéressé la Société par ses Considérations sur les causes qui retardent l'amélioration des chevaux en Savoie, et sur les moyens d'y remédier.

Sciences morales. — M. Raymond, profondément versé dans la science de l'instruction publique, a lu une dissertation intitulée : *De deux systèmes principaux auxquels on peut ramener les divers principes adoptés ou proposés pour l'éducation de la jeunesse.* — M. l'abbé Rendu a prononcé un discours sur l'influence du christianisme dans les institutions sociales. — M. Raymond a lu des observations critiques sur la doctrine de M. *La Mennais*, concernant le fondement de la certitude; l'insertion en a été faite dans le second volume de la Société.

Histoire et antiquités. — M. Datta, professeur de paléographie aux archives de la cour de Turin, a adressé à la Société un Mémoire imprimé sur l'expédition en Orient d'Amédée VI, à qui l'Europe chrétienne doit un tribut d'admiration en se rappelant que ce comte de Savoie marcha généreusement vers la Grèce, à la tête d'une légion allobroge, pour secourir Jean Paléologue contre Amurat et le roi des Bulgares. — M. Tharvaz, instituteur des enfans de S. A. le prince héréditaire de Savoie, a continué la lecture de ses recherches biographiques sur le cardinal Gerdil, le seul écrivain que Jean-Jacques ait considéré comme un adversaire digne de lui. — Enfin, M. le comte de Loche a lu une Notice sur un caducée de bronze d'une parfaite conservation, que l'on a découvert à Chambéry

dans le clos des dames de la Visitation ; on pense qu'il a appartenu à une statue de Mercure que l'on espère retrouver.

Littérature. — Nous ne signalerons dans cette dernière section qu'une Notice fort bien écrite de M. Raymond, sur saint François de Salles considéré comme écrivain. L'auteur ne la termine pas sans rappeler que cet illustre apôtre du culte catholique fut le fondateur de l'*académie florimontane*, à laquelle la *Société académique de Savoie* a, pour ainsi dire, succédé, en dirigeant ses travaux vers tout ce qui peut contribuer à l'accroissement des lumières et à l'amélioration de l'agriculture et de l'industrie.

Cette Société, à des intervalles déterminés par les circonstances et par la nature de ses moyens, ouvre des concours publics sur les sujets qui lui paraissent les plus conformes au but de son institution ; et, considérant l'agriculture comme la base de la prospérité du pays, elle propose, pour 1830, un prix de 600 francs et un accessit de 300, à décerner aux deux Mémoires qui seront jugés les meilleurs et les plus complets *sur la statistique agricole de quelqu'une des provinces de la Savoie.* Les Mémoires envoyés au concours devront parvenir au président ou au secrétaire de la Société avant le 1er mai 1830. Bonafous.

Bologne. — *Explosion au fond d'un puits.* — *Écriture trouvée sur les intestins d'un cochon.* — Ces deux faits ont été communiqués par M. le professeur Orioli au directeur de l'excellent recueil, l'*Anthologie italienne*, imprimé à Florence. Le premier événement est récent, mais l'autre est plus ancien, et le souvenir n'en sera conservé que dans les ouvrages d'histoire naturelle. Le puits dont il s'agit est dans la maison de M. Berni degli Antoni. Rien n'avait annoncé l'explosion qui y fut produite, en sorte que les habitans de la maison en furent très-surpris. L'eau du puits fut analysée par M. le professeur *Sgarzi*, qui n'y découvrit qu'un peu d'acide carbonique et les sels à base calcaire que contiennent presque toutes les eaux tirées ainsi de l'intérieur de la terre. M. Orioli donne une explication assez probable du phénomène imprévu qui s'est offert ici ; il l'attribue à des vapeurs d'eau et à des gaz provenant de sulfures de fer atteints par l'infiltration des eaux, à la suite d'un hiver excessivement humide : les *fumeroles* de Naples et de Pouzzoles, la grotte du chien, etc., sont des faits analogues à celui dont il s'agit : M. le professeur aurait pu citer aussi les commotions légères que la terre éprouve fréquemment dans le voisinage des eaux thermales des Pyrénées, dont la chaleur

est entretenue, comme on sait, par la décomposition continuelle des sulfures de fer.

L'animal qui a donné lieu à la seconde observation fut tué dans un village près de Bologne. En lavant et retournant l'intestin *rectum* suivant l'usage, on y vit, en caractères noirs et ineffaçables, les mots *lanza guido da*. Les lettres n'étaient pas séparées très-régulièrement, mais très-lisibles. M. Madici, professeur de physiologie, fut long-tems possesseur de cette curiosité naturelle, conservée dans l'alcool. M. Orioli tente de l'expliquer, mais il ne serait point fâché qu'un autre pût trouver une explication encore plus vraisemblable que la sienne.

F

GRÈCE.

Tableau de la division actuelle de la Grèce.—*Statistique; Population.* — D'après un décret du président, la Grèce indépendante est actuellement partagée en 13 départemens, dont 7 situés sur le continent correspondent au ci-devant eïalet de la *Morée*, et les 6 autres comprennent les îles de l'Archipel qui font partie du territoire de la république.

DÉPARTEMENS SUR LE CONTINENT.

1° Argolide, qui comprend les ci-devant cantons de *Nauplia*, *Argos* et *Corinthe*. Son chef-lieu est Nauplia, qui a été pendant quelque tems la capitale de toute la Grèce. Les autres villes principales sont : *Corinthe*, *Argos*, *Damala*.

2° Achaie, formé des ci-devant cantons de *Voistitza*, *Dotchsitché*, *Kalavrita* et *Patras*. Kalavrita en est le chef-lieu. Les autres villes principales sont : *Patras* (Baliabadra des Turcs), *Vasiliko*, *Pernitza*, *Voistitza* et *Triti*.

3° Élide, formé des ci-devant cantons de *Lala*, *Pyrgo*, *Hulomidji*. Son chef-lieu est Gastouni; les autres villes principales sont : *Pyrgos*, *Lanu*, *Leena*. C'est ici que se trouve le village *Miraka*, sur l'emplacement où jadis on célébrait les jeux olympiques.

4° Haute-Messenie, formé des ci-devant cantons d'*Arcadia*, *Avarin* ou *Navarin*, *Modon* et *Coron*. Arcadia en était naguère le chef-lieu. Les villes principales sont : *Navarin*, *Coron* et *Modon*.

5° Basse-Messénie, formé des ci-devant cantons de *Androussa*, *Leondari*, *Kalamatta*, *Boronia* et partie de *Caritene*. Kalamatta en est le chef-lieu; les autres villes principales sont : *Mavromathi*, *Maina*, *Androussa* et *Boronia*.

6° Laconie, formé des ci-devant cantons de *Mistra*, *Monembasia* et *Maina*. Mistra en est le chef-lieu; mais on croit que dans l'avenir cette distinction sera accordée à la forteresse de *Monembasia* ou *Napoli di Malvasia*. Les autres villes principales sont : *Kolokythia*, *Kolochina*, *Vordonia*, *Geronthra*, *Ericho* et *Varousi*.

7° Arkadie, formé des ci-devant cantons de *Tripolitza*, *Ajapetri* ou *Saint-Pierre*, *Fivina*, *Fanari*, et la plus grande partie de *Caritene*. Tropolitza, avant la révolution siége du pacha de la Morée, en est le chef-lieu; ses villes principales sont : *Caritene*, *Fanari* et *Saint-Pierre*.

Les sept départemens ont ensemble une surface de 6,439 milles carrées de 60 au degré. Leur population actuelle peut monter tout au plus à 300,000 âmes. Mais dès que la paix et un gouvernement stable auront fait éprouver leurs heureux effets sur cette contrée, il est très-probable que dans deux ans, soit par l'augmentation naturelle, soit par l'immigration, elle s'élèvera à 6 ou 700,000 âmes. Dans les beaux tems de la Grèce cette même surface ne comptait pas moins de 205 villes et bourgs, et peut-être 2,200,000 âmes.

DÉPARTEMENS MARITIMES.

Les six départemens maritimes sont formés par les îles de l'Archipel; voici leurs noms et leurs subdivisions :

	Superficie en milles carrés de 60 au deg.	Nombre approximatif des habitans.		
1° Sporades septentrionales, qui comprend les îles *Skiato*, *Skopelo*, *Dromi*, *Pelagnesi*, dont celle de *Skopelo* seule est habitée	24	2,400		
Skiro	48	1,800		
Ipsara ou *Psyra*	20	2,400		
Total du département			72	6,600
2° Sporades orientales, qui comprend les îles				
Samos (Susam)	132	50,000		
Ikaria (Akhikria)	44	1,000		
Pathmos (Batmos)	24	1,500		
Kalymna (Kalmina)	18	300		
Zero (Zerus)	29	2,000		
Total du département			245	54,000

3° Sporades occidentales, qui comprend les îles de				
Hydra	29	20,000		
Spezzia	24	8,000		
Poro	14	3.000		
Egina (Aina)	35	4,000		
Salamis (Koluri)	24	5,000		
Total du département			126	40,000
4° Cyclades septentrionales, qui comprend les îles de				
Andros (Andra)	69	12,000		
Tine (Istendil)	66	15 800		
Mykone	34	6,000		
Syra	35	1,000		
Thermia	36	6,000		
Zea (Morted)	53	5,000		
Serfo	16	600		
Total du département			308	46,400
5° Cyclades centrales, qui compreud les îles de				
Naxos (Nakscha)	82	10,000		
Paros (Bara)	77	2,000		
Ios (Hio)	15	3,700		
Sikina	13	300		
Polikandro	15	200		
Milo	48	3,800		
Kimoli	19	200		
Siphnos (Siphanta)	26	5,000		
Total du département			376	25,200
6° Cyclades méridionales, qui comprend les îles de				
Amorgo	32	2,600		
Stampalie (Stempalia)	38	1,500		
Anaphi (Namphio)	19	800		
Santerin (Degirmenlik)	56	12,000		
Karpatos (Scarpanto)	60	2,800		
Kasa	5	200		
Total du département			212	19,900
Résumé. 1° Les six dép. insulaires			1,339	196,000
2° Les sept continentaux			6,439	300,000
Total de la Grèce indépendante			7,778	496,000

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Caen (*Calvados*). — *Société des antiquaires de Normandie.* — Dans sa séance du 5 décembre, cette Société a entendu la lecture d'un rapport de M. de Caumont, sur les travaux de M. de Gerville, l'un de ses membres. M. de Gerville vient de reconnaître, dans le Cotentin, deux camps romains, dont l'un se trouve sur l'ancienne voie qui conduisait de Cosedia (*Coutances*) à Coriallum. Dans la forêt de Barnavast, à deux lieues et demie de Valognes, cet antiquaire distingué a remarqué les vestiges d'une ville ancienne qui n'a été mentionnée par aucun géographe, et dont l'étendue est presque égale à celle des villes de Coutances et de Bayeux. — On ne peut qu'applaudir à l'activité qu'apporte à poursuivre ses travaux la Société des antiquaires de Normandie. Elle peut éclaircir beaucoup de points obscurs de notre histoire pendant le moyen âge, dans un pays couvert de monumens curieux ou de ruines qui datent de cette époque; et les objets ne manqueront pas à ses investigations.

Cambrai (*Nord*). — *Société d'émulation.* — *Prix mis au concours pour être décernés le* 16 *août* 1829. — Éloquence. — Discours sur cette question : *Quelles auraient été les destinées probables de la France, si le duc de Bourgogne, élève de Fénélon, était monté sur le trône?* — Sciences historiques. — *Précis historique sur les États du Cambrésis, avec un aperçu sur les anciennes administrations provinciales, connues sous le nom d'États.* (Sujet proposé par le conseil municipal.)

Le prix pour chacun de ces deux concours est une *médaille d'or* de *deux cents francs.*

La Société décernera, en outre, dans sa séance publique de 1829, des *médailles d'argent* aux meilleurs Mémoires inédits qui lui seront adressés, sur des sujets quelconques d'histoire locale ou d'archéologie, relatifs au département du Nord (1). — Sciences physiques. — *Mémoire sur la géologie de l'arrondissement de Cambrai.* — Le prix est une *médaille d'or de deux cents francs.* — Poésie. — La Société décernera la *Lyre d'argent* à la meilleure pièce de vers qui lui sera envoyée. On

(1) La Société publiera, à cet effet, pour le département du Nord, une série de questions, comme elle l'a fait en 1820 pour l'arrondissement de Cambrai seulement.

n'admettra que des ouvrages inédits, et qui n'auront pas concouru à d'autres académies.

Les Discours, Mémoires et pièces de poésies devront parvenir, *sans frais*, avant le 15 *juillet* 1829, à M. *F.* Delcroix, secrétaire perpétuel de la Société.

— *Exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie.* — Cette exposition est la seconde qui a eu lieu à Cambrai. Ne pouvant signaler tous les artistes et les manufacturiers qui ont obtenu d'honorables distinctions, nous mentionnerons seulement, parmi les premiers, M. Ducis, qui a exposé deux tableaux dont l'histoire de Bianca Capello lui a fourni les sujets; M. Van Spaendoenk, pour un beau tableau de fleurs et de fruits; M. Ricois, qui a exposé un paysage de la vallée de Meyringen, dans le canton de Berne; M. Auvray, *Félix*, auteur d'un tableau dont le sujet est pris dans l'histoire de saint Louis; MM. Serrur, Frosté et Leroy, pour des tableaux de genre: parmi les manufacturiers, MM. *A.* Piot, Jourdan *frère et Cie*, qui ont exposé les produits de leur manufacture d'étoffes de goût, située à Troisvilles; MM. Paturle-Lupin et *Cie*, pour les produits de leur manufacture de Câteau; M. Tellier-Baert, pour des satins et draps de coton blanc et de couleur et des circassiennes et satins en laine et coton de sa fabrication, etc. — Cambrai renferme un grand nombre de manufacturiers et d'artisans distingués, et pourtant le jury chargé de la distribution des médailles a remarqué avec regret qu'un petit nombre d'entre eux a répondu à l'appel qui leur était fait à tous, et a cherché à lutter avec les étrangers dont les produits remplissaient presque seuls les salles d'exposition. A. P.

Dieppe. — *Société archéologique.* — Cette société continue ses explorations avec succès. La réunion annuelle de 1827 a eu lieu le 27 décembre; M. P. J. Féret, directeur des fouilles et des travaux, a présenté le rapport de ce qui avait été exécuté dans le cours de l'année. Les découvertes faites jusqu'ici n'ont guère qu'une importance locale; mais le rapporteur croit pouvoir espérer de plus grands résultats pour l'avenir. Les recherches ont été continuées dans la *cité de Limes*, et d'autres travaux, entrepris sous les auspices de S. A. R. Madame, ont constaté l'existence d'une bourgade Gallo-Romaine entre les villages de Braquemont et de Granicours. L'assemblée, en votant de nouveaux fonds pour 1828, a prorogé dans ses fonctions la commission précédemment nommée, et dont M. le baron de Viel-Castel, sous préfet, est président. Elle a aussi décidé que le plan de la *cité de Limes* serait réduit et gravé aux frais de la Société. P. A. D...

La Rochelle. — *Cours industriels élémentaires.* — Ces cours, si utiles par les connaissances qu'ils répandent, et plus encore par les améliorations morales qu'ils préparent, prennent de plus en plus, dans cette ville, les formes et la consistance d'une institution permanente, qui ne variera plus qu'en raison des progrès que les sciences auront faits, et surtout des méthodes d'enseignement, science nouvelle que l'on commence à cultiver avec succès. Le conseil d'administration de ces cours a reconnu le besoin qu'ils éprouvent d'une bibliothèque où les élèves puissent étudier, hors du tems des leçons, renouer la chaîne des idées lorsqu'elle s'est rompue, fixer dans leur esprit l'instruction que des leçons orales ne peuvent pas toujours enraciner assez profondément. Mais la formation d'une *bibliothèque industrielle* exige le concours d'un assez grand nombre de citoyens; le conseil d'administration fait un appel aux amis des sciences et de leur propagation; il rappelle ces expressions du président actuel de la chambre élective (M. Royer-Collard) : « Du moment que la Charte fut donnée, l'instruction universelle fut promise, car elle devint nécessaire. » Les dons que l'on voudra faire à la bibliothèque naissante de l'enseignement industriel seront reçus avec reconnaissance; les donateurs sont priés de les adresser (livres ou argent) à la Rochelle, à M. Larvet, bibliothécaire du conseil, qui en donnera le récépissé. F.

Nantes. — *Société académique de la Loire-Inférieure.* — *Encouragemens pour perfectionner les races des animaux qui servent à l'agriculture.* — *Nominations.* — Cette Société ne s'occupe pas seulement de matières littéraires et scientifiques, mais aussi de tout ce qui intéresse le bien public. Le 26 mai dernier, un jury choisi dans son sein a distribué des primes d'encouragement aux cultivateurs qui avaient amené à la foire de Nantes les animaux les plus beaux et les plus propres à l'agriculture. La Société académique a fait les fonds de ces primes, auxquelles il est à désirer que l'autorité locale ajoute quelque chose, pour augmenter l'émulation qu'elles contribuent à exciter. — Le ministre de l'intérieur avait adressé à la Société, par l'intermédiaire du préfet, des questions sur les diverses qualités de laines, et sur l'état de cette branche de production dans ce département. La section d'agriculture y a répondu par un rapport très-remarquable et rempli de détails intéressans. — La *Société académique* a nommé membres correspondans, dans sa séance du 7 août dernier, Mme la princesse *Constance de* Salm, et dans celle du 28 août, M. *M.-A.* Jullien, *de Paris.* A. P.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du 17 novembre* 1828. — Une lettre du ministre de l'intérieur annonce que, sur la proposition de l'Académie, il a destiné une somme de 610 fr. à l'achat et au transport de la masse de fer météorique, déposée dans le village de la Caille, département du Var. Cette acquisition est faite au profit du muséum d'histoire naturelle. — M. Raspail annonce qu'une étude suivie, de près de 250 bélemnites recueillies dans toutes les Alpes de Provence, lui a fait connaître des résultats nouveaux pour lesquels il désire prendre date. Il conclut de cet examen que les bélemnites ne sont pas des tests d'animaux, comme le pensent les modernes, mais qu'ils sont, comme on l'avait dit primitivement, des appendices cutanés appartenant à des animaux marins, voisins des échinodermes, et dont les analogues vivans ne se trouvent plus. — L'Académie accepte le dépôt d'un paquet cacheté de M. Martin de Saint-Ange, contenant le résumé de ses observations anatomiques sur le cerveau.—M. Arago communique une note de M. Becquerel, concernant les températures inégales des différens points d'un fil conducteur en communication avec les deux pôles d'une pile. Ce physicien annonce qu'il a constaté que la température du fil va en augmentant, à partir de chacune de ses extrémités, et que le maximum de température s'observe constamment dans le milieu du fil. — M. Girou de Buzareingues lit un Mémoire sur les questions suivantes : *Convient-il de briser avec soin toutes les mottes dans les champs ensemencés en blé d'hiver? Est-il toujours avantageux de semer clair ou de semer dru?* — MM. *Tessier* et *Silvestre* font le rapport suivant sur un traité des haras en France, par M. Huzard fils. « Cet ouvrage ne pouvait manquer de mériter beaucoup d'attention et d'intérêt. L'auteur, éclairé sur ce sujet par les sages instructions de son père, et par les connaissances qu'il a puisées dans ses études vétérinaires, a visité en France tous nos établissemens de haras, et examiné avec soin nos races et nos usages relativement à l'élève des chevaux; il a vu avec la même attention l'Angleterre, la Prusse et toutes les possessions autrichiennes. Déjà il a publié plusieurs écrits qui prouvent qu'il avait très-bien observé les différens procédés employés dans ces divers pays pour conserver et propager, à l'aide des moyens les plus économiques et les plus certains, les races les meilleures et les plus utiles à tous les genres de service. — Dans le manuscrit qu'il soumet à l'Académie, il a surtout pour objet de prouver que l'étude des chevaux peut et

doit être liée, comme celle de tous les autres animaux domestiques, avec l'exploitation rurale, et il cherche à démontrer, contre l'opinion d'un assez grand nombre de praticiens, que l'élève de ces animaux, bien dirigée, peut apporter aussi, dans la plus grande partie de la France, un bénéfice considérable au cultivateur. » Voici les conclusions du rapport : « Cet ouvrage annonce un observateur éclairé qui a bien vu et beaucoup vu. Nous proposons à l'Académie d'écrire à l'auteur, et nous désirons que ce témoignage de satisfaction l'engage à publier son travail, qui fournira de très-utiles documens sur une des branches les plus importantes de notre économie rurale. » (Approuvé). — M. Cauchy donne lecture d'une note sur les vibrations des lames courbes.

— *Du 24 novembre.* — MM. *Cuvier* et *Duménil* font un rapport sur le mémoire de M. Flourens, relatif aux effets de la section des canaux semi-circulaires dans les jeunes lapins. M. Flourens désirait savoir si la section des canaux semi-circulaires produirait dans les mammifères le même effet que dans les oiseaux ; mais ce n'était pas une question facile à résoudre. Chacun sait que le labyrinthe des mammifères adultes est enfermé dans un rocher, dont le nom même indique la dureté et la solidité ; et d'un autre côté on pouvait craindre que, si l'on prenait des individus trop jeunes, leurs mouvemens n'eussent pas un caractère assez prononcé. M. Flourens a trouvé dans le jeune lapin les circonstances les plus favorables à ses recherches. Comme tous les rongeurs, il marche de très-bonne heure et son rocher durcit assez tard. L'opération néanmoins, étant toujours plus longue et plus cruelle que sur les oiseaux où les canaux osseux sont presqu'à découvert ; on devait s'attendre que ses résultats ne seraient pas aussi distincts ; et en effet, ils étaient plus ou moins troublés par les autres signes d'agitation et de douleur que donnait l'animal. Au total, cependant, les résultats ont été semblables, et même ils ont montré une constance plus soutenue. Lorsqu'on ne coupe qu'un canal horizontal, le mouvement horizontal de la tête dure plus long-tems que dans les pigeons. La tête tourne en général du côté du canal coupé. La section des deux canaux horizontaux non-seulement faisait mouvoir la tête à droite et à gauche, mais toute la partie antérieure du tronc ; et si ces mouvemens cessaient pendant quelque tems, ils reprenaient aussitôt que l'animal cherchait à marcher. Si l'on coupe les canaux semi-circulaires verticaux postérieurs, c'est dans le sens vertical que la tête se meut, et souvent le corps de l'animal tout entier est jeté à la renverse. » L'Académie approuve le travail de M. Flou-

rens. — M. *Fourier* lit, au nom de M. *Serres*, un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Girou de Buzareingues, relatif à la génération. — M. Poisson lit l'analyse d'un mémoire sur l'équilibre des fluides, et une addition à son Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des corps élastiques.—M. *Thénard* rend compte de l'examen qu'il a fait des produits des essais de M. Cagnard-Latour sur la cristallisation du carbone. Ceux de ces cristaux qui sont sans couleur rayent le cristal de roche, mais ils sont rayés par le diamant; ils ne brûlent point, et une analyse exacte a prouvé que c'était non pas du carbone, mais un silicate.

Du 1er *décembre.* — On lit une lettre du garde-des-sceaux relativement au moyen de prévenir la falsification des écritures. Le ministre annonce qu'un particulier prétend avoir découvert un procédé de ce genre. Il invite l'Académie à s'occuper très-promptement de cette importante question. La lettre du ministre sera remise à la commission précédemment nommée qui est priée d'accélérer son travail.—M. *Baudouin* offre à l'Académie la première livraison d'un *Dictionnaire géographique de toutes les communes de France.* Il désire que cet ouvrage soit admis pour concourir au prix de statistique. M. *Fourier* en fera un rapport verbal.—On lit une lettre de M. Hachette qui exprime ses sentimens de reconnaissance pour la propositon que la section d'économie rurale a bien voulu faire de lui dans la dernière séance. Voulant témoigner toute sa déférence pour l'opinion de plusieurs des membres de l'Académie, il désire n'être point compris dans les candidats pour la place actuellement vacante, et plein de confiance dans les dispositions bienveillantes dont l'Académie l'a déjà honoré, il annonce l'intention de se présenter de nouveau pour la place qui deviendrait vacante dans la section de mécanique. L'Académie procède par voie de scrutin à l'élection d'un membre pour la place vacante dans la section d'économie rurale, par le décès de M. Bosc. Le nombre des votans est 57. Au premier tour, M. *Flourens* obtient 22 voix, M. *Dutrochet* 14, M. *Girou de Buzareingues* 7, M. *Huzard* fils 5; M. *Emmanuel d'Harcourt* 4, M. *Aug. Saint-Hilaire* 2; MM. *Say et Busche*, chacun une voix. Au deuxième tour, sur 58 voix, M. *Flourens* en obtient 30, M. *Dutrochet* 18, M. *Girou de Buzareingues* 4, M. *Huzard* fils 4. M. Flourens est proclamé. M. *Arago* annonce que la commission nommée pour examiner le flint-glass et le crown-glass, présenté par MM. Thibeaudeau et Bontems, ne diffère son rapport que parce qu'elle attend de nouveaux échantillons dont elle a besoin pour apprécier toute l'importance des procédés dont il s'agit. Il a cru devoir faire présente-

ment cette remarque, afin qu'on ne puisse conclure de ce retard rien de défavorable au succès d'une recherche aussi utile et qui peut avoir tant d'influence sur la perfection des lunettes achromatiques. — M. Fourier lit un mémoire d'analyse concernant divers points de la théorie de la chaleur. — MM. *de Cassini*, *Desfontaines*, *de Mirbel* et *de Blainville* font un rapport sur un mémoire de M. *Adolphe* Brongniart, qui a pour titre : *Nouvelles recherches sur le pollen et les granules spermatiques des végétaux.* « L'ordre de phénomènes dont s'est occupé l'auteur est un nouveau champ de recherches ouvert à l'investigation des naturalistes et des physiciens ; et M. A. Brongniart a le mérite incontestable, sinon d'y avoir fait la première découverte, au moins d'avoir attiré l'attention sur des faits curieux, légèrement entrevus avant lui, puis négligés et oubliés, et surtout de les avoir éclairés et confirmés par une série assez nombreuse d'observations méthodiques dirigées avec sagacité, et qui, dans une matière aussi délicate et aussi obscure, exigeaient beaucoup de soin et d'exactitude. C'est sous ce rapport que votre commission vous propose d'accorder votre approbation au travail de cet ingénieux observateur. « (Approuvé.) — MM. Vauquelin et d'Arcet font un rapport sur un mémoire de MM. Chevalier et Langlumé, intitulé : *Essai sur la lithographie.* Les améliorations annoncées par les auteurs consistent principalement dans l'acidulation des pierres, l'effaçage des dessins, et la retouche de ces mêmes dessins sur pierre. Voici les conclusions du rapport : « L'art de la lithographie nous paraît avoir reçu une grande amélioration par les recherches de MM. Chevalier et Langlumé, et arriver très-près de sa perfection. Nous espérons que les lithographes sauront quelque gré aux personnes qui ont porté la lumière de la chimie sur cet objet important, sans laquelle cet art serait encore resté long-tems dans l'obscurité de la routine. Nous pensons enfin que l'Académie doit donner son approbation au travail de MM. Chevalier et Langlumé, et les engager à diriger leurs connaissances chimiques sur les autres arts qui peuvent en avoir besoin. » (Approuvé.) — M. Cauchy lit une note sur l'équilibre et le mouvement des verges élastiques et rectangulaires, droites ou courbes, d'épaisseur constante ou d'épaisseur variable.

A. Michelot.

Société royale des prisons. — Assemblée générale du 24 janvier 1828, sous la présidence de S. A. R. Monseigneur le Dauphin. — Après une allocution de l'auguste président, qui a témoigné de nouveau tout l'intérêt que lui inspirent le but et les travaux de la Société, le ministre de l'intérieur fait un

rapport dont nous allons donner une rapide analyse. En 1827, les plans de la *prison-modèle* ont été arrêtés définitivement et les travaux mis en activité. A Nismes et à Draguignan, les maisons d'arrêt et de justice sont achevées. Des travaux d'amélioration sont commencés, ou commenceront prochainement pour les prisons de trente villes différentes, parmi lesquelles on remarque Alby, Alençon, Angoulême, Belfort, Besançon, Carcassonne, Douai, Laon, Lille, Limoges, Lyon, Metz, Moulins, Nantes, Orange, Roanne, Rocroy, Rouen, Saint-Brieuc, Sedan, Tours, Troyes, Vervins, etc. On examine des plans et des devis pour la reconstruction des maisons d'arrêt de Châlons-sur-Saône et de Boulogne. Les budgets de départemens comprenaient, en 1827, près de 1,200,000 francs pour l'agrandissement ou la réparation des prisons départementales. Une somme à peu près égale, destinée au même objet, a été votée par les conseils généraux pour l'année 1828. Dans plusieurs prisons, des moyens de travail ont été procurés aux détenus par les soins des autorités locales et des commissions de surveillance. Les ateliers se multiplient de plus en plus dans les maisons de ce genre. Le produit des travaux industriels des condamnés s'est élevé, en 1827, à 1,400,000 fr.—L'amélioration du régime des maisons centrales de détention est le but vers lequel tendent tous les efforts. Du travail, une nourriture saine, un logement propre, des vêtemens, toutes ces ressources y existent pour les condamnés; mais il reste beaucoup à faire pour que les maisons centrales soient en état de les recevoir tous. On s'est occupé des moyens de séparer des autres les jeunes condamnés, dont le nombre a été, en 1827, de 804. 400 d'entre eux peuvent être recueillis dans les maisons de Loos, Clervaux et Montpellier. Dans les dix premiers mois de l'année, 4,958 individus ont été libérés; ils ont reçu, à leur sortie, indépendemment de leurs *deniers* ordinaires *de poche*, une somme moyenne de 63 francs. 407 d'entre eux qui n'avaient point travaillé n'ont rien reçu en sortant. Un établissement, qui mérite d'être imité, s'est formé à Lyon : c'est la *maison de refuge*, fondée par un habitant de cette ville. Elle assure à des femmes sorties des prisons du département un asile et des moyens de travail. Elle compte deux années seulement d'existence, et déjà plus de 50 femmes y sont occupées. — M. Billecocq, l'un des secrétaires, succède au ministre de l'intérieur, et annonce que plusieurs personnes sont présentées pour faire partie de la Société : l'assemblée prononce leur admission. — M. le préfet du département de la Seine fait un rapport sur l'état des prisons de Paris. La restauration de *Sainte-*

Pélagie est sur le point d'être terminée. Les nouveaux bâtimens seront occupés, dès qu'un promenoir couvert pour les malades et des ateliers pour les enfans condamnés correctionnellement y auront été ajoutés. La *Conciergerie* a été beaucoup améliorée; la distribution intérieure est plus convenable; l'aspect général de l'édifice est moins triste et moins effrayant. L'ancien *dépôt de la préfecture de police*, contre lequel se sont élevées de si justes plaintes, va disparaître enfin : on dispose une maison pour le remplacer. Les sexes et les âges y seront séparés autant que possible. Les délits et les crimes présumés être la cause de l'arrestation donneront lieu aussi à la précaution de la séparation. Les projets à l'étude sont : 1° La maison d'arrêt des hommes; 2° l'hospice-prison, spécialement destiné aux filles publiques; 3° la nouvelle prison de la dette; 4° la maison de la correction paternelle et de refuge; 5° la maison d'arrêt des femmes. — M. le préfet de police expose les nombreux inconvéniens que présente l'état actuel de la prison de la *grande Force*. La population de cette prison excède de deux cents le nombre des individus qu'elle peut renfermer convenablement. Plus de 150 sont couchés sur la paille dans les corridors. Les autres détenus couchent trois dans deux lits rapprochés. M. DE BELLEYME propose des améliorations peu coûteuses, qu'il appelle de tous ses vœux. — M. DE TOURNON, pair de France, rend compte d'une visite qu'il a faite de plusieurs maisons d'arrêt dans les départemens qui bordent le Rhône et dans le nord-ouest de la France. La prison de *Valence* offre deux défauts essentiels. Elle a trop peu d'étendue, et ses préaux sont en petit nombre : les sexes seuls peuvent y être séparés; les âges et les délits s'y trouvent confondus. L'administration ne fait aucun frais pour le vêtement des prisonniers : il faut que la pitié publique y supplée. La prison de *Tournon* (Ardèche) est incommode et insalubre pour les prisonniers, dont le sort serait intolérable, sans les soins que leur prodigue une association de bienfaisance à la tête de laquelle est placé le respectable M. *Ferdinand de* FARCONET. Un abus que M. de Tournon a remarqué dans beaucoup de prisons vient des concierges, qui s'approprient une partie des préaux destinés aux détenus, pour en faire, soit des basses-cours, soit des jardins, pour leur usage personnel. Cet abus est grave; la moralité des prisonniers peut en souffrir autant que leur santé; il demande une prompte et sévère répression. D'autres concierges exigent un prix exorbitant pour le loyer des lits qu'ils fournissent à ceux des détenus qui peuvent faire cette dépense, tandis que les autres sont entassés sur une paille humide dans des appartemens malsains. M. D'AR-

GOUT, ayant visité les mêmes prisons que M. de Tournon, se borne à présenter quelques faits qui ne se trouvent pas dans le rapport de ce dernier. La maison d'arrêt de *Vienne* n'a point d'infirmerie; des accidens graves sont résultés de cet état de choses. Les latrines répandent dans cet établissement une infection insupportable. Un fourneau d'appel y est tout-à-fait nécessaire. A *Saint-Étienne* (Loire), on a donné trop d'attention à la beauté extérieure du bâtiment qui sert de prison. Le terrain qui l'environne est malsain; en temps de pluie, les préaux se remplissent d'une eau qui s'écoule difficilement; au dedans point de courant d'air; inconvénient des latrines, plus fâcheux encore que celui qui existe dans la maison de Vienne, puisque c'est principalement dans l'infirmerie que se répand l'infection; humidité générale dans les logemens voûtés; facilités d'évasion, etc. Ces défauts auraient pu être évités en grande partie, si les architectes avaient donné à leur plan la simplicité qui convient aux édifices de ce genre. A *Rhodez*, le rapporteur a été pleinement satisfait de l'état de la maison d'arrêt. A *Montauban*, les détenus couchent dans des espèces de cachots ; le jour, ils sont dans de grandes pièces où nulle précaution n'est prise pour les garantir des rigueurs de l'hiver. Le département des Basses-Pyrénées, quoiqu'il soit très-pauvre, a fait beaucoup de sacrifices pour améliorer l'état des prisons; c'est un exemple à proposer aux autres. De 1820 à 1827, 433,000 fr., c'est-à-dire, une somme presque égale à la moitié de la contribution foncière annuelle, a été appliquée à cet objet. En 1816, les prisons de *Pau* et d'*Orthez* présentaient l'aspect le plus effrayant, soit sous le rapport de l'état physique des détenus, soit sous le rapport de leur moralité; les âges, les sexes, les délits, tout y était confondu, et les enfans même étaient dévorés par des maladies honteuses, dont ils auraient dû ignorer le nom et l'existence. Douze années ont suffi pour opérer le changement le plus satisfaisant, et le rapporteur donne beaucoup d'éloges au régime actuel de ces maisons. Il expose ensuite des vues sur le système pénitentiaire. Il pense que l'établissement d'ateliers trop nombreux dans les prisons pourrait jusqu'à certain point entraver les industries particulières, en jetant dans le commerce une trop grande quantité de produits. Nous ne partageons point à cet égard les craintes de M. d'Argout; et, à supposer même que cet inconvénient pût exister, il serait facile de prendre des mesures propres à le faire disparaître. — A M. d'Argout succède M. DEGÉRANDO, qui rend compte d'une visite qu'il a faite dans les prisons de Lyon. Après avoir donné beaucoup d'éloges au régime et à l'administration des prisons

actuellement existantes, il expose son opinion sur l'emplacement choisi pour la prison de Perrache, terrain humide, sujet aux inondations du Rhône, par conséquent insalubre, et qui exigera nécessairement des remblais considérables et coûteux. Les associations charitables se sont multipliées à Lyon. La *confrérie de la Miséricorde* est une association religieuse qui envoie trois de ses membres, deux ou trois fois la semaine, porter l'instruction dans les prisons et les hôpitaux de la ville. *Sainte-Pélagie*, établissement formé depuis trois ans, recueille les filles de mauvaise conduite, et renferme aujourd'hui 50 *repenties*, qui en ont fait volontairement leur asyle. 12 ont été déjà remises à leurs parens, ou placées comme ouvrières. Un autre établissement, *la Solitude*, formé depuis quatre années, reçoit les femmes qui ont subi la peine des travaux forcés. Ces femmes s'occupent à devider de la soie, et le produit de leur travail couvre aujourd'hui les frais de la maison. M. Degérando assure qu'une moralité exemplaire s'y fait remarquer. Il saisit cette occasion pour exprimer le désir de voir l'administration s'occuper du sort des condamnés qui ont subi leur peine, et qui recouvrent la liberté, sans acquérir des moyens d'existence. — M. le garde-des-sceaux présente quelques observations sur les prisons de *Toulon*, de *Marseille* et d'*Aix*. Les cachots de cette dernière ville sont privés d'air. Cet inconvénient grave, sous un climat brûlant, réclame un prompt remède. L'un des précédens rapporteurs avait exprimé le vœu de voir les condamnés jouir d'une certaine liberté. Le garde-des-sceaux pense que ce vœu ne doit n'être accueilli qu'avec beaucoup de circonspection. Les fers ont été jusqu'à présent regardés comme indispensables : les camisoles de force, comme celle qu'on emploie pour les aliénés, semblent devoir suffire. — M. Breton, trésorier, présente le compte financier de la Société; l'actif en caisse était, au 24 janvier 1828, de 189,333 fr. 74 c. — M. le duc de Doudeauville lit quelques observations faites par lui dans un voyage d'agrément. A *Orléans*, à *Niort*, à *Poitiers*, il a trouvé l'état des prisons satisfaisant. La qualité du pain distribué aux prisonniers est bonne : on se plaint cependant de ce que les rations ne sont pas assez fortes. A *La Rochelle* et à *Bordeaux*, les prisons sont trop petites : les hommes et les femmes habitent le même corps de bâtiment. L'hospice des aliénés de cette dernière ville est tout-à-fait remarquable, et peut être cité comme un modèle. — MM. Jacquinot-Pampelune, Moreau, de Damas, et de Barbé-Marois terminent la séance par des rapports sur plusieurs prisons qu'ils ont visitées. Le dernier expose ses vues sur la peine de la déporta-

tion, dont l'application lui paraît impraticable et l'essai dangereux. — S. A. R., en se séparant de l'assemblée, exprime la satisfaction que lui donnent les progrès de l'institution et le dévouement des membres de la Société. A. P.

Cours de droit naturel et de droit public, par M. *Charles* Comte, avocat (1). — Le monopole de l'éducation, en faveur de l'État, nous paraît aussi contraire aux saines idées de liberté, que beaucoup d'autres sortes de monopoles qui entravent encore plusieurs branches d'industrie. Quoique la question soit à peu près décidée dans ce sens, du moins en théorie, elle est loin de l'être ainsi par nos institutions; et si nos législateurs s'avisaient de vouloir les réformer à cet égard, ils trouveraient de nombreux obstacles, non pas seulement dans les préjugés des ignorans et des routiniers, mais encore dans les intérêts de beaucoup de personnes qui aujourd'hui exploitent en paix le privilége, et qui se rendent probablement justice, lorsqu'elles semblent craindre de ne pouvoir soutenir la concurrence, du jour, où l'université, déchue de son pouvoir tyrannique, laisserait la place libre aux industries privées. Mais l'université subsiste, et force est aux citoyens de payer et d'écouter les leçons de ses professeurs et de ses agrégés; heureux, lorsqu'un grand-maître, comme M. Vatiménil, comprend assez bien les besoins de son pays et de son époque pour abdiquer en partie d'injustes prérogatives. C'est au ministre qui a ranimé l'enseignement public, en rappelant dans leurs chaires désertes les savans exilés de la Sorbonne par le ministère déplorable, que nous devons aussi le cours de législation de M. Comte, dont le nom seul est un appel aux amis des fortes études. M. Vatiménil ne s'est pas arrêté là; et, en attendant les réformes qu'exige l'organisation des facultés de droit, il autorise d'autres hommes distingués, sans mission universitaire, à présenter aux jeunes gens les moyens de compléter hors des écoles l'instruction nécessaire à leurs professions futures (1).

C'est le 19 décembre dernier, que M. Comte a lu sa première leçon, devant un auditoire composé en partie de jeunes gens,

---

(1) Ce cours a lieu les *lundi* et *vendredi* de chaque semaine, de trois heures à quatre, dans l'*amphithéâtre de la rue des Grès*, n° 9, *près la Sorbonne*. On souscrit chez M. *Alex. Gobelet*, libraire, à côté de l'École de Droit, et chez M. *Cassin*, rue Taranne, n° 12. Le prix du Cours, pour les huit mois de la durée, est de 60 fr., ou de 15 fr. pour deux mois, et de 30 fr. pour quatre mois.

(2) M. Lerminier, avocat, l'un des rédacteurs d'un de nos journaux philosophiques les plus estimés, *le Globe*, a ouvert, *rue du Colombier*,

en partie d'hommes déjà connus par leurs travaux littéraires et scientifiques, et dont la présence attestait la haute réputation du professeur et l'importance de son enseignement. Cette première leçon a été consacrée à l'exposition des principes généraux qui, selon M. Comte, doivent servir de base à l'étude du droit naturel. On y a reconnu la même méthode, le même respect pour les faits et l'expérience qui les recueille, dont le *Traité de législation* du même auteur a donné le sage exemple. Espérons que ces cours particuliers, qui sont un premier pas vers l'affranchissement inévitable de l'instruction des entraves universitaires, obtiendront tout le succès qu'ils méritent. α

Cours de langues vivantes. — Il s'ouvre en ce moment des cours, soit élémentaires, soit de perfectionnement, des langues *allemande, anglaise* et *française*. Ce dernier est destiné aux étrangers, principalement aux *Allemands* et aux *Anglais*. L'expérience ayant démontré que les cours collectifs, lorsque les auditeurs sont en grand nombre, laissent beaucoup à désirer comparativement aux cours particuliers, au point que les premiers ne deviennent profitables qu'à quelques auditeurs privilégiés ; les professeurs associés pour cet enseignement ont résolu de ne recevoir que *huit élèves au plus* pour *chacun* de leurs cours, et d'employer le tems nécessaire aux exercices individuels de manière à ce que leurs cours puissent réunir les avantages des deux genres d'enseignement. Le prix est de 15 fr. par mois, payables d'avance. On souscrit tous les jours, rue de *Beaune*, n° 21, chez M. *Ernest* DE LIEBHABER, l'un des professeurs. M. le major de Liebhaber, ancien officier saxon passé au service de France, auteur de l'*Examen raisonné de l'état actuel de la France* (en 1826), ouvrage fort remarquable et qui fit sensation à cette époque, et d'une traduction libre de la *Messiade de Klopfstock*, qui vient de paraître chez Belin-Mandar, est un de ces hommes d'un mérite distingué, qui se recommandent par leurs productions. Z.

Cherté du pain ; secours aux indigens et aux familles mal aisées. — Des mesures pleines de sagesse, inspirées par une prudente humanité, sont mises à exécution à Paris depuis le

---

n° 23, un *Cours d'histoire du Droit;* un autre avocat, M. BOUCHENÉ-LEFER, que nous comptons parmi nos collaborateurs, se propose de donner une suite de leçon sur le *droit public administratif*. Son cours, qui commencera le 16 janvier prochain, aura lieu les lundi et vendredi à une heure, rue de Touraine, n° 6, près l'École de Médecine. On paye 60 francs pour les huit mois de l'année scolaire.

16 décembre. Le conseil municipal a jugé que les circonstances actuelles exigeaient que les approvisionnemens de réserve fussent mis en consommation, et qu'il devait être fait des distributions de pain au-dessous du prix marchand; en prenant les précautions dont l'expérience a fait apprécier l'efficacité pour que le soulagement soit distribué avec la plus scrupuleuse équité, en raison des besoins réels. L'administration n'a point voulu faire de distributions gratuites, mais seulement faire descendre, pour les classes les moins aisées, le prix de l'aliment le plus nécessaire et le rendre accessible, à peu près comme dans les tems ordinaires. De plus, elle a soin que le pain délivré au rabais soit absolument de même qualité que celui dont le riche se nourrit à un prix un peu plus haut. Ces mesures où il semble que tout est réglé par l'économie et la prévoyance, au profit des malheureux, n'ont pourtant pas reçu l'approbation universelle : des publicistes ont agité de nouveau la question des approvisionnemens de réserve, des greniers d'abondance, et la résolvant dans le sens le plus rigoureux, ils ont blâmé l'administration qui n'est pas de leur avis. Mais ces publicistes oublient que leur science ne s'est pas encore élevée jusqu'à la démonstration; que leurs doctrines sur lesquelles ils ont tant de peine à s'accorder ne sont pas éclairées par le flambeau de l'évidence; que, dans l'état d'incertitude où elles laissent encore les meilleurs esprits, le parti le plus favorable aux besoins de la classe pauvre et souffrante est véritablement le plus sage; et que l'expression de la reconnaissance des malheureux soulagés est aussi une preuve en faveur d'un acte de l'administration publique : un bienfait qui vient à propos ne peut être une erreur. Le conseil municipal a recueilli le témoignage le plus flatteur de la bonté de ses mesures; chaque jour il reçoit les bénédictions du pauvre; voilà sa récompense, et les hommes de bien lui doivent l'appui de leurs suffrages, des encouragemens et des éloges. La police s'honore quand elle comprend sa destination si noble et si pure, placée dans une sphère supérieure à celle des passions et des partis politiques, et qui a surtout pour objet la sûreté, la tranquillité, la santé, la moralité publiques, l'amélioration du sort des indigens, les moyens de prévenir les délits et les crimes, et le bien-être de toutes les classes de la société, sans distinction d'opinions ni de croyances politiques ou religieuses. Autant nous avons repoussé avec énergie les mesures violentes et oppressives d'une police partiale et passionnée, qui sacrifiait aux intérêts d'une faction dont elle était devenue l'instrument, la majorité et presque l'universalité des citoyens; autant nous

aimons à honorer et à bénir l'administration bienfaisante et paternelle qui s'occupe d'alléger les souffrances de la classe pauvre, qui encourage le travail, qui cherche les moyens d'extirper la mendicité, et qui entre dans des voies nouvelles de justice, de prévoyance, de philantropie, où l'exemple qu'elle donne à Paris devra être suivi dans nos départemens. De premiers essais en ce genre, quoique bons et utiles, ne peuvent comporter des perfectionnemens que le tems et l'expérience devront naturellement amener. M. A. J.

Statistique. — Mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année 1826, *fourni par la préfecture du département.*

NAISSANCES	à domicile	en mariage	garçons	9,639	19,067
			filles	9,428	
		hors mariage	garçons	2,717	5,270
			filles	2,553	
	aux hôpitaux	en mariage	garçons	191	401
			filles	210	
		hors mariage	garçons	2,640	5,232
			filles	2,592	
	TOTAL				29,970
	NAISSANCES	des garçons		15,187	
		des filles		14,683	
	TOTAL			29,970	
ENFANS NATURELS	reconnus, compris dans les naissances ci-dessus	masc.		1,262	2,418
		fém.		1,556	
	abandonnés	masc.		4,095	8,084
		fém.		3,989	
	TOTAL				10,502
MARIAGES	garçons et filles			6,456	7,754
	garçons et veuves			368	
	veufs et filles			708	
	veufs et veuves			202	
Enfans morts-nés		masculins		810	1,547
		féminins		737	
DÉCÈS	à domicile	masculins		7,392	15,647
		féminins		8,255	
	aux hôpitaux civils	masculins		4,463	8,901
		féminins		4,438	
	militaires	masculins		411	411
		féminins		»	
	déposés à la Morgue	masculins		278	332
		féminins		54	
	TOTAL				25,341

Consommation de l'année 1826, *par la ville de Paris.*

Boissons. . . .	Vins.	hectolitres. . .	972,650
	Eaux-de-vie	*id.*	31,661
	Cidre et poiré	*id.*	11,531
	Vinaigre.	*id.*	21,408
	Bière.	*id.*	167,615
	Raisins.	½ kilogrammes.	1,577,908
Comestibles. . .	Bœufs	têtes	81,432
	Vaches.	*id.*	13,238
	Veaux	*id.*	74,430
	Moutons.	*id.*	403,583
	Porcs et sangliers . .	*id.*	90,830
	Viande à la main. . .	kilogrammes. .	2,210,059
	Charcuterie.	*id.*	707,297
	Abats et issues. . . .	*id.*	805,079
	Fromages secs	*id.*	1,415,156
	Marée { montant de la vente sur les marchés, en francs. }		4,454,748
	Huîtres	francs	923,026
	Poissons d'eau douce.	*id.*	615,169
	Volaille et gibier . .	*id.*	9,179,603
	Beurre.	*id.*	9,563,129
	OEufs	*id.*	4,776,118
Fourrages et grains. . .	Foin.	bottes	9,367,442
	Paille.	*id.*	15,316,216
	Avoine.	hectolitres . . .	1,151,473

Les grains et les farines vendus à la halle ne figurent point dans ce tableau, attendu que ces ventes ne donneraient pas la consommation réelle de la ville, évaluée à 1500 sacs du poids de 159 kilogrammes par jour, en tems ordinaire.

Lorsque le prix du pain est plus élevé hors de Paris que dans son enceinte, les dehors n'y apportant pas et en tirant, au contraire, la consommation journalière n'a plus de règle; elle est de 1700 sacs et au-delà.

(Extrait de *l'Annuaire du bureau des longitudes.*)

A M. le directeur de la Revue Encyclopédique. — Paris, 27 *novembre* 1828. — Monsieur, vous avez inséré dans votre cahier du mois de septembre dernier une lettre de M. Eynard, remplie d'idées et de désirs très-justes relatifs à l'éducation des jeunes Grecs. Je désire qu'il sache, par le moyen de votre *Revue*, que depuis plusieurs années le *Gymnase normal, militaire et civil,* que j'ai l'honneur de diriger à Paris, a reçu gratuitement tous les jeunes Grecs qui se sont présentés pour suivre notre cours. Nos procédés sont tellement d'accord avec les vœux

de M. Eynard, que nous formons précisément *les âmes fortes, les corps robustes et les hommes vertueux* qu'il demande, et vous avez certifié plusieurs fois, par votre respectable suffrage, la vérité de ces faits. Quand ces jeunes gens rentreront dans leur patrie, elle trouvera des Grecs capables de lui rendre les plus grands services. *Ipsilanti-Strati* et plusieurs autres ont remporté chez moi des prix qui supposent un grand développement de toutes leurs facultés; et les autorités de la Grèce feront très-bien de confier à ces excellens élèves de mon établissement les commissions les plus difficiles et les plus périlleuses; car je suis sûr qu'ils s'en acquitteront dignement. A présent même, j'ai la satisfaction de recevoir au Gymnase plusieurs Grecs qui prennent part à nos exercices et qui se distinguent comme leurs prédécesseurs. M. Eynard peut être certain que je ne cesserai point de donner les mêmes soins à tous ceux qui pourront m'être confiés par la suite. — J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée, etc. *Le Colonel-Directeur des gymnases normaux du Gouvernement*, AMOROS.

P. S. Une partie des infirmiers du Val-de-Grâce, qui partent pour la Grèce, ont suivi mes exercices d'après l'excellente idée de M. BOURDIN, directeur de cet hôpital. Ces hommes sont en état de rendre de grands services à l'humanité, dans les cas difficiles qui peuvent se présenter dans une guerre, pour sauver les malades, éteindre un incendie, etc.

THÉATRES. — THÉATRE-FRANÇAIS. — Première représentation de l'*Espion*, drame en cinq actes et en prose de MM. ANCELOT et MAZÈRES. (Samedi 13 décembre). — Parmi les romans de Cooper l'*Espion* est un des plus estimés; c'est une conception originale dans laquelle, en peignant quelques-unes des scènes de la guerre d'indépendance, l'auteur a su développer un caractère neuf et assez dramatique. Un simple colporteur, animé d'un ardent amour de la patrie, veut, dans son humble situation, contribuer aussi au triomphe de la liberté; et, lorsque tant d'autres ne font à cette cause sacrée que le sacrifice de leur vie, Harvey Birch trouve le moyen de lui en faire un plus grand, celui de son honneur. A l'aide de son métier, il pénètre dans les camps et parmi les soldats anglais; il y recueille des renseignemens utiles à Washington, et, d'accord avec le fondateur de la liberté américaine, complice de ce noble espionnage, il y donne de faux avis non moins utiles à son pays. Ses intelligences avec l'ennemi sont avérées; il se cache devant ses

concitoyens qu'il ne veut pas détromper pour mieux tromper l'ennemi; il se laisse condamner à la mort des traîtres, et il se résigne à être maudit par ceux auxquels il immole le bien le plus précieux de l'honnête homme, par ceux qui lui devraient des couronnes civiques. On voit tout de suite que la peinture d'un tel caractère convient mieux au roman qu'au drame; elle a besoin de ces développemens qui peuvent devenir des beautés dans la narration, mais qui sont des longueurs au théâtre; ici d'ailleurs la grande action, la lutte de la liberté, disparaît complètement, et le héros du romancier est presque réduit par le poète dramatique à ne figurer que dans l'aventure de M. Wharton. C'est en effet cet épisode du roman de Cooper dont les auteurs ont fait le véritable sujet de leur pièce. Henri Wharton, jeune américain, officier dans l'armée anglaise, n'a point quitté ses drapeaux au moment de la révolution. Il vient sous un déguisement voir sa famille; reconnu et soupçonné d'espionnage, il est condamné à mort par un conseil de guerre. Les inquiétudes de son vieux père, de ses deux sœurs, de Dunwoodie, son ami, qui doit épouser Frances, l'une de ses sœurs, et qui, en sa qualité de major des dragons de la Virginie, est obligé de le faire juger et de tâcher de le reprendre, lorsque, grâce à l'industrie de l'espion, il est parvenu à s'échapper : voilà les scènes et le pathétique du drame. Les deux premiers actes se passent dans la famille de M. Wharton, où Washington, surpris par un orage, a reçu l'hospitalité, mais sans être connu, et désigné sous le nom de Harper. Il voit arriver Henri Wharton, le reconnaît malgré son déguisement et promet de lui être utile s'il lui arrivait quelque accident. Le troisième acte est rempli en partie par le jugement; Henri, qui avait prévu sa condamnation, avait fait appeler un ministre de la religion; c'est Birch qui se présente vêtu en ecclésiastique, et qui emmène le condamné, auquel il fait prendre les habits d'un domestique. Au quatrième acte nous sommes dans la retraite de Birch, située au milieu de rochers inaccessibles. Washington y attend l'espion, lorsque Frances, à laquelle Birch a promis de sauver son frère, et qui ne sait pas le stratagème du faux ministre, vient pour presser le colporteur d'accomplir sa promesse. On conçoit son étonnement de trouver là M. Harper; Henri y arrive bientôt avec son libérateur; mais le jeune homme n'est pas encore sauvé, il faut le tirer de cet asyle pour lui faire repasser les lignes américaines, entreprise périlleuse, car aussitôt que l'évasion sera connue, les dragons de la Virginie vont se mettre à sa poursuite. Frances seule peut retenir quelque tems leur chef; Birch demande seulement deux heures pour mettre Henri

en sûreté. Ceci prépare une situation dramatique au cinquième acte : Frances arrive au moment où Dunwoodie fait monter à cheval son régiment pour courir à la recherche de Birch et de Henri; Frances remet à Dunwoodie une lettre de Henri qui le conjure d'accomplir une union qui le rendra son frère. Dunwoodie est partagé entre son devoir qui le presse et son amour qui le retient; Frances lui rappelle les plus doux souvenirs; elle mêle les reproches aux expressions de l'amour le plus tendre et le plus séduisant; les yeux alternativement attachés sur la pendule et sur son amant, elle éprouve une angoisse mortelle, et le trouble qui l'agite est à son comble, lorsqu'entendant sonner cinq heures elle s'écrie : *Mon frère est sauvé!* Bientôt on apprend qu'en effet il a passé les lignes; que Birch, en donnant aux Anglais un faux avis, les a attirés dans un piége; ils sont vaincus, et la lutte américaine est terminée. Mais les Anglais se sont aperçus de la trahison; on entend une décharge de mousqueterie; et Birch, frappé à mort, vient tomber sur le théâtre, au milieu de ses compatriotes, qui le poursuivent encore de leurs outrages, lorsqu'il tire de son sein un écrit signé de Washington, et dans lequel ce grand homme révèle l'héroïque dévoûment de l'espion, et déclare que personne n'a rendu de plus importans services à la cause américaine. Ce témoignage lui a été donné dans l'acte précédent, lorsque Washington, prévoyant la fin prochaine de la lutte, veut mettre du moins la mémoire d'Harvey Birch à l'abri de l'infamie. Les événemens se précipitent dans ce dénoûment d'une manière tout-à-fait invraisemblable; c'était un des inconvéniens du sujet. Un autre inconvénient, plus grave sans doute, c'est de montrer Washington dans une situation presque ridicule, et de lui faire jouer un rôle absolument nul et tout-à-fait indigne de sa grande renommée. Du reste les auteurs qui n'ont rien imaginé, ni situations ni caractères, et qui même ont copié une grande partie de leur dialogue dans Cooper, ont du moins le mérite d'avoir assez bien disposé pour la scène les larges emprunts qu'ils ont faits au romancier, et leur pièce n'est pas sans quelque intérêt. Ils ont d'ailleurs été très bien secondés par les acteurs qui ont joué avec beaucoup d'ensemble; mais il est impossible de ne pas faire une mention particulière de Mlle Mars, qui, dans la scène de la pendule surtout, a mis dans son jeu une expression si passionnée, a rendu son trouble avec une si douloureuse énergie, avec une vérité si profondément dramatique, que cette seule scène aurait pu faire le succès de la pièce. On sait que ce drame a été joué pour le bénéfice de Mlle Leverd; on dit qu'on avait proposé

à l'actrice de choisir pour cette solennité le *Guillaume Tell* de Pichat, mais que la Comédie-Française lui a imposé l'*Espion ;* nous ne voulons pas croire ce bruit pour l'honneur de la Comédie ; elle entend trop bien l'intérêt de l'art et ses propres intérêts pour avoir donné la préférence à une copie prosaïque sur la peinture poétique la plus brillante.

— Odéon. — Première représentation de l'*Espion* , drame en cinq actes et en prose, par MM. *Léon* Halevy et Fontan. (Samedi 6 décembre.) — Il arrive quelquefois que l'apparition simultanée sur deux théâtres de deux pièces, tirées du même roman, est l'effet du hasard ; il paraît qu'il n'en a pas été ainsi pour les deux *Espions ;* on a raconté que celui dont nous venons de rendre compte avait été promis à l'Odéon, et était sur le point d'y être représenté lorsqu'on l'a porté à la Comédie-Française, que le directeur de l'Odéon, qui avait compté sur cet ouvrage, pris au dépourvu par ce désappointement, a prié deux auteurs de lui faire aussi son Espion ; que ceux-ci se sont mis à déchiqueter à la hâte les quatre volumes de Cooper, et que leur pièce a été faite, apprise et représentée en très-peu de jours. Nous ne récueillons ce bruit de coulisses que pour excuser la précipitation que l'on peut remarquer dans cette composition, dont les deux jeunes auteurs, connus par des ouvrages spirituels, n'ont pas encore une grande expérience de la scène. Le manque d'habitude et de tems ne leur a pas permis de choisir avec assez de discernement et de mettre en œuvre avec assez d'adresse les matériaux empruntés au roman. Les auteurs de la rue de Richelieu ont économisé les personnages et les situations ; ils se sont peu occupés de l'Espion pour ramasser tout l'intérêt sur Henri Wharthon ; les auteurs de l'Odéon ont voulu présenter plus de caractères, mais ils n'ont pas eu l'espace nécessaire pour les peindre ; ils ont voulu mettre en scènes plus d'effets, mais ils n'ont pas eu le tems de les préparer. On retrouve dans leur drame ce chirurgien-major qui se plaint sans cesse que les dragons de la Virginie frappent l'ennemi sans précaution, et font des blessures inguérissables ; le père d'Harvey Birch, vieillard qui se meurt le jour où se passe l'action, et qu'ils ont imaginé d'ensevelir sous les débris brûlans de sa cabane, incendiée par les partisans nommés *Écorcheurs.* Ce tableau termine le second acte. Ils ont aussi emprunté à Cooper le personnage de la seconde sœur de Henri, qui doit ce jour même être unie à un colonel anglais, prisonnier parmi les Américains. Au moment du mariage, l'Espion découvre que le colonel est déjà marié ; Sara frappée comme d'un coup de foudre perd la

raison. Afin que cette folie ne soit pas un événement parasite, les auteurs ont heureusement imaginé de la faire servir à augmenter, dans l'acte suivant, le péril de Henri; Sara, appelée en témoignage devant le conseil de guerre, pourrait faire une révélation qui sauverait infailliblement son frère, mais son égarement la condamne au silence. Le chirurgien, qui se trouve être le frère de la femme abandonnée, provoque le colonel; un duel a lieu dans le salon même, et le colonel tombe mort d'un coup de pistolet; c'est la fin du troisième acte. Le jugement est placé ici au quatrième; et, dans le dernier, Harvey Birch est tué, comme dans l'autre pièce, au moment où il vient de sauver Henri; mais ici le coup part de ses compatriotes, ce qui nous semble mieux imaginé. Enfin on annonce au dénoûment l'arrivée d'une flotte française, et l'indépendance de l'Amérique. On voit que nous n'avons ici ni les scènes du ministre, ni surtout celle où Frances arrête Dunwoodie, la plus intéressante de l'autre pièce. En consacrant une partie de leur ouvrage à mettre davantage en jeu le rôle de l'Espion, les auteurs l'ont divisé et par conséquent ont affaibli l'intérêt. La pièce a cependant réussi malgré une opposition aussi maladroite que malveillante. Il est impossible de mettre dans une cabale plus d'effronterie et d'indécence. Le véritable public a tenu compte aux auteurs d'une précipitation qui leur était commandée par une circonstance extraordinaire; et ce n'est point dans ce cas que la critique a le droit de rappeler l'axiome si judicieux : *Le tems ne fait rien à l'affaire.*

— Première représentation du *Contrariant*, comédie en un acte et en prose, par M. Merville. (Dimanche 28).— Il y a dans le développement de ce caractère quelque chose de peu théâtral, parce qu'il est trop facile de prévoir les effets d'un tel travers. Il est bien évident qu'on peut faire dire à un contrariant ce qu'on veut en disant soi-même le contraire, et que son dialogue est dicté par celui du personnage qu'on lui donne pour interlocuteur. Cependant il offre un côté comique dans ses bizarreries, et l'obligation où on le met de réfuter avec véhémence ce que tout à l'heure il soutenait avec obstination, et l'irrésistible envie qu'il éprouve de contredire jusqu'aux éloges qu'on donne à lui-même appellent fréquemment le sourire sur les lèvres du spectateur. Avant l'*Esprit de contradiction*, petite comédie donnée par Dufresny en 1700, et qu'une idée ingénieuse et surtout un dialogue piquant ont fait vivre au théâtre, on avait peint des caractères contrarians, et l'on en a peint depuis; mais on n'a réussi qu'en les plaçant dans un cadre étroit. *Le Capricieux* de J.-B. Rousseau n'est pas autre chose qu'un con-

trariant; et malgré les traits spirituels et les vers de comédie répandus dans l'ouvrage, il n'obtint aucun succès; l'on ne trouva que de la monotonie dans des caprices d'un effet si uniforme. On a rappelé, à propos du *Contrariant* le *Tyran domestique* dont les cinq actes sont remplis d'intérêt; mais ce personnage si habilement peint par M. Duval est une conception profonde d'un ordre bien supérieur à tous les *esprits de contradiction;* et le poète a dû pénétrer bien plus avant dans le cœur humain, que si son but unique eût été de peindre la contrariété qui n'est le plus souvent qu'un travers de l'esprit. M. Merville a donné une nouvelle preuve de la connaissance de son art en renfermant sa peinture dans un seul acte. Son *Contrariant*, jeune médecin nommé Valdamont, vient épouser la fille d'un M. Bourval qui ne l'a pas vu depuis le tems où il était au collége. Dès la première entrevue il se brouille avec le beau-père par cette rage de contrariété qui le met en querelle avec tout le monde depuis la portière jusqu'au maître du logis; il choque surtout Bourval par son obstination à nier la puissance du magnétisme dont celui-ci est engoué. Bourval rompt l'union projetée, et déclare qu'il prend pour gendre un certain M. Placide, espèce d'imbécile d'un caractère tout opposé au contrariant. Placide ne contrarie personne, par une bonne raison, c'est qu'il n'a à lui ni une volonté, ni même une idée. On voit bien que d'après les usages de la comédie Mlle Bourval ne peut épouser ce niais; il faut donc que le gendre et le beau-père futurs se raccommodent. Le magnétisme qui les a brouillés va les réconcilier. Bourval trouve Valdamont magnétisant son domestique; il n'en faut pas davantage pour charmer le bonhomme, d'autant plus que l'opération réussit à merveille, et que Lapierre lui semble *un sujet* dont il a vainement cherché le pareil depuis que les mystères du somnambulisme lui sont révélés. Malheureusement il s'aperçoit bientôt que Lapierre s'est moqué d'eux, et sa colère va renaître, lorsqu'on lui apprend que si Valdamont a l'esprit mal fait, au moins il a une belle âme; et un grand service que ce jeune homme rend à Bourval, auquel un débiteur infidèle enlève une partie de sa fortune, lui rend l'affection du futur beau-père, et la main de celle qu'il aime. On pourrait désirer que l'intrigue fût un peu plus neuve; que le valet et la soubrette fussent un peu moins dans l'intimité de leurs maîtres: mais le dialogue ne manque pas d'esprit, il offre des mots heureux, quelques ridicules bien saisis, et le caractère principal est assez adroitement développé. Il y a de la gaîté dans la bouffonnerie de la scène de somnambulisme. C'est une bluette donnée sans prétention et jugée de

même ; qui amuse le public de l'Odéon, et ne dépare point la collection des comédies de l'auteur. M. A.

Antiquités égyptiennes. — EXTRAIT *d'une* LETTRE *de M.* JOMARD *à M.* ABEL REMUSAT *sur une nouvelle mesure de coudée, trouvée à Memphis par M. le chevalier* DROVETTI, *et sa comparaison avec les autres mesures semblables, connues jusqu'à présent* (1).—Les monumens métriques de l'ancienne Egypte commençant à se multiplier, il m'a paru utile de les rapprocher et de les réunir dans un même écrit. M'étant occupé autrefois des mesures égyptiennes, et ayant réuni depuis les divers monumens de cette nature, au moment de leur découverte, je préparais une nouvelle publication sur ce sujet, et je m'efforçais de la rendre complète. Aux monumens déjà publiés, j'avais joint le dessin d'*une seconde coudée* envoyée d'Égypte par le chevalier DROVETTI, et dont l'original me fut communiqué il y a quelque tems (il est aujourd'hui déposé au Musée du Louvre); mais la communication très-intéressante que vient de faire à l'Académie des sciences mon savant confrère et compagnon de voyage, M. GIRARD, sur la nouvelle coudée de M. DROVETTI, m'oblige d'interrompre mon projet, et de publier cette règle métrique, déjà gravée depuis long-tems, en l'accompagnant d'un petit nombre d'observations et la comparant aux autres règles du même genre.

La nouvelle coudée est en bois dur, lourd et de couleur brune, semblable à celui de la première, appelée *bois de Méroë*; la forme est la même; c'est un long prisme aplati avec un pan coupé : il est seulement un peu plus épais; les divisions, les signes numériques et tous les autres caractères sont analogues, mais exécutés avec plus de fini et de soin. La différence principale consiste en ce que le dessous de la règle est, ainsi que le dessus et la face latérale, couvert de signes d'écriture, tandis que, dans la première coudée de Memphis que l'on voit à Turin, il n'y a que quatre faces travaillées, et que le dessous est uni. Cette pièce est sans contredit une des plus intéressantes, sinon la plus précieuse entre toutes celles du même genre, qui sont, actuellement connues, quoiqu'il existe une fente à un bout et

---

(1) Cette lettre, imprimée à part, in-4° de 28 pages, avec une grande *Planche* et une *Table sommaire des dimensions comparées des quatre coudées de Memphis*, (se trouve à Paris, chez *Debure*, rue Serpente, n° 7, et *Merlin*, quai des Augustins, n° 71.

qu'il manque une vingtaine de caractères sur la face latérale, par suite de l'enlèvement d'un éclat du bois. Ainsi, le lecteur qui connaît déjà la première coudée déposée à Turin sait d'avance que celle-ci est divisée en vingt-huit cases ou doigts; qu'en procédant de droite à gauche, elle est numérotée des signes hiéroglyphiques 2, 3, 4, 5, 6, et ainsi de suite jusqu'à 16, de manière que ce nombre 16 est sur la 15e case, à partir de la droite. Sur la face de devant sont les divisions, parfaitement indiquées par un enduit blanc très-artistement incrusté dans le bois; il en est de même de tous les signes. C'est un travail très-remarquable, et qui prouve l'habileté avec laquelle on travaillait et l'on coupait le bois; car la largeur de chaque trait des divisions est d'environ un demi-millimètre, et l'instrument renferme des lignes d'une finesse beaucoup plus grande.

Les inégalités des palmes, des doigts et de leurs subdivisions sont moins fortes dans cette seconde coudée que dans la première; mais (ce qu'on a peine à expliquer) les traits qui forment ces subdivisions sont tracés obliquement à la longueur de la règle, et non perpendiculairement.

Comme dans la première règle, les subdivisions des doigts sont en nombre égal au chiffre gravé sur le pan coupé; ainsi la première case a deux divisions; la 2e en a trois; la 3e en a quatre, et ainsi de suite jusqu'à 16. Les chiffres indiquent donc encore des nombres *fractionnaires*, ou les dénominateurs des fractions correspondantes, ainsi que je l'ai expliqué dans la description de la première coudée : seulement, le signe ovale qui les accompagne est placé ici à leur droite, tandis qu'il est au-dessus dans la première coudée, ce qui revient au même.

Après le quinzième doigt, plus de divisions sur le bord droit de la règle, ni de signes sur le bas du pan coupé : tandis que, dans la première règle, le signe qui indique la *coudée* occupe les treize cases restantes, avec les chiffres III, II et IIII répétés plusieurs fois.

Étant de même nature, de même matière, trouvées dans le même lieu et de même dimension, il est manifeste que ces deux règles avaient le même objet. La longueur totale de la 2e coudée est de 523 millimètres, et celle de la 1re est de 523 millimètres et demi passé, d'après la mesure très-précise publiée par l'Académie de Turin.

Une dernière remarque sur la 2e coudée, c'est qu'on y a indiqué par des traits prolongés dans toute la largeur de la règle, et par de petites marques particulières, les espaces égaux à un doigt, à quatre doigts ou un palme, à deux doigts ou un condyle, et enfin à trois doigts. Toutes ces circonstances

annoncent une mesure usuelle, effective, et non pas un simple monument dédicatoire ou commémoratif, un simulacre purement votif, et insignifiant comme mesure; tant de détails auraient été inutiles pour un objet semblable. Enfin, il serait contre les règles de la probabilité que des mesures taillées au hasard eussent une longueur aussi parfaitement égale. Je ne parle ici que de la longueur totale de l'instrument, car les parties sont très-inégales entre elles.

Je passe à une 3e coudée que M. Nizzoli, chancelier du consulat d'Autriche en Égypte, a trouvée dans les fouilles qu'il a fait faire à Memphis. On en voit la figure dans l'intéressant recueil imprimé à Milan, sous ce titre : *Biblioteca italiana*, avec une description étendue et des remarques. Le dessous est orné de caractères, comme dans la figure 2; l'auteur de cette notice n'élève aucun doute à l'égard de cette mesure, et il la regarde comme une mesure de 24 doigts, longue en tout de 45 centimètres. Malgré l'appui que cette opinion pourrait donner à mon sentiment sur la longueur de la petite coudée, ou coudée antique, je pense que cette mesure est encore une coudée de 28 doigts. Les détails dans lesquels je vais entrer feront juger de la solidité de ma conjecture. La pièce est, dit-on, en marbre; M. Nizzoli lui-même ne trouva dans les fouilles que des fragmens; mais, après son départ de l'Égypte, les Arabes vinrent à bout de découvrir le reste. M. Drovetti les acheta et eut la générosité de les envoyer à Florence à M. Nizzoli. Depuis, on a rajusté les sept fragmens ainsi retrouvés. On ne peut nier que les six premiers se lient bien ensemble; la progression des chiffres ne laisse aucun doute; mais je ne pense pas ainsi du septième. L'auteur de la notice dit qu'à partir du 16e doigt (il aurait fallu dire le 15e), il n'existe pas de signes, comme dans la coudée Drovetti, pour faire admettre l'existence d'un palme de plus. Cette raison de peu de valeur est réduite à rien par l'examen de la 2e coudée Drovetti, dont les cases sont également vides, après la marque du nombre 16. En second lieu, les formes des cassures des 6e et 7e morceaux ne se correspondent, ni en dessus, ni en dessous. Troisièmement, le signe *coudée* et les trois autres signes placés à l'extrémité droite des règles, figures 1 et 2, qui signifient probablement *coudée royale*, se retrouvent ici au 7e morceau. Or, qui pourrait admettre que ces mots s'appliquassent indistinctement à des mesures aussi différentes qu'une coudée de 28 doigts et une coudée de 24 doigts, à une longueur de 523 millimètres et demi et à une longueur de 450 millimètres? D'autres motifs encore qu'il serait trop long d'exposer ici m'autorisent à

conclure que la coudée de M. Nizzoli avait 28 doigts comme les deux autres, trouvées d'ailleurs, ainsi qu'elle-même, à Memphis. D'après les cinq palmes complets que l'on possède, quoique inégaux entre eux, on peut croire que la mesure entière avait environ 523 millimètres et demi.

Le fragment d'une quatrième coudée est déposé à la Bibliothèque royale, à Paris. Il a été rapporté d'Égypte par M. Raffaelli, et publié peu de tems après. Ces fragmens sont en schiste ou en basalte gris. C'est la portion du milieu de la coudée, comme on en peut juger par les chiffres subsistans, 12, 13, 14, 15, 16. La longueur du fragment équivaut à environ huit doigts; et les chiffres, ainsi que les divisions des doigts, occupent moins d'espace que dans les figures précédentes.

En considérant ce fragment avec attention, on reste convaincu qu'il a appartenu à une mesure de 28 doigts; et, si l'on en juge par les dimensions des six doigts subsistant, la coudée entière de 28 doigts devait avoir 524 millimètres; l'épaisseur est de 21 millimètres, la même que celle de la première coudée.

D'après l'accord qui existe entre ces quatre monumens, pour la grandeur totale, et même pour la longueur moyenne des palmes, d'après la coudée de M. Anastasi, et encore une autre que M. le comte de Balbe a vue décrite dans le catalogue de M. Drovetti, longue d'environ 52 centimètres, il n'est plus permis de douter que l'on ne fît usage à Memphis d'une mesure longue de 523 millimètres et demi environ, et divisée en 28 parties. Mais, en même tems, des indices multipliés font voir que cette mesure a dû succéder à une autre, plus courte et plus conforme à la grandeur de la coudée naturelle. Entre plusieurs motifs qu'on peut apporter en preuve, je citerai le nombre même des doigts de la coudée de Memphis. Mon honorable et savant collègue, M. Girard, reconnaît que cette mesure septenaire dérivait d'une autre mesure de 24 doigts ou 6 palmes. Ces rapports de 1 à 6 et de 1 à 24 sont en effet conformes à la proportion naturelle qui existe entre les doigts, le palme et la coudée; ils s'accordent surtout avec la définition la plus ancienne que l'on connaisse des mesures de l'Égypte, celle que nous devons à Hérodote.

Je ne ferai pas de rapprochemens entre la mesure de la seconde coudée de M. Drovetti et les dimensions des pyramides. Je me bornerai à rappeler que la longueur de la coudée de 28 doigts a le plus grand rapport avec la base de la deuxième pyramide de Memphis; il serait bien étonnant qu'on n'eût pas

employé un nombre rond de mesures usuelles pour construire ce grand monument. Or, on trouve en effet 400 de ces coudées dans sa base, et la différence légère qu'offre le calcul peut bien être attribuée autant à la mesure que j'ai prise sur le terrain qu'à l'inexactitude des constructeurs ou même à l'incertitude de plus d'un millimètre qui règne encore sur la coudée de Memphis; en effet, les mathématiciens de l'Académie de Turin, MM. Bidone et Plana ont trouvé, par les mesures partielles de la première coudée, 522 millimètres $\frac{7}{10}$, et par la mesure entière, 523 millim. 525; la deuxième coudée a 523 millimètres à fort peu près (et non 525); la troisième paraît avoir 523 millim. 4; enfin, la quatrième, 524 millim. 1.

Il est à remarquer, que, jusqu'ici, on n'a trouvé en Égypte aucune mesure gravée sur métal. Les cinq ou six mesures que l'on connaît sont en bois ou en pierre. Les Égyptiens n'ont-ils pas voulu par là éviter les effets de la dilatation?... Malgré l'inégalité des subdivisions, je suis très-porté à croire que toutes ces coudées ont réellement servi à l'usage ordinaire, sinon pour les parties de la coudée, du moins pour la mesure totale. Un hasard heureux les a fait découvrir; un autre, plus heureux encore, fera trouver un jour quelque étalon véritable, correctement divisé dans toutes ses parties. En l'annonçant à l'avance, j'espère rencontrer aussi juste que lorsque j'osais affirmer, il y a vingt ans, qu'on trouverait dans les hypogées et dans les ruines de Thèbes et de Memphis des ouvrages de l'industrie égyptienne, tout-à-fait comparables aux produits de l'art européen. Jomard.

— *Papyrus égyptiens.* — *Découvertes faites par M.* Champollion, *jeune, dans les papyrus de M.* Sallier *d'Aix* (*Bouches-du-Rhône.*) — Au moment même de son départ pour l'Égypte, M. Champollion jeune, a fait une découverte qui peut être très-utile à la science dont il s'est occupé toute sa vie avec tant de succès. Deux jours avant de s'embarquer il a trouvé dans la collection égyptienne de M. *Sallier*, membre de la *Société académique d'Aix* (Bouches-du-Rhône) trois rouleaux de papyrus, écrits en beaux caractères démotiques. Le premier de ces rouleaux contient l'*Histoire des campagnes de Sésostris Rhamsès*, appelé aussi *Séthos* ou *Séthosis*, et *Sésoosis*, et donne les détails les plus circonstanciés sur ses conquêtes, sur les pays qu'il a traversés, sur les forces et la composition de son armée. Le manuscrit finit par la déclaration de l'historien, qui, après avoir fait connaître ses noms et ses titres, certifie avoir écrit, dans la *neuvième année de Sésostris Rhamsès, roi des rois, lion dans*

les combats, le bras à qui Dieu a donné la force, et autres périphrases dans le style oriental.

Sur le même manuscrit, et après une marge non écrite, commence une autre composition, sous ce titre : *Louanges du grand roi Amemnengon.* Quelques feuilles seulement, séparées par des intervalles et marquées de numéros, finissent ce rouleau, et forment le commencement de l'histoire contenue dans le second.

Le troisième rouleau traite d'astronomie ou d'astrologie, et peut-être de ces deux sciences; il n'a pas encore été déroulé. Pressé de se rendre à Toulon, M. Champollion n'a pu examiner qu'à la hâte ces monumens importans. Aidé de son savant compagnon de voyage, M. Rossellini, il s'est borné à une inspection rapide et à des notes ou esquisses des dessins antiques. Il se propose de les étudier plus à loisir, à son retour. Ces manuscrits et quelques autres papyrus ont été achetés par M. Sallier, d'un marin originaire d'Égypte. A. P.

Nécrologie.—Brisson (*Barnabé*), Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, chevalier de la Légion-d'Honneur, né à Lyon, le 12 octobre 1777, mort à Nevers, le 25 septembre dernier, à l'âge de 51 ans. —M. Brisson, après avoir fait ses études avec succès au collége de Juilly, fut admis, à l'âge de 16 ans, à l'École polytechnique, au moment de sa création. Il s'y distingua par une grande capacité et par un goût prononcé pour les sciences mathématiques, et mérita l'estime et l'affection du célèbre Monge, dont il devint bientôt l'élève de prédilection, et plus tard l'ami particulier.

Entré, après sa sortie de l'École, dans le Corps des ponts et chaussées, il fut employé successivement au canal Monsieur, et au canal de Saint-Quentin, et déploya, dans les travaux difficiles dont il fut chargé, et particulièrement dans la construction du souterrain qui fait partie du bief de partage de ce dernier canal, toutes les ressources d'un génie actif et fécond. A la même époque, il commença à fonder sa réputation par la publication d'un Mémoire sur la configuration de la surface du globe, et sur la détermination des points de partage des canaux. Ce Mémoire qu'il rédigea avec son ami Dupuis de Torcy, et qui fut inséré en partie dans le xive volume du *Journal de l'École polytechnique,* renferme des considérations du plus haut intérêt pour l'ingénieur, et décèle un de ces esprits profonds qui reconnaissent un ensemble soumis à des lois régulières, là où un esprit ordinaire ne voit que des faits isolés sans liaison et sans importance.

La manière dont l'écoulement des eaux doit s'opérer sur une portion déterminée du globe peut être facilement prévue, lorsque l'on connaît exactement les inflexions qu'affecte la surface du sol. M. Brisson, dans le Mémoire dont nous venons de parler, chercha à résoudre le problème inverse, qui consiste à se représenter les formes générales du terrain d'après la direction et la disposition des cours d'eau qui le sillonnent; et, en posant quelques principes très-simples, résultats de l'observation, il donna le moyen de se former une idée exacte de la configuration du sol d'un pays à l'inspection de sa carte géographique.

C'est par l'application de ces principes qu'à la seule vue des cartes, M. Brisson fixa, sur la chaîne de montagnes qui s'élève entre la Sarre et le Rhin, le point le plus propre au passage d'un canal destiné à réunir ces deux grands cours d'eau. L'étude des localités fit reconnaître que ce point était de 22 mètres plus bas que celui qu'avaient indiqué pour le même objet l'illustre Vauban et, après lui, tous les ingénieurs qui s'étaient occupés de la même recherche. Il fixa de même le point le moins élevé, dans les environs de Saint-Étienne, de la chaîne qui sépare le Rhône de la Loire. Enfin les vues de M. Brisson auraient pu trouver encore une heureuse application dans la détermination du point de partage d'un canal entre l'Ohio et la Chesapeake, dont le projet fut étudié, en 1825, par des ingénieurs des États-Unis. Ce ne fut qu'après beaucoup d'hésitations, et après avoir nivelé laborieusement toutes les vallées des deux versans opposés, et les seuils qui les séparent, sur une étendue de terrain de plus de cent lieues carrées, que l'on parvint à trouver le col le plus bas qui, d'après les règles posées par l'ingénieur français, se reconnaît à la seule inspection de la carte du continent américain.

Des services importans rendus dans la construction des canaux valurent à M. Brisson, à peine âgé de 30 ans, le grade d'ingénieur en chef. Il fut envoyé, en cette qualité, dans le département de l'Escaut, alors dépendant de la France, et il y dirigea, avec autant de succès que de talent, des travaux immenses, pour protéger le pays contre les marées de l'Océan, qui, sans les digues puissantes qu'on leur oppose, envahiraient une surface considérable de terrain. Ces travaux, destinés à être long-tems des modèles de l'art, ont été décrits par M. Brisson dans une Notice détaillée qui est un traité complet de la matière, et qui a été insérée dans le *Recueil lithographique de l'École des ponts et chaussées*. Il rédigea, à la même époque, les projets d'un canal de Bruges à l'Escaut, et d'un port maritime à Breskens. En 1814, les événemens politiques le rame-

nèrent dans l'intérieur de la France, où M. le baron Pasquier lui confia le service du département de la Marne. Peu d'années après, M. Becquey, directeur-général des ponts et chaussées, qui avait apprécié les éminentes qualités de M. Brisson, et qui l'honorait d'une estime, d'une confiance et d'une affection toutes particulières, l'appela dans la capitale, et le chargea d'abord des études d'un canal de Paris à Tours et à Nantes; puis, le nomma successivement professeur de construction à l'École royale des ponts et chaussées, inspecteur de cette école, et secrétaire du Conseil général d'administration. En 1824, le grade d'inspecteur divisionnaire devint la juste récompense de ses services (1).

Nous venons de tracer une esquisse rapide de la vie de M. Brisson. Il nous reste à essayer de faire connaître l'homme dont la mort prématurée a laissé de si profonds regrets.

Doué d'un esprit supérieur, d'une rectitude de jugement admirable, d'une mémoire où venaient se classer dans un ordre parfait toutes les observations qu'il avait occasion de faire; enfin, animé pour ses devoirs d'un zèle qui ne se démentit jamais, et dont il a été la malheureuse victime, M. Brisson, après trente années de service passées dans des études continuelles, et consacrées aux plus grands travaux de construction qui s'exécutaient en France, avait acquis un profond savoir, et un trésor de connaissances aussi variées qu'étendues. Peu d'ingénieurs ont réuni au même degré que lui la connaissance de la théorie et l'expérience de la pratique, et ont su appliquer avec autant de sagacité les sciences mathématiques à l'art des constructions; peu d'ingénieurs ont été chargés à la fois de fonctions aussi nombreuses et aussi importantes, et s'en sont acquittés avec une supériorité aussi marquée. Secrétaire du Conseil général des ponts et chaussées, il examinait avec une conscience scrupuleuse tous les projets de construction qui s'exécutent en France, et toutes les affaires contentieuses du ressort de l'administration des ponts et chaussées; inspecteur et professeur à l'École des jeunes ingénieurs, il entrait avec ses élèves dans les détails les plus minutieux de son art, et organisait un mode régulier d'enseignement; membre de la commission des canaux, il apportait dans toutes les discussions des

(1) Les faits rapportés dans cet article nécrologique sont extraits de deux Notices publiées *sur la vie et les travaux de* M. Brisson, dont l'une a été imprimée dans le *Moniteur* du 19 octobre dernier, et dont l'autre a été lithographiée et distribuée aux ingénieurs du Corps des ponts et chaussées, et aux amis de M. Brisson.

vues neuves et une connaissance parfaite de tous les travaux exécutés jusqu'à ce jour; enfin, choisi par diverses compagnies comme conseil, il posait les bases du tracé du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, et présentait les plans d'un canal de Paris à Strasbourg, l'un des projets les plus étendus et les mieux étudiés dont le Corps des ponts et chaussées puisse se glorifier, et où il surmontait avec un rare talent des difficultés d'un ordre supérieur. Au milieu de tant d'occupations, il trouvait encore le tems de se livrer à des recherches scientifiques, et à l'examen de questions administratives; il soumettait à l'Institut des Mémoires d'analyse et de géométrie, pendant qu'il adressait au Chef de son administration un rapport étendu sur la police du roulage, et sur la question si importante de la conservation de nos routes.

C'est au milieu de ces travaux si multipliés, c'est dans la force de l'âge, c'est au moment où ses talens, son expérience, l'estime dont il jouissait dans le Corps des ponts et chaussées et dans le monde savant, lui permettaient d'aspirer à être nommé membre de l'Académie des sciences, et lui offraient, dans la carrière qu'il avait embrassée, un rang aussi honorable que mérité, qu'une fièvre pernicieuse, gagnée dans une tournée faite à pied sur les canaux de la Loire et du Nivernais, l'a enlevé subitement à une épouse et à trois filles inconsolables, et aux nombreux amis que ses vertus lui avaient acquis.

Le Corps des ponts et chaussées a regretté en lui un ingénieur du plus rare mérite qui réunissait à l'éclat des talens et du savoir la bonté et la modestie qui les font aimer, et qui sont les apanages ordinaires d'une belle ame et d'un esprit élevé; l'État a perdu un citoyen distingué qui lui avait rendu et qui pouvait lui rendre encore les plus éminens services.

Les travaux importans dont M. Brisson a été constamment chargé, dans le cours de sa carrière, ne lui ont malheureusement pas permis de publier, comme il en avait l'intention, les résultats de ses longues études et de sa vaste expérience : il ne reste de lui que le Mémoire dont nous avons parlé sur la *Configuration de la surface du globe*, un *Traité des ombres* qui a été imprimé à la suite de la *Géométrie descriptive de Monge*, quelques Mémoires d'Analyse soumis à l'Institut de France, enfin des observations sur divers travaux de construction, insérées dans les collections lithographiques de l'Ecole des ponts et chaussées. On doit faire paraître incessamment un ouvrage sur la canalisation générale de la France qu'il avait long-tems médité, qui était achevé depuis plusieurs années et qu'il cherchait à perfectionner encore, lorsque la mort est venue le frapper

Cet ouvrage de l'un des plus habiles ingénieurs dont s'honore la France, ne peut manquer, par le nom de son auteur et par le sujet qu'il traite, d'éveiller l'attention des compagnies industrielles et de tous les hommes qui s'intéressent à la prospérité de notre patrie.

L'auteur de cette Notice a été l'un des élèves de M. Brisson; il a cherché à faire connaître un maître pour lequel il était pénétré d'estime et d'amitié, et dont il a été appelé, par des circonstances malheureuses, à recevoir le dernier soupir. — Puisse ce faible hommage rendu à sa mémoire apporter quelque adoucissement à la douleur d'une famille désolée.

Ad. Jullien, *Ingénieur des ponts et chaussées.*

—Dessoles, Lieutenant-général, Pair de France, mort à sa campagne, près Paris, à la fin d'octobre 1828. — Il fut ministre honnête homme, et homme d'État patriote et Français. A ce double titre, une place honorable lui appartient dans notre *Nécrologue*, où nous désirons inscrire les noms de tous ceux qui ont servi avec distinction la France et la cause de l'humanité. Nous emprunterons, pour payer un tribut d'éloges à la mémoire du général Dessoles, les expressions d'un de ses amis et de ses compagnons d'armes, M. le lieutenant-général *Max.* Lamarque, nommé depuis peu membre de la chambre des députés, et l'un des défenseurs éclairés et courageux de nos institutions constitutionnelles.

...« Il est si digne des regrets de l'armée et des regrets de la patrie, celui qui honora par sa conduite la carrière civile et la carrière militaire, celui qui sortit pur du creuset des révolutions qui ont soumis les caractères à tant d'épreuves!

« Quand la coalition osa attaquer notre indépendance, le général Dessoles courut un des premiers à la défense de nos frontières; là commença une amitié que nos fortunes diverses n'ont jamais affaiblie. Doué d'un esprit brillant, d'une douceur inaltérable, d'une bonté facile, Dessoles se faisait adorer de ses subordonnés et de ses chefs. Le général Régnier le choisit pour son aide-de-camp. Un trait suffit pour signaler l'intrépidité du vieux guerrier qui se l'attachait : il voulut supprimer les canons et les fusils, et armer les soldats de poignards, pour qu'ils vissent l'ennemi de plus près. Dessoles bravait la mort à ses côtés, sur les bords de la Bidassoa, quand le décret qui éloignait les nobles de l'armée le força à rentrer dans ses foyers. Rappelé bientôt, il joignit, comme adjudant général, Bonaparte en Italie, et se distingua dans ces immortelles campagnes. Nommé général de brigade, après la paix de Léoben, Dessoles eut bientôt l'occasion de prouver qu'il avait profité

des leçons du vainqueur de l'Italie. Sept mille Autrichiens étaient retranchés sur les hauteurs de Glureus; Dessoles n'avait que quatre mille soldats : par une manœuvre audacieuse, il tourna l'ennemi, déboucha sur ses derrières, tua douze cents Autrichiens, et fit plus de prisonniers qu'il n'avait de combattans. Cette victoire, où le secondèrent si vaillamment les généraux Fressinet et Maucune, qui l'ont devancé dans la tombe, lui valut le grade de général de division, qui alors se conquérait et n'était pas le patrimoine de la faveur.

« Dessoles s'était montré général habile ; il prouva bientôt qu'il était grand administrateur. Chef d'état-major de Schérer et de Moreau, il organisa l'armée qui, retirée sur les hauteurs de Gênes, avait perdu l'Italie, cette Italie conquise par tant de sang, par tant de victoires!!! Il suivit Joubert sur le champ de bataille de Novi, et chercha en vain à ses côtés une mort moins dure que la défaite.

« Un sort plus heureux l'attendait sur les bords du Rhin ; Moreau, qui ne pouvait se séparer de lui, l'obtint encore pour son chef d'état-major. Jamais armée ne fut mieux organisée, ne fut plus brave, plus disciplinée ; jamais généraux ne furent plus unis, plus dévoués à la patrie...

« Après la paix de Lunéville, le premier Consul, juste appréciateur des talens de Dessoles, le nomma conseiller-d'état. Je voudrais pouvoir rappeler toutes les tentatives qu'il fit pour le détacher de Moreau, encore républicain. Il lui disait, celui qui voulait fonder une dynastie : « *Jamais je ne descendrai au rôle de César.* » Je voudrais rappeler les soirées que nous passions avec Lannes, qui, devinant les projets usurpateurs de Bonaparte, les repoussait avec les âpres saillies d'une indignation toute plebéienne. On se convaincrait alors de l'injustice de ceux qui attribuent à l'armée la destruction du *gouvernement consulaire ;* ce sont les courtisans de Napoléon, ce sont ses ministres, c'est son conseil d'État, qui sacrifièrent la liberté. Les soldats prêtèrent à regret leurs épaules au pavois ...

« Dans l'an 2, Dessoles commanda en chef l'armée de Hanovre. Étranger à la conspiration où Moreau fut compromis, il ne voulut pas abandonner son ami ; et, croyant à son innocence, il ne cessa de lui donner des preuves d'intérêt. Des marques non équivoques de mécontentement l'avertirent qu'il avait perdu la faveur de Napoléon ; il se retira à Auch, où ses affections de famille, ses goûts simples, son stoïcisme, lui firent trouver le bonheur...

« En passant à Auch, en 1808, Bonaparte se rappela Dessoles, lui rendit sa faveur, et l'emmena en Espagne. Son esprit

et son caractère étaient trop en harmonie avec les qualités du nouveau roi pour que celui-ci ne cherchât pas à se l'attacher; mais, le trouvant inaccessible à ses offres les plus brillantes, et préférant à tout le titre de Français, Joseph lui confia la réserve de l'armée. C'est à sa tête qu'il assista aux batailles de Talaveyra, d'Ocana, et à la marche triomphale dans les Andalousies, marche qui, sans un malentendu, eût livré Cadix, et assuré la conquête de l'Espagne.

« L'espace me manque pour retracer tout le bien que fit le général Dessoles dans son gouvernement du royaume de Jaën. Les Espagnols étonnés aimèrent un général français, et bénirent un moment le joug qui pesait sur leur patrie! Je suis pressé de le rencontrer dans la carrière civile, où il a déployé un si beau caractère, où il a conquis des palmes plus difficiles et plus glorieuses que celles qu'il moissonna sur les champs de bataille. Ne parlons donc pas de la campagne de Russie, dont il avait prévu le funeste résultat. Voyons-le au moment de la restauration, où, dévoué à la fois à la double légitimité du trône et de la liberté, il fit tant d'efforts pour détruire les préventions du pouvoir, et pour calmer les craintes de ceux qui regardaient le pouvoir comme un ennemi.

« La réaction qui suivit la seconde restauration ne pouvait pas trouver un complice dans Dessoles. Il voulut arrêter le cours des persécutions, des exils; et ne pouvant pas y parvenir, il donna sa démission de commandant de la garde nationale de Paris, et se consacra aux discussions de la chambre des pairs. Là, il s'éleva avec force contre la dilapidation des deniers de l'État, qui avait fait donner *plus de pensions en deux ans de paix que dans vingt-cinq ans de guerre;* il y défendit avec énergie la liberté de la presse, cette garantie de tous les droits; il y seconda le maréchal Saint-Cyr, qui, par la loi du 10 mars 1818, fut associé à la gloire du vainqueur de Fleurus, qui le premier proposa la conscription en France. Tant de travaux obtinrent leur récompense; Dessoles remplaça le duc de Richelieu comme président du ministère.

« Il fit partie de cette administration que, dans son orgueil dédaigneux, un grand seigneur appelait *un ministère de la rue Saint-Denis.* Ce ministère, qui n'avait pas de titres héraldiques, mais où brillaient *Saint-Cyr*, le baron *Louis*, M. *De Serres*, est pourtant celui qui a offert à la France le plus de talens, de lumières et de loyauté. Il combattit les tentatives des ennemis de la liberté; et quand on voulut déchirer la charte et renverser la loi des élections, trois de ses membres donnèrent leur démission, et prouvèrent que l'honneur leur était plus

cher qu'un portefeuille. Rentré dans la vie privée, Dessoles oublia tout-à-fait qu'il avait été ministre. Aussi simple, aussi accessible qu'avant son élévation, il ne regrettait son pouvoir que par l'emploi qu'on en faisait... Il voyait avec effroi l'abyme vers lequel on entraînait la France, et, saisissant toutes les circonstances pour protester contre la marche du ministère, il vota ostensiblement contre ses candidats. Aussitôt, ce ministère brutal et déhonté osa lui ôter, ainsi qu'au baron Louis, la pension de 20,000 fr. dont ils jouissaient comme ministres d'État; et par l'effet de cette basse vengeance à laquelle il fut insensible, celui qui avait tant contribué à la restauration n'eut plus que 5,000 fr. de retraite, après en avoir obtenu 8,000 sous l'empire!

« Je devrais peindre le général Dessoles au sein de sa famille, auprès d'une épouse chérie, auprès d'une fille si digne d'associer son nom au beau et patriotique nom des La Rochefoucauld; mais c'est de l'homme public dont j'ai seulement voulu déplorer la perte prématurée... Imitons ses vertus, son courage civil; et, comme lui soyons toujours prêts à sacrifier notre intérêt aux grands intérêts de la patrie. »

Le lieutenant-général, MAX. LAMARQUE.

— DOBRÉE (*Thomas*). Nantes vient de perdre un de ses meilleurs citoyens dans la personne de M. *Thomas* DOBRÉE, négociant, Consul de Danemark et des villes anséatiques, membre de la Société académique de la Loire-Inférieure, etc. Né à Nantes le 6 avril 1781, il y est mort, le 15 décembre 1828, à un âge où ses nombreux amis, ses concitoyens, les infortunés dont il était le père pouvaient encore espérer de longs jours pour lui.

Entré de bonne heure dans la carrière du commerce, que son père avait parcourue avec honneur, M. Dobrée ne sépara jamais ses intérêts personnels des intérêts de sa ville natale. Il est le premier armateur qui, après la paix, ait renoué les anciennes relations commerciales de la France avec la Chine. C'est à lui, à ses essais long-tems infructueux, mais couronnés enfin par le succès, qu'on doit l'importation et, pour ainsi dire, la découverte du mode employé par les Anglais pour doubler les vaisseaux avec du feutre. Le gouvernement vient de prouver combien cette découverte lui paraît importante, en adoptant ce mode pour la marine royale. Doué d'un esprit éclairé, et animé du plus vif amour pour le bien public, M. Dobrée, qui sentait combien l'instruction de plus en plus répandue est nécessaire au bonheur des individus et à la prospérité des États, employa toute son influence pour

fonder à Nantes une école d'enseignement élémentaire, sur des bases si bien combinées et affermies, que les efforts des ennemis du progrès des lumières ont été impuissans pour la renverser. Sa généreuse sollicitude avait su intéresser l'héritier du trône à l'existence et à la conservation de cette école qui a déjà formé de nombreux élèves. C'est surtout à ce titre de propagateur de l'instruction populaire et d'ami du bien public, que M. Dobrée méritait une place dans nos tablettes nécrologiques; et nous donnons des regrets d'autant plus vifs à sa mémoire, que nous l'avions connu personnellement dans sa ville natale, et qu'en appréciant ses excellentes qualités sociales et ses vertus privées, nous avions aussi vu de près quels importans services il avait déjà rendus et pouvait rendre encore à l'industrie, au commerce et à la chose publique. M. A. J.

Supplément *à nos* Tablettes Nécrologiques *pour l'année* 1828. — Dans le cours de l'année qui vient de finir, la France n'a pas fait des pertes moins cruelles et moins nombreuses que dans les précédentes.—Les sciences, les lettres, les beaux arts, l'industrie, ainsi que l'administration publique, la politique, le barreau; l'armée, ont eu également à regretter beaucoup d'hommes qui les honoraient. Nous avons déjà payé à quelques-uns d'entre eux le dernier tribut que nous croyons devoir à la mémoire de ceux qui ont servi utilement la patrie et l'humanité. Pressés par le tems et par l'espace, nous nous bornerons à signaler ici, en peu de mots, des noms qui ne doivent pas être oubliés dans cette galerie, dont la mort remplit chaque année les rangs.

M. Bosc, membre de l'Institut, professeur d'agriculture au Muséum du Jardin du Roi, connu par plusieurs ouvrages estimés dans diverses parties de l'histoire naturelle, honoré de l'affection particulière de la célèbre madame Roland et de son mari, et fidèle dans des tems orageux à l'amitié et au malheur, homme simple et bon, excellent citoyen, savant distingué, mort à Paris le 10 juillet dernier, a mérité et obtenu les regrets de tous les gens de bien.

M. Cadet-Devaux, agronome zélé et instruit, mort dans le mois de juin dernier, avait consacré toute sa vie à des recherches et à des travaux utiles à l'économie domestique.

Aux noms justement honorés des généraux Hugo (v. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 558), Miollis (*V. Rev. Enc.*, tom. xxxix, pag. 179), et Dessoles (*Voy.* ci-dessus, pag. 812), nous devons ajouter ceux des généraux Dambarère, pair de France; Puget-Barbantane, mort à Paris le 27 mars 1828, qui a laissé

des Mémoires politiques très-curieux, écrits avec une grande franchise; Bourcier, ancien conseiller d'État, et administrateur intègre et habile; Andréossy, mort à Montauban le 10 septembre 1828, également regretté dans l'Académie des sciences, dans la chambre des députés et dans l'armée, où il s'était tour-à-tour distingué, comme savant, comme défenseur des libertés publiques, et comme grand ingénieur et militaire instruit; Damas, lieutenant-général, ancien chef d'état-major et ami du brave Kléber, mort dernièrement à Paris.

Dans la classe des médecins, après avoir déploré la perte de MM. Gall et Georget (*V. Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 525-531), nous mentionnerons ici le célèbre et vénérable Chaussier, mort à Paris, en juin 1828; M. Baumes, l'un des plus savans professeurs de l'école de Montpellier, et dont les ouvrages jouissent d'une juste renommée en France et dans les pays étrangers; et M. Dupont, qui avait fondé à Paris un cabinet d'anatomie, où les dépouilles des morts semblent adresser des leçons éloquentes aux jeunes gens qu'une surabondance de vie et d'activité et la fougue impétueuse des passions pourraient entraîner dans les mêmes désordres et dans les mêmes malheurs, dont les traces hideuses peuvent les arrêter sur les bords glissans d'un abyme.

Parmi les hommes voués à la cause si respectable de l'instruction primaire et populaire, M. François de Neufchateau, ex-ministre de l'intérieur, et qui n'avait pas dédaigné d'écrire lui-même des livres élémentaires pour l'enfance et pour les classes pauvres (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 587); M. le duc de la Vauguyon, qui avait encouragé avec persévérance la propagation de l'enseignement mutuel; M. Basset, ex-censeur des études, et l'un des membres les plus zélés de la société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire, véritable père des enfans aux intérêts desquels il avait consacré sa vie entière, ne doivent pas être oubliés.

Parmi les hommes de lettres qui semblent devoir plus spécialement nous occuper, outre ceux que nous avons déjà inscrits dans notre Mémorial nécrologique, nous citerons le modeste et laborieux Lallemant, auteur d'une Histoire abrégée de la Colombie, et de plusieurs autres ouvrages; M. Mazure, auteur d'une Histoire de la révolution anglaise de 1688, qui a obtenu et mérité des éloges, quoiqu'elle ne fût pas écrite avec une entière indépendance; M. Royou, connu par quelques tragédies représentées sur les deux Théâtres Français, et par un Abrégé de l'histoire du bas-empire, qu'on préfère à l'énorme et fastidieux ouvrage de Lebeau; M. Dumaniant, auteur dramatique, qui, parvenu à un âge avancé,

se trouvait être le doyen de nos littérateurs, et qui est mort dans une honorable, mais affligeante pauvreté; enfin, M. PICARD, enlevé à la France et aux lettres, le 31 décembre 1828, peintre si spirituel et si vrai des mœurs contemporaines. Nous lui consacrerons une Notice détaillée dans ce recueil.

Nous aurions à étendre beaucoup cette triste nomenclature, si nous voulions parcourir toutes les classes de la société et toutes les nations, même en nous bornant aux hommes qui ont acquis une célébrité honorable dans leurs carrières respectives. Nous nommerons encore, parmi les étrangers distingués dont l'Italie pleure la perte récente, deux grands poètes, *Vincent* MONTI et *Hyp.* PINDEMONTE, dont un de leurs compatriotes, qui est associé à nos travaux, pourra mieux que nous faire apprécier le mérite littéraire.

Plus notre vie est éphémère et fragile, plus la mort multiplie autour de nous ses coups précipités, et choisit ses victimes dans tous les rangs, dans toutes les conditions, sans épargner l'âge, la vertu, le talent; plus aussi nous devons redoubler d'activité, de constance, d'énergie, pour mettre à profit le peu d'instans qu'il nous est donné de passer sur la terre. Faire un peu de bien, laisser quelques traces de notre court pélerinage, mériter l'estime, prolongée au delà de cette fugitive existence, par des productions et des travaux utiles : telle est la tâche que chacun de nous est appelé à remplir, et ceux qui survivent doivent continuer avec persévérance l'œuvre de l'amélioration physique, morale et intellectuelle de l'espèce humaine, commencée par les efforts isolés ou réunis des hommes de bien qui les ont précédés.

M. A. JULLIEN, *de Paris.*

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT VINGTIÈME CAHIER.

DÉCEMBRE 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Sur la nature et les usages du guano. . . . . *R—n.* Pag. 553
2. Considérations sur les Colonies militaires de la Russie. *Chopin.* 562
3. Notice sur Moratin. . . . . *A. Muriel.* 577

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. 1° De l'irritation et de la folie, etc., par F. V. Broussais; 2° Observations sur les attaques dirigées contre le spiritualisme, etc.; par M. Massias. . . . *Ch. de Rougemont.* 583
5. Compte général de l'administration de la justice en France, pendant l'année 1827. . . . . *A. Taillandier.* 600
6. Histoire des Gaulois, etc., par Amédée Thierry. *J. I. L. de Sismondi.* 612
7. Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé de Montgaillard, par Uranelt de Leuze (M. Laurent.) . . . . *H. C.* 630
8. Napoléon en Égypte, poème, par Barthélemy et Méry. (deuxième et dernier article.) *P. F. Tissot.* 640

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 103 *Ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3 648
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 8 652
— *Russie*, 1. 668
— *Allemagne*, 4. 672
— *Suisse*, 3. 677
— *Italie*, 6. 680
— *Espagne*, 1 683
— *Pays-Bas*, 3 684
FRANCE, 74, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 28. . . . 693
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 17. . . 715
— *Littérature*, 20. 733
— *Beaux-Arts*, 2. 754
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 2 755
— *Ouvrages périodiques*, 2. 760
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 3. 762

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis* : Projet de pharmacopée américaine. *Nouvelle-Orléans :* Nouvelle ville de Galena. — *Mexique :* Commerce de la mer du sud. — Population de la Californie. 765

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Société médico-botanique. —*Liverpool :* Souscription pour élever une statue à Canning. . 766
RUSSIE.—*Saint-Pétersbourg :* Industrie : Ériomètre, ou mesureur de laine. — Rectification d'un point historique. — *Moscou. Nécrologie :* Alexandre Pissaref. 768
ALLEMAGNE. — *Prusse : Berlin.* Institution industrielle. — *Leipzig :* Foire de librairie. — *Nécrologie :* Goeckink. 770
ITALIE. — *Savoie :* Société académique. — *Bologne :* Explosion au fond d'un puits; Écriture trouvée dans les intestins d'un cochon. 774
GRÈCE. — Tableau de la division actuelle de la Grèce.. 778
FRANCE. *Sociétés savantes et d'utilité publique.* —*Caen* (Calvados): Société des antiquaires de Normandie. — *Cambrai* (Nord): Société d'émulation; Exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie. — *Dieppe :* Société archéologique. — *La Rochelle :* Cours industriels élémentaires. — *Nantes :* Société académique de la Loire-Inférieure. 781
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 17 novembre au 1er décembre 1828. — Société royale des prisons. — Cours de droit naturel et de droit public. — Cours de langues vivantes. — Cherté du pain : Secours aux indigens et aux familles mal aisées. — Statistique : Mouvement de la population de la ville de Paris; Consommation de l'année 1826 par la ville de Paris. — Lettre du colonel Amoros à M. le Directeur de la Revue Encyclopédique. — THÉATRES. *Théâtre-Français :* première représentation de l'*Espion*, drame en cinq actes. — *Odéon :* premières représentations de l'*Espion*, drame en cinq actes, du *Contrariant*, comédie en un acte. — Antiquités égyptiennes. — Papyrus égyptiens. — *Nécrologie :* Brisson (Barnabé); Dessoles; Dobrée (Thomas). — Supplément aux tablettes nécrologiques de l'année 1828. — Bosc; Cadet-Devaux; Dambarère; Puget-Barbantane; Bourcier; Andréossy; Damas; Chaussier; Baumes; Dupont; François de Neufchâteau; La Vauguyon; Basset; Lallemant; Mazure; Royou; Dumaniant; Monti; Pindemonte et Picard. 784

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

48
1915 4

BINDING SECT. OCT 7 - 1970

AP
20
R53
t.40

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY